



P
Fr. Let
J.

JOURNAL DES SAVANS.

JANVIER 1828.



203127
18. 5. 26

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
—
1828.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

MONSIEUR LE GARDE DES SCEAUX, Président.

- Assistans. { M. DACIER, de l'Institut royal de France, secr. perp. de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, et membre de l'académie française.
M. le Baron SILVESTRE DE SACY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
M. GOSSELLIN, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
M. le Baron CUVIER, conseiller d'état, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, et membre de l'académie française.
- AS
161
J7
1828
Auteurs. { M. DAUNOU, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres, éditeur du Journal et secrétaire du bureau.
M. TESSIER, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
M. QUATREMÈRE DE QUINCY, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, et membre de celle des inscriptions et belles-lettres.
M. BIOT, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
M. RAYNOUARD, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel honoraire de l'académie française, et membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
M. RAOUL-ROCHETTE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
M. CHÉZY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
M. V. COUSIN, ancien maître de conférences à l'École normale, professeur-suppléant de l'histoire de la philosophie, à la faculté des lettres de l'académie de Paris.
M. LETRONNE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
M. ABEL-RÉMUSAT, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
M. CHEVREUL, de l'Institut royal de France, académie des sciences.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

JANVIER 1828.

*SUR DES GROTTES SÉPULCRALES ÉTRUSQUES récemment
découvertes près de Corneto, l'ancienne Tarquinium.*

IL existe, à environ deux milles de la petite ville moderne de Corneto, une colline remplie de grottes sépulcrales qui paroissent avoir servi d'hypogées à l'ancienne et puissante ville étrusque de Tarquinium, dont l'emplacement se reconnoît, à quelques vestiges de murs d'enceinte, sur une colline voisine de celle-là et qui en est séparée par une vallée assez profonde. La plupart de ces grottes, ouvertes et fouillées à diverses époques, ont été depuis comblées, du moment que la cupidité, qui n'y cherchoit que des trésors, et qui n'y

trouvoit le plus souvent que des vases de terre et des instrumens ou armes de métal, en eut retiré tout ce qui pouvoit la satisfaire. Quelques-unes, découvertes dans un temps plus voisin du nôtre, où les peintures dont les parois de ces chambres sépulcrales sont ordinairement couvertes, étoient aussi regardées comme des objets précieux par les lumières qu'elles servent à répandre sur la connoissance encore si peu avancée des arts, des croyances et des institutions étrusques; quelques-unes, dis-je, de ces grottes, restées ouvertes aux observations des curieux, ont perdu par cela même, à cause des dégradations que le temps, l'influence de l'air extérieur, et sur-tout la main des hommes, y ont occasionnées, la plus grande partie de ces peintures devenues absolument méconnoissables. Telle est, entre autres, la grotte dite du cardinal Garampi, parce qu'elle fut ouverte aux frais de ce prélat, laquelle se compose de plusieurs chambres soutenues par des piliers taillés dans le tuf, et ornées sur tout leur pourtour d'une frise de figures peintes, représentant les scènes principales du passage et du séjour des ames dans l'autre vie. Ces peintures sont aujourd'hui à-peu-près détruites et n'existent plus guère que dans les planches de M. d'Agincourt (1), reproduites par M. Micali (2), lesquelles du reste n'offrent qu'une idée bien imparfaite de ces compositions étrusques, sous le rapport de la couleur et du dessin. La même observation s'applique plus rigoureusement encore aux représentations des diverses peintures tirées de ces mêmes hypogées étrusques, et publiées par Passeri, Dempster, Gori, Caylus, Micali, et d'autres encore, dans un temps où l'on n'attachoit pas à l'exacte et fidèle représentation des monumens antiques la même importance qu'aujourd'hui, et où manquoient la plupart du temps les moyens de se la procurer. Il est donc malheureusement trop vrai de dire que, jusqu'à ce jour, nous ne possédions sur ces peintures étrusques, particulièrement en ce qui concerne le caractère et le style du dessin, que des notions ou fausses ou insuffisantes, et conséquemment que nous manquions du principal élément nécessaire pour résoudre la question, si long-temps et si vivement controversée, de l'origine des arts étrusques, et de leur relation plus ou moins intime, plus ou moins antique, avec ceux de l'Orient ou de la Grèce.

Les autres élémens de ce problème, c'est à savoir les urnes ornées de bas-reliefs, les vases peints, les pierres gravées, et les patères ou

(1) *Hist. de l'art démontrée par les monumens*, Archit. pl. x, xi. — (2) *L'Italia avanti il dominio dei Romani*, tav. LI, LII.

miroirs mystiques, sont communément privés eux-mêmes de caractères certains à l'aide desquels on puisse assigner l'époque de leur exécution, et l'école, soit nationale, soit étrangère, à laquelle ces monumens appartiennent. Ce qui paroît à-peu-près démontré, pour ce qui regarde les urnes, qui forment la classe la plus nombreuse et la plus intéressante des monumens étrusques, c'est qu'elles offrent constamment des *sujets grecs* en rapport avec ceux des vases grecs et des sarcophages romains, et que le travail de ces bas-reliefs indique, dans le plus grand nombre, une époque romaine et même assez basse. C'étoit l'opinion de Lanzi; c'est aussi celle de M. Inghirami, l'un des hommes de nos jours les plus versés dans la connoissance des arts et des antiquités étrusques; et, si j'ose dire à mon tour ce que j'en pense, j'avoue qu'un examen assez attentif de ces monumens m'a convaincu de la solidité de cette opinion. J'ai recueilli dans le musée public de Volterre, provenant du legs du prélat Guarnacci, et dans une collection particulière de la même ville, celle de MM. Cinci, environ *trente sujets* ou compositions différentes, quelques-unes reproduites douze ou quinze fois avec des variations plus ou moins importantes, mais toutes, sans exception, puisées dans l'histoire et la mythologie grecques, et la plupart relatives aux sièges de Troie et de Thèbes, aux aventures de Philoctète, d'Ulysse et des principaux héros célébrés dans les poésies homériques. M. Inghirami a publié, d'après ces monumens seuls, presque toute l'histoire complète des malheurs de la famille royale de Thèbes, depuis les temps de Cadmus jusqu'à ceux des Épigones. Je compte publier moi-même toutes les autres compositions inédites qui ont rapport à l'histoire de Pélops, au siège de Troie et aux voyages d'Ulysse: et il deviendra manifeste que, dans le choix, aussi bien que dans l'exécution de pareils sujets, les Étrusques n'ont pu être guidés que par des traditions et des doctrines purement grecques. La même observation s'appliquera, je crois, avec la même certitude, aux compositions gravées sur les miroirs, à celles qu'offrent certains vases peints, lesquelles s'expliquent toutes par la mythologie grecque; et l'on peut même affirmer dès à présent, relativement aux vases peints, qu'ils sortent tous d'une fabrique dont l'analogie avec celles de la Sicile et de la grande Grèce est frappante et indubitable.

Mais revenons aux peintures des hypogées étrusques, qui offrieroient, si elles étoient bien conservées, les indices les plus sûrs touchant le caractère des arts de l'antique Étrurie; attendu que ces peintures, ne pouvant avoir été exécutées que sur les lieux mêmes et très-probable-

ment par des artistes du pays, réunissent ainsi tous les élémens d'une école nationale. Malheureusement, ainsi que je l'ai déjà observé, elles sont toutes dans un état de dégradation qui ne permet guère d'en porter un jugement certain, et encore moins d'y saisir ces variétés de style, de goût et de manière, qui serviroient à caractériser les diverses périodes de cette école. On ne doit pas cependant désespérer d'arriver bientôt à ce double résultat, au moyen des fouilles qui se poursuivent dans l'ancienne nécropole de Tarquinium; et déjà trois grottes sépulcrales, ouvertes au mois de mai de l'an dernier, ont fourni des lumières qu'il est de l'intérêt de la science de recueillir dans le moindre délai possible, tandis que les peintures dont ces grottes sont décorées n'ont encore presque rien perdu de leur intégrité et de leur fraîcheur, et que les opinions auxquelles elles doivent servir de base ou d'appui peuvent encore être vérifiées sur les lieux mêmes et en présence des originaux. C'est ce qui m'engage à soumettre à nos lecteurs quelques observations nées à la vue de ces peintures, sans autre prétention que d'en faire connoître l'état actuel et le sujet, autant qu'il est possible de le deviner, et à proposer, avec une égale défiance, quelques conjectures sur l'âge de ces peintures et sur la signification des mots étrusques qui accompagnent chacune des figures représentées dans l'un de ces trois hypogées.

Ces grottes offrent généralement un plan quadrangulaire, avec une voûte pyramidale, ainsi qu'on l'a observé aux tombeaux de Pestum et à d'autres sépultures grecques, entre autres à celle d'Armento dans la moderne Basilicate. Elles sont toutes creusées dans un tuf calcaire très-grossier, à huit ou dix pieds de profondeur, et recouvertes à l'extérieur d'un amas de terrain rapporté, sable et gravier, en forme de tumulus arrondi; en quoi ces tombeaux étrusques diffèrent des sépultures grecques, pareillement taillées dans le roc, mais à la surface du sol, et qui ne paroissent pas avoir été recouvertes de terre, ou du moins à l'égard desquelles il ne subsiste aucun vestige de cette superstructure. L'intérieur en est décoré, sur les parois et sur la voûte, de peintures plus ou moins soignées qui paroissent exécutées en détrempe, à couleurs simples, à teintes plates, sans aucune dégradation ni mélange, sur une espèce d'enduit dont la finesse et l'épaisseur varient en raison du soin avec lequel ces peintures sont exécutées, par des procédés qui paroissent du reste tout-à-fait analogues à ceux qui ont produit ce que l'on appelle les peintures égyptiennes, lesquelles ne sont point proprement des peintures, mais des dessins au trait enluminés. Les couleurs employées dans ces peintures, et qui sont encore toutes

vives dans l'un des trois hypogées dont je m'occupe, sont le *blanc*, le *noir*, le *jaune*, le *rouge*, le *bleu*, et même le *vert*; nomenclature qui ne seroit point sans importance, si l'on pouvoit établir avec quelque certitude l'antiquité de ces peintures, par rapport aux temps où l'on présume, d'après le témoignage de Pline, que les artistes grecs n'employoient encore dans leurs tableaux que les quatre couleurs blanche, noire, rouge et jaune. Mais cette opinion même de Pline est tellement contraire à la vraisemblance et contredite par les faits, qu'il seroit superflu de recourir au témoignage de ces peintures étrusques, supposé que la haute antiquité en fût bien constatée; ce qui est précisément la question.

Deux des grottes dont je vais donner la description, semblent *proprement étrusques*, d'après la nature des sujets qui se voient représentés dans la première, et d'après les inscriptions en caractères étrusques qui se lisent dans la seconde; l'exécution des peintures qui les décorent en est aussi beaucoup moins soignée, bien que la proportion des figures en soit plus forte. La troisième, où les sujets, les costumes, les accessoires, paroissent *purement grecs*, offre un goût de dessin tout-à-fait semblable à celui des vases grecs d'ancien style qui appartiennent aux fabriques siciliennes; et c'est aussi celle dans laquelle est déployé un plus grand luxe de couleurs. L'enduit sur lequel ces couleurs sont appliquées, égale, pour la finesse et l'éclat, les plus beaux stucs de Pompéi; et ces couleurs sont encore, en beaucoup d'endroits, aussi fraîches et aussi vives que dans les peintures de Pompéi, au moment où elles sont rendues à la lumière.

PREMIÈRE GROTTÉ. Des deux côtés de la porte rectangulaire par laquelle on y pénètre, sont figurés un *tigre* et un *dauphin*, et des arbres, aux branches desquels sont suspendues des bandelettes, arbres d'espèces différentes, à ce qu'il paroît, mais d'un dessin grossier, et sans imitation de forme précise. Au-dessus de la porte, est une espèce de base ou d'autel carré, terminé par deux volutes ioniques, comme on le trouve figuré sur tant de vases grecs pour indiquer un *tombeau* et les libations offertes aux manes. Le prolongement de cet autel sur la voûte en forme l'arête, et se termine, sur la paroi de la grotte opposée à l'entrée, par un autel de forme semblable, orné des mêmes volutes ioniques, des deux côtés duquel, dans l'espèce de fronton ou espace triangulaire qui fait face à la porte, sont représentés un *cheval marin* et deux *dauphins*. La présence de ces animaux marins a sans doute ici la même signification que sur les sarcophages ornés de tritons et de

néréides (1), et fait allusion à cette croyance populaire des anciens, qui plaçoit au-delà de l'océan le séjour des ames bienheureuses. Le fameux tombeau trouvé à Armento en Basilicate étoit pareillement orné, dans l'intérieur, d'une frise en terre cuite dorée, et représentant des nymphes océanides portées sur des dauphins et autres animaux marins, sans doute avec la même intention (2); et l'un des tombeaux de Pompéi offre une décoration à-peu-près semblable, exécutée en peinture (3). Le *tigre*, animal consacré à Bacchus et associé au *dauphin*; seroit encore ici, d'après tant d'exemples analogues fournis par les monumens grecs et romains, le symbole de l'initiation qui introduit au bonheur de l'autre vie.

Chacun des côtés de la grotte offre une composition que je vais décrire, en commençant par celle qui se présente à gauche en entrant. La première figure est celle d'un génie mâle, debout, le corps peint en *rouge*, avec un manteau *noir*, conduisant d'une main, par la bride, un cheval *noir*, et l'autre main étendue en avant, les doigts fermés à l'exception de l'index. En face de ce génie est un personnage semblable, le corps également peint en rouge, vêtu de même, et conduisant pareillement par la bride un cheval; mais ce cheval est peint en *rouge* et non en *noir*, comme le précédent. Cette opposition de couleurs, qui se reproduit souvent sur les mêmes peintures de Corneto, pour indiquer ce qu'on est convenu d'appeler les *bons* et les *mauvais* génies (4), avoit sans doute la même signification que sur les plus anciens monumens des Grecs, où le génie de la mort et celui du sommeil étoient représentés, l'un par un enfant *noir*, l'autre par un enfant *blanc*, ainsi que nous l'apprend Pausanias dans la description du coffre de Cypsélus (5). Fondés sur ces autorités, nous devons donc reconnoître, dans ces deux personnages *rouge* et *noir*, les génies de la vie et de la mort, que la présence du cheval, symbole significatif employé sur tant de monumens étrusques pour indiquer le dernier départ, achève de caractériser de la manière la plus indubitable. C'est ce que prouve encore la présence d'un troisième personnage, repré-

(1) Voy. entre autres exemples, *Vill. Pincian. stanz. VII, n.º 17*, et *Mon. Mattei. III, 11, 12, 50*. — (2) Relativement à cette croyance populaire chez les Étrusques, voyez les monumens recueillis dans l'*Etrur. regal.* de Dempster, *tom. I, p. 102; tom. II, p. 405, 498*, avec le chapitre de Buonarotti, *ibid.* p. 35. Un génie sur un monstre marin forme le sujet d'une urne étrusque, dans le musée de Vérone. Voy. le *Mus. lapidar. di Veron.*, n. XII, p. 51-52, de Ventura, Verona, in-4.º, 1827. — (3) C. Bonucci, *Pompei descritta*, p. 62, Napoli, 1827. — (4) Micali, *pl. LII*, avec l'explication. — (5) Pausan. *V, 17*.

senté debout entre ces deux génies. Cette troisième figure est celle d'une femme; elle est debout, vêtue d'une *tunique blanche* à plis droits et réguliers, recouverte d'un *peplus rouge* qui lui enveloppe toute la tête, et forme une coiffure du genre de celles qu'on nomme phrygiennes et qu'on voit à presque toutes les figures de divinités étrusques (1). Par-dessus la tunique est jetée une pièce d'étoffe de couleur *verte*, qui tombe de l'épaule gauche, ceint le corps au dessous du sein, et retombe; en forme de franges, de chaque côté du corps. Mais ce que cette figure a sur-tout de remarquable, c'est la position du bras droit, qu'elle tient ployé en avant à la hauteur du menton, et la main passée derrière l'épaule, tandis que de l'autre main, fermée et serrée contre son corps, elle relève les plis de sa tunique, dans l'attitude connue des figures d'ancien style, dites de l'*Espérance*. A ce costume, que nous trouvons employé dans les effigies de plusieurs divinités étrusques (2), et sur-tout à cette attitude significative, on ne peut méconnoître la *Némésis* des Grecs, mal à propos confondue par Gori avec la *Fortune* (3), qui, placée entre le génie de la vie et celui de la mort, semble indiquer, par son *coude* relevé, que la mesure de la vie est comblée pour celui à qui étoit destinée cette suprême demeure. La déesse a les *pieds nus*, particularité qui a sans doute ici sa signification comme tout le reste, mais que je ne puis pas bien m'expliquer, tandis que les deux génies portent uniformément cette espèce de chaussure singulière, avec un quartier de derrière très-élevé, et une pointe recourbée en avant, que l'on voit, à très-peu de différence près, à quelques figures grecques du plus ancien style, de Mercure et de Persée, et que l'on retrouve absolument pareille à la plupart des effigies de dieux étrusques. Je ne dois pas négliger non plus d'indiquer une particularité qui a aussi sa valeur symbolique dans la composition que je viens de décrire; c'est qu'immédiatement avant le premier génie qui ouvre cette composition, il y a deux arbres trop grossièrement figurés pour qu'on puisse en déterminer l'espèce, mais liés ensemble par une *bandelette blanche*, ce qui nous offre peut-être un emblème de deux destinées unies ensemble par l'initiation, à moins qu'on n'aine mieux y voir la représentation abrégée des champs élysées, tels qu'on les trouve figurés sur un grand nombre de monumens romains. Quel que soit au reste le sens de cette espèce d'hiéroglyphe, il me semble neuf dans

(1) *Mus. etrusc.* tom. I, pl. IX, 2, XXVII, XLVII. — (2) *Ibid.* pl. III, V, IX; Micali, *Monument. per servire all' Italia, &c.*, tav. XV-XVIII. — (3) Gori, *ibid.* tom. I, pl. XC, XCI, p. 214.

les représentations étrusques, et, à ce titre, il méritoit d'être relevé.

La face principale, opposée à celle de l'entrée, offre une composition plus considérable. On y remarque d'abord ces deux mêmes génies de la *mort* et de la *vie*, représentés et peints de même, avec cette seule différence qu'ils sont l'un et l'autre à cheval, le premier, sur un *cheval noir*, le second, sur un *cheval rouge*. Entre eux est un groupe très-remarquable de trois personnages: le premier, homme d'une haute stature et d'un âge avancé, le corps peint en *rouge*, avec une barbe *noire* et une couronne de laurier, vêtu d'une tunique courte *noire* et d'une chlamide *verte*, serre de la main droite contre son sein un jeune homme vêtu d'une simple tunique *jaune* à bords blancs, qui joue de la double flûte, tandis que le même personnage présente de la main gauche un *calice* à une troisième figure debout et tournée vers eux, laquelle est vêtue et coiffée comme la précédente, mais qui a de plus les pieds chaussés de cette espèce de brodequins étrusques que j'ai décrite, et qui lève les mains en avant, dans l'attitude que l'on voit à tant de figures égyptiennes. Il me semble qu'il ne peut y avoir la moindre difficulté sur le sujet de cette représentation. C'est évidemment un sacrifice offert à une divinité infernale par l'un des ministres, et probablement pour le salut du jeune homme, vêtu de la tunique courte des *Camilles* étrusques, que l'autre personnage, père et pontife tout-à-la-fois, presse si étroitement contre son sein. La couronne de laurier sur la tête et le *calice* aux mains de celui-ci ne peuvent convenir qu'à un prêtre au moment du sacrifice; la double flûte en est l'accompagnement obligé, sur la plupart des monumens grecs et romains; enfin la divinité qui reçoit cet acte d'adoration ne laisse aucun doute à cet égard. Une circonstance que je ne dois pas omettre sembleroit peut-être infirmer cette opinion. La figure que je prends pour une divinité est entourée d'une espèce de nuage qui se détache par un ton grisâtre sur le fond blanc de la peinture, et qui ne peut avoir été ajouté que dans une intention quelconque. On pourroit supposer que l'artiste a voulu représenter ainsi l'ombre de la personne même qui reçoit le sacrifice funéraire; mais de nouvelles considérations nous portent à croire que cette supposition ne sauroit être admise. Le costume de la figure en question, en tout pareil à celui de celle qui précède, et dans laquelle on ne sauroit méconnoître la Némésis étrusque, costume conforme d'ailleurs à celui des divinités étrusques bien certainement reconnues pour telles; les brodequins qui conviennent à un pareil personnage; les boucles d'oreilles, ornement qui siéeroit mal à l'ombre d'une défunte; enfin l'observation facile à

vérifier sur plusieurs monumens étrusques qui nous offrent le passage des ombres dans l'autre vie (1), que ces sortes de figures sont toujours représentées enveloppées, de la tête aux pieds, dans un long voile ou dans une espèce de linceul, sans aucun ornement, sans aucune parure, comme on le voit aussi du reste sur les sarcophages romains où le même sujet est figuré (2): tout cela prouve que la figure qui nous occupe ne peut être qu'une divinité. Peut-être, en la montrant entourée de cette espèce de nuage ou d'ombre, l'artiste a-t-il voulu ajouter à son image un signe caractéristique, et la faire reconnoître à ce trait pour la *divinité des ombres*; car un autre accessoire qu'il me reste à indiquer, démontre, à mon avis, que c'est ici l'image de la *Proserpine* étrusque. Je veux parler d'une tige de grenadier, couronnée de sa fleur, qui se dresse entre la divinité en question et le groupe des deux personnages; et, de chaque côté de la composition entière, sont pareillement peints d'autres arbres de la même espèce, non plus grossièrement figurés, comme ceux dont j'ai parlé, et dont la signification propre étoit sans doute indifférente, mais bien nettement caractérisés cette fois par la *feuille* et le *fruit*. Dans la supposition, à laquelle il sera difficile de se refuser, que ce dernier symbole n'est pas tout-à-fait arbitraire, il ajoute à tous les caractères auxquels nous avons reconnu la *Proserpine* étrusque un trait décisif de plus, et nous en concluons que c'est ici un sacrifice offert à cette divinité infernale, pour le repos de l'ame de la personne ensevelie dans ce tombeau.

Le troisième côté de la grotte, outre les arbres d'espèces différentes, quoique incertaines à cause de l'extrême négligence avec laquelle ces arbres sont tracés, et auxquels sont suspendues des couronnes, des bandelettes, n'offre que les deux génies déjà décrits, toujours dans le même costume et pareillement à cheval; mais cette fois, comme dans la première scène, placés vis-à-vis l'un de l'autre, et celui du cheval noir, ou le génie de la mort, étendant la main contre l'autre, comme pour lui défendre d'avancer, et lui annoncer que sa course est remplie, tandis que le génie de la vie, présentant sa couronne, semble témoigner sa surprise et son chagrin de se voir ainsi arrêté dans le milieu d'une carrière honorable. On ne sauroit, je crois, expliquer d'une autre manière le motif de ce groupe, qui nous offre

(1) Micali, *Monument. per servire all' Italia, &c.*, tav. XXVI; Inghirami, *Monum. etrusch.* ser. II, tav. VI, X, 1. — (2) Voyez-en des exemples, *Mus. P. Clem.* v, 18, 3; *Pittur. dei Nason.* tav. X; Zoega, *Bass. riliev.* tom. I, tav. XLII, p. 199; *Mus. Capitol.* tom. IV, tav. 25, 29; *Admirand.* tav. 66, 67.

l'allégorie la plus claire, la plus concise, et la mieux exprimée, concernant les deux puissances qui se partagent la destinée de l'homme ; et le sujet de cette scène, ainsi interprété, se trouve tellement en rapport avec ceux des deux compositions qui précèdent, que le témoignage mutuel qu'elles se prêtent, en devient, si je ne m'abuse, la confirmation évidente.

Que si nous jetons un coup-d'œil général sur cette peinture, nous y trouvons, malgré l'incorrection et la négligence du dessin, les principaux caractères d'une école, sinon primitive, du moins très-antique, qui paroît appartenir à la Grèce. Les costumes offrent un mélange des formes grecques et étrusques, où domine l'emploi des premières ; la tunique, la chlamide, le peplus ; les accessoires, le vase à double anse et à tige élevée, dans le genre de ceux qu'on nomme vulgairement *calices* ; la couronne de laurier, la double flûte, les bandelettes, les couronnes, sont tous objets empruntés des usages grecs. Les contours des figures, accusés avec franchise, sont tracés à la pointe sur l'enduit, comme on le voit sur les plus anciens vases grecs, et comme on le voit aussi sur la plupart des peintures de Pompéi. Le type seul de ces figures offre ces traits conventionnels qu'on affecte de regarder comme exclusivement propres au style égyptien, mais qui appartiennent en effet à toute école primitive, à tout art dans l'enfance, et qui se retrouvent aussi dans les diverses écoles de la Grèce ; en sorte qu'on peut reconnoître, avec toute la vraisemblance possible, dans cette peinture étrusque, un des monumens les plus curieux et les plus antiques de l'influence exercée par les arts grecs sur ceux de l'Étrurie, en même temps qu'un des monumens les plus authentiques du mélange qui se fit, à une époque certainement très-ancienne, des idées et des croyances religieuses des deux peuples, puisque nous trouvons ici réunies, avec les deux génies d'invention grecque, mais sous une forme étrusque, la *Némésis* et la *Proserpine* grecques, l'une et l'autre modifiées suivant le nouveau système où on les faisoit intervenir.

J'aborde maintenant la seconde grotte, qui offre, sur les quatre parois enduites d'un stuc grossier, des figures dessinées au trait et coloriées, de proportion plus forte que celles de la grotte précédente, formant dans leur développement une espèce de procession ou pompe dionysiaque, mais toutes isolées l'une de l'autre ; et au dessus de presque toutes ces figures, des inscriptions étrusques qui n'ont de même aucun rapport avec elles. Nous retrouvons ici encore plus fortement caractérisé, ce mélange de grec et d'étrusque qui nous a paru résulter de l'examen de la grotte précédente ; car les personnages représentés

dans celle-ci nous offrent tous les traits et tous les attributs des Satyres ou personnages bachiques reproduits sur tant de monumens grecs et romains, et l'emploi de caractères étrusques ne laisse aucun lieu de douter que ce ne soit ici l'œuvre de mains étrusques : c'est ce que prouveront la description que nous allons faire de ces figures et l'examen des inscriptions qui les accompagnent.

On remarque d'abord, au dessus de la porte carrée qui donne accès dans la grotte, et de chaque côté de cette porte, deux Satyres nus, avec une barbe noire terminée en pointe, et la longue queue de cheval, trait caractéristique de cette espèce de personnages, lesquels se reconnoissent d'ailleurs ici à une particularité obscène, fréquemment reproduite sur des vases grecs du plus ancien style où sont figurées des orgies bachiques. Quel que soit le sens mystique ou populaire qu'ait ailleurs cette particularité, ici, où elle se trouve employée dans un lieu funèbre, elle paroîtra certainement neuve et remarquable. Ces Satyres, constitués en quelque sorte gardiens sacrés de la porte d'un tombeau, font ici l'office que remplissent, dans l'autre grotte sépulcrale, le tigre, animal symbolique de Bacchus, et le dauphin, autre habitant du séjour des ames bienheureuses; et il se peut que, dans l'une et dans l'autre de ces tombes étrusques, ces diverses représentations aient en effet une signification analogue.

La procession des figures commence immédiatement à droite de la porte d'entrée. La première de ces figures est celle d'un homme nu, debout, qui a le poignet gauche entouré d'une bandelette et qui porte un sceptre dans la main droite; à cette bandelette, signe indubitable d'initiation, et à ce sceptre, qui caractérise aussi bien le ministre de la divinité que la divinité elle-même, on ne peut méconnoître ici un personnage initié, peut-être celui ou l'un de ceux à qui cette tombe étoit destinée; et ce qui sembleroit venir à l'appui de cette interprétation, c'est qu'une seconde figure, placée vis-à-vis de la première, et inclinée devant elle, lui présente, avec tous les signes du respect, un *dauphin* qu'elle porte de la main gauche, et un *petit bâton* qu'elle tient de même horizontalement de la main droite. Cette seconde figure est extrêmement remarquable par les symboles qu'elle porte. La réunion du *dauphin*, dont j'ai déjà indiqué la signification symbolique, et du *bâton court*, qui se voit toujours aux mains du *bon génie* dans les monumens étrusques (1), fait manifestement allusion au bonheur qui

(1) Voyez entre autres Micali, *Monum. per servire all' Italia, &c.*, tav. LII, p. ix. Un *bâton* semblable se voit aux mains de *Tritons* transportant

attend dans l'autre vie le personnage initié auquel sont présentés, comme gages de l'immortalité, ces symboles caractéristiques; et la circonstance remarquable que ces deux figures sont les seules, dans toute la composition, qui soient ainsi mises en rapport l'une avec l'autre, achève de donner à cette opinion toute la certitude possible.

Le groupe que je viens de décrire occupe tout l'espace à droite, entre la porte d'entrée et la paroi latérale; à partir de là, on ne voit plus que des figures qui se suivent, comme dans une procession, sans relation entre elles, quoique par toute leur attitude et par le mouvement de leur tête, tantôt dirigée vers celle qui précède et tantôt tournée vers celle qui suit, elles indiquent suffisamment qu'elles font partie d'une même pompe funèbre. L'une porte une *branche d'arbre*, qui fait allusion aux dendrophories, dont il nous reste tant de monumens sur des sarcophages romains; une autre tient de la main gauche un *calice*, de la droite un *præfericulum*, vases consacrés aux libations bachiques et funéraires; la troisième, qui tient pareillement un *præfericulum*, soutient de plus sur son épaule gauche un grand *diota*, renfermant la liqueur bachique, vase que l'on voit figuré sur les monumens qui représentent des sujets dionysiaques, et porté de même par un des suivans de Dionysus. Jusqu'ici nous n'avons vu probablement que des ministres subalternes du culte dionysiaque; la quatrième figure, qui marche dans le sens des précédentes, c'est-à-dire, à droite, en retournant la tête de leur côté, nous montre, dans ses deux bras levés devant elle, dans un riche collier qui lui descend sur la poitrine, et dans la chaussure singulière que j'ai décrite plus haut, un personnage d'un autre ordre et vraisemblablement étrusque, peut-être l'un des principaux ministres du culte représenté ici dans l'une de ses solennités nationales.

Les deux figures qui suivent, offrent, dans leur costume et dans leur attitude, des particularités encore plus remarquables. L'une, avec une barbe blanche, la tête coiffée d'une espèce de tiare ou de bonnet semblable à celui des Dioscures, pareillement peint en blanc, avec des ornemens rouges, et chaussée de brodequins rouges, est représentée dansant, dans un mouvement très-vif, la jambe gauche levée en l'air,

sur leur dos une *ame humaine*, sur un bas-relief sépulcral, de style grec, publié par Paciaudi, *Monum. Pelopon.* tom. I, p. 144; et ce *bâton* même n'est autre chose que la *verge* de Mercure Psychopompe, le *caducée*, sous sa forme antique et primitive, ainsi que l'a montré M. Böttiger, *Vasengemäld.* part. II, p. 99-109; *Amalthea*, tom. I, p. 109 suiv.

et tenant un calice dans la main gauche, tandis qu'elle a la main droite levée en avant et ouverte. L'autre figure, qui est la dernière de ce côté de la grotte, est pareillement celle d'un vieux Satyre, à barbe blanche, coiffé du même bonnet, auquel est ajoutée ici une couronne, portant aux pieds la chaussure étrusque dont j'ai parlé, tenant de sa main droite une patère et une couronne suspendue, et dans la gauche deux autres couronnes. Le *calice*, la *patère* et les *couronnes*, objets propres aux pompes dionysiaques, ainsi que la *danse* qui les accompagnoit, attribués ici à des personnages que leur costume signale à nos yeux comme étrusques, offrent un nouvel et frappant exemple de ce mélange des usages grecs et étrusques que j'ai indiqué comme la particularité la plus remarquable de ces sépultures étrusques.

Le reste de cette procession, dont l'extrémité a le plus souffert des effets du temps et de l'humidité, n'offre que des répétitions des mêmes personnages bachiques, dans des attitudes variées, mais avec des attributs à-peu-près semblables. On doit cependant remarquer, dans le troisième côté de la grotte, celui qui fait face à l'entrée, deux figures de femmes, dont l'une, entièrement nue, avec un riche *collier*, est représentée dansant, les deux bras levés au dessus de sa tête; l'autre, qui danse pareillement, les hanches ceintes d'une pièce d'étoffe *rouge*, sorte de vêtement que l'on voit à beaucoup de figures étrusques des deux sexes, décorée d'un *collier bleu*, coiffée d'une *tiare blanche* avec des ornemens *rouges*, et, dans le mouvement pétulant qui l'agite, levant la jambe droite au-dessus d'un petit quadrupède assez grossièrement figuré, sur lequel se lit l'inscription étrusque AFPHLA. Ces deux femmes sont censées danser au son de la double flûte dont joue un personnage placé entre elles, le seul, dans toute cette pompe dionysiaque, qui nous offre cet instrument de musique si généralement employé sur les monumens grecs et romains.

(*La suite au prochain cahier*).

RAOUL-ROCHETTE.

PROCLI PHILOSOPHI PLATONICI OPERA, è codd. mss. biblioth. parisiensis nunc primum edidit, lectionis varietate et commentariis illustravit Victor Cousin, professor philosophiæ. Parisiis, excudebat J. M. Eberhart, 1820, 1821, 1823; Firm. Didot, 1827, 6 vol. in-8.º, lxxx et 294, xxv et 340.

x et 291, ix et 284, 427 et 376 pages. (Librairie de Levrault, rue de la Harpe, n.° 80.)

QUOIQ'ON ait perdu plus de vingt ouvrages de Proclus Diadochus, il en reste assez pour donner une idée avantageuse de l'étendue de ses connoissances, de la variété de ses talens et de la vivacité de son imagination. Nous avons de lui des hymnes et quelques autres vers, des scholies sur Hésiode, une notice sur Homère, une dissertation sur la poésie; et d'une autre part, des livres de physique et de mathématiques, tels qu'un traité du mouvement, un tableau des positions astronomiques, dont M. Halma, en 1820, a publié le texte grec accompagné d'une traduction française; un commentaire sur Euclide, où l'on apprend qu'avant Euclide treize mathématiciens grecs avoient composé des élémens de géométrie. Mais Proclus est sur-tout connu par ses livres de métaphysique ou de philosophie générale, qui ont obtenu quelquefois de grands hommages et subi plus souvent des censures amères. Burigny, Brucker, Diderot, n'y ont vu qu'une fausse science, qu'un tissu de visions ou d'impostures: d'autres juges, comme MM. Tiedemann, Buhle, de Gérando, sans préconiser les doctrines de Proclus, ou même en les réprouvant, les ont déclarées dignes de l'attention des philosophes; et sans doute, quelque opinion qu'on en veuille prendre, elles appartiennent à l'histoire de l'éclectisme ou du syncrétisme.

Une institution théologique, où Proclus soutient deux cent onze propositions dont la plupart sont au moins fort obscures, et sa théologie platonique en six livres, ont été imprimées, en grec et en latin, dès 1618. Auparavant, on avoit mis au jour ce qui restoit de ses commentaires sur le Timée et sur la République de Platon. C'étoit là, sauf la version latine d'un autre livre que nous indiquerons bientôt, c'étoit tout ce que le public pouvoit connoître des écrits philosophiques de Proclus, lorsqu'en 1820 des extraits de ses scholies sur le Cratyle, conservés en des manuscrits de Rome et de Paris, ont été mis en lumière par M. Boissonade. M. Cousin achève aujourd'hui, dans les volumes que nous annonçons, la publication des œuvres de Proclus Diadochus, ou du moins de ce qu'il a été possible d'en retrouver. Ces six tomes renferment, 1.° une version latine, à défaut du texte grec, de trois livres intitulés *de Providentiâ et fato, de decem dubitationibus circa providentiam, de subsistentiâ malorum*, livres dont le premier seul avoit paru en latin; 2.° une partie considérable du commentaire grec

sur le premier Alcibiade; 3.^o sept livres du commentaire sur le Parménide, avec un supplément au septième par Damascius.

L'éditeur a placé à la tête de ces divers écrits une préface générale qui, par d'ingénieux aperçus philosophiques et historiques, par une érudition variée, par un style entraînant et une élégante latinité, doit intéresser vivement plusieurs classes de lecteurs. L'histoire de la philosophie grecque y est divisée en trois âges, dont le premier commence à Pythagore, le second à Socrate, le troisième à Ammonius Saccas. M. Cousin a eu occasion d'exposer lui-même dans ce Journal (1) les détails que cette division embrasse. Il tient peu de compte des traditions orphiques de la Thrace, et de l'école ionienne de Thalès, qui ne s'est guère occupée que de physique. Il voit Orphée renaître dans Pythagore, chez qui d'ailleurs apparoissoit d'avance la partie la plus sublime de la philosophie platonique, c'est-à-dire, la conception de la vie universelle et le germe de la théorie des idées. Du sein de l'école socratique sortent les cinq grandes sectes que distinguent les noms de platoniciens, péripatéticiens, stoïciens, épicuriens et sceptiques. M. Cousin est persuadé qu'il devoit s'en former ainsi précisément cinq, ni plus ni moins, parce qu'il falloit ou n'apercevoir nulle part que des apparences et des illusions, ou n'accorder de réalité qu'aux objets physiques, ou se renfermer dans sa conscience personnelle, en niant ou méprisant toute autre existence; ou réunir en un seul corps de science le système intellectuel et le système de la nature externe, sans les dépasser ni l'un ni l'autre; ou enfin s'élever jusqu'à l'Unité intime et suprême, qui, à peine accessible à l'intelligence, embrasse et vivifie à-la-fois le monde spirituel et le monde matériel: *Unitatem interiùs reconditam, idèòque vix intellectu attingendam, quâ. . . . universus ille, quem spiritualement et materialem mundum vocant, vivit et continetur*. L'une des cinq sectes, l'épicuréisme, s'exila en Italie et y acheva la corruption des maîtres et des esclaves; le scepticisme s'éteignit avec Sextus Empiricus: mais il restoit à concilier les trois philosophies de Zénon, d'Aristote et de Platon; ce fut l'entreprise des éclectiques d'Alexandrie, qu'on appelle aussi *néo-platoniciens*, parce qu'entre les trois doctrines qu'ils s'efforçoient de réunir, le platonisme prédominoit. Ce troisième âge, qui est aux yeux de M. Cousin celui de la maturité et de la perfection de la philosophie grecque, s'ouvrit à la fin du II.^e siècle de l'ère chrétienne, et reproduisit l'école socratique, mais rappelée à son unité primitive, mais enrichie des plus hautes théories de Platon, et

(1) Avril 1826, p. 215-220; juin, 323-329; juillet, 414-423.

rassemblant aussi, par le plus heureux choix ; tout ce qu'il y avoit de grand et de pur dans les doctrines ou traditions orphiques, pythagoriques, égyptiennes et orientales. Tel s'établit l'éclectisme, presque au centre des trois parties de l'ancien monde, dans une ville qui étoit devenue la métropole des lettres et des sciences. Tel il repassa dans Athènes, près du tombeau de Platon, vers la fin du iv.^e siècle. Là, Syrianus, par ses leçons publiques, acheva d'instruire et de former Proclus, qui devint son successeur, διαδόχος. C'est ainsi qu'on a coutume d'interpréter ce surnom : toute fois, comme on lit en quelques manuscrits διαδόχου πλατωνικῆ, M. Cousin pense qu'il pourroit fort bien désigner Proclus comme le plus digne successeur de Platon lui-même. En effet, Proclus nous est ici représenté comme le prince de la philosophie éclectique, ou même, plus généralement, de la philosophie grecque ; rapprochant et éclairant l'une par l'autre toutes les connoissances humaines, grammaire, littérature, morale, métaphysique, géométrie, astronomie ; réfléchissant avec éclat et sans confusion toutes les lumières qu'avoit jetées dans les divers âges le génie des plus habiles maîtres, depuis Orphée jusqu'à Iamblique (1) ; embrassant aussi dans sa vaste pensée toutes les doctrines théologiques, dans son cœur pur tous les sentimens religieux, et devenant ainsi, comme l'a dit son historien Marinus, le pontife du genre humain, l'hierophante de l'univers, τῶ ὅλῳ κόσμῳ ἱεροφάντην.

M. Cousin admire sur-tout la méthode de Proclus, l'art avec lequel il a érigé ou réduit en science les vérités que la nature nous fait entrevoir ou pressentir. Les orientaux et les pythagoriciens ne les avoient retracées que sous le voile des mythes et des symboles. La forme du dialogue, employée par Platon, le dispensoit trop souvent d'exposer sa doctrine avec une précision parfaite. Aristote sut le premier enchaîner étroitement les conceptions de l'esprit humain : mais il écartoit celles qui résistoient à sa méthode rigoureuse ; il retranchoit de la philosophie cette partie supérieure ou *transcendental* qui s'élève au-dessus de toute sensation et de tout raisonnement ; *pars transcendentalis supra sensus et omnem dialecticam posita*. Trouver une méthode applicable à de si hautes spéculations, étoit un bonheur réservé aux éclectiques, et particulièrement à Proclus ; car, lors même qu'elle lui

(1) *In quo coire ac fuis, nec promiscuis tamen, radiis effulgere mihi videntur, quæcumque variis temporibus Græciam illustraverunt philosophicorum ingeniorum lumina, Orpheus videlicet et Pythagoras, Plato, Aristoteles Zenoque, Plotinus, Porphyrius atque Iamblichus.*

auroit été transmise par Syriacus son maître et par d'autres néo-platoniciens, l'honneur de l'avoir perfectionnée et propagée lui appartiendrait encore : il a cela de commun avec Homère, que, dans sa carrière, tous les noms précédens sont éclipsés par le sien. Les premiers éclectiques avoient tenu secrète la plus précieuse partie de leurs dogmes : après eux, Plotin s'abandonna aux élans de son génie, et ne traça point assez nettement aux yeux de ses disciples, la route où il les entraînoit. Porphyre ensuite mérita plus d'éloges par les ornemens de son style que par l'ordre et la liaison de ses pensées. Le grave Iamblique parla le langage des pontifes et des oracles plutôt que celui d'un métaphysicien ; il dévoiloit les mystères de l'Égypte et de Pythagore, et méprisoit trop la dialectique des péripatéticiens, pour en vouloir subir lui-même les lois rigoureuses. Proclus vint enfin, et l'éclectisme eut une méthode. Si je ne me fais pas illusion, continue M. Cousin, si je ne suis point aveuglé par une prévention trop ordinaire aux éditeurs et aux commentateurs, c'est Proclus qui a dégagé le platonisme des nuages qui l'enveloppoient, et qui l'a revêtu des formes à-la-fois austères et lumineuses de l'aristotélisme.

A ces considérations générales sur la philosophie de Proclus se joignent et s'adaptent parfaitement certains détails biographiques, parmi lesquels toutefois ne sont pas compris ceux qui concernent ses visions, ses prophéties, ses miracles, son habileté dans les arts magiques. Ces merveilles ont été racontées par son élève Marinus (1) ; et quoiqu'elles passent pour fabuleuses, peut-être convenoit-il d'en faire mention, ne fût-ce qu'afin de réfuter les inductions que Brucker et d'autres écrivains en ont tirées contre les doctrines du prince des éclectiques. Peut-être aussi seroit-il permis d'élever des doutes sur une partie des aperçus que rassemble l'éloquente préface de M. Cousin. Nous ne tenterons pas de résoudre des questions si graves ; il nous suffira d'en proposer quelques-unes. D'abord est-il aisé d'établir une classification des sectes qui, en s'accordant avec leur chronologie, représente fidèlement leurs affinités, leurs oppositions, ce qu'elles ont de commun, les traits caractéristiques ou les nuances qui les distinguent ? Par exemple, quelle idée précise concevrons-nous de la doctrine générale et primitive de cette école socratique, de laquelle seroient sortis également le dogmatisme et le septicisme, la métaphysique de Platon

(1) La vie de Proclus par Marinus a été publiée à Hambourg, en 1700, *in-4.* ; à Londres, *in-8.*, en 1703. M. Boissonade en a donné une bien meilleure édition en 1814, *in-8.*, à Leipsic.

et le matérialisme d'Épicure! Si, comme l'a dit Montaigne, le revers de la vérité a cent mille figures et un champ indéfini (1), y a-t-il moyen de limiter d'avance, de fixer à priori le nombre des faux systèmes qui devoient éclore! Est-il bien sûr qu'il n'y ait que cinq manières de résoudre la question, *Qu'est-ce qui existe!* et d'ailleurs ce problème étoit-il le seul par lequel pût s'ouvrir le cours des études ou des disputes! D'un autre côté, est-il certain que, durant les trois derniers siècles avant notre ère et les deux suivans, l'histoire de la philosophie grecque demeure « vide de grands génies, et ne soit remplie que par » la médiocrité ingénieuse et savante (2)! » Ne seroit-il pas à propos d'excepter au moins Cicéron, qui, à la vérité, n'étoit pas Grec, mais qui avoit profondément étudié toutes les doctrines de la Grèce, et qui savoit si bien choisir, dans leur multitude, le petit nombre de celles qui, nettement conçues, pouvoient être clairement énoncées, éloquemment développées; Cicéron, véritable éclectique toutes les fois qu'il lui est possible de l'être, et que l'impénétrable obscurité des théories, la témérité des hypothèses, la futilité des argumens, ne le condamnent point à douter et à exposer sans conclure! Nous demanderions encore si c'est en effet au III.^e, au IV.^e et au V.^e siècle de l'ère vulgaire que l'école d'Alexandrie a le plus contribué aux progrès de l'esprit humain: n'avoit-elle pas mérité plus de reconnaissance, plus d'hommages, aux temps d'Ératosthène, d'Aristarque de Samos, d'Hipparque, du grammairien Aristarque et de plusieurs autres écrivains laborieux, lorsque à-la-fois elle agrandissoit les sciences mathématiques, ramenoit la philosophie à ses résultats les plus positifs et les plus profitables, recueilloit tous les souvenirs, tous les monumens de l'histoire, et perpétuoit, autant qu'il étoit en elle, l'empire des plus saines traditions littéraires! A-t-on mieux éclairé le monde, en essayant de fondre en un seul corps des systèmes inconciliables! N'est-ce pas le nom de syncrétisme, plutôt que d'éclectisme, qui convient à cet amalgame! N'en a-t-on pas vu résulter une métaphysique réellement nouvelle, moins intelligible qu'aucune de celles dont elle se disoit composée! Quelle est enfin cette instruction *transcendentale* qui doit dépasser de si haut celle que nous pouvons acquérir en observant et en raisonnant! Pouvons-nous jamais, autrement que par une révélation divine que repoussoit Proclus, nous élever aux notions que nos facultés intellectuelles ne sauroient atteindre! S'il ne s'agit que de l'usage de ces facultés, que d'une méthode purement

(1) *Essais*, l. 1, ch. 9. — (2) *Journ. des Sav.* déc. 1826, p. 735.

naturelle ou philosophique, en quoi peut-elle consister, sinon en une suite d'observations, d'expériences, d'analyses, de déductions, de procédés divers sans doute, mais tous compris sous le nom de raisonnement! et la prétendue science que Proclus veut trouver au-delà, n'est-elle pas assez caractérisée par le nom de *Μαρία* qu'il lui donne lui-même!

M. Cousin, en terminant cette préface, où règne un ordre lumineux, quoiqu'elle soit écrite avec beaucoup de verve, nous apprend qu'il existe aujourd'hui des philosophes qui, ne reconnoissant rien de vrai avant ni après Condillac, rien d'exact en deçà ni au-delà de ses doctrines, trouveront fort mauvais qu'on reproduise au grand jour les théories de l'école alexandrine. L'éditeur de Proclus, considérant qu'il est rare et que peut-être il n'est pas bon qu'on renonce aux opinions avec lesquelles on a grandi et vieilli, déclare qu'il ne fera aucune réponse aux adversaires qu'il vient de désigner, et que leur âge avancé rend incapables de progrès nouveaux (1); il consacre ses travaux à la jeunesse. Nous croyons néanmoins que les hommes studieux de tous les âges applaudiront à son zèle, à ses recherches savantes, à ses méditations profondes, et lui sauront gré de leur avoir fourni les moyens d'apprécier ceux des écrits de Proclus qu'ils ne connoissoient pas encore.

Il en est trois dont on ne possède, comme nous l'avons dit, qu'une version latine, même depuis l'édition de M. Cousin. Le traducteur est un religieux dominicain qui est devenu archevêque de Corinthe vers la fin du XIII.^e siècle, et qui a mis en latin plusieurs autres livres grecs, et même aussi des livres arabes. Il étoit né à Moerbecke près de Ninove en Flandre: on le nomme Guillaume de Merbecke ou Morbeka (2). Cette traduction n'est pas élégante; mais on a lieu de croire qu'elle est fidèle ou du moins littérale, et que, lorsqu'elle est obscure, c'est que le texte n'étoit pas très-clair. Le livre de Proclus, *de Providentiâ et Fato*, ainsi traduit en latin, avoit été déjà publié dans la Bibliothèque grecque de Fabricius. M. Cousin en donne une édition plus correcte, d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque

(1) Il semble même dire qu'ils n'appartiennent plus qu'au passé et à la mort: (*Ætas illa*) *rugas habet in vultu seniles, jamque, si ita loqui fas est, tota de præterito, languet interiùs sensimque emoriur.* — (2) La notice la plus instructive qu'on ait sur ce traducteur se trouve p. 388-391 du tome I des *Scriptores ord. prædicatorum*. Guillaume de Moerbecke a traduit des livres d'Hippocrate, de Galien, de Simplicius, sur-tout d'Aristote et quelquefois d'après ces versions arabes.

du Roi, et il rectifie même quelques leçons de ce manuscrit évidemment vicieuses, comme *sin o* pour *si non*, *impossibilitatem* où le sens exige *impassibilitatem*. La providence et le destin sont, selon Proclus, deux causes générales; mais la providence se conçoit comme antérieure au *Fatum*, qui est sa parole, et qui ne régit que les choses sensibles; tandis que l'empire de la providence s'étend sur le monde intellectuel. L'auteur distingue aussi, dans cet opuscule, la sensibilité organique et passive, de l'intelligence qui s'élève par degrés jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'aux illuminations par lesquelles l'esprit aperçoit immédiatement la vérité. L'homme tient le milieu entre Dieu, qui ne choisit pas parce qu'il est parfaitement bon, et la matière, qui ne peut choisir parce qu'elle est inerte: il jouit d'une liberté réelle, mais qui n'est point ici définie avec une extrême clarté, du moins à nos yeux. Burigny a inséré, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (t. XXXI, in-4.^o) une analyse de ce traité, ainsi que des deux suivans, dont la version latine paroît pour la première fois dans l'édition de M. Cousin; Fabricius n'en avoit donné que des sommaires.

Ces sommaires et l'analyse de Burigny nous dispenseront de parcourir les dix articles que comprend le livre intitulé *de decem dubitationibus circa providentiam*. Mais si l'on veut prendre une idée de l'ouvrage et de la traduction, voici quelques lignes du dernier article: il s'agit de savoir pourquoi, si la providence connoît et gouverne toutes choses, les anges, les démons, les héros contribuent à l'administration de l'univers. La réponse paroît être que Dieu régit le monde entier, dont certaines parties sont soumises aux soins des divinités subalternes. *Duplicibus autem unitatibus entibus, sive etiam bonitatibus quas bonum illud produxit ens, causa utrarumque, et altero modo unum. Et iis quidem ἀποτελέσι, id est, per se perfectis, iis autem dispersis in participantibus causis; tripliciter enim et τὸ unum, et τὸ bonum, aut secundum causam, puta primum, &c.*

Le troisième traité a pour titre *de subsistentiâ malorum*. La doctrine qu'on y peut découvrir est que le mal physique, ou du moins ce que nous appelons ainsi, est un résultat de l'ordre général, et par conséquent un bien; que le mal n'existe ni dans les dieux, ni dans les anges, ni dans les démons, ni dans les héros; qu'il ne consiste, à l'égard des ames, que dans la faiblesse qui les fait descendre vers les choses matérielles; que les biens dérivent d'une cause unique, nécessaire, éternelle; qu'ils sont réels, qu'ils ont une hypostase, au lieu que les maux naissent de causes indéterminées et ne sont que des privations.

Les tomes II et III de l'édition de M. Cousin contiennent le grec

du commentaire de Proclus sur le premier Alcibiade de Platon; avec les extraits latins de Marsile Ficin, et ce qui subsiste d'une version latine d'Antoine Hermann Gogava. Ce traducteur étoit de Grave en Brabant; on croit qu'il a exercé la médecine: Éloy suppose qu'il vivoit au XVI.^e siècle, parce que ses versions de quelques livres d'Aristote, d'Aristoxène et de Ptolémée, ont été imprimées en 1546 et 1562. Celle du commentaire de Proclus étoit inédite: M. Cousin l'a publiée d'après une copie qu'il a fait prendre à Vienne, et il s'est assuré que cette traduction est fort incomplète, quoique Lambecius eût paru l'annoncer comme entière. Quant au texte grec, il a été principalement tiré du manuscrit n.^o 2017 de la Bibliothèque du Roi. L'éditeur a fait un voyage en Italie, dans l'espoir d'y trouver de meilleures copies de la seconde partie du commentaire; mais il n'en a rapporté qu'un petit nombre de variantes, et s'est convaincu que le manuscrit de Paris étoit encore le plus précieux. Depuis, il a lui-même rendu compte dans ce journal (1) de l'édition que M. Creuzer a donnée de cet ouvrage de Proclus, et il a présenté, sur le fond même de la matière, des observations philosophiques et philologiques, après lesquelles les nôtres seroient au moins superflues. Nous croyons avec lui que le premier Alcibiade est un ouvrage authentique de Platon; mais nous ne sommes pas persuadés qu'il offre le germe de toute la métaphysique platonicienne: nous partagerions plutôt l'opinion de ceux qui n'attribuent qu'un caractère dramatique à ce dialogue; il tend à convaincre Alcibiade de son ignorance, et de la nécessité où il est de se livrer à des études sérieuses, s'il veut prendre une part honorable aux délibérations publiques des Athéniens. L'entretien est sur-tout parsemé de traits historiques, et c'est vers la fin seulement que Socrate a occasion de retracer la maxime, *connois-toi toi-même*, et d'énoncer quelques idées sur la nature de l'homme. Tiedemann fait même observer que l'expression fort rapide de ces idées manque d'exactitude, et qu'on s'est d'ailleurs fort abusé lorsqu'on a cru voir dans quelques métaphores de Socrate la théorie d'une intuition extatique de Dieu et de la vérité. C'est le comble de l'absurdité, dit beaucoup trop crument Tiedemann, que de supposer qu'il puisse y avoir une raison sans raisonnement et une intelligence sans fonctions intellectuelles. Telle est pourtant l'hypothèse que Proclus a prétendu extraire de l'Alcibiade, et sur laquelle il a fondé, non-seulement ce commentaire, mais presque tous ses livres de métaphysique.

(1) Avril 1826, p. 211-223; juin, 323-333.

Les néo-platoniciens ont donné un double titre au dialogue de Platon dont nous venons de parler ; ils l'ont appelé *Ἀλκιβιάδης ὁ μείζων, ἢ περὶ φύσεως ἀνθρώπου*, le grand ou premier Alcibiade, ou de la nature de l'homme. M. Cousin convient que ce dernier titre est apocryphe ; mais le Parménide a été plus justement qualifié *Dialogue sur les idées ; Παρμενίδης ἢ περὶ ἰδεῶν* : il n'y est question, en effet, que du monde intellectuel, de l'essence intelligible des choses. Brucker ne voit dans ce livre que d'obscurs sophismes, que des futilités platoniques, *Totus dialogus anfractuosa disputatione obscurus, legendus eī est qui nugas platonicas accuratè intelligere cupit* ; et Batteux ne contredit ce jugement, qu'en soutenant que Platon, loin d'enseigner, dans ce dialogue, sa propre philosophie ou celle de Socrate, n'a voulu que montrer à nu les vains systèmes de l'école d'Élée, et les exposer au mépris des hommes judicieux. C'est à-peu-près l'opinion de Tiedemann, qui a donné une savante analyse du Parménide, et qui accuse les Alexandrins, sur-tout Proclus, de l'avoir fort mal compris. Quoi qu'il en soit, le commentaire que Proclus en a fait, remplit les tomes IV, V et VI de l'édition de M. Cousin, qui a le premier publié tant le texte grec, d'après les manuscrits 1810, 1835, 1836, 1837 de la Bibliothèque du Roi, que la version latine de Gogava, si toutefois ce nom de version convient à de simples extraits ou fragmens dont une copie manuscrite se conserve à Vienne.

Le commentaire de Proclus est divisé en sept livres, dont le premier nous paroît le plus instructif. C'est une sorte d'introduction, où certains détails historiques se joignent à des observations générales. On puiseroit dans cette préface quelques renseignemens sur l'école éléatique, sur les caractères qui la peuvent distinguer de celle de Pythagore, d'où elle semble sortie, sur les opinions que professoient Parménide et Zénon d'Élée, et même aussi sur toutes les différentes branches de la philosophie grecque. Proclus y reconnoît trois écoles : l'italique, occupée des choses divines, intellectuelles et surnaturelles ; l'ionique, livrée à l'étude de la nature ; et l'attique, tenant le milieu entre l'une et l'autre, rectifiant la seconde et développant la première : *μέσον δὲ ἀμφοῖν ὃν τὸ Ἀττικὸν, ἐπανορθοῖ μὲν τὴν ἰονικὴν φιλοσοφίαν, ἐμφαίνει δὲ τὴν ἰταλικὴν θεωρίαν*. Nous remarquerons aussi la distinction de trois dialectiques : l'une exerce l'esprit par des définitions, des divisions, des démonstrations ; la deuxième l'établit dans la paisible contemplation du vrai ; la troisième l'élève au-dessus de lui-même en le guérissant de toute indocilité. Mais cette préface est principalement destinée à exposer le dogme éléatique de l'unité : tout est *un*, et *l'un* est la cause de toutes choses ;

tout est substance ou se substantifie, tout est ame ou s'anime, Dieu est en tout, et tout est en Dieu. L'un est immuable, éternel, incorruptible; il n'y a de variable que l'autre, &c. Tel est, dans l'école d'Élée, le fondement de toute science. C'est en théologie une sorte de panthéisme, qui n'est pourtant point, à ce qu'on assure, celui de Spinoza; c'est, en idéologie, l'absolutisme, mais déduit, dit-on, d'observations psychologiques, par des méthodes exactes, semblables à celle d'Aristote, la plus recommandable de toutes, selon Proclus et M. Cousin.

L'explication proprement dite du Parménide de Platon commence au second livre de Proclus, où sont successivement transcrites, interprétées, paraphrasées, plusieurs lignes de ce dialogue, à partir des premières, *Ἐπιθὴ Ἀθήνας*. . . Elle se continue dans les cinq livres suivans jusqu'au morceau de Platon, *Οὐδ' ἄρα..... διομολογητέα ταῦτα: οὐχ οὕτως; Ναι;* morceau qui demeure sans scholie, et qui ne dépasse qu'assez peu le premier tiers du Parménide; en sorte que, sur environ trente pages de texte, le commentaire en a huit cents. Une si longue paraphrasé, où se reproduisent sans cesse, sous divers aspects, les dogmes d'une métaphysique, sinon obscure, du moins transcendante, n'est guère susceptible d'analyse. Nous dirons toutefois que cette paraphrase est précieuse par les traits qu'elle ajoute à l'histoire de l'école d'Élée, par des remarques sur d'autres dialogues de Platon, et par des citations textuelles de plusieurs écrits antiques. En rapprochant du Parménide certaines idées exprimées par Platon dans le Timée, dans le Théætète, le Philèbe, le Phædrus, la République, &c., Proclus nous dispose à nous défier de l'opinion de Batteux, qui prétend, comme il a été dit plus haut, que Platon n'adoptoit point et qu'il méprisoit au contraire la philosophie éléatique. Ce commentaire met ou replace sous nos yeux un assez grand nombre de vers orphiques, d'oracles chaldaïques, de passages d'Hésiode, d'Homère, de Pythagore, de Parménide, de Zénon d'Élée, d'Empédocle, d'Héraclide de Pont, d'Héraclite, d'Aristote, de Théophraste, d'Eupolis, de Callimaque, &c. A l'égard de ceux de ces textes qui étoient déjà connus, on peut encore examiner avec fruit comment Proclus les interprète, comment il les adapte à son système, et avec quelles variantes il les lit.

Un supplément à son septième livre commence aux mots du dialogue de Platon, *Ὅρα δὴ ἐξ ἀρχῆς*, et en atteint la dernière ligne: *καὶ φαίνεται τε καὶ εἰ φαίνεται. Ἀληθείαια;* mais cette suite a peu d'étendue; elle est défectueuse, aride et confuse. Les manuscrits n'en nomment point l'auteur: on a supposé qu'elle étoit de Damascius, l'un des derniers syncrétistes, mort au VI.^e siècle; cela paroît fort douteux à

M. Cousin, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même dans ce Journal (1). Ce commentateur pourroit être un chrétien de l'un des siècles suivans; il cite Moïse: *καὶ εἶπεν ἐν τῆς κατὰ Μωσῆν ἱστορίας, ὅπου λέλειπαι τὸ ἀφελῶς ἀπὸ τοῦ πνεύματος τοῦ ἐν σοί.*

Ce supplément, et souvent aussi les sept livres de Proclus, auroient grand besoin de la double série de notes philologiques et philosophiques que M. Cousin avoit promis d'y joindre; mais il a recueilli les variantes de quatre manuscrits, il a proposé les leçons nouvelles que le sens paroïsoit réclamer, il a fait remarquer les lacunes, il a fourni enfin les moyens d'étudier une partie considérable des écrits de Proclus, et de compléter, par ces nouveaux documens, l'histoire de la métaphysique d'Alexandrie. M. de Gerando a déjà fait cet usage du travail de M. Cousin, même avant la publication du sixième tome; et il en a témoigné sa reconnoissance à l'éditeur de Proclus, reconnoissance, dit-il, « qui doit être d'autant plus vive, que nous différons » entièrement d'opinion sur le mérite intrinsèque de la philosophie des » nouveaux platoniciens. » On sent assez à quel point ces six volumes seront utiles à tous ceux qui étudieront l'histoire de l'esprit humain; et particulièrement aux personnes qui voudront traiter l'important sujet que l'académie des inscriptions et belles lettres a proposé pour le concours de 1829: *L'exposition exacte du système de philosophie connu sous les noms de néoplatonisme, philosophie éclectique ou syncrétisme, &c.* (Voyez notre cahier de juillet dernier, page 437.)

DAUNOU.

LETTERS from the East, by John Carne, esq., of Queen's college, Cambridge. — Lettres écrites du Levant, par Jean Carne, écuyer, du collège de la Reine, à Cambridge. Londres, 1826, xxiv et 593 pages in-8.

LES lettres contenues dans ce volume sont au nombre de vingt-sept, et l'auteur y a joint comme *appendix* la relation d'un voyage à Palmyre, qui lui a été communiquée par un de ses amis. Aucune de ces lettres ne porte de date, et M. Carne ne fixe lui-même nulle part l'époque à laquelle il a visité les divers lieux qu'il décrit; mais les faits qu'il

(1) Juillet 1827, p. 424.

raconte relativement à l'insurrection des Grecs, et à la guerre qui en a été la suite, pourroient servir à déterminer ces époques d'une manière assez positive, si la chose en valoit la peine. Il nous suffira de dire que notre voyageur se trouvoit à Constantinople lors des premières vengeances des Turcs contre les Grecs, et par conséquent en 1821, et qu'au moment où il s'embarqua pour Zante afin de retourner en Angleterre, Khourschid-pacha étoit à Argôs, d'où il menaçoit Tripolizza et la Morée; événemens qui repondent à l'été de l'année 1822.

M. Carne s'embarqua d'abord à Marseille pour la capitale de l'empire ottoman, et de là il se rendit à Alexandrie, après s'être arrêté dans l'île de Chio et à Smyrne. En Égypte, après avoir vu le Caire et les Pyramides; il remonta le Nil jusqu'à Éléphantine et l'île de Philæ, visitant, soit en allant, soit en revenant, les antiquités et les lieux remarquables de la haute Égypte. De retour au Caire, il se rendit au mont Sinaï, et, dans une excursion aux environs du monastère, il fut pris avec ses compagnons de voyage par quelques Arabes Bédouins, et ils furent tous conduits au camp de ces Arabes. On ne les y détint pas long-temps; car, d'après un conseil tenu par divers schéikhs arabes du désert, ils furent mis en liberté, sans avoir éprouvé aucun mauvais traitement. Hasan, le chef bédouin par qui ils avoient été enlevés, se chargea de les reconduire lui-même à Suez, et de là au Caire. M. Carne ensuite ne tarda pas à se rendre de nouveau à Alexandrie. Là il s'embarqua pour la Palestine, et prit terre à Caïfa, d'où il alla à Saint-Jean d'Acre, puis à Tyr, à Béirout, au pays des Druzes, à Jafa, et enfin à Jérusalem. De Jérusalem, il visita tous les lieux que la religion et souvent le préjugé ont consacrés comme étant ceux où se sont passés les faits rapportés dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et il poussa ses courses jusqu'au Jourdain et à la Mer Morte. Après être revenu à Jérusalem et y avoir séjourné plus long-temps qu'il ne se l'étoit proposé, parce que les routes n'étoient pas sûres, à cause de la guerre que se faisoient les pachas d'Acre et de Damas, il quitta enfin la ville sainte, et se rendit à Damas, en passant par Tibériade et Safet. De Damas il alla visiter les ruines de Baalbec; puis, traversant le Mont Liban, il vint pour la seconde fois à Béirout, où il s'embarqua pour l'île de Chypre. Cette île étoit alors le théâtre des cruautés que les Turcs exerçoient contre les malheureux habitans chrétiens. L'imprudencence ou la jalousie des Grecs leurs compatriotes les avoit entraînés dans une révolte à laquelle jusque-là ils avoient évité de prendre part, et avoit ainsi attiré sur eux des vengeances auxquelles ils ne pouvoient ni opposer une résistance utile, ni se soustraire qu'avec

beaucoup de peine par la fuite. Notre voyageur, après avoir parcouru l'intérieur de l'île, visita celle de Rhodes, d'où il se rendit en Grèce et vint débarquer à Navarin. De Navarin, il alla dans la Messénie, puis à Tripolizza, qui étoit alors au pouvoir des Grecs, et dont la prise avoit été signalée de la part des vainqueurs par les actes de la plus atroce barbarie. De Tripolizza M. Carne fit une excursion dans la plaine de Mantinée. Pendant son séjour à Tripolizza, l'arrivée de Khourschid-pacha à Argos jeta les plus vives alarmes parmi les Grecs; mais le séraskier n'ayant pas su profiter de la confusion où cette nouvelle avoit jeté les insurgés, qui n'avoient en ce moment aucun moyen de défense, et étant resté dans l'inaction à Argos, Colocotroni eut le temps d'accourir au secours de Tripolizza. M. Carne ne tarda pas à quitter cette ville; et ayant gagné la côte, il s'embarqua à un petit hameau du nom de Claranza, pour se rendre à Zante.

La lecture des *Lettres écrites du Levant* offre un assez grand intérêt; mais c'est plutôt à cause des événemens dont l'auteur a été témoin, ou qu'il a entendu raconter sur les lieux mêmes où ils venoient de se passer, que sous aucun point de vue scientifique ou philologique. A cet égard, elles ne servent guère qu'à rappeler au lecteur ce qu'il a vu ailleurs avec plus de détail et d'exactitude. M. Carne ne paroît pas avoir apporté à son voyage les études préliminaires qui pouvoient le disposer à voir les lieux et les monumens avec cet intérêt qu'inspirent la connoissance et l'amour de l'antiquité. Aussi ce voyage ressemble-t-il à une promenade de distraction et de simple curiosité; et l'on y remarque avec regret, même sur les choses les plus ordinaires, des inexactitudes qui annoncent une légèreté impardonnable. C'est ainsi que Méhémet-Ali (ou plus exactement *Mohammed-Ali*), le trop fameux pacha qui gouverne aujourd'hui l'Égypte, est constamment nommé dans ses récits *Mahmoud-Ali*, et qu'au lieu de *Déir-alkamar*, nom du chef-lieu du pays des Druzes, il écrit toujours *Délil-alcamar*. De pareilles méprises, jointes au défaut absolu de dates, pourroient faire douter si l'auteur a effectivement visité les lieux qu'il décrit; cependant la multitude de circonstances minutieuses et de petits faits individuels dont il sème son récit, et qui y tiennent la place qu'on aimeroit mieux voir remplie par des observations savantes ou par des applications utiles à des recherches d'histoire et d'antiquités, me persuadent que l'auteur a réellement voyagé dans les pays dont il parle. Je vais donc extraire de ces lettres quelques particularités qui peut-être auroient été négligées par un voyageur plus savant, mais qui, sous certains points de vue, ne sont pas sans intérêt.

En remontant le Nil pour se rendre au Caire, M. Carne se fit mettre à terre, et se rendit à un village habité par des Arabes, où il prit son repas. « Ces Arabes, dit-il, ont le teint basané; ils impriment » leurs noms en caractères arabes sur leurs poignets; les femmes ont » de même une marque indélébile, empreinte en une couleur verte, » et qui s'étend depuis la bouche jusqu'au menton (page 79). » Je ne me rappelle point avoir lu cette observation dans le récit d'aucun autre voyageur.

Une opinion particulière, je crois, à l'auteur, c'est qu'il attribue au clair de lune les ophthalmies si communes en Égypte. » Nous avançons, » dit-il (page 77), lentement, notre équipage étant composé, à ce » qu'il me parut, d'assez mauvais rameurs; mais rien ne sauroit être » plus charmant que de faire route ainsi, au milieu du calme de la » nuit et par un clair de lune qu'aucun nuage ne troubloit. Au milieu » d'une telle scène, il étoit difficile de fermer les yeux pour dormir. » Dans ce pays, l'effet du clair de lune est très-dangereux pour la vue, » et les naturels du pays vous recommandent, comme je l'ai entendu » faire aussi dans la suite en Arabie, de ne pas manquer à vous couvrir » les yeux quand vous dormez en plein air. Il est surprenant qu'on » n'ait pas fait usage de ce fait pour expliquer ce passage d'un psaume: » *le soleil ne vous nuira point durant le jour, ni la lune durant la nuit;* » car il y a dans ces paroles une allusion frappante à cette observation. » Et réellement, quand on dort exposé au clair de lune, cette lumière » frappe et affecte la vue, beaucoup plus que ne le feroit la lumière du » soleil: c'est un fait que j'ai désagréablement éprouvé par moi-même » une nuit, et je me suis bien gardé de m'exposer de nouveau à une » semblable expérience. La vue d'une personne qui dormiroit la nuit » le visage ainsi exposé, seroit bientôt extrêmement affoiblie, ou même » perdue. »

M. Carne visita les pyramides de Djizèh en compagnie d'un Français, ou plutôt d'un Génois, nommé *Caviglia*, qui s'étoit établi depuis quelque temps dans le voisinage de ces monumens; il occupoit une espèce de grotte taillée dans le roc, qui avoit servi autrefois de sépulture (pag. 96 et 98). Il visita plusieurs des fouilles faites par M. Caviglia: l'une lui offrit une petite mais très-belle porte en pierre blanche, d'un grain très-fin, et couverte d'hiéroglyphes coloriés, et dont les couleurs étoient aussi fraîches que si ce monument sortoit des mains de l'ouvrier. En descendant à une profondeur d'environ soixante pieds, M. Carne entra dans trois chambres souterraines, l'une desquelles contenoit deux tombes ou sarcophages, taillés dans le

roc et placés à côté l'un de l'autre : on n'avoit trouvé dans ces sarcophages que quelques figurines d'idoles. Dans le même lieu, notre voyageur vit encore une chambre carrée, destinée à contenir plusieurs tombes, et dont les parois étoient couvertes de figures. Celle-ci avoit été découverte par le consul anglais, M. Salt. « M. Caviglia, » ajoute M. Carne, est présentement engagé dans une recherche qu'on » pourroit considérer comme une entreprise dont on ne doit espérer » aucun succès. Il est persuadé qu'il doit exister une communication » souterraine entre les pyramides de Djizèh, celles de Saccara, qui en » sont éloignées de quinze milles, et les ruines de Memphis, distantes » de quelques milles de moins. Il a conçu la plus grande espérance » de découvrir cette communication, et il a déjà ouvert dans le sable » une tranchée de quelques centaines de perches : il y a là un travail » de plusieurs années, avant qu'il puisse obtenir le but de ses re- » cherches ; toutefois il est vraisemblable qu'en chemin faisant il » fera quelque importante découverte. Il faut certes être animé d'un » enthousiasme qui ne soit pas médiocre, pour vivre dans un lieu aussi » désert, privé de tous les agrémens de la vie sociale, travaillant » comme un esclave, depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil, avec » quarante ou cinquante Arabes, au milieu des roches et des sables, » et exposé à une chaleur brûlante. »

A Luxor, M. Carne (page 130) reçut l'hospitalité d'un Français qui étoit occupé là à des recherches et à des travaux scientifiques, pour le compte de M. Drovetti. Il y avoit seize ans que ce Français résidoit dans cette partie de l'Égypte, tantôt dans une contrée, tantôt dans une autre : il avoit pour compagnon de ses travaux un autre Français nommé *Moris* (sans doute *Maurice*) Bonnet. M. Carne ne peut trop admirer la patience et l'enthousiasme de deux étrangers, et sur-tout de deux Français, qui ont été capables de supporter un séjour aussi prolongé dans un pays tel que la haute Égypte. Il ne trouva pas une semblable résignation dans un colonel français qui, après la chute de Bonaparte, étoit venu en Égypte offrir ses services au pacha, et qui, sous le nom de *Soliman-Aga*, commandoit à Esné. Méhémet-Ali, auquel le colonel avoit déclaré qu'il ne vouloit point changer de religion, n'avoit fait que rire de cette protestation, et n'avoit exigé de lui, pourvu qu'il le servît bien, qu'une seule chose, c'étoit qu'il prît un nom turc. *Soliman-Aga* vivoit dans une solitude qui lui étoit à charge, et avoit prié un voyageur de lui envoyer une Anglaise ou une Italienne qu'il pût épouser, afin de se procurer une société qu'il ne pouvoit trouver dans aucune femme du pays qu'il habitoit.

En décrivant les ruines de Thèbes, et les vastes sépultures voisines de Médinet-Abou, le voyageur offre un tableau révoltant de l'excès auquel la cupidité des Arabes, et l'insatiable curiosité des voyageurs, des savans, et de leurs agens, ont porté la violation des tombeaux; et, il faut l'avouer, l'amour de la science et la passion pour les découvertes ont peut-être trop fait oublier le respect dû aux sépultures, et rendu insensible à des profanations qui, en toute autre circonstance, eussent été taxées de sacrilèges et d'actes de barbarie.

De retour au Caire, M. Carne logea dans cette ville chez M. Asselin, « Français qui, dit-il, étoit venu avec M. de Châteaubriant dans ce » pays, et y étoit toujours resté depuis ce temps. » Notre voyageur a été mal informé, et M. Asselin, agent du consulat général de France au Caire, où il est décédé il y a quelques années, étoit en Égypte long-temps avant le voyage de M. de Châteaubriant. « M. Asselin, » ajoute notre voyageur, étoit savant jusqu'à un certain point, *he was* » *a man of some science*, se renfermoit la plus grande partie du jour » dans sa chambre, et portoit le costume européen, avec une barbe » d'une longueur immense, ce qui lui donnoit, quand il paroissoit en » public, une apparence très-singulière. » Il nous semble que M. Carne auroit pu rendre plus de justice à M. Asselin de Cherville, qui, pendant un long séjour en Égypte, n'a négligé ni fatigues ni dépenses pour se rendre utile aux sciences, et pour acquérir des connoissances précieuses dans plusieurs langues.

M. Carne ajoute au même endroit qu'on rencontre fréquemment dans les rues du Caire des mamloucs français: il y en avoit, lors de son séjour en Égypte, cinquante environ au service du pacha; ils jouissoient d'une haute paie, et étoient fort en faveur auprès de lui, parce que, dans une occasion où ses troupes s'étoient mutinées, faute d'être payées de leur solde, et où il avoit couru personnellement les plus grands dangers, il n'avoit dû son salut qu'à la fidélité et à l'intrépidité bravoure des renégats français.

Hors du Caire, dans un cimetière turc, on voit la tombe du voyageur Burckhardt, connu dans le pays sous le nom de *Schéikh Ibrahim*. Les Arabes, dont il avoit adopté les usages, le costume, les armes et la manière de vivre, ont conservé de lui d'honorables souvenirs. Il avoit gagné les bonnes grâces du pacha, qui le faisoit appeler quelquefois pour avoir le plaisir de s'entretenir avec lui. Comme il vouloit passer pour bon mahométan, il cachoit soigneusement ses relations avec les Européens établis au Caire, et n'en recevoit aucun chez lui, quoiqu'il allât manger chez eux, et que, dans ces occasions,

il oubliât la loi qui interdit aux musulmans l'usage de la viande de porc et du vin.

En rendant compte de sa visite au monastère du mont Sinaï, le voyageur dit que le supérieur lui assura que la bibliothèque du monastère avoit possédé durant plusieurs siècles un manuscrit qui, il y a environ cent ans, fut demandé par ordre du Grand-Seigneur, et envoyé à Constantinople. Je suppose que ce manuscrit devoit être le prétendu privilège accordé par Mahomet aux chrétiens, et dont on trouve dans tout le Levant des copies, mais dont l'authenticité est, pour ne rien dire de plus, extrêmement douteuse. Il est du reste surprenant que M. Carne ait fait de ce manuscrit une mention si superficielle ; car il n'est pas vraisemblable que le supérieur du monastère du mont Sinaï, qui, sans doute, attachoit beaucoup d'importance à la soustraction de ce manuscrit, ne lui ait rien dit de ce qu'il contenoit. Bonaparte avoit fait présent à ce monastère, durant son séjour en Égypte, de deux pièces de canon ; mais les moines n'en font aucun usage pour éloigner les Arabes qui viennent souvent les mettre à contribution, et auxquels ils sont obligés de donner du pain, afin de se débarrasser de leurs menaces toujours accompagnées de quelques coups de mousquet.

J'ai déjà dit que M. Carne, dans une excursion hors du monastère, fut pris par un parti d'Arabes, dont le chef se nommoit *Hasan*. M. Carne avoit avec lui deux autres voyageurs ; mais comme leurs armes étoient restées dans le couvent, ils n'avoient aucun moyen de faire résistance. Les Arabes étoient au nombre de douze, parmi lesquels il y avoit trois schéikhs ; ils conduisirent leurs prisonniers au pied des murs du couvent, espérant sans doute obtenir des moines une bonne rançon. Ils crièrent et menacèrent long-temps sans qu'on leur répondit. A la fin un moine parut à une fenêtre, au haut des murs du couvent, et il y eut entre les Arabes et lui une courte conversation qui n'amena aucun résultat. La nuit étant proche, les Arabes firent un grand feu, et furent assez civils pour partager leur café avec leurs prisonniers. On passa la nuit dans ce lieu ; et le lendemain de grand matin, la troupe, montée sur des chameaux, se mit en marche pour se rendre au camp de Hasan, qui étoit à deux ou trois journées de distance. Un des trois prisonniers, sachant un peu l'arabe, leur servoit d'interprète, et ils furent instruits par son moyen du serment que fit Hasan, en levant la main au ciel, qu'il ne souffriroit pas qu'il leur fût fait aucun mauvais traitement, aussi long-temps qu'ils seroient en son pouvoir. Après trois jours de marche, on arriva au camp de Hasan, qui se composoit de quatorze tentes. Les prisonniers n'y furent

point maltraités, car c'étoit plutôt aux moines du mont Sinaï que les Arabes en vouloient, qu'aux voyageurs que la trahison de leurs guides avoit, selon toute apparence, mis au pouvoir de ces habitans du désert. S'il en faut croire M. Carne, les Arabes détestoient ces moines, parce qu'ils mangeoient, disoient-ils, sans aucune fatigue, du pain blanc, à l'abri des murs de leur couvent, tandis que les Arabes étoient réduits à manger un pain noir. « Une autre cause de leur haine, » ajoute-t-il (page 217), c'est qu'ils croient et assurent que les moines » possèdent et gardent dans leur couvent *le livre de la puissance*, et » qu'ils le tiennent pendant la plus grande partie de l'année enfoui » dans la terre. Suivant eux, lorsque ce livre étoit ouvert et exposé au » grand air, il avoit le pouvoir d'attirer la pluie sur la terre, ce qui » réjouissoit leurs cœurs, et procuroit du rafraîchissement à leurs » déserts. Mais les prêtres, par une suite de leur méchanceté envers les » Arabes, le tiennent en général profondément enfoui dans la terre, » et en conséquence les Arabes n'obtiennent que rarement le bienfait » d'un peu de pluie. »

Il est possible que les Bédouins, dans leur profonde ignorance, attribuent la sécheresse et le défaut de pluie à quelque sortilège des moines du mont Sinaï : toutefois je ne me rappelle pas avoir trouvé, quelque part que ce soit, aucune mention de ce *livre de la puissance* (*the book of might*), et je soupçonne que ce que le voyageur, qui entendoit un peu l'arabe, a traduit ainsi, étoit كتاب القدر, ce qui signifie *le livre de la destinée*.

La captivité des voyageurs ne devoit pas durer long-temps. Lors de leur passage à Suez, ils avoient été bien accueillis par l'aga qui commandoit dans cette place, et l'un deux avoit donné à un jeune chef arabe, nommé *Ibrahim*, qui étoit indisposé, un remède dont il s'étoit bien trouvé. Un heureux hasard ayant amené Ibrahim dans le voisinage du camp de Hasan, il y fut rencontré par l'un des prisonniers, de qui il apprit ce qui leur étoit arrivé. Ibrahim étoit frère d'un schéikh arabe nommé *Salèh*, que tous les Arabes de ce territoire reconnoissoient pour leur chef, et il se hâta d'aller le trouver et de l'informer de tout. Le lendemain matin, Salèh et Ibrahim arrivèrent de bonne heure au camp de Hasan ; les schéikhs voisins, au nombre de plus de trente, furent convoqués, et s'assemblèrent pour délibérer sur le sort des prisonniers. L'influence de Salèh eut bientôt amené tous les schéikhs à opiner pour leur mise en liberté. Hasan seul et sa famille se refusèrent à y consentir, et ce ne fut qu'après deux jours de délibération qu'ils se rendirent au vœu commun, et qu'il fut résolu que les voyageurs

partiroient dès le lendemain matin. Hasan se chargea lui-même de leur conduite. Saléh pria les voyageurs d'écrire une lettre aux autorités du Caire, pour rendre compte de sa conduite, et de l'intention où il étoit de punir les téméraires qui avoient attenté à la liberté des étrangers. Je supprime le reste de cette aventure.

Il est peu de personnes qui n'aient entendu parler de lady Stanhope, et de son établissement en Syrie, où elle a résolu de passer le reste de ses jours. M. Carne entre à cet égard dans des détails curieux. La résidence de lady Stanhope est à une heure et demie de marche de Séide, l'ancienne Sidon. C'est une habitation située sur le sommet d'une colline. On la nomme *Marilius*, suivant M. Carne, ou plutôt, à ce que je crois, *Mar-Elias*, c'est-à-dire, Saint-Élie, du nom d'un couvent qui occupoit autrefois cet emplacement, et dont une partie, jointe à quelques augmentations qu'y a faites lady Stanhope, forme actuellement sa demeure. Il y a peu d'arbres à l'entour de la maison, qui est fort découverte, et derrière laquelle sont plusieurs rangs de collines nues; mais par-devant elle a une vue magnifique sur les jardins de Séide et sur la baie qui est au dessous d'elle. Le voyageur se présenta chez lady Stanhope, chez laquelle peut-être il eût été admis par une faveur extraordinaire, s'il n'eût oublié à Séide une lettre de recommandation d'un des plus intimes amis de cette dame, lettre qui devoit lui servir d'introduction. Il étoit porteur d'une autre lettre; mais celle-ci lui fut inutile, et, après qu'il eut attendu quelque temps dans une pièce où étoit suspendue une lance d'une longueur immense, à la manière de celles dont les Arabes font usage, lady Stanhope lui fit faire des excuses par la seule femme de chambre anglaise qu'elle ait gardée auprès d'elle, en lui exprimant combien elle regrettoit de ne pouvoir enfreindre la règle qu'elle s'étoit imposée de ne recevoir aucun voyageur anglais. C'est, dit-on, la conséquence d'une malheureuse querelle qu'elle a eue avec un seigneur anglais qui avoit passé quelques semaines chez elle. Il se permit, après l'avoir quittée, de tourner en ridicule sa manière de vivre; ces mauvais propos étant parvenus en Angleterre, et de là à lady Stanhope, elle s'est déterminée à ne se plus exposer au même danger et à fermer sa porte à tous ses compatriotes. Elle a montré quelquefois la même indifférence à d'autres étrangers. Un baron allemand, qui passoit pour grand connoisseur en fait de chevaux, et qui se faisoit beaucoup valoir pour ses connoissances en ce genre, ayant sollicité l'honneur d'avoir avec elle une entrevue, elle se contenta, pour toute réponse, de donner à son valet d'écurie l'ordre de faire sortir tous ses chevaux et de les lui montrer.

Lady Stanhope n'a à son service, à l'exception de la fille dont il a déjà été question, que des domestiques arabes, ayant congédié tous les domestiques anglais qu'elle avoit, et qui ne pouvoient vivre en paix avec les serviteurs arabes. Elle jouit d'une grande considération parmi toutes les autorités du pays, et l'on a vu les pachas les plus absolus accorder sur-le-champ tout ce qu'elle leur demandoit par un simple billet. C'est un pur hasard qui lui a fait prendre sa résidence dans ce pays. Un bâtiment sur lequel elle étoit montée ayant fait naufrage sur cette côte, elle fut si frappée des beautés de cette contrée et des agrémens du climat, qu'elle prit le parti de s'y fixer. Mais, sans doute, cette résolution lui fut aussi inspirée par des motifs d'une autre nature, qu'il seroit inutile de vouloir rechercher avec notre voyageur. Il semble au surplus que le goût pour la vie chevaleresque et aventurière soit naturel à sa famille; car M. Carne avoit trouvé à Constantinople, dans le palais de l'ambassadeur britannique lord Strangford, une jeune sœur de lady Stanhope, nouvellement arrivée de Perse par la Géorgie, et qui avoit fait la plus grande partie de cette route à cheval. A Tebriz ou Tauris, on lui avoit offert de l'introduire dans le harem du prince Abbas-Mirza; mais elle n'avoit point jugé à propos de profiter de cette offre.

M. Carne s'est trouvé à Béirout avec un Anglais qui, par suite de quelques circonstances particulières, avoit été reçu chez lady Stanhope, et avoit eu avec elle une conversation de plusieurs heures. Elle étoit entièrement costumée à la manière des Turcs, et se montra, dans le cours de la conversation, fort instruite de toutes les affaires du Levant, de la situation du gouvernement ottoman et de sa politique. S'étant mise ensuite à parler de la politique de l'Angleterre, à l'époque où elle étoit dirigée par son oncle, dont le souvenir est pour elle une sorte de culte, elle s'anima extraordinairement, et parla pendant près de deux heures sans interruption.

Elle emploie la plus grande partie de la nuit à lire, ou à sa correspondance, qui est très-considérable, et elle ne se retire guère, pour prendre son repos, que vers cinq heures du matin.

M. Carne raconte à quelle occasion elle fut proclamée reine par les Arabes de Palmyre, auxquels elle avoit donné une fête au milieu des ruines de cette ville. Les Bédouins de ce canton ne parlent d'elle qu'avec la plus grande vénération. Le seul acte de souveraineté qu'elle ait exercé sur eux ne pouvoit manquer de la recommander fortement à des Bédouins; et il n'est pas surprenant qu'ils s'y soumettent constamment, s'il est vrai, comme le raconte notre voyageur, qu'elle ait

remis au grand schéikh de ces Arabes, qui se regardent comme les propriétaires de ces magnifiques ruines, un papier écrit de sa main, par lequel elle lui enjoit d'exiger mille piastres de tout voyageur que le desir de visiter ces restes de l'antique splendeur de la capitale de Zénobie attire dans ces déserts.

Lady Stanhope, par une foiblesse assez extraordinaire dans une femme de ce caractère, paroît mettre beaucoup d'importance aux rêveries de l'astrologie, et accorder une confiance absolue aux prédictions d'un diseur de bonne aventure, qui flatte son amour propre, et qui s'est fait une grande réputation dans ce pays, en annonçant, un an avant l'événement, le tremblement de terre qui, il y a quelques années, a presque anéanti la ville d'Alep.

Mais en voilà assez sur ce sujet et sur les lettres écrites du Levant. Ce que j'en ai extrait suffit pour faire connoître quel genre d'instruction ou d'amusement on peut retirer de la lecture de cet ouvrage.

SILVESTRE DE SACY.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-WOLOF ET FRANÇAIS-BAMBARA, suivi du Dictionnaire wolof-français; par M. Dard. (Imprimé par autorisation du Roi.) Paris, imprimerie royale, 1 vol. in-8.º

Grammaire wolofe, ou Méthode pour étudier la langue des Noirs qui habitent les royaumes de Bourba-yolof, de Walo, de Damel, de Bour-sine, de Saloume, de Baoul en Sénégambie; suivie d'un appendice où sont établies les particularités les plus essentielles des principales langues de l'Afrique septentrionale; par le même. Imprimerie royale, 1 vol. in-8.º

PARMI les langues qu'on a coutume de rapporter à la famille des langues mandingues, et qui sont en usage sur les côtes occidentales de l'Afrique, vers les embouchures du Sénégal et de la Gambie, deux sur-tout ont fixé l'attention des Français dans ces derniers temps, à cause des rapports que la colonie du Sénégal leur a permis d'avoir avec les nations qui s'en servent: ce sont les idiomes wolof ou wolof et bambara. Le wolof est parlé dans toute la Sénégambie, et au-delà de la rive droite du Sénégal. Une foule de tribus l'emploient ou le comprennent, et, après l'arabe, c'est une des langues avec lesquelles on

est le plus sûr de se faire entendre des rives de l'Atlantique aux bords du Niger. Le bambara est la langue du peuple de ce nom, lequel habite le long de ce fleuve célèbre jusqu'à Tombouctou. En 1816, le gouverneur reconnut l'utilité qu'il y avoit à fonder à Saint-Louis du Sénégal une école pour les noirs et les hommes de couleur ; et sur la demande de M. Portal, alors ministre de la marine, un instituteur choisi parmi les élèves de l'école normale élémentaire de Paris, M. Dard, fut désigné pour aller porter l'instruction aux naturels de cette colonie. En s'acquittant avec zèle et intelligence de la fonction qui lui étoit confiée, cet instituteur eut occasion de remarquer que le langage de ses élèves, qui n'avoit jamais été fixé par l'écriture, n'en étoit pas moins assujéti à certaines règles qu'on n'avoit pas eu les moyens de reconnoître avant lui. Ses observations sur cette matière, et les vocabulaires qu'il avoit rassemblés, adressés à la société pour l'instruction élémentaire, ont été accueillis par cette association avec un intérêt qui, par suite, a provoqué celui du gouvernement. C'est à ce concours de circonstances qu'on doit les deux ouvrages dont nous avons transcrit les titres, et qui ont successivement été imprimés par ordre du Roi et à l'imprimerie royale, sous les auspices et par les soins des principaux membres de la société à laquelle l'auteur en avoit fait hommage.

Le vocabulaire contient environ cinq mille mots wolofs expliqués en français, et accompagnés d'un nombre presque aussi considérable de termes équivalens de la langue bambara. Il y a lieu de penser qu'on possède ainsi la plus grande partie des expressions de ces deux idiomes. Il y en a du moins assez pour traiter avec les deux peuples de tous les objets qui peuvent intéresser les affaires de la colonie, et sur-tout pour prendre une idée juste de leur langage et le comparer aux autres dialectes africains. On peut d'avance pressentir les résultats de cette comparaison, d'après un résumé très-bien fait qui se trouve placé en tête du dictionnaire. On y voit un tableau de vingt-cinq mots principaux, pris dans quinze langues des régions septentrionales et centrales de l'Afrique, telles que le mandingue, le peule ou foule, l'aschanti, le fellât, le berbère, les idiomes de Tombouctou, de Bournou, de Haoussa, de Siouah, &c. On ne peut pas dire qu'on observe entre ces divers vocabulaires plus d'analogie qu'on n'en trouveroit entre de pareilles listes de mots empruntées aux langues du nord de l'ancien continent les plus radicalement différentes. Les noms de nombre mêmes, genre de mots qui offrent de la ressemblance en des idiomes d'ailleurs fort éloignés les uns des autres, donnent ici lieu à

une observation contraire dans les dialectes wolof, mandingùe, foule et bambara, quoique parlés en des contrées qui se touchent, pour ainsi dire, aux environs du Niger et des affluens du Sénégal. La numération est quinaire en wolof et en foule, sans que ce trait de similitude s'étende à la forme matérielle des mots. Il est superflu de parler des expressions arabes que le musulmanisme a introduites chez toutes ces nations nègres. Ceux des Wolofs qui savent écrire, ne se servent que de l'alphabet arabe et ne l'appliquent jamais à la représentation de leur langage maternel : l'emploi qu'ils font de la langue arabe dans ces occasions, doit encore avoir augmenté le nombre des emprunts du même genre. Ce qui le fait voir, c'est que des termes wolofs ont été portés dans l'Afrique septentrionale. En traduisant les traités de commerce conclus entre la France et les princes maures de la rive droite du Sénégal, M. de Sacy avoit relevé quelques mots étrangers à la langue arabe dans laquelle ces traités sont rédigés, et il conjecturoit que ces mots pouvoient être empruntés à la langue wolofe (1). Plusieurs de ces mots se trouvent effectivement dans le dictionnaire wolof avec le sens qui lui étoit attribué dans les pièces dont il s'agit : tels sont les mots *baka*, couteau, *site*, miroir, *lour*, roi, *bigne* (au lieu de *idjin*), vin, et quelques autres.

La prononciation du wolof n'offre rien de bien remarquable : les règles données à ce sujet par l'auteur pourroient demander quelques explications que nous indiquerions si la chose en valoit la peine ; mais les règles grammaticales, qu'on peut à présent considérer comme bien connues, présentent des particularités tout-à fait dignes d'attention. L'analyse qu'en a faite M. Dard peut passer pour une véritable découverte, d'autant plus utile qu'avant de les avoir reconnues il eût été entièrement impossible de se former une notion exacte de la langue ; même sous un rapport purement lexicographique. Nous indiquerons ici quelques-unes de ces particularités, en nous attachant à celles qui peuvent donner lieu à quelques réflexions sur la théorie du langage ou à quelques rapprochemens intéressans.

Le wolof possède un système d'articles qui paroît au premier coup-d'œil assez compliqué, mais qui, à l'examen, se réduit à quelques règles simples, quoique ingénieuses. L'article indéfini se place avant le substantif, en changeant d'initiale sept fois, selon la consonne qui

(1) Voyez la traduction des traités de commerce faits par M. Durand, directeur de la compagnie du Sénégal, &c., dans l'*Atlas du voyage au Sénégal*, par M. Durand,

commence ce dernier. Il se déplace exactement comme en danois, pour former l'article défini, et constitue, par le même changement d'initiale, sept séries, chacune de trois articles distingués par la voyelle finale, et qui expriment que la chose ou la personne indiquées sont ou prochaines, ou éloignées, ou placées hors de la vue de celui qui parle. L'article pluriel est également postposé, mais sans variation dans les initiales. On voit donc dans ce dialecte africain un exemple de plus des articles postposés qu'on observe en valaque, en arménien, et qui doivent avoir existé dans d'autres langues encore, s'il y a quelque chose de fondé dans les idées théoriques de certains grammairiens sur l'origine des désinences dans les substantifs. Toutefois, en wolof, il est probable que les divers articles jouent plutôt le rôle de démonstratifs que de simples déterminatifs. Cependant une forme particulière de l'article sert encore à remplir la fonction du démonstratif proprement dit, et sous ce rapport la langue wolofe jouit d'un avantage que n'ont pas un grand nombre d'idiomes infiniment plus cultivés et plus savans.

Une égale richesse s'observe à l'égard des verbes : M. Dard y compte cinq conjugaisons ; mais elles ne sont distinguées que par la voyelle qui termine le radical ou l'infinitif. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la formation des verbes dérivés, tout-à-fait analogues à ceux qui se trouvent dans les principaux idiomes tartares. Les modifications qui constituent ces verbes dérivés ont pour objet d'énoncer que l'action marquée par le verbe principal ne se fait pas, qu'elle est ou réciproque, ou réfléchie, c'est-à-dire, exécutée sur le sujet par lui-même, que le sujet la fait avec ardeur, qu'il excite à la faire, qu'il va la faire ou qu'il la répète, que cette action est peu considérable, qu'elle est interrompue, qu'elle est constante ou habituelle. Les formes assignées à ces différentes idées consistent le plus souvent dans un simple changement de terminaison. C'est exactement de la même manière que sont composés en turc, en mandchou et en mongol, les verbes transitifs, négatifs ; collectifs, *impossibles*, et plusieurs autres pour lesquels la grammaire technique a des dénominations moins intelligibles. Il ne paroît pas qu'il y ait en wolof de forme bien arrêtée pour la voie passive, puisqu'on emploie en ce sens le transitif du réfléchi, *se faire aimer* pour *être aimé*. En revanche, on tire des radicaux du verbe, outre les dérivés précédemment indiqués, plusieurs noms verbaux qui désignent l'agent, son coopérateur, l'état, l'action, le lieu où elle s'exécute, ce qui en résulte ; de sorte qu'en s'arrêtant au premier degré de composition, et en laissant de côté les combinaisons doubles et

triples qui se font toujours à volonté, on a seize formes différentes dérivées d'un même radical; nous en rapporterons un seul exemple.

<i>Sopa</i>	aimer.
<i>Sopé</i>	aimer avec tendresse.
<i>Sopante</i>	s'aimer mutuellement.
<i>Sopou</i>	s'aimer soi-même.
<i>Soplo</i>	faire aimer.
<i>Sopi</i>	aller aimer.
<i>Sopati</i>	aimer de nouveau.
<i>Sopeti</i>	ne pouvoir aimer.
<i>Sopadi</i>	aimer peu.
<i>Sopou</i>	ne pas aimer.
<i>Sopatou</i>	ne plus aimer.
<i>Sopesopa</i>	aimer continuellement.
<i>Sopek</i>	celui qui aime.
<i>Sopoukaye</i>	le lieu où l'on aime.
<i>Sopaleï</i>	compagnon d'amour.
<i>Sope ma</i>	l'action d'aimer.
<i>Sopaye</i>	l'objet aimé.
<i>Sopite</i>	le reste de l'amour.
<i>Nthiope ma</i>	ce qu'on peut aimer.

De plus, tout verbe terminé en *a*, peut, en changeant cette voyelle en *i*, prendre un sens inverse de celui qu'il a naturellement; *sagna*, boucher; *sagni*, déboucher; *ouba*, fermer; *oubi*, ouvrir. Enfin, il n'est pas de substantif ou d'adjectif qui ne puisse être converti en verbe par la simple addition des pronoms personnels *na*, moi, *nga*, toi, *nã*, il, *nanou*, nous, *ngaine*, vous, *nagou*, ils; ce qui donne naissance, sans le secours du verbe, à ce que M. Dard appelle *verbes substantifs*, *verbes adjectifs*; et comme le génie de la langue veut que, dans la conjugaison, le pronom se place après le radical du verbe, cette particularité une fois reconnue fait voir l'origine des expressions qu'on pourroit prendre pour des modifications du verbe fléchi. C'est encore une circonstance où l'analyse de la grammaire wolofe coïncide avec les hypothèses imaginées pour rendre raison des désinences verbales, par la crase des pronoms avec le thème d'un verbe ou d'un nom d'action. Il est curieux de rapprocher ce fait de celui qui a été observé précédemment à l'égard des articles et des substantifs.

Le calcul de M. Dard porte à cinq mille le nombre des radicaux contenus dans le dictionnaire wolof, et à vingt-deux celui des variations

dont chaque radical est susceptible, ce qui fait plus de cent mille mots *possibles* que la langue possède, et que le dictionnaire n'a pas besoin d'indiquer, puisqu'ils sont tous formés régulièrement. Aussi l'auteur ne juge-t-il pas seulement que l'idiome wolof suffit pour traduire avec exactitude tous les termes du langage usuel qu'un Français peut avoir besoin d'exprimer en faisant usage de cette langue; il pense qu'on peut l'appliquer sans difficulté à l'interprétation des termes techniques de toute espèce et à la représentation des notions scientifiques les plus modernes, ce qui le rendroit supérieur au grec lui-même, dont nos savans ont pour ainsi dire épuisé les ressources en ces derniers temps; et il cite en exemple les deux mots *fluide électrique* et *oxigène*, qui peuvent, à ce qu'il assure, être remplacés très-exactement en wolof par ceux de *danouaye* et *forajaye*, deux expressions qui, quoiqu'elles n'aient jamais été articulées en Afrique, n'en seront pas moins entendues des nègres avec facilité, par l'habitude qu'ils ont de composer et de décomposer des mots.

Le plan suivi par M. Dard pour l'exposition des règles de la Grammaire wolofe est imité de celui des ouvrages de l'abbé Gauthier, dont l'auteur se reconnoît le disciple. Il est, en général, simple et judicieux. On auroit pu sans inconvénient écarter de ces règles un assez grand nombre de définitions de grammaire générale, qui sont superflues dans l'enseignement des nègres, et peut-être même dans l'enseignement des blancs, et parmi lesquelles il en est d'obscurcs, de contestables et même d'inexactes. *Peu de préceptes, beaucoup d'exemples*, telle est l'épigraphe de la Grammaire wolofe: tel devroit toujours être le principe suivi dans ces ouvrages élémentaires qui ajoutent d'importantes acquisitions à la science grammaticale, mais où l'on n'en ira jamais chercher les théories. L'auteur, il faut l'avouer, a réuni un très-grand nombre de phrases, d'idiotismes, de locutions wolofes, et notamment des proverbes de deux espèces, savoir, des proverbes français traduits en wolof, qui n'ont pour nous qu'un médiocre intérêt, et d'autres qui sont d'origine africaine, mais parmi lesquels il y en a peu de remarquables. Il a de plus traduit le commencement du petit ouvrage de Lhomond sur l'histoire sacrée, et ce travail peut avoir son utilité pour de jeunes Wolofs qu'on élève dans des écoles chrétiennes. Mais il semble que plusieurs des exercices qu'on leur destine dans la grammaire sont trop empreints d'idées et de souvenirs qui doivent rester long-temps encore étrangers aux habitans des rives du Sénégal et de la Gambie, comme la continence de Scipion, la vertu d'Aristide, et les sages conseils de Simon de Nantua. Cette imitation de nos traités élémentaires se laisse

apercevoir jusque dans les tableaux de conjugaison, qui offrent vraisemblablement des combinaisons plus variées que celles qui sont habituellement employées par les naturels; et l'on retrouve ici quelque chose de cette disposition à enrichir et à compléter les grammaires des langues étrangères en les étendant au cadre de nos idiomes européens, comme autrefois on les rendoit plus régulières et plus complètes en les accommodant à la forme et à la méthode des rudimens latins.

M. Dard a, comme nous l'avons vu sur le titre d'un de ses ouvrages, voulu joindre aux règles de l'idiome wolof quelques particularités relatives aux autres langues les plus répandues dans la partie occidentale et septentrionale de l'Afrique. Mais ce qu'il en dit à la suite de sa Grammaire ajoute peu de faits essentiels aux renseignemens réunis sur le même sujet par l'éditeur du Dictionnaire. Après le wolof, c'est, selon l'auteur, le bambara ou mandingue qui paroît être le plus usité des côtes de l'Atlantique aux bords du Niger. Vient ensuite la langue peule, parlée par les peuples du Fouladou et par la colonie qu'ils ont formée dans le pays de Toro, ancienne province wolofe, autrefois soumise au grand Bourba-Yolof. Si l'on ajoute à ces langues celle des Sarajoulés, qui habitent le pays de Kayaga ou Galam et celui de Bambouk, on aura toutes les langues parlées ou entendues depuis l'équateur jusqu'à la Méditerranée, et depuis l'Océan atlantique jusqu'à la Mer Rouge. Pour en donner une idée, l'auteur rapporte les noms de nombre, pris dans la langue des Maures ou Arabes du Sahara, dans le bambara ou mandingue, dans la langue des Peules et dans celle des Sarjaoulés. Il présente en outre la conjugaison d'un verbe bambara et celle d'un verbe peule. A l'occasion de ce dernier, M. Dard remarque que la nation des Peules, nommée Poule ou Foule par la plupart des voyageurs, se divise en trois castes: 1.° les *Peules* proprement dits ou guerriers; 2.° les *Foulahs*, ou cultivateurs et pasteurs; 3.° les *Toukirères*, c'est-à-dire, les missionnaires et les ministres du culte musulman. Cette grande peuplade se divise encore en noirs et en rouges: les premiers ont beaucoup d'analogie avec les Wolofs, et semblent être le type de la nation; les autres, d'une couleur cuivrée, d'un tempérament foible, ayant le visage maigre et alongé, hommes indolens, lâches et peu nombreux, sont zélés musulmans et paroissent issus de l'union des Maures avec les femmes peules. Les personnes curieuses d'acquérir une connoissance plus étendue des faits indiqués ici par l'auteur, doivent recourir aux livres V à VIII de la nouvelle *Histoire des voyages*. Le célèbre géographe, auteur de cette belle collection, y a présenté l'analyse

approfondie des relations anciennes et des voyages les plus modernes, où l'on peut trouver des renseignemens sur les diverses nations de la Sénégambie.

On fera bien de consulter la même autorité pour prononcer sur la valeur de certaines assertions contenues dans l'avant-propos de la Grammaire wolofe, et relatives à l'organisation des nègres et au développement dont leurs facultés sont susceptibles. Cédant sans doute à cet entraînement si naturel qui nous porte à ne voir que le côté beau des objets d'une étude constante et d'une application prolongée, M. Dard ne se borne pas à déplorer la conduite que trop long-temps les nations européennes ont tenue à l'égard des peuplades de race nègre; il ne se contente pas d'assurer que beaucoup d'individus de cette race, heureusement doués par la nature et favorisés par les circonstances, peuvent, ainsi qu'il en a pu lui-même faire l'expérience, atteindre dans les sciences un degré aussi élevé que les blancs, et que les nations elles-mêmes appelées à jouir des bienfaits d'un commerce paisible et légitime, offriroient des exemples nombreux de la pratique des vertus sociales, et ne resteroient peut-être pas en arrière dans la route de la civilisation; il en vient à nier la plupart des différences qui caractérisent les nègres, à la réserve de la couleur, et suppose qu'elles ont été imaginées par les naturalistes ou observées seulement sur des individus dégradés par les tristes effets de l'esclavage. « On a , » dit-il, écrit que les peuples de ces contrées inclinoient la tête en avant, » *afin de leur attribuer gratuitement un cerveau peu volumineux et une* » médiocre intelligence. . . . Les nègres en général ont le nez bien » fait et rarement épaté; il en est même beaucoup qui l'ont aquilin. . . » On est porté à croire que les anatomistes qui ont décrit les noirs, » n'avoient observé que des individus dégénérés, ou abâtardis par » l'esclavage et les coups de fouet, &c. . . . On est allé jusqu'à dire » que les nègres n'avoient pour langage qu'une espèce de gloussement » sans règles, sans principes, un jargon presque semblable à celui de » l'orang-outang (1) : cela est de la plus grande fausseté. » Assurément la grammaire même de M. Dard est une preuve sans réplique que l'attention des nègres a pu se porter avec succès vers des combinaisons grammaticales d'un ordre assez élevé, et que la langue des Wolofs en particulier n'est ni aussi pauvre, ni aussi informe qu'on l'avoit supposé. Mais la pratique de certaines règles abstraites n'en suppose nullement la théorie, et ne prouve même pas un certain degré de

(1) Voyez Golberry, *Fragment d'un voyage en Afrique*, tom. II, p. 138, 147.

développement intellectuel. On sait à présent, et nous avons eu récemment une occasion de le rappeler dans ce Journal, que des idiomes d'une structure très-savante se trouvent fréquemment chez des nations tout-à-fait barbares. L'idiome wolof a des règles ingénieuses et compliquées; mais, tout en les observant, les Africains n'avoient jamais songé à les poser, et il a fallu que ce fût un Européen qui allât les relever chez eux et les leur enseigner. L'impossibilité des progrès des nègres dans la civilisation n'est point du tout établie; mais jusqu'ici les faits manquent à l'appui de l'opinion contraire. Quant aux particularités d'organisation qui montrent dans les races africaines l'empreinte d'un type particulier, l'existence en est trop bien démontrée pour avoir besoin d'être soutenue. M. Dard a eu occasion d'étudier chez les Wolofs ceux de tous les nègres qui s'éloignent le moins de ce qu'on appelle communément la race caucasienne; et néanmoins, s'il eût cette fois examiné la chose en naturaliste, il n'eût pas voulu nier absolument, comme il l'a fait, et la disposition du trou occipital, et la forme des os maxillaires, et la dépression de l'os frontal, et tous ces traits qui constituent la physionomie africaine, et qui dépendent d'un ensemble d'organisation qu'on ne retrouve pas dans les autres familles du genre humain. Il n'est nullement besoin de révoquer en doute des faits constans pour établir des principes incontestables. Je ne crois pas qu'il ait existé de naturalistes capables de calomnier les nègres, en cherchant à légitimer l'affreux commerce de la traite, comme paroît le supposer l'auteur. La traite ne seroit pas justifiée, quand on auroit reconnu chez les nègres une constitution physique, je ne dirai pas étrangère, mais évidemment inférieure à la nôtre. Opprimer des hommes parce qu'ils ne nous ressemblent pas, seroit un procédé désavoué par la raison, et qui n'a rien de commun avec la science; mais nier les faits, parce qu'on en auroit tiré des conséquences absurdes ou coupables, n'est pas non plus un parti conforme à la saine logique; et quoique l'erreur où nous paroît être tombé dans cette occasion le zélé défenseur des Africains, prenne sa source dans un sentiment honorable, nous avons cru devoir la relever, ne fût-ce que pour appeler sur ce sujet important des recherches ultérieures et de nouvelles lumières.

On peut regretter que la Grammaire wolofe n'ait pas reçu, lors de la publication, les mêmes soins qui avoient contribué au perfectionnement du dictionnaire. Un éditeur exercé en auroit fait disparaître de légères taches, et un petit nombre de véritables inexactitudes. L'auteur donne (page 2), sur la prononciation du *th* et du *dh* en wolof, une

explication qui ne s'entend pas. Il avertit (note à la page 108) que, dans le cas où l'on observeroit des différences d'orthographe sur les mêmes mots entre la grammaire et le dictionnaire, il faut s'en rapporter préférablement à ce dernier, et il cite en cet endroit même un exemple qui semble prouver précisément le contraire. Des imperfections de si peu d'importance n'empêchent pas que ces deux ouvrages ne soient un véritable service rendu à l'étude comparative des langues, et ne puissent contribuer, d'une part, à jeter du jour sur la constitution des langues africaines, et, de l'autre, à répandre au Sénégal la connoissance du français. Retiré maintenant dans une province de France, cet estimable instituteur, assure-t-on, brûle d'aller continuer son enseignement dans la colonie où il l'a fondé. S'il vient à prendre ce parti, on ne peut douter que de nouvelles études, appliquées à d'autres idiomes encore presque inconnus, ne fassent faire de nouveaux progrès à une partie de la science ethnographique qui se trouve maintenant en arrière de toutes les autres.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

THE MISSION to Siam and Hue, &c., c'est-à-dire, *Mission à Siam et à Hué, capitale de la Cochinchine, dans les années 1821 et 1822, d'après le journal de feu G. Finlayson; avec une notice sur l'auteur par sir Th. Stamford Raffles.* Londres, 1826, p. xxxj et 427 pages in-8.^o

L'AUTEUR de l'ouvrage auquel cet article est consacré, étoit attaché, en qualité de naturaliste, à la mission envoyée en 1821 et 1822 par le gouverneur général du Bengale auprès des cours de Siam et de la Cochinchine, pour établir un traité de commerce entre ces pays et les possessions anglaises de l'Inde. On sait que cette mission n'eut pas d'abord tout le succès qu'on en avoit attendu. Les Siamois, plus encore que leurs voisins, ne marquèrent aux envoyés anglais que de la défiance; et sans examiner ici jusqu'à quel point elle étoit fondée, on peut au moins l'attribuer à l'effroi que doivent naturellement inspirer aux Siamois les progrès toujours croissans de la puissance britannique dans l'Inde au-delà du Gange. En retour de ce sentiment, M. Finlayson témoigne pour ce peuple le plus profond mépris. « Les Siamois, dit-il, » page 201, sont trop bas dans l'échelle des nations pour se former » une idée des avantages qu'ils pourroient retirer de leur alliance

» avec le gouvernement britannique des Indes. » Ce jugement sévère auroit peut-être besoin d'être appuyé d'un grand nombre de preuves ; et le refus d'entrer en relation avec une compagnie qui, aux yeux de ces peuples, cherche des alliés dans l'espoir de s'en faire des sujets, ne sauroit être apprécié par un employé de cette compagnie avec toute l'impartialité désirable. Il y a sans doute, dans le sentiment qui portoit les Siamois à repousser les avances du gouvernement britannique, autre chose que de l'abrutissement et de la dégradation.

L'ouvrage de M. Finlayson se compose de notes qu'il avoit prises jour par jour depuis son départ de Calcutta jusqu'à son arrivée à Siam. La mort l'a empêché de les mettre en ordre ; et le célèbre sir Stamford Raffles, dont la science déplore aussi la perte, a cru devoir les publier telles qu'elles étoient sorties des mains de leur auteur. Selon nous, le livre de M. Finlayson n'a rien perdu à paroître sous cette forme. Des notes ainsi recueillies, sans aucune préoccupation systématique, conservent quelque chose de l'originalité d'une improvisation ; mérite qui s'efface en raison directe de l'ordre qu'on veut y introduire après coup. Il est d'ailleurs intéressant d'assister au spectacle des impressions que produit dans l'ame d'un voyageur la vue de lieux, d'usages, de coutumes, jusqu'alors inconnus. Mais l'examen de pareils ouvrages est assez difficile ; il faut que la critique mette de l'ordre là où il n'y en a pas, et fixe quelques points auxquels elle rattache les observations éparses dans un grand nombre de passages. Nous choisirons donc, pour en faire la base de notre examen, les objets les plus intéressans, la religion, la littérature, les langues, et la description des traits qui caractérisent les races habitant les pays visités par M. Finlayson.

Le bouddhisme est la religion dominante à Siam. Il paroît être dans ce pays complètement identique avec le bouddhisme de Ceylan, d'où l'ont reçu les Siamois, suivant l'opinion du plus grand nombre de leurs prêtres. Quelques-uns cependant pensent qu'il a pris naissance dans le pays appelé *Kabilla-patha*, nom que, suivant M. Finlayson, les Siamois donnent à l'Europe. Les Barmans au contraire disent qu'ils ont reçu le bouddhisme du *Magadha*, patrie de *Gotama*. Cette discordance entre des peuples aussi voisins induit M. Finlayson à penser que le respect des nations ultragangétiques pour telle ou telle contrée de l'Inde change suivant les circonstances politiques. Mais ce désaccord, qui n'est qu'apparent, nous semble susceptible de recevoir une explication plus naturelle et plus conforme aux faits. Les Barmans reconnoissent que l'an 940 de leur ère, ou de la nôtre 397, le bouddhisme fut apporté de Ceylan sur la côte d'Arakan. Il paroît qu'à cette

époque la persécution croissante des brahmanes contre les bouddhistes, força ces derniers à quitter l'Inde et à se réfugier à Ceylan. Cette île, qui depuis le III.^e siècle avant J. C. avoit embrassé le culte de Bouddha, put à son tour envoyer des colonies dans l'Inde au-delà du Gange ; et il est probable que le pays connu des Européens sous le nom de *Siam*, dut en recevoir à la même époque que les Barmans. Mais la proximité de l'Inde et du pays habité par ces derniers permet de croire que des émigrations bouddhistes avoient déjà eu lieu du Magadha dans l'Arakan par la route de terre ; et ainsi s'explique le respect religieux que les peuples d'Ava, de Pégu et de Siam, ont conservé pour le Bihar et pour l'île de Ceylan. Quant au nom de *Kabilla-patha*, donné par les Siamois au pays où est né Gotama, c'est le même que les Singalais appellent *Kimbolvet* ; altération du sanscrit *Kapila-vastou*, demeure de *Kapila*. Ce pays est mentionné dans une carte chinoise fort curieuse publiée par M. Klaproth (1).

Les noms du fondateur du bouddhisme sont donnés comme il suit par M. Finlayson.

« 1.^o *Omg-sam-ma-sam-puttho*, c'est-à-dire, le tout-puissant. » — Cette interprétation, ainsi que les suivantes, appartient aux Siamois, et elle prouve, comme on va le voir, qu'ils n'ont pas communément une connoissance très-approfondie de la langue savante à laquelle elle est empruntée. Ce mot n'est autre que *sammâ sambouddho*, signifiant en pali, *complètement intelligent*, précédé sans doute de la syllabe mystique *om*.

« 2.^o *Somona-Cotom*, c'est-à-dire, celui qui dérobe les troupeaux. » — Ce mot est le pali *samana Gotama*, le pénitent ou samanéen *Gotama*, dont le nom signifie *dompteur de troupeaux*.

« 3.^o *Phut* et *phuti*, en sanscrit *pati*, maître. » — Nous croyons plutôt que ce mot est une corruption du pali *bouddhi*, *intelligence*, ou peut-être une abréviation du nom de *Bodhisattva*, un des plus célèbres patriarches bouddhistes.

« 4.^o *Pra-phuti-roup*, c'est-à-dire, l'image du très-haut. » — C'est sans doute le pali *Bouddha-roûpa*, auquel est jointe la particule siamoise *pra*, indiquant la supériorité.

« 5.^o *Pra-si-thaat* ; c'est le nom que portoit le fondateur du bouddhisme avant d'être parvenu à la dignité de Bouddha. » En pali, ce mot s'écrit *Siddhaththa*, altération du sanscrit *Siddhârtha*.

Quoique le bouddhisme soit la religion nationale des Siamois, il

(1) *Mémoires relatifs à l'Asie*, tom. II, p. 411.

n'est cependant pas impossible de remarquer dans leurs usages quelques traces de brahmanisme. Les murs des temples sont fréquemment couverts d'images empruntées aux légendes du *Râmâyana*; ce livre fait même généralement la base des poésies écrites dans la langue nationale. On rencontre à Bangkok quelques brahmanes nourris aux frais du roi, et qui y ont élevé un petit temple. Les Siamois se laissent pousser sur le front une mèche de cheveux qu'ils conservent jusqu'à l'âge de douze, quatorze et quinze ans. A cette époque on rassemble la famille: le jeune homme dont on doit couper les cheveux en reçoit des présens; puis un brahmane, après lui avoir jeté quelques gouttes d'eau sur la tête, coupe, en prononçant certaines prières, la mèche réservée. Le fils même du roi est soumis à cette formalité. Elle rappelle évidemment la cérémonie qui, dans les instituts de *Manou*, a lieu lorsqu'on rase la tête d'un enfant. Je ne sache pas qu'on ait jusqu'ici essayé d'expliquer les emprunts qu'ont faits aux brahmanes quelques peuples bouddhistes de la presqu'île au-delà du Gange; on n'en a pas même encore rigoureusement déterminé l'étendue. Il est bien prouvé que les Barmans ont reçu des brahmanes le code de *Manou*; mais est-ce antérieurement ou postérieurement à l'introduction du bouddhisme? Et comment ce code, qui consacre la distinction des castes, peut-il s'accorder avec le culte de Bouddha, qui la méconnoît? Il y a là plusieurs questions fort obscures qu'il seroit peut-être aisé de résoudre avec des hypothèses, mais dont on ne peut espérer d'obtenir une explication complète et satisfaisante que quand on aura constaté exactement, d'abord en quoi le bouddhisme diffère du brahmanisme, ensuite ce qu'il a pu en conserver.

Les renseignemens que M. Finlayson a été à même de recueillir sur la langue et la littérature des Siamois, se réduisent à fort peu de chose. On doit attribuer la brièveté de sa narration sur ces points intéressans à la courte durée de son séjour chez les Siamois. Il constate seulement l'existence de deux idiomes, l'un exclusivement réservé pour les livres sacrés et nommé *pali*, l'autre employé comme langue vulgaire et servant dans les compositions littéraires de tout genre. Dans l'absence de renseignemens plus étendus, peut-être me sera-t-il permis de donner ici un court résumé des résultats auxquels m'ont conduit mes recherches personnelles sur la langue des Siamois.

Le docteur Leyden, dans un savant mémoire sur les divers idiomes qu'il appelle *indo-chinois*, a établi que le nom national du peuple siamois étoit celui de *Thay*, et que cette nation étoit divisée en deux classes ou familles, les *Thay-yai*, et les *Thay-noi*, c'est-à-dire, les grands et

les petits, ou les anciens et les modernes *Thay*. Les *Thay-yai* ont presque complètement disparu, et l'on n'a d'autres preuves de leur ancienne puissance que quelques constructions très-remarquables qui se trouvent dans l'intérieur des terres. Les différences qui distinguent leur dialecte de celui des *Thay* modernes, sont au fond peu importantes, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'examen du mémoire de Leyden. Ici s'arrêtent les renseignemens donnés par ce savant. M. Klaproth, rapprochant des listes de mots cités par Leyden ceux qui sont mentionnés dans deux vocabulaires dont on doit la connoissance aux Chinois, et que M. Abel-Rémusat a décrits, pense que l'idiome des *Papé* et des *Pei* (au sud du Yunnan et au nord du Laos) est fondamentalement identique avec le *thay* ou siamois actuel (1). Un examen attentif de ces vocabulaires et de celui du *thay* qu'a donné Leyden à Sérampore, m'a mis à même de reconnoître l'exacte vérité de cette assertion; de sorte que nous pouvons déterminer assez rigoureusement les limites géographiques de la langue *thay*: ce sont au nord le Yunnan, à l'ouest les montagnes qui séparent le pays des *Thay* de celui des Barmans, et à l'est le Tonquin; car la langue de Laos paroît être fondamentalement la même que celle de Siam. Cette dernière se compose de mots ordinairement formés d'une seule syllabe, auxquels se joignent d'autres mots d'une syllabe également, destinés à marquer la place qu'occupent les premiers dans la phrase. Elle appartient évidemment à la classe des langues qu'on est convenu d'appeler, peut-être trop absolument, du nom de monosyllabiques. Mais, à en juger par quelques compositions écrites, conservées parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, elle est loin d'être homogène; elle contient un nombre assez considérable de mots pali, qu'y aura sans doute introduits la colonie bouddhiste du IV.^e siècle de notre ère, partie de Ceylan, où depuis long-temps existoit le pali. Mais ce qui est moins facile à expliquer, c'est la coexistence en siamois d'un nombre beaucoup plus considérable de mots sanscrits, qui sont concurremment employés avec le pali dans les compositions religieuses des Siamois. Le mode de transcription du *thay* n'altère pas assez les mots sanscrits et pali, pour qu'il soit possible de méconnoître l'idiome auquel ils appartiennent; et d'ailleurs l'alphabet siamois possède certaines lettres empruntées à l'alphabet dévanagari et perdues dans le pali, qui, tout en offrant une nouvelle preuve de l'influence

(1) Voyez Klaproth, *Asia polyglotta*, p. 364. = Abel-Rémusat, *Mélanges asiatiques*, tom. II, p. 242 et sqq.

du sanscrit sur le *thay*, permettent à cette dernière langue de reproduire très-rigoureusement la plupart des sons de l'idiome brahmanique. En preuve de cette assertion, nous donnerons ici deux courtes listes, la première composée de mots sanscrits tels que les altèrent la prononciation et l'orthographe siamoises, avec leurs correspondans palis, afin qu'on se convainque plus complètement que les transcriptions siamoises n'ont point eu pour but de reproduire des mots empruntés à la langue sacrée de Ceylan; le deuxième contenant des mots palis tels qu'on les trouve dans les textes siamois, et accompagnés également de leurs correspondans sanscrits.

PREMIÈRE LISTE.

Orthographe Thay.	Sanscrit.		Pali.
<i>kalpa</i> ,	<i>kalpa</i> ,	la durée d'un monde,	<i>kappa</i> .
<i>traiyaloka</i> ,	<i>trailokya</i> ,	réunion des trois mondes,	<i>tellokka</i> .
<i>nirmit</i> ,	<i>nirmiti</i> ,	production,	<i>nimniti</i> .
<i>samoudra</i> ,	<i>samoudra</i> ,	océan,	<i>samoudda</i> .
<i>dish</i> ,	<i>dish</i> ,	point du compas,	<i>disa</i> .
<i>dakchina</i> ,	<i>dakchina</i> ,	méridional,	<i>dakkhina</i> .
<i>dvîpa</i> ,	<i>dvîpa</i> ,	île,	<i>dîpa</i> .
<i>madhyama</i> ,	<i>madhyama</i> ,	milieu,	<i>madjdjhima</i> .
<i>prasat</i> ,	<i>prâsâda</i> ,	palais,	<i>pâsâda</i> .
<i>mantrî</i> ,	<i>mantrî</i> ,	ministre,	<i>mantî</i> .
<i>amâtya</i> ,	<i>amâtya</i> ,	conseiller,	<i>amatchtcha</i> .
<i>richri</i> ,	<i>richi</i> ,	pénitent,	<i>isi</i> .
<i>dharrna</i> ,	<i>dharma</i> ,	loi,	<i>dhamma</i> .
<i>deshana</i> ,	<i>deshana</i> ,	instruction,	<i>desana</i> .
<i>oudyama</i> ,	<i>oudyama</i> ,	effort,	<i>ouyyama</i> .
<i>prayodjana</i> ,	<i>prayodjana</i> ,	application,	<i>payodjana</i> .
<i>krodha</i> ,	<i>krodha</i> ,	colère,	<i>kodha</i> .
<i>tchakra</i> ,	<i>tchakra</i> ,	roue,	<i>tchakka</i> .
<i>souvarrna</i> ,	<i>souvarna</i> ,	or,	<i>souvanna</i> .
<i>pouchpa</i> ,	<i>pouchpa</i> ,	fleur,	<i>po'ppha</i> .
<i>akchara</i> ,	<i>akchara</i> ,	lettre,	<i>akkhara</i> .
<i>kchema</i> ,	<i>kchema</i> ,	annihilation,	<i>khema</i> .
<i>prathama</i> ,	<i>prathama</i> ,	premier,	<i>pathama</i> .
<i>pourrna</i> ,	<i>pourna</i> .	plein,	<i>pounna</i> .
<i>Indra</i> ,	<i>Indra</i> ,	Indra,	<i>Inda</i> .
<i>Yakcha</i> ,	<i>Yakcha</i> ,	espèce de génie,	<i>Yakkha</i> .

<i>Bodhisattva</i> ,	<i>Bodhisattva</i> ,	un des patriarches bouddhistes,	<i>Bodhisatta</i> .
<i>Dharmashoka</i> ,	<i>Dharmashoka</i> ,	nom d'un roi de l'Inde,	<i>Dhammasoka</i> .

DEUXIÈME LISTE.

Orthographe Thay.	Pali.		Sanscrit.
<i>sāṅkappo</i> .	<i>sāṅkappo</i> ,	volonté,	<i>sāṅkalpah</i> .
<i>sammā kammanto</i> ,	<i>sammā kammanto</i> ,	succès parfait,	<i>samyak karmāntah</i> .
<i>sammā ditthi</i> ,	<i>sammā ditthi</i> ,	vue parfaite,	<i>samyak dīchti</i> .
<i>kiriya</i> ,	<i>kiriya</i> ,	action,	<i>kriyā</i> .
<i>satcha</i> ,	<i>satchcha</i> ,	vérité,	<i>satya</i> .
<i>bhikkhou</i> ,	<i>bhikkhou</i> ,	mendiant,	<i>bhikkhou</i> .
<i>sāmanera</i> ,	<i>sāmanera</i> ,	candidat samanéen,	<i>shrāmanera</i> .
<i>pathama</i> ,	<i>pathama</i> ,	premier,	<i>prathama</i> .
<i>doutiya</i> ,	<i>doutiya</i> ,	second,	<i>dvitīya</i> .
<i>tatiya</i> ,	<i>tatiya</i> ,	troisième,	<i>tritīya</i> .
<i>tchatouttha</i> ,	<i>tchatouttha</i> ,	quatrième,	<i>tchatourtha</i> .

Les deux listes précédentes donnent lieu à quelques observations : d'abord il en résulte que les mots palis sont aux mots sanscrits à-peu-près dans la proportion de trois à sept. Mais cette conclusion ne doit avoir de valeur absolue que relativement à l'ouvrage *thay* qui m'en a fourni les élémens. Je dois même reconnoître que, dans un autre traité siamois appelé *Shogna both* (1), le nombre des mots palis est un peu plus considérable. Cependant je ne crains pas d'affirmer que la masse des termes sanscrits qui se trouvent dans le *thay* dépasse de beaucoup celle des termes palis, lesquels paroissent plus exclusivement philosophiques. En second lieu, on doit remarquer que le sanscrit de la première liste offre des traces du bouddhisme, entre autres le nom de *Bodhisattva*, un des patriarches les plus illustres de ce culte, et celui de *Dharmashoka*, roi puissant de l'Inde au III.^e siècle avant notre ère, et qui est célébré dans les textes palis de Ceylan comme le contemporain et l'ami du roi *Devenipaetissa*, qui introduisit le bouddhisme dans cette île (2). Il en résulte que ce furent des Bouddhistes qui portèrent à Siam le sanscrit exclusivement réservé de nos jours aux brahmanes ; et ainsi se trouve constaté le fait que les sectateurs de Bouddha émigrèrent deux fois dans la presque île au-delà du Gange,

(1) Est-ce le sanscrit *shounyabodhi*, l'intelligence du vide ? L'ouvrage siamois est relatif à la cosmogonie bouddhique. — (2) J'emprunte ce fait au texte manuscrit de la chronique pali appelée *Mahāvamsa*, ch. 17 et sqq.

apportant avec eux un idiome différent à chacune de ces deux époques. Mais laquelle de ces deux migrations précéda l'autre ? Ici, dans le silence de l'histoire, la philologie peut nous donner quelques lumières. C'est elle qui constate que le pali, évidemment dérivé du sanscrit, n'a pu se former que de l'altération de cet idiome. Une fois que les bouddhistes l'eurent adopté comme langue sacrée, ils durent renoncer à l'usage du sanscrit, qui resta ainsi ce qu'il étoit avant l'apparition de la secte de Bouddha, la langue des sectateurs de l'ancien culte indien. Nous ne connoissons pas l'époque de l'adoption exclusive du pali par les bouddhistes ; mais tout porte à croire que cet événement eut lieu au temps où l'intolérance des brahmanes commençoit l'œuvre si cruellement accomplie de l'extermination des bouddhistes. Ceux-ci, par respect pour le pays où naquit leur culte, durent adopter de préférence un dialecte qui, selon toutes les probabilités, se forma dans la contrée même où parut Bouddha. Mais dans la longue période qui précéda cet événement, pendant que le bouddhisme existoit dans l'Inde à côté du brahmanisme, le sanscrit fut l'idiome commun des deux sectes ; et si la célèbre inscription de *Bouddhagayal* n'étoit pas assez convaincante, on citeroit le fait aujourd'hui bien constaté de l'existence de livres bouddhiques en sanscrit, conservés dans les bibliothèques du Tibet. Maintenant, si nous revenons à la question précédemment posée, celle de l'antériorité du sanscrit ou du pali à Siam, ne peut-on pas conclure des rapprochemens que nous venons de faire, que la migration bouddhiste parlant le sanscrit précéda celle du IV.^e siècle, qui, de l'aveu même des Siamois, porta le pali dans les régions de l'Inde au-delà du Gange ? Les Chinois ont même conservé le souvenir d'un fait qui vient à l'appui de cette hypothèse ; c'est que des brahmanes s'établirent vers les premiers siècles de notre ère dans le pays de *Camboge*, dont la dénomination même est évidemment sanscrite. Cet événement, dont on doit la connoissance à M. Abel-Rémusat, suffiroit peut-être pour rendre raison de l'existence du sanscrit à Siam (1). Si la colonie de Camboge n'est pas la même que celle qui porta l'idiome sacré des brahmanes dans la vallée du *Mé-nâm*, elle nous offre au moins l'exemple d'un fait qui peut s'être renouvelé plus d'une fois.

Il nous reste, pour compléter l'examen des objets indiqués au commencement de cet article, à donner l'énumération des caractères physiologiques qui distinguent la race siamoise, du moins suivant

(1) Voy. M. Abel-Rémusat, *Description du royaume de Camboge*, p. 11.

M. Finlayson, que ses connoissances personnelles mettoient à même de faire des observations précieuses sur cet intéressant sujet. Les Siamois, dit-il, sont généralement petits, mais forts et robustes : leurs cheveux sont coupés très-près de la tête totalement nue, à l'exception d'une petite touffe qu'ils laissent croître au-dessus du front, et qu'ils partagent en deux mèches descendant de chaque côté du visage. Ils mettent autant de soin à noircir leurs dents, que les Européens à maintenir les leurs blanches : ce qui, joint à la couleur singulière de leurs lèvres, produite par l'usage où ils sont de mâcher du bétel, leur donne un aspect tout-à-fait repoussant. Ils ont le visage extrêmement large, le front très-proéminent, et les cheveux plantés beaucoup plus en avant qu'aucune des autres races qu'a pu observer M. Finlayson. Chez quelques individus, ils descendent jusqu'à un pouce des sourcils, couvrent totalement les tempes et s'étendent jusqu'à l'angle extérieur de l'œil. Les os des joues sont larges et saillans ; mais ce qui caractérise sur-tout leur visage, c'est la grosseur énorme de la mâchoire inférieure ; elle est telle, qu'au premier abord on seroit tenté de les croire tous affectés du goître.

A ce portrait des Siamois opposons celui que M. Finlayson donne des habitans de la Cochinchine, qu'il eut occasion d'observer dans leur capitale même. Les Cochinchinois sont remarquables par une singulière uniformité de traits et de stature. Ils offrent en général les principaux caractères de la race vulgairement appelée *tartare*, et il y a lieu de croire qu'ils constituent une des variétés de cette grande branche de l'espèce humaine. Mais des diverses tribus qui la composent, les Cochinchinois paroissent être les plus petits. Ils ont, ainsi que les Siamois et les Chinois, la barbe rare, les cheveux noirs, gros et plats, les yeux ronds, petits et d'une couleur foncée, le teint jaune, la taille épaisse et ramassée, les mains et les pieds très-mal faits. Sur vingt-un individus, la plupart soldats, que M. Finlayson eut occasion de mesurer, la moyenne de la taille a été de cinq pieds deux pouces et une ligne, mesure anglaise, et la largeur de la poitrine de deux pieds neuf pouces. Ils ont généralement la tête plus petite et mieux faite que les Siamois ; leur front est plus élevé ; les joues sont rondes, le bas de la figure large. Une femme est plus ou moins belle, selon que son visage se rapproche plus ou moins de la forme arrondie. Leur regard est vif et gai, leur nez bien fait, leur bouche grande, leurs lèvres avancées, mais peu grosses, et leur cou ramassé. L'ensemble de leur physionomie exprime un enjouement, une intelligence, et une sorte de bonhomie que l'on ne trouve pas d'ordinaire sur les visages

siamois et chinois. Ils ont, malgré la lourdeur de leur constitution, beaucoup moins de disposition que les derniers à prendre un embonpoint excessif.

On remarque chez les Cochinchinois une plus grande recherche dans les vêtemens que chez les Siamois. En général leurs maisons sont mieux bâties et plus propres que celles des *Thay*; les demeures des riches sont ordinairement entourées de pelouses et d'arbres; disposés quelquefois avec beaucoup de goût. Sous le rapport moral, M. Finlayson ne balance pas à donner la préférence aux Cochinchinois sur leurs voisins. Soumis, comme eux, à un système d'administration oppressif, qui ne leur reconnoît aucune propriété, pas même celle de leur corps, ils ont bien moins de vices que les Siamois, en même temps qu'ils trouvent dans leur activité beaucoup plus de ressources. On a lieu d'être étonné qu'un pays où la loi militaire retient constamment sous les armes les deux tiers de la population; puisse se livrer encore à l'agriculture et aux arts utiles. Dans les branches de commerce où l'influence du gouvernement se fait le moins sentir, l'industrie des Cochinchinois a pris un développement qui promettrait à ce peuple, s'il avoit d'autres institutions, de brillantes destinées. A Siam, il est vrai, depuis l'époque de l'ambassade de Louis XIV, les revenus du monarque, le premier ou plutôt le seul négociant du pays, sont plus que triplés. Mais il ne faut pas se méprendre sur la cause de cette augmentation prodigieuse; et en faire honneur au génie siamois: c'est à la Chine qu'est dû cet accroissement remarquable, qui suffiroit seul peut-être pour modifier nos idées un peu exclusives sur l'immobilité absolue qui retient l'orient dans une perpétuelle enfance; ce sont des négocians chinois qui font seuls le commerce de Siam; la prospérité de ce pays date de leur établissement à Bangkok, favorisé par un des derniers rois, et surtout par la nonchalance des naturels. A la Cochinchine, au contraire, dans ce pays dont le souverain consent cependant à se reconnoître tributaire de l'empire chinois, ces hommes si actifs sont bien moins nombreux, et le commerce n'y est pas comme à Siam totalement tombé entre leurs mains.

Les détails que M. Finlayson a donnés sur quelques croyances des Cochinchinois, semblent peu s'accorder avec l'assertion émise par lui que ce peuple n'a aucun sentiment religieux. Il seroit difficile, en l'admettant, d'expliquer le culte qu'il rend aux morts. Au reste, c'est un fait très-curieux que ce soit la seule institution religieuse où le gouvernement intervienne. Hors de là il n'y a point de culte public, point d'éducation qui prépare le peuple à une croyance imposée par

l'état. Les mandarins se disent disciples de Confucius; mais le soin qu'ils prennent d'éviter toute question relative à un sujet religieux, tout en montrant le peu d'importance qu'ils y attachent, donne le droit de leur contester une connoissance fort approfondie de la doctrine du philosophe chinois. Le reste de la population adresse ses vœux à des génies presque toujours malfaisans, dont le nombre et les attributs varient de province à province. Les Cochinchinois se contentent de leur offrir quelques-unes des productions de la terre; ou lorsqu'ils se trouvent dans quelque circonstance difficile, ils jettent au vent des bandes de papier doré, ou placent, soit sur le seuil de leur porte, soit sur l'arbre le plus voisin de leur maison, une feuille de papier sur laquelle sont tracés des caractères et des figures magiques. Au reste, on peut se former une idée exacte de la religion des Cochinchinois par les extraits d'un ouvrage du P. Adrien de Sainte-Thècle, que M. Abel-Rémusat a fait insérer dans le *Journal asiatique* (1). On y trouve des renseignemens curieux sur la religion de Confucius, sur celle des Tao-sse, et sur celle de Bouddha.

Nous terminerons ici notre analyse du livre de M. Finlayson. Les autres détails sur la Cochinchine contenus dans la dernière partie de ses notes sont plus connus du lecteur, et la description de la grandeur et de la beauté des fortifications qui défendent la ville de Hué, ne lui apprendroit que peu de chose. M. Finlayson fut frappé d'étonnement à la vue d'une ville si européenne à l'extrémité de l'Asie. Les fossés, les remparts, l'arsenal sur-tout, excitèrent son admiration. Mais ces grands ouvrages sont dus presque tous à l'influence française, qui étoit, il y a peu de temps encore, puissante dans ces contrées. Aujourd'hui les intérêts de la France ne sont plus soutenus que par les deux mandarins MM. Chaigneaux et Vannier, derniers restes de la colonie dont les services donnèrent au roi de la Cochinchine le moyen d'occuper le premier rang parmi les nations de l'Inde au-delà du Gange. Cependant, quoique les détails donnés par M. Finlayson soient en général peu nouveaux, nous ne doutons pas qu'on ne les lise avec intérêt dans son livre, où ils sont présentés avec cette simplicité et ce bon sens qui distinguent l'ensemble de sa relation.

EUGÈNE BURNOUF (fils).

(1) Voyez *Journal asiatique*, tom. VI, p. 254.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ET SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

EXTRAIT du discours prononcé par M. de Feletz aux funérailles de M. François de Neufchâteau, le 11 janvier 1828. « Les lettres perdent, par la » mort de M. le comte François de Neufchâteau, un des écrivains les plus » instruits, les plus laborieux, les plus ingénieux et les plus féconds; l'Académie » française, qui perd tout ce que perdent les lettres, a, de plus, à regretter » un de ses membres les plus assidus dans son sein, tant que sa santé le lui » a permis, les plus zélés pour la gloire de la compagnie, et qui, triomphant, » par ce zèle même, des douleurs d'une longue et cruelle maladie, a pris, » jusque dans ces derniers temps, le plus de part aux travaux qui l'occupent » le plus habituellement, et y a apporté le plus de soins et de lumières; la » société, enfin, partagera ces regrets, en voyant disparaître un homme dont » l'esprit actif et le cœur bienveillant s'accordèrent constamment à rechercher » les moyens de l'enrichir, de l'embellir, de la rendre plus florissante et plus » heureuse par les progrès de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des » arts. Quoique M. François de Neufchâteau ne fût pas le plus vieux de nos » écrivains et de nos gens de lettres, il est peut-être le plus ancien de tous, et » leur doyen dans la carrière littéraire; cette carrière ayant commencé pour » lui avec une sorte d'éclat à l'âge de treize ou quatorze ans : son nom fut » proclamé; il y a plus de soixante ans, dans la république des lettres, et il n'a » cessé d'y être répété depuis. La vocation des lettres ne sauroit être plus » précoce: la sienne, dans un âge aussi tendre, s'annonça assez heureusement, » pour que le premier dispensateur de la réputation et de la gloire littéraire » à cette époque, lui adressât des vers flatteurs, trop flatteurs même sans doute; » mais c'étoit déjà une véritable gloire pour un enfant obscur de la Lorraine, » d'avoir fixé les regards d'un homme qui remplissoit l'univers de sa renommée. »

« Messieurs, a dit M. de Silvestre, secrétaire perpétuel de la Société royale » et centrale d'agriculture, huit jours sont à peine écoulés depuis que la Société » d'agriculture portoit, pour la quinzième fois, à sa présidence, le confrère » honorable dont nous déplorons aujourd'hui la perte douloureuse: livré, » depuis plusieurs années, à des souffrances intolérables, la force de son » tempérament et celle de son caractère, tant de fois supérieures à des » dangers imminens, justifioient le vain espoir auquel nous aimions à nous » livrer. M. le comte François de Neufchâteau avoit un esprit vaste, une » érudition étendue; aucune partie de la littérature ne lui a été étrangère: » la jurisprudence et l'administration lui doivent d'utiles directions; l'histoire » et la critique littéraire ont trouvé en lui un judicieux investigateur; le » théâtre a vu ses succès, et tous les genres de poésie ont tour à tour exercé » sa plume élégante et facile. Mais l'économie publique, dont l'agriculture » étoit pour lui la base la plus fructueuse, fut toujours l'objet de sa plus

» haute prédilection : il s'animoit en parlant des progrès que déjà nous
 » avons obtenus en ce genre; il s'animoit plus encore en parlant de ce qui
 » nous restoit à obtenir. *François de Neufchâteau* a vu ses premiers essais
 » accueillis par la faveur publique : distingué dès son enfance par Voltaire,
 » honoré pendant toute sa vie par les hommes de lettres les plus recomman-
 » dables, il sembloit, à la fin de sa carrière, oublier les hommages dont il
 » avoit été l'objet; il sembloit avoir perdu le souvenir des hautes fonctions
 » qu'il avoit exercées: mais son esprit, qui, jusqu'à ses derniers momens,
 » avoit conservé toute son énergie, se complaisoit à retracer les utiles
 » améliorations qu'il avoit encouragées pendant son ministère; il étoit heureux
 » sur-tout d'avoir provoqué, le premier, les expositions publiques des chefs-
 » d'œuvre de notre industrie. »

La Société asiatique de Paris vient de terminer la première série des cahiers de son journal, série composée de soixante-six numéros, depuis juillet 1822 jusqu'en décembre 1827. Prix, 100 fr., chez MM. Dondey-Dupré. La seconde série vient de s'ouvrir par le cahier publié en janvier 1827, sous le titre de *Nouveau Journal asiatique*, ou Recueil de mémoires, d'extraits et de notices, &c. Paris, imprimerie royale, librairie de Ponthieu, in-8°, 96 pages (au lieu de 62). On voit que ce recueil prendra plus d'étendue dans cette nouvelle série: elle comprendra le rapport annuel de M. Abel-Rémusat sur les travaux de la Société. Prix de l'abonnement, 25 fr.; pour 6 mois, 14 fr. On remarque, dans le n.º 1, la première partie d'un mémoire de M. Étienne Quatremère sur des inscriptions puniques.

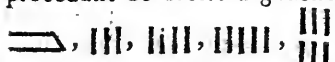
L'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux a publié les discours et mémoires lus dans sa séance publique du 31 mai 1827. Bordeaux, Brossier, 1827, in-8°, 168 pages avec 12 planches. M. Capelle a ouvert la séance par un discours sur les progrès de la civilisation. M. Blanc Dutrouilh a rendu compte des travaux de l'Académie depuis le mois de mai 1826. Dans une notice sur M. Mazois, M. Lacour s'est exprimé en ces termes: « On voudroit en vain se le dissimuler, le romantisme fait invasion dans les » beaux-arts comme dans la littérature: il décrédite chez nos peintres d'histoire » les héros d'Homère et les sujets gracieux de la mythologie; il encourage chez » nos paysagistes et nos dessinateurs la recherche et l'imitation des ruines du » moyen âge; il menace l'architecture elle-même... Il habitue nos yeux à voir » reproduire dans la décoration de nos appartemens, dans la forme des objets » de luxe, les figures bizarres, les feuillages anguleux et embarrassés, les » méandres confus, les gouttes en échiquier, des ogives gothiques... Les » habiles maîtres qui, déjà célèbres avant la découverte de ces beautés ru- » niques et anglo-saxones, n'ont pas été séduits par elles, resserrés chaque » jour dans leur nombre, ne peuvent leur opposer que des conseils, auxquels » l'âge ôte la force et laisse peu de charmes. La jeunesse est présomptueuse; » elle se croit toujours plus près du beau et du vrai que ses maîtres, &c. » Ces réflexions amènent l'éloge de l'érudition, du talent pur, du goût classique de M. Mazois. — Les prix décernés et proposés dans cette séance ont été indiqués page 438 et 439 de notre cahier de juillet dernier.

La Société libre d'émulation de Rouen propose pour sujet de prix, de « présenter, d'après les écrivains originaux, les chartes, les monumens, &c., » un tableau précis de l'histoire monumentale, civile, militaire, religieuse,

» littéraire et industrielle de la ville de Rouen, sous les ducs normands, depuis
 » Rollon jusqu'à la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant
 » inclusivement. » Les mémoires doivent être adressés francs de port à M. Cor-
 nille, à Rouen. — Le procès-verbal de la dernière séance publique de cette
 société a été imprimé, avec les pièces accessoires, à Rouen, chez Baudry,
 1827, 115 pages in-8.

Nous avons inséré dans notre cahier de novembre 1822, page 664-669, un
 extrait du mémoire de M. Jomard sur un étalon métrique orné d'hieroglyphes,
 découvert dans les ruines de Memphis par M. Drovetti. M. Jomard vient de
 publier, comme on l'a vu dans notre cahier de décembre 1827, pag. 758, 759,
 une lettre à M. Abel-Rémusat sur une nouvelle mesure de coudée trouvée à
 Memphis par le même consul général. Elle est trop étendue pour être insérée
 en entier dans ce Journal; mais nous croyons devoir en extraire quelques
 morceaux.

« Jusqu'à présent on n'a encore trouvé qu'à Memphis des règles métriques
 divisées en doigts, ou mesures de coudée. On ne peut donc pas prononcer
 avec certitude sur l'espèce ou l'étendue des mesures qui furent usitées à
 Thèbes, ou même à Memphis, dans les temps qui ont précédé et suivi
 l'époque à laquelle ces règles appartiennent. Néanmoins, il est important
 de les étudier avec soin, et de les comparer, même minutieusement, avec
 le mètre français; c'est ce qu'ont fait les savans de l'académie royale de
 Turin, pour la première coudée découverte par le chevalier Drovetti, consul
 général de France en Égypte. . . La nouvelle coudée est en bois dur, lourd
 et de couleur brune, semblable à celui de la première, appelé *bois de Méroé*;
 la forme est la même: c'est un long prisme aplati avec un pan coupé; il est
 seulement un peu plus épais. Les divisions, les signes numériques et tous les
 autres caractères sont analogues, mais exécutés avec encore plus de fini et
 de soin. La différence principale consiste en ce que le dessous de la règle est,
 ainsi que le dessus et la face latérale, couvert de signes d'écriture, tandis que,
 dans la coudée de Turin, il n'y a que quatre faces travaillées, et que le
 dessous est uni. Cette pièce est sans contredit une des plus intéressantes,
 sinon même la plus précieuse entre toutes celles du même genre qui sont
 actuellement connues, quoiqu'il existe une fente à un bout, et qu'il manque
 une vingtaine de caractères sur la face latérale, par suite de l'enlèvement
 d'un éclat du bois. Ainsi, le lecteur qui connoît déjà la première coudée de
 Memphis, sait d'avance que celle-ci est divisée en 28 cases ou doigts; qu'en
 procédant de droite à gauche, elle est numérotée des chiffres hieroglyphiques


 ou 2, 3, 4, 5, 6, et ainsi de suite jusqu'à 16,

de manière que ce nombre 16 est sur la 15.^e case à partir de la droite. Sur
 la face ou bord droit antérieur, sont des divisions parfaitement indiquées
 par un enduit blanc, qui a été incrusté dans le bois très-artistement; il en
 est de même de tous les signes: c'est un travail très-remarquable et qui
 prouve l'habileté avec laquelle on travailloit et coupoit le bois; car la largeur
 de chaque trait des divisions est d'environ un demi-millimètre, et l'instrument
 renferme des lignes d'une finesse beaucoup plus grande. Les inégalités des

palme, des doigts et de leurs subdivisions, sont moins fortes dans cette seconde coudée que dans la première; mais (ce qu'on a peine à expliquer) les traits qui forment ces subdivisions sont tracés obliquement à la longueur de la règle, et non perpendiculairement. . . .

Je passe à une troisième coudée, que M. Nizzoli, chancelier du consulat d'Autriche en Egypte, a trouvée dans les fouilles qu'il a fait faire à Memphis. On en voit la figure dans la *Biblioteca italiana di Milano*, avec une description étendue et des remarques. . . . L'auteur anonyme de cette notice ne fait aucun doute à l'égard de la grandeur de cette mesure, et il la regarde comme une mesure de 24 doigts, longue en tout de 45 centimètres; cette opinion paroît avoir été adoptée par les critiques. Mais, malgré l'appui qu'elle pourroit donner à mon sentiment sur la longueur de la petite coudée ou coudée antique, je pense que cette mesure est encore une coudée de 28 doigts. Les détails où je vais entrer feront juger de la solidité de ma conjecture. La pièce est, dit-on, en marbre; M. Nizzoli lui-même ne trouva dans les fouilles que des fragmens, et il quitta l'Égypte sans l'espoir de retrouver jamais les morceaux manquans. Mais après son départ, les Arabes vinrent à bout de les découvrir; M. Drovetti les acheta, et eut la générosité de les envoyer à Florence, à M. Nizzoli. Depuis, on a rajusté ensemble les sept fragmens ainsi retrouvés. On ne peut nier que les six premiers ne se lient bien ensemble; la progression des chiffres ne laisse aucun doute; mais je ne pense pas ainsi du septième. L'auteur de la notice dit qu'à partir du 16.^e doigt (il auroit fallu dire le 15.^e) il n'existe point de signes, comme dans la coudée Drovetti, pour faire admettre l'existence d'un palme de plus. Cette raison de peu de valeur est réduite à rien par la 2.^e coudée Drovetti, dont les cases sont également vides après la marque du nombre 16. En second lieu, les formes des cassures du 6.^e et du 7.^e morceau ne se correspondent point, ni en dessus, ni en dessous. Troisièmement, le signe *coudée*, et les trois autres signes placés à l'extrémité droite des règles, qui signifient probablement *coudée royale*, se retrouvent ici au 7.^e morceau. Or, qui pourroit admettre que ces mots s'appliquassent indistinctement à des mesures aussi différentes qu'une coudée de 28 doigts et une coudée de 24 doigts; à une longueur de 523 millimètres et demi; et à une longueur de 450 millimètres! Il me paroît ainsi presque démontré qu'on s'est trop hâté de réunir le 6.^e et le 7.^e morceau, et j'ai cru devoir les séparer. L'examen des colonnes d'hiéroglyphes aidera peut-être à décider la question. A la vérité, l'auteur de la notice observe que la cassure du 6.^e morceau étoit fraîche, tandis que celle du suivant étoit usée, de manière à ne laisser, dit-il, aucune trace qui puisse faire supposer qu'il manque un grand morceau. Mais il en résulteroit au contraire que ces deux fragmens n'étoient pas contigus, et que le morceau qui manque à la gauche du 6.^e, en a été détaché fraîchement, et brisé peut-être par l'instrument qui a servi aux Arabes pour leurs fouilles. . . .

Le fragment d'une quatrième coudée est déposé à la Bibliothèque du Roi, à Paris; il a été rapporté d'Égypte par M. Raffaelli, et publié peu de temps après. La matière est en schiste ou en basalte gris. C'est la portion du milieu de la coudée, comme on en juge par les chiffres subsistans, 12, 13, 14, 15, 16. La longueur du fragment équivaut à environ 8 doigts; et les chiffres, ainsi que les divisions des doigts, occupent moins d'espace que dans les figures précédentes.

Celui qui diffère entièrement des autres règles, c'est que les divisions des doigts n'ont point de rapport avec les chiffres. Ainsi, sous le chiffre 12, il y a huit divisions au lieu de douze; sous le 13, il y en a neuf; sous le 14, il y en a huit; sous le 15, il y en a dix; et sous le 16, il y en a douze. Ces traits semblent donc tracés arbitrairement; ou du moins les fractions $\frac{1}{7}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{10}$, $\frac{1}{12}$, ne sont pas indiquées par les nombres supérieurs. Le dessus n'est pas couvert de signes; mais le bord postérieur et le dessous sont ornés de colonnes d'hieroglyphes. En considérant avec attention ce fragment, on reste convaincu qu'il a appartenu à une mesure de 28 doigts.... D'après l'accord qui existe entre ces quatre monumens pour la longueur totale et même pour la longueur moyenne des palmes, d'après la coudée de M. Anastasi, et encore d'après une autre coudée que M. le comte de Balbe a vue décrite dans le catalogue de M. Drovetti; longue d'environ 52 centimètres $\frac{1}{2}$, il n'est plus permis de douter que l'on fit usage à Memphis d'une mesure longue de 523 millimètres $\frac{1}{2}$ environ, et divisée en 28 parties. La table des dimensions comparées des quatre coudées de Memphis, me paroît lever, à cet égard, toute incertitude, quelque différence qui existe entre les palmes, les doigts et les subdivisions. Ainsi, une coudée de cette dimension a été réellement en usage, sinon dans toute l'Égypte et dans tous les temps, du moins à Memphis, à une certaine époque. Mais, en même temps, des indices multipliés font voir que cette mesure a dû succéder à une autre, qui étoit plus courte et plus conforme à la grandeur de la coudée naturelle. Entre plusieurs motifs qu'on peut apporter en preuve, je citerai le nombre même des doigts de la coudée de Memphis. Mon honorable et savant collègue, M. Girard, reconnoît que cette mesure septenaire dériveroit d'une autre mesure de 24 doigts ou 6 palmes: ces rapports de 1 à 6, et de 1 à 24, sont en effet conformes à la proportion naturelle qui existe entre les doigts, le palme et la coudée: ils s'accordent sur-tout avec la définition la plus ancienne que l'on connoisse des mesures de l'Égypte, celle que nous devons à Hérodote. Les savans modernes ont proposé une multitude d'opinions sur la longueur absolue de l'ancienne coudée d'Égypte: les uns l'ont égalée à la coudée hébraïque de 555 millimètres, les autres à la coudée actuelle du nilomètre de Roudah au Caire, &c. Mais ils ont oublié la supposition qui étoit la plus naturelle, savoir, que la mesure n'étoit pas restée invariable pendant un si grand nombre d'années.....

Il est à remarquer, et c'est par cette réflexion que je finirai cet écrit, que jusqu'ici on n'a trouvé en Égypte aucune mesure gravée sur métal. Les cinq ou six mesures que l'on connoît sont en bois ou en pierre. Les Égyptiens n'ont-ils pas voulu par-là éviter les effets de la dilatation! Je conviens que le marbre et le basalte ne font point des règles commodes et maniables; mais rien ne prouve que ces règles n'étoient pas placées, à poste fixe, sur des tables, dans des ateliers, ou ailleurs. Quant aux règles en bois, elles sont portatives; et, malgré l'inégalité des subdivisions, je suis très-porté à croire, que toutes ces coudées ont réellement servi à l'usage ordinaire, sinon pour les parties de la coudée, qui, je l'avoue, sont fort mal divisées, du moins pour la mesure totale. C'est un hasard heureux qui les a fait découvrir: un autre, plus heureux encore, fera trouver un jour quelque étalon véritable, correctement divisé dans toutes ses parties... JOMARD.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Examen du texte de Clément d'Alexandrie, relatif aux divers modes d'écriture chez les Egyptiens; par M. Letronne. Paris, imprimerie royale, octobre 1827, 23 pages in-8.^o

Explication d'un tableau peint sur peau de vélin... représentant les écritures de presque tous les peuples anciens et modernes, les systèmes idéographiques et hiéroglyphiques, &c.; par M. de Brière, membre de la société asiatique. Paris, imprimerie de Dondey-Dupré, 35 pages in-8.^o — Le tableau est exposé à l'entrée de la salle dite des globes de la Bibliothèque du Roi. L'explication se trouve chez le concierge de la même bibliothèque. Pr. 1 fr.

Méthode pour se former en peu de temps et sans étude à une prononciation facile et correcte des langues étrangères; extrait d'un ouvrage inédit sur l'étude des langues, par M. le comte d'H. . . . Paris, imprimerie de Guiraudet, libr. de Filleul, 1827, 24 pages in-8.^o — *Quelques conseils à un jeune voyageur*, par le même auteur. Paris, imprimerie royale, 93 pages in-8.^o

Anthologie arabe, ou Choix de poésies arabes inédites, traduites pour la première fois, accompagnées d'observations critiques et littéraires, par M. Granget de la Grange, sous-bibliothécaire de la bibliothèque de l'arsenal. Paris, imprimerie royale, librairie des frères Debure, 1828, in-8.^o, x, 262 et 170 pag.

Contes en vers et poésies de Charles Pougens, de l'Institut de France. Paris, Firmin Didot, 1828, 196 pages in-18. Le morceau le plus étendu est un poème en quatre chants, intitulé *Thomas et Pancrace*, ou le Philosophe et le Charlatan. Ce poème, et les pièces diverses qui le précèdent et le suivent, se lisent avec beaucoup d'intérêt.

Le Voyage de Grèce, poème (en neuf chants, précédés d'une préface, et suivis de notes), par M. Pierre le Brun. Paris, impr. de Firm. Didot, libr. de Ponthieu, 1828, in-8.^o, xx et 278 pages.

Rapport fait à la Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin, sur les Odes d'Horace, traduites en prose par M. Worms de Romilly; 36 pages in-8.^o Ce rapport est de M. Schweighaeuser, professeur à l'académie de Strasbourg, correspondant de l'Institut: il contient des observations critiques sur les principales traductions françaises d'Horace, soit en vers, soit sur-tout en prose. Il se termine par l'annonce d'une nouvelle version des odes de ce poète, que M. Stiévenart est sur le point de publier. M. Worms de Romilly donnera, dit-on, plus tard, une seconde édition de la sienne.

Comédies historiques, par M. L. Népomucène Lemerrier, membre de l'Institut. Paris, impr. de J. Tastu, libr. d'Ambr. Dupont, 1828, in-8.^o, viij et 399 pages. En exposant, dans l'avant-propos de ce volume, la théorie neuve encore de la comédie historique, M. Lemerrier déclare qu'il est « loin de croire » que, pour innover et coopérer aux progrès DOUTEUX du siècle, il faille » recourir aux emprunts des informes conceptions étrangères, et renverser de » fond en comble les lois constitutives de notre admirable scène française, si » merveilleusement enrichie par la gloire des maîtres de l'art. » Quelles que soient l'originalité et souvent la hardiesse des compositions dramatiques de M. Lemerrier, jamais, ni par ses exemples, ni par ses préceptes (voyez son

Cours analytique de littérature), il n'a contribué à propager les doctrines romantiques et mystiques, qui tendent à bannir le bon goût comme incommode, et à recommander comme un progrès le retour des beaux-arts aux essais et aux saillies de leur enfance. Des trois comédies contenues dans ce volume, la première, Pinto, est depuis vingt-huit ans connue du public: la seconde, en cinq actes et en vers, est intitulée Richelieu ou la Journée des dupes: elle n'a point été jouée; mais elle avait été reçue à l'unanimité au théâtre français en 1804. L'Ostracisme, ou la Comédie grecque, est le titre de la troisième, qui est en prose et en trois actes: le bannissement d'Hyperbolus en est le sujet; Alcibiade, sa femme Hyparète, le sculpteur Leucippe et Timon le misanthrope y figurent.

Biographie universelle, ancienne et moderne, tome L (WAAJEN—WIMPINA). Paris, impr. d'Everat, libr. de L. G. Michaud, 1827, in-8.^o, 616 pages. C'est l'avant-dernier volume de ce recueil.

Annales nécrologiques, ou Complément annuel et continuation de toutes les biographies ou dictionnaires historiques, année 1826, première partie. Paris, imprimerie de Le Normant fils, librairie de Ponthieu, 1828, in-8.^o, viij et 264 pages. Ces *Annales* continuent l'*Annuaire* nécrologique entrepris par M. Mahul en 1820 (voyez notre cahier de février 1824, p. 125, 126). Les *Annales* s'annoncent comme rédigées sur un plan plus étendu; le volume qui vient d'en être publié contient les articles Jean VI, roi de Portugal (130 pages), Boissy d'Anglas, Belzoni, Lemontey, Iturbide, Alquier, Digeon, Athan. Jean-Léger Jourdan, J. B. Leclerc, Normann-Ehrenfels, Siestrzewicz, Bartholdy, J. Wendel, Wurtz, Riffault des Hêtres, Jos. Piccini, tous morts en 1826. On lit avec intérêt la notice composée par M. A. Taillandier sur M. Jourdan, beaucoup trop tôt enlevé à la jurisprudence et aux lettres. Celle qui concerne Lemontey est de M. Dugas-Montbel, et doit aussi fixer l'attention des lecteurs. L'article Belzoni, par M. Depping, est plein de détails instructifs, et rédigé avec un très-grand soin; il nous paroît un excellent modèle à suivre dans les volumes d'*Annales* nécrologiques qui suivront celui-ci.

Précis de l'histoire moderne, par M. Michet, maître de conférences pour la philosophie et l'histoire à l'école préparatoire; ouvrage adopté par le conseil royal de l'Université. Paris, impr. de Courchant, libr. de Colas, de Hachette, 1827, in-8.^o Le nom d'histoire moderne s'applique ici aux trois cent soixante-quinze ans écoulés depuis la prise de Constantinople, en 1453. L'auteur y établit quatre sections, 1453-1517; 1517-1648; 1648-1789; 1789-....

Voyage (en prose et en vers) dans les cinq parties du monde, où l'on décrit les principales contrées de la terre, par M. Albert de Montémont; tom. I et II. Europe. Paris, Selligie, 1828, 2 vol. in-18, avec des cartes.

Dictionnaire topographique, historique et statistique du département de la Sarthe, suivi d'une biographie et d'une bibliographie du Maine, du département de la Sarthe et de ses différentes localités; par M. J. R. Pesche. Au Mans, imprimerie de Monnoyer; à Paris, chez Audin, Bachelier, &c. La première livraison (6 feuilles in-8.^o) vient de paroître. Pr. 25 cent. par feuille; 30 cent. sur papier fin des Vosges; 50 cent. sur papier vélin d'Auvergne.

Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson, et des parties latérales de l'Amérique du nord, d'après les dessins originaux pris sur les lieux par J. Milbert, et lithographiés par Adam (Victor), Bichebois, Derby, Joly, Sabbatier, Tir-

penne et Villeneuve. Paris, impr. de Tastu, libr. de Noël, 1827, in-fol. Il a paru sept livraisons; il y en aura treize de 4 planches chacune, et un vol. in-4.^o de texte. Prix de chaque livraison, 15 fr.

Recherches sur les antiquités de l'Amérique septentrionale, par M. D. B. Warden, correspondant de l'Institut (Académie des sciences). Paris, Éverat, 1827, in-4.^o, 154 planches, avec 12 planches lithographiées.

Ἀριανῆ τῶν Ἐπικτῆτου Διαλεξιῶν βιβλία πέντε. . . Les quatre livres d'Arrien, intitulés *Dissertations d'Épictète*, revues et corrigées par M. Coray. Paris, impr. d'Eberart, libr. de Firm. Didot, 1827, 2 vol. in-8.^o Tom I, Prolégomènes (grecs) de M. Coray, 44 pages. Les trois premiers livres de l'ouvrage, 232 pag. — Tom. II, Prolég. 40 pag., l. IV, p. 233-298. Notes (en grec) de l'éditeur, p. 299-437. Tables, 439-548. Nous avons annoncé, dans notre cahier de décembre 1826, p. 755, l'édition que M. Coray a donnée du Manuel d'Épictète (livre dont la rédaction est aussi attribuée à Arrien). Ce Manuel, et les Dissertations qui viennent d'être publiées, forment les tomes VII, VIII et IX des supplémens de la Bibliothèque grecque de M. Coray.

Essai sur la température de l'intérieur de la terre, par M. L. Cordier. Paris, 84 pages in-4.^o Cet essai a été lu à l'Académie des sciences et inséré dans les Mémoires du Muséum d'histoire naturelle: il offre les résultats d'un grand nombre d'expériences particulières à M. Cordier, contient l'exposé d'une théorie nouvelle de la terre, et se termine par des considérations du plus haut intérêt sur ce que l'auteur appelle le principe d'instabilité universelle.

Catalogue des livres (de physique, chimie, histoire naturelle) composant la bibliothèque de M. Ménard de la Groye, correspondant de l'Institut. Paris, imprimerie et fonderie de G. Doyen, 1828, iij et 31 pages in-8.^o F. J. B. Ménard de la Groye, né au Mans en 1775, est mort le 30 sept. 1827. Depuis 1817, il professoit, comme suppléant de M. Cuvier, l'histoire naturelle au collège royal de France. — (On a publié aussi le *Catalogue des livres* de M. Morel Darlenx, avec une notice d'antiquités envoyées d'Athènes par M. Fauvel. Paris, Merlin, 1828, 84 pages in-8.^o)

Observations sur les votes de quarante-un conseils généraux de départemens concernant la déportation des forçats libérés, présentées à M. le Dauphin par un membre de la société royale pour l'amélioration des prisons (M. Barbé-Marbois). Paris, imprimerie royale, 1828, 76 pages in-8.^o Les douze dernières pages contiennent des pièces justificatives. C'est par des faits que l'auteur combat les propositions énoncées en ces termes par les conseils de départemens: « Remplacer la peine des travaux forcés par la déportation dans les colonies. — Coloniser les forçats et reclusionnaires libérés. — Que les forçats, au moment de leur libération, soient envoyés aux colonies, &c.

Histoire de la législation, par M. le marquis de Pastoret; tomes VIII et IX (législation des villes et îles grecques). Paris, imprimerie royale, 1827, 2 vol. in-8.^o, 592 et 557 pages. Il a été rendu compte des premiers volumes de cet ouvrage dans nos cahiers de sept. 1817, p. 545-559; nov. 1825, p. 657-666; mars 1826, p. 131-144.

Johannis Voet Commentarius ad Pandectas; editio nova, nullis mendis expurgata, cui, præter indicem alphabeticum generalem, nunc primum accessit tabula secundum ordinem codicum gallicorum disposita, cura et studio A. Drevon, juris doctoris atque causarum patróni in curiâ bizuntinâ; tom.

primi pars prima. Besançon, impr. de Gauthier; Besançon et Paris, librain. de Gauthier frères, 1827, in-4.°, 208 pages. Pr. 4 fr. Il y aura 4 volumes: les mêmes éditeurs publieront, dans le même format, deux volumes de Vinnius, savoir: *Commentarius in Institutiones*, et *Quæstiones juris selectæ*.

Il paroîtra, au mois d'avril prochain, chez M. Dondey-Dupré, une édition des *Psaumes*, avec la version grecque des septante, et la version latine vulgate, accompagnés de notes critiques et explicatives, par M. Mall, professeur d'hébreu à Munich, auteur d'une grammaire hébraïque. M. Mall se propose de publier séparément et de la même manière les autres livres de l'Ancien Testament. — On annonce aussi la *Harpe d'Israël* ou Chants de la Bible traduits en vers français par nos meilleurs poètes, avec le texte en regard, recueillis et mis en ordre par M. A. Peigné, 2 vol. in-8.°, contenant les cent cinquante psaumes, tous les cantiques de la Bible, les plus beaux passages des prophètes, les hymnes et les proses des principales fêtes de l'année. Le tome I.° doit paroître au mois de février prochain, imprimé chez Demonville, sur papier fin des Vosges satiné. Le prix de la souscription est de 12 fr. pour les deux volumes.

Discours prononcé le 21 juillet 1827 dans une séance du comité des écoles israélites, par M. Michel Berr de Turique. Nancy, Bontoux, in-8.°, 22 pages.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le *Journal des Savans*. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

<i>Sur des grottes sépulcrales étrusques récemment découvertes près de Corneto, l'ancienne Tarquinium. (Article de M. Raoul-Rochette).</i>	Pag. 3.
<i>Procli philosophi platonici Opera, à codd. mss. biblioth. parisiensis nunc primum edidit, lectionis varietate et commentariis illustravit Victor Cousin. (Article de M. Daunou).</i>	15.
<i>Lettres écrites du Levant par Jean Carne, écuyer, du collège de la Reine à Cambridge. (Article de M. Silvestre de Sacy).</i>	26.
<i>Dictionnaire français-wolof et français-bambara, suivi du Dictionnaire wolof-français, par M. Dard. — Grammaire wolofe, ou Méthode pour étudier la langue des Noirs qui habitent les royaumes de Bourba-yolof, de Walo, de Damel, &c., suivie d'un appendice où sont établies les particularités les plus essentielles des principales langues de l'Afrique septentrionale; par le même. (Article de M. Abel-Rémusat).</i>	36.
<i>Mission à Siam et à Hué, capitale de la Cochinchine, dans les années 1821 et 1822, d'après le journal de feu G. Finlayson. (Art. de M. Eugène Burnouf).</i>	45.
<i>Nouvelles littéraires.</i>	56.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

FÉVRIER 1828.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1828.

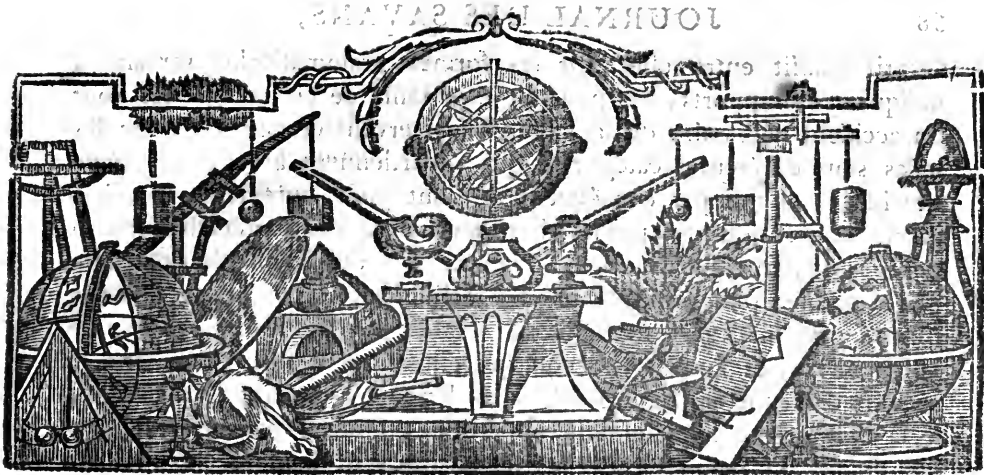
BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

MONSIEUR LE GARDE DES Sceaux, Président.

- Assistans. . .
- M. DACIER, de l'Institut royal de France, secr. perp. de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, et membre de l'académie française.
 - M. le Baron SILVESTRE DE SACY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. GOSSELLIN, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. le Baron CUVIER, conseiller d'état, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, et membre de l'académie française.
- Auteurs. . .
- M. DAUNOU, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres, éditeur du Journal et secrétaire du bureau.
 - M. TESSIER, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
 - M. QUATREMÈRE DE QUINCY, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, et membre de celle des inscriptions et belles-lettres.
 - M. BIOT, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
 - M. RAYNOUARD, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel honoraire de l'académie française, et membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. RAOUL-ROCHETTE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. CHÉZY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. V. COUSIN, ancien maître de conférences à l'École normale, professeur-suppléant de l'histoire de la philosophie, à la faculté des lettres de l'académie de Paris.
 - M. LETRONNE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. ABEL-RÉMUSAT, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. CHEVREUL, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
 - M. SAINT-MARTIN, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

FÉVRIER 1828.

LETTRE À M. ABEL-RÉMUSAT sur la nature des formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise en particulier, par M. G. de Humboldt, &c. Paris, 1827, 122 pages in-8.^o

DANS un mémoire écrit en allemand, lu à l'académie de Berlin en 1822, et publié ensuite, M. Guillaume de Humboldt s'étoit proposé pour objet de ses recherches, *l'origine des formes grammaticales, et l'influence que ces formes exercent sur le développement des idées.* Tout discours a pour objet d'exprimer des pensées, et les pensées ne sont autre chose que des rapports connus ou supposés entre des idées : d'où il suit que le discours ne peut atteindre son but, qui est la communication des pensées, qu'en exprimant et les idées et les rapports que

l'esprit établit entre elles. Or les formes grammaticales servant à indiquer ces rapports, on pourroit être tenté de croire qu'elles sont un accident nécessaire du langage. Elles servent encore à classer les idées sous différentes catégories qui appartiennent à l'essence même des idées, et qui par conséquent ne sont point purement arbitraires et de convention, et par-là elles rendent la communication de la pensée, ou, en d'autres termes, la perception de l'impression produite par la parole, plus prompte et plus facile. Cette seconde fonction des formes grammaticales toutefois ne semble pas aussi importante que la première, et l'esprit de celui qui entend peut fort bien, sans le secours d'aucune forme particulière du langage, rapporter chaque idée à la catégorie à laquelle elle appartient, pourvu que les rapports établis par la pensée entre les idées trouvent dans le langage des exposans précis et exacts. Mais les exposans de ces rapports doivent-ils être nécessairement des formes grammaticales, c'est-à-dire, des inflexions ou des variations dans la forme du mot qui représente l'idée isolée? La même fonction ne peut-elle pas être remplie, soit par des mots uniquement et primitivement inventés pour ce service, ou qui, ayant d'ailleurs ou ayant eu autrefois des acceptions plus spéciales, ont été dépouillés de leur spécialité et réduits à exprimer des idées plus ou moins générales de rapports, soit par la seule position respective des mots qui expriment les idées isolées? Si l'on envisage cette question, abstraction faite de tout empirisme, on sera amené, ce me semble, à penser qu'en poussant la multiplication des formes grammaticales aussi loin que peut l'exiger la multiplicité des rapports que l'esprit humain est capable de saisir, la pensée sera peinte par le langage avec une précision qui ne sauroit être surpassée; que si, au lieu de formes grammaticales, on emploie des mots isolés, créés exprès, et tellement multipliés qu'aucun d'eux ne serve qu'à l'expression d'un seul rapport, on atteindra infailliblement le même but, quoique d'une manière moins prompte et plus embarrassante; enfin qu'en employant pour exposans des rapports, comme seul et unique moyen, la position respective des mots dans une proposition, et la position respective des propositions dans une phrase, des phrases dans une période, des périodes dans un discours, on n'aura qu'un instrument imparfait, on imposera à l'esprit de celui qui écoute un travail pénible, et l'on ne sera pas toujours complètement assuré d'obtenir une identité parfaite entre les rapports qu'a voulu exprimer celui qui parle, et ceux qui auront été perçus par celui à qui il veut communiquer sa pensée.

Quoique, dans ce court exposé de la question, je n'aie point fait usage des termes employés par M. de Humboldt, je crois avoir parfaitement rendu les motifs d'après lesquels il a cru pouvoir conclure que le seul moyen qui satisfasse pleinement au besoin impérieux de l'intelligence, c'est le système de langage qui exprime les rapports par la modification des mots qui représentent les idées isolées, c'est-à-dire, par les formes grammaticales. Il ne disconvient point toutefois qu'à ce système on ne puisse joindre concurremment celui qui consiste à employer pour exposans des rapports, des particules, c'est-à-dire, des mots uniquement destinés à cette fonction. Nous ajouterons, en passant, que nous ne voyons pas pourquoi, même en faisant usage de ces deux moyens, on se priveroit de la ressource que présente le dernier système, celui où les rapports sont exprimés par la position respective des parties du discours. Et si de l'abstraction nous rentrons dans le cercle de l'expérience, nous ne croirons pas trop nous avancer en disant qu'il n'existe aucune langue qui, même en usant de ces trois moyens réunis, ait pour chaque rapport possible un exposant spécial, qui ne puisse servir à l'expression d'aucun autre.

Les conclusions déduites par M. de Humboldt de la théorie et de la comparaison de divers idiomes ont paru à M. Abel-Rémusat, qui a rendu compte de ce mémoire dans ses *Mélanges asiatiques*, contredites ou, pour parler plus exactement, considérablement affaiblies par l'exemple que fournit la langue chinoise. M. de Humboldt avoit incontestablement eu cette langue en vue, quand il avoit dit que « la position des mots n'admet que très-peu de variations, et ne peut » conséquemment exprimer qu'un petit nombre de rapports, « du moins » si l'on veut éviter toute amphibologie. » A cela M. Rémusat avoit répondu d'abord « qu'il n'est pas de langue au monde qui en soit » réduite, comme moyen de marquer les rapports, à faire usage de » la position relative des mots, et que le chinois lui-même emploie » un assez grand nombre de ces termes accessoires ou copulatifs qui » permettent de multiplier les combinaisons. » Ensuite il avoit mis en avant, pour la défense d'un idiome dont l'étude lui doit beaucoup parmi nous, une proposition que nous serions bien tentés de regarder comme tant soit peu paradoxale. « Il faut avouer aussi, avoit-il dit, » que certains rapports que l'esprit peut concevoir de différentes » manières, ne perdent rien à être exprimés par un mode commun, » tel que la position, lequel laisse celui qui écoute ou qui lit en » pleine liberté de suppléer ce qui lui plaît. Le vague du signe n'est, » dans ce cas, qu'un degré d'exactitude de plus dans l'expression de

» la pensée. La preuve en est évidente dans les idiomes les plus savans ,
 » où une même forme grammaticale répond pour l'ordinaire à des
 » rapports très-variés ; comme le génitif des latins, qui représente sans
 » ambiguité le rapport du tout à la partie, de la partie au tout, du
 » sujet à l'attribut, de l'attribut au sujet, de la cause à l'effet, de l'effet
 » à la cause. C'est plutôt un avantage qu'un inconvénient de pouvoir se
 » passer de *forme* en ce cas. » Nous conviendrons volontiers qu'il n'y a
 vraisemblablement aucune langue où un même exposant ne soit commun
 à plusieurs rapports ; nous ne nierons pas que le plus souvent, grâce
 aux antécédens et aux conséquens, il n'en résulte aucune amphibologie
 réelle : mais il nous est impossible de convenir que, dans aucun cas, ce
 soit là un avantage, à moins qu'il ne s'agisse d'exprimer des rapports
 métaphysiques qui ne sont réellement pas mieux compris de celui
 qui parle ou écrit, que de celui qui lit ou écoute, et où le vague de
 l'expression représente le vague ou l'obscurité de la pensée. Je
 conçois que certains casuistes, quelques diplomates, des philosophes
 bouddhistes, et quelques autres encore dans tous les siècles et chez
 toutes les nations, ont pu trouver leur compte à cette espèce de
faux-jour ; mais je ne pense pas qu'il puisse jamais être utile aux opéra-
 tions de l'intelligence, et je crois pouvoir ajouter que si quelque chose
 de vague ou d'indéfini est souvent indifférent et quelquefois utile à
 l'effet que doit produire le discours, c'est lorsqu'il tombe sur l'expres-
 sion des idées principales, mais non quand il affecte l'idée de rapports
 qui ne sauroient jamais être trop rigoureusement déterminés.

Mais, pour ne pas m'écarter de mon sujet, je m'empresse de reprendre
 la suite des observations de M. Rémusat, relativement au système
 établi par M. de Humboldt. Après avoir rendu justice, comme il ne
 pouvoit manquer de le faire, aux vastes connoissances et à la finesse
 des observations du savant académicien de Berlin, M. Rémusat
 témoignoit le desir que M. de Humboldt étudiât le chinois, et se
 mît ainsi en état de juger par lui-même une langue dont le système
 grammatical est si éloigné de celui des autres langues. « Quelque
 » idée, disoit-il, qu'on se fasse du *Kou-wen* . . . , il restera toujours à
 » résoudre ce problème, digne d'occuper les loisirs d'un métaphysicien.
 » Dans une langue dépourvue de formes grammaticales, où tous les
 » mots, sans exception, peuvent tour-à-tour jouer le rôle qu'on
 » assigne ailleurs aux noms, aux adjectifs, aux verbes, aux adverbes,
 » et même aux particules, trouver des règles claires, constantes et
 » positives, pour arriver toujours à l'expression nette et précise de la
 » pensée avec toutes les modifications dont elle est susceptible ; voilà,

» dans sa généralité, le phénomène que présente la grammaire chinoise ; et il faut ajouter que la langue où on l'observe, a servi à exposer, d'une manière aussi lucide que le grec, les doctrines platoniciennes et les subtilités de la métaphysique des brahmanes.»

Ce conseil, M. de Humboldt n'a point hésité à le suivre ; et c'est cette nouvelle étude, appliquée à la théorie du langage, qui a produit le traité en forme de lettre dont nous allons essayer de rendre compte. Ce n'est pas sans une sorte de scrupule que nous nous sommes chargés de faire en quelque sorte la fonction de rapporteur, dans une discussion où l'un des principaux élémens du jugement qu'il faut porter, semble être la connoissance d'une langue que nous ignorons entièrement. Aussi chercherons-nous plutôt à faire connoître les moyens employés de part et d'autre, qu'à nous interposer entre les parties pour les amener à une transaction qui ne seroit peut-être qu'une rédaction adroite, où le vague des expressions permettroit à chacune de s'adjuger la victoire, en interprétant les termes équivoques comme il conviendrait à ses opinions. Si je parle ici de deux parties, c'est que M. Rémusat, en publiant la lettre de M. de Humboldt, y a joint un petit nombre de notes, par lesquelles on voit qu'il n'est pas entièrement d'accord sur tous les points avec l'auteur de la lettre.

M. de Humboldt expose, dès le commencement de sa lettre, en termes très-précis, l'idée qu'il a conçue de la langue chinoise, d'après les travaux auxquels il s'est livré sur cette langue, depuis la publication de son précédent mémoire. « Je crois, dit-il, pouvoir réduire la différence qui existe entre la langue chinoise et les autres langues (c'est-à-dire, les langues communément appelées *classiques*) au seul point fondamental que, pour indiquer la liaison des mots dans les phrases, elle ne fait point usage des catégories grammaticales, et ne fonde point sa grammaire sur la classification des mots, mais fixe d'une autre manière les rapports des élémens du langage dans l'enchaînement de la pensée. Les grammaires des autres langues ont une partie étymologique et une partie syntactique ; la grammaire chinoise ne connoît que cette dernière. »

Qu'il nous soit permis de faire sur cette définition du système grammatical de la langue chinoise, définition dont tout le reste de la lettre n'est pour ainsi dire que le développement et la démonstration, deux observations qui nous paroissent importantes.

La première, c'est qu'en accordant sans restriction à la grammaire chinoise une syntaxe, M. de Humboldt pourroit sembler lui faire une concession bien plus grande qu'il n'entend réellement le faire. En effet,

dans la plupart des langues, la syntaxe se compose de deux parties : l'une, qui enseigne à faire un usage régulier des formes qu'on a appris à connoître dans la partie étymologique, pour indiquer les rapports de concordance ou de dépendance ; j'appelle proprement cette première partie *syntaxe* : l'autre, qui apprend à ranger dans un certain ordre toutes les parties d'une proposition, et à coordonner entre elles les propositions de diverse nature dont se compose une phrase ; je nomme celle-ci *construction*. Il est évident que si la grammaire chinoise n'a point de partie étymologique, elle n'a point non plus de syntaxe proprement dite : tout son système grammatical se réduit donc à la construction ; mais, dans cette hypothèse, la construction acquiert une toute autre importance, puisqu'elle doit à elle seule remplacer et la partie étymologique et la syntaxe proprement dite.

Ma seconde observation est peut-être moins essentielle : toutefois je regrette qu'elle ne se soit point présentée à l'esprit de l'auteur ; elle auroit servi, je crois, à rendre plus précise et plus claire l'exposition de ses idées. Je voudrois qu'il eût établi une distinction de convention entre les *catégories grammaticales* et les *formes grammaticales*. J'aurois appelé *catégories grammaticales*, les formes qui servent essentiellement à faire connoître à quelle *partie d'oraison* appartient un mot, soit qu'on en compte huit, ou qu'on les réduise, comme font les grammairiens arabes, à trois seulement, le nom, le verbe et la particule, et *formes grammaticales*, toutes les inflexions ou variations qui servent d'exposans aux rapports de concordance et de dépendance. Je n'ignore pas que, dans la pratique, ces deux ordres de signes ou de formes se confondent souvent ; mais, dans la théorie, l'esprit peut les séparer toujours comme elles le sont quelquefois dans la pratique, et je crois qu'il auroit été bon de généraliser cette distinction (1).

La manière dont M. de Humboldt envisage le système de la langue chinoise comparé à celui des langues classiques, renferme implicitement (2) l'aveu de la supériorité de ces dernières, en ce qui concerne

(1) Il me semble que la convenance de cette distinction a quelquefois été pressentie par M. de Humboldt ; mais j'ai dû m'en tenir ici à cette définition donnée par lui-même : « Je nomme *catégories grammaticales* les formes assignées aux mots par la grammaire, c'est-à-dire, les *parties d'oraison*, et les autres *formes qui s'y rapportent*. » — (2) Je dis *implicitement*, et la suite de la lettre prouve bien que c'est là l'opinion de M. de Humboldt. Toutefois ici l'auteur se contente de dire que la langue chinoise fixe d'UNE AUTRE MANIÈRE les rapports des élémens du langage dans l'enchaînement de la pensée ; mais on doit observer qu'il dit d'une autre manière, et non pas d'une manière équivalente,

l'expression claire et précise de tous les rapports que la pensée établit entre les idées principales. Aussi M. Abel-Rémusat, qui n'est pas disposé à faire cette concession, a-t-il cru nécessaire de ne point laisser passer cette définition de l'auteur de la lettre sans un correctif. « Cette » première assertion, dit-il, est incontestable, si l'on veut bien admettre » qu'un terme chinois est toujours susceptible du sens substantif, » déterminatif (adjectif) et verbal, et peut même quelquefois devenir » un simple exposant de rapport. » Ici je demanderois volontiers pourquoi on se refuseroit à admettre cette assertion, puisque M. Abel-Rémusat lui-même, voulant définir rigoureusement le problème que présente la grammaire chinoise, appelle l'idiome dont il s'agit « une » langue dépourvue de formes grammaticales, où tous les mots, sans » exception, peuvent tour-à-tour jouer le rôle qu'on assigne ailleurs » aux noms, aux adjectifs, aux verbes, aux adverbess et même aux » particules. . . . » Je reprends la suite de l'observation de M. Rémusat. « Voilà, continue-t-il, l'observation dans toute sa généralité. Cela » n'empêche pas qu'il n'y ait *un très-grand nombre* de mots dont l'usage » a fixé *invariablement* la signification grammaticale, et qui ne peuvent » en être tirés que par une opération particulière. » Que cette opération particulière ne soit, si l'on veut, qu'une différence d'accent, ce sera toujours une forme grammaticale, ou, si on l'aime mieux, lexicologique, applicable à *un très-grand nombre de mots*, et qui, une fois reconnue, exigera incontestablement qu'on modifie un peu ces termes du problème, *une langue dépourvue de formes grammaticales*, et ceux-ci, *où tous les mots, sans exception, peuvent &c.*

M. de Humboldt observe avec beaucoup de justesse que, lors même que dans une langue il n'y a point de formes destinées à l'expression des catégories grammaticales, le sentiment de ces catégories existe néanmoins dans l'esprit de celui qui parle : ajoutons que, pour qu'il soit compris, il faut de toute nécessité qu'elle existe aussi dans l'esprit de celui qui l'écoute, et qu'il en fasse l'application aux paroles qu'il entend, sans quoi il entendroit l'expression d'un plus ou moins grand nombre d'idées isolées, mais non d'une pensée; et, en supposant que les rapports des idées qui forment une proposition fussent exprimés par des formes grammaticales quelconques, et que les rapports qui lient et enchaînent plusieurs propositions manquassent seuls d'exposans, et que l'esprit de celui qui écoute, faute d'exposans, ne pût pas saisir ces rapports, il entendroit, il est vrai, l'expression de plusieurs pensées isolées, mais il ne pourroit tirer de leur rapprochement aucune des

conséquences, des raisonnemens, des déductions que celui qui parle auroit voulu faire passer dans son esprit.

Ce que je viens de dire en d'autres termes, est positivement énoncé par M. de Humboldt et avoué par M. Rémusat. Mais l'auteur de la lettre ne s'en est pas tenu là; il a cherché, dans la nature même du langage, l'origine de la classification des mots d'après les catégories grammaticales. Je ne le suivrai point dans ces recherches métaphysiques, qui ne me paroissent pas nécessaires à la solution de la question, et qui m'engageroient dans de trop longs détails: toutefois, en établissant comme principe incontestable, que « comme on exprime, en » parlant, les idées par des mots qui se succèdent, il doit exister un » ordre déterminé dans la combinaison de ces élémens, pour qu'ils » puissent former l'ensemble de l'idée (ou plus exactement *de la* » *pensée*) exprimée, et que cet ordre doit être le même dans l'esprit de » celui qui parle et de celui qui écoute, pour que l'intelligence soit » mutuelle entre eux, » M. de Humboldt a si bien développé l'un des principaux résultats de ce principe, résultat applicable, suivant lui, à la langue chinoise, que je ne puis mieux faire que de le laisser parler lui-même.

« Les catégories grammaticales, dit-il, se trouvent en relation intime » avec l'unité de la proposition: car elles sont les exposans des rapports » des mots à cette unité; et si elles sont conçues avec précision et » clarté, elles en marquent mieux cette unité et la rendent plus » sensible. Les rapports des mots doivent se multiplier et varier à » proportion de la longueur et de la complication des phrases; et il » en résulte naturellement que le besoin de poursuivre la distinction des » catégories ou formes grammaticales jusque dans leurs dernières » ramifications, naît sur-tout de la tendance à former des périodes » longues et compliquées. Là où des phrases entrecoupées dépassent » rarement les limites de la proposition simple, l'intelligence n'exige » pas qu'on se représente exactement les formes grammaticales des » mots ou qu'on en porte la distinction jusqu'au point où chacune » de ces formes paroît dans toute son individualité. Il suffit pour lors » très-souvent de savoir que tel mot est le sujet de la proposition, » sans qu'on ait besoin de se rendre compte exactement s'il est subs- » tantif ou infinitif; qu'un autre mot en détermine un troisième, » sans qu'on doive se décider à le considérer comme participe ou » comme adjectif. »

Je crois pourtant qu'il y auroit lieu de faire ici une distinction, subtile peut-être, mais très-réelle. Lorsque la richesse des formes gramma-

ticales dans une langue permet d'enchaîner un grand nombre de propositions ou même de phrases dans une période, l'enchaînement qui résulte de ce procédé peut ou exprimer des rapports, et par conséquent affecter le sens, ou seulement entretenir dans l'esprit de ceux qui écoutent une attention plus soutenue, en leur faisant désirer davantage la fin de la période, ou même n'avoir pour objet que le développement artificiel des formes variées de l'organe de la parole et l'harmonie. Des trois sortes d'effets dont je parle, le second et le troisième sont étrangers à l'intelligence, et l'idiome, privé du riche instrument des formes grammaticales, devra les perdre tout-à-fait, sauf à les remplacer par d'autres moyens artificiels; ni celui qui parle ou écrit, ni celui qui lit ou qui écoute, n'auront l'idée de ces effets étrangers à leur langage commun: mais il en sera autrement s'il s'agit du premier effet. La langue à laquelle son arsenal de formes grammaticales fournira peu de moyens pour l'expression des rapports de dépendance, de subordination, de contemporanéité, d'antériorité ou de postériorité, de condition ou de supposition, &c. &c., devra nécessairement recourir à quelque autre artifice pour indiquer ces rapports, parce qu'ils constituent une partie essentielle de la pensée, et que la perception en doit être commune à l'intelligence des deux personnes mises en rapport par la parole. Et ainsi, quoique ni l'une ni l'autre n'aient l'idée des formes grammaticales dont on fait usage dans une autre langue pour exprimer ces rapports, elles n'en auront pas moins l'idée de ces rapports, lors même qu'ils ne seroient exprimés que par l'ordre établi dans une série de propositions. Mais gardons-nous de tirer de là la conséquence que l'expression de ces rapports soit également claire, également précise dans toutes les langues. Elle n'a, suivant M. de Humboldt, le plus haut degré de précision que dans les langues où la distinction des catégories grammaticales est admise, et poussée au plus haut point. Mais par une sorte de compensation, ces langues, abusant en quelque sorte de ce système des catégories grammaticales, prêtent souvent au discours, qui ne devrait être que l'expression de la pensée, des accessoires qui lui sont étrangers: c'est ainsi que, par la distinction des genres dans les mots, on ajoute à l'expression d'une multitude d'idées celle d'une catégorie tout-à-fait fantastique dont l'idée elle-même n'est point affectée; c'est ainsi encore que, dans les langues classiques et dans beaucoup d'autres où les catégories grammaticales sont admises, on introduit dans l'expression des propositions générales un verbe auquel est toujours attachée une circonstance de temps, ce qui, dans l'énonciation de ces sortes d'idées

générales, est toujours un accessoire, nous ne dirons point inutile, mais directement contraire à la nature de la pensée, et dont il faut que celui qui écoute fasse abstraction, s'il veut prononcer sur la vérité ou la fausseté du jugement énoncé par celui qui parle, et qui a dû lui-même faire cette abstraction. Et, à cet égard, je ne puis résister au desir de rapporter une observation de M. de Humboldt; c'est que, parmi les langues américaines, il en existe deux, les langues *maya* et *betoi*, qui possèdent deux manières d'exprimer le verbe : l'une renferme l'idée du temps auquel l'action est assignée; l'autre énonce purement et simplement la liaison de l'attribut avec le sujet.

Ces sortes d'abus des catégories grammaticales, et d'autres qu'il seroit facile d'y ajouter, sont, pour m'exprimer comme M. de Humboldt, l'effet d'une tendance à établir une analogie entre le langage et le monde réel; expression qui pourroit sembler obscure, si on l'isolait des développemens qu'elle reçoit dans sa lettre, et qui peut-être, présentée comme l'une des causes qui donnent naissance aux catégories grammaticales, offre une supposition que l'on pourroit contester.

Pour bien constater l'effet de l'existence ou de l'absence des formes grammaticales dans une langue, il faut considérer séparément, 1.^o les procédés qu'elle emploie pour exprimer les rapports qui existent entre les idées d'une simple proposition plus ou moins complexe; et 2.^o ceux qu'elle met en usage pour exprimer les rapports qui existent entre plusieurs propositions dont l'enchaînement ne sauroit être négligé sans altérer la pensée.

M. de Humboldt croit le système de la langue chinoise défectueux sous l'un et l'autre point de vue. Il lui paroît que, dans une multitude de propositions simples, où quelques termes circonstantiels sont ajoutés à l'expression du sujet et de l'attribut, on n'est pas complètement assuré si ce qu'on prend pour un terme circonstantiel de la proposition, ne forme pas dans la réalité une nouvelle proposition, c'est-à-dire qu'en transportant dans une langue où les catégories grammaticales existent, les idées exprimées dans le chinois, on reste incertain sur le choix des formes grammaticales qu'il faut employer, et, par une conséquence nécessaire, sur la nature précise des rapports que l'auteur chinois a conçus et voulu exprimer entre les idées. Pour faire mieux concevoir ceci par un exemple, cette série de mots chinois *ta ko tao*, lui paroît susceptible d'être rendue de quatre différentes manières :

Valdè ploravit, dixit;

Valdè plorans dixit;

Valdè plorando dixit;

Cum magno ploratu dixit.

Et bien qu'il convienne que ces différences sont peu importantes, il affirme toutefois que, dans chacune d'elles, l'objet est envisagé d'une manière particulière, que chacune attache une nuance particulière à l'idée (ou plus rigoureusement à la liaison des idées ou à la pensée) : d'où il suit qu'en traduisant, comme il faut en choisir une, il faut de toute nécessité nuancer l'expression plus qu'elle ne l'est dans le texte chinois et plus que l'idée seule ne l'exigeroit.

M. Rémusat convient que, dans une phrase chinoise isolée, toutes les incertitudes observées par l'auteur de la lettre peuvent effectivement se présenter, et que cet inconvénient, dont aucun idiome peut-être n'est entièrement exempt, est plus fréquent dans le chinois que dans toute autre langue. Au surplus, ces nuances sont-elles nécessaires à la justesse de l'expression ? voilà, suivant lui, le vrai point de la question. Il ne le pense pas, et il développe les considérations sur lesquelles il fonde son opinion. « Si ces observations, ajoute-t-il, ont quelque » fondement, il est permis d'en induire que le chinois, qui n'a guère » qu'un moyen unique de marquer la dépendance où sont certaines » actions l'une à l'égard de l'autre, peut, à quelques égards, paroître » inférieur aux idiomes qui offrent plusieurs procédés pour exprimer » cette dépendance ; mais que la supériorité de ceux-ci se réduit peut- » être en réalité à une variété plus grande de tours qui permet d'éviter » la monotonie et la langueur résultant de la répétition indéfinie des » mêmes constructions. Je serois, je l'avoue, un peu tenté d'étendre le » même jugement à d'autres propriétés qui contribuent à orner la » richesse des langues classiques ; mais une proposition aussi hardie » exigeroit des développemens que je dois m'abstenir de présenter » ici. »

On voit que M. de Humboldt et M. Rémusat sont d'accord ici sur les faits, et que si leurs opinions diffèrent, c'est seulement sur l'importance du caractère qui distingue la langue chinoise des langues riches en formes grammaticales. Peut-être un philosophe sévère, qui ne voudroit parler qu'à l'intelligence et redouteroit de mettre en jeu le sentiment, s'accommoderoit-il mieux de la monotonie chinoise ; mais à coup sûr l'orateur et le poëte, qui appellent à leur secours les sentimens et les passions, préféreroient avoir à leur usage un instrument plus flexible et moins rebelle.

Une autre observation de M. de Humboldt qui tient toujours à la nature des exposans des rapports par lesquels sont liées et coordonnées les idées qui concourent à former une proposition, c'est que les deux

moyens que la langue chinoise emploie pour indiquer la liaison des mots, savoir, ses particules et la position des mots, ne lui semblent pas avoir pour but de marquer ce que l'on indiqueroit dans d'autres langues par les formes grammaticales, mais sont destinés à guider d'une manière fort différente dans l'intelligence de la tournure de la phrase. Il fonde cette assertion sur ce fait, que la même particule, *tchi* par exemple, sert d'exposant à une multitude de rapports différens : d'où il semble qu'on doive inférer qu'elle n'en exprime rigoureusement aucun d'une manière précise, et que, destinée seulement à prévenir une amphibologie, elle sert à fixer l'attention de celui qui écoute sur les mots qui la précèdent, en sorte que ces mots, pris à part, doivent être mis en rapport, mais dans un rapport quelconque, avec ce qui suit.

M. Rémusat s'efforce d'atténuer les conséquences de cette observation, en répondant que la multiplicité des emplois qu'on peut faire d'une même particule ou d'une même désinence grammaticale, pour indiquer des rapports différens, ne prouve pas nécessairement que cette particule ou cette désinence soit prise en un sens vague et indéterminé dans chacun de ces emplois. Ceci est incontestable ; et pour en donner un exemple, quoique nous n'ayons en français que la seule préposition *de* pour rendre les deux prépositions *di* et *da* de l'italien, il est vrai cependant qu'en faisant usage de notre *de*, nous avons l'idée déterminée de celui des deux rapports que nous voulons exprimer, à tel point que si nous devons traduire nous-mêmes en italien ce que nous disons en français, nous saurions parfaitement si nous devons employer *di* ou *da*. Il en est de même des Persans, qui n'ont que la seule préposition *از* pour rendre les deux prépositions arabes *عن* et *من*. Mais il n'en reste pas moins constant qu'une particule qui sert d'exposant commun à un grand nombre de rapports, n'en détermine par elle-même précisément aucun, qu'elle prête par conséquent à l'amphibologie et à l'erreur, et que toutes les fois qu'aucune erreur n'a lieu de la part de celui qui écoute, c'est que la précision qui manque à l'exposant en lui-même, est produite par la force des antécédens et des conséquens ou par d'autres circonstances. Qu'il me soit permis de le faire observer, la force de l'objection de M. de Humboldt est prouvée par la réponse même qu'y oppose M. Rémusat, et qui est aussi importante par les conséquences qu'on peut en tirer pour la question de l'influence de l'écriture sur le langage, qu'elle est ingénieuse. Quoiqu'elle soit un peu longue, je ne puis me dispenser de la transcrire.

« On pourroit supposer que des mots, offrant entre eux quelque
 » analogie, avoient été primitivement assignés à ces [divers] rapports,
 » et qu'on les auroit ensuite pris les uns pour les autres, en les ren-
 » dant par des lettres. La confusion dont on se plaint seroit, dans ce
 » cas, un effet de l'écriture, et, pour ainsi dire, une affaire d'orthographe.
 » Et pour éclaircir ceci par un exemple tiré du sujet même qui nous
 » occupe, on a dû, dans un ouvrage élémentaire, présenter comme
 » autant de valeurs du signe écrit que nous examinons (*tchi*), les
 » sens de *rejeton*, *passer d'un lieu dans un autre*, et les qualités d'ex-
 » posans des rapports du génitif et de l'accusatif. Tel est l'état des
 » choses depuis qu'on écrit le chinois en caractères chinois. Mais,
 » ainsi que l'observe fort judicieusement l'auteur, le langage doit être
 » plus ancien que l'écriture: et qui nous répond qu'antérieurement
 » à l'invention de celle-ci, il n'y eut pas, pour ces quatre valeurs,
 » quatre mots aussi différens entre eux que le seroient ceux-ci,
 » *tchi*, *dji*, *tchii*, *tshi*, lesquelles n'auroient trouvé dans l'écriture
 » figurative qu'une seule représentation appartenant par sa figure
 » même à l'idée de *rejeton*! On ne sauroit affirmer que les choses se
 » soient réellement passées de cette manière à l'égard des particules
 » chinoises, quoiqu'il soit certain qu'en d'autres cas des mots différens
 » ont été rendus par un même signe, ou des caractères variés affectés
 » à une seule prononciation. Ce dernier fait paroît évident, lorsqu'on
 » compare les formes diversifiées de l'adjectif démonstratif *tseu*, *thseu*,
 » *sse*, ou de la particule négative, *mo*, *mou*, *pou*, *se*, *feou*, &c. »

Ce que M. de Humboldt a dit des mots grammaticaux de la langue
 chinoise, qu'ils n'indiquent pas proprement les formes grammaticales
 des mots, il lui semble qu'on peut le dire également de l'emploi que
 cette langue fait de la position des mots. « En fixant par les lois gram-
 » maticales l'ordre des mots, on marque les parties constitutives de
 » la pensée; mais, dénuée d'autres secours, la position seule est hors
 » d'état de les marquer toutes. Elle laisse du vague là où des mots
 » de différentes catégories grammaticales pourroient former une de ces
 » parties. » (Je pense que M. de Humboldt a voulu dire, *pourroient*
indiquer d'une manière précise chacune de ces parties.) « Sans
 » flexions ou quelque chose qui en tiennent lieu, on manque souvent
 » du point fixe qu'il faut avoir pour appliquer les règles de la posi-
 » tion. On peut dire avec certitude que le sujet précède le verbe, et
 » que le complément le suit; mais la position seule ne fournit aucun
 » moyen pour reconnoître le verbe, ce premier chaînon auquel on
 » doit rattacher les autres. Les règles grammaticales ne suffisant pas,

» il ne reste d'autre moyen que de recourir à la signification des mots
» et au sens du contexte. »

M. de Humboldt confirme ceci par des exemples; puis il établit une comparaison très-lumineuse entre la phraséologie chinoise et celle des langues classiques, comparaison dont il me suffira de copier les dernières lignes. « Dans toutes les langues, le sens du contexte
» doit plus ou moins venir à l'appui de la grammaire. Dans la langue
» chinoise, le sens du contexte est la base de l'intelligence, et la
» construction grammaticale doit souvent en être déduite. Le verbe
» même n'est reconnoissable qu'à son sens verbal. La méthode usitée
» dans les langues classiques, de faire précéder du travail grammatical
» et de l'examen de la construction, la recherche des mots dans le
» dictionnaire, n'est jamais applicable à la langue chinoise : c'est tou-
» jours par la signification des mots qu'il faut y commencer. Mais,
» dès que cette signification est bien établie, les phrases chinoises ne
» prêtent plus à l'amphibologie. »

Ou je me trompe bien, ou il n'étoit pas possible de mieux faire sentir, et, pour ainsi dire, toucher au doigt, le caractère propre de la langue chinoise.

Je suspends ici l'analyse de la lettre de M. de Humboldt, à laquelle je me vois forcé de consacrer un second article.

SILVESTRE DE SACY.

*SUR DES GROTTES SÉPULCRALES ÉTRUSQUES récemment
découvertes près de Corneto, l'ancienne Tarquinium.*

SUITE.

JE n'ai pas eu la prétention d'indiquer, dans la description si succincte que j'en ai présentée, toutes les particularités neuves et curieuses que peuvent offrir ces peintures étrusques. C'est à peine si je puis me flatter d'avoir caractérisé avec assez de justesse les principaux personnages qui y figurent, et à l'égard desquels je ne crois pas m'être mépris, en y reconnoissant les personnages d'une de ces pompes dionysiaques qui accompagnoient, chez les Grecs, et, par dérivation, chez les Étrusques, l'initiation aux mystères de Bacchus. Une observation générale, et des plus importantes, à ce qu'il me semble, qu'on peut faire encore sur les peintures en question, c'est qu'on y trouve employées comme décoration d'un tombeau, ces images libres et mêmes licen-

cieuses qui figurent, au même titre, sur tant de vases grecs destinés pareillement à orner la dernière demeure des morts : d'où il semble résulter que chez les Étrusques, aussi bien que chez les Grecs, de semblables représentations, qui ne pouvoient avoir pour objet que d'indiquer les délices réservées dans l'autre vie aux âmes qui s'étoient purifiées dans celle-ci par l'initiation, constatent l'existence, commune aux deux peuples, de cette institution religieuse ; conséquence qui deviendra de plus en plus probable par l'examen comparatif que je me propose d'entreprendre ailleurs des monumens funéraires de ces peuples.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur les inscriptions étrusques tracées au dessus de chacune des figures précédemment décrites, à l'exception de deux. C'est un point déjà établi par les doctes recherches de Lanzi (1), et depuis converti en principe (2), que, sur les monumens funéraires des Étrusques, les inscriptions en cette langue qui s'y lisent n'ont rapport qu'aux personnes à qui ces monumens appartiennent, et nullement aux personnages ou aux sujets qui y sont représentés. Le peu d'exemples contraires à cette doctrine (3) qu'on pourroit alléguer, mériteroient à peine d'être indiqués, comme de rares exceptions à la règle générale, une desquelles, et des plus remarquables sans contredit, est la belle urne étrusque récemment découverte à Toscanella, et ingénieusement expliquée par M. Campanari (4), urne qui présente à-la-fois une inscription et un bas-relief, suivant toute apparence, en rapport l'une avec l'autre (5). Mais le plus souvent, ainsi que je l'ai dit, les inscriptions des urnes étrusques ne concernent que la personne des défunts, sans aucune allusion au sujet représenté ; ce que prouveroit seule, à défaut de l'intelligence même de ces inscrip-

(1) Lanzi, *Sagg. di lingua etrusc.* tom. II, p. 215. — (2) Vermiglioli, *Saggio sulla grande iscriv. etrusca scoperta nell' anno 1822*; Perugia, 1824, in-4.°, p. 66-67. — (3) Inghirami, *Monum. etrusch.* ser. I, p. 350, tav. XLIII. — (4) *Dell' urna con basso rilievo ed epigrafe di Arunte*, *Œc.*, dissertaz. di Vinc. Campanari; Roma, 1825, in-8.° — (5) On peut citer encore la belle urne étrusque du musée de Volterre, publiée par M. Micali, pl. XLVII, représentant *Oreste parricide et poursuivi par les Furies*; les noms d'*Oreste*, de *Clytemnestre*, de *Pylade*, sont écrits, sous leur forme étrusque, à côté des personnages, et un quatrième nom, écrit ΨAPVN , au-dessous de la *Furie*, pourroit se lire $X' \text{ARVN}$, pour $X' \text{ERVN}$, mot composé de l'aspiration et du mot grec EPINNYΣ , à moins qu'on ne préfère lire ici $X\text{ARVN}$ pour *CHARON*, et rapporter ce nom au personnage infernal armé d'un marteau, ce qui est l'interprétation communément admise. Voy. la dissertation de Uhden, sur les urnes sépulcrales des anciens Étrusques, dans les *Mémoires de la classe philologique de l'acad. de Berlin*, ann. 1816-1817, p. 25 et suiv., et Creuzer, *Symbolik und Mythologie*, tom. II, p. 955.

tions, l'observation matérielle que ces inscriptions sont toutes différentes sur des urnes qui offrent des sujets semblables. Les inscriptions de nos peintures viendroient encore à l'appui de ce principe, s'il avoit besoin d'être confirmé, puisqu'elles n'offrent, autant qu'il m'est possible de les déchiffrer, que des noms de familles étrusques, et aucun nom ou qualification que l'on puisse rapporter aux personnages dionysiaques qu'elles accompagnent.

Dans une étude telle que celle des inscriptions étrusques, qui présente encore tant de difficultés et d'incertitudes, même après les savans travaux de Lanzi et ceux de ses plus habiles successeurs, Vermiglioli, Orioli et Campanari, il convient sans doute de procéder avec une extrême circonspection, et d'assurer sa marche à chaque pas par la confrontation des mots qui, présentant une forme déjà connue et une racine évidente, peuvent servir à expliquer les mots pour qui manque ce double moyen d'interprétation. Suivant ce principe généralement admis dans les recherches en question, j'indiquerai d'abord les mots FETHVR (n.° 11), LARIS LARTHIA (n.° 12), comme offrant la lecture indubitable VETVRIA, LARIS filia, LARTHIA, qui nous fournit dans ces derniers noms, connus par une multitude d'inscriptions étrusques (1), la preuve que les légendes tracées dans notre grotte sépulcrale appartiennent à des personnages étrusques, et que ces noms sont écrits au nominatif, par un usage qui n'étoit pas généralement suivi chez ce peuple, mais dont il reste cependant assez d'exemples (2) pour qu'il n'y ait ici lieu à la moindre difficulté. Le prénom VETVRIA est nouveau dans les inscriptions étrusques, et doit être ajouté à la nombreuse nomenclature des noms de familles romaines originaires d'Étrurie, que ces inscriptions nous ont déjà fait connoître. Du reste, cette famille, une des plus antiques parmi les patriciennes, et dont un membre est cité dans l'histoire, dès les temps de Numa, comme exerçant un art mécanique (3), pouvoit à ce titre seul être présumée d'extraction étrusque, puisqu'on sait que la plupart des arts et des professions mécaniques furent exercés à Rome, dans les premiers âges de son existence, par des familles émigrées ou sorties de l'Étrurie. Nous retrouvons un prénom dérivé de la même source, et probablement porté par une famille alliée à celle-là, dans l'inscription (n.° 2),

(1) Lanzi, *Saggio*, tom. II, p. 226, 275, 313, 391, 392. — (2) Lanzi, *ibid.* p. 334, 335. — (3) Eckhel, *Doctr. num.* tom. V, p. 337. Veturius Mamurius, qui fabriqua les boucliers *anciles* du temple de Numa, *Propert.* IV, 2, 61, et qui fit en bronze la statue de Vertumne, dieu *toscan*, placée dans le bourg *toscan* à Rome; Nardini, *Rom. antic.* lib. V, c. 5.

que je lis VETHRANIES, mot correspondant au latin VETRANII. Un autre nom de famille romaine, pareillement nouveau dans ceux des familles étrusques, et dont la lecture n'est pas moins certaine, est celui que nous offre l'inscription (n.° 6), AFILEREC, qui doit se lire AQVILII (1), d'après des exemples analogues (2) et la terminaison connue du génitif. L'inscription parfaitement lisible (n.° 4) nous offre sous une forme insolite, mais avec toute la certitude possible, le nom TETIE, qui appartient indubitablement à la famille TITIA, nommée sur une foule d'inscriptions étrusques (3), et, la plupart du temps, sous des formes encore plus éloignées (4) de celle qui lui est propre sur les monumens romains. Les autres noms de ces inscriptions ne semblent plus se rapporter qu'à des racines étrusques et à des familles connues par une multitude d'inscriptions : tels sont ceux des n.°s 7 et 8, LARTH-MATFES et LARIS-PHANVRVS, des n.°s 5 et 9, ARATFINA-CNA et ARANTHL-EC, qui nous offrent manifestement les racines LARTHIA et LAR ou LARIS, ARANTHINA et ARANTHILLVS, dérivés du primitif ARVNS, nom si célèbre chez les Étrusques, et celui qui paroît avoir exercé le plus d'influence sur la composition des noms propres de cette nation (5); nom enfin qu'on retrouve sous une forme peu commune, mais qui n'est cependant pas sans analogues (6), dans l'inscription (n.° 3), RVNRV, qui doit se lire ARVNT-IS.

Je n'ai pas compris dans l'essai d'interprétation que j'ai proposé; deux de nos inscriptions, qui, à raison de circonstances particulières qu'elles présentent, ne semblent pas devoir s'expliquer d'après la méthode que j'ai suivie jusqu'ici. L'une est celle du n.° 10, qui nous offre le petit mot AFPHLA, lequel ne peut s'interpréter autrement que par AVILA ou AVILLA (7), *brebis*, en latin, écrit au dessus d'un petit quadrupède dont la forme n'est pas bien nettement déterminée, et qui peut être effectivement une *brebis*, aussi bien que tout autre

(1) Le prénom le plus habituel de cette famille est MANIUS, mot d'origine étrusque; voyez Lanzi, II, 395. Le même savant avoit déjà soupçonné que la famille Aquilia étoit d'origine étrusque, d'après le surnom de *Tuscus* que portent un T. Aquilius et un C. Aquilius, nommés dans les Fastes consulaires. Pline, lib. X, c. 27, cite un J. Aquila qui de *etrusca disciplina scripserat*; enfin Lanzi croit reconnoître le nom de cette famille dans une inscription étrusque, n.° 428; ces soupçons sont maintenant changés en certitude. — (2) Lanzi, Saggio, tom. II, p. 379. — (3) Lanzi, Saggio, II, p. 290, 300, 303, 332. — (4) Vermiglioli, Saggio, Sc., p. 12. — (5) Campanari, endroit cité, p. 31. — (6) Lanzi, Saggio, tom. II, p. 305. — (7) Festus, *Avillus*, agnas recenter partas, h. v.

animal d'un genre analogue, et dans la classe de ceux qu'on immoloit dans les sacrifices étrusques. Peut-être le mot AVILLA étoit-il employé dans le sens générique de VICTIME; peut-être aussi, si l'on se refuse à admettre le rapport qui me paroît exister entre l'*animal*, quel qu'il soit, et l'*inscription* qui l'accompagne, doit-on ne voir dans cette dernière, comme dans toutes les autres, qu'un nom propre de famille étrusque, et nous lirions alors AQVILA (1) pour AQVILIA, nom qui, joint aux deux inscriptions suivantes, composeroit la légende entière: AQVILIA. VETVRIA. LARIS. filia. LARTHIA; explication qui me paroît préférable, et qui nous offre deux fois, sous une forme un peu différente, le nom *Aquila*. L'autre inscription, qui mérite d'être l'objet d'un examen particulier, est la première de toutes, laquelle, à raison de son étendue, semble devoir contenir autre chose que des noms propres, et offrir à ce titre plus d'importance que la plupart de ces inscriptions funéraires. Malheureusement elle n'est pas d'une intégrité parfaite; quelques lettres manquent au commencement; d'autres sont effacées et douteuses dans le corps même de l'inscription. En suppléant à ce qui manque, je propose de lire et de ponctuer ainsi l'inscription entière: [CL]ESFAS. A. MATFES. CESECE. EPRASE. CLESFAS. PHESTICH. FAIA.

Le premier mot, dont la leçon, telle que je la restitue, paroît confirmée par celle du même nom écrit le cinquième en toutes lettres, ce mot, dis-je, est évidemment d'origine grecque et de forme éolienne, ΚΛΕΥΦΑΣ, pour ΚΛΕΟΦΑΣ, et, à ce double titre, il ne sauroit nous paroître étrange sur un monument étrusque: un mot dérivé de la même source a été reconnu par Lanzi, sous une forme et avec une désinence analogues, CLVTIFA, dans une inscription célèbre de ce pays (2). Les lettres qui suivent A. MATFES nous présentent aussi, si je ne me trompe, sous une forme éolienne, un mot purement grec et précédé de l'article grec féminin A; car les autres lettres se résolvent en MATER, au moyen de l'interposition du digamma entre T et E, interposition dont on connoît une foule d'exemples analogues dans les monumens grecs et étrusques (3), et du change-

(1) La double aspiration FS se résoudroit de cette manière, AFESILA, forme de mot qui a des analogies dans l'ancien grec, où l'on trouve AFEOΛON, pour AΘAON; Knight, *Prolegom. ad Homer.* p. 74. — (2) Lanzi, *Saggio*, tom. II, 442. — (3) Ces exemples ont été recueillis par Maittaire, *Dialect. græc.* p. 398, pour les dialectes grecs et le latin qui en est dérivé: de là sont nés, dans cette dernière langue, les mots tels que serFus, corFus; *ibid.* p. 161.

ment de l'R final en s, changement qui n'étoit pas moins familier à ces deux idiomes, et dont il existe aussi beaucoup de preuves (1). Le même mot MATFES se retrouve absolument formé des mêmes élémens, dans le mot composé de l'inscription (n.° 7), LARTH-MATFES, qu'on ne peut guère interpréter autrement que par LARTHIA MATER; et l'usage constant des Étrusques de désigner les personnes par les noms de leurs mères (2), ajoute encore à cette explication un nouveau degré de probabilité. Ce point établi nous sert à découvrir dans un autre mot composé d'après la même méthode, dans l'inscription (n.° 8), LARIS. PHANVRVS, inscription dont chaque lettre est indubitable et dont la première partie, LARIS, est également d'une signification connue, nous sert, dis-je, à découvrir, dans ce mot composé, une relation du même genre et pareillement conforme aux usages étrusques, en lisant LARIS. PHA. NVRVS, c'est-à-dire, PHA, article grec féminin, et NVRVS, vieux mot latin, dont la racine est grecque et la forme semble étrusque. Il est inutile de citer ici les exemples analogues de mots dans lesquels l'article grec s'est incorporé au nom étrusque, de manière à former avec ce nom un seul et même mot; ces exemples ont été recueillis par Lanzi (3), et celui que nous offrent nos inscriptions ne peut être considéré que comme une preuve de plus à l'appui de sa doctrine. Nous en trouvons d'ailleurs un second exemple non moins remarquable dans le mot qui termine la première de ces inscriptions, et qui se lit clairement FAIA. Lanzi a interprété une inscription étrusque ainsi conçue, MI. CALAIRV. ΦVIVS, par, *sum calairi. filius*; interprétation d'autant plus certaine, que, dans ce mot composé ΦVIVS, l'aspiration *ph* est rendue, non par le digamma F ou par la lettre étrusque équivalente S, mais par le caractère grec Φ; et les lettres VIVS, pour ΥΙΟΣ, ne se ramènent pas moins indubitablement à leur forme grecque primitive, puisque, excepté l'o, qui manque, comme on sait, à l'alphabet étrusque, et qui est toujours remplacé par l'u dans les inscriptions de cette langue, ces deux mots, VIVS et ΥΙΟΣ, sont

MERCVRFI, pour MERCVRI, est un exemple analogue que présentent les inscriptions étrusques; Vermiglioli, *Saggio &c.* 43.

(1) Le changement de l'R en s se trouve dans le mot étrusque ASA, d'où les Latins ont fait ARA. Lanzi, *Saggio*, III, 591. Suivant le même principe, PHASA, dans une inscription étrusque, Lanzi, *ibid.* II, 224, 232, est mis pour VARA. Les Doriens, au contraire, changeoient, comme on sait, le Σ en Π; voyez Maïtaire, *Dialect.* p. 146. — (2) Vermiglioli, *Inscr. perug.* tom. I, p. 19-20; Ventura, *Mus. lapidar. di Verona*, p. 24. — (3) Lanzi, p. 442 *et alib.*

complètement identiques. Cela posé, je crois qu'on ne peut expliquer le mot FAIA de notre inscription qu'au moyen d'un procédé semblable; en lisant FAIA pour FVIA, FILIA. Le changement de l'V en A est si fréquent sur les monumens étrusques, qu'il est presque superflu d'en rapporter des exemples (1); et nos inscriptions mêmes nous en présentent deux, dans les mots ARATHFINA et ARANTHL, pour ARVNTHINA et ARVNTHILLVS, dérivés de la racine ARVNS. C'est de cette manière qu'on doit interpréter, si je ne me trompe, ce mot FAIA, qui a déjà été reconnu sur les inscriptions étrusques, entre autres dans celle-ci publiée par Lanzi: LARTHEI. LEIVEI. FAIA, que ce savant proposoit de lire (2) LARTHIA. LIVIAIA, pour LIVIANA, forme insolite parmi les noms étrusques, tandis qu'il faut lire LARTHIA: LIVI. FAIA, pour FVIA, conformément à la manière dont il lit lui-même ailleurs (3) *φελινια*, pour *Velini* FVIA, c'est-à-dire, FILIA; et je présume enfin que le mot FIA, qui termine un grand nombre d'inscriptions étrusques, et que Lanzi lui-même n'a pu s'empêcher de reconnoître comme une forme abrégée de FILIA, et de traduire partout de cette manière (4), doit être ramené, par une syncope facile à justifier, à la même racine que le mot FAIA de notre inscription, et conséquemment à la même signification.

Il résulteroit de l'interprétation que je viens de proposer, que les mots MATER, NVRVVS et FILIA, auroient été employés dans nos inscriptions pour désigner les relations qui unissoient entre elles les femmes ensevelies dans ce tombeau. Or la réunion de ces trois mots sur un même monument ne peut guère être entièrement fortuite; et si l'on adopte cette explication, l'apparition même de ces mots, en partie nouveaux sur les inscriptions étrusques, devient un fait neuf et curieux. Je ne dois pas omettre une dernière observation qui vient encore à l'appui des précédentes. Le mot ARATHFINA. CNA, de l'inscription (n.º 5), paroît être un mot composé, suivant le principe précédemment établi, du nom propre ARANTHINA et de l'affixe CNA, dérivé de la même source que CNAIVS, GNAIVS, prénom d'origine étrusque, et qui n'est probablement que le mot abrégé GNATVS, CNATA, que les anciens Latins écrivoient toujours ainsi, et non point NATVS, NATA, suivant le témoignage de Valère Maxime (5). Le mot entier ARAN-

(1) Ainsi on lit *punes*, pour *panes*, dans les tables eugubines; voyez Campanari, *dissertat. cit.* p. 42. — (2) Lanzi, *Saggio*, tom. II, p. 279. — (3) *Id. ibid.* II, n. 9. et 76. — (4) Lanzi, II, p. 223. — (5) Valer. Maxim. *lib. x, in princip.* Ces apocopes sont fréquentes dans les anciens dialectes grecs, aussi

THINA. CNA, signifieroit donc *née* ou *fille* de ARANTHINA, et sous cette forme il seroit devenu une espèce de nom *matronymique* (1), si je puis me servir de ce mot, conforme à l'usage étrusque, ainsi qu'on en trouve plusieurs exemples, entre autres dans le nom LARCNA, qui se représente sur un assez grand nombre d'inscriptions publiées par Lanzi (2), et qui se compose évidemment de la racine LAR, et de ce même affixe CNA, *né de*.

Pour revenir à notre première inscription, le mot qui suit MATFES, et qui est lisiblement écrit CESECE, semble offrir une forme et une terminaison plus propres à un verbe qu'à un nom propre; conjecture qui acquerra plus de probabilité après l'explication que nous allons donner du mot suivant EPRASE, qui paroît purement grec, et qui présente, par l'emploi d'un verbe conjugué suivant le mode grec, une particularité qui, sans être absolument nouvelle, n'en est pas moins très-rare et très-remarquable sur les monumens étrusques. Lanzi avoit découvert un verbe grec employé d'une manière analogue dans le mot étrusque HVPITASECE, qu'il lisoit pour ὑποτέθεικε (3); et l'inscription d'Aruns, guerrier étrusque, tout récemment découverte et expliquée par M. Campanari, nous offre le même verbe sous une forme plus rapprochée de l'usage général, et au même temps que le nôtre, dans le mot VPITASA (4), première personne de l'aoriste ὑποδάω. Je lis donc sur notre inscription, EPRASE, *a terminé* (5), sous-entendu ce tombeau pour elle, c'est-à-dire, pour CLEOPHAS, et pour les personnes de sa famille dont les noms suivent, savoir, en première ligne, pour *Cleophas Phestich, sa fille*. Ce mot Phestich paroît composé de la racine PHES ou PHEST, qui a formé le nom de la famille VESIA, célèbre sur les inscriptions étrusques, et de la terminaison THICH qui revient assez fréquemment sur les mêmes inscriptions. Il ne resteroit plus ainsi à rendre compte que du troisième mot de notre inscription, CESECE, qui, d'après les observations qui précèdent, ne semble plus

bien que dans le latin: ainsi δῶ pour δῶμα, ῥῆ pour ῥῆδιον, κῆ pour κῆρμον (Dydim. *ad Iliad.* I, 120; *conf.* Eustath. *ibid.* p. 187, lin. 28); voy. les autres exemples recueillis par Maittaire, *Dialect. græc.* p. 333-335.

(1) On trouve le même usage attesté chez les Romains par une foule d'inscriptions, où on lit: ANTIGONAE GNATVS, HOSTILIAE GNATVS, SCARPIA NATVS, &c. Maffei, *Osserv. letter.* tom. VI, p. 139; Ventura, *Mus. lapidar. di Veron.* p. 24. — (2) Lanzi, *Saggio*, tom. II, p. 298, 323; Vermiglioli, *Saggio &c.* p. 11. — (3) Lanzi, *ibid.* II, 394. — (4) Campanari, *dissert. cit.* p. 35 et suiv. — (5) ΕΠΡΑΣΕ pour ΕΠΕΡΑΣΕ, du thème primitif πῆραω, dérivé de πῆρα.

devoir présenter de difficulté. Il offre manifestement un verbe formé d'après le même principe que celui de HVPITAISECE de l'inscription expliquée par Lanzi, et je lis CESECE pour TEΘEIKE, conformément à l'exemple même que nous fournit ce mot HVPITAISECE, où la syllabe ΘEI est représentée par SE, comme il y en a tant d'autres exemples dans les dialectes doriques (1) : quant à la syllabe CE pour TE, il est probable que ce changement s'opérait d'après le même principe, quoique nous ne puissions le justifier par des autorités semblables. Le verbe étrusque CESECE, qui nous représenterait le verbe grec TEΘEIKE employé pour ANEΘHKE, *a consacré*, n'est pas, du reste, absolument nouveau sur les inscriptions étrusques ; il a été reconnu, depuis plus de deux siècles (2), sous une forme presque toute semblable, THESECE, sur un monument votif de Perugia ; et Lanzi, qui approuve et confirme (3) l'interprétation qu'en avoient donnée avant lui Ciatti et Amaduzzi, explique encore de la manière la plus probable, par le même verbe grec EΘHKE, le mot étrusque TECE de l'inscription de la statue de Metellus (4) dans la galerie de Florence, et par KATΘHKE pour KATEΘHKE, le mot CANTHECE d'une des inscriptions sépulcrales de Corneto (5), où, pour le remarquer en passant, la même terminaison qui se reproduit fréquemment dans des inscriptions d'une longue teneur, indique l'emploi habituel de verbes formés d'après le même principe et probablement dérivés de la même source. Notre inscription entière signifierait donc que *Cléophas, la mère, a achevé et consacré* [ce monument pour les membres de sa famille, savoir, pour] *Cléophas, Phettich, sa fille.*

Je ferai une dernière observation au sujet de cette qualification, *la mère*, qui peut sembler extraordinaire employée ainsi absolument, bien qu'elle soit justifiée par la nécessité de distinguer ici *la mère* et *la fille*, portant l'une et l'autre le même nom, et que ces inscriptions nous offrent un second exemple, qui ne paroît pas douteux, de cette même qualification employée en la même intention, c'est-à-dire, afin de distinguer LARTHIA, *la mère*, d'une autre LARTHIA, *filles de Lar* (n.º 7 et 12) ; mais il convient d'observer que cette pratique n'est pas tout-à-fait insolite, et qu'on en trouve des exemples sur les inscriptions latines. J'en rapporterai ici une seule, choisie parmi ces dernières,

(1) Maittaire, *de Dialect. gr.* p. 286-29. — (2) Lips. *Inscr. ant.* fol. 49; Ciatti, *Memor. anal. di Perugia*, p. 34; Amaduzzi, *Alphab. vet. etrusc.* p. 52. — (3) Lanzi, *Saggio*, II, 406. — (4) Lanzi, *ibid.* p. 405 et 470. — (5) Lanzi, *ibid.* II, 394-395.

parce qu'elle me fournira l'occasion d'en rétablir le sens, qui ne me paroît pas avoir été bien compris. Cette inscription, qui se lit sur une urne de marbre, est ainsi conçue :

D. M.

CAEENNIAE

GRAPIES. MATRIS.

M. Millin, qui l'a publiée (1) en adoptant la leçon GRAPIES, l'a traduite ainsi: *Aux dieux mânes de Cæsennia, mère de Grapiès*. Il falloit traduire, si je ne me trompe: *Aux dieux mânes de Cæsennia Grapté, la mère*. Le mot GRAPIES est évidemment une faute de graveur, pour GRAPTES, mot grec latinisé qui se lit sur une foule d'inscriptions romaines (2); et l'usage universel pour les personnes affranchies, du nombre desquelles est cette *Cæsennia*, d'ajouter au nom romain un surnom habituellement emprunté de la langue grecque, ne permet pas de rapporter ce surnom de GRAPTE à une autre qu'à CAEENNIA elle-même: d'où il suit que MATRIS est une qualification mise ici absolument, et qui doit se rapporter à la même CAEENNIA, nom qui, pour le remarquer en passant, est d'origine étrusque (3), et peut donner à penser que la formule employée sur cette inscription latine est conforme à un usage étrusque.

Telle est l'interprétation que je propose, et dans laquelle je me suis constamment appuyé des exemples fournis par d'autres monumens étrusques, et asservi aux principes posés par le savant abbé Lanzi, dont, au jugement de toutes les personnes qui cultivent actuellement ce genre d'études en Italie et ailleurs, chaque application nouvelle fournit une occasion de plus d'apprécier la justesse et la solidité. Je ne me dissimule cependant pas que, dans une investigation si difficile, et où il faut nécessairement suppléer par des conjectures à la disette ou à l'imperfection des documens, j'ai pu me livrer à des suppositions et me permettre des rapprochemens qui paroîtront hasardés. Aussi n'est-ce qu'un essai que je sou mets avec défiance au jugement de nos lecteurs, et d'après lequel il ne sera peut-être pas impossible à un plus habile d'arriver à une interprétation entièrement sûre et satisfaisante.

J'ometts quelques observations que je pourrois faire encore sur un mot qui revient trois fois dans nos inscriptions, avec de légères variations, n.^{os} 2, 6 et 9, NIIES, IENIIES et IENEIEI, et dont la

(1) Millin, *Mon. ined.* tom. I, p. 20. — (2) Je citerai un seul exemple, l'inscription, DIS MANIBVS = CALPVRNIAE = GRAPTE, d'un cippe sépulcral du musée du Louvre. — (3) Lanzi, *Saggio*, II, 395, 396.

terminaison NEI, si fréquemment reproduite sur les inscriptions étrusques, ne semble être qu'une abréviation, comme dans les mots TETINEI (1), ATA:INEI (2), sur l'interprétation desquels Lanzi n'est pas toujours d'accord avec lui-même (3). Ce mot indique sans doute une relation qui n'est pas encore suffisamment connue, et sur laquelle j'avoue que je n'ai rien de satisfaisant à proposer. Il faut attendre que d'autres monumens jettent sur ce point la lumière qui nous manque; et il vaut mieux, dans tous les cas, confesser ce que l'on ignore, que d'avancer des notions fausses ou hasardées.

En résumant tout ce qui vient d'être dit, la teneur de l'inscription entière pourroit être interprétée ainsi qu'il suit :

Cléophas, la mère, a achevé et consacré [ce tombeau pour les membres de sa famille, savoir, pour] *Cléophas, Phettich, sa fille, [épouse] de Vetranius . . . , fils d'Aruns; Titia, fille d'Arunthina, [épouse] d'Aquilius . . . , Larthia, la mère, bru de Lar [épouse] d'Arunthillus . . . ; Aquilia Veturia, fille de Lar, Larthia.*

RAOUL-ROCHETTE.

MONOGRAPHIE DES OROBANCHES, par M. J. P. Vaucher, de Genève; in-4.° de 72 pages, avec 16 planches lithographiées. A Genève, chez les héritiers Paschoud, et à Paris, même maison de commerce, rue de Seine-Saint-Germain, n.° 48, 1827.

PARMI les végétaux, il y en a une série qu'on appelle *parasites*. Ce nom, pris dans sa plus grande acception, désigne les herbes des champs qui, vivant à côté des objets de nos cultures, absorbent une partie de la fertilité de la terre et diminuent l'abondance des récoltes; mais, dans une acception spéciale, plus particulièrement admise, il est donné à celles qui croissent aux dépens des autres, en s'implantant, soit dans les racines, soit dans leurs tiges, en pompant la sève qu'ils ont élaborée. Tel est le gui, production toujours verte, qui naît sur les branches des arbres, par exemple sur les pommiers, qu'il affaiblit et qu'il fait quelquefois périr; telle est la cuscute, qui, ayant germé dans la terre, étend sur la luzerne ses rameaux multipliés et funestes à cette plante. Ces deux genres ont été suffisamment

(1) Lanzi, *Saggio*, II, 296, 307. — (2) *Id. ibid.* II, 298. — (3) *Id. ibid.* II, p. 301, 305, et ailleurs.

ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ

1 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ ΕΙΣ ΤΟΝ ΟΥΡΑΝΟΝ

2 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ

3 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ

4 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ

5 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ

6 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ

11 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ

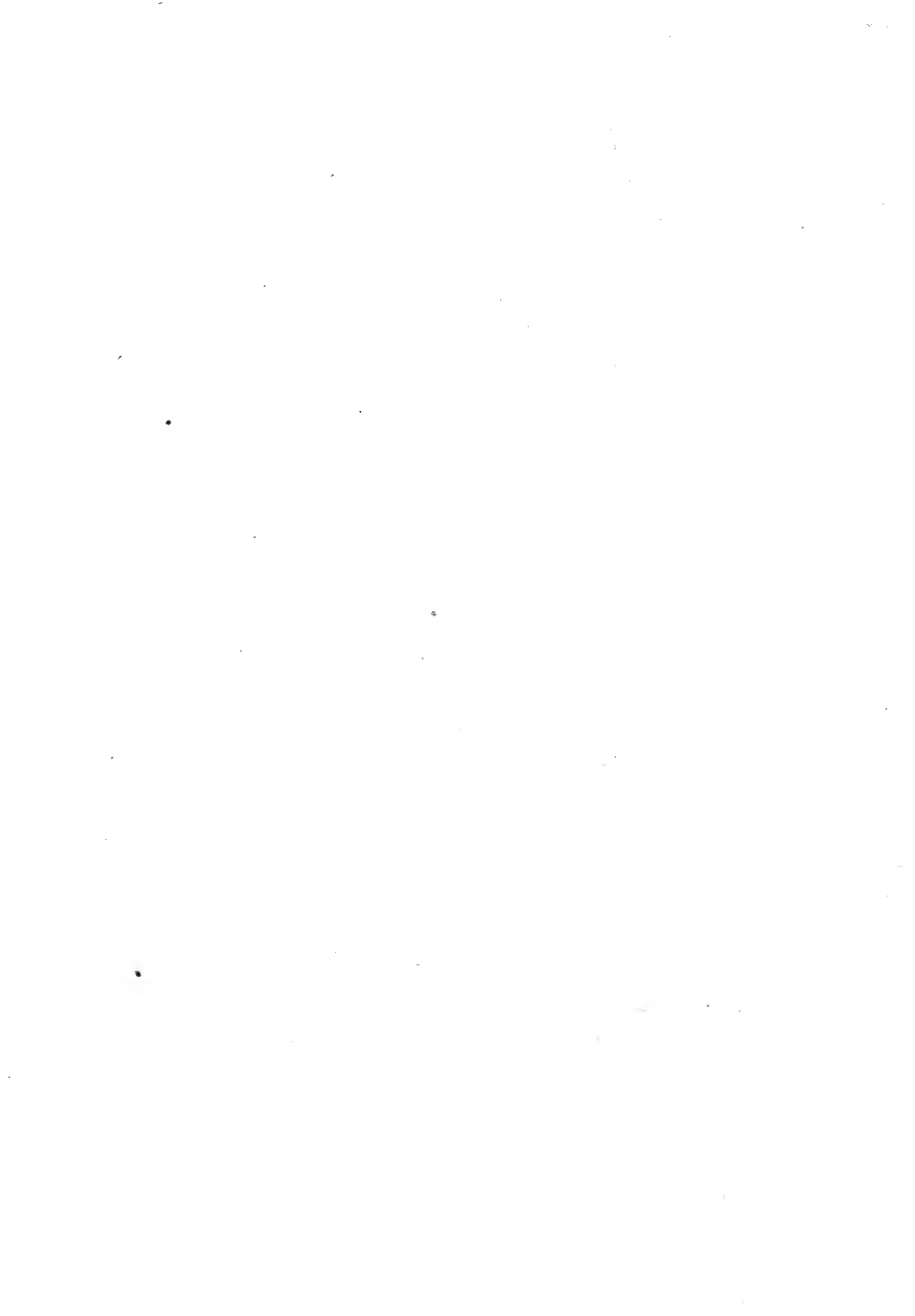
7 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ

8 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ

12 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ

9 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ

10 ΑΝΕΡΧΟΜΕΝΟΙ



étudiés par les botanistes et sont très-connus des cultivateurs, le dernier sur-tout, à cause du tort qu'il fait à la plus intéressante des prairies artificielles. Le genre dont il s'agit ici, c'est-à-dire, celui des orobanches, plus nombreux en espèces, a été moins observé: toutes, si l'on en excepte une seule, sont dispersées et vivent aux dépens des pâturages; elles n'offrent que des couleurs ternes, des tiges sans feuilles, et des fleurs sans éclat. Les botanistes s'en sont si peu occupés, qu'il paroît que M. J. P. Vaucher de Genève est le premier qui les ait prises en considération et qui les ait décrites. C'est le fruit de ses recherches qu'il publie sous le titre de *Monographie des orobanches*.

L'auteur a précédemment donné de bons mémoires sur les conferves et les presles, insérés dans la Collection du muséum d'histoire naturelle de Paris, tome X; ce qui fait voir qu'il s'est attaché à l'étude de genres très-difficiles à bien connoître.

Dans l'histoire générale et physiologique du genre orobanche, M. Vaucher décrit leur germination, leur organisation intérieure et extérieure, leurs racines annuelles, presque toujours tubéreuses, leur tige charnue, leurs écailles tenant lieu de feuilles et de stipules, leurs fleurs toujours incomplètes et didynames, leurs fruits toujours bicaulsulaires: tout ce qu'il dit à cet égard, quoique en partie connu, est accompagné de remarques qui ont le cachet de la nouveauté.

Bien que, depuis long-temps, la plupart des botanistes regardent les orobanches comme des plantes parasites, il n'avoit point été fait jusqu'ici, pour le prouver, d'expériences rigoureuses. M. Vaucher s'est livré à un travail relatif à cet objet, sur lequel il a jeté une grande lumière: il s'est assuré, 1.^o que presque toutes les orobanches vivent exclusivement chacune sur une seule plante, et qu'elles subsistent plusieurs années sur les espèces vivaces; 2.^o que celles qui vivent sur des plantes très-voisines diffèrent très-peu, quoique distinctes.

Il a remarqué que les espèces sont plus nombreuses dans le 45.^o degré de latitude, qu'au nord et au midi. On n'en trouve que sur les plantes de la classe des dicotylédones. Ce sont les feuilles des légumineuses, des composées, des labiées, qui en fournissent le plus. Il s'en rencontre aussi sur celles d'autres familles, telles que le caillelait, le chanvre, le lierre, la ronce, &c.

La place à assigner aux orobanches dans l'ordre naturel paroît incertaine à M. Vaucher, quoique de Jussieu et la plupart des botanistes les aient rangées parmi les rhinanthacées. Il allègue ses motifs sans oser décider.

Les diverses espèces d'orobanches sont si peu distinctes, sur-tout

lorsqu'elles sont desséchées, qu'on n'a pu jusqu'à présent leur appliquer une nomenclature fixe. Il n'y a, dit l'auteur, que confusion dans tous les ouvrages qui en ont fait mention: il déclare que ce n'est qu'en les observant vivantes et en constatant les végétaux où elles sont implantées, qu'on peut les décrire avec exactitude; c'est de ce mode entièrement nouveau qu'il a fait usage.

Dans l'impossibilité de rapporter avec certitude les espèces d'orobanches décrites par les auteurs à celles qu'il a observées vivantes, c'est-à-dire, hors des herbiers, il a décrit de nouveau toutes celles qu'il a vues et qui sont tombées sous sa main; il a cru devoir leur donner les noms des plantes sur lesquelles elles vivent, en accompagnant les descriptions de planches lithographiées et de la synonymie, qu'il adopte toutefois avec réserve et doute.

Il divise les espèces en deux sections, savoir, les orobanches dont le calice est partagé par une seule bractée et une corolle quadrifide, et celles dont le calice est à quatre ou cinq divisions avec trois bractées et une corolle à cinq divisions.

Il compte vingt-six espèces qui entrent dans la première section; ce sont:

- 1.° L'orobanche du genêt des teinturiers; elle est figurée.
- 2.° La germanique, espèce nouvelle.
- 3.° La sagittée.
- 4.° Celle du genêt cendré.
- 5.° Celle du *spartium* joncier.

Ces quatre dernières ont été confondues avec la première, dont elles se rapprochent beaucoup.

- 6.° L'orobanche du cytise à balais.
- 7.° Celle de *Pulex* d'Europe.
- 8.° Celle de la luzerne cultivée; elle est figurée.
- 9.° Celle du *dorichnium* ligneux; aussi figurée.
- 10.° Celle du trèfle des prés; figurée.
- 11.° Celle du lotier, faux cytise.
- 12.° Celle du lotier corniculé.
- 13.° Celle de la fève; elle croît en Espagne et en Sicile, où elle nuit beaucoup aux produits de la culture de la fève de marais.
- 14.° Celle du thym-serpolet,
- 15.° Celle dite *epithymum* des anciens; figurée.
- 16.° Celle du thym vulgaire, peu différente de la précédente.
- 17.° Celle du *gallium* molluge; figurée.
- 18.° Celle de la ronce frutescente; figurée.

- 19.° Celle de l'*Peryngium* des champs; figurée.
- 20.° Celle de la scabieuse colombaire; figurée.
- 21.° Celle de la piéride épervière; figurée.
- 22.° Celle de la centaurée scabieuse.
- 23.° Celle de l'artémise des champs.
- 24.° Celle de l'épervier piloselle.

Les espèces qui entrent dans la deuxième section sont seulement au nombre de trois:

- 1.° L'orobanche de l'artémise commune.
- 2.° L'orobanche vagabonde; celle-ci est la seule que l'auteur ait reconnue, et encore d'une manière peu certaine, comme vivant sur plusieurs plantes.
- 3.° L'orobanche du chanvre; elle est figurée. Cette dernière cause beaucoup de perte aux cultivateurs.

Nous ne doutons pas que l'ouvrage de M. Vaucher ne soit accueilli par les botanistes, seule classe de savans qui sache bien l'apprécier. L'étude approfondie d'un genre tel que celui que nous venons de faire connoître, ne peut que concourir au progrès d'une branche qui n'est pas la moins intéressante de l'histoire naturelle.

TESSIER.

RAOUL ou RODOLPHE, devenu roi de France l'an 923; dissertation historique, par M. l'abbé Guillon de Montléon, des Académies de Lyon, Mantoue, &c. Paris, imprimerie de Tastu, librairie de Dupont, rue Vivienne, et rue Garancière, n.° 16, 1827, 124 pages in-8.°, avec un tableau généalogique et trois planches.

DEUX questions historiques sont traitées dans cette dissertation: l'une, si Raoul ou Rodolphe, roi de France en 923, est le même personnage que Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane; l'autre, pourquoi le cinquième de nos rois du nom de *Charle* (1) n'est appelé que *Charle IV*. Cette seconde question paroît la plus curieuse et à-la-fois la plus simple; mais M. Guillon pense que, pour la bien résoudre, on a besoin d'examiner la première, qui est beaucoup plus compliquée.

(1) M. Guillon veut qu'on écrive *Charle* sans *s*, « parce què, dit-il, ce mot n'en avoit point à l'origine de notre langue, comme en fait foi le nom

Dans l'état présent de nos livres d'histoire, Rodolphe II devient roi de la Bourgogne transjurane en 911 ou 912, après la mort de son père Rodolphe I.^{er}, fils de Conrad, comte de Paris, selon les uns, de Conrad le jeune, comte d'Auxerre, selon les autres. En 922, ce Rodolphe II épouse Berthe, fille de Burchard, duc de Souabe; il est vainqueur de Bérenger à Firenzuola en 923, revient en Bourgogne en 926, envahit la Souabe en 927, repasse en Italie en 933, réunit la Provence à son royaume en cette même année, et meurt en 937, laissant trois fils et une fille. D'un autre côté, Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne, fils de Richard le Justicier, est appelé à régner sur la France en 923; il est couronné à Soissons avec son épouse Emma, sœur de Hugues le Grand: vainqueur des Aquitains, des Normands et des Hongrois, qu'il éloigne des frontières, il règne jusqu'en 636, époque où il meurt à Autun, ou, selon Lebeuf, à Auxerre, sans laisser d'enfans. Voilà deux Rodolphe contemporains, mais tout-à-fait distincts.

Cependant, si nous remontons aux chroniques rédigées au x.^e siècle ou les plus voisines de cet âge, nous y rencontrons plus d'embaras. D'abord la chronique saxonne, écrite vers l'an 990, atteste que Rodolphe, fils de Richard et roi des Français en 923, étoit marié à cette même Berthe, fille de Burchard, qu'on donne pour femme à Rodolphe, roi de la Bourgogne du Jura, et l'identité de l'épouse semble garantir celle de l'époux; car Berthe resta unie au roi de la Bourgogne transjurane depuis 922 jusqu'en 937, date de la mort de ce prince, qui auroit survécu de quelques jours au roi de France, si ces deux monarques ne devoient pas être confondus en un seul. Ils paroissent l'être dans plusieurs endroits de la chronique attribuée à Flodoard: on y lit pourtant que Rodolphe, roi de France, et l'empereur Henri dit l'Oiseleur, tenant une conférence à Soissons en 935, le roi du Jura Rodolphe s'y trouva aussi, *ubi etiam Rodulfus rex Jurensis interfuit*, paroles qui supposent la distinction des deux homonymes,

» Charle-Magne. » Cela ne nous paroît pas bien constant: les plus anciennes parties des Chroniques de Saint-Denis portent quelquefois *Karle* et *Challe*, plus souvent *Karles* et *Challes* au cas oblique aussi bien qu'au cas direct. Il est vrai que le texte français de ces chroniques semble ne remonter qu'au XII.^e siècle; mais il est fort difficile de savoir quelle étoit, au x.^e, l'orthographe française des noms propres. A l'égard de Charlemagne, il n'est pas étonnant qu'en reunissant deux mots en un seul on ait retranché la dernière lettre du premier. On a écrit *Kallemaines*, *Challemaines*, en transportant la lettre *s* à la fin du mot composé.

mais que M. Guillon déclare interpolées, parce qu'elles sont inconciliables avec les autres récits, que l'intervention dont elles font mention eût été sans motif, et que d'ailleurs le tour de phrase *ubi etiam &c.* ne se rencontre en aucun autre passage de cette chronique. L'interpolation seroit plus manifeste, si ces mots manquoient en certains manuscrits, ou s'ils étoient ajoutés en marge; mais il paroît qu'il n'en est point ainsi.

Luitprand, autre écrivain du x.^e siècle, ne parle que d'un seul Rodolphe, roi des Bourguignons, et le dépeint comme un monarque si puissant, qu'il en faut conclure, selon M. Guillon, que c'étoit aussi le roi de France. L'auteur de la dissertation s'attache particulièrement aux paroles; *Quo tempore Rodulfus, rex superibissimus, Burgundionibus imperabat*: il critique les bénédictins qui, par purisme, dit-il, ont imprimé *superbissimus* (1); il veut qu'on lise *superibissimus*, qui seroit apparemment une sorte de superlatif de *superus*. Quoique Muratori ait adopté et défendu cette leçon, nous avons peine à croire qu'elle soit la véritable.

Au xi.^e siècle, Glaber et Hermannus Contractus distinguent expressément les deux Rodolphe; et, tout en avouant que ces chroniqueurs méritent une partie des reproches que M. Guillon leur adresse, nous avons peine à concevoir comment, sur des faits si publics et si peu reculés, ils auroient pu commettre une erreur si grossière ou hasarder un si audacieux mensonge. Toutefois il convient d'observer que les chroniques de Saint-Denys, rédigées, pour cette partie, au xii.^e siècle, et traduites en français au xiii.^e, ne disent rien de Rodolphe, fils de Burchard, et ne font mention que du roi de France *Raoul, fils de Richard, duc de Bourgoigne*. Lorsqu'à la fin du xv.^e siècle et au commencement du xvi.^e, on se mit à composer des corps d'annales, on ne fit de ce Raoul et du roi des Bourguignons Rodolphe II qu'un seul et même personnage: c'est l'idée qu'en ont Nicole Gilles, Gaguin, Paul Émile, et, plus tard, Paradin, Papire Masson, Jean de Serres en France, Lazius et Calvisius en Allemagne, Bardi, Sigonio, Bernardo Giunto en Italie. Elle se reproduit encore chez Duhaillan en 1627, et chez les éditeurs qui réimprimèrent en 1669 l'Inventaire de Jean de Serres. Néanmoins, à partir de 1589, presque tous nos historiens ou historiographes distinguent les deux monarques dont il s'agit: c'est ce qu'après Vignier, continuent de faire Gollut, Guilliman, del Bene, Fauchet,

(1) Page 138 du tome VIII (et non du tome IX) du *Recueil des Historiens de France*.

André Duchesne, Scip. Dupleix, Mezerai, du Bouchet, les Sainte-Marthe, Labbe, Cordemoi, Legendre, Daniel, Velly, et les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. M. Guillon donne lui-même une liste de ces nombreux contradicteurs de l'opinion qu'il embrasse : nous y ajouterons M. de Sismondi (pag. 355-381 du tome III de son *Histoire des Français*) (1).

Pour établir l'identité de Rodolphe, roi de France, et de Rodolphe, roi de Bourgogne, M. Guillon se livre d'abord à des recherches généalogiques ; mais il avoue que c'est une matière très-compiquée, à cause du grand nombre d'enfans des deux sexes nés des premiers rois carlovingiens ; et il présume d'ailleurs que les chroniqueurs du XI.^e siècle ont été chargés de l'embrouiller encore davantage, afin qu'il devînt de plus en plus difficile de reconnoître les rejetons de la race détrônée. Quoi qu'il en soit, il est possible que Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane en 911, n'ait pas été le fils de Rodolphe I.^{er}, mais de Richard, comte d'Auxerre et marquis d'Autun, et qu'il ait été appelé en 923 à régner sur la France. La principale difficulté est de lui choisir une épouse entre Emma et Berthe : car, d'un côté, le monarque bourguignon est marié à Berthe, fille de Burchard ; de l'autre, le roi de France Raoul a pour femme Emma, fille de Robert, roi en 922, et sœur de Hugues dit le Grand, le Blanc ou l'Abbé. On raconte que Hugues ne savoit trop en 823 s'il prendroit lui-même la couronne ou s'il la placeroit sur la tête de Raoul, et qu'il consulta sa sœur Emma qui lui répondit : « J'aime mieux baiser les pieds de mon époux que ceux de mon frère. » Pour adopter le système de M. Guillon, il faut rejeter cette anecdote au rang des fables, ou donner deux femmes à Raoul, qui n'auroit d'enfans que de Berthe. Conrad, l'un de ses trois fils, ne lui succéderoit en 937 que sur le trône de la Bourgogne transjurane. M. Guillon a fait beaucoup d'efforts pour éclaircir ces détails ; mais ils sont tellement obscurs, qu'il s'embarrasse quelquefois lui-même dans l'exposé qu'il en veut offrir. Il dit par exemple : « (Richard) n'avoit » pu voir sans dépit que Charle le Chauve, pour qui Boson, déjà son » favori, avoit fait venir d'assez loin sa sœur Richilde, *et qui la lui* » avoit donnée pour femme, ou, suivant quelques-uns, pour concu- » bine, à la mort de son épouse Hirmintrude, *eût obtenu* de ce monarque » les plus riches faveurs et une très-grande puissance, tandis que lui,

(1) M. Thierry n'a point examiné cette question, qui n'étoit pourtant pas étrangère à son sujet : il dit que Rad-hulf ou Raoul, roi de France, étoit beau-frère de Robert ; il faut apparemment lire *beau-fils*.

» Richard , avait été négligé. Charle le Chauve avait donné à Boson le comté d'Autun, &c. » A ne considérer que la construction de la phrase, ce seroit Charles le Chauve qui auroit donné sa sœur et obtenu des faveurs, tandis qu'on veut dire que Boson a été récompensé libéralement de sa complaisance.

Ce que nous avons dit des chroniques du x.^e siècle et des deux suivans, annonce assez qu'on ne peut en espérer de résultats bien positifs et bien uniformes relativement aux deux Rodolphe ou à l'unique Raoul. Toutefois M. Guillon, en rapprochant ces récits avec beaucoup de sagacité, et en les disposant dans l'ordre chronologique, en tire un des argumens les plus plausibles qu'on puisse alléguer en faveur de son opinion. C'est que, durant douze ans, les deux princes ne paroissent qu'alternativement sur la scène historique; qu'on ne les y voit jamais tous deux à-la-fois; qu'ils s'y succèdent tour-à-tour, à-peu-près comme Castor et Pollux dans le ciel; ce qui doit sembler une forte présomption d'identité, sur-tout lorsqu'on observe qu'ils meurent à la même époque ou peu s'en faut. Cependant nous avons vu qu'ils ont assisté ensemble à une conférence, si le texte de la chronique dite de Flodoard n'a pas été interpolé; et nous pourrions ajouter qu'à ne consulter que la grande table chronologique du tome VIII de la Collection des historiens de France, on trouveroit plus d'une fois ces deux princes figurant, l'un comme l'autre, dans une même année, dans une même saison. Mais il convient de dire que les dates recueillies dans cette table sont telles que les présentent les différentes chroniques, qu'un même fait s'y reproduit quelquefois sous deux ou trois années diverses, qu'elles n'offrent ainsi que les élémens d'une chronologie définitive: toujours s'ensuit-il qu'on ne sauroit dater d'une manière assez précise et assez sûre les actions de Rodolphe II et de Raoul, pour reconnoître qu'elles ne coïncident jamais aux mêmes mois et aux mêmes jours. A l'égard de leur mort, les chroniques paroissent indiquer le 15 janvier 936 (ou plutôt 937) pour celle de Raoul, le 27 ou 28 décembre 936 pour celle de Rodolphe II: afin de rapprocher un peu plus ces dates, et de ne laisser entre elles qu'une distance d'environ quinze jours, M. Guillon veut que Raoul meure le 13 ou le 12 janvier, au lieu du 15.

L'auteur cherche ensuite dans les chartes de nouvelles preuves du sentiment qu'il soutient, et en examine vingt-une que les bénédictins ont attribuées à Rodolphe, roi de France, sans en réserver une seule au roi de la Bourgogne transjurane. Il les juge mal copiées, révoque en doute l'authenticité de quelques-unes, et se plaint de ce qu'on a, dans

Le Recueil des historiens de France, supprimé les monogrammes qui auroient servi à montrer l'identité des personnages. Il la trouve au reste assez établie par les titres que prend le prince qui signe ces diplômes ; par exemple : *Rex Francorum, Aquitanorum et Burgundionum invictus, pius, inclitus et semper Augustus*. Celui qui n'auroit été que roi de France se seroit-il qualifié *rex Burgundionum* ! Le titre même d'*Augustus* n'appartenoit alors, selon M. Guillon, qu'à ceux qui régnoient sur une partie de l'Italie. Ce point pourroit être contesté, et il n'est pas démontré non plus que ceux de ces diplômes qui sont datés seulement par années de règne, et non par années de l'ère chrétienne, doivent se rapporter à l'espace de temps compris entre 911 et 923, quand Rodolphe II étant déjà roi bourguignon, il n'y avoit point encore de Rodolphe ou Raoul sur le trône de France ; mais on doit avouer qu'il ne seroit pas impossible que plusieurs de ces chartes fussent en effet de ce temps-là. Celles qui font ou confirment des donations aux monastères de Tournus, de Dijon, d'Auxerre, émaneroient d'un roi de Bourgogne, plus naturellement peut-être que d'un simple successeur d'Eudes et de Robert. Trois de ces pièces sont signées à Châlons-sur-Saone, trois à Autun, d'autres à Lyon, à Anse, &c., tous lieux compris alors, à ce qu'il semble, dans la Bourgogne transjurane. Lorsqu'on voit l'abbaye de Cluni comblée de bienfaits par les prédécesseurs et les successeurs de Rodolphe II, comment supposer que lui seul n'ait pris aucun soin d'elle ! Et c'est pourtant ce qu'il faudroit dire, si deux diplômes qu'elle a obtenus tandis qu'il régnoit, n'étoient pas de lui. Ces observations et d'autres du même genre sont dignes d'attention sans doute ; mais elles ne prouvent pas péremptoirement que les deux Rodolphe soient une seule et même personne ; car il se pourroit qu'on eût seulement attribué mal-à-propos à l'un d'eux des chartes émanées de l'autre. Dans une de ces donations au monastère de Cluni, le Rodolphe qui la souscrit fait mention de sa femme Emma ; et les adversaires de M. Guillon en concluent que ce n'est pas l'époux de Berthe. Il répond que c'est l'époux de Berthe et d'Emma, double mariage tout-à-fait nécessaire dans son hypothèse, mais qui n'est pourtant pas sans difficulté, puisque ce seroit pure bigamie, sans divorce et sans succession, Berthe, épousée en 922, n'étant morte qu'après 936, et ayant jusqu'à cette année même donné des enfans à Rodolphe II.

On a trouvé un médaillon où l'effigie de cette princesse est entourée de l'inscription : *Bertha regina Franc. Rodolphi R. V. (regis uxor)*. Mezerai en a inséré une gravure dans son histoire, avec des

explications qui tendent à prouver qu'au lieu de *Bertha* on doit lire *Emma*; mais cet article est l'un de ceux dont Richelieu exigea la suppression, et qui ne subsistent qu'en des exemplaires clandestinement tirés. M. Guillon a joint à sa dissertation une copie de cette estampe, et une réfutation du commentaire de Mezerai. Il a fait graver aussi deux pièces de monnaie qui se conservent à la Bibliothèque du Roi : « Toutes les deux portent en légende *RODULFUS* et au revers » *LUCUDUNUS*, avec cette différence que ce dernier mot entoure » dans l'une la forme d'un temple antique, et dans l'autre la lettre S. » Nous ne voyons pas trop quel jour ces deux pièces peuvent jeter sur la question; mais M. Guillon pense que l'emblème du temple étoit, comme le titre d'*Augustus*, réservé aux rois d'Italie, et que par conséquent il s'agit d'un Rodolphe qui étoit plus que roi de France.

Il est persuadé que des intérêts politiques ont introduit et maintenu dans l'histoire cette distinction de deux Rodolphe, dont il croit avoir dévoilé la fausseté. Comment avoit-elle tant d'importance! Pourquoi, depuis la fin du x.^e siècle jusqu'au xv.^e, a-t-on eu besoin de la faire prévaloir! Quelle raison d'état a conseillé de la reproduire en 1589, et de la perpétuer soigneusement jusqu'à nos jours! C'est ce que nous ne trouvons point assez expliqué dans la dissertation, et ce qu'il nous est impossible de deviner.

Raoul, comme roi de France, avoit affermi son autorité par des victoires et par une administration sage; il jouissoit d'une renommée honorable: les chroniqueurs font son éloge; l'un d'eux assure que *XII ans il governa le royaume noblement et vertueusement*. Si cette gloire et cette puissance se sont accrues du pouvoir qu'il exerçoit et des succès qu'il obtenoit comme roi de Bourgogne, il devoit être, à sa mort, un monarque très-imposant; et puisqu'il laissoit trois fils, on peut s'étonner que l'aîné, Conrad, ne lui ait succédé que sur l'un des deux trônes, d'autant plus que ce jeune prince, protégé par Othon le Grand, s'annonçoit comme un digne élève de cet empereur. Déjà l'on a bien assez de peine à comprendre comment Hugues le Blanc faisoit revenir et couronnoit Louis d'Outremer: « Cela n'est pas » croyable, dit Duhaillan; Hugues se fût plutôt mis en peine d'avoir » pour soi le royaume. » Cependant, si, conformément à l'opinion commune, Raoul son beau-frère n'avoit régné qu'en France et ne laissoit point de fils; si Hugues persistoit à ne point vouloir régner encore lui-même, et s'il se proposoit d'écarter les autres prétendans, on conçoit comment il pouvoit lui convenir de rappeler le jeune et foible fils de Charles le Simple, afin de « se donner le temps, comme

» dit le président Hénault, de préparer la révolution qu'il méditoit. »

Cent ans plus tard, Rodolphe III, petit-fils de Rodolphe II, cède le royaume de Bourgogne à son neveu l'empereur Conrad le Salique, qui le transmet à son fils Henri III, et celui-ci à Henri IV. Le trône de France est occupé en ce temps par le troisième et le quatrième des rois capétiens, Henri I.^{er} et Philippe I.^{er} C'est alors que Glaber et Hermannus Contractus écrivent et distinguent Rodolphe II de Raoul. Si c'étoit un mensonge, à qui devoit-il profiter? et comment ceux qui auroient eu intérêt à le contredire n'auroient-ils pas su remonter à trois ou quatre générations? Deux chroniqueurs avoient-ils donc le pouvoir de régler, par quelques lignes, les destinées présentes et futures des empires!

Il arrive, quatre cents ans après, que des compilateurs identifient, à tort ou à droit, les deux Rodolphe du x.^e siècle. En quoi cette rectification ou cette erreur pouvoit-elle servir ou compromettre les droits ou les prétentions, soit de Charles VIII, de Louis XII, de François I.^{er}, soit de Maximilien et de Charles-Quint? Y a-t-il dans les démêlés de ces princes la moindre trace d'une telle controverse historique!

En 1589, Nicolas Vignier revient et entraîne la plupart de ses successeurs au système de Glaber, d'Hermann et de plusieurs autres historiens du moyen âge. Il faut, à notre avis, une extrême perspicacité pour reconnoître là l'esprit de la ligue, ou la politique des cabinets. A la vérité, il nous semble étrange que Richelieu empêche Mezerai de publier un portrait de Berthe, et de disserter pour substituer à ce nom celui d'Emma ou Émine. Nous ne dirons pas que cette interdiction étoit un pur caprice; mais il nous seroit encore plus difficile de la fonder sur un motif grave.

Vers le commencement du xviii.^e siècle, Mabillon fut prié d'envoyer à Leibnitz une copie du manuscrit de la chronique saxonne, conservé à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. On expédia cette copie, mais sous la condition expresse que Leibnitz ne la feroit point imprimer, ce dont il s'abstint en effet; mais après lui elle passa entre les mains d'Eckard, qui la publia dans le *Corpus historiarum medii ævi*. Dom Martenne se plaignit amèrement de cette infidélité, ajoutant que, s'il eût mis lui-même cette chronique en lumière, il y eût joint des notes. M. Guillon, après avoir rapporté ces faits, dit « qu'il est » aisé de comprendre que ces notes auroient eu pour objet principal » de réfuter la chronique sur l'identité des deux Rodolphe, et que le » mystère dans lequel on auroit voulu que cette chronique restât

» ensevelie, n'avoit pour motif que la crainte de nuire à l'opinion » moderne des deux Rodolphe. » Nous aurions une manière plus simple d'expliquer les précautions et les réclamations des bénédictins. Possesseurs de ce manuscrit, ils avoient à tous égards le droit d'en être les premiers éditeurs; ils se l'étoient fort légitimement réservé; et lorsqu'ils s'en voyoient frustrés par la mauvaise foi d'Eckard, leurs plaintes auroient pu être plus vives encore. Depuis, ils en ont inséré des extraits dans la Collection des historiens de France, en y joignant des observations fort judicieuses.

Quoique nous ne partagions point l'opinion de M. Guillon sur les motifs ou les intérêts qui ont porté à distinguer Rodolphe II et Raoul, et quoiqu'il nous reste des doutes sur le fond même de la question, nous n'en reconnoissons pas moins qu'elle est sagement et habilement traitée dans la dissertation dont nous venons de rendre compte. L'auteur a recueilli, rapproché tous les documens qui la peuvent éclairer, et il a su donner à l'hypothèse qui confond ces deux personnages toute la vraisemblance dont elle est susceptible. Il reste dans les annales des rois carlovingiens, depuis la mort de Charles le Chauve en 877 jusqu'à l'avènement de Hugues Capet en 987, beaucoup de points obscurs: il est à désirer qu'ils puissent être tous éclaircis par des recherches aussi profondes et aussi curieuses que celles de M. Guillon.

Quant à la seconde question qu'il a posée en commençant son mémoire, « d'où vient que le cinquième de nos rois du nom de Charles » n'est appelé que Charles IV? » il l'examine si rapidement (pag. 115, 116 et 117), que nous ne saisissons pas même la liaison qu'il veut établir entre elle et la première. On sait que la dynastie carlovingienne fournit quatre rois du nom de Charles, distingués par les surnoms *le Grand, le Chauve, le Gros et le Simple*; et que cependant le nom de Charles IV est appliqué au prince qui, en 1322, monta sur le trône après ses frères Louis X et Philippe V. « Il importoit, dit » M. Guillon, aux descendans de Hugues le Blanc de ne pas recon- » noître pour roi légitime ce Charles IV (ou le Simple) qu'il avoit » repoussé du trône. » Cependant ce n'est point du tout ce Charles qui est écarté ou négligé par les chroniqueurs écrivant sous les Capétiens: c'est plutôt de Charles le Gros qu'ils ne tiennent pas compte, le considérant à-la-fois comme empereur et comme usurpateur de la couronne de France, qui appartenoit à son neveu Charles le Simple, fils de Louis le Bègue et d'Ansgarde. Lorsque les historiens commencent d'appliquer des noms de nombre aux monarques homonymes, ils font

Charles le Chauve second du nom, et Charles le Simple, troisième : c'est ainsi qu'en use le président Hénault (édition de 1768) ; et dans l'Art de vérifier les dates ; on lit aussi Charles III ou le Simple. Récemment M. Thierry a inscrit dans sa liste des rois Karlings, Karl III surnommé le Sot.

Il est probable que cette manière de compter les Charles s'est perpétuée jusqu'en 1322, ou bien jusqu'aux temps où l'usage d'appliquer un numéro à chaque nom de roi est devenu général : il ne l'étoit pas encore au XIV.^e siècle ; car Froissart n'appelle les trois fils de Philippe le Bel que Louis Hutin, Philippe le Long et Charles le Beau. Mais nous voyons que Christine de Pisan, qui écrivoit ses trois livres sur Charles le Sage, vers 1400, le qualifie Quint du nom, et qu'ainsi le mécompte dont M. Guillon recherche la cause remonte à cet âge. A notre avis, cette erreur ne tenoit, comme bien d'autres du même genre, qu'à d'anciennes habitudes, et non à des intentions politiques.

DAUNOU.

PAPYRI GRÆCI regii Taurinensis Musei Ægyptii, editi atque illustrati ab Amedeo Peyron, regiae scientiarum Academia Taurinensis socio ; pars prima. Taurini, 1826, in-4.^o de 180 pages.

SECOND ARTICLE.

DANS le premier article, nous avons indiqué les notions curieuses pour l'histoire de l'administration de l'Égypte, contenues dans le préambule du grand papyrus de Turin et les observations du savant éditeur. Nous allons passer en revue les indications les plus intéressantes qui ressortent des diverses pièces dont se compose cette histoire d'un procès jugé il y a dix-neuf cent quarante-quatre ans.

Après le préambule, dont le texte a été cité plus haut (pag. 616), le préfet rapporte le texte du mémoire justificatif, où le plaignant, Hermias fils de Ptolémée, expose en détail tous ses griefs. Cet exposé est adressé à Hermias, parent, stratège et nomarque. Il y est dit que l'an LIII, au mois de méchir, Hermias a remis à l'épistratège Démétrius, lors de son passage à Thèbes, une plainte contre Horus, Psenchonsis, &c., dont les fonctions sont ainsi exprimées : *οἱ τὰς λειτουργίας ἐν ταῖς νεκρῆαις παρεχόμενοι, καλούμενοι δὲ Χολχῆται*, *publicis in re mortuaria muneribus fungentes, et Cholchytas dictos.* Ce passage fixe la signification

du mot *Cholchytes*, qui se rencontre si souvent dans les papyrus trouvés à Thèbes. Dans une discussion approfondie sur ce passage, rapproché de ceux des autres papyrus ou des anciens auteurs sur la sépulture des Égyptiens, M. Peyron établit, comme l'avoit déjà pensé M. Kosegarten, que les cholchytes étoient un ordre de prêtres chargés du soin des morts : il conjecture que les fonctions des cholchytes consistoient à faire les prières aux dieux infernaux, les offrandes de fruits, de pain, de vin, de fleurs, qui se voient représentées sur les stèles. Le mot νεκρία, jusqu'ici inconnu, lui semble désigner, non le lieu de la sépulture, mais *res mortuaria*. Cette conjecture est détruite par un papyrus du musée royal égyptien (du règne de Philométor), où je lis... καὶ παρεκομισάντων [τὸν νεκρὸν] εἰς τὰς κατὰ Μέμφιν νεκρίας; ce qui est rendu, dans un autre papyrus relatif à la même affaire, par les mots, καὶ ἄρυσιν αὐτὸν εἰς τὴν νεκρίαν : d'où l'on voit que νεκρία ou νεκρίαὶ désigne bien réellement le lieu des sépultures, la nécropolis dans chaque ville. Le nom de cholchytes s'est trouvé, pour la première fois, dans le papyrus de M. Gray, où ce passage Χολχύτης τῶν δ. τῆς μεγάλης avoit été lu par M. le docteur Young, χαλχύτης τῆς δ[ούλων Ἰσίδος] τῆς μεγάλης. M. Peyron remarque qu'il falloit lire χ. τῶν Δ[ιοσσόλειως] τῆς μεγάλης : ce qui est certain.

Hermias se plaint de ce que les cholchytes ont profité de son absence, pendant les circonstances difficiles (ἐν τῇ τῶν κείρων περιστάσει), « pour s'emparer d'une maison à lui appartenant, située dans la partie » sud-ouest de Diospolis, au nord du cours (δρόμος) qui conduit au » fleuve (πόταμος) de la grande déesse Junon, &c. » M. Peyron observe que le mot ποταμός désigne ici, comme dans l'inscription de Rosette (lig. 25), un canal dérivé du Nil. « Lorsque j'appris cette violation, » ajoute le plaignant, je me rendis à Diospolis : étant entré en pour- » parler avec eux, ils prétendirent avoir acheté la maison de Lobais, » fille d'Ériés. C'est pourquoi, cette même année, j'adressai, contre » Lobais, aux chrématistes de Thébaidé (τοῖς ἐν τῇ Θηβαίδι χρηματισταῖς) » une requête que je mis dans le vase exposé par eux à Diospolis. » (ἐνέβαλον εἰς τὸ ποστυθὲν ὑπ' αὐτῶν ἀγλείον ἐν τῇ Διοσπόλει). Ce passage donne lieu au commentateur de faire plusieurs observations. La première est relative à la fonction des chrématistes (χρηματιστή), et au sens du mot χρηματισμός, qui se reproduit si souvent dans les papyrus et les inscriptions grecques de l'Égypte. M. Peyron confirme, par plusieurs rapprochemens, le sens que j'avois déjà donné (*Rech.* p. 331) du dernier mot : il prouve par divers passages que χρηματισμός désignoit des *rescripts* du roi ou des magistrats, en réponse aux requêtes qui

leur étoient adressées sur des matières judiciaires ou administratives. Quant aux *chrématistes*, il est plus difficile d'en déterminer les fonctions : d'après l'expression *οἱ ἐν τῇ Θηβαίδι χρηματιστῶν ἐπιβαλόντες εἰς Διόσπολιν*, on juge que c'étoit une espèce de magistrats, institués pour toute une grande province, telle qu'étoit la Thébàide, et qui se rendoient, à certaines époques, dans ses diverses parties. M. Peyron, d'après plusieurs rapprochemens, conjecture qu'à chaque grande division du pays à laquelle présidoit un *épistratege*, étoit attachée une cour de *chrématistes*, dont le chef ou le président est probablement celui qui est désigné dans le papyrus par le mot *εἰσαγωγός*. Il croit reconnoître une certaine analogie entre eux et les *missi regii*, les *missi dominici* du moyen âge; et il pense qu'ils étoient investis du pouvoir de donner des décisions, *χρηματομοῖ*, au nom du roi, en certaines affaires de l'ordre judiciaire, sur les requêtes qui leur étoient adressées. Le passage cité plus haut montre de quelle manière on leur faisoit parvenir les plaintes : on les déposoit dans un vase exposé à cet effet. Un usage analogue existoit à Athènes, où ce vase, qui étoit de cuivre ou d'argile, s'appeloit *ἐχίνος*. On doit croire que c'étoit une espèce de *tronc* ou de *boîte aux lettres*, dont les chrématistes seuls avoient la clef, en sorte qu'il étoit impossible que les employés subalternes pussent leur soustraire la connoissance des griefs ou des injustices dont ils s'étoient rendus coupables. En développant les observations relatives à ce passage, M. Peyron s'est servi avec avantage d'un texte important du faux Aristéas, où il est question des *chrématistes* institués par Ptolémée Philadelphie (1) ; il y explique, entre autres, l'expression *οἱ ὑπὲρ τῶν χρεῖων* ou *πρὸς ταῖς χρεῖαις*, dans le sens de *officiales, præpositi negotiis politicis, sive judiciariis*, en se fondant sur plusieurs passages de la version des Septante. Ses remarques servent à éclaircir ce passage d'un des décrets trouvés dans la Grande Oasis, selon le texte que j'en ai donné, confirmé depuis par les copies qu'a rapportées M. Pachô : *καὶ νῦν δὲ ἐν τῇ πᾶν λιβύων μάλιστα ἔγνω ὑποθέσει ὅτι ἀναλίσκειαί πνα, ἀρπαζόντων ἀδελῶς τῶν ὑπὲρ ταῖς χρεῖαις.*

Les cholchytes dont Hermias se plaint ne s'étoient pas seulement emparés de sa maison, « ils y avoient déposé des cadavres (*νεκρὸς ἀπρηρισμένοι πύργων ἐν ταῦτα*), sans s'inquiéter des peines dont ils étoient passibles, la maison étant située sur le dromos de Junon et de Cérès, déesses très-grandes, qui ont horreur et des cadavres et de

(1) . . . Καὶ χρηματιστῶν ἢ τὰς πύτων ὑπέρτατος ἔπεταξε κατὰ νόμους. Peut-être faut-il lire *κατὰ νομούς, per præfecturas* (au lieu de *ex legibus*) *constituit*.

» ceux qui les soignent. » Et cependant, ajoute-t-il, « Énée, alors » stratège, avoit donné l'ordre à Ptolémée, alors épistate, de transférer » les cholchytes aux memnonia, comme par le passé, d'après les » lettres où Tatas, *médecin royal*, lui avoit notifié que le roi le vouloit » ainsi (ἐξ ὧν φερασθήνεται αὐτῷ Τατᾶς ὁ βασιλικὸς ἰατρός φερεῖσθαι τὸν » βασιλέα). » On ne voit pas trop ce que vient faire ici le *médecin royal*. M. Peyron en conclut que celui qui, à la cour des Ptolémées, étoit revêtu de ce titre, ne s'occupoit pas seulement de la santé du roi, mais remplissoit aussi des fonctions administratives analogues à celles de *secrétaire d'état*. Ce βασιλικὸς ἰατρός, dit M. Peyron, étoit probablement le même officier que l'ἀρχήνεις, dont parle le faux Aristéas, espèce de *grand chambellan*, de *maréchal du palais*, qui donna les ordres nécessaires pour loger et entretenir royalement les soixante-dix interprètes. Je remarque que le nom Τατᾶς est égyptien et non grec ; cela pourroit donner lieu de présumer que ce *médecin royal* (ἰατρός βασιλικός), au lieu d'être un dignitaire de la cour d'Alexandrie, étoit peut-être un *officier local*, dans chaque nome, comme le *greffier royal* (γραμματεὺς βασιλικός), chargé spécialement de ce qui concernoit la salubrité publique, et correspondant directement avec Alexandrie pour ce qui concernoit ses fonctions particulières. Quant à l'ἀρχήνεις, ou *maréchal du palais*, je pense que cette forme insolite en prose pour ἀρχήεις, nous cache la vraie leçon ἀρχιδείεις qui, dans une inscription d'Alexandrie, désigne le *majordome* ou *maréchal du palais* des Ptolémées.

Hermias rappelle au stratège qu'il lui a remis un placet lors de sa venue à Diospolis, pour le passage du dieu très-grand Ammon (πρὸς τὴν διάβασιν τοῦ μεγίστου θεοῦ Ἀμμωνος). Le savant commentateur pense, avec raison, que cette cérémonie est celle dont parle Diodore, lorsqu'il dit que, « chaque année, à Thèbes, on faisoit traverser le Nil au temple » du dieu (1), pour le transporter en Libye. » Cérémonie, sans doute, analogue à celle qui se faisoit à Philes et dont j'ai parlé ailleurs (2). On peut conclure de ce passage que les principaux magistrats de la Thébàide assistoient à cette solennité de la religion égyptienne. Ce fait viendroit à l'appui de tous ceux du même genre qui prouvent les égards des Lagides pour le culte du pays.

(1) Il s'agit d'un de ces *édicules* ou *châsses* en bois, portés à bras, si souvent représentés dans les sépultures égyptiennes. — (2) *Journal des Savans*, ann. 1825, p. 229.

Hermias finit sa lettre en demandant que les cholchytes soient chassés de sa maison et punis comme ils le méritent ; *τούτοις ὃ γινόμενος, ἔσομαι πεπυχώς τῷ δικαίῳ*, « cela étant, j'aurai obtenu justice. » C'est une formule presque toujours répétée à la fin des suppliques de ce genre.

Après cette lettre, le préfet du *Péri-Thèbes* continue de relater les actes du procès; il rappelle tout ce que Philoclès, avocat d'Hermias, et Dinon, avocat des cholchytes, ont dit l'un après l'autre en faveur de leurs cliens.

Ces plaidoyers sont rapportés à la troisième personne et seulement par extrait; le stratège rappelle les moyens de défense, mais sommairement, sans aucun développement ou ornement oratoire. On conçoit cependant que ce simple exposé doit présenter une multitude de détails neufs et curieux. Le commentateur n'en laisse passer aucun sans en donner une explication aussi satisfaisante que le permet l'état de nos connoissances.

L'avocat du plaignant résume d'abord la lettre écrite au stratège Hermias, puis la déclaration (*ἀναφορὰ*) du greffier royal (*βασιλικὸς γραμματεὺς*) que la contenance du bien contesté étoit dûment enregistrée. Plus bas, il est question des greffiers de bourg (*κομογραμματεῖς*) et des greffiers de village (*τοπογραμματεῖς*): ces trois expressions se sont déjà rencontrées sur deux inscriptions. L'éditeur, à l'aide des renseignements que lui fournissent les papyrus, essaie de déterminer la nature des fonctions de ces officiers publics. L'arpentage de tous les biens, avec le nom du propriétaire dans chaque nome, étoit noté sur des registres publics; et comme les nomes étoient divisés en *κώμαι* (*bourgs*), et les bourgs en *τόποι*, *endroits* ou *villages*, il devient probable que le greffier royal étoit chargé du cadastre général du nome, le *κομογραμματεὺς* de celui des *bourgs*, et le *τοπογραμματεὺς* de celui des *villages*. Dans cette hypothèse, il ne devoit y avoir qu'un *κομογραμματεὺς* par *κώμη*; cependant l'inscription du bourg de Busiris, en l'honneur de Néron, montre qu'il y avoit dans ce *κώμη* plusieurs *κομογραμματεῖς* (*ἔδδξε πῖς δὲ κώμης Βουσίρειας τῆς Λητοπιλείτης κἄ πῖς ἐν αὐτῇ καταγενομένοις τοπογραμματεῦσι ἢ κομογραμματεῦσι*). (Voir les *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, pages 392-398). M. Peyron croit qu'il y a une faute dans l'inscription, et qu'on devoit dire *κἄ τῶν κομογραμματεῶν*; mais il paroît bien difficile que, dans un monument public, on ait pu commettre une erreur aussi grave; il vaut peut-être mieux en conclure que ce détail de l'administration intérieure de l'Égypte n'est pas encore suffisamment éclairci.

Cette déclaration du greffier royal constatoit qu'il avoit été vendu un terrain de sol labourable ayant 20 coudées. Ici M. Peyron rappelle que, dans les évaluations de ce genre, on a toujours le soin d'indiquer si le terrain est labourable (*σποφόρος*) ou inculte (*ψιλός*). Quant à la superficie, elle est indiquée le plus souvent en *coudées*: le nombre de ces *coudées* est quelquefois très-petit; ainsi, il est question d'un champ d'une coudée $\frac{1}{4}$ (papyrus d'Anastasy), d'autres de *sept coudées* $\frac{1}{2}$, de *trois coudées* $\frac{1}{3}$, et même de 2 coudées $\frac{1}{2}$; toute une maison et ses dépendances, habitées par sept familles, n'avoient qu'une superficie de 13 coudées $\frac{1}{3}$; enfin je trouve, dans le grand papyrus du cabinet du roi, la mention d'une maison de $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{15}$ (c'est-à-dire, $\frac{2}{3}$) de coudée (*πίχως τρίτον ἢ πεντεκιδέκατον*, et plus bas; en chiffres, *πίχως Γ' ΙΕ'*). Il faut, de deux choses l'une, ou que la *coudée* employée dans ces évaluations de surface fût la quadrature d'une mesure particulière, beaucoup plus grande que la coudée commune, ou que cette dernière fût employée d'une manière spéciale. M. le comte de Balbe a émis à ce sujet une conjecture ingénieuse, fondée sur ce qui se pratique en Piémont; c'est que la *coudée* dont il est ici question est une section de l'aroure, ayant une coudée de large et toute la longueur de l'aroure. On sait que cette mesure, l'arpent égyptien, avoit une surface égale à un carré de 100 coudées de côté: il pense que la *coudée agraire* représentoit un centième de l'aroure, c'est-à-dire, égaloit un parallélogramme d'une coudée de large sur 100 coudées de longueur. Dans cette hypothèse, M. le comte de Balbe, qui prend la coudée égyptienne comme égale à 0^m449, évalue la coudée agraire à 20 mètres carrés environ, ou à 190 pieds carrés, ce qui donne à l'habitation de 13 coudées $\frac{1}{3}$ une surface d'environ 269 mètres ou 2 ares 7/10. Pour ceux qui pensent, au contraire, que la coudée usuelle en Égypte étoit celle dont l'échelle du nilomètre à Éléphantine nous a conservé le module, la surface de la coudée agraire devient égale à 27^m,773 carrés, et les 13 coudées $\frac{1}{3}$ à environ 369 mètres carrés, ou 10 perches $\frac{2}{5}$, ou 3 ares $\frac{7}{10}$: une maison de 2 coudées $\frac{1}{2}$ se trouve avoir 69^m,43, ou environ 2 perches de surface; enfin celle de $\frac{2}{3}$ de coudée auroit une superficie de 111 mètres carrés ou de 105 pieds carrés: c'étoit une maisonnette.

Dans le plaidoyer de l'avocat du plaignant, on distingue la citation de plusieurs lois ou édit: par exemple, d'un édit portant que les contrats égyptiens non enregistrés sont nuls (*περὶ τῶν τὰ μὴ ἀναγεγραμμένων αἰγύπτια συναλλάγματα ἀκυρα ἔσθ'*); et par l'expression *non enregistrés*, il

faut entendre la *transcription en grec* dans les registres publics. M. Peyron tire du rapprochement de divers passages la preuve que les contrats étoient primitivement écrits en égyptien, puis traduits en grec, pour être transcrits sur les registres, ce qui assuroit leur validité. Il s'ensuit que tout contrat grec que l'on trouve n'est qu'une copie dont l'original égyptien a existé. Ainsi, par exemple, le papyrus de M. Grey, qui commence par les mots ἀνήγραφον συγγραφῆς αἰγυπτίας, a son original en démotique au cabinet du Roi à Paris. On peut donc regarder comme un fait constant que les magistrats grecs institués par les Ptolémées se servoient du grec, tandis que les officiers civils égyptiens continuoient à se servir de leur propre langue. Une autre loi est citée sous le nom de ὁ τῆ χώρας νόμος; expression que M. Peyron entend dans le sens de *patria* ou *ægyptia lex*, la loi proprement nationale, antérieure aux Ptolémées, et maintenue par eux. Par cette loi il étoit dit que tout acte μὴ ἐσειωμένη ne pouvoit servir. Le verbe *σειώω*, ainsi que le substantif *σειώσις* qu'on trouve ailleurs, étant radicalement étrangers à la langue grecque, M. Peyron croit que ce sont des mots égyptiens; il les rapproche du copte *ϣϣαυρι fidejussor, sponsor*, d'où *εργϣϣαυρι fidejubere, spondere*: ainsi *συγγραφὴ ἐσειωμένη* seroit *syngrapha fidejussione* ou *sponsione confirmata*, et *σειώσις, fidejussio, sponsio*. On voit, en effet, que les contrats de vente étoient garantis par des particuliers que l'acheteur devoit accepter: le papyrus d'Anastasy finit par. . . . περπωλητῆαί κὲ βεβαιωτῆαί . . . ἐνεδέξατο (f. ἐς ἐδέξατο) Νεχάτης ὁ περιάμενος. Et je lis dans celui du cabinet du Roi: Περπωλητῆς κὲ βεβαιωτῆς τέτων ἧστ' κὲ ἧ ὠνῆν, ὧρες ὁ ἀποθήμενος, ὃν ἐδέξατο Ὀσένης κὲ οἱ ἀδελφοὶ οἱ περιάμενοι).

L'avocat Philoclès allègue enfin d'autres actes publics dont la citation donne lieu à plusieurs éclaircissemens fort curieux, que nous devons nous contenter d'indiquer. M. Peyron explique à cette occasion plusieurs termes grecs de droit, comme, *συνίστασθαι λόγον, litem instituire*; *περθεσίμαι (ἡμέραι), præfiniti dies*; *κράσις, possession de fait*; *κλειῖα, droit de possession*, &c.

Dinon, avocat des accusés, réfute les moyens de la partie adverse. Il établit que la maison appartient bien réellement à ses cliens, en se fondant sur les copies d'actes égyptiens, traduits en grec, qu'il a produites (καὶ καθ' ἃ παρέκειτο ἀνήγραφα συγγραφῶν αἰγυπτίων, διηρμηνευμένων δι' ἑλληνας). Entre ses argumens, il en faut remarquer un qui a cela d'important, qu'il confirme les résultats établis par la critique relativement à la durée des règnes d'Épiphanes et de ses deux fils

Philométor et Évergète II. L'avocat, en effet, rappelle l'assertion de Philoclès, que le père d'Hermias avoit quitté sa maison pendant les troubles qui ont eu lieu sous Épiphane (ἐν τῇ γνομένῃ παραχῆ ὅπῃ τῷ πατρὶος τοῦ βασιλέων δεῦ Ἐπιφανῆς) : il en conclut, en faveur de ses cliens, une possession incontestée de plus de quatre-vingt-huit ans, dont vingt-quatre du règne d'Épiphane, trente-cinq de celui de Philométor, et vingt-neuf de celui d'Évergète; en comptant depuis la vingt-cinquième année de son règne (qui correspond à la dernière du règne de Philométor jusqu'à l'an 53), époque où la cause a commencé. M. Peyron montre l'accord de ces nombres avec ceux que les chronologistes ont tirés du fragment de Porphyre dans Eusèbe. Dans plusieurs papyrus, on trouve mentionné l'an 36 de Philométor, quoique le calcul de Porphyre et celui que fait l'avocat Dinon bornent le règne de ce prince à trente-cinq ans. Cette différence s'explique en disant que Philométor a régné quelques mois au-delà de l'an 35; mais que, dans la série chronologique de ces princes, toute la trente-sixième année fut attribuée à son frère Évergète, et lui compta comme la vingt-cinquième année de son règne.

Nous ne suivrons pas plus avant l'analyse du plaidoyer, dont les diverses parties exigeroient, pour être présentées avec une clarté suffisante, des développemens qui nous meneroient trop loin. Nous aurions aussi beaucoup à faire, si nous voulions relever toutes les observations du savant commentateur qui jettent du jour sur des expressions ou des formules plus ou moins fréquentes dans ces papyrus, et dont on n'avoit pu jusqu'ici déterminer le sens : par exemple, 1.° le pluriel βασιλεῖς, pour désigner le seul Évergète, forme honorifique, dont M. Peyron trouve des exemples dans la Bible; 2.° le terme διαγραφὴ (et la formule, si fréquente, καὶ διαγραφὴν), pecuniæ in varia capita partitio, ac partitionis inscriptio in tabulas; 3.° ἡ τῷ ἐγκλωκίῳ ὀνή, redemptio annui tributi; 4.° ἐμπροσθεῖναι πνος, se ingerere in aliquâ re; 5.° τὰ φιλόνηρωπα, indulgentiæ; 6.° γράφιον, locus in quâ οἱ γραφεῖς suo defungebantur officio demotica instrumenta in tabulas referentes : le chef de ce bureau est désigné, dans les papyrus, par l'expression ὁ πρὸς τῷ γραφίῳ τῷ περὶ Θέσας; 7.° λαοκριταί, judices populares, qui semblent avoir été des espèces de juges de paix pour les contestations du menu peuple, &c.

Le juge résume en peu de mots les preuves et les argumens des deux parties, et prononce la sentence en ces termes : « Enjoignons à » Hermias qu'il ait à ne point s'emparer de la maison; à Horus et » à ses co-intéressés qu'ils continuent à posséder ce qu'ils possédoient

» auparavant. » Εἶπαμεν τῷ μὲν Ἑρμίᾳ μὴ εἰσιτάξιδαι, τοῖς δὲ περὶ τὸν Ὄεν κρατεῖν, καθὼς κὲ δὲ ἀρχῆς διακατεῖχον. Ainsi ce fut le Grec qui perdit son procès et les Égyptiens qui le gagnèrent.

Cette dernière partie du travail de M. Peyron contient un autre papyrus, dont le commentateur donne le *fac-simile* lithographié, le texte restitué et la traduction : il est moins lisible que l'autre, et offre beaucoup de lacunes ; mais la comparaison avec divers passages du premier permet de les remplir sans difficulté et d'une manière certaine. Ce papyrus, qui se rattache au même procès, renferme une supplique adressée à l'épistate par le plaignant Hermias contre ses adversaires : elle est adressée au même Héraclide, *archisomatophylax*, dont il est question dans l'autre. Il commence ainsi : Ἡρακλείδῃ ἀρχισωματοφυλάκῃ κὲ ἱππάρχῃ τῶν ἀνδρῶν κὲ ἀεσίτῃ περὶ. Le mot ἀεσίτῃ surprend beaucoup le savant commentateur ; et avec raison : mais, d'après les caractères assez peu distincts du *fac-simile*, je crois qu'on y peut voir une abréviation de ἐπισάτῃ τῷ περὶ. (περὶ Θήβας). Dans un papyrus du musée royal égyptien de Paris, on lit de même . . . ἱππάρχῃ ἐπ' ἀνδρῶν κὲ ἐπισάτῃ τῷ περὶ Θήβας. Dans un autre endroit (lig. 34, 35), on lit Ἑρμογένει τῷ τότε ἀρχῷ. M. Peyron : *Ita indubiè. Quodnam officium, utique civile intelligendum sit non auzuror.* Cette abréviation ἀρχῷ nous cache le mot ἀρχιφυλακίτη que je vois en toutes lettres dans le papyrus déjà cité plus haut. On voit par le résumé de l'épistate Héraclide, que l'avocat des cholchytes, Dinon, a mis à l'appui de sa cause une décision rendue, l'an LI, le 8 de payni, en faveur de ses cliens sous Ptolémée, épistate avant le prédécesseur d'Héraclide (παρέθετο δὲ κὲ ἀπογεφθῆναι ἀεσιτεγόμενος γερμέναι τῷ ΝΑΛ παύνι Η, καθ' ἣν ἔφη τὸν Ἑρμίαν διακατεκρίμενον ἐπὶ Πτολεμαίῳ τῷ πρὸ τῷ πρὸ ἡμῶν ἐπισάτῃ). M. Peyron regrette la perte de cette pièce. Je puis faire cesser ses regrets, en lui annonçant que cette décision, par le plus grand hasard, se retrouve dans le musée royal égyptien, où je l'ai découverte en réunissant les fragmens de papyrus dont le manuscrit se compose : c'est précisément celui qui a été cité plus haut. Il contient soixante-neuf lignes (de soixante-dix lettres environ chacune), divisées en trois colonnes. Les seules difficultés qu'il présente tiennent à des lacunes assez nombreuses. Je l'ai lu, copié et restitué sans beaucoup de peine ; il sera un curieux appendice au travail de M. Peyron, qui fournit déjà tant de notions diverses à l'histoire de l'Égypte sous la domination des Grecs.

Ce savant philologue, par l'érudition réfléchie et la sagacité judicieuse qu'il a déployée dans son commentaire, a augmenté encore la réputation que lui avoient acquise ses travaux antérieurs. Il nous a donné,

et nous espérons avoir donné à ceux de nos lecteurs qui aiment ces études, le plus vif desir de voir la suite de ses recherches sur les autres papyrus du musée de Turin.

LETRONNE.

REPERTORIO DELLE MINIERE, dall' anno 1815 a tutto il 1825, &c. ;
Repertoire des mines ou Recueil de lettres patentes, réglemens,
mémoires et notices sur les substances minérales des états de
S. M. le roi de Sardaigne; tome I, années 1815 à 1824,
xj et 329 pages; tome II, année 1825, 220 pages.
 Turin, de l'imprimerie de Joseph Favale, 1826.

IL y a peu de contrées qui, relativement à leur étendue, présentent autant de minéraux utiles de toute espèce, que les états du roi de Sardaigne. Ce souverain possède sur le continent la Savoie, le Piémont, le pays de Gènes, où l'on trouve des mines de cuivre, de fer, de manganèse, d'or, et de plomb argentifère; des carrières de marbres précieux, des eaux minérales, et des sources salées: hors du continent, la Sardaigne lui offre des mines abondantes en fer et en plomb, des pierres propres au travail du lapidaire, telles que des agates, des cornalines, enfin des roches d'où les anciens Romains tirèrent des granits pour la construction de leurs temples; on sait en outre que les Pisans, qui ont possédé cette île pendant un certain temps, ont retiré d'immenses avantages de l'exploitation de ses mines.

Les richesses minérales du royaume de Sardaigne ont été constamment regardées par les princes de la maison de Savoie comme un objet de la plus haute importance pour la prospérité de l'état: c'est ce qui les a déterminés à user de tous les moyens possibles pour en multiplier les exploitations et pour perfectionner les genres variés de connoissances qui s'y rattachent. En 1749, Charles Emmanuel III chargea le chevalier de Robilant de visiter l'Allemagne, afin d'étudier les procédés métallurgiques et docimastiques qui y avoient atteint un degré de perfection inconnu aux autres peuples du continent: le chevalier de Robilant consacra trois années à ses études; il étoit accompagné de quatre cadets qui avoient été choisis dans le corps de l'artillerie. A son retour, une commission fut nommée pour établir une école des

mines à Turin; elle devoit aussi déterminer quelles seroient les exploitations que l'état pourroit entreprendre avec avantage à son propre compte, et enfin indiquer les mesures les plus propres à encourager les particuliers à exploiter les mines dont l'état ne se chargeroit pas. L'école de Turin ne tarda point à être en activité : parmi les élèves qu'elle forma, on distingue le baron de Graffion, qui fut inspecteur général des mines sur le continent des états de Sardaigne, et le chevalier de Belly, qui le fut de l'île de ce nom.

Après la conquête de la Savoie et du Piémont par les armées françaises, en 1802, M. Schreiber eut la direction d'une école pratique qu'on établit à Moutiers, et où Hassenfratz et MM. Baillet et Brochant professèrent. Cette institution, et l'exploitation de la mine de Pesey, dirigée par M. Schreiber lui-même, eurent l'influence la plus heureuse sur le pays : non-seulement elles répandirent des connoissances théoriques, mais elles éclairèrent encore toutes les parties pratiques de l'art des mines. Aussi lorsque, à la chute de Bonaparte, la Savoie et le Piémont rentrèrent sous la domination de la maison de Savoie, le roi Victor Emmanuel chercha-t-il à conserver les avantages qui résultaient et du mode que l'administration française avoit introduit dans l'exploitation des mines du pays, et de l'enseignement qu'elle avoit fondé à Moutiers. C'est pour arriver à ce but que le roi prit des arrangemens avec le comte de Latour, qui étoit concessionnaire de la mine de Pesey au moment de la conquête de la Savoie, en vertu desquels cette mine rentra dans le domaine de la couronne pour être exploitée au compte de l'état.

Victor Emmanuel chargea une commission de poser les bases d'un code des mines et d'arrêter le plan d'une école du genre de celle que l'administration française avoit fondée à Moutiers. Mais ce prince n'acheva pas l'œuvre qu'il avoit commencée; ce fut Charles-Félix, son successeur, qui établit en 1822 une école royale des mines dans le local même où avoit été l'école française : l'ouverture s'en fit le 1.^{er} de juillet 1825. La nouvelle école a trois professeurs, et un directeur, chargé de surveiller la conduite des élèves et de diriger les travaux dont ils ont été chargés par les professeurs. Il y a des élèves internes et des élèves externes; ils restent deux ans à Moutiers et subissent des examens privés, de six mois en six mois. Les élèves internes sont choisis parmi ceux qui se sont le plus distingués dans un concours qui a lieu devant le conseil des mines. Les cours sont publics; l'école possède de belles collections de minéraux, un laboratoire de chimie et une bibliothèque.

L'administration du royaume de Sardaigne a pensé qu'il étoit utile, pour compléter ses institutions en matière de mines, de publier un ouvrage périodique sur tous les objets qui s'y rapportent. Deux volumes ont paru: le premier comprend plusieurs années, de 1815 à 1824 inclusivement; le second ne comprend que l'année 1825. Les objets qu'ils renferment sont très-variés, quoique, en dernière analyse, ils se rattachent aux mines; ainsi,

1.° Sous le titre de *lois et réglemens*, on trouve les lois qui instituent l'école des mines, le corps des ingénieurs des mines, le conseil des mines; enfin les réglemens de l'école et la distribution des études.

2.° Sous le titre de *circulaires*, on a rassemblé des lettres adressées à différens fonctionnaires publics pour des objets qui sont du ressort des mines.

3.° Sous le titre d'*actes divers, concessions de mines, usines et de privilèges*, on a rangé par ordre chronologique tous les actes du gouvernement concernant des particuliers qui ont obtenu des concessions ou des privilèges de mines ou d'usines.

4.° Sous le titre de *notices diverses*, on trouve des opuscules qui font connoître l'ancienne législation des mines dans les états du roi de Sardaigne, l'état de la nouvelle école de Moutiers, et ce qui s'y est passé lorsqu'on en a fait l'ouverture. Une notice expose la méthode adoptée pour le classement des élèves d'après les examens qu'ils ont passés dans l'intérieur de l'école. L'ouvrage est terminé par des articles biographiques consacrés à la mémoire de MM. de Robilant, Graffion, Belly, Napione, Azimonti et de Rosemberg, qui ont eu le titre d'inspecteurs généraux des mines.

L'administration du royaume de Sardaigne a écrit son recueil en italien et en français, pour augmenter le nombre des lecteurs, et elle a fait un appel aux savans dont les travaux sont susceptibles d'éclairer la science des mines, afin qu'ils veillent bien les lui adresser; elle s'empressera de les publier. Mais ce desir de répandre la lumière de la science sur des arts industriels, si honorable pour l'administration qui le manifeste, s'accomplira-t-il! Nous n'osons l'espérer, au moins pour le présent, en voyant la composition même des deux volumes du répertoire qui ont paru. En effet, la partie scientifique y est à-peu-près nulle, les objets de législation générale y occupent peu de place en comparaison des actes qui n'ont qu'un intérêt particulier ou de circonstance. D'après cela, n'arrivera-t-il point que beaucoup de savans ne répondront pas à l'appel qu'on leur fait, dans la crainte que leurs travaux n'aient pas le genre de publicité qu'ils recherchent lors-

qu'ils les font imprimer dans un recueil purement scientifique? Au reste, si le Répertoire s'enrichit des recherches du directeur et de celles des professeurs de la nouvelle école des mines, si le desir de se faire un nom excite les élèves qui y étudient à publier celles qu'ils entreprendront un jour, alors les savans étrangers pourront coopérer au Répertoire, et la nouvelle école se montrera tout-à-fait digne de remplacer celle qui l'a précédée.

E. CHEVREUL.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ET SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE française a élu M. P. Lebrun à la place vacante par le décès de M. François de Neufchâteau.

M. Biot a lu, à l'Académie des sciences, un mémoire sur la figure de la terre: il y établit que l'action de la pesanteur n'est pas la même sur tous les points d'un même parallèle, et ne varie pas uniformément le long d'un même méridien. Il croit qu'on peut trouver dans ces irrégularités la cause des différences qui existent dans les mesures qu'on a données de l'aplatissement du globe terrestre.

L'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, a publié dans cette ville, chez Douladoure, la première et la seconde partie du tome I.^{er} de son Histoire et de ses Mémoires depuis son établissement en 1807, 2 vol. in-8.^o, xxviii, 351 et 276 pages. — Le 17 janvier dernier, M. de Cazaux a lu à cette académie un mémoire dont il a fait imprimer une sorte de précis sous ce titre: *Où Annibal a-t-il passé les Alpes? Quelle a été ensuite sa marche jusqu'en Italie?* Toulouse, Vieusseux, 4 pages in-8.^o En citant quelques-uns des auteurs qui, en ces derniers temps, ont écrit sur ce sujet, M. de Cazaux ne nomme pas feu M. Larausa, dont l'ouvrage a paru en 1825. Cette omission est d'autant plus remarquable, que M. de Cazaux soutient, comme M. Larausa, qu'Annibal est entré en Italie par le Cénis. C'est l'opinion qu'avoient auparavant adoptée Simler, Grosley, Mann, Saussure, Stolberg, M. Albanis de Beaumont. Au contraire, Annibal a passé par le mont Genève, selon Bouche, Folard, d'Anville, Gibbon, le général Vaudoncourt, M. Fortia d'Urban et M. Letronne (*Journ. des Sav.* janv. et déc. 1819, p. 22-36; 753-762); par le petit Saint-Bernard, selon MM. Deluc et Renaudière; par le grand Saint-Bernard, selon Cluvier, Ménétrier, Catrou, Bourrit, M. de Rivaz; pour ne rien dire du marquis de Saint-Simon et de l'abbé Denina, qui conduisent le général carthaginois par le mont Viso. Cette divergence d'opinions autoriserait à penser que la question n'est pas aussi facile que M. de Cazaux parait le croire. Le système qu'il embrasse peut bien n'être pas le moins probable; mais l'a-t-il fortifié de quelque preuve nouvelle! c'est ce qu'on ne voit pas encore dans le précis que nous annonçons.

La Société académique d'Aix a mis au jour dans cette ville, chez Pontier fils, le Recueil des mémoires et autres pièces de prose et de vers qui ont été lus dans ses séances depuis 1823 jusqu'en 1827, ij et 407 pages. Le premier article est une notice sur l'origine de l'imprimerie en Provence : à Aix, à Marseille, à Arles, à Toulon; par M. Ant. Henricy. L'art typographique ne s'est établi à Aix qu'en 1539; à Marseille qu'en 1594. L'auteur ne parle point d'Avignon, où l'on a imprimé dès 1497. Ce volume contient ensuite les recherches de M. Castellan sur l'église de N. D. de la Seds, ancienne métropole d'Aix; des réflexions de M. de Montméyan sur l'idée de l'infini, idée qui est représentée comme le fond de la raison humaine, de même que le sentiment de l'infini est le principe de toutes les affections du cœur et de tous les chefs-d'œuvre de l'esprit; un mémoire sur la connoissance des terres en agriculture, par M. Henri Pontier; une notice sur quelques poètes provençaux des trois derniers siècles (la Bellaudière, Cl. Bruyeis, Jean de Cabanes, &c.), extraite des mémoires inédits de Bougerel, oratorien; un court article où M. Castellan essaie de prouver, contre D. Vaissette et le P. Brumoi, que Guill. Durant, évêque de Mende, auteur du *Rationale divinor. officiorum* et du *Speculum juris*, étoit né au *Podium Missonis*, ou Puimisson du diocèse de Riez en Provence, et non à Puimisson du diocèse de Béziers en Languedoc; le précis d'un mémoire sur les amandiers, couronné en 1825, et dont l'auteur est M. Polydore de Bec; une notice sur le troubadour Rambaud de Vacqueyras, par M. d'Arlatan de Lauris, &c. Les poésies qui remplissent les pages 375-401, sont un fragment de la Messiadé, poème imité de Klopstock, par M. de Montméyan; et des fables en vers provençaux, par M. d'Astros.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. A. A. Barbier, ancien bibliothécaire du conseil d'état, &c. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Barrois aîné, 1828, in-8.^o, viij et 136 pages. Le nombre des articles est de 2270, y compris le supplément. La vente se fera du lundi 15 février au samedi 15 mars, à six heures du soir, rue des Bons-Enfans, n.^o 30.

Atlas historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, des sciences et des beaux-arts, par M. Adrien Jarry de Mancy. Paris, Renouard, rue de Tournon, 1827 et 1828, in-fol. Cet atlas se compose actuellement de treize cartes (sans compter trois feuilles accessoires qui concernent l'École polytechnique, l'Académie française et les prix de l'université). Les trois premières cartes sont la mappemonde des langues d'après l'ouvrage de M. Balbi, la littérature grecque et la littérature latine (voyez nos cahiers de sept. 1826, p. 565, 566; mars 1827, p. 198). La quatrième est consacrée à la littérature ecclésiastique depuis son origine jusqu'à S. Thomas d'Aquin. Malgré cette limite, les tables chronologiques des papes, des conciles, des ordres monastiques, des théologiens orthodoxes et hétérodoxes, et des prédicateurs, s'étendent jusqu'au XIX.^e siècle; mais ces tables n'occupent que certaines colonnes et bandes particulières de la carte, dont le principal corps embrasse, 1.^o les auteurs sacrés, ancien et nouveau Testament; 2.^o les écrivains des 476 premières années de l'ère chrétienne; 3.^o ceux qui ont vécu entre

l'époque de la chute de l'empire d'occident et la première croisade; 4.^o ceux du XII.^e siècle et du XIII.^e jusqu'en 1274. M. Jarry avertit que cette division et les notices qu'elle amène sont empruntées en grande partie de la Bibliothèque sacrée de M. Nodier. Au milieu de tant de détails, il étoit difficile d'éviter par-tout les erreurs et les omissions. En citant les éditions des pères de l'église, on néglige souvent les plus recommandables, savoir, celles que les Bénédictins ont données. S. Bernard, Gerson et Thomas à-Kempis sont indiqués comme les auteurs auxquels l'Imitation a été attribuée, sans aucune mention de Jean Gersen. On date de 1615, au lieu de 1611, la fondation de l'Oratoire par le cardinal de Bérulle, &c. On emploie le mot *hagiographie* comme générique pour toutes les productions de la littérature sacrée et ecclésiastique, et on le répète au titre de chacune des quatre périodes, tandis que, pour l'ordinaire, ce terme ne s'applique qu'à une partie des livres sacrés et aux vies de saints; mais cette carte est bien distribuée, et, moyennant un petit nombre de rectifications et d'additions, elle seroit d'un usage commode et sûr. — La carte qui doit représenter l'origine et les premiers progrès de la littérature française jusqu'au milieu du XV.^e siècle, manque encore; mais on a celle qui concerne l'état de cette littérature, tant depuis 1450 jusqu'à l'avènement de François I.^{er}, que de 1515 à 1610, époque de la mort de Henri IV, avec distinction, en chacune de ces deux périodes, des poètes et des prosateurs: les tranches et les colonnes extrêmes qui servent d'encadrement à ce tableau contiennent des considérations générales, certains détails spéciaux, et une chronologie comparée des événemens politiques et littéraires. Il y auroit lieu à des observations sur les dates assignées aux premières impressions exécutées dans les villes d'Allemagne, de France, d'Italie. Par exemple, on a lieu de croire que lorsque Gering commença d'exercer cet art à Paris, Mentellin avoit déjà publié à Strasbourg plusieurs de ses éditions non datées, et qu'ainsi la succession établie en ces termes: 1470, Paris; 1471, Strasbourg, &c., n'est point assez exacte. — A la suite des cinq cartes qui viennent d'être indiquées, se placent celles qui appartiennent à la littérature française du XVII.^e siècle (1610-1715) et du XVIII.^e (1715-1789). Nous avons annoncé la carte du XVII.^e siècle dans notre cahier de juillet 1827, page 440. Celle du XVIII.^e vient de paroître; elle nous semble rédigée avec beaucoup de soin. Le siècle y est divisé par la publication du premier tome de l'Encyclopédie en 1751, et en chacune des deux parties, il y a des colonnes distinctes pour la poésie et la prose, avec des vues générales, tirées des discours de MM. Jay et Victorin Fabre. — La huitième des cartes mises au jour est consacrée à la littérature italienne envisagée successivement au XIII.^e siècle et en chacun des suivans jusqu'au XIX.^e, comme dans le résumé de M. Salfi. La distribution des matériaux y est fort méthodique. On y trouve une liste chronologique des nombreuses académies d'Italie. — M. Ferdinand Denys a coopéré à la neuvième carte, où l'histoire de la littérature espagnole est partagée en trois séries inégales: 1.^o depuis l'invasion des Maures jusqu'à Charles-Quint (711-1516); 2.^o sous les trois Philippe et Charles II jusqu'à l'avènement de la maison de Bourbon en 1701; 3.^o le XVIII.^e siècle et les vingt-sept premières années du XIX.^e On y a joint un aperçu de la littérature espagnole en Amérique. La dixième carte; littérature portugaise et brésilienne, a été annoncée pag. 439 et 440 de notre cahier de juillet dernier. Les tableaux chronologiques des littératures

de l'Orient, du Nord, de l'Allemagne, de l'Angleterre, n'ont point encore paru. — L'histoire spéciale de la géographie a été l'objet d'une carte que nous avons indiquée en mars 1827, pag. 190. La dernière feuille livrée au public par M. de Mancy offre une esquisse chronologique de l'histoire des mathématiques pures et mixtes (d'après Bossut), 1.^o jusqu'à la renaissance des sciences chez les Arabes; 2.^o au moyen âge (754-1506); 3.^o jusqu'à la découverte de l'analyse infinitésimale, en 1684; 4.^o jusqu'en 1827. — Après avoir ainsi publié plus de la moitié de cet atlas, M. Jarry de Mancy a entrepris un autre recueil, intitulé *Iconographie instructive* ou collection de portraits de personnages célèbres, gravés d'après les dessins de M. Deveria... , par MM. Bertonnier, Fontaine, &c., accompagnés et entourés de notices chronologiques, biographiques et bibliographiques. Il a paru vingt-trois de ces portraits avec textes : Michel-Ange, Camoëns, Tasse, Cervantes, Shakspeare, Corneille, Racine, Pierre I.^{er}, Montesquieu, Voltaire, J. J. Rousseau, Frédéric II, Francklin, Mozart, Catherine II, Washington, le duc d'Enghien, Schiller, &c. Prix de chaque feuillet (petit *in-fol*) 50 cent., rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, n.^o 20, et chez les libraires Baudouin, Bossange, Renouard, Sautelet, &c.

Les 140 *Lettres de M. Jauffret sur les fabulistes anciens et modernes*, annoncées dans notre cahier de septembre dernier, page 569, appartiennent à l'histoire littéraire en même temps qu'à la critique : elles forment 3 vol. *in-12*, imprimés chez J. Tastu, publiés chez Pichon-Béchet, 1827, vij, 265, 289 et 343 pages. Tome I.^{er}, origine de l'apologue, Wichnou-Sarma, Pilpay, Lockman, Hésiode, Ésope, Aphantone, Gabrias, Phèdre, Avienus, Saadi, Philelphe, Abstemius, Faerne, Targa, Verdizotti, Camerarius, Marie de France, Corrozet, Hégemon, la Fontaine. L'examen des fables de la Fontaine continue dans le tome II, où il s'agit ensuite de celles de le Noble, de Boursault, de Lamotte, Dardenne, le Brun, Richer, Alberti, Hagedorn, Gellert, Lichtwer, Adolphe Schlegel, Gleim et Lessing; tome III, Gay, Moore, Wilkie, Pesselier, Rivery, Grozelier, Barbe, Dorat, Aubert, Boileau, J. B. Rousseau, Voltaire, Imbert, le Monnier, Boizard, Bret, Florian, Nivernais, Guichard, Fumars, Reyre, Ginguené, du Tremblaye, Desbillons, Vitallis, le Bailly, François de Neufchâteau, MM. Arnault et Stassart. M. Jauffret avertit lui-même qu'il ne s'engagera point dans des recherches profondes sur la vie et les productions des anciens fabulistes; il écrit à une demoiselle. Il n'aspire point à une exactitude rigoureuse, fort difficile à obtenir en une telle matière. On a pu voir, par la liste même que nous venons de placer sous les yeux des lecteurs, qu'il ne s'astreint pas scrupuleusement à l'ordre chronologique. Plusieurs détails donneroient lieu à des observations critiques auxquelles il nous semble que cet ouvrage doit échapper par sa nature même et par sa destination. Il trace rapidement l'histoire de l'apologue, et doit contribuer, sinon à étendre, du moins à répandre une branche d'instruction qui ne manque ni d'utilité ni d'attraits. On peut ne pas adopter tous les jugemens de l'auteur; on a trouvé quelque partialité dans ses dernières lettres, mais nous croyons qu'on a exagéré ce reproche. — M. Jauffret a publié en 1826, chez le même imprimeur et chez le même libraire, 2 vol. *in-12* contenant 300 fables nouvelles, en vers français, distribuées en 15 livres; xj, xxvij, 310 et 552 pages, avec 5 gravures et le portrait de l'auteur. Plusieurs de ces apologues se lisent avec intérêt; on sait à quel point ce genre est difficile.

Hau-Kiou-Choan, ou l'Union bien assortie, roman chinois. Paris, impr. de Guiraudet, librairie de Mourardier, 1828, 4 vol. *in-12*, ensemble de 34 feuilles 1/2, avec 4 pl. Pr. 9 fr. 50 cent. C'est sans doute le succès du roman chinois des Deux Cousines, publié l'an dernier par M. Abel-Rémusat, qui a donné l'idée de réimprimer *Hau-Kiou-Choan*. Il en existoit une version française, mise au jour à Lyon, chez Duplain, en 1766 (4 vol. *in-12*), et faite sur une traduction anglaise qui avoit paru à Londres, chez Dodsley, en 1761 (4 vol. *in-8.º* min.). La version anglaise, et la française de 1766, sont accompagnées de notes et de 4 planches; on y retrouve les mêmes mœurs que dans *lu-Kiao-li*, et de la ressemblance en certains détails; mais la lecture d'*lu-Kiao-li* est plus attachante; les peintures y sont plus vives, et le style plus soutenu.

Sully, histoire française. Arras, impr. de Souquet; Paris, librairie de Boulland, 1828, 4 vol. *in-12*, ensemble de 46 feuilles 1/2.

L'Homme au masque de fer, ou les Illustres Jumeaux, histoire véritable, par M.^{me} Guénard. Paris, impr. de Chassignon, librairie de Locard et Davi, 1828, 4 vol. *in-12*, avec 4 planches.

Ode lyrique en l'honneur de S.^{te} Cécile, ou le Festin d'Alexandre, ou le pouvoir de la musique, cantate pour le jour de S.^{te} Cécile, traduction libre de l'ode anglaise de Dryden, lue dans la séance fondatrice de la société cécilienne de Normandie, par M. Spencer Smith. Caen, Chalopin, une feuille *in-8.º*, tirée à 200 exemplaires. Il n'est question de S.^{te} Cécile que dans la dernière strophe, intitulée *allusion*. Les trois strophes précédentes sont *empruntées provisoirement* (dit une note) de M. Albert de Montemont.

Prospectus d'une *Histoire générale de Portugal*, depuis l'origine des Lusitaniens jusqu'à la régence de D. Miguel; par M. le marquis de Forcia d'Urban et M. Mielle. Paris, impr. de Trouvé, libr. de Gauthier frères. L'ouvrage aura 10 volumes *in-8.º*, et l'on promet que la publication en sera terminée au mois d'avril 1829. Prix de chaque volume, avec les cartes et portraits, 9 fr.

Mémoire en réponse à celui de M. Rigollot sur l'ancienne ville des Gaules qui a porté le nom de Samarobriva, par M. Mangon de Lalande. Saint-Quentin, Tilloy, 1828, *in-8.º*, 59 pages. (Voyez notre cahier de novembre 1827, p. 697, 698.)

Histoire générale du Poitou jusqu'à sa réunion à la couronne, sous Philippe Auguste, précédée d'une introduction *séparée*; par M. J. M. Dufour. Poitiers, imprimerie de Catineau; Paris, librairie de Lecointe et Durey, 1828, *in-8.º* La première livraison a paru en 160 pages: il y aura douze livraisons de cette même étendue chacune; trois formeront un volume. Prix de la livraison, 2 fr. 50 cent. On paie d'avance la dernière. L'impression des quatre volumes sera terminée en janvier ou février 1829.

Antiquités de la Bretagne, par M. le chevalier de Freminville; première partie, contenant les monumens du Morbihan. Brest, le Fournier, 1827, 40 pages *in-8.º*, avec une planche.

Description des monumens musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas, ou Recueil de pierres gravées, arabes, persanes et turques, de médailles, vases, coupes, miroirs, &c., par M. Reinaud, 2 vol. *in-8.º*, ornés de dix planches, et imprimés par autorisation du Roi à l'imprimerie royale. Le prospectus de ces deux volumes annonce qu'ils paroîtront vers la fin du mois d'avril prochain. On souscrit à la librairie orientale de Dondey-Dupré. Pr. 18 fr., et sur pap. vél. 20 fr.; on ne paie rien d'avance.

Analyse des principes de la connaissance humaine, rétablie, d'après Descartes, sur la base des notions de la spiritualité de l'ame et de l'existence de Dieu; avec des remarques sur les nouveaux principes de la science de l'homme et sur la nouvelle philosophie rationnelle; par M. Gence. Paris, Decourchant. 1828, 15 pages in-8.^o, extraites de l'Atalante du christianisme. Cet opuscule annonce une étude approfondie de la philosophie cartésienne. « Descartes » nous paroît être, dit M. Gence, de tous les métaphysiciens celui qui, en » parlant de la faculté intelligente et active de l'homme, a le mieux prouvé » l'existence d'un principe d'intelligence et d'action, avec lequel, selon un » grand spiritualiste (*Saint-Martin, auteur du livre des Erreurs et de la Vérité*), » l'esprit humain a une affinité originelle qu'il tend à conserver ou à recouvrer » par sa volonté bien dirigée. » Quelques-unes des remarques de M. Gence pourront sembler susceptibles de contradiction. Parmi les objections de Gassendi contre les méditations métaphysiques de Descartes, il en est de fort difficiles à réfuter; et l'ouvrage, d'ailleurs estimable, de Saint-Martin, n'est assurément point à l'abri de toute critique. M. Gence vient de joindre à cet opuscule quatre pages intitulées *Philosophie religieuse*.

Manipulations chimiques, par M. Faraday, professeur de chimie à Londres, ouvrage traduit par M. Maiseau, traducteur de l'Enquête du parlement anglais sur l'industrie; revu, pour la partie technique, par M. Bussy, professeur de chimie à l'école de pharmacie de Paris. Paris, Sautélet, 1827, 2 vol. in-8.^o Pr. 14 fr. On se propose de rendre compte de cet ouvrage dans l'un des cahiers prochains du Journal des Savans.

Traité des membranes en général et des diverses membranes en particulier, par Xav. Bichat; nouvelle édition, revue et augmentée de notes par M. Magendie. Paris, Gabon, Méquignon-Marvis, 1827, in-8.^o, xxxiv et 349 pages. Pr. 5 fr. 50 cent.

Grammaire hébraïque, par M. Sarchi, docteur en droit, membre de la faculté de droit de l'université de Vienne, de la société asiatique de Paris, &c. Paris, Dondey-Dupré, 1 vol. in-8.^o d'environ 450 pages. Pr. 12 fr. Cette grammaire est divisée en six chapitres. I. Prononciation, où l'on traite des articulations et des sons; II. Lexicologie, inflexions et formes des différentes parties du discours; III. Syntaxe, sous-divisée en trois articles: 1.^o syntaxe simple, concordance et dépendance des mots; 2.^o construction proprement dite, ordre des mots; 3.^o idiotismes et syntaxe figurée: IV. Prosodie, avec un nouveau traité des accens rhétoriques et prosodiques; V. Orthographe, avec le dernier développement du système des points voyelles et des points diacritiques; VI. Thématologie, investigation des racines et formation des mots dérivés. Le prospectus annonce que l'auteur a profité des observations de M. Silvestre de Sacy et des notes de M. de Cologne.

SUISSE. *Notice sur Pestalozzi*, par M.^{me} Adèle Duthon, auteur de l'Histoire de la secte des amis. Genève, Cherbuliez; et Paris, Paschoud, 1827, in-8.^o de 29 pages (M. C. Monnard a inséré dans la Revue encyclopédique, cahier de novembre dernier, une notice sur Pestalozzi, né à Zurich en 1745, et mort le 27 février 1827.

Plan d'amélioration pour le collège de Genève, proposé par M. J. Humbert, ministre, professeur de langue arabe, &c. Genève, Ledouble; et Paris, Paschoud, 1827, in-8.^o, 222 pages.

Vocabulaire grec-français par familles, suivi d'un tableau alphabétique des mots français dont le correspondant grec a un régime particulier, par Louis Longchamp. Genève, Ledouble; et Paris, Paschoud, 1827, xvi et 300 pages in-8.^o
Helveische Ichthyologie, &c.; *Ichthyologie helvétique*, ou description des poissons qui se trouvent en Suisse, par M. G. L. Hartmann. Zurich, Grell, 1827, in-8.^o Pr. 3 fl.

PAYS-BAS.

Études de la langue nationale des Pays-Bas, d'après les meilleurs auteurs et selon les principes grammaticaux de Meyer, par M. Laurent. Bruxelles, Wahlen, 1827, in-8.^o Pr. 3 fr. 50 cent.

Dichterlijke werken, &c.; *Œuvres poétiques de Zwier van Haren*, en hollandais. Amsterdam, Westerman, 1827, 6 vol. in-8.^o Pr. 3 fl., et sur papier vélin, 12 fl. 60 cr.

Geschiedenis van Griekenland, &c.; *l'Histoire de la Grèce* (ancienne), par M. V. G. Van-Kanopen. Delft, 1827, 492 pages in-8.^o

Histoire générale de la Belgique, par M. Dewez, membre de l'institut des Pays-Bas, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles; nouvelle édition corrigée et augmentée. Bruxelles, H. Tarlier, 1827, in-8.^o Les quatre premiers tomes, in-8.^o, finissent à la mort de Philippe le Bon en 1467.

Bydragen tot de Geschiedenis der Nederlanden, &c.; (*Huit*) *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays Bas*, par M. J. P. Van Cappelle. Harlem, 1827, in-8.^o, 424 pages.

Verhandeling, &c.; *Dissertation sur les découvertes des Belges dans l'Amérique, l'Australie, les Indes et les terres polaires*, avec les noms donnés primitivement à ces contrées, par MM. R. G. Bennet et J. Van Wyx. Utrecht, Altheer, 1827, in-8.^o

Journal fait en Grèce pendant les années 1825 et 1826, par M. Eugène de Villeneuve, capitaine de cavalerie dans l'armée hellénique, avec des pièces justificatives, des *fac-simile*... et le portrait de l'auteur. Bruxelles, Tarlier, 1827, in-8.^o

Reis door Zweden, Noorwegen, Lappland, &c.; *Voyages en Suède, en Norwége, en Laponie et en Finlande*, pendant les années 1817 à 1820, par M. Van Schubert. Deventer, Vanden Sigtenhorst, 1827, in-8.^o, 3 vol. Pr. 3 fl. 75 cent.

Oratio de Archæologiæ cum artibus recentioribus conjunctione; Discours sur les rapports de l'archéologie avec les arts modernes (particulièrement avec l'architecture), par M. C. J. C. Reuvens, professeur à l'université de Leyde; imprimé dans cette ville en 1827, 25 pages in-4.^o, et traduit en hollandais par M. P. O. Vander Chys. Amsterdam, 1827, in-8.^o, 74 pages.

Costumes des anciens, par Thomas Hope, publiés par D. Vincent, L. Boens et G. Vanden-Burggraaff. Bruxelles, in-4.^o, 20 livraisons comprenant en tout 60 planches. Il reste 140 planches à publier. Prix de la livraison, 1 fr. 8 cent. — Costumes du peuple de toutes les provinces du royaume des Pays-Bas, lithographiés par MM. Eekhout et Madou. Bruxelles, Vanden-Burggraaff, 1827, 9 livraisons, ensemble du prix de 22 fr. 50 cent.

Éclectisme ou Premiers principes de philosophie générale, par M. le baron de Reiffenberg; première partie, *Psychologie*. Bruxelles, Tarlier, décemb. 1827,

in-8. L'auteur choisit entre les diverses opinions des philosophes et y associe ses propres idées.

Influence du commerce sur la prospérité du royaume des Pays-Bas, par M. A. Warin. Bruxelles, 1827, *in-8.*, avec 2 cartes.

Les principaux tableaux du musée de la Haye, gravés au trait, avec leur description. La Haye, imprimerie du gouvernement, 1826, 25 gravures. On doit cette publication au directeur du musée, M. J. Steenoracht Von Oostkapelle, qui a joint aux gravures une introduction et des notices.

Mémoire sur la cataracte congéniale, par M. Lavardi, médecin oculiste; troisième édition, augmentée d'observations et d'expériences sur les progrès de la vue chez les aveugles-nés opérés avec succès. Bruxelles, Demat, 1827, *in-8.*, avec 3 pl. Pr. 3 fr. 50 cent.

Mémoire et observations sur la perforation de la membrane du tympan, pour rétablir l'ouïe chez les sourds-muets, par M. de Neuborg. Bruxelles, Tarlier, 1827, *in-8.*

De l'action des émétiques et des purgatifs sur l'économie animale, et de leur emploi dans les maladies, par M. P. A. Marcq; ouvrage couronné par la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, et imprimé dans cette ville, chez Tarlier, 1827, *in-8.*, 202 pages. L'auteur est de l'école de M. Broussais.

ITALIE.

On vient de publier le tome IX *in-8.* de l'*Histoire de la littérature italienne*; de Ginguené, traduite par M. B. Perotti, avec des notes et éclaircissemens. Florence, impr. de Daddi, librairie de G. Piatti. — La traduction italienne de la Biographie universelle se continue à Venise chez Missiaglia. Le tome XXXVIII, *in-8.* (MI-MO) correspond à des parties des tomes XXVIII et XXIX du texte français.

M. Audin a publié à Florence le prospectus d'une nouvelle édition des *Vies des peintres, sculpteurs, architectes*, par Vasari, avec des additions et 155 portraits. Il y aura 18 vol. *in-18*, du prix de 1 fr. 40 cent. chacun, 22 fr. 40 cent. pour tout l'ouvrage.

Inni del Vescovo Sinesio, &c.; *Hymnes de l'évêque Synesius* (auteur grec du IV.^e siècle), traduits par M. Antonio Fontana. Milan, 1827, *in-8.* — *Il Paradiso perduto*; le *Paradis perdu*, de Milton, traduit par M. Lazzaro Pappi. Milan, Bettoni, 1827, 3 vol. *in-16*. — *Saggio di poesia russa, &c.*; *Essais de poésies russes*, avec une ode allemande et une ode anglaise, traduits par M. Girol. Orti. Vérone, 1826, *in-8.*

Opere teatrali, &c.; *Œuvres dramatiques du comte Fr. Gambarà*. Brescia, 1826; tome I.^{er}, contenant quatre comédies: le Bon Mari, la Bonne Femme, l'Illustre Étranger, le Repentir, *in-8.* — Six pièces de M. Maracci Ricciarelli: la Force de l'Amour conjugal, l'Impiété punie, &c. Foligno, Tomasini, 1826, *in-8.*, 1 vol. — *Pyrrhus, Esther, Phocion*, tragédies formant le tome I du théâtre de M. Pompo Campello. Pesaro, Nobili, 1827, *in-8.* — *Mithridate et Catherine Sforza*, tragédies de M. T. Zauli Sajani. Florence, Magheri, 1827, *in-8.*; et chez le même, *Emira*, tragédie de M. Phil. Cicognani, *in-8.* — *Les Blancs et les Noirs*, drame. Livourne. Vignozzi, 1827, *in-12*.

Lettera di Messer Giov. Boccaccio, &c.; Lettre de J. Boccace de Certaldo à Zanobi da Strada, avec d'autres monumens inédits; publiés par M. Seb. Ciampi. Florence, Nic. Conti, 1827, in-8.º, 109 pages, avec fig.

Mémoire géographique et numismatique sur la partie orientale de la Barbarie, appelée Afrikia par les Arabes, suivi de recherches sur les Berbers atlantiques, anciens habitans de ces contrées, par le comte Ch. Oct. Castiglioni. Milan, 1826, in-8.º

Relazione del prof. Aless. Volta di un suo viaggio letterario nella Svizzera, &c.; Relation d'un voyage littéraire fait en Suisse (en 1777) par Alex. Volta, publié pour la première fois. Milan, soc. typogr., 1827, in-8.º

Relazione storica dello stato civile, &c.; Relation historique de l'état politique des Indiens avant Alexandre le Grand, de leurs arts, de leurs sciences, &c., par M. N. Manfreddi, ancien missionnaire apostolique au Malabar. Crémone, Manini, 1827, in-8.º, 64 pages.

Osservazioni sopra alcuni passi di Paolo Diacono, &c.; Observations de M. J. Jér. Orti sur quelques passages de Paul Diacre relatifs à l'histoire de Vérone, in-8.º, imprimé en cette même ville en 1827.

Dell' origine de' sette et tredici comuni e di altre popolazioni alemanne, abitanti fra l'Adige et la Brenta, &c.; De l'origine des communes et populations de race allemande qui se sont fixées entre l'Adige et la Brenta, sur le territoire de Trente, de Vérone et de Vicence; mémoire de M. le comte Ben. Giovanelli. Trente, Monanni, 1826, in-8.º

Della Storia di Chieri, &c.; Histoire de Chieri (ou Quiers en Piémont), divisée en quatre livres, par M. L. Cibrario. Turin, J. Pic, 1827, 2 vol. in-8.º

Dell' acquedotto e della fontana maggiore di Perugia, &c.; De l'aqueduc et de la grande fontaine de Pérouse, ornée des sculptures de Nicolas et de Jean de Pise et d'Arnolfe de Florence: discours académique prononcé, le 23 février 1827, dans une séance littéraire, par M. J. B. Vermiglioli, avec des notes explicatives et un appendice contenant des documens inédits. Pérouse, V. Bartelli, 1827, 62 pages in-4.º

Saggio sulle terme Rosellane, &c.; Essai sur les thermes de Roselles, par le docteur Giov. Gualberto Uccelli. Florence, 1826, in-8.º

Collezione scelta di cento monumenti sepolcrali nel comune cimitero di Bologna; Collection choisie de cent tombeaux du cimetière de Bologne, 4 livraisons in-fol. A Bologne, chez Salvardi, 1827.

Opere varie italiane e francesi d'Ennio Quirino Visconti. M. Labus publie ce recueil, dont les trois premières livraisons, formant le tome I.º, ont paru à Milan, in-8.º avec des planches.

Congetture fisiche sopra i nuovi tentativi che sembrano potersi fare per distruggere nelle nuvole le disposizioni a generare la grandine. Conjectures physiques sur les nouvelles tentatives que l'on pourroit faire pour détruire dans les nuages les dispositions à produire de la grêle, par M. Fr. Orioli. Bologne, Marsigli, 1827, in-8.º

Ornitologia Toscana, &c.; Ornithologie de la Toscane, ou Description et histoire des oiseaux qui se trouvent en cette contrée, par M. Paolo Savi. Pise, Nistri, 1827, in-8.º, avec des planches; tome I.

Compendio di anatomia fisiologica comparata, &c. ; Anatomie physiologique comparée, par le doct. Phil. Uccelli. Florence, V. Batelli, 1825-1827, 6 vol. in-8.°, avec des planches.

Della machina dell' uomo, de' suoi rapporti in genere, ed in particolare di quelli esistenti fra le esterne e le più nobili sue interne parti, &c. ; *De la machine humaine*, de ses rapports en général, et particulièrement de ceux qui existent entre les parties extérieures et les plus nobles organes internes ; tableau médico physique, par le docteur Usiglio. Florence, 1826, in-8.°

Lezioni di fisiologia di Lorenzo Martini. Torino, G. Pomba, 1827, in-8.° ; tomo terzo, 512 pag. Pr. 6 l. 25 cent. e tomo quarto, di pag. 492.

Igiologia, &c. ; Hygiologie (hygiène) par le docteur Ach. Vergari. Naples, 1826, in-8.° min., 268 pages, contenant trois mille cinq cents préceptes pour conserver la santé et pour atteindre à la plus haute longévité possible.

Sulla storia de' mali venerei, &c. ; Lettres du docteur Domin. Thienne sur l'histoire des maladies vénériennes. Venise, in-8.°

Della prescrizione, &c. ; De la prescription, de l'usucapion et des lois anciennes et modernes qui en traitent ; dissertation historico-critico-légale de L. Ant. Prati de Preenfeld, ancien conseiller aulique et ecclésiastique de la principauté de Trente. Milan, Giov. Silvestri, 1827, in-8.°, 200 pages. Pr. 2 l.

Esercitazioni scientifiche e letterarie dell' Ateneo di Venezia ; tome I.ª, Venezia, 1827, in-4.°

ALLEMAGNE.

Lehrbuch der litteratur geschichte, &c. ; Manuel de l'histoire de la littérature, par Louis Walcher. Leipzig, 1827, in-8.°, 570 pages.

Never nekrolog der Deutenen ; Nouveau nécrologe des Allemands. Ilmenau ; Voigt, 1827, 2 vol. in-8.° Pr. 5 rxd. On y trouve des notices biographiques sur quatre cent quatre-vingt-huit personnages morts en 1825.

Catalogus artificum, sive architecti, statuarii, sculptores, cælatores et sculptores græci et romani, litterarum ordine positi, auctore Julio Sillig. Dresdæ et Lipsiæ, 1827, in-8.°, cum tribus tabulis. — Des trois tables synchroniques qui accompagnent le catalogue alphabétique, la première va jusqu'à Phidias, la seconde jusqu'à l'époque de Lysippe et d'Apelle, la troisième jusqu'à la mort de Pline (an 79 de J. C.).

Ueber die verwendtschaft des persichen, &c. ; Sur les affinités des langues persane, allemande, grecque et latine, par B. Dorn. Leipsic, Gleditsch, 1827, in-8.° Pr. 2 rxd.

Chrestomathia syriaca, autore A. Oberleitner. Lipsiæ, Kummer, 1827, in-8.° — Deux parties, dont la seconde contient un glossaire.

De æthiopicæ linguæ conjugationibus commentatio, auctore J. Dreschsler. Lipsiæ, Breitkopf, 1826, in-8.° Pr. 12 gr. — *De Psalterio æthiopico commentatio*, auctore A. Dorn., *ibidem*, 1826. Pr. 1 rxd. 4 gr.

Ueber die Aussprache des Grieschen, &c. ; Sur la prononciation et l'accentuation de la langue grecque, avec un appendice sur l'accentuation latine, par J. Liskovius. Leipsic, Barth, 1827, in-8.° Pr. 1 rxd. 4 gr.

Cæciliani Minutiani Apuleii de orthographiâ fragmenta; edidit Osann, prof. Darmstadt, 1826, in-8.^o Ces fragmens ont été découverts par M. Ang. Mai, qui en a publié une première édition en 1823. M. Osann a fait des additions à la préface de M. Mai, et ajouté trois tables.

Dinarchi Orationes tres, græcè et latinè, cum notis Reiskii, Ruhnkenii, &c. et editoris C. A. Schmidt; accedunt indices. Lipsiæ, 1826, in-8.^o

Ælii Aristidis Declamationes leptineæ. Emendatas atque annotationibus cum suis, tum Angeli Maii et Jacobi Morelli illustratas, edidit J. H. Gravert: Bonnæ, Habitch, 1827. Pr. 1 rxd. 8 gr.

Volkssagen, Erzählungen, &c.; *Traditions populaires*, contes et poésies; par M. Lide Zedlitz. Leipsic, Henrichs, 1827, 2 vol. in-8.^o Pr. 2 rxd.

Die Belagerung von Gotha, &c.; *Le Siège de Gotha*, tableau historique du XVI.^e siècle, par W. Lorenz. Leipsic, Wienbrack, 1827. Pr. 1 rxd. 8 gr.

Erzählungen und nouvelles; Contes et nouvelles, par Amélie Shoppe. Leipsic, Taubert, 1827, in-8.^o

Drey Lustgange aus Saadi's Rosenhayn, &c.; *Trois Promenades dans le bosquet de roses*, traduit du persan de Saadi, par M. B. Dorn. Leipsic, Gleditsch, 1827. Pr. 1 rxd. 8 gr.

Alcæi Mitylenæi reliquiæ, cum notis Aug. Mathiæ. Lipsiæ, 1827, in-8.^o

P. Papinii Statii libri quinque Silvarum. Ex vetustis exemplaribus recensuit, notas atque emendationes adjecit J. Marklandus. Editio auctior indicibusque instructa, in-4.^o, 1827. Dresdæ, Wagner (et Londini, Treuttel et Würtz).

Bibliothek deutscher dichter, &c.; *Bibliothèque des poètes allemands du XVII.^e siècle* (depuis Martin Opitz jusqu'à J. C. Günther), avec des notices biographiques. Leipsic, Brockhaus, 1827; 10 vol. in-8.^o

Schillers dramatischer Genius gerechtfertigt; &c.; *Défense du génie dramatique de Schiller*, ou Examen critique, esthétique et psychologique de son théâtre, par J. Fr. Schink, avec l'épigraphe: *Dring deep, or taste not the pierian spring*. Dresde, Arnold, 1827, in-8.^o

Emma, eine romantische Tragödie, &c.; *Emma, tragédie romantique*. par le docteur Oskar. Esen, Badeker, 1827, in-8.^o Pr. 8 gr.

Solger's nachgelassen Schriften und Briefwechsel, &c.; *Œuvres posthumes et correspondance de Solger* (professeur de philosophie à Francfort-sur-l'Oder, puis à Berlin, mort en 1819, à trente-neuf ans). Leipsic, Brockhaus, 1826, 2 vol. in-8.^o, 780 et 784 pages. (Métaphysique, remarques sur Sophocle, art dramatique, mythologie ancienne, politique, &c.).

Geographisch-statistische Darstellung, &c.; *Tableau géographique et statistique des pays de l'alliance allemande*, par M. Fr. W. Crome. Leipsic, 1827, 3 vol. in-8.^o

Der Preussische Staat, &c.; *Les états de Prusse*, en six tableaux géographiques. Berlin, 1827, in-fol. Pr. 12 gr.

Reise in norden Europa, &c.; *Voyage dans le nord de l'Europe*, principalement en Islande, fait pendant les années 1820 et 1821, par MM. Thienemann et Günther. Leipsic, Reclam, 1827, in-8.^o, avec une carte et des planches. Pr. 3 rxd.

Gundriss der Deutschen Alterthumskunde, &c.; Principes d'archéologie allemande. Freybourg, Wagner, 1826, in-8.º

Staedtewesen des Mittelalters, &c.; Cités du moyen âge, par M. Dietrich Hulmann. Bonne, Adolphe Marcus, 1827, in-8.º, seconde partie: la première a été annoncée dans notre cahier de juin, 1826, p. 382.

Miniaturgemälde aus der Länder und Völkerkunde; Tableau en miniature ou Descriptions abrégées des pays et des peuples; tomes XLVI, XLVII et XLVIII. Pesth, Harleben, 1827, 3 vol. in-18, qui contiennent une traduction libre de la Description de l'Angleterre par M. Depping (voyez notre cahier de novembre dernier, p. 697).

Quæstiones Herodoteæ, autore Cat. Lud. Heyse. Pars prima, Berolini, 1827, in-8.º Cette première partie traite de la vie et des voyages d'Hérodote.

Geschichte der Westgothen; Histoire des Wisigoths (jusqu'en 710), par Jos. Aschbach. Francfort, Bronner, 1827, in-8.º

Echo aus den Zeiten des dreissigjährigen Krieges, &c.; Écho de la guerre de trente ans, depuis le commencement du XVII.º siècle jusqu'à la mort de Gustave Adolphe, roi de Suède, par D. Erhart. Manheim, Löffler, 1826, in-8.º Pr. 3 fl. Plusieurs assertions de Shiller sont discutées et contredites dans ce nouvel ouvrage.

Die Geschichte Preussens, &c.; Histoire de la Prusse depuis les anciens temps (1142) jusqu'à nos jours, par L. Politz. Dresde, Hilscher, 1827, 4 vol. in-8.º

Peter Eschenloer's Geschichte der Stadt Breslau, &c.; Histoire de la ville de Breslau, par P. Eschenloer, ou Mémoires de son temps (1440-1479) publiés par M. J. G. Kunisch. Breslau, Max, 1827. Pr. 3 rxd.

Franz von Sickingens Thaten, &c.; Vie de François de Sickingen (contemporain et disciple de Luther), par M. Ern. Münch. Stuttgart, Cotta, 1827, in-8.º, avec des pièces justificatives et des gravures; tome I.º

Thaddäus Kosciuszko, &c.; Vie de Thaddée Kosciusko, par M. Charles Falkenstein, employé à la bibliothèque royale de Dresde. Leipzig, Brockhaus, 1827, in-8.º, 294 pages, y compris des pièces justificatives.

Ueber Mythologie und Philosophie der Hindüs, Sur la mythologie et la philosophie des Hindous, par M. J. G. Rhade. Leipsic, Brokhaus, 1827, 2 vol. in-8.º, avec 32 planches lithogr. Pr. 6 rxd. 8 gr.

Die drey ersten Vorlesungen über die Philosophie des Lebens, &c.; Les trois premières leçons du professeur Fred. de Schlegel sur la philosophie de la vie. Vienne, Schaumburg, 1827, in-8.º

De la nécessité des signes pour la formation des idées, et de divers sujets de philosophie morale, par M. N. J. B. Toussaint. Stuttgart, Cotta, 1827, in-8.º Pr. 2 fl. 4 kr.

Allgemeines Handwörterbuch der philosophischen Wissenschaften, nebst ihrer Literatur und Geschichte, &c.; Dictionnaire général des sciences philosophiques (philosophie générale, métaphysique et morale), avec leur bibliographie et leur histoire; par M. W. T. Krug, professeur de philosophie à l'université de Leipzig. Leipzig, Brockhaus, 1827, in-8.º, tome I.º, 755 pages.

Versuch einer Physiologie de sSchafes, &c.; Essai d'une physiologie du Sommeil,

par M. L. Lebenheim, Leipsic, au Bureau d'industrie; 1827, tom. I.^{er}, in-8.^o
Pr. 1 rxd. 8 gr.

Die Homöopathie von ihrer Licht- und schattenseite, &c.; Examen critique et impartial de la doctrine homéopatique du docteur Hahnemann, par M. F. Rummel. Leipsic, Reclam, 1827, in-8.^o

On annonce une collection théologique intitulée *Corpus reformatorum, seu opera quæ supersunt omnia scriptorum sæculi XVI qui de sacrorum christianorum emendatione optimè meriti, pro patribus et auctoribus ecclesiæ evangelicæ habendi sunt; M. Lutheri, Phil. Melancthonis, Hudalr, Zwinglii, J. Calvini, aliorumque qui in hoc genere secundi ordinis putandi sunt, et ante annum 1555 floruerunt, ut Hutteni, Œcolampadii, &c.* Le nombre des volumes n'est pas fixé; mais la souscription est ouverte à Halle, chez Schwetschke, à raison d'un rxd. par chaque tome de 25 feuilles.

En même temps on réimprime, dans une autre ville d'Allemagne, les (seuls) ouvrages de Martin Luther: les quatre premiers tomes (in-8.^o) de ses Œuvres complètes ont paru, en 1826, à Erlangen, chez Heider. Nous ignorons quel doit être le nombre total des volumes; mais il peut s'élever à près de 50, si l'on en juge d'après l'édition publiée à Hall, de 1740 à 1753, en 24 vol. in-4.^o L'énorme étendue de cette collection a donné l'idée d'en extraire les articles qu'on a jugés les plus importans. Une édition des principaux écrits de Luther, choisis, est-il dit, conformément aux besoins du siècle, a paru, en 1826, à Hambourg, chez Perthes, en 10 vol. in-12; mais M. Depping assure que ce choix n'a point été fait avec assez de discernement.

DANEMARK. *Absalon, som Helt, &c.; Absalon héros, homme à et évêque*; essai biographique par M. H. F. Estrup, professeur à l'Académie de Soroe. Soroe, 1826, 187 pages in-8.^o L'évêque danois Absalon vivoit au XII.^e siècle, de 1157 à 1200.

RUSSIE. *Numi Muhammedani qui in academiæ imp. scientiar. petropolitanae Musæo asiatico adservantur...* Edidit Chr. Mart. Fræhn; tomus primus, recensionem omnium Musæi asiatici Numorum muhammedanorum seu titulos eorum interpretatione auctos continens. Petropoli, 1826, in-4.^o

ANGLETERRE.

The London Catalogue of books, &c.; Catalogue des livres publiés à Londres depuis l'année 1820 jusqu'au mois de mars 1827, avec indication des éditeurs, libraires, formats, prix, &c. Londres, Longman, 1827, in-8.^o Pr. 12 sh.

On a mis sous presse, à Londres, chez Howell et Stenart, plusieurs ouvrages sur les langues orientales: *A compendious Grammar of the egyptian language, both of the coptic or memphitic and sahidic dialect; with observations on the bashmuric; together with the alphabets of the hieroglyphic and demotic or enchorial characters and some explanations relative to their use*, by the rev. Henri Tattam, in-8.^o — *Lexicon linguæ arabicæ in Coranum, Harirum et Vitam Timuri*, auctore Wilmet, in-8.^o — Grammaire persane de Will. Jones, nouvelle édition, avec des additions par Sam. Lee, in-4.^o, &c.

Olgianti, tragedia di Giov. Battista Testa da Trino, co' torchi de' fratelli White di Londra, ed a Parigi presso Paschoud, 1827, 120 pages in-8.^o Le sujet de cette tragédie est la conspiration d'Olgianti, Visconti et Lampugnani,

contre le duc de Milan Galeazzo Sforza, qu'ils tuèrent dans l'église de Saint-Ambroise, en 1476; le lendemain de Noël. *Voyez l'Hist. des républ. ital. de M. de Sismondi, tome XI, pag. 61-67.*

Chronicles of Canongate. London, Cadell, 1827, 2 vol. in-12. Nouveau roman de Walter Scott.

A visit to the summit of Mont-Blanc, by the capt. Shervill. London, 1827, in-8.° La hauteur du Mont-Blanc est évaluée par M. Shervill à 2460 toises au dessus du niveau de la mer Méditerranée.

Travels through Sicily, &c.; Voyages en Sicile et aux îles Lipari, en 1824, par un officier de marine. Londres, Flint, 1827, in-8.°, 367 pages, avec des figures dessinées sur les lieux, et lithographiées par M. L. Hache; costumes, vues, temples de Junon, de Cérés, de la Concorde, &c.

A Winter in Lapland and Sweden, &c.; Un hiver en Laponie et en Suède, par M. Capell Brooke. Londres, Murray, in-4.°, ouvrage annoncé comme très-curieux.

Travels and adventures in southern Africa, &c.; Voyages et aventures dans l'Afrique méridionale, par G. Thompson. Londres, Murray, 1827; in-4.°

Two years in New-South-Wales, &c.; Deux années dans la Nouvelle-Sud-Galles, par M. Cunnigam, chirurgien de la marine royale. Londres, Colburn, 1827, 2 vol. in-8.° Pr. 18 sh.

Journey from Buenos-Ayres, &c.; Voyage de Buenos-Ayres, à travers les provinces de Cordova; Tucuman et Salta, à Potosi, et de là par les déserts de Catanja à Arica, ensuite à Santiago et Coquimbo; par le capitaine Andrews. Londres, Murray, 1827, 2 vol. in-8.° Pr. 18 sh.

The further progress of colonial reform, &c.; État des progrès récents de la réforme coloniale, ou analyse des dernières communications faites au parlement sur les mesures à prendre pour l'amélioration de la population esclave dans les colonies anglaises. Londres, Arch, 1827, in-8.° 78 pages. Pr. 2 sh. 6 d.

History of the progress and suppression of the reformation in Italy, in the sixteenth century, &c.; Histoire des progrès et de l'abolition de la religion réformée en Italie au XVI.° siècle, par M. Thomas M'Cre. Edimbourg, Blackwood, 1827, in-8.°

An inquiry into the origin of the laws and political institutions of modern Europa, particularly of those of England, by Georg. Spence, esq. of Lincoln's-Inn. — Recherches sur l'origine des lois et des institutions politiques de l'Europe moderne, et particulièrement de l'Angleterre, avec cette épigraphe: *Mirum est ut his opusculis animus intendatur remittaturque.* Plin. jun. Londres, Murray, Abermale Street, 1826, in-8.°, xxxvj et 600 pages.

Transactions of the royal asiatic society of Great Britain, &c. Premier vol. des Mémoires de la société asiatique de la Grande-Bretagne. Londres, 1826, in-4.°

CALCUTTA. *Select specimens of the theatre of the Hindous; Pièces choisies du théâtre des Indous,* traduites du samskrit par M. Henri Wilson. Calcutta, 1827, in-8.°, quatre parties, dont la dernière comprend un exposé du système dramatique des Indous.

The History of Armenia; l'Histoire de l'Arménie, par le P. Michel Chamich, traduite en anglais par M. J. Audall. Calcutta, 1827, 2 vol. in-8.°

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. *Transactions of the american philosophical society; Mémoires de la société philosophique américaine*, établie à Philadelphie pour les progrès des connoissances usuelles; tome III. Philadelphie, James Kay junior, 1827, in-4.°, 184 pages. Ce cahier contient la grammaire de la langue des Indiens Lenni-Lenape, par feu David Zeisberger, traduite de l'allemand en anglais par M. P. Étienne Duponceau (correspondant de l'Institut de France). Voyez, sur l'un des tomes précédens de ce recueil, notre cahier de février 1827, pag. 100-109.

M. Duponceau a publié aussi un éloge de M. Will. Tighman. *Eulogium in commemoration of the honourable Will. Tighman, chief justice of the supreme court of Transylvania and president of the American philosophical society*. Philadelphie, Small, 1827, 46 pages in-8.° M. Tighman avoit succédé, comme président de la société philosophique, à MM. Wistar et Paterson: il étoit né en 1756.

Biography on the signers to the declaration of independence, &c.; Vies des signataires de la déclaration d'indépendance des États-Unis. Philadelphie, 1827, 9 vol. in-8.°

Memoir on the canal of New-York, &c.; Mémoire sur le canal de New-York. 1826, in-4.°, 410 pages.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le *Journal des Savans*. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

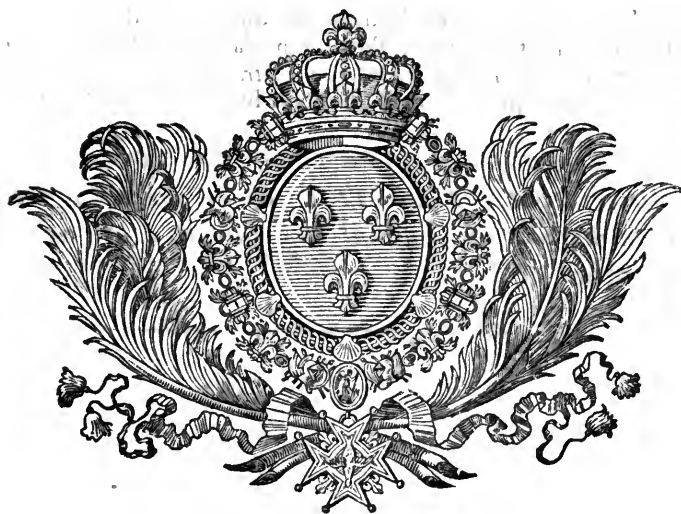
TABLE.

<i>Lettre à M. Abel-Rémusat sur la nature des formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise en particulier, par M. G. de Humboldt. (Article de M. Silvestre de Sacy.)</i>	Pag. 67.
<i>Sur des grottes sépulcrales étrusques récemment découvertes près de Corneto, l'ancienne Tarquinium. (Second article de M. Raoul-Rochette.)</i>	80.
<i>Monographie des Orobanches, par M. J. P. Vaucher. (Article de M. Tessier.)</i>	99.
<i>Raoul ou Rodolphe, devenu roi de France l'an 923, dissertation historique, par M. Guillon de Montléon. (Article de M. Daunou.)</i> ..	93.
<i>Papyri græci regii Taurinensis Musæi Ægyptii editi atque illustrati ab Amedeo Peyron; pars prima. (Second article de M. Letronne)</i> .	102.
<i>Répertoire des mines ou Recueil de lettres patentes, mémoires et notices sur les substances minérales des États de S. M. le roi de Sardaigne; tomes I et II. (Article de M. Chevreul.)</i>	111.
<i>Nouvelles littéraires</i>	114.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

MARS 1828.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

—
1828.

JOURNAL

DES SAVANS

DE PARIS

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.

PARIS

LE BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS

1858



JOURNAL DES SAVANS.

MARS 1828.

LE ROMAN DE ROU et des ducs de Normandie, par Robert Wace, poète normand du XII.^e siècle; publié, pour la première fois, d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec des notes pour servir à l'intelligence du texte, par Frédéric Pluquet, membre de la Société des antiquaires de France, &c. Rouen, Édouard Frère, éditeur-libraire, 1827, 2 vol. in-8.^o

LE roman de Rou est un des plus remarquables monumens de notre ancienne littérature; il mérite sur-tout d'être distingué sous deux rapports: d'une part, on est certain qu'il a été composé dans le milieu du XII.^e siècle, et, de l'autre, il est consacré à l'histoire nationale,

avantages que ne réunissent point les ouvrages de nos trouvères. Lorsque M. Brondsted eut publié quelques fragmens de ce roman, sous le titre de *Pièces relatives à l'histoire du Danemarck et à la connoissance de ses anciens rapports politiques, d'après différens manuscrits étrangers*, en deux cahiers in-8.^o, 1817 et 1818, avec une traduction danoise, je rendis compte de ce travail dans le Journal de mars 1820, pages 174-182. Ces fragmens, tirés du commencement de l'ouvrage de Robert Wace, contiennent la partie relative à l'arrivée des Normands, aux exploits d'Hasting et à ceux de Rollon; M. Brondsted s'étoit arrêté à la mort et à l'enterrement du héros normand.

Dans les diverses citations que je fis de plusieurs passages du roman de Rou, je crus indispensable de rapporter les textes latins correspondans de Dudon de Saint-Quentin et de Guillaume de Jumièges, historiens normands que le poëte avoit presque toujours traduits ou imités, et quelquefois je me contentai d'indiquer les pages de l'édition de ces historiens par André Duchesne, dans sa collection intitulée *Historiæ Normannorum scriptores antiqui, 1619, in-fol.*, et je terminai mon extrait en disant : « Je joins mon vœu à celui de M. de Bréquigny » pour la publication entière du roman de Rou : elle seroit utile non-seulement à l'histoire littéraire, mais encore à l'histoire politique de la France. » En effet, M. de Bréquigny, dans deux articles sur ce roman, insérés au tome V des Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, avoit exprimé le désir qu'on le publiât en entier, et témoigné le regret de ce que les auteurs de la Collection des historiens de France, après avoir promis d'y insérer ce roman, s'étoient ensuite dégagés de leur promesse.

Heureusement M. Frédéric Pluquet, guidé par le noble sentiment de faire connoître un ouvrage dont la publication devenoit un monument érigé en l'honneur de la Normandie sa patrie, s'est déterminé à donner en entier le roman de Rou, après avoir consacré plusieurs années de sa vie aux longs et pénibles soins de la collation de tous les textes existans. Non-seulement il a profité des divers manuscrits qu'on trouve dans les bibliothèques de Paris, mais encore il a été assez heureux pour obtenir la communication d'une copie d'un manuscrit du Musée britannique, contenant la quatrième partie du roman, laquelle est à-la-fois la plus longue et la plus importante.

Dans la notice sur la vie et les écrits de Robert Wace, M. Pluquet rend compte de diverses publications de fragmens du roman de Rou, et des dissertations sur son auteur, telles que la dissertation de M. l'abbé de la Rue, insérée dans le tome XII de l'*Archæologia*; la

notice de M. de Bréquigny, publiée en deux articles au tome V des Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi; l'article sur Robert Wace et ses écrits, dans le XIII.^e volume de l'Histoire littéraire de France; le fragment publié dans le Recueil des historiens de France, et qui devoit être suivi du reste du roman; les fragmens publiés et traduits par M. Brondsted, d'après le manuscrit de M. de Sainte-Palaye, et les notices et fragmens que MM. Depping et Capefigue ont ajoutés à leurs ouvrages sur les invasions maritimes des Normands dans la France. Il paroît que M. Pluquet a ignoré, puisqu'il n'en fait pas mention, que les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres ont fait connoître, depuis près d'un siècle, une partie du roman de Rou. M. Lancelot donna, en 1730, l'explication de la fameuse tapisserie de Bayeux, et il indiqua pour chaque détail les passages du roman qui exprimoient l'action représentée par chaque tableau différent: ces passages sont très-nombreux et quelquefois assez considérables. Le P. Montfaucon avoit aussi fait usage du roman de Rou pour l'explication de la même tapisserie; on en trouvoit des fragmens dans les Preuves de la généalogie de la maison d'Harcourt, dans l'Histoire de Normandie de Dumoulin, dans Ducange, &c. &c. J'indique ces publications partielles, parce qu'elles peuvent offrir des variantes.

On trouve quatre parties distinctes dans le roman de Rou et des ducs de Normandie.

La première, écrite en vers de huit syllabes et paroissant destinée à servir d'introduction, comprend l'histoire des irruptions des premiers Normands en France et en Angleterre; la seconde, en vers alexandrins, l'histoire de Rou ou Rollon; la troisième, en vers de même mesure, l'histoire de Guillaume Longue-épée, et une partie de celle de Richard I.^{er} son fils; la quatrième, écrite dans le même mètre que la première, et plus longue, à elle seule, que les trois autres parties, contient la fin de l'histoire de Richard I.^{er} et celle de ses successeurs, jusqu'en 1106, sixième année du règne de Henri I.^{er}

Le poëme, selon la notice, contient seize mille cinq cent quarante-sept vers, et non vingt mille, comme on l'a répété sans examen. Je ne sais si le rédacteur de l'article sur Robert Wace, dans l'Histoire littéraire de France, avoit compté les vers du roman de Rou, mais il dit que cet ouvrage ne contient pas moins de treize mille vers.

La prétention à déterminer d'une manière absolue le nombre des vers qui composent un ouvrage dont on a recueilli le texte et des fragmens dans des manuscrits divers, n'est pas sans inconvénient. J'ai été surpris du nombre impair des vers du roman de Rou; et pour

première observation, je lui ferai la restitution d'un vers qui fera cesser cette imparité.

Le vers 630 commence une phrase :

Ne pristrent mie bon porpens ;

et le vers 631 continue une autre phrase :

El traitor unt otrié

Sa felonie et sa faintié,

1.° On ne reconnoît pas aisément à qui se rapportent ces vers, quel est le sujet de *pristrent* et d'*unt otrié*. 2.° *Porpens* n'a pas de rime ; il étoit évident pour moi qu'il manquoit un vers, et le voici, d'après le manuscrit de M. de Sainte-Palaye (1) :

Ne li evesques ni li quens,

est le 631.° vers. *Evesques* et *quens* sont les sujets des deux verbes.

M. Pluquet s'est proposé, entre autres avantages de cette édition, 1.° de donner le texte dans sa plus grande pureté ; 2.° d'éclaircir par des notes les mots difficiles et les passages obscurs. Pour ne pas revenir sur une autre partie de son travail, je dirai qu'on trouve à la fin du second volume une table analytique des matières par ordre chronologique, et une table générale des noms de lieux, d'hommes, &c.

Ces deux tables sont d'une grande utilité ; il y a sur-tout dans la seconde une grande variété d'explications, sans lesquelles le lecteur seroit souvent embarrassé ; et cette partie du travail de M. Pluquet ou de ses collaborateurs mérite des éloges sans restriction.

Avant de juger le travail de M. Pluquet sous le double rapport que j'ai indiqué, j'avertis que, me bornant en ce moment à l'examen des deux premières parties du roman de Rou, je renvoie à l'analyse que j'en ai présentée dans le Journal de mars 1820 ; mais, avant de me livrer aux détails que cet examen exigera, je témoignerai ma surprise de ce que M. Pluquet n'a pas profité des recherches de M. Grosley, auteur d'une *Vie d'Hasting*. Il me semble qu'il étoit indispensable de faire connoître l'opinion de M. Grosley, qui, dans son zèle patriotique, réclama, comme Champenois, l'honneur de compter ce fameux brigand parmi ses compatriotes. M. Grosley avoit publié modestement la *Vie d'Hasting* dans l'*Almanach* de la ville de Troyes ; on l'a réimprimée dans ses *Éphémérides*, publiées après sa mort.

M. Grosley prétend qu'*Hasting* naquit, vers le commencement du ix.° siècle, dans un village voisin de Troyes, appelé *Tranquillus*, et de

(1) Brondsted, 1.° cahier, p. 80.

la dernière classe des paysans ; voici le passage de Glaber qui indique le lieu de la naissance d'Hasting : « Vers ce temps naquit dans le » pays de Troyes , et de la dernière classe des campagnards , un certain » homme appelé *Hasting* , au village qu'on nomme *Tranquilus* , éloigné » de trois milles de la cité (1). » Ce texte est précis , et Glaber donne ensuite quelques détails sur Hasting : jeune encore , il fut admis parmi ceux des Danois qui , sans cesse en maraude , fournissoient aux autres de quoi se nourrir. M. Grosley a omis cette circonstance de la vie de son héros. Bientôt Hasting surpassa ses compagnons en audace et en force , et il obtint d'eux le commandement de terre et de mer. Alors il égala sa cruauté à son pouvoir ; il arriva dans sa patrie et mit tout à feu et à sang , sans trouver la moindre résistance ; il parcourut la France , et , chargé des dépouilles des divers pays , il revint chez lui avec ses compagnons de dévastation. Voilà ce que Glaber dit d'Hasting. M. Grosley , pour compléter la biographie de son héros , a eu recours aux autres auteurs qui ont parlé d'Hasting , et dont aucun ne dit qu'il soit né en France ; tous le font arriver du Danemarck , où ils prétendent qu'il avoit été l'instituteur du fils du roi Lobrog. C'est avec ce jeune prince , nommé *Bier* , qu'Hasting vient ou retourne en France ; car , selon tous les écrivains , autres que Glaber , il paroît qu'il étoit Danois et qu'il venoit pour la première fois attaquer la France. M. Grosley a conjecturé qu'après ses premiers exploits , Hasting avoit été nommé précepteur du prince Bier ; il faudroit donc admettre , ou qu'Hasting étoit allé en Danemarck , ce qui n'est pas prouvé ; ou , ce qui l'est encore moins , que le roi Lobrog , séduit par la belle renommée d'Hasting , l'avoit appelé auprès de lui.

Quoi qu'il en soit , il eût été convenable qu'une note détaillée sur Hasting fût jointe au roman de Rou , et qu'on eût comparé avec ce que rapporte Wace les récits de Glaber , de Rhéginon (2) , ce que disent la chronique de Tours (3) , celle du moine de Fleury , les Gestes des seigneurs d'Amboise (4) , Dudon de Saint-Quentin (5) et Guillaume de Jumiéges (6).

La première condition qu'on doit exiger d'un littérateur qui se

(1) *In processu quoque temporis ortus est vir quidam in pago Trepassino , ex infimo rusticorum genere , Astingus nomine , in vico videlicet qui Tranquilus dicitur , tribus à civitate distans milliaribus.* (Glabri Rodolphi *Historiarum* lib. 1 , p. 9 de l'édit. de Duchesne.) — (2) *Gesta Normannorum ante Rollonem* , p. 7 et 9. — (3) *Ibid.* p. 32. — (4) *Ibid.* p. 24. — (5) Dudonis Sancti-Quintini *de Moribus et actis Normannorum* , lib. 1. — (6) *Hist. Normannorum* , lib. 1.

propose de donner un texte pur d'un ouvrage écrit dans un idiome dont les règles ne sont pas familières à la plupart des lecteurs, c'est que lui-même ait une connoissance parfaite de ces règles, afin de choisir habilement entre les variantes, et quelquefois, parmi de légères nuances que présentent les divers manuscrits, le mot ou l'orthographe préférable, et le plus conforme aux règles de la grammaire de l'époque. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce principe.

Il n'est pas possible de taire qu'il paroît que M. Pluquet n'a pas connu à fond toutes les règles de la langue des anciens trouvères, et sur-tout celles qui pouvoient guider un éditeur dans la préférence qu'il devoit accorder aux variantes des divers manuscrits. Mon assertion est malheureusement trop facile à prouver. Une de ces règles, que j'ai eu occasion d'énoncer plus d'une fois dans ce Journal (1) et ensuite dans ma *Grammaire comparée de la langue des troubadours avec les autres langues de l'Europe latine* (2), consiste à reconnoître, par la présence ou par l'absence de l's final, les sujets et les régimes au singulier et au pluriel. La présence de cet s final au singulier indique le sujet, et son absence l'indique au pluriel. L'absence de l's au singulier caractérise le régime, et sa présence le caractérise au pluriel. Pour rendre sensible cette règle, qui existe à-la-fois dans la langue des troubadours et dans celle des trouvères, sans être restée dans aucune des autres langues de l'Europe latine, il me suffira d'exposer la manière dont la langue latine a été décomposée pour former ce phénomène grammatical.

		Latin.	Roman.	Français actuel.
SINGULIER,	sujet,	BONus AMICus,	bons amis,	bon ami.
	régime,	BONum AMICum,	bon amic,	bon ami.
		BONo AMICO,	bon amic,	bon ami.
PLURIEL,	sujet,	BONi AMICI,	bon amic,	bons amis.
	régime,	BONos AMICoS,	bons amis,	bons amis.
		BONis AMICis,	bons amis,	bons amis.

Voilà un des types qui ont fourni les règles de la langue romane.

Il paroît que le texte du roman de Rou a été quelquefois altéré dans les copies qui en ont été faites successivement, et qu'on y a négligé assez souvent l'indication des sujets et des régimes par la présence ou l'absence de l's final, qui est tour-à-tour conservé ou

(1) Octobre 1816, p. 80-84; avril 1920, p. 197 et 168. — (2) Un vol. in-8.° Paris, Firmin Didot, 1821.

omis dans les différens manuscrits, selon l'exactitude ou l'ignorance ou même l'inadvertance des copistes. Voici quatre vers où M. Pluquet a mal-à-propos préféré un manuscrit à un autre :

Li mainnez des dous freres Rou estoit apelé
 E li altre Garin qui soventre fu né;
 Chescun fu de conseil cointes e bien sené
 E chescun de bataille essaiez e prové.

Ces quatre rimes en É qui terminent des participes passés, se rapportant à des sujets masculins, devoient avoir l's ou le z final ; comme les mots MAINNEZ, COINTEZ, ESSAIEZ. Le manuscrit de M. de Sainte-Palaye a gardé ce z final, et il devoit se retrouver dans l'édition de M. Pluquet aux vers 817-820.

Je citerai un autre exemple où M. Pluquet a préféré un texte fautif qui offroit l's pour un sujet au pluriel :

Cil furent Normanz APELES,
 Por ço ke de north furent NES,

Ces vers 749 et 750 de l'édition de M. Pluquet ne devoient offrir ni aux deux rimes l's final ni le z final à *Normant*; cet s ni ce z ne pouvant être placés après les sujets au pluriel; le manuscrit de M. de Sainte-Palaye porte *Normant, appelé, né*, et c'est la véritable leçon (1).

Une autre règle grammaticale, relative au sujet et au régime, distingue les terminaisons des noms propres. Je l'ai indiquée dans ce Journal, juillet 1824, page 406, et dans ma Grammaire comparée, pag. 86 et 87. Ainsi l'archevêque de Rouen, qui est souvent nommé dans ce poëme, doit être désigné *FRANKES* sujet, et *FRANCON* régime; comme *HUES* sujet, *HUON* régime, *CARLES*, *CARLON*, &c. Si M. Pluquet avoit connu cette forme grammaticale, il auroit adopté dans le texte la variante *FRANCON* qu'offroit le manuscrit de Duchesne pour le vers 1434 :

De Roem fist *FRANKES* l'archevesque mander,
 parce qu'il est régime; tandis que l'on trouve ailleurs ce nom propre comme sujet, vers 1666.

Li archeveske *FRANKES* a Jumege ala.

Du moins la variante du manuscrit de Duchesne a été rapportée en note. Ainsi on lit, vers 1967 :

Li reis meisme *CARLES* s'en vont mesler,
 parce que *CARLES* est sujet. Je remarque en passant que, dans le

(1) Bronsted, 1.^{er} cahier, p. 94.

manuscrit de M. de Sainte-Palaye, on lit MEISMES avec l's final, variante qui auroit dû être adoptée, d'après les règles de la langue (1). D'ailleurs il eût fallu mettre le vers entier comme il est dans le manuscrit de M. de Sainte-Palaye :

Li reis MEISMES s'en vout A ROU mesler.

A ROU est omis* par M. Pluquet.

Voici un exemple de *Charles* employé comme régime, vers 1819 :

El rei CHALLON le Simple en ont merchi crié.

J'en viens aux notes insérées au bas des pages : elles pourroient fournir matière à un grand nombre d'observations ; je me bornerai aux suivantes. Dans le commencement du roman on dit :

Ki firent livres è escriz
Des nobles fez è de bons diz
Ke li baron e li signor
Firent de tems ANCIANOR.

Je ferai remarquer que BARON et SIGNOR, sujets au pluriel, n'ont pas l's final, comme il seroit nécessaire de l'ajouter, d'après les règles de la langue actuelle : M. Pluquet a fait sur le mot ANCIANOR la note suivante : « *Ancien*. La rime a forcé Wace à forger cette terminaison. » Qu'il me soit permis de prendre la défense du poète normand. ANCIANOR est un mot de la langue de l'époque, et signifie *plus ancien*, comme, dans le même roman de Wace, vers 1311, GRAIGNOR signifie *plus grand* :

Reinaut a à Paris *graignor* gent asemlée.

Ce mot ANCIANOR étoit employé dans la langue des troubadours et dans celle des trouvères. Le poème sur la vie de S. Honorat en offre l'emploi, et l'on ne peut pas dire que le poète ait été contraint par la rime :

El temps ANCIANOR, czo retrai l'escriptura,
Que Maumetz de Mecha, malvaysa creatura, &c.

« Au temps plus ancien, ce dit l'écriture, que Mahomet de la Mecque, mauvaise créature, &c. » Il y avoit dans la langue des trouvères quelques comparatifs en *or*, depuis *eur*, et dans celle des troubadours en OR ; il est à regretter qu'il ne soit resté que MEILLEUR, majeur, mineur, &c., dans la langue française.

M. de Sainte-Palaye, qui avoit copié de sa propre main le roman de Rou, avoit inséré, en marge de sa copie, diverses explications pour

(1) Bronsted, 2.^e cahier, p. 242.

faire comprendre les mots qui lui paroissoient offrir des difficultés. M. Pluquet non-seulement a reproduit souvent au bas des pages quelques-unes de ces notes, mais encore il y a joint ses notes propres, sans indiquer ce qui étoit l'explication de M. de Sainte-Palaye, ou ce qui étoit la sienne. Je doute que M. de Sainte-Palaye eût destiné ces notes à l'impression; mais depuis qu'elles avoient été faites, il a été publié des glossaires et des dictionnaires, soit généraux, soit spéciaux, à la suite des éditions des ouvrages de notre ancienne littérature, et il étoit inutile de surcharger chaque page d'éclaircissemens, souvent peu nécessaires, et quelquefois fastidieusement répétés. Ainsi M. Pluquet a cru convenable d'expliquer plus de dix fois, dans les deux mille premiers vers, les mots QUERRE, QUERANT, QUERREIT, &c., et dire qu'ils signifient *chercher, cherchant, chercheroit, &c.* S'il jugeoit une explication indispensable, il devoit se conformer à l'usage, que M. Méon a sagement suivi dans ses diverses éditions, de donner un vocabulaire à la fin de l'ouvrage pour l'explication des mots difficiles, et le lecteur embarrassé y auroit eu recours; tandis qu'en prenant le parti de mettre et de répéter ces notes au bas des pages, il a donné au lecteur le regret de ne pas rencontrer plus souvent des explications véritablement intéressantes, telles qu'on en trouve parfois, et que M. Pluquet lui-même, et les habiles littérateurs qui lui ont fourni des renseignemens, en auroient pu donner. Quelquefois l'explication que M. de Sainte-Palaye avoit mise en marge de son manuscrit, a été abandonnée, et une explication fautive l'a remplacée. Les Normands ont détruit les récoltes;

De Bleiz (1) tresk' (2) a Senliz n'a un arpent de blé...

(1) Blois.
(2) Jusque.

Vilainz n'osent en vignes laborer ni en pré.

Se ceste chose dure, moult aront grant CHIERTÉ.

M. de Sainte-Palaye avoit expliqué ce mot, qui est le 1827.^e, par *disette, famine*; je ne conçois pas pourquoi M. Pluquet a substitué *cherté*. Les troubadours ont employé CARESTIA dans le sens figuré de *rareté, manque, disette*. Aimeri de Pegulain: *cil qu'es dit*:

Vilat de mal e de ben CARESTIA

Abondance de mal et de bien rareté.

La langue italienne, la langue espagnole et la langue portugaise ont conservé ce mot de la langue des troubadours.

Je releverai une autre inexactitude dans l'explication du verbe ESCONDIR. Dans l'épisode de la femme qui avoit volé les fers de la charue de son mari, dans l'espoir que celui-ci obtînt son dédommage-

ment de la part de Rou, qui payoit les objets déroliés, il est dit que la femme fut interrogée sur la vérité du vol.

La femme ert convoitose, ESCONDIT e noia.

La note traduit *cacha* et *nia*. ESCONDIR ne signifie point la *cacher*, puisque plus haut on trouve :

À la charrue vint, li fers prist e MUCHA,
c'est-à-dire, *cacha*. ESCONDIR signifie, dans la langue des troubadours et dans celle des trouvères, *excuser*, *justifier*. Dans un capitulaire de Charles le Chauve en 873, Baluse, tom. II, col. 229, on lit : *Aut se legaliter. . . . EXCONDICANT, aut si se EXCONDICERE non potuerint, quod male fecerint emendant*. La langue des troubadours a employé le verbe ESCONDIR dans le sens de *justifier* :

E l'amant si s'escondia,

Disen :

(BARTHELEMI ZORGI: *L' autr' ier.*)

et l'amant ainsi se *justifioit*, disant.

E de totz mals la 'n pot om ESCONDIRE.

(PONS DE CAPDUEIL: *Dè totz caitius*);

et de tous maux on l'en peut *justifier*.

L'ancien français a aussi employé ce verbe dans l'acception de *justifier*, *excuser* :

Tout maintenant vienent ensemble

Por eux deffendre et ESCONDIRE.

(*Fabliaux et Contes anciens*, tom. III, p. 339.)

« Considérant que bonnement il ne se povoit ESCONDUIRE, n'excuser » qu'il ne fait assistance et ayde a ceux de son païs. (MONSTRELET, tome II, fol. 60.)

Ce verbe avoit son substantif dans la langue des troubadours et dans celle des trouvères. Mais de semblables erreurs, qui ne sont relatives qu'à une fausse interprétation de quelques expressions, ne nuisent pas à l'auteur original.

Je n'aurois pas spécifié avec autant de détail quelques-unes des imperfections que l'on peut et que l'on doit relever dans l'édition du roman de Rou, édition d'ailleurs très-utile, comme j'espère le prouver, et pour laquelle, même en l'état où elle est, on doit de l'estime et de la reconnoissance à M. Pluquet et à ses divers collaborateurs, si je n'avois eu deux principaux motifs. Le premier, c'est que j'ai craint qu'on ne se prévalût des divers passages du roman où le texte se trouve imprimé fautivement, pour en conclure qu'à l'époque ancienne où il a

été composé, il n'existoit point de règles fixes dans la langue des trouvères; le second, c'est que je me proposois d'offrir à l'éditeur un moyen facile de mettre l'ouvrage déjà publié dans un état d'amélioration tel, que les amateurs les plus sévères n'eussent plus aucun prétexte de plaintes. Ce moyen consisteroit à recueillir et à renfermer dans un court appendice, 1.° les diverses variantes dont les formes grammaticales sont plus particulièrement dans les règles de la grammaire du temps; 2.° les passages des auteurs et écrivains antérieurs qui se rapportent aux faits exposés par le poëte, ou, quand la citation seroit trop longue, on indiqueroit d'une manière exacte et suffisante la page de l'édition où l'on trouveroit ces passages; 3.° les notes historiques les plus intéressantes, parmi celles que M. de Bréquigny a insérées dans sa notice du roman de Rou, ou tout au moins l'indication de chaque fait discuté dans cette notice. Je ne doute pas qu'une feuille d'impression ne suffise à cet appendice, qui seroit distribué aux souscripteurs et aux personnes qui ont déjà l'ouvrage, et ajouté aux exemplaires qui restent à vendre. Avec la même franchise que j'ai mise à exprimer mes regrets sur les imperfections actuelles de cette édition, j'offre de contribuer de mon zèle et de mes soins à les réparer; je suis prêt à fournir toutes les notes que je croirai propres à entrer dans ce supplément: mais je ne doute pas que les connoissances et l'activité des divers littérateurs qui ont concouru à préparer l'édition ne suffisent à ce nouveau travail sur lequel j'ai appelé leur attention. J'espère donc pouvoir accorder désormais sans restriction les éloges que mérite l'entreprise littéraire de la publication du roman de Rou, que j'ai moi-même vivement désirée, et je suspendrai, pendant quelque temps, la rédaction définitive du second article qui me reste à donner, pour faire apprécier l'importance du service que rend à notre ancienne littérature cette édition d'un roman historique aussi ancien.

RAYNOUARD.

LETTRE À M. APPEL-RÉMUSAT sur la nature des formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise en particulier, par M. G. de Humboldt, &c. Paris, 1827, 222 pages in-8.°

SECOND ARTICLE.

JUSQU'ICI nous n'avons considéré, avec M. de Humboldt, la langue chinoise que dans les moyens qu'elle emploie pour lier les

diverses idées dont se compose la proposition, et pour en indiquer les modifications et les rapports. Il nous reste à examiner comment elle procède dans l'expression des rapports qui lient plusieurs propositions, et qui en forment des phrases ou des périodes.

M. de Humboldt, après avoir observé que toutes les phrases chinoises sont très-courtes; que celles mêmes qui, à n'en juger que par les traductions, semblent être longues et compliquées, se coupent facilement en plusieurs phrases très-courtes et très-simples, et que c'est ainsi qu'il convient de les envisager, si l'on veut se conformer au génie de la langue chinoise, ajoute une observation plus importante. Suivant lui, « on peut *rarement* se borner à prendre les mots des » phrases chinoises dans le sens seulement où on les emploie isolément; » il faut *le plus souvent* y rattacher en même temps les modifications » qui naissent de la combinaison de ce sens avec l'idée qui a précédé. » C'est-à-dire évidemment que, pour saisir les rapports dans lesquels les mots sont entre eux, il faut qu'une opération de l'esprit supplée ce qui manque de précision au langage. M. de Humboldt ajoute que cela arrive sur-tout dans l'emploi des particules; et comme ce qu'il dit à cet égard n'est point contesté par M. Rémusat, son observation peut paroître d'un grand poids dans la question dont il s'agit. Il faut voir comment il développe et prouve cette assertion.

« C'est là sur-tout, dit-il, ce qui arrive dans l'emploi des particules. » *Eül*, par exemple, n'est presque jamais une particule purement » copulative; mais, pour savoir si elle veut dire *et tamen* ou *et ideo*, » il faut consulter la phrase qui la précède. Le rapport, ou opposé, ou » conforme, dans lequel se trouvent les deux idées que *eül* lie ensemble, » se rattache à la signification de la particule. C'est d'après ce même » principe que, dans deux propositions dépendantes l'une de l'autre, » les conjonctions qui indiquent leur dépendance sont le plus souvent » supprimées. La phrase chinoise perd de son originalité, si l'on essaie » de les rétablir. Toutes les fois que l'on comparera des traductions » de passages choisis au texte, on trouvera qu'on a toujours eu soin » d'y lier les idées et les propositions que la langue chinoise se » contente de placer isolément. Les termes chinois reçoivent précisé- » ment un plus grand poids par cet isolement, et l'on est forcé de s'y » arrêter davantage pour en saisir tous les rapports. La langue chinoise » abandonne au lecteur le soin de suppléer un grand nombre d'idées » intermédiaires, et impose par-là un travail plus considérable à » l'esprit. Chaque mot paroît, dans une phrase chinoise, placé là » pour qu'on le pèse, et qu'on le considère sous tous ses différens

» rapports, avant de passer au suivant. Comme la liaison des idées
 » naît de ces rapports, ce travail purement méditatif supplée à une
 » partie de la grammaire. »

S'il faut admettre dans toute son étendue le fait avancé ici, il est impossible de n'en pas conclure que la suppression des particules qui devoient exprimer la liaison des propositions et leur subordination, dans une langue sur-tout où les verbes n'ont point de modes, rend le discours obscur, spécialement lorsqu'il n'est point écrit, et que les esprits grossiers et peu exercés au raisonnement doivent fréquemment comprendre mal ce qu'ils lisent et ce qu'ils entendent. Mais, avant de porter un jugement sur la langue en elle-même, d'après une semblable observation, il faudroit examiner si c'est elle qui manque en effet des particules propres à exprimer les rapports, ou si ce ne sont pas les écrivains qui, pour donner à leur style une tournure sententieuse et énigmatique, un air de gravité, d'autorité, de profondeur, aiment à supprimer ces particules, comme des béquilles inutiles aux intelligences fortes, exercées, et dont la marche est ferme et assurée. Je suis fort porté à penser que le dernier cas est le vrai: en effet j'observe cette même affectation de supprimer les signes des rapports, dans d'autres langues qui ne manquent nullement de cette ressource. J'en trouverois des exemples sans nombre, en hébreu, dans les Proverbes, dans l'Ecclésiaste, et, en arabe, dans l'Alcoran: qu'il me soit permis d'en citer un seul, qui a déjà été, dans une autre occasion, l'objet de mes observations; il se trouve au livre des Proverbes, chap. 25, v. 3. On y lit: שמים לרום וארץ לעיק ולבג כימים לא הקרי, ce qui signifie à la lettre: *Cælum in altitudinem, et terra in profundum, et cor regum, non pervestigatio.* Faute des signes des rapports qui autoient lié les idées et déterminé la pensée, les interprètes se sont partagés sur le sens de ce passage: les uns ont cru que cela veut dire *qu'il est aussi impossible de sonder le cœur des rois que de mesurer la hauteur des cieux et la profondeur de la terre*; d'autres, au contraire, ont pensé que l'auteur a voulu dire *qu'on peut bien mesurer la hauteur des cieux et la profondeur de la terre, mais qu'il est impossible de sonder le cœur des rois.* Je ne prétends pas dire qu'il n'y ait de bonnes raisons de préférer une de ces traductions à l'autre; je veux faire voir seulement que l'écrivain sacré, qui pouvoit aisément déterminer sa pensée d'une manière plus précise, a préféré employer une forme d'expression qui exige plus d'efforts de la part de celui qui veut la comprendre. Toutefois il faut convenir que ces ellipses nuisent d'autant plus à la clarté du discours et à la prompte perception de l'enchaînement des pensées,

qu'il y a dans une langue moins de formes grammaticales pour guider l'intelligence dans l'investigation des rapports dont les exposans propres sont sous-entendus.

D'après le caractère dont nous venons de parler, soit qu'il appartienne essentiellement à la langue chinoise, soit qu'il soit affecté par les bons écrivains pour imiter le style des livres classiques et se conformer au goût de la nation, on ne sera pas étonné que M. de Humboldt résume ainsi ses observations sur cette langue. « La langue chinoise » n'offre *jamais* de ces phrases longues et compliquées, régies par » des mots placés à une grande distance de ceux qui en dépendent ; » elle présente au contraire toujours un objet isolé et indépendant ; » elle n'attache à cet objet aucune marque qui autorise à l'attente de » ce qui va suivre ; elle place, après cet objet, d'une manière égale- » ment isolée, ou une pareille marque, ou un deuxième objet, et » compose insensiblement, de cette manière, des phrases entières. »

M. Rémusat est loin d'admettre ces conclusions dans toute leur rigueur ; il convient qu'il est rare de rencontrer, dans les écrivains chinois de la haute antiquité, de ces périodes où une longue suite de phrases sont enchaînées les unes aux autres ; il en apporte toutefois des exemples, et il affirme que, bien que, dans une longue période, le nombre des mots chinois qui servent à marquer la succession et les rapports des pensées, soit peu considérable, néanmoins la dépendance des diverses parties de la phrase, les unes à l'égard des autres, n'en est ni moins réelle, ni moins facilement sentie des lecteurs. Il répond en même temps à ce que M. de Humboldt a dit précédemment, qu'en comparant les textes chinois avec les traductions qu'on en a faites, on reconnoît constamment que, dans la traduction, on a eu soin de lier les idées et les propositions qui, dans le texte, ne sont liées que par leur juxta-position. Il demande si le traducteur, en agissant ainsi, s'écarte ou se rapproche du sens de l'écrivain qu'il interprète. « Si, dit-il, comme paroît l'avoir pensé le » savant auteur auquel nous soumettons nos doutes, l'unité de la » phrase n'est pas complètement constituée par l'arrangement des » membres qui la composent ; si une proposition complète (j'aurois » mieux aimé dire *une phrase*) n'est au fond qu'une succession de » propositions véritablement isolées dans l'esprit de l'écrivain chinois ; » si, enfin, celui-ci n'a pas dans son idiome le moyen de déterminer » le sens grammatical dans lequel il en emploie les mots, nous com- » mettons, sous le rapport de la grammaire, une véritable infidélité, » toutes les fois que nous exprimons des liaisons qu'il a sous-entendues,

» que nous ajoutons des conjonctions qu'il a supprimées , que nous
 » rattachons les diverses parties du raisonnement par la marque des
 » rapports auxquels peut-être il n'a jamais pensé. Je ne crois pas qu'il
 » en soit ainsi , &c. »

J'avoue que la question ne me paroît pas posée ici avec assez de rigueur , et que les termes mêmes me semblent impliquer contradiction : car si les propositions dont se forme une phrase , étoient véritablement isolées dans l'esprit de l'écrivain chinois , s'il n'avoit conçu entre elles aucun rapport , comment pourroit-on dire qu'il a *sous-entendu* des liaisons qu'il n'auroit pas même perçues ! D'ailleurs , on ne suppose point et l'on ne peut pas supposer que les propositions qui , grammaticalement parlant , ne sont que rapprochées l'une de l'autre , n'ont pas un lien et des rapports réels dans l'esprit de l'écrivain chinois : on se borne à dire que les exposans grammaticaux des rapports sont omis , et que les rapports eux-mêmes , faute d'être rendus sensibles et pour ainsi dire palpables par le langage , affectent moins vivement celui qui parle ou écrit , et doivent être plutôt devinés par celui qui lit ou écoute , qu'ils ne sont transmis à son intelligence par le discours lu ou prononcé. D'après cela , il est facile de répondre que le traducteur , écrivant dans une langue qui lui fournit des exposans pour tous les rapports , ne manque point à la fidélité en les exprimant , toutes les fois qu'il est entré effectivement dans la pensée de l'écrivain chinois ; mais qu'il est exposé à plus de méprises en traduisant du chinois , qu'il ne le seroit si la langue étoit moins avare d'expressions pour déterminer les rapports. Et que ce soit là effectivement le caractère de la langue chinoise , on ne sauroit en douter , puisque , de l'aveu de M. Rémusat , « il n'y a point d'idiome où il arrive plus
 » fréquemment qu'en chinois , que ce qui modifie l'idée manque
 » d'expression dans la langue parlée. »

M. de Humboldt n'a pas certes pour but de déprécier le mérite de la langue chinoise ; et si j'osois porter un jugement dans une matière où je n'ai guère le droit que d'énoncer des doutes , je dirois volontiers qu'il attribue trop de valeur aux avantages qu'il lui accorde et aux défauts qu'il lui reproche. D'un côté , cette langue « lui semble , sans
 » aucun doute , très-inférieure aux langues qui sont parvenues à
 » donner un certain degré de perfection (remarquez qu'il ne dit
 » point *un grand* , encore moins *le plus grand degré de perfection*) à
 » un système qui est opposé au sien. » Et voici comment il justifie cette assertion. « S'il est impossible , dit-il , de nier que ce ne soit que
 » de la parole que la pensée tient sa précision et sa clarté , il faut

» aussi convenir que cet effet n'est complet, qu'autant que tout ce qui
 » modifie l'idée trouve une expression analogue dans la langue parlée:
 » C'est là, ajoute-t-il, une vérité évidente, et un principe fonda-
 » mental. » Sur quoi M. Rémusat a raison d'observer que, si un
 pareil principe devoit être admis sans restriction (et certes il a, ce
 me semble; besoin de beaucoup de restrictions), la question seroit
 entièrement résolue contre la langue chinoise. D'un autre côté, M. de
 Humboldt semble ne pouvoir trop relever ce que la langue chinoise
 gagne par sa manière simple, hardie et concise, de présenter les idées.
 Son mérite, il est vrai, vient plus de celui qui lit ou écoute, que de
 celui qui parle ou écrit. Car dans le partage des opérations que la
 communication de la pensée exige des deux intelligences mises en
 rapport, la part la plus grande appartient ici à celle qui ailleurs ne
 joue presque qu'un rôle passif. « En lui imposant, dit notre auteur,
 » un travail méditatif, beaucoup plus grand qu'aucune autre langue
 » n'en exige de lui, en l'isolant sur les rapports des idées, en le
 » privant presque de tout secours à-peu-près machinal, en fondant
 » la construction presque exclusivement sur la suite des idées rangées
 » selon leur qualité déterminative, elle réveille et entretient en lui
 » l'activité qui se porte vers la pensée isolée, et l'éloigne de tout ce
 » qui pourroit en varier ou embellir l'expression. Cet avantage ne
 » s'étend pas uniquement sur le maniement des idées philosophiques;
 » le style hardi et laconique des Chinois anime aussi singulièrement
 » les récits et les descriptions, et donne de la force à l'expression
 » du sentiment. » M. de Humboldt ne s'en tient pas là; il va jusqu'à
 affirmer que les langues à formes grammaticales complètes ne peuvent
 jamais, sous ce point de vue, rivaliser avec le chinois, parce que,
 à travers une construction dont le principe est de tout lier, et dans
 une phraséologie où les mots, purement comme mots, jouent un
 rôle considérable, les idées ne sauroient se présenter dans un état
 complet d'isolement, ni leurs rapports logiques s'apercevoir *d'une*
manière aussi tranchée, aussi pure et aussi nette; je dirois presque se
heurter aussi complètement. Mais ne pourroit-on pas dire que, pour
 qu'un discours fasse un effet quelconque, il faut, avant tout, qu'il
 soit compris; et que si de l'instrument qu'on emploie il résulte une
 inévitable obscurité, aucun avantage ne peut compenser ce défaut?
 Ne pourroit-on pas même ajouter que les efforts qu'un langage,
 supposé tel, exige de l'intelligence de l'auditeur, tuent le sentiment,
 bien loin de le provoquer et de lui faire éprouver de plus fortes
 impressions! Et, malgré les éloges prodigués par notre savant auteur

à la langue chinoise, il partage certainement l'opinion que nous énonçons ici, puisque, revenant encore un peu plus loin sur ce qui constitue le mérite de cette langue, il ajoute sans détour que *cet avantage*, qui n'est pas tellement particulier au chinois que les autres langues ne puissent souvent le partager avec cet idiome, *est acheté aux dépens d'autres avantages plus importans et plus essentiels.*

M. Rémuſat, qui n'a point entrepris de suivre pas à pas M. de Humboldt dans cette discussion, a cependant cherché à se rendre raison du motif qui déterminoit le savant académicien de Berlin et pouvoit déterminer beaucoup d'autres personnes à regarder comme une imperfection du langage ce qui forme le caractère particulier de la langue chinoise. Il ne peut point admettre cette manière de voir. Comme il lui paroît démontré par les faits que les Chinois s'entendent parfaitement, même sur les nuances les plus délicates et les modifications les plus subtiles de la pensée, il en conclut que l'instrument dont ils font usage, c'est-à-dire, leur idiome, est aussi parfait qu'on peut l'exiger; en conséquence, il lui semble que si l'on y trouve quelque imperfection, c'est qu'on se fait une fausse idée de ce qui constitue la perfection d'une langue, et qu'on définit cette perfection, plutôt à *posteriori* et d'après les faits observés dans les langues qu'on nomme *classiques*, qu'à *priori* et abstractivement. « Ceux, » dit-il (car ici je ne dois rien changer à ses expressions), qui ont » été plus frappés des ressources que les langues classiques ouvrent » à l'intelligence, posent, avec l'auteur, le problème dont on » cherche la solution dans un système grammatical, en ces termes : » *Exprimer complètement la pensée avec toutes ses particularités, en » assignant, dans le langage et dans l'écriture, des formes spéciales aux » différentes circonstances de temps, de lieu, de personne, ainsi qu'aux » rapports variés qui peuvent exister entre les élémens divers qui consti- » tituent la phrase.* Une personne habituée aux procédés rapides et » expéditifs des Chinois, seroit peut-être tentée d'y substituer l'énoncé » suivant : *Éveiller dans l'esprit de celui qui écoute ou qui lit, l'idée » complète, telle qu'elle a été conçue par celui qui parle ou qui écrit, avec » tout ce que l'un et l'autre ont besoin de connoître des circonstances de » temps, de lieu et de personne.* Que le problème réduit à ces termes » trouve sa solution dans le système chinois, c'est, je crois, ce qui » ne sauroit être mis en doute. »

Il est évident que la seconde manière de poser la question est faite d'après le fait que présente le système chinois et dans l'intérêt de ce système, comme la première, si on l'admettoit, seroit faite en vue

du système des langues classiques, et dans l'intérêt de ce système. Ni l'une ni l'autre n'ont donc le caractère de généralité et d'abstraction qu'on a droit d'exiger dans la position du problème. Pour donner ce caractère à la première, il faudroit en retrancher ces mots, *en assignant dans le langage et dans l'écriture des formes spéciales aux différentes circonstances*, et dire simplement, *avec toutes les circonstances*; et la seconde, pour être générale et en même temps explicite, demanderoit qu'on substituât à ces mots, *avec tout ce que l'un et l'autre a besoin de connoître*, ceux-ci, *avec tout ce que celui qui parle ou écrit, veut faire connoître*, le besoin réel de connoître plus ou moins de circonstances n'étant point ce qui règle les limites de la pensée et du discours, et qu'on ajoutât, *et avec tous les rapports que celui qui parle conçoit entre les divers élémens qui constituent la phrase, et qu'il veut transmettre à l'intelligence de celui qui écoute*. Peut-être dira-t-on que cette dernière condition est inutile, parce qu'elle est renfermée dans les mots, *éveiller... l'idée complète*; mais l'objection seroit déplacée, puisque, dans la première position du problème, on a dit, *exprimer complètement la pensée*, et que cependant on a cru nécessaire d'ajouter, *en assignant des formes spéciales aux rapports variés qui peuvent exister entre les différens élémens qui constituent la phrase*. Et il est impossible de ne pas supposer que, si dans la seconde position du problème on a omis cette condition, c'est que le chinois ne la remplit qu'imparfaitement. Mais réduisons, si l'on veut, le problème aux termes les plus favorables au système chinois; il restera toujours à examiner si les langues riches en formes grammaticales n'ont pas sur le chinois l'avantage d'éveiller dans l'esprit de celui qui écoute ou qui lit, l'idée complète, telle qu'elle a été conçue par celui qui parle ou qui écrit, **PLUS SÛREMENT, PLUS FACILEMENT, PLUS PROMPTEMENT**, enfin avec moins d'efforts et de travail de la part du premier; et c'est là, je crois, en définitive, la véritable conclusion que M. de Humboldt veut tirer de ses observations: c'est du moins celle que j'en tirerois.

Ici finit, à proprement parler, la discussion de la question. M. de Humboldt, qui regarde comme démontrée l'infériorité du système chinois, examine à quelles causes on peut attribuer cet état stationnaire de la langue chinoise, qui semble être restée à l'entrée d'une carrière où les langues classiques ont fait de grands progrès. Ce qu'on entend communément par *l'enfance des nations* offre-t-il une solution plausible du problème? ou bien, ne conviendrait-il pas plutôt de chercher cette solution dans cette époque imparfaite du langage, qu'on peut appeler *l'enfance des langues*? Ni l'une ni l'autre de ces

expressions n'offrent un sens bien déterminé. Pour résoudre le problème d'une manière satisfaisante, il faudroit des faits avérés; et ces faits, notre auteur les cherche dans la comparaison de la langue chinoise avec celles des nations peu avancées dans la civilisation, et spécialement des peuplades américaines. Avant d'entrer dans ce parallèle, il admet, avec M. Rémusat, deux données qu'il regarde comme fondamentales : « 1.° que la langue chinoise doit son origine à une peuplade » à laquelle rien n'autorise à supposer un degré de culture plus perfectionné que l'état primitif de la société ne le présente ordinairement; » 2.° que des langues regardées comme très-anciennes, et même des langues de peuples de mœurs grossières et incultes, loin de ressembler au chinois dans leur grammaire, sont, au contraire, hérissées de difficultés et de distinctions grammaticales. »

Le résultat de la comparaison faite entre le chinois et les langues américaines, c'est que, d'un côté, le chinois a des analogies frappantes avec des langues grossières, et que, de l'autre, sa nature, quoique totalement différente de celle des langues les plus parfaites, le rend cependant leur égal à plusieurs égards. Le fait ainsi établi, par quelle cause le langage chinois s'est-il détourné de la marche routinière des langues, et s'en est-il formé une nouvelle? Trouveroit-on cette cause dans le système d'écriture chinois? M. de Humboldt pense que l'écriture usitée chez les Chinois a effectivement contribué à maintenir dans leur langue l'isolement des idées, et à empêcher l'introduction des catégories et des formes grammaticales; toutefois il doute qu'on puisse trouver la cause unique, ou même la cause principale du système particulier de la langue chinoise, dans l'influence de l'écriture sur la langue. Les raisons sur lesquelles il fonde son opinion méritent d'être pesées avec beaucoup d'attention, et font vivement desirer qu'il se soit occupé du problème remis au concours pour l'année 1828, par la commission académique chargée de l'exécution de la fondation de M. le comte de Volney.

M. de Humboldt paroît plus disposé à chercher la cause du phénomène que présente le système de la langue chinoise, dans la nature monosyllabique de cette langue : non qu'il admette sans restriction l'idée que le chinois soit, rigoureusement parlant, une langue monosyllabique, mais parce que, de fait, la qualité monosyllabique des mots lui semble former la règle dans le chinois, et les mots polysyllabiques être l'exception. Au surplus, une chose lui paroît encore plus remarquable dans le système phonétique des Chinois, que l'abondance des monosyllabes; c'est le nombre restreint des mots en général.

« Ce n'est pas, dit-il, que les autres langues eussent peut-être un
 » plus grand nombre de syllabes primitives ; mais c'est que les Chinois
 » n'ont pas diversifié, mêlé et composé ces syllabes suffisamment pour
 » se mettre par-là en possession d'une grande richesse ou variété de
 » sons. » Et bientôt, développant cette idée et ses conséquences, il
 s'exprime ainsi : « La pauvreté des Chinois, en fait de sons, jointe
 » à l'aridité et à la sécheresse qu'on leur reproche, peut avoir
 » produit dans leur langue, comme imperfection, ce qu'un talent
 » heureux de mûrir méthodiquement les idées peut avoir changé
 » après en avantage. Mais une telle pauvreté une fois supposée, le
 » système presque monosyllabique une fois arrêté, l'esprit chinois a
 » dû être affermi dans l'une et dans l'autre par la nature particulière
 » de l'écriture, qui . . . est devenue inhérente à la langue même.
 » Comme elle offre un moyen d'en multiplier les signes sans multiplier
 » les sons, elle doit, dans l'état actuel de la civilisation chinoise, et
 » depuis le temps où elle est devenue généralement très-répandue,
 » entrer pour beaucoup dans l'expression des idées. »

M. Rémusat, dans une note que je ne transcris point, de peur d'être trop long, admet entièrement les vues de M. de Humboldt à cet égard ; il va même plus loin, et il croit que l'écriture a contribué par son influence à appauvrir la langue, et que bien des idées qui sont aujourd'hui homonymes, s'exprimoient autrefois par des mots tant soit peu différens.

Je ne puis toutefois m'empêcher de faire observer que la raison proposée par M. de Humboldt déplace le problème, mais ne le résout point. Si l'on en infère que la langue chinoise n'est restée dépourvue de catégories et de formes grammaticales, que parce que les Chinois n'ont pas réuni, comme les autres peuples, leurs monosyllabes primitifs pour en former de nouveaux mots polysyllabiques et enrichir ainsi leur langage, il restera à chercher pourquoi eux seuls, entre les nations de la terre, ont résisté à cette tendance naturelle à multiplier et à diversifier les élémens du langage. Mais n'oublions pas qu'en commençant cette discussion, le savant auteur de la lettre s'est exprimé ainsi : « La seule méthode saine, dans toute recherche sur
 » les langues, me semble être celle qui s'éloigne aussi peu que possible
 » des faits. Je vais tâcher de l'appliquer à l'examen de l'origine du
 » chinois ; mais je vous avoue ingénument, Monsieur, que tout ce
 » qu'on a dit jusqu'ici à ce sujet, et ce que j'en dirai moi-même ici, ne
 » me satisfait nullement encore. »

M. de Humboldt, au surplus, a senti la vérité de ce que nous

venons de dire, que son explication ne donne pas la solution définitive du problème; il pense que la cause première du phénomène qu'il s'agit d'expliquer, doit se trouver dans l'organisation physique et les dispositions intellectuelles de la nation, et dans son isolement et son défaut de contact avec des peuples parlant des idiomes différens. Il appelle ici en témoignage l'histoire de la Chine; et ceci seroit l'objet d'une nouvelle discussion, qui pourroit mener à des résultats fort disparates, mais dans laquelle il n'est point entré, et que je me garderai bien d'aborder. Je n'ai peut-être que trop abusé déjà de cette latitude dont on jouit ordinairement d'autant plus, en traitant des sujets philosophiques, qu'on a moins approfondi les faits; et je me hâte de finir cet article, en soumettant mes doutes et mes observations aux deux écrivains dont les noms, associés dans la lettre que je viens d'analyser, rappellent à tout le monde savant l'union si rare d'une vaste et solide érudition, à la finesse et à la profondeur des vues philosophiques.

SILVESTRE DE SACY.

HISTOIRE DE NORMANDIE, par Orderic Vital (traduite en français par M. Louis Dubois). Paris, impr. de Plassan et impr. de Belin, librairie de Brière, 1825, 1826 et 1827, 4 vol. in-8.^o, xviii, 439, 455, 552 et 540 pages.

LES quatre volumes dont nous venons de transcrire le titre, font partie d'une collection de mémoires relatifs à l'histoire de France jusqu'au XIII.^e siècle, que M. Guizot a entreprise en 1823, et dont il vient d'achever la publication en 29 vol. in-8.^o : il ne reste à y joindre qu'une introduction et une table (1). Ce recueil consiste en versions françaises d'environ trente ouvrages latins de nos anciens historiens, depuis Grégoire de Tours jusqu'à Rigord, Guillaume le Breton, Jacques de Vitry et Guillaume de Nangis. Quoiqu'il soit plus ordinaire, quand on veut étudier nos annales dans leurs sources, de recourir aux textes mêmes recueillis par D. Bouquet et par ses continuateurs, il n'en est pas moins vrai que M. Guizot a rendu accessible à un plus grand nombre de lecteurs une partie considérable des monumens de notre histoire. Les traductions qu'il a publiées sont en général très-

(1) Voyez notre journal de juin 1827, p. 281.

fidèles ; plusieurs ont été rédigées avec soin , et sont accompagnées de notices et d'observations instructives. Mais dans cette série de vingt-neuf volumes, les quatre d'Orderic nous paroissent les plus importants, soit par l'étendue de l'ouvrage, soit sur-tout par les recherches et l'exactitude que le traducteur, M. Louis Dubois, s'est prescrites ; on peut même dire, à beaucoup d'égards, que c'est une publication nouvelle.

Le plus ancien manuscrit de l'ouvrage d'Orderic Vital se conserve dans la bibliothèque publique d'Alençon, où il a été déposé par M. L. Dubois lui-même, qui l'avoit retrouvé parmi de vieux parchemins confusément entassés dans une salle du district de l'Aigle. C'est un *in-4.*, peut-être autographe, provenant de l'abbaye de Saint-Évroul, où vivoit l'auteur, mais incomplet et ne contenant guère que les cinq derniers des treize livres. Deux copies de ce manuscrit original ont été faites au *xvi.*^e siècle, lorsqu'il étoit encore complet : l'une paroît avoir péri en 1794 dans l'incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés ; l'autre remplissoit quatre volumes *in-fol.*, dont deux existoient à l'abbaye de Glandeuil-sur-Loire, et deux à celle de Saint-Ouen ; ces deux derniers se retrouvent à la bibliothèque de Rouen. Trois autres copies, faites pareillement au *xvi.*^e siècle, mais non, à ce qu'il semble, sur l'original de Saint-Évroul, sont à la Bibliothèque du Roi, sous les n.^{os} 5122, 5123 et 5124 : le même dépôt possède 2. vol. *in-4.*^e numérotés 5506, et renfermant les six premiers livres d'Orderic Vital, enfin un fragment du troisième livre, écriture du *xiii.*^e siècle, est compris dans le recueil n.^o 4861.

L'ouvrage fut imprimé pour la première fois en 1619, dans les *Scriptores antiqui historię Normannorum* d'André Duchesne. Il est divisé en treize livres, et occupe six cent six pages *in-fol.* Mais Duchesne n'avoit pris pour copie qu'un manuscrit du *xvi.*^e siècle, aujourd'hui 5122 de la Bibliothèque du Roi, et n'avoit fait, selon toute apparence, aucun usage de celui de l'abbaye de Saint-Évroul. Aussi voyons-nous qu'au commencement du *xviii.*^e siècle, les bénédictins de Normandie songeoient à publier une meilleure édition d'Orderic. Le prieur de Saint-Évroul, Charles Dujardin, recueillit soigneusement les variantes et les leçons primitives que fournissoit le manuscrit qui passoit pour autographe, et en donna communication à D. Bessin. Celui-ci les transporta sur les marges d'un exemplaire de 1619, et y joignit d'autres corrections, d'après la copie conservée à Rouen ; mais il mourut en 1726, et son travail resta inconnu au public.

En 1757, parut le tome IX de la Collection des historiens de

France ; il contenoit neuf pages (10-18) d'extraits des sept premiers livres d'Orderic , savoir , les articles relatifs aux annales françaises , depuis 888 jusqu'à 987 . Ce n'étoit qu'une bien foible partie de ces livres ; et déjà même trois de ces neuf pages avoient été insérées dans le tome VIII de la même collection , comme appartenant à la chronique de Hugues de Fleury ; car Hugues et Orderic , qui étoient contemporains , ont tous deux écrit ces articles précisément dans les mêmes termes . Quoi qu'il en soit , D. Bouquet y corrige , d'après le manuscrit de Saint-Évroul , quelques-uns des passages imprimés par Duchesne . On n'aperçoit point de corrections du même genre dans trois pages (234-236) du tome X , où les continuateurs de Bouquet ont placé des fragmens , plus courts encore , d'Orderic Vital , qui se rapportent aux années 987 à 998 . Le tome XI nous présente (pag. 221-248) des extraits un peu plus étendus des livres I , III , IV , V , VI et VII , en ce qui concerne l'histoire des règnes de Henri I.^{er} et de Philippe I.^{er} Ici , l'édition de 1619 a été revue avec plus de soin , et rectifiée d'après les manuscrits de Saint-Évroul , de Saint-Ouen , et de la Bibliothèque du Roi , n.^o 5506 . Enfin le tome XII , dont M. Brial étoit l'un des éditeurs en 1781 , contient (pag. 585-770) une partie considérable des treize livres , excepté le second et le troisième : on y trouve tout ce que l'auteur a écrit sur les affaires publiques de son propre temps , depuis 1075 jusqu'en 1141 , avec un excellent choix de leçons et de variantes recueillies dans les manuscrits . Mais quelles que soient l'exactitude et l'utilité de ce dernier travail , toujours est-il vrai qu'il n'y a guère qu'un tiers de l'ouvrage d'Orderic dans la collection Bouquet des historiens de France .

M. Louis Dubois , qui a profité de ces divers travaux et qui rend sur-tout hommage à celui de M. Brial , a eu de plus communication de l'exemplaire de l'édition de Duchesne corrigé par D. Bessin , et qui devoit , il y a cent ans , servir de copie à une édition nouvelle : il a d'ailleurs recommencé l'examen des manuscrits de Normandie et de Paris ; en quoi il déclare avoir eu pour collaborateurs M. Auguste le Prevost , auteur de dissertations sur les antiquités normandes , et M. Licquet , qui a publié l'an dernier un Précis de l'histoire de Rouen . M. Louis Dubois a fait ainsi tous les préparatifs d'une édition complète du texte latin d'Orderic Vital , et , en attendant des circonstances plus favorables à cette publication ; il a composé la version française qui enrichit la collection de M. Guizot .

Pour presque tous les lecteurs , cette excellente traduction peut tenir

lieu du texte : elle en représente avec une fidélité scrupuleuse toutes les idées, tous les détails, quoique en les revêtant d'une diction plus pure et beaucoup plus élégante. Elle suppose toutes les corrections faites et à faire à l'édition de 1619 ; les variantes qui ont quelque intérêt sont indiquées dans les notes ; les lignes et les paroles latines dont il peut importer d'avoir une connoissance immédiate sont à-la-fois transcrites et traduites , particulièrement lorsque le sens n'en est pas très-certain, ou bien encore lorsqu'il se présente des jeux de mots qui ne passent que trop imparfaitement dans notre langue. Ces remarques sont très-concises, ainsi que celles qui concernent l'histoire, la chronologie et plus souvent la géographie. Le traducteur, qui a visité la plupart des lieux dont l'auteur parle, éclaircit par les dénominations actuelles celles qui ne sont plus en usage ; et quand il ne retrouve aucun moyen d'opérer ce rapprochement, il ne manque pas d'en faire l'aveu. Nous devons ajouter que les manuscrits de Saint-Évroul et de Rouen l'ont mis en état de remplir des lacunes, quelquefois assez longues, qui existoient dans l'édition de 1619, et qui restoient même dans les deux cents pages d'extraits, imprimées par les éditeurs du grand recueil des Historiens de France. Ainsi, non-seulement l'ouvrage d'Orderic est pour la première fois traduit en français, mais on peut dire encore qu'il n'avoit jamais été aussi exactement et complètement publié.

Nous ne savons, sur la vie de cet historien de la Normandie, que ce qu'il nous en apprend lui-même en quelques pages de son cinquième et de son treizième livre. Né, le 16 février 1075, à Attingham en Angleterre, il fut baptisé par un prêtre qui s'appeloit *Orderic* et qui lui imposa ce nom. Après avoir fait quelques études à Shrewsbury, il fut, à l'âge de dix ans, envoyé en France par son père Odelir ou Odeliri, qui étoit originaire d'Orléans. Moyennant une dot de trente marcs d'argent, le jeune Orderic ou Oldric ou bien Oudri, entra dans le monastère fondé à Ouche en Normandie par S. Évroul, et y reçut le surnom de Vital : il y passa toute sa vie, et paroît n'en être sorti que pour faire trois voyages de courte durée à Worcester, à Cambrai, et à Cluni où il assista, en 1132, à un chapitre général de bénédictins tenu par Pierre le Vénéral. Son premier supérieur, Roger, lui avoit fait entreprendre un ouvrage historique qui semble avoir été, jusqu'aux jours de sa vieillesse, sa principale et presque son unique occupation. Comme les récits qu'il y a consignés ne dépassent point l'an 1141, on en conclut qu'il est mort dans le cours des deux années suivantes ; et à l'appui de cette conjecture, on observe qu'en

finissant, il se déclare obligé par l'âge et les infirmités de mettre un terme à ses travaux. Il n'auroit ainsi vécu qu'environ soixante-sept ans.

L'histoire qu'il a écrite est qualifiée tantôt ecclésiastique et tantôt de Normandie. Ce second titre convient en effet aux sept derniers livres, et l'autre aux six premiers. L'auteur n'a pas constamment suivi le même plan : tout porte à croire que les parties qui se présentent aujourd'hui les premières ne sont pas celles par lesquelles il avoit commencé son travail : les renvois qu'il fait d'un livre à l'autre ne correspondent point aux nombres ordinaux qui distinguent ces mêmes livres dans les copies manuscrites du *xvi.*^e siècle et dans l'édition de 1619. En les prenant dans leur état actuel, on peut les diviser en trois séries. La première, composée des livres I et II, remonte à l'incarnation de J. C., et présente des annales de l'église chrétienne très-détaillées jusqu'à la fin du *i.*^e siècle, beaucoup plus succinctes pour les âges suivans jusqu'à 1140, et néanmoins avec des notices qui retracent la succession des empereurs, des rois et des papes. Les livres III, IV, V et VI, forment une deuxième partie, où l'on rencontre d'assez amples détails, tant sur les fondations de monastères, sur les abbés et les évêques de presque toute la Neustrie, que sur les exploits des Normands en France, en Angleterre, en Italie, sur le règne du duc Guillaume surnommé le Bâtard ou le Conquérant. La troisième section, qui s'ouvre avec le septième livre et finit avec le treizième, concerne les derniers temps de Guillaume, l'histoire de ses trois fils, les règnes de Guillaume le Roux, de Henri dit Beau-Duc, et d'Étienne jusqu'à 1141 ; enfin l'expédition de Jérusalem, et divers autres événemens mémorables arrivés pendant la vie de l'auteur. Mais il s'en faut qu'Orderic s'astreigne à suivre, dans l'ordre des temps, le fil de tous ces faits ; il se laisse fort souvent ramener en-deçà ou entraîner au-delà des époques où ses récits parviennent ; il date par mois et par jours plus volontiers que par années ; et ses indications chronologiques, lorsqu'elles sont complètes, ne sont pas toujours exactes. Pour les anciens temps, il emprunte celles que lui fournissent Eusèbe, S. Jérôme, Orose, Isidore de Séville, Bède et Paul Diacre ; M. L. Dubois en a rectifié plusieurs dans ses notes. On seroit quelquefois plus embarrassé encore à fixer les dates précises des faits du *xi.*^e et du *xii.*^e siècle qu'Orderic Vital raconte, si M. Brial n'avoit pris soin de les distribuer toutes dans les marges des parties de l'ouvrage qu'il a imprimées au tome XII du Recueil des historiens de France : mais, d'une part, ce travail de M. Brial ne s'étend qu'aux articles rassemblés en moins de deux cents pages ; et, de l'autre, le simple relevé de ces dates marginales suffit pour montrer qu'elles

seroient par-tout nécessaires ; à cause de l'enchevêtrement ou , s'il faut le dire , de la confusion des récits, 1084, 1083, 1020-1087, 1047, 1054-1126, 1075, 1098, . . . , 1135, 1109, 1103, 1131, 1095, &c. Il est à regretter que la disposition typographique de la traduction , ou, si nous osons parler ainsi, de l'édition de M. Dubois, n'ait pas permis de l'enrichir de ce genre d'éclaircissemens ; c'est à-peu-près la seule observation critique de quelque importance que nous aurions à proposer sur les quatre volumes qui nous occupent.

Nous n'entreprendrons point ici l'analyse de tout l'ouvrage : il est assez connu par la notice que les Bénédictins en ont donnée dans le tome XII de l'Histoire littéraire de la France, et par l'article qui le concerne, dans la préface du tome XII de la collection de nos historiens. Le livre 1.^{er} se compose principalement d'extraits des quatre Évangiles et des Actes des apôtres ; il est terminé par une chronographie des empereurs. Orderic a puisé dans des sources moins respectables les matériaux de son livre II, où se lisent de longs détails biographiques concernant chacun des apôtres et les premiers disciples de J. C. S. Martial, évêque de Limoges, y est donné pour un convive du Christ, et pour un coopérateur des premières missions apostoliques. A l'article de S. André, on lit qu'en grec son nom signifie viril, *ἀνδρῶν τῆ ἀνδρῶς* : au lieu de ces trois mots grecs, on a imprimé en 1619, à *potu Andreæ*. Dans la liste des papes qui se trouve à la fin de ce livre, Léon IV est compté pour le centième, quoique aucun de ses cent deux prédécesseurs ne soit omis.

Au livre III, Orderic déclare qu'il va suivre les traces de Dudon de Saint-Quentin et de Guillaume de Jumièges, qui ont écrit avant lui l'histoire des Normands. Toutefois, ce qu'ils n'ont point fait, il emploie les mots *Dacie* et *Daces* pour Danemark et Danois. Dans le quatrième livre, il interrompt l'histoire politique par des morceaux très-étendus d'histoire monastique et hagiographique. Il cite, au livre V, quarante-sept distiques sur un égal nombre d'évêques de Rouen. On l'a cru mal-à-propos l'auteur de ces distiques ; il ne fait que les transcrire et les commenter. En expliquant le quarante-quatrième, il copie les épitaphes de Rollon et de Guillaume Longue-épée, placées sur leurs tombeaux par l'évêque Maurile, et rédigées, l'une et l'autre, en vers élégiaques. La vie de S. Évroul et l'histoire de son monastère occupent une très-grande partie du livre VI, où il est d'ailleurs question de S. Guillaume, du roi d'Angleterre Guillaume le Roux, de l'arrivée des Normands en Neustrie, et des vertus de S. Benoît. L'auteur avoue qu'il parle un peu longuement de l'abbaye d'Ouche ; mais il espère

que ses lecteurs lui pardonneront ces effusions de sa pieuse reconnaissance pour les bienfaits qu'il a reçus dans ce monastère. A la fin du livre, on lit ce qui suit : « Jusqu'à ce moment j'ai discoursu sur » diverses matières ; me voilà fatigué d'écrire, et je vais finir ici le sixième » livre de l'histoire ecclésiastique. Dans un autre volume, j'ai déjà terminé, avec l'aide de Dieu, sept livres dans lesquels j'ai rapporté » beaucoup de choses sur la mort du roi Guillaume et sur ses trois » fils ; j'y ai ajouté l'expédition de Jérusalem et les divers événemens » arrivés de notre temps. . . . Si vous voulez connoître ce qui concerne » les guerres, les capitaines, les moines et les prêtres, la quatrième » partie de Vital vous l'enseignera. » Dans le texte, cette dernière phrase du livre VI est en deux vers :

*Arma, duces, monachos si quæris, presbyterosque,
Hæc tibi Vitalis pars ea quarta dabit.*

L'auteur appelle ici quatrième partie ce que nous avons nommé la troisième. Apparemment il comptoit les deux premiers livres pour deux parties distinctes ; du moins M. Brial le suppose ainsi.

Après avoir, dans l'une des digressions du septième livre, raconté le couronnement de Hugues Capet en 987, Orderic ajoute : Ici finit la dynastie de Charlemagne. Il ne tient aucun compte des interruptions de cette dynastie par les règnes d'Eudes, de Robert et de Rodolphe, ce qui montre qu'on n'avoit, au XII.^e siècle, aucune idée d'une prétendue distinction entre les rois francs et les rois de France, et qu'on ne songeoit point à ouvrir la série de ces derniers à l'année 888, quoique ce système eût pu convenir aux intérêts des six premiers rois capétiens. M. Brial a omis, dans le huitième livre, le long récit d'une vision de Gauchelin, prêtre du diocèse de Lisieux. En cheminant durant une nuit obscure, Gauchelin entendit un grand bruit, et vit ensuite passer des troupes nombreuses de fantassins, de cavaliers, de femmes, de moines et d'ecclésiastiques, une armée considérable : il y reconnut çà et là des personnages qu'il avoit vus jadis et qu'il savoit n'être plus en vie. C'étoient l'enfer et le purgatoire qui défiloiént devant Gauchelin : il fut témoin des tourmens qu'enduroit, même pendant cette marche nocturne, chacun des condamnés. Ce morceau tient peu à l'histoire, quoiqu'on y rencontre des noms qu'elle a flétris ou célébrés ; mais il offre d'assez vives peintures, et quelquefois des détails comparables, de près ou de loin, à ceux qu'on admire dans le poème du Dante. Orderic a écrit avec complaisance et non sans art ce merveilleux récit, qu'il tient, dit il, de la propre bouche de Gauchelin, dont il a vu la figure meurtrie par l'attouchement d'un damné. III

distingue, dans l'une de ces malheureuses et horribles troupes, un évêque de Lisieux, un abbé de Fontenelle, même un abbé d'Ouche, et d'autres personnages que la vénération publique plaçoit dans le ciel : il ne les damne pas toutefois, il ne les met qu'en purgatoire.

Nous trouvons aux livres IX et X une plus véritable histoire de la première croisade, des démêlés du pape Urbain II et de l'antipape Guibert, des dernières années de Guillaume le Roux, et des premières de l'empereur Henri V. L'exorde du livre XI est une prière à Dieu, en vers hexamètres. Dans le cours entier de l'ouvrage, l'auteur cite de temps en temps des vers de Virgile, d'Horace et d'Ovide; mais il en insère aussi de sa façon au milieu de ses récits; et s'ils ne font honneur ni à son goût ni à son talent, ils prouvent au moins que son éducation littéraire n'avoit pas été négligée. Il versifie aussi, dans le livre XII, une sorte d'épithaphe de son abbé Roger; et vers la fin de ce même livre, il explique une prophétie de Merlin, qu'il trouve clairement accomplie par les récentes aventures des princes anglais. Auparavant il a recueilli et adopté des traditions fabuleuses sur l'ancienne ville de Rouen. Mais il est, à ce qu'on croit, le premier historien qui ait fait mention du cri de guerre Montjoie : *MEUM GAUDIUM*, dit-il, *quod Francorum signum est. . . clamaverunt*. Les mots *meum gaudium* sont remarquables; apparemment Orderic croyoit que ce cri signifioit *ma joie*, et non pas *mont de joie*, comme on le suppose ordinairement.

Au commencement du livre XIII, il dit que Béatrix, épouse du comte de Mortagne, étoit fille du comte de Rochefort : il falloit dire, ainsi que le montre M. Brial, fille d'Hilduin, comte de Roucy. Du reste, Orderic commet assez peu d'erreurs de cette espèce; on reconnoît au contraire qu'en général son ouvrage contribue à éclaircir des généalogies. Il donne, sur l'histoire des Espagnols et des Sarrasins, de si longs détails, que M. Brial a cru devoir en écarter une partie comme étrangère à nos annales. Ils sont suivis, dans le manuscrit de S. Évroul, d'une page et demie restée blanche, et que l'auteur se proposoit peut-être de remplir. De là on passe à l'élection du pape Innocent II et de son rival Anaclet en 1131, au voyage d'Innocent en France, et aux dépenses onéreuses qu'y occasionna son séjour à cause du grand nombre de ses officiers et cliens, et de l'interception de ses revenus d'Italie. *Præfatus papa toto illo anno Franciam peragravit, et immensam gravedinem ecclesiis Galliarum ingessit, utpote qui romanos officiales cum multis clientibus secum habuit, et de redditibus apostolicæ sedis in Italiâ nihil adipisci potuit*. Sous l'année 1135, à l'occasion de la mort du roi d'Angleterre Henri I.^{er}, l'historien se met en verve, et compose deux

petites pièces de vers hexamètres ; nous en transcrivons trois ou quatre pour justifier ce que nous avons dit de sa versification :

*Scep'triger invictus, sapiens dux, inclytus heros,
 Qui fovit populos justo moderamine multos,
 Proh dolor! occubuit: dolor hinc oritur generalis...
 Vivat in æternum cum Christo rege polorum. Amen.*

La prose d'Orderic Vital vaut beaucoup mieux que ses vers. Si elle n'est jamais fort élégante, si parfois elle devient emphatique, elle est ordinairement simple et claire, moins monotone et moins barbare que celle de la plupart de ses contemporains. On a dit même (1) qu'aucun d'eux ne lui étoit comparable pour la clarté du discours, non plus que pour la justesse des réflexions et la fidélité des récits. Cependant il manque au moins autant qu'eux de méthode, et il porte aussi loin la crédulité. Il accueille, il consacre, autant qu'il est en son pouvoir, toutes les relations merveilleuses : ce caractère les recommande à ses yeux, et suffit pour qu'il ne se prescrive aucune vérification et ne se permette aucun doute. Il tient registre de tous les accidens atmosphériques, s'en exagère les circonstances, et ne manque jamais de trouver qu'ils ont des rapports sensibles avec le cours des affaires humaines. Mais on doit par-tout des hommages à sa bonne foi ; et quand il s'agit de faits purement historiques, qui ne sortent point de l'ordre commun, on peut louer aussi sa sagacité et son discernement. « Je parle sans flatterie, dit-il, de Guillaume, des Anglais » et des Normands ; je n'attends de récompense de qui que ce soit, » et je ne brigue pas plus la faveur des vainqueurs que celle des vaincus. » Nous croyons qu'en effet il mérite une place dans le très-petit nombre des historiens indépendans, et qu'il a recherché la vérité avec une exactitude consciencieuse et laborieuse. Il peint immédiatement les mœurs monastiques ; et du fond de son cloître, ses regards pénétrèrent assez avant dans le monde et dans les cours, pour démêler les intrigues, reconnoître les habitudes, et retracer les institutions. Il nous offre un tableau général de l'état politique et religieux de l'occident, y insère d'importans détails relatifs à l'Espagne, au saint-siège, aux expéditions des croisés ; établit, sur-tout dans les annales de la France, de la Normandie, de l'Angleterre, beaucoup de faits mémorables qu'on ne trouveroit point ailleurs aussi bien exposés. A ses narrations s'entremêlent des discours, des lettres, des diplômes, des actes ou délibérations d'assemblées publiques. En un mot, on ne

(1) Préface du tom. XII du *Rec. des Hist. de Fr.* p. XLIX.

peut méconnoître en lui l'historien le plus instructif du temps où il a vécu. Aussi le voyons-nous fort souvent cité par les auteurs modernes qui ont traité les mêmes sujets. C'est donc un véritable service que M. Louis Dubois vient de rendre aux études historiques, en publiant une traduction de cet ouvrage, plus complète et plus exacte que les éditions du texte.

DAUNOU.

TRANSACTIONS of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland, vol. I, part 2^d and 3^d. London, 1826 et 1827, in-4.^o

NOUS nous sommes efforcés, par deux articles insérés successivement dans ce Journal (1), de donner à nos lecteurs une idée à-peu-près complète du beau travail de M. Colebrooke sur la philosophie des Hindous. Des six principaux systèmes que les savans de cette nation admettent, quatre ont été précédemment l'objet des recherches du docte Anglais, et, par suite, de l'analyse que nous avons consacrée à ses mémoires; savoir, le *sankhia*, pris dans le sens des théistes et dans le sens des athées; la dialectique, appelée *niyaya*, et la doctrine des atomes connue sous le nom de *vaïsheshika*. Il reste à parler du *mimansa* pratique et du *mimansa* théologique: c'est le premier de ces deux systèmes qui a fourni la matière de l'un des deux mémoires de M. Colebrooke à la troisième livraison des Transactions. Le second mémoire a rapport à des sujets analogues, et nous en rendrons un compte spécial, quand nous aurons fait connoître les principaux résultats du premier.

Conformément à la marche qu'il avoit suivie dans l'examen des systèmes précédens, l'auteur commence par exposer l'objet du *mimansa*, et donner un aperçu des sources où l'on peut en chercher les principes. Le but du *mimansa*, dit un auteur indien, est de déterminer le sens de la révélation et d'établir la base des devoirs. C'est donc l'interprétation des Védas qu'on se propose; comme un moyen de se former une juste idée des sacrifices et des autres actes de religion qui y sont recommandés. Un même mot samscrit (*dharma*) désigne la vertu ou le mérite moral, et la dévotion ou le mérite acquis par les actes de piété. Des

(1) Premier article, dans le cahier de décembre 1825; second article, avril 1826.

grammairiens assignent à ce mot le genre masculin dans la première de ces deux significations, et le genre féminin dans la seconde. De là vient la distinction du *mimansa* en *pratique* (*karma-mimansa*), relativement aux œuvres, et en *théologique* (*brahma-mimansa*), par rapport à la croyance. Djaïmini est reconnu pour le fondateur de cette école d'interprétation des textes sacrés; et, quoique nommé souvent dans les *soutras* ou aphorismes qu'on lui attribue, il passe pour en être l'auteur, parce qu'on les suppose rédigés d'après ses leçons par quelqu'un de ses disciples. Ces *soutras* sont classés en douze leçons, et distribués en soixante chapitres; les chapitres sont partagés en sections, et celles-ci en *cas* (*adhikarana*), ou exemples particuliers. Un auteur indien porte le nombre total des *soutras* à deux mille six cent cinquante-deux et celui des *cas* à neuf cent quinze. Ces *soutras*, comme les aphorismes des autres sciences de l'Inde, sont extrêmement obscurs et entièrement intelligibles sans le secours d'un commentaire; de sorte qu'on doit supposer qu'ils ont été, dès l'origine, accompagnés d'une explication orale ou écrite. On a conservé des fragmens de cette nature qui remontent à une époque ancienne; mais l'exposition la plus complète est celle de Sabara-Swami, sous la forme d'un commentaire perpétuel: on y joint les annotations d'un écrivain nommé *Koumarila-Swami*, lequel jouit de la plus grande autorité dans l'école du *mimansa*, et est désigné pour cette raison par le titre de *bhatta* ou docteur. Il joue un grand rôle dans les traditions religieuses de l'Inde, particulièrement comme l'antagoniste le plus prononcé des hérétiques qui rejettent l'autorité des Védas, et sur-tout de la secte de Bouddha, qu'il s'efforça d'exterminer par une violente persécution. Il saisit toutes les occasions de combattre la doctrine de Sakia ou Bouddha et d'Arhat ou Djaina, aussi bien que celle de quelques autres hérétiques plus obscurs, tels que Bodhayana et Masaka, et il leur refuse une valeur quelconque, lors même qu'elles correspondent avec celle des Védas. L'âge de Koumarila, qui a précédé Sankara-atcharia, et qui coïncide avec la persécution des Bouddhistes, doit remonter, selon M. Colebrooke, à plus de mille ans. Parmi les nombreux commentaires et les introductions, soit en vers, soit en prose, qui ont été composées pour préparer à l'intelligence des aphorismes de Djaïmini, l'auteur en cite six ou sept qui ont plus de célébrité que les autres, et dont il s'est servi pour prendre une juste idée du *mimansa*. Ce système paroît avoir sur-tout fleuri vers le milieu du XIV.^e siècle, et avoir obtenu la confiance des souverains qui ont régné depuis ce temps jusqu'au commencement du siècle suivant.

De cette courte énumération des principaux écrivains qu'on peut consulter au sujet du mimansa, M. Colebrooke passe à la matière même qui les a occupés, et s'attache à faire connoître la méthode qu'ils ont suivie. Cinq membres composent un *cas* complet ou *adhikarana*, savoir : 1.° le sujet, ou la matière qu'il s'agit d'expliquer ; 2.° le doute, ou la question qui s'élève sur cette matière ; 3.° le premier côté, ou l'argument *primâ facie* ; 4.° la réponse ou conclusion démontrée ; 5.° *l'appartenance*, ou le rapport, et ce dernier membre s'applique à l'ensemble comme aux détails ; car les commentateurs ne s'occupent pas moins à montrer l'enchaînement des sujets qui composent le système entier, qu'à développer les rapports qui lient entre elles les parties d'une même proposition.

L'objet du mimansa étant de rechercher les devoirs qui nous sont prescrits, la première chose qui se présente à examiner est la *preuve*, ou l'autorité ; c'est aussi le sujet de la première leçon, qui contient quatre chapitres. On y apprend ce que c'est que le précepte et l'obligation qui en résulte, l'affirmation ou narration, ainsi que la prière et l'invocation, la loi traditionnelle et l'usage, en tant que provenant de quelque révélation qui les rend obligatoires, enfin les réglemens particuliers, qui sont distingués des injonctions directes et positives. La simple perception n'est pas un motif suffisant de devoir, car elle s'exerce sur un objet présent, et le devoir regarde l'avenir. Des autres sources de la connoissance, qui sont l'induction, la communication verbale, la comparaison et la présomption, la seule qui puisse devenir le fondement du devoir, c'est la communication verbale, qui peut être ou humaine, comme l'énoncé exact fourni par un auteur ordinaire, ou surnaturelle, comme un passage des Védas. L'une ou l'autre peut être indicative, ou impérative ; et dans ce second cas, la communication verbale peut encore être positive, comme quand on dit, *il faut faire ceci*, ou relative, comme quand on ajoute, *il faut faire cela de telle manière*. Aux cinq sources de connoissance rapportées ci-dessus, quelques-uns en ajoutent une sixième, la privation, c'est-à-dire, apparemment l'exclusion. D'autres les réduisent à une seule, qui est la perception, ou à deux, en admettant aussi l'induction. Aucun philosophe indien n'en a reconnu plus de six. L'injonction positive, ses différences, ses divisions, l'objet qu'on se propose en accomplissant un devoir, l'ordre qu'on y doit suivre, les qualités qu'il y faut apporter, sont la matière des six premières leçons. La septième s'ouvre avec l'explication des prescriptions indirectes. Les suivantes traitent des changeimens qu'on peut faire aux pratiques primitives, des obstacles et exceptions, de

l'efficacité des devoirs remplis, du concours de plusieurs actes vers un même but. Tels sont à-peu-près les sujets des douze leçons de Djaïmini; mais beaucoup de points secondaires y sont touchés en passant, parce qu'on les considère comme liés à l'objet même auquel ces leçons sont consacrées. A l'exemple de M. Colebrooke, nous en indiquerons quelques-uns qui ont autant d'intérêt pour nous que le fond des interprétations religieuses dont se composent en grande partie ces leçons; et toutefois on peut dire que cette minutieuse analyse, cette méthode, cette attention à diviser, à distinguer, à classer les idées, quel que soit le sujet auquel on les applique, annoncent, chez les écrivains qui en sont capables, un esprit exercé et une certaine force de raison, et qu'elles constitueroient seules un fait qui n'est pas sans importance dans l'histoire intellectuelle d'une nation asiatique.

L'association qui lie un sens articulé à un sens, n'est pas regardée comme conventionnelle, mais comme originelle et perpétuelle, primordiale et naturelle. La connoissance de cette association est l'instruction, puisque la prononciation d'un certain son produit le savoir, lors même que celui qui l'entend n'auroit pas eu précédemment l'idée que ce son exprime. L'autorité des *Védas* est aussi déclarée primordiale et surnaturelle, quoique certaines parties de ces livres portent des titres formés de noms d'hommes, et qu'il y soit fait mention en quelques endroits d'événemens terrestres, double circonstance qu'on attribue à l'espèce d'intermédiaire par lequel a eu lieu la révélation. Une preuve négative assez foible est mise en avant pour attester l'éternité et l'authenticité du texte des *Védas*; c'est qu'on n'a pas mémoire d'un auteur humain auquel on le puisse attribuer. Il a pu arriver néanmoins que l'ouvrage d'un mortel ait pris place parmi les écritures sacrées, et on cite un exemple d'une méprise de ce genre, relativement à un rituel qui a été considéré comme une partie du *Rig-veda*. Deux choses entrent dans la composition des *Védas*, la prière (*mantra*) et le précepte (*brahmana*). Tout ce qui n'est pas l'un est l'autre, selon Djaïmini; mais les définitions qu'il donne pour les faire distinguer, et les éclaircissemens qu'y ont joints les autres commentateurs, laissent souvent dans l'indécision à cet égard; de sorte qu'on est obligé d'en revenir à l'avis des maîtres pour déterminer les passages qui doivent être récités à titre de prières, et ceux qui doivent être lus comme préceptes. Les prières des *Védas* sont ordinairement significatives. Mais les chants du *Samavéda* n'ont point de sens: ce sont des formules composées d'un petit nombre de syllabes, comme *ira-ayira*, ou *gira-gayira*, qu'on répète plusieurs fois, suivant que

le rythme ou la musique l'exigent. Il y a cependant, même dans le Samavéda, des hymnes formés de trois stances, destinées à être chantées quoique les phrases qui les forment aient un sens déterminé : ces dernières sont récitées ou chantées à haute voix. Les prières en prose se débitent d'une voix basse et inarticulée.

Le précepte enferme une louange ou un blâme, un doute, un motif, une comparaison, ou bien raconte un fait ou une circonstance. Son objet est la pratique d'une observance religieuse, avec la désignation de l'intention, du temps et du mode qui doivent la diriger, ainsi que des prières qui doivent l'accompagner, et de leur signification. Le précepte ésotérique comprend les *oupanischadas*, et la nature en est théologique.

Il y a un autre genre de témoignage qui s'ajoute à la révélation : ce sont les traditions qui viennent des sages anciens, et qui, n'ayant pas été interrompues jusqu'ici, reposent ainsi sur l'autorité de saints personnages bien versés dans la connoissance des Védas. Ces traditions, admises par les hommes vertueux des trois castes, et connues sous le nom de *dharmashastra*, comprennent les institutions légales, civiles et religieuses. Puisqu'on n'y a pas découvert d'erreur jusqu'à présent, on ne doit pas présumer qu'elles en contiennent, et l'on a même lieu de penser qu'elles reposent sur des passages révélés qui ne nous sont pas connus, et que ceux qui leur ont donné cours avoient sous les yeux quelque texte exprès des Védas. Cependant, s'il y a quelque contrariété entre les préceptes provenant de cette double origine, le plus puissant des deux, qui est la révélation, doit l'emporter sur la tradition, laquelle peut aussi être abandonnée quand il y a lieu de la supposer intéressée, ou, de quelque autre manière, en opposition avec le texte des Védas.

Les Sakyas ou Bouddhistes et les Djâïnas ou Arhatas ont des traditions qui ne sauroient, suivant Koumarila, être considérées comme reposant sur un véda maintenant perdu. La révélation ne peut être regardée comme le fondement d'une tradition dépourvue d'authenticité, telle que celle des sectaires, qui sont les premiers à lui en refuser. Lors même qu'ils s'actordent avec cette révélation, comme quand ils prescrivent la bienfaisance, la sincérité, la chasteté et l'innocence, les livres bouddhiques n'ajoutent rien au mérite des actions qu'ils recommandent. Ce n'est pas de ces livres que naissent les devoirs : la vertu même seroit souillée par son association avec des opinions erronées.

Un usage même moderne fait présumer une tradition qui permet

à son tour de supposer une autorité révélée. On peut le suivre comme une opinion probable due à un auteur grave, pourvu qu'il ne soit en opposition formelle avec aucun texte sacré. Les usages ne sont pas bornés à de certaines provinces, quoiqu'il y ait des coutumes qui prévalent en quelques lieux plutôt qu'en d'autres, comme la fête du printemps, dans les contrées orientales, l'adoration des divinités tutélaires, établie héréditairement dans plusieurs familles du sud, les courses de taureaux à la pleine lune de *djyeshtha*, dans le nord, et l'adoration des tribus de divinités, dans les pays occidentaux. Les rituels et les institutions légales ne sont pas non plus bornés à des classes particulières, quoiqu'il y en ait qui sont à l'usage de certaines personnes, préférablement à d'autres. On ne sauroit présumer une révélation restreinte, mais bien applicable à tous.

Dans cette partie du mimansa, on trouve des recherches très-curieuses sur le sens des mots dans le langage correct et dans les dialectes barbares, ainsi que sur l'emploi des termes qui sont empruntés à l'un ou aux autres. Les exemples cités sont *yava*, qui signifie de l'orge en samscrit, et qui, dans la langue barbare, est le nom de la plante *priangou*; *varâha*, qui dans l'une désigne un cochon, et dans l'autre une vache; *pîlou*, nom de différentes espèces d'arbres, lequel chez les barbares veut dire éléphant; *vêtasa*, un rotin et un citron. Le mimansa finit en remarquant que, dans le cas où un même mot a ainsi deux significations, on doit préférer celle qui est reçue par les hommes civilisés (*aryas*), ou que l'usage des livres sacrés autorise, à celle des barbares (*mletchas*), qui sont sujets à confondre les mots et le sens qui y est attaché. Koumarila remarque, au sujet des exemples cités en cet endroit, que les mots rapportés n'ont, dans aucun pays, l'acception qui leur est attribuée par le scholiaste. Il se trompe, au moins à l'égard du mot *pîlou*, qui est évidemment le persan *pil* ou *fil*. Des vocabulaires modernes présentent ce mot comme samscrit dans le même sens, et M. Colebrooke conclut de la discussion précédente que c'est à tort. Mais cette introduction du mot *pîlou* dans la langue samscrite, si le radical lui en a véritablement été étranger, doit remonter assez haut, puisque le composé *pîloupâti*, chef des éléphants, se trouve dans le vocabulaire pentaglotte que les Bouddhistes ont publié à la Chine, et dont la partie samscrite doit remonter à plusieurs siècles (1).

(1) Il est vrai que, dans le même vocabulaire, aux épithètes données à Bouddha, dont la démarche est pareille à celle des éléphants (*nâgavikrântagâmi*), et dont les cils sont semblables à ceux d'un éléphant (*gopaksha*), le mot éléphant n'est pas rendu par le radical *pîlou*.

Il seroit curieux de retrouver les idiomes barbares auxquels appartiennent les autres mots cités ici comme ne faisant pas partie de l'ancienne langue sacrée de l'Hindoustan. Cette recherche auroit un nouvel intérêt, maintenant qu'on s'occupe, d'une manière plus approfondie et avec plus d'espoir de succès, à classer, selon l'ordre de leur dérivation, les différens dialectes qui, dans l'antiquité, ont successivement pris naissance dans l'Inde et dans les contrées voisines. Koumarila fourniroit encore, pour des questions de cette espèce, quelques renseignemens intéressans, et l'époque où il a vécu doit concilier à ses observations l'attention des philologues. Il tire ses exemples des dialectes provinciaux et barbares, de l'*andhra* et du *dravida*, et désigne comme langues barbares le *parasika* (persan), le *yavana* (grec), le *raumaka* (romain) et le *barbara*, mais en avouant le peu de connoissance qu'il en avoit. Djaïmini cite comme exemple un mot barbare employé dans les Védas, celui de *pika*, du coucou noir (*cuculus indicus*), et les scholiastes y ajoutent *nema*, moitié, *tamarasa*, lotus, et *sata*, passoire de bois, mais sans indiquer de passage connu des Védas où ces mots soient employés. M. Colebrooke fait remarquer que le mot *pika* répond au *picus* des latins, et *nema* au persan *nim*. Généralement les mots doivent être appliqués conformément aux règles de la grammaire. Les Sakyas et d'autres hérétiques, comme Koumarila en fait ici l'observation, n'emploient pas le samscrit; c'est du praskrit, dit M. Colebrooke, et l'on doit ajouter aussi du pali, qu'ils font usage. Mais les Brahmanes ne doivent pas parler comme les barbares. La grammaire, qui a une origine primordiale, s'est perpétuée par la tradition. La langue des Védas est, à un petit nombre de dérivations près, la même que le langage ordinaire; et cette observation, pour le dire en passant, devoit, si la justesse en étoit constatée, encourager à l'étude de ces précieux monumens littéraires, les personnes qu'une idée exagérée des difficultés qu'on pourroit rencontrer en les interprétant, en a détournées jusqu'ici. Il ne faut pas prendre pour des inexactitudes les caractères particuliers au dialecte sacré, comme quand, dans les Védas, on lit *tman* pour *atman* (ame), et *Brâhmanasah* (pluriel de Brahmane) au lieu de *Brâhmanâh*. D'un autre côté, un mot barbare ou une altération provinciale ne doit pas être employée à la place du terme samscrit propre: ainsi c'est *go* et non *gawi* qu'il faut dire pour *vache*. On doit aussi faire bien attention à l'orthographe; car si l'on écrivoit ou si on lisoit *aswa*, au lieu de *ashwa*, dans les passages relatifs au sacrifice du cheval, on pourroit croire qu'il s'agit d'immoler un *pauvre* (*a-swa*, dépourvu de propriété) au lieu d'un

cheval. Il est à craindre que des méprises de cette espèce ne soient le fondement de tant de pratiques qui révoltent la raison ou l'humanité dans le rituel superstitieux des Brahmanes.

Il faut remarquer, comme cela a été énoncé en parlant des membres d'un *adhikarâma* ou cas, selon la méthode du mimansa, que lorsqu'il s'élève un doute ou une question, une solution hypothétique en est proposée, puis réfutée et remplacée par une conclusion rationnelle. Les discussions qui constituent ce système offrent ainsi quelque ressemblance avec des questions juridiques; et dans le fait, la loi indienne étant confondue avec la religion, la même manière de raisonner est applicable à l'une et à l'autre. La logique du mimansa est celle de la jurisprudence, et elle devient la base de l'interprétation dans tous les réglemens civils et religieux. Chaque cas est examiné et déterminé d'après des principes généraux; et en examinant tous les cas ainsi décidés, on peut reformer l'ensemble des principes: c'est en un mot une philosophie de la loi qu'on a essayé de construire dans le système du mimansa. L'arrangement de Djaïmini n'est pourtant pas philosophique, et M. Colebrooke ne connoît aucun ouvrage élémentaire où l'on ait adopté une meilleure distribution.

Les notions que cette école enseigne à l'égard de la vertu et du sacrifice méritent d'être recueillies. C'est un sujet qui revient à chaque pas dans le mimansa, que l'opération invisible et spirituelle qui constitue un acte méritoire. L'action cesse, et pourtant ses conséquences ne suivent pas immédiatement. La vertu n'en subsiste pas moins invisible, mais efficace pour rattacher un jour la conséquence à sa cause passée, et faire naître l'effet qu'elle doit avoir dans un autre monde. Le sacrifice qui, parmi les actions méritoires, est l'acte religieux le plus fortement recommandé dans les Védas, est par conséquent aussi l'un de ceux sur lesquels on insiste le plus dans le *mimansa* ancien. Il consiste à se priver d'une chose pour qu'elle appartienne à une divinité qu'on a l'intention de se rendre propice. On en distingue quatre sortes: la simple oblation, l'immolation d'une victime, la présentation du suc exprimé de la plante *sôma* (*asclepias acida*), et la combustion d'un objet qu'on jette dans les flammes. Ce qu'on se propose par le sacrifice est d'obtenir quelque avantage temporel, ou du bonheur dans un autre monde.

Quoiqu'on trouve dans les Védas beaucoup de formules d'imprécation pour dévouer ses ennemis à la destruction, avec les détails des cérémonies qui doivent en accompagner l'emploi, ces sortes d'actes ne sont pas considérés comme louables, et même on assure qu'ils ont un côté criminel: il y a dans l'enfer des peines pour l'homme

malveillant qui en feroit usage dans la vue d'attaquer la vie d'un ennemi, comme il y en a pour l'homicide.

Une question très-curieuse est examinée dans la sixième leçon : elle est relative à la propriété du sol, et prend naissance à l'occasion du précepte relatif à certains sacrifices où celui à l'avantage de qui le sacrifice est offert doit céder sa propriété toute entière au prêtre qui officie. On demande si un prince du second ordre doit, en pareil cas, abandonner la province qu'il régit, un souverain tous ses états avec les pâturages, les grands chemins, l'emplacement des lacs et des étangs, et le monarque du monde la terre entière qu'il possède ? La réponse à cette question est que le monarque n'a pas de propriétés sur la terre, ni le prince secondaire de possessions dans la contrée qu'il gouverne. Le pouvoir royal s'obtient par la conquête, ainsi que la propriété des maisons et des champs appartenant à l'ennemi. La maxime de la loi est que le roi est seigneur de tout, excepté des biens sacerdotaux ; mais cette maxime n'a rapport qu'à l'autorité qu'il a reçue pour réprimer les méchans et protéger les bons. Son pouvoir royal a pour objet le gouvernement du royaume et le redressement des torts ; c'est pour cela qu'il lève des taxes sur les laboureurs et qu'il perçoit des amendes sur les délinquans : mais il n'est nullement investi par-là du droit de propriété ; autrement il auroit donc la possession des maisons et des terres appartenant aux sujets qui vivent dans ses domaines. La terre n'est point au roi, mais elle est en commun à tous les êtres qui jouissent du fruit de leur propre travail ; elle appartient, dit Djaimini, à tous également. Ainsi, quoiqu'une pièce de terre puisse bien être donnée à un individu, un pays entier ne sauroit être offert par un prince, parce qu'on ne peut donner que ce qu'on a acquis par achat ou de quelque manière semblable. Un autre *cas* dont il est question au sujet des sacrifices, rappelle la conduite de Calanus et des autres philosophes indiens qui, ainsi qu'on le voit dans les récits des anciens, se décidoient quelquefois à terminer leur vie sur un bûcher. Ce genre de suicide religieux est maintenant hors d'usage, aussi bien que celui des veuves en diverses provinces de l'Inde, et l'on peut même espérer, dit M. Colebrooke, qu'il en arrivera de même à l'égard de ce dernier dans le reste du pays, si des efforts malentendus et une défense directe n'excitent pas une opposition capable de ranimer une coutume qui s'éteint. Telle est l'opinion du savant Anglais sur ce sujet, qui a si vivement excité les réclamations des philanthropes de sa nation. Quoiqu'il en soit, on a souvent occasion d'observer d'autres sortes de suicides religieux, comme quand des fanatiques se noient, se font enterrer

vivans ou se jettent dans un précipice, ou sous les roues d'un char d'idole : mais ces actions ne sont pas fondées sur les Védas ; comme la mort volontaire au milieu des flammes. L'immolation de soi-même, sous cette ancienne forme, est un sacrifice solennel qui s'accomplit selon les rites que les Védas enseignent, lorsqu'un homme desire passer immédiatement au ciel sans endurer la maladie. Il engage des prêtres, comme pour les autres sacrifices, afin de remplir les différentes fonctions indispensables à l'achèvement de l'acte religieux dont il doit lui-même recueillir le fruit. Quand la cérémonie est parvenue à un certain point, le principal personnage, après avoir roulé un morceau d'étoffe autour d'une branche d'*oudounbara* (*ficus glomerata*) qui représente le poteau du sacrifice, entonne un hymne solennel et se jette sur le bûcher, laissant aux prêtres le soin de terminer les autres rites. Il faut, dans les grandes occasions, dix-sept personnes pour officier, y compris celle qui y joue le rôle principal : cinq suffisent dans les occasions moins importantes. Le nombre des victimes, qui sont ordinairement des boucs, est sujet à varier. On en immole dix-sept dans le *vâdjapéya*, et jusqu'à six cent neuf de toute espèce, animaux domestiques ou sauvages, terrestres, aquatiques, marchant, volant, nageant et rampant, dans le grand sacrifice *aswamêlka*. On les dispose entre vingt-un poteaux, les animaux privés attachés avec des cordes, et ceux qui sont sauvages tenus dans des cages, des filets, des barrières, des vases ou des coffres. Ces derniers ne sont pas mis à mort, mais lâchés à un certain moment de la cérémonie ; les autres sont pour la plupart immolés avec des rites qui se répètent autant de fois qu'une victime nouvelle est sacrifiée. Il seroit curieux de comparer les usages suivis en pareil cas avec ce qu'on sait de ceux des anciens dans des occasions semblables ; car les coïncidences qu'on pourroit y remarquer, par cela même qu'elles porteroient sur les circonstances plus minutieuses et plus arbitraires, jetteroient, sur les questions que cette matière fait naître, plus de jour que les rapports observés entre des idées générales qu'on peut supposer spontanées chez tous les peuples.

Nous aurons besoin d'un second article pour analyser le quatrième mémoire de M. Colebrooke, relatif aux sectes de Djaïmini et de Bouddha. Nous en rapprocherons les observations de M. Buchanan Hamilton sur le même sujet, et nous tâcherons de faire connoître en même temps les autres mémoires qui complètent le premier volume des *Transactions* de la société royale asiatique de la Grande-Bretagne.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

1. *HOMER NACH ANTIKEN GEZEICHNET*, von H. W. Tischbein, mit Erläuterungen von D.^r L. Schorn, VII, VIII and IX Heft. Stuttgart, 1821-1823, in-fol.
2. *Galleria Omerica, o Raccolta di monumenti antichi esibita dal C. Fr. Inghirami, per servire allo studio dell' Iliade e dell' Odissea*, 1, 2, 3, 4, 5 fascic. Firenze, 1827, in-8.^o

JE réunis sous un même titre et dans un article commun deux ouvrages qui ont le même objet, celui de contribuer à l'illustration des poésies et des traditions homériques, au moyen des monumens de l'art antique qui avoient été puisés à cette source et que le temps nous a conservés. Cette idée juste et ingénieuse ne pouvoit être exécutée avec succès que dans un temps comme le nôtre, où ces monumens sont à-la-fois assez nombreux et assez faciles à reconnoître, pour offrir, par leur réunion, une espèce de commentaire figuré de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, tel que ceux que les anciens en possédoient eux-mêmes, et dont il nous reste de précieux fragmens, dans la table iliaque du Capitole, dans celle du musée de Vérone (1), et dans le fragment relatif à l'*Odyssée* provenant du palais Rondanini (2). Tel est même, sous le double rapport que j'ai indiqué, l'avantage de l'époque actuelle, si riche en monumens homériques d'une signification non douteuse, que la réunion de ces monumens embrasseroit presque le domaine entier de l'antiquité figurée, puisqu'il devient de jour en jour plus sensible que le vaste cercle des traditions employées par Homère fut le champ le plus fécond où s'exerça, presque à toutes les époques de l'art, le génie des artistes aussi bien que celui des poètes. Il y auroit donc bien peu de monumens, dans la foule de ceux qui nous restent, qu'on ne pût rapporter, soit directement, soit indirectement, à une origine homérique; et l'on conçoit alors quel immense recueil produiroit une galerie homérique ainsi conçue. Mais, même en se bornant à un choix des principaux monumens qui ont un rapport immédiat avec les personnages mis en scène et avec les faits exposés dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*,

(1) Ce dernier monument est resté au cabinet des antiques de la bibliothèque du Roi, quoique M. Schorn, trompé par l'éditeur du *Voyage pittoresque* de M. le comte de Choiseul-Gouffier, tom. II, p. 345, ait assuré le contraire. Un autre fragment de *table iliaque*, provenant d'une collection de Rome, et encore inédit, a été récemment acquis par le cabinet du Roi, et sera publié dans un recueil de monumens inédits que prépare l'auteur de cet article. — (2) Publié par Guattani, *Monum. ined. per l' anno 1788, febr. tav. 111.*

il s'en trouve encore de quoi former une collection considérable, et conséquemment une des sources les plus abondantes et les plus pures tout-à-la-fois où l'on ait à puiser la connoissance des mœurs et des événemens héroïques, ainsi que celle des principes de goût et des procédés d'exécution au moyen desquels les artistes des diverses écoles réussirent à s'approprier, en les réalisant à leur manière, tant de conceptions pittoresques et tant d'images figurées, répandues dans les poésies homériques.

Vers le milieu du dernier siècle, un homme à qui la science de l'antiquité eut beaucoup d'obligations qu'on oublie trop aujourd'hui, le comte de Caylus, avoit conçu l'idée d'un ouvrage dans lequel il proposoit à l'étude des artistes une suite de tableaux tirés de l'Iliade et de l'Odyssée. Cette idée neuve et ingénieuse étoit sur-tout remarquable à une époque où les arts, égarés dans une fausse route, tendoient de plus en plus à s'éloigner des principes et des modèles d'imitation laissés par les Grecs. Mais comme il est à-peu-près impossible que les meilleures idées soient entièrement exemptes des vices du temps où elles sont produites, celle de M. de Caylus, conçue à une époque où la théorie de l'imitation étoit à peine ébauchée, et où les limites entre la poésie et la peinture flottoient encore indécisées dans les vieilles routines de l'école, la plupart des tableaux créés par l'imagination de M. de Caylus, plutôt qu'empruntés à celle d'Homère, restèrent sans imitation comme sans réalité; et lorsque, quelques années plus tard, l'ingénieux et profond Lessing, précurseur d'une science toute nouvelle, entreprit de poser les limites si long-temps incertaines entre les deux arts qui se partagent le vaste domaine de l'imitation, il n'eut pas de peine à montrer que les compositions imaginées par M. de Caylus n'étoient pas moins ingrates à la peinture qu'infidèles à la poésie. Toutefois l'idée produite par l'antiquaire français, juste et vraie en ce sens qu'elle montrait, dans les traditions homériques, une source abondante d'images à-la-fois poétiques et figurées; cette idée, qui peut-être influa plus qu'on ne le pense sur la direction nouvelle que prirent, à la même époque, les études archéologiques entre les mains de Winckelmann, ne tarda pas à être réalisée de la seule manière qu'elle eût dû être conçue; je veux dire, en recherchant, parmi les monumens de l'art antique, ceux qui semblent avoir été produits sous l'influence directe des poésies d'Homère, et en expliquant et complétant les uns par les autres ces types divers d'imitation puisés à une source commune. Telle fut l'idée qui présida à la collection des monumens homériques que nous annonçons aujourd'hui,

laquelle, dessinée par le célèbre Tischbein, et commentée par le savant Heyne, fut presque le dernier fruit des travaux de ces deux hommes, également recommandables par des services divers rendus à la science de l'antiquité figurée. Six livraisons parurent de 1800 à 1802, et furent presque immédiatement suivies d'une traduction française. Depuis cette époque, la publication de six autres livraisons, qui devoient en former le complément, étoit restée suspendue, d'abord à cause de la mort de Tischbein, puis par celle de Heyne, et sans doute aussi par d'autres motifs qui ne manquent jamais de s'opposer à des entreprises dispendieuses, telles que celle-ci, qui n'intéressent qu'un public peu nombreux et généralement peu favorisé de la fortune. Mais enfin le vœu des amateurs de l'art et de l'antiquité fut entendu du libraire baron Cotta, de Stuttgart, que tant de beaux ouvrages du même genre, publiés à grands frais dans ces dernières années, recommandent si hautement à l'estime publique. Tout ce qu'il fut possible de recueillir des planches gravées d'après les dessins de Tischbein, ainsi que des dessins originaux de cet artiste, fut confié, pour être publié sur le plan et pour ainsi dire dans l'esprit de Heyne, à M. le D.^r Schorn, digne à tous égards d'un pareil héritage, et qui a d'ailleurs trouvé un utile et puissant auxiliaire dans M. le professeur Creuzer, qu'on est sûr de rencontrer presque dans toutes les parties du domaine de l'érudition. C'est donc l'ouvrage de Tischbein et de Heyne, repris et continué, avec l'assistance de M. Creuzer, par M. Schorn, dont le zèle et le savoir nous garantissent qu'il sera promptement et dignement achevé, que nous allons faire connoître à nos lecteurs; et il suffiroit de ce seul exposé pour leur faire préjuger l'importance et le mérite d'une collection formée de pareils élémens et publiée sous de pareils auspices. Le compte succinct que nous allons rendre des matières contenues dans les VII.^e, VIII.^e et IX.^e livraisons publiées jusqu'à ce jour, confirmera sur tous les points cette présomption favorable, et montrera, d'après ces premiers essais, ce que l'on doit attendre des futurs travaux de M. Schorn, destiné, nous n'en doutons pas, à devenir dans sa patrie l'un des plus fermes soutiens des études archéologiques.

La VII.^e livraison se compose de monumens relatifs à l'Iliade, à l'exception de la première planche, qui offre un portrait en pied de l'auteur même de l'Iliade, d'après une terre cuite trouvée il y a peu d'années dans un tombeau près de Naples. Cette petite statue est extrêmement remarquable, comme offrant à-la-fois la représentation, unique dans son genre, de la figure entière d'Homère, et le type

consacré pour sa tête dans le célèbre buste farnèse, qui fait aujourd'hui partie de la belle collection du roi de Naples (1). Ce type, reconnu par Visconti (2) dans trois répétitions antiques de ce buste, l'une au Musée de Paris (3), une autre au Capitole (4), la troisième à la villa Albani, auxquelles il en faut ajouter une quatrième, trouvée à Baïes en 1780, et conservée aujourd'hui parmi les marbres du Musée britannique (5), acquiert ainsi un nouveau degré d'authenticité par la confrontation de notre terre cuite, et prouve avec quel sentiment exquis, avec quel art profond, les anciens, au défaut d'un portrait réel et d'une ressemblance positive, avoient su tirer de l'étude même des poésies homériques une image idéale et pourtant fidèle de leur auteur. En effet, tous les traits qu'on peut croire qui ont appartenu au chantre divin de l'Iliade et de l'Odyssée, sont empreints sur cette tête sublime; en sorte qu'Homère s'y trouve avoir reçu, des mains de l'artiste qui la créa, une existence que la critique moderne a contestée, et qui étoit, pour les anciens eux-mêmes, pleine de mystères et d'obscurités. A l'occasion de cette statue, M. Schorn examine et discute les traditions relatives à la vie d'Homère, qu'il réduit à trois circonstances principales et avérées d'après l'accord unanime des témoignages antiques, savoir, l'âge d'Homère, et ses voyages dans le second siècle qui suivit la guerre de Troie, sa pauvreté, et sa cécité, trait caractéristique de ses images. Ce dernier point sur-tout est l'objet d'une discussion approfondie, où l'auteur montre quelle intention morale avoit pu être envisagée par les Grecs d'un âge postérieur dans une particularité en apparence indifférente fournie peut être par la vie du poète. Toute cette discussion, où l'auteur a semé plusieurs vues nouvelles dans un sujet qui paroissoit devoir être épuisé, laisse peu de prise à la critique. Je ne me permettrai une seule observation que relativement à cette assertion de M. Schorn, *que peu de figures entières d'Homère sont arrivées jusqu'à nous* (6): à l'appui de cette assertion, notre auteur ne cite en effet qu'un *fragment* publié par Bellori (7), et une *estampe* du recueil d'Épiscopus (8), dont l'authenticité est passablement suspecte, et dont, en tout cas, on ignore absolument

(1) Finati, *Mus. borbon.* tom. II, n. 144. — (2) *Iconograph. grecq.* tom. I, pl. I, n. 1 et 2, p. 53. — (3) *Description, &c., Salle des Caryatides*, n. 528. — (4) *Mus. Capitol. Busti*, tav. LV, tom. III, p. 122-132, Rom. 1821, in-8.^o — (5) *Ancient marbles in the british Museum*, pl. xxv. — (6) Pag. 9: *Wenig ganze Figuren Homers auf uns gekommen sind.* — (7) Bellori, *Inagg. ill. vir.* n. 53: *conf.* Gronov. *Thes. ant. gr.* II, n. 20. — (8) *Episcop. Signor. veter. icones.*

en quel lieu et dans quelles mains est passé depuis l'original. Mais M. Schorn eût peut-être dû faire mention d'une statue d'Homère, de grandeur naturelle, dans une attitude et dans un costume presque en tout semblables à la description que fait Cédrenus d'une figure d'Homère qui existoit de son temps à Constantinople (1), laquelle statue se voit aujourd'hui à la villa Miollis, ci-devant Aldobrandini, à Rome. J'ignore d'où provient ce marbre, qui est peut-être l'original de l'estampe publiée par Épiscopius; auquel cas le doute que j'ai exprimé plus haut sur l'authenticité de ce dernier monument, se trouveroit fortifié; car j'avoue que la statue de la villa Aldobrandini me paroît un ouvrage moderne, bien que, dans la description des objets antiques de cette Villa, ouvrage du docte antiquaire Alexandre Visconti, il ne soit exprimé aucun soupçon à cet égard. Dans tous les cas, M. Schorn ne devoit pas passer sous silence ce monument, la *seule* statue entière qui nous reste d'Homère, si elle est véritablement *antique*.

La seconde planche contient une représentation, la plus exacte indubitablement entre toutes celles qui en ont été publiées jusqu'ici, de la fameuse *table iliaque*, actuellement encastrée dans la paroi de gauche de la fenêtre de la *salle du Vase*, au musée du Capitole. Ce monument est si connu, et la nouvelle illustration qu'en donne M. Schorn est si complète, qu'il n'y a rien à y ajouter, sur-tout après les observations additionnelles que l'auteur, rendant lui-même compte de cette partie de son travail, a insérées dans le *Kunstblatt* (2). La troisième planche représente un des plus précieux fragmens qui nous soient restés d'une branche de l'art qui produisit tant de chefs-d'œuvre dans la Grèce antique; je veux parler du célèbre bronze de S. Hawkins, acheté à Dodone en 1797. Dès que cet admirable morceau fut apporté et connu en Europe, l'opinion des antiquaires se partagea sur l'explication du sujet qui y est représenté. Heyne le premier (3) y vit *Vénus auprès d'Anchise*, opinion exposée plus tard par M. Hirt (4), à laquelle s'est aussi rangé M. Böttiger (5), et qu'adopte avec quelques modifications le professeur Thiersch (6). Le célèbre Goethe, ouvrant un avis différent, vit dans le jeune Phrygien, non plus *Anchise*, mais *Pâris*, dans la femme qui semble se découvrir à lui dans tout l'éclat de sa beauté, *Hélène*, au lieu de *Vénus*, et dans les deux *Amours* qui

(1) *Apud Cuper. Apotheos. Homer.* p. 6. — (2) N. 101, 16 décembre 1824, p. 402. — (3) Docen, *Kunstblatt*, 1823, n. 41. — (4) *Amalthea*, tom. I, p. 251. — (5) *Artist. Notizenbl. zur Abendz.* 23 fébr. 1822. — (6) *Kunstblatt*, 1824, n. 101, p. 403.

forment le cortège de ce dernier personnage, la personnification de l'*amour trahi* de Ménélas et de l'*amour heureux* de Pâris (1); explication qui peut sembler ingénieuse, si toutefois le véritable esprit ne consiste pas à interpréter les monumens dans le sens des témoignages antiques, plutôt que d'après des suppositions gratuites et des hypothèses brillantes. M. Schorn, soumettant le bas-relief en question à un nouvel examen, se prononce pour le sujet de *Vénus et Pâris*, et voit, dans la scène représentée ici, l'instant où la déesse de la beauté, découvrant tous ses charmes aux regards étonnés du fils de Priam, prépare ainsi son triomphe sur les deux déesses ses rivales. Cette opinion, dans laquelle l'auteur a cru devoir persister depuis, malgré les explications différentes produites avant et après la sienne (2), est aussi celle qui me paroît la plus probable, d'après des raisons nouvelles que n'a point touchées M. Schorn et que je compte déduire ailleurs. Mais il y a peut-être lieu de s'étonner que M. Millingen, publiant de nouveau le monument en question qu'il regarde comme *inédit* (3), n'ait point connu les opinions diverses auxquelles ce monument avoit donné lieu parmi les savans les plus distingués de l'Allemagne, et qu'après avoir exposé les explications différentes qu'on pouvoit proposer pour ce bas-relief, il se soit décidé enfin pour la *visite de Vénus à Anchise*, sans s'autoriser à cet égard du suffrage de Heyne, de Hirt, de Böttiger et de Thiersch, qui avoient exprimé *avant lui* la même idée.

Les IV.^e, V.^e et VI.^e planches offrent des dessins exécutés en grand d'après des pierres gravées, dessins dont on ne sauroit dissimuler que le principal mérite ne soit bien près d'un grand défaut, en substituant la manière de l'artiste moderne à celle de l'auteur original. Les pierres gravées ont d'ailleurs par elles-mêmes un inconvénient qui rend ce défaut plus sensible; c'est que ce genre de monumens, produits le plus souvent d'après des idées particulières, n'a pas le caractère d'importance et de gravité qu'on recherche dans les monumens historiques. Quoiqu'il en soit, M. Schorn voit dans le dessin d'une des pierres gravées qui nous occupent, Philoctète assis sur un rocher, et la tête appuyée sur sa main gauche que soutient un bâton noueux. J'avoue franchement que je ne vois aucun caractère propre à Philoctète dans cette

(1) *Kunst und Alterthum*, IV, 1, 34. — (2) *Kunstblatt*, 1824, n. 101. — (3) *Anc. unedit. monum.* II ser. pl. LXII, p. 22-24. Celui de nos collaborateurs qui a rendu compte, dans ce journal, de cette partie de l'ouvrage de M. Millingen, septembre 1827, s'est borné, p. 559, à exposer l'opinion de ce savant, sans faire non plus aucune mention des opinions diverses émises avant la publication de l'ouvrage de M. Millingen.

figure, que l'absence de l'arc et des flèches empêche de considérer comme le personnage en question, et dont le pied *chaussé*, et non *enveloppé de linge*, comme le dit notre auteur (1), n'indique, ainsi que la nudité, la barbe et la chevelure en désordre, rien autre chose que l'extrême misère, seule intention qu'ait pu avoir, à notre avis, le graveur de cette pierre, en représentant un vieillard assis sur une pierre, un pied chaussé et l'autre nu, dans l'attitude du repos qui succède à une marche longue et pénible, du reste sans aucun signe caractéristique, sans aucun symbole particulier, en un mot une figure d'étude, et non un personnage historique. J'ajouterai ici qu'à l'exception des deux pierres gravées de Stosch, publiées par Winckelmann (2), de celle de Boëthus insérée parmi les planches du *Voyage pittoresque* de M. Choiseul-Gouffier (3), et peut-être d'une quatrième publiée par J. Rossi (4), mais avec une explication erronée (5), il n'existe encore aucun monument certain qui puisse se rapporter à Philoctète (6), si ce n'est quelques urnes étrusques, la plupart inédites, des musées de Florence et de Volterre. La même incertitude de sujet règne sur le dessin de la pierre gravée, planche V, où l'on voit représenté un groupe de deux héros grecs défendant le corps d'un troisième guerrier étendu à leurs pieds, probablement Ulysse et Ajax défendant le corps d'Achille. La planche VI offre,

(1) Schorn, p. 43: *Der kranke Fuss ist verhüllt*. Cette distinction entre un pied chaussé, comme il l'est certainement ici, et une jambe enveloppée de bandes de linge, est sur-tout sensible sur les pierres gravées qui représentent indubitablement Philoctète; Winckelmann, *Mon. ined.* n. 119; Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, tom. II, pl. 16, n. 2, p. 155. Les mêmes ligatures se voient distinctement sur les urnes étrusques qui représentent Philoctète dans sa grotte, une desquelles sera prochainement publiée par l'auteur de cet article. — (2) Voyez la note précédente. — (3) Voyez la note précédente. — (4) *Gemm. inc.* da Enea Vico, *tav.* 29. — (5) Raffeï, *Dissert.* IV, p. 73. — (6) Winckelmann s'est notoirement trompé dans son explication du bas-relief Albani qu'il a publié parmi ses *monumens inédits*, n. 120; et l'abbé Raffeï ne me semble pas avoir été plus heureux dans son interprétation d'un autre marbre de la villa Albani, où il voit pareillement Philoctète, *Dissertaz.* IV, p. 73-78. Les doutes exprimés à cet égard par Visconti, *Mus. P. Clem.* tom. IV, p. 31, note a, *tav.* XVI, et par M. Fea, *Indicaz. antiq.* n. 539, subsistent, même après l'approbation équivoque donnée par Zoëga, *Bass. riliev.* tom. I, pl. LIV, p. 258-263, à l'opinion de Raffeï. M. Welcker, *ad Philostrat. jun. Imag.* XVII, p. 674, a promis de s'expliquer sur les monumens relatifs à Philoctète, dans des observations sur les monumens inédits de Winckelmann, qui doivent paraître prochainement, et l'on ne peut attendre, de la part d'un si habile antiquaire, qu'une décision qui fixe enfin, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, les avis divers ou contradictoires.

avec tous les caractères de certitude possibles, et dans une attitude déjà connue par d'autres monumens, et probablement imitée de celle du fameux tableau de Timomaque de Byzance, Ajax Télamonien, assis le fer en main, un pied sur le belier égorgé, signe de l'acte de fureur phrénétique qui causa sa mort volontaire.

La VIII.^e livraison, consacrée à l'Odysée, offre, en huit planches, tous monumens relatifs au seul Ulysse, et uniquement d'après des pierres gravées. Sur la première est figuré Ulysse entièrement nu, tenant d'une main un flambeau allumé, portant de l'autre une rame sur son épaule gauche, représentation remarquable qui se rapporte vraisemblablement, suivant l'ingénieuse explication de M. Schorn, à la prédiction de Tirésias, par laquelle ce devin annonce au fils de Laërte que, pour trouver la fin de ses longs travaux, il devra, s'armant d'une rame, chercher un pays dont les habitans ne connoissent ni le sel, ni l'aviron (1). La seule difficulté que pourroit offrir cette explication, vainement combattue par Voss (2), c'est peut-être qu'Ulysse devrait, pour se conformer à la prédiction de Tirésias, être armé d'une *rame* et porter un *vase* sur l'épaule, au lieu d'avoir un *flambeau* allumé et de porter la *rame* sur l'épaule. Mais cette légère différence s'explique par la liberté avec laquelle les artistes, et sur-tout les auteurs des pierres gravées, se permettoient de traiter les mythes homériques : de là, peut-être, l'extrême circonspection avec laquelle on doit généralement envisager les monumens de cette dernière espèce, et le danger qu'il y auroit à y chercher des allusions profondes et des significations mystiques, comme le fait ici M. Schorn, au sujet du *flambeau* et du *bonnet* d'Ulysse, qui ne sont vraisemblablement, l'un que le symbole ordinaire et caractéristique du héros, l'autre qu'un accessoire dérivé de la fantaisie de l'artiste.

La seconde planche offre un des sujets les plus fréquemment reproduits sur les pierres gravées, *Ulysse, lié au milieu de ses compagnons, et passant sur son navire devant les îles des Sirènes*. Les explications dans lesquelles est entré notre auteur, au sujet de cette représentation, ont provoqué, entre lui et le célèbre Voss, une de ces discussions qui finissent toujours en Allemagne par tourner au profit de la science, bien qu'elles semblent engagées dans l'intérêt d'un système ou d'une opinion particulière. Il s'agissoit de rechercher la vraie origine du mythe des Sirènes, le mode de représentation de ces êtres équivoques, tel

(1) *Odys.* XI, 119-137. — (2) *Antisymbolik*, p. 150, suiv. L'auteur a répondu victorieusement aux critiques injustes et passionnées de Voss, *Kunstblatt*, n. 102, 1824, p. 405-407.

qu'il fut fixé par les artistes postérieurs à Homère, et enfin leur signification propre ou symbolique sur les monumens, la plupart d'un ordre funéraire, qui nous en offrent l'image. M. Schorn nous semble avoir établi victorieusement, contre le sentiment de Voss, l'extraction égyptienne et la signification funéraire des Sirènes; plus tard, en répondant aux critiques passionnées de son adversaire, il a complètement fixé les idées à cet égard, par la distinction établie entre les Sirènes et les Harpies (1), distinction fondée sur des témoignages et des monumens qui me paroissent irrécusables. J'ajouterai que plusieurs monumens découverts ou publiés depuis l'époque où cette discussion fut élevée (2), et que d'autres encore inédits (3), ne peuvent qu'ajouter un nouveau degré d'autorité aux opinions exposées par M. Schorn sur les divers points du mythe des Sirènes (4).

Des autres monumens relatifs à Ulysse, trois nous le représentent dans la scène naïve et touchante si bien décrite par Homère, *debout, en face de son fidèle chien Argos, le premier de ses anciens serviteurs qui le reconnoisse à la porte même de sa maison*. Ces répétitions légèrement variées d'un même type, proviennent sans doute de la même source que l'empreinte des deniers de la famille Mamilia (5), et attestent toutes la célébrité et le mérite de l'original commun dont elles dérivent. Une explication très-ingénieuse, et à tous égards très-satisfaisante, est proposée pour le sujet de la pierre suivante, qui représente, selon notre auteur, *Ulysse, encore en costume de mendiant, appuyé sur son bâton, prêtant l'oreille au bruit du tonnerre*, signe favorable qu'il attend de la protection de Jupiter (6). Je n'oserois affirmer la même chose du sujet représenté sur une autre pierre (7), où M. Schorn voit *Ulysse, avec ses deux vieux serviteurs, Eumée et Philétius*, dans trois pauvres bergers qui n'ont rien de caractéristique, si ce n'est le chien placé au devant de l'un d'eux, mais qui n'est pas lui-même un signe tellement propre au roi d'Ithaque, qu'il faille le reconnoître ici à défaut de toute autre marque. La huitième et dernière planche offre un sujet très-

(1) *Kunstblatt*, 1824, n. 102 et 103. — (2) Millingen, *Anc. uned. mon.* 1.^{re} ser. pl. III et XIV, p. 35-38; Panofka, *Mus. Bartoldian.* p. 81, 82, 90. — (3) Ces monumens seront publiés dans le recueil dont il a été question plusieurs fois. — (4) On doit dire la même chose des observations pleines de sagacité que le professeur Creuzer a ajoutées, p. 21-28, en forme d'appendice, aux idées indiquées par M. Schorn. — (5) Eckhel, *Doctr. num.* tom. V, p. 242. — (6) *Odys.* xx, 80-119. — (7) Notre auteur n'affirme rien non plus à cet égard, le dessin de Tischbein étant pris d'un original entièrement inconnu, ce qui ajoute encore à l'incertitude du sujet.

curieux, dont une répétition existe, à une légère différence près, parmi les pierres gravées de Vienne (1), et qui représente, suivant toute probabilité, *Ulysse, encore inconnu, et assis à la porte de son palais, contemplant les apprêts du festin*, sujet où Winckelmann avoit cru reconnoître une action relative à Ajax (2), et dont l'explication, telle que la propose en premier lieu M. Schorn, se trouve d'ailleurs confirmée par l'attitude, presque en tout semblable à celle-ci, qui est donnée à Ulysse s'entretenant avec Pénélope, assis devant elle à la porte de son palais, sur une belle peinture de Pompei (3).

La IX.^e livraison contient un choix très-remarquable de monumens relatifs à l'*Iliade*. A la tête de ces monumens, et peut-être de tous ceux qui appartiennent à la sculpture grecque, est le fameux bas-relief d'*Agamemnon, Talthylus et Epeus*, actuellement au musée du Louvre (4). Il y a encore ici, relativement à la publication même de ce monument, une question de priorité qui n'est pas sans intérêt. M. Millingen en inséra une courte notice, accompagnée d'un dessin, dans la V.^e livraison de ses *anciens monumens inédits*, laquelle parut en 1822 (5). A la même époque s'imprimoit à Stuttgart la IX.^e livraison des *monumens homériques* (6), où le bas-relief en question étoit publié d'après un dessin envoyé par M. le comte de Choiseul-Gouffier lui-même au célèbre Tischbein. M. Millingen et M. Schorn pouvoient donc s'attribuer un droit égal à la première publication d'un monument jusqu'alors inédit, dont chacun d'eux ignoroit que l'autre faisoit en même temps l'objet de ses études; et lorsqu'un troisième interprète, M. Ott. Müller, donnoit à son tour, dans le troisième volume de l'*Amalthea*, publié en 1825, une gravure et une description de ce monument, qu'il regardoit pareillement comme *inédit* (7), ce savant n'étoit bien véritablement que le *dernier*, dans l'ordre des dates, et non le *premier*, comme on l'a dit dans ce journal (8) en rendant compte de cette partie de l'ouvrage de M. Millingen. Il y a encore une contradiction qui mérite

(1) Eckhel, *Choix de pierres gravées*, Sc., pl. 37. — (2) Schorn, VII. *Heft*, p. 56, not. 3. — (3) Nicolini, *Real Museo Borbonic.* fasc. IV, tav. B. — (4) *Description des ant. du Mus. royal*, par M. le comte de Clarac, n. 608, Paris, 1820. — (5) *Pl. I*, p. 1-2. — (6) IX. *Heft*, *Zusätze und Berichtig.* p. 83: Das gegenwärtige neunte Heft ward vor meiner Abreise nach Italien, im Sommer 1822 ausgearbeitet und während meiner Abwesenheit gedruckt. — (7) *Amalthea*, III, p. 35. — (8) *Journal des Savans*, septembre 1827, p. 554. L'antériorité de la publication de M. Müller, par rapport à celle de M. Millingen, ne pourroit s'expliquer qu'en supposant que la notice insérée dans l'*Amalthea*, en 1825, avoit été rédigée dès 1822, ce qui nous paroît probable. Mais, dans tous les cas, il peut paroître étrange qu'en publiant cette notice

d'être relevée, relativement au lieu où fut trouvé le monument qui nous occupe. M. Millingen, M. Müller, et l'auteur même de la Description du Musée royal, le citent comme provenant de l'île de Samothrace; et c'est l'opinion généralement établie, d'après le témoignage de M. Dubois, que nous pouvons alléguer nous-mêmes. Cependant, dans l'envoi fait à Tischbein, par M. le comte de Choiseul-Gouffier, du dessin du bas-relief en question, il étoit dit expressément que ce monument avoit été trouvé *dans l'île de Lesbos*, et c'est la tradition qu'a suivie M. Schorn. Les autres questions, relatives au monument lui-même, à son antiquité, point capital, de la décision duquel dépend la place qu'il doit occuper dans l'histoire de l'art (1), à sa signification, qui paroît bien difficile à établir, d'après l'état d'imperfection où il se trouve, et à l'âge des inscriptions qui s'y lisent (2), sont traitées par M. Schorn avec beaucoup de sagacité. Une particularité fort remarquable, et cependant négligée tout-à-fait par MM. Müller et Millingen, c'est à savoir la forme donnée au *caducée* du héraut Talthybius, l'a conduit à un rapprochement très-curieux et, en apparence, très-plausible, entre la forme primitive du caducée grec et celle d'un objet analogue figuré sur plusieurs monumens égyptiens, d'où M. Schorn seroit enclin à inférer l'origine égyptienne de ce symbole. Mais nous croyons que cette observation ne se fonde que sur une inexactitude du dessin transmis à M. Schorn, dessin dans lequel le caducée est terminé par deux *têtes de serpens*, tandis que, dans les dessins publiés

seulement en 1825, l'éditeur de l'*Amalthea* n'ait fait aucune mention de la publication de M. Schorn, laquelle est bien certainement de 1823, ni de celle de M. Millingen, que nous croyons encore antérieure.

(1) L'opinion sera peut-être modifiée à cet égard par la découverte des sculptures de Sélinonte, Pisani, *Memoria sulle scult. di Selin.* pl. VI, VII, VIII, IX, p. 37-56; Harris, *Sculpt. metop. of Selin.* pl. VI-IX, p. 37-56, lesquelles appartiennent indubitablement au premier âge de la sculpture grecque, parmi les monumens qui nous en restent, et qui sont d'ailleurs exécutés avec un soin et une précision de travail très-supérieurs au bas-relief de Samothrace, et conséquemment plus propres à servir de base à des appréciations de cette espèce.

— (2) M. Schorn ne dit rien de la présence de l' Ω , qu'il a semblé plus tard, *Kunstbl.* 1824, n. 103, p. 411, disposé à exclure, avec MM. Ott. Müller, Boeckh et Millingen, tandis qu'il figure sur son dessin, et en réalité sur le marbre. Cette question n'a pas, du reste, l'importance qu'elle semble avoir, relativement à l'âge du monument: l'admission, plus ou moins récente, de Ω dans l'alphabet attique ne prouve réellement rien contre l'emploi antérieur de cette lettre dans l'écriture de quelques autres peuples grecs; et quelle que soit l'opinion qu'on veuille avoir relativement à la vraie forme de la lettre controversée, que ce soit un O ou un Ω , l'âge du bas-relief lui-même n'en est pas moins indubitablement antérieur à l'archontat d'Euclide.

par M. Millingen et par M. Ott. Müller, et sur-tout, ce qui est le point décisif, sur le monument lui-même, il n'y a pas de trace de ces *têtes de serpent*, ce qui laisse à l'opinion de M. Böttiger (1), touchant l'origine et la forme primitive du caducée, toute la force et, s'il m'est permis de le dire, toute la vraisemblance possible.

La seconde planche offre le dessin d'un bas-relief, de travail romain, trouvé à Capri, lequel représente *Achille* au moment où, prêt à tirer le fer contre Agamemnon, il le remet dans le fourreau; subjugué par la présence de Minerve; sujet des plus favorables à l'art, et l'un de ceux où l'on peut croire que les anciens artistes ont le plus directement travaillé sous l'inspiration d'Homère. *Achille*, représenté dans une situation bien différente, au moment où il reçoit de son ami Antiloque l'accablante nouvelle de la mort de Patrocle, est le sujet de la IV.^e planche. Ce beau camée, déjà publié par Winckelmann (2) et par d'autres (3), reparoît ici dessiné avec toute la fidélité desirable, si ce n'est que la partie restaurée d'une main moderne s'y trouve représentée, à tort, suivant moi, sans aucune distinction d'avec la partie antique. L'explication que donne M. Schorn d'un des chefs-d'œuvre de la glyptique, ne pouvoit manquer d'être digne tout-à-la-fois et de lui-même et du monument original, et je ne crois pas qu'il soit possible d'y rien ajouter. Le dessin d'un vase grec, du plus ancien style, représenté sur la planche IV, a rapport à l'aventure de *Dolon*, surpris par *Ulysse et Diomède*, laquelle forme un des épisodes les plus intéressans de l'Iliade, et n'est pas absolument nouvelle sur les vases (4). Enfin, les V.^e et VI.^e planches offrent la représentation la plus exacte qui ait encore été publiée du plus beau de tous les vases connus, du vase Vivenzio, principal ornement du musée royal de Naples, et pour l'illustration duquel l'antiquaire semble avoir rivalisé avec l'artiste, de soin, de précision et d'exactitude. Il ne me conviendrait pas de reprendre ici M. Schorn sur l'oubli involontaire qu'il a fait, dans son explication, des remarques faites antérieurement sur cet admirable vase par M. Böttiger (5), puisqu'il en a fait lui-même l'aveu (6), d'une manière qui ne laisse plus de place ni d'excuse à la critique. Mais je

(1) *Vasengemälde*, II, p. 99-109; *Amalthea*, I, 104 sqq.—(2) Winckelmann, *Mon. ined.* n. 129.—(3) Millin, *Gal. mythol.* CXXXIII, 584.—(4) M. Schorn ne fait pas mention du célèbre vase publié par Tischbein, *Vases d'Hamilton*, I, pl. XXIII, et dont l'inscription, expliquée par Fiorillo, *Commentatio*, &c. Gotting. 1804, n'a pas encore obtenu une interprétation satisfaisante.—(5) *Ideen zur Archäologie der Malerei*, 339. suiv.—(6) *Kunstblatt*, 1824 n. 103, p. 411.

profiterai de cette occasion pour soumettre à M. Schorn une observation concernant le personnage, si difficile à expliquer, d'une femme qui menace d'un instrument dont personne n'a pu déterminer encore la vraie nature, un guerrier à demi renversé devant elle. M. Millin avoit laissé ce point indécis (1); M. Böttiger ne crut pas davantage qu'il fût possible ou nécessaire de déterminer d'une manière précise ce groupe et cette action, qui ne sont indiqués dans aucune des traditions qui nous restent; et, dans tous les cas, il nie qu'on dût reconnoître la vieille Hécube dans cette jeune femme exaltée par la vengeance (2). M. Schorn, qui se prononce pour cette dernière opinion, a cru devoir y persister (3), en opposant au sentiment de M. Böttiger l'observation que, sur aucun des vases grecs qui nous restent, il n'existe à sa connoissance de représentation caractérisée d'une *vieille femme*, et que même ce caractère de la *vieillesse* manque à la figure de Priam sur le vase en question: toutefois je me permettrai d'observer à mon tour que sur un beau vase de Girgenti, à la vérité encore inédit, mais qui sera prochainement publié (4), *Hécube, entraînée par Ulysse*, est représentée avec des *rides* au visage, et avec tous les signes extérieurs d'un âge avancé. J'ajouterai que les vases fournissent de fréquens exemples de personnages ou *chauves* (5) ou à *cheveux blancs* (6), indices non équivoques de la *vieillesse*, qui prouvent suffisamment que les artistes grecs des plus beaux temps de l'art ne reculoient pas plus que les sculpteurs de l'époque romaine devant la représentation fidèle, quoique toujours ennoblie, de la *vieillesse* chez les personnes des deux sexes, sur-tout quand cette indication de l'âge devenoit, comme dans le cas qui nous occupe, un signe caractéristique et un motif intéressant.

Je n'ai présenté qu'un aperçu bien imparfait d'un ouvrage si remarquable à-la-fois par les monumens qu'il renferme et par la manière dont sont interprétés ces monumens. Trois autres livraisons, qui sans doute ne se feront pas attendre long-temps, compléteront cet ouvrage; et une dernière livraison comprendra, d'après l'intention annoncée de l'auteur (7), la réunion de tous les monumens homériques publiés

(1) Millin, *Vases*, tom. I, pl. 25-26. — (2) Böttiger, à l'endroit cité, p. 343. — (3) *Kunstblatt*, 1824, n. 103, p. 411. — (4) Ce vase appartient à M. Politi, qui a bien voulu en communiquer lui-même un calque à l'auteur de cet article, au mois de mai de l'année dernière. — (5) Millingen, *Vases*, pl. 4. — (6) Tischbein, *Vases d'Hamilton*, IV, 60; Millingen, *Vases*, pl. XXXII, XXXIX, LV. — (7) *Kunstblatt*, 1824, n. 101: *Wünsche ich am Schluss die vorzüglichsten in andern Werken zerstreuten Abbildungen Homerischer Gegenstände in verkleinerten Unrissen zu einem eigenen Hefte zu vereinigen.*

jusqu'ici, en gravures de petite dimension exécutées au simple trait. Cette idée de M. Schorn, que nous ne doutons pas qu'il n'exécute avec tout le soin et toute l'exactitude dont il a déjà donné tant de preuves, pourroit nous servir de transition pour parler de l'autre recueil de monumens homériques nommé en tête de cet article, et dont l'auteur, M. Inghirami, s'est précisément proposé le même plan, c'est à savoir, de réunir, dans une suite de gravures de petite dimension, l'ensemble de tous les monumens homériques connus jusqu'à ce jour. Mais l'espace nous manque pour donner une idée suffisante de la manière dont est conçue et exécutée cette seconde collection; nous nous bornons donc à l'annoncer, en nous promettant d'y revenir prochainement, quand nous rendrons compte d'un autre ouvrage du même auteur, de son recueil des *Monumenti inediti etruschi o di etrusco nome*, ouvrage beaucoup plus important à tous égards, et qui, par la représentation la plus complète et la plus exacte qui ait encore été donnée des monumens appartenant à l'art étrusque ou réputés étrusques, peut être considéré comme un des principaux services rendus de nos jours aux études archéologiques.

RAOUL-ROCHETTE.

SUR quelques Inscriptions inédites trouvées dans la Cyrénaïque,
par M. Pacho.

EN rendant compte du Voyage de M. Pacho dans la Cyrénaïque, et des principaux résultats qu'il peut offrir pour les progrès de la géographie et de l'archéologie, nous n'avons eu garde d'oublier les nombreuses inscriptions antiques que ce voyageur a rapportées.

M. Pacho nous permet aujourd'hui de faire part à nos lecteurs de plusieurs de ces inscriptions, soit entières, soit mutilées, que sa collection renferme. Nous en avons choisi cinq, dont une a un intérêt littéraire, et les autres se rapportent à des personnages historiques.

I. La première provient de Ptolémaïs; elle est gravée sur un cippe funéraire, et contient, outre le nom du mort, une épitaphe en huit vers élégiaques qui enrichira l'anthologie grecque. En voici la copie d'après le dessin de M. Pacho; je donne ensuite le texte restitué, la traduction et quelques éclaircissemens.

Λ. ΚΟΤΙΠΕΤΡΩΝΙΟΣ
ΚΑΠΙΤΩΝΕΤΩΝΛΚ.

ΒΑΙΟΝΣΟΙΤΟΜΕΤΑ
 ΣΥΒΙΟΘΥΑΝΑΤΟΙΟ ::
 ΤΕΘΗΚΕ ΚΑΙΤΥΜΒΟΥ
 ΚΑΠΙΤΩΝΚΑΙΘΑΛΑΜΟΙΟΥΤΥ
 ΧΗ· ΝΥΚΤΑΜΙΑΝΨΕΥΣΤΙΝΚΑΙΑ
 ΛΕΑΤΗΝΑΝΙΣΑΥΛΩΝ· ΤΗΝΔΙΧΑΣΟΙ
 ΣΤΩΝΤΗΝΑΤΕΡΕΙΔΑΠΙΝΗΣ· ΑΙΑΙ
 ΤΗΝΕΠΙΠΕΠΛΑΚΑΙΕΙΣΑΜΥΡΙΣΤΑΠΕ
 ΣΟΥΣΑ· ΣΤΕΜΜΑΤΑΚΑΙΒΙΒΛΟΥΣΕΓ
 ΟΠΡΟΜΟΙΡΕΤΕΦΡΗΝ ΟΙΟΡΗΝΟΙΣΙΒΟ
 ΗΤΟΝΥΜΗΝΑΘΝΟΙΠΟΚΕΛΕΥΘΟΥΣ
 ΛΑΜΠΑΛΑΣΥΣΤΑΤΙΟΥΚΑΙΚΕΝΕΟΙΣ
 ΔΕΧΟΥΣ·

L. ΚΘ. Τίτος Πετρώνιος
 Καπίτων, ἔτων ΔΚ.

Βαίον σοι τὸ μετὰ βίης θανάτοιο τ' ἔθηκα
 καὶ τύμβου, Καπίτων, καὶ θαλάμοιο, Τύχη,
 Νύκτα μίαν ψεύσιν, καὶ ἀνηλία, πὴν ἀνις αὐλῶν,
 πὴν δίχα σοι πασῶν, πὴν ἄτερ εἰλαπίνης·
 Αἰ, Αἰ τὴν ὀπὶ πέπλα, καὶ εἰς ἀμύρισα πῶσαν
 σέμμαλα, καὶ βίβλους σείο, πῶμοιρε, τέφρην.
 Οἱ θρήνοισι βοητὸν ὑμνηαὸν (sic). Οἱ παρεκλεῦθες
 λαμπάδας ὑσατίε καὶ κενεοῖο λέχους.

L'an XXIX. Titus Petronius
 Capiton, âgé de 24 ans.

La fortune, Capiton, n'a mis
 pour toi, entre la vie et la mort,
 entre l'hymen et la tombe, que
 l'intervalle d'une seule nuit,
 nuit trompeuse, impitoyable,
 sans instrumens de fête, pour
 toi sans lit nuptial, sans festin.
 Infortuné jeune homme! La
 poussière est tombée sur tes

vêtemens de nocce, sur tes bandelettes non encore parfumées, et tes couronnes
 de biblus. Ah! des gémissemens ont été ton chant d'hyménée! Hélas! les flam-
 beaux t'ont conduit à ta couche dernière, que personne ne doit partager.

Selon l'usage suivi dans la plupart des inscriptions funéraires qu'on
 trouve en Cyrénaïque, on a exprimé la date de la mort en années du
 règne du prince, mais sans indiquer le nom de ce prince. Cet usage
 répand beaucoup d'obscurité sur l'époque de ces monumens. Ici, il
 n'y a point d'incertitude: les noms Titus Petronius annoncent l'époque
 romaine, et l'année 29 ne peut convenir qu'à Auguste, puisque le
 règne d'aucun autre empereur n'a duré 29 ans. Le monument est donc
 de l'an 3 de notre ère.

Les lettres numériques ΔΚ sont placées en sens inverse, comme dans les
 inscriptions de Syrie. Il y en a plusieurs exemples parmi celles de la
 Cyrénaïque; je n'en ai pas vu un seul sur les monumens de l'Égypte.
 L'épithape en vers suit l'énoncé de la date. Si j'en ai bien compris

les détails, Titus Petronius Capiton est mort la nuit même qui devoit être celle de ses noces. De là une opposition assez touchante entre les cérémonies nuptiales et les cérémonies funèbres. Il y a dans l'Anthologie une épigramme de Méléagre sur une jeune fille morte aussi la veille de son mariage (1); elle l'emporte en grâce et en correction: mais je ne sais si l'inscription de Ptolémaïs n'est pas d'une tournure plus ingénieuse.

V. 3. Il n'y eut qu'une seule nuit (νύξ μία), foible intervalle (βαδὸν τὸ μεταξὺ) entre l'hymen et la tombe (θαλάμου κ' ὑμῖνα): les épithètes ψεύσιν [trompeuse] et ἀνηλέα [impitoyable] semblent convenir mieux à la fortune, auteur du mal, qu'à la nuit, qui n'en a été que le témoin. La forme ψεύσις, pour le féminin de ψεύσις, n'est pas connue; on ne trouve que ψεύσια ou ψεύσεις. Cette nuit malheureuse fut ἀνις αὐλῶν, sine tibiis, c'est-à-dire, qu'on n'entendit pas retentir le son des flûtes (αὐλημα τὸ γαμήλιον) qui acompagnoit la marche des jeunes époux le jour de la noce (2); aussi la veille de ce jour s'appeloit-elle περαύλια (3); et c'est pour cela que Philippe de Thessalonique dit de Vénus qu'elle aimé λιγυρῶν αὐλῶν ἠδυμελῆς χέριτας (4).

V. 4. Τὴν δίχα σοι πασῶν. Le πασῶν étoit proprement l'alcove du lit, ou l'ensemble des rideaux qui l'enveloppoient (5); ce mot est ici pris comme synonyme de θάλαμος; et δίχα πασῶν est pour δίχα πασῶ: le pluriel est commun en ce cas. Ainsi, Méléagre, dans son épigramme déjà citée, καὶ θαλάμων ἐπλαταγῶντο δύραι (6); dans une adespote, on lit... παρόθεν ἑμῶν θαλάμων (7); dans une de Persès... ὡραίως ἤγαγεν εἰς θαλάμους (8); ailleurs les deux mots sont réunis, ἐκ δ' ἑμὲ πασῶν | νύμφην καὶ θαλάμων ἤρασ' ἄφνωσ' Αἴδου (9); enfin, dans une épigramme d'Agathias le scholastique... ἐδ' ὅππ' πασῶς ἤγαγετο (10). C'est ce vers qui montre que Capiton étoit mort avant d'avoir conduit sa nouvelle épouse au domicile conjugal, où se donnoit le banquet de noces.

V. 5, 6. Αἰ, αἰ τὴν... τέφρην. Ainsi Méléagre: Αἰ, αἰ τὰς μασῶν ψευδομένους

(3) CXXV, *Anal.* I, 38. *Anth. Pal.* VII, 182. Il y en a encore une d'Érinne (n.º 3), une de Philippe de Thessalonique (n.º 79), et une de Parménion (n.º 13), qui ont quelque analogie avec celle-ci. — (2) Villosis, *ad Long.* p. 303. — (3) Pollux, III, 39. — (4) LIV, *Anal.* II, 294. = *Anth. Pal.* tom. II, p. 679. — (5) Pollux, III, 37. — (6) V. 4. — (7) *Adespot.* 703. = *Anth. Pal.* VII, 407. — (8) N.º VI, *Anal.* II, 5. = *Anth. Pal.* VII, 487. — (9) *Adesp.* 710, a. = *Anth. Pal.* append: 229. = Jacobs, *ad Anthol.* XII, p. 286. — (10) *Anth. Pal.* VII, 567.

χάριτας (1); et Philippe de Thessalonique : αἱ, αἱ πέτραι ἐκεῖνον (2). Les leçons πρῶτον et βίβλος pour βίβλος me semblent certaines; et le pronom σέο se rapporte aux mots qui précèdent, et non pas à τέφρην.

Voilà pour la syntaxe de ces deux vers; mais les mots et le sens présentent plus d'une difficulté. Qu'est-ce que la cendre *TOMBÉE sur ses voiles, ses bandelettes ou guirlandes, &c.*? Cela se rapporte-t-il à quelque usage inconnu? Je ne le pense pas. Il n'y a là, je crois, qu'une impropiété d'expression.

D'abord, il me semble que πέπλα, σέμματα et βίβλοι σέο, désignent les vêtemens et les ornemens que portoit Capiton. Nous voyons dans Chariton (3) que Callirhoé, nouvelle mariée, fut mise dans la tombe couverte de toute sa parure de noce et de la couronne qui avoit orné son front le jour de son mariage; ce que rappelle l'usage encore subsistant en Épire, où les époux sont parés, le jour de l'enterrement, de leurs couronnes nuptiales, quand ils n'ont pas changé de lien (4). C'est, je pense, la parure de noce de Capiton que désignent les mots πέπλα, σέμματα et βίβλοι. Le premier exprime par un terme spécifique, le vêtement en général, la σολή ou εἰδής νυμφικῆ, de Chariton, la γαμικὴ χλαμῖς d'Aristophane (5), la robe préparée pour la noce, et que Capiton n'avoit pu revêtir. Admète, dans Euripide, emploie le même mot, quand, après les funérailles d'Alceste, il rentre seul dans son palais: il compare les habits de deuil, μέλανες σολμοί, qu'il porte maintenant, aux vêtemens blancs, λευκὰ πέπλα, qui le paroient le jour qu'il y conduisit son épouse chérie (6). Les σέμματα pourroient être des guirlandes; je crois plutôt que ce sont les *bandelettes* (λημνίσκοι, *infulae coronarum*) des couronnes qui devoient parer la tête de Capiton; et βίβλοι doit désigner ces couronnes elles-mêmes: les mots ταινία et σέφανοι se trouvent souvent ensemble (7). Il y avoit une espèce de *biblus* appelée σέφανωτρις, dont on tressoit des couronnes. Agésilas, en Égypte, s'en étoit servi, au témoignage de Théopompe (8); et Appien dit de Pharnace: βίβλον πρὸς πλατείαν φέρων ἐξ ἱερῶν ἐσεφάνωσεν αὐτὸν ἀπὸ διαδήματος (9). La fleur du *biblus* étoit-elle, en Cyrénaïque, employée spécialement aux couronnes nuptiales? Je l'ignore. Βίβλοι signifie donc σέφανοι ἐκ

(1) CXXIV, 6. *Anal.* I, 36. = *Ant. Pal.* VII, 468. — (2) LXXVIII. *Anal.* II, 234. = *Anth. Palat.* VII, 554. — (3) *I.*, p. 13, l. 20. = III, p. 66, l. 8. Lips. — (4) Pouqueville, *Voyage de la Grèce*; II, p. 53, 2^e éd. — (5) *Aves.* 1692, — (6) *Alcest.* 925. — (7) D'Orvill. *ad Chariton.* p. 258. Lips. — (8) *Ap. Plut. in Agesil.* §. 36. = *Athen.* XV, p. 676, D. Cf. Böttiger's *Sabina*, I, p. 228. Leipz. 1806. — (9) *Mitrid.* §. 3.

βίβλος, comme λωπί, dans Méléagre (1), signifie des flûtes, αὐλοί ἐπιλωπί, parce qu'on faisoit avec le lotus une espèce de flûte qu'Euripide appelle λίβος λωπίς (2), et qu'il nomme ailleurs λίβος αὐλός (3). L'épithète ἀμύρεσα, jointe à σέμμασια, annonce qu'on n'avoit pas eu le temps de parfumer ni les bandelettes, ni les couronnes; ce qui s'explique par un passage d'Aristophane, où l'on voit qu'on ne les parfumoit qu'au moment de conduire la mariée. . . ἔτε μύρεσιν μυρίσαι σακίους ὀπίταν νόμφην ἀγάγησθον (4).

Maintenant que signifie : « Hélas ! la cendre est tombée sur tes vêtements, sur tes bandelettes, &c. ! » Cela feroit-il allusion à quelque usage, inconnu pour nous, de jeter de la cendre sur le linceul et les ornemens du mort ? L'expression πούσσαι me fait croire que τέφρη, cendre, par une impropriété d'expression, peu surprenante dans cette épitaphe, a le sens de κόνις, employé souvent pour γῆ ou χθών. Ainsi : κούφῃ ποιῶν ἐμοὶ πέλεται κόνις (5); et ἀλλὰ τὰ [sc. ὅσα] μὲν κούθει μικρὰ κόνις ἀμφιχυθεῖσα (6). Le mot κόνις étant un synonyme de τέφρη, dans l'acception de cendre, le poète a cru que τέφρη pouvoit se prendre pour un synonyme de κόνις dans le sens de poussière. Si τέφρη est pris ici pour κόνις, on voit que ἢ ὅπῃ πέπλα πούσσαι τέφρη revient à ἢ ὅπῃ π. πούσσαι χθών ou γῆ, et se rapporte à la terre, à la poussière qui tombe, que l'on jette sur le cadavre du mort, ce qui est exactement analogue à l'expression d'Euripide, κούφα σοι | χθών ἐπάνω ΠΕΣΕΙΕ, γύναι (7); et à cette autre du même, κακοῖς δὲ ἔφ' ἔρμα σερρόν ΕΜΒΑΛΛΟΥΣΙ γῆς (8). Je crois que c'est là le sens que notre poète a donné à ces deux vers :

V. 7, 8. Ὁ ἄρηνοισι βουπὸν ὑμῖναον : le poète, ayant besoin d'un dactyle, a suivi, pour ce mot, une orthographe singulière, en écrivant ὑμῖναον au lieu de ὑμῖναϊόν. On peut citer, pour son excuse, un passage de Sappho, cité par Héphestion, où de bons critiques ont laissé ὑμῖναον (9). On ne connoît que les composés ἀμφιβόητος, διαβόητος, ὀπτόητος, περικόητος et ἀλόητος (10) : le simple βούητος ne s'est encore trouvé nulle part; mais il n'a rien d'illégitime. L'expression rappelle le βοάσαι εὐ τὸν ὑμῖναον, ὦ, | μακρῖαις αἰοδαῖς, | ἱακχαῖς τε νόμφαν

(1) *Anal.* 1, p. 38; et Jacobs, *tom. VI*, p. 139. — (2) *Troad.* 544. = *Helen.* 170. — (3) *Alcest.* 347. = *Herc. fur.* 684. — (4) *Plut.* 528. = (5) *Adespot.* 715. = *Anth. Palat. opp.* n.° 310. Agathias, à propos d'un enfant mort dans le ventre de sa mère, joue sur cette expression : κούφῃ σοι πέλει γαστήρ, τέκος, ἀπὲρ κόνις (ep. 78). — (6) *Adesp.* 722. = *Anth. Palat. opp.* n.° 112. — (7) *Alcest.* 462. — (8) *Helen.* 860. — (9) Hermann, *Elem. doctr. metr.* p. 28. = *Neue ad. Sappl. fragm.* p. 80, Berol. 1827. — (10) *Adespot.* 692.

d'Euripide (1). Quant à la pensée, on en retrouve l'équivalent dans le ἔρηνος ὁ ὑμέναιος d'Achilles Tatiüs (2), le εἰς δὲ γόεσ ὑμέναιος ἐπαύσατο de Parménion (3), et le ἔρηνος δὲ εἰς ὑμέναιον ἐκόμασεν de Philippe (4). Mais ici la tournure est plus vive et plus expressive. L'hyménée se chantoit sur-tout après le festin de noce, lorsque les deux époux étoient conduits dans l'appartement conjugal (5); et de là, cette ingénieuse expression, dans l'épithaphe d'une jeune fille: εἰδ' ὑμέναιον | ἧσέ τις οἶνοχαρὴς πρόθεν ἐμῶν θαλάμων (6). Capiton, conduit, non pas au lit nuptial, mais à la tombe, a eu des gémissemens pour, chant d'hyménée.

Il y a encore dans la dernière phrase une dilogie ingénieuse qui repose sur ce que la marche des jeunes époux, comme le cortège funéraire, étoit précédée par des flambeaux, que désignent ici d'une manière pittoresque les mots προκέλευθοι λαμπάδες λέχους. Les flambeaux d'hymen conduisoient au lit nuptial; les flambeaux funèbres, à la couche dernière, idée exprimée dans l'épigramme de Méléagre: αἰ δὲ ἄντα κὶ φέγγος ἔδαδ' ἔχον παρὰ πασφ' | πεύχη, κὶ φθιμένα νέθεν ἔφαινον ὄδον.

Il se pourroit que κενόν (λέχος) signifiat simplement *vain, inutile, stérile*, comme κενέα ὠδίνας dans Méléagre (7), et κενὸς τάφος dans S. Grégoire de Nazianze (8). Mais je crois que l'auteur lui a donné le sens propre de *vide, désert, solitaire*. Euripide, fait dire à Admète: πέμπουσι μ' ἴσω | λέκτρων κοίτας ἐς ἐρήμους (9); et, un peu plus bas, à la place du mot ἐρήμους, il emploie κενὸς γυναικὸς εὐνάς εὐτ' ἂν εἰσίδω κενάς (10). Au lieu d'être conduit au lit nuptial, où devoit se trouver la jeune mariée, Capiton est porté au-lit funèbre, qu'il va occuper tout seul. D'ailleurs s'il avoit été marié, ce lit funèbre auroit été partagé un jour par sa femme, parce que la femme et le mari étoient le plus souvent renfermés dans le même tombeau; mais la couche dernière de Capiton est et sera toujours solitaire. C'est ce double sens qui me paroît compris dans le mot κενός.

(La fin au prochain cahier.)

LETRONNE.

(1) *Troad.* 335-337. Barn. = Cf. Seidler ad h. l. — (2) *I.*, 13, p. 74, ed. Böden. — (3) N.º XIII, *Anal.* II, p. 203. = *Anth. Palat.* VII, 183. — (4) N.º LXXIX, *Anal.* II, p. 234. = *Anth. Palat.* VII, 186. — (5) Xenoph. *Ephes.* I, 8, p. 13, l. 14; ἔργον πῆν κόρην εἰς πῆν θαλάμων, μετὰ λαμπάδων, πῆν ὑμέναιον ἔδοντες. — (6) *Adespot.* 703. = *Anth. Pal. app.* 225. — (7) *Epigr. supra laud.* — (8) *Anth. Palat.* VIII, 229. — (9) Euripid. *Alcest.* 925. — (10) V. 945.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

« LA Société de géographie offre une médaille d'or de la valeur de 1,000 fr. » au voyageur qui aura fait en géographie une découverte marquante, et jugée » la plus importante parmi celles dont elle aura eu connaissance pendant le » cours de l'année 1828. Il recevra en outre le titre de correspondant perpétuel, » s'il est étranger, ou celui de membre, s'il est Français, et il jouira de tous » les avantages qui sont attachés à ces titres. A défaut d'une découverte de » cette espèce, une médaille d'or du prix de 500 francs sera décernée au » voyageur qui aura adressé, pendant le même temps, à la Société, les notions » ou les communications les plus neuves et les plus utiles aux progrès de » la science. Il sera porté de droit, s'il est étranger, sur la liste des candidats » pour la place de correspondant. La Société desire que les mémoires soient » écrits en français ou en latin; cependant, elle laisse aux concurrens la » faculté d'écrire leurs ouvrages en anglais, en italien, en espagnol ou en » portugais. »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et autres bibliothèques, publiés par l'Institut royal de France (académie des inscriptions et belles-lettres), tome XI. Paris, impr. royale, 1827, in-4.^o, 333 et 395 pages. La première partie de ce volume est consacrée à la littérature orientale : elle contient quatre articles; le premier, par M. Silvestre de Sacy, sur des pièces diplomatiques tirées des archives de la république de Gènes; le second, par M. Saint-Martin, sur un décret de Léon III, roi d'Arménie, en faveur des Maures, année 1228; le troisième, par M. Abel-Rémusat, sur l'Encyclopédie japonaise et sur quelques autres ouvrages du même genre; le quatrième, par M. Silvestre de Sacy, sur un traité de la croyance, des pratiques et de la morale des Musulmans, écrit en espagnol. La seconde partie (littérature grecque et latine) comprend des notices rédigées par M. Boissonade, et qui ont pour objet les lettres inédites de Cratès le Cynique, les scholies inédites de Basile de Césarée sur S. Grégoire de Nazianze, et un traité de médecine d'Hiérophile; un article de M. Brial sur un manuscrit du musée britannique; et la notice d'une histoire inédite de la Moldavie, composée en moldave par Nic. Costin, et traduite en grec moderne par Alex. Amiras: ce dernier article est de M. Hase. Nous nous proposons de rendre compte de ce volume.

La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savans, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII.^e et XIX.^e siècles; ouvrage dans lequel on a inséré, afin d'en former une bibliographie nationale complète, l'indication, 1.^o des réimpressions des ouvrages français de tous les âges; 2.^o des diverses traductions en notre langue de tous les auteurs étrangers, anciens et modernes; 3.^o des réimpressions faites en France des ouvrages

originaux de ces mêmes auteurs étrangers, pendant cette époque; par M. J. Quérard; tome 1.^{er} (A-BY) Paris, Firmin Didot; première livraison, 1827, seconde, 1828; xxix et 582 pages, in-8.^o Pr. 15 fr., et en papier vélin collé, 30 fr. L'ouvrage formera, non compris la table des matières, environ 5 vol. de 600 pag. au moins, imprimés en petit texte et en nonpareille. — Nous en avons fait connoître le prospectus et annoncé la première livraison, dans nos cahiers de septembre 1827, page 572, et d'octobre, page 639. M. Quérard avoit publié, dès 1826, sous le titre de *Bibliographie moderne de la France*, un essai de ce travail (voyez Journal des Savans, février 1826, pages 116 et 117). L'auteur donne aujourd'hui beaucoup plus d'étendue à son plan et à ses recherches; les articles A-BOUY, qui ne remplissoient que 288 pages, en occupent maintenant 488, tant parce que le nombre s'en est fort accru, qu'à cause des nouveaux détails ajoutés à ceux qui existoient déjà. On sait combien il est difficile, en un tel genre, d'être complet et toujours exact; mais M. Quérard n'a négligé aucun soin pour éviter les omissions et les erreurs. Ses notices sont rédigées avec précision; elles sont ordinairement d'un goût très-pur. Peut-être a-t-il transcrit un peu trop de jugemens sur le mérite des ouvrages. Son dictionnaire, réduit aux faits bibliographiques, seroit encore très-instructif, et d'une utilité incontestable.

L'Art d'apprendre à écrire en peu de leçons, connu en France sous le nom de Méthode américaine, par M. Carstairs, traduit de l'anglais sous la direction de l'auteur, et orné d'un grand nombre de modèles d'écriture, &c. Paris, impr. d'Eberhart, librairie de L. Colas, février 1828, cxvj et 76 pages in-8.^o

I Promessi Sposi, storia milanese del secolo XVII, da Alessandro Manzoni (voyez notre cahier de décembre 1827, page 760): une quatrième édition de ce roman vient d'être publiée à Paris, chez Baudry, rue du Coq Saint-Honoré, n.^o 9, 3 vol. in-12, papier satiné. Prix, 12 fr.

Le même libraire publie des éditions des classiques anglais; par exemple, *Robertson's complete Works*, 3 gr. vol. in-8.^o; savoir, 1. Histoire d'Écosse, et recherches sur l'Inde; 2. Histoire de Charles-Quint; 3. Histoire d'Amérique. Prix total, 45 fr., et de chaque vol. séparément, 15 fr. Chaque volume correspond à quatre tomes des éditions précédentes.

Noïce sur la rareté des médailles antiques, leur valeur et leurs prix calculés par approximation d'après Jean Pinkerton et Jean Godefroy Lipsius, avec les notes et observations du traducteur G. Jacob, Paris, Éverat, 1828, in-8.^o, viij et 83 pages.

(PROSPECTUS). *Pompéi; choix de monumens inédits*: première partie, Maison du poète tragique; par MM. Raoul-Rochette, membre de l'Institut; et J. Bouchet, architecte. Cette première partie « se composera de vingt planches gravées à l'eau forte et coloriées au pinceau, offrant les principales peintures de la maison du poète tragique, avec les plans, coupes, détails d'architecture, ornemens, mosaïques, de manière à présenter une image complète et fidèle de ce charmant édifice. Ces planches seront distribuées en cinq livraisons, afin de faciliter autant que possible l'acquisition d'un ouvrage d'une exécution nécessairement dispendieuse. Le texte, qui sera joint à chaque livraison, offrira des notions exactes et précises sur les mœurs publiques et privées des anciens, telles que nous les fournissent les édifices actuels de Pompéi, et, en particulier, ceux qui sont l'objet de cet ouvrage. Ce texte sera de M. Raoul-Rochette, qui a fait, sur les lieux, et conjointement avec

l'architecte, auteur des dessins et des planches gravées, M. J. Bouchet, une étude approfondie des monumens antiques. Le prix de chaque livraison, comprenant quatre dessins coloriés, et plusieurs feuilles de texte, est fixé à 30 fr. » On donnera, dans une seconde partie, les thermes de Pompéi, et dans une troisième, l'édifice vulgairement appelé le Panthéon, qui parait avoir été un temple d'Auguste. On souscrit chez les auteurs à la Bibliothèque du Roi et rue de Crébillon, n.º 2; chez MM. Trœuttel et Würtz, Renouard, &c. La première livraison paraîtra vers la fin d'avril, et les autres suivront régulièrement de deux mois en deux mois.

Analyse critique du Recueil d'inscriptions grecques et latines de M. le comte de Vidua, par M. Letronne. Paris, Dondey-Dupré, 1828, 48 pages in-8.º (Extrait du Journal des Savans, janvier, mars et août 1827, avec des additions.)

Mémoire sur quelques inscriptions puniques, par M. (Etienne) Quatremère. Paris, imprimerie royale, 1828, 19 pages (Extrait du nouveau Journal asiatique.)

Des peuples du Caucase et des pays au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne dans le x.º siècle, ou Voyage d'Abou el-Cassim; par M. C. d'Ohsson. Paris, Firm. Didot, 1828, in-8.º

Observations sur l'Histoire de Bretagne de M. Daru, par M. Daunou. Paris, Firm. Didot, 1828, 34 pages in-8.º (Extrait du Journal des Savans, juin et juillet 1827.)

De la Civilisation en France, ou Essai sur les causes qui en arrêtent les progrès, par M. J. B. Férat. Paris, imprim. et fonderie de J. Pinard, 1828, 126 pages in-8.º

Du Conseil d'état, par M. Mongalvi. Paris, impr. de Trouvé, librairie de Roret, 1828, 72 pages in-8.º

Mémoires de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France. Paris, Firm. Didot, 1827, tome VII (depuis 1816), in-4.º, vj, 624 et et ccxxiv pages; avec des planches et des tableaux. — Les 624 pages qui forment le corps de ce volume contiennent des mémoires de MM. Girard, Fresnel, Andréossy, Poisson, Bouvard, Dulong, Navier, Dëlille, Aug. Cauchy, Cordier, Poinsot et Fourier. — Les ccxxiv dernières pages sont consacrées à l'histoire de l'Académie: on y trouve l'analyse de ses travaux mathématiques et physiques, en 1824, rédigée par ses deux secrétaires perpétuels (voyez notre cahier de juin, 1825, p. 376-379); et les éloges historiques de M. Breguet, par M. Fourier, de MM. Richard et Thouin, par M. Cuvier.

Revue trimestrielle. Paris, imprimerie de J. Tastu, 15 janvier, 1828, in-8.º, vj et 340 pages. Ce nouveau journal littéraire se composera de quatre volumes par année, un dans le cours du premier mois de chaque trimestre, et chacun de 16 à 18 feuilles. Prix de l'abonnement annuel, 25 fr. à Paris, 29 fr. dans les départemens, 33 fr. en pays étrangers. On souscrit au bureau de la Revue trimestrielle; rue Lepelletier, n.º 1, et chez Ambroise Dupont, rue Vivienne, n.º 16. — Le tome I, publié en janvier 1828, contient dix-sept articles, dont la plupart présentent l'analyse et l'examen d'ouvrages nouveaux dignes de fixer l'attention publique. (Recherches de M. Cuvier sur les ossemens fossiles; Essai de M. Cordier sur la température de l'intérieur de la terre; traduction allemande de Confucius; par M. Will. Schott; Histoire constitutionnelle de l'Angleterre, par M. Hallam; i Promessi Sposi da Aless. Manzoni, &c.) Aucun de ces articles n'est signé: les auteurs se prescrivirent de garder l'anonyme,

afin de conserver plus d'indépendance ; il n'y a de signature que pour des opuscules inédits, insérés dans les dernières feuilles. Le volume se termine par une bibliographie trimestrielle, où sont annoncées les publications prochaines, les souscriptions ouvertes, les éditions récentes, françaises et étrangères.

SUISSE. *Cours de littérature grecque moderne*, donné à Genève par Jacovaky Rizo Neroulos, publié par M. J. Humbert, seconde édition, revue et augmentée. Genève, imprimerie de Bonnant, librairie de Cherbuliez ; et à Paris, chez Treuttel et Würtz, 1828, in-8.°, xxiv et 204 pages, avec un portrait de l'auteur. Pr. 5 fr. — Nous avons annoncé la première édition dans notre cahier de novembre 1827, page 699 : la préface de la seconde contient une notice de la vie de M. Jacovaky Rizo, né à Constantinople en 1778, et des ouvrages en prose et en vers qu'il a jusqu'à présent publiés. Suit une introduction où l'auteur remonte aux origines antiques de la littérature grecque, et jette un coup-d'œil sur ses progrès et ses vicissitudes jusqu'à l'an 1453 de l'ère vulgaire, époque de la destruction de l'empire byzantin. Il parcourt ensuite rapidement les deux cent quarante-sept années suivantes (jusqu'à 1700), dans le cours desquelles s'est formée et propagée la langue grecque moderne. M. Rizo donne beaucoup plus de détails sur le dernier âge, qu'il divise en trois périodes, 1700 à 1750, 1750 à 1800, 1800 à 1827. Ces trois principales parties de l'ouvrage sont suivies d'une revue des plus importantes productions de la littérature grecque moderne, de vingt-deux notes, d'un fragment d'élégie et d'une table.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17 ; à Strasbourg, rue des Serruriers ; et à Londres, n.º 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

<i>Le Roman de Rou et des ducs de Normandie, par Robert Wace ; avec des notes pour servir à l'intelligence du texte, par M. Frédéric Pluquet. (Article de M. Raynouard.)</i>	Pag. 131.
<i>Lettre à M. Abel-Rémusat sur la nature des formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise en particulier, par M. G. de Humboldt. (Second article de M. Silvestre de Sacy.)</i>	141.
<i>Histoire de Normandie, par Orderic Vital, traduite en français par M. Louis Dubois. (Article de M. Daunou.)</i>	151.
<i>Transactions of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland. (Article de M. Abel-Rémusat.)</i>	160.
<i>Homer nach Antiken gezeichnet, von H. W. Tischbein. — Galleria America, o Raccolta di monumenti antichi esibita dal C. Fr. Inghirami. (Article de M. Raoul-Rochette.)</i>	170.
<i>Sur quelques inscriptions inédites trouvées dans la Cyrénaïque, par M. Pacho. (Article de M. Letronne.)</i>	183.
<i>Nouvelles littéraires</i>	189.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

AVRIL 1828.

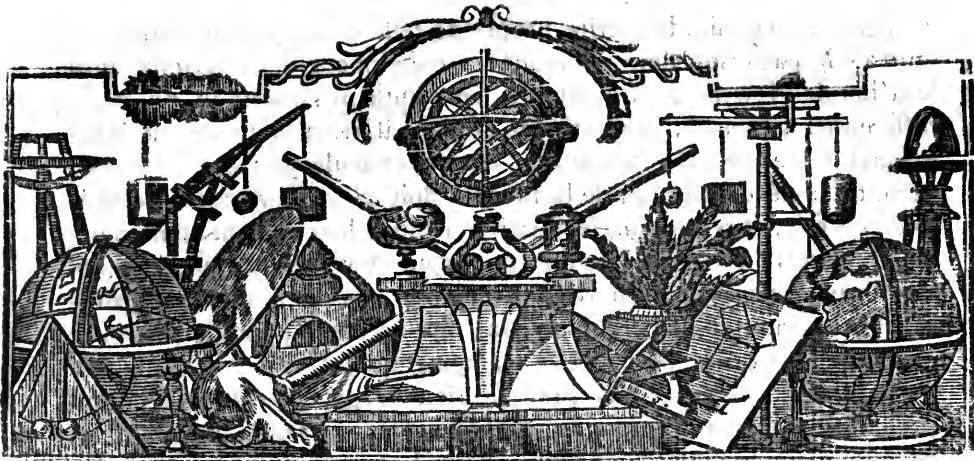


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

—
1828.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

AVRIL 1828.

HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE au dix-huitième siècle, par M. Delambre, publiée par M. Mathieu, de l'Académie des sciences : 1 vol. in-4.º de 800 pages, avec trois planches et un portrait de l'auteur. Paris, 1827.

L'HISTOIRE des sciences mathématiques peut être envisagée de plusieurs manières qui donnent lieu à des ouvrages de caractères différens. Quelquefois un Lagrange, un Laplace, après avoir profondément médité sur quelque grande théorie, et l'avoir étendue par de nouvelles découvertes, se plaît à jeter un regard en arrière sur les pas de ses prédécesseurs qu'il a maintenant laissés loin de lui. Embrassant alors d'une vue générale ce qu'ils n'ont fait qu'apercevoir, il les remet chacun à leur juste place, apprécie leurs efforts, et fait ressortir, avec

la sagacité du génie, le mérite propre de telle de leurs inventions dont on n'avoit pas jusqu'alors remarqué les conséquences. Il termine ainsi le débat de Newton et de Leibnitz, en restituant l'invention du calcul différentiel à Fermat, son véritable auteur ; il rend la théorie de l'arc-en-ciel à Descartes, y laissant à Newton la seule part que la découverte de la décomposition de la lumière doit naturellement lui donner. D'autres fois, dans une simple notation, comme les exposans numériques de Descartes, ou dans l'introduction d'un symbole, comme l'emploi des formes imaginaires, il vous révélera et vous montrera les instrumens nouveaux et inaperçus qui ont tout-à-coup agrandi la puissance et reculé les bornes de l'analyse mathématique. Dans ce genre, rien ne surpasse, nous dirons presque rien n'égale les considérations préliminaires dont Lagrange a enrichi ses ouvrages généraux et presque tous ses mémoires particuliers. La succession des idées qui ont été fécondes pour la science, leur enchaînement, la manière dont elles sont progressivement nées les unes des autres, tout cela est exposé d'une manière si claire, si évidente, et en même temps si complète, qu'il semble que l'on suit une intelligence pure expliquant les progrès de l'esprit humain. Laplace, son rival en ce genre, diffère de lui par beaucoup de caractères : on y reconnoît un esprit, non plus fort, ni plus profond, ni plus pénétrant, mais dont les méditations ont embrassé plus d'objets ; qui rapproche plus d'idées et des idées plus distantes ; s'animant davantage aussi, et élevant son style par des considérations étendues à tous les phénomènes de la nature, tandis que l'autre se concentre tout entier dans l'abstraction mathématique ; moins libre, toutefois que Lagrange, souvent même obscur, et produisant presque toujours un plaisir moins vif, parce que l'expression de son admiration est moins expansive, et secrètement gouvernée par un continuel retour sur lui-même. Après ces deux grands hommes, nous bornant toujours aux sujets purement mathématiques, on peut placer quelques belles pages de Condorcet ; mais en reconnoissant, par cet exemple même, qu'une grande variété de lumières et l'exercice le plus général de la pensée ne peuvent jamais remplacer la faculté inspiratrice et le coup-d'œil perçant d'un génie inventeur.

D'autres, comme Fontenelle et Bailly, ont cherché à rendre l'exposition des résultats mathématiques intelligible et même agréable aux personnes qui ne sont point initiées dans les mystères et le langage propre de ces sciences. Nous ne rappelons point ici les Éloges de Fontenelle comme portraits de personnages ; sous ce rapport, leur vérité fait leur attrait et leur mérite inaltérable : nous ne parlons pas

non plus de ses Mondes, par un motif précisément opposé ; mais souvent, dans ses éloges, le sujet l'a conduit et l'a même forcé à entrer dans l'exposition purement historique de vérités mathématiques, puisqu'il n'est guère possible d'échapper à cette nécessité, par exemple, en parlant de Leibnitz et de Newton. Dans ce cas, le prudent Fontenelle prend tout juste de la science ce qu'il en faut pour faire croire aux gens du monde qu'ils la comprennent ; et, tout en lui conservant la noble gravité et même l'étrangeté de ses formes, comme un moyen de plaire dont il se sert avec beaucoup d'art, il se borne, dans sa profondeur apparente, à intéresser par les résultats. Bailly, plus hardi, ou doué de moins de goût, voulut consciencieusement broder d'un style fleuri le fond et le technique même de la science. Son Histoire de l'astronomie, ainsi présentée, dut le faire passer dans le monde pour un prodigieux astronome ; mais, comme livre de science, on n'en saurait guère imaginer un plus inutile. Malgré la recherche soignée de son style, malgré quelques pensées heureuses et bien exprimées, sur-tout en lui sachant le plus grand gré de sa sincérité à vouloir être savant, nous serions tentés de trouver qu'il n'est ni assez savant ni assez littéraire ; et, pour dire la vérité, nous croyons qu'il avoit entrepris, malheureusement pour son talent, une tâche impossible, en essayant d'allier l'exposition réellement scientifique de l'astronomie moderne, toute entière fondée sur le calcul et l'exactitude, avec les formes vagues du langage superficiel seul connu des gens du monde. Nous ne parlons pas de son Histoire de l'astronomie ancienne, parce qu'elle étoit toute entière fondée sur un système que la discussion mathématique des anciennes observations et sur-tout des tables indiennes a depuis complètement renversé.

En renonçant à ce double rôle, et se bornant à être lu des savans, on peut encore prendre pour tâche l'exposition historique des détails de la science, racontant avec érudition et fidélité la part, même peu considérable, mais pourtant réelle, que chacun a prise à ses progrès. Telle est l'Histoire des mathématiques de Montucla. Un pareil travail n'exige point la hauteur de vues et la faculté inventive du génie ; les grands traits que celui-ci a pu tracer entre les découvertes de premier ordre, les relations éloignées qu'il a su y découvrir et nous révéler, n'occuperont pas une place aussi saillante dans un tel ouvrage, ou même pourront y être tout-à-fait effacées dans la foule des détails d'un ordre inférieur ; mais, en n'y cherchant point les grands traits qui ne sauroient y être, si l'exposition même des détails est juste, fidèle, complète, on pourra trouver de l'utilité à le consulter, soit pour la connoissance particulière d'un fait isolé, soit même pour retrouver

entre les faits des rapports plus délicats et plus cachés qui avoient échappé au simple narrateur de leur succession. L'Histoire de l'astronomie de Delambre est un ouvrage de ce genre ; et les cinq premiers volumes, qui, commençant aux premiers travaux des anciens astronomes, conduisent la science jusqu'à Dominique Cassini et Huyghens, offrent sur-tout le caractère d'utilité que nous venons de signaler. Delambre lisoit les traités des Grecs dans leur langue ; cet avantage, joint à son habitude des observations et des instrumens comme astronome, lui donnoit une facilité toute particulière pour bien saisir l'esprit de leurs méthodes, et pour apprécier le mérite, c'est-à-dire, en astronomie, l'exactitude, des applications que l'on en pouvoit tirer. Il avoit d'ailleurs, pour son propre compte, beaucoup manié les résultats des anciens, et il les avoit retournés sous mille formes pour essayer de les faire entrer dans la confection des tables modernes, ou au moins dans la comparaison de l'état physique du ciel d'alors et du ciel d'aujourd'hui. La répétition de ces épreuves ne lui avoit montré, chez les astronomes grecs antérieurs à Hipparque et dans les plus anciennes traditions astronomiques, qu'une science presque uniquement descriptive, sans méthode de calcul, sans trigonométrie sphérique, sans mesure exacte du temps, et seulement fondée sur le simple aspect des astres, ou tout au plus sur le secours d'un petit nombre d'instrumens grossiers. On a reproché à Delambre d'avoir manqué de critique dans cette appréciation ; et il est vrai que son esprit n'avoit nullement cette finesse d'interprétation, cette sagacité de rapprochemens, dont nous voyons aujourd'hui de si remarquables exemples. Mais il faut considérer que l'épreuve numérique, et sans illusion, qu'il faisoit subir à la science ancienne, est une condition à laquelle toute science doit se soumettre pour être réputée mathématique ; et ensuite il faut remarquer qu'entre tant de personnes que ses opinions anti-anciennes ont pu surprendre ou contredire, on ne lui a pas jusqu'ici opposé un seul fait, c'est-à-dire ; une observation précise ou un calcul trigonométrique antérieur à Hipparque ; car, pour des périodes numériques que l'on pourroit présenter comme observées ou conclues, un astronome de profession, et qui sait ce que l'observation a besoin de demander au calcul, ne verra jamais, dans des pratiques pareilles, que l'enfance de la science astronomique et son impuissance, c'est-à-dire, son ignorance des méthodes directes ; bien loin d'y trouver, comme on a prétendu quelquefois le faire, l'expression simplifiée et concentrée de sa perfection. En reprenant, pour d'autres motifs et avec d'autres vues, l'examen des documens écrits qui nous sont parvenus sur l'astronomie

ancienne, nous n'avons pu nous-mêmes y trouver rien de ce positif qui constitue une science de précision, et nous n'avons pu, sur ces documens seuls, considérés dans leur valeur purement astronomique, nous former une autre idée de l'astronomie ancienne que celle que Delambre en a donnée dans son histoire. Le volume qui traite de l'astronomie du moyen âge offre un intérêt historique du même genre par les détails mêmes dont il est rempli; et l'on peut encore, jusqu'à un certain point, retrouver un avantage analogue dans les deux volumes qui conduisent l'astronomie moderne jusqu'à Huyghens et Dominique Cassini. Mais déjà, dans ces derniers, l'auteur, n'étant plus excité par cette sorte d'espérance curieuse qui s'attache à l'étude des choses anciennes, la succession trop rarement interrompue de théories imparfaites ou inexactes, d'essais infructueux ou depuis long-temps dépassés, d'observations même trop peu sûres et trop voisines de nous pour que leur peu de précision puisse être compensé par leur distance, tout cela commence à rendre moins attachante et beaucoup moins instructive la lecture des deux volumes dont il s'agit. Cependant Copernic, Tycho-Brahé, Kepler, Galilée, Descartes, Huyghens, D. Cassini, s'y trouvent, et le renouvellement de l'astronomie par cette rare réunion de grands hommes compense jusqu'à un certain point le désavantage d'époque que nous venons de signaler. Mais il nous semble se faire sentir beaucoup plus fortement dans ce dernier volume, qui conduit l'histoire de l'astronomie jusqu'à ces dernières années. Il commence par Newton et ses commentateurs: mais, soit que la profondeur géométrique des travaux de Newton et le caractère si absolument expérimental de ses découvertes en physique et en chimie aient trouvé trop peu d'analogie dans les idées purement astronomiques de Delambre, soit que la fatigue d'un ouvrage qu'il achevoit dans les derniers momens de sa vie ait lassé ce qui lui restoit de forces, cette grande figure du créateur de toute la philosophie naturelle, n'apparoît presque ici que comme un personnage ordinaire, dont l'immense génie et l'impulsion énorme sur l'esprit humain sont bien loin d'être appréciés; le traité des principes n'y est pour ainsi dire mentionné que par la table des propositions qu'il renferme, et aucune des parties de l'histoire personnelle de l'homme n'y est traitée complètement, encore moins enrichie de détails nouveaux. Le reste du volume est conçu et exécuté de la même manière: ce n'est guère qu'un simple extrait, ou presque une table de matières, telle qu'on la feroit pour soi-même et pour sa propre étude, des idées tant bonnes que mauvaises, des propositions exactes ou inexactes, des résultats vrais ou faux, que contiennent les livres

de chaque auteur. Or, comme l'astronomie observatrice est aujourd'hui une science dont les règles, les méthodes et le but définitif sont complètement fixés; les premières comme n'étant que l'application indéfiniment exacte des formules mathématiques et des instrumens, et le dernier, c'est-à-dire le but, comme n'étant désormais que le développement également indéfini du principe de la gravitation universelle, on conçoit que l'exposition successive et longue des pas graduellement faits sur cette même voie, pour obtenir toujours un peu plus d'exactitude, ne peut offrir à l'esprit presque aucun attrait. Toutefois, indépendamment des noms de Newton, Clairault, Maclaurin, qui y brillent comme géomètres et auxquels on est surpris de ne pas voir associés ceux d'Euler et de d'Alembert, on y trouve Halley, Bouguer, Mayer, Lacaille et Bradley, qui y paroissent au premier rang des astronomes: or chacun de ces observateurs si habiles ayant marqué son existence par quelque découverte principale, ou au moins par quelque grand service rendu à la science, l'exposition philosophique de leurs travaux auroit pu servir comme de centre pour grouper tout le reste autour d'eux; mais l'espèce d'intérêt qui seroit résulté de ce rapprochement s'efface et disparoît nécessairement dans le système d'exposition purement chronologique que l'auteur a suivi. Toutefois son ardent amour pour l'astronomie se retrouve dans l'espèce d'affection avec laquelle il présente Bradley, Mayer et sur-tout Lacaille; quoique peut-être la nature diverse de leur mérite propre soit loin d'être suffisamment caractérisée. A mesure qu'il se rapproche de ces derniers temps, et qu'il parle des hommes que nous avons connus, avec lesquels il avoit vécu lui-même, les détails se multiplient; et, il faut l'avouer, leur étendue est moins proportionnée à l'importance ou même à l'utilité durable des travaux, qu'à la fréquence ou à la prolongation des relations particulières qu'ils ont eues avec l'historien. Lalande y occupe soixante-quinze pages, c'est-à-dire, moitié plus que Newton; Messier et même Jaurat, dont il ne reste aujourd'hui rien ou fort peu de chose, sont présentés avec cette causerie de vieillard qui raconte les particularités que lui retracent ses souvenirs, plutôt que sous le point de vue historique et réellement utile de l'astronomie. Les travaux de Méchain pour la figure de la terre, et sa fin déplorable, sont exposés avec un intérêt touchant; et l'on plaint avec l'auteur le malheur d'un caractère assez susceptible pour n'avoir pas pu survivre au désespoir causé par la crainte d'avoir fait des observations qui lui paroissent une erreur. Combien son sort eût été changé, s'il eût pu prévoir qu'un jour ce qu'il trembloit de voir découvrir comme une preuve de son inhabileté,

seroit devenu au contraire un exemple de son extrême précision ! En effet, la discordance que lui avoient présentée les latitudes de Montjouy et de la citadelle de Barcelone, discordance qu'il tint secrète tant qu'il le put, et qui fut pour lui la source d'un chagrin mortel, disparaît aujourd'hui complètement par ces observations mêmes, lorsqu'on les combine conformément au principe par lequel on détruit maintenant les erreurs constantes qui peuvent exister dans les cercles répéteurs, tels que ceux dont Méchain faisoit usage. En remarquant ainsi, avec plaisir, l'intérêt avec lequel Delambre a parlé de Méchain, dont la susceptibilité avoit dû lui être bien souvent pénible, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que, par une exception spéciale et sans justice, il ait inséré dans une page de ce volume une phrase désobligeante pour une personne actuellement existante, et qui, dans sa longue carrière, cruellement brisée par les événemens de la révolution, n'a jamais eu envers lui le moindre tort ni la moindre prétention de rivalité (1). Il est fâcheux que l'éditeur n'ait pas aperçu cette tache, ou ne l'ait pas fait disparaître. En général, nous croyons que ce dernier volume n'ajoutera rien, ou bien peu de chose, à la réputation de Delambre. L'éditeur, en le publiant, paroît avoir rempli le devoir qu'un maître et un ami lui avoit imposé dans ses derniers momens : il l'a fait avec un soin religieux, complétant, autant qu'il le pouvoit, les parties que Delambre n'avoit pas terminées avant sa mort, et y joignant parfois des notes intéressantes, parmi lesquelles on en distinguera une sur les réfractions astronomiques, qui offre une exposition fort complète de tous les efforts successifs qui ont été faits par les géomètres, les physiciens et les astronomes, pour amener les tables des réfractions atmosphériques au degré de précision et de certitude qu'elles ont aujourd'hui. Malgré cela, nous ne pouvons nous empêcher d'appliquer ici ce que Lagrange nous disoit, un jour qu'il s'occupoit de brûler des papiers dont notre admiration pour lui nous faisoit regretter la perte : *Je ne veux point faire d'œuvres posthumes.* Il est rare en effet, peut-être même devrions-nous dire, il est sans exemple dans l'histoire des sciences, que la mémoire d'un homme

(1) Pendant que cet article est sous presse, M. de Cassini, membre de l'académie des sciences, vient de publier un écrit destiné à défendre D. Cassini, et les autres astronomes de cette illustre famille, contre les jugemens au moins sévères que Delambre a portés sur leurs caractères et leurs travaux. Par une rare modération, la seule personne oubliée dans cette réponse est celle qui l'a faite.

ait été utilement servie par la publication d'ouvrages auxquels l'affoiblissement de sa pensée ne lui avoit pas permis de mettre lui-même la dernière main.

BIOT.

FLAVII CRESCONII CORIPPI, Johannidos seu de Bellis libycis libri VII, editi ex codice mediolanensi Musei Trivultii, operâ et studio Petri Mazzucchelli, collegii ambrosiani doctoris. Mediolani, ex imp. ac reg. typographeo; 1 vol. de lxxij et 444 pages in-4.^o, 1820.

LE poète Corippus, dont M. Mazzucchelli a publié, il y a quelques années, à Milan, un poème resté inédit jusqu'à cette époque, étoit déjà connu par plusieurs autres ouvrages, un poème en quatre livres en l'honneur de l'empereur Justin le jeune, de *Laudibus Justini minoris*, et deux fragmens du même genre, mais de moindre importance. Ces écrits avoient déjà été imprimés cinq fois, lorsqu'ils furent insérés par l'abbé Foggini dans un volume *in-fol.* publié à Rome en 1777, sous le titre *Corporis historię byzantinę nova appendix*, et destiné à compléter les collections byzantines de Paris et de Venise. Le panégyrique de Justin le jeune étoit peu propre à donner une idée avantageuse du génie ou plutôt du talent de Corippus: aussi les critiques modernes en ont-ils porté, et je crois avec raison, un jugement sévère (1). Barthius (2) et après lui l'abbé Foggini (3) ont cru cependant pouvoir dire de ses vers qu'ils étoient les derniers efforts de l'éloquence romaine. Beaucoup d'autres savans, dont on peut voir les noms dans la préface de M. Mazzucchelli (4), ne l'ont pas jugé moins favorablement. Les vers que j'aurai occasion de citer dans cet article, feront voir s'il mérite réellement un tel éloge; ou plutôt une si grande indulgence. La latinité de Corippus n'est pas barbare, il est vrai; la langue latine à cette époque n'avoit pas encore été altérée dans ses mots et dans sa grammaire: mais quelques mouvemens poétiques, des vers souvent passables, qui rappellent servilement par leurs expressions les inspirations des grands

(1) Baillet, *Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs*, t. III, p. 302, édit. de 1725. — (2) *Adversariorum lib. VIII, c. 1, col. 358; c. 12, col. 436; lib. XVII, c. 23, col. 855*, et en beaucoup d'autres endroits. — (3) *Præfat. p. 394*. — (4) *Præfat. p. xlvj-l*.

modèles, ne suffisent pas pour justifier une si grande estime. On ne pouvoit attendre mieux d'un poëte de cette époque déplorable; on devoit tout au plus en espérer quelques faits ou quelques indications propres à faire connoître le prince dont il avoit entrepris l'éloge, et l'histoire du siècle où il vivoit. Corippus n'est guère plus satisfaisant sous ce rapport; on n'a rien tiré d'important des insipides éloges qu'il prodigue à son souverain. Ce triste panégyrique ne devoit pas inspirer un grand désir de connoître et de publier les productions encore inédites du même écrivain. C'est peut-être là le vrai motif qui a empêché jusqu'à présent de mettre au jour le nouveau poëme de Corippus dont nous allons rendre compte.

Ce poëme n'étoit pas resté tout-à-fait inconnu au monde savant (1); Corippus en fait lui-même mention dans un fragment d'un panégyrique de Justin :

*Quid libycas gentes, quid syrtica prælia dicam,
Jam libris completa meis (2)!*

seulement on n'étoit pas sûr qu'il fût parvenu jusqu'à nous en manuscrit. Quelques critiques des premiers temps de la renaissance indiquèrent, il est vrai, l'existence de divers exemplaires de cet ouvrage; mais comme ils le firent d'une manière assez vague, et qu'il n'en fut plus question ensuite, on avoit pensé que ce poëme s'étoit perdu depuis, ou que ces premières notices étoient inexactes. On savoit, par un supplément ajouté au XI.^e siècle par le diacre Pierre à la chronique du Mont-Cassin de Léon Marsicanus, cardinal et évêque d'Ostie (3), qu'il existoit à cette époque, dans la bibliothèque de ce monastère, un manuscrit des Guerres libyques de Corippus. On savoit de plus, par un catalogue de cette bibliothèque qui existe au Vatican sous le n.^o 3961, et exécuté par les ordres du pape Clément VII, que ce poëme s'y trouvoit encore en 1532 (4). Cuspinien parle, dans un de ses ouvrages (5), d'un autre exemplaire vu par lui dans la célèbre bibliothèque de Mathias Corvin, roi de Hongrie; il rapporte même les cinq premiers vers du poëme. Cette bibliothèque fut, comme on le sait, pillée et dispersée lors de la prise de Bude par les Turcs en 1526,

(1) Voyez la préface de M. Mazzucchelli, *xlviij*, *xlix* et *l*. — (2) Vers 35 et 36, p. 401, édit. Foggin. — (3) Cet écrivain dressa un catalogue des livres de la bibliothèque du Mont-Cassin, par ordre de l'abbé Desiderius ou Didier, qui fut ensuite pape sous le nom de Victor II. Cette chronique se trouve dans le Recueil des historiens d'Italie de Muratori, *t. IV*, p. 151-602. — (4) Fogginii *Præfat.* p. 395. — (5) *De Cæsariibus et Imperatoribus*, p. 176, éd. de Bâle, 1561.

et depuis on n'a plus entendu parler de ce manuscrit. M. Mazzucchelli vient enfin d'en donner une édition d'après un troisième exemplaire, qui est probablement unique à présent. Il se trouve dans la bibliothèque du marquis J. J. Trivulce à Milan (1). Il paroît être du XIV.^e siècle et avoir été copié à Milan. Il est, depuis l'an 1752, en la possession de la famille Trivulce; le grand-père du marquis actuel l'acheta des administrateurs de la fabrique de la cathédrale de Milan.

L'unique manuscrit dont M. Mazzucchelli s'est servi, n'est ni bien conservé, ni correctement écrit: pour le rendre intelligible, il a dû souvent le rectifier, en conservant toutefois et en rapportant avec soin dans ses notes les leçons vicieuses de l'original. En beaucoup d'endroits, le manuscrit étoit illisible, et l'éditeur a indiqué par des lacunes les vers ou les portions de vers qu'il n'a pu déchiffrer. La fin du septième livre et la totalité du huitième manquent dans ce manuscrit; de sorte que l'ouvrage reste imparfait dans la seule édition que nous en possédions.

Cet ouvrage n'ajoutera pas à la réputation de Corippus comme poète: ici, plus peut-être que par-tout ailleurs, il se montre servile imitateur ou plutôt copiste de Virgile; par-tout ses paroles, mais jamais son génie. Corippus se borne souvent à reproduire avec de légers changemens les vers de Virgile: je n'en citerai pas d'exemple, pour ne pas trop alonger cet article; je dirai seulement que le savant éditeur a indiqué dans ses notes les emprunts de ce genre. Si l'on ne peut accorder à ce poète un talent qui seroit fort extraordinaire à l'époque où il vivoit, on ne peut lui refuser un avantage qui a bien aussi son mérite: on ne lui reprochera pas ici le vague, la stérilité, l'absence entière de faits, que l'on remarque dans ses autres ouvrages; mieux soutenu cette fois par son sujet, il est entré dans de grands détails sur les événemens arrivés en Afrique à la fin du règne de Justinien. Il donne des renseignemens précieux et uniques sur les guerres que les Romains de Constantinople soutinrent en Afrique contre les indigènes de cette partie du monde, après la destruction de la monarchie vandale par Bélisaire. Cette grande révolution forme seule le sujet des deux livres de la guerre vandale de Procope. L'historien grec a fait peu d'attention aux événemens plus récents; il dit peu de chose des troubles survenus en Afrique après le départ de Bélisaire. La mauvaise

(1) Millin a dit quelques mots de ce manuscrit dans une description du musée Trivulce, insérée par lui dans les *Annales encyclopédiques de 1817*, tom. VI, p. 270.

conduite des gouverneurs envoyés par Justinien, l'humeur guerrière et turbulente des tribus numides et libyennes, toujours mal soumises aux Romains, et qui, du temps des Vandales, s'étoient accoutumées à l'indépendance, compromirent bientôt les succès de Bélisaire. Ces agitations duroient depuis quatorze ans, quand Jean, le héros du poëme de Corippus qui fait le sujet de cet article, descendit en Afrique par l'ordre de Justinien, réunit les débris des armées romaines, et parvint, après une lutte longue et opiniâtre, à remettre sous la domination impériale les Maures rebelles. Procope a parlé en peu de mots de ces derniers événemens, tout-à-fait étrangers à son sujet. Comme le poëte Corippus est le seul auteur qui les ait racontés avec détail, son ouvrage peut être regardé comme un utile supplément à cette partie de l'histoire byzantine.

Avant de faire connoître le contenu du poëme, je dois dire quelques mots du personnage très-peu connu qui en est le héros et qui lui a donné son nom. Procope (1), dont le témoignage a été reproduit presque dans les mêmes termes par le chronographe Théophanes (2), avoit été jusqu'à présent le seul auteur qui eût fait mention avec quelques détails de ce général. Il en est parlé encore, mais en peu de mots, dans le livre de Jornandès intitulé *de Regnorum successione* (3). Qu'on y joigne une courte indication de la chronique du comte Marcellin, et l'on aura la liste de tous les témoignages qui le concernent; encore doit-on remarquer que les paroles ambiguës du dernier auteur (4) ont été souvent rapportées à un autre général du même nom; petit-fils de Vitalien, et célèbre par les services qu'il rendit à Justinien dans les guerres d'Italie.

Jean, le héros célébré par Corippus, est qualifié du titre de patrice par le comte Marcellin. Jornandès lui donne de plus le surnom de *Troglita*: j'en ignore le sens; il peut servir à le distinguer des officiers du même nom employés comme lui dans les guerres d'Afrique. Ce passage de Jornandès, le seul où il soit question de ce surnom, paroît avoir été ignoré de M. Mazzucchelli. L'origine de Jean Troglita est inconnue; Procope se contente de le dire frère de Pappus (5). Ce Pappus, rappelé aussi dans la Johannide (6), y est appelé *Pampus*. Il commandoit, selon Procope, un corps de cavalerie dans l'armée que

(1) *De Bell. Vand.* l. 2, c. 17 et 28; *de Bello Goth.* l. 4, c. 17 et 24. — (2) *Theoph. Chronogr.* p. 182. — (3) *Murator. Rer. ital. script.* t. 1, part. 1, p. 242. — (4) *Ad calc. Eusebii Chron.* ed. Scalig. p. 54. — (5) *Proc. de Bello Vand.* l. 2, c. 17 et 28. — (6) *Johan.* 7, v. 400.

Bélisaire conduisit en Afrique en l'an 533 (1). Il y servit long-temps; et le même auteur remarque qu'il y étoit encore plusieurs années après, lorsque Germain, neveu de l'empereur, y commandoit (2). On apprend de Corippus que Pappus termina sa carrière en Afrique, non sur un champ de bataille, comme il convenoit à un guerrier, mais par une maladie:

*Non belli rapuit fratrem fortuna potentem,
Cum toties victor sævo remeasset ab hoste* (3).

Il avoit cessé de vivre lorsque son frère fut chargé du commandement de l'Afrique; car celui-ci, sur le point de débarquer dans des lieux qui lui rappellent un frère chéri qu'il pleure,

*Hæc loca me fratris memorem fecere beati,
Et lacrimas movere meas* (4),

il s'écrie, dans un discours que lui prête Corippus, qu'il y avoit été autrefois le compagnon d'armes de ce bienheureux frère:

*Hoc ego, germano pariter comitante beato,
Castrâ loco tenui* (5).

D'autres passages du poëme (6) et le témoignage de Procope (7) montrent que Jean avoit déjà pris part aux expéditions des Romains contre les Vandales et les Africains rebelles: ces premiers services fixèrent sans doute sur lui le choix de Justinien. Il étoit du nombre des généraux qui suivirent Bélisaire en 533.

*Ex ducibus namque unus eram, cum sceptrâ tyrannus
Geilâmir* (8) *in libycis tenuisset perfidus oris,
Has romana manus primo pede pressit arenas* (9),

dit-il. Il y étoit à la tête d'un corps de cavalerie en l'an 537, lorsque Germain fut nommé préfet du prétoire (10).

Le poëme de Corippus fournit d'autres indications sur la famille de Jean Troglita, dont le père s'appeloit *Evantis* (11), en supposant que le manuscrit, qui ne le nomme qu'une seule fois, n'ait pas été altéré en cet endroit et qu'il ait été bien lu, ce dont j'ai de fortes raisons de douter. Ce nom paroît être le grec *Evanthès*, *Εὐανθῆς*, qui se

(1) Procop. *de Bell. Vand.* l. 1, c. 11. — (2) *Ibid.* l. 2, c. 3. — (3) *Johannid.* I, 397 et 398. — (4) *Ibid.* I, 402 et 403. — (5) *Ibid.* I, 390 et 391. — (6) *Ibid.* III, 30, 317 et seq. — (7) *De Bello Vand.* l. 2, c. 17 et 28. — (8) Le dernier roi des Vandales est appelé ordinairement *Γελίμυρ* et *Gilimeres* ou *Gelimeres* par les auteurs grecs et latins. Son nom se trouve écrit sur ses monnoies *Geilâmir*, comme dans le texte de Corippus. Voyez Mionnet, *de la Rareté et du prix des médailles romaines*, tom. II, p. 420, 2.^e édit. — (9) *Johann.* I, 380 et seq. — (10) Procop. *de Bell. Vand.* II, c. 17. — (11) *Johannid.* VII, 576.

trouve quelquefois dans les monumens de cette époque; mais rien n'y fait connoître le père de Troglita. Jean avoit aussi un fils nommé *Pierre*, plusieurs fois mentionné dans le poëme (1). Sa mère, dit Corippus, étoit issue du sang des rois. Le poëte, rempli des vers et des souvenirs de l'Énéide, transforme le fils de Jean en un autre Ascagne et sa mère en une autre Créuse :

Se putat Ascanium, matrem putat esse Creusam :

Filia regis erat, mater quoque filia regis.

Tunc pater Æneas, et nunc pater ipse Johannes (2).

Ceci auroit pu faire croire que Jean Troglita étoit allié à la famille impériale. M. Mazzucchelli l'avoit pensé d'abord; cette opinion se trouve même consignée dans ses notes (3), et elle l'avoit porté à conclure que le héros du poëme étoit Jean, petit-fils du consul Vitalien, qui, par son mariage avec Justine, fille de Germain, se trouvoit le petit-neveu de Justinien. Le savant éditeur a lui-même ensuite abandonné cette hypothèse (4), qui n'est pas en harmonie avec les autres renseignemens que l'on possède sur la vie de Jean Troglita et sur celle du petit-fils de Vitalien. Le poëme de Corippus nous apprend en effet que Troglita étoit occupé dans l'Orient à combattre les Perses sous les remparts de Nisibe, à l'époque où l'empereur l'appeloit au commandement de l'Afrique.

Tempore quo latè manarunt Nitzibis agri

Sanguine Persarum; parthoque a rege secundos

Congressus nec habet. Fretus virtute feroci,

Amisit socias, ipso superante, catervas;

Effugiensque, suas, actus formidine, portas

Claudere vix potuit, mediaque in Nitzibis arce

Irrupit romanus eques, victorque Johannes

Persarum excelsas contussit cuspide portas (5).

On sait par Procope que, dans le même temps, le petit-fils de Vitalien se trouvoit à Salone en Dalmatie, et qu'il s'y préparoit à passer en Italie pour se joindre aux troupes de Narsès, qui faisoit alors la guerre à Toula, roi des Goths (6).

Les détails que Corippus donne sur la famille de Jean ne nous apprennent, comme on le voit, rien de plus sur son origine. Pour

(1) *Johannid.* I, 197, 207, 305; IV, 1054; VI, 209, 218, 431, 433; VII, 577. — (2) *Ibid.* I, 201 et seq. — (3) *Pag.* 172 et 173. — (4) *Præfat.* p. xliij et xliij. — (5) *Johannid.* I, v. 60-67. — (6) *Proc. de Bello Goth.* l. III, c. 40; l. IV, c. 21 et seq.

moi, je soupçonne qu'il étoit Arménien, comme la plupart des guerriers qui se distinguèrent à cette époque dans les guerres d'Afrique et d'Italie, ainsi qu'on peut le remarquer à chaque instant dans Procope. Ces guerriers appartenoient presque tous à la race des Arsacides ou aux familles des princes de l'Ibérie et de l'Arménie, ce qui pourroit rendre raison de l'expression un peu vague de *filia regis*, employée par Corippus (1), pour désigner la femme de Jean. Le nom du frère de ce général, appelé Pappus par Procope, se trouve dans le poëme sous la forme *Pampus* (2), et il rappelle le nom de *Bab* ou *Pap*, dont il seroit une assez exacte reproduction en grec et en latin. Ce nom étoit commun chez les Arméniens; il fut porté par un roi d'Arménie contemporain de Valentinien (3), et par d'autres individus de la même nation qui vivoient peu avant le temps de Justinien. Le nom même que porte le héros du poëme est encore pour moi une raison de le regarder comme Arménien de naissance ou d'origine. S. Jean, révééré plus particulièrement en Arménie sous le nom de *Karabied* ou le *Précurseur*, y étoit, depuis l'établissement du christianisme, dans une singulière vénération: le monastère de Saint-Karabied de Mousch, élevé sur les ruines des anciens temples de l'Arménie, étoit alors l'objet particulier de la dévotion de la nation; on aimoit à y consacrer les enfans des familles les plus illustres du pays, sous l'invocation du saint. Aussi son nom est-il très-commun à cette époque; et l'histoire même des guerres de l'Afrique fait connoître deux autres Arméniens appelés ainsi (4); l'un d'eux est Jean, fils d'un autre Jean frère d'Artaban, assassin du rebelle Gontharis. Il est mentionné par Procope (5), qui rapporte qu'il étoit de la race des Arsacides.

Venons maintenant au poëme de Corippus. Je crois devoir faire précéder la courte analyse que je vais en donner, de la substance du récit que Procope a fait des dernières révolutions de l'Afrique sous le règne de Justinien: mon analyse en sera d'autant plus facile à comprendre.

Gontharis, commandant de la Numidie, voulant profiter des troubles

(1) *Johannid.* 1, 202. — (2) *Ibid.* 1, 400. — (3) Ce prince est appelé *Para* dans le texte imprimé d'Ammien Marcellin, *l. XXVII*, c. 12; *l. XXX*, c. 1 et 2, mais, je crois, par une faute des copistes et des éditeurs, qui, en lisant mal un nom qui leur étoit inconnu, ont mis dans l'auteur latin *Para*, là où il falloit *Papa*. Les auteurs arméniens ne laissent aucun doute sur le véritable nom de ce prince. J'ai parlé fort au long des malheurs et des aventures de ce roi d'Arménie, dans les additions que j'ai insérées dans la nouvelle édition que je fais de l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, *tom. III et IV.* — (4) *Proc. de Bell. Vand.* lib. 1, c. 17 et 18; lib. 11, c. 2, 3 et 4. — (5) *Ibid.* lib. 11, c. 24.

causés par la mort de Salomon, et des sanglans démêlés de ses neveux et de ses lieutenans pour se faire déclarer roi, avoit fait alliance avec Antalas, roi des Maures de la Byzacène. Aréobinde, général de l'armée romaine, fut assassiné, et Gontharis se trouva le maître de Carthage et des restes de l'Afrique romaine. Il ne tarda pas à se brouiller avec son allié : celui-ci se joignit aux autres barbares révoltés ; et il se préparoit à expulser les Romains de l'Afrique, lorsque Gontharis périt lui-même sous les coups d'Artaban, qui, secondé par les Arméniens ses compatriotes, restés fidèles à la cause de Justinien, rétablit dans Carthage et dans l'armée d'Afrique l'autorité impériale. Telle étoit la situation des affaires, quand Jean fut nommé maître de la milice, titre qui équivaloit à celui de lieutenant général. Artaban fut rappelé à Constantinople, et l'on n'adjoignit à Jean aucun autre général. Il marcha aussitôt contre Antalas et les Maures de la Byzacène, qui furent vaincus et contraints de restituer les étendards conquis par les barbares après la mort de Salomon. Antalas et les siens furent repoussés loin des frontières de l'empire : mais bientôt les *Lebathæ*, nation puissante de la Tripolitaine, se joignirent aux troupes d'Antalas, qui revinrent sur les Romains ; Jean ne put leur résister, perdit un grand nombre de ses soldats, et fut obligé de se réfugier dans le fort de Larib. Les vainqueurs s'avancèrent jusqu'à Carthage ; et tout paroissoit désespéré, quand Jean rassemble les soldats échappés à la dernière défaite, s'unit à Coutzinas, roi maure ennemi d'Antalas, reprend l'offensive, et anéantit dans une dernière bataille toute la puissance de ses ennemis. Ces détails terminent le deuxième livre des Vandaliques de Procope. Cet auteur les reproduit, mais en moins de termes, dans le quatrième livre des Guerres gothiques. Je n'ai omis aucune des particularités de son récit ; il n'occupe guère plus de place dans son original que je ne lui en conserve ici. Nous apprécierons mieux par là l'utilité du poëme de Corippus pour compléter la narration trop concise de l'historien byzantin. Le poëte latin fait connoître les circonstances des événemens que Procope se contente d'indiquer, il nomme les personnages et les peuples qui y prirent part, et il sème son récit de détails qui lui donnent de l'intérêt et de la variété.

On connoît le héros du poëme ; je dirai quelques mots de l'adversaire dont il devoit triompher. On apprend de Procope qu'il étoit le seul chef des Maures de la Byzacène, *μόνος ἐν Βυζακίῳ Μαυρουσίων ἄρχων* (1). Long-temps fidèle allié des Romains, il leur avoit rendu de grands

(1) Proc. de Bell. Vand. lib. II, c. 21. VI. 111 (11) — . . . 11. . .

services dans la guerre des Vandales (1) ; la mort d'un frère, appelé par Corippus *Guarizila* (2), et assassiné par les ordres de Salomon, gouverneur de l'Afrique, en fit un irréconciliable ennemi des Romains.

Primus init bellum; fraterna morte coactus,

Maurosum princeps, romanis subditus olim

Principibus, gratus ducibus, fidusque magistris

Antalas (3).

Procopé rappelle également ce noble motif de vengeance ; mais il y ajoute le refus d'un subside en vivres que l'on étoit dans l'usage d'accorder aux Maures (4). Salomon, vaincu par Antalas, périt en combattant. Le roi maure fut également heureux contre ses successeurs, et, en secondant les rebelles qui s'emparèrent tour-à-tour du pouvoir après la mort de Salomon, il parvint à maintenir son indépendance jusqu'à l'arrivée de Jean. Il étoit alors à la tête de toutes les tribus maures de la Byzacène, de la Tripolitaine, et des provinces voisines, et il sembloit vouloir expulser les Romains de l'Afrique. Corippus ajoute quelques détails qui font mieux connoître le roi africain ; il avoit été, selon lui, dix ans entiers le fidèle allié des Romains :

Fidelis

Ille fuit, plenosque decem perfecerat annos (5),

c'est-à-dire, depuis l'arrivée de Bélisaire en Afrique en 533 jusqu'en l'an 543, époque de la mort de Salomon, dont la date est indiquée d'une manière fort vague dans Procopé (6). On sait par le même historien qu'Antalas s'étoit révolté contre les Vandales, et qu'il les avoit vaincus sous le règne d'Hildérich, prédécesseur de Gélimer (7). On doit inférer encore d'un passage de la *Johannide*, qu'Antalas étoit âgé de trente ans lorsqu'il se révolta :

Usque ad ter denos Antalæ floruit annos

Nascentis, nostrique potens pars maxima mundi

Claruit (8).

Ces vers placeroient la naissance d'Antalas vers l'an 513. On apprend du même poëme que son père se nommoit *Guenfan* (9), d'où viennent les expressions *Guenfeia proles* (10), *Guenfeius heros* (11), et *Guenfeius hostis* (12), employées souvent pour le désigner.

Je passe à l'analyse du poëme. Justinien, ayant reconnu que la division

(1) Proc. de Bell. Vand. lib. I, c. 9; lib. II, c. 12, 21 et 22. — (2) *Johannid.* IV, 366. — (3) *Ibid.* II, 28 et seq. — (4) Proc. de Bell. Vand. lib. II, c. 21 et 22. — (5) *Johannid.* II, 34 et 35. — (6) Proc. de Bell. Vand. lib. II, c. 21. — (7) *Ibid.* lib. I, c. 9. — (8) *Johannid.* III, 73 et seq. — (9) *Ibid.* III, 66, 107. — (10) *Ibid.* III, 77. — (11) *Ibid.* IV, 652. — (12) *Ibid.* VI, 296 et 522.

du pouvoir étoit la seule cause des troubles de l'Afrique, donna à Jean une autorité sans partage. Ce général étoit employé sur la frontière orientale de l'empire, lorsqu'il connut la décision du prince; il y contenoit devant Nisibe les efforts de Merméroès, le plus habile des généraux du grand roi Chosroès, et l'avoit battu près de Théodosiopolis et de Dara, dans la Mésopotamie: Jean obéit et se rend à Constantinople, où une flotte et des soldats l'attendoient. Justinien, qui le regardoit comme le seul homme qui pût sauver l'Afrique,

Hunc solum Libyam oppressam defendere posse (1), se hâta de le faire partir, en lui prescrivant de dompter sur-tout les rebelles de la Tripolitaine, que Corippus nomme *Languantan*, *Languantan* (2) que *acies armis prosterne rebelles* (3).

Ces peuples, appelés par Procope *Lebathæ* ou *Lebanthæ* (4), sont les *Lewatah*, qui, selon les écrivains arabes, habitoient dans les mêmes régions (5). Cependant Jean met à la voile; il sort de l'Hellespont, où l'emplacement de Troies rappelle longuement à Corippus les souvenirs de l'Énéide; il traverse la mer Égée, se dirige vers la Sicile, et prend terre auprès de Caucane, comme Bélisaire seize ans avant lui (6). Jean fait ensuite voile vers l'Afrique, au milieu des tempêtes suscitées par le démon, *malignus angelus* (7), grand ami des Africains. Heureusement pour notre héros qu'un saint vient de l'Olympe, *ab alto senior descendit Olympo* (8), chasser le démon et rétablir le calme sur les mers. Selon M. Mazzucchelli, ce saint est Cyprien, évêque de Carthage, long-temps l'ornement de l'église d'Afrique. Après un discours plus orthodoxe que poétique, le général romain jette l'ancre à *Caputvada*, et dans le lieu même où Bélisaire étoit débarqué :

(1) *Johannid.* 1, 111. — (2) Ce nom est écrit de plusieurs façons dans le manuscrit, *Languentan*, *Laguanta*, *Lauguantan*, *Languatan*, *Laguantan*, *Languatan*, *Ilaguantan*, et le plus souvent *Languantan*, leçon adoptée par l'éditeur. Ce nom, comme on va le voir bientôt, n'est qu'une altération de celui des *Lewatah*, puissante tribu des indigènes de l'Afrique que les auteurs arabes placent dans les mêmes régions. — (3) *Johannid.* 1, 144. — (4) Le nom de ce peuple est mal écrit *Λευκαθαί*, dans Procope, *de Edif.* lib. VI, c. 4; et de *Bell. Vand.* lib. 11, c. 21; mais dans le même chapitre, et un peu plus loin, c. 28, on lit *Λεβαθαί*, ce qui est mieux. Dans l'Histoire secrète, c. 5, on lit *Λεβθαί* et *Λεβαθαί*. — (5) J'ai lu, à l'Académie des inscriptions, le 22, le 29 février et le 18 avril dernier, un mémoire intitulé *Observations sur un passage de Salluste relatif à l'origine persane des Maures et de plusieurs autres peuples de l'Afrique septentrionale*. J'y ai, je crois, fait voir que ce peuple, nommé Libyens et Maziques par les anciens, est le même que les indigènes de l'Atlas, appelés Berbères par les modernes et *Amazigh* par eux-mêmes. — (6) Proc. de *Bell. Vand.* lib. 1, c. 14. — (7) *Johannid.* 1, 252, 253. — (8) *Ibid.* 1, 258, 259.

*Illo romanæ steterant in littore classes,
Tempore quo libycas tetigit Belisarius oras,
Vandalicas capturus opes. Quos nomine portus
Alternæ pro parte Caput dixere Vadorum
Antiqui nautæ (1).*

Trois jours après il entra dans Carthage :

*Tertia lux tyrios oculis post tempora muros
Obtulit (2).*

Il y rassemble les troupes dispersées dans le pays, les joint à la garnison de Carthage et aux soldats venus avec lui des frontières de la Perse, et se dirige vers la Byzacène pour combattre Antalas. Il s'arrête dans les camps Antoniens, *castra Antonia*, dont la position est inconnue. Il y trouve des députés maures : Maccus, leur chef, qui parloit la langue romaine, *cui romanæ fuerat facundia linguæ* (3), cherche à dissuader Jean de la guerre par un tableau exagéré de la puissance des Maures, et en rappelant la mort funeste de Salomon; ainsi que les triomphes obtenus autrefois par sa nation sur l'empereur Maximien (4). Jean n'est point effrayé; il répond avec fermeté et modération, congédie les ambassadeurs, et des deux parts on se prépare à combattre. Le premier livre de la Johannide se termine ici.

Au livre second, la scène se passe dans le camp des Maures, et Corippus nous y présente Antalas entouré des alliés arrivés des régions les plus reculées de la Libye. Il donne les noms barbares des chefs et des nations : on ne les trouve dans aucun autre auteur. Il les présente sans les soumettre aux formes de la grammaire latine, et les écrit comme les Africains eux-mêmes les prononçoient ou plutôt les aboyoient dans leurs idiomes barbares, pour employer ses propres expressions, *fera barbaricæ latrant suâ nomina linguæ* (5). On distinguoit parmi eux les *Ilasguas*, la plus puissante des tribus des *Lebathæ*, ceux mêmes qui avoient autrefois résisté à Maximien :

(1) *Johann.* I, 366 et seq. — (2) *Ibid.* I, 415, 416. Selon Procope, *Caputvada*, Καπυτβαδα, étoit à cinq journées de Carthage, *de Bello Vand.* lib. I, c. 14. — (3) *Ibid.* I, 466. — (4) Les guerres de Maximien en Afrique, en 298, ne sont connues que par de courtes indications d'Eutrope, *lib. IX*, et d'Orose, *Hist.* lib. VII, c. 25, qui disent qu'il vainquit les Quinquegentiens, *Quinquegentiani*, dont le mot semble indiquer une ligue de cinq nations. On peut consulter, au sujet de cette guerre, un fort bon travail du P. de Rivaz, intitulé *Éclaircissement sur le martyre de la légion thébéenne*, &c. Paris, 1779, 1 vol. in-8.^o Il faut joindre aux textes qui y sont indiqués, celui-ci de la Johannide, I, 480 et seq., et un autre, IV, 823 et seq. — (5) *Johannid.* II, 27.

Non quantus Ilasguas
Notum est marte tibi, quem tantum fama perennis
Prisca canit! Cujus jam Maximianus in armis
Antiquos persensit avos, romana per orbem
Sceptra tenens, Latii princeps (1).

Et ailleurs,

Non vincere nostros
Maximianus avos, romani fortia regni
Sceptra tenens, potuit (2).

On chercheroit en vain dans un autre livre le nom de ce peuple, fréquemment mentionné par Corippus. Il étoit célèbre entre tous les barbares par sa valeur féroce et sauvage. La religion chrétienne n'avoit pas pénétré jusqu'à lui; son chef, Ierna, issu, disoit-on, de Jupiter Ammon, étoit roi et pontife du grand dieu Gurzil:

Ierna ferox his ductor erat, Gurzilque sacerdos (3).

Ce dieu, inconnu jusqu'à présent, est souvent rappelé dans la suite du poëme (4); c'étoit le nom sous lequel les nations maures désignoit Jupiter Ammon (5). Je ne rapporterai pas les noms des autres nations dont parle Corippus; je dirai seulement que la géographie ancienne de l'Afrique pourroit en tirer des renseignemens curieux et nouveaux. Antalas commandoit les peuples de la Byzacène, de la Tripolitaine, des déserts au midi de la Cyrénaïque, les peuplades des déserts de Zerquilis et d'Arzugis, et les montagnards de l'Aurasius (6). Leurs escadrons cernoient le camp des Romains, et se préparoient à le forcer. Jean attendoit l'ennemi dans une position fortement retranchée.

Le troisième livre présente le général et ses officiers occupés de veiller à la sûreté du camp pendant la nuit. Pour passer le temps, Gentius, l'un d'eux, raconte les révolutions de l'Afrique depuis un siècle, avant et après la destruction de la monarchie vandale, jusqu'à l'époque où les Libyens s'étoient révoltés. Cette narration peu adroite est en plusieurs points curieuse: Les faits qu'elle contient font le sujet des *Vandaliques* de Procope, avec lesquelles il sera utile de les comparer; l'historien grec sera plusieurs fois éclairci et complété par le poëte latin. Ce récit remplit le troisième livre; il continue dans le quatrième. Quand il est terminé, Jean donne l'ordre de marcher contre Antalas. Son aile droite

(1) *Johannid.* I, 478 et seq. — (2) *Ibid.* IV, 822 et seq. — (3) *Ibid.* II, 109. — (4) *Ibid.* II, 405; IV, 683, 1139; V, 116, VII, 304, 619. — (5) *Ibid.* II, 109; IV, 669. — (6) *Ibid.* II, 115-150. Le mont *Aurasius*, appelé par les modernes *Auras*, étoit situé dans la partie de l'Afrique, possédée actuellement par la régence d'Alger.

est commandée par Gentius, secondé par Putzintulus, Grégoire, Martyrius, Martianus et Sénator, personnages qui ne se retrouvent dans aucun des écrivains byzantins: avec eux combattoit *Cusina*, prince des Massyliens ou des Numides Mastruciens, l'ami du malheureux Salomon (1), resté fidèle à l'empire, distingué par ses rares qualités et par sa gravité romaine, *moribus ornatus placidis, gravitate latina* (2). Il est appelé *Coutzinas* par Procope (3) et *Coutzines* dans la chronique de Malala (4). L'aile gauche obéissoit à Jean surnommé *Senior*, ayant sous ses ordres Fronimuth, Marcentius, et d'autres chefs romains ou barbares, et parmi eux le Maure Ifisdaïas (5). Le général étoit au centre, dirigé par Récinariüs, qu'on sait par Procope (6) avoir été antérieurement envoyé comme ambassadeur en Perse auprès de Chosroës. Du côté des Africains, Ierna, le chef des Hasguas, chargé de défendre le camp pendant la nuit, avoit fait aussi ses dispositions; et son ordonnance barbare est digne de remarque; il avoit environné son armée d'un mur de chameaux formés sur huit rangs:

Muros per castrâ camelis

Construit, octono circumdans ordine campum (7).

Trois rangs de bœufs liés par les cornes, fixés à leur place et mis en seconde ligne;

Inde boves jungit, bis ternò cornua gyro

Cornibus arte ligans (8),

formoient un labyrinthe au milieu duquel il étoit difficile de se frayer un chemin jusqu'à l'enceinte qui renfermoit les bagages et les familles des Maures. Antalas, qui connoissoit la valeur et l'habileté de son adversaire, s'avançoit avec précaution, se contentant de harceler l'armée romaine, jusqu'au moment où le grand pontife Ierna donna le signal en lâchant contre les rangs ennemis un taureau consacré avec un art magique, *magicâ arte*, au grand dieu Gurzil (9). Les deux armées se chargent et font retentir les airs des noms du Christ et de Gurzil. Les détails poétiques de la bataille ressemblent, au talent près, à ceux qu'on trouve par-tout; ils remplissent la fin du quatrième livre; le plus long du poëme. On y remarque cependant quelques circonstances neuves et intéressantes; propres à faire mieux connoître les mœurs et les habitudes des nations de l'Afrique. Les Maures furent

(1) *Johannid.* III, 406 et seq. — (2) *Ibid.* IV, 512 et seq. — (3) *De Bell. Vand.* lib. II, c. 10, 25, 27 et 28. — (4) *Part. II*, p. 242, édit. de Chilmead. Oxford, 1691. — (5) *Johannid.* IV, 545. — (6) *De Bell. Pers.* l. II, c. 30. — (7) *Johannid.* IV, 598 et 599. — (8) *Ibid.* IV, 600, 601. Voyez aussi Procope, *de Bell. Vand.* lib. I, c. 8, et lib. II, c. 11. — (9) *Ibid.* IV, 666 et seq.

vaincus et leur armée dispersée; on reprit les étendards conquis sur Salomon, et Antalas fut contraint de chercher un asyle dans le désert: son allié Iernâ fut forcé à la retraite après une opiniâtre résistance. Son double rempart de chameaux et de bœufs enfoncé, et hors d'état de rétablir la bataille, il résiste encore; il ne veut pas laisser au vainqueur les horribles simulacres, *simulacra horrida*, de son dieu Gurzil, et il succombe en les défendant (1). La nuit préserve de la destruction les restes de l'armée maure, et termine le quatrième livre.

La fortune change dans le livre cinquième, et Corippus y fait connoître le guerrier africain, vainqueur de Jean, qui n'est pas même indiqué dans le récit trop bref de Procope; et il fournit des renseignements nombreux sur la guerre qui suivit le désastre d'Antalas. Pendant que Jean rentroit vainqueur dans Carthage pour y célébrer un triomphe dont Corippus décrit un peu longuement les pompes; un nouvel orage se formoit. Le bruit de la défaite d'Antalas avoit pénétré jusque dans les déserts les plus reculés: bien loin d'y répandre la terreur, elle inspira au contraire à toutes les nations barbares un profond sentiment de vengeance contre les Romains. Dans le temps même où ceux-ci croyoient la puissance des Maures anéantie, Carcasan (2), qui avoit commandé l'aile gauche d'Antalas, qu'on regardoit comme la gloire et l'espérance de sa nation, *Tu nostræ gloria gentis*, réunissoit les Africains dispersés; les ranimoit, les inspiroit de sa haine contre les Romains. L'oracle du dieu Gurzil promet la victoire; il annonce que les *Languantân* triompheront des Romains, que les *Mazax*, peuple libyen nommé ailleurs les *Maziqués*, domineront à jamais dans la Byzacène, que Carcasan entrera triomphant dans Carthage:

Victor Languantensis acerbo Marte Latinos

Conturbabit agens. Æterno tempore Mazax

Byzacii campos magnâ virtute tenebit:

Tunc erit alma quies. Celsas Carthaginis arces

Carcasan ductor, feretur.

Urbem per mediam (4).

C'est alors que cette cité pourra être, à juste titre, appelée *heureuse*,

Felix Carthago per omnes

Dicetur populos (5),

(1) *Johannid.* IV, 1138 et seq. — (2) *Ibid.* IV, 639. — (3) *Ibid.* 140, 141. — (4) *Ibid.* V, 166 et seq. — (5) *Ibid.* V, 174, 175.

faisant allusion aux légendes *felix Carthago* des monnoies de cette époque frappées à Carthage (1). Les promesses des dieux, la réputation de Carcasan, lui amènent des auxiliaires, les peuples des déserts qui environnent le temple de Jupiter Ammon, ceux des Syrtes, les Nasamons; les Garamantes, se réunissent à lui; il vint même des guerriers des régions lointaines où sont les marais du Nil :

Pinguis qui margine Nili

Stagna bibunt, venere viri (2).

Le poète désigne ici, je pense, par les mots *Nili stagna*, ces marais de l'Afrique centrale, réputés être les sources du Nil, et dont Pline (3) et Ptolémée (4) parlent sous les noms de *Nili paludes* et de *Νεῖλα λίμναι*. Carcasan envahit bientôt la Tripolitaine et s'avance vers Carthage. Jean rassemble ses soldats et ses alliés; mais la famine désoloit alors les provinces romaines et favorisoit les entreprises des rebelles. Jean s'efforce en vain d'arrêter leurs progrès; il perd ses chefs les plus vaillans et la meilleure partie de son armée, et il est contraint d'abandonner le pays à Carcasan et aux Maures victorieux.

Le sixième livre retrace le désespoir des Romains; mais Jean, ranimé par Récinarius, se dirige sur Larib, ville forte de la Numidie. Antalas, encouragé par la victoire de Carcasan, avoit repris les armes, et, uni à ce guerrier, il se préparoit à exterminer les restes de l'armée romaine. Il restoit cependant des ressources aux vaincus; Jean tenoit Carthage, il étoit le maître de la mer; les flottes impériales ramenèrent l'abondance dans la ville où il avoit trouvé un asyle. Les chefs maures du mont Aurasius et des chaînes occidentales de l'Atlas, ennemis des princes de la Byzacène, ne tardèrent pas à le secourir. Parmi eux on distinguoit *Iaudas*, dont Procope parle sous le nom d'*Iubdas* (5). Jean fut bientôt en état de balancer encore une fois la fortune; et dans un premier combat il triompha de Carcasan et de ses alliés.

Le début du septième livre présente Carcasan et Antalas méditant de nouvelles attaques: forcés d'abandonner la plaine et le rivage de la mer aux Romains, ils se dirigent vers les montagnes, croyant pouvoir y combattre avec avantage. Cependant la discorde troublait le camp des Romains: une sédition s'y étoit élevée; des chefs ambitieux cherchoient à renouveler les criminelles entreprises des successeurs de Salomon, et ils y seroient parvenus sans la fidélité des chefs maures

(1) Mionnet, *De la rareté et du prix des médailles romaines*, 2.^e édit. t. II, p. 420. — (2) *Johannid.* V, 199, 200. — (3) *Lib. VI*, c. 30. — (4) *Lib. IV*, c. 8 et 9. — (5) Procop. *de Bell. Vand.* lib. II, c. 12, 13, 17, 19, 20 et 25.

alliés des Romains. Jean, secondé par Récinaris, parvint enfin à calmer les esprits et à rétablir la paix. Antalas et Carcasan, impatients de venger leur défaite, vinrent l'attaquer presque aussitôt. Ils croyoient avoir apaisé par d'abondans sacrifices le courroux de leurs dieux, et, encouragés par des augures qu'ils réputoient favorables, ils alloient avec confiance affronter l'ennemi. Corippus fait encore connoître une divinité des Maures, dont le nom paroît ici pour la première fois. Après avoir parlé de Gurzil, qui est le même que Jupiter Ammon, *Corniger Ammon* (1), de Mars, révééré par les Maziques, il parle de *Mastiman*, adoré par d'autres Maures; il le regarde comme Pluton ou comme un Jupiter infernal, et il assure qu'on lui offroit des victimes humaines.

Mastiman alii : Maurorum hoc nomine gentes

Tenarium dixere Jovem, cui sanguine multo

Humani generis mactatur victima pesti (2).

On en vient bientôt aux mains; nombre de guerriers Maures ou Romains succombent. Corippus ne manque pas, à l'exemple d'Homère et des autres poètes épiques, de rappeler leurs noms et de décrire leurs blessures. La fin de ce septième livre est remplie par le long récit de cette bataille, dont on ignore l'issue; car les derniers vers de ce livre, qui nous auroient instruit du destin de Carcasan et d'Antalas, sont perdus. On apprend par Procope qu'Antalas, après sa dernière défaite, se soumit aux Romains: pour Carcasan, on peut déduire d'un autre endroit des preuves (3) qu'il périt dans la bataille, et que sa tête fut promenée dans les rues de Carthage. Le huitième livre, qui est perdu, contenoit sans doute la soumission d'Antalas et le récit du retour de Jean triomphant dans Carthage.

L'analyse que je viens de donner de la *Johannide* de Corippus fait voir l'intérêt et l'importance historique de cet ouvrage. Je suis loin d'avoir indiqué tous les détails curieux qu'il renferme sur les mœurs, la religion, l'état politique, ainsi que sur l'histoire et la géographie des peuples et des provinces de l'Afrique septentrionale. On les chercheroit vainement ailleurs; ils doivent faire apprécier plus justement toute l'importance du service que M. Mazzucchelli a rendu aux lettres et aux études solides, par la publication de ce reste précieux de l'antiquité, échappé jusqu'à présent aux investigations des savans.

SAINT-MARTIN.

(1) *Johannid.* VII, 304. — (2) *Ibid.* VII, 307 et seq. — (3) *Ibid.* V, 185 et 186.

VOYAGE DE LA GRÈCE, par F. C. H. L. Pouqueville, consul général de France auprès d'Ali pacha de Janina, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, &c.; avec cartes, vues et figures : deuxième édition, revue, corrigée et augmentée, 6 vol. in-8.º, lxxviii et 3112 pages. Paris, Firm. Didot.

DIVERSES circonstances ont empêché qu'on ne rendit compte, dans ce Journal, de la première édition de ce voyage; et cependant il est peu d'ouvrages qui, par la nature et l'importance du sujet, rentrent plus dans les attributions du Journal des Savans. La nouvelle édition qui vient d'être terminée, nous fournit une occasion toute naturelle de réparer cette omission, et d'apprécier un livre dont il ne nous semble pas qu'on ait donné jusqu'ici une idée parfaitement exacte.

Un ouvrage composé de cinq gros volumes hérissés de citations, de discussions géographiques ou archéologiques, qui arrive, en trois ou quatre ans, aux honneurs d'une seconde édition, est un phénomène assez rare de nos jours, je devois dire unique. Un tel succès est dû à plusieurs causes : d'abord à l'importance du livre pour la connoissance de la Grèce moderne, ensuite à l'opportunité de sa publication. Il a paru en effet vers l'époque des premiers troubles de l'Orient. Ce grand mouvement d'un peuple qui secouoit le joug d'un insupportable esclavage, et les scènes sanglantes qui ouvrirent ce drame terrible, excitèrent une sympathie presque universelle. Quelle circonstance favorable pour un ouvrage qui présentoit un tableau complet de la Grèce et de ses habitans, et où l'on pouvoit connoître l'état actuel du pays, ses ressources, les moyens de résistance qu'il offroit aux courageux Hellènes, et trouver le fondement des espérances qui faisoient battre tous les cœurs généreux ! Je me trompe fort, ou cette cause de succès n'a pas été la plus foible.

Un voyageur en Grèce qui, ne visant point à l'universalité, consent à se renfermer dans le cercle des observations qu'il a faites sur les lieux mêmes, doit facilement produire un ouvrage neuf et intéressant, pour peu qu'il ait de jugement, d'instruction et de goût. La tâche est bien plus difficile, si, au lieu de raconter simplement *son voyage*, il veut, à son retour, composer une *description du pays*. Comme il n'a pu tout voir, ou comme il n'a pu donner à tout la même attention, le voilà obligé de coudre les observations des autres au bout des siennes, et, pour cela, de compulsier tous les voyages antérieurs, d'extraire une

foule de dissertations sur l'histoire, les antiquités et la géographie de la Grèce, de se lancer enfin dans une multitude de discussions épineuses. Or, s'il n'est pas préparé de longue main par des études spéciales et s'il n'a pas acquis une longue habitude de la critique des textes et des monumens, toutes ses *recherches* pourront n'être souvent que des compilations incomplètes et inexactes. M. Pouqueville, qui s'est imposé cette tâche difficile, ne me paroît pas avoir évité l'écueil que je viens de signaler.

Il rappelle dans l'introduction qu'un savant helléniste regarde son ouvrage comme *le plus remarquable en ce genre qui ait paru depuis la renaissance des lettres* (pag. lxxvj) : ce sont là de ces paroles qu'on dit à l'oreille d'un auteur par obligeance et politesse ; mais nous ne savons si celui qui les a dites sera fort content qu'on les ait publiées. On peut convenir avec toute justice que M. Pouqueville a fait le livre *le plus complet* qui existe *en ce genre*, parce qu'il a joint à ses propres observations celles qu'il a tirées d'autres voyageurs ; on doit ajouter que, pour les régions septentrionales de la Grèce, l'Épire, l'Acarnanie, la Thessalie et la Macédoine, son Voyage renferme une foule de détails tout-à-fait neufs, ou que personne n'avoit aussi bien connus avant lui : mais il est encore vrai de dire que, pour le reste, il n'apprend presque rien de nouveau à celui qui connoît les ouvrages de Chandler, de Dodwell, de Gell, de Stuart, de Leake, le recueil de Walpole, &c. Nous persisterons, sauf erreur, à lui contester le mérite d'être *l'ouvrage le plus remarquable en son genre*, qualification magnifique, qui suppose non-seulement qu'on a traité un sujet important, mais encore qu'on l'a traité d'une manière supérieure, soit comme savant, soit comme écrivain : or, sous ce dernier rapport, le livre de M. Pouqueville laisse beaucoup à désirer. Il est certainement plus *complet* qu'aucun de ceux que je viens de citer ; et cependant ils sont, à mon sens du moins, des livres plus *remarquables*, parce que leurs auteurs possèdent à un plus haut degré les qualités indispensables à tout voyageur en Grèce, savoir, l'érudition des textes ou celle des monumens, et l'art de les faire tourner à l'éclaircissement des difficultés qui arrêtent le voyageur à tout moment dans ce pays, où chaque pas réveille un souvenir. C'est là, dans mon opinion, la partie foible de M. Pouqueville et de son ouvrage. Une instruction variée, une connoissance très-grande de l'état actuel du pays, et un talent peu commun d'observation, voilà les qualités qui le distinguent ; mais il semble peu familier avec l'archéologie, la philologie ancienne, et la connoissance des sources : or, comme, au lieu d'éviter les discussions de ce genre

en se renfermant dans le cercle de ses connoissances, l'auteur en sort à chaque instant pour faire des excursions dans le champ de l'antiquité, il a singulièrement multiplié pour lui les chances d'erreur. Aussi a-t-il commis une multitude de fautes plus ou moins graves; et son *Voyage en Grèce*, s'il est le *plus complet*, est peut-être en même temps, sous le rapport de l'érudition, un des moins *exacts* qui existent.

Tel est, en résumé, le jugement qu'après une lecture attentive, je crois devoir porter de cet ouvrage. Je vais maintenant en présenter les motifs dans une analyse suivie: je l'accompagnerai d'observations et de rectifications qui pourront servir pour une édition subséquente, et qui, dans tous les cas, prémuniront contre plusieurs des faits inexacts ou des opinions faussés que l'autorité dont jouit, à plus d'un titre, le voyageur, pourroit répandre et accréditer parmi les nombreux lecteurs de son livre.

La première édition n'avoit que cinq volumes; la seconde en a six d'à-peu-près la même étendue; mais il faut observer qu'on a retranché le morceau sur Ali-Pacha, qui a été reporté dans l'histoire de la *Régénération de la Grèce*, et l'histoire d'Épire en grec et en français, qui occupoit cent cinquante-cinq pages du cinquième volume: ainsi les additions de l'auteur ont non-seulement comblé le déficit, mais encore augmenté d'un volume ce Voyage, que cependant on s'étoit accordé à ne pas trouver trop court.

Un des avantages que présente la nouvelle édition consiste dans l'excellente carte de M. Lapie; elle remplace celle que feu Barbié du Bocage avoit dressée pour la première édition, et dont il a toujours été impossible de se servir, par suite du vice radical de la projection. Par l'inadvertance la plus singulière, Barbié du Bocage avoit dressé sa carte sur un canevas de projection qui ne convenoit qu'à la latitude de 46 à 52 degrés, c'est-à-dire, de 10 degrés plus boréale que celle de la Grèce, qui est comprise entre les 36.° et 42.° parallèles: il en est résulté un resserrement considérable de tout le pays, dans le sens de la longitude; et l'on est encore à concevoir comment l'impossibilité de coordonner les itinéraires sur un pareil canevas n'a pas averti le géographe de son erreur. Il est inutile d'avertir que la carte de M. Lapie en est exempte, et que cet habile géographe a coordonné, avec le talent qu'on lui connoît, les matériaux qui étoient à sa disposition. La seule chose que nous désirerions à sa carte, c'est un plus grand nombre de dénominations anciennes. S'il avoit pu mettre, au moins, toutes celles dont M. Pouqueville parle dans son livre, on auroit suivi plus facilement la narration du voyageur. Nous croyons que, malgré la

petitesse de l'échelle, la carte pouvoit supporter cette utile addition.

Avant la publication du Voyage de M. Pouqueville, il n'existoit en français aucun ouvrage qui embrassât la description générale de la Grèce. Celui que le même voyageur avoit publié en 1805 sous le titre de *Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie, et dans plusieurs autres parties de l'empire ottoman, pendant les années 1798 et 1801*, étoit insuffisant; et l'auteur eut, à ce qu'il paroît, le tort d'en dire un peu plus qu'il n'avoit pu en apprendre, en allant de Navarin à Tripolitza, de là à Nauplie, puis à Constantinople par mer, et enfin à Scodra; ce qui l'a exposé à des critiques fort sévères de la part du savant colonel Leake (1), et à un mot piquant de lord Byron dans ses notes de Childe-Harold (2).

Nommé, en 1805, consul général à Janina, M. Pouqueville eut occasion, pendant un séjour de plusieurs années en Grèce, d'acquérir de nouvelles connoissances sur ce pays; il visita souvent l'Albanie et l'Épire, parcourut la Thessalie, la Macédoine et les autres parties de la Grèce: c'est le résultat de ses observations et de ses études qu'il a réuni dans ce second Voyage que nous allons analyser.

L'auteur expose, dans une préface de soixante-dix-huit pages, les recherches qu'il a faites, le plan qu'il a suivi et le but qu'il s'est proposé. On y apprend qu'il a lu et étudié tout ce que les anciens et les modernes ont écrit sur la Grèce (pag. x-xij); qu'il a comparé leur témoignage à l'état des lieux. Il a même, selon lui, *rectifié l'érudition qui perce parfois dans les auteurs*, tels que Procope, Agathias, Anne Comnène, Constantin Porphyrogénète, Psellus, Nicéphore de Brienne (*sic*) et autres historiens de la Byzantine. Il nous avertit encore « qu'en » se rangeant sous la bannière des écrivains anciens, il s'est bien gardé » d'adopter *de confiance* les corrections des *linguistes*, accoutumés à » mettre des *accens* où il n'en faut point, et des *virgules* où il n'y en » eut jamais (pag. xiiij). » Je pense que, par *linguistes*, M. Pouqueville entend les éditeurs des anciens et autres gens qui savent le grec ou le latin; en ce cas, il est bien certain que ces *linguistes* mettent des points et des virgules là où il n'y en eut jamais, attendu que les manuscrits n'en ont pas. Quant aux *accens qu'ils mettent où il n'en faut point*, j'ignore ce que l'auteur veut dire. Mais, « comme il avoit besoin d'un

(1) *Researches in Greece*, p. 405 sq. Après avoir reproché à M. Hobhouse d'avoir commis de grosses erreurs sur la foi de M. Pouqueville, M. Leake ajoute: *He could not have chosen a more fallacious guide* (than Pouqueville).

— (2) Canto II, stanza 47, n. 17: . . . *According to Pouqueville the lake of Yanina: but Pouqueville IS ALWAYS OUT.*

» guide pour *discerner l'or pur du chrysoalce (sic)* (pag. xiiij) », il a choisi Paulmier de Grentemesnil ; il le suit *de confiance*, quoique Paulmier soit un de ces *linguistes* qui mettent dans les textes des *accens* et des *virgules*.

Dans cette préface, M. Pouqueville résume plusieurs des discussions géographiques auxquelles il s'est livré, et principalement ses observations sur l'emplacement de Dodone, qu'il croit avoir définitivement fixé : on verra, dans un article suivant, quelles sont ses preuves ; nous ferons seulement ici quelques remarques sur plusieurs opinions erronées qui l'ont égaré dans ses recherches relativement à ce point curieux de géographie ancienne ; « Ayant déterminé, dit-il, l'emplacement de Dodone à Gardiki, je partis de là pour fixer celui de » *l'hiéron de Thémis*, dont l'oracle permit aux Pélasges d'admettre » le culte de Jupiter (p. xvj). » Et en note : « Hérodote (liv. II) » nous apprend que les Pélasges . . . ayant été sollicités d'admettre le » culte de Jupiter, s'adressèrent à l'oracle de Thémis pour prendre » son avis. Ainsi Jupiter Dodonéen ne fut pas le premier oracle établi » dans la Pélasgide. » Mais Hérodote ne fait pas mention de cet oracle de Thémis ; dans le passage allégué (1), il dit, au contraire, que les Pélasges consultèrent *l'oracle Dodonéen*, pour savoir s'ils devoient adopter les noms des dieux qui leur venoient des barbares. *L'oracle de Thémis*, qui fut, selon M. Pouqueville, antérieur à celui de Dodone, et qu'il croit avoir été placé dans la vallée de Janina, l'étoit certainement ailleurs, et fort loin de Dodone. Eschyle (2), l'auteur des hymnes orphiques (3), Apollodore (4), Pausanias (5), tous ceux enfin qui parlent de cet oracle, affirment qu'il avoit précédé celui d'Apollon *dans l'emplacement de Delphes*. M. Pouqueville s'efforce pourtant de prouver que cet hiéron de Thémis étoit situé au monastère d'Hellopia en Épire ; il conjecture que la chapelle de la Vierge y a succédé à l'antique hiéron, « comme celles du prophète Élie, du Pantocrator, de S. Nicolas, de S. Démétrius, de S. Georges et de S. Michel, ont succédé » aux temples du soleil, de Jupiter, de Neptune, de Pan, de Cérès » et de Mercure ; » dépense tout-à-fait inutile d'érudition, car cet oracle n'étoit point en Épire.

Ce qu'il ajoute ne paroît ni plus exact, ni plus nécessaire (p. xviii). « On objecteroit en vain (à cette conjecture sur l'hiéron de Thémis) » qu'on ne trouve pas de ruines pélasgiques sur le mont Dryscos. A

(1) Herodot. II, 52. — (2) *Eumen.* 3. — (3) *LXXIX*, 3, Hermann. — (4) *I*, 4, 1. — (5) *X*, 5.

» cela, nous répondrons que les hiérons, dont l'origine remonte aux
 » Phéniciens, n'étoient souvent entourés que de haies ou d'une simple
 » terrasse, pour empêcher qu'ils ne fussent profanés par les bestiaux.
 » Tel étoit le temple d'Orthosie, celui du mont Carmel, visité par
 » Pythagore, ceux d'Hercule à Tyr, de Vénus à Biblos (Lucian. *de*
 » *Deâ Syriâ*. Euseb. *Pr. ev.* I, 9), de Junon à Samos (Strab. XIII);
 » de Vénus à Paphos (Hom. *Odys.* VIII, 322, 366; *Hymn. in Ven.*
 » v. 58), &c. » On pourroit demander à M. Pouqueville où il a vu
 que les Phéniciens sont les inventeurs des hiérons; que les temples d'Or-
 thosie, du mont Carmel et de Tyr, n'étoient entourés que de haies.
 Quant à l'hiéron de Vénus à Biblos, ni le faux Lucien (1); ni Eu-
 sèbe (2), qu'il cite, ne font mention de haies ou de terrasses; non
 plus que Strabon, à propos du temple de Junon à Samos (3). Il est
 bien question à la vérité de la Vénus de Paphos dans deux vers de
 l'hymne homérique de Vénus (4); tirés l'un de l'Odyssee (5), l'autre de
 l'Iliade (6); mais on n'y voit rien qui soit relatif au temple.

Notre voyageur cite l'opinion de Pelloutier, qui prétendoit que les
 Pélasges étoient des Celtes; il ajoute qu'Antoninus Libéralis place ces
 Celtes dans l'Amphilochis; mais les éditeurs de ce mythographe ont
 prouvé depuis long-temps que la leçon *Κελτες* est extrêmement sus-
 pecte, et qu'il faut lire *Σελτες*, nom d'un peuple de l'Épire dont il est
 souvent question dans les anciens (7).

Ce que l'auteur dit ensuite de la religion des peuples de l'Épire n'est
 pas fondé sur une critique plus rigoureuse: « Ils adoroient un Dieu
 » suprême à qui tout est soumis (Tacit. *German.* c. 35, *lis.* 39): Ils
 » avoient élevé les premiers hiérons à ciel ouvert, sans simulacres (*ib.*
 » c. 9). » Les deux passages de Tacite auxquels M. Pouqueville
 renvoie se rapportent aux Suèves: quel rapport avec les habitans
 de l'Épire! « Zélés contre l'idolâtrie, ils persistèrent pendant long-
 » temps à briser les simulacres. » M. Pouqueville a omis de nous dire
 où il a pris ce fait; et je n'ai pu le découvrir. Il y a un passage
 classique sur la religion des Pélasges, celui d'Hérodote (8); précisément
 M. Pouqueville ne le cite pas. « Cicéron (*pro Fonteio*) les accuse
 » à tort d'athéisme pour cela. » Cicéron n'accuse les Pélasges d'athéisme;

(1) *De Deâ Syriâ*, §. 6-8. — (2) *Pag. 36 B, 38 D*. Le passage allégué appar-
 tient au fragment de Philon de Byblos cité par Eusèbe, contenant les extraits
 de Sanchoniaton. — (3) *XIV*, p. 637. — (4) 58-60. Cf. Matth. et Hgen *ad h. l.*
 — (5) *Œ*, 362. — (6) *ξ*, 169. — (7) Verheyk *ad Ant. Liber. s. 7.* — (8) Herod.
 II, 51, 52.

ni en cet endroit, ni ailleurs, attendu qu'il ne parle jamais de ce peuple. Pour affaiblir les dépositions des Gaulois dans l'affaire de Fonteius (1), il dit qu'on ne peut se fier à un peuple qui semble ne porter la guerre aux autres que pour profaner ou détruire les objets de leur religion, faisant allusion ; comme on le voit ensuite, au siège du Capitole et au pillage de Delphes par les Gaulois. Cela n'a rien de commun avec les Pélasges ni avec leur prétendu athéisme. « Il est probable qu'ils » adoroient l'essence suprême, dont aucune bouche ne peut prononcer » le nom. » L'auteur ajoute en note : « Trismégiste, plus ancien que » Platon, s'exprime ainsi, οὐ τὸ ὄνομα ἔδυνατόν ἀνθρώπινω σώματι λαχθῆναι, » et le disciple bien-aimé de Socrate ajoute, θεὸς ἀρρητός καὶ ἀνονόμαστος » (sic) (2), &c. » Cette note a été prise dans l'ouvrage de Lilio Giraldi (3), fort érudit pour le temps, mais qui ne doit plus être consulté aujourd'hui que par ceux pour lesquels les sources originales seroient inaccessibles. Il n'est plus permis de nos jours de citer le texte de *Trismégiste plus ancien que Platon*.

« Le synchronisme de Thesprotus et de Proserpine étant *historiquement prouvé* (Pausan. I, 17 ; VIII, 4 ; Strab., VIII), je dus également reconnoître que le canton de Paramythia étoit la *région antique des ombres* (Pausan. IX, 30) et la *terre des ténèbres* (Homer. *Odyss.* v, v. 115). » Ce seroit assurément une chose fort curieuse que le synchronisme de *Proserpine* et de *Thesprotus historiquement prouvé*. Mais ni Pausanias, ni Strabon, qu'on cite en note, n'ont jamais parlé d'un personnage appelé *Thesprotus* ; seulement, le premier, rapportant l'expédition de Thésée et de Pirithoüs, dit que le *roi des Thesprotes* (ὁ Θεσπρωτός) les mit dans les fers. Aucun *linguiste*, que je sache, n'a pris cette qualification (ὁ Θεσπρωτός) pour un nom propre. Pausanias, à l'endroit cité, ne parle pas davantage de la *région antique des ombres* ; et la *terre des ténèbres*, dont Homère fait mention, selon M. Pouqueville, n'existe non plus nulle part dans ce poète. Les expressions μέλαινα γαῖα Θεσπρωτῶν, auxquelles M. Pouqueville renvoie (4), ne s'entendent pas plus d'une *terre des ombres* ; que dans tous les autres endroits où Homère joint l'épithète μέλαινα au mot γαῖα (5) ; ici l'épithète se rapporte probablement à ce que la côte montagneuse de l'Épire, à l'aube du jour, se détache en noir sur l'horizon, pour les navigateurs

(1) *Pro Font.* §. 12. — (2) Ceci est tiré d'Apulée (*Dogm. Plat.* I, p. 190. Oudend.) : le texte porte ἀκαπνώμαστος ; mais la leçon est contestée. — (3) *Synt.* I, p. 16, G ; et 17, A. *Opp.* Lugd. Bat. 1696. — (4) *Odyss.* ζ', 315, et non pas lib v, v. 115. — (5) *Il.* ε', 699 ; ο', 715 ; *Odyss.* λ, 364, 376 ; τ, 111.

qui en approchent (*Εννήμαρ φερόμην, δεκάτη δὲ με νυκτὶ μελαίνῃ | γαίῃ
Θεσπρωτῶν πέλασεν μέγα κῦμα κωλίνδον*).

« Sachant que Pélasgus, comme le dit Plutarque, étant venu dans » l'Épire avec Phaéton, ces chefs de colonie y fondèrent plusieurs » villes, je crus reconnoître dans l'acropole de Castrizza *la capitale des » Pélasges*, qui fut primitivement appelée Ἑλλά Καθέδρα (*Pr. p. xviii*). » Plutarque (1) dit seulement que Phaéton, un de ceux qui vinrent en Épire avec Pélasgus, régna sur les Thesprotes et les Molosses; il ne parle point de *fondation de villes*. La conjecture de M. Pouqueville sur *la capitale des Pélasges*, nommée *Hella Cathedra*, qu'il veut retrouver à Castrizza, présente une difficulté: c'est qu'il n'y a jamais eu de *capitale des Pélasges* de ce nom. Notre voyageur a été trompé par un passage de Paulmier de Grentemesnil (2), qui cite la glose d'Hésychius, Ἑλλά, καθέδρα, ἢ Διὸς ἱερόν Δωδώνη, c'est-à-dire, « Ἑλλά [désigne] un » siège, et l'hiéron de Jupiter à Dodone. » C'est ce mot Ἑλλά dont les Latins firent leur *sella*, qui répond à καθέδρα. Cela nous renvoie un peu loin d'*Hella Cathedra*, *capitale des Pélasges*. M. Pouqueville ajoute: « Ces points (savoir, l'hiéron de Thémis et *Hella Cathedra*) étant » déterminés d'une manière rationnelle, tout s'orienta sans peine autour » de moi. » Les observations précédentes me semblent devoir compromettre beaucoup l'exactitude de cet orientement; nous verrons qu'en effet il y faut médiocrement compter.

Le résumé que l'auteur nous donne sur Athènes (p. xlii-xliij), n'est pas plus exact. Quelques citations prises à l'*Histoire de la législation* de M. Pastoret (3), et mal appliquées, en font les frais. Nous y voyons en outre que Minerve avoit *placé sa ville chérie sous la protection des Furies* (*Eurip. Androm. 446, 447*). On ne lit rien de pareil dans Euripide.

M. Pouqueville dit encore (p. xlviii): « J'ai vu peu de ruines » intéressantes à Argos; mais j'y ai retrouvé des inscriptions qui justi- » fient l'authenticité long-temps contestée de celles qu'a recueillies » Fourmont. » Ce passage donne une vive curiosité de connoître ces inscriptions: malheureusement, à l'article d'Argos (tom. V, p. 209), M. Pouqueville n'en parle plus; il donne seulement quatre fragmens d'inscription qui n'ont aucun rapport avec la question en litige: il avertit en outre qu'il en a relevé deux autres qui existent dans le manuscrit de Fourmont; mais ce manuscrit n'en contient point qui puisse jeter du jour sur la discussion qui partage encore les savans.

(1) *In Pyrho, init.* — (2) *Gr. ant.* p. 331. — (3) VI, 103.

J'en avertis pour prévenir les espérances qu'on pourroit fonder sur la parole du voyageur. Ce qui me paroît certain, d'après cela, c'est qu'il n'a pas une idée bien nette du point de la difficulté.

Je terminerai cet examen préliminaire par une remarque qui tient à la géographie générale et à l'état des connoissances des anciens. « La latitude et la longitude du cap Ténare, que donne Strabon, et » d'où l'on est parti pour décrire tout le Péloponnèse et la Grèce » (Gossell. *Géogr. des Gr. anal.* p. 81), se trouvant exactes, devinrent » pour moi le complément d'une démonstration qui justifie l'adage » de Salomon : *rien de nouveau sous le soleil.* » On ne voit pas sur quoi se fonde ce grand enthousiasme pour l'*exactitude* des anciens, à l'occasion du cap Ténare (1); car il résulte des recherches mêmes de M. Gosselin, que Strabon a fait une erreur de 3 degrés environ sur la longitude, et de plus d'un degré sur la latitude. M. Pouqueville part de cette prétendue *exactitude*, pour nous dire : « Strabon ne dit » pas qu'il est l'auteur des mesures qu'il donne; il se contente de se » plaindre de la peine qu'il a eue à les supputer... Les grandes » mesures de la terre étoient *donc* établies depuis long-temps. » C'est ce que plusieurs savans ont pensé; mais si leur opinion n'avoit d'autre appui que de pareils argumens, elle ne seroit pas bien solide. « Thalès, ajoute-t-il, qui enseignoit l'*uranographie des Égyptiens*, » qu'Athènes adopta, professoit une doctrine déjà définie, en expli- » quant le système *que nous attribuons à Copernic.* » J'avoue que j'ignore absolument quelle étoit l'*uranographie des Égyptiens* que professa Thalès; je ne sais pas davantage qu'Athènes adopta cette *uranographie*, et sur-tout que Thalès *expliquoit le système de Copernic.* Après beaucoup de recherches sur ce sujet, on en vient à douter, malgré les belles paroles de Bailly, que Thalès ait même eu l'idée de la sphéricité de la terre. Quant au système de Copernic, on peut sans crainte avancer que Thalès ne l'a jamais soupçonné. Philolaüs et les Pythagoriciens eux-mêmes, qui passent pour l'avoir connu, en soutenoient un tout différent. Aristarque a bien songé au double mouvement de rotation et de translation de la terre; mais il y a loin d'une conjecture à un système; et le véritable inventeur d'une découverte de ce genre n'est pas celui à qui l'idée en vient, mais celui qui la démontre: or c'est un honneur qu'il n'est pas possible d'enlever à Copernic.

(1) Dist. du cap Sacré, selon Strabon, 27 degr. 51 min.; selon les modernes, 30 degr. 58 min. Latitude, selon Strabon, 35 degr. 17 min.; selon les modernes, 36 degr. 19 min.

Je terminerai ici ce premier article, où j'ai voulu montrer de quelle manière l'auteur touche les matières d'antiquité : il me reste maintenant à suivre la marche du voyageur, et à indiquer les principaux renseignemens dont il a enrichi nos connoissances positives sur l'état de la Grèce. Il dit (p. lix) : « Les autorités sur lesquelles je m'appuie » dans mes dissertations, mettront le lecteur à même de vérifier que, sans » agir au hasard, je me suis renfermé dans les limites des connoissances » que je possède. » Je suis obligé de convenir que la lecture de son livre m'a donné une opinion un peu différente : il m'a paru qu'en général les citations dont il a chargé le bas de ses pages ont été empruntées aux divers ouvrages qu'il a compulsés ; qu'un assez bon nombre d'entre elles n'ont point été vérifiées sur les originaux, et qu'on y rencontre, en conséquence, beaucoup d'erreurs. Que M. Pouqueville ne voie pas ici l'intention de déprécier son livre. Faire connoître le mérite particulier d'un ouvrage, indiquer les qualités qui le distinguent, celles dont il est dépourvu, et l'utilité réelle qu'il peut offrir, tel est le devoir d'un critique impartial ; c'est celui que je vais tâcher de remplir dans les articles suivans.

LETRONNE.

ŒUVRES POSTHUMES DE BOILEAU, ou Satires de Perse et de Juvénal, expliquées, traduites et commentées par Boileau, publiées, d'après le manuscrit autographe, par M. L. Parrelle. Paris, imprimerie de Lachevardière fils, librairie de Lefebvre, 1827, 2 vol. in-8.^o, xj, 280 et 234 pages.

ENTRE les nombreuses éditions des satires de Perse et de Juvénal, il en est une qui a paru à Amsterdam, chez Blaeu, en 1630, avec les notes de Farnabe (1) : c'est un volume petit in-12, de cent quatre-vingt-dix pages. M. Parrelle en possède un exemplaire qu'il a bien voulu mettre sous nos yeux, et qui contient des additions manuscrites entre les lignes du texte, dans les marges et au bas des pages. Ces additions sont de trois espèces : il en est qui tendent seulement à corriger les textes imprimés et à rectifier particulièrement la ponctuation : plusieurs consistent en essais de traductions françaises ; d'autres, en plus grand

(1) La plupart des bibliographes ont négligé de l'indiquer. Les éditeurs de Deux-Ponts lui donnent la date 1631.

nombre, ajoutent aux notes de Farnabe des remarques ou interprétations succinctes, rédigées quelquefois en français, plus souvent en latin. Toutes les parties de ce travail sont distribuées dans chaque page avec une netteté parfaite; l'écriture en est soignée et toujours très-facile à lire.

La première question à résoudre est de savoir si c'est l'écriture de Boileau Despréaux. Il ne subsiste ou du moins on ne connoît aucun manuscrit autographe des ouvrages proprement dits de ce poëte; mais sa correspondance avec Racine est à la Bibliothèque du Roi, et quelques autres de ses lettres se conservent en des cabinets particuliers. Au premier coup-d'œil, on ne trouveroit pas une ressemblance bien frappante entre ces pièces authentiques et les additions manuscrites dont nous avons à rendre compte. L'écriture des lettres missives est d'une main un peu pesante et d'une plume ordinairement trop chargée d'encre: l'écriture des additions est plus menue et sensiblement plus légère. Mais, avant de rien conclure de ces différences apparentes, il convient d'observer que la première des lettres à Racine est de 1687, qu'une lettre à Lamoignon, dont on a publié un *fac-simile*, est de 1688, peut-être de 1690, tandis que le travail sur les satires de Perse et de Juvénal pourroit être de 1658 ou 1660, c'est-à-dire, plus ancien d'environ trente années. On voit d'ailleurs que l'écrivain, quel qu'il soit, y prend des soins qui seroient superflus ou même déplacés en des lettres missives: il met à profit tous les espaces restés vides dans chaque page imprimée; il s'applique à y faire entrer et à situer distinctement tout ce qu'il juge à propos d'y joindre de corrections, de versions et de remarques.

En comparant un à un, depuis *a* jusqu'à *z*, tous les caractères tracés dans ces additions et dans les lettres, il est possible de reconnoître de part et d'autre les mêmes traits, les mêmes configurations, et, s'il est permis de parler ainsi, le même fond d'habitudes graphiques: on peut croire que ce sont deux âges d'une même écriture. Nulle dissemblance bien essentielle dans la position et les liaisons des caractères, non plus que dans l'orthographe: pareilles omissions, soit d'accens, soit de lettres doubles; mêmes négligences ou incorrections habituelles. Pour convaincre les lecteurs de cette conformité, ou du moins pour les disposer à l'apercevoir, l'éditeur auroit pu joindre à sa préface des *fac-simile* d'une lettre de Boileau et d'un feuillet du volume qu'il possède, par exemple du feuillet tout manuscrit qui remplace les pages 93 et 94, lesquelles manquent à l'exemplaire imprimé. L'auteur des additions y a réservé une place pour les vers de Juvénal qu'il y auroit apparemment copiés; mais non pour les notes de Farnabe, qui sont

en très-petits caractères dans l'édition de 1630, et qui ne sont jamais reproduites dans celle que nous annonçons.

Un feuillet non imprimé qui se trouve au commencement de l'exemplaire de M. Parrelle, contient des notes manuscrites sur les spectacles de Rome; elles sont d'une écriture plus courante et plus penchée que celle des additions comprises dans le volume; nous n'oserions assurer que c'est la même. On s'est abstenu de publier ce feuillet, quoiqu'il présente au verso un mot effacé où pourroit se retrouver le nom de *Boileau*; mais quand ce nom seroit plus visible, nous doutons qu'il fallût en tirer aucune conséquence; car ce n'étoit point celui que le poète portoit ordinairement dans sa famille et dans le monde. Il est, dans les premières éditions de ses œuvres, ou désigné par la seule initiale D. ou appelé Despréaux. Le nom de Boileau ne paroît au frontispice qu'en 1701, bien que l'auteur l'eût fait entrer auparavant dans quelques-uns de ses vers.

Nous ne remarquons dans les additions manuscrites rien qui indique l'époque précise où elles ont été rédigées. Mais M. Parrelle fait observer que la traduction de *Perse* par l'abbé de Marolles y est citée conformément à l'édition de 1658, et non de 1653, ce qui ne permet pas de supposer que Despréaux ait entrepris ce travail avant d'avoir atteint sa vingt-deuxième année. On sait qu'il débuta en 1660 dans la carrière poétique par les deux satires que nous appelons la première et la sixième. Il est probable qu'il s'étoit préparé à ce genre de composition par une étude attentive des modèles qu'en offroit la littérature latine; et l'on se plairoit à considérer les essais qui viennent d'être publiés, comme un honorable monument de cet apprentissage: ce seroit une partie des études d'un grand poète. Nous prions toutefois nos lecteurs de suspendre leur jugement sur ce point, jusqu'à ce que nous ayons pu montrer par quelques exemples comment les textes sont établis, expliqués et traduits dans ces deux volumes.

C'est sans doute par erreur qu'on y a imprimé: *Difficile est non satiram scribere*, au lieu de *satiram non scribere* (Juvénal, I, 30). N'ayant plus sous les yeux les additions manuscrites, nous ne pouvons vérifier si elles offrent cette irrégularité, et ce n'est point à des fautes de cette espèce qu'il conviendroit de nous arrêter. Parmi les leçons vicieuses, ou du moins fort suspectes, qui sont réellement imputables à l'auteur des additions, nous citerons le vers 195 de la sat. XI de Juvénal, où plusieurs éditions portent: *Præda caballorum prætor sedet*. Au mot *præda*, on substitue *prædo*; et M. Parrelle, persuadé que cette leçon est la seule admissible, se récrie vivement, dans sa préface, contre Du-

saux, qui, dit-il, « par le changement d'une seule lettre, dénature la » pensée du poëte, et d'un spoliateur fait une victime, oubliant ainsi » qu'un prêteur n'étoit pas homme à se ruiner ni à se laisser dépouiller. » Cependant *præda* se lit en divers manuscrits, et d'habiles éditeurs, jusqu'à MM. Ruperti et Achaintre inclusivement, ont pensé que c'étoit ainsi qu'il falloit écrire. D'autres ont proposé *præco* ; Saumaise vouloit qu'on lût *perda*, mot inusité, employé en quelques termes composés comme synonyme de *perditor* (1). Mais *præda* nous sembleroit, à tous égards, préférable. Les prêteurs présidoient aux jeux solennels, et sous les empereurs ils en supportoient en grande partie la dépense; ils y étoient le luxe des triomphes. C'est ce que nous apprennent d'autres vers de Juvénal, et plusieurs textes d'auteurs classiques depuis Tite-Live jusqu'à Boèce, qui dit : *Prætura, magna olim potestas, nunc . . . senatorii censûs gravis sarcina*. Par vanité ou par une servile complaisance, ces magistrats n'étoient que trop devenus *hommes à se ruiner* en chars et en chevaux; tandis qu'on ne voit pas qu'au siècle de Juvénal les prêteurs urbains, ceux de la ville de Rome, aient été accusés de s'emparer par artifice ou par violence des équipages d'autrui. Toutefois il est à propos d'observer que Tarteron et Jouvency sont du nombre des éditeurs qui ont imprimé *prædo*.

En général, les textes de Perse et de Juvénal ne sont ici corrigés que pour mieux se prêter au sens qu'on veut leur donner dans les notes et dans les versions. L'auteur des additions paroît n'avoir fait aucune recherche dans les manuscrits ni dans les éditions critiques. Il ne travaille que sur celle de 1630, et ne fait jamais usage de celle de Schrevelius, qui, publiée en 1648, reparoissoit à Leyde en 1658. A l'égard de la ponctuation, il l'établit aussi conformément à sa manière d'entendre le sens de chaque phrase. Il existe dans Perse plusieurs morceaux qu'on ne parvient à interpréter qu'en supposant qu'il se donne un interlocuteur avec lequel il converse; et comme les coupures de ces dialogues ne sont pas fournies par les manuscrits ni par les premières éditions, elles ont dû varier au gré des commentateurs et des traducteurs. On a coutume de ponctuer et de lire les trois premiers vers de la première satire de Perse de cette manière :

O curas hominum! o quantum est in rebus inane!

— *Quis leget hæc!* — *Min' istud ais!* — *Nemo Hercule!* — *Nemo!*

— *Vel duo vel nemo: turpe et miserabile!* — *Quare!*

L'auteur des additions veut, comme Tarteron, que le poëte prononce

(1) *Ne nomen subeas quod dicitur officiperdæ*. D. Cato. l. IV, dist. 42.

les mots *nemo! vel duo vel...*, et qu'il soit interrompu après ce *vel* par l'interlocuteur qui ajoute brusquement *nemo*. « Quoi! pas un lecteur? J'en aurai toujours bien deux ou.... Non, pas un seul. » Nous doutons que cette correction soit fort heureuse (1); car si le poète achevoit sa phrase, il diroit apparemment *vel tres*, ou *vel quatuor*, et l'on pourroit trouver un peu étrange qu'après avoir si vivement riposté à *quis leget hæc!* par *min' istud ais!* il se résigne tout-à-coup à n'avoir que deux à quatre lecteurs. N'est-il pas plus naturel que son intraitable adversaire lui dise: Vous en aurez deux au plus, si vous en trouvez en effet! Jouvençy lui-même a ponctué et interprété ainsi ces vers.

Pour donner une idée des notes ou gloses, nous transcrivons quelques lignes de celles qui s'appliquent à la satire v de Juvénal.

« *Quadra*: table, quartier de pain, de gâteau, sur quoi on mettoit ce qu'on donnoit à manger. — (*Sarmentus*) *scurra Augusti*. — (*Galba*) *scurra Tiberii*. — (*Quamvis jurato*) *quamvis jures te probris insensibilem*. — (*Nusquam pons*) *ubi mendices*. — (*Structorem*) *diribitor*, écuyer tranchant. — (*Chironomonta*) *chironomon* est un écuyer tranchant: *structor* me paroît être le maître d'hôtel. — (*Unquam hiscere*) d'ouvrir seulement la bouche. — (*Tria nomina*) *prænomen, nomen*, et *cognomen* ou *agnomen*, celui qui étoit ajouté par les aïeux, ou par quelque autre événement, comme *Caius Julius Cæsar, quod, cæso matris utero, natus fuerit*. — (*Melior satis*) *vincens fata*. — (*Hetruscum aurum*) *aurea bulla nobilibus et ingenuis pueris usque ad quatuordecimum annum, more hetrusco*, toscan. — (*Nodus*): les enfans des affranchis, au lieu de *bullæ aureæ*, portoient un nœud de cuir. *Id est*: qu'on soit noble ou non, &c. *Ergo agis ut vile mancipium, o Trebi parasite, &c.* »

On voit assez que ces remarques n'étoient guère destinées qu'à l'usage de celui qui les écrivoit. Elles sont extraites des commentaires précédens, et même des plus vulgaires. Nous les retrouvons presque toutes, mais en meilleurs termes, dans la glose et les notes de Jouvençy. Elles n'ont donc rien d'original, et ne reproduisent que des notions communes qui ne sont pas toujours très-exactes. On peut assurer qu'elles n'auroient par elles-mêmes presque aucune sorte de valeur dans l'état actuel des études philologiques.

A l'égard de la version française, il faut d'abord dire qu'elle est loin d'être complète. Des six cent soixante-quatre vers de Perse, à peine y en a-t-il quatre cents de traduits, et les lacunes sont bien plus fréquentes encore et plus considérables dans les seize satires de Juvénal. Aussi

(1) Elle a été néanmoins adoptée par Sélis; mais Lemonnier l'avoit rejetée.

M. Parrelle ne place-t-il plus la version française en regard du texte latin de ce second poète ; il la rejette entre ce texte et les notes. Ce ne sont plus que des fragmens dont quelques-uns ne correspondent qu'à des demi-vers, et qui, pris tous ensemble, ne représentent guère plus d'un cinquième de ces satires. La sixième a six cent soixante-un vers : on en compteroit tout au plus cent dix dont la traduction soit achevée ou commencée. L'éditeur cependant a conçu la plus haute idée de ces esquisses : il n'hésite point à les préférer à toutes les autres versions françaises des mêmes textes, spécialement à celles de *Tarteron*, de *Lemonnier*, de *Sélis* et de *Dusaulx*.

M. Parrelle dit que *Tarteron* paroît avoir eu connoissance du travail de *Boileau* et s'en est beaucoup servi. Il ne subsiste néanmoins aucun vestige de relations assez intimes entre *Despréaux* et le P. *Tarteron* pour qu'il soit présumable que ce dernier ait eu communication d'un travail resté si long-temps secret. Mais quand on confronte la version récemment publiée avec celle du jésuite, on demeure en effet convaincu que l'un des deux traducteurs, s'il y en a deux, a copié et non pas seulement consulté l'autre. Des deux parts, le prologue de *Perse* est traduit dans les mêmes termes : pas un seul mot ne diffère et n'est différemment situé, sinon *pas pourtant* au lieu de *pourtant pas*. Cette conformité, disons plutôt cette identité, continuée dans la première satire, sauf un très-petit nombre de variantes assez légères, et plusieurs omissions dans la copie attribuée à *Boileau*. La ressemblance est si parfaite en ces deux morceaux, et en presque tous ceux qui suivent, qu'à notre avis elle ne sauroit être une simple rencontre, soit fortuite, soit naturelle.

La première édition de la version de *Tarteron* est de 1689 (1), et l'on ne peut guère supposer que *Despréaux*, alors âgé de cinquante-trois ans, ayant déjà publié ses neuf premières satires, neuf épîtres, l'Art poétique et le *Lutrin*, ait employé son temps à transcrire tantôt des pages, tantôt des lignes d'une traduction en prose de *Perse* et

(1) Avant *Tarteron* on avoit des traductions de *Perse* et de *Juvénal* (ou de l'un d'eux) en prose française, par *Abel Foulon*, 1514; *Michel d'Amboise*, 1544; *Durand*, 1583; *André Duchesne*, 1607; *Michel de Marolles*, 1653; *Géfrer*, 1658; *La Valterie* (avec dédicace à *Despréaux*), 1681; ... (toutes in-8° ou in-12) : — depuis *Tarteron*, on a eu, dans les mêmes formats, celles de *Sinner*, 1765; *Dusaulx*, 1769; *Carron de Gibert*, 1771; *Lemonnier*, 1771; *Sélis*, 1776, &c. : — outre les traductions en vers français, par *Denys Challines*, 1653; *Colléret*, 1657; le président *Nicole*, 1669; le prés. de *Silvécane*, 1690; *Lenoble*, 1704; *Taillade d'Hervilliers*, 1776; MM. *Dubois de la-Molinière*, 1801; *Raoul*, 1811; *Méchin*, 1817; *Bouzigue*, 1825; *Fabre de Narbonne*, 1825; &c. (*Voyez Journal des Savans*, mai 1827, p. 261-304.)

de Juvénal. Il avoit lui-même beaucoup mieux traduit dans ses poèmes un grand nombre de vers de ces deux auteurs. D'un autre côté, nous ne croyons pas probable que Tarteron se soit approprié un travail qui lui auroit été communiqué et qu'assurément il pouvoit faire tout aussi bien à lui seul. Ces observations nous entraîneroient à conjecturer que les additions manuscrites jointes à l'exemplaire de Perse et de Juvénal, que possède M. Parrelle, sont postérieures à l'année 1689, et qu'elles ne sont pas de Boileau, dont l'écriture étoit d'ailleurs devenue en ce temps-là beaucoup moins menue et moins légère. Ce sera quelque jeune homme studieux, quelque élève du collège de Louis le Grand, qui aura voulu ajouter à cet exemplaire des fragmens de la traduction de Tarteron et quelques explications sommaires.

N'ayant eu d'abord sous les yeux que la quatrième et dernière édition de Tarteron, celle de 1752, nous avons cru devoir recourir à la première; mais l'examen que nous en avons fait nous conduit au même résultat; et en conséquence, nous nous croyons dispensés de toute comparaison littéraire du travail sur Perse attribué à Despréaux, avec les traductions en prose des successeurs de Tarteron, tels que Sinner, Lemonnier, Sélis, &c. M. Parrelle les a tous jugés fort sévèrement: il leur reproche, ainsi qu'à Tarteron lui-même, un style sec, dur, décousu, et souvent négligé; et pour justifier cette critique, il cite quelques-unes des lignes où les additions manuscrites diffèrent en effet de la version du P. Tarteron, qu'il appelle un *instpide écrivain*. Il seroit permis de trouver de part et d'autre des imperfections presque égales. Quant à Lemonnier et à Sélis, M. Parrelle ne cite aucun des écarts dont il les accuse, et ce n'est point ici le lieu d'entreprendre ni la censure ni l'apologie de leurs versions.

Nous avons remarqué un peu plus de variantes dans les fragmens où sont traduits des morceaux ou des vers de Juvénal. Cependant, sur les huit premiers vers de la première satire, vous retrouvez encore mot pour mot Tarteron; il n'y manque pas une syllabe. Il en seroit de même à l'égard des sept derniers vers de la satire II, si les additions manuscrites ne portoient les mots *fâcheuse nouvelle*, au lieu de *fâcheuse affaire*, et *cela seul causa sa perte*, au lieu de *il n'y eut que cela qui causa sa perte*. Nous ne citerons plus que la satire XVI, où les additions reproduisent quatorze lignes de Tarteron, sauf la substitution du mot *justice* à *raison* dans la première; et un changement un peu plus notable dans les deux dernières: *il vous arrivera comme à l'avocat Vagellius; vous perdrez votre procès*, au lieu de *qu'arrivera-t-il! ce qui arrive tous les jours à l'avocat Vagellius; vous perdrez votre procès*. Il faut remarquer

enfin que le P. Tarteron a cru devoir supprimer certains morceaux de Juvénal, et que ces passages manquent aussi dans la version attribuée à Boileau.

C'est donc, du moins en très-grande partie, celle de Tarteron, qualifié *insipide écrivain*, que M. Parrelle préfère à toutes les autres, et spécialement à celle de Dusaulx. Il reproche à celui-ci des transpositions; par exemple, d'avoir, dans la satire VI, mis le vers *Et resupina jacens* &c., entre les deux vers *Exceptit blanda* et *Mox lenone*; mais MM. Ruperti et Achaintre ont donné à ces trois vers cette même disposition, et M. Ruperti l'a justifiée par un *excursus* ou éclaircissement particulier. Tarteron n'a point eu à discuter ce point; car ces trois vers sont du nombre des cent cinquante-quatre qu'il a retranchés de la satire des femmes. Nous trouverions mieux fondée l'observation critique de M. Parrelle sur la manière dont Dusaulx a rendu les vers 230 et 231 de la satire X :

Ipsè ad conspectum cœnæ diducere rictum

Suetus, hiat tantùm, ceu pullus hirundinis. . .

« Assis à table, tout ce qu'il peut faire est d'entr'ouvrir la bouche et » de la tenir béante, tel que le petit d'une hirondelle, &c. » Tarteron et l'auteur des additions manuscrites disent: *il ne manque pas d'ouvrir la bouche bien grande*. A vrai dire, toutes ces traductions nous sembleroient également défectueuses. Juvénal ne veut-il pas mettre en opposition une habitude, *suetus*, et un état momentané? N'attache-t-il pas à *diducere rictum* un autre sens qu'à *hiat*? *Tantùm* signifie-t-il *seulement*, comme Dusaulx paroît l'avoir cru, ou faut-il traduire *tantùm ceu* par *autant que*? Ces difficultés ont dû embarrasser les traducteurs: elles ne sont bien éclaircies dans aucun commentaire, pas même dans celui de M. Ruperti.

Nous ajouterons que si Boileau avoit entrepris, dans son âge mûr, de traduire en prose Juvénal et Perse, il n'auroit sûrement pas manqué d'y employer plusieurs grands traits de ses propres vers, où les expressions de ces deux poètes latins sont si vivement représentées. Or la version qui lui est attribuée n'offre aucun de ces emprunts, qui auroient été pourtant bien naturels et bien légitimes. Du moins nous n'en avons aperçu quelque apparence qu'en deux courts passages: *debout, dit l'avarice et le moment où je parle n'est déjà plus*. Tarteron traduit encore ici de même; seulement au lieu de *où*, il écrit *auquel*, ce qui est moins rapide et moins correct. Quant à *n'est déjà plus*, Boileau avoit bien mieux rendu *indè est par est déjà loin de moi*. Nous croyons qu'il résulte de ces considérations que si Despréaux a jamais traduit

Perse et Juvénal en prose, il n'a pu se livrer à ce travail qu'avant 1660, ainsi que nous l'avons d'abord supposé. Dans cette hypothèse, Tarteron auroit eu à sa disposition ces essais de traduction, s'en seroit emparé, les auroit complétés, légèrement modifiés ou gâtés, et publiés enfin sous son propre nom en 1689, sans aucune réclamation de la part de Boileau, ni à cette époque, ni à celles de la seconde et de la troisième édition, 1695 et 1706. Mais pour rendre ce plagiat croyable, il en faudroit trouver quelque preuve ou quelque indice dans les monumens de l'histoire littéraire du xvii.^e siècle, et M. Parrelle n'en désigne aucun. Sans doute, on doit des éloges à son zèle pour la gloire de l'un de nos plus grands poètes, et pour le progrès des études classiques; mais la vérité nous force d'avouer que, sous le titre d'*Œuvres posthumes de Boileau*, il n'a imprimé que des fragmens de la version de Tarteron, quelquefois retouchés et toujours accompagnés de notes purement scolastiques. Nous n'en sommes pas moins persuadés que cette nouvelle édition de Perse et de Juvénal sera utile aux étudiants, sur-tout si l'on y joint quelques pages pour rectifier certaines leçons et plusieurs interprétations.

DAUNOU.

DIE VERWANDLUNGEN DES EBU SEID VON SERUG, oder die Makamen des Hariri, in freier Nachbildung von Friderich Rückert. Erster theil: in der Cotta'schen Buchhandlung, 1826. — Les Métamorphoses d'Abou-Zéïd de Séroudj, ou Imitation libre des Mékamas ou Séances de Hariri; par M. Fr. Rückert. Première partie: librairie de Cotta, 1826, xxiv et 672 pages in-8.^o

LES lecteurs du Journal des Savans connoissent déjà les *Mékamas* ou *Séances de Hariri* par le compte qui a été rendu dans ce Journal, d'abord (1) de l'édition du texte arabe donnée en 1818 par M. Caussin, et ensuite d'une autre édition du même texte, accompagnée d'un commentaire arabe, publiée en 1822 (2). Ils se rappelleront que cet ouvrage est un recueil de cinquante nouvelles, contenant les aventures

(1) *Journal des Savans*, cahier de mai 1819, p. 283 et suiv. — (2) *Ibid.* cahier de décembre 1823, p. 737 et suiv.

d'un personnage nommé *Abou-Zéïd*, natif de Séroudj, vrai Protée qui, sous des formes diverses, parvient toujours à se jouer de la crédulité de tous ceux avec qui il est mis en scène, et à leur extorquer d'abondantes aumônes. Ils se rappelleront encore que le recueil des Séances de Hariri passe dans l'Orient pour l'un des plus parfaits modèles de l'éloquence arabe, soit pour la pureté et l'élégance du style, soit pour le rythme, l'emploi des figures, des jeux de mots, et des expressions à double entente, soit pour les allusions à une multitude d'événemens de l'ancienne histoire des Arabes, à une foule de proverbes antiques, et à un grand nombre de passages de l'Alcoran, soit enfin par l'assujettissement volontaire de l'auteur à certaines lois, dont le seul mérite véritable est d'exiger de celui qui se les impose une profonde connoissance de la langue arabe, connoissance par laquelle il se trouve capable de substituer aux expressions qui se présentent naturellement pour rendre sa pensée, des mots ou des formes de langage d'un usage moins commun. On sent par le peu que je viens de dire que la traduction littérale d'un ouvrage tel que celui-là, dans quelque langue que ce soit, présenteroit des obstacles insurmontables, et qu'une imitation libre est le seul moyen de donner, sinon une idée juste, du moins quelque notion approximative du talent d'un écrivain tel que Hariri, aux personnes qui ne peuvent pas par elles-mêmes prendre connoissance de l'original. Pour celles qui, s'adonnant à la culture des langues de l'Orient, veulent se rendre parfaitement compte du sens de l'auteur, pénétrer dans le secret de ses innombrables allusions, saisir toutes les finesses de ses expressions énigmatiques ou à double entente, connoître à fond toutes les entraves dans lesquelles il a pour ainsi dire captivé son génie, afin de le contraindre à des efforts extraordinaires, ou de faire parade de son érudition et de toutes les ressources de son art, le secours qui leur est nécessaire, c'est un commentaire perpétuel qui les dispense de recourir sans cesse aux dictionnaires, et change pour elles en une lecture également agréable et instructive, ce qui, sans cela, seroit une étude pénible et fastidieuse.

Entre les langues de l'Europe, il n'en est peut-être aucune qui se prête autant que la langue allemande à l'imitation des formes du style oriental. C'est sur-tout pour la traduction ou l'imitation des ouvrages écrits en persan, que la langue allemande peut être employée avec un grand succès. Elle a moins de rapport avec les formes de la langue arabe; toutefois elle a, même pour la traduction ou l'imitation du style poétique des Arabes, un avantage immense sur la langue française. L'ouvrage de M. Fr. Rückert, dont nous annonçons la

première partie (nous ignorons si la seconde partie a déjà paru), en offre une preuve remarquable. M. Rückert, sans autre secours que son talent, et le commentaire arabe qui accompagne dans notre édition le texte de Hariri, a entrepris de traduire les *Mékamas*, en faisant passer en allemand, non-seulement le sens, mais les formes de l'original, les figures ingénieuses et quelquefois bizarres dont l'auteur a orné l'expression de ses pensées, la coupe des phrases ou des périodes, le parallélisme des idées et des mots, et jusqu'à la rime, qui n'est pas un des moindres ornemens du texte. On sent bien que, pour ne point changer sa traduction en une paraphrase, ce qui auroit été directement contraire à son but, et auroit dénaturé son travail, il a dû rejeter dans des notes les détails historiques ou philologiques, nécessaires à l'intelligence des allusions, ou destinés à suppléer à l'impossibilité de faire passer dans une autre langue certains jeux d'esprit qu'il étoit bon de connoître pour apprécier plus équitablement le mérite de l'original. Il s'est trouvé aussi obligé de supprimer dans sa traduction quelques passages, et même quelques séances tout entières, dont le sens, et le mérite d'ailleurs sujet à contestation, sont si intimement liés à la langue arabe, qu'il est absolument impossible de les rendre dans un idiome différent. Des vingt-neuf premières séances, cinq seulement ont été omises par M. Rückert, par différens motifs dont il rend compte à la suite de sa préface. Pour mieux mettre nos lecteurs à portée de juger du but qu'il s'est proposé, et de la manière dont il a procédé dans son travail, nous croyons devoir transcrire ici un passage de sa préface, passage que nous traduirons en français.

« Mon travail, dit-il, ne doit point être regardé comme une tra-
 » duction, et je ne le donne que pour une imitation. Dans l'état
 » actuel des choses, on ne sauroit encore appliquer à un poëte arabe
 » le système d'après lequel on traduit en allemand Homère ou
 » Shakspeare. Il faut pour cela s'être plus familiarisé avec un cercle
 » étranger de figures, ou se les être plus appropriées que nous ne l'avons
 » fait jusqu'à ce jour relativement à l'Orient. Il viendra sans doute, il
 » nous est permis de l'espérer, pour les plus grands chefs-d'œuvre des
 » peuples orientaux, un temps où ils pourront être transportés d'une
 » manière plus fidèle dans notre langue, qui ne se refuse à aucun
 » genre de développement et d'extension. Mais cela aura-t-il lieu
 » bientôt, ou même ce temps arrivera-t-il jamais pour Hariri? j'en
 » doute. Je pense au contraire qu'il sera toujours impossible, comme
 » il l'est aujourd'hui, de traduire l'ouvrage de cet écrivain; non pas
 » précisément à cause des difficultés que présente la forme de l'original;

» dans le travail que je soumetts au public, on a déjà surmonté une
 » partie de ces difficultés; ni à cause de certaines particularités qu'offre
 » son contenu, et qui, dans cette rédaction, ont été ou supprimées ou
 » remplacées par des équivalens, et pourroient peut-être un jour,
 » quand le public y sera plus accoutumé, être mises sous ses yeux
 » sans le choquer: mais bien parce que le noyau même, ou, si j'ose
 » m'exprimer ainsi, le pivot sur lequel roulent plusieurs de ses *Méka-*
 » *mas*, est une chose qui tient intimement à l'idiome de l'original, et
 » s'évanouit dès qu'on veut le rendre dans un autre langage. En pareil
 » cas, j'ai tâché de me tirer d'affaire, en recourant à des équivalens de
 » toute nature, et j'en ai fait l'observation dans les notes que j'ai
 » jointes à chaque séance. Quand il m'a été impossible de trouver
 » aucune ressource, j'ai tout-à-fait omis le passage. Cela n'a eu lieu
 » toutefois que bien rarement, en proportion de l'étendue du travail,
 » comme on le verra par le tableau comparatif placé à la suite de cet
 » avertissement. »

Toutes les personnes qui prendront la peine de comparer l'imitation de M. Rückert avec le texte de Hariri, resteront surprises, nous le croyons, de la fidélité de cette imitation: elle surpasse tout ce que nous aurions osé nous promettre de la langue allemande elle-même. Ce n'est pas que, pour obtenir la rime, le traducteur n'ait quelquefois suspendu le sens là où une pause est déplacée, ou n'ait eu recours, du moins autant que nous pouvons en juger, à des termes ou populaires ou provinciaux, dont les bons écrivains ne font pas usage. Mais que sont ces légers défauts, dans l'exécution d'une tâche aussi difficile, et au milieu de tant d'imitations heureuses qui ne laissent rien à désirer? D'ailleurs Hariri lui-même n'a-t-il jamais mérité aucun reproche de cette nature? Nous croyons pouvoir assurer qu'il n'est pas exempt de semblables défauts.

Maintenant, pour compléter cette notice, nous voudrions pouvoir donner aux lecteurs, par une traduction française de quelques morceaux choisis, une idée du bonheur avec lequel M. Rückert a en général imité le style de Hariri, et des sacrifices qu'il a été obligé parfois de faire à la différence des deux idiomes, ou au goût des occidentaux. Mais que pourroit-on attendre de la traduction d'une traduction, lorsque nous ne saurions imiter, ni les inversions, ni la construction, ni les idiotismes de la langue allemande; ni la phraséologie, la concision et le rythme de l'original! Le jugement que nous avons porté avec une pleine conviction du mérite du travail de M. Rückert, ne peut être soumis qu'à la révision des personnes capables d'entendre également

bien le texte arabe de Hariri et l'imitation allemande de son traducteur. Nous nous bornerons donc à offrir ici un ou deux passages pris au hasard, dans l'une et l'autre langue: nous les prendrons en partie dans la prose, et en partie dans les vers de Hariri. Le premier exemple sera pris de la fin de la quatrième *mékama*.

وَلَمْ تَحُلْ أَنَّهُ غَرٌّ وَطَلَبَ الْمَفْرُوفَ فَلَبِثْنَا نَرْقِبُهُ رَقِيبَةَ إِهْلَةِ الْأَعْيَادِ وَنَسْتَطْلِعُهُ بِالطَّلَاغِ
وَالرُّوَادِ إِلَى أَنْ هَرَمَ النَّهَارُ وَكَادَ جَرَّفَ الْيَوْمَ بَيْنَهُمَا فَلَمَّا طَالَ أَمَدُ الْإِنْتِظَارِ
وَلَا حَتَّ الشَّمْسِ فِي الْأَطْمَارِ قَلَّتْ لِصَاحِبِي قَدْرُ تَنَاوُفِنَا فِي الْمَهَلَةِ وَشَهِدَانَا فِي الرَّحَلَةِ
إِلَى أَنْ أَمَّعْنَا الزَّمَانَ وَبَانَ أَنَّ الرَّجُلَ مَا نَفْتَاهُمَا لِلظُّعْنِ وَلَا تَلَمَّوْا عَلَيَّ خُضْرَاءَ
الْيَمَنِ فَهَضَمْتُ لِأَحْدَجِ رِاحَلَتِي وَأَتَحَمَّلْتُ لِرِاحَلَتِي فَوَجَدْتُ أَيَّ زَيْدٍ قَدْ كَتَبَ

على القتب نظم
يا من غدا لي ساعدا ومساعدنا دون البشر
لا تحسبن اني نايك عن ملال او اشرف
لكنتي مسد لم ازل ممن اذا طعمت انتشر

Wir dachten nicht, daß er Reißaus genommen, — und harrten auf sein Wiederkommen, — wie auf das neue Licht, — das die Fasten bricht. — Wir sandten aus nach ihm Führer, — Späher und Spürer, — bis der junge Tag ward alt, — und unser Eifer kalt. — Da, als wir waren des Wartens satt, — und die Sonne schon strahlte matt, sprach ich zur Gesellschaft: Wir sind betrogen, — und der Mann hat gelogen; — ein Sumpf war diese Grüne; — laßt uns räumen die Bühne! — Ich gieng und zog mein Kamel beim Nacken, und fieng an zu satteln und aufzupacken; — da fand ich von Ebu Seid's Stift, — auf meinem Sattelknopfe die Schrift:

Der du heute dich mir hold erwiesest,
Mein dich nahmest an vor allen Mannen;
Glaube nicht, daß Laun' und Uebereilung,
Oder Ueberdruß von dir mich bannen;
Sondern weil im Koran selbst geschrieben:
Wann ihr habt gegessen, geht von dannen.

J'observerai en passant que le texte de l'Alcoran auquel l'auteur fait allusion ici, et que M. Rückert n'a pas pu indiquer, se trouve *surate 33, v. 53*, dans l'édition de Hinckelmann.

Mon second exemple sera pris de la deuxième *mékama*, et montrera à quel point M. Rückert a imité la forme et la coupe des vers de son modèle. Je m'y arrête d'autant plus volontiers, que, dans cette séance, Hariri me semble vraiment éloquent.

بِشَيْعِ أَحَدِكُمْ نَعَشَ الْمَيِّتِ وَقَلْبِهِ تَلْقَاءُ الْبَيْتِ وَيَشْهَدُ مَوَارَاةَ نَسِيْبِهِ وَفِكْرِهِ
فِي اسْتِخْلَاصِ نَسِيْبِهِ وَيَجَلِّي بَيْنَ وَرُودِهِ وَرُودِهِ ثُمَّ يَجْلُو بِمِزْمَارِهِ وَعُودِهِ طَالَمَا

اسيتم على انتلام الحبة وتناسيم احترام الاحبة واستكنتم لاعتراض العسيرة
 واستهنتم بانقراض الاسرة ومحكتم عند الدفن ولا يحكمكم ساعة الزفن
 وتجتزتم خلف الجنائز ولا تجتركم يوم قبض الجوائز واعرضتم عن تعديد النوادب
 الى اعداد المآذب وعن تجرق الثواكل الى النائق في المآكل لا تبالون
 بمن هو بال ولا تخطرون ذكر الموت ببال حتى كانكم قد علقتم من الحيام
 بدمام او حصلتم من الزمان على امان او وثقتم بسلامة الذات وتحققتم
 مسالمة هادم اللذات كآء ساء ما توهمون ثم كآء سوف تعلمون ثم
 انشد نظم

ايا من يدعى الفهم	الى كم يا اخا الوهم
تعبي الذنب والدم	وتخطى الخطأ الجسم
اما بان لك العيب	اما انذرك الشيب
وما في نجه ريب	ولا سمعك قد صم
اما نادى بك الموت	اما اسمعك الصوت
اما تخشى من الفوت	فختا وتهمتم
فكم تسدر في السهو	وتختال من الزهو
وتنصب الى اللهو	كان الموت ماعتم

Zhr geleitet die Wahre, — und denkt dabei an das Baare; — ihr legt den
 Todten zur Ruhe, — und im Sinne liegt euch die Truhe; — ihr senkt ins Grab
 sein Gedächtniß, — und denkt nur an sein Vermächtniß. — Euren Gesellen ge-
 sellt ihr dem stummen Wurme zum Schmaus, — und schmauset bei Lautenklang
 in eurem Haus. — Zhr verschmerzt den Verlust eines Genossen — leichter als den
 Verlust eines Groschen, — und beklagt einen zerbrochenen Hausscherben —
 schwerer als eurer Verwandtschaft Aussterben. — Zhr fürchtet eurer Gewerbe
 Fall, — aber keinen Erb- und Sterbefall. — Zhr schreitet zwischen Gräber-
 reihen — lustig wie zum Reizen, — und wandelt auf den harten Betten — wie
 in Gartenbeeten; — Lach: auf Schädel und Leichensteine — als lachten euch an
 reiche Edelsteine, — und denkt bei einem Todrenbein — nicht an die Todespein; —
 noch an die Todtenpein; — gleich als hättet ihr einen Gewährmann — gegen des
 Grabes Fährmann, — oder eine Sicherfschreibung — gegen des Schicksals Schuld-
 eintreibung. — Habt ihr etwa gestellt einen Bürgen — der sich für euch läßt
 würgen? — oder gedungen einen Beschwörer — gegen den alten Zersthörer? —
 Nein, sonder Thorheit ist nur Bahn — und die Augen werden euch aufgethan, —
 einst, wann ihr die Augen zugethan. — Drauf hub er an.

Der du dich nennst verständig,

Wie lange rennst unbändig,

Und deinen Herrn abwendig,

Du deinen Thorenlauf?

Verachtest die Belehrung,
 Verweigerst die Bekehrung,
 Und schenest die Beschwerde
 Der Pflicht, die dir liegt auf.

Und mahnt dich nicht die Wahre,
 Und nicht die grauen Haare?
 Und nicht die Flucht der Jahre?
 Ist denn dein Ohr schon taub?

Du stehst vor der Krippe,
 Und siehst wie das Gerippe
 Schwingt hinter dir die Spitze,
 Und zitterst nicht wie Laub?

Gesängt an Thorheits Brüsten,
 Gegängelt von den Lüften,
 Irrgehend in den Wüsten,
 Wirst du des Todes Raub.

Sans doute ce n'est pas là une traduction; mais c'est peut-être mieux qu'une traduction, et cela représente mieux, ce me semble, la manière de Hariri que ne le pourroit faire une traduction littérale, qui seroit nécessairement une sorte de caricature.

SILVESTRE DE SACY.

HISTOIRE philosophique, littéraire, économique des plantes de l'Europe, par J. L. Poiret, ancien professeur d'histoire naturelle:

L'homme n'est jamais seul dans la nature; il sait en étudier les productions. (*Leçons de Flore, Introduction.*)

5 vol. in-8.^o, avec figures. A Paris, chez Ladrangé et Verdrière, libraires, quai des Augustins, 1825, 1826, 1827.

DANS une introduction, de trente-cinq pages, l'auteur indique les motifs qui l'ont déterminé à faire cet ouvrage, qui ne pouvoit manquer d'avoir une grande étendue, la manière dont il a cherché à l'exécuter, et comment il a pu parvenir au but qu'il s'est proposé. Sans parler du travail considérable qu'il a fait pour l'Encyclopédie méthodique, il avoit publié un livre sous le nom de *Leçons de Flore*, dans lequel il vouloit seulement dégager la botanique des difficultés dont il croyoit qu'on l'avoit surchargée, mettre cette science à la portée de tout le monde, et placer l'homme au milieu des beautés de la végétation.

Hh

Aujourd'hui il va beaucoup plus loin ; il entre dans de tels détails , que son histoire philosophique , littéraire , économique , ne peut être regardée comme une simple extension des Leçons de Flore.

Il y a des personnes qui , aimant les plaisirs purs qu'offre la nature dans ses productions , s'occupent de la botanique par amusement et se bornent à admirer les formes et l'éclat des fleurs. Il n'en est pas de même de celles qui , douées d'une imagination plus active , veulent connoître le développement des plantes dans toutes leurs parties , et savoir comment l'embryon rompt les enveloppes qui le retenoient captif dans la graine , et comment la plante , après s'être revêtue de feuilles , produit ces fleurs brillantes de beauté , dans le sein desquelles s'accomplit le mystère de la fécondation , sans qui les fruits ne seroient que de foibles avortons : mais pour acquérir ces connoissances , il faut étudier tous les organes des plantes , en connoître les fonctions , les formes , les caractères distinctifs ; il faut se familiariser avec une nomenclature particulière , avec des mots techniques qui épouvantent et rebutent dans les commencemens. Il résulte de là que cette étude paroît d'abord sèche et aride ; elle a besoin , pour devenir agréable , de détails qui ne peuvent trouver place dans des écrits bornés nécessairement à la sévérité des descriptions ; il n'en existe que d'épars dans différens ouvrages : M. Poiret a osé entreprendre de les réunir , en y en ajoutant d'autres , fruits de ses recherches , de ses observations et de ses voyages. Il s'est proposé d'attacher au nom de chaque plante ce qui pouvoit la faire connoître sous tous ses rapports.

Pour éviter des répétitions , il a mis à la tête de son bel ouvrage plusieurs discours qu'on lit avec beaucoup d'intérêt.

Le premier traite de l'étude et de la contemplation de la nature. L'auteur , pénétré de la grandeur et de la sublimité des œuvres de la création , les offre comme l'étude la plus digne de l'esprit humain. Il la fait aboutir à l'extinction de beaucoup de préjugés et d'opinions erronées , et il montre les avantages qu'ont procurés les lumières qu'elle a répandues. Plus l'étude de l'histoire naturelle s'est étendue , plus les ressources sociales se sont multipliées ; le discours où ces idées sont développées , est accompagné de notes.

Dans le second , M. Poiret examine les causes qui ont contribué aux progrès des sciences naturelles. Il observe que , long-temps égaré dans une fausse route , l'esprit humain n'est parvenu à établir les véritables principes des sciences , à en hâter les progrès , que lorsque , abandonnant tous les systèmes créés par l'imagination , il s'est plus particulièrement occupé de recueillir les faits , de les coordonner et

de classer les productions de la nature d'après les rapports qu'elles ont entre elles. Il se plaint de ce qu'au milieu de ces importantes recherches, des novateurs sont venus jeter le trouble dans la science, en multipliant sans nécessité une nomenclature déjà trop étendue, changeant les noms, attaquant les principes les mieux établis, substituant aux termes reçus un langage qu'il appelle barbare. Après en avoir cité quelques exemples, il s'élève avec énergie contre cet abus. Ses reproches ne s'adressent point à Linné, qui n'a ajouté aux termes anciens que ceux qui étoient nécessaires pour exprimer des choses peu connues ou tout-à-fait ignorées.

L'auteur expose dans le troisième discours la marche à suivre pour que cette science puisse se présenter, même dès les premiers pas qu'on y fait, avec tous ses agrémens, sans qu'on soit rebuté par la sévérité de ses principes; il y promène ses lecteurs comme dans un jardin fleuri, dont il a soin d'écarter les épines, afin de leur donner en même temps une grande idée des charmes de cette étude.

Le quatrième est consacré à l'exposition des phénomènes de la végétation, que M. Poiret suit depuis la germination des graines jusqu'à la maturité des fruits et la dispersion des semences. « Remarquons, » dit-il, que malgré la grande différence qui existe entre les animaux » et les plantes, on retrouve dans le développement de ces deux » classes d'êtres organisés, des lois qui leur sont communes, et une » marche régulière établie par la nature pour le mode d'existence et la » reproduction des êtres vivans; mais ces lois sont modifiées selon la » nature des êtres auxquels elles s'appliquent. Les uns et les autres ne » peuvent croître que par les principes élémentaires, puisés hors d'eux, » absorbés par des organes particuliers destinés pour cette opération; puis, combinés, épurés et convertis en matière organique.

» Cette opération s'exécute dans les animaux à l'aide de l'estomac, » et dans les végétaux par les pores des racines et des feuilles. Les » premiers, pour reconnoître les alimens qui leur conviennent, sont » doués des organes du sentiment et de la faculté de se mouvoir » pour aller les chercher; les seconds, privés de sentiment et de » déplacement, existent au milieu des élémens destinés à leur nutrition: » les uns sont obligés de broyer, de triturer leurs alimens, jusqu'à ce » que, réduits en chyle par l'action de la digestion, ils puissent être » absorbés et livrés à l'épuration en passant dans la masse de la » circulation; les autres, privés d'organes digestifs, reçoivent toute » préparée leur nourriture aspirée par des milliers de pores toujours » ouverts. »

Un des discours, celui qui paroît le plus remarquable, est le cinquième, qui traite des propriétés des plantes. L'auteur essaie d'abord de signaler les vieux préjugés qui ont introduit un grand nombre de plantes dans la matière médicale, d'après d'anciennes recettes, propagées depuis des siècles par une confiance aveugle. Il fait voir comment le charlatanisme s'en est emparé. Ceux qui se donnoient pour posséder l'art de guérir par la connoissance et l'emploi des *simples*, passoient pour des hommes extraordinaires; on alloit jusqu'à imaginer que des divinités étoient descendues du ciel pour initier dans cette science des êtres privilégiés. On conçoit, dit M. Poiret, quelle vaste carrière fut ouverte aux empiriques, et combien il leur fut facile d'abuser par ce moyen de la crédulité populaire. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ce qu'il dit sur les diverses qualifications données aux plantes par les médecins, d'où il lui paroît résulter que les prétendues propriétés d'un grand nombre d'entre elles ont peut-être occasionné plus de maux qu'elles n'ont guéri de maladies, et que cette manière de les considérer a détourné les esprits du chemin de l'observation, pour les jeter dans l'erreur par le merveilleux.

Ces discours occupent une grande place dans le premier volume. Dans le corps de son ouvrage, M. Poiret distribue les plantes par groupes ou familles, à-peu-près comme les a placées M. de Jussieu. Il commence par les *acotylédonnées*; qui renferment les plantes de l'ordre le plus inférieur: les organes sexuels y manquent ou sont peu connus; elles passent pour imparfaites, si on les compare aux *dicotylédonnées*, qui, comme on sait, sont pourvues des deux sexes très-apparens. M. Poiret croit que ces plantes doivent les premières fixer l'attention, lorsqu'on veut suivre la nature dans la formation graduée des végétaux et dans les moyens qu'elle emploie pour répandre la végétation sur toute la surface du globe. Voici ces moyens. « La nature » commence cette grande opération par la propagation, soit dans » les eaux, soit à la surface du globe, de plantes fort petites, de » nature différente, suivant les localités, et qui, à raison de leur » constitution, n'ont pas besoin, pour leur existence, de terre végétale; » elles en fournissent par leur destruction une très-petite quantité, à » la vérité, mais suffisante pour admettre d'autres plantes qui leur » succèdent; celles-ci ajoutent leurs débris à ceux des premières: ainsi, » par une végétation plus abondante et une succession de végétaux » plus forts, s'accroît insensiblement cette couche précieuse d'*humus*, » destinée à recevoir la semence de toute espèce de plantes. » C'est

sous ces points de vue philosophiques que l'auteur traite des *conserves*, des *byssus*, des *lichens*, des *mousses*, des *champignons*.

Arrivant ensuite à l'ordre des *monocotylédonées*, M. Poiret passe en revue des plantes d'une organisation plus composée, plus brillante, ayant reçu de la nature un plus grand développement, et munies d'organes sexuels, dont la délicatesse est protégée par de belles enveloppes. La description de chacun des genres qu'il admet, offre un tableau agréable puisé dans la nature. C'est toujours au milieu des campagnes que l'auteur transporte son lecteur; et en suivant la végétation dans les différentes localités, il la trouve gaie et riante sur le bord des ruisseaux, élégante et gracieuse dans les vallées, riche et majestueuse dans les grandes plaines; mais elle n'est pas la même sur les roches nues ou lorsqu'elle lutte contre la neige et les glaces.

Après avoir décrit la famille des graminées, si utile à l'homme et aux animaux, il s'attache à faire connoître celle des liliacées. Pour donner une idée de sa manière de s'exprimer, nous nous bornerons à un seul exemple. Voici son début au sujet des narcisses. « Parmi les » liliacées d'Europe, le genre le plus nombreux en espèces, le plus » brillant par l'élégance de ses fleurs, le plus recherché par les belles » variétés que produit sa culture, est celui des narcisses, qui appar- » tiennent à cette famille. Quand ils se montrent dans les campagnes, » c'est la fête aimable du printemps; quand ils fleurissent dans nos » parterres, c'est encore le printemps couronné de fleurs. La floraison » successive de leurs différentes espèces prolonge le plaisir de nos » jouissances. Au retour des frimas, ils nous suivent dans nos appartemens » d'hiver; ils les parfument par la suavité de leur odeur; ils y » répandent la gaieté par la pureté de leur couleur, par la forme » gracieuse de leurs corolles: ainsi dans les campagnes, comme » dans nos jardins, dans la saison des fleurs, comme dans celle des » frimas, presque toujours les narcisses sont sous nos yeux, &c. »

Dans l'ordre très-étendu des *dicotylédonées*, l'auteur suit la même marche; c'est toujours au lieu natal de chaque plante qu'il nous conduit pour nous y faire observer les rapports qu'elle a avec les localités, l'effet qu'elle y produit, ses contrastes, ses harmonies, &c. Viennent ensuite des recherches curieuses sur l'époque de la découverte des espèces, sur les différens noms qu'elles ont reçus, noms qui, liés souvent aux faits historiques, annoncent les changemens survenus par la succession des siècles dans les idées, les mœurs, la religion, le gouvernement des différens peuples. Les propriétés médicales n'y sont mentionnées qu'avec beaucoup de réserve, et bien souvent

dans l'unique but d'écarter celles que le charlatanisme y avoit attachées ; mais rien n'est oublié de ce qui concerne leur emploi dans l'économie domestique et les arts.

L'ouvrage n'est point terminé ; il se continue, toujours accompagné de planches dessinées par le fils de l'auteur, et lithographiées ; il les falloit pour remplir le but qu'il se proposoit et qu'il atteindra, c'est-à-dire, celui de faire aimer la botanique à un plus grand nombre de personnes, en leur en facilitant l'étude et la leur rendant très-agréable. Ce succès sera la juste et la meilleure récompense de son travail.

TESSIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

LA séance publique annuelle des quatre académies a eu lieu le jeudi 24 avril. Après le discours d'ouverture, prononcé par M. le baron Fourier, président de l'Académie française, M. le baron Silvestre de Sacy a lu un rapport sur le concours de 1828, pour le prix fondé par M. le comte de Volney ; M. le chevalier Geoffroy Saint-Hilaire, de l'Académie royale des sciences, un mémoire intitulé, *de l'État de l'histoire naturelle chez les Égyptiens avant Hérodote, principalement en ce qui concerne le crocodile* ; M. le comte de la Borde, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, des extraits d'un rapport qu'il a fait à cette Académie sur son *Voyage dans le Levant* ; M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des beaux-arts, une dissertation sur l'invention et l'innovation dans les ouvrages des beaux-arts ; et M. le baron Guiraud, de l'Académie française, un fragment d'un poëme intitulé *le Roi*.

Rapport de M. Silvestre de Sacy. La commission chargée d'exécuter la fondation faite par M. le comte de Volney, avoit proposé pour sujet du prix qu'elle devoit adjuger dès le 24 avril 1825, « d'examiner si l'absence de toute » écriture, ou l'usage, soit de l'écriture hiéroglyphique ou idéographique, soit » de l'écriture alphabétique ou phonographique, ont eu quelque influence sur » la formation du langage, chez les nations qui ont fait usage de l'un ou de » l'autre genre d'écriture, ou qui ont existé long-temps sans avoir aucune » connoissance de l'art d'écrire ; et dans le cas où cette question paroîtroit » devoir être décidée affirmativement, de déterminer en quoi a consisté cette » influence. » La même question a été remise deux fois au concours, en 1825 et 1826. Le concours de 1826 n'ayant pas répondu entièrement aux espérances de la commission, et la discussion approfondie des mémoires qui lui avoient été adressés ayant conduit à penser que la question n'avoit pas été parfaite-

ment saisie par les concurrens, elle donna, dans le second programme qu'elle publia le 24 avril 1826, des développemens propres à bien fixer la nature et les bornes du problème dont elle desiroit obtenir la solution, et elle indiqua en même temps quelques-uns des moyens qu'il convenoit d'employer pour parvenir à résoudre ce problème *par des faits, et non par des théories*. « En conséquence » (ce sont les propres expressions du programme), après un mûr examen des » termes dans lesquels étoit conçue la question, des moyens qui s'offroient » pour la traiter dans son entier, et des mémoires qui lui avoient été envoyés, » elle prorogea le concours jusqu'au 24 avril 1828, et elle annonça en même temps que le prix seroit de 3600 francs.

La commission a reçu trois mémoires, parmi lesquels deux ont particulièrement fixé son attention. L'auteur du mémoire mis sous le n.º 1 a pris pour épigraphe ces vers :

Post effert animi motus, interprete linguâ. (Horace.)

Mansuram rudibus vocem signare figuris. (Lucain.)

Partant de ces principes, que les idées sont une écriture intérieure, que les percevoir, c'est lire, que parler, c'est traduire ce langage intérieur, qu'écrire, c'est donner de la fixité à la parole, il a établi comme données certaines que plus la grammaire spéciale d'une langue est semblable à celle du langage intérieur que nous lisons lorsque nous percevons nos idées, mieux cette langue remplit sa destination; ou, en d'autres termes, que plus une langue a de signes pour répondre à la multiplicité et à la variété des aspects et des rapports sous lesquels nous percevons les idées, plus elle est un instrument parfait; que l'écriture, en donnant de la fixité à la parole, nous aide à apercevoir un plus grand nombre de rapports et à les mieux apercevoir, et que par conséquent elle exerce une influence sur le langage. Or, toutes les variétés d'écriture sont comprises sous deux genres, l'écriture idéographique et l'écriture phonographique. La première s'adresse directement à l'intelligence par l'organe de la vue; elle associe les idées à des images ou naturelles ou de convention: la seconde s'adresse par les yeux à l'organe de l'ouïe; elle rappelle des sons associés, soit par l'onomatopée, soit par des conventions, à certaines idées. Mais, suivant l'auteur, l'ouïe agissant plus fortement, plus indépendamment des circonstances extérieures, avec le concours de plus d'organes, l'écriture, qui rappelle les sons, doit exercer sur la mémoire une impression plus vive, et par conséquent rappeler les idées avec plus d'énergie; d'ailleurs l'écriture idéographique (et ici la langue et l'écriture chinoise servent de preuves à l'auteur, qui rentre ainsi dans la voie de la démonstration par les faits). L'écriture idéographique, dit-il, oppose un obstacle à la formation des catégories destinées à distinguer les diverses parties d'oraison, et à celle des flexions grammaticales, qui ont pour objet d'exprimer les rapports, deux choses que favorise l'écriture phonographique: la première est donc moins propre à la transcription des idées, c'est-à-dire, de ce langage intérieur dans lequel existent et les catégories et les rapports. Comme l'écriture imprime son cachet au langage et influe sur l'élaboration de la parole, l'écriture idéographique arrête plutôt qu'elle ne facilite le perfectionnement de la langue; et, d'un autre côté, le langage lui-même réagissant sur la perception des idées et l'élaboration de la pensée, son imperfection accoutume l'intelligence à se contenter de pensées vagues, mal circonscrites, enveloppées d'une sorte de nuage. L'écriture phono-

graphique a d'ailleurs l'avantage de peindre immédiatement les sons qui, au jugement de l'auteur, ont ordinairement une liaison intime avec les objets, les qualités ou les affections qu'ils expriment; elle se prête sans aucun effort à représenter tous les mots qu'on veut créer, à les unir par des rapports étymologiques, à les varier par les flexions et les désinences. Son influence procure plus de liberté à la composition, sans préjudice de la clarté; augmente les ressources de la prosodie, permet de former des périodes qui rendent plus sensible l'enchaînement des idées, enfin offre des moyens plus abondans à la poésie. Il est évident que l'auteur de ce mémoire a cherché dans la théorie, plutôt que dans les faits, la solution des questions proposées. Non-seulement il admet en général une influence de l'écriture sur le système grammatical des langues, mais encore il n'hésite point à caractériser l'espèce d'influence qui appartient à chacun des deux genres d'écriture: celle que l'écriture idéographique exerce sur le langage, ne lui paroît propre qu'à en diminuer les ressources et à en arrêter le perfectionnement, et ces fâcheux effets ne lui semblent pas même, comme à l'un des plus profonds et des plus savans philologues de nos jours, M. G. de Humboldt, compensés par des avantages dignes d'entrer dans la balance; l'écriture phonographique, au contraire, et sur-tout l'écriture alphabétique, est, à son avis, éminemment propre à favoriser les développemens d'une langue, à multiplier les richesses de sa nomenclature et les ressources de sa syntaxe. « Un sage de l'antiquité, dit-il, rendoit grâce aux dieux de » l'avoir fait naître homme, Grec et Athénien: il auroit, s'il y eût songé, » donné un juste et nouvel essor à sa gratitude, en les remerciant de lui avoir » fait parler et écrire une langue alphabétique. » Ces mots sont le corollaire et le résumé de toute la doctrine exposée dans ce mémoire avec un talent très-remarquable.

Des conclusions toutes contraires ont été suggérées à l'auteur du mémoire n.º 3, ayant pour épigraphe, *Gentes quoque ac loca et alia multa reperias inter nominum causas* (Quintil. *Instit. orat.* 1, 4.), par les faits, ou du moins par l'aspect sous lequel ils se sont offerts à ses méditations. Le mémoire qu'il a adressé cette année à la commission, n'est que la suite et le complément d'un premier travail qu'il avoit présenté au concours en 1826. Sans se faire connoître, il a pris soin de nous instruire de cette circonstance, et nous a mis à portée de remonter à son premier mémoire, en donnant au second la même épigraphe qu'il avoit adoptée la première fois. La commission, qui n'a vu en cela rien d'irrégulier, a dû réunir ces deux parties d'un même travail, et les soumettre à un seul examen: elle a reconnu que les idées de l'auteur n'avoient éprouvé aucun changement; que le système qu'il avoit adopté d'abord, ne différoit en rien des conclusions qu'il a tirées en dernier lieu de ses recherches; qu'il a seulement multiplié les exemples, ajouté de nouveaux développemens à ses premiers raisonnemens, insisté avec une nouvelle force sur les résultats. Avant de donner une idée de ce travail, qui est plus conforme que le mémoire n.º 1 aux conditions énoncées dans le programme, nous ne pouvons nous dispenser d'observer que l'auteur a eu tort de croire que la commission avoit d'avance une opinion toute formée sur le problème dont elle demandoit la solution, et qu'un travail dont les conclusions seroient contraires à cette opinion, n'obtiendroit pas d'elle un accueil favorable. L'auteur pense qu'il est impossible de résoudre les questions

proposées par des preuves directes et de fait, qui équivalent à des démonstrations et forcent l'assentiment, parce qu'il faudroit pour cela pouvoir remonter à l'origine primitive de plusieurs langues, et suivre l'histoire de la formation et des variations de leur système grammatical pendant une suite de siècles, tant avant que les nations qui les parlent eussent aucune écriture, que postérieurement à l'invention ou à l'adoption de l'un des deux genres d'écriture. Toutefois, en comparant le système grammatical de diverses langues placées dans des circonstances semblables ou opposées, sous le double rapport, soit de la possession d'une écriture quelconque ou de l'absence de toute écriture, soit de l'écriture idéographique ou phonographique, il se croit suffisamment autorisé à affirmer que la différence qu'on observe entre les langues riches en catégories, en formes ou en flexions, et les idiomes qui en sont dépourvus ou n'en ont qu'un très-petit nombre, ne tient point du tout ou du moins tient pour bien peu de chose à la nature de l'écriture. Les preuves de cette assertion, sont, 1.^o l'extrême ressemblance qui s'est conservée dans les formes grammaticales des divers idiomes d'une même famille et des dialectes d'une même langue, quoique les uns aient été parlés par des peuplades qui n'ont eu une écriture quelconque que quinze ou vingt siècles après l'époque où les autres ont joui de cet avantage; 2.^o que la même simplicité du système grammatical, la même pauvreté ou la même absence de catégories ou de flexions, se remarquent chez les nations dont les unes ont eu de tout temps une écriture idéographique; tandis que les autres ou sont restées privées d'écriture, ou ont adopté une écriture alphabétique: tels sont les Chinois, comparés aux Birmans et aux Malais; 3.^o que chez des peuples qui étoient en possession d'une écriture alphabétique, les formes grammaticales, au lieu de se multiplier, se sont en grande partie effacées et ont disparu peu à peu, ce qui s'observe dans la plupart des idiomes vulgaires de l'Inde, dérivés du sanscrit, et spécialement dans le bengali; l'auteur auroit pu ajouter, dans un grand nombre des langages de l'Europe dérivés du latin, dans le grec moderne, et dans l'arabe vulgaire. De plus, l'auteur fortifie son opinion de quelques considérations. Il fait observer qu'il n'est guère possible de douter que par-tout le langage ne fût déjà réduit en système, avant qu'on connût l'écriture; que par-tout, et notamment en Chine et dans l'ancienne Égypte, l'écriture, pendant long-temps, ne fut pas d'un usage assez répandu pour exercer une influence puissante sur le langage de la masse de la nation; que d'ailleurs l'écriture idéographique ne fut jamais entièrement privée du concours de l'écriture alphabétique, vérité que suggère la simple théorie, et qui est confirmée par les nouvelles découvertes. Enfin, s'il falloit rendre raison de ces différences dont on a cherché l'origine dans l'influence de l'écriture, l'auteur croiroit plutôt en découvrir la cause dans la nature opposée des langues monosyllabiques ou polysyllabiques, dans la diversité du génie des peuples, produit d'une multitude de circonstances souvent inappréciables; sur-tout dans la littérature et dans les compositions primitives qui, chez chaque nation, lui ont servi de modèle et de type.

De quelque talent qu'ait fait preuve l'auteur du mémoire n.^o 1, et quelque soin que celui du mémoire n.^o 3 ait apporté à multiplier les faits et à en faire ressortir les conséquences, la commission a pensé que la théorie du premier n'étoit pas à l'abri de quelques fortes objections; et ne se trouvoit

pas suffisamment appuyée sur des faits incontestables; et que les inductions que le dernier a tirées des faits, perdroient peut-être de leur valeur, si, au lieu de ne juger du système grammatical de divers idiomes que par les règles nues de la grammaire, et par l'écorce, s'il nous est permis d'user de cette expression, on pénétrait dans le génie des langues, et l'on en découvrît par une étude plus approfondie toutes les ressources. Les efforts faits pour résoudre le problème ayant conduit deux hommes d'un mérite distingué, quoique divers, à des résultats directement opposés, la commission a mieux senti toute la difficulté d'arriver à une solution complète de la question, du moins dans l'état actuel de nos connaissances. Pour être juste envers les deux auteurs, elle n'a point voulu adjuger le prix d'un combat où elle ne pouvoit discerner le vainqueur. Elle a arrêté de leur donner à tous deux un haut témoignage de son estime et du cas qu'elle fait de leurs travaux, en proclamant leurs noms dans cette séance solennelle, et de partager également entre eux la somme qui étoit destinée au meilleur mémoire. Le mémoire n.º 1 a pour auteur M. le baron de Massias. L'auteur du mémoire n.º 3 est M. Schleyermacher, bibliothécaire à Darmstadt.

La commission propose, pour sujet du prix qu'elle adjugera le 24 avril 1829, *l'analyse raisonnée du système grammatical de la langue basque*. Le prix sera de 1200 francs. Toute personne est admise à concourir, excepté les membres résidans de l'Institut. Les mémoires seront écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1.ºr janvier 1829. Ce terme est de rigueur. Ils devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée dans un billet cacheté joint au mémoire, et contenant le nom de l'auteur. Les concurrens sont prévenus que la commission ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Des Contes du Gay s'aboiv, Recueil de ballades, fabliaux et traditions du moyen âge, publiés par Ferd. Zangle, et ornés de vignettes imitées des manuscrits originaux par Bouington et Monnier, volume in-8.º, imprimé (en gothique) par M. Firmin Didot. Prix, 16 francs avec vignettes en noir; 45 francs avec vignettes et initiales enluminées à l'outremer, au carmin et dorées; chez Lami-Denozan, libraire, rue des Fossés-Montmartre, n.º 4.

Histoire générale de l'Inde ancienne et moderne, depuis l'an 2000 avant J. C. jusqu'à nos jours; précédée d'une notice géographique et de traités spéciaux sur la chronologie, la religion, la philosophie, la législation, la littérature, les sciences, les arts, et le commerce des Hindous; et suivie d'un traité sur le commerce actuel de l'Inde avec l'Asie, l'Afrique et l'Europe, par M. de Marlés: 6 vol. in-8.º avec une carte géographique; ils paroîtront en trois livraisons (avril, juin et août 1828), imprimés sur caractère de M. Firmin Didot, fondu exprès. On souscrit à raison de 14 fr. par livraison, chez Emler frères, libraires éditeurs, rue Guénégaud, n.º 23, et chez Jehanneau, rue du Coq Saint-Honoré, n.º 8.

Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain, traduite de l'anglais d'Édouard Gibbon; nouvelle édition entièrement revue et corrigée, précédée d'une notice sur la vie et le caractère de Gibbon, et accompagnée de notes critiques et historiques, relatifs, pour la plupart, à l'histoire de la propagation du christianisme, par M. F. Guizot. Paris, impr. de Casimir, librairie de Dentu, 1828, in-8.^o; tome I et II. Il y aura 13 vol. comme dans l'édition de 1812, qui porte le même titre.

Précis de l'histoire physique, civile et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer et de ses environs, depuis les Morins jusqu'en 1814; suivi de la topographie médicale, de considérations sur l'hygiène publique, d'une analyse de l'histoire naturelle du Boulonnais, d'un traité sur les bains de mer, et d'une biographie des hommes distingués nés dans ce pays; par M. P. Bertrand, docteur en médecine de la faculté de Paris, 2 vol. in-8.^o, qui doivent paraître dans le cours de l'année 1828, ornés de gravures et de cartes. On souscrit, à raison de 12 fr. pour les 2 vol., à Boulogne, chez Leroy-Berger, imprimeur et libraire-éditeur; à Paris, chez Ponthieu et Béchét.

Dissertation sur les camps romains de la Somme, avec leur description, suivie d'éclaircissemens sur la situation des villes gauloises de Samarobrive et Bratuspance, et sur l'époque de la construction des quatre camps romains de la Somme; ouvrage dédié à S. A. R. M.^{gr} le Dauphin, par le comte Louis d'Allonville, conseiller d'état, préfet du département du Puy-de-Dôme, ci-devant préfet de la Somme. Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot, 1828, in-4.^o, xxxij et 187 pages, avec 13 planches. Les camps à demeure (*stativa*) que l'auteur décrit, et dont il s'efforce de reconnoître la position et l'époque, sont ceux de Liercourt et de l'Étoile, près d'Abbeville, de Tirancourt près de Pecquigny, de Samarobrive ou Amiens, et du Vieux Catil près de Roye. Il pense, comme M. Rigollot fils (voyez Journal des Savans, novembre 1827, pag. 697-698), que Samarobrive correspond à Amiens et non à Saint-Quentin ni à Cambrai: il retrouve Bratuspantium près de Breteuil, territoire compris dans celui des anciens Bellovaques. Ce volume se recommande par des recherches étendues et méthodiques, qui contribuent à jeter de la lumière sur quelques détails de géographie et d'histoire, quoique, en un tel genre, il soit assez rare d'arriver à des résultats rigoureusement établis. M. Mangon de Lalande a publié deux mémoires qui tendent à rapprocher Samarobrive de Saint-Quentin.

Notice sur le cabinet des chartes et diplomes de l'histoire de France, par M. Champollion-Figeac. Paris, Firmin Didot, 1827, iv et 32 pages in-8.^o. Nous croyons qu'un travail général sur les chartes relatives à l'histoire de France devrait embrasser celles qui se trouvent en très-grand nombre dans la section historique des archives du royaume.

Le dieu Sérapis et son origine, ses rapports, ses attributs et son histoire, par M. J. D. Guigniaut, professeur de littérature grecque, &c.; dissertation extraite du tome V de la traduction de Tacite par M. Burnouf, et destinée à servir aussi d'appendice au tome I.^{er} des Religions de l'antiquité, d'après M. Creuzer. Paris, impr. de Duverger, librairie classique de Hachette, 1828, xij et 28 pages. M. Guigniaut a joint de même au tome IV de la nouvelle traduction de Tacite, une dissertation sur la Vénus de Paphos. (Voyez Journal des Savans, août 1827, page 508, et septembre; page 532.)

Nouvelles observations sur le grand bas-relief mithriaque de la collection Borghèse, actuellement au musée royal de Paris, par M. Félix Lajard. Paris, Firmin Didot; 1828, 43 pages in-4.^o avec une planche. Cette dissertation est détachée d'un ouvrage de M. Lajard, que l'académie des inscriptions et belles-lettres a couronné en 1825 (voyez Journal des Savans, juillet 1825, pag. 439-440), et qui doit être publié incessamment sous le titre de *Recherches historiques et archéologiques sur le culte de Mithra en Perse*, dans l'Asie mineure et dans l'empire romain, 2 vol. in-4.^o de 400 pages chacun, et un atlas in-fol. composé d'environ 50 planches.

(PROSPECTUS). *Monumens inédits d'antiquité figurée grecque, étrusque et romaine*, recueillis, pendant un voyage en Italie et en Sicile, dans les années 1826 et 1827, par M. Raoul-Rochette, membre de l'Institut de France; 2 vol. in-fol., imprimés par autorisation du Roi à l'imprimerie royale, avec 200 pl. « Grâce aux progrès des découvertes et à ceux de la critique, l'archéologie est devenue de nos jours une science de faits, qui présente à-la-fois l'avantage d'une instruction saine et positive sur les mœurs, les institutions, les croyances de l'antiquité, et celui de la représentation, intéressante pour le goût et précieuse pour l'art, des monumens mêmes sur lesquels cette instruction est fondée. Aussi, l'archéologie, envisagée sous ce double rapport, est-elle aujourd'hui celle de toutes les sciences historiques qui est cultivée avec le plus de succès et par un plus grand nombre d'hommes habiles; et, de tous les travaux consacrés à cette branche importante des connoissances humaines, n'en est-il point qui soit dans le cas d'être accueilli avec plus de faveur qu'un recueil de monumens inédits, tel que celui que nous annonçons. Ce recueil comprendra des monumens de toute espèce, statues, groupes, bas-reliefs, vases grecs, urnes étrusques, sarcophages romains, peintures antiques, médailles, pierres gravées, cistes et miroirs mystiques, amulettes, fragmens, monumens appartenant aux Grecs, aux Etrusques et aux Romains, qui n'auront été jusqu'ici ni rapprochés en aussi grand nombre, ni envisagés à-la-fois sous un pareil point de vue, celui d'y rechercher, à l'aide des sujets semblables qui s'y rencontrent, les mœurs et les croyances communes à ces trois peuples, et, en même temps, d'y étudier la marche générale et la direction particulière de l'art, dans ces trois écoles, et dans ses principales époques. Nous osons croire que, sous ce rapport, notre recueil de monumens inédits enrichira la science archéologique, aussi bien que l'histoire de l'art, d'un assez grand nombre de faits neufs et importans. Afin de rendre accessible à toutes les personnes qui aiment ou qui cultivent ce genre d'études, un ouvrage qui, vu le grand nombre de planches dont il doit être accompagné, ne sauroit manquer d'être d'une exécution dispendieuse, nous avons adopté, pour le plus grand nombre de ces planches, le procédé lithographique, qui n'est pas seulement plus économique, plus expéditif, mais qui, manié par une main habile, a d'ailleurs le mérite de rendre plus fidèlement l'esprit d'un trait antique, d'un bas-relief, d'une peinture. La plupart de ces planches seront lithographiées au simple trait, d'autres terminées entièrement, suivant les cas; quelques-unes enfin, et particulièrement les vignettes jointes au texte, gravées au burin. Du reste, il n'est pas nécessaire d'avertir que le plus grand soin sera apporté à l'exécution de l'ouvrage, à-la-fois sous le rapport de l'impression du texte, qui honorera les presses de l'imprimerie royale, et sous celui de la lithographie.

et de la gravure des planches, qui seront confiées à nos plus habiles dessinateurs... MM. Ingres, Granger, Dupré, Vauthier, pour les planches terminées; et, pour les planches au trait, MM. Arnout, Muret, Garçon, Saint-Ange, &c. . . . L'ouvrage paroîtra en douze livraisons, qui se succéderont avec toute la célérité que pourra comporter l'exécution même d'un livre de cette nature, qui exige tout le soin, toute la correction typographique possibles. Chacune de ces livraisons offrira, du reste, une réunion à-peu-près complète de monumens grecs, étrusques et romains, relatifs à un même sujet, soit héroïque, soit mythologique. . . . Dans un discours général sur l'antiquité, qui paroîtra avec la dernière livraison, et qui servira à-la-fois de corollaire et d'introduction à tout l'ouvrage, l'auteur exposera ses idées sur la nature et la destination de la plupart des monumens antiques, sur les usages et les croyances auxquels ils se rapportent, enfin sur le caractère général de l'art qui les a produits, idées qui résultent en partie des monumens mêmes qu'il publiera pour la première fois, en partie de l'état actuel des connoissances archéologiques. Dans un mémoire qui ne pourra trouver place qu'à la fin de l'ouvrage, et en forme d'appendice, l'auteur présentera des considérations nouvelles sur quelques monumens d'architecture antique, grecs ou romains, et sur l'âge et la destination de ces édifices, à l'aide d'inscriptions inédites qu'il a découvertes ou recueillies sur les lieux. Le prix de chaque livraison est de 16 francs 70 centimes, et celui de l'ouvrage entier, de 200 francs. Il sera tiré dix exemplaires avec épreuves sur papier de Chine, dont le prix sera double. La première livraison paroîtra dans le courant de juin prochain. » On souscrit à Paris, chez l'auteur, à la Bibliothèque du Roi, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.º 12; chez les éditeurs Dufour et compagnie, libraires, rue du Paon, n.º 1.

Histoire critique du Gnosticisme et de son influence sur les sectes religieuses et philosophiques des six premiers siècles de l'ère chrétienne, par M. Jacq. Matter, professeur à l'académie royale de Strasbourg; ouvrage couronné par l'académie des inscriptions et belles-lettres. Strasbourg et Paris, Levraut, 1828, 2 vol. in-8.º, xvi, 430 et 500 pages, avec un troisième tome contenant onze planches, précédées de cent pages d'explications. Pr. 18 fr.

Essai sur l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle; par M. Ph. Damiron, élève de l'ancienne école normale. Paris, imprimerie de Guiraudet, librairie de Ponthieu, 1827, in-8.º, 492 pages.

Essai sur l'enseignement en général et sur celui des mathématiques en particulier, par S. F. Lacroix (membre de l'Institut, professeur de mathématiques au collège royal de France, &c.); troisième édition revue et corrigée. Paris, imprimerie de Huzard-Courcier, librairie de Bachelier: 1828, in-8.º, vii, et 356 pages. La première édition est de 1805, la deuxième de 1816. L'ouvrage contient des observations sur divers plans d'instruction publique, et sur les méthodes à suivre dans l'enseignement spécial des mathématiques. Ces sciences y sont envisagées dans leurs rapports avec celle qui recherche l'origine des idées, qui examine comment les connoissances humaines se forment, s'enchaînent et se développent. L'auteur a retouché plusieurs morceaux de ce livre, et l'a terminé par deux additions, l'une sur les bases de la morale, l'autre sur la philosophie générale ou rationnelle.

Aug. Pyrami de Candolle Botanicon gallicum, seu Synopsis plantarum in Florâ

gallicâ descriptorum; editio secunda: opus ex herbariis et schedis Candollianis propriisque digestum à J. E. Duby, V. D. M. Pars prima, plantas vasculares continens. Paris, impr. de Crapelet, libr. de la veuve Desray, 1828, in-8.°, 556 pages. Pr. 12 fr.

De la Comptabilité en parties doubles, appliquée à l'agriculture, par M. le baron de Malaret, président de la société d'agriculture de Toulouse; ouvrage imprimé dans cette même ville, chez Douladoure, 1827, 124 pages in-8.°

ITALIE. Deux dissertations de Morcelli, qui étoient restées inédites, l'une, *sui Liitori dei magistrati romani*; l'autre, *delle Tessere dei spettacoli romani*, viennent d'être imprimées à Milan, en 1828, par les soins de M. Labus. E. A. Morcelli est mort en 1821, à l'âge de 84 ans: il est principalement connu par l'ouvrage intitulé, *de Stylo inscriptionum latinarum libri III*, qui a eu pour suite, *Inscriptiones commentariis subjectis*, et en 1818, *Παρηγορον inscriptionum novissimarum*.

Une commission nommée par l'Athénée de Brescia et composée de MM. Monti, Sabati, Basiletti, Bianchi, a ouvert dans cette ville, chez l'imprimeur Bettoni, une souscription à un ouvrage qui aura pour titre, *Antichi monumenti nuovamente scoperti in Brescia, illustrati e delineati con tavole in rame*, vol. in-fol. qui paroîtra en 1829, et qui contiendra environ 100 pages de texte et 35 planches. On nomme, parmi les savans qui doivent y coopérer, M. Labus; et parmi les artistes, MM. Anderloni frères. Le prix est de 80 fr. pour les exemplaires à premières épreuves, de 50 pour les suivans à partir du 201.°

ANGLETERRE.

A Grammar of the hebrew language, comprised in a series of lectures, compiled from the best authorities and augmented with much original matter, drawn principally from oriental sources, &c., by the rev. Sam. Lee. London, 1827, in-8.°

German Stories, &c.; Nouvelles allemandes, recueillies dans les ouvrages de M. Pichler, de Hoffmann, de Lamotte-Fouqué, de Kruse, &c., par R. P. Gillies. Edimbourg, 1826, 4 vol. in-8.° Pr. 1 l. st. 16 sh.

Wibor poezyi polskiej, specimens of the polish poets; Choix de poésies polonaises, avec des notes et des observations sur la littérature polonoise, par John Bowring. Londres, 1827, in-12.

The dramatic Works of Ford; Œuvres dramatiques de Ford, avec des notes et des éclaircissemens, par W. Gifford. Londres, 1827, 2 vol. in-8.°

Rambling notes and reflections suggested during a visit to Paris, &c.; Notes courantes et réflexions durant un séjour à Paris dans l'hiver de 1826 à 1827, par sir Arthur Brooke Faulkner. Londres, Longman, 1827, in-8.°

Two years in Ava; Deux années à Ava, de mai 1824 à mai 1826, par un officier attaché à l'état-major général (M. Trant). Londres, John Murray; in-8.° avec fig. On annonce la publication prochaine d'une traduction française de cette relation.

Les principaux monumens égyptiens du musée britannique, et quelques autres qui se trouvent en Angleterre, expliqués d'après le système phonétique, par M. Charles Yorke et M. le colonel Martin Leake. Londres, Treuttel et Würtz, 1827, in-4.° avec 21 planches lithographiées. — Ce mémoire,

écrit originairement en langue anglaise, est inséré dans le tome I.^{er} des *Memoirs of the royal Society of literature*.

Memoirs of sir Kenelm Digby, &c.; *Mémoires de sir Kenelm Digby*, gentilhomme de la chambre de Charles I.^{er}, écrits par lui-même, publiés pour la première fois et précédés d'une introduction. Londres, Sanders et Otley; 1828, in-8.^o, 328 pages, auxquelles il en faut joindre soixante, intitulées *Castrations from the private memoirs, &c.*; *Rognures des mémoires privés de Digby*.

The past and present statistical state of Ireland; Statistique de l'Irlande considérée dans son état passé et dans l'actuel; série de tableaux formés d'après des documens officiels, par M. César Moreau. Londres, Treuttel et Würtz, 1827, in-fol., 56 pages. Pr. 30 sh. On compte aujourd'hui en Irlande 9,050,000 habitans. — Le même M. Moreau, vice-consul de France, a publié à Londres, en 1808, un grand tableau lithographié, qui a pour sujet le commerce de France avec toutes les parties du monde, avant la révolution et depuis la restauration.

Practical, moral and political Economy, by T. R. Edmonds. Londres, Effingham Wilson, 1828, in-8.^o, 304 pag. Pr. 9 sh.

A lecture on the geography of plants; Cours de leçons sur la géographie des plantes, par John Barton. Londres, Harvey, 1827, in-8.^o, avec des cartes géographiques contenant les noms des plantes indigènes de chaque pays.

AMÉRIQUE. *Letters from Europe, &c.*; *Lettres écrites d'Europe*, formant le journal d'un voyage en Irlande, Angleterre, Écosse, France, Italie et Suisse, pendant les années 1825, 1826 et 1827, par N. H. Carter. New-York, Carvill, 1827, 2 vol. in-8.^o, 528 et 571 pag.

Lectures of the elements of political economy; Leçons élémentaires d'économie politique, par Thomas Cooper, D. M., président du collège de la Caroline du Sud, professeur de chimie et d'économie. Columbia, 1826, 280 pag. in-8.^o

ALLEMAGNE.

Kritische grammatik der hebräischen sprache, ausführlich bearbeitet von D. G. H. A. Ewald. (Grammaire hébraïque.) Leipzig, 1827, in-8.^o

Exercitationes æthiopicæ, seu observationum criticarum ad emendandam rationem grammaticæ semiticæ specimen primum; scripsit H. Hupfeld. Lipsiæ, Vogel, in-4.^o Pr. 12 gr.

Euripidis Ion. Lipsiæ, 1827, in-8.^o, 174 pages. Cette nouvelle édition de l'*Ion* d'Euripide est donnée par M. Godefroi Herman, qui a revu et corrigé le texte grec de cette tragédie, et y a joint des observations savantes.

Taschenbibliothek der wichtigsten see und landreisen, &c.; *Bibliothèque portative des voyages les plus intéressans par mer et par terre*; publiée par M. H. Jack, conservateur de la bibliothèque royale de Bamberg. Nuremberg, Haubenstricher, 1827; tome I et II, in-12. Ces deux premiers volumes contiennent les voyages de Plancarpin, d'Ascelin, de Simon de Saint-Quentin, de Rubraquis, &c., depuis le XIII.^e siècle jusqu'en 1602.

Geschichte der geographischen Entdeckungsreisen; Histoire des voyages entrepris pour faire des découvertes géographiques, ouvrage de M. Ch. Falkenstein, secrétaire de la bibliothèque royale de Dresde. Dresde, Hilscher, 1828; deux premiers cahiers in-12.

Chr. Lassenii Norvagi Commentatio geographica atque historica de Pentapotamiâ indicâ (le Pendjab.) Bonnæ ad Rhenum, 1827, 91 pages in-4.° — Les textes samscrits cités dans cet ouvrage sont imprimés avec les caractères de M. de Schlegel.

Historia Iemanæ, è codice manuscripto arabico... concinnata; quam... ab illustrissimo philosophorum ordine in academiâ Borussia Rhenanâ præmio ornatam, edidit Car. Theod. Johannsen, Holsatus. Bonnæ, 1828, in-8.°

Libri Wakedii de Mesopotamiæ expugnatione pars è codice bibliothecæ gottingensis arabico edita et annotatione illustrata; quâ scriptione... ad orationem publicam audiendam invitat Georg. Henr. Aug. Ewald, Phil. doct. Gottingæ, 1827, in-4.°

Agathiæ Myrinæi Historiarum libri quinque; B. G. Niebuhrius C. F. græca recensuit: accedunt Agathiæ Epigrammata. Bonnæ, Weber, 1828, in-8.° Ce volume est destiné à entrer dans une nouvelle édition de la collection des écrivains de l'histoire byzantine; il en sera le troisième tome. Plusieurs savans doivent coopérer à cette entreprise: on annonce que les volumes se succéderont rapidement; nous ne tarderons point à rendre compte de celui qui a paru.

Geschichte des Kaiserthums von Trapezunt, &c.; *Histoire de l'empire de Trébizonde*, par J.-Ph. Fallmerayer; ouvrage qui a remporté le prix au concours proposé par la Société royale des sciences de Copenhague. Munich, 1827, in-4.°, xx et 354 pages.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

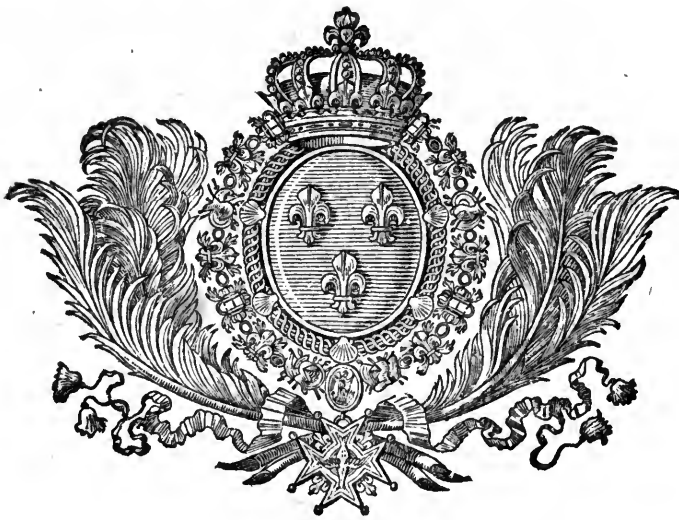
TABLE.

<i>Histoire de l'Astronomie au dix-huitième siècle</i> , par M. Delambre. (Article de M. Biot.).....	Pag. 195.
<i>Flavii Cresconii Corippi Johannidos seu de bellis libycis libri VII</i> , editi à codice mediolanensi Musei Trivultii, operâ et studio Petri Mazzucchelli. (Article de M. Saint-Martin.).....	202.
<i>Voyage de la Grèce</i> , par F. C. H. L. Pouqueville. (Article de M. Letronne).....	218.
<i>Œuvres posthumes de Boileau, ou Satires de Perse et de Juvénal, expliquées, traduites et commentées par Boileau, publiées par M. L. Parrelle.</i> (Article de M. Daunou.).....	227.
<i>Les Métamorphoses d'Aben-Zéid de Séroudj, ou Imitation libre des Mékamât ou séances de Hariri</i> , par M. F. Rückert. (Article de M. Silvestre de Sacy.).....	235.
<i>Histoire philosophique, littéraire, économique des plantes de l'Europe</i> , par J. L. Poirer. (Article de M. Tessier.).....	241.
<i>Nouvelles littéraires</i>	246.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

MAI 1828.

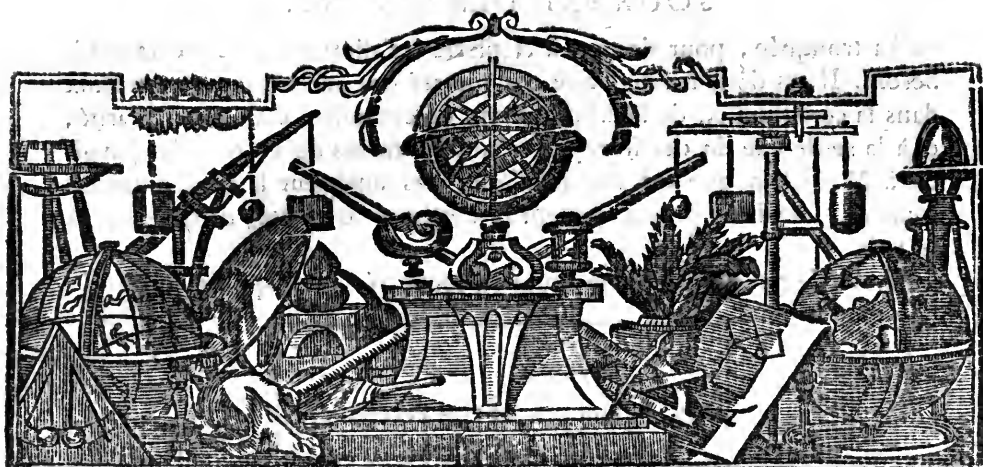


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

—
1828.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

MAI 1828.

*SUR quelques Inscriptions inédites trouvées dans la Cyrénaïque
par M. Pacho.*

SECOND ARTICLE.

LES quatre inscriptions que nous allons maintenant communiquer à nos lecteurs n'ont aucun intérêt littéraire; mais elles se recommandent à leur attention sous d'autres rapports.

Les deux premières ont été trouvées à Ptolémaïs. C'est moins leur contenu qui les rend intéressantes, que la place qu'elles occupent. En effet, les pierres sur lesquelles elles sont gravées font partie du soubassement d'un temple: l'une d'elles est dans une situation renversée;

on l'a tronquée, pour donner à la pierre les dimensions dont on avoit besoin. Il est donc évident que ces pierres ont servi comme matériaux dans la construction de l'édifice. Avant de connoître cette particularité, et à la seule vue du dessin représentant les ruines de ce temple, j'avois dit à M. Pacho que cet édifice n'étoit pas antérieur à la domination romaine. Ces inscriptions mettent le fait hors de doute, comme on va le voir.

II. Celle qui est dans une situation renversée est disposée ainsi :

ΖΙΝΟΥΗ ΤΗΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΚΑΙ ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΝ ΑΡΣΙΝΟΗΝΘΕΑ
--

Il est facile de voir que les deux premières lignes ont été tronquées, par le motif indiqué plus haut : pour pouvoir les rétablir, il est nécessaire de savoir quelle a été leur longueur. Heureusement cette circonstance capitale se déduit de la position des mots Η ΠΟΛΙΣ, qui forment à eux seuls la troisième ligne, puisqu'on ne peut douter qu'ils n'aient dû occuper à très-peu près le milieu de l'inscription. On en conclut avec certitude qu'il manque seulement huit à dix lettres aux deux lignes tronquées.

Maintenant, si nous cherchons, dans la série des princes Lagides, quelle peut être cette reine *Arsinoë*, fille de Ptolémée et de Bérénice, nous ne trouverons que la seconde femme de Ptolémée Philadelphie, et sa sœur, fille de Ptolémée Soter et de Bérénice. L'inscription entière étoit donc :

Βασιλίωσαν Ἀρσινόην, Θεῶν Ἀδελφῆν, τὴν Πτολεμαίω καὶ Βερενίκης, Θεῶν Σωτήρων, ἡ πόλις.
--	----------------------------------

« La ville [de Ptolémaïs honore par ce monument] la reine Arsinoë, »
 » déesse sœur, fille de Ptolémée et de Bérénice, dieux sauveurs. »
 C'est une dédicace qui fut probablement placée sur la base d'une statue érigée peut-être à l'époque et à l'occasion du mariage d'Arsinoë avec son frère, en 276 avant J. C.

III. L'autre inscription est entière, sauf quelques erreurs de copie faciles à corriger. La voici :

ΒΑΣΙΛΕΑ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΝ ΤΟΝ ΒΑΣ...Ε.Σ
 ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ Κ. . ΕΟ
 ΠΑΤΡΑΣ ΑΔΕΛΦΟΝ ΟΕΟΝ ΟΙΛΟΜΗΤΟΡΑ
 ΗΠΟΛΙΣ.

Βασίλεα Πτολεμαίων, τὸν βασιλέως
 Πτολεμαίου ἢ βασιλίσσης Κλεο
 πάτρας ἀδελφὸν, θεὸν φιλομήτορα
 ἢ πόλις.

« La ville [de Ptolémaïs honore par ce monument] le roi Ptolémée, » frère de Ptolémée et de la reine Cléopâtre, dieu Philométor. »

C'est la première fois, à ma connoissance, qu'un roi Lagide est désigné, dans une inscription, par les mots *FRÈRE de tel et de telle*, au lieu de *FILS de tel roi et de telle reine*. Mais cette désignation s'explique facilement, ce me semble, et sert à donner la date précise de l'inscription.

Le roi dont Philométor est ici qualifié le frère, est Évergète II, fils, comme lui, de Ptolémée Épiphane. La reine Cléopâtre ne peut être que la Cléopâtre, sœur de tous les deux, d'abord femme de Philométor, et qui, après la mort de ce premier mari en 147, fut épousée en 146 par son autre frère Évergète II, et partagea le trône avec lui. Il est donc certain que l'inscription est postérieure à la mort de Philométor. Mais comme on est également sûr que, l'année suivante, Évergète II répudia cette sœur Cléopâtre, pour épouser la fille de cette princesse et de son frère (1), on a l'année précise de la dédicace, c'est-à-dire, l'an 145 avant notre ère. Cette dédicace est un hommage rendu à Philométor par les habitans de Ptolémaïs, peu de temps après la mort de ce prince. Sans doute la ville lui avoit décerné une statue de son vivant; mais sa mort étant survenue avant qu'elle fût terminée, on dut le désigner nécessairement, dans la dédicace, par le titre de *roi*, et de *dieu Philométor*, en y ajoutant celui de *frère* des deux princes qui occupoient alors le trône.

Il est clair que des statues en l'honneur d'Arsinoë Philadelphie et de Ptolémée Philométor n'ont pas été détruites tant qu'a duré la dynastie des Lagides. Ce ne peut être qu'après leur domination que ces statues, ainsi que les dédicaces qui contenoient le nom des princes, ont pu être

(1) *Recherches pour servir à l'hist. de l'Égypte*, p. 153.

renversées, et les fragmens des piédestaux employés dans la construction d'un édifice. Cette circonstance, indépendamment du caractère de l'architecture, prouve donc que le temple de Ptolémaïs dont M. Pacho a dessiné les ruines, appartient au temps de la domination romaine.

IV. Ce voyageur a trouvé encastree, dans le mur d'un château à Ptolémaïs, une pierre sur laquelle on lit ce fragment :

ΕΒΑΣΤΟΣ ΑΝΤΟΝΙΑΚΑΛΥ
ΚΑΙΣΑΡΟΣΘΜ.

Ce n'est évidemment que le milieu d'une inscription en deux lignes. Il s'agit d'en retrouver le commencement et la fin. Quelque hardie que puisse paroître la restitution suivante, je crois cependant que, comme elle satisfait aux conditions qu'exige l'état du fragment, elle réunit beaucoup de probabilités en sa faveur.

D'après ce qui a été dit plus haut, la petite ligne qui commence par ΚΑΙΣΑΡΟΣΘΜ a dû se trouver au milieu de la grande; c'est la principale condition que devra remplir la restitution de l'une et de l'autre.

Et d'abord, le mot ΚΑΙΣΑΡΟΣ; dans les inscriptions impériales, est toujours suivi du mot ΣΕΒΑΣΤΟΥ, à moins qu'il ne s'agisse d'Auguste, le seul empereur qui ait été désigné quelquefois par le simple mot ΚΑΙΣΑΡ; or, les lettres ΘΜ qui viennent après prouvent que le mot ΣΕΒΑΣΤΟΣ n'a pu le suivre. Cette dédicace appartient donc au règne d'Auguste.

Il devient alors vraisemblable que le nom ΑΝΤΟΝΙΑ qu'on lit à la première ligne, désigne *Antonia*, nièce d'Auguste, mère de Germanicus et de Claude, épouse de Drusus l'Ancien. S'il en est ainsi, son nom a dû être suivi de ceux de Claude Drusus, et en effet les lettres ΚΑΛΥ paroissent bien appartenir à ΚΑΛΥ [ΔΙΟΥ], nom qui, dans ce cas, étoit suivi de ΝΕΡΩΝΟΣ ΔΡΟΥΣΟΥ. . . . ΓΥΝΗ ou ΓΥΝΑΙΚΙ; car *Antonia* doit être au datif: l'omission de l'iota *adscript* ne peut surprendre dans une inscription de ce temps. Les noms de ce prince se présentent ordinairement dans un autre ordre (Nero Claudius Drusus); mais cette différence ne doit pas arrêter: bien des exemples la justifieroient au besoin.

En troisième lieu, les lettres ΕΒΑΣΤΟΣ, qui précèdent et qui proviennent évidemment de ΣΕΒΑΣΤΟΣ, ne peuvent cependant désigner Auguste; car le nominatif en un tel endroit seroit inexplicable. On peut encore regarder comme à-peu-près certain que c'est le reste du titre de φιλοτέλειος, analogue à celui de φιλορωμαίος, que prennent

souvent des particuliers et des villes, comme ceux de Carthes sur les médailles, et sur-tout à ceux de φιλοκαίσαρ (1), φιλοπρόεως, φιλοκλαύδος (2), &c. épithètes de flatterie qui se trouvent sur des monumens de différens genres. Ici φιλοσέβας désigne, dans le même sens, le dévouement du peuple de Ptolémaïs à l'empereur Auguste. Il y avoit donc, avant le mot Αντωνία, Πτολεμαίων ὁ δῆμος ὁ φιλοσέβας.

Le mot ΚΑΙΣΑΡΟΣ, de la troisième ligne, doit dépendre de la date exprimée ἔτους ou Λ, selon l'usage : dans ce cas, les lettres ΘΜ ne peuvent guère être autre chose que le commencement du nom d'un des mois égyptiens, les seuls qu'on trouve dans les inscriptions grecques de la Cyrénaïque : ces lettres ne conviennent à aucun autre mieux qu'à ΦΑΜΕΝΩΘ. Ainsi, la date étoit exprimée comme dans ces inscriptions d'Égypte et de Nubie : ἔτους ΛΑ Καίσαρος, Θωθ (3) ; ou bien ἔτους ΛΒ Καίσαρος, Φωφί (4) ; ou enfin Λ. ΛΑ Καίσαρος Παῦν, ΙΒ (5).

Il est impossible de savoir si le quantième du mois a suivi le nom φαμενώθ, ce qui importe peu, puisqu'il ne s'agit que d'une seule lettre ou deux au plus. Les mots Καίσαρος φαμενώθ devant correspondre au milieu de la première ligne, il doit se trouver autant de lettres avant celle qui correspond à la première de Καίσαρος, qu'après celle qui est au-dessus de la dernière de φαμενώθ ; or, cette condition importante est exactement remplie par la restitution suivante, fondée sur les observations qui précèdent :

Πτολεμαίων ὁ δῆμος ὁ φιλοσέβας	Αντωνία, Κλαυδία Νέρωνος Δρουσου Γερμανικῆ γυναικί. Λ.
	Καίσαρος φαμενώθ. . . .

« Le peuple Philosébaste de Ptolémaïs, à Antonia, femme de » Claude Néron Drusus Germanicus. L'an . . . de César, au mois de » phaménoth. »

V. Un fragment d'une autre dédicace impériale a été trouvé à Cyrène, précisément en face d'un ancien temple dont il reste encore des ruines considérables. Tout près de ce temple, est une fontaine au-dessus de laquelle se trouve l'inscription :

ΛΙΓ ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΣΩΤΑ

(1) Philo ad Caïum, p. 772 D, 778 D. = *Inscr.* dans Koehler, *Mon. de la reine Comosarye*, p. 68, 69. — (2) Spanh. *Præst. num.* p. 52, 477, 520, 524. — (3) *Recherches* &c. p. 162. — (4) Les mêmes, p. 164. — (5) Les mêmes, p. 166.

ΙΕΡΕΙΤΕΥΩΝ ΤΑΝΙΠΑΝΑΝ

Ε Π Ε Ι Ε Υ Α Σ Ε

Ι. ΙΓ Διονύσιος Σώτα, ἱερετεύων (1) τὴν κρήνην ἐπεκεύασε. « L'an XIII.
» Dionysius, fils de Sotas, exerçant la prêtrise, a réparé la fontaine. »

On a tout lieu de croire que cette fontaine est celle d'Apollon, et que le temple dont les ruines sont voisines est celui de ce dieu. Cela est confirmé par le fragment de dédicace dont nous parlons. M. Pacho l'a copié d'après une bande de marbre blanc, qui a fait partie de l'arc d'un hémicycle, dont l'inscription occupe la courbe intérieure. Je soupçonne que cette bande appartient au dossier d'un exèdre qui a dû être fort grand; car le bloc, qui a près de cinq pieds de long, est très-légèrement courbé. Cet édifice fut élevé en face du temple d'Apollon, avec l'argent fourni par les prêtres, comme le dit l'inscription dont il ne reste que ceci :

ΤΩ ΣΕΒΑΣΤΩ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ ΣΩΤΕΡΙΑΣ ΚΟΙΝΤΟΣ ΛΟΥΚΑΝΙΟ ΤΟ ΣΕΚΤΑΣΙΩΝ ΤΩ ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ ΙΕΡΕΩΝ ΕΠΙΔΟΣΙΟ ΑΝΕΘΗΚΕΝ.
--

Les mots ΤΩ ΣΕΒΑΣΤΩ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ, dans la première ligne; annoncent qu'il s'agit d'Auguste. La place du mot ἀνέθηκεν, qui a dû correspondre au milieu de l'inscription, montre qu'il manque aux deux lignes précédentes trente-deux à trente-quatre lettres. Ces indications suffisent pour rétablir la première ligne; quant à la seconde, cela est tout-à-fait impossible, puisque la lacune a dû être remplie par les titres de Quintus Lucanius qu'on ignore, et par le nom de l'édifice, qu'on ne connoit pas davantage. Voici la lecture de ce qui existe encore et la restitution de ce qu'il est possible de rétablir.

Ὑπὲρ τῆς αὐτοκράτορος Καίσαρος, Σεῶ υἱῶ, Σεβαστῶ, ἀρχιερέως, σωτηρίας, Κοίντου Λουκάνιου ἐκ πᾶς τῶν Ἀπόλλωνος ἱερῶν ἐπιδοσίου ἀνέθηκεν.

« Pour le salut de l'empereur César, fils du dieu [César], Auguste,

(1) Forme inconnue pour ἱεραπέυω; on connoissoit déjà ἱερείτης et ἱερείης.

» pontife, Quintus Lucanius [. a élevé ce], avec
 » la contribution fournie par les prêtres d'Apollon. »

Le seul changement que je me sois permis, c'est de faire un I du T, au commencement de la première ligne, pour avoir la fin du mot *viō* (dor. pour *viōū*).

LETRONNE.

MANUEL d'instruction pratique des Sourds-muets, par M. Bébian ; ouvrage adopté par le Conseil d'administration de l'institution royale des Sourds-muets, accompagné de planches. Paris, 1827, deux vol.; un de format in-8.°, contenant les explications, et un in-4.°, pour les planches et les tableaux.

ON s'est depuis quelques années occupé de l'instruction des sourds-muets avec une nouvelle ardeur. Le désir de perfectionner les méthodes d'après lesquelles cette instruction est dirigée dans nos établissemens publics, a fait entreprendre des recherches étendues sur tout ce qui se pratique et s'est pratiqué dans ce genre en différens pays : c'est un moyen assuré de recueillir des vues ingénieuses et nouvelles, des procédés particuliers et éprouvés, qui doivent servir tôt ou tard à l'amélioration de l'enseignement. Un écrivain distingué, dont le nom se rattache à tant de travaux utiles à l'humanité, s'est chargé de ce soin, et s'en est acquitté avec un succès que le talent seul, s'il n'étoit soutenu par un ardent amour du bien, pourroit difficilement obtenir. La tâche de le suivre dans les détails de ce beau travail est réservée à un autre rédacteur, bien plus en état d'en faire sentir toute l'importance : la nôtre, dans cet article, est d'indiquer le contenu d'un manuel pratique adopté par le conseil d'administration de l'institution royale de Paris. On verra par notre extrait ce qui se fait ici, dans ce moment : l'extrait de l'ouvrage de M. Degérando montrera plus tard ce qui se fait ailleurs, ce qui s'est fait autrefois, et ce qui doit se faire, pour que l'enseignement suive une marche progressive, et qu'on arrive enfin aux heureux résultats qu'on est en droit d'en attendre.

M. Bébian, auteur du manuel dont nous parlons, a partagé son ouvrage en deux parties, dont l'une est publiée sous le format *in-4.°*, et l'autre sous le format *in-8.°* Mais cette division n'a d'autre objet que de séparer les tableaux imprimés et les planches gravées, qui

exigeoient plus d'étendue et de développement, du texte des explications, qui demandoit moins d'espace. La série des objets enseignés dans l'une et dans l'autre partie se subdivise en cent trente-un paragraphes, qui forment le sujet d'autant de leçons. Il suffira d'en indiquer la suite et l'enchaînement d'une manière générale, en nous bornant à quelques courtes observations sur les points qui paroîtront mériter de fixer l'attention.

L'instruction des sourds-muets, comme celle des enfans qui sont doués de tous leurs sens, commence par l'alphabet. On ne sauroit trop se hâter d'ouvrir avec les premiers les communications dont la langue vulgaire est l'instrument indispensable; et c'est comme une sorte de mal nécessaire que de débiter, dans une carrière si difficile, par enseigner aux élèves des signes sans valeur, tels que sont les élémens alphabétiques, privés de tout rapport avec les sons qu'ils représentent. La dactylographie, ou l'art de tracer avec les doigts en l'air des figures qui rappellent les lettres de l'alphabet, est le procédé dont l'utilité se fait le plus souvent sentir aux sourds-muets. En Allemagne, il consiste fréquemment à représenter la forme des lettres ordinaires comme si l'on écrivoit avec le doigt. Tout récemment, on a imaginé en France un autre procédé où les signes des lettres, devenus entièrement conventionnels, peuvent être exécutés avec une extrême rapidité; mais la dactylographie la plus usitée maintenant, participant des deux systèmes, présente quelque chose des inconvéniens de l'un et de l'autre. Plusieurs positions des doigts n'indiquent que d'une manière bien imparfaite la figure des lettres; d'autres ne se prêtent pas assez au genre de volubilité, s'il est permis d'employer ce mot, qu'on doit desirer d'atteindre. Toutefois M. Bébien nous assure que deux ou trois jours suffisent aux sourds-muets pour apprendre l'alphabet manuel; et c'est un espace de temps bien court, eu égard au parti qu'on peut tirer de cette acquisition pour la suite de l'enseignement.

L'auteur insiste peu sur un genre de communication qui, sous divers rapports, a fixé l'attention des instituteurs et des personnes qui ont étudié ce sujet dans un point de vue philosophique, celui qui a lieu par les signes naturels. « Les gestes du jeune sourd-muet qui nous » arrive, dit M. Bébien, sont souvent trop vagues, trop uniformes, » trop diffus, pour servir d'intermédiaire entre l'idée et le mot. » On assure pourtant que des sourds-muets venus de différens lieux très-éloignés, et n'ayant encore reçu aucune espèce d'instruction, parviennent à s'entendre sur des objets plus nombreux qu'on ne seroit

porté à le supposer, et que, dans le nombre des signes dont ils font usage en pareil cas, il en est dont on aperçoit difficilement la liaison avec l'objet auquel on les applique. On a pensé qu'il seroit utile de réunir et d'examiner ces divers signes; et si l'existence en étoit bien constatée, on ne sauroit douter qu'il ne fût possible d'en tirer parti dans les premiers temps de l'instruction. Mais comme la chose n'a pas encore été faite, M. Bébian, qui ne s'occupe que de la pratique actuelle, n'a pas laissé d'omission dans son manuel en négligeant de les rechercher.

L'inspection immédiate des objets dont on veut enseigner les noms aux sourds-muets n'étant pas toujours possible, on a recours au dessin; et ce moyen, qui est d'un usage indispensable pour rappeler les noms déjà appris, a encore l'avantage d'accoutumer l'élève à joindre dans sa pensée des signes visibles aux idées, et de le préparer à un emploi rationnel des signes mimiques. Des planches toutes faites, données par M. Bébian, peuvent servir, avec les règles qu'il y a jointes, aux parens qui ne seroient pas eux-mêmes en état de tracer les formes des principaux objets matériels.

De l'usage des figures on passe à celui des gestes: et ce dernier n'est pas, comme le précédent, limité à la représentation des formes extérieures; il s'applique aux actions, et peut suffire à tous les besoins de l'esprit. C'est ce langage des gestes que la nature elle-même enseigne aux sourds-muets, mais qui a besoin d'être étendu, régularisé et fixé par un maître habile. Toutefois il y a deux observations à faire sur cette langue mimique: l'une, c'est que rien n'est plus difficile que d'en arrêter les élémens, qui sont sujets à varier d'un individu à l'autre, et que le même individu ne répète jamais d'une manière identique, parce qu'il se voit obligé, suivant les occasions, ou d'étendre et de prolonger la pantomime dont ils se composent, pour être plus assuré d'être entendu, ou de l'abréger et de la resserrer, pour procéder plus rapidement. Il résulte de cette circonstance un degré de vague et d'incertitude dont on ne voit pas qu'il ait été possible de triompher jusqu'ici. L'autre observation, c'est que le langage des signes proprement dits, quoique bien plus approprié que la dactylographie à l'intelligence des sourds-muets, contribue beaucoup moins à leurs progrès, et peut même les entraver jusqu'à un certain point, parce que l'usage qu'ils sont continuellement disposés à en faire, les éloigne sans cesse de l'étude des mots de la langue commune, qui doit, en définitive, être l'objet principal de l'enseignement. M. Bébian n'a point examiné ces questions, qui l'eussent entraîné trop loin; mais

il a précédemment proposé, dans un écrit particulier intitulé *Mimographie*, des vues intéressantes sur un procédé qui tendroit à donner au langage des signes une facilité et une précision qu'on y cherchoit vainement jusqu'à présent.

Les exercices dont ces différens procédés fournissent la matière, et que M. Bébien indique dans ses premières leçons, consistent à faire passer l'élève, par des comparaisons répétées, de l'objet visible à sa figure tracée sur un tableau, du dessin à la représentation mimique, de l'un ou de l'autre au signe écrit ou au mot, exprimé soit avec les lettres de notre alphabet ordinaire, soit avec l'alphabet manuel; à renouveler ces essais dans un sens et dans un autre, jusqu'à ce que l'un des signes étant donné, le sourd-muet puisse, sans hésitation et sans méprise, remonter à l'objet ou aux autres signes, et réciproquement. Quand on est parvenu à faire répéter cette opération d'une manière satisfaisante sur un certain nombre d'objets, on l'étend à d'autres objets, agrandissant ainsi le cercle, sinon des idées, au moins des signes qui doivent servir aux explications ultérieures. La nomenclature qui en résulte doit être fixée, et le nombre et l'espèce des élémens qui la constituent méritent toute l'attention des maîtres. Il est nécessaire qu'il y ait à cet égard quelque chose de complètement arrêté dans chaque institution; et M. Bébien, qui donne des exemples très-bien choisis pour un manuel, se fût livré à un travail utile, en rédigeant une liste ou plusieurs listes progressives des mots de différente nature, qu'aux diverses époques de l'enseignement on doit faire connoître aux élèves sourds-muets.

L'auteur pense que trois ou quatre jours suffisent à l'élève pour apprendre une soixantaine de mots. Il est donc aisé de prévoir l'instant où le vocabulaire de ceux qui seront gravés dans sa mémoire se trouvant assez considérable, on pourra aborder l'étude des premières notions de la grammaire: car l'avis des hommes les plus habiles en ce genre est qu'on doit faire marcher de front ces deux branches de l'enseignement, et qu'on ne sauroit trop tôt exercer l'esprit des étudiants par l'analyse de quelques propositions simples. Comme cette nouvelle étude, pour avoir toute son utilité, doit s'exercer sur la langue commune, il est indispensable de la commencer en acquérant la connoissance des conventions qui, dans cette langue, règlent les rapports des différentes parties du discours, et la forme des mots consacrés à les représenter. On s'occupe donc immédiatement du genre des noms, de la formation du pluriel et de la distinction des substantifs et des adjectifs. Pour cet objet, comme pour tous ceux

que doit embrasser le cours d'études grammaticales que l'on fait faire aux sourds-muets, M. Bébien avertit qu'il a rarement eu recours à l'analyse directe, qui exige, de la part des élèves, une trop forte attention et des réflexions au-dessus de leurs moyens; mais qu'il a donné la préférence à cette autre opération naturelle, qu'exécutent à leur insu les plus jeunes enfans; et qui consiste à saisir le rapport de faits analogues, convenablement rapprochés et combinés.

C'est ici un point essentiel de l'enseignement des sourds-muets; car des essais plus ou moins brillans, qui ont retenti dans le public, et dont on a tiré des conséquences plus ou moins exagérées, ont pu persuader à bien des gens que la position particulière où se trouvent les jeunes sourds-muets, les rendoit, non-seulement aussi aptes à recevoir l'instruction dont les autres enfans sont susceptibles, mais encore plus capables que d'autres de concevoir des notions abstraites et d'entendre les théories les plus ardues de la métaphysique des langues, de telle sorte que, pendant qu'on a de la peine à inculquer aux étudiants ordinaires les règles pratiques contenues dans un rudiment, on se verroit conduit à présenter aux autres et l'on n'auroit aucune peine à leur faire accueillir les définitions empruntées aux traités de grammaire générale. Ce seroit sans doute là un phénomène remarquable et difficile à expliquer: mais ce phénomène n'a rien de réel, et l'illusion tient à des circonstances particulières. Si l'on s'est cru, peut-être trop fréquemment, obligé de recourir avec les sourds-muets à des définitions rationnelles et à des explications savantes, c'est qu'on étoit privé du secours de ces répétitions perpétuelles, de ces communications de tous les momens, de cette routine enfin qui confie à la mémoire des autres enfans des notions dont leur intelligence doit profiter plus tard. On croit devoir d'avance établir des idées d'autant plus justes, qu'on possède moins de moyens de les rectifier quand elles sont établies. M. Bébien, comme on l'a vu, a senti l'inconvénient qu'auroit cette méthode, si l'on vouloit la pousser à l'extrême, et l'on ne peut nier qu'il n'ait cherché à s'en garantir; toutefois sa grammaire des sourds-muets, réduite à ce qu'il y a d'essentiel à apprendre dans les règles de notre langue, et débarrassée de ce que lui-même a jugé trop abstrait pour y trouver place, contient encore des expositions assez savantes pour qu'un maître ordinaire dût s'estimer heureux, si son élève, parvenu en quatrième, en possédoit également bien toutes les parties, et pouvoit en appliquer à propos toutes les analyses. Un seul exemple, pris parmi ceux qui se présentent dès les premières pages, fera juger la difficulté qui est l'objet de cette remarque.

Il s'agit de donner aux élèves la notion des adjectifs, et je laisse de côté les définitions et les distinctions qui commencent cet article, parce que l'auteur les adresse particulièrement aux maîtres. Voici le moyen qu'il leur conseille de prendre avec leurs élèves : on place près de soi plusieurs livres de différentes couleurs ; on en demande un à l'élève, en affectant de rejeter ceux qu'il présente d'abord ; on lui désigne ensuite celui qu'on veut avoir, en lui montrant quelque partie de vêtement, ou quelque autre objet de la même couleur : on répète cet exercice, on le fait varier, on le renverse en faisant prendre à l'élève le rôle du maître, et cela lui fera comprendre, selon M. Bébien, que les signes de *rouge*, *bleu*, *jaune*, &c., enfin tous les adjectifs, servent à déterminer un objet que l'on veut distinguer au milieu des autres objets de la même espèce. Si l'on montre à un élève ainsi préparé une figure qui représente, par exemple, un *livre bleu*, il s'empressera de faire le signe générique de *livre*, et ajoutera celui de la couleur bleue. On lui fera remarquer que ces deux signes ont été traduits par deux mots, *livre bleu*. Il a fait deux signes dans son langage ; doit-il s'étonner qu'on les traduise par deux mots ! En quelques minutes, dit l'auteur, le sourd-muet a franchi *cet intervalle prétendu prodigieux* qui se trouve entre le sujet et sa qualité, et dont on avoit fait une des plus grandes difficultés de l'enseignement. On commence par les couleurs, parce que cette espèce de modification est extérieure, et qu'il est possible de l'abstraire, en quelque sorte, et de l'ôter du sujet, pour la présenter séparée sur le papier comme elle l'est dans le langage. On ne trouve pas d'obstacle à passer aux autres qualités sensibles : une précaution à prendre est de présenter à-la-fois plusieurs objets affectés de la même qualité, comme on a rassemblé d'abord plusieurs objets semblables affectés de qualités différentes.

On ne peut guère douter, suivant l'observation de M. Bébien, qu'on ne réussisse, par des moyens semblables, à donner aux sourds-muets une idée juste des adjectifs, ou, pour mieux dire, à leur faire concevoir d'une manière précise et régulière une opération qui s'exécutoit depuis long-temps à leur insu dans leur esprit, d'une manière confuse et irréfléchie. C'est sans contredit un très-grand avantage, et c'est celui qu'on obtient toutes les fois qu'on parvient à lier un signe distinct à une idée préexistante. Mais si l'on croit par-là avoir solidement établi dans l'esprit du jeune sourd-muet ces notions abstraites de substance et d'attribut, de sujet et de qualité, quelque dénomination grammaticale qu'on leur assigne, indépendamment de toute application actuelle, on présume trop, je crois, de la vertu des méthodes, et de la force de

réflexion qu'on suppose aux étudiants, et l'on attend d'eux un effort qui, dans ce cas, non plus que dans tous les autres, n'est ni possible, ni nécessaire.

C'est par des procédés analogues à celui dont nous venons de tracer un aperçu, que l'auteur enseigne successivement aux sourds-muets les différentes parties de l'oraison. Il ne s'astreint pas pour cela à un ordre bien méthodique; et la raison qu'il en donne, c'est que, voulant amener le sourd-muet le plus promptement possible à former de petites phrases, il croit devoir en rassembler les élémens essentiels, sans trop s'inquiéter s'il est possible de les enchaîner dans un ordre rigoureux. Ainsi, après avoir fondé la distinction des genres sur celle des sexes; il passe au démonstratif *ce, cet*, puis aux noms de nombre, qu'il place en cet endroit, non pour se conformer à la classification ordinaire des grammaires, mais pour se procurer, à l'aide des idées de nombre et de mesure que ces mots emportent avec eux, les notions sur les divisions du temps qui sont nécessaires à l'exposition du verbe. Par le même motif, l'explication de la copulative *et*, et des adverbes de temps *hier, demain, &c.*, précède l'étude des pronoms eux-mêmes, inséparable de celle des formes du verbe dans les différens temps simples et dans ses différentes personnes. Les leçons dix-neuf à quarante-trois sont employées à ce dernier objet, l'un des plus importans de la grammaire; mais dans lequel l'auteur n'aperçoit aucune difficulté grave. Les radicaux des verbes sont d'abord écrits sur le tableau, précédés du pronom personnel et suivis d'un adverbe de temps: *je dessin... maintenant, tu dessin... maintenant, je dessin... hier, &c.* On substitue ensuite la terminaison à l'adverbe. Ainsi, quoiqu'il n'y ait que deux mots dans cet exemple, l'élève fera trois signes pour le rendre, celui de *je*, celui de *dessiner*, et celui de présent ou de passé. Les trois principaux temps seront très-aisément enseignés de cette manière: mais il y a quelques précautions de plus à prendre pour le passé indéfini et l'imparfait. A l'égard du premier, l'auteur élude ou passe sous silence la difficulté qui résulte de l'emploi de l'auxiliaire. Quant au second, l'imparfait, c'est, dit M. Bébian, un des temps que les sourds-muets n'avoient jamais compris. Pour le leur rendre intelligible, il le réduit à exprimer une action habituelle passée, et conformément à cette notion, il trouve aisément dans le langage des signes les équivalens nécessaires. Il y revient plus tard pour expliquer les autres usages du même temps, mais toujours en écartant, autant que cela est possible, les distinctions subtiles et les formes de généralisation qu'un esprit peu développé a tant de peine à saisir et à conserver. Le langage des signes,

dit M. Bébian, se refuse aux ténébreuses abstractions dont on a souvent enveloppé les principes de la grammaire; et il ne faut pas oublier que c'est toujours ce langage des signes, étendu par l'usage continu qu'on en fait, enrichi par des acquisitions journalières, rectifié par l'étude et la réflexion, que l'auteur prend pour point de départ, et emploie comme instrument principal dans l'enseignement de la langue française.

Nous ne pouvons le suivre dans la série des explications qu'il donne sur les principaux points de la grammaire, et dont les détails doivent être étudiés par tous ceux qui veulent, dans une matière intéressante et difficile, mettre à profit les résultats d'une longue étude et de judicieuses réflexions. Mais pour présenter encore un exemple de la manière dont M. Bébian procède, nous citerons un des objets essentiels de la doctrine grammaticale, l'exposition du verbe substantif. Sans discuter la justesse de la définition commune qui fait du verbe *être* le lien de la qualité avec le sujet, l'auteur la déclare au moins insuffisante, puisque la simple apposition d'un nom et d'un adjectif suffit pour marquer leur union, et d'une manière plus intime que ne le peut faire le verbe *être*. L'interposition de ce dernier a lieu quand on veut indiquer la qualité qu'on remarque dans le substantif; en d'autres termes, le verbe substantif est l'expression de l'acte qui affirme ou qui juge. Un procédé des plus simples suffit, selon M. Bébian, pour inculquer au sourd-muet cette vue de l'esprit, et l'importance du sujet doit ici faire passer par-dessus la naïveté des moyens mis en usage. On prend un fruit, on le goûte, sans laisser paroître sur la physionomie l'impression qu'il produit sur le palais; l'élève ne le goûte pas. On écrit d'abord, *ce fruit*. On demande à l'élève, par signe seulement, si *ce fruit* est *doux* ou *acide*, et l'on écrit *ce fruit est . . .*, et après une petite pause, pendant laquelle on lui fait remarquer ce mot *est*, on ajoute la qualification propre au fruit; *ce fruit est doux*. C'est ainsi, dit l'auteur; qu'en une leçon vous aurez aplani une difficulté qui étoit restée si long-temps insoluble.

On pourroit, à l'occasion de ce dernier exemple, renouveler l'observation qui a déjà été indiquée précédemment. Il doit y avoir quelque malentendu entre ceux qui ont rencontré tant de difficultés pour enseigner aux sourds-muets les notions les plus élémentaires de la grammaire générale ou appliquée, et l'auteur qui les réduit à des procédés si simples, si faciles, qu'il n'est point d'enfant qui ne puisse s'en jouer au bout de quelques heures. Sans doute des hommes également éclairés qui ont jugé si diversement des mêmes choses; doivent s'être proposé des objets absolument différens. Effectivement

les uns ont voulu apprendre aux sourds-muets à raisonner sur la grammaire; notre auteur se borne à la leur enseigner. Les premiers se sont en quelque sorte fait un plaisir d'assembler toutes les questions les plus épineuses, pour les discuter et les résoudre avec leurs élèves; le second écarte ces questions, les élude s'il le faut, ou les réserve pour un petit nombre d'esprits distingués, comme il arrive qu'on en rencontre parmi ces infortunés élèves, d'ailleurs si rigoureusement traités par la nature. D'un côté, on veut expliquer des théories où tous les hommes qui parlent ne sont pas capables de s'élever; de l'autre, on s'attache à une pratique qui n'exige que des facultés ordinaires dont aucun sourd-muet n'est complètement dépourvu. L'une des méthodes ne prétend qu'à mettre des jeunes gens privés de la parole en communication avec leurs semblables; l'autre aspire à en faire des grammairiens consommés ou même des métaphysiciens. Il ne nous appartient pas de hasarder une opinion sur un point que des hommes d'un mérite éminent ont considéré comme indécis, et sur lequel des personnes connues par la direction qu'elles ont donnée à leurs méditations sont appelées à prononcer après un examen mûr et approfondi. Mais s'il nous est permis de dire notre pensée sur les résultats probables de l'une et de l'autre, nous attendrions plus de succès, ou du moins des succès plus nombreux, d'un enseignement qui s'adresse à la moyenne des intelligences, que d'un système d'explications qui demanderait, chez de jeunes étudiants placés d'ailleurs dans la position la plus défavorable, une force d'attention, une ouverture d'esprit, une pénétration et des dispositions réfléchies qu'on ne trouve que par exception chez les enfans les mieux organisés.

Après avoir conduit ses élèves jusqu'à la connoissance des élémens de la proposition simple, M. Bébien, jugeant sans doute que les détails dans lesquels il est entré suffisent pour mettre un instituteur sur la voie, laisse à ceux qui prendront son livre pour guide le soin d'imiter ses procédés pour enseigner aux sourds-muets à marquer les rapports des pensées entre elles par l'emploi des conjonctions, et plus encore par la disposition et l'enchaînement des idées, de manière à arriver graduellement à la composition de la période. C'est là qu'il s'arrête, après avoir fourni véritablement une tâche épineuse et ingrate, et rempli deux volumes de détails aussi fastidieux pour celui qui les recueille qu'indispensables pour ceux qui doivent en faire usage. Le conseil d'administration de l'institution royale des sourds-muets de Paris, qui a approuvé le travail de M. Bébien et qui l'a fait imprimer à ses frais, a certainement rendu un service important à une des branches

d'enseignement les plus intéressantes pour l'humanité. En applaudissant à cette détermination et aux vues qui l'ont dirigée, il resteroit à former le vœu que le manuel de M. Bébian fût véritablement adopté et réduit en pratique, tel que l'auteur l'a composé, dans quelque partie d'une institution quelconque de sourds-muets : car, sans entrer dans la comparaison de sa méthode avec aucune autre, sans nier les lacunes ou les imperfections qu'on y peut relever, il est certain que le plus grand bienfait que puissent attendre les élèves sourds-muets, dans toutes les parties du royaume, c'est l'introduction d'un système rationnel, conséquent, uniforme; et l'on peut ajouter qu'il manque bien peu de chose au livre de M. Bébian pour mériter de devenir normal dans cette matière.

L'auteur a mis à la fin de son volume d'exposition un petit traité sur l'art d'enseigner à parler aux sourds-muets de naissance, par l'abbé de l'Épée, avec un extrait de l'avant-propos que l'abbé Sicard avoit composé pour cet écrit. M. Bébian avoit déjà publié ce traité en 1819. Il a jugé qu'il méritoit d'être reproduit à la suite de son manuel, pour le compléter à l'égard d'une partie de l'enseignement qu'il n'avoit pas lui-même abordée dans le cours de son travail. L'objet auquel il est consacré a d'autant plus d'importance, que cette parole factice, qu'il est assez aisé de rendre aux sourds-muets, ne leur procure pas seulement des communications plus faciles avec les personnes étrangères qui n'ont étudié aucune des classes des signes avec lesquels ils sont familiarisés, elle leur permet de lire sur les lèvres ce qu'on veut leur dire, et c'est l'un des plus précieux avantages par lesquels on puisse suppléer aux imperfections de la nature.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

SAMMLUNG alt-nieder-und oberdeutscher Gemälde der Brüder S. M. Boisserée und J. Bertram; lithographirt von J. N. Strixner, I-XVIII Lieferungen : c'est-à-dire, Collection de peintures de l'ancienne école allemande, de MM. Boisserée et Bertram, livraisons 1-18. Stuttgart et Munich, in-fol.

L'HISTOIRE des arts de l'Allemagne offre encore, en beaucoup de points, des obscurités et des lacunes qu'il étoit réservé à notre siècle de voir disparaître, par suite des recherches opiniâtres de trois hommes unis dans un même intérêt et dans une intention commune, MM. Sul-

pice et Melchior Boisserée et J. Bertram. Voués uniquement, pendant une vingtaine d'années, à l'investigation des anciennes peintures que les événemens politiques des derniers temps faisoient sortir en foule de la captivité des cloîtres et des maisons religieuses, mais qui, trop souvent aussi, ne sortoient de l'ombre d'une chapelle que pour rentrer dans l'obscurité d'un magasin, ces trois hommes sont parvenus, à force de soins, de travaux et de dépenses, à former une collection de ces peintures, au nombre de trois cent vingt, laquelle présente une histoire à-peu-près complète de la peinture allemande et flamande, par les monumens mêmes, seul genre de preuve qui puisse tenir lieu de tous les autres ensemble, et satisfaire à-la-fois l'esprit, le goût et la raison. Il suffira de la description sommaire que nous allons faire de cette collection, d'après les dix-huit premières livraisons qui en ont été publiées jusqu'ici, et d'après des notices plus étendues que nous en connoissons (1); il suffira, dis-je, de cette description pour faire apprécier à nos lecteurs l'important service rendu à l'histoire de l'art par les auteurs de l'ouvrage que nous annonçons.

Cette collection se divise en trois parties principales: la première contient les peintures du XIV.^e siècle; la seconde, celles du XV.^e; la troisième enfin, celles du XVI.^e, temps où les troubles religieux et les fureurs des iconoclastes qui éclatèrent dans cette partie de l'Europe, y produisirent, au moment même du plus grand développement de la peinture, la chute de cet art et de tous les autres. Nous examinerons séparément, et dans l'ordre que nous venons d'indiquer, les tableaux publiés dans les dix-huit premières livraisons, en faisant observer que, grâce à l'attention qu'ont eue les éditeurs d'insérer dans chaque livraison un tableau de chacune de ces périodes, il est déjà facile de se faire une idée juste et de prendre une connoissance générale de l'état et du développement de la peinture dans le cours entier des trois siècles que la collection embrasse.

Les peintures appartenant à la première période, c'est-à-dire, au XIV.^e siècle, sont, comme on doit s'y attendre, les plus rares, les plus incertaines, mais aussi, sous quelques rapports, les plus curieuses. Il en est de même en tout temps et par tout pays, quand

(1) Voyez le *Deutscher Museum* von Fr. Schlegel, 1812; *Musen* von Fouqué, 1812; *Göthe's Kunst und Alterthum*, 1816, 1 Hef; *Kunstblatt*, 1820, 1821, et sur-tout les deux opuscules de J. Schoppenhauer: *Joh. von Eyck und seine Nachfolger*, 1822; et D. Waagen: *über Hubert und Johann von Eyck*, 1822.

il s'agit des premières productions d'un art au berceau et d'une industrie naissante. On sait combien de vives discussions et même de violentes disputes a excitées, en Italie, la prétention des Florentins au premier renouvellement de l'art: les titres que font valoir, à l'appui d'une prétention semblable, les écoles de Pise, de Sienne, de Bologne, de Padoue, de Naples même, ne sont guère plus propres à décider, pour chacune d'elles en particulier, une question qui se complique de tant d'essais simultanés et de rivalités contemporaines. L'Allemagne jusqu'ici étoit restée à-peu-près étrangère à ce grand débat; elle n'intervenoit d'une manière sensible dans l'histoire de l'art, que par la découverte, attribuée à Jean van Eyck; du procédé de peindre à l'huile, et par l'influence décisive qu'exerça cet artiste sur la peinture de toute l'Europe: mais les temps antérieurs à cette époque étoient restés plongés dans une obscurité profonde. On n'avoit aucune notion tant soit peu précise sur l'état des arts dans le XIV.^e siècle; on se faisoit une idée tout-à-fait fautive ou arbitraire de la peinture avant Jean van Eyck; l'histoire même de ce grand peintre et de son école n'étoit que très-imparfaitement connue: et la plupart des peintres les plus distingués des XV.^e et XVI.^e siècles étoient tellement tombés en oubli, qu'à l'exception de leur nom, qu'on citoit encore, on ignoroit à-peu-près tout le reste, et particulièrement leurs ouvrages, faute d'indices suffisans et de caractères certains à l'aide desquels on pût les reconnoître et les distinguer les uns des autres. Il suffit de comparer les biographies originales de Carle van Mander, le Vasari de l'Allemagne, avec celles de l'historien des arts de l'Italie, et, pour achever le parallèle, l'histoire des arts du dessin en Allemagne; par Fiorillo, avec les histoires de Lanzi pour la peinture, de Cicognara pour la sculpture; il suffit, dis je, de cette comparaison, pour s'assurer combien les notions historiques, concernant les époques du renouvellement de l'art, sont rares, fautives, incomplètes en Allemagne; tandis qu'en Italie, à partir de Cimabué et sur-tout de Giotto, les mêmes notions se produisent de génération en génération par une série abondante et continue de témoignages contemporains et d'ouvrages authentiques. On ne peut donc se flatter que l'obscurité qui couvre encore le premier âge de la peinture allemande, soit dissipée sur tous les points par la collection de MM. Boisserée. Mais du moins une grande lacune y sera-t-elle remplie par l'apparition de trente à quarante tableaux, dont les auteurs sont à la vérité restés encore inconnus pour nous, mais qui, envisagés collectivement, signalent pour la première fois à nos yeux une école nationale en Allemagne, qui remplit de ses travaux le cours entier du

XIV.^e siècle, et dont l'influence s'étendit dans les Pays-Bas, en France et jusqu'en Angleterre, par des productions de toute espèce, par des peintures sur bois, sur mur, sur parchemin, sur verre et en émail.

Cette école est celle de Cologne, qui, dès la première moitié du XIII.^e siècle, c'est-à-dire, avant l'époque même de Cimabué, jouissoit dans toute l'Allemagne d'une célébrité populaire (1), et dont les sculpteurs méritoient encore, à la fin du XIV.^e siècle, l'admiration d'un Ghiberti (2). Cette école, pourvue d'ailleurs d'excellens architectes, et d'habiles artistes en tout genre, ainsi qu'il le prouveroit, à défaut de tout autre monument, l'érection de la cathédrale de Cologne, dont nous devons aussi l'histoire complète au zèle et au talent de M. Sulpice Boisserée (3), avoit recueilli dans son sein les artistes nés à d'assez longues distances sur les deux rives du Rhin, à en juger par les peintures exécutées sous le règne de l'empereur Charles IV dans son château de Carlstein, en Bohême, par Nicolas Würmsler de Strasbourg, et par deux autres artistes, nommés Dieterich et Kunz, peintures absolument du même style que celles de l'école de Cologne proprement dite. C'est dans la ville même de Cologne, la plus riche de toute l'Allemagne en monumens du moyen âge, et la seule aussi qui, par une heureuse exception, eût échappé jusqu'à nos jours aux atteintes du zèle religieux et aux ravages de la guerre civile, qu'on peut se former une idée juste du style et du caractère propres à cette école nationale, dont cependant les auteurs de notre collection n'ont pu, malgré les recherches les plus laborieuses, découvrir avec certitude qu'un seul nom, celui de *maître Guillaume de Cologne*, qui florissoit dans la seconde partie du XIV.^e siècle; c'est dans la chronique de Limbourg, en Nassau, chronique rédigée de main contemporaine, et qui jouit d'une grande estime parmi les historiens, que ce maître Guillaume de Cologne est cité, sous la date de l'an 1380, comme le plus habile peintre de l'Allemagne, comme un homme, ajoute le vieux chroni-

(1) Le témoignage du célèbre poëte Walfram von Eschenbach, dans son *Parcival*, v. 4705-4707, est positif à cet égard. Ce poëte est de la première moitié du XIII.^e siècle, et le manuscrit même du poëme, au jugement de Bodmer, n'est guère plus récent; voyez Fiorillo, *Geschichte der zeichnend. Künste in Deutschland*, tom. I, p. 419-420; voyez aussi le jugement porté sur cette ancienne école de Cologne par Fr. Schlegel, dans son *Europa*, II B. 2 Hef. p. 132-142, et dans son *Deutschen Museum*, III, 265 suiv. —

(2) S. Boisserée, *Histoire et description de la cathédrale de Cologne*, p. 14. —

(3) Dans l'ouvrage cité note précédente, et dont il a déjà paru deux livraisons de planches gravées, accompagnées d'un texte, 55 et 12 pages *in-fol.*

queur dans son naïf langage, qui savoit peindre chaque personne au point de faire croire qu'elle étoit vivante. M. S. Boisserée attribue à ce maître Guillaume, réputé avec raison le chef de l'école de Cologne; vers la fin du XIV.^e siècle, un grand tableau portant la date de 1410, et représentant les patrons de la ville en figures de grandeur naturelle; lequel tableau, aujourd'hui placé dans l'une des chapelles de la cathédrale, doit être considéré comme l'une des meilleures et des dernières productions de l'ancienne école colonaise, et comme une sorte de type des caractères particuliers à cette école. La collection publiée par MM. Boisserée contient plusieurs tableaux exécutés de la même main; savoir, des *figures d'apôtres*, avec les deux célèbres abbés *S. Bernard* et *S. Benoît*, dans les cinquième, neuvième et dixième livraisons. Parmi les autres peintures les plus anciennes de la même école, une *S.^{te} Véronique*, qui porte la date de 1306, et qui fait partie de la première livraison, est sans contredit une des plus remarquables de toute la collection. Les autres tableaux publiés jusqu'ici offrent des dates intermédiaires du XIV.^e siècle, en sorte qu'on peut suivre et embrasser ici d'un même coup-d'œil la marche progressive de l'art dans une même école, à partir de l'époque la plus reculée qui soit authentiquement connue, jusqu'au point qui en marque le plus grand développement, vers l'an 1410.

Toutes ces peintures, semblables sous ce rapport aux ouvrages contemporains qui s'exécutoient en Italie, portent plus ou moins l'empreinte du type byzantin, qui suffiroit seul pour expliquer et pour constater en même temps la tradition non interrompue de l'art de peindre, qui se perpétua à travers la longue et obscure période du moyen âge, en Allemagne, aussi bien qu'en Italie. C'est sur-tout dans la composition et dans le jet des draperies, et dans les airs de têtes, particulièrement dans celles du *Christ*, de *la Vierge* et des *Apôtres*, que se fait remarquer ce type byzantin, qui fut aux arts de l'Europe moderne ce que, dans les anciennes écoles de la Grèce, avoient été les types conventionnels du style hiératique ou sacerdotal. A cette première observation, si curieuse et si importante pour l'histoire de l'art, l'examen de la collection qui nous occupe permet d'en ajouter une autre, non moins intéressante; c'est que, dans la majeure partie des autres têtes, l'originalité, ou pour parler plus juste, l'individualité de l'artiste, se montre d'autant plus sensiblement que l'art lui-même avance davantage dans sa carrière, en sorte que l'on peut incessamment juger du progrès de l'un, d'après la liberté de l'autre. Moins la date des tableaux est ancienne, plus on y trouve de physio-

nomies nationales, de ces airs de tête qui appartiennent à telle localité plutôt qu'à telle autre, en un mot de ces figures provinciales, dont le type, plus fortement empreint en Allemagne que par-tout ailleurs, s'est conservé et se reproduit encore de nos jours chez les habitans du Bas-Rhin, tel à-peu-près qu'il étoit vers 1330, à l'époque où Pétrarque, visitant Cologne, se montra si frappé de cette particularité; en sorte que les tableaux de ces vieux maîtres allemands, remplis de figures contemporaines, pourroient presque passer encore, à l'exécution près, pour une collection de portraits modernes. Quant à la manière de peindre, elle ne manque ni de facilité, ni même d'une certaine largeur; on s'aperçoit au premier aspect et l'examen démontre que l'emploi des couleurs y est opéré au moyen d'une substance grasse, bien qu'il ait été jusqu'ici impossible de constater si c'est de l'huile ou de la cire, ou du jaune d'œuf. Les lumières sont faites d'un très-petit nombre de coups de pinceau, mais en même temps d'une touche très-empâtée et peu fondue; par ce moyen, et à l'aide d'ombres transparentes, les derniers peintres de l'école de Cologne ont pu donner à leurs peintures un relief et un clair obscur qu'on trouveroit à peine portés au même degré dans les ouvrages contemporains des maîtres padouans et vénitiens, lesquels offrent aussi, du reste, ce même aspect gras, ce même ton clair et brillant, indubitablement produits par des procédés analogues.

Les tableaux de la seconde période, savoir, ceux de Jean van Eyck, plus connu sous le nom de Jean de Bruges (1), et de son frère Hubert, ainsi que ceux de leurs nombreux élèves, forment la seconde division de la collection de MM. Boissérée et Bertram. Ces peintures, d'une autre école et d'un autre siècle, nous montrent à-peu-près accomplie la révolution déjà commencée au sein de l'école de Cologne et à la fin du siècle précédent; je veux dire qu'on n'y trouve plus la moindre trace du type byzantin et du système traditionnel suivis jusqu'alors. Les têtes, les figures entières, les draperies, les accessoires, tout y est peint d'après nature, et avec cette vérité qu'on pourroit presque appeler religieuse, comme l'impression qui en résulte: tout, jusqu'aux plus petits détails, y est portrait, on pourroit presque dire réalité,

(1) Il n'y a pas le moindre lieu à douter, comme le fait l'un des derniers éditeurs de Vasari: *e si conoscerà che forse Gio. van Eyck e Gio. da Bruggia sono tutt'uno*, Vasari, tom. V, p. 99, note 1, edit. Mil., ann. 1809 et suiv.; il n'y a pas, dis-je, le moindre lieu à douter que Jean van Eyck ne soit effectivement le même personnage que Jean de Bruges.

tant la fidélité de l'imitation y est minutieuse et accomplie. Au lieu des fonds d'or, qui attestoient dans les anciennes peintures l'impuissance de l'art, encore plus que le luxe de la dévotion, les fonds représentent des paysages, des bâtimens ou des intérieurs d'architecture : la perspective linéaire est généralement très-bien observée ; mais elle est prise d'un point de vue élevé, de manière à montrer les objets sur un plan très-incliné. Le dessin, dans les têtes sur-tout, est ferme et exact ; mais les formes n'en sont pas choisies ; la pose des figures montre de la gêne et de la roideur, et les extrémités offrent presque toujours de la sécheresse et de la maigreur. Les draperies, fidèlement copiées d'après nature, présentent, à très-peu d'exceptions près ; les divers costumes du temps, aussi bien que les étoffes mêmes dont on se servoit alors, et qui étoient généralement des draps de velours, de brocard et d'autres étoffes très-épaisses, d'où il résulte des plis d'une roideur et d'une uniformité parfois fastidieuses. La partie la moins défectueuse ou même la plus remarquable de ces peintures, est le coloris ; il est, dans les tableaux des frères Van Eyck, et dans ceux de leurs élèves les plus distingués, d'une vérité, d'un éclat, d'une vigueur même dont on n'avoit point encore d'exemple, et qui n'ont peut-être été surpassés depuis que par les plus habiles peintres vénitiens et flamands. La perspective aérienne y laisse seule beaucoup à désirer : ce n'est pas qu'elle manque absolument dans les meilleures peintures de cette école ; les objets éloignés reculent bien ; mais on les voit avec une clarté et une précision telles que si on les voyoit à travers une longue-vue dans un lointain éclairé par le soleil le plus brillant. En un mot, et pour caractériser d'un seul trait les productions de cette seconde période de l'art, les mérites et les défauts qu'on y remarque dérivent tous d'un même principe, de l'imitation scrupuleuse de la nature, c'est-à-dire, d'une nature ordinairement vulgaire, quelquefois pauvre, mais généralement aussi simple et naïve, de cette naïveté qui n'exclut pas l'expression, et de cette simplicité qui s'approche parfois de la grâce. C'est à-peu-près le même caractère, né du même principe, qu'offrent les productions de l'ancienne école florentine, mais toutefois avec une couleur plus vraie, plus forte et plus pure, à l'avantage de l'école allemande.

Une question d'un intérêt bien plus général, puisqu'elle touche à l'histoire de l'art toute entière, donne encore aux travaux de l'école, et sur-tout à ceux de la main de Jean van Eyck, un prix particulier ; nous voulons parler de la découverte de la peinture à l'huile, qui est attribuée à cet artiste, et qui a opéré, dans le domaine de cette branche de l'art, une si grande et si heureuse révolution. Le premier

et, à vrai dire, le seul témoignage positif à cet égard, est celui de Vasari (1), que les historiens flamands ou allemands, tels que Van Mander, Descamps, Sandrart, n'ont fait que répéter à la suite les uns des autres. Mais Vasari lui-même, éloigné des lieux aussi bien que des temps où Jean van Eyck avoit vécu, ne pouvoit offrir à cet égard qu'une foible autorité, dans le défaut absolu de notions locales et contemporaines. Il y a plus : le seul auteur contemporain de Jean van Eyck qui nous ait transmis, avec quelques détails sur sa personne et ses ouvrages, l'opinion que son siècle avoit de ses talens, Barthélemi Facio, Italien, aussi bien que Vasari, mais dont le livre *de Viris illustribus*, écrit en 1456, du vivant même de Jean van Eyck (2), ne fut imprimé pour la première fois, à Florence, qu'en 1745, Barthélemi Facio, disons-nous, qui proclame Jean van Eyck le prince des peintres de son temps, et qui parle, entre autres choses, des découvertes qu'il avoit faites, à l'aide de ses connoissances chimiques, sur les propriétés des couleurs, ne dit absolument rien qui ait trait à la prétendue découverte de la peinture à l'huile (3) ; ce qui forme, contre le témoignage d'ailleurs si foible de Vasari, un argument négatif de la plus grande force. Mais depuis les temps où s'étoit accréditée la tradition de Vasari, une observation plus attentive des monumens de l'art, et des livres qui y ont rapport, a prouvé d'une manière qui ne semble plus sujette au moindre doute, que le mélange des couleurs avec de l'huile à l'usage de la peinture, mélange dont on trouve la recette dans le livre de Théophile Presbyter, étoit connu en Italie avant le temps de Jean van Eyck, quoique pratiqué de préférence en Allemagne : l'un et l'autre faits sont positivement attestés dans le manuscrit d'Andrea

(1) Dans son *Introduction*, c. XXI, tom. I, p. 321-324, et dans la *Vie d'Antonello da Messina*, tom. V, p. 104 et 105, ediz. Milan. 1807 et suiv. —

(2) L'opinion commune fait mourir Jean van Eyck en 1441, quinze ans avant l'époque de la rédaction de cet ouvrage. Fiorillo, *Geschichte der zeichn. Künste in Deutschland*, II, 287. Mais la plupart des dates de l'histoire de la peinture allemande manquent d'exactitude et d'authenticité ; et nous croyons plus sûr de nous en tenir au calcul établi dans la note de la nouvelle édition de Carle van Mander, Amsterdam, 1764, suivant lequel Jean van Eyck auroit prolongé sa carrière jusqu'en 1470. — (3) Le passage de cet écrivain, cité en entier dans le livre de Fiorillo, tom. II, p. 287 et 288, mérite que nous en transcrivions la partie à laquelle il est fait ici allusion : « *Joannes Gallicus nostri sæculi princeps judicatus est, litterarum nonnihil doctus, geometriæ præsertim, et earum artium quæ ad picturæ ornamentum accederent, putatusque ob eam rem multa de colorum proprietatibus invenisse, quæ ab antiquis tradita ex Plinii et aliorum auctorum lectione didicerat. P. 46.* »

Cennini, rédigé en 1437. Des actes publics de Bruges et de Gand, lesquels remontent jusqu'à 1351, constatent, à l'appui de ce dernier témoignage, que, dès le XIV.^e siècle, la peinture à l'huile n'étoit pas un secret en Flandre. Enfin, ce qui est tout-à-fait décisif, on cite des peintures exécutées à l'huile, dont une porte la date indubitable de l'an 1297 (1), dont quelques autres, telles que celles de l'école de Cologne que nous avons déjà citées, et qui offrent, suivant le témoignage de MM. Boisserée, toute l'apparence d'avoir été produites par le même procédé, appartiennent à la fin du XIV.^e siècle et au commencement du XV.^e Il n'en est pas moins certain qu'on n'a commencé à employer généralement cette nouvelle manière de peindre en Italie, que vers les années 1470 et 1480, ce qui est justement l'époque dont nous possédons des peintures à l'huile d'Antonello de Messine, avec des inscriptions authentiques, et ce qui laisse subsister en grande partie et le mérite de cet artiste, considéré comme propagateur de ce procédé en Italie, et le témoignage même de Vasari, qui lui en attribue l'importation au-delà des Alpes. Quant au mérite de Jean van Eyck, envisagé, non plus comme le premier inventeur de la peinture à l'huile, mais comme l'artiste qui, par les plus heureuses applications de ce procédé, par des améliorations nombreuses qu'il y auroit apportées, en un mot par un maniement de pinceau plus habile, par un emploi de couleurs mieux approprié à tous les besoins de l'art, auroit fixé, étendu, perfectionné une invention jusqu'alors imparfaite et grossière, nous croyons qu'il a beaucoup plus à gagner qu'à perdre dans cette nouvelle manière de le considérer; et si l'on adopte cette opinion, conforme au résultat des recherches de MM. Boisserée, Jean van Eyck n'en continuera qu'à plus juste titre d'occuper, dans l'histoire de l'art, la place éminente que lui décernèrent la reconnoissance et l'admiration de son siècle.

Nous croyons que nos lecteurs voudront bien nous pardonner la digression où nous venons de nous laisser entraîner par l'importance.

(1) Ce tableau, décrit par Ch. Meheln, dans sa *Description de la galerie impériale de Vienne*, a pour auteur *Thomas de Mutina*, que l'écrivain Allemand croit être un certain Thomas de Muttersdorff, conséquemment un allemand; que Tiraboschi, *Notizie de' Pittori, &c., di Modena*, p. 270 sqq., croit être Tommaso di Modena, c'est-à-dire, un Italien, le même qui, suivant Tiraboschi, auroit peint, en 1352, le cloître des Dominicains de Trévise. Quoi qu'il en soit, la date du tableau, de 1297, et son exécution à l'huile, ne sont, à ce qu'il paroît, contestées par personne; et c'est là le point important. Voyez la note 2, p. 102, tom. V, de la nouvelle édition de Vasari.

de la question qui s'attache naturellement au nom de Jean van Eyck, et nous reprenons l'examen de la collection de MM. Boisserée, laquelle renferme cinq tableaux de ce maître célèbre, dont quatre, une *Annonciation*, une *Présentation au temple*, un *portrait*, et un *S. Luc peignant la Vierge*, ont déjà paru dans les première, cinquième, sixième et seizième livraisons de la collection. Les autres peintures de cette collection, appartenant à la même école et formant un ensemble de soixante-dix tableaux, sont de la plupart des meilleurs disciples des deux frères Van Eyck, savoir, de *Jean Hemmling*, de *Hugo van der Goes* (Hugues d'Anvers), *Israël van Mekenem*, *Quintin Methys*, *Cornelis Engelbrechtsen*, *Walter van Assen*, *Michel Wohlgemuth*, *Martin Schoen* et autres. De tous ces artistes, le plus habile, sans comparaison, et celui qui parvint même à surpasser ses maîtres en quelques parties, notamment dans les fonds de paysage et dans les effets de lumière et de clair obscur, est *Jean Hemmling*, long-temps connu sous le nom de *Jean l'Allemand*, né, suivant des documens découverts seulement en 1820, à Constance en Souabe (1), et dont la carrière pittoresque, déjà signalée vers 1460, se prolongea jusqu'au-delà de 1487. La collection de MM. Boisserée possède quatre tableaux de ce maître, dont trois, le *S. Christophe*, publié dans la troisième livraison, une *tête de Christ*, de grandeur naturelle, dans la quinzième, mais surtout le *Voyage des trois rois mages*, composition considérable où l'artiste a réuni différens sujets de l'histoire des mages, de la Vierge et du Christ, en figures de petite dimension, sont au nombre des plus beaux qui soient connus. La *Descente du S. Esprit*, dans la dixième livraison, et le *Christ ressuscité*, dans la treizième, sont tirés de cette dernière composition. L'examen des tableaux de Hemmling, comparés à ceux de Jean van Eyck, est d'un grand intérêt par les progrès qu'on y remarque dans la manière de peindre, dans la facilité du dessin, dans une certaine liberté de pose et d'ajustement, qui contraste avantageusement avec l'air de gêne et de roideur des peintures précédentes. Sous un autre rapport, la comparaison de ces tableaux avec ceux du Pérugin, son contemporain, dont il n'est pas hors de vraisemblance qu'il ait connu les ouvrages, fournit un parallèle instructif et curieux, relativement à l'état de l'art des deux côtés des Alpes, et à l'époque même où, dans la seconde de ces écoles, la peinture alloit bientôt

(1) Voyez, dans le *Kunstblatt* de 1821, n. 11, et dans celui de 1825, n. 43, deux lettres de M. Sulpice Boisserée au baron Lassberg, où ces documens sont publiés.

atteindre sa perfection et enfanter sa merveille. Sous ce dernier rapport, la peinture allemande en général, et les ouvrages de Hemmeling en particulier, ne sauroient souffrir sans doute de comparaison avec ceux du Pérugin, où l'art se montre déjà si achevé, qu'il semble que Raphaël seul pouvoit trouver à y ajouter. Mais c'est sur-tout Raphaël lui-même qui donne à cette école du Pérugin une supériorité qui n'admet aucun parallèle, comme elle ne souffre aucune contestation.

La troisième et dernière période de l'histoire de l'ancienne peinture allemande et flamande comprend la plus grande moitié du XVI.^e siècle, jusqu'à l'année 1566, où les fureurs des iconoclastes, en éclatant sur toute l'Allemagne, ouvrirent pour les monumens de la sculpture et de la peinture un abîme dans lequel ces deux arts restèrent si longtemps ensevelis.

Cette période, encore plus féconde que les deux précédentes, et qui compte dans la collection de MM. Boisserée au-delà de cent tableaux plus ou moins remarquables, se distingue par deux caractères principaux, par la variété des styles, et par l'influence des arts de l'Italie. On ne voit plus d'école dominante, comme l'avoient été, dans les deux périodes précédentes, celles de Cologne et de Bruges; mais des talens divers qui se forment et se développent indépendans les uns des autres, et dont chacun fonde une école particulière; et non-seulement les artistes se distinguent entre eux par une manière propre et originale, mais encore au sein de cette diversité, que j'appellerois individuelle, se font en outre remarquer des différences d'un caractère national entre la haute et la basse Allemagne, celle-ci comprise dans sa plus grande extension, c'est-à-dire, formée des pays au nord de la Moselle, sur les bords du Rhin et jusqu'au Weser, pays qui, par rapport aux arts, n'étoient point alors séparés des Pays-Bas, comme ils faisoient d'ailleurs, à cette époque et jusqu'à la mort de l'empereur Charles V, partie intégrante du corps germanique. Les peintres de cette période qui méritent d'être nommés de préférence, sont, pour la basse Allemagne, *Luc de Leyde*, *Jean Mabouse* et *Jean Schoorel*; et pour la haute Allemagne, *Luc Cranach*, *Albert Durer* et *Holbein*. De ces six artistes, quatre, Luc de Leyde, Cranach, A. Durer et Holbein, sont trop célèbres, chacun à des titres différens, pour que la collection de MM. Boisserée ait beaucoup à ajouter à l'éclat de leur renommée et à l'opinion qu'on a pu se former de leurs talens; mais Mabouse et Schoorel étoient tombés dans un oubli si profond, que c'est seulement aux auteurs de cette collection que l'on doit d'avoir fait revivre leur mémoire, et, ce qui importe encore

d'avantage, d'avoir appris à reconnoître leurs ouvrages dans la foule de ceux de leurs contemporains, quelques-uns desquels étoient restés si complètement inconnus, que leurs noms mêmes avoient disparu de l'histoire: nous citerons sur-tout *Pierre de Mares*, *Jean de Melem* et *Barthélemi de Bruyn*, ces deux derniers de Cologne. On conçoit, d'après ce seul exposé, de combien d'ouvrages importans et de noms faits pour rester illustres, s'est enrichie, dans cette seule partie de la collection de MM. Boisserée, l'histoire de la peinture allemande.

De tous les artistes de la période qui nous occupe, Mabouse et Schoorel sont ceux qui paroissent avoir exercé la plus grande influence sur la peinture de la basse Allemagne. Ce sont les premiers qui aient, en deçà des Alpes, appliqué, au profit de l'exercice de leur art, mais non pas au préjudice du caractère qui lui étoit propre, le résultat de ce prodigieux développement de la peinture qui eut lieu de leur temps en Italie. Mabouse sur-tout, qui semble avoir fait quelque séjour à Milan vers 1508 ou 1509, doit être compté parmi les disciples de cette école, fondée par Leonardo da Vinci, dont on retrouve le clair-obscur, trait particulier de sa manière, dans quelques-uns des tableaux de Mabouse. Quant à Schoorel, qui, d'abord élève de Mabouse, voyagea comme lui en Italie et fut même honoré quelque temps à Rome, où il arriva après la mort de Raphaël, de la faveur du pape Hadrien VI, son compatriote, qui le plaça à la tête du Belvédère, c'est sur-tout par un progrès sensible dans la correction du dessin et dans le goût d'ajustement, que se fait remarquer l'influence de la peinture italienne et notamment de l'école romaine. Une *S.^{te} Christine*, dans la douzième livraison, et un *Repos en Égypte*, dans la dix-septième, sont au nombre des compositions de Schoorel appartenant à la collection de MM. Boisserée qui peuvent donner la plus favorable idée de son talent. Parmi les élèves de Schoorel qui, formés par son exemple ou par ses leçons à l'école des Italiens, propagèrent de plus en plus par leurs ouvrages cette imitation ultramontaine qui, d'abord libre et générale, puis bientôt servile et rétrécie, puis enfin exagérée et impuissante, amena rapidement la corruption de l'art, comme elle produisit à la même époque et presque dans le même ordre la décadence de la peinture italienne après la mort de Michel-Ange, quatre peintres, *Jean Swartz*, *Jean de Melem*, *Martin Hemskerk* et *Barthélemi de Bruyn*, sont ceux qui offrent, avec le plus de talent, l'empreinte la plus frappante de cette influence de l'Italie, et dont la collection de MM. Boisserée possède en même temps le plus de compositions capitales. De ce nombre sont une *Adoration des mages*

de Jean Swartz, dans la sixième livraison; un *S. Jean* et une *S. Agnès* de Jean de Melem, dans les cinquième et douzième; un *S. Maurice* de Hemskerke, dans la première; et cinq dessins d'après Barthélemi de Bruyn, dans les huitième et quinzième. Enfin, pour avoir une idée à-peu-près complète de la peinture allemande dans la dernière moitié du XVI.^e siècle, il faut encore ajouter aux peintres que nous venons de citer, *Bernard van Orley*, *Michel Coxcie* et *Calcar*, les deux premiers, sur-tout Coxcie, que Vasari rencontra à Rome en 1532, disciples étrangers de l'école romaine et en particulier de Raphaël; le troisième, plus spécialement livré à l'étude du coloris, et qui appartient sous ce rapport à l'école du Titien, avec les portraits duquel on assure que les siens étoient quelquefois confondus. La collection de MM. Boisserée possède plusieurs beaux tableaux de ces trois peintres, dans les première, onzième, douzième et quatorzième livraisons.

J'ai cru devoir m'arrêter de préférence sur les noms et les travaux des vieux maîtres allemands, qui, généralement peu connus, ou même complètement ignorés jusqu'ici, offrent, dans la riche collection de MM. Boisserée, une si ample matière à des observations neuves et à des parallèles intéressans pour l'histoire de l'art toute entière. Quant à ceux qui me restent à indiquer, je veux parler des ouvrages de *Luc de Leyde*, le seul de tous les peintres flamands distingués du XVI.^e siècle, chez lequel on ne trouve aucune trace de l'influence italienne, d'*Albert Durer*, de *Luc Cranach* et de *Holbein*, la haute renommée de ces artistes me dispense de les comprendre dans le tableau que je viens de tracer de l'histoire de la peinture allemande. Je ne pourrois d'ailleurs, sans excéder de beaucoup les bornes de cet article que j'ai peut-être déjà dépassées, caractériser d'une manière convenable le talent de ces maîtres, considéré en lui-même et par rapport à celui de leurs contemporains et de leurs émules. Enfin, la collection de MM. Boisserée, infiniment moins riche en tableaux de l'école de la haute Allemagne, ne m'a offert, dans les livraisons publiées jusqu'ici, que trop peu d'ouvrages importans de ces maîtres célèbres, pour que j'aie rien à ajouter à l'idée qu'on a pu se former d'ailleurs de leurs manières diverses et de leur style propre. Je terminerai donc ici le compte que j'ai essayé de rendre de la belle et intéressante collection de MM. Boisserée; mais je n'aurois donné qu'une idée trop imparfaite de l'ouvrage d'après lequel il m'a été permis de la connoître et de l'apprécier, si je n'ajoutois que les lithographies, dues pour la plupart au crayon de M. Strixner (1),

(1) Cet artiste, un des premiers qui aient pratiqué la lithographie en Alle-

sont placées, dans toute l'Europe, au nombre des chefs-d'œuvre de cet art nouveau que nous devons à l'Allemagne: je dirai enfin que par l'acquisition récente de cette collection entière, à laquelle s'est trouvé réuni un choix considérable des plus beaux tableaux de la haute Allemagne, et en particulier d'Albert Durer, le roi de Bavière vient de former à Munich l'une des plus belles galeries qui existent au monde, et peut-être celle qui, par la réunion la plus complète et la plus méthodique des productions d'une même école, offre à l'historien de l'art, aussi bien qu'à l'artiste lui-même, le plus d'objets d'études utiles, de notions positives et de parallèles instructifs; création vraiment digne d'un grand prince, et qui, jointe à d'autres établissemens du même genre empreints du même esprit, fixe en ce moment sur la capitale de la Bavière, devenue à son tour l'Athènes de l'Allemagne, l'intérêt de l'Europe entière.

RAOUL-ROCHETTE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, ouvrage commencé par des religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, et continué par des membres de l'Institut (Académie royale des inscriptions et belles-lettres), tome XVI, treizième siècle. Paris, chez Firmin Didot père et fils, rue Jacob, n.º 24, et Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n.º 17, 1824, in-4.º

CET ouvrage intéressant et utile, que recommandent à-la-fois son importance et le talent des rédacteurs, se poursuit toujours avec le même zèle et le même succès. J'ai eu occasion de rendre compte des tomes XIII, XIV, XV, lorsqu'ils furent publiés, et je parlerai en

magne, s'est exercé successivement sur la collection de dessins originaux du roi de Bavière, publiée en soixante-douze livraisons par M. de Mannlich, sur la galerie même de Munich, dont il a été l'un des plus laborieux collaborateurs, enfin sur le beau livre d'heures d'Albert Durer, de la bibliothèque de Munich, qu'il a publié en 1818. Mais c'est certainement dans les lithographies de l'ouvrage de MM. Boisserée que cet habile dessinateur s'est surpassé, et qu'il se surpasse tous les jours; en sorte que la carrière de ce laborieux artiste comprendra, dans la succession de ses nombreux travaux, le développement entier de l'art lithographique, depuis sa naissance jusqu'à son plus haut degré de perfection.

ce moment du tome XVI. A l'exemple de leurs prédécesseurs, les académiciens continuateurs de l'histoire littéraire ont placé en tête des notices relatives aux ouvrages et aux auteurs du XIII.^e siècle, un discours sur l'état des lettres et un autre discours sur l'état des beaux-arts pendant cette époque.

Dans le premier, on est allé au-devant des critiques, en avouant combien il étoit difficile de résumer le tableau des lettres dans le XIII.^e siècle, avant que les articles de détail fussent tous rédigés; mais je dois dire que l'érudition profonde et variée de l'auteur du discours, a suppléé à cette difficulté et l'a vaincue heureusement: le mérite en est d'autant plus grand, qu'il est indubitable que le détail des nombreux articles sera en partie l'ouvrage de ses confrères. Du reste, s'il étoit échappé quelque erreur dans les faits, quelque inexactitude dans les appréciations ou quelque fausse indication, il annonce qu'à l'exemple des premiers auteurs de l'histoire littéraire, des notes placées dans les volumes suivans indiqueroient les corrections nécessaires.

Ce discours expose d'abord l'état des églises et des empires au XIII.^e siècle: ce résumé rapide et succinct de l'histoire ecclésiastique et politique de l'Europe est substantiel et animé. Ensuite l'auteur passe à l'histoire civile de la France: il peint les mœurs, les usages, les opinions, les préjugés de l'époque; arrivant ensuite à l'histoire littéraire, il fait connoître la protection que les grands accordèrent alors aux lettres, l'état des bibliothèques et des livres, la forme des études, les méthodes d'enseignement; il donne un aperçu de la jurisprudence civile, de la jurisprudence canonique, de la médecine, de la philosophie, des sciences physiques, en un mot de tout ce qui de près ou de loin se rattache à la littérature et aux sciences pendant ce XIII.^e siècle. Comme ce discours n'est qu'un sommaire serré et précis, et cependant complet, de ce qui se trouvera dans les articles détaillés, il seroit impossible d'analyser un pareil travail: je me bornerai donc à quelques observations particulières; le petit nombre et la nature de ces observations seront déjà un préjugé favorable pour le mérite général de l'ensemble.

Dans ce discours préliminaire, l'auteur, adoptant l'opinion de M. de la Rue (1), dit: « Les auteurs français mettoient aussi à contribution » les poésies armoricaines, les fictions septentrionales qui étoient restées » dans la mémoire des peuples de la Bretagne: Marie de France nous

(1) *Archæologia*, tom. XIII, et *Recherches sur les ouvrages des Bardes de la Bretagne armoricaine*, p. 12 et 13.

» apprend que les Bretons avoient coutume de chanter les événemens
 » héroïques et d'en perpétuer le souvenir. . . . Marie atteste qu'elle a
 » ENTENDU et LU tous ces anciens récits poétiques en langue ARMO-
 » RICAINE. » Il est très-possible qu'il ait existé des poésies armoricaines ; mais que Marie ait attesté les avoir entendues et lues, c'est ce qui ne résulte pas évidemment des passages que l'on cite et que l'on peut citer à ce sujet.

Cil de Bretagne li Bretun
 Jadis suleient par pruesce,
 Par curteisie e par noblesce,
 Des aventures qu'ils oeiënt
 Qui a plusurs gens aveneient,
 Fere les lais pur remembrance
 Qu'on ne les mit en ubliance;
 Ceo oï conter
 Ki n'est fait mie a ublier. . . .
 De lais pensai k'oi aveie. . . .
 Rimez en ai e fait ditié. . . .
 M'entremis de lais assembler
 Por rime faire e reconter. . . .
 De un mut ancien lai bretun
 Le cunte e tute la reisun. . . .
 Les cuntés ke jo sai verais
 Dun li Bretun unt fait lor lais. . . .

Voilà les textes de Marie de France. Le mot de poésie *armoricaine* n'y est pas prononcé : or est-il vraisemblable que dans le XIII.^e siècle, car c'est à cette époque qu'appartiennent les ouvrages de Marie de France, on récitât encore en langue armoricaine les anciens contes bretons ! Si l'usage eût été alors de chanter en public des vers armoricains, ou s'ils avoient été contenus dans des manuscrits, sans doute il en seroit resté quelque monument ; mais puisqu'il ne nous a pas été transmis le moindre fragment de la langue et de la littérature armoricaines, il est permis de douter que, du temps de Marie, elles fussent en assez grande faveur pour qu'on récitât des poésies dans des réunions de société. Robert Wace, qui écrivoit peut-être un siècle (1) avant Marie de France, dit avoir fait des lais, et ces lais étoient sans doute en français.

Quoi qu'il en soit, je crois avoir raison de dire que l'assertion

(1) Voyez le *Journal des Savans*, octobre 1827, p. 611 et 612.

adoptée dans le discours préliminaire n'est pas suffisamment prouvée par les vers de Marie de France. Les histoires qu'elle dit avoir entendues pouvoient être en latin, ou en vieux français; peut-être même a-t-elle dit les tenir des Bretons, pour donner plus d'importance à son travail. Dans le lai d'Équitan on trouve des usages qui ne supposent pas la haute antiquité qu'il semble annoncer; il y est question d'un sénéchal qui jugeoit les procès, pouvoir qui vraisemblablement n'étoit pas dans les attributions d'un tel officier à l'époque des rois de Bretagne.

Li seneschal la cort teneit,

Les plaiz e les clamurs oeit.

Enfin il est des contes ou lais de Marie de France dont l'origine est arabe; je lis dans le même discours: « Les détails des lais de Lanval » et de Graelent se retrouvent dans *les Mille et une nuits*. » Le lai de Lanval est aussi indiqué dans l'*Edenburg's Review*, january 1824, page 398, comme emprunté de l'arabe. Il est vraisemblable qu'il a existé des poésies armoricaines; il seroit à souhaiter qu'on retrouvât quelque pièce, quelque lai en cette langue: mais on ne peut pas affirmer que les auteurs français mettoient ces poésies à contribution, et moins encore que Marie de France a entendu et lu des récits anciens en langue armoricaine.

L'observation suivante paroîtra peut-être minutieuse, mais je ne la crois pas inutile. Quand l'auteur du discours préliminaire indique les historiens du XIII.^e siècle, il nomme Joinville, tout en convenant qu'il pourroit n'être point compris parmi les auteurs de l'époque, puisque selon toute apparence, est-il dit, il n'a entrepris ses mémoires qu'au commencement du XIV.^e siècle, et qu'il n'est mort qu'en 1317; toutefois, poursuit-on, il a vu de si près les héros qu'il célèbre et les faits qu'il raconte, que nous ne pouvons nous dispenser de faire mention de son livre, ne fût-ce que pour rendre hommage à la franchise et à la naïveté qui le caractérisent. Je n'aurois pas fait grande attention à cette sorte d'anticipation sur l'histoire littéraire du XIV.^e siècle, si, quelques pages après, l'auteur du discours, caractérisant avec autant de précision que de justesse les travaux historiques du XIII.^e siècle, qui, sauf quelques exceptions, sont des chroniques rédigées avec peu de soin et avec moins de discernement encore, n'avoit ajouté: « Telles étoient les habitudes » des chroniqueurs; nous n'excepterions que Villehardouin, guerrier expérimenté, Joinville, dont la simplicité naïve est une sorte de talent, » Rigord, Jacques de Vitry, Vincent de Beauvais, Guillaume de » Nangis, qui sont quelquefois, sinon des historiens, du moins des » annalistes instructifs, des témoins recommandables qu'il est à

» propos d'entendre. » Voilà Joinville placé encore parmi les historiens du XIII.^e siècle : cependant, et d'après les principes suivis jusqu'à présent dans la rédaction de l'Histoire littéraire de la France, et par les anciens auteurs bénédictins, et par leurs successeurs membres de l'académie des inscriptions, c'est d'après la date de la mort de l'auteur qu'on détermine le siècle auquel il doit appartenir; or il est reconnu que Joinville est mort dans le XIV.^e siècle; le discours préliminaire fixe la date de cette mort à l'an 1317. J'avouerai toutefois qu'il n'est pas sans exemple que les discours préliminaires des précédens rédacteurs de l'histoire littéraire aient parlé d'écrivains qui, nés pendant le siècle dont ils annonçoient l'histoire, avoient composé leurs ouvrages ou une partie de leurs ouvrages avant le siècle suivant, époque de leur mort; et certes, s'il est un auteur qui mérite l'honneur d'être ainsi annoncé par avance dans l'histoire de notre ancienne littérature, c'est sans doute Joinville.

Quoique je n'ose pas dire, avec l'auteur du discours préliminaire, que, selon toute apparence, Joinville n'a entrepris ses mémoires qu'au commencement du XIV.^e siècle, je regarde comme certain et constaté que son ouvrage n'a été publié qu'après le XIII.^e Quand il y parle de Louis IX, il l'appelle S. Loos, et ce roi ne fut canonisé qu'en 1298. L'ouvrage est adressé à son bon seigneur Loos, fils du roi de France, par la grâce de Dieu, roi de Navarre, de Champagne, &c. C'étoit Louis Hutin, roi de Navarre et de Champagne, qui parvint au trône de France après la mort de Philippe le Bel son père, arrivée en 1314 : mais Louis Hutin n'a pu avoir ces qualités de roi de Navarre &c. que par le décès de Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, morte en 1304. Joinville dit à son bon seigneur Loos : « Madame la royne vostre mère, » qui moult m'amoit, à cui Dieu bonne merci face, me pria si acertes, » comme elle pot, que je lui feisse faire un livre des saintes paroles et » des bonz faiz nostre roy S. Loos et je les y oy en convenant, et à » l'aide de Dieu, le livre est assouvi en deux parties. » C'est donc entre 1305 et 1313 que l'on doit placer l'époque de la publication de l'histoire de Joinville; un manuscrit porte la date de 1309. Ainsi je ne doute pas que les rédacteurs de l'Histoire littéraire ne renvoient au XIV.^e siècle l'article concernant Joinville. J'ai insisté sur ce point, parce que, dans un ouvrage que je n'ai pas encore publié, j'ai classé comme historien Villehardouin au XIII.^e siècle et Joinville au XIV.^e siècle, comparant historien à historien, et la langue d'une époque à celle de l'autre, et je craindrois d'avoir contre mon travail l'autorité des académiciens rédacteurs de l'Histoire littéraire.

Il avoit été parlé de la boussole dans le discours préliminaire inséré au tome IX, pour annoncer l'état des lettres et des arts pendant le XII.^e siècle. Les recherches et les discussions qui ont eu lieu depuis la publication de ce IX.^e volume, en 1750, autorisoient et même nécessitoient de nouvelles recherches relativement à l'époque de l'invention de cet instrument, qui a eu tant d'influence sur les progrès de l'art nautique; aussi, en parlant de l'état des lettres et des arts durant le XIII.^e siècle, on a cru convenable d'examiner de nouveau les divers jugemens qui ont été portés sur ce sujet intéressant. Je puis ajouter quelques détails nouveaux à ceux qui ont été insérés dans ce discours; je les puise dans deux sources qui n'ont pas été connues aux continuateurs de l'Histoire littéraire. Je savois que M. Legrand d'Aussi, membre de l'Institut, avoit annoncé un mémoire sur le passage de la Bible Guiot relatif à la boussole. En donnant un extrait de cette bible dans le tome V des Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, page 284, il s'étoit exprimé en ces termes : « Passage précieux, puis- » qu'il est le plus ancien monument connu de cette sublime découverte; » mais comme il exige quelques explications, j'en ai fait une dissertation particulière que je compte bientôt lire à la classe. » Les registres et les dépôts de l'académie ne m'ayant fourni aucun renseignement sur cette dissertation, je m'informai de ce qu'étoient devenus les papiers de M. Legrand d'Aussi après sa mort, et je parvins à obtenir la communication de ses recherches. Il établit d'abord que la Bible Guiot fut publiée en 1203; et, soutenant que la boussole n'existoit point encore en 1155, il en fournit la preuve négative, tirée du roman de Brut, dans lequel Wace décrit les manœuvres des marins sans indiquer cet instrument :

Au vent gardent et aus estoiles;

et du roman de Guillaume, roi d'Angleterre, où il est parlé seulement des manœuvres de mer et de l'observation des étoiles pour guider le navire,

Moult saveit

Et de la mer et des estoiles.

Après avoir rapporté le passage de la Bible Guiot, il ajoute : « D'après » cette description, on voit que, pour se servir de cette boussole, il ne » falloit aucun mouvement violent, capable d'agiter et de renverser » l'eau du vase sur lequel nageoit l'aiguille flottante; aussi les marins » n'avoient recours à l'aiguille que quand le temps étoit couvert, » quand ils ne voyoient plus étoiles ni lune. » M. Legrand prouve ensuite que les Espagnols, les Suédois et les Italiens ont en vain

revendiqué l'honneur de l'invention pour leur pays, et il en vient à un résultat qui mérite quelque attention. Il distingue quatre âges différens dans l'histoire de l'aiguille aimantée : 1.° elle fut posée sur un brin de paille dans un vase plein d'eau ; 2.° une rouelle de liége fut substituée au brin de paille et ressembla à la grenouille, au moyen de ce support qui la fit nager sur l'eau ; c'est du nom grec de la grenouille qu'est venu celui de CALAMITE (1) ; 3.° on aplatit l'aiguille, on lui donna une chape, et on la plaça sur un point fixe où elle pût tourner librement ; on l'enferma dans une boussole ou boîte vitrée, et, sous cette forme nouvelle, elle reçut de son étui le nom de BOUSSOLE ; 4.° enfin on suspendit cette boîte, de manière que, malgré les mouvemens du vaisseau, elle gardât toujours une situation horizontale ; on y joignit un compas de route, un compas de variation, &c.

A ces détails et à ces observations que me fournit le manuscrit de M. Legrand d'Aussi, j'ajouterai les passages des troubadours qui ont parlé de la boussole sous le nom de CARAMIDA, et les éclaircissemens qu'ils pourront exiger. Dans la vie de S. Honorat, abbé de Lérins, écrite en vers par Raimond Feraud, troubadour de la Provence, on trouve que des voyageurs alloient par mer à l'île de Lérins ; ils étoient partis des côtes voisines d'Italie sur trois barques et quatre plus gros vaisseaux :

Mas ira del mal temps
Lur a frascat la vela ;
Non val la caramida
Puescan segre l'estella.

« Mais la violence du mauvais temps leur a déchiré la voile ; la » calamite ne leur sert plus de manière qu'ils puissent suivre l'étoile. »

Sordel dans sa pièce : *Aitan ses pus* :

Cum las naus en mar guida
Tresmontana, e'l fers e'lh caramida.

« Comme en mer la tremontane et l'aiguille et la calamite guident les » vaisseaux. « Olivier le Templier, dans sa pièce *Estat aurai*, emploie ce mot au figuré :

Ver dieu, vers homs e vers san esperitz
Qu'el lur sia ver' estela, caramita
E'ls guit.

« Vrai dieu, vrai homme et vrai saint-esprit, qu'il soit pour eux vraie

(1) *Ea rana quam Græci calamitem vocant, quoniam inter arundines fruticesque vivat minima omnium et viridissima.* (Pline, liv. XXXII, cap. 10.)

» étoile, une calamite, et les guide. » Pétrarque a aussi employé figurément ce mot dans la canzone, *Qual più diversa* :

E veggio trar mi a riva
Ad una viva e dolce calamita.

Buonarotti a dit aussi :

Io sono il ferro e tu la calamita.

La vie de S. Honorat n'a été écrite qu'en 1300 ; mais l'auteur déclare, et tout permet de croire, qu'il ne fait que traduire un ancien manuscrit latin. Y étoit-il parlé de la calamite, ou le poète a-t-il voulu faire un étalage de ses connoissances nautiques, en ajoutant cette circonstance ! Quoi qu'il en soit, il est évident que le nom et l'instrument existoient assez long-temps avant lui, car il raconte un fait ancien ; et si l'usage de la calamite avoit été encore très-récent, peut-être il auroit craint de décréditer le miracle qu'il célèbre, en parlant de cet instrument. Sordel vivoit dans la première moitié du XIII.^e siècle ; il a chanté la mort de Blacas, décédé vers 1236. Le templier Olivier parle, dans son sirvente, du roi Jayme d'Aragon, qui conquit Mayorque, et il lui adresse l'invitation de délivrer le saint sépulcre. Ce prince avoit succédé à son père en 1213 et avoit pris Mayorque en 1229. Cette pièce date donc à-peu-près du temps où celle de Sordel fut composée. On peut donc tenir pour certain que le mot de CARAMIDA a été employé par les troubadours de 1230 à 1240, et au propre, et au figuré. Il est vraisemblable que l'auteur espagnol du POEMA DE ALEXANDRO ignoroit l'emploi de la boussole, puisque, dans l'énumération qu'il fait d'un grand nombre de pierres précieuses dont il décrit les qualités, il dit seulement :

Las magneras que son unas piedras calientes,
Estas tiran el fierro. (*Poema de Alexandro*, stansa 1308.)

Je terminerai ces citations en rapportant le passage suivant, tiré du poème du *Renard le nouvel*, composé vers la fin du XIII.^e siècle par Jacquemars Gielée de Lille en Flandre :

L'ayment a teus dignités
K'il fait le fier a lui tenir ;
Cascun jour le puet on veir
As marouniers ki vont par mer,
K'il en font l'eswille torner,
Par coi en mer vont droit chemin.

(*Vers 4680 à 4685*, Méon, tome IV, pag. 321 et 322).

On me permettra, on me pardonnera du moins de réclamer au sujet de l'exclusion que l'auteur du discours a prononcée contre le roi

Richard, en le rayant de la liste des troubadours, dans laquelle il avoit été compris par l'auteur du discours qui ouvre le XII.^e siècle. Ce prince avoit pour lui la possession ; il me sera facile de prouver qu'il avoit aussi le titre.

Je n'ignore pas que M. Ginguené, dont l'autorité a motivé cette exclusion, avoit dit que le langage de Richard est plus français que provençal. Mais il ne connoissoit pas la pièce de ce prince sur sa détention, telle qu'elle avoit été publiée par Galaup de Chasteuil dans son discours sur les *arcs triomphaux*, &c. ; et telle que je l'ai réimprimée tome IV du *Choix des poésies originales des troubadours*, page 183. Il y a plus ; les vers mêmes que cite M. Ginguené pour fonder son opinion, sont beaucoup plus provençaux que français ; et, à en juger par ce seul texte, il faudroit révoquer la décision contenue dans le discours préliminaire en ces termes, page 198 : « *Le gai saber* n'a » presque jamais cessé d'être cultivé par des princes. Nous n'y com- » prendrons point le roi d'Angleterre Richard I.^{er}, quoiqu'on l'ait » inscrit aussi dans cette liste ; il n'est réellement qu'un trouvère ; son » langage, dit M. Ginguené, est plus français que provençal. » Et page 209 : « Le roi d'Angleterre Richard I.^{er} composoit des chansons » françaises ; il est à compter, non assurément parmi les troubadours, » mais parmi les poètes anglo-normands. » Il suffira de lire la pièce imprimée dans le *Choix des poésies originales des troubadours*, pour se convaincre qu'on n'auroit pas dû déshériter le roi Richard de son titre glorieux de troubadour, ni les troubadours eux-mêmes de l'honneur d'avoir eu pour émule ce prince célèbre.

Mais je suis loin moi-même de lui ravir son titre de trouvère ; il lui est dû par la même sirvente sur sa captivité, qu'on retrouve à-la-fois dans la langue des troubadours et dans celle des trouvères ; il y a lieu de croire qu'il la composa dans les deux langues, afin de faire connoître dans divers pays son injuste et malheureuse détention. Le texte provençal est adressé à une comtesse qui étoit entourée de troubadours, à la sœur de Richard, épouse du comte de Toulouse. Deux considérations me portent à croire que le roi Richard a composé d'abord sa pièce en provençal. 1.^o Elle est en couplets de six vers ; les cinq premiers sont monorimes, et le sixième offre, dans toute la pièce, une chute ou refrain qui ne rime jamais : cette forme n'est pas étrangère à la versification des troubadours, et j'ai lieu de croire que, si elle a été employée par les trouvères, elle l'a été bien rarement. 2.^o Le mot *PRES*, qui revient à la fin de chaque couplet, signifie ordinairement dans la langue des troubadours *prisonnier*, tandis que sa traduc-

tion française *pris* n'a guère été employée dans ce sens restreint ; aussi la chanson française n'offre pas , dans le retour qui amène ce mot , un sens aussi complet que la provençale. Je ne doute donc pas que , d'après mes observations , le nom du roi Richard ne soit réintégré dans la liste des troubadours.

Après avoir plaidé la cause de ce prince , je me proposois d'examiner le jugement que le discours préliminaire contient sur la langue et sur la littérature des troubadours , et j'aurois soumis quelques observations à son auteur , quand j'ai pensé qu'elles trouveront mieux leur place , et sur-tout qu'elles n'auront pas l'air d'une réfutation directe , dans la préface du dictionnaire de la langue des troubadours que j'espère livrer à l'impression en 2 vol. *in-4.* Je suspends d'ailleurs la publication de mon opinion avec d'autant plus de plaisir , que les articles relatifs aux troubadours , dans la continuation de l'Histoire littéraire , sont confiés actuellement à un de nos confrères qui , ayant étudié plus particulièrement la langue de ces poètes , fera peut-être une appréciation plus approfondie de leur style. Cette grâce naïve , ces expressions ingénieuses , cette harmonie continue , qui distinguent leurs ouvrages , ne peuvent guère être senties que par les personnes qui en ont fait une occupation spéciale : je ne crains pas de dire que celles qui réussissent à bien entendre les pièces en original , ont peine à se défendre d'un peu d'enthousiasme pour plusieurs des compositions de ces poètes. Aussi , tout en réclamant contre le jugement contenu dans le discours préliminaire , je crains en même temps que les notices qui paroîtront dans les volumes suivans ne contredisent trop ce jugement même ; et j'ose recommander au nouveau rédacteur de modérer les éloges , quelque justes qu'ils lui paroissent. Ils ne sont pas nécessaires aux littérateurs qui ont l'avantage d'apprécier l'original , et ils paroissent excessifs à ceux qui ne se sont pas donné la peine d'étudier les finesses de la langue.

Comme c'est la première fois que , dans les discours préliminaires de l'Histoire littéraire , il est question de spectacles et de représentations théâtrales , le discours qui ouvre le XII.^e siècle indique , mais sans spécifier aucun détail , les farces pieuses , les compositions bizarres qui , à cette époque , et même antérieurement , étoient représentées dans les églises et dans les cloîtres. « Les anges y paroissoient aux prises avec » les démons ; les divinités païennes s'y mêloient aux objets du culte » chrétien ; des épisodes mythologiques s'allioient à l'histoire des » martyrs , même au tableau de la passion de Jésus-Christ ; la sainte » Vierge y figuroit presque toujours ; autour d'elle , des peintures indé- » centes et des fantômes effrayans frapportoient vivement les regards ,

» et formoient, avec un vain amas de récits puérides, de fictions
 » insensées et d'allégories grossières, le fond de ces spectacles à-la-fois
 » tragiques et comiques, ou plutôt également indignés de l'une et de
 » l'autre scène. » Ce discours repousse avec raison l'assertion de Nostradamus, qui prétendit que les troubadours avoient composé des pièces de théâtre, des tragédies; malgré les détails dans lesquels cet auteur est entré, je pense qu'il ne mérite pas plus de confiance sur ce point que sur beaucoup d'autres. Mais il me semble que les discours précédens auroient dû indiquer les essais informes qui, même avant le XII.^e siècle, ayant offert la représentation d'une action théâtrale, donnèrent peut-être l'idée de composer ensuite les mystères.

Pour faire apprécier ces spectacles ou farces pieuses, que les ecclésiastiques, les religieux, offroient jadis à la curiosité du peuple dans les églises ou dans les cloîtres, hors du temps des offices, je citerai quelques passages de la tétralogie de S. Nicolas. Elle se compose de quatre pièces où S. Nicolas intervient comme personnage principal: peut-être représentoit-on les quatre pièces dans une même séance théâtrale, car elles sont très-courtes; mais chacune traite un sujet absolument différent. Ce sont des proses rimées, écrites en latin; il paroît qu'on les chantoit. Ces compositions se trouvoient dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, du XIII.^e siècle, mais elles étoient reconnues pour beaucoup plus anciennes. Voici l'analyse de l'une de ces pièces, dont le sujet est tragique.

Trois clercs voyageurs, craignant d'être surpris par la nuit, cherchent l'hospitalité dans une auberge:

PRIMUS CLERICUS.

.....
*Dum sol adhuc extendit radium
 Perquiramus nobis hospitium.*

Ils voient un vieux aubergiste, et tous trois lui disent:

*Hospes care, quærendo studia,
 Huc relictâ venimus patriâ;
 Nobis ergo præstes hospitium
 Dum durabit hoc noctis spatium.*

L'aubergiste refuse: alors les clercs s'adressent à sa vieille femme, et lui disent que Dieu la récompensera peut-être de leur avoir donné l'hospitalité:

*Forsan, propter hoc beneficium,
 Vobis Deus donabit puerum.*

Cette prière touche le cœur de la vieille; on les admet dans la maison. Pendant que les trois jouvenceaux dorment du plus profond sommeil, le mari, que tente et que séduit l'aspect de leurs gibecières enflées par l'argent qu'elles renferment, propose à la femme de les assassiner; elle y consent.

SENEC.

*Non vides quanta marsupia?
Est in illis argenti copia.*

VETULA.

*Evagines ergo jam gladium,
Namque potes, morte jacentium,
Esse dives quamdiu vixeris;
Atque sciet nemo quod feceris.*

Les clercs sont tués, mais c'est hors de la scène.

S. Nicolas arrive comme voyageur, et demande à son tour d'être logé:

NICHOLAUS.

*Hujus ergo per noctis spatium
Mihi præstes, precor, hospitium.*

Le saint entre; quand il est question de souper, il rejette ce qu'on lui offre, et demande de la viande fraîche. Le vieillard répond qu'il n'en a pas:

SENEC.

*Dabo tibi carnem quam habeo,
Namque carne recente careo.*

NICHOLAUS.

*Nunc dixisti planè mendacium,
Carnem habes recentem nimium,
Et hanc habes magnâ nequitia
Quam mactari fecit pecunia.*

Le vieillard et sa femme tombent aux genoux du saint, avouent leur crime, implorent miséricorde. Le saint fait apporter les corps des trois victimes :

*Hi resurgent per dî gratiam,
Et vos flendo queratis veniam.*

Orationes Nicholaj.

*Pie Deus, cujus sunt omnia,
Cælum, tellus, aer et maria,
Ut resurgant isti præcipias
Et hos ad te clamantes audias.*

Les clercs ressuscitent, et la pièce finit par ces mots :

Et post omnis chorus dicat: Te Deum laudamus.

Cette pièce est la seconde dans le manuscrit qui a appartenu à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.

J'ajouterai que, dans la quatrième pièce, le lieu de la scène est désigné en prose latine : *Sitque ab orientali parte civitatis Excorandæ, ecclesia sancti Nicolai in quâ puer rapitur.* Je crois que le petit drame des vierges sages et des vierges folles que j'ai fait imprimer dans le tome II du *Choix des poésies originales des troubadours*, page 139, et que l'abbé Lebeuf a cru appartenir au XI.^e et même au X.^e siècle, est le monument le plus ancien, connu parmi les essais informes de l'art théâtral en langues de l'Europe latine; ces pièces en prose latine sur S. Nicolas, et quelques autres du même genre, appartiennent vraisemblablement à la même époque. Il est à regretter que les personnes qui ont fait des recherches spéciales sur les théâtres n'aient pas fouillé dans les vieux manuscrits.

Je louerois sans restriction le discours sur l'état des arts pendant le XIII.^e siècle, si, à l'article de la musique et des instrumens de cet art, l'auteur avoit profité des indications qui se trouvent dans les pièces publiées des troubadours, et notamment dans un ouvrage de Pierre de Corbiac, dont quelques fragmens sont imprimés au tome V, page 311. Un de ces fragmens, relatif à la composition musicale, peut fournir des renseignemens utiles pour l'histoire de l'art. L'ouvrage est intitulé TRÉSOR; Crescimbeni reconnoît qu'il a fourni à Brunetto Latini l'idée du sien.

La première fois que, dans ce Journal, j'eus à parler de la continuation de l'Histoire littéraire, je disois (avril 1817, page 212), au sujet des discours préliminaires placés au devant des notices des auteurs qui appartiennent à chaque siècle : « Ces estimables discours ne sont » pas assez connus aujourd'hui, et ils méritent de l'être. Épars dans » plusieurs volumes de la collection, on ne les cherche guère; mais » je ne doute point qu'ils ne fussent lus avec intérêt et avec utilité, si » on les imprimoit à part, ainsi qu'on a imprimé les discours de » l'Histoire ecclésiastique de Fleury. Toutefois en recueillant les discours » contenus dans l'Histoire littéraire, il faudroit retrancher avec goût » et discernement plusieurs redites, et sur-tout quelques détails polémiques qui n'auroient aujourd'hui rien de piquant ni d'instructif. »

Je dirai en ce moment que non-seulement les deux discours contenus dans le tome XVI sont dignes des éloges que j'avois donnés aux anciens, mais qu'en général ils sont écrits d'un style plus ferme, et

qu'ils portent l'empreinte d'un esprit plus fécond et plus exercé. Je me proposois de terminer cet article en examinant quelques-uns des articles particuliers contenus dans ce volume ; mais j'attendrai la publication du volume XVII pour ne pas revenir sur le même travail.

S'il falloit prouver que la continuation de l'Histoire littéraire a obtenu le succès et l'estime qu'elle mérite, je ferois valoir la circonstance que, sur la demande du public, le libraire chargé de l'ouvrage a remis sous presse le XII.^e volume, dont plusieurs exemplaires avoient été détruits par accident, et que bientôt on le trouvera avec les nouveaux volumes chez MM. Firmin Didot et fils, et MM. Treuttel et Würtz, de manière qu'il sera désormais plus facile aux gens de lettres de compléter cette importante collection.

RAYNOUARD.

HISTOIRE ET MÉMOIRES DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE, Académie des inscriptions et belles-lettres ; tome VIII, Paris, imprimerie royale, librairie de Firmin Didot, 1827, in-4.^o, vij, 89 et 597 pages, avec deux planches.

LA partie de ce volume à laquelle s'applique le titre d'*Histoire*, se compose de notices sur la vie et les ouvrages de MM. Visconti, Dupont de Nemours, Millin, Garnier et Tòchon d'Annecy, lues en 1820, 1821 et 1822, dans les séances publiques de l'académie des inscriptions et belles-lettres, par son secrétaire perpétuel, M. Dacier. Nous nous arrêterions long-temps à cette première partie, si nous cédions à l'intérêt qu'inspirent les travaux honorables qu'elle retrace, et le talent de l'écrivain qui les apprécie. Mais la plupart des faits qu'elle expose sont déjà connus de nos lecteurs, et ont même passé en plusieurs autres notices rédigées depuis 1822. Celles de M. Dacier, plus originales et plus exactes, se distingueront toujours par l'élégance du style, par le choix ingénieux des détails, et par des observations générales qui tiennent à l'histoire de tous les genres d'érudition.

A la suite de ces cinq éloges, le volume dont nous avons à rendre compte renferme dix mémoires, dont le premier, composé par M. Abel-Rémusat, concerne les signes figuratifs qui ont formé la base des caractères les plus anciens. Il est probable en effet qu'on a commencé par figurer immédiatement les idées, et que la représentation des paroles a été inventée plus tard chez des peuples qui n'avoient pas su

rendre celle des pensées assez précise ou assez complète. Les Égyptiens et les Chinois ont fait usage d'écritures idéographiques; mais le voile qui couvre à nos yeux les hiéroglyphes de l'Égypte n'a été soulevé encore qu'à l'égard de ceux qui prennent des valeurs alphabétiques ou syllabiques, au lieu que l'écriture chinoise, toujours employée et en quelque sorte vivante, a été analysée avec beaucoup plus de succès par quelques savans Européens, et sur-tout par l'auteur du mémoire qui nous occupe. La source qu'il indique comme la plus ancienne et la plus pure où se puise cette connoissance, est un livre intitulé *Chouewen*, composé par Hiu-chin vers le commencement du second siècle de notre ère. Après avoir rassemblé tous les caractères usités de son temps, Hiu-chin en choisit neuf mille trois cent cinquante-trois qu'il considéra comme classiques et fondamentaux, et les rangea sous cinq cent quarante clefs ou racines. On a depuis perfectionné cette invention: le nombre des clefs a varié; mais on doit à Hiu-chin la première idée de ce système, ainsi que la distribution des caractères en six classes. C'est lui du moins qui a fait le premier une application pratique de cette classification, et c'est sur sa seule autorité qu'elle s'est établie. Ces six classes de caractères peuvent se distinguer par les noms de figuratifs, indicatifs, combinés, métaphoriques, syllabiques, et retournés ou inverses. Les premiers offrent les images ou les dessins grossiers des objets corporels; les seconds représentent par les signes les plus naturels, les objets qui n'ont point de figure proprement dite, comme les rapports de position, les abstractions numériques, &c. La 3.^e espèce offre des combinaisons de plusieurs images élémentaires; dans la 4.^e, les idées morales deviennent sensibles par métaphore, c'est-à-dire, par l'entremise d'un objet physique. Les caractères de la 5.^e classe se composent d'une image et du signe particulier d'un nom prononcé; c'est un commencement d'écriture alphabétique ou syllabique. A la dernière classe appartiennent des signes pris dans l'une des cinq précédentes, mais tracés à rebours pour exprimer une idée inverse. Les neuf à dix mille caractères chinois expliqués dans le *Chouewen*, rentrent toutes dans ces six classes qui pourroient être partagées en deux grands ordres; d'une part, les simples ou indivisibles, soit figuratifs, soit indicatifs; de l'autre, les composés ou empruntés. Les caractères chinois vraiment primitifs sont à chercher dans le premier de ces deux ordres, bien plutôt que dans le système des clefs, plus ou moins arbitrairement déterminées par les lexicographes.

Ces caractères simples doivent offrir le tableau des idées de la nation chinoise dans les premiers temps de son existence; et tandis que

L'écriture alphabétique de nos langues rend si difficile la recherche de l'âge des mots, et du développement successif des connoissances d'un peuple, en Chine, où les caractères primitifs se sont nécessairement conservés dans les dérivés, l'analyse fait retrouver le plus ancien fonds de la langue et la collection presque entière des notions primordiales. Cette observation a conduit M. Rémusat à décomposer l'ancienne écriture chinoise, expliquée par Hiu-chin : il y a distingué environ deux cents signes primitifs, véritables élémens des caractères usités chez cette nation. En distribuant ces élémens par ordre de matières, il trouve que le ciel n'en a fourni que sept, que ceux qui tiennent à des idées religieuses sont aussi en fort petit nombre ; qu'on en peut compter dix-sept de relatifs aux choses terrestres, onze qui ont rapport aux habitations, vingt-trois qui concernent l'homme et ses actions, vingt-cinq pour les parties externes du corps humain, et deux seulement pour les internes, six pour les vêtemens, trente-cinq pour des meubles et ustensiles, vingt-six qui s'appliquent au règne végétal, trente-six au règne animal, savoir, dix-sept aux quadrupèdes, onze aux oiseaux, un seul aux poissons, et sept aux autres animaux. Nous ne pouvons indiquer ici que les résultats de cet inventaire, qui intéressera tous les lecteurs par des détails curieux et par les observations ingénieuses que l'auteur y a jetées. Il en conclut d'abord qu'en ce premier âge, les Chinois étoient au plus bas degré de l'échelle de la civilisation ; en second lieu, que toute comparaison entre les anciens caractères chinois et les hiéroglyphes égyptiens, qui auroit pour objet des signes primitifs, ne sauroit porter que sur des êtres matériels et sur des notions fort simples et en fort petit nombre ; que par conséquent il faudroit renoncer, en faisant usage de ce moyen d'explication, à ces sens religieux, mystiques, allégoriques, typiques ou métaphysiques, dont les savans qui ont cherché à déchiffrer les hiéroglyphes ont été en général si prodigues.

Dans un autre mémoire, M. Abel-Rémusat s'occupe de quelques écritures syllabiques tirées des caractères chinois, et il recherche comment s'est opéré le passage de l'écriture figurative à l'alphabétique. Entre les six classes de caractères employées à la Chine, on vient d'en distinguer une qui représente des syllabes. Les Chinois n'ont cependant point d'alphabet, point de lettres qui correspondent à des sons purs ou à des articulations ; mais leurs caractères figuratifs, indicatifs ou combinés, répondoient à des mots de la langue parlée, et par conséquent avoient une prononciation établie, en sorte que les signes écrits étoient rappelés par les sons, et les sons par les signes. Il ne s'agissoit plus, pour trouver au besoin une écriture syllabique, que de dépouiller

momentanément les signes de leur sens habituel, et de les réduire à l'état de signes de prononciation. C'est ce qu'ont fait les Chinois : en combinant ces élémens syllabiques avec des signes idéographiques, ils ont formé un nombre très-considérable de caractères mixtes, dans lesquels la partie générique est une image qui fixe le sens, et la partie spécifique un groupe de traits qui indique des sons à proférer et à articuler. Malheureusement le même groupe a servi à exprimer des sons divers, et l'on a fait varier sans nécessité les groupes qui devoient représenter une même syllabe. Toujours les Chinois possédoient-ils, dans cette partie de leur écriture, la première ébauche d'un alphabet : l'auteur du mémoire n'hésite point à considérer les caractères syllabiques dont il vient d'exposer l'origine, comme des signes intermédiaires d'où il étoit possible de tirer les élémens d'une écriture alphabétique. Il examine ensuite comment les peuples qui ont adopté ou imité l'écriture chinoise, ont suppléé aux défauts ou aux lacunes des caractères figuratifs ou indicatifs, toutes les fois qu'il a fallu peindre des paroles et non des idées. Les résultats de ces profondes et curieuses recherches sont, 1.^o que les Chinois, quoique attachés jusqu'à présent au système de l'écriture figurative, ont été contraints, dans certaines circonstances, d'y apporter des restrictions et de peindre des sons par divers procédés plus ou moins imparfaits; 2.^o que les peuples à qui les Chinois ont enseigné l'art de l'écriture, n'ont pas, comme on l'a cru généralement, adopté sans changement l'écriture figurative de la Chine; qu'au contraire ils ont été conduits, par la différence des idiomes, à faire subir aux caractères différens genres d'altération, dont le plus remarquable est celui qui a produit chez les Japonais le seul système d'écriture vraiment syllabique qui existe; 3.^o que d'autres peuples, sans s'arrêter à cette écriture si imparfaite et si peu commode, ont fait le pas qu'elle laissoit à faire, c'est-à-dire qu'ils ont tiré de la même source un alphabet proprement dit, des signes isolés de voyelles et de consonnes, signes susceptibles d'un nombre indéfini de combinaisons.

A toute époque, les peuples voisins de la Chine ont étudié sa littérature, imité ses institutions, emprunté ses lois, recherché sa protection et son alliance. De vastes régions situées hors de ses limites naturelles lui ont été quelquefois soumises; c'est ce que M. Rémusat expose dans un troisième mémoire, intitulé *Remarques sur l'extension de l'empire chinois du côté de l'occident*. Il commence par déterminer quelles ont été, sous la dynastie actuelle, c'est-à-dire depuis le milieu du XVII.^e siècle, les possessions chinoises dans la Tartarie occidentale. Aujourd'hui les lieux les plus éloignés en longitude de la capitale de la

Chine, et ceux qu'on peut considérer comme étant, dans l'opinion des Chinois, les extrémités occidentales de leur empire, sont les bords de la rivière Ili, Sere-Kouf et Kaschgar, le pays de Bolor et de Badakhschan. Les limites se trouvent ainsi portées à quarante lieues de Balkh et de Bamian, au-delà du point culminant où les eaux partent en divergeant, les unes pour aller se perdre dans les sables du Gobi, les autres pour se jeter dans la Mer Caspienne. L'auteur remonte ensuite à la dynastie des Ming, qui commença vers l'an 1368 de notre ère: les trois siècles qu'elle occupe sont à-la-fois ceux où les Européens ont entrepris de connoître la Chine, et ceux où les Chinois ont le moins étendu leurs possessions et leurs rapports avec leurs voisins. A la fin du XIII.^e siècle de l'ère vulgaire, les princes de la race mongole s'étoient partagé l'Asie presque entière, et les branches établies en Perse et dans le Kaptchak reconnoissoient la souveraineté de celle qui régnoit à la Chine; mais sous les derniers princes de cette dynastie, les limites occidentales de l'empire se resserrèrent. En continuant de suivre l'ordre rétrograde, l'auteur rassemble tous les renseignemens relatifs aux possessions des Chinois, à leur puissance, et à leurs connoissances géographiques sous les Soung, les Thang, les 'Weï, les Tsin et les Han. L'exactitude rigoureuse qu'il se prescrit l'oblige d'entrer en des détails historiques, chronologiques et géographiques où nous ne pourrions le suivre, sans donner trop d'étendue à cet article; mais voici les quatre conclusions principales qu'il en tire lui-même. Premièrement, les frontières de l'empire chinois n'ont pas toujours été placées où nous avons coutume de mettre celles de la Chine: sous les dynasties des Han, des Tsin, des 'Weï, des Thang, des Mongols, et sous la dynastie actuelle, les Chinois ont compris dans leur empire de vastes pays de la Tartarie occidentale. En second lieu, à certaines époques, un officier chinois, résidant au centre de la Tartarie, a été chargé d'administrer, au nom de l'empereur de la Chine, toutes les contrées qui sont bornées par les montagnes de Kaschgar, et de surveiller celles qui s'étendent jusqu'à la Mer Caspienne: les princes de tous ces pays reconnoissoient alors pour souverain ou du moins pour protecteur le roi de Thsin, le khan céleste, l'empereur de la Chine. Troisièmement, aux époques mêmes où les Chinois étoient rentrés dans leurs limites naturelles, le souvenir de leur puissance, leurs expéditions souvent renouvelées, le commerce qui les attiroit hors de leur empire ou qui y conduisoit les étrangers, répandoient aux deux bouts de l'Asie et perpétuoient les idées qu'on s'étoit formées de la richesse et de la grandeur du royaume de Thsin. Par une dernière et nécessaire consé-

quence, les Chinois se sont toujours tenus au courant des affaires de tous les princes qui occupoient les contrées situées à l'ouest de la grande muraille, et c'est dans les récits de leurs écrivains qu'on doit chercher les renseignemens les plus exacts sur la Tartarie occidentale : leurs connoissances ont dû même s'étendre au-delà, lorsque leur autorité s'exerçoit dans les provinces voisines de la Mer Caspienne, et l'on doit être peu surpris de trouver chez eux des notions assez circonstanciées sur la Perse et l'empire romain.

Nous auions eu plusieurs occasions de rendre hommage aux lumières et au talent de l'auteur de ces trois mémoires, si nous n'avions pensé qu'à l'égard d'un volume publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nous devons nous borner à un simple exposé des recherches et des résultats qu'il contient. La question traitée dans le mémoire qui suit immédiatement ceux de M. Abel-Rémusat, l'a déjà été dans le Journal des Savans (juillet 1822, pag. 388-400). On y a essayé de prouver que l'édifice décrit par Diodore de Sicile sous le nom de tombeau d'Osymandyas ne se retrouve plus dans les ruines actuelles de Thèbes, et que, s'il a jamais existé un monument sous ce nom, il différerait presque entièrement de celui dont cet auteur, qui avoit pourtant vu Thèbes, a fait la description *seulement sur ouï-dire*. M. Gail combat cette opinion dans le tome VIII des Mémoires de l'Académie. Il donne d'abord une version nouvelle de ce morceau de Diodore (livre I, chap. 46-47), et s'applique ensuite à prouver que cet écrivain ne s'est pas contenté de rapports vagues, mais que sa description lui a été fournie par des témoignages authentiques. Οὐ μόνον δι' οἱ κατ' Αἴγυπτον ἱερεῖς ἐν πᾶν ἀναγραφῶν ἱεροῦσιν, ἀλλὰ καὶ . . . signifie selon M. Gail : « Non-seulement les prêtres de l'Égypte, interrogeant leurs archives » nationales, mais encore beaucoup d'Hellènes qui ont abordé à Thèbes » sous le même Ptolémée et qui ont donné de l'Égypte un corps » d'histoire, se trouvent conformes à notre récit. » Ce ne sont pas là de simples *ouï-dires*.

Il ne reste plus qu'à savoir si le monument décrit par Diodore d'après ce *témoignage des prêtres égyptiens, historiens de la nation*, se retrouve dans les ruines actuelles de Thèbes, et s'il est celui d'Osymandyas : le savant académicien n'en doute point ; et pour exposer les motifs de sa persuasion, il s'engage dans l'examen de plusieurs expressions de l'historien grec : il montre, par exemple, que λίθος ποικίλος doit s'entendre de toute pierre de diverses couleurs, et ne s'applique exclusivement au granit et au porphyre que par l'addition du mot Αἰθιοπικός, qui n'est pas dans le texte de Diodore. Si cet historien donne quatre plèthres à

une cour qui n'en a que deux selon les mesures prises par la commission d'Égypte et par M. Huyot, M. Gail pense qu'il est aisé de lever cette difficulté, sinon en supposant quelque altération dans le texte grec, du moins en considérant que les Égyptiens ayant employé différens stades dont l'un étoit double de l'autre, la même diversité devoit se rencontrer entre les plèthres, qui étoient des sixièmes de stade. Il croit aussi qu'on a pris trop à la lettre ce que dit l'auteur grec du plafond monolithe de cette cour; il ne voit là qu'une expression emphatique ou figurée : le plafond avoit seulement l'apparence d'une seule pierre. On a supposé que tous les odéons étoient de forme ronde; et cette forme n'étant point celle de la salle hypostyle décrite par la commission d'Égypte, on en a conclu que le monument d'Osymandyas n'étoit pas retrouvé. Cette objection est l'une de celles que M. Gail s'est le plus appliqué à combattre. En résumant lui-même cette partie de son mémoire, il avoue qu'il existoit des odéons de forme ronde, mais construits du temps des empereurs; il nie qu'une telle forme ait été essentielle à ce genre d'édifices: les odéons grecs décrits par les anciens *lui semblent ne devoir leur forme ronde qu'aux contre-sens des traducteurs et des critiques*. On s'est aussi récrié contre le cercle d'or dont Diodore de Sicile entoure le tombeau d'Osymandyas, et qui, ayant une coudée d'épaisseur sur trois cent soixante-cinq coudées de circuit, auroit eu une valeur de trois milliards de francs: selon M. Gail, ce texte a été mal compris; il ne s'agit que d'un cercle doré. Au reste, l'auteur du mémoire ne dissimule point que les difficultés que nous venons d'indiquer, et quelques autres dont nous n'avons pu faire mention, ne laissent pas d'être assez graves; mais, ajoute-t-il, quand bien même il resteroit de fortes objections à résoudre, l'examen approfondi qu'elles l'ont entraîné à faire de quarante chapitres de Diodore, ne seroit pas sans utilité, puisqu'on n'avoit point encore entrepris ce travail, et qu'il importoit de s'y livrer, ces chapitres fournissant de précieux renseignemens applicables à plusieurs monumens égyptiens.

Une inscription qui commence par les mots Ἀρχοντος ἐν κοινῷ Βοιωτῶν Στετέπνοσ, sous l'archontat de Straton dans la république béotienne, ou bien Straton étant béotarque, a fourni à M. Raoul-Rochette l'occasion d'examiner la forme et l'administration de l'état fédératif des Béotiens: il a trouvé « très-incomplet, dit-il, et qui pis est, souvent inexact, » ce que Sainte-Croix a écrit sur ce sujet. » La confédération béotienne s'est formée primitivement, selon M. Raoul-Rochette, dans les réunions religieuses appelées *panbéotiennes*, à cause du concours de cette nation entière. Sainte-Croix prétend au contraire que ces anciennes fêtes n'ont

jamais eu un but politique, et que les états généraux de la Béotie ne datent que de l'époque où Démétrius Poliorcète a rétabli Thèbes. On oppose ici à cette opinion les textes mêmes qui ont été allégués pour la soutenir, et dans lesquels en effet Hérodote (v, 89) et Pausanias (IX, 13) semblent supposer que, dès les anciens temps, les périls, les travaux, les intérêts, étoient communs entre toutes les cités béotiennes, membres d'un même corps politique. Il est vrai que Thèbes abusa plus d'une fois de sa prépondérance et méconnut les droits des villes voisines; mais ces entreprises des Thébains étoient considérées comme des attentats à l'égalité primitive, comme des infractions de l'unique loi de tous les Béotiens, τὰ πάτρια τῶν πάντων Βοιωτῶν, dit Thucydide. D'ailleurs, où est-il dit que Démétrius ait rétabli Thèbes? Ne lisons-nous pas dans Plutarque (vie de Démétrius) que le Poliorcète s'empara deux fois de cette cité dans une même campagne, et la mit sur le penchant de sa ruine; dans Diodore de Sicile (XIX, 53, 54), qu'elle dut sa restauration à Cassandre?

Outre la fête nommée *petites Dédales*, Δαίδαλα μικρά, que les Platéens célébroient à des intervalles irréguliers, Pausanias (IX, 3) indique la solennité des grandes Dédales, Δαιδάλων μεγάλων, à laquelle prenoient part, en chaque soixantième année, les huit villes de Platée, Coronée, Thespies, Tanagre, Chéronée, Orchomène, Lebadée et Thèbes; car, ajoute cet auteur, les Thébains, après le rétablissement de leur cité par le fils d'Antipater, se réconcilièrent avec les Platéens. Les villes béotiennes d'un ordre inférieur contribuoient par des offrandes à cette fête nationale. Voilà bien une confédération politique et religieuse, dont les liens antiques se resserroient périodiquement par des cérémonies communes. Aux huit cités qui viennent d'être nommées, M. Raoul-Rochette ajoute Haliarte, omise par Pausanias, mais expressément placée par Polybe, Tite-Live et Strabon, dans la ligue béotienne. Les confédérés se réunissoient quelquefois dans le temple de Minerve Ithonienne, sur la route d'Alalcomène à Coronée; et Sainte-Croix assure que c'étoit pour procéder à la nomination des béotarques. L'auteur du mémoire en doute, et, d'après des textes de Thucydide (VI, 91) et de Plutarque (Vie de Pélopidas), il conjecture que chaque ville principale avoit le droit de nommer son béotarque, que Thèbes en avoit deux ou même trois, ce qui portoit à onze le nombre de ces magistrats béotiens. Quand Tite-Live (XLII, 43) semble en compter douze, il est probable qu'il parle d'un collège particulier de magistrats thébains. Les béotarques proprement dits formoient un conseil chargé de la préparation et de l'exécution des lois nationales; et le commandement

suprême de la ligue et de ses forces devoit appartenir alternativement au représentant de chaque cité. Le mémoire se termine par une savante explication de quelques inscriptions relatives aux béotarques.

Feu M. Bernardi a présenté à l'académie, en 1813, des observations sur l'origine des jeux scéniques chez les Romains, sur les lois qui les établirent et en réglèrent la discipline. En commençant ce mémoire, qui fait partie du volume que nous annonçons, l'auteur avertit qu'il ne s'occupera point de la forme des théâtres, de leur distribution, de leurs ornemens, ni des jeux romains généralement considérés, mais seulement de ceux que distingue la dénomination de scéniques, et des lois qui les ont concernés depuis leur origine jusqu'à leur suppression. En écartant comme inexact ou fabuleux ce qu'Horace a dit de l'origine des compositions dramatiques (épître II et Art poét.), M. Bernardi cherche une instruction plus réelle dans le chapitre second du septième livre de Tite-Live, chapitre que, selon lui, Dubos et Duclos n'ont point assez bien compris, et dont il donne une traduction nouvelle. Il y voit que les jeux scéniques sont l'une des institutions que les Romains ont empruntées des Étrusques : il y suit les progrès ou les vicissitudes de cet art au sein de Rome, depuis l'arrivée des ludions d'Étrurie jusqu'à la première pièce de Livius Andronicus en l'année 240 avant notre ère. Cet art se perfectionna dans la suite chez les Romains, pendant la seconde guerre punique, et sur-tout après qu'ils eurent conquis la Grèce; mais Tacite s'exprime avec trop peu d'exactitude, lorsqu'il semble (*Ann.* XIV, 21) retarder jusqu'au consulat de Mummus l'introduction des spectacles dramatiques.

Les ludions, les histrions, les acteurs de satires et d'atellanes, avoient exercé leur industrie dans le cirque : il n'y avoit point de théâtre proprement dit; mais on arrangeoit, pour en tenir lieu, dans l'enceinte du cirque, un local particulier appelé *scène*, parce qu'il étoit ombragé par des arbres ou couvert de verdure. Ces représentations firent partie des jeux apollinaires institués par un sénatus-consulte, et réglés par la loi Licinia vers la fin du III.^e siècle avant l'ère vulgaire. Quoique cette loi ne concerne point exclusivement les jeux scéniques, on la peut compter au nombre des lois sur les productions théâtrales. Il en a été depuis rendu plusieurs autres, dont le principal but étoit de réprimer la licence des auteurs et des acteurs. Les pièces représentées à Rome se divisoient en plusieurs espèces, que distinguent les noms de *palliata*, *togata*, *prætextata*, *tabernariæ*, *mimicæ*, *atellanæ* : Donat y ajoute la *rhintonica* et la *planipedica*; mais ce n'étoient là que des variétés des *tabernariæ*, farces qui peignoient les mœurs des dernières

classes de la société. La tragédie et la comédie portoient le nom de *prætextata*, quand on y introduisoit de grands personnages revêtus de la prétexte. Les noms de *togata* et *palliata* s'employoient pour désigner la haute comédie et la tragédie, selon que les acteurs y paroisoient avec la toge romaine ou avec le pallium grec. Après avoir recueilli tous les faits relatifs aux abus de la liberté des théâtres, et aux mesures équitables ou sévères, efficaces ou infructueuses, qui ont été prises contre les poètes dramatiques, tant sous le régime républicain que sous les empereurs, M. Bernardi examine particulièrement en quoi consistoit la flétrissure attachée à la profession de comédien. Il oppose plusieurs observations historiques et juridiques à l'opinion de Macrobe, qui soutient qu'aux temps des guerres puniques ; lorsque les mœurs étoient encore très-pures, cette industrie, loin d'être infame, étoit presque en honneur dans Rome ; que les jeunes gens des conditions les plus élevées, et même les jeunes Romaines, chantoient et dansoient avec les histrions, et se mêloient à tous les exercices du théâtre.

Auguste, par goût ou par politique, multiplia les spectacles de toute espèce, et en augmenta la magnificence : on a coutume de dater de son règne l'invention de la pantomime, dont néanmoins quelques savans ont cru trouver des exemples dans les plus anciens temps de la Grèce. Depuis Auguste, les acteurs employés à ce nouveau genre de représentations théâtrales, furent spécialement désignés par le nom d'*histrions*, qui auparavant avoit été commun aux acteurs tragiques et comiques : c'est une observation qu'il ne faut pas perdre de vue en expliquant les lois, de différentes époques, où ce nom d'*histrions* se lit. Toutes celles qui concernent ou les poètes dramatiques, ou les acteurs, ou les spectateurs, les applaudissemens, la police des spectacles, les officiers publics chargés d'y maintenir l'ordre, les places que les sénateurs et les chevaliers occupoient au théâtre, &c., sont recueillies dans ce mémoire et rapprochées de tous les traits d'histoire et de tous les textes classiques qui peuvent les éclaircir.

M. Vanderbourg, que l'académie a perdu au mois de novembre dernier, et qui a été, depuis 1816, l'un des auteurs du Journal des Savans, a laissé des observations sur les fables latines publiées à Naples en 1808, 1809 et 1811, sous le nom de Phèdre. Dorville avoit découvert à Parme, en 1727, un manuscrit de Phèdre qui depuis a été transporté à Naples avec les autres livres de la maison Farnèse. Ce manuscrit est du xv.^e siècle et vient de Niccolo Perotto : il contient trente-deux nouvelles fables de Phèdre, ou qui du moins ont été attribuées à cet

auteur par MM. Cassito et Jannelli (1). Une querelle extrêmement vive s'est élevée entre ces deux éditeurs (2); mais M. Vanderbourg, dans le mémoire que l'académie vient de publier, n'examine point par qui ces fables ont été découvertes; il révoque en doute leur authenticité. Dès 1811, Heyne les avoit jugées trop peu dignes de Phèdre; Adry, qui partageoit cette opinion, en exposa les motifs en 1812 (3). La dissertation de M. Vanderbourg, lue en 1814, tend au même but; mais elle présente un grand nombre d'observations nouvelles et de nouveaux développemens. Elle établit d'abord que, depuis le 1.^{er} siècle de l'ère vulgaire, époque où l'on suppose que Phèdre écrivoit, jusqu'au temps de Perotto, il a existé assez de fabulistes à qui les trente-deux apologues pourroient être attribués. Par exemple, Ausone (ep. 16 ad Pr.) nous fait connoître un Julius Titianus qui, au III.^e siècle, composoit en vers latins des fables ésopiennes. Vers le XII.^e, un compilateur nommé *Romulus* a recueilli quatre-vingt-trois fables qu'il a mises en prose latine, et dont quarante-deux semblent empruntées de celles qui portent depuis long-temps le nom de Phèdre; huit autres ont la même ressemblance avec huit des nouveaux apologues: mais conclure de là que Phèdre en est aussi l'auteur, c'est se hasarder beaucoup; car ce Romulus a puisé dans bien d'autres sources. Il dit lui-même qu'il n'a travaillé que d'après des fables grecques: il ment sans doute, puisque plusieurs de ses apologues sont visiblement extraits du texte latin de Phèdre; toujours est-il certain que ce texte n'est pas le seul que Romulus ait eu sous les yeux. Souvent il traduit en effet des textes grecs qui portent le nom d'Ésope; il en traduit, même en travaillant sur des sujets que Phèdre a traités. D'ailleurs il s'en faut que la ressemblance soit parfaite entre huit des trente-deux nouvelles fables en vers, et les huit qui y correspondent dans le recueil en prose de Romulus. Rien donc n'autorise à regarder Phèdre comme l'auteur de ces huit apologues, ni sur-tout à inférer que les vingt-quatre autres lui appartiennent.

Dans l'épilogue de son livre IV, Phèdre dit qu'il auroit bien d'autres sujets à traiter, mais qu'il s'en abstient pour ne pas distraire son ami d'occupations plus sérieuses; et s'il annonce d'autres projets dans le

(1) Neapoli, in-8.^o, 1808 (1.^{re} édition donnée par M. Cassito). *Ibid.* 1809, in-8.^o *Ibid.* cum mantissâ, 1809. *Ibid.* 1809, in-8.^o (1.^{re} édit. de M. Jannelli. *Ibid.* cum proleg. et comment. 1811, in-8.^o — (2) Voyez la préf. de Ginguené à la tête des nouv. Fables de Phèdre, traduites en italien; Paris, 1811, in-8.^o — (3) Examen des nouv. Fables de Phèdre; Paris, 1811, in-12.

prologue de son v.^e livre, il termine sa fable du paysan et du bouffon en renouvelant la promesse de ne point grossir son recueil; en sorte qu'il n'y a pas lieu de croire qu'il ait laissé plus d'apologues que n'en contiennent ses cinq livres, les seuls qui existassent au temps d'Avien. Qu'importe qu'ils soient inégaux! ceux des odes d'Horace le sont aussi. Il est vrai qu'au prologue du livre i.^{er}, Phèdre nous apprend que, dans ses apologues, il fera *parler* et les animaux et même les arbres, tandis qu'en effet il n'y a d'*arbres parlans* ni dans ce premier livre, ni dans aucun endroit des quatre suivans. Mais tout ce qu'on peut conclure de cette remarque, c'est que Phèdre attribue au genre de l'apologue, et non particulièrement à son propre ouvrage, ce droit de prêter des paroles aux végétaux.

Les éditeurs de ces trente-deux fables en ont fort exalté le mérite, la latinité, l'élégance. M. Vanderbourg oppose à ces éloges un examen critique dont nous ne pouvons parcourir ici les détails, mais duquel il résulte qu'une moitié de ces apologues se retrouve en des recueils déjà publiés; que l'autre moitié, si elle peut passer pour originale, ne suppose presque jamais le talent d'inventer et de combiner les circonstances d'un fait; que la versification y est souvent défectueuse; que plus souvent encore la diction manque à tel point de correction et de clarté, qu'on ne peut la rendre intelligible que par des corrections incompatibles avec l'état du manuscrit; qu'enfin, si l'on y retrouve quelques expressions employées dans les cinq livres de Phèdre, ces emprunts, presque toujours maladroits, décèlent un imitateur ou un copiste servile. Est-ce Niccolo Perotto qui a disposé, arrangé tout le recueil imprimé en 1808? M. Vanderbourg trouveroit cette hypothèse assez plausible, si Perotto ne lui paroissoit trop inhabile dans l'art des vers iambiques pour avoir composé même ceux-là.

Il nous reste à faire connoître deux mémoires de M. Mongez, l'un sur le bronze des anciens, l'autre sur les plus grands camées antiques, et un mémoire de M. Naudet qui remplit les deux cents dernières pages du tome VIII des Mémoires de l'Académie, et qui traite de l'état des personnes en France sous les rois de la première race. L'étendue de ce travail et l'extrême importance du sujet nous obligent de réserver pour un second article l'analyse de ces dernières parties du volume qui vient de nous occuper. Il nous semble que les premières ont déjà justifié l'honorable idée que le public a depuis long-temps conçue de la profondeur, de l'exactitude et de l'intérêt des recherches auxquelles l'Académie des inscriptions et belles-lettres s'est consacrée.

DAUNOU.

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ET SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES.

LES discours, rapports et mémoires de MM. Fourier, de Sacy, Geoffroy Saint-Hilaire, Alex. de Laborde et Quatremère de Quincy, lus dans la séance publique du 24 avril dernier, et indiqués dans notre cahier du même mois, page 246, ont été imprimés chez M. Firmin Didot, 77 pages *in-4.* — « M. Guiraud, ne devant point publier encore le poème *sur le Roi* d'où sont » tirés les vers qui ont été lus dans la même séance, a jugé à propos de ne » point livrer ce fragment à l'impression. »

Le morceau lu par M. de Laborde a été inséré dans le *Moniteur*, et il en a été tiré des exemplaires particuliers; 24 pages *in-8.*, chez M.^{me} Agasse.

Les funérailles de M. de Sèze, de l'Académie française, ont eu lieu le 5 mai. M. Auger y a prononcé le discours suivant: « Messieurs, dans cette enceinte, où la mort ne se lasse point de nous convoquer, nous venons, le plus souvent, saluer du dernier adieu l'écrivain qui a consacré modestement sa vie à l'instruction ou à l'amusement de ses concitoyens. Le cercle étroit qui alors nous environne, se compose d'un petit nombre de parens et d'amis, qui confondent leurs douleurs, ignorées du reste des hommes: alors, nous laissons parler nos regrets personnels, sans pompe, sans effort; et nous sommes toujours assez éloquens, si nous sommes suffisamment émus. Combien aujourd'hui la scène est différente! Le confrère, l'académicien dont le cercueil nous rassemble, n'étoit pas seulement célèbre par les arts, les travaux et les triomphes de l'esprit; sa carrière fut marquée par un de ces événemens mémorables, terribles, où le devoir est de l'héroïsme, où le talent s'élève jusqu'au rang de la plus haute vertu, où l'exercice de la parole se transforme en une action sublime, et où le simple citoyen devient l'homme même de la patrie. Membre du premier des corps de l'État, chef du tribunal suprême, il fut décoré de toutes les dignités qui pouvoient payer la dette du prince et du pays. Enfin, il vient de mourir honoré des regrets de la France entière et des pleurs de son Roi. Faut-il s'étonner si la pairie, le clergé, l'administration, la magistrature, tous les ordres du royaume, tous les fidèles serviteurs du monarque, se pressent en foule autour de cette tombe! Pourquoi faut-il qu'un usage pieux m'oblige, en une telle circonstance et au milieu d'un tel concours, à élever une voix si foible et si peu connue! Où trouverai-je des paroles dignes de ceux qui m'écoutent, dignes sur-tout de celui qui ne nous entend plus, qui ne peut plus nous entendre! Mais qui voudroit me reprocher mon insuffisance, et qu'ai-je besoin de m'en inquiéter! Que pourroit ajouter le langage le plus éloquent à la gloire du personnage illustre qui, si j'ose redire ici mes propres paroles, « a conquis l'estime de tous les siècles, en » défendant la vertu tombée du trône dans les fers; et en la disputant à » l'échafaud, sans pâlir du danger d'y monter avec elle! » . . . Tandis qu'ici-bas nous gémissons en présence de ces restes qu'un peu de terre va faire disparaître à nos yeux, l'immortel défenseur de Louis XVI a déjà vu, n'en doutons

pas, s'ouvrir devant lui les cieus, où l'attendoit son auguste client, prêt à devenir lui-même son avocat auprès de l'Éternel, si les mérites d'une vie toute vertueuse, couronnée par une mort toute chrétienne, n'avoient d'avance gagné sa cause au tribunal de la justice divine. »

L'Académie française a tenu le 22 mai une séance publique pour la réception de M. Lebrun, successeur de M. François de Neufchâteau : on y a entendu le discours du récipiendaire, la réponse de M. de Feletz, directeur (Paris, Firm. Didot, 29 pages *in-4.*), et un morceau de M. Jouy, intitulé, *de la Poésie élégiaque et de l'influence des femmes sur le génie des écrivains français.*

Le 24 mai, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a perdu l'un de ses membres, M. Brial, dont les funérailles ont eu lieu le 26. Agé de quatre-vingt-six ans, il étoit l'un des plus honorables restes de l'ordre savant et laborieux des Bénédictins. Il avoit coopéré aux tomes XII et XIII du Recueil des historiens de France : on lui doit à lui seul les cinq tomes suivans ; et malgré ses infirmités, il travailloit au XIX.^e, dont l'impression est fort avancée. Il est, après D. Bouquet, celui qui a fourni le plus de volumes à cette précieuse collection, qui semble préférable à toutes celles du même genre qui ont été publiées dans les pays étrangers. M. Brial a porté dans ce travail une érudition très-étendue, et une critique plus rigoureuse que celle de ses prédécesseurs. Il est aussi l'un des auteurs des tomes XIII, XIV et XV de l'Histoire littéraire de la France, et l'on rencontre encore des articles rédigés par lui dans le tome XVI de cet ouvrage. Fort peu d'hommes ont eu une connoissance plus profonde et plus familière des annales civiles, ecclésiastiques et littéraires du moyen âge.

La Société royale et centrale d'agriculture a tenu sa séance publique, le mardi 15 avril 1828, sous la présidence de M. le vicomte de Martignac, ministre de l'intérieur, qui l'a ouverte par un discours. M. Silvestre, secrétaire perpétuel, a lu des notices biographiques sur feu M. le comte François de Neufchâteau, et sur M. de Lamarre, propriétaire forestier. Une médaille d'or à l'effigie d'Olivier de Serres a été, sur le rapport de M. Yvart, décernée à M. Hédouin, membre de la Société d'agriculture et des arts de Boulogne-sur-Mer, auteur d'un Éloge historique de Dumont de Courset. — Un concours étoit ouvert pour la rédaction d'un manuel ou guide des propriétaires de domaines ruraux affermés : d'après le rapport de M. Huerne de Pommeuse, un premier prix de 2,000 francs a été obtenu par M. de Gasparin, correspondant de la Société, à Orange (Vaucluse). — M. Tessier a fait adjuger une grande médaille d'or à M. Bertier de Roville (Meurthe), pour les utiles travaux auxquels il s'est livré, et les généreux sacrifices qu'il a faits dans la vue de contribuer aux progrès de l'agriculture. La société a décerné plusieurs autres récompenses : elle a proposé, pour 1829 et les années suivantes, dix-huit sujets de prix, dont on peut se procurer gratuitement les programmes détaillés chez M.^{me} Huzard (née Vallat la Chapelle), imprimeur-libraire de la société, rue de l'Éperon Saint-André-des-Arcs, n.^o 7. Voici l'indication sommaire de quelques-uns de ces concours. En 1829, pour un manuel pratique propre à guider les habitans des campagnes et les ouvriers dans les constructions rustiques : premier prix, 1,000 francs ; deuxième prix, 500 francs. — Pour la construction et l'établissement de machines domestiques mues à bras,

propres à égrener le trèfle et à nettoyer sa graine : premier prix, 1,200 fr. ; deuxième prix, 600. Pour avoir droit au prix de 1,200 francs, il faudra que la machine présentée au concours procure une économie de la moitié, au moins, de la dépense qu'exige, dans le pays où le concurrent réside, le procédé de l'égrenage du trèfle et du nettoyage de sa graine au moyen du fléau. Pour celui de 600 francs, la même économie ne sera pas nécessaire, mais la machine devra se recommander par son bas prix. — En 1830, pour le meilleur mémoire, fondé sur des observations et des expériences suffisantes, à l'effet de déterminer si la maladie, connue sous le nom de *crapaud*, des bêtes à cornes et à laine, est ou non contagieuse : prix, 1,000 fr. — Pour les meilleurs mémoires sur la cécité des chevaux et sur les causes qui peuvent y donner lieu dans les diverses localités; sur les moyens de les prévenir et d'y remédier : prix, une somme de 1,500 fr., ou des médailles d'or ou d'argent, selon l'importance des mémoires. — Pour la rédaction de mémoires ou instructions destinés à faire connoître aux agriculteurs quel parti ils pourroient tirer des animaux qui meurent dans les campagnes, soit de maladie, soit de vieillesse, ou par accident : premier prix, 1,000 fr. ; deuxième prix, 500. — Pour la construction de la meilleure machine à bras, propre à battre et à vannier le blé avec la plus grande économie, de manière à donner, avec la même dépense, un produit d'un quart au moins en sus de celui qu'on obtient par le battage au fléau ; lequel est évalué à cent cinquante kilogrammes de blé vanné, par jour, pour le travail de chaque batteur en grange : premier prix, 2,000 fr. ; deuxième prix, 1,500. — Pour le percement de puits forés suivant la méthode artésienne, à l'effet d'obtenir des eaux jaillissantes, applicables aux besoins de l'agriculture : premier prix, 3,000 fr. ; deuxième, 2,000 ; troisième, 1,000. — En 1831, pour la culture du pavot (*oliette*) dans les arrondissemens où cette culture n'étoit point usitée avant l'année 1820, époque de l'ouverture du premier concours sur cet objet : prix, 1,000 fr. Pour avoir droit à ce prix, il faudra avoir pratiqué la culture dont il s'agit sur deux hectares au moins, pendant cinq années pleines, de 1826 à 1830 inclusivement. — En 1834, pour la plus grande étendue de terrain de mauvaise qualité qui auroit été semée en chêne-liège dans les parties des départemens méridionaux où l'existence de quelques pieds, en 1822, prouve que la culture de cet arbre peut être encore fructueuse ; de manière qu'en 1834, il s'y soit conservé des semis de cette année (1822) ou des trois années suivantes, au moins deux mille pieds, espacés d'environ six mètres dans tous les sens, ayant une tige droite et bien venante : premier prix, 3,000 fr. ; deuxième, 2,000 ; troisième, 500. Ce concours a été ouvert sur la demande spéciale de S. Exc. le ministre de l'intérieur. — « Les mémoires, dessins, machines et produits présentés aux différens concours, et les procès-verbaux et attestations authentiques, soit des autorités locales, soit des sociétés d'agriculture départementales ou d'arrondissemens, constatant les faits énoncés, devront être envoyés à la Société, sous le couvert de S. Exc. le ministre de l'intérieur, ou francs de port, avant le 1.^{er} janvier des années respectives pour lesquelles les prix sont annoncés. Les concurrens ne se feront pas connoître (à moins que la nature du concours ou d'autres circonstances ne leur permettent pas de garder l'anonyme) ; ils mettront seulement une sentence ou devise à leur mémoire, ou bien ils y attacheront un billet cacheté, qui renfermera leur nom et leur adresse. Ce billet ne sera ouvert que dans le

cas où le concurrent auroit remporté le prix ou obtenu un encouragement. La Société se réserve expressément la faculté de conserver et d'employer, soit en totalité, soit en partie, les mémoires, plans et dessins qui auront été envoyés aux divers concours. Elle déclare qu'elle considérera l'acceptation, par les concurrents, du prix ou encouragement qui leur aura été décerné, comme un consentement formel de leur part à ce que la propriété de la machine ou de l'invention couronnée devienne publique, et comme une renonciation expresse de l'auteur à faire usage d'un brevet d'invention ou d'importation. » Signé le vicomte HÉRICART DE THURY, président; le baron SÉGUIER, vice-président; le baron DE SILVESTRE, Secrétaire perpétuel.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Nouvelle Grammaire hébraïque, raisonnée et comparée, par M. Sarchi, docteur en droit. Paris, Pélicier, 1828, in-8°. Pr. 8 fr. Nous nous proposons de rendre compte de cette grammaire hébraïque, ainsi que de celles qui viennent d'être composées, en anglais par M. Sam. Lee, en allemand par M. Ewald, et qui ont été annoncées dans notre cahier d'avril, pag. 254 et 255.

Sur l'étude du grec dans les Pays-Bas avant le xv.° siècle, par M. le Glay. Cambrai, Berthoud, avril 1828, 25 pages. Cet opuscule consiste en deux lettres adressées à M. Delcroix, et destinées à montrer, 1.° que depuis le règne de Charlemagne, la littérature grecque a été persévéramment cultivée en Flandre, en Artois et dans le Cambrésis; 2.° qu'en remontant même aux premiers siècles de l'ère vulgaire et à ceux qui l'ont précédée, on retrouve encore dans la Gaule septentrionale des traces de ce même genre de connoissances.

Dictionnaire classique de la langue française, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs français et des notes puisées dans les manuscrits de Rivarol; contenant, 1.° tous les mots de la langue, avec leurs définitions, leurs diverses acceptions au propre et au figuré; 2.° les expressions et locutions familières, populaires, proverbiales, poétiques et du style soutenu, les synonymes et les contraires; 3.° les termes de mathématiques, d'astronomie, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, de botanique, de minéralogie, &c.; 4.° les termes de droit, de médecine, de littérature, de poésie, de grammaire, de géographie; 5.° les termes d'architecture, de sculpture, de peinture, de mécanique, d'art militaire, de marine, &c.; 6.° les termes de commerce, de manufacture, de fabrique, d'agriculture, d'économie rurale, &c.; 7.° les termes des diverses professions et des divers métiers; 8.° les termes nouvellement admis qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire: ouvrage renfermant 60,000 mots, publié et mis en ordre par quatre professeurs de l'université. Paris, impr. de Fain, librairie de Brunot-Labbe et des frères Baudouin, 1826, in-8°, xxviii pages de préliminaires, y compris le discours de Rivarol sur l'universalité de la langue française, 1008 pages de dictionnaire sur trois colonnes.

De l'état actuel de la langue française, par M. S. A. Crapelet, imprimeur. Paris, impr. de l'auteur, 22 pages in-8°, y compris une lettre de M. Peignot, datée du 10 octobre 1827. M. Crapelet a imprimé, en 1826, les vers de Thibaud de Marly sur la mort, avec un avertissement de M. Méon, in-8°.

et les lettres de Henri VIII à Anne Boleyn, *in-8.*, avec une notice et des portraits; en 1827, le Combat des trente Bretons, même format, avec armoiries: il se propose de publier des éditions semblables de plusieurs productions en langue française, antérieures à l'an 1600. Il demande, avec feu M. François de Neufchâteau, s'il ne seroit pas possible de *rajeunir*, sans la défigurer, la langue du XVII.^e siècle, en lui restituant avec goût de plus anciennes richesses. C'est, selon lui, un moyen de prévenir les altérations graves dont il croit que notre langue est aujourd'hui menacée par le romantisme, par les débats parlementaires, si favorables, dit-il, à la néologie, par les feuilles politiques. . . ., par les journaux littéraires, qu'il trouve trop rarement d'accord avec les saines doctrines. . . ., par la soule des commentateurs et des grammaticistes. . . ., par les éditeurs infidèles et les réimpressions défectueuses.

La Chasse, poème en deux chants, par M. le comte de Chevigné, suivi d'une traduction du *Moretum* de Virgile, et d'odes sur le vin de Bourgogne, le vin de Champagne, et le cidre de Normandie. Paris, Firm. Didot, 1828, grand *in-8.* Prix, 4 fr. Les odes sur les vins de Bourgogne et de Champagne sont traduites du latin de Grenan et de Coffin, *Testa, Burgundo*, &c. *Huc te, Remensi*, &c., pag. 204-208 des *Selecta Carmina clarissimorum in universitate parisiensi professorum*.

Mélanges scientifiques et littéraires de Malte-Brun, ou choix de ses principaux articles sur la littérature, la géographie et l'histoire, recueillis et mis en ordre par M. Nâchet. Paris, Aimé André, 1828, 3 vol. *in-8.*, 430, 453 et 424 pag. Pr. 18 fr.

Annuaire nécrologique, ou complément annuel et continuation de toutes les biographies ou dictionnaires historiques; contenant la vie de toutes les personnes remarquables en tout genre, mortes dans le cours de chaque année; année 1826; seconde partie. Paris, impr. de le Normant fils, librairie de Ponthieu, 1828, *in-8.*, pag. 265 à 502. La première partie de ce volume a été annoncée dans notre cahier de janvier dernier, page 62: la seconde contient 55 articles, entre lesquels on distingue ceux qui concernent Jefferson, John Adams, Anne Radcliffe, Fred. Aug. Wolf (par M. Dugas Montbel), Vassali Eandi, Larasa, Villenfagne. . . ., Laennec, Millié (traducteur de Camoëns), &c.

Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles, par M. Amand-Alexis Monteil; tome I et II, XIV.^e siècle. Paris, impr. de Duverger, librairie de Janet et Cotelle, 1828, 2 vol. *in-8.*, vij, 482 et 528 pages. Ces deux volumes sont rédigés sous la forme et le titre d'*Épîtres du frère Jehan*, cordelier de Tours, au frère André, cordelier de Toulouse: tome I; épit. 1-72; tom. II, épit. 73-105, jusqu'à la page 383. Le surplus du second volume consiste en notes ordinairement fort succinctes: Le frère Jehan entretient son correspondant des événemens politiques et militaires du XIV.^e siècle, des mœurs, des usages, de la littérature, de la langue vulgaire, &c. Les notions relatives à ces divers articles paroissent en général fort exactes; et sont d'ailleurs justifiées par les notes qui terminent le tome II. Cependant ces notes se réduisent quelquefois à des citations un peu vagues d'auteurs du moyen âge, ou même d'auteurs très-modernes qui n'ont ici d'autre autorité que celle qu'ils empruntent des témoignages immédiats. Nous nous proposons de revenir sur cet ouvrage, dont la forme est piquante, si les couleurs n'en sont pas toujours très-vraies, et qui peut contribuer à répandre un genre d'instruction long-temps négligé.

Itinéraire descriptif, historique et monumental des cinq départemens composant la Normandie, précédé du précis historique de la géographie de cette province, et suivi, 1.° du dictionnaire de toutes les villes, bourgs et communes, contenant leur histoire, leur description, &c.; 2.° de la biographie alphabétique de tous les auteurs et artistes normands, par M. L. Dubois, 2 vol. *in-8.°* qui doivent paroître à Caen, chez Mancel. Pr. 11 fr. — M. L. Dubois publie en même temps la seconde année des archives historiques, monumentales, littéraires et statistiques de la Normandie, *in-8.°*, 426 pag. Pr. 6 fr. — Nous avons fait connoître dans notre cahier de mars dernier (pag. 151-160), l'excellent travail de M. L. Dubois sur Orderic Vital.

Histoire de Thionville, suivie de divers mémoires sur l'origine et l'accroissement des fortifications, les établissemens religieux et de charité, l'instruction publique, la topographie, la population, le commerce et l'industrie, &c.; de notices biographiques, de chartes et actes publics dans les langues romane et teutone, par G. F. Teissier. Metz, Verronnain; 1828, *in-8.°*, xj et 494 pages; avec une vue de Thionville.

Mémoires historiques sur Montpellier et sur le département de l'Hérault, par feu M. J. P. Thomas (mort en 1820 à 64 ans). Montpellier, impr. de la veuve Pitot; et Paris, librairie de Gabon, *in-8.°*, 480 pages.

Statistique du département des Bouches-du-Rhône, avec atlas; ouvrage dédié au Roi par M. le comte de Villeneuve-Bargemont, conseiller d'état, préfet de ce département, et publié d'après le vœu du conseil général; tome III. Marseille, 1827, *in-4.°* de 867 pages. Il ne reste plus qu'un volume à imprimer.

Histoire de la Flandre, depuis le comte Guy de Dampierre jusqu'aux ducs de Bourgogne, 1280-1383, par Jules Van-Praet. Liège, impr. de Lebeau-Ouwex; et Bruxelles, librairie de Tarlier, 1828, 2 vol. *in-8.°*, 248 et 218 pag. Cet ouvrage paroît destiné à servir en quelque sorte d'introduction à l'Histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante. Il est rédigé sur un plan semblable, et imprimé dans les mêmes formes.

M. Reinaud a publié le tome I.^{er} de sa *Description des monumens musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas*. Paris, impr. royale, librairie de Dondey-Dupré, 1828, *in-8.°*, xv et 460 pages. Ce volume se divise en deux parties: la première est un traité général des pierres gravées musulmanes; la seconde est une notice des personnages auxquels il est fait allusion sur ces monumens: 1.° personnages qui ont précédé Mahomet, pag. 132-189; 2.° Mahomet, pag. 189-299; 3.° personnages qui l'ont suivi, pag. 299-400. Nous nous proposons de rendre un compte détaillé de cet ouvrage, dont le second volume doit paroître dans le cours du mois de juin.

Cours d'archéologie, professé par M. Raoul-Rochette, à la Bibliothèque du Roi, tous les mardis; publié par la sténographie, avec l'autorisation et la révision du professeur. Paris, imprimerie de Trouvé, librairie d'Eugène Renduel, 1828, *in-8.°* 1.^{re} leçon, 31 pages; 2.^e leçon, pag. 33 à 62. Prix de chaque leçon, 90 cent. Il y en aura 12, dont le prix total est de 9 fr. Nous reviendrons sur cet ouvrage, lorsqu'il sera plus avancé.

Cours complet d'économie politique pratique; ouvrage destiné à mettre sous les yeux des hommes d'état, des propriétaires fonciers et des capitalistes, des savans, des agriculteurs, des manufacturiers, des négocians, et en général de tous les citoyens, l'économie des sociétés, par Jean-Baptiste Say; tome I.

Paris, Rapilly, 1828, in-8.º de 458 pages. L'ouvrage aura 6 vol. Prix du vol. 6 fr. 50 cent.

Exposition d'une nouvelle méthode expérimentale appliquée à l'enseignement populaire des sciences industrielles, et désignée sous le nom de méthode manuelle, par Henri Tabareau, directeur et professeur de l'école d'arts et métiers de Lyon. Lyon, 1828, brochure in-8.º de 40 pages.

Mémoire sur la culture de la musique dans la ville de Caen et dans l'ancienne basse Normandie, lu à l'Académie de Caen, le 10 novembre 1826, et à la séance fondatrice de la Société cécilienne de Normandie, le 22 novembre de la même année, par M. J. Spencer Smith. Caen, impr. de Chalopin; et Paris, librairie de Lance, 1827, 40 pages in-8.º Nous avons annoncé dans notre cahier de février dernier, page 118, l'ode à S.^{te} Cécile, traduite de l'anglais de Dryden en vers français par M. Spencer Smith: il se propose de retoucher cette traduction, et de se la rendre tout-à-fait propre, en n'y laissant subsister aucun emprunt.

Nouvelle méthode naturelle chimique, ou disposition des corps simples et composés, propre à rendre l'étude de cette science plus facile et plus courte, par Ch. Pauquy, D. M. P. Amiens, mars 1828, chez Caron-Duquesne, in-8.º de 69 pages.

Pathologie canine, ou Traité des maladies des chiens, contenant une dissertation très-détaillée sur la rage, la manière d'élever et de soigner les chiens, des recherches critiques et historiques sur leur origine, leurs variétés et leurs qualités intellectuelles et morales; fruit de vingt années de pratique vétérinaire fort étendue, par V. Delabère-Blaine; ouvrage traduit de l'anglais sur la dernière édition, et annoté par M. Delaguette, vétérinaire des gardes-du-corps du Roi. Paris, impr. de la veuve Delaguette, librairie de Raynal, 1828, in-8.º, 336 pages et 2 planches.

Lois des bâtimens ou le nouveau Desgodets, contenant la théorie et la pratique, 1.º des servitudes, telles que murs mitoyens, contre-murs, vûes, égouts, haies mitoyennes, &c.; 2.º des réparations grosses et menues, locatives, usufruitières et de propriété, &c.; 3.º des formes à suivre par les juges de paix, les tribunaux et les experts, pour visiter des lieux, avec formules des actes de procédure, &c.; nouvelle édition, corrigée et considérablement augmentée d'après les arrêts, et la doctrine des meilleurs auteurs, par M. P. le Page, ancien avocat. Paris, chez Masson et Vonet, libraires commissionnaires, rue Hautefeuille, n.º 14, 1828, 2 vol. in-8.º Pr. 12 fr.

Mémoire sur la vie et les ouvrages de Méridani, par M. (Etienne) Quatremère, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres. Paris, impr. royale, 1828, 61 pages in-8.º, extraites du nouveau Journal asiatique.

Notice de l'ouvrage intitulé: Lettre de M. G. de Humboldt à M. Abel-Rémusat sur la nature des formes grammaticales en général et sur le génie de la langue chinoise en particulier, par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, impr. royale, 40 pages in-8.º, extraites du Journal des Savans (février et mars 1828).

POLOGNE. *Examen théorique et pratique de la méthode curative du docteur Hahnemann, nommée homéopathie*; par le docteur Bigel, médecin de l'école de Strasbourg. Varsovie, Glüksberg, 1827, in-8.º, 2 vol., 328 et 393 pages, La nouvelle méthode curative que le docteur Hahnemann a proposée, et dont

il a fait connoître les principes dans plusieurs articles du *Journal de médecine pratique* de Hufeland (tome II, XIII, XXII, XXVI, XXVII), et dans quelques écrits imprimés séparément, est encore peu connue en France, quoiqu'elle soit devenue en Allemagne l'objet de beaucoup de discussions, et que plusieurs des opuscules qui y sont relatifs aient été ou composés ou traduits en français. Tels sont, le *Traité sur les effets du café*, mis en français par le docteur Brunnoù (Dresde, 1824), l'*Organon de l'art de guérir*, par le même, ouvrage qui a été traduit en anglais et en italien. Deux éditions ont paru du *Reine Arzneymittellehre* (Dresde, 6 vol. in-8.^o), qui a été traduit en italien par M. Romano, et va l'être en latin par MM. Stapf, Gross et Trinks : les deux premiers, conjointement avec M. Rüller, ont publié quinze cahiers de l'*Archiv fur die homöopathische heilkunst* (Leipzig, 1822-1827). MM. Caspari, Hartlaub, Rau, Schweibert, Mesterschmidt, ont donné, vers la même époque, à Leipzig, à Heidelberg et à Berlin, des traités sur cette doctrine, lesquels ont eu plusieurs éditions. L'ouvrage de M. Bigel en contient une exposition très-détaillée, et M. Böckel, médecin de Strasbourg, en la choisissant pour le sujet de sa dissertation inaugurale, a donné, pour la faire juger, des considérations d'autant plus dignes de l'attention des lecteurs, qu'elles sont également exemptes du ton d'enthousiasme qui règne dans les écrits cités ci-dessus, et du ton de dénigrement qu'on remarque dans ceux des nombreux adversaires du système du docteur Hahnemann. Parmi ces derniers, on peut remarquer les *Ansichten über... die Homöopathie*, de Bischoff (Prague, 1819), le *Prüfung des homoiop. Systems*, par Wedeling (Darmstadt, 1826), *Prolusio de doctrinâ homæopathicâ*, par Sprengel (Halæ, 1825), les *Animadversiones in Homæopathiam* de Grohmann (Vienne, 1825), l'*Antiorganon* de Heinroth (Leipzig, 1825), *die Homöop. in ihrer Würde, Wissenschaft und Kunst*, par Mükisch (Vienne, 1826), et le *Versuch... über Hahnemann's Systems* de Sachs (Leipzig, 1826). Il a paru en outre, dans les journaux allemands de médecine, un grand nombre de mémoires pour ou contre l'homéopathie. En France, au contraire, les journaux et les dictionnaires ont gardé un silence absolu sur cette question, qui a excité à un si haut degré l'intérêt de nos voisins. On ne sauroit, dans une simple annonce bibliographique, entreprendre l'exposition de ce système, moins encore la discussion des opinions contradictoires qu'il a fait naître. Il suffira de dire que l'*homéopathie*, ainsi que l'indique ce mot, est une doctrine dans laquelle on prétend que les maladies doivent être traitées par les médicamens qui produiroient des effets analogues aux symptômes qu'elles présentent, et que cette doctrine substitue en conséquence au vieil adage, *contraria contrariis curantur*, celui-ci : *similia similibus curentur*. On a ainsi deux maladies dont l'une se guérit par l'autre : la maladie naturelle doit être attaquée par la *maladie médicamenteuse* ; la prédominance de cette dernière est la curation. Il n'existe point de virus, d'acrimonie, de causes matérielles des maladies : celles-ci ne sont que des altérations immatérielles, des modifications dynamiques ; c'est donc une pratique éminemment vicieuse que de donner des diurétiques, des diaphorétiques, des vomitifs, des purgatifs. L'autocratie de la nature est une chimère. Les médicamens ont deux effets, l'un primitif, l'autre secondaire ; pour les juger, il faut examiner les affections qu'ils produisent sur l'homme en santé : c'est ce que M. Hahnemann et ses partisans ont souvent tenté, par des expériences dont ils se sont eux-mêmes rendus les

sujets. L'effet primitif peut et doit faire empirer la maladie naturelle: c'est l'effet consécutif qui peut en triompher. Ni l'un ni l'autre ne sont en proportion de la quantité du médicament ingéré. La dose ne peut être si petite, pourvu qu'elle produise une exacerbation, qu'elle ne soit encore plus forte que la maladie naturelle. Aussi, tout en employant les médicamens, et même les poisons les plus énergiques, en réduit-on la proportion à des doses presque inappréciables, $\frac{1}{1,000,000}$ et jusqu'à $\frac{1}{100,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000}$ de grain. La belladone, la noix vomique, l'opium, l'aconit, la valériane, le mercure, le quinquina, le camphre, sont autant de principes spécifiques, exerçant une action physiologique ou pathologique appréciable, et propres, par conséquent, à agir sur les altérations de même nature qui constituent les maladies. Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans tout cela, ce sont les observations qu'on rapporte en assez grand nombre, et qui confirment, aux yeux des homéopathistes, l'excellence de leur doctrine. L'ouvrage de M. Bigel est remarquable sous ce rapport: ceux qui voudroient connoître plus particulièrement les écrits où cette doctrine est exposée, feront bien de lire, outre la thèse de M. Böckel déjà citée, le premier volume supplémentaire de la *Thérapeutique* de Richter (*Die neuesten entdeckungen*, u. s. w.), Berlin, 1825, où l'on en trouve un aperçu bibliographique qui vient jusqu'à cette époque. M. Hahnemann est né en 1755, à Misnic, en Saxe. Il exerce encore actuellement la médecine à la cour d'Anhalt-Kœthen.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.º 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le *Journal des Savans*. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

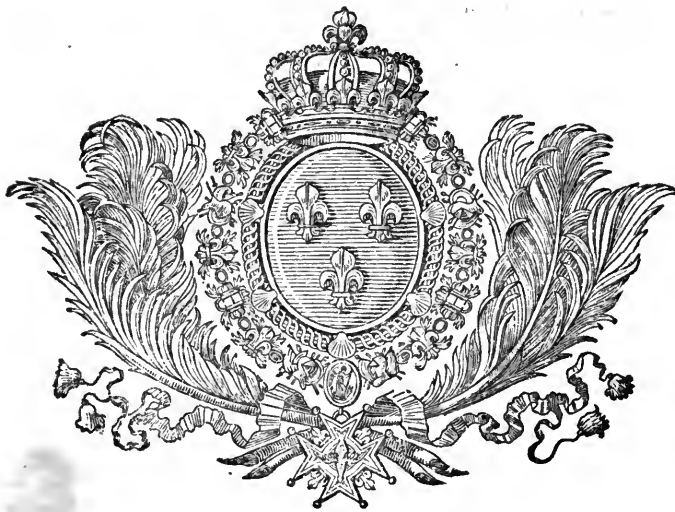
<i>Sur quelques inscriptions inédites trouvées dans la Cyrénaïque, par M. Pacho. (Article de M. Letronne).....</i>	Pag. 260.
<i>Manuel d'instruction pratique des Sourd-muets, par M. Bébian. (Article de M. Abel-Rémusat.).....</i>	265.
<i>Collection de peintures de l'ancienne école allemande, de MM. Boissérée et Bertram. (Article de M. Raoul-Rochette.).....</i>	274.
<i>Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, et continué par des membres de l'Institut; tome XVI, treizième siècle. (Article de M. Raynouard.).....</i>	287.
<i>Histoire et Mémoires de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres; tome VIII. (Article de M. Daunou.)..</i>	300.
<i>Nouvelles littéraires.....</i>	312.

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM. Cahier de février, p. 114, l. 24; les Alpes, lisez le Rhône.

JOURNAL
DES SAVANS.

JUIN 1828.

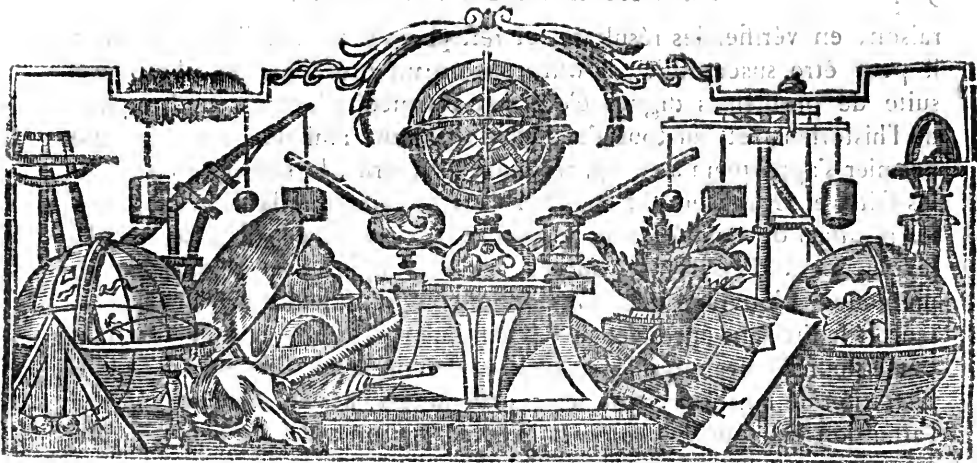


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

—
1828.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

JUIN 1828.

*DE L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS DE NAISSANCE, par
M. Degérando, membre de l'Institut de France, administra-
teur de l'Institut royal des Sourds-muets, &c. &c. Paris,
1827, in-8.^o, 2 volumes.*

L'ART d'instruire les sourds-muets de naissance est aujourd'hui si généralement répandu en Europe, qu'il n'excite presque plus la curiosité, et que bien des personnes peut-être se demanderont à quoi bon publier un nouveau traité sur une matière aussi connue, et comment elle a pu fournir le sujet de deux volumes d'environ six cents pages chacun. Et cependant, pour les hommes qui ne s'en tiennent point aux premières apparences et qui ont quelquefois voulu connoître par eux-mêmes les méthodes et les procédés de cet art, s'en rendre

raison, en vérifier les résultats, et réfléchir sur les améliorations dont il peut être susceptible, il offre encore un problème ou plutôt une suite de problèmes dignes d'occuper les méditations du philosophe, de l'historien, et sur-tout de l'administrateur ami de l'humanité. Le premier s'appliquera à en approfondir la théorie, le second à recueillir les faits, et le troisième, à chercher dans les leçons de la théorie et dans les résultats de l'expérience, le moyen d'éviter les écueils, de remplir les lacunes, d'assurer les succès, et de simplifier et régulariser les méthodes. L'ouvrage que nous annonçons réunit tout cela; et l'on ne sauroit le lire sans éprouver un vif sentiment d'estime et de reconnaissance pour l'écrivain qui, non content de consacrer son temps à l'administration de l'institut royal des sourds-muets, a voulu encore appeler l'attention de tous les hommes éclairés sur un art aussi difficile qu'il est important pour le bonheur de l'humanité.

Ce que nous venons de dire indique déjà la division de l'ouvrage de M. Degérando, qui se compose en effet de trois parties. La première, philosophique ou théorique, a pour objet la recherche des principes sur lesquels doit reposer l'art d'instruire les sourds-muets; la seconde, historique, et en même temps critique, expose et compare les diverses méthodes et les procédés dont on a fait usage en diverses contrées de l'Europe depuis la fin du xvi.^e siècle pour instruire les sourds-muets: elle est divisée en deux sections, dont la première est purement historique, et la seconde rapproche et soumet à une sorte de comparaison critique les travaux récents dont cet art a été l'objet en Allemagne, en Suisse, en Hollande, en Danemarck, en Angleterre, aux États-Unis, en Espagne, en Italie et en France. Enfin la troisième partie, résultat des deux précédentes, est consacrée à des considérations sur le mérite respectif des divers systèmes proposés ou adoptés, et sur le perfectionnement dont ils sont susceptibles. Nous ne nous occuperons en ce moment que de la première partie.

Après une introduction adressée au conseil d'administration de l'institution royale des sourds-muets, et un premier chapitre où l'auteur traite des préjugés relatifs aux sourds-muets et à leur instruction, il annonce que, comme l'art doit toujours emprunter ses premières leçons de la nature, il convient d'abord d'étudier comment les enfans ordinaires apprennent leur langue maternelle sans le savoir, pour voir ensuite comment les sourds-muets, privés, mais seulement en partie, de l'avantage dont jouissent les autres enfans, peuvent y suppléer.

C'est assurément une des opérations les plus merveilleuses de la nature, quoique ce soit une de celles auxquelles on fait généralement

le moins d'attention, que celle par laquelle un enfant, avant même qu'il puisse articuler aucun son, par la seule application de sa faible intelligence à tout ce qu'il voit, à tout ce qu'il entend, apprend, le plus souvent sans aucune intention de la part de ceux qui parlent ou agissent devant lui, à associer certains sons à certaines idées, et commence à faire provision des mots que plus tard il emploiera lui-même pour exprimer ses pensées, ses affections, ses desirs. Sa faiblesse, son entière dépendance, sont précisément le ressort puissant qui sollicite de sa part ce travail de son intelligence. Les gestes, le ton de la voix, les actions qui accompagnent ou suivent les paroles, lui révèlent la valeur des mots, soit qu'ils s'adressent à lui-même, soit que, dans ces scènes qui se renouvellent à chaque instant sous ses yeux, il ne soit qu'un témoin inobservé et étranger, ce semble, à ce qui se passe. Avant même de pouvoir parler, il a appris, par l'instinct de la nature, à imiter les gestes et à s'exprimer par une sorte de pantomime; et dès que l'organe de la parole a acquis chez lui la solidité et la flexibilité nécessaires pour articuler les sons, le même instinct le porte à les imiter. Une fois en possession de ce moyen de communication, par une suite d'observations non interrompues sur lui-même et sur ceux avec qui il est en rapport, il restreint et rectifie ce qu'il y avoit d'abord pour lui de vague et d'erroné dans la signification des mots; il commence à faire des abstractions, à distinguer les qualités des substances, à substituer une individualité à des espèces et des genres, en un mot à former des jugemens et à les exprimer sous forme de propositions. Quoiqu'il ne paroisse pas encore comprendre assez, pour en faire un usage régulier, les modifications qui caractérisent les temps, les personnes, les nombres, les genres, les modes, il reconnoît cependant le même mot primitif sous ses différentes formes; et un peu plus tard, quand il commencera à faire usage lui-même de ces modifications, il en aura tellement reconnu la formation analogique, qu'il créera de lui-même une forme régulière pour les mots dans lesquels l'usage a consacré des anomalies. Il faut voir dans l'ouvrage même comment l'auteur parcourt les divers degrés dont se compose l'échelle de cette première instruction, qui n'exerce pas une moindre influence sur la formation du jugement et des sentimens moraux, que sur celle du langage. Ces détails, d'ailleurs si intéressans en eux-mêmes, « sont, » comme le fait observer M. Degérando, d'une extrême importance » dans l'art d'instruire le sourd-muet; car ce qui paroît si difficile, » quand il s'agit de l'exécuter, pour le sourd-muet, avec réflexion et » méthode, n'est autre chose que ce qui se fait sans réflexion, au

» hasard, et comme de lui-même, pour l'enfant ordinaire. » Ce premier degré d'instruction, tout imparfait qu'il est, est pourtant celui qui suffira au plus grand nombre; pour les autres enfans, il sera la base de toute l'instruction subséquente. « On emploiera pour les autres » études de l'enfant, cette langue qu'il s'est faite; on ne songera pas » à la refaire. »

Ajoutons que le père, philosophe, qui tiendrait depuis l'âge de trois mois jusqu'à celui de quatre ou cinq ans, un registre journalier des premiers développemens intellectuels d'un enfant et de leurs progrès successifs, seroit certainement bien dédommagé du travail qu'exigeroit une telle suite d'observations, par la lumière qu'elles jetteroient sur la théorie et la pratique de l'éducation.

A cette première éducation, qui est toute entière l'ouvrage de la nature, et qui ne sauroit être ou plutôt qui n'est dirigée par aucune méthode, en succède, du moins pour les classes plus favorisées de la fortune, une qui est toute artificielle et méthodique, et doit servir à consolider, rectifier, augmenter les connoissances acquises par la première, et en même temps à exercer, fortifier et régler l'usage des facultés intellectuelles. Ce sont là effectivement, pour n'entrer dans aucun des détails qui occupent le troisième chapitre de l'ouvrage que nous analysons, les effets que doit produire l'étude de la lecture, de l'écriture et de la grammaire, effets qui recevront encore un nouveau degré de perfection, si à ces connoissances presque indispensables on joint l'étude de la littérature, de la logique et de quelques langues étrangères. Disons seulement que, pour la grammaire de la langue maternelle, il y a deux modes d'enseignement: l'un qui consiste dans un amas plus ou moins indigeste de règles conventionnelles, dont on confie le dépôt à la mémoire plutôt qu'à l'intelligence; l'autre qui, partant des principes de la grammaire générale, et coordonnant d'après ces principes les règles de la grammaire spéciale d'une langue quelconque, apprend moins à l'enfant une science qui lui étoit étrangère, qu'elle ne lui fait reconnoître et découvrir en lui-même la raison de ce qu'il avoit appris auparavant par l'instinct seul de l'imitation; car, comme l'a dit M. G. de Humboldt, « la grammaire, bien plus que toute autre partie de la langue, existe » essentiellement dans l'esprit. » Toutefois, quelque divergence qu'il y ait entre ces deux méthodes, et quelque avantage qu'on ne puisse s'empêcher d'accorder à la dernière, il faut reconnoître qu'aucune des deux n'est entièrement exclusive, parce qu'il n'y a aucun peuple,

suivant toutes les apparences , chez qui l'usage ne soit quelquefois en opposition avec les exigences de la grammaire générale.

Une observation de M. Degérando que nous ne devons point passer sous silence , c'est que la partie la plus essentielle et même fondamentale de la première instruction naturelle , la nomenclature , ou si l'on veut la lexicologie , est précisément celle qui reçoit de l'instruction méthodique le moins d'amélioration et de rectification. Il ne faudroit pourtant pas pousser trop loin les conséquences qu'on prétendrait tirer de cette observation : car , d'abord la nomenclature s'enrichissant considérablement par la seconde instruction , la plupart des mots qui formoient auparavant le dictionnaire de l'enfant , acquièrent une signification plus précise , et sortent du vague où , s'il n'est permis de le dire , ils flottoient auparavant ; en second lieu , l'habitude de remonter à l'étymologie et de distinguer dans les mots la partie qui exprime l'idée principale , de celles qui n'indiquent que des idées accessoires ou des modifications , répand beaucoup de lumière sur la nomenclature ; enfin l'étude d'une langue étrangère offre l'exercice le plus propre à faire réfléchir sur la valeur exacte des mots , et n'est pas moins utile à la précision de la nomenclature , qu'à la connoissance de la syntaxe , c'est-à-dire , de la juste expression des rapports.

Maintenant , pour rentrer dans notre sujet , nous n'avons besoin que d'une seule observation ; c'est que toute cette instruction artificielle et méthodique dont nous venons de parler , s'exécute au moyen d'un instrument encore imparfait , il est vrai , mais qui chaque jour se perfectionne , à mesure qu'on en fait usage , d'un instrument commun au maître et à l'élève , la langue maternelle : et voilà précisément l'instrument qui manque à l'instruction des sourds-muets , et à l'absence duquel il faut suppléer. Je ne puis mieux expliquer le problème dont il s'agit de trouver la solution , qu'en empruntant à M. Degérando les lignes suivantes , par lesquelles il termine ce troisième chapitre :

« Que si l'on interdisoit parmi nous , dit-il , à un maître de latin ou » d'anglais , par exemple , de se servir avec son élève d'aucun terme » de la langue française , pour lui enseigner l'une des deux autres , » comment s'y prendroit-il ? Il seroit peut-être assez embarrassé. Cette » obligation , toute singulière qu'elle paroît , rendroit cependant , » sous un rapport philosophique , un assez grand service à l'élève et » au maître lui-même. La position de ce maître ressemble à celle où » nous nous trouvons aussi à l'égard des sourds-muets , avec cette » différence , toute à l'avantage du maître dont nous parlons , que son » élève a déjà des idées fort étendues , des facultés intellectuelles très-

» développées, comparativement au sourd-muet, et que le premier
 » possède, dans sa langue maternelle, un type qui lui fournira bientôt
 » mille analogies instructives avec la langue qu'il lui enseigne, rap-
 » prochement qu'il fera de lui-même, quoiqu'il soit interdit à son
 » maître de les lui présenter. »

Qu'il nous soit permis de rappeler, à l'occasion de ce qui vient d'être dit, que Clénard, comme on le voit dans une de ses lettres, sans savoir aucun mot de la langue portugaise, enseignoit le latin à un jeune enfant portugais (*Nic. Clenardi Epistol. libri duo*, pag. 97).

Il s'agit maintenant d'appliquer à l'instruction du sourd-muet de naissance les observations faites sur les procédés que la nature et l'art emploient pour celle des enfans ordinaires; mais d'abord il convient, pour bien fixer le point de départ, de se faire une idée juste de l'état moral et intellectuel du sourd-muet, avant qu'il ait reçu aucune instruction. C'est le sujet du quatrième chapitre.

Le sourd-muet, quoique privé d'un sens et d'un organe, vient au monde avec les facultés intellectuelles communes à tous les hommes; il est capable d'attention, de réflexion, d'imagination, de jugement et de mémoire. Ne pouvant rien acquérir d'autrui par ces communications dont la parole et l'ouïe sont les instrumens, et cependant pressé par l'instinct et le besoin de connoître, il est forcé d'employer avec plus d'assiduité et d'énergie ses propres ressources: il ne reçoit point des autres des connoissances toutes faites, souvent erronées; le peu qu'il possède lui appartient en propre; il sent moins, mais il sent mieux; son esprit s'applique à découvrir, à prévoir; là où les autres enfans répètent, il invente; car il est contraint d'inventer pour apprendre. La parole; et les communications qu'elle établit entre nous et nos semblables, lui manqueront pour connoître les phénomènes nombreux et délicats qui se passent dans l'ame de ceux avec qui il est en rapport, et pour y voir, comme dans un miroir, ce qui se passe en lui-même: mais il observera avec bien plus d'attention les signes extérieurs, il les analysera mieux, il en saisira mieux les nuances les plus délicates, il en appréciera mieux la valeur; il en tirera donc nécessairement des conséquences plus nombreuses et plus sûres. Chez l'homme qui entend, la plus grande partie des connoissances arrivent à l'ame par l'organe de la vue: chez le sourd-muet, cet organe agira avec plus d'activité et sans distraction; mais, par-là même, plus fortement frappé de ce qui est extérieur, ne pénétrant guere au-delà de la superficie, le sourd-muet décomposera moins les objets, il arrivera plus difficilement aux

catégories et aux abstractions; il y aura pour lui plus d'individus, moins d'espèces et de genres.

Le sourd-muet, privé de l'usage des langues parlées, ne sera pas pour cela sans langage : bien loin de là, il aura un langage riche, expressif, éminemment pittoresque, un langage qui accompagne toujours chez les autres hommes la parole, quand ils éprouvent quelque émotion vive; un langage toujours plus expressif, plus prononcé, chez l'homme, en proportion inverse de son degré de culture et d'instruction artificielle, le langage d'action, la pantomime. Ce langage, il ne l'apprendra point de ceux avec lesquels il vit; il le créera de lui-même par un instinct naturel, et il l'enseignera à ceux avec qui il sera en communication. Si l'on veut se rendre compte de la manière dont ce langage d'action se forme, se modifie, se complète, se dénature par des réductions successives pour devenir plus bref et plus rapide, de ses imperfections et de ses avantages, des conventions tacites par lesquelles il devient commun entre plusieurs sourds-muets, il faut recourir à l'ouvrage même. On y verra aussi combien on seroit dans l'erreur, si l'on refusoit aux sourds-muets toute idée morale, toute distinction du bien et du mal, et tout sentiment religieux. L'expérience prouve que rien de tout cela ne leur est absolument étranger, mais que ces notions sont très-foibles chez eux quand on commence à leur donner l'instruction méthodique, et que leurs progrès dans cette carrière, si on les laisse à eux-mêmes, sont lents et tardifs. N'oublions pas un trait qui prouve à lui seul qu'ils possèdent toutes les facultés intellectuelles communes à l'espèce humaine : c'est que la plupart de ces infortunés « témoignent » une avidité plus ou moins marquée pour l'instruction; sollicitent, » aspirent avec ardeur les connoissances qui sont à leur portée. On » voit leur œil briller, leur physionomie s'animer, par le noble et vif » instinct de la curiosité.»

Ce chapitre est suivi de deux notes importantes : la première, qui traite du langage mimique propre aux sourds-muets, est accompagnée d'un assez grand nombre d'exemples des diverses espèces de signes qui le composent; la seconde a pour objet la capacité qu'ont les sourds-muets de discerner le bien et le mal, avant d'avoir reçu l'usage de nos langues. Cette dernière note sur-tout, par ses graves conséquences philosophiques et politiques, mérite toute l'attention des lecteurs.

Nous venons de voir ce qu'est le sourd-muet sous le rapport des facultés intellectuelles, et des idées acquises indépendamment de toute instruction méthodique. Pour lui procurer cette instruction, il faut trouver un moyen de communication entre lui et son instituteur, et

l'on peut comparer leur position à celle de deux individus, l'un Anglais, l'autre Français, isolés de tout autre homme, et ne connoissant chacun que leur langue maternelle, ou d'un voyageur jeté par un naufrage au milieu d'une nation étrangère dont la langue lui est entièrement inconnue. Toutefois ni l'un ni l'autre de ces deux exemples ne représentent parfaitement la situation du sourd-muet et de son instituteur. M. Degérando fait voir en quoi consistent leur ressemblance et leur dissemblance, soit sous le rapport des signes qui doivent remplacer la parole, soit sous le rapport de la nature et du nombre des idées communes entre les individus qu'il s'agit de mettre en communication; et de là il déduit quatre principes fondamentaux dans cette matière :

1.^o Que toute méthode d'enseignement pour les sourds-muets doit commencer par emprunter aux sourds-muets eux-mêmes la pantomime qu'ils se sont formée, dans toute l'étendue qu'elle peut avoir acquise, pour servir de lien de communication entre le maître et l'élève.

2.^o Que l'instituteur du sourd-muet doit reconnoître et déterminer avec soin jusqu'où s'étendent les idées de son élève, et sous quel aspect elles s'offrent à celui-ci. . . . : il doit en reconnoître l'étendue, pour s'y appuyer; la limite, pour ne pas la dépasser.

3.^o Que, bien que le sourd-muet n'ait pas la même provision d'idées acquises que son instituteur, il a à sa disposition, pour en acquérir, les mêmes matériaux que les autres hommes, c'est-à-dire, les objets extérieurs, et ce qui se passe au dedans de nos âmes; en sorte qu'il ne s'agit que de s'emparer de ces matériaux, qu'il possède en commun avec nous, pour l'aider à construire un système d'idées semblable au nôtre, tel que celui qui est représenté par nos langues; ce qui, en d'autres termes, signifie que l'instituteur doit moins enseigner lui-même que faire agir son élève.

4.^o Que chaque idée acquise devant recevoir un signe de rappel convenu entre l'instituteur et l'élève, et l'intérêt de l'élève exigeant que ce signe puisse lui servir de moyen de communication pour le commerce habituel et général avec les autres hommes, on n'en peut point trouver qui remplisse mieux cette condition que les mots mêmes dont se composent nos langues; mais que ces signes ne pouvant être mis à son usage par la parole et le sens de l'ouïe, il faut les offrir par l'écriture à sa vue. L'instituteur du sourd-muet montrera donc aux yeux de son élève la langue que l'instituteur ordinaire fait entendre aux oreilles du sien; il lui offrira notre langue sous une forme visible, et, sous cette forme, il lui enseignera à associer directement les termes de la langue aux idées qui leur correspondent.

Ainsi par les idées développées dans le cinquième chapitre, qui est le complément du quatrième, se trouvent fixés, et le point de départ dans l'éducation du sourd-muet, et les moyens de communication entre l'instituteur et l'élève. Il est naturel maintenant, pour faire un bon usage de ces moyens, de se rendre compte du but qu'on se propose d'atteindre dans l'éducation du sourd-muet : c'est le sujet du sixième chapitre.

Et d'abord l'auteur dit dans *l'éducation*, et non dans *l'instruction*, du sourd-muet, pour que l'on conçoive qu'il s'agit en même temps et de la culture des facultés intellectuelles, et de celle des facultés morales. La parole qui manque à cet infortuné, doit servir à le mettre en relation avec ses semblables, et à lui procurer tous les avantages de la vie sociale ; de plus, comme langue réduite en système et propre à donner un corps, une existence sensible aux perceptions de l'intelligence, elle doit l'aider à concevoir d'une manière plus précise ses propres idées, à les classer, à les comparer, à les conserver en les imprimant dans sa mémoire.

Tel est l'instrument qu'il s'agit de remplacer. Pour y parvenir, il faut mettre le sourd-muet en possession d'une langue, et, sans aucun doute de celle dont font usage les hommes avec lesquels il doit vivre ; il faut que les mots dont une langue se compose, lui deviennent sensibles par un organe autre que celui de l'ouïe, et en même temps qu'il apprenne leur valeur, et celle de tous les accidens auxquels ils sont sujets pour se prêter à l'expression de tous les rapports. Ainsi, en d'autres termes, il faut que le sourd-muet apprenne à lire et à écrire, et qu'il reçoive l'intelligence de ce qu'il lira et écrira. Mais ce n'est pas tout : l'écriture est un moyen de communication qui exige du temps et un certain appareil, et qui empêche de se livrer en même temps à d'autres occupations manuelles : il est donc à désirer qu'on puisse mettre à la disposition du sourd-muet un autre instrument, d'un usage plus rapide et plus facile que l'écriture, pour les besoins ordinaires de la vie. Tel est en peu de mots le but qu'on doit se proposer dans l'éducation des sourds-muets ; toutefois il ne faut pas perdre de vue que, pour le sourd-muet comme pour celui qui entend et qui parle, l'éducation a un but absolu, universel, commun à tous, et un but spécial, relatif à la situation individuelle de chacun, et aux circonstances dans lesquelles l'ordre de la providence l'a placé. Cette considération et quelques autres terminent le sixième chapitre.

Le sujet du septième chapitre est d'un ordre plus élevé. Comme il s'agit de procurer aux sourds-muets un langage capable de suppléer à

celui dont ils sont privés, l'auteur, qui ne veut rien laisser dans le vague, et ne craint rien tant que l'illusion que peuvent faire les mots quand on n'en détermine pas bien la signification, commence par examiner ce que c'est que le langage, et en quoi le langage de l'homme diffère de celui des autres animaux. Le principe de cette différence, suivant M. Degérando, c'est que le simple animal ne se comprend pas lui-même, et, faute de se comprendre, ne sauroit arriver à comprendre un autre animal; que l'homme, au contraire, se comprend lui-même, et par-là même non-seulement comprend son semblable, mais acquiert aussi la conviction qu'il en est compris, conviction qui, étant réciproque, provoque de part et d'autre le désir d'inventer un moyen de communication, un ordre de signes, un langage quelconque qui puisse servir d'instrument à la vie sociale : cet ordre de signes, ce langage une fois inventé, s'enrichira sans cesse à proportion que les idées se multiplieront et s'engendreront les unes les autres, par la communication même établie entre plusieurs intelligences. Il sera d'abord pris dans la nature; il fera ensuite des emprunts à l'analogie, et se complétera enfin par des conventions. Jusqu'ici nous avons confondu sous le nom de langage toutes les espèces de signes qui peuvent servir de moyen de communication; il faudroit maintenant distinguer les diverses sortes de langages, sous le rapport de l'instrument matériel choisi pour rendre le langage sensible, ce qui nous conduiroit à considérer les propriétés spéciales du langage d'imitation, de la parole et de l'écriture: mais comme nous voulons suivre la marche de notre auteur, nous devons encore suspendre cet examen, pour rechercher avec lui, comme il le fait dans les chapitres VIII et IX, comment les langues artificielles contribuent au développement de l'intelligence humaine, et en quoi elles nous aident à voir mieux et plus complètement les objets de nos connoissances.

Ce ne seroit pas apprécier parfaitement le service que les langues artificielles rendent à l'humanité, que de les considérer uniquement comme un moyen réciproque de communication entre les hommes; il faut encore y voir, pour chaque homme individuellement, un moyen puissant de développement intellectuel. En aidant l'homme à mettre de l'ordre dans ses idées, elles rendent son intelligence habile à former et à concevoir une foule d'idées nouvelles, et à opérer sur ces idées; car de même que l'écriture fixe la parole et lui donne un corps, la parole aussi fixe les idées et les rend en quelque sorte sensibles. Quoiqu'il soit vrai de dire que, sans le secours de la parole, l'esprit humain peut opérer par abstraction et concevoir des idées générales,

il n'est pas moins certain que la parole sert puissamment à multiplier le nombre de ces idées générales, et à les élever à un plus haut degré. Chaque qualité que l'esprit abstrait des individus pour la faire entrer dans la notion générale, en recevant un nom, est mieux déterminée dans l'intelligence, perçue d'une manière plus distincte, imprimée plus fortement dans la mémoire. Je ne saurois mieux faire que d'emprunter ici les propres expressions de M. Degérando.

« Les termes des langues, dit-il, deviennent des instrumens de » généralisation, parce que, semblables à ces inscriptions érigées dans » nos jardins botaniques, ils sont des signaux de classification; ils font » cesser la confusion, introduisent la symétrie, se placent à tous les » embranchemens du grand arbre généalogique sur lequel sont distribués » les espèces, les familles, les individus; ils marquent la suite et la » gradation des comparaisons qui ont été exécutées. Les langues » deviennent ainsi de véritables méthodes, méthodes d'autant plus » parfaites, que les nomenclatures demeurent plus fidèles à l'analogie. »

Les langues sont un instrument d'analyse, et par cela même un instrument de synthèse : car c'est par l'abstraction exercée sur les objets individuels que se forment les associations dont nous composons des espèces et des genres qui n'existent point dans la nature, et ces associations ne sont exactes qu'autant que l'analyse dont elles sont le produit a été exempte d'erreur. En associant les élémens les plus variés, et en les exprimant par un terme unique et simple, dès qu'ils entrent dans une combinaison d'un ordre supérieur, nous forçons les idées les plus compliquées à se présenter à notre esprit comme des unités élémentaires. « C'est ainsi, dit notre auteur, qu'une chambre, » une maison, un quartier, une ville deviennent tour-à-tour autant » d'unités factices, subordonnées les unes aux autres, que l'esprit » emploie comme telles, ainsi qu'il en agit pour les dixaines, les » centaines, les mille, &c. »

Obligés, pour donner des bornes à cet extrait, de passer légèrement sur les principes les plus féconds en résultats, et de supprimer une multitude de déductions intermédiaires, je m'arrête à une observation, par rapport à laquelle je ne partage pas tout-à-fait la manière de voir de l'auteur. Les langues ne contribuent pas seulement à multiplier nos idées, elles nous offrent encore des moyens très-utiles pour les élaborer. « Les signes, dit M. Degérando, sont plus dociles que la » pensée : en opérant sur des signes extérieurs et matériels, nous » contraignons nos idées les plus secrètes et les plus fugitives à » suivre le mouvement des signes qui les retracent. C'est ce qu'on

» peut remarquer dans le travail d'un auteur qui prépare son ouvrage, » d'un mathématicien qui trace ses calculs, d'un musicien qui compose ; » ils essaient, ils corrigent, étendent, restreignent à leur gré la » pensée qui les occupe, en travaillant sur son expression. » Je ne conteste point, et je l'ai déjà dit moi-même, que l'on ne perçoive plus parfaitement les idées, qu'on ne découvre mieux la justesse ou le défaut, la force ou la foiblesse d'un raisonnement, l'extension ou la restriction nécessaire à une définition ou à une induction, quand on est contraint à l'exprimer par la parole, et, à plus forte raison, quand il faut la mettre par écrit. C'est ainsi que, pour s'assurer si l'on entend parfaitement ce qui est écrit dans une langue étrangère, il n'y a point de meilleur moyen que d'essayer à le traduire, et que souvent cette épreuve mène à reconnoître qu'on s'étoit contenté jusque là, sans s'en apercevoir, d'équivalens très-imparfaits ou d'à-peu-près inexacts. Mais je soutiens aussi que très-souvent, pour les hommes accoutumés à réfléchir et à se rendre compte de tout ce qu'ils font, c'est sur le signe seul qu'ils travaillent et non sur la pensée ; que c'est le signe seul qui leur oppose un obstacle qu'ils s'efforcent de vaincre ; que c'est précisément parce qu'ils ont une perception très-claire de leurs idées, parce qu'ils en connoissent parfaitement l'étendue, les limites, la circonscription, que l'instrument qui est à leur disposition pour les exprimer et les communiquer ne les satisfait pas complètement, et que la difficulté qu'ils éprouvent est de rendre le signe adéquat à ce qu'il doit représenter. Et, pour ne point sortir de l'exemple que je donnois tout-à-l'heure, quel est le bon traducteur qui n'ait éprouvé combien il est difficile de faire passer dans une langue les idées exprimées dans une autre, sans leur faire rien perdre et sans y ajouter rien d'étranger ?

Revenons à la considération des avantages que l'homme trouve dans l'usage des langues artificielles, et de ce qui a été dit concluons que rien ne fait mieux connoître quels graves, nombreux et tristes désavantages sont attachés à la condition du sourd-muet, par la seule conséquence de la privation à laquelle il est condamné, aussi longtemps qu'il n'est point initié à la connoissance des langues.

Toutefois les langues ne sauroient être par elles-mêmes la source de nos connoissances. L'intuition, c'est-à-dire, l'acte par lequel l'esprit voit les objets de ses connoissances, est, pour l'intelligence, l'unique source de ces connoissances : cette intuition s'exerce non-seulement sur les objets extérieurs ou sensibles et sur les objets intellectuels et moraux, mais aussi sur les rapports, et sur la connexion qui existe entre les vérités, et qui fait voir les conséquences dans leurs principes.

Hâtons-nous, pour éviter tout malentendu, d'ajouter que les objets mêmes de foi auxquels notre raison n'atteint point, sont soumis à cette loi de notre intelligence ; car leur crédibilité repose sur des vérités susceptibles de cette intuition. Or les langues rendent encore ici à l'homme des services importans : non-seulement les noms une fois imposés aux choses qui ont été l'objet de l'intuition, nous les rendent présentes immédiatement, toutes les fois que nous en avons besoin ; ils nous permettent encore, ce qui est d'une utilité bien autrement grande, de former un objet de connoissance, de ce qui ne sauroit être perçu par une intuition immédiate et réelle. Ceci est, en d'autres termes, ce qui a déjà été dit du service que les langues rendent à l'intelligence humaine, en facilitant l'analyse et la synthèse, les abstractions et les généralisations. Mais il suit de ces principes qu'on ne sauroit trop insister sur la nécessité de n'associer la dénomination ou la nomenclature qu'aux choses qui ont d'abord été, quoique diversement, suivant leur diverse nature, l'objet de l'intuition ; et, par une conséquence nécessaire, que « le mérite des méthodes d'enseignement consiste à répandre, aussi abondamment que possible, la lumière de » l'intuition, et à la conserver dans toute sa pureté. » Ce principe malheureusement est le plus souvent perdu de vue dans l'enseignement ; et les associations de mots dont le sens est resté vague et indéterminé, prennent la place de l'alliance des idées. Aussi les instituteurs des sourds-muets se sont-ils fait souvent illusion à eux-mêmes dans les résultats qu'ils croyoient avoir obtenus. Tout le reste de ce chapitre n'est que le développement des conséquences qui se déduisent des principes précédemment établis, et l'exposition des diverses méthodes qu'on peut employer pour faire marcher de front la connoissance des choses et celle des signes, en sorte qu'aucune idée perçue ne reste sans un signe correspondant, et aucun signe sans une idée nettement perçue et rigoureusement circonscrite.

L'auteur consacre le chapitre X aux arts d'imitation, à l'écriture symbolique, à la pantomime ; il examine l'usage qu'on peut en faire pour l'instruction du sourd-muet ; enfin il fait voir par quelles raisons les hommes, en adoptant, par une conséquence même de leur nature, un langage artificiel, ont dû préférer les instrumens que leur offroient la parole et l'écriture, à ceux qu'ils pouvoient trouver dans le langage d'action ; et n'ont laissé à celui-ci que le rôle d'un simple auxiliaire.

Dans le chapitre suivant, il compare la parole et l'écriture : il montre les avantages qui ont dû assurer la préférence à la parole, et il fait voir comment l'écriture, qui, dans l'origine, étoit indépendante de la

parole, et aspirait à représenter directement, aussi bien que la parole, la pensée humaine, ce qu'elle fait encore chez les Chinois, a été réduite à un rôle secondaire par l'invention de l'écriture alphabétique, et la parole a conservé sur elle une immense supériorité. Mais pour le sourd-muet, privé de la parole, l'écriture peut être ramenée à sa dignité primitive; elle peut devenir le signe immédiat des idées; elle n'aura pas pour lui tous les avantages de la parole, mais aussi elle sera supérieure à celle-ci sous quelques points de vue.

Nous avons fait observer précédemment que l'écriture, comme moyen de communication, n'est pas propre à remplir toutes les conditions qu'exigent les relations nombreuses et souvent instantanées de la vie sociale. L'auteur, dans le chapitre XII, fait connoître les divers moyens qu'on a mis en usage pour remplacer l'écriture alphabétique. Ce sont principalement, l'alphabet *manuel* ou la *dactylogogie*, que tout le monde connoît; l'alphabet *labial*, qui consiste à deviner les lettres en observant les mouvemens des lèvres et de toutes les parties extérieures de l'organe de la parole; et enfin l'alphabet nommé assez improprement *guttural*; celui-ci n'est autre chose que l'imitation des mouvemens et du jeu de l'organe par lesquels sont formés les sons et les articulations; en imitant ces mouvemens, le sourd-muet parvient à articuler des mots; et si ce moyen pouvoit devenir usuel et acquérir une certaine promptitude dans l'exécution, « le sourd-muet de naissance se trouve » verroit conduit à jouer, au sein de la société, le même rôle qu'y joue » une personne qui, après avoir long-temps usé de la parole et de » l'ouïe, se trouve frappée de surdité. »

Nous voilà parvenus au treizième et dernier chapitre, qui contient le résumé et la conclusion de cette première partie. On sent combien il est difficile de faire une nouvelle analyse de ce chapitre, qui n'est lui-même qu'une analyse assez serrée de tout ce qui a été dit jusqu'ici, quoiqu'elle occupe une vingtaine de pages. Je me bornerai à en extraire quelques paragraphes, dans les propres termes de l'auteur, dont je ne pourrois qu'affoiblir la valeur en essayant d'y en substituer d'autres. Si l'on desire plus de développemens, il faudra les chercher dans l'ouvrage lui-même.

« L'art a deux parties essentielles, ou deux degrés distincts : le choix » de l'instrument matériel qui doit remplacer la parole; l'enseignement » qui donne l'intelligence de la langue.

» Si nous nous attachons d'abord au choix des instrumens matériels » auxquels il est possible de recourir pour remplacer celui de la » parole, cinq moyens principaux se présentent à nous : le *dessin*, » avec sa conversion en *écriture symbolique*; le *langage d'action*, avec

» sa conversion en *signes méthodiques* ; *l'écriture alphabétique* ; *l'alphabet*
 » *manuel* ou la *dactylogogie* ; enfin *l'alphabet labial*, accompagné de la
 » *prononciation artificielle*.

» Ces divers instrumens se partagent en deux classes essentiellement
 » distinctes.

» L'enseignement de la langue comprend deux élémens, les idées
 » et les mots: il a pour objet d'associer la pensée à son expression. Or,
 » les deux premiers instrumens, le dessin et le langage d'action ou
 » mimique, se rapportent plus particulièrement aux idées; les trois
 » autres aux mots. Les deux premiers. . . pourroient constituer par
 » eux-mêmes un langage spécial, suppléer ainsi à nos langues artifi-
 » cielles; les remplacer; l'un et l'autre ont pour fondement l'imitation
 » et l'analogie; tous deux peuvent être employés comme auxiliaires,
 » soit en préparant, soit en accompagnant l'interprétation des termes
 » de la langue usuelle. Les trois autres, au contraire, ont pour objet
 » de remplacer, sous une forme visible à l'œil ou sensible au tact, les
 » mêmes termes de nos langues qui, dans la parole, sont le produit
 » des organes de la voix, et sont recueillis par l'ouïe. Les expressions
 » de nos langues peuvent être comparées à des pièces de monnaie,
 » dont les mots forment la matière, dont les idées sont l'empreinte.
 » Les deux premiers procédés, le dessin et le langage mimique, sont
 » comme des instrumens destinés à frapper les pièces de monnaie
 » avec plus de force et de rapidité; ce sont des espèces de coins.
 » Les trois autres procédés sont comme autant de métaux destinés à
 » tenir lieu de celui dont l'usage est interdit au sourd-muet.

» Il n'est aucun des cinq instrumens que nous venons de rappeler,
 » qui puisse être employé exclusivement seul dans l'éducation des
 » sourds-muets; ils peuvent s'associer tous ensemble; ils ont besoin
 » de s'associer d'une manière plus ou moins complète. . . Les méthodes
 » adoptées pour instruire les sourds-muets consistent donc dans une
 » certaine combinaison de ces moyens divers, et dans l'art de les
 » faire concourir ensemble. Si donc elles se distinguent entre elles
 » sous ce premier rapport, ce n'est point par l'adoption exclusive
 » qu'elles feroient de l'un ou l'autre de ces instrumens matériels; c'est
 » seulement par la prééminence qu'elles lui accorderoient, en lui
 » faisant jouer le rôle principal.

» En arrivant à la seconde partie ou au second degré de l'art,
 » l'enseignement qui a pour objet l'intelligence de la langue, deux
 » manières de procéder essentiellement distinctes se présentent dans
 » l'instruction du sourd-muet.

» La première consiste à se rapprocher, autant qu'il est possible, de la marche suivie dans l'éducation ordinaire. Elle divise donc l'enseignement de la langue en deux périodes séparées et successives : l'une pendant laquelle cet enseignement est abandonné aux leçons résultant de l'usage pratique, qui crée ainsi un premier moyen, familier, quoique imparfait, de communication ; et l'autre qui, plus tard, à l'aide de ce moyen de communication, vient donner une instruction classique.

» La seconde consiste à réunir, au contraire, en un seul, ces deux enseignemens ; à introduire le sourd-muet dans l'intelligence de la langue, par les voies de l'intuition et de la logique ; à instituer ainsi pour lui une méthode entièrement spéciale, à l'aide de laquelle la langue soit comprise de lui, parce qu'elle a été raisonnée. »

Le choix de l'une ou de l'autre de ces méthodes a une influence nécessaire sur l'adoption de l'un des instrumens matériels entre lesquels l'instituteur peut choisir, et réciproquement le choix fait d'abord de l'un de ces instrumens matériels ne laisse plus entièrement à l'arbitraire de l'instituteur l'option entre les deux méthodes d'enseignement. C'est ce que M. Degérando développe et fait voir avec évidence. Ajoutons encore, avant de terminer cet article, que l'Alphabet manuel toutefois a l'avantage de se prêter à-peu-près également aux deux systèmes, quoiqu'il emprunte plus spécialement ses propriétés à la parole, et qu'il semble destiné à servir de supplément à l'écriture.

SILVESTRE DE SACY.

EXAMEN ANALYTIQUE et Tableau comparatif des synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce, par L. C. F. Petit-Radel, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). Paris, imprimerie royale, 1 vol. in-4.°, 1827, 280 et xvj pages, et un grand Tableau comparatif des généalogies royales et des synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce (1).

PREMIER ARTICLE.

Le titre que je viens de transcrire n'indique pas tout ce qui est renfermé dans le volume in-4.° publié par M. Petit-Radel. Deux cents

(1) Prix, 12 fr., chez Debure, Rey et Grayier, Brunot-Labbe, Treuttel et

des exemplaires de son ouvrage contiennent une seconde partie, distinguée par le titre de *Mémoires sur divers points d'ancienne histoire grecque*, avec la date 1820, imprimerie royale. Cette seconde partie, formée de quatre mémoires lus à l'académie des inscriptions, sera l'objet de quelques observations, que je placerai à la suite des articles dans lesquels je rendrai compte de l'ouvrage, auquel ils forment une sorte d'appendice.

Le livre que je vais faire connoître n'est pas destiné à retracer l'enchaînement des événemens qui remplit la première période de l'histoire grecque. L'auteur s'y est simplement proposé d'établir et de démontrer, par de savantes combinaisons et par des rapprochemens multipliés et ingénieux, la certitude ou au moins la très-grande probabilité des faits qui nous ont été transmis par les auteurs grecs, et qui se rattachent à une partie fort intéressante de l'histoire ancienne, réputée jusqu'à présent presque entièrement fabuleuse. Feu M. Clavier, de l'académie des inscriptions, avoit conçu quelque chose d'à-peu-près semblable; lorsqu'il rédigea son *Histoire des premiers temps de la Grèce*, publiée, en 1809, en deux volumes in-8.^o Cet ouvrage a été réimprimé après la mort de l'auteur, et avec quelques additions de lui, en trois volumes in-8.^o, Paris, 1822. Les deux éditions sont accompagnées de plusieurs tableaux destinés à faire connoître les généalogies des principales familles héroïques de la Grèce. C'est là ce que les travaux de MM. Clavier et Petit-Radel ont de commun. Leur but étoit d'ailleurs fort différent. Clavier s'est borné à recueillir et à classer les indications que les anciens fournissent sur l'histoire de chacun des petits états qui partageoient la Grèce dans les siècles héroïques. Il vouloit donner une narration suivie des événemens, sans les discuter, sans les contrôler les uns par les autres, sans les soumettre à un système chronologique quelconque. Il s'est borné seulement à écarter les faits qui lui paroisoient évidemment trop fabuleux ou qui présentoient des contradictions manifestes avec d'autres faits qui lui sembloient incontestables; les uns et les autres écartés ou adoptés d'une manière qui semble quelquefois un peu arbitraire.

Les efforts de ce savant n'ont pas obtenu tout le succès qu'il desiroit et qu'il se promettoit peut-être. Il n'a pu faire passer dans l'esprit de

Würtz, et à Strasbourg et Londres, même maison. Le tableau qui accompagne l'ouvrage est de 34 pouces de long sur 9 pouces de haut, demi-feuille grand aigle. Il en sera fait un tirage particulier pour les instituteurs qui le desireroient double.

tous ses lecteurs et de ses juges, la profonde conviction qu'il avoit de la certitude des faits de l'histoire des premiers temps de la Grèce en général. L'idée d'admettre comme constantes les indications nombreuses et souvent très-détaillées que les anciens nous ont transmises sur ces époques reculées, n'a pas été accueillie. Sans la combattre d'une manière spéciale, on s'est en général accordé à tenir peu de compte de tous ces renseignemens; on s'est arrêté à n'y voir qu'un amas confus de traditions vagues et contradictoires, au milieu desquelles il peut toutefois se trouver quelques faits réels, mais tellement altérés par des fables populaires ou des fictions poétiques, qu'il est presque superflu d'en tenter l'explication.

On a souvent rejeté sans examen des faits réputés fabuleux, parce qu'ils nous ont été transmis par des poètes, sans faire attention que les poètes étoient les seuls historiens de cette époque, où l'histoire, composée comme nous l'entendons, n'existoit pas encore. Il étoit difficile que les faits les plus constans ne prissent pas, dans leurs compositions, une apparence poétique; ce n'étoit pas là une raison suffisante pour les considérer comme de pures imaginations, ou tout au plus comme de simples traditions populaires ou religieuses, sans connexions réelles les unes avec les autres. On n'a conservé de ces faits que ceux que l'on a cru propres à servir de base à des hypothèses plus ou moins conjecturales, et presque toutes contradictoires. En abandonnant l'explication littérale des renseignemens que les anciens donnent sur la première histoire grecque, on s'est attaché à des interprétations allégoriques, symboliques, philosophiques, étymologiques ou ethnographiques, dont on ne peut raisonnablement contester la justesse en quelques points, mais qui, dans leur ensemble, paroissent s'accorder mal avec la généralité des faits. Ces hypothèses ne s'accordent pas mieux entre elles; ce qui pourroit être encore considéré comme une marque du peu de confiance qu'elles méritent peut-être dans leur totalité. La diversité et la multiplicité des interprétations est toujours un signe certain de l'erreur. Il n'en est point ainsi dans le système admis, depuis la renaissance des lettres, par les hommes qui se sont occupés avec le plus de succès et de persévérance de l'histoire ancienne: les résultats généraux de leurs travaux sont peu divers; les différences ou les dissidences ne portent que sur des circonstances de détail peu importantes.

Ces considérations n'ont pas échappé à l'attention de M. Petit-Radel: étonné cependant du peu de confiance qu'ont obtenue les résultats historiques consignés dans les ouvrages qui traitent des premières

époques de la Grèce, et persuadé de la certitude de ces résultats, il s'est efforcé de retrouver les causes d'un tel discrédit; il a recherché si l'on ne devoit pas attribuer le peu de succès de ses devanciers au défaut de la méthode qu'ils ont adoptée. Il a cru reconnoître qu'ils ne s'étoient pas assez attachés à indiquer et à employer les moyens matériels que les anciens eux-mêmes nous fournissent d'assurer la certitude des faits dont ils nous ont conservé le souvenir. M. Petit-Radel a pensé que la comparaison des généalogies des diverses familles royales de la Grèce pouvoit donner ce résultat. C'est donc dans la partie la plus contestée des renseignemens que l'antiquité nous a légués, qu'il a cherché les preuves mêmes de la certitude de la totalité de cette histoire.

Il a pris pour base de son travail la généalogie des races royales d'Argos, de Lacédémone et d'Arcadie, parce que c'est sur ces familles que les anciens nous ont transmis le plus de notions circonstanciées. Il a réuni toutes les indications des auteurs et les a disposées de façon à pouvoir dresser, avec leur secours, un tableau généalogique de chacune de ces races. C'est à un travail à-peu-près semblable, mais moins complet et moins méthodique, que s'étoit arrêté Clavier. M. Petit-Radel a pensé, et avec raison, qu'il falloit aller plus loin; qu'on devoit rapprocher et comparer ces généalogies, dont les élémens sont puisés à des sources très-diverses, de manière qu'elles pussent se contrôler réciproquement. Le résultat de cette combinaison devoit être, selon lui, de vérifier chacune de ces généalogies, et ainsi de les assurer, de les rectifier et de les démontrer les unes par les autres. Il est en effet facile, par la comparaison suivie de deux généalogies, de reconnoître si des relations ou des alliances indiquées entre les familles, présentent les conditions naturelles qui doivent en garantir la certitude ou au moins la probabilité. Beaucoup de savans ont déjà pensé que la supputation des degrés généalogiques étoit le seul moyen de classer et de disposer chronologiquement les événemens de l'ancienne histoire grecque; ils ont cru en outre que les Grecs eux-mêmes n'avoient pas eu dans l'antiquité d'autre moyen de calcul, opinion que je ne partage point et qui ne me paroît appuyée par aucun témoignage ancien. Les auteurs grecs se servent quelquefois, il est vrai, dans leurs écrits, des indications généalogiques pour évaluer les espaces chronologiques; mais qu'on examine avec attention les textes où il en est fait usage, on verra que dans les uns ce sont de simples indications purement généalogiques, et dont l'objet est de marquer le nombre de degrés qui séparent réellement deux individus; dans les autres, ce sont des supputations abrégées, et qui n'ont d'autre objet que d'apprécier vite, à-peu-

près et avec une exactitude suffisante, dans un récit rapide, la distance respective de deux événemens. On ne doit nullement, comme on l'a fait, en conclure que les Grecs de ces époques reculées n'avoient pas des moyens d'exprimer d'une manière plus précise la succession des temps. Quoi qu'il en soit sur ce point, les savans modernes qui, tels que Larcher, Clavier et quelques autres, ont regardé ces supputations généalogiques comme la seule chronologie des Grecs, sont convenus, à l'imitation de quelques anciens, de les évaluer à raison de trois générations par siècle. C'est une convention assez généralement admise.

Cette méthode suffit quand on veut seulement mettre en rapport deux faits isolés, et indiquer à-peu-près leur distance : mais on conçoit sans peine qu'elle doit être souvent en défaut, quand on s'en sert pour rendre raison d'un grand nombre de faits ; lorsqu'on veut indiquer leur place respective et trouver la véritable succession des individus et des événemens. La nature dans la réalité ne procède pas avec une telle régularité, et l'on ne tarde pas à reconnoître que, dans la pratique, il faut faire de nombreuses exceptions à cette règle. Pour arriver au résultat qu'il se proposoit, M. Petit-Radel ne devoit et ne pouvoit pas se servir de cette méthode, dont les inconvéniens sont palpables ; il y a suppléé avec avantage en recherchant par des moyens très-divers, très-complicqués, souvent très-ingénieux, quel pouvoit être à-peu-près l'âge des individus à l'époque d'un événement quelconque. L'usage de cette méthode, renouvelé un grand nombre de fois, lui donne les moyens de rendre raison, d'une manière simple et naturelle, des relations nombreuses et très-variées que l'histoire attribue à plusieurs personnages des premiers temps de la Grèce. Il a dressé pour le tout un vaste tableau, résultat de travaux et de combinaisons pénibles, et qui est destiné à faire connoître et à expliquer les relations qui ont existé, selon les historiens de l'antiquité, entre cinq cent cinquante huit personnages, choisis dans les principales dynasties qui régnèrent durant les sept premiers siècles de l'histoire grecque.

Comme ce tableau généalogique et historique est la partie principale, essentielle, du travail de M. Petit-Radel ; comme la partie la plus considérable de son livre en est réellement l'explication, et que tout le reste s'y rapporte encore plus ou moins directement, je vais m'attacher à en donner l'idée la plus juste qu'il me sera possible.

Quoique l'auteur ait pris, comme je l'ai déjà dit, pour base principale de son travail les généalogies des races royales d'Argos, de Lacédémone et de l'Arcadie, il a admis dans son tableau les princes des autres états de la Grèce qui ont eu des relations ou contracté des alliances avec

ces trois dynasties: seulement il ne s'est pas astreint à rapporter dans le même détail les généalogies de leurs familles. L'examen et l'usage du tableau de M. Petit-Radel feront voir cependant qu'il n'a pas craint de pousser jusqu'à ces familles les conséquences de ses combinaisons. Il retrace aussi la filiation des principales dynasties héroïques de l'ancienne Grèce, et il rappelle les noms de la plupart des individus dont l'antiquité nous a transmis le souvenir.

Les généalogies dressées, comparées et disposées par M. Petit-Radel, remplissent tout l'espace de temps compris entre les époques les plus reculées des origines grecques et l'époque de la prise ou de la guerre de Troie. Il divise tout cet espace de temps en périodes ou degrés dont la durée est supposée être de dix ans; il dispose d'après cette hypothèse la date de la naissance de chacun des individus dont il rapporte les noms, et il partage de la même façon la durée de la vie de chacun de ces individus, de manière à pouvoir rattacher ensuite à chacune de ces petites périodes les diverses circonstances de l'histoire de chacun d'eux. On conçoit sans peine combien ont dû coûter et de temps et de soins les combinaisons minutieuses qui ont été nécessaires pour amener les dispositions dont ce tableau généalogique présente le résultat. Le savant académicien a pris pour base de son travail l'époque de la prise de Troie, événement dont il place la date en l'an 1199 avant notre ère. M. Petit-Radel m'a fait l'honneur d'adopter sur ce point un des résultats des recherches encore inédites que j'ai faites depuis long-temps sur l'ancienne chronologie grecque. C'est à sa prière que j'ai ajouté à son ouvrage une note dans laquelle j'expose d'une manière abrégée les motifs que j'ai pour placer, comme je le fais, en l'an 1199 avant notre ère, la date du plus célèbre événement de l'histoire héroïque de la Grèce.

Il étoit de la plus grande importance pour l'objet que se proposoit M. Petit-Radel de trouver un événement célèbre qui pût donner une base commune à toutes les généalogies dont il vouloit expliquer la succession et les rapports; il étoit tout-à-fait nécessaire de rencontrer une période de l'histoire grecque qui pût présenter l'existence simultanée d'un grand nombre d'individus pris dans ces diverses familles. L'histoire de la guerre de Troie présente cet avantage. Les détails fournis par Homère et par les autres auteurs sur les princes qui prirent part à ce grand événement, sont assez nombreux et assez circonstanciés pour qu'on puisse en déduire, avec une vraisemblance suffisante, l'âge que pouvoient avoir à cette époque Agamemnon, Ménélas, Achille, Nestor, Ulysse, Idoménée, et les autres chefs de la Grèce. Ce point établi,

l'auteur remonte jusqu'à l'origine des familles grecques, par une série d'espaces ou degrés de dix ans qu'il pousse jusqu'au nombre soixante-treize, ce qui forme une période de sept cent vingt ans, la date de la prise de Troie, base du tableau, étant prise pour une unité seulement. La date de la naissance d'Inachus est ainsi remontée à l'an 1920 avant notre ère. C'est à ce personnage, l'un des plus anciens de l'histoire héroïque des Grecs, que remontent directement ou indirectement toutes les races royales de cette nation. L'indication numérique de ces degrés ou périodes décennales et des années qui y répondent, est placée aux deux extrémités du tableau; et comme ce tableau a un fort grand développement, l'auteur, pour en faciliter l'usage et pour abrégé les recherches, a eu l'utile précaution de répéter en plusieurs endroits la série numérique de ces degrés. Je dois remarquer seulement qu'il n'a pas fait mention de tous ceux de ces degrés qui se rapportent aux époques les plus reculées de l'histoire grecque. Au-delà du 48. degré antérieur à la prise de Troie, il s'est contenté de les indiquer de quatre en quatre ou de deux en deux. Des indications plus détaillées auroient contraint d'augmenter sans utilité l'étendue de ce tableau, puisque les anciens ne nous ont transmis presque aucun renseignement sur ces temps éloignés.

Deux colonnes placées à l'extrémité gauche du tableau y retracent la succession des rois d'Argos et d'Athènes, dont la chronique d'Eusèbe et les marbres de Paros font connoître la chronologie. Toutes les combinaisons généalogiques du tableau sont subordonnées à ces indications chronologiques, qui n'ont rien d'hypothétique, puisqu'elles sont fournies par les anciens eux-mêmes. Elles paroissent présenter d'ailleurs un caractère de certitude suffisant. Ces indications, qui n'appartiennent point à l'auteur, sont les véritables régulatrices de son travail, elles en contrôlent les combinaisons et les résultats: il faut de toute nécessité que les divers personnages placés dans le tableau, s'y trouvent à des degrés qui correspondent aux dates chronologiques que l'histoire leur assigne. Cette condition paroît remplie dans le travail de M. Petit-Radel; je n'ai rien remarqué de forcé et d'arbitraire dans la position chronologique des rois argiens et athéniens, telle qu'elle résulte des combinaisons généalogiques; ces combinaisons s'accordent sans difficulté avec les indications des anciens.

Le tableau généalogique donne la succession des princes ou chefs de race qui gouvernèrent Argos, Thèbes, la Thessalie, l'Arcadie, Athènes, Mégares, la Laconie, Trézène, la Béotie, Égine, l'Étolie, l'Élide, l'île de Crète; on y trouve aussi les rois de la race

de Dardanus et de celle des Pélopidés. On ne se borne pas à y marquer la filiation de la plupart des personnages héroïques mentionnés dans les monumens de l'antiquité; on y assigne la place et les dates probables des événemens les plus célèbres et auxquels ils prirent part. On y rapporte la fondation des villes, le départ des colonies et l'invention de plusieurs arts. On remarque encore en haut du tableau une série de chiffres romains, répétée également au bas, et qui en partage toute la longueur en cinquante-huit portions. Cette série de chiffres ne se rattache en rien aux combinaisons scientifiques ou systématiques du tableau; elle n'a d'autre destination que d'en rendre l'usage plus commode et d'y abréger les recherches. C'est ainsi que, dans les cartes et les plans chargés de détails, on désigne par une double série de lettres et de chiffres les carrés qui en partagent l'étendue. Au moyen de ces chiffres et des degrés décennaux marqués à droite et à gauche, il est facile de retrouver la position exacte des divers personnages mentionnés dans l'explication méthodique et développée qui accompagne ce tableau. On est alors en état de s'assurer du degré de vraisemblance et de probabilité des renseignemens que les auteurs anciens nous fournissent sur les relations de famille de ces individus avec des personnages qui appartiennent à d'autres races. La cinquante-neuvième et dernière colonne, à la droite du tableau, a un objet fort différent; elle contient diverses dates contradictoires et fausses qui résultent des systèmes émis par quelques savans modernes sur divers points de l'ancienne histoire grecque. Ce tableau pourra être fort utile aux professeurs élémentaires d'histoire, qui y trouveront les moyens de donner de l'intérêt et un aspect nouveau à une partie de leur enseignement, composée ordinairement de listes fort ennuyeuses et sans utilité apparente.

Un grand nombre de signes de formes très-variées, dispersés dans le champ du tableau, sont destinés à exprimer d'une manière abrégée, beaucoup de faits ou de circonstances utiles à connoître et à rapprocher, mais dont l'indication développée n'auroit pu trouver place sur ce tableau, déjà fort chargé de détails qui ne se rapportent pas directement aux combinaisons généalogiques qui sont le principal objet de l'auteur. Ces signes sont destinés à rappeler des *alliances matrimoniales*, c'est-à-dire, des mariages; des batailles gagnées ou perdues, des sacerdoces, des envois de colonies par mer, des alliances, des érections de monumens héroïques en l'honneur de plusieurs des anciens personnages de l'histoire grecque, &c. &c.

Un coup-d'œil jeté rapidement sur le tableau dont je viens de m'ef-

forcer de donner une juste idée, fera comprendre sans peine l'étendue et la difficulté de cette entreprise; elle ne fait pas moins d'honneur à la persévérance qu'à la science de son auteur. Ce n'est qu'après des recherches sans nombre, un dépouillement complet des monumens de l'antiquité, beaucoup de tâtonnemens et des combinaisons souvent multipliées et souvent infructueuses, qu'il a pu arriver à une rédaction ou plutôt à une disposition définitive.

Ce n'est pas en ce moment que j'émettrai mon opinion sur les résultats que ce savant académicien pense avoir obtenus. Je n'exposerai point encore les observations que j'ai à faire, soit sur leur ensemble, c'est-à-dire, quant à l'idée que l'on doit avoir, selon moi, de la certitude de l'histoire héroïque, soit sur les détails, c'est-à-dire, sur la probabilité plus ou moins grande de l'existence des divers individus indiqués dans le tableau, ou sur la manière dont leur filiation est établie. Il seroit difficile de juger de l'importance de ces résultats, sans avoir donné l'analyse du texte destiné à faire connoître en détail le système de l'auteur, la marche qu'il a suivie et la masse entière de ses recherches. Le texte est divisé en deux parties fort distinctes: la première, intitulée *Discours préliminaire*, est en quelque sorte la partie théorique ou spéculative de l'ouvrage, celle qui traite des principes généraux qui doivent diriger dans l'étude et dans l'appréciation des témoignages que l'antiquité nous a transmis sur l'histoire des premiers temps de la Grèce. La seconde partie, ou la partie qu'on pourroit appeler d'application, contient d'abord *l'explication sommaire*, puis *l'explication méthodique* et très-développée du tableau général dont j'ai déjà parlé. Je réserve pour un second article ce que j'ai à dire de ces deux parties; je m'arrêterai seulement ici sur quelques circonstances de la préface placée en tête de l'ouvrage et relative aux travaux du même genre entrepris à une autre époque et dans un autre pays. Thomas Gale et Heyne, dans leurs éditions d'Apollodore, en 1675 et en 1783, avoient dressé des tables généalogiques des familles héroïques de la Grèce, en suivant les indications du mythographe grec. Après eux, et sans doute à leur imitation, Clavier composa, en 1809, de nouvelles tables pour l'histoire des premiers temps de la Grèce. Comme eux, il étoit éditeur et traducteur d'Apollodore. Les uns comme les autres, ils se bornèrent à dresser des généalogies isolées; aucun d'eux ne s'avisa de les combiner et de les confronter pour en assurer l'exactitude. Les premiers essais en ce genre tentés par M. Petit-Radel furent communiqués à l'académie des inscriptions dans les séances des 19 avril, 28 juin et 16 août 1822. Ce n'est que long-temps après qu'il connut les travaux entrepris sur

la même matière et dans le même temps par M. Liscow, et publiés également en 1822 à Leipsick; on doit en dire autant des tableaux composés par M. Platz, et imprimés deux ans auparavant dans la même ville. Ces ouvrages, au reste, ne présentent pas de combinaisons nouvelles; ce sont des tables plus étendues, plus chargées que celles de Thomas Gale, de Heyne et de Clavier, mais conçues dans le même esprit. Le tableau comparatif de M. Petit-Radel est donc réellement le premier et encore l'unique travail raisonné qui ait été entrepris et exécuté sur les anciennes généalogies héroïques et mythologiques de la Grèce. Il paroît que le célèbre Scaliger avoit conçu l'idée d'un ouvrage du même genre, et, comme les savans qui ont déjà été mentionnés, il la devoit aussi à la bibliothèque d'Apollodore. Voici ses propres expressions, selon la traduction de M. Petit-Radel: « La » bibliothèque d'Apollodore se compose, il est vrai, de fables, non » pas si vous considérez les hommes, mais si vous considérez les » choses qui leur sont attribuées; car, si je voulois, je pourrois rédiger » en chronique certaine toutes les généalogies qu'elle comprend (1). » Rien n'indique que Scaliger ait tenté de mettre ce projet à exécution; M. Petit-Radel pense, et, je crois, avec raison, qu'il n'auroit pu y parvenir qu'en entreprenant et en composant un travail semblable à celui qui fait le sujet de ce premier article.

SAINT-MARTIN.

DIE POESIE DER TROUBADOURS, &c.; la Poésie des Troubadours, d'après des ouvrages imprimés et des manuscrits, par Fr. Diez, professeur à l'université de Bonn, 1827, in-8.^o

C'EST avec satisfaction que je rends compte d'un ouvrage destiné à propager chez les étrangers la connoissance de la langue et de la poésie des troubadours, auxquelles j'ai consacré de longues études; je m'en occupe encore avec persévérance, et j'espère être bientôt en état de publier le grand dictionnaire qui complétera ma collection intitulée *Choix des poésies originales des troubadours*.

(1) *Tota Bibliotheca Apollodori, opus sanè ingeniosissimum et elegantissimum, fabulosa est, non utique si homines, sed si hominibus attributa considerentur. Eam totam, si velimus, possumus κατὰ χρονία in certum chronicon conjicere. Scalig. in Elench. prophet. Chronol. p. 81, éd. 1607.*

Je regarde et les éloges que M. Diez veut bien donner à mon entreprise, et ses propres succès, comme une des récompenses de mes travaux; car j'ose dire que, s'il parvient à faire mieux ou plus que moi, ce sera de mes ouvrages mêmes qu'il aura appris à me surpasser.

M. Diez, ayant formé le dessein de travailler sur les troubadours, vint à Paris, y séjourna quelque temps, et y étudia les manuscrits originaux qui se trouvent à la Bibliothèque du Roi. Ayant eu l'avantage de conférer avec ce savant, je me convainquis de son habileté : au moment de son départ, il me fit l'honneur de m'adresser des questions sur un petit nombre de difficultés qui l'avoient arrêté, et ces questions mêmes furent pour moi la preuve des progrès qu'il avoit faits dans l'intelligence de ces poètes. Je rédigeai ma réponse par écrit; et quand je me présentai à son domicile pour la lui offrir, et ajouter verbalement et en détail les motifs de mes opinions, j'appris qu'il étoit retourné dans son pays.

Écrivant dans un royaume où la langue et la poésie des troubadours étoient presque ignorées, M. Diez a dû entrer dans des explications préliminaires, pour préparer ses lecteurs à la connoissance d'une langue et d'une littérature nouvelles pour eux.

Dans une première section, il a cherché à expliquer l'esprit et le sort de la poésie des troubadours; et il a profité de toutes les indications que nous avons sur l'art, sur l'état des troubadours, des jongleurs, sur les récompenses obtenues par les uns et par les autres, et sur leurs nombreux protecteurs.

Il a marqué trois époques, en désignant les traits principaux qui les caractérisent.

La seconde section est consacrée à indiquer les formes de la poésie des troubadours, les strophes, les refrains, la rime et ses nombreuses variétés, les jeux de rimes et les jeux de mots, les noms des différentes espèces de poèmes.

La troisième section traite de la poésie lyrique et de ses diverses espèces : les sirventes et les tenons y sont compris.

Dans la quatrième, il a classé la poésie narrative, qu'il a divisée en romans, nouvelles, légendes ou chroniques rimées, la poésie didactique, les poèmes moraux, les fabliaux.

La cinquième présente les rapports de la littérature des troubadours avec les littératures étrangères : cette partie du travail de M. Diez offre beaucoup d'aperçus nouveaux, et pourroit devenir l'objet de plusieurs discussions. Ensuite il traite de la langue provençale, donne

une idée de sa grammaire, en recherche l'origine, parle de son harmonie et de son expression, et enfin il publie en appendice quatre pièces inédites des troubadours, qu'il a tirées des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

M. Diez a mis la plus grande exactitude à citer ma collection, quand il y a puisé les fragmens dont il a autorisé ses assertions; toutes les fois qu'il a cité des manuscrits, il a indiqué et le troubadour et les premiers mots de la pièce.

Son travail a embrassé principalement ma propre collection, qu'il a classée, par un système analytique, en divisions et sous-divisions.

Il ne m'est pas possible de suivre M. Diez dans ses nombreux développemens. J'ai déjà indiqué l'ordre de son travail; je me bornerai donc à choisir quelques points dont peut-être la discussion ne sera pas inutile à l'étude ultérieure de la science.

M. Diez exprime le regret de ce que je n'ai point publié tous les ouvrages quelconques des troubadours, et de ce que je n'ai pas joint les principales variantes des manuscrits aux poésies dont j'ai fait choix.

J'ai voulu faire connoître la langue des troubadours et en établir la grammaire; après ce travail essentiel, j'ai espéré qu'on pourroit faire l'application des principes de cette langue à un choix ou recueil de pièces originales, et je m'y suis borné.

J'ose dire que le choix a été fait avec soin et méthode. Après avoir consacré un volume aux poésies amoureuses, en préférant celles qui faisoient connoître plus particulièrement la vie, les opinions, le caractère des troubadours, j'ai placé dans un autre les pièces qui étoient plus particulièrement historiques, morales, satiriques, &c., et qui peignoient sur-tout les mœurs, les opinions et les préjugés de l'époque. J'ai eu la satisfaction de voir que cette partie de ma collection avoit été utile à deux ouvrages importans. L'auteur de l'Histoire des croisades ayant désiré un appendice contenant toutes les pièces des troubadours qui y avoient rapport, j'ai à peine trouvé quelques passages courts ou incomplets, pour les joindre au très-grand nombre de pièces déjà imprimées.

M. Thierry a publié un ouvrage sur l'histoire d'Angleterre, dans lequel il s'est servi d'un grand nombre de documens biographiques et poétiques insérés dans ma collection: je ne crains pas de dire qu'une recherche scrupuleuse dans les manuscrits ne lui auroit rien fourni qu'il fût permis de regretter.

Si je n'ai pas inséré intégralement toutes les poésies des troubadours,

j'ai fait porter mon choix sur tous ; et quand des passages m'ont paru avoir quelque intérêt, je les ai fait imprimer dans le volume V.

M. Diez, qui a vu les manuscrits originaux, n'ignore pas que celui qui contient les pièces dont le style est le plus pur et le plus classique, le n.º 7226, est malheureusement mutilé presque à toutes les feuilles. On en a jadis enlevé les miniatures principales, de sorte que, pour les prendre, on a emporté la strophe écrite au revers. Falloit-il publier ces pièces ainsi défigurées et tronquées, ou seulement choisir les strophes intactes qui paroissent les plus dignes d'être imprimées ?

D'ailleurs il y a, dans d'autres manuscrits mieux conservés, beaucoup de pièces qui, mal-dictées ou mal copiées, sont quelquefois aussi inexplicables qu'indéchiffrables. Devois-je rebuter les personnes qui vouloient étudier cette langue, en leur proposant des énigmes que M. Diez ni moi n'expliquerons jamais ! Non sans doute : il falloit tout premièrement accréditer la langue, et l'ouvrage de M. Diez, ses regrets mêmes, prouvent assez que mes soins n'ont pas été inutiles.

Aussi M. Diez fait cet aveu : « Sans doute il n'est pas possible » de présenter toutes les pièces dans un texte aussi classique que celui » qui distingue le choix de M. Raynouard ; mais il reste encore une » foule considérable d'originaux dont on pourroit donner un texte » épuré, soit en le tirant immédiatement de bons manuscrits, soit en » profitant des variantes des autres. »

C'est seulement en usant de ce double moyen que j'ai pu donner les textes que M. Diez a la complaisance d'appeler classiques ; je n'ai jamais changé un mot au texte du manuscrit principal qui contenoit la pièce, qu'autant qu'il étoit fourni par un autre.

Mais je déclare avec franchise qu'il existe un grand nombre de pièces qui, par la faute des copistes ou par la difficulté de les comprendre, ne m'ont point paru dignes de l'impression : « N'importe, répond M. Diez, » c'eût été une occasion d'étude pour les érudits. » Je dois même énoncer ici son vœu tout entier :

« Les morceaux même défectueux et incorrects sont d'un trop grand » prix aux yeux des connoisseurs, pour ne pas les tirer des manu- » scrits ; c'est les abandonner à un avenir incertain. Par l'ouvrage de » M. Raynouard, la littérature provençale a déjà gagné de nombreux » partisans : il est à désirer qu'un d'eux complète ce qui reste à faire ; » notre siècle est en droit de l'exiger. »

Ailleurs il a dit : « Jusqu'à présent l'ouvrage n'est fait qu'à moitié. »

Quant à moi, si j'ai ouvert la carrière, je n'ai pas prétendu la fermer ; et j'applaudirai volontiers à tous ceux qui y entreront encore

avec succès, et sur-tout à M. Diez lui-même. Au reste, j'annonce ici qu'en publiant le dictionnaire de la langue des troubadours en 2 vol. in-4.^o, j'insérerai un travail préliminaire contenant encore un certain nombre de pièces, à l'effet que leur étude suffise aux personnes qui ne peuvent plus se procurer l'édition des six volumes de la première collection, et ces pièces deviendront un complément pour les personnes qui la possèdent.

Je me réserve de parler des variantes, quand je rendrai compte des élémens de la grammaire provençale publiés par M. Adrian; mais je persiste à soutenir que la publication indiscrete des morceaux defectueux et incorrects sera plus funeste qu'utile à la science.

La partie, sinon la plus essentielle, du moins la plus piquante, de l'ouvrage de M. Diez, est celle où il compare la littérature des troubadours avec quelques littératures étrangères de l'époque, c'est-à-dire, avec la française, l'allemande et l'italienne.

En rapportant son opinion sur l'ancienne poésie lyrique française, je me borne à l'exposer.

« On a, dit M. Diez, souvent comparé cette poésie avec la provençale; mais cette comparaison a toujours été faite par des partisans de l'une ou de l'autre littérature, et sous des points de vue si particuliers, que l'histoire de la poésie n'en a retiré aucun profit. Il est difficile de porter un jugement bien fondé sur cette partie de l'ancienne littérature française, parce qu'on manque de matériaux. De douze cents chansons que Laborde compte (1), il n'y en a guère que cent cinquante imprimées. . . .

» Les poètes mentionnés les premiers sont le roi Thibaud de Navarre et le châtelain de Couci, tous deux célèbres par leurs amours. Les chansons du premier sont au nombre de soixante-six; elles ont été publiées avec beaucoup de soin par la Ravallière. De Laborde a fait connoître les vingt-trois chansons du second; et il nous reste encore moins des autres poètes, sur-tout de ceux d'une classe inférieure qui doivent être pris en considération spéciale. »

Après avoir parlé des fabliaux, des lais, il revient à la chanson française.

« Au commencement du XIII.^e siècle, Laborde compte plus de cent trente-six poètes lyriques. Le premier et le plus distingué d'entre eux

(1) Laborde, *Essai sur la musique*, tom. II. On trouve à la Bibliothèque du Roi quatre volumes in-fol. de copies manuscrites de chansons de poètes français avant 1300.

» est le célèbre Thibaud, comte de Champagne, depuis roi de Navarre ;
 » on remarque encore le châtelain de Couci et Gace Brûlé.

» Cette ancienne poésie lyrique française, telle qu'elle s'est
 » développée depuis cette époque, fait tout-à-fait le pendant de la
 » poésie provençale, que rappellent sans cesse ses formes et son
 » contenu. Une ressemblance si grande, qui n'exclut pas cependant
 » quelques légères différences, et qui se fait apercevoir dans les
 » nuances les plus déliées de la forme poétique, ne peut pas être
 » seulement l'effet du hasard ; il faut l'attribuer à l'imitation ; et ici
 » l'ancienneté décide en faveur de la poésie provençale, qui possédoit
 » déjà le genre lyrique sous sa forme régulière, au moins soixante ou
 » soixante-dix ans avant la naissance du roi de Navarre. . . .

» Parmi les circonstances historiques qui peuvent être prises en
 » considération pour prouver l'influence de la poésie lyrique des
 » troubadours sur la poésie lyrique des trouvères, on doit faire mention
 » du mariage d'Éléonor de Poitou et d'Aquitaine, d'abord avec Louis VII,
 » en 1137, et ensuite avec Henri, duc de Normandie, en 1152. Cette
 » princesse aimoit la poésie et protégeoit les poètes. A sa cour vivoit
 » Bernard de Ventadour ; et l'on peut présumer que ce fut par la cour
 » de cette princesse que la forme de la chanson provençale fut princi-
 » palement connue dans le nord de la France, comme en Angleterre.

» Une circonstance encore plus importante, poursuit M. Diez, ce
 » sont les croisades, qui, mettant sans cesse en rapport les Français et
 » les Provençaux, aidèrent aux progrès de la poésie.

» La guerre contre les Albigeois amena Thibaud de Cham-
 » pagne dans le midi, où il séjourna quelque temps pour concilier le
 » comte de Toulouse et le comte de Montfort ; ce fut à cette occasion
 » qu'il put puiser à sa source l'art des troubadours, pour le répandre
 » dans sa propre patrie. . . .

» La poésie française lyrique n'est pas une répétition pure de la
 » poésie provençale. Quant au fond, la première n'a jamais atteint
 » la hauteur où la seconde étoit parvenue ; on pourroit dire que l'une
 » n'est que le reflet de l'autre. Aussi, on parcourt les chansons
 » françaises, quel que soit le sujet qu'elles traitent, sans qu'elles touchent
 » beaucoup, sans qu'elles fassent éprouver une vive émotion. Cette
 » circonstance permet de croire que cette poésie est d'origine étran-
 » gère ; c'est une plante exotique à laquelle manque le développement
 » d'un jet qui lui soit propre.

» Si nous examinons la forme de cette poésie, nous verrons qu'elle
 » est restée bien en arrière de son modèle ; il est vrai que l'uniformité

» d'une langue peu harmonieuse ne doit pas faciliter une heureuse
 » distribution de strophes : quant à l'ordonnance de la rime, la même
 » rime est rarement conservée dans toutes les strophes, ce qui cepen-
 » dant est presque une règle dans les chansons des troubadours.»

M. Diez cite des imitations que les lyriques français avoient faites de quelques passages des troubadours : mais il se trouve, dit-il, peu d'exemples de traductions immédiates ; il rapporte le passage suivant, qui est évidemment traduit d'un troubadour :

D'une chose ai grant desir	
Que vos puisse tollir (*)	(*) prendre
Ou emblier (*) un douz baizier,	(*) voler
Par si que si corrolier	
Vos en cuidoie (*),	(*) croyois
Volentiers le vos rendroie.	

Le troubadour Peyrol avoit dit plus brièvement et avec plus de grâce et d'harmonie :

Gran talen ai qu'un baiser
 Li pogues tolr' o emblar,
 E, si pueys s'en irassia,
 Voluntiers lo li rendria (PEYROL : *Dels sieus tortz*).

La traduction littérale et interlinéaire est :

« Grand desir j'ai qu'un baiser je lui pusse prendre ou voler, et,
 » si puis elle s'en fâchoit, volontiers je le lui rendrois. »

Le poète français a employé deux vers de plus, sans rien ajouter à la pensée ; au contraire, il l'a affoiblie par ces mots, *d'une chose, vos en cuidoie*.

Toutefois il faut convenir qu'il seroit d'une injustice extrême de prononcer sur les deux littératures d'après de telles comparaisons. Le traducteur, qui a été frappé de la pensée gracieuse qu'il veut rendre en sa langue, n'est quelquefois qu'un poète sans originalité dans son style ; et, réduit à exprimer les idées et les paroles déjà enchâssées dans la versification de la langue rivale, pourroit-il reproduire, dans tout leur mérite, la grâce, la verve et l'harmonie de son modèle ?

Mais je ferai une autre remarque au sujet de cette imitation.

Le troubadour a respecté les convenances et la délicatesse, lorsqu'il a émis son vœu, sans l'adresser à sa dame ; c'est un sentiment qu'il a dans son cœur et qu'il ne confie qu'à sa muse, tandis que le trouvère exprime hautement à sa belle un desir qu'elle doit repousser. C'est une vraie inconvenance que de lui dire : « Je voudrois vous voler

« un baiser, et après, si je vous croyois fâchée, je vous le rendrois. »
 Il y a même plus qu'inconvenance de la part du poète amant, il y a maladresse.

M. Diez, examinant ensuite les genres que les troubadours peuvent avoir imités des poètes français, dit qu'on ne peut disconvenir de l'influence des trouvères sur les troubadours au sujet de la poésie narrative; mais il n'entre pas dans des développemens assez caractéristiques pour les rapporter ici.

Je dirai toutefois qu'en parlant des lais, et sur-tout des lais de Bretagne, M. Diez fait remarquer que ce mot a plusieurs significations dans la langue des troubadours; qu'il avoit originairement rapport au débit musical, et qu'on le trouve à côté d'expressions analogues (1).

De la poésie française, l'auteur passe à la poésie lyrique allemande, et il met beaucoup de soin à prouver son origine indigène et indépendante. En la comparant avec celle des troubadours, il fait remarquer les nombreuses différences; il croit que la poésie lyrique allemande a dû sa naissance, non à des grands de la nation, comme celle des troubadours, qui fut primitivement l'ouvrage de seigneurs puissans et de courtisans, mais à la classe bourgeoise et à la seconde noblesse.

Après avoir assuré à la poésie lyrique allemande son origine indigène et indépendante, M. Diez examine si les Allemands ne se sont pas approprié quelque chose des Provençaux. Dans les formes, il trouve plusieurs traits secondaires communs aux deux littératures, et au fond une ressemblance quant aux traits principaux, qui ne se trouve nulle part aussi frappante dans la poésie de deux nations, à moins que l'une d'elles n'ait manifestement imité l'autre. Cet accord, cette conformité se fait sentir sur-tout en la chanson d'amour; c'est là qu'on retrouve trait pour trait la poésie provençale dans la poésie allemande. Mais il insiste à soutenir qu'un même fond d'idées essentielles et caractéristiques de la poésie érotique, a pu exister entre les compositions des poètes des deux pays, sans qu'il y ait eu une communication d'une poésie à l'autre, et il termine en disant :

« Nous ne pouvons toutefois nier que quelques minnesingers n'aient

(1) M' es bel quant aug dels auzelhos
 Refrims e CHANS e lais e sos. (HUGUES BRUNET : *Lanquan son li.*)

« Il m'est beau quand j'entends des oiselets les refrains et les chants, et les modulations et les sons. »

Far sons et LAIS e voutas e sonar estrumens. (PIERRE DE CORBIAC : *El nom de.*)

« Faire sons et modulations et roulades et sonner instrumens. »

» eu une certaine connoissance de la littérature des troubadours, qu'on
 » reconnoît parfois, soit par les formes et les tournures, soit même
 » dans des traductions évidentes.

En preuve de ces sortes de traductions, M. Diez cite le passage d'un minnesinger qui a reproduit l'idée de voler le baiser pour le rendre, que j'ai cité en langue des troubadours et en langue des trouvères. L'auteur allemand est plus long même que l'auteur français.

« Si j'avois le bonheur de ravir un baiser sur sa bouche éloquente,
 » et que ma dame regardant cette audace comme une injure et un crime,
 » me fit son prisonnier, que ferois-je alors, malheureux ! Je rapporterois
 » le baiser là où je l'aurois pris. »

Bernard de Ventadour avoit formé le vœu que les calomnieurs et les traîtres en amour fussent marqués d'un signe qui les fit reconnoître :

Que'l lauzengier e'l trichador

Portesson corn el fron denan.

(BERNARD DE VENTADOUR : *Non es meravelha.*)

« Plût à Dieu que les médisans et les traîtres portassent une corne au
 » devant du front. »

Le minnesinger qui a imité le troubadour a changé l'image et a dit :
 « Je voudrois qu'une sonnette leur pendît au nez. »

Racine a exprimé noblement la même idée :

Et ne devoit-on pas, à des signes certains,

Reconnoître le cœur des perfides humains,

(RACINE, *Phèdre*, acte IV, scène II.)

M. Diez, examinant l'influence que les poésies des troubadours ont eue sur la poésie lyrique italienne, expose d'abord l'opinion accréditée par Dante et par Pétrarque, qu'elle tire son origine des Siciliens. Cette opinion méritoit une discussion particulière; mais je ne m'y arrêterai pas; je me borne à indiquer les faits suivans.

A l'époque assignée par Dante et par Pétrarque, les troubadours étoient connus depuis un siècle et demi. Frédéric I.^{er} les avoit accueillis à sa cour; lui-même avoit composé des vers provençaux qui nous sont parvenus et dans lesquels il célèbre

Lo cantar provençales.

Long-temps avant Dante, plusieurs Italiens, tels que Barthelemi Zorgi, Boniface Calvo, Lanfranc Cigala, Sordel, Albert de Malespine, avoient composé des pièces provençales dont le style est aussi pur et aussi correct que celui des troubadours du midi de la France.

M. Diez, convenant de l'influence que la poésie des troubadours

a pu avoir en général sur la poésie lyrique italienne, pense qu'elle a eu peu d'influence spéciale, puisque les formes essentielles de la versification ne sont pas les mêmes; d'où il conclut qu'elles appartiennent à une origine italienne: car, dit-il, la canzone et le sonetto n'ont de commun que le nom avec les *mêmes* genres de la poésie des troubadours.

Je ferai cependant remarquer ici qu'en parlant de la canzone, Dante prend tour-à-tour ses citations dans les troubadours et dans les auteurs italiens, ce qui sembleroit prouver qu'il ne mettoit pas une grande différence entre ces poètes (1), au sujet de ces compositions.

Toutefois M. Diez avoue que, dans la poésie italienne, existent quelques principes empruntés aux littératures étrangères, et notamment à la provençale, et il les indique. Je pense qu'il auroit pu indiquer aussi l'emprunt que les Italiens firent aux troubadours de la sestina, genre de poésie particulier, dont les formes bizarres ne pouvoient guère être combinées deux fois d'une manière identique. Dante lui-même, qui se plaignoit si vivement de la supériorité qu'en Italie on accordoit à la langue provençale (2), non-seulement faisoit des vers provençaux, mais encore des sestines italiennes.

Quant au fond des pensées, M. Diez déclare qu'il n'est pas douteux qu'on rencontre des imitations, et il cite un sonnet entier de messer Polo tiré d'une chanson de Perdigon: mais le plus souvent, ajoute-t-il, on ne trouve que des imitations partielles. Ainsi il compare des passages d'Aimeri de Peguilain et de Folquet de Marseille avec des imitations d'Amorozzo et de Jacopo di Lentino.

M. Diez auroit poussé plus loin l'énumération de telles imitations, s'il avoit cité tous les passages que Pétrarque a empruntés aux troubadours. Il parle enfin de l'influence de la langue des troubadours sur la langue italienne: « Qu'on se figure une langue dont les formes grammaticales sont fixées et que distinguent les ouvrages de ses poètes, reconnue et honorée comme la langue de la haute société; » il auroit fallu un miracle pour qu'elle n'eût pas d'influence sur un idiome encore incertain, avec lequel elle avoit les rapports les plus frappans. »

Il y a dans l'ouvrage de M. Diez tant de faits rapportés pour en tirer des conséquences favorables à ses opinions, tant d'aperçus dont

(1) *Della vulgare Eloquenza*, lib. 2, passim. — (2) *Questi fanno vile lo parlare italico, e prezioso quello di Provenza*. Dante, *Convito*

plusieurs ont sur-tout le mérite de la nouveauté, qu'il ne seroit pas impossible de relever quelques inexactitudes. Ainsi, quand j'analysais ce qu'il avançoit touchant Thibaud, comte de Champagne, j'ai rappelé, d'après M. Diez, que ce prince, lors de la guerre des Albigeois, avoit séjourné quelque temps dans le midi, pour concilier le comte de Toulouse et le comte de Montfort. M. Diez, n'ayant pas recouru aux autorités originales, a été induit en erreur par la Ravallière (1), qui dit : « Thibaud... s'étant chargé de pacifier les différens du comte de » Toulouse avec celui de Montfort, put, durant sa négociation, con- » noître plus qu'auparavant ce genre de poëme. Il étoit jeune, il » avoit du talent et du goût pour la poésie; le succès couronne tou- » jours de si belles qualités. » Il cite l'*Hist. de Lang.* tome III, pag. 320, 380, 451.

La Ravallière n'a pas été exact dans ses indications. Thibaud avoit, vers 1222, offert à Philippe Auguste de se charger de l'affaire des Albigeois, et ce n'étoit pas vraisemblablement pour la pacifier, puisqu'il étoit d'accord avec le légat du pape. Philippe Auguste ne consentit pas à la demande du comte de Champagne (2). Il est vrai qu'il suivit ensuite Louis VIII, en 1225, au siège d'Avignon, qui fut si funeste à l'armée française; mais après que le terme des quarante jours, prescrit pour le service féodal, fut expiré, il demanda à se retirer, et ce ne fut que sous le règne de Louis IX, et en 1228, qu'il contribua à procurer la paix à son cousin Raimond, comte de Toulouse; mais la négociation et le traité se firent en France. M. Diez auroit pu ajouter que, devenu roi de Navarre en 1234, Thibaud habita dans son royaume.

Plusieurs littérateurs regretteront que M. Diez, qui a divisé la poésie lyrique en poésie de cour et en poésie populaire, n'ait pas défini les deux espèces, et ne les ait pas caractérisées par des exemples tels, que l'on sût précisément en quoi elles différoient, les avantages qu'elles pouvoient avoir l'une sur l'autre, et leur influence sur le talent même des poëtes.

L'ouvrage de M. Diez est d'une vraie importance pour la langue et la poésie des troubadours: je souhaite qu'il obtienne tout le succès qu'il mérite. Quoique je n'approuve pas, sans restriction, toutes ses

(1) Poésies du roi de Navarre, tom. I, p. 219. — (2) *Quod legatus Albigensis locutus fuerat... Ut vos intrmitteretis de negocio terræ Albiensis, ut caperetis super vos affarium Albigense, et vos multa et magna haberetis auxilia à legato et clero et ecclesiis ad istud factum faciendum.* (*Preuves de l'Hist. de Languedoc*, tom. III, col. 276.)

opinions ni toutes ses explications, je crois lui devoir non-seulement des éloges, mais encore des remerciemens.

RAYNOUARD.

HISTOIRE NATURELLE DES LAVANDES, par M. le baron Fréd. Gingins-Lassaraz ; membre de la Société helvétique des sciences naturelles ; un vol. de 70 pages, in-8.^o avec figures. A Genève, chez Abraham Cherbuliez, libraire ; à Paris, chez Charles Béchet, quai des Augustins, n.^o 37, 1826.

IL y a peu de temps (1), nous avons annoncé la monographie des orobanches, genre de plantes qui n'étoit pas connu dans toutes ses espèces, mais qui pouvoit offrir de l'intérêt aux botanistes, parce que ce qui appartient à une science mérite l'attention de tous ceux qui s'y livrent ; mais ce genre de plantes, loin d'avoir une autre utilité, a le désavantage de nuire, comme parasite, à certaines cultures. Aujourd'hui nous allons nous occuper du genre lavande, dont quelques espèces sont employées dans l'économie domestique et contribuent à l'ornement de nos jardins.

Pour se justifier en quelque sorte d'avoir choisi pour objet de ses recherches des végétaux placés si près de nous et qu'on pourroit appeler vulgaires, l'auteur dit « qu'ils sont encore des mines riches à exploiter » pour le botaniste qui voudra les considérer et les classer dans des vues philosophiques, et que d'ailleurs la méthode naturelle a fait, depuis quelques années, des progrès trop rapides pour ne pas demander la révision des familles et des genres en apparence les mieux connus. » Ceux qui se sentent des dispositions pour ce genre d'étude, ne doivent pas se laisser décourager par le peu d'importance que les monographies semblent avoir aux yeux du public : elles sont d'une utilité réelle ; et en s'attachant à étudier les groupes de végétaux les plus ordinaires d'une manière analytique, ils seront bientôt récompensés, par la découverte de faits intéressans et d'analogies neuves et piquantes, de l'aridité qu'offrent certaines parties de ces travaux. »

M. le baron Gingins-Lassaraz ne présente ici son ouvrage que comme un essai dans la révision des genres et de la famille des

(1) Journal de février 1828, p. 90-93.

labiées, dont la distinction et la classification d'après de Jussieu sont d'autant plus difficiles, que la famille est plus naturelle. M. de Mirbel, qui s'en étoit aussi occupé, a publié un grand nombre d'analyses précieuses; mais il n'en a pas encore appliqué les résultats à la détermination des genres.

Linné le fils a fait du genre lavande le sujet d'une dissertation spéciale; mais il a laissé beaucoup à désirer: on observe que les espèces n'y sont pas groupées suivant leurs rapports naturels, que la synonymie y est incomplète, que l'histoire des espèces et la géographie botanique y sont à-peu-près nulles, que les caractères spécifiques y sont vagues. M. Lassaraz a cherché à remplir ces lacunes.

Il a divisé sa monographie des lavandes en cinq chapitres, dont l'un est historique, un autre géographique, un autre consacré à la partie industrielle; le quatrième contient la description des organes et la division du genre en sections; le cinquième expose le caractère générique, le tableau des espèces et la synonymie.

Le premier offre des recherches historiques sur les espèces de lavandes: c'est une longue dissertation, dans laquelle l'auteur établit les opinions des anciens et des modernes qui ont fait mention de plantes qu'on a cru devoir rapporter à la lavande, quoique plusieurs s'en éloignent par les caractères et les propriétés. Nous nous bornerons à placer ici le tableau chronologique que l'auteur a donné de la découverte des espèces de lavandes.

Avant l'an	50, Dioscoride..	<i>Lavande stœchade.</i>
	70, Pline.....	<i>Lavande.</i>
	1541, Fuchs.....	<i>Lavande véritable, spica.</i>
	1565, L'Écluse....	<i>Lavande dentée et multifide.</i>
	1576, Lobel.....	<i>Lavande pédonculée.</i>
	1651, J. Bauhin...	<i>Lavande verte.</i>
	1696, Plukenet...	<i>Lavande à fleurs d'aurone.</i>
	1780, Linné fils...	<i>Lavande pinnée.</i>
	1815, Decandolle..	<i>Lavande des Pyrénées.</i>
	1817, Poiret.....	<i>Lavande à feuilles de coronope.</i>

Le second chapitre traite de la distribution géographique du genre et des espèces: une d'elles, la stœchade, se trouve dans la plupart des contrées qui bordent le bassin de la Méditerranée. Nous nous souvenons de l'avoir vue, en assez grande abondance, dans un canton du Roussillon appelé *Salanque*, situé entre la mer et l'étang de Leucate.

L'auteur a esquissé une table géographique des espèces du genre lavande: on y voit les limites extrêmes où elles croissent spontanément

et celles où elles peuvent être cultivées. Il la regarde cependant comme incomplète; elle l'eût été moins sans doute si l'on avoit pu avoir les maximum et minimum de température : « Les températures moyennes, » dit-il, ne suffisent pas pour la géographie botanique, parce que l'existence des plantes dans certaines localités dépend plutôt des *extrêmes* de la température que de la moyenne déduite de la *somme* des températures données. Ces moyennes sont utiles pour établir des comparaisons générales; mais elles ne donnent point de résultats positifs. » Les conséquences que l'auteur tire de sa table géographique sont que toutes les espèces de lavandes sont circonscrites entre le 30.^e degré (Suez) et le 46.^e (Valais) de latitude septentrionale; entre le 20.^e degré occidental (Madère) et le 30.^e oriental (Suez) de longitude (méridien de Paris).

Il explique pourquoi elles croissent plus particulièrement dans les terrains secs, sablonneux et pierreux même; c'est qu'ayant, ainsi que toutes les labiées fruticuleuses, un tissu serré et compacte, et contenant beaucoup de matière huileuse, elles absorbent une moins grande quantité d'eau que les plantes herbacées, qui ont le tissu lâche et spongieux. Il attribue à la même cause la facilité qu'elles ont de pouvoir vivre à une latitude assez élevée et d'y supporter un froid très-rigoureux, comme les pins et autres arbres résineux.

Il s'agit, dans le troisième chapitre, des propriétés et des usages des lavandes : elles ont en général les propriétés communes à la famille des labiées; toutes leurs parties sont *aromatiques, chaudes, amères et stimulantes*. Les principes qui constituent ces propriétés sont combinés dans des proportions différentes, suivant les espèces; ils résident principalement dans les sommités de la plante; l'odorat et le goût les saisissent.

L'auteur expose ensuite les analyses chimiques qu'il croit n'avoir pas été faites dans les mêmes circonstances, ni poussées au même degré de décomposition. Il nomme, parmi les savans qui s'en sont occupés, Cartheuser, Baumé, Graumuller, Thénard et Proust. Ce dernier a fait de nombreuses expériences pour constater la présence du camphre dans les labiées, et sur-tout dans la lavande; il a extrait de son huile jusqu'à 0,25. Il développe l'analyse de cet habile chimiste, et fait voir qu'il y a dans le commerce deux huiles de lavande, savoir, l'empyreumatique et l'essentielle. La première est connue sous le nom de *spic* et par corruption *aspic*; elle s'obtient par la distillation du *lavandula spica*, que font en plein air les bergers de Provence : on s'en sert dans la médecine vétérinaire. L'huile essentielle est employée dans la parfumerie; elle se tire exclusivement

de l'espèce de *lavandula vera* et se fabrique toute sur les confins de la région des oliviers.

M. Lassaraz expose ensuite l'usage qu'on fait des lavandes dans l'économie domestique, ses principales préparations et leur influence sur la qualité du miel des pays où ces plantes croissent. Il ne dit qu'un mot du placement de ces plantes dans les jardins et de la manière de les cultiver.

Le quatrième chapitre n'est pas celui qui doit intéresser le moins les botanistes : l'auteur y décrit les organes et la division du genre en sections. Après avoir discuté plusieurs opinions sur la classification, il s'arrête aux trois groupes de Linné, dont il fait trois sections, savoir, le *stæchas*, le *spica* et le *pterostæchas*.

Le cinquième chapitre termine l'ouvrage; il comprend le caractère générique, la description des espèces et la synonymie; en y ajoutant celle de cinq espèces à peine connues (*vix notæ*).

Suit l'explication des planches, qui sont au nombre de onze et forment un cahier à part: deux exposent en détail les analyses des espèces, et les neuf autres représentent l'ensemble de chacune de ces espèces. Ces planches sont bien faites et propres à faciliter l'intelligence des descriptions.

TESSIER.

HISTOIRE ET MÉMOIRES DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE,
Académie des inscriptions et belles-lettres, tome VIII. Paris,
imprimerie royale, in-4.^o, vij, 86 et 597 pages.

SECOND ARTICLE (1).

IL nous reste à rendre compte des trois derniers mémoires contenus dans ce volume, savoir, de ceux de M. Mongez sur le bronze des anciens, et sur les trois plus grands camées antiques, et des recherches de M. Naudet sur l'état des personnes en France sous les rois de la première dynastie.

Proclus, dans ses scholies sur Hésiode (2), et Eustathe, en commentant Homère (3); disent que le cuivre subissoit chez les anciens une immersion dont le but étoit de le durcir. M. Mongez n'admet point

(1) Le premier est dans le cahier de mai, p. 300-311. — (2) *Op. et Dies*, v. 142. — (3) *Iliad.* l. 1, v. 236.

sur un tel article le témoignage de deux auteurs si modernes (1) par rapport à l'âge dont ils parlent. Il leur oppose les expériences décisives faites et plusieurs fois répétées par M. Darcet, vérificateur des monnoies, et dont les résultats constans sont, 1.° que le cuivre rougi au feu et plongé dans l'eau froide ne se durcit ni ne s'amollit sensiblement; 2.° que le bronze allié d'étain au dessous de trente pour cent, rougi au feu et plongé dans l'eau froide, s'amollit assez pour qu'on puisse le travailler, l'étendre et le polir; 3.° que ce même bronze, rougi au feu et refroidi dans l'air, se durcit, devient aigre et cassant. On peut reconnoître par-là quel étoit le but de l'immersion du bronze, pratiquée dans les temps antiques, et combien peu le nom de trempe convient à ce procédé. Il est vraisemblable que les anciens, qui jetoient en moule tous leurs instrumens de bronze, les plongeoiént dans l'eau froide pour les amollir et les réparer, puis les faisoient rougir au feu, et les laissoient ensuite refroidir dans l'air, pour leur rendre un certain degré de dureté. Probablement ils plongeoiént dans l'eau froide leurs monnoies de bronze rougies au feu, afin qu'amollies par cette immersion, elles pussent être frappées même par des coins de bronze, tels qu'on en conserve dans les collections d'antiques. Ce mémoire très-succinct (2) de M. Mongez doit servir de supplément à ceux qu'il a publiés autrefois (3) sur le même sujet, et dans lesquels il avoit déjà prouvé par des expériences chimiques que la trempe du cuivre et du bronze antique est fabuleuse. Il n'a traité de nouveau cette question que pour répondre aux objections qui lui ont été proposées depuis (4), et qu'on tiroit des deux passages de Proclus et d'Eustathe.

Le plus ancien camée antique dont on ait connoissance est celui qui se trouve au cabinet du Roi, sous le nom d'agate de Tibère, ou de camée de la Sainte-Chapelle, ayant un pied moins quelques lignes de hauteur, et dix pouces de largeur. On suppose assez gratuitement que Constantin l'avoit transporté de Rome à Byzance: une tradition un peu mieux fondée porte à croire que Baudouin II, empereur de Constantinople, le vendit en 1244 à S. Louis, dont il étoit venu implorer le secours. Charles V. le déposa en 1379 à la Sainte-Chapelle: on l'exposoit aux regards du public et on le portoit en procession comme une image du triomphe de Joseph en Égypte; mais Peiresc, en

(1) Proclus, au v.° siècle de l'ère vulgaire; Eustathe, au xii.° — (2) *Pag.* 362-369 du volume. — (3) *Mém. de l'Institut, classe de littérature et beaux-arts*, tom. V, p. 187-227, et 496-554. — (4) Par M. Graulhié, *Magasin encyclopéd.* déc. 1809, janv. 1810, &c.

1619, y reconnut les portraits de la famille d'Auguste. Après Peiresc, les savans qui ont tenté d'expliquer tous les détails de ce monument, sont Tristan de Saint-Amant, Albert Rubens, Jacques le Roy, Montfaucon, MM. Boettiger et Visconti, et enfin M. Mongez. Ce savant académicien y distingue trois scènes. La supérieure est l'apothéose d'Auguste : cet empereur, monté sur Pégase, s'élève vers Jules César déjà déifié. Un génie tient les rênes du cheval ailé; un personnage allégorique, qu'on peut prendre pour l'Univers, présente un globe à Auguste : à la droite de Jules César, est Drusus l'ancien. La seconde scène, celle qui occupe le milieu du camée, retrace le sacerdoce de la famille de Tibère, institué pour le culte d'Auguste : là se présentent des figures auxquelles M. Mongez attache les noms de Tibère, de Livie, d'Agrippine l'ancienne, de Caligula encore enfant, de Drusus le jeune, des muses Clio et Polymnie; au bas du siège de Livie, on voit un barbare qui représente l'Arménie vaincue. La scène inférieure se compose de neuf captifs, dans les costumes desquels M. Mongez aperçoit une différence qui n'avoit point été remarquée encore. Les uns, coiffés de mitres phrygiennes, vêtus de tuniques à longues manches, représentent l'orient subjugué; les autres, à demi nus, portant de longues barbes, des cheveux hérissés, sont des occidentaux, Germains, Pannoniens, &c., que Tibère et ses fils ont domptés. Visconti avoit désigné de la même manière que M. Mongez, Tibère, Livie, Germanicus, Caligula, et Drusus le jeune; mais il remplaçoit Drusus l'ancien par Jules César, celui-ci par Auguste, Auguste par Drusus l'ancien; Agrippine par Antonia, les deux Muses par Agrippine et Livilla, et par Énée l'univers personnifié. Les nouvelles explications de M. Mongez sont justifiées par des rapprochemens historiques, par des textes de Velleius Paterculus, de Tacite, de Suétone, de Florus, de Dion Cassius. Des preuves du même genre induisent à penser que ce camée a été gravé l'an de Rome 771, 18 de notre ère, quatre ans après la mort d'Auguste.

Auguste et Tibère reparoissent dans un second camée qui n'a que les deux tiers de la largeur et de la hauteur du précédent, et qui, acheté en orient par les chevaliers de S. Jean de Jérusalem, cédé par eux à Philippe le Bel, légué par ce prince à des religieuses de Poissy, enlevé dans le cours des guerres civiles du XVI.^e siècle, fut vendu à l'empereur Rodolphe II, au prix de douze mille ducats d'or, qui vaudroient aujourd'hui environ 360,000 francs. C'est Peiresc encore qui a le premier expliqué ce camée, qu'il avoit vu en 1620 dans la collection impériale de Vienne. Comme lui, Albert Rubens, Mont-

faucon, Eckhel, y ont reconnu Tibère avec le costume de triomphateur. Mais M. Mongez examine de plus près chaque détail de ce monument, qui est divisé en deux scènes. Au milieu de la supérieure, Auguste assis tient le lituus et le sceptre; son aigle est au-dessous du siège. A sa droite, la déesse Rome porte un casque à triple aigrette; Rome et Auguste se regardent et foulent aux pieds des casques et des boucliers. Des personnages allégoriques, la Terre, Neptune et l'Abondance, se réunissent pour le couronnement de l'empereur. D'un char dont les chevaux sont guidés par la Victoire, descend un Romain d'un âge mur : c'est Tibère, en habit civil, tenant un sceptre de la main droite. Entre le char et la déesse paroît en costume militaire un jeune homme que les médailles font reconnoître pour Germanicus. La scène inférieure offre un trophée au pied duquel sont liés ou traînés des barbares. S'agit-il du triomphe accordé à Tibère en l'an x de l'ère vulgaire, et différé à cause de la défaite de Varus ? M. Mongez ne le pense point : il explique beaucoup plus heureusement ce camée en le rapprochant du texte de Suétone, où nous lisons que Tibère, revenu de Germanie, célébra le triomphe jusqu'alors retardé, qu'il parut suivi de ses lieutenans, auxquels il avoit fait accorder les honneurs triomphaux, mais qu'avant de monter au capitolé, il descendit de son char et se prosterna aux genoux d'Auguste, qui présidoit à la cérémonie : or ce fait appartient à l'an 42 du règne d'Auguste, 12 de J. C.

Quoique le troisième camée ne présente qu'une seule scène, il est plus grand que le second. Deux centaures y traînent un char sur lequel on reconnoît Claude, Messaline, et leurs enfans Octavie et Britannicus. Cuper et Grævius ont cru y voir Auguste et Livie; mais les effigies fournies par les médailles et les marbres contredisent trop ouvertement cette hypothèse. C'est donc le triomphe de Claude après la défaite des Bretons : Claude a le costume triomphal, la couronne de laurier, la tunique et la toge; il est armé du foudre, et les centaures foulent aux pieds les barbares déjà foudroyés. Suétone dit seulement que la voiture de Messaline suivit le char de Claude : *currum ejus Messalina carpento secuta est*; mais l'artiste a bien pu prendre la liberté de la placer sur le char même. On avoit une gravure de ce camée depuis 1583, et l'on ignoroit ce qu'il étoit devenu : Visconti le découvrit en Hollande en 1808.

Le mémoire de M. Naudet remplit les deux cents dernières pages du volume qui nous occupe : l'importance du sujet, sa difficulté, et l'exactitude rigoureuse avec laquelle il est traité, justifient pleinement cette étendue. Il y a environ cent ans que Boulainvilliers et Dubos

recherchoient quel avoit été l'état des personnes en France, aux premiers temps de la monarchie. Ils ont fait, dit Montesquieu (1), « chacun un » système, dont l'un semble être une conjuration contre le tiers-état ; » et l'autre une conjuration contre la noblesse. » Montesquieu, à son tour, a soutenu que les Francs avoient apporté de la Germanie dans la Gaule les privilèges héréditaires par lesquels certaines maisons étoient distinguées du commun des familles libres. Mais Mably n'a point reconnu l'existence primitive de ces deux ordres; et, suivant lui, les terres concédées par les premiers rois aux Francs qu'ils vouloient récompenser n'étant que de purs et simples bénéfices, les privilèges, les pouvoirs, les domaines héréditaires acquis depuis Clovis jusqu'en 615 n'auroient été que des usurpations. Au contraire, l'abbé de Gourcy, dans un mémoire couronné en 1768 par l'académie des inscriptions et belles-lettres, essaya de prouver que de tout temps il y avoit eu chez les Francs des nobles par droit de naissance, et des roturiers qu'un système permanent subordonnoit aux races privilégiées. Ces questions épineuses ont continué d'être agitées après 1769 (2), et même depuis 1818 et 1819, époques où M. Naudet a lu à l'académie les diverses parties de son mémoire; elles l'ont été sur-tout par MM. Meyer, Hallam et de Sismondi.

L'ouvrage de M. Naudet est divisé en quatre parties, qui concernent la noblesse; les personnes de condition libre, le clergé, et les esclaves. Dans la première il rapproche et discute tous les textes et tous les faits relatifs à une classe privilégiée ou éminente sous la dynastie mérovingienne, tant ceux qu'on avoit déjà recueillis ou allégués, que ceux dont on n'avoit point encore fait usage. Nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans ces importans détails, desquels dépend en effet la solution de la question; mais ils sont si nombreux et tellement inséparables, que l'extrait le plus succinct que nous tenterions d'en faire dépasseroit les limites qui nous sont prescrites. Les résultats où ils aboutissent sont, 1.° que, dans la première dynastie, les distinctions honorifiques étoient attachées aux titres de leude, d'antrusion, de fidèle, et par conséquent à la personne que le prince avoit revêtu de ces qualités; 2.° que tout leude n'étoit pas bénéficiaire, mais que tout bénéficiaire étoit leude, et que le bénéfice, c'est-à-dire, la possession d'une terre royale, entraînoit le droit d'y rendre la justice, conformément aux antiques institutions des Germains; 3.° que l'hérédité des

(1) *Espr. des lois*, xxx, 10.—(2) En 1786, Cl. Jos. Perreiot publia l'ouvrage intitulé, *de l'Etat civil des personnes, et de la condition des terres dans les Gaules*, &c. Besançon, 2 vol. in-4.°; réimprimé en 1790, 5 vol. in-12.

bénéfices ne fut établie ni par le traité d'Andely en 587, ni par l'ordonnance de Paris en 615, ni par aucune loi fondamentale du royaume; qu'on voit seulement les fidèles les plus accrédités à la cour prendre l'habitude de *recommander* leurs fils, et obtenir d'avance pour eux, par sollicitation et par faveur, l'antrustionat; qui de sa nature ne devoit être que le prix du mérite ou des services; et que du reste cette survivance ou succession n'étoit qu'un fait et non un droit; 4.° que les concessions de domaines royaux en pleine propriété ne commencèrent que sous les successeurs de Dagobert, à-peu-près en même temps que l'usurpation des pouvoirs appelés par Mably *seigneuries*; mais que les bénéfices héréditaires différoient de ces seigneuries, en ce que les particuliers compris dans les districts des justices bénéficiaires, n'étant point les *hommes* des possesseurs de bénéfices, ne tomboient sous leur dépendance que par des actes violens et illégitimes, à moins pourtant qu'ils ne se *recommandassent* au bénéficiaire; s'ils étoient hommes libres possédant des terres allodiales, ou bien, qu'ils ne tinssent de ce bénéficiaire même, une possession à cens, s'ils étoient libres sans alleu; ce qui fait déjà distinguer, au-dessous des leudes, plusieurs classes d'hommes libres.

Tel s'étoit maintenu durant deux siècles l'ordre que bouleversa Charles Martel en déplaçant toutes les fortunes. Il dépouilla les églises de plusieurs propriétés dont il enrichit ses soldats fidèles. Après avoir conquis la Bourgogne, il la distribua en fiefs à ses guerriers. Tous les hommes dévoués à son service militaire devinrent propriétaires et seigneurs par sa munificence; ses vassaux envahirent en France la plupart des possessions, et gouvernèrent les diverses parties du royaume. C'est depuis ce temps seulement que noble et soldat (*miles*) commencèrent à devenir des termes synonymes. Entre les effets de ce nouveau régime, M. Naudet fait remarquer le ralentissement des premiers essais d'instruction publique; l'extinction des foibles lumières qui s'étoient annoncées. Charles Martel arrêta les progrès de la civilisation naissante, et détourna vers les armes l'industrielle activité des Français: ils redevinrent tous et tout entiers soldats. Les nobles et avec eux les peuples se replongèrent si profondément dans l'ignorance, que Charlemagne lui-même ne parvint pas à les en retirer: en vain il voulut protéger les lettres, sa politique l'entraînoit en même temps à consommer l'œuvre de la féodalité. Ses successeurs n'eurent pas la force de lutter contre l'influence du système militaire et du vasselage. La seconde partie du mémoire distribue les hommes libres de ces anciens temps en plusieurs classes. Les hérémans ou hommes de guerre

composoient la première, le principal corps de la nation, *populus* ; ils jouissoient pleinement du droit de cité. La deuxième étoit celle des plébéiens qui, ne pouvant servir à leurs frais dans les armées, ni payer l'*heribannum*, le ban ou la taxe de la guerre, se voyoient contraints de passer sous la *mundeburde* ou le patronage d'un homme puissant. La dénomination de *lites* ne désignoit ni des affranchis ni à plus forte raison des esclaves, mais des hommes libres de condition inférieure, des plébéiens de bas étage, dépendant d'un seigneur. Toutes les femmes vivoient perpétuellement sous la tutèle ou de leur père, ou de leur mari, ou de leur frère, ou d'un parent mâle jusqu'au sixième degré, ou de l'autorité royale. En traitant cet article, l'auteur montre que la polygamie étoit encore en usage, au moins chez les grands.

Les Romains, sujets conquis, estimés la moitié des Francs dans les tarifs de composition ou *weregeld*, payoient seuls des impôts réguliers ; du reste, l'état des personnes se graduoit pour eux de la même manière que pour les Francs. Ce régime s'appliquoit encore à l'état civil des nations dites barbares, Bourguignons, Saxons, Frisons, &c. ; mais quant à l'état politique, elles étoient sujettes et dépendantes. M. Naudet jette aussi quelques regards sur les Juifs. On suivoit à leur égard les maximes du code théodosien : toute fonction publique, et particulièrement celle de percepteur d'impôts, leur demouroit interdite ; on ne souffroit pas qu'un israélite possédât un esclave chrétien ; et quoique Grégoire de Tours eût blâmé comme excessif le zèle de quelques rois et de plusieurs évêques contre les juifs, Dagobert les força d'opter entre le baptême, l'exil ou la mort.

En expliquant les textes qui concernent les hérimans et les lites, M. Naudet détermine le sens de plusieurs termes employés dans les lois et les chroniques de cet âge. Les auteurs modernes se sont fort abusés, quand ils ont supposé que la qualification de *nobles* n'appartenoit qu'aux privilégiés, aux fidèles, antrustions, leudes ou bénéficiers. C'est plutôt le nom d'*optimates* qui paroît leur être exclusivement réservé. Le nom de *nobiles* s'étendoit à tous hommes libres de première classe, à tous les hérimans, appelés aussi *milites*, *franci*, *salici*, *benè salici*, *boni homines* ou prud'hommes, rachimbourgs ou hommes riches : ils composoient à-la-fois l'*exercitus* et le *populus*, l'armée et le corps politique. Le lite, quoique homme libre, *ingenuus*, étoit d'une condition plus basse ou plus faible, *debilior persona*, *minor homo*. Ainsi les nobles hérimans formoient une classe moyenne entre les grands et les plébéiens ; mais il est vrai qu'après Charles Martel cette classe intermédiaire s'est affoiblie de plus en plus en nombre et en pouvoir,

tant par l'accroissement des privilèges, que par l'assujettissement ou l'*obnoxiation* de la plupart des lites. Thierry IV, dans un diplôme de l'an 723, semble ne plus distinguer que deux ordres, les puissans et les personnes viles, *potens vel vilis persona*. Déjà l'on tendoit à dégrader tout ce qui n'étoit pas possesseur de terres et d'hommes, et à réduire à une condition plus ou moins servile quiconque ne devenoit pas maître. Les hommes passèrent par degrés de l'empire des loix sous l'empire des seigneuries; leurs forces, ravies à l'autorité publique, s'employèrent au profit des tyrannies particulières, et la féodalité naquit. Elle fut en France l'ouvrage de Charles Martel et de sa race.

M. Naudet, dans la troisième partie de son mémoire, après avoir exposé les causes, les caractères et les progrès de la puissance du clergé sous la dynastie mérovingienne, recherche en quoi consistoit l'autorité exercée en France par le légat ou vicaire du Pape; il retrace la circonscription des églises de la Gaule, calquée sur celle des provinces romaines, et fait connoître les principaux actes de la juridiction ecclésiastique, en distinguant les attributions des conciles ou synodes, celles des métropolitains, des évêques, des prêtres et autres clercs. Il examine ensuite les privilèges, tant personnels que réels ou matériels, dont jouissoit le clergé. La composition pour le meurtre d'un sous-diacre étoit double de celle qui se payoit pour un hérیمان ou noble Franc; le prix étoit pour un prêtre le même que pour un antrustion, et moitié plus pour un évêque. Quelques actes induiroient à penser qu'on avoit soustrait les ecclésiastiques à la justice séculière, en toute matière criminelle ou civile; mais plusieurs diplomes royaux du VIII.^e siècle supposent que cette exemption n'existoit pas, ou qu'elle essuyoit au moins des contradictions et des restrictions. Le clergé s'étoit enrichi fort rapidement par des concessions de propriétés foncières, par des cens, par des offrandes, soit régulières, soit éventuelles. Les rois s'en plaignoient dès le VI.^e siècle: *Ecce pauper remansit fiscus noster*, disoit l'un d'eux; *ecce divitiæ nostræ ad ecclesias sunt translate; nulli penitus nisi episcopi regnant*; et ce disant, le roi cassoit, à ce qu'assure Grégoire de Tours, les testamens faits en faveur des églises: *Hæc aiens, assidue testamenta quæ in ecclesias conscripta erant plerùmque disruptit*. Cette opulence trouva, comme nous l'avons dit, dans Charles Martel, un ennemi beaucoup plus violent. Les biens du clergé, d'abord soumis aux impôts, en avoient été affranchis par Clotaire II, qui de plus avoit attaché à ces possessions le droit de rendre la justice, de percevoir des amendes et des tributs. De juges et de seigneurs, les prélats se faisoient quelquefois guerriers et conquérans, malgré les anathèmes des conciles.

Ils prirent un rang éminent et acquirent une grande influence dans les plaids royaux et dans les assemblées du Champ de Mars. On leur abandonna particulièrement le pouvoir de faire et d'appliquer les lois relatives aux mariages.

Il s'agit des serfs dans la quatrième partie du mémoire. C'est un sujet qu'Heineccius et de Gourcy avoient traité. Le premier de ces auteurs a recherché comment les hommes tomboient dans la servitude, quelles conditions ils y subissoient, comment ils en pouvoient sortir, et quel devenoit leur état quand ils avoient été affranchis. M. Naudet suit le même plan, mais sans reproduire toutes les observations de ses prédécesseurs : il ne s'arrête qu'aux détails qu'ils ont négligés, et il en trouve un grand nombre dans un registre manuscrit, fort peu connu, et intitulé *Polyptique*, registre commencé par l'abbé Irminon, contemporain de Charlemagne, et continué au x.^e siècle par les abbés Wallon et Albéric l'ancien. On naissoit esclave, quand on avoit une personne esclave pour père, ou pour mère, ou pour aïeul, ou pour grand'mère. On encouroit cette dégradation lorsqu'on se vendoit par un contrat en forme, lorsqu'on se livroit en échange des choses nécessaires à la vie, lorsqu'on se donnoit par dévotion à une église ou à un monastère ; lorsque, ne pouvant payer la composition d'un délit ou d'un crime, on se mettoit à la disposition de la partie adverse ou de la personne qui avoit prêté la somme exigée ; lorsqu'on dérogeoit par une mésalliance ; enfin lorsque, dans les guerres étrangères ou civiles, on étoit emmené captif par le vainqueur. Tant de causes d'esclavage, combinées avec la misère, l'ignorance et la barbarie de cet âge déplorable, expliquent assez comment il restoit fort peu d'hommes libres sous la race carlovingienne, comment les deux classes des hérimans et des lites décroissoient et dispa-roissoient de jour en jour depuis Charles Martel.

Les *coloni* ressembloient aux *servi*, aux *mancipia*, en ce qu'on les possédoit comme des biens propres, transmissibles par vente, donation ou héritage : ils en différoient en ce qu'ils étoient attachés à la glèbe et qu'on ne les aliénoit qu'avec la terre. On leur donnoit un manoir (*mansus, villa, casa*) en totalité ou en partie, d'où leur venoit le nom d'*homines casati*. Mais Irminon distingue plusieurs espèces de manoirs, *mansi ingenuiles, censiles, lidiles, serviles* ; ce qui montre que tous les *coloni* ou *casati* n'étoient pas serfs : les lides ou lites établis dans ces manoirs ne doivent être qualifiés que *vilains*.

En général, le weregeld d'un esclave n'est que le sixième de celui d'un homme libre ; et ce n'est point à l'esclave ni à sa famille, c'est à son maître que ce modique dédommagement est payé. Cependant tout

ce qu'un serf tiroit de son manoir, après s'être acquitté du cens convenu ou imposé, grossissoit son pécule : il héritoit et achetoit, il pouvoit même posséder des esclaves ; mais il ne dispoit de rien, et son consentement n'étoit pas nécessaire pour qu'on disposât de ses possessions. Il n'avoit pas de propriété véritable, n'ayant pas celle de sa personne.

Il est à observer que le Polyptique d'Irminon (abbé de Saint-Germain-des-Prés) ne parle que des serfs établis en des domaines monastiques.

Aucune loi précise n'empêchoit les maîtres de frapper ni même de tuer les esclaves ; mais lorsque ceux-ci se réfugioient dans une église, on obligeoit les maîtres à s'engager par serment de ne point attenter à leur vie. L'affranchissement s'opéroit ou par le jet du denier en présence du roi, ou par une déclaration écrite : dans le premier cas, l'affranchi demouroit sous la mundeburde du roi ; dans le second, sous celle de l'église. Mais il s'en falloit qu'il recouvrât une pleine liberté, et il y a lieu de mettre de grandes restrictions aux qualités de *liberi, ingenui*, que les lois et les formules attribuent aux serfs émancipés. Quelques-uns de ces affranchis sont dénommés aldions, sorte de classe neutre : ils n'étoient plus esclaves, puisqu'ils pouvoient le redevenir par dégradation, et que d'ailleurs ils cessoient d'être objets de commerce ; ils n'étoient pas libres, puisqu'ils continuoient d'appartenir à des patrons, à des maîtres, sans l'aveu desquels ils ne pouvoient consommer aucun acte civil, aucune entreprise domestique.

Nous n'aurions pas manqué d'occasions de rendre hommage à la saine critique et à l'excellente méthode qui règnent dans cet ouvrage, si nous ne nous étions prescrit, ainsi que nous l'avons annoncé dans le premier article, de nous borner à la plus simple analyse, à l'égard d'un volume publié au nom de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Mais il doit nous être permis de présumer que ce volume, par les lumières nouvelles qu'il jette sur la littérature, les antiquités, l'histoire et les lois de l'Orient, de la Grèce, de Rome et de la France, rendra de plus en plus sensibles les progrès, l'exactitude et l'utilité de tous les genres de recherches qui se poursuivent au sein de cette compagnie.

DAUNOU. .

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

LE 11 juin, l'Académie royale des beaux-arts a perdu l'un de ses membres, M. le marquis de Lauriston, académicien libre, dont les obsèques ont eu lieu le 13.

Le 16, l'Académie royale des sciences a tenu sa séance publique sous la présidence de M. Dulong. On y a entendu les éloges historiques de M. Charles par M. Fourier, et de M. Ramond par M. Cuvier, un mémoire de M. Magendie sur le cerveau, et un mémoire de M. de Prony sur les travaux de M. Perronnet, premier inspecteur des ponts et chaussées. — Les jugemens de l'Académie sur les concours qu'elle avoit ouverts ont été proclamés comme il suit :

1.° GRAND PRIX DE SCIENCE MATHÉMATIQUE. *Examiner dans ses détails le phénomène de la résistance de l'eau, en déterminant avec soin par des expériences exactes les pressions que supportent séparément un grand nombre de points convenablement choisis sur les parties antérieures, latérales et postérieures d'un corps, lorsqu'il est exposé au choc de ce fluide en mouvement, et lorsqu'il se meut dans le même fluide en repos; mesurer la vitesse de l'eau en divers points des filets qui avoisinent le corps; construire sur les données de l'observation les courbes que forment ces filets; déterminer le point où commence leur déviation en avant du corps; enfin établir, s'il est possible, sur les résultats de ces expériences, des formules empiriques que l'on comparera ensuite avec l'ensemble des expériences faites antérieurement sur le même sujet.* Il résulte de l'examen des pièces du concours, qu'aucune de ces pièces ne satisfait assez complètement à la question énoncée dans le programme, pour que le prix puisse être décerné. Toutefois il a été reconnu que le mémoire portant le n.° 2 est rédigé avec beaucoup d'ordre, de clarté, et qu'il présente un grand nombre de faits utiles.

2.° PRIX D'ASTRONOMIE, fondé par M. de Lalande. L'Académie l'a décerné, cette année, à MM. CARLINI de Milan et PLANA de Turin, auteurs du second volume de l'ouvrage intitulé *Opérations géodésiques et astronomiques pour la mesure d'un arc du parallèle moyen, exécutées en Piémont et en Savoie par une commission composée d'officiers de l'état-major général et d'astronomes piémontais et autrichiens, en 1821, 1822 et 1823.* Ce second volume renferme toute la partie astronomique de la grande opération à laquelle l'ouvrage est principalement consacré, et plusieurs autres recherches également importantes.

3.° PRIX DE PHYSIOLOGIE EXPÉRIMENTALE, fondé par M. de Montyon. L'Académie a décerné une médaille d'or à M. le docteur DUTROCHET, pour sa découverte du phénomène qu'il a fait connoître sous le nom d'*endosuose*, et une autre à MM. AUDOUIN et MILNE EDWARDS, pour leurs *observations et leurs expériences sur la circulation et la respiration dans les crustacés.* Parmi les ouvrages qui lui ont été présentés, elle a distingué le mémoire manuscrit de M. le docteur VIMONT, intitulé *Recherches sur le crâne et le cerveau des*

animaux vertébrés, suivies d'observations sur leurs mœurs, et sur la forme de leurs têtes; et celui de M. COLLARD DE MARTIGNY, intitulé Recherches expérimentales sur les effets de l'abstinence complète d'alimens solides et liquides, sur la composition et la quantité du sang et de la lymphe. Mais le jugement de ces deux écrits exigeant des vérifications qui n'ont pu être terminés, ils ont été réservés pour le concours de l'année prochaine.

4.^o PRIX FONDÉ PAR M. DE MONTYON, *en faveur de celui qui aura découvert les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre.* Plusieurs pièces d'un même auteur ont seules été envoyées au concours; elles ont pour objet de prouver que les tisserands peuvent, au moyen d'un encollage ou parement particulier, établir leurs métiers dans des endroits sains et éclairés. L'auteur, qui avoit déjà traité ce sujet en 1826, ne s'est point découragé, et ses nouveaux efforts le font approcher de plus en plus du but. Mais l'Académie a pensé que ce but n'est pas encore atteint, et elle a renvoyé à l'année prochaine pour juger définitivement la question importante dont il s'agit.

5.^o PRIX FONDÉS PAR M. DE MONTYON, *en faveur de ceux qui auront perfectionné l'art de guérir.* L'Académie a reçu trente-deux ouvrages imprimés ou mémoires manuscrits destinés à concourir à ces prix: mais l'Académie, d'après les termes formels du testament et de l'ordonnance du Roi qui en règle l'exécution, ne pouvant couronner que des ouvrages *qui contiendroient un moyen de guérison nouveau et d'une efficacité constatée*, a dû écarter la plupart des ouvrages qui lui avoient été adressés, bien qu'elle se plaise à reconnoître que plusieurs d'entre eux ont un mérite distingué et jouissent d'une réputation justement acquise. L'Académie a particulièrement fixé son attention sur un ouvrage ayant pour titre: *Exposé des recherches du docteur Chervin sur l'origine et la nature de la fièvre jaune.* Cet ouvrage est le résultat d'un voyage de dix années aux Antilles, sur le continent d'Amérique et en Espagne. L'auteur a exploré tous les lieux où la fièvre jaune s'est montrée depuis son apparition: il a assisté à nombre d'épidémies causées par ce fléau; il l'a observé sous toutes les formes; il a recueilli l'opinion motivée de médecins des plus renommés de l'Amérique et de l'Espagne sur l'importante question de la contagion ou de la non-contagion de la fièvre, et il possède ces nombreux documens revêtus de toutes les formes qui en établissent l'authenticité.... L'Académie, jugeant que ce travail jette une vive clarté sur le traitement préservatif de la fièvre jaune, et qu'ainsi il rentre dans les intentions nettement exprimées par le testateur, lui a décerné un prix de 10,000 fr.—L'Académie, voulant concourir de tous ses efforts au perfectionnement de l'opération nouvelle au moyen de laquelle on parvient à broyer la pierre dans la vessie, a décerné un prix de 5,000 francs à M. le baron HEURTELOUP, pour les améliorations importantes et les instrumens ingénieux qu'il a introduits cette année dans la lithotritie, et au moyen desquels cette opération devient plus prompte, plus sûre, moins douloureuse, et par conséquent plus exempte des accidens graves qui l'ont quelquefois accompagnée ou suivie. L'Académie, en ce qui regarde l'art de broyer la pierre dans la vessie, voulant rendre à chacun la justice qui lui est due, et ayant acquis la preuve que, dès l'année 1813, M. le docteur bavois Gruethuisen a proposé et fait graver un système d'instrument qui démontre la possibilité d'attaquer les pierres de la vessie, et qu'ainsi il a eu une part non douteuse dans les inventions relatives à la lithotritie, a décidé qu'une mé-

daille d'or de la valeur de 10,000 francs seroit adressée à M. le docteur Gruethuisen.

6.° PRIX DE STATISTIQUE, fondé par M. de Montyon. L'Académie a reconnu avec satisfaction que les études statistiques font chaque année des progrès sensibles. . . . Parmi les ouvrages qui ont été, cette dernière année, présentés au concours, les pièces n.° 1 et n.° 4 ont principalement fixé l'attention de l'Académie. Elle a vu dans la première le tableau de la seule possession qui reste à la France dans l'hémisphère austral, tracé sur les lieux par un fonctionnaire supérieur après plusieurs années de résidence. On a jugé que ce travail offre l'ensemble des détails que comporte une bonne statistique, rangée avec beaucoup de méthode et enrichie de tous les faits physiques, ethnographiques, agricoles et commerciaux qui pouvoient y répandre le plus d'intérêt; ensemble qui exigeoit une réunion fort rare des connoissances les plus variées. La pièce n.° 4 a un objet spécial très-important et traité de la manière la plus complète. Ce travail atteste dans son auteur un zèle et une persévérance dignes des plus grands éloges. On a pris ces divers motifs en considération, et il a été décidé, 1.° que le prix de statistique pour l'année 1827 seroit décerné à la pièce n.° 1, qui contient la statistique de l'île de Bourbon: l'auteur est M. THOMAS, ancien administrateur; 2.° qu'il seroit fait la mention la plus honorable de l'ouvrage de M. le docteur FALRET sur les suicides et les morts subites, et qu'en décernant cet accessit, on exprimeroit le regret de ne trouver dans les dispositions du fondateur aucun autre moyen de témoigner l'estime de l'Académie pour des recherches aussi laborieuses et aussi utiles.

PROGRAMME DES PRIX PROPOSÉS. 1.° GRAND PRIX DE MATHÉMATIQUES, qui sera décerné en 1830. Afin de donner plus d'extension et de variété aux travaux sur lesquels le choix pourroit porter, l'Académie arrête que le prix sera décerné à celui des ouvrages, ou manuscrits ou imprimés, qui présentera l'application la plus importante des théories mathématiques, soit à la physique générale, soit à l'astronomie, ou qui contiendrait une découverte analytique très-remarquable. On considérera comme admises à ce concours toutes les pièces qui auront été rendues publiques, ou séparément, ou dans des recueils scientifiques, depuis le 1.° janvier 1828 jusqu'au 1.° janvier 1830, et qui seront parvenues à la connoissance de l'Académie; le concours sera établi entre ces pièces et les mémoires, ou imprimés ou manuscrits, que les auteurs auroient adressés ou remis au secrétariat de l'Institut, soit qu'ils aient fait connoître leur nom, soit que le nom soit inscrit dans un billet cacheté. Dans ce cas, le billet ne sera ouvert, suivant l'usage, que si la pièce est couronnée. (Seront admis à ce concours les mémoires où sera traitée la question relative à la *résistance des fluides*, et ci-dessus énoncée pag. 372). Le prix consistera dans une médaille d'or de la valeur de 3,000 fr. Les ouvrages ou mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut, avant le 1.° mars 1830.

2.° AUTRE PRIX DE MATHÉMATIQUES. L'Académie remet au concours pour 1829, le prix relatif au *calcul de la perturbation du mouvement elliptique des comètes*, prix proposé depuis 1824 et non encore décerné. L'Académie appelle l'attention des géomètres sur cette théorie, afin de donner lieu à un *nouvel examen des méthodes*, et à leur perfectionnement. Elle demande en outre qu'on fusse l'application de ces méthodes à la comète de 1759, et à l'une des deux autres comètes dont le retour périodique est déjà constaté. Le prix est une

médaille d'or de la valeur de 3,000 fr. Le concours sera fermé au 1.^{er} janvier 1829.

3.^o GRAND PRIX DE SCIENCES NATURELLES. L'Académie demande une description, accompagnée de figures suffisamment détaillées, de l'origine et de la distribution des nerfs dans les poissons. On aura soin de comprendre dans ce travail au moins un poisson chondroptérygien, et, s'il est possible, une lamproie, un acanthoptérygien thoracique et un malacoptérygien abdominal. Rien n'empêchera que ceux qui en auront la facilité ne multiplient les espèces sur lesquelles porteront leurs observations; mais ce que l'on désire sur-tout, c'est que le nombre des espèces ne nuise pas au détail et à l'exactitude de leurs descriptions; et un travail qui se borneroit à trois espèces, mais qui en exposerait plus complètement les nerfs, seroit préféré à celui qui, embrassant des espèces plus nombreuses, les décrirait plus superficiellement. Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs. Les mémoires devront être remis avant le 1.^{er} janvier 1830.

4.^o AUTRE PRIX DE SCIENCES NATURELLES, proposé en 1825 pour l'année 1827, remis au concours pour l'année 1829. L'Académie avoit proposé le sujet suivant, pour le prix de physique qu'elle devoit décerner dans sa séance publique de juin 1827 : *Présenter l'histoire générale et comparée de la circulation du sang dans les quatre classes d'animaux vertébrés, avant et après la naissance, et à différens âges.* Aucune des pièces envoyées au concours n'ayant obtenu le prix, elle propose de nouveau le même sujet pour l'année 1829 (médaille d'or de la valeur de 3,000 francs). Les mémoires devront être remis avant la fin de l'année 1828.

5.^o PRIX FONDÉ PAR FEU M. ALHUMBERT. L'Académie n'ayant point reçu de mémoires satisfaisans sur les questions mises au concours, et dont les prix devoient être adjugés cette année, a arrêté que les sommes destinées à cet emploi seront réunies avec celles qui doivent échoir, pour former un prix de 1200 francs, lequel sera décerné, dans la séance publique du mois de juin 1829, au meilleur mémoire sur la question suivante : *Exposer d'une manière complète, et avec des figures, les changemens qu'éprouvent le squelette et les muscles des grenouilles et des salamandres dans les différentes époques de leur vie.* Les mémoires et machines relatifs aux prix ci-dessus devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le 1.^{er} janvier prochain; et porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté. Les concurrens sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la faculté d'en faire prendre des copies.

6.^o PRIX D'ASTRONOMIE, fondé par Lalande. Médaille d'or de la valeur de six cent vingt-cinq francs, qui sera décernée, en 1829, à l'auteur « qui, en France ou ailleurs (les membres de l'Institut exceptés), aura fait l'observation la plus intéressante ou le mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie. »

7.^o PRIX DE PHYSIOLOGIE EXPÉRIMENTALE, fondé par M. de Montyon. L'Académie adjugera une médaille d'or, de la valeur de 895 fr., à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui lui aura été adressé d'ici au 1.^{er} janvier 1829, et qui lui paroitra avoir le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale.

8.^o PRIX DE MÉCANIQUE, fondé par M. de Montyon. « L'Académie a décidé, sur l'avis de sa commission, qu'il n'y a point encore lieu cette année de décerner ce prix. En conséquence, il sera réuni avec ceux de 1826, 1827 et 1828, pour être donné dans la séance publique du 1.^{er} lundi de juin 1829, et consistera en une médaille d'or de la valeur de 2,000 fr. : il ne sera donné qu'à des machines dont la description, ou les plans ou modèles, suffisamment détaillés, auront été soumis à l'Académie, soit isolément, soit dans quelque ouvrage imprimé, transmis à l'Académie. L'Académie invite les auteurs qui croiroient avoir droit à ce prix, à communiquer les descriptions manuscrites ou imprimées de leurs inventions, avant le 1.^{er} janvier 1829. »

9.^o PRIX DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE, fondés par M. de Montyon. Conformément à ce legs et aux ordonnances royales du 29 juillet 1821 et du 2 juin 1824, l'Académie royale des sciences décernera, en 1829, un ou plusieurs prix à l'auteur ou aux auteurs des ouvrages ou découvertes qui, ayant pour objet le traitement d'une maladie interne, seront jugés les plus utiles à l'art de guérir; un ou plusieurs prix à l'auteur ou aux auteurs des ouvrages ou découvertes qui, ayant eu pour objet le traitement d'une maladie externe, seront également jugés les plus utiles; un ou plusieurs prix aux ouvrages ou découvertes qui tendront le plus heureusement à rendre un art ou un métier moins insalubre. Les sommes qui seront mises à la disposition des auteurs des découvertes ou des ouvrages couronnés, ne peuvent être indiquées d'avance avec précision, parce que le nombre des prix n'est pas déterminé; mais les libéralités du fondateur et les ordres du Roi ont donné à l'Académie les moyens d'élever ces prix à une valeur considérable; en sorte que les auteurs soient dédommagés des expériences ou recherches dispendieuses qu'ils auroient entreprises, et reçoivent des récompenses proportionnées aux services qu'ils auroient rendus, soit en prévenant ou diminuant beaucoup l'insalubrité de certaines professions, soit en perfectionnant les sciences médicales. Les concurrents sont invités à adresser leurs ouvrages, leurs mémoires, et, s'il y a lieu, les modèles de leurs machines et de leurs appareils, francs de port, avant le 1.^{er} janvier 1829.

10.^o PRIX DE STATISTIQUE, fondé par M. de Montyon. Voyez les programmes insérés dans nos cahiers de juin des années précédentes, et particulièrement de 1823, p. 376, 377. Les mémoires manuscrits, destinés au concours, doivent être adressés au secrétariat de l'Institut, francs de port, avant le 1.^{er} janvier 1829; ils peuvent porter le nom de l'auteur, ou ce nom peut être écrit dans un billet cacheté. Quant aux ouvrages imprimés, il suffit qu'ils aient été publiés dans le courant de l'année 1828, et qu'ils aient été adressés à l'Académie avant l'expiration du délai indiqué. Le prix consistera en une médaille d'or équivalente à la somme de 530 fr.

On a distribué, dans la même séance publique, deux cahiers *in-4.* contenant l'analyse des travaux de l'Académie des sciences en 1827; partie mathématique, par M. Fourier, secrétaire perpétuel; partie physique, par M. Cuvier, secrétaire perpétuel. Nous donnerons quelques extraits de ces deux exposés dans notre cahier prochain.

L'Académie française a élu M. de Barante en remplacement de M. de Sèze.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné à M. Depping le prix du concours qu'elle avait ouvert sur l'histoire des relations commerciales de la

France et de l'Europe méridionale avec les peuples de l'Orient, au moyen âge. (Voyez notre cahier de juillet 1827, pages 436, 437.)

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Rhétorique et Poétique de Voltaire, appliquées aux ouvrages des siècles de Louis XIV et de Louis XV, ou Principes de littérature tirés textuellement de ses œuvres et de sa correspondance, réunis et classés en un seul corps d'ouvrage, d'après le conseil qu'il en a donné lui-même, pour former le goût des maîtres et des élèves et de tous ceux qui veulent se perfectionner dans l'art d'écrire en prose et en vers; par M. Eloi Johanneau. Paris, impr. de Gaultier-Laguionie, librairie d'Alexandre Johanneau, 1828, in-8.°, xxiv et 495 pages. Les articles de littérature didactique qui se rencontrent dans les diverses parties des œuvres de Voltaire, sont fort méthodiquement rassemblés dans ce volume. Prix, 7 fr., et par la poste, 3 fr. 50 cent.

Relations des quatre voyages entrepris par Christophe Colomb pour la découverte du nouveau monde, de 1492 à 1504; suivies de diverses lettres et pièces inédites, extraites des archives de la monarchie espagnole, par D. M. F. de Navarette, secrétaire de S. M. C.; ouvrage traduit de l'espagnol par M. Chalumeau de Verneuil et M. de la Roquette, avec des notes des deux traducteurs et de MM. Abel-Rémusat, Adrien Balbi, Cuvier, Jomard, Labouderie, Letronne, de Rossel, Saint-Martin, Walckenaer, &c. Paris, impr. de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz, 1828, 3 vol. in-8.°; tome I.°, xxxviii et 400 pages, avec un portrait de Christophe Colomb; tome II, 489 pages; tome III, 444 pages: accompagné du *fac-simile* d'une lettre de Chr. Colomb, et de deux cartes. Le prix des 3 vol. est de 21 fr. Nous reviendrons sur cet ouvrage, qui forme la première partie d'une collection des voyages et des découvertes des Espagnols depuis la fin du xv.° siècle.

Tableau des Pyrénées françaises, contenant une description complète de cette chaîne de montagnes et de ses principales vallées depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan; accompagné d'observations sur le caractère, les mœurs et les idiomes des peuples des Pyrénées, sur l'origine et les usages des Basques, sur les propriétés particulières des sources minérales, d'une esquisse des différentes classes d'étrangers qui visitent les établissemens thermaux du pays; par M. Arbanère. Paris, impr. de Firmin Didot, librairie de Treuttel et Würtz, 1828, 2 vol. in-8.°, 359 et 308 pages. Pr. 14 fr.

Mémoire sur la famille des Mélastomacées, par M. Aug. Pyr. Decandolle. Paris, impr. de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz, 1828, in-4.°, xj et 84 pages, avec 10 planches. Prix, 10 fr. Ce mémoire, sur lequel nous reviendrons, est le premier d'une collection destinée à servir à l'histoire du règne végétal.

Le Spectateur français au XIX.° siècle, ou Variétés religieuses, morales, politiques, scientifiques et littéraires, en une série d'articles neufs ou recueillis des meilleurs écrits périodiques. *Vis unita fortior*. Paris, impr. de E. Pochard, librairie de J. J. Blaise, 1828, iv et 360 pages in-8.°. Douze vol. publiés sous ce même titre par M. Fabri, ont paru depuis 1801 jusqu'en 1812: on reprend

aujourd'hui ce recueil, qui se compose principalement d'articles extraits des journaux, et relatifs à de nouveaux ouvrages. Le tome qui vient de paraître contient des notices ou observations sur les Œuvres de S. François de Sales, sur l'édition des Œuvres de Descartes donnée par M. Cousin, sur des lettres inédites de M.^{me} de Sévigné, sur l'Histoire de la révolution d'Angleterre par M. Guizot, sur la Vie de Napoléon Bonaparte par sir Walter Scott, &c. &c.

Le n.^o 5 *bis* du nouveau Journal asiatique contient (pag. 11-50) le rapport de M. Abel-Rémusat sur les travaux de la société asiatique de Paris, depuis le mois d'avril 1827. Le rapporteur ne se borne point à rendre compte de l'état des publications entreprises par la société, et des formes nouvelles qu'elle a données à son journal, il fait connoître les progrès de la littérature orientale sur divers points du globe, à Calcutta, à Londres, en Russie, en Allemagne et en France : c'est un tableau très-animé qui doit inspirer le goût des études dont il retrace les directions.

Tables de la bibliographie de la France, ou Journal de la librairie, savoir : 1.^o table alphabétique des ouvrages ; 2.^o table alphabétique des auteurs ; 3.^o table systématique des ouvrages, seizième année (1827) (par M. Beuchot). Paris, Pillet aîné, 1828, 300 pages in-8.^o Ces tables, rédigées, comme celles des années précédentes, avec une méthode parfaite, sont à joindre aux cent quatre numéros (1084 pages) du Journal de la librairie en 1827. Le nombre des publications littéraires en France, a été, en cette année, de 8198, outre 1133 articles de gravures et lithographies, 47 de cartes géographiques et plans et 422 de musique. Ce journal, dont l'utilité est universellement reconnue, se recommande par la plus sévère exactitude : M. Beuchot continue de l'enrichir de notices nécrologiques, d'observations bibliographiques et littéraires ; il y insère les actes de l'autorité publique relatifs à l'imprimerie et à la librairie ; il indique les articles qui, dans les journaux français, concernent des ouvrages récemment publiés.

Le Gymnase, recueil (périodique) de morale et de littérature. Paris, Balzac, rue des Marais, faubourg Saint-Germain, n.^o 17. Il paraîtra, de mai à décembre, 8 vol. in-12 de ce journal. Chaque vol. sera divisé en trois cahiers d'environ 100 pages chacun. Tous les dix jours on publiera un de ces cahiers. Le prix des 8 vol. est de 32 fr. Les deux cents premières pages ont paru.

Semaine industrielle, ou Technologie progressive, contenant les sciences usuelles, les arts et métiers, les manufactures, le commerce, l'agriculture et l'industrie en général, par une société de savans, d'artistes, de négocians, d'agriculteurs, de manufacturiers, &c. Les entrepreneurs de ce recueil (périodique) se proposent de publier ainsi l'art du menuisier, l'art de fabriquer la faïence blanche, l'art du banquier, &c. &c., par MM. Mellet, Bastenaire d'Audenard, Gueheneuc de Lano, Chevalier, &c. Il doit paraître chaque semaine un cahier du prix de 60 cent. Paris, impr. de Lachevardière, librairie de Fortic, rue de Seine, n.^o 21.

Le Goupillon, poëme héroï-comique, traduit du portugais d'Antoine Diny (par M. B. . . . e). Paris, Verdière et Lequien fils, rue du Battoir, n.^o 20, 1828, in-12. L'un de nos prochains cahiers contiendra un article sur ce poëme.

Traduction libre en vers de l'ode d'Horace sur la vie champêtre (Beatus ille qui procul negotiis. . . . liv. v, od. 2). Cette traduction est adressée à M. Baron, ancien magistrat, en son domaine de Pringy, et signée J. B. M. Gence. Paris, impr. de Migneret, 1828, 8 pag. in-8.º

Charles II, ou le Labyrinthe de Woodstock, comédie en trois actes et en prose, représentée sur le théâtre royal de l'Odéon, le 11 mars 1828, précédée d'une Notice sur l'état actuel des théâtres, par M. Alexandre Duval, membre de l'Institut. Paris, Barba et Ladvocat, 1828, in-8.º Pr. 3 fr.

Balance politique du globe, ou Essai sur la statistique générale de la terre, d'après ses divisions politiques actuelles et les découvertes les plus récentes, &c. par Adrien Balbi. Une feuille de grand-aigle, formant tableau. Paris, chez Renouard, libraire, rue de Tournon, n.º 6, prix 6 fr. Quelques lignes du rapport que M. Dezos de la Roquette a fait à la Société de géographie, au sujet de cet ouvrage, pourront donner une idée de l'utilité qu'il doit offrir. « Dans deux colonnes marginales intitulées *Observations préliminaires*, M. Balbi indique rapidement les diverses causes qui rendent la *géographie politique* l'une des sciences les plus sujettes à des changemens; il annonce qu'il a formé le projet de présenter, tous les quatre ou cinq ans, ainsi qu'il le fait aujourd'hui, le tableau des élémens qui constituent la force, la richesse et l'importance relatives de tous les états de l'Europe et des principaux états des autres parties du monde, et fait connoître la méthode qu'il a suivie pour donner à son tableau toute l'exactitude possible, les difficultés qu'il a eues à surmonter et les garanties que présentent ses divisions, ses calculs et ses appréciations. *L'Essai statistique sur le Portugal*, l'ouvrage le plus complet et le plus exact qui ait encore été publié sur cette partie de la péninsule, et *l'Atlas ethnographique du globe*, ont placé M. Balbi au premier rang des statisticiens. Après avoir indiqué les grandes divisions du globe, qu'il partage, d'après M. Walckenaer, en monde ou continent ancien, comprenant l'Europe, l'Asie et l'Afrique, en monde ou continent nouveau (l'Amérique), et en monde maritime ou Océanie, M. Balbi donne les noms des différens états de chacune de ces divisions, leur surface en milles carrés géographiques de soixante au degré équatorial, leur population, la classification des habitans d'après leur religion, les noms des souverains régnans ou des chefs des gouvernemens, avec l'époque de leur avènement, les dynasties auxquelles ils appartiennent, la religion que ces souverains ou chefs professent, &c., les revenus et les dettes de ces états en francs, l'évaluation de leurs armées de terre et de mer, la classification des habitans d'après les langues, et enfin les villes capitales et principales, avec l'indication des divisions administratives auxquelles elles appartiennent. Suivant M. Balbi, la terre que nous habitons a une surface de 148,522,000 milles carrés, dont presque les trois quarts ou 118,849,000 milles sont couverts par l'Océan et ses branches; le reste, ou 37,673,000 milles carrés, forme les cinq parties du monde, avec les innombrables îles regardées comme leurs dépendances géographiques; M. Balbi leur donne une population de 737,000,000 d'habitans qu'il distribue ainsi:

	Surface.	Population.
Europe.....	2,793,000 mille carrés	227,700,000 habitans.
Asie.....	12,118,000 — —	390,000,000 —
Afrique.....	8,516,000 — —	60,000,000 —

Amérique.....	11,146,000	— —	39,000,000	—
Monde maritime ou				
Océanie.....	3,100,000	— —	20,300,000	—
Total.....	37,673,000	—	Total. 737,000,000	—»

Histoire constitutionnelle d'Angleterre, depuis l'avènement de Henri VII jusqu'à la mort de Georges II, par Henri Hallam : traduction française, revue et publiée par M. Guizot, et précédée d'une préface de l'éditeur ; 5 vol. in-8.°, dont la publication doit se terminer vers la fin du mois d'août prochain. On souscrit, à raison de 7 fr. par volume, chez Guibert, rue Gît-le-Cœur, n.° 10, à Paris.

M. de Golbéry, correspondant de l'institut, va publier un ouvrage intitulé *Antiquités romaines des pays détachés du département du Haut-Rhin*. La première livraison est sous presse : elle renferme la description de plusieurs monumens du pays de Porentrui, entre autres d'un camp romain, auquel le nom de Jules-César est vulgairement attaché. L'auteur examine la question de savoir en quel lieu César et Arioviste se rencontrèrent, quand les Germains furent repoussés au-delà du Rhin. Dans la seconde et dernière livraison, M. de Golbéry s'appliquera principalement à décrire les ruines de Mandeuve (*Epamandurodurum*). Des fouilles exécutées par ordre de l'administration publique, ont mis à découvert un théâtre fort bien conservé. « On ajoute que les vestiges d'une » ville considérable sont en quelque sorte marqués par le sol même, et n'at- » tendent que des fouilles pour nous livrer des résultats immenses. » La souscription pour ce nouvel ouvrage de M. de Golbéry, est ouverte chez MM. Levrault, à Paris, rue de la Harpe, n.° 81 ; Treuttel et Wurtz, à Paris, Strasbourg et Londres. Le prix de chaque livraison, composée de cinq planches et de deux feuilles de texte, est de 6 fr., et de 9 fr. sur papier de Chine.

On a publié les leçons III, IV, V, et VI du *Cours d'archéologie* de M. Raoul-Rochette, annoncé dans notre cahier de mai dernier, pag. 315. Les six premières leçons occupent cent quatre-vingt-une pages in-8.°. En attendant que le cours entier ait paru, et puisse être l'objet d'un article dans ce journal, nous transcrivons ici les sommaires des leçons publiées. L'art grec a-t-il dû sa naissance et son développement à l'art égyptien ! Cette question est résolue négativement, d'après l'examen du génie de ces deux arts, et d'après les monumens. Parallèle entre la manière dont l'art naquit et se développa chez les Grecs, et la manière dont il reffleurit chez les modernes. Après quelques observations sur l'art des Phéniciens et des Persans, l'auteur établit que le principe constant de l'art égyptien fut d'être uniforme et stationnaire. C'était le résultat, 1.° de la conformation physique et de la distinction des castes, 2.° de la nature théocratique du gouvernement, 3.° de la condition des artistes. Époques de l'art égyptien : style primitif ; style modifié par les Grecs ; style d'imitation introduit au siècle des Antonins. Réponses à des objections, et autres éclaircissemens. . . Type hiératique emprunté des momies. Parallèle d'un groupe égyptien et d'un groupe analogue traité par les artistes modernes. — L'art étrusque, ses rapports avec l'art grec, prouvés par les sujets représentés sur les monumens. Système politique de l'ancienne Étrurie, favorable au développement des arts ; influence des institutions religieuses de ce peuple. Caractères généraux et principaux des monumens de l'art étrusque. L'architecture. La plastique. Description d'une urne sépulcrale trouvée récemment à Chiusi, le plus an-

rique monument de la statuaire étrusque. . . . Patères ou miroirs mystiques, pierres gravées en forme de scarabées, peintures des vases étrusques proprement dits ; peintures des tombeaux, sur-tout de ceux de Corneto : notices sur trois grottes sépulcrales découvertes depuis peu près de cette ville (voy. Journal des savans, janvier 1828, pag. 3-15 ; février, pag. 80-90). Parallèle de l'art chez les anciens Étrusques et chez les Toscans modernes. — L'art grec. Aperçu géographique de son histoire. . . . Première époque : pierres et piliers de bois ; formation de l'Hermès grec avec une seule tête, puis avec une tête double. Hermaphrodites et figures à double nature : en quoi elles diffèrent dans le système égyptien et dans celui de l'art grec. Le Minotaure est la seule exception au principe général de ces représentations.

M. le baron Marchant vient de publier la dixième suite de ses *Mélanges de numismatique* ; elle contient sa vingt-cinquième dissertation, laquelle a pour sujet une médaille unique et inédite des Gaulois Éduens, frappée sous le magistère du vergobret Cisiarix. Cette dissertation a été lue le 4 mai dernier à la société des sciences et arts et d'agriculture de Metz. La XI.^e suite de ces mêmes mélanges consiste en une Lettre à M. Bongie, sur les médailles des empereurs du nom de Théodore. Ces écrits de M. Marchant s'impriment à Metz, chez Dosquet, in-8.^o — Les recherches numismatiques vont recevoir en France un nouvel encouragement : notre prochain cahier contiendra le programme d'un prix annuel de numismatique, à décerner par l'académie royale des inscriptions et belles-lettres.

Dissertation sur la propriété littéraire et la librairie chez les anciens, lue le 27 novembre 1827 à la société d'émulation du département de l'Ain, par M. F. A. Pic, l'un de ses membres correspondans, juge au tribunal civil de Lyon. Lyon, 1828, 20 pages in-8.^o

Leçons de chimie appliquée à la teinture, faites à la manufacture royale des Gobelins, par M. E. Chevreul, membre de l'Institut de France, de la société royale de Londres, directeur de la teinture des manufactures royales, &c. Paris, impr. de Decourchant, librairie de Pichon et Didier, quai des Augustins, n.^o 47, 1828, in-8.^o

ALLEMAGNE.

Synglosse, oder gundsätze der sprachforschung, von Junius Faber. (Synglosse, ou principes des recherches sur les langues.) Karlsruhe, 1826, in-8.^o, 213 pages.

Aristophanis Acharnenses, ex recensione Guill. Dindorffi. Lipsiæ, Weidmann, 1828, in-8.^o — *Aristophanis Raviæ*, collato parisiensi codice recensuit et annotationibus siglisque metricis in margine scriptis instruxit J. H. Bothe. Lipsiæ, Hahn, 1828, in-8.^o

Aratus cum scholiis: recognovit Imman. Deckerus. Berolini, 1828, in-8.^o

Apollonii Rhodii Argonautica, ad fidem librorum manuscriptorum et editionum antiquarum recensuit, integram lectionis varietatem ac adnotationes adjecit, scholia aucta et emendata, indicesque locupletissimos addidit Aug. Wellauer. Lipsiæ, Teubner, 1828, in-8.^o

Variæ lectiones librorum aliquot M. T. Ciceronis, ex codice erfurtensi notatæ ab Ed. Wundero; accessit præfatio diligentem codicis descriptionem,

multasque interpretationes et emendationes continens. Lipsiæ, Hartmann, 1828, in-8.^o

On a publié en allemand (Strasbourg, Treuttel et Würtz) et en français (N. Maze, Treuttel et Würtz, Debure, Dondey-Dupré), des prospectus de la collection des historiens byzantins, entreprise par M. B. G. Niebuhr, et qui s'imprime à Bonn, chez Édouard Weber. Les volumes in-8.^o se paieront à raison de 8 fr. 50 cent. pour trente feuilles ou 480 pages. Ce prix s'éleva à 11 fr. 25 cent. pour les exemplaires en papier de Hollande, à 13 fr. 75 cent. sur papier vélin fin. A partir du 1.^{er} janvier 1829, ces prix seront augmentés. — M. de Golbéry nous a communiqué, sur cette collection, la note suivante :

« M. Niebuhr a conçu une entreprise digne à-la-fois et de son profond savoir et du zèle qu'on lui connoît pour la science. Il ne s'agit de rien moins que de réimprimer toute la collection des historiens de Byzance. L'Agathias a déjà paru ; M. Niebuhr s'en est fait lui-même l'éditeur. Voici quelques détails sur la série de publications dont elle se composera. L'Agathias doit être suivi de Cantacuzène ; et l'on commencera, immédiatement après, l'impression de Léon Diacre. On sait comment a péri une grande partie des exemplaires de l'édition que M. Hase avoit donnée de cet auteur : aujourd'hui M. Hase a permis la réimpression de son travail, et il y a joint de nouvelles notes. Les *Acroases* de Théodose, et plusieurs morceaux que l'on n'avoit pas encore réunis à la collection des Byzantins, paroîtront avec Léon Diacre. M. Dindorf donnera Procope et le Syncelle : on promet de nombreuses et importantes rectifications du texte de ce dernier, qui, malgré son importance pour l'histoire de l'Asie et de l'Égypte, n'a cependant été publié qu'une fois (1). Le docteur Schoper s'est chargé des poésies de Corippus, et M. le comte Castiglione, bien connu par ses recherches sur les peuples anciens de l'Afrique, enrichira de notes le poème qui a pour sujet la révolte des Maures sous Justinien, et que M. Mazzuchelli a fait imprimer pour la première fois à Milan, il y a peu d'années (2). On a obtenu de M. Bloch, bibliothécaire à Copenhague, la communication de remarques inédites de Reiske sur Constantin Porphyrogénète, et l'on s'occupe en ce moment de collationner encore un manuscrit de Leipsick, et de faire copier quelques dessins. M. Wunder a achevé une collation du Génésius, dont la bibliothèque de Leipsick possède aussi un manuscrit. Une opération chimique faite par M. Niebuhr sur un manuscrit de Heidelberg, a rendu visibles beaucoup de choses qui manquoient à l'*Ephrasis* de Paulus Silentarius : c'est M. le docteur Jacobs qui en sera l'éditeur. Chalcondyle a beaucoup gagné à la communication qu'on a reçue d'un manuscrit de Tubingen ; et quant à Ducas, comme on n'en connoît qu'un seul manuscrit, on aura recours principalement à une traduction italienne. M. Buchon s'est associé à cette noble entreprise en envoyant un travail sur Georgius Phrantzes. L'Alexias (d'Anne Comnène), à défaut du manuscrit de Cujas, et de la collation du père Possin (Poussines), sera publié d'après des matériaux laissés par Gronove et que l'on doit à l'obligeance de M. Gœl. Déjà les collations de Théophane, de Georgius Pisida, de Nicéphore, des extraits de Theophylactus,

(1). Le Syncelle a été réimprimé en 1739 à Venise, avec les autres parties de la collection byzantine. — (2) Voyez *Journal des Savans*, avril 1828, pag. 202-217.

sont terminées et se trouvent entre les mains de M. Niebuhr. Le Panégyrique de Priscien sur l'empereur Anastase, les *Excerpta* de Dexippe, d'Eunape, &c., figureront dans la première division du recueil; ceux de Ménandre dans la cinquième; l'Agathias, qui a paru, fait partie de la troisième. Rien n'est épargné pour obtenir des éditions extrêmement correctes, et même le gouvernement a fondé des prix, à distribuer aux jeunes philologues qui se seroient le plus distingués en ce genre. » P. DE GOLBERY.

Über vier Ägyptische Löwenköpfige bildsäulen in den hiesigen königlichen Antikensammlungen, von Wilhelm von Humboldt; Mémoire lu à l'académie de Berlin le 24 mars 1825, 24 pages in-4.^o, avec une planche: Berlin, 1827. (Extrait des Mémoires de cette académie.)

M. Henri de Minutoli, lieutenant général au service de Prusse, qui a publié un voyage au temple de Jupiter Ammon et vers la haute Egypte, a fait paroître un supplément à cet ouvrage (*Nachtrag zu meinem werke*, &c.). Berlin, 1827, in-8.^o

Il Museo Bartoldiano, descritto dal dottore Teodoro Panofka, socio della R. accademia ercolanese. (Bronzi, vasi dipinti, terre cotte, &c.) Berlino, dalla stamperia-accademica, 1827, in-8.^o, x et 160 pages.

Nachrichten über die früheren einwohner von Nord-America; Notice sur les indigènes de l'Amérique septentrionale et sur les antiquités indiennes; par M. F. W. Assal, inspecteur des mines de l'état de Pensylvanie, publiée par S. J. Mone, professeur d'histoire. Heidelberg, 1827, in-8.^o, avec des planches lithographiées.

Kuhii Opuscula academica, medica et philologica, collecta, aucta et emendata. Lipsiæ, Voss, 1827; tomus primus in-8.^o, cum icone auctoris et tab. æn. Pr. 2 rxd. 12 gr.

De accuratori rheumatismi et arthritidis diagnosi prodromus; præmissa est oratio academica de veterum medicorum artem medicam excolendi ratione, autore L. G. Sachs. Lipsiæ, Voss, 1827, in-8.^o Pr. 6 gr.

Dobels neu eröffnete jäger practica; Nouveau Traité pratique de la chasse, par Dobel; quatrième édition, revue et augmentée par le petit-fils de l'auteur et par le colonel W. Beniken. Leipsic, Gleditsch, 1827, 3 vol. gr. in-4.^o, avec planches et vignettes. La première édition est de 1746.

Merkantilisch-geschichtliche darstellung der barbaresken Staaten, &c.; Tableau commercial et historique des états barbaresques et de leurs rapports avec les états européens et l'Amérique du nord, mais principalement en ce qui concerne la ville de Hambourg, par W. Touniès. Hambourg, Nestler, 1826, in-8.^o avec une carte.

SUISSE: *Description topographique et historique de la ville et des environs de Berne*, par Rod. Walthard. Berne, J. J. Bourgdorf, 1826, in-8.^o, xj et 267 pages.

Notice sur M.^{me} Krudner, par M.^{me} Adèle du Thôn, auteur de l'Histoire de la secte des amis, d'une notice sur Pestalozzi, &c. Genève, Cherbuliez, et Paris, Paschoud, 1827, 20 pages in-8.^o

PAYS-BAS. Le traité d'astronomie de M. Quetelet, annoncé dans notre cahier de décembre 1826, page 757, a été traduit en hollandais, *Gronden der Sterrefunde*. Amsterdam, Portiëls, 1827 in-12. Le traducteur, M. R. Lobatto, y a joint des notes. — M. Quetelet a publié des *Recherches sur la*

population, les naissances, les décès, les prisons, les dépôts de mendicité, dans le royaume des Pays-Bas. Bruxelles, Demat, 1827, in-4.^o — Le même écrivain continue son journal intitulé *Correspondance mathématique et physique*. (Voyez Journal des Savans, juin 1826, pag. 381, 382; juillet, 1827, pag. 441, 442). La première livraison du tome IV a paru en 1828, Bruxelles, Hagez, 78 pages in-8.^o, avec 2 planches; elle comprend d'importans articles de mathématiques élémentaires, transcendantes et appliquées.

Verhandeling over der Nederlandschen Koophandel, &c.; *Traité sur le commerce des Pays-Bas*, par M. J. Van Omverberk de Vries; ouvrage couronné et publié par la société des sciences de Harlem, et imprimé dans cette ville chez Loosjés, 1827, vj et 270 pages in-8.^o

DANEMARK. *Krakas Maul, &c.*; *Krakumael*, ou chant sur les exploits et la mort héroïque du roi Regnar Lodbrok; publié d'après plusieurs manuscrits, avec des traductions en danois, latin et français, des variantes et des notes philologiques, par M. C. C. Rafn. Copenhague, Schulde, 1826, in-8.^o

Religion der Babylonier; *Religion des Babyloniens*, par M. Fr. Mûnter. Copenhague, 1827, in-4.^o

Der Stern der Weiser unter suchangen über das geburtsjahr Christi; *l'Étoile des mages, ou Recherches sur l'année de la naissance de J. C.*, par le docteur Fréd. Mûnter. Copenhague, 1827, in-8.^o, 119 pages, avec une gravure. L'auteur pense que la naissance de J. C. a précédé de six ans l'ouverture de l'ère vulgaire. Cette opinion n'est pas nouvelle; elle ne l'étoit plus même quand M. Henri San-Clemente l'a soutenue à Rome en 1793, dans un vol. in-fol. de 557 pages intitulé *De vulgariis æræ emendatione libri quatuor*. C'est le système des Bénédictins, auteurs de l'Art de vérifier les dates. On sait qu'il a été composé beaucoup de livres et de dissertations sur ce sujet.

Eddalæren og dens oprindelse, &c.; *l'Edda et son origine*, ou Tableau détaillé des fables et des opinions des anciens scandinaves sur la création, la nature et le sort du monde, des dieux et des hommes, soigneusement confrontées avec le grand livre de la nature, aussi bien qu'avec les systèmes mythologiques et les opinions des Grecs, des Perses, des Indiens et d'autres peuples anciens, &c., par M. Finn Magnusen. Copenhague, 4 vol. in-8.^o Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage.

Historia rerum Norvegicarum ad codicum manuscriptorum fidem; curâ Birgeri Thorlacii et Erici Christiani Werlauf; — recueil commencé à Copenhague en 1777, et dont le sixième tome in-fol. a paru dans la même ville en 1826.

Unienskrigene og borgerkrigene, &c.; *Guerres de l'union des trois états scandinaves et guerres civiles de cette époque*, par M. H. J. Blom, premier lieutenant au régiment du roi. Copenhague, Gildendall, 1826, in-8.^o, xxvj et 512 pages avec une carte.

SUÈDE. *Catalogus numorum cuficorum in numophylacio academico upsaliensi*, edidit et adornavit J. Henr. Schroder. Upsaliæ, excudebant regiæ academiæ typographi, 1827, in-4.^o, l. xvj et 52 pages.

ANGLETERRE. *Of the Imitation of Jesus-Christ*, translated from the latin original, ascribed to Thomas à Kempis, with an introduction and notes, by the rev. Th. Frogmal Dibdin, D. D., &c. London, printed by W. Nicol, published by W. Pickering, clxij et 389 pages in-8.^o, avec le

portrait de J. C. d'après le Guerchin, et plusieurs vignettes, dont l'une représentant la Cène, d'après Léonard de Vinci, se voit à la fin du livre III et du volume ; car le livre IV n'y est pas compris. Les préliminaires contiennent une dédicace à la comtesse Spencer, une liste de souscripteurs, des préfaces et une introduction divisée en trois parties : 1.^o sur l'auteur de l'Imitation ; 2.^o sur les éditions de cet ouvrage ; 3.^o sur ses caractères. Les questions qu'embrasse la première partie ont été traitées en France avec plus de méthode et d'exactitude. La seconde section est fort incomplète, et la troisième ne nous paroît pas très-instructive. La version anglaise n'est point accompagnée du texte latin, mais de quelques notes et citations. — Voyez sur l'édition latine de M. Gence, et sur la question de savoir par qui l'ouvrage a été composé, nos cahiers de décembre 1826, pag. 747-754 ; octobre, 1827, pag. 622-630, et novembre, pag. 643-649.

ITALIE. *Dell' arte della parola, considerata ne' varj modi dell' espressione, siache si legga, siache in qualunque materia si reciti ; de l' Art de la parole, considéré dans ses divers modes, soit qu'on lise, soit qu'on récite, en vingt-neuf lettres adressées à un jeune homme de quatorze ans.* Milan, Stella, in-8.^o Ces lettres sont attribuées au chevalier Compagnoni : elles enseignent l'art de lire à haute voix, et de réciter de la prose ou des vers.

MALTE. *Motti, aforismi e proverbj maltesi, raccolti, interpretati, e di note esplicative e filologiche corredati, da Michelantonio Vassalli.* Malta, 1828, in-8.^o — M. Vassali est auteur d'une grammaire maltaise, *Grammatica della lingua maltese*, publiée à Malte en 1827, 146 pages in-8.^o

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.^o 17 ; à Strasbourg, rue des Serruriers ; et à Londres, n.^o 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

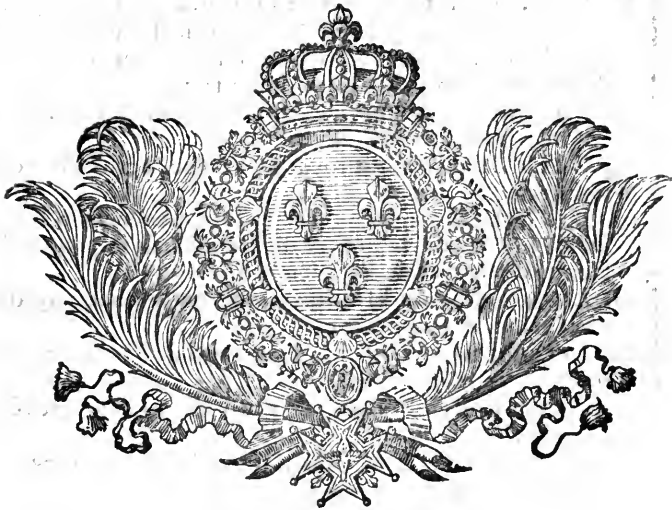
TABLE.

<i>D l'Éducation des sourds-muets de naissance, par M. Degérando. (Article de M. Silvestre de Sacy.)</i>	Pag. 323.
<i>Examen analytique et Tableau comparatif des synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce, par M. L. C. F. Petit-Radel, membre de l'Institut. (Article de M. Saint-Martin.)</i>	338.
<i>Die Poesie der Troubadours, &c. ; la Poésie des Troubadours, par Fr. Diez. (Article de M. Raynouard.)</i>	347.
<i>Histoire naturelle des lavandes, par M. le baron Fréd. Gingius-Lassaraz. (Article de M. Tessier.)</i>	358.
<i>Histoire et Mémoires de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres ; tome VIII. (Second article de M. Daunou.)</i>	361.
<i>Nouvelles littéraires.</i>	371.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

JUILLET 1828.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1828.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

MONSIEUR LE GARDE DES SCEAUX, Président.

- Assistans..
- M. DACIER, de l'Institut royal de France, secr. perp. de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, et membre de l'académie française.
 - M. le Baron SILVESTRE DE SACY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. GOSELLIN, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. le Baron CUVIER, conseiller d'état, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, et membre de l'académie française.
 - M. DAUNOU, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres, éditeur du Journal et secrétaire du bureau.
 - M. TESSIER, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
 - M. QUATREMÈRE DE QUINCY, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, et membre de celle des inscriptions et belles-lettres.
 - M. BIOT, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
 - M. RAYNOUARD, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel honoraire de l'académie française, et membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. RAOUL-ROCHETTE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- Auteurs..
- M. CHÉZY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. V. COUSIN, ancien maître de conférences à l'École normale, professeur-suppléant de l'histoire de la philosophie, à la faculté des lettres de l'académie de Paris.
 - M. LETRONNE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. ABEL-RÉMUSAT, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. CHEVREUL, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
 - M. SAINT-MARTIN, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
-

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau, du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

JUILLET 1828.

*TRANSACTIONS of the royal asiatic Society of Great Britain
and Ireland, vol. I, part 2.^d and 3.^d London, 1826 et
1827, in-4.^o*

SECOND ARTICLE.

L'INTENTION de M. Colebrooke, dans la quatrième partie de son Essai sur la philosophie des Hindous, est, ainsi que nous l'avons annoncé en terminant notre précédent extrait (1), de traiter des systèmes réputés hétérodoxes des Djâïnas et des Bauddhas ou Boud-

(1) Voyez notre cahier de mars 1828, page 160.

dhistes, et de faire connoître en même temps certaines sectes indiennes qui, comme les partisans de ces systèmes, présentent quelque analogie avec les *Sankhayas* ou sectateurs de Kapila et de Patandjali.

L'auteur commence par une observation que peu de personnes, je crois, seront disposées à lui contester : c'est que les opinions théologiques et métaphysiques de ces sectaires, en mettant de côté la mythologie et les cérémonies du culte, peuvent convenablement être considérées comme une branche de philosophie. Aux raisons qu'il en donne, on en peut ajouter une, applicable à tous les systèmes où l'individualité de la première cause n'est pas explicitement reconnue. De telles doctrines excluent nécessairement les rapports vraiment religieux, tels qu'ils existent entre la créature et son créateur, entre l'homme raisonnable et l'être souverainement juste, intelligent et rémunérateur. Il ne reste à la place que des notions plus ou moins rationnelles sur la constitution de l'univers, la nature de l'âme humaine, et les moyens de perfectionnement intrinsèques, s'il est permis de parler ainsi. Dans l'hypothèse où se placent ceux qui les admettent, les efforts de la vertu, les pratiques religieuses elles-mêmes, deviennent une sorte de régime diététique; la sanctification est une opération purement intellectuelle. Si l'on refusoit le nom de philosophie à l'ensemble des idées théoriques sur lesquelles repose une pareille doctrine, ce ne pourroit être qu'à cause de l'abus que l'on y fait des raisonnemens d'une métaphysique incohérente; et ces écarts n'en changent pas le caractère, qui est essentiellement naturel, humain et rationnel, lors même que les énoncés en sont le plus déraisonnables et contraires au sens commun.

Une autre observation de M. Colebrooke est relative à l'origine des sectes des Djâïnas et des Bauddhas : « Je les considère, dit-il, comme » ayant été primitivement Hindous. . . ., parce qu'ils ont reconnu et » reconnoissent encore la distinction des quatre castes. » Cette preuve est surabondante, et il ne tomberoit plus maintenant dans l'esprit de personne de chercher ailleurs que dans l'Hindoustan la patrie du système philosophique qui a donné naissance à la religion de Bouddha. La distinction des castes se retrouve d'ailleurs dans les traditions mêmes qui remontent aux premiers siècles de l'existence de cette religion, comme on le voit dans l'histoire des patriarches qui l'ont fondée (1), et elle est consignée dans les traductions qu'on a faites des livres sacrés dans les langues de l'Asie orientale (2). A la vérité, dans l'Hindoustan

(1) *Journal des Savans*, janvier 1821. — (2) *Traité de l'interprétation des termes (samscrits)*, citée dans le *San-tsang-fa-sou*, liv. XVI, pag. 13.

les Djâïnas sont tous d'une même caste , circonstance que leurs adversaires expliquent en disant que les Djâïnas sont des *Kschatrias* fourvoyés. Eux-mêmes se prétendent *Vâïsyas* ; et quand ils viennent à renoncer à leurs opinions hétérodoxes, ils prennent rang parmi les purs Hindous, dans la caste des *Kschatrias* ou dans celle des *Vâïsyas*.

Les Djâïnas et les Bauddhas, qui méconnoissent l'autorité des Védas, sont, dans la plus stricte acception du mot, hérétiques aux yeux des Hindous qui suivent la loi des Brahmanes, et plusieurs écoles s'occupent de combattre ces infidèles, ainsi qu'on les appelle, en se fondant uniquement sur des raisonnemens indépendans de toute autorité, puisqu'il seroit inutile d'en invoquer contre des individus qui n'en reconnoissent aucune. Trois sections dans le *Mimansa* théologique sont consacrées à la réfutation des opinions des Djâïnas et des Bauddhas. Plusieurs passages du *Mimansa* pratique se rapportent à la même controverse, aussi bien qu'un chapitre entier du *Sankhia* de Kapila. C'est aux ouvrages qui contiennent des discussions de ce genre, plutôt qu'à des productions des sectaires eux-mêmes, que M. Colebrooke s'est vu forcé de recourir pour prendre et pour donner à ses lecteurs une idée du système qu'ils enseignent. Il n'a eu à sa disposition aucun des écrits originaux qui peuvent exister en samscrit ou dans les dialectes prakrit et pali, qui sont le langage des Djâïnas et des Bauddhas. L'auteur ne croit pas néanmoins que les renseignemens qu'il a puisés à cette source, toute suspecte qu'elle doit être, contiennent rien d'essentiellement erroné, en ce qui concerne l'exposition de la doctrine bouddhique. Si, quand les livres mêmes des Bouddhistes auront été traduits, la scrupuleuse exactitude de leurs adversaires dans une matière si délicate se trouve constatée, ce sera un trait honorable du caractère des Brahmanes, et une singularité dans l'histoire des sectes religieuses et philosophiques. En attendant, une saine critique conseille d'user avec réserve de notions qui ont une telle origine, et de ne pas prononcer définitivement sur des idées qu'on ne connoît que par le rapport de ceux qui ont intérêt à les défigurer.

Les Djâïnas ou Arhats (car les noms de Djâïna et d'Arhat, d'où le leur est dérivé, désignent un seul et même être) portent aussi, entre autres dénominations, celle de *Digambaras* ou *dépouillés de vêtemens*, qui rappelle évidemment celle des anciens Gymnosophistes. Le surnom de *Lantchita-kesa*, qu'on leur donne quelquefois, tient à une de leurs pratiques, qui consiste à arracher brusquement les cheveux et les poils dans un esprit de mortification. On a déjà parlé ailleurs de cet usage, auquel on a attribué la chevelure crépue qu'on donne dans

l'Inde aux figures de Bouddha (1). Ces sectaires assignent pour cause à l'univers les atomes, qu'ils ne distinguent pas, comme les *Vaïsesshikas*, en autant de sortes qu'ils reconnoissent d'éléments, mais qu'ils supposent homogènes, et propres à former des agrégats modifiés de différentes manières. Ils partagent les êtres en deux grandes catégories, l'animé et l'inanimé (*djiva* et *adjiva*). Les êtres animés, l'âme intelligente et sensible, sont éternels, mais pourvus de corps, et conséquemment composés de parties et capables de jouissance. Les êtres inanimés sont le reste des substances insensibles, objet de la jouissance. L'âme est de trois espèces : *parfaite*, dans les *Arhats* ou *Djâinas*, les saints élevés à la condition de dieux; elle peut l'avoir toujours été, ou l'être devenue par de profondes méditations : *délivrée*, par l'accomplissement exact des préceptes de la secte : *liée* ou retenue dans l'état qui précède la délivrance, par des actes ou des œuvres.

L'*inanimé* comprend les quatre éléments, la terre, l'eau, le feu et l'air, et tout ce qui est fixe, comme les montagnes, ou mobile, comme les rivières. Dans une autre classification, dont il sera parlé plus bas, on donne à cette catégorie le nom de *poudgala*, matière.

A ces deux grandes catégories, il en faut joindre cinq autres qui comprennent ce qui doit être effectué, savoir, la délivrance ou l'assujettissement, et les moyens par lesquels on effectue l'une ou l'autre. Ces derniers sont au nombre de trois. 1.^o *Asrava*, ce qui dirige l'esprit uni à un corps vers les objets extérieurs, l'application des sens ou des organes aux objets sensibles, qui procure à l'esprit le sentiment du tact, de la couleur, de l'odeur et du goût, et aussi la liaison (habitude) que le corps contracte à l'égard d'actes bons ou mauvais, et qui, s'attachant à l'agent, le suivent, l'accompagnent, l'influencent. C'est une fausse direction de l'action des organes, car elle est vaine, elle cause du mécompte, et fait des organes des sens et des objets sensibles un objet de jouissance. 2.^o *Samvara*, ce qui arrête, ce qui retient : c'est la force qui sert à se contraindre, à commander à ses organes intérieurs et extérieurs. Elle embrasse tous les moyens de contrôle que l'on exerce sur soi-même, en soumettant ses sens, en les calmant : c'est la vraie direction qui convient à l'action des organes. 3.^o *Nirdjara*, est ce qui efface, anéantit les péchés commis précédemment, et l'effet entier des actes (*karma*), et principalement la mortification, qui consiste à jeûner, à observer un silence rigoureux, à se tenir sur des pierres échauffées, à s'arracher les cheveux par la racine, &c.

(1) *Journal des Savans*, octobre 1819, page 631.

Ce n'est ni une bonne ni une mauvaise direction de l'action des organes, mais c'est l'absence de cette direction. 4.° *Baddha* est ce qui lie l'esprit pourvu d'un corps, une association, un enchaînement qui consiste dans une succession de naissances et de morts, résultat des actions. 5.° *Moksha*, la délivrance ou l'affranchissement de l'âme débarrassée des entraves des actions. C'est l'état dans lequel sa connoissance est développée : l'âme y parvient au moyen des ordonnances saintes, et par la grâce d'Arhat ou Djaina toujours parfait. La délivrance est une ascension continue : l'âme a une tendance naturelle à surnager (en anglais *buoyancy*) ; mais elle est retenue en bas par une sorte de réseau corporel. Dès qu'elle en est échappée, elle s'élève à la région des êtres délivrés, comme un oiseau, sorti de sa cage, se plonge dans l'eau pour nettoyer la poussière dont il a été souillé, et, après avoir séché ses ailes au soleil, prend son vol dans les airs. C'est ainsi que l'âme, délivrée d'une longue captivité, se livre à son essor pour ne plus y rentrer jamais.

Il y a huit sortes d'actes, quatre purs et autant d'impurs. Ces derniers sont, 1.° l'erreur qui fait regarder la *connoissance* comme inefficace, la délivrance comme ne résultant pas de la science des vrais principes, et cette science comme ne produisant pas la délivrance ; 2.° l'erreur qui refuse à l'étude des doctrines des Arhats et des Djainas, la propriété de faire obtenir la délivrance ; 3.° le doute ou l'hésitation qu'on peut éprouver relativement au choix entre les différens moyens infaillibles et irrésistibles enseignés par les Djainas ; 4.° l'opposition qu'on met à la délivrance des autres, et qui les empêche de l'accomplir. Les quatre sortes d'actes purs sont, 1.° la conscience que chaque individu a de pouvoir obtenir sa délivrance ; 2.° la conscience qu'on a de son propre nom, *Nâmika*, ce qui équivaut sans doute à ce que nous appellerions le sentiment du *moi* ; 3.° la conscience qu'on a de sa race ou de son lignage, lorsqu'on réfléchit qu'on est descendu d'un certain disciple de Djaina, natif d'une certaine province. C'est de cette manière que s'exprime M. Colebrooke ; mais il est plus probable qu'il s'agit ici de ce souvenir que l'on conserve des existences antérieures, comme cela a lieu pour les lamas, et comme on le raconte de Pythagore ; 4.° enfin l'association ou la liaison avec le corps ou la personne, ce qui détermine l'âge ou la durée de la vie. On entend aussi ce dernier point dans un autre sens, quand on parle de la procréation et de l'accroissement du corps ou de la personne dans laquelle doit avoir lieu la délivrance, laquelle s'opère par sa liaison avec la matière pure (blanche) et sans tache. On voit par ces défini-

tions que le terme d'*actes* (*karma*) emporte pour les Djâïnas une autre idée que pour nous, puisqu'il est plutôt question d'états ou de conditions que de faits ou d'actions qui supposent l'activité.

Un arrangement différent des précédens présente les choses dont on peut dire qu'*elles sont* (*astikaya*), ou les substances, partagées en cinq catégories, qui sont, 1.° l'ame ou la vie, retenue, délivrée, ou toujours parfaite; 2.° la matière, comprenant tous les corps composés d'atomes, lesquels sont de six sortes, ceux des quatre élémens, et des objets sensibles, fixes ou mobiles; 3.° la vertu, et 4.° le vice, deux *substances* ou objets dont l'un élève l'ame vers les régions supérieures, et l'autre la retient embarrassée dans les liens du corps, et contrarie sa disposition naturelle à prendre son essor; 5.° les deux régions, celle du monde, consistant en étages, les uns au dessus des autres, où habitent différens ordres d'êtres non encore délivrés, et la région des êtres délivrés, au-dessus de tous les mondes et d'où l'on ne sort jamais.

On cite encore, des gymnosophistes djâïnas, un autre arrangement où l'on distingue six substances constitutives du monde, savoir, l'ame, la vertu, le vice, la matière, le temps et l'espace. On peut douter que le nom de *substances* soit, dans ce dernier paragraphe, ainsi que dans le précédent, employé avec son acception propre, lorsqu'on le voit appliqué au vice, à la vertu, aux deux mondes, distincts des atomes et de la matière. Un tel énoncé, s'il n'étoit l'effet de quelque malentendu, exposerait plutôt encore les Djâïnas à des attaques de la part de leurs adversaires, que les points sur lesquels on les voit, au rapport de M. Wilson, combattus par les partisans du Védanta: comme lorsque les premiers s'embarassant dans des distinctions subtiles qui ont pour objet d'expliquer comment on peut trouver des qualités égales à différentes époques dans un même sujet, ou en même temps en des sujets différens, les autres les accusent de dire à-la-fois qu'une chose est et n'est pas; ou quand les Djâïnas avancent que le corps et l'ame se conviennent par leurs dimensions, et que les sectateurs du Védanta leur demandent comment, si cela est, l'ame peut, par la transmiration, animer successivement un homme, une fourmi et un éléphant, ajoutant que, si elle s'augmente ou se resserre pour suivre l'accroissement du corps depuis l'enfance jusqu'à la puberté, elle est donc sujette à varier, n'est point perpétuelle, et n'a point l'*ubiquité* et l'éternité. Les Djâïnas professent, au sujet des atomes, les mêmes opinions que les Bouddhistes et les Vaïsheshikas ou sectateurs de Kanadi. Les qualités inhérentes à la cause, disent-ils, sont l'origine

des qualités semblables dans l'effet, comme la laine blanche produit une étoffe blanche. Si un être pensant étoit la cause de l'univers, l'univers seroit doué de la pensée. La réponse à ce sophisme est que, d'après Kanadi lui-même, les substances douées de grandeur et de longueur sont formées d'atomes petits et courts. La division des substances composées, portée au dernier degré, parvient à l'atome, qui est simple et par conséquent éternel. En traitant ce sujet difficile, les philosophes djâïnas n'ont, pas plus que les brahmanes, su éviter les contradictions où l'esprit de l'homme est presque inévitablement entraîné en voulant sonder l'infiniment petit comme l'infiniment grand, et leurs rivaux ne laissent pas échapper l'occasion de les réfuter : c'est ce qu'ils font par une suite d'argumens auxquels, vraisemblablement, les auteurs djâïnas ne doivent pas être embarrassés de trouver des réponses ; car le principe plastique exposé dans la doctrine du Sankhia sur la matière, quoique partiellement adopté par Menou et d'autres sages, présente de tout aussi grandes difficultés que la doctrine des atomes, rejetée par les Brahmanes.

Un point sur lequel les sectes diverses concourent, est celui auquel les Djâïnas paroissent attacher une importance particulière : il s'agit de l'influence que les pensées d'un mourant exercent sur la destinée qui lui est assignée par une transmigration nouvelle. Les Védas enseignent également que les idées, les inclinations et les résolutions qui dominent l'homme au moment de la dissolution de son corps, déterminent le caractère futur qu'il doit prendre et règlent la place qu'il occupera dans une nouvelle naissance. Le sens moral de cet article de foi n'est pas difficile à saisir ; mais les Djâïnas l'ont enveloppé d'un voile symbolique assez singulier, en assurant qu'un homme qui, en mourant, pense à une femme, devient femme lui-même, et que les femmes deviennent hommes de la même manière.

Telle est, en substance, l'idée que M. Colebrooke donne des opinions des Djâïnas d'après les écrits de leurs adversaires, où il en a trouvé la réfutation. Il passe ensuite à l'exposition des idées particulières des Bouddhistes, qu'il nomme Bauddhas ou Sougatas, du nom de Bouddha et de Sougata, que ces sectaires reconnoissent pour leur chef. Mais ici l'autorité des écrivains hindous attachés au culte de Brahma s'affoiblit encore ; car les Bouddhistes sont bien plus éloignés des Brahmanes que les Djâïnas, et les renseignemens qu'on ne puise pas à la source même, c'est-à-dire, dans les livres de leurs auteurs, peuvent à bon droit passer pour suspects : nous nous arrêterons donc moins à ce que disent des Bouddhistes des rivaux intéressés à les

décrier, et au témoignage desquels nous ne sommes pas entièrement réduits, puisque nous avons, pour juger le système des Bouddhistes, des matériaux plus sûrs et plus authentiques dans les traductions faites immédiatement sur le texte de leurs livres sacrés.

Les Soutras, qu'on attribue à Bouddha-mouni, sont cités en langue samscrite dans les commentaires sur le Védanta. C'est par ces extraits que M. Colebrooke a pu se faire une idée du système contenu dans l'*Agama* ou *Shastra*, livre que les Bouddhistes de l'Asie orientale rangent en effet parmi ceux qui ont été composés par Fo. Mais, soit que le maître ait varié dans la doctrine qu'à différentes époques il a enseignée à ses disciples, soit que ces derniers, selon le degré de sagacité dont ils étoient pourvus, aient entendu les mêmes instructions dans un sens plus ou moins littéral, il ne s'est pas formé moins de quatre sectes parmi ceux qui font profession de suivre ses opinions. Les uns, suivant une interprétation rigoureusement littérale des Soutras, affirment que tout est vide; et il n'y a pas bien long-temps encore que, par l'effet d'un étrange malentendu, cette opinion étoit interprétée par les savans européens dans un sens tout-à-fait absurde et qui n'est vraisemblablement jamais entré dans la pensée des philosophes bouddhistes (1). D'autres, exceptant la sensation interne ou l'intelligence, reconnoissent que tout le reste est vide, et que le sens intime ou la conscience existe seul de toute éternité. Il y en a qui admettent l'existence actuelle des objets extérieurs, aussi bien que les sensations intérieures, considérant les uns comme perçus par les sens, et les autres comme déduites par le raisonnement; et il en est enfin qui pensent que la perception des objets extérieurs a lieu ou immédiatement, ou par l'intermédiaire des images ou formes semblables. Ces derniers soutiennent que les objets sont connus par induction, mais non perçus actuellement, et en cela ils forment comme une cinquième secte qui a quelquefois été désignée par un nom particulier. Ce schisme parmi les Bouddhistes est antérieur au temps de Sankara-Atcharya, qui nomme expressément les quatre sectes. Il avoit commencé avant la composition des *Brahma-Soutras*, où deux de ces sectes sont réfutées; et toutes quatre paroissent avoir été persécutées indistinctement, lorsque les Bouddhistes de toutes les opi-

(1) Voyez sur ce point un article de la *Revue trimestrielle* (tom. I, p. 102), où la doctrine des Bouddhistes, au sujet du *vide* et du *néant*, paroît exposée d'une manière assez satisfaisante. C'est principalement sur cette doctrine que sont dirigés les reproches de folie adressés aux Bouddhistes par les écrivains chinois et européens qui ne sont pas parvenus à la comprendre.

nions furent expulsés de l'Hindoustan. M. Colebrooke recommande, comme étant l'objet d'une recherche intéressante, la question de savoir si de pareilles sectes existent encore parmi les Bouddhistes de Ceylan, du Tibet, de l'Inde au-delà du Gange et de la Chine ; mais on peut dire qu'au moins, parmi ces derniers, il n'y a guère de traces d'un dissentiment de quelque importance au sujet de l'existence réelle de l'univers et de la matière, et que les passages qui sembleroient en présenter se concilient au moyen d'une interprétation assez plausible, comme on le pourroit faire également à l'égard des assertions rapportées par M. Colebrooke, quelque contradictoires qu'elles paroissent être dans l'expression.

Ceux d'entre les Bouddhistes qui admettent, de la manière la plus explicite, l'existence des objets extérieurs et intérieurs, classent parmi les premiers les élémens et ce qui leur appartient, les organes et les qualités sensibles. Les élémens ne sont qu'au nombre de quatre et non de cinq ; les atomes ne sont pas, comme chez les sectateurs de Kanadi, groupés deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, dans une sorte de proportion définie : mais leur agrégation constitue les substances composées ; les qualités diverses qu'ils ont eux-mêmes donnent aux agrégats des propriétés particulières. Les atomes terrestres sont durs, ceux de l'eau sont liquides, ceux du feu sont brûlans, et ceux de l'air fluides. La terre a pour caractère la couleur, la saveur, l'odeur et la tactilité ; l'eau a la couleur, la saveur et la tactilité ; le feu, la couleur et la tactilité, et l'air cette dernière propriété seulement. L'âme n'est point distincte de l'intelligence ; elle a la conscience individuelle, perçoit les objets et subsiste par elle-même au dedans des corps. Les corps, objets de la sensation, sont formés d'atomes terrestres et autres. Le monde et tout ce qu'il contient sont pareillement composés d'atomes. Ceux qui croient que les objets sont perçus directement, et ceux qui ne les supposent connus que par l'intermédiaire des images, pensent également que ces objets cessent d'exister lorsqu'ils ne sont plus perçus : ils ont une durée aussi courte que l'éclair ; leur *identité* est momentanée, et les parties qui les composent se dispersent. Les Bouddhistes de la Chine ont de même une comparaison célèbre, de la perception du monde extérieur avec l'image qu'on aperçoit en se regardant dans un miroir, et qui disparoît quand on ferme les yeux ou qu'on détourne la tête. Mais cette comparaison n'a d'application que dans le système de ceux qui regardent les idées que l'âme a des objets matériels, comme des images ou des apparences qui n'ont de réalité qu'en elle, ou qui, en d'autres termes, considèrent l'univers comme

un ensemble de phénomènes essentiellement relatifs à l'égard de chaque individu. La classe des objets internes renferme cinq divisions : 1.° les organes des sensations, et leurs objets considérés dans leur rapport avec la personne, ou la faculté sensitive et intelligente; telles sont les qualités sensibles en tant que perçues : 2.° l'intelligence même, ou plutôt la conscience de la sensation, le cours continu de la connoissance et du sentiment; car il n'y a point d'ame éternelle, mais seulement une succession de pensées, accompagnée d'une conscience individuelle résidant dans un corps : 3.° les sentimens, comme le plaisir, la peine, et les autres émotions qu'excitent dans l'esprit les objets agréables ou désagréables : 4.° la connoissance qui naît des signes et notamment des mots (apparemment la mémoire) : 5.° les passions, la haine, la crainte, la joie, le chagrin, l'illusion, la vertu, le vice, toutes modifications de l'imagination et temporaires de leur nature.

Le cours apparent, mais non réel, des événemens, ou la succession des faits de ce monde, extérieurs ou intérieurs, physiques ou moraux, est décrit comme un enchaînement ou un cercle perpétuel de causes et d'effets. De la semence provient un germe; de celui-ci une branche, de la branche un rejeton, du rejeton un bourgeon, puis un bouton d'où sort une fleur qui donne naissance à un fruit. Dès que l'un existe, l'autre s'ensuit : mais la semence ne sait pas qu'elle doit produire le germe, et celui-ci ignore qu'il est né d'une semence, ce qui fait voir que la production ne suppose pas une pensée productive, ni le monde une providence régulatrice. De même, dans le monde moral, là où il y a ignorance ou erreur, il y a passion, et où il n'y a pas d'erreur, il n'y a pas de passion non plus; mais c'est à leur insu que l'erreur et la passion ont cette relation mutuelle. La terre fournit au corps la solidité; l'eau, l'humidité; le feu, la chaleur; le vent est la cause de la respiration. Le sentiment donne l'appétit corporel et l'excitation mentale, d'où l'erreur, la passion, &c.

M. Colebrooke rapporte avec soin les argumens que les partisans du Védanta opposent aux Bouddhistes, relativement à la doctrine de l'enchaînement des événemens, de la non-existence des êtres extérieurs, et de l'indépendance attribuée aux pensées et aux actes de l'imagination. C'est, comme on l'a dit, dans ces réfutations mêmes, que l'auteur a dû puiser les notions sur le système des Bouddhistes. Mais outre que plusieurs parties de cette controverse sont très-foibles, on voit assez, par la nature des raisons qui sont alléguées contre les Bouddhistes, que leurs idées n'ont pas toujours été comprises; et quand on les connoît d'ailleurs, on s'aperçoit qu'elles ont été ou défigurées à dessein, ou al-

térées par ignorance de la part des Brahmanes qui ont entrepris de les combattre, et c'est pour nous une raison suffisante de ne pas nous y arrêter.

Quelques paragraphes sont consacrés par le savant anglais à un parallèle entre les opinions indiennes et celles des philosophes grecs. Il remarque que la double source de la connaissance, admise par les Bouddhistes et les Vaïshikas, est justement celle à laquelle Ocellus de Lucanie, dans son Traité de l'univers, rapporte l'origine de toute science; mais ce sont là de ces coïncidences inévitables, et qui ne prouvent rien relativement aux communications des peuples. La doctrine des atomes, généralement adoptée par la plupart des sectes indiennes, offre une analogie marquée avec ce qui était enseigné par Leucippe (sinon par Mo-chus, à une époque antérieure), et après lui par Démocrite et par plusieurs Pythagoriciens. Empédocles reconnoissoit cinq atomes élémentaires, les mêmes que les *bhoutas* des Hindous; mais, ainsi que les Djâïnas, les Bouddhistes et d'autres sectaires, le plus grand nombre des philosophes grecs réduisirent les élémens à quatre, rejetant de ce nombre le cinquième, que les sectes orthodoxes y ajoutent. Il ne seroit pas difficile de multiplier ces indications, et de relever, soit dans les mémoires de M. Colebrooke que nous avons déjà fait connoître, soit dans les écrits originaux des Bouddhistes de l'Asie orientale, une foule de traits qu'il seroit curieux de rapprocher des points correspondans de la philosophie hellénique. Mais le temps où ce parallèle pourra être tracé avec certitude n'est pas encore venu. Les matériaux n'en sont encore ni assez nombreux ni suffisamment élaborés.

On a mis en question si l'état de félicité parfaite auquel sont censés arriver les saints dans les sectes des Djâïnas et des Bouddhistes, est une véritable annihilation, ou quelque autre condition emportant une extinction complète des facultés intellectuelles. Ces sectes ont cela de commun avec la plupart de celles qui sont d'origine indienne, qu'elles proposent à l'homme, comme le plus digne objet auquel il doit aspirer, un bonheur final et sans retour. Toutes s'accordent encore à désigner cet état par un même mot, celui de *moukti* ou de *moksha*, qu'elles interprètent dans des sens analogues, avec de légères nuances, comme émancipation, délivrance du mal, affranchissement des liens du monde, dispense de transmigration à l'avenir, immortalité, accomplissement ou abandon, excellence, perfection, isolement, départ. Mais le terme le plus usité chez les Djâïnas et les Bouddhistes est celui de *nirvana*, calme profond, apathie complète, ou plutôt, comme les sectaires de la Chine le traduisent conformément à l'étymologie, *extinction des pensées*. Dans

son acception ordinaire, ce mot, pris comme adjectif, signifie *éteint*, comme un feu qui a passé, un luminaire qui a disparu, *défunt*, comme un saint qui n'est plus; mais dans l'acception dont il s'agit ici, il désigne un bonheur constant et sans mélange, une extase, un état auquel on arrive par différentes gradations, le plaisir, la joie, les délices. Cette apathie diffère à peine d'un sommeil éternel. M. Colebrooke promet de faire voir en effet que, selon les partisans du Védanta, l'âme individuelle est passagèrement, durant un profond sommeil, dans l'état d'union avec l'être suprême, auquel elle parvient ensuite, d'une manière permanente, lors de l'émancipation finale.

En attendant l'essai sur le Védanta, qui est annoncé dans le passage précédent de notre auteur, et qui sera sans doute inséré dans quelqu'un des prochains cahiers des *Transactions*, nous trouvons ici de courtes explications relatives à quelques sectes peu connues. Les *Tchârvâkas* et les *Lokayatikas* ne distinguent pas l'âme du corps; ils croient que les organes des sens, les fonctions vitales, constituent l'âme; ils pensent que l'intelligence et la sensibilité, qu'on n'aperçoit pas dans la terre, l'eau, le feu et l'air, peuvent exister dans les mêmes élémens modifiés pour former un corps. La faculté de penser résulte aussi pour eux d'une modification des élémens agrégés, de la même manière que le sucre et d'autres ingrédients mêlés produisent une liqueur enivrante, et comme le bétel, l'arêque, la chaux et l'extrait de cachou, mâchés ensemble, acquièrent une qualité excitante qu'ils n'avoient pas séparément. Tant qu'il y a un corps, il y a de la pensée avec un sentiment de plaisir et de peine. Tout cela disparoit quand le corps n'est plus. Diverses sectes, dont les noms sont empruntés des dénominations affectées à Siva, prennent pour fondement de leur doctrine un livre qui passe pour avoir été révélé par cette divinité: elles reconnoissent pour cause efficiente de l'univers un créateur qui l'a formé, une providence qui le régit; c'est Siva lui-même, ou Maheswara. La nature ou matière plastique est un effet, et le principe matériel universel. C'est ce qu'on nomme *Mahat*, le *Grand*, ou l'intelligence avec le développement ultérieur de la nature, l'esprit, la conscience, les élémens. La méditation prolongée sur la syllabe *OM*, nom mystique de la divinité, la contemplation de l'excellence divine, l'observation des rites prescrits, et les divers actes d'enthousiasme, exécutés comme par une personne hors d'elle-même, conduisent à la délivrance finale. Les actes dont il vient d'être question consistent à rire, danser, beugler comme un taureau, réciter des prières, à faire semblant de dormir étant bien éveillé, à trembler de tous ses membres comme s'ils étoient rhumatisés ou affectés de paralysie, à boîter, à sou-

pirer comme un amant en présence de sa maîtresse chérie, à affecter la folie, en tenant des discours incohérens, quoique sain d'esprit. On voit qu'ici il n'est plus question de philosophie, mais de pratiques religieuses ou superstitieuses qui s'approchent plus ou moins des idées empruntées aux croyances vulgaires. Néanmoins on doit remarquer le point sur lequel ces sectaires diffèrent essentiellement des Hindous orthodoxes, l'existence distincte et séparée de la cause matérielle de l'univers, telle qu'elle étoit enseignée par les philosophes grecs antérieurs à Aristote. M. Colebrooke développe cette ressemblance sur laquelle nous ne nous arrêtons pas par la raison qui a été indiquée précédemment.

Parmi les adorateurs de Vishnou, il y a une secte particulière distinguée par la dénomination de *Pantcharatras* ou *Bhagavatas*. On en attribue la fondation à Narayana ou Vasoudéva lui-même, et les orthodoxes rendent raison des opinions erronées qu'elle soutient, en disant, comme pour les doctrines de Bouddha, que ce saint et divin personnage a exercé volontairement une déception sur le genre humain, en lui révélant le *Tantra* ou le livre sacré qui les contient : singulière disposition d'esprit, qui fait supposer révélé un livre reconnu pour mauvais, et qui aime mieux croire la divinité trompeuse que l'homme intéressé ou menteur. L'un des points sur lesquels les *Bhagavats* s'éloignent de la véritable interprétation des Védas, est l'idée qu'ils se font de Vasoudéva ou Vishnou, lequel, dans la mythologie des Vishnouistes les plus orthodoxes, est le même que Krishna, et que ceux-ci considèrent comme étant *Bhagavat*, c'est-à-dire, l'Être suprême, un, omniscient, premier principe, cause à-la-fois efficiente et matérielle de l'univers, providence régissante et souveraine. De lui sortit immédiatement l'ame vivante, puis l'intelligence, puis le moi ou la conscience. Ces êtres ont une généalogie un peu différente dans les autres systèmes. Ici on attribue au premier de tous la connoissance, le pouvoir qui donne la forme à la nature, la forme qui maintient la création, la volonté à quoi rien ne sauroit résister, la vigueur et l'énergie, deux facultés dont les noms indiens sont opposés, le premier à l'idée de changement, et le second à celle de dépendance. La félicité parfaite et éternelle s'acquiert, dans cette secte, par l'adoration de la divinité, la connoissance qu'on en obtient, et la contemplation.

M. Colebrooke, en terminant l'article relatif à cette secte, revient encore au parallèle déjà plusieurs fois ébauché, des opinions qu'il y a trouvées, avec celles des anciens Grecs; et cette fois il annonce l'intention de traiter à fond la matière, à la suite de l'exposition qu'il doit faire du système *Outtara mimansa* et du *Védanta*, exposition qui

terminera la série de ses Mémoires, et formera le complément de son travail sur la philosophie des Hindous. C'est pour nous une raison de plus de réserver pour ce moment nos observations sur ces rapprochemens infiniment curieux. Mais nous ne saurions nous empêcher d'en indiquer un autre qui n'est pas moins remarquable ; c'est celui qu'on pourroit faire porter presque sur tous les points essentiels, entre les opinions cosmogoniques et psychologiques des Hindous et celles des philosophes chinois de toutes les sectes. Il faut remarquer que, dans l'Inde, la diversité des sentimens ressort plus évidemment, mise peut-être dans tout son jour par les controverses, et exagérée par l'esprit de secte. La conformité fondamentale de toutes ces assertions, en apparence opposées les unes aux autres, se présente au contraire plus naturellement en lisant les métaphysiciens de la Chine, qui ont écrit sous l'influence d'une sorte d'indifférence religieuse, et profité de toutes les ressources que le panthéisme offre pour concilier les assertions les plus contradictoires.

Le Mémoire du major J. Delamaine sur les Srawaks ou Djâinas se rapporte au sujet traité par notre auteur, et l'analyse en auroit dû naturellement trouver place dans cet extrait. L'étendue que celle des Mémoires de M. Colebrooke a exigée nous oblige à le renvoyer à un troisième extrait, qui complétera ce que nous avons à dire du tome I.^{er} des Transactions de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

DE L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS DE NAISSANCE, par M. Degérando, membre de l'Institut de France, administrateur de l'institut royal des Sourds-muets, &c. &c. Paris, 1827, in-8.^o, 2 volumes.

SECOND ARTICLE.

NOUS avons déjà dit que la seconde partie de l'ouvrage de M. Degérando est consacrée à des recherches historiques sur l'art d'instruire les sourds-muets. Elle se compose de dix-neuf chapitres, dont le dernier offre une sorte de statistique des principaux établissemens existant en Europe et en Amérique pour l'éducation des sourds-muets. Ces recherches historiques sont divisées en deux périodes : l'une commence avec D. Pédro de Ponce, religieux bénédictin espagnol, mort en 1583, qui, le premier, à ce qu'il paroît, s'appliqua à instruire des

sourds-muets de naissance, et y réussit si bien, que « ses élèves, dit-on, parloient, écrivoient, calculoient, prioient à haute voix, servoient la messe, se confessoient, parloient le grec, le latin, l'italien (et apparemment l'espagnol), et raisoient très-bien sur la physique et l'astronomie; » et l'autre, marquée sur-tout par l'emploi des signes méthodiques ou de la pantomime artificielle, comme moyen de traduction pour introduire le sourd-muet à la connoissance et à la pratique des langues parlées et écrites, commence à l'abbé de l'Épée. Autant la première période est pauvre en développemens, et souvent enveloppée d'obscurités, autant la seconde est riche en faits, et reçoit de lumières de la rivalité même des méthodes, et des discussions que cette rivalité a fait naître. Le défaut de proportion entre les détails historiques que fournissent ces deux périodes, a nécessité un autre partage, plutôt matériel que technique, de cette seconde partie. Elle forme deux divisions, dont la première, qui contient dix chapitres et appartient au premier volume, se termine par l'exposition des travaux de M. l'abbé Sicard, et des traditions qu'il a laissées à l'institution royale de Paris; et la seconde comprend le détail de tout ce qui a été fait ou tenté depuis ce célèbre instituteur, pour améliorer ou propager l'instruction des sourds-muets, tant dans les pays étrangers qu'en France. Cette seconde division de la partie historique occupe les trois cent vingt-neuf premières pages du second volume.

Certes, il n'a pas fallu moins de zèle que de recherches et de travail, pour réunir un si grand nombre de faits, étudier tant d'ouvrages écrits en différentes langues, les analyser, et suppléer par une correspondance fort étendue à l'insuffisance des documens écrits. Quoique l'auteur n'ait pas toujours réussi à satisfaire complètement sa curiosité et celle des lecteurs, et bien que quelques faits et certaines méthodes restent encore enveloppés d'un peu d'obscurité, il est permis de croire que ce qu'on pourroit ajouter aux recherches historiques de M. Degérando ne procureroit aucune lumière de plus, ni sur l'art en lui-même, ni sur les résultats que peut fournir la comparaison des diverses méthodes. Ces résultats étant, à proprement parler, le but de tout l'ouvrage, et ce dont nous devons spécialement nous occuper aujourd'hui, nous n'entrerons dans aucun détail sur la partie historique, à laquelle autrement nous aurions dû consacrer un article tout entier; mais, avant de passer à la troisième partie, nous ne pouvons nous défendre de faire part à nos lecteurs d'une réflexion que nous a suggérée la lecture des recherches historiques de M. Degérando. Il semble, au premier abord, et quand on ne considère la chose qu'en théorie, que ce soit une

entreprise hardie, téméraire, et en quelque sorte surhumaine, d'essayer à initier à la connoissance et à la pratique du langage parlé et écrit, des êtres privés de l'ouïe et de la parole; et cependant les faits, et les faits les mieux constatés, prouvent que ce problème a été complètement résolu, non-seulement par de profonds penseurs et de subtils métaphysiciens, à l'aide de méthodes établies sur une étude spéciale et approfondie de l'homme et de ses facultés, mais aussi par des personnes douées de plus de bonne volonté et d'amour de l'humanité que de talens, et avec des méthodes très-diverses, et plutôt empiriques que rationnelles. N'en faudroit-il pas conclure que c'est le sourd-muet lui-même qui joue ici le rôle principal; que c'est lui dont les facultés, allant au-devant de l'instruction, s'en saisissent de quelque manière qu'elle leur soit présentée, comme d'un aliment dont elles éprouvent le besoin; rectifient, par une élaboration spontanée, ce qu'il peut y avoir de faux dans les premières notions qui leur sont venues du dehors, et, s'il m'est permis de le dire, s'assimilent et convertissent en leur propre substance, puis fécondent les connoissances dont le sourd-muet a, en quelque sorte, dérobé le secret à ceux qui ont eu le courage d'entrer dans une carrière qui sembloit être hérissée de difficultés et offrir peu d'espoir de succès! Et, s'il en est ainsi, que penser de ces esprits systématiques qui ne voient dans ces infortunés que des automates pour qui le jour de la raison ne s'est pas levé et le feu de l'intelligence n'a pas jeté une seule étincelle, tant qu'on ne les a pas initiés à l'usage de la parole!

Mais il est temps de nous occuper de la troisième partie, consacrée à des considérations sur le mérite respectif des divers systèmes proposés, et sur les perfectionnemens dont ils sont susceptibles.

Ce que la théorie seule avoit déjà fait supposer, résulte aussi des faits qui ont été mis sous les yeux des lecteurs.

L'art d'instruire les sourds-muets se divise en deux parties: l'une est purement matérielle, elle a pour objet les instrumens qu'il est possible d'employer pour tenir lieu de la parole, et le choix entre ces instrumens; la seconde, proprement philosophique et grammaticale, comprend l'explication de la valeur des termes de la langue et l'enseignement des lois grammaticales. Il ne faut pas croire cependant que ces deux parties de l'enseignement soient réellement séparées dans la pratique, autant qu'elles semblent l'être dans la théorie: ce seroit s'en faire une idée fautive, du moins en ce qui concerne la nomenclature.

Quant à la première partie, les principales différences qui partagent les instituteurs sont relatives, 1.° à l'articulation artificielle et à l'al-

phabets labial ou à la pratique de lire sur les lèvres, moyen auquel les uns attachent peu d'importance ou qu'ils négligent tout-à-fait, tandis que d'autres en font l'objet capital de l'enseignement; 2.^o à l'emploi des signes mimiques ou de la pantomime, restreint par les uns aux premières communications des sourds-muets avec leur instituteur, étendu par les autres, et sur-tout par l'abbé de l'Épée et par l'abbé Sicard, à l'expression conventionnelle de toutes les idées et de tous les rapports; 3.^o à l'association des signes de l'écriture aux idées, association qui, pour les uns, est directe et immédiate, tandis que les autres croient devoir introduire entre les idées et les mots écrits un autre ordre de signes intermédiaires, destiné à remplir l'office que remplit la parole pour les autres hommes.

Quant à la seconde partie, une différence grave et importante partage en deux classes les instituteurs des sourds-muets. Les uns (j'emprunte ici les propres termes de M. Degérando) « ont pensé que l'enseignement de la langue doit être partagé, pour le sourd-muet comme » pour l'enfant ordinaire, en deux branches distinctes et successives: » l'une, celle de l'enseignement purement pratique, fondé sur l'usage » et les circonstances; l'autre, celle de l'enseignement classique, fondé » sur les règles et l'analyse. »

D'autres « se sont au contraire proposé de réunir à-la-fois, pour le » sourd-muet, ce double enseignement; d'éclairer, dès le début, l'adoption » et l'emploi de la langue, par l'explication des lois qui président » à sa formation. »

A ces différences fondamentales s'en joignent d'autres de moindre importance, dont nous ne pouvons pas rendre compte dans un extrait. Notre auteur conclut des rapprochemens qu'il a établis entre les divers procédés qu'on a mis en œuvre pour l'instruction des sourds-muets, qu'on peut répartir tous les systèmes en quatre classes principales.

Les deux premières classes sont formées, l'une par les instituteurs qui, frappés uniquement de ce qui manquoit au sourd-muet, ont cru, en lui rendant la parole, le remettre au niveau de l'homme doué de tous ses sens, ont voulu lui faire voir et lui faire prononcer la parole, et en conséquence ont adopté exclusivement l'articulation artificielle, et son compagnon inséparable, l'alphabet labial; l'autre par ceux qui, plus attentifs que les premiers aux ressources que la nature laisse au sourd-muet pour compenser la privation de l'ouïe et de la parole, et remarquant qu'il s'exprimoit naturellement par signes et que la pantomime lui tenoit lieu de langage, se sont exclusivement attachés à rectifier,

perfectionner et enrichir ce langage, à en faire une langue de convention, en sorte qu'ils pussent ensuite enseigner à leurs élèves nos idiomes par une simple traduction.

A ces deux classes exclusives s'en joignent deux autres qui ont adopté, dans l'enseignement des sourds-muets, une sorte d'éclectisme : l'une comprend les instituteurs qui ont rejeté à-la-fois la prononciation artificielle et le langage des signes méthodiques ; l'autre, ceux qui ont adopté l'un et l'autre de ces deux moyens, concurremment avec tous les autres instrumens qu'on peut mettre en usage.

Maintenant, si l'on veut envisager l'art d'instruire les sourds-muets en lui-même et d'une manière abstractive, on pourra, avec M. Degérando, « le concevoir sous quatre formes différentes et progressives, » graduées de la manière suivante.

« Dans la première, la plus simple de toutes, il ne comprend encore que l'écriture, assistée de la dactylologie, des signes miniques » propres aux sourds-muets, et quelquefois aussi du dessin.

« Dans la seconde et la troisième, à ces premiers instrumens vient se » joindre, ou la parole artificielle accompagnée de l'art de lire sur les » lèvres, ou bien le langage des signes méthodiques, de la création » de l'instituteur.

» Dans la quatrième, la plus complète de toutes, ces divers instrumens sont à-la-fois réunis et se prêtent un mutuel secours. »

Avant de s'occuper de la solution des questions qui restent encore à résoudre relativement à l'art d'instruire les sourds-muets, et des améliorations dont les procédés employés jusqu'ici sont susceptibles, M. Degérando jette un coup-d'œil sur les causes qui ont retardé ou arrêté le progrès de cet art. Ce n'est pas sans doute une digression oiseuse, puisque, pour faire cesser l'action de ces causes, il est essentiel de les connoître ; mais, obligés que nous sommes de hâter notre marche, nous ne saurions nous arrêter à ces considérations.

Nous sommes arrivés au chapitre troisième de cette troisième partie ; et c'est ici, à proprement parler, que l'auteur, après s'être éclairé lui-même, et avoir éclairé ses lecteurs, d'abord par la théorie, puis par la pratique et l'expérience, commence à parcourir de nouveau toutes les parties de l'art et de ses procédés, pour rechercher et indiquer les améliorations dont chacune est susceptible. Les chapitres III, IV, V, VI, VII et VIII sont consacrés aux instrumens qu'on emploie dans l'éducation des sourds-muets, l'écriture, la lecture, les diverses sortes de sténographie ou tachygraphie, la dactylologie, l'alphabet labial et la prononciation artificielle, l'emploi des dessins et des estampes, le

langage mimique , comprenant tant les signes primitifs institués par le sourd-muet lui-même , que les signes méthodiques inventés pour exprimer , soit la nomenclature , soit les rapports grammaticaux. Les chapitres IX, X et XI ont pour objet l'enseignement logique de la langue dans toute son étendue. L'éducation morale et intellectuelle du sourd-muet , non moins importante que son instruction proprement dite , a réclamé de l'auteur un chapitre spécial ; c'est le douzième. Dans le treizième , il traite , dans son application aux sourds-muets , du problème si souvent débattu , relatif à la préférence à accorder à l'éducation collective ou particulière. Enfin , dans le seizième et dernier chapitre , il s'occupe , afin de ne rien laisser à désirer , des sourds-muets atteints d'une surdité imparfaite , de ceux qui recouvrent l'ouïe , et de ceux qui ont le malheur d'être frappés de cécité.

Si nous voulions parcourir chacun des chapitres dont nous venons d'indiquer en peu de mots le sujet , nous ne pourrions en faire , pour ainsi dire , qu'une table des matières bien peu satisfaisante pour nos lecteurs , et nous ne ferions connoître que très-imparfaitement la justesse avec laquelle l'auteur apprécie chacun des moyens d'instruction , lui assigne ses fonctions , lui prescrit ses limites , et suggère le perfectionnement dont il est susceptible. Nous croyons donc que nous remplissons mieux notre tâche , et que nous atteindrons plus sûrement le but que nous nous sommes proposé , si , nous bornant à analyser quelques-uns des chapitres les plus intéressans , nous donnons à cette analyse les développemens nécessaires pour mettre le lecteur à portée de se former une idée juste de l'ouvrage que nous voulons lui faire connoître. Nous choisirons d'abord le chapitre qui traite de l'art de lire sur les lèvres et de la prononciation artificielle , l'un de ceux où le talent de l'auteur pour approfondir une question et l'envisager sous tous les points de vue , se montre dans un jour vraiment admirable , et nous n'éprouverons que le regret de ne pouvoir pas reproduire tous ses développemens.

« L'alphabet labial , dit M. Degérando , ou l'art de lire sur les lèvres , » et l'alphabet oral ou la prononciation artificielle , se correspondent » mutuellement. Ces deux alphabets se supposent l'un l'autre dans les » entretiens que le sourd-muet lie avec les autres hommes : par le pre- » mier , il écoute des yeux ; par le second , il se fait entendre ; en » s'étudiant d'ailleurs à observer les formes extérieures qui se dessinent » sur les lèvres de ceux qui parlent , il se prépare et s'exerce en partie à » les imiter ; pour essayer de parler lui-même. L'examen de ces deux » procédés est donc lié comme leur destinée. »

L'auteur observe d'abord qu'il ne sauroit être question de réduire à ces deux procédés l'instruction du sourd-muet; qu'il s'agit, non de faire de lui un automate parlant, mais de lui fournir un instrument qui, comme la parole elle-même qu'il doit remplacer, devra ensuite être mis en œuvre pour devenir le ministre de l'intelligence: cet instrument a donc, comme la parole, une double fonction à remplir, celle de réveiller les idées dans l'esprit du sourd-muet, et de les transmettre aux autres hommes; double fonction qui repose en dernière analyse sur l'association des idées aux mots.

Une seconde observation, c'est que « ce double instrument, à » l'aide duquel on espère restituer une sorte de parole factice au sourd- » muet, quels qu'en soient d'ailleurs les avantages, ne lui est aucune- » ment nécessaire, et n'est point la condition fondamentale de son » instruction. » Ici l'auteur s'attache à démontrer que c'est par une illusion née des habitudes de l'homme qui parle et entend, qu'on s'est persuadé que la parole étoit le seul signe qui pouvoit s'associer immédiatement avec les idées, tandis qu'il est certain, au contraire, que par des conventions semblables à celles qui attachent certaines pensées à certains sons de la voix humaine destinés à les réveiller et les transmettre, on peut transporter la même puissance à certaines formes visibles. Toutefois, si cette prétendue parole, qui, comme le dit fort bien notre auteur, *n'est pas même une parole*, n'est aucunement nécessaire au sourd-muet, il reste à savoir si elle ne lui est pas utile, et jusqu'à quel point elle peut le devenir.

Mais ici il ne faut point se faire illusion; et c'est avec grande raison que M. Degérando fait observer que « s'il est possible de trans- » porter à un ordre de signes visibles, le pouvoir de réveiller et de » communiquer par lui-même les idées, il est d'autres prérogatives » vraiment inhérentes à la parole, inhérentes même en général aux sen- » sations de l'ouïe, et dont la jouissance disparoît avec celle-ci. » Non-seulement le sourd-muet ne sauroit éprouver rien de ce que le saisissement, l'émotion, la tendresse, la pitié, mille autres affections ajoutent à la simple expression de la pensée, et qui souvent agit plus fortement que la pensée elle-même sur nos esprits et sur nos cœurs, mais encore il perd tout ce que, par une secrète et admirable sympathie, cette expression animée et pour ainsi dire vivante des sentimens étrangers, devoit communiquer d'action et d'énergie à ses propres facultés. Peut-être cependant cette observation doit-elle être un peu modifiée, et est-il permis de penser que cette parole factice, qui ne s'adresse qu'aux yeux, exerce sur le sourd-muet une action plus vive que nous ne sommes

portés à le croire. Pourquoi n'en seroit-il pas ainsi, puisque le sourd-muet parvient assez facilement à connoître, par le seul mouvement des lèvres, tous les sons et les articulations dont se forme le langage, quoique le jeu des organes soit en très-grande partie intérieur et s'exécute hors de la portée de la vue. Si, par un effet de « cette prodigieuse » perspicacité qu'acquièrent, chez un individu privé de quelque sens, les » perceptions de ceux qui lui restent, » il saisit, il analyse, il groupe tous ces traits subtils, fugitifs, instantanés, qui rendent la parole visible pour lui, pourquoi ne saisiroit-il pas en même temps les nuances légères dont ces figures sont indubitablement affectées par les sentimens de joie, de tristesse, de colère, d'amour, de compassion, de mépris, d'espérance, de crainte, &c. &c., qui agitent l'âme de celui qui parle ! Mais, quoi qu'il en soit de cette observation, il est certain qu'il n'existe pour le sourd-muet, dans l'alphabet labial, que des figures dessinées, que des mouvemens exécutés sur les lèvres de celui qui parle ; figures très-subtiles, mouvemens très-rapides, figures et mouvemens très-complexes. « Pour former des mots avec ces figures » et ces mouvemens » (j'emprunte ici les propres paroles de l'auteur), « le sourd-muet a deux opérations à accomplir : il faut d'abord » qu'il distingue nettement entre eux les mouvemens et les figures qui » correspondent à la production de chaque lettre de notre alphabet ; » il faut ensuite qu'il groupe ces traits élémentaires pour en construire » des mots séparés entre eux, et pour imprimer à chacun un certain » caractère d'unité. L'idée exprimée arrivera ensuite lentement et péniblement, après ce double et difficile travail.

» En quoi donc consiste proprement ce mode de suppléer à la parole, telle qu'elle s'offre à ceux qui l'écoutent et peuvent l'entendre ? » c'est une sorte d'écriture mobile, qui a son alphabet à part, alphabet » dont les élémens correspondent à-peu-près à ceux qui servent d'élé- » mens à nos langues (écrites), mais sans en imiter la forme, comme » sans en emprunter la matière. Les mots composés par cet alphabet » nouveau, spécial et singulier, peuvent sans doute s'associer aux idées, » les rappeler, mais sont certainement très-inférieurs aux mots articulés. . . ; ils sont pâles, dépourvus de toute chaleur. Comparés aux » mots de notre écriture alphabétique, ils leur sont, à quelques égards, » inférieurs ; ils sont beaucoup moins faciles à distinguer entre eux ; leurs » élémens sont beaucoup plus subtils, leur séparation moins prononcée ; » sur-tout, loin d'avoir la même fixité, ils sont singulièrement mobiles » et fugitifs. D'un autre côté, ils peuvent avoir cependant sur l'écriture » quelques avantages ; leur émission est plus rapide ; leurs formes sont

» plus simples; ils se groupent donc mieux; les mots qui en résultent
 » contractent mieux cette unité si nécessaire à un signe pour devenir le
 » pivot de la pensée. »

Si l'observation que j'ai hasardée un peu plus haut n'est pas sans fondement, il faudra ajouter que ces signes ont encore sur l'écriture l'avantage de peindre, du moins en partie, tout ce que le ton animé et la déclamation ajoutent à la simple expression de la pensée, et que l'écriture ne sauroit représenter, ou du moins n'a pas essayé de peindre jusqu'ici. Passons à l'articulation artificielle.

Que les sourds muets puissent parvenir à proférer les sons qu'ils ne peuvent pas entendre, c'est une vérité certaine en théorie, un fait établi sur une multitude d'expériences; mais il ne faut pas se dissimuler que l'acquisition de ce moyen de communication doit leur coûter beaucoup de peine. Privés qu'ils sont du moyen que fournit aux enfans ordinaires l'instinct naturel de l'imitation, il faut, pour apprendre à parler, qu'ils étudient et qu'ils connoissent parfaitement toutes les circonstances du jeu qui s'opère dans les organes de la voix, toutes les conditions de cet admirable mécanisme. Mais quand le sourd-muet aura atteint ce but; quand, en prononçant plus ou moins imparfaitement les mots d'une langue, il sera parvenu à réveiller chez les autres les idées attachées à ces mots, que se passera-t-il chez lui-même? et puisqu'il ne s'entend pas, quelle sensation éprouvera-t-il pendant que les autres entendent les sons qu'il profère? Ce ne peut être que celle du jeu intérieur de l'organe vocal, sensation à laquelle l'homme qui jouit du sens de l'ouïe n'est guère tenté de faire attention, qui est entièrement dans le domaine d'un autre sens, celui du toucher, et qui par conséquent n'a qu'une analogie bien foible (car nous ne saurions dire avec l'auteur, *n'a aucune ombre d'analogie*) avec celles que les sons font parvenir à l'ouïe. « Cette sensation » (comme le dit fort bien M. Degérando) « peut être comparée à celle que l'impression en relief fait » éprouver aux doigts de l'aveugle: c'est une nouvelle sorte d'alphabet, » un alphabet singulier, un alphabet tactile; c'est un clavier dont les » touches s'étendent depuis la poitrine jusqu'à l'extrémité des lèvres. » On conçoit sans peine que, dès que ces sensations existent, les mots formés par une suite de ces mêmes sensations peuvent et doivent devenir pour le sourd-muet le signe de rappel des idées avec lesquelles ils contractent une association conventionnelle. On est porté à penser, il est vrai, que ces sensations sont extrêmement foibles et restent fort inférieures à celles que produit l'audition; mais il y a tout lieu de croire qu'il en est autrement, et que nous ne concevons pas

mieux la nature et la puissance de ces sensations, que le sourd-muet ne conçoit celles que produit la parole. Un fait qui prouve que l'association de cette sorte de sensations avec les idées a beaucoup d'énergie et agit puissamment sur l'esprit du sourd-muet, c'est que, comme l'ont observé divers instituteurs, les sourds-muets qui ont appris à parler, prononcent fréquemment des paroles en dormant, pendant leurs rêves.

Nous ne devons pas omettre ici une observation très-fine de notre auteur, observation sans laquelle on ne se formeroit pas une idée juste du travail que doit exécuter l'esprit du sourd-muet, chez qui la parole proprement dite et l'audition sont remplacées par la prononciation artificielle et l'alphabet labial. On nous permettra encore de transcrire les expressions de M. Degérando, puisque nous ne pourrions rendre cette observation en des termes plus clairs et plus précis.

« Lorsqu'une personne douée de l'audition parle ou écoute, c'est » toujours le même signe qui vient, pour elle, servir d'interprète à la » pensée. Il en est de même des signes écrits ou imprimés, soit qu'on » écrive ou qu'on lise : actif ou passif, dans la question ou dans la ré- » ponse, l'esprit retrouve toujours, pour la même pensée, le même » langage. Il n'en est pas de même de l'alphabet labial et de l'alphabet » oral. Leurs signes n'appartiennent point au même ordre de sensa- » tions; l'un ressort de la vue, l'autre du tact. Il s'opère donc alors » quelque chose de semblable à ce qui auroit lieu, par exemple, pour » un homme qui seroit muet sans être sourd, et qui ne pourroit s'ex- » primer que par écrit, en supposant qu'il n'eût jamais occasion de lire. » Il doit résulter de là que chacun des deux ordres de signes affectés » aux mêmes idées, qui alternent ainsi, contracte avec ces idées une as- » sociation moins puissante. » Peut-être seroit-il permis de penser que l'association n'est pas moins puissante, mais qu'il y a plus de travail pour l'intelligence et pour la mémoire, parce qu'au lieu d'une seule association, il faut qu'il s'en forme deux; mais qu'est-ce que cette difficulté pour l'esprit humain, dont l'activité et les forces augmentent en proportion des obstacles, et qui exécute en un clin-d'œil, et sans même s'en apercevoir, les opérations les plus délicates et les plus complexes?

Un avantage inappréciable que procure au sourd-muet l'usage de la prononciation artificielle et de l'alphabet labial, c'est que ces deux instrumens, quand il en est une fois en possession, le font rentrer dans le commerce des entretiens ordinaires. Il est inutile de développer les résultats de ce changement survenu dans la condition du sourd-muet, et l'on peut en déduire hardiment cette conséquence, qu'on ne sauroit raisonnablement négliger, dans l'instruction des sourds-

muets, deux moyens de succès aussi puissans, quoique fort insuffisans, si, comme l'ont prétendu quelques instituteurs, on se borneroit à ceux-là, et si on ne les associoit point avec d'autres, sur-tout avec la lecture et l'écriture.

Le reste de ce chapitre renferme diverses considérations sur le même sujet, que je laisse de côté, pour pouvoir, sans être trop long, donner encore, avant de finir, l'analyse d'un autre chapitre.

Je prendrai ce nouvel exemple dans la seconde partie de l'instruction du sourd-muet, dans celle où il n'est plus question de lui fournir des instrumens pour remplacer la parole ou l'audition, mais où il s'agit de mettre en œuvre les instrumens qu'on lui a fournis, et de l'initier à la connoissance de la langue; et je choisirai le chapitre qui traite *de l'enseignement de la grammaire, de la nomenclature et de la syntaxe.*

M. Degérando commence par établir, malgré un grand nombre d'autorités imposantes et d'exemples depuis long-temps répétés, que c'est une idée fautive, opposée à la marche de l'esprit humain, et propre à retarder les progrès de l'instruction et à dégoûter les élèves, de les retenir long-temps sur l'étude de la nomenclature, sans les admettre à la formation de la proposition. L'intelligence des sourds-muets n'est point d'une nature différente de celle des autres hommes; si donc on leur offre d'abord et pendant long-temps un objet d'étude qui n'intéresse point leur raison, qui ne se recommande à eux par aucun attrait, comment peut-on espérer qu'ils prennent du goût pour l'étude, et quel exercice utile en résultera-t-il pour leurs facultés? Quel homme voudroit se condamner, pour étudier une langue, à en lire et relire le dictionnaire? Notre auteur, après avoir consacré d'assez longs développemens à la démonstration de cette vérité, en conclut « qu'il convient d'introduire » le sourd-muet dans la proposition, le plutôt qu'il est possible; de ne » lui enseigner la signification d'aucun nom, sans mettre tout de suite » cette signification en valeur, par l'application du mot à un sens entier, » en achevant la pensée; comme en produisant un personnage sur la » scène, on le met sur-le-champ en action, comme on appelle un ou- » vrier pour le mettre à l'ouvrage. »

Les nomenclatures sont destinées moins à l'usage du sourd-muet qu'à celui de l'instituteur: c'est en quelque sorte un arsenal où celui-ci doit trouver non-seulement des noms substantifs, mais aussi des adjectifs, des verbes et des adverbes. « Il conviendrait, dit M. Degérando, que » ces quatre ordres de termes, placés sur quatre colonnes, offrissent, » en regard les uns des autres, les mots qui se correspondent, qui » appartiennent à la même famille, et qui ne sont souvent qu'une

» transformation mutuelle. Ce seroit comme les archives de la langue, » où seroient conservées les généalogies des expressions qui la com- » posent. » Notre auteur fait voir quel avantage ces tableaux synop- » tiques offrent pour exercer les élèves à composer et décomposer la pensée; ils ne peuvent manquer aussi de fournir une assistance très- » utile aux opérations de la mémoire.

Suivant notre auteur, les mêmes motifs qui doivent faire rejeter l'enseignement séparé et prolongé de la nomenclature antérieurement à l'étude de la proposition, condamnent aussi, à quelques égards, la préférence exclusive que certains instituteurs, pendant la première période de l'instruction, donnent à l'emploi des propositions énonciatives, dans lesquelles le verbe *être* sert de lien à un sujet et à un attribut. « Ces » propositions, dit-il, quelles qu'en soient la simplicité et l'utilité lo- » giques, ne sont cependant que de vraies définitions qui offrent peu » d'intérêt à l'élève, qui donnent peu de mouvement à l'instruc- » tion, qui ne se lient guère aux besoins de la vie active. » Il pense donc qu'au lieu d'insister long-temps sur ce genre de propositions où l'attribut est sensiblement séparé du verbe, il convient, dès que l'élève est en possession d'un petit nombre de noms, de commencer à lui faire construire des propositions simples de *deux termes, le sujet et le verbe actif*, comme *Jean mange, Paul dort*. Nous partageons aussi son opinion, parce que nous croyons qu'il y a un grand inconvénient à ne pas franchir le plutôt possible les premiers degrés d'instruction, et qu'on trouve un immense avantage à tenir sans cesse l'intelligence éveillée et l'esprit alerte et en action, en lui présentant un nouvel aliment et l'obligeant à de nouveaux efforts; mais nous protestons absolument contre le motif sur lequel il fonde son opinion, quand il dit : « C'est une erreur des grammairiens, dont Aristote, » au reste, il faut en convenir, a donné l'exemple, et que son autorité » a sur-tout accréditée, que de considérer le verbe *être* comme le lien » nécessaire de toute proposition, comme tacitement renfermé dans les » autres verbes; que d'assimiler ainsi une action à une qualité; que de » décomposer le verbe ordinaire en son participe joint au verbe auxi- » liaire. Le verbe exprime un *fait*; le fait n'est que le *sujet existant ou » en action*. » Et qu'est-ce donc que veulent dire ces mots, *le sujet en action*, si ce n'est pas une ellipse qui équivaut à l'expression complète, *le sujet qui est en action ou agissant*? Qu'est-ce que ce mot *en*, sinon l'exposant d'un rapport entre *l'idée de l'existence*, et le mot *action*? Objectera-t-on que, dans bien des langues, quand il n'y a point à exprimer une circonstance de temps, ou qu'il s'agit du temps présent,

on ne fait point usage du verbe *être* ! Qu'importe cela ! *L'idée de l'existence* n'en est pas moins présente à l'esprit , et le plus souvent l'absence du verbe est compensée par certaines formes grammaticales.

Nous ne pouvons que donner un assentiment sans réserve à tout ce que dit M. Degérando de la méthode qu'il faut suivre dans l'enseignement de la conjugaison des verbes (nous ajouterons , *et de la déclinaison des noms* , s'il s'agit d'une langue où cette déclinaison existe) , des propositions complexes de divers degrés, des prépositions et des conjonctions. Il est indubitable, comme il le dit, que ce n'est que dans la proposition que se détermine bien la fonction propre de chaque partie du discours ; que même, à l'égard de certains termes, tels, par exemple, que la préposition et la conjonction, ce n'est qu'en les voyant figurer dans l'ensemble du discours dont ils servent à former le tissu, qu'on se fait une juste idée de leur valeur. Il remarque encore avec beaucoup de raison que l'instituteur des sourds-muets peut, moins que tout autre instituteur, se dispenser de remonter aux principes de la grammaire, c'est-à-dire, à la grammaire générale, et que, par une conséquence du même principe, l'enseignement que reçoivent les sourds-muets est un théâtre d'observations et d'expériences utiles aux grammairiens.

Mais suit-il de là que, pour enseigner aux sourds-muets à faire un usage convenable des formes ou des modifications grammaticales qu'un idiome donné, la langue française, si l'on veut, emploie pour exprimer les vues secrètes de l'esprit, pour lui révéler, par exemple, la juste valeur des modes des verbes, il faille réduire tout cela à des formules abstraites d'une théorie savante, et initier péniblement les sourds-muets, à ces théories, pour en exiger d'eux ensuite l'application ? Non sans doute, répond notre auteur, et l'on peut, ce nous semble, en donner deux raisons : la première, c'est que l'usage de ces modifications ne peut pas toujours être ramené à des principes certains, et est parfois en contradiction avec ce que les théories de la grammaire générale exigeroient ; la seconde, c'est qu'il est contraire à la marche de l'esprit humain de commencer aucun enseignement par des formules générales abstraites. Seroit-ce, pour en donner un exemple, par une raison prise dans la grammaire générale, ou dans la valeur propre et fondamentale du temps appelé *imparfait* ou *présent antérieur*, qu'on pourroit rendre raison de l'usage que nous en faisons dans les propositions suppositives, telles que celle-ci : *Si je disois cela, j'irois contre l'évidence* ! « Entre l'aveugle routine, dit M. Degérando. . . . et les » abstractions didactiques. . . . il y a une voie moyenne qui ins- » truit sans exiger un noviciat trop difficile, qui fait apercevoir la raison

» des choses, sans généraliser encore les premiers principes sous la forme
 » d'axiomes. . . Il est une nécessité de l'esprit, qui fit rechercher et in-
 » venter ces formes, qui en régla l'emploi, lors même que la logique
 » n'existoit pas encore. Cette nécessité offrira encore la même ressource
 » à l'instituteur, s'il a l'art de la faire renaître pour son élève.
 » Lorsqu'il s'agit d'expliquer les formes ou les dispositions grammati-
 » cales qui expriment les vues secrètes de l'esprit ; c'est en faisant
 » naître ces vues dans l'esprit, à l'aide de circonstances propres à les
 » déterminer, qu'on pourra conduire naturellement l'élève à concevoir
 » le motif des modifications que subit la langue. » Il ne suffit pas que
 l'élève analyse ce qu'il lit et cherche à se rendre compte de tous les
 accidens du langage ; il faut encore qu'il s'exerce à composer lui-même,
 et qu'il crée à son tour l'application des règles que l'analyse lui
 aura fait découvrir, qu'il soit contraint à les mettre en œuvre, que,
 par des raisonnemens, des essais réitérés, il parvienne enfin à s'en
 rendre maître. Il en sera de même des anomalies du langage, de ces
 idiotismes dont on ne sauroit rendre compte par un motif rationnel, ce
 que nous croyons devoir ajouter, quoique M. Degérando l'ait négligé.
 L'usage les fera découvrir ; et le moyen de les graver dans la mé-
 moire de l'élève, et de lui faire contracter l'habitude de s'y conformer,
 sera de lui faire observer en quoi ils s'éloignent de ce que la logique et
 le principe rationnel de la grammaire générale sembleroient exiger. Il
 en sera ainsi, par exemple, du genre des noms qui ne rappellent point
 des êtres susceptibles de la distinction des sexes.

La conséquence importante que M. Degérando tire des principes
 exposés dans ce chapitre, c'est que l'enseignement de la langue pour
 les sourds-muets, si l'on veut éviter d'adopter une marche contraire
 à la nature de l'esprit humain, doit être divisé en deux parties : l'une
 commune à tous, et suffisante pour le plus grand nombre, pour tous
 ceux qui ne sont point appelés aux études scientifiques ; celle-ci aura
 pour objet de procurer une connoissance certaine et prompte de la va-
 leur des mots, sans se jeter dans des difficultés inutiles, sans débiter
 dans l'étude du langage par des notions générales et abstraites, aux-
 quelles il n'y a réellement que cette même étude long-temps prolongée
 qui puisse conduire : la seconde partie qui viendra ensuite, sera réservée
 aux élèves qui devront être initiés plus tard aux études scientifiques ;
 alors elle sera ce que, par la nature même des choses, elle doit être,
 une revue analytique et réfléchie des instructions recueillies pendant la
 première période de l'enseignement ; elle réduira en principes géné-

raux, et pour ainsi dire en formules rationnelles, ce que les élèves auront déjà appris dans les applications et qui leur sera devenu familier.

En avouant que nous partageons entièrement, en thèse générale, et relativement à l'instruction commune, les vues de l'auteur, nous ne pouvons cependant nous refuser à observer que, s'il s'agissoit de l'enseignement isolé et domestique, cette méthode pourroit bien recevoir utilement de grandes modifications, suivant le plus ou moins de jugement ou de mémoire dont la nature auroit doué le sourd-muet, suivant l'âge auquel commenceroit son instruction, et encore suivant les circonstances plus ou moins favorables au développement de ses facultés intellectuelles, dans lesquelles il se seroit trouvé pendant ses premières années.

Nous devons, quoique à regret, terminer ici l'analyse d'un ouvrage dont l'étude, aussi utile qu'attachante, fait naître une foule de réflexions et de sentimens; d'un ouvrage dont la lecture offrira le plus vif intérêt, et à l'homme qui cherche à se connoître lui-même, afin de remonter de cette connoissance à celle de son auteur, et à l'ami de l'humanité qui partage toutes les douleurs de son semblable, et jouit de tout ce qui peut les adoucir. Nous croirons au surplus avoir rendu nous-mêmes un service important à tous ceux que cette analyse, toute imparfaite qu'elle est, engagera à chercher, dans l'ouvrage même de M. Degérando, tout ce que nous avons pu à peine indiquer.

SILVESTRE DE SACY.

MÉMOIRES de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, années 1816 à 1824; tomes I, II, III, IV, V, VI, VII, in-4.° Paris, Firmin Didot, rue Jacob, n.° 24.

PREMIER ARTICLE.

L'ACADÉMIE royale des sciences a publié, depuis la nouvelle organisation de l'institut jusqu'à ce jour, huit volumes dont un est exclusivement consacré à des mémoires choisis parmi ceux qui lui ont été présentés par des savans étrangers; les sept autres se composent de mémoires de ses membres et de son histoire.

L'histoire de l'académie est divisée en partie mathématique, qui a été rédigée par M. le baron Fourier, et en partie physique, qui l'a été par

M. le baron Cuvier. Cette histoire comprend les travaux qui ont occupé la compagnie pendant chaque année, les éloges des académiciens décédés, et enfin les rapports que l'académie a jugé devoir rendre publics par la voie de l'impression, et qui lui ont été faits par des commissions prises dans son sein et nommées par elle.

Le bureau du Journal des Savans. a désigné deux de ses membres pour rendre compte de cette précieuse collection dans son recueil; M. Biot a été chargé des mémoires qui se rapportent aux sciences mathématiques, et je l'ai été de ceux qui se rapportent aux sciences physiques. Voici la liste des travaux que j'examinerai dans plusieurs articles, et l'indication des volumes où ils se trouvent.

Mémoire sur le sucre de betterave, par M. le comte Chaptal, tome I.^{er}

Recherches sur la durée de la gestation et de l'incubation dans les familles de plusieurs quadrupèdes et oiseaux domestiques, par M. Tessier, tome II.

Mémoire sur le moyen employé par les rainettes pour s'élever le long des corps même les plus lisses, par M. Labillardière, tome II.

Mémoire sur la combinaison de l'oxigène avec l'eau, et sur les propriétés extraordinaires que possède l'eau oxigénée, par M. Thénard, tome III.

Mémoire sur les inflammations des intestins ou les entérites qui surviennent dans les maladies du foie, par M. Portal, tome V.

Note sur la propriété que possèdent quelques métaux de faciliter la combinaison des fluides élastiques, par MM. Dulong et Thénard, tome V.

Nouvelles observations sur la propriété dont jouissent certains corps de favoriser la combinaison des fluides élastiques, par MM. Dulong et Thénard, tome V.

Mémoire sur l'état de la végétation au sommet du pic du Midi de Bagnères, par M. L. Ramond, tome VI.

Nouvelle description du *binincasa cerifera* de Savi, plante de la famille des cucurbitacées, par M. Delile, correspondant de l'académie des sciences, tome VII.

Mémoire sur le sucre de betterave, par M. le comte CHAPTAL.

On ne peut expliquer les progrès de l'industrie en France depuis une quarantaine d'années, que par les lumières que les sciences mathématiques, physiques et chimiques, ont répandues dans les ateliers; car jamais, sans elles, le hasard et la nécessité la plus pressante n'auroient

fait découvrir tant de perfectionnemens dans les anciens procédés, ni tant d'arts absolument nouveaux. Parmi ces derniers, il y en a qui ont passé avec les circonstances où ils étoient nés, tandis que d'autres ont présenté d'assez grands avantages pour résister aux changemens que nos relations commerciales ont éprouvés, lorsque, en 1814, les événemens politiques ont rendu la paix à la France. Au nombre de ces derniers arts, on distingue ceux qui ont pour objet d'extraire la soude du sulfate de soude et le sucre de la racine de betterave.

M. le comte Chaptal, qui, par les places qu'il a occupées dans la haute administration et par ses connoissances en chimie manufacturière, a été en position de suivre le développement de l'industrie française et d'y coopérer lui-même par ses propres établissemens manufacturiers, a eu l'idée de décrire les procédés les plus remarquables au moyen desquels la France a pu se suffire à elle-même, lorsqu'elle étoit isolée de ses colonies et en guerre avec la plus grande partie de l'Europe. La publication du mémoire dont nous allons nous occuper est le commencement d'exécution de ce projet : il a beaucoup contribué à fixer les idées sur les avantages de la fabrication du sucre de betterave ; et l'on doit rendre cette justice à l'auteur, que la prospérité des nombreuses fabriques qui se sont élevées depuis une douzaine d'années, a pleinement justifié ce qu'il avoit avancé. Mais avant d'analyser son mémoire, disons quelques mots des travaux antérieurs.

Margraff démontra, en 1747, que la betterave contient un sucre cristallisable qu'on peut en séparer au moyen de l'alcool. M. Achard de Berlin, en 1718, publia un procédé qui présentoit, disoit-il, de tels avantages pour faire cette extraction en grand, que la livre de sucre ne revenoit pas à plus de 0^f,28 à 0^f,30. Au commencement de 1799, M. Lampadius obtint d'une expérience en petit un résultat assez satisfaisant. Vers le milieu de la même année, M. Deyeux, au nom d'une commission, fit un rapport à l'Institut sur le travail de M. Achard : il conclut qu'il peut y avoir des avantages à extraire en grand le sucre de la betterave ; mais il estime qu'en opérant avec des racines de la nature de celles qu'il s'étoit procurées à Paris, le sucre devoit coûter environ 0^f,90 la livre. Plusieurs personnes se sont livrées ensuite en France à cette branche d'industrie ; les unes y ont trouvé des avantages plus ou moins grands, les autres n'y ont pas réussi. Tel étoit l'état des choses, lorsque M. Chaptal lut à l'académie des sciences, le 23 octobre 1815, le mémoire que nous allons analyser.

M. Chaptal traite d'abord de la culture de la betterave : il pense

qu'on donne en général trop d'importance à sa couleur dans le choix qu'on fait de ses graines; car toutes les variétés de cette plante qu'il a cultivées dans un même terrain, lui ont présenté la même quantité de sucre. Un terrain meuble gras et profond convient aux betteraves: l'hectare du meilleur terrain fournit une récolte de cent à cent vingt milliers; mais le produit moyen des différens terrains où l'on cultive cette plante n'est que de quarante à cinquante milliers. M. Chaptal conseille de semer les graines de betteraves à la fin d'avril, dans une terre où l'on mettra du blé en automne. Il ne croit point, ainsi qu'on l'a avancé, qu'un engrais récent n'est pas favorable à la formation du sucre, et il est faux, suivant lui, que le fumier de mouton détermine dans le végétal une production de nitrate de potasse. Il conseille de semer les graines à la volée, sauf à remplacer ensuite par le repiquage celles qui ne leveroient pas. Deux sarclages lui paroissent absolument nécessaires pour assurer la récolte. Il insiste sur l'époque à laquelle on doit arracher les betteraves de la terre: aux environs de Paris, on fait cette opération dans la première quinzaine d'octobre, tandis que, dans le midi de la France, si on ne la faisoit pas de juillet à la fin d'août, on ne trouveroit plus de sucre dans le suc de betterave, mais du nitrate de potasse. Enfin il faut conserver les betteraves dans des lieux secs, et à une température qui ne soit que de quelques degrés au-dessus de zéro.

M. Chaptal décrit toutes les opérations qui lui paroissent assurer l'extraction du sucre de la betterave, savoir:

1.° *L'épluchement des betteraves*, qui consiste à en enlever la terre, le collet et les radicules;

2.° *L'extraction du suc*.

Les betteraves réduites en pulpe au moyen de rapés, puis soumises à la presse, rendent de 65 à 75 pour 100 d'un suc qui marque 7 à 8° à l'aréomètre de Baumé.

3.° *La dépuration du suc*.

Le suc, chauffé à 65° dans une chaudière, est mêlé avec de la chaux qu'on a fait fuser dans de l'eau tiède. On met 2⁵/₅ de cet alcali par litre de suc; on porte la chaleur à 80°; on retire le feu du fourneau; on écume, puis on transvase la liqueur dans une seconde chaudière.

4.° *Formation des sirops*.

Le suc ainsi transvasé est porté à l'ébullition: alors on y ajoute une quantité d'acide sulfurique délayé dans vingt fois son poids d'eau, qui doit être la dixième de la chaux employée; on ajoute ensuite de 4 à 4,5 pour 100 de charbon animal; enfin on concentre le suc de 18 à 20°, et on le tire dans une petite chaudière où il repose pendant douze heures.

5.° *Cuite des sirops.*

Cette opération est la plus difficile il y a quelques années ; mais elle ne présente plus de difficultés depuis l'emploi du charbon animal. Lorsque la cuite est terminée, on verse le sirop dans le rafraîchissoir, et ensuite dans les formes où il doit cristalliser.

6.° *Le raffinage.*

M. Chaptal donne deux procédés pour l'opérer. Le premier est dû à M. Derosne. Il consiste à séparer du sucre cristallisé la mélasse, au moyen de l'alcool à 36° : après ce traitement, on reprend le sucre pour le fondre dans l'eau et le traiter à chaud par le sang de bœuf ; enfin on le fait cristalliser et on le lave avec de l'alcool, ou bien on le terre. Le second procédé consiste à dissoudre cent parties de sucre brut dans l'eau, et à les traiter avec dix parties de charbon animal et du blanc d'œuf. On lave le sucre cristallisé dans les formes, avec un et demi pour cent de sirop blanc.

M. Chaptal établit la dépense d'une fabrique de sucre de betterave, en prenant en considération, 1.° le prix de la betterave ; 2.° la main-d'œuvre pour l'extraction du sucre ; 3.° l'intérêt de la mise de fonds pour former l'établissement ; 4.° l'entretien des machines et usines ; 5.° l'achat du combustible, du charbon animal, &c.

En supposant que le travail ne dure que quatre mois de l'année, la dépense de chaque jour, pour exploiter dix milliers de betterave, est de 200 francs.

D'une autre part, si on fait la somme des produits de la fabrication, toujours dans la supposition précédente, voici les résultats auxquels on arrive ; les produits sont au nombre de trois : 1.° le sucre ; 2.° les résidus ou marc des betteraves ; 3.° la mélasse.

On obtient de trois à quatre, et quelquefois même de quatre à cinq livres de sucre brut, de cent livres de betteraves ; mais M. Chaptal n'en compte que trois pour cent. Il s'ensuit que dix milliers de betteraves exploités donneront par jour trois cents livres de sucre brut ; et la dépense étant de 200 francs, le prix du sucre brut sera de 1 fr. 65 cent. la livre.

Les épiluchures de betteraves, qui se composent des collets, des radicules, de quelques portions de la peau, et de la terre qui y adhéroît, représentent le dixième du poids de la betterave. M. Chaptal estime que, sur le millier d'épiluchures obtenu de l'exploitation de dix milliers de betteraves, il y en a plus de la moitié qui est excellente pour nourrir les cochons.

Dix milliers de suc donnant environ trois mille livres de marc par jour, on peut nourrir de sept à huit cents bêtes à laine avec ce produit.

Cette matière est encore un bon aliment pour les bœufs, les vaches, les cochons et la volaille.

Enfin on obtient deux cent quarante livres de mélasse par jour, qu'on peut vendre au prix de 10 à 15 fr. les cent livres, si toutefois on ne préfère les convertir en eau-de-vie : cent livres de mélasse donnent environ trente-trois litres d'alcool à 22°.

M. Chaptal; après avoir fait voir que le sucre cristallisable de la betterave est identique avec celui de la canne à sucre, se livre à des considérations générales propres à fixer définitivement les avantages que présente aux propriétaires d'un grand domaine l'exploitation de la betterave; enfin, tout en reconnoissant l'utilité des colonies, il démontre qu'il est dans l'intérêt de la France que cette branche d'industrie agricole soit encouragée.

Il auroit manqué quelque chose au travail de M. Chaptal, s'il n'eût pas parlé des causes qui ont amené la chute d'un assez grand nombre de fabriques de sucre de betterave. En effet, quand on considère que la plupart des premiers établissemens sont tombés, il semble difficile d'admettre les avantages de ce genre d'industrie : mais lorsqu'on prend en considération toutes les fautes qui ont été commises à l'époque où le gouvernement impérial encourageoit par-tout la culture des betteraves, lorsqu'on se rappelle qu'on en semoit à profusion, que l'on construisoit à grands frais des bâtimens, des machines, avant de connoître des procédés précis et économiques pour extraire le suc de ces racines, on concevra sans peine comment tant d'établissemens ont péri : on le concevra encore mieux si l'on compare les résultats d'exploitations faites dans de grands domaines, avec les résultats d'exploitations faites dans les villes; on verra par-là que des fabriques, d'ailleurs bien conduites, ont pu périr faute d'avoir été placées dans des lieux convenablement choisis.

Au reste, il n'est plus permis de conserver des doutes sur les avantages de ces fabriques, puisque tous les jours il s'en élève de nouvelles; et nous croyons que nos lecteurs verront avec plaisir les prix auxquels revient le sucre brut à différentes personnes qui se livrent avec succès à cette branche d'industrie. Je trouve ces prix dans un ouvrage de M. Dubrunfant, ayant pour titre, *Art de fabriquer le sucre de betteraves* (Paris, 1825).

M. Crespel d'Arras, M. Caffer de Douay et plusieurs autres fabricans du nord de la France, disent que le sucre ne leur coûte pas plus de 35 à 40 cent. la livre. Enfin, dans la fabrique de M. le duc de Raguse établie à Châtillon, le sucre brut est revenu en 1822 à 50 cent. la livre.

En 1825, M. Dubrunfant estimoit que nos fabriques produisoient de quatre à cinq millions de livres de sucre brut par an : cette quantité est encore bien foible en comparaison des cent millions au moins que la France en consomme dans le même temps.

Recherches sur la durée de la gestation et de l'incubation dans les femelles de plusieurs quadrupèdes et oiseaux domestiques, par M. TESSIER.

Ce mémoire, composé en partie de tableaux, n'est pas susceptible d'être analysé dans ses détails. M. Tessier s'est proposé d'y traiter cette question : *La durée de la gestation et de l'incubation dans les femelles de plusieurs quadrupèdes et oiseaux domestiques, est-elle constamment la même dans les individus de la même espèce ?*

L'auteur indique d'abord les précautions qu'il a prises pour asseoir les bases de son travail, et pour se procurer des observations sur lesquelles il pût compter. Il résume ces dernières, pour chaque espèce d'animal, dans autant d'articles. Les animaux dont il parle sont la vache, la jument, l'ânesse, la brebis, le buffle, la chienne, la truie, la lapine, la poule et la dinde.

La conséquence de ses recherches est que la gestation, au moins dans les animaux que nous venons de nommer, n'est point assujettie à une durée fixe, et que les extrêmes de la durée sont quelquefois plus éloignés qu'on ne le croit communément, de la durée moyenne qu'on attribue généralement à chaque espèce d'animal.

Il cite encore des observations pour démontrer que l'âge, la constitution et le régime n'ont pas d'influence sur la durée de la gestation.

Mémoire sur le moyen employé par les rainettes pour s'élever le long des corps même les plus lisses, par M. LA BILLARDIÈRE.

Tout le monde connoît la rainette (*hyla viridis*), ce reptile de l'ordre des batraciens, qui ressemble à une petite grenouille, et qui, dans nos jardins, fait une guerre active à différentes espèces d'insectes dont il se nourrit. La plupart des naturalistes ont attribué la faculté qu'il a de s'élever le long des corps les plus polis, à une humeur visqueuse qui transsude de pelottes placées sous ses doigts ; mais M. la Billardièrè, ayant étudié pendant plusieurs mois les habitudes d'une rainette, a reconnu la fausseté de cette opinion. En observant cet animal lorsqu'il étoit fixé sur un verre d'une transparence parfaite et dans une position verticale, il a vu les pelottes de ses doigts se contracter à l'aide d'un appareil musculaire dont elles sont pourvues, tandis que leur bord est fortement appliqué contre le verre. Il résulte de là un vide suffi-

sant pour que la pression de l'air maintienne la rainette dans la position forcée où elle se trouve. Telle est l'observation de M. la Billardière. L'auteur fait remarquer que, dès 1731, Catesby, dans son Histoire naturelle de la Caroline, avoit dit que la *rainette blanc-rayée* porte à l'extrémité des doigts des plaques arrondies, charnues et concaves, au moyen desquelles elle fait le vide pour se tenir sur les feuilles des arbres. Le mémoire de M. la Billardière est accompagné d'une planche représentant l'organe qu'il a observé.

E. CHEVREUL.

VOYAGE DE LA GRÈCE, par F. C. H. L. Pouqueville, consul général de France auprès d'Ali pacha de Janina, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, &c.; avec cartes, vues et figures: deuxième édition, revue, corrigée et augmentée, 6 vol. in-8.^o, lxxviiij et 3112 pages. Paris, Firm. Didot.

SECOND ARTICLE.

NOUS avons avancé, dans le premier article, que la narration de tout ce que M. Pouqueville a vu et observé lui-même est d'une utilité incontestable pour la connoissance de la Grèce moderne, mais qu'il faut lire avec précaution ses discussions géographiques, historiques, archéologiques ou numismatiques, et ne pas trop se fier aux citations qu'il allègue, parce qu'elles sont fort souvent inexactes.

Plus cet ouvrage a obtenu et mérite de succès en ce qu'il a de vraiment utile, plus il importe que la critique tienne le lecteur en garde contre les erreurs qu'il peut renfermer. C'est ce que nous avons déjà commencé et ce que nous continuerons de faire dans notre analyse, où nous indiquerons avec soin les faits intéressans que le voyageur a observés, et les rapprochemens heureux que lui a suggérés la connoissance du pays.

L'auteur commence par la narration de son voyage de Paris jusqu'en Grèce, qui occupe les quatre premiers chapitres du premier livre. A la suite d'une tempête sur l'Adriatique, il relâcha à Raguse, où il séjourna depuis le 27 novembre 1805 jusqu'au 22 janvier 1806. Il profita de ce séjour de deux mois pour étudier le pays et prendre des renseignemens sur l'état de Raguse et son gouvernement, et sur le Monténégro. Le tableau qu'il en trace a de l'intérêt, même pour

ceux qui connoissent l'ouvrage détaillé d'Appendini, intitulé *Notizie storico-critiche delle antichità, storia e letteratura, de' Ragusei*, Rag. 1822, 2 vol. in-4.^o Cet ouvrage (1) auroit pu être fort utile à M. Pouqueville, s'il l'avoit connu. Il y a dans ce tableau plusieurs erreurs qu'on voudroit n'y pas trouver. Par exemple, la grammaire de Chalcondyle (Démétrius) ne s'appelle pas *Erotanes* (p. 20, n.° 2), mot qui ne signifie rien, mais ἐρωτήματα. M. Pouqueville dit que la maladie dont un grand nombre de familles nobles ont été affectées à une certaine époque, étoit le *comitialis morbus d'Hippocrate* (p. 31). Le *comitialis morbus!* à la bonne heure, si les Ragusiens étoient épileptiques. Mais le *comitialis morbus d'Hippocrate!* que vient faire ici le nom du médecin de Cos! Est-ce qu'il donnoit des noms latins aux maladies!

Après son départ de Raguse, le premier lieu auquel aborda le voyageur est l'île de *Sasino*, près du cap *della Linguetta*, pointe des monts Acro-Cérauniens. C'est l'ancienne Sason, dont la situation est parfaitement décrite par Polybe. Si, dans les cartes dressées par Mercator pour Ptolémée, elle est placée un peu trop au large, ce n'est pas, comme le croit M. Pouqueville, par une *fausse application des nombres de Ptolémée* (p. 72), car Mercator s'y est conformé exactement (long. 44° 10', lat. 39° 30'); mais parce que ces nombres eux-mêmes sont erronés. M. Pouqueville trouve fort difficile (p. 73) d'expliquer l'épithète de *Calaber* donnée à Sason par Lucain: la raison en est simple, et Paulmier de Grentesmenil (2) l'a déjà donnée; c'est que Sason avoit eu pour habitans des colons de l'Iapygie ou Calabrie, contrée située en face.

Notre voyageur quitta le dangereux mouillage de Sasino; et après avoir longé la côte des monts Acro-Cérauniens, il vint débarquer au port Palerme, en Épire, anciennement Panormos, où il fut reçu par un officier d'Ali-pacha: de là il se mit en marche vers Janina. A propos d'un khan ou caravanserai qu'il rencontre sur la route, il dit que les khans sont les *stabularia* des Romains (p. 93); mais ce mot en latin n'est pas substantif; ce n'est qu'une forme de l'adjectif *stabularius*: c'est *stabula* qu'il falloit dire. « On appeloit, ajoute-t-il, le chef de ces établissemens » *caupo*, quand il vendoit du vin. » Le *caupo* des Latins donnoit à boire et à manger. « Platon nomme ces sortes d'auberges *καπίδες* (*Rep.* II). » Platon n'a pu rien dire de tel, parce que *καπίδες* (comme le *caupo* des Latins) désigne bien en grec un *cabaretier* ou un *aubergiste*, mais non une

(1) M. Depping en a donné un fort bon extrait, *Ann. des Voyages*, XXI, p. 1-42. — (2) *Gr. ant.* p. 179.

auberge. D'ailleurs, dans le passage auquel M. Pouqueville paroît faire allusion, Platon (1) nomme *καπηλοι* les *marchands*, en général, établis à demeure dans l'Agora, par opposition aux marchands ambulans, qu'il appelle *ἐμποροι*.

Après deux entrevues avec Ali-pacha, notre voyageur arrive à Janina, chef-lieu du pachalik, le 10 mars 1806. Ici commence le second livre. Les deux premiers chapitres contiennent une discussion en soixante-dix pages sur la position de Dodone. Comme c'est une des plus longues de l'ouvrage, et qu'elle traite d'une question importante que l'auteur croit avoir pleinement résolue, nous allons nous y arrêter.

Un point sur lequel les anciens eux-mêmes n'ont pas été d'accord, est de savoir s'il y a eu deux Dodones. Le doute, comme on sait, tient au passage où Homère dit, dans le Catalogue, « que Gonée étoit suivi » par les Éniènes, les Perrhèbes, tant ceux qui habitent la *froide Dodone*, » que ceux qui demeurent *sur les bords du Titarésius* (2). » Le Titarésius étant, sans aucun doute, un des affluens du Pénée, dans la partie inférieure de son cours, il est presque impossible que les Perrhèbes se fussent étendus depuis l'embouchure du Pénée jusqu'à la Dodone d'Épire, qui étoit à plus de soixante lieues de là, de l'autre côté du Pinde. Aussi un ancien historien de la Thessalie, Suidas, cité par Strabon, Cinéas, les commentateurs d'Homère, tels que Philoxène, Apollonius, le faux Didyme et le scholiaste de Venise, enfin Strabon lui-même, reconnoissent que la Dodone d'Homère devoit être située en Thessalie, au nord du Pénée; et si, dans le VII.^e livre (3), Strabon critique cette opinion, sous le prétexte que Suidas auroit voulu complaire aux Thessaliens en adoptant une de leurs traditions, cette contradiction ne lui appartient peut-être pas, puisque le passage où elle se trouve manque dans le meilleur manuscrit. M. Pouqueville n'admet qu'une Dodone; mais il ne paroît pas s'être douté sur quoi repose l'opinion contraire. « Gardons-nous, dit-il à cette occasion » (p. 199), d'affirmer, à l'exemple de Clavier et de Villoison, des » faits mal établis. » Mais Clavier n'affirme rien (4); avec tous les auteurs anciens, il voit une Dodone en Thessalie: quant à Villoison,

(1) *Rep.* II, p. 371 D. = *Cf.* Heindorff *ad Gorg.* p. 244. M. Cousin, dans son excellente traduction de Platon (*III*, p. 390), a très-bien rendu l'opposition des mots *καπηλος* ή *ἐμπορος* du *Gorgias*, par *marchand à poste fixe* ou *marchand forain*. — (2) *Il.* C', 749. — (3) *IX*, p. 441. = *Trad. fr.* III, p. 524, et la note de Dutheil. — (4) *Trad. d'Apollod.* II, p. 79 sq.

il n'a rien écrit là-dessus; M. Pouqueville le confond avec le scholiaste dont ce savant helléniste a été le premier éditeur. (1)

Je ne nie pas que l'existence d'une double Dodone, l'une en Thessalie, l'autre en Épire, présente plus d'une difficulté: cependant les anciennes relations des deux contrées, et le séjour bien constaté des Pélasges dans l'une et l'autre, rendent le fait assez vraisemblable en lui-même. Dans tous les cas, je ne vois guère qu'un moyen d'é luder la difficulté; ce seroit de nier l'authenticité des vers du Catalogue où le fait se trouve. Il est peut-être assez remarquable que Heyne, sans s'occuper de la difficulté géographique, et seulement d'après des raisons tirées de la prosodie, a conjecturé que les six vers qui suivent le mot Περραιβοὶ sont une interpolation de rhapsode. Les difficultés géographiques que présentent ces mêmes vers donnent beaucoup de poids à cette conjecture; et il est fort possible qu'ils aient été insérés par quelque rhapsode qui, venant chanter le *Catalogue* en Thessalie, aura voulu flatter les Thessaliens, en reproduisant leurs traditions sur l'existence d'une Dodone parmi eux.

Mais que ce passage soit authentique ou non, notre voyageur, en rejetant les Pérrhèbes au nord et à l'ouest du Pinde, n'a pas moins bouleversé cette portion de la géographie de la Thessalie. Strabon place formellement ce peuple sur le versant oriental du Pinde (1), et aucun auteur ne les a reportés au-delà de cette chaîne, dans le *Zagori* des modernes.

Ce passage d'Homère une fois écarté de la discussion, il devient probable (mais non pas encore tout-à-fait certain) que le Jupiter Dodonéen, dont le poète parle au XVI.^e chant de l'Iliade (v. 233), est celui de l'Épire (2), et que les prêtres, *σοφῆται*, qu'il nomme *Selles* (Σελλοί), sont bien ceux qu'Aristote place aux environs de Dodone et de l'Achéloüs (3), et qui sont appelés *ἔλλοι* par Pindare (4): ces deux noms diffèrent seulement par la sifflante qui remplace l'aspiration. Aussi, je ne comprends pas M. Pouqueville, quand il dit: « J'espère qu'on » ne confondra plus les *Selles* avec les *Helles*. . . L'autorité d'Homère » est décisive en faveur de la distinction des deux peuples, et Aristote » la confirme (p. 187). » Homère, ne parlant que des *Selles*, ne peut servir à appuyer cette prétendue distinction; il en est de même d'Aris-

(1) *Pag.* 434, 442. — (2) Sur-tout si l'expression *τῆλεθι ναίων* est relative à la patrie d'Achille; et non pas à Troie, où il se trouvoit alors. (Cf. Müller, *Aeginetica*, p. 559.) — (3) *Meteorol.* I, 14. — (4) *Ap.* Strab. VII, endroit cité. = *Fragm.* 31, ed. Boeckh.

tote, qui ne dit pas un mot des *Helles*; tandis que Strabon, Apollodore, le grand Étymologiste, et tous les scholiastes d'Homère (1), sont formels sur l'identité, d'ailleurs évidente, de ces deux dénominations.

La glose d'Hésychius, Ἑλλά, καθέδρα, &c., montre qu'on a pu dire aussi bien Ἑλλά que Σέλλα, qui a passé chez les Latins; Ἑλλά, Σέλλα, Ἑλλοί, Σελλοί, Ἑλλοπία, Σελλοπία, ont même origine; et, selon quelques critiques, il en est de même des noms *Hellas* et *Hellènes* (2). Apollodore, cité par Strabon, faisoit venir le nom des Ἑλλοί du mot ἔλλη, marais; mais on voit, par ce qu'il ajoute, qu'il ne comptoit pas beaucoup sur cette étymologie, à laquelle on peut opposer d'ailleurs que tous ces mots s'écrivent uniformément par un double *lambda*. J'en fais la remarque, parce que c'est la principale raison qui a conduit M. Pouqueville à chercher l'emplacement de l'*Hellopie*, et par conséquent de Dodone, dans la vallée de Janina, où se trouvent un lac et des marais. Il en donne encore une autre; c'est que l'abbé du monastère situé au sud du lac de Janina, lui a dit que son couvent s'appelle *Locli* ou *Hellopi*. Mais, en supposant que notre voyageur ait bien entendu, cette similitude de dénomination peut ne rien prouver du tout; car il existe plus près de la mer, sur le bord du Thyamis, une bourgade de *Sellopia*: or, dans cette dénomination identique avec Ἑλλοπία ou Σελλοπία, on auroit tout autant de raison de voir l'ancien nom d'*Hellopie*. L'opinion qui place l'*Hellopie* dans la vallée de Janina repose donc seulement sur une étymologie douteuse, et sur une homonymie qui ne l'est pas moins, puisqu'on peut en proposer une autre tout aussi probable.

Dans cette vallée, M. Pouqueville a trouvé une construction cyclopéenne, appelée *Gardiki*, qu'il croit être l'emplacement de l'*hiéron* de Dodone. Le monastère de *Castrizza*, à environ trois lieues au sud de *Gardiki*, et où se trouve aussi une enceinte cyclopéenne, est, selon lui, l'enceinte de la ville de Dodone; enfin le monastère de *Locli* ou *Hellopie* lui semble répondre à l'*hiéron* de *Thémis* (tom. I, pag. 179).

D'abord, quant à l'*hiéron* de *Thémis*, j'ai déjà prouvé qu'il n'a jamais existé en Épire; en second lieu, il n'est pas très-probable que la ville de *Dodone* fût si loin de l'*hiéron* du même nom, parce que les villes de ce genre se formoient toujours dans le voisinage et autour de l'*hiéron*, qui attiroit un grand pèlerinage. Enfin, en toute hypothèse, *Gardiki* seroit bien difficilement l'*hiéron* de Dodone: l'existence d'une construction cyclopéenne n'est pas une preuve suffisante; si ce genre de

(1) Boeckh *ad* Pindar. III, p. 571. — (2) Wachsmuth, *Hellen. Alterthumsk.* p. 310, 311.

construction appartient aux Pélasges, comme on le croit, il a dû en exister d'autres dans toute cette région, essentiellement pélasgique, qui auront été détruites par les populations successives; l'enceinte de Dodone a pu disparaître aussi, et la conservation des murs de Gardiki peut n'être qu'un effet du hasard. D'ailleurs, indépendamment de toute opinion sur les constructions dites cyclopéennes, il faut observer que Gardiki, situé dans le bas du vallon de Janina, est sur une éminence placée entre les marais de Labchistas et un lac qui la sépare d'un système de coteaux; tandis que toutes les descriptions des anciens s'accordent à nous représenter Dodone comme occupant une position très-élevée. Le climat de la vallée de Janina est loin de répondre à l'épithète de *δυσχίμερος*, dans Homère, qui ne peut s'appliquer qu'à une situation dans les montagnes: la faible éminence de Gardiki n'y sauroit convenir. Enfin Strabon dit que Dodone étoit située *au pied du Tomarus*. (*ὑπὸ Τομάρω*). Ce *Tomarus*. ou *Ismarus* ou *Tmarus* étoit, selon cet auteur, une des montagnes les plus élevées de l'Épire (1): il ne peut absolument répondre aux coteaux qui s'élèvent dans le bassin de la vallée, entre le lac de Janina et le lit du Térino. Les expressions de Strabon conviendroient à peine aux monts Olytrika, Mitchikli ou Dryscos, qui enveloppent Janina.

Ainsi, quand on accorderoit à M. Pouqueville que le vallon de Janina est bien l'*Hellopia* des anciens, il resteroit à découvrir dans ce canton le site précis de Dodone. Or, la position de l'*Hellopie* est bien problématique; c'est dire assez que celle de Dodone est encore à trouver.

En résumant cette question, j'ai dû la dégager d'une multitude de détails et de discussions mythologiques, étymologiques et historiques, dont M. Pouqueville l'a fort inutilement embarrassée, et au milieu desquelles il s'est embarrassé lui-même, au point souvent de ne s'y plus reconnoître. Qu'étoit-il besoin, à propos de la *situation* de Dodone, de revenir encore sur les *colombes* ou *prêtresses* sorties de Thèbes en Égypte, pour aller fonder l'oracle de Dodone, dans les montagnes d'Épire! N'a-t-on pas assez long-temps disserté sur ce récit, que les uns ont pris pour un fait historique, et d'autres, à commencer par Strabon (2), pour un *conte bleu* inventé par les prêtres et brodé par les poètes! M. Pouqueville ne s'appuie pas moins là-dessus pour nous *prouver* (pag. 184) que le culte de Jupiter Dodonéen étoit le même que celui d'*Osiris à Thèbes*, et pour répéter, d'après Clavier (3)

(1) VII, p. 327. = Tr. fr. III, p. 116. — (2) VII, p. 328. = Tr. fr. III, p. 118. — (3) *Mém. sur les oracles*, p. 18.

qu'il ne cite pas, que les *tomuri* ou prêtres de Dodone portoient ce nom parce qu'ils étoient *circoncis* (de *τέμνω* et *ἔξ*), comme qui diroit, *ayant la queue coupée* (pag. 185). J'aime mieux Larcher, qui, poussant à l'extrême les conséquences de cette étymologie facétieuse, croit tout bonnement qu'on faisoit aux prêtres de Dodone *certaine opération qui les forçoit à la chasteté* (1). Si l'on vouloit, à toute force, trouver l'étymologie de ce nom, pourquoi ne pas suivre simplement les anciens (2), qui le faisoient venir de celui du *Tomarus*, *Tomurus* ou *Tmarus*, au pied duquel Dodone étoit située? Homère dit que les *Selles* étoient *ἀνιπλόμοδες*, c'est-à-dire, qu'ils ne se lavoient pas les pieds. M. Pouqueville assure (pag. 187) que les prêtres d'Osiris n'étoient pas plus soigneux de la propreté. Quelle preuve en a-t-il?

« La prêtresse égyptienne qui annonça le Jupiter de Dodone seroit » peut-être demeurée à jamais dans l'oubli, *sans un bûcheron de la* » *Hellopie, qui découvrit l'oracle, auquel on éleva un hiéron, SEMBLABLE* » à l'autel de Josué bâti sur le mont Hébal (pag. 180). » Cette histoire du *bûcheron de la Hellopie* est fondée sur des passages mal entendus où se trouve une étymologie ridicule que quelque mythologue avoit donnée au nom des *Helles* ou *Selles*, le faisant venir d'un certain *Hellus*, *bûcheron* (Ἑλλος ὁ δρυτόμος (3)), auquel on prétendoit que l'une des colombes avoit indiqué l'oracle (4). En outre, avant de décider si l'hiéron de Dodone étoit *semblable* à l'autel du mont Hébal, il seroit bon de savoir comment l'un et l'autre étoient faits. Du reste, la mention du *bûcheron Hellus* suggère à l'auteur une réflexion que je me contente de transcrire. « Ce nom de *bûcheron prouve* que les Pélasges » étoient alors déjà assez avancés dans la civilisation pour avoir des outils » tels qu'une hache. *J'ai vu un de ces instrumens en bronze, trouvé à Pan-* » *dosie.* » A l'appui de son idée sur le nom de *Tomuri* signifiant *circoncis*, M. Pouqueville (pag. 186) nous cite Horace (5): *caudamque salacem demeteret ferrum* (non *ferro*). Mais Horace parle de certaine punition propre à rendre les adultères plus sages; il s'agit de quelque chose d'un peu plus sérieux que la *circoncision*. Dans le reste de sa note, l'auteur prend la peine de prouver, d'après le scholiaste d'Aristophane, que la *circoncision* étoit en usage chez les Égyptiens. On n'a guère besoin, pour cela, du scholiaste d'Aristophane.

« Le scholiaste de Sophocle, imbu de cette tradition, *parle de*

(1) Sur Hérodote, t. II, p. 289. — (2) Strabon, lieu cité. — (3) *Schol. Homer. ad Il. π', 234.* — Cf. Philostr. *Icon.* II, 33, *ibid.* Jacobs. — (4) ὅτι τὴν περὶ τὴν ἀρρωστὴν καταδείξαι τὸ μαντεῖον. — (5) *Sat.* 2, 45.

» l'Hellopie comme *d'une terre abondante en moissons et en pâturages, » riche en brebis*, &c. (pag. 129). » Ce n'est pas le *scholiaste de Sophocle* qui fait cette peinture, c'est l'auteur des *Grandes Eoæ*, dont il cite les vers, ainsi que Strabon (1). M. Pouqueville nous dit plus loin (pag. 181), *Voyez Hésiode in Eois*; cela est plus facile à dire qu'à faire, puisque l'ouvrage (*Ἡοίαι* ou *μεγάλαι Ἡοίαι*), attribué à Hésiode, n'existe plus, et ne nous est connu que par ces mêmes vers, ou par des citations vagues des anciens.

Sur la manière dont l'oracle de Dodone se rendoit, l'auteur assure « que le chêne fatidique, qui s'agitoit quand on le consultoit, avoit » une grande facilité *pour répondre en plusieurs langues*. » A ce qu'il paroît, ce chêne-là étoit vraiment miraculeux. Quelle preuve a-t-on qu'il possédât le *don des langues*? « C'est, nous dit M. Pouqueville, « que le chêne est *sans cesse* qualifié de *polyglosse*. » Mais cette épithète, appliquée au chêne fatidique, se trouve non pas *sans cesse*, mais une *seule fois*, dans un vers des Trachiniennes de Sophocle (2); Valckenaer, en cet endroit, vouloit substituer *παιλιγλώσσου* à *πολυγλώσσου* (3), et Clavier adopte cette correction. Avec tout le respect dû à la judicieuse et profonde critique de Valckenaer, je me hasarderai à dire que sa correction est inutile, et qu'il pourroit bien n'avoir pas saisi la pensée de Sophocle. *Πολύγλωστος* exprime l'espèce de divination propre à Dodone et qu'on tiroit du bruit que faisoient les feuilles agitées du chêne consacré à Jupiter. Ovide (4): *Intremuit ramisque sonum sine flamine motis — Alta dedit quercus*. Sophocle emploie encore une fois cet adjectif dans un vers de l'Électre (5), où *πολύγλωστος βοή* se dit *d'un bruit propagé par beaucoup de bouches*. *Πολύγλωστος* a le sens de *πολύφωνος*; et les mots *πολύγλωστος δρυς* répondent au *προσήγοροι δρυές* qui, dans Eschyle (6), désigne les chênes de Dodone, excepté qu'ils expriment de plus, et d'une manière fort heureuse, la multitude de feuilles dont on interprétoit le bruissement. « Ces réponses, ajoute M. Pouqueville, s'appeloient *χρησμοί*, quand elles étoient improvisées par enthousiasme (p. 185, » n.° 4). » Je ne puis deviner d'où cela est tiré; ce n'est pas au moins des deux passages d'Aristophane qu'il cite: dans le premier (7), où se trouve bien le mot *χρησμός*, le poëte ne dit rien de pareil; dans le

(1) *Ad Trachin.* v. 1174. — (2) V. 1164. *Εἰσεγραμμένην | πρὸς τῆς παρώας πλεχὺ γλώσσου δρυός*. — (3) Notes mss. citées par Clavier, *Mém. sur les oracles*, p. 29, 30. — (4) *Metam.* VII, 622. — (5) V. 641, 642. — (6) *Prometh. vincit.* 838 Schütz; 856 Blomf. — (7) *Plut.* 51.

second (1), *χρησιμὸς* ne se trouve pas ; on peut ajouter qu'il n'existe en aucun endroit de la comédie citée.

En revenant sur toutes les étymologies du nom de Dodone, M. Pouqueville penche pour le mot *κώδωνα* (lis. *κώδωνες*), *sonnettes*, ce qui est fort permis. Il auroit pu néanmoins se dispenser d'ajouter (pag. 189) : « Ce fut par une sorte de réminiscence de l'airain de Dodone, qu'on vit, » dans la suite, Auguste, *qui avoit fait ses études* à Apollonie, orner de » *cloches la coupole* du temple de Jupiter Tonnant. (Suéton. *in Aug.* ; Dion. » in lib. LIV). » Auguste *avoit fait ses études*, non pas à Apollonie, mais à Rome. Après ses *études*, il fut envoyé en Grèce, et se trouvoit à Apollonie, où il suivoit les leçons d'Apollodore, lorsque César fut assassiné. Quand il orna de cloches le temple de Jupiter Tonnant, ce fut par suite d'un songe, et non par un *souvenir de Dodone*. Suétone (2) et Dion Cassius (3), que cite M. Pouqueville, sont formels là dessus. Je ne vois non plus nulle part que le temple de Jupiter Tonnant eût *une coupole*, et je doute qu'on puisse avoir d'autre autorité que le *tintinnabulis FASTIGIUM ædis redimit* de Suétone. Elle est loin de suffire.

« L'hiéron de Dodone ne fut primitivement connu que comme un » autel prophétique où il n'y avoit ni dieu ni image qu'on y adoroit, » (pag. 189). » Martien Capella, Eustathe et Scymnus de Chio, que M. Pouqueville cite à ce sujet, ne disent rien de tel. Le passage de Polybe (4), où il est parlé des ravages exercés à Dodone par les Étoliens, n'a pas été non plus compris de notre voyageur (pag. 167). Les *σώαι* ne sont point, comme il le dit, les *colonnes du temple* ; ce sont les *portiques* qui entouroient le naos ; et ce naos est précisément ce que Polybe appelle *ἰεὲς οἰκία*.

« D'après ces éclaircissemens, je pense qu'il est utile de manifester » quelques doutes sur les explications numismatiques données par les » archéologues. Ainsi on a peut-être tort de dire, en parlant des » médailles des Épirotes : argent, tête de Jupiter et de Junon ; R : » bœuf cornupète dans une couronne de chêne. En examinant la chose » plus attentivement, il seroit possible que la tête de femme fût celle » de Dioné, compagne de Jupiter Dodonéen (pag. 194). » Mais cela revient précisément au même, puisque la Dioné des Épirotes est la même que l'Héra ou Junon des autres peuples de la Grèce (5).

(1) Vesp. 159. — (2) *In Aug.* 91. — (3) LIV, 4. — (4) Παροχνοόμενος δὲ πρὸς τὴν περὶ Δωδώνης ἰερόν, τὰς πειρώσας ἐπέφρασε... κατέκαψε δὲ τὴν ἰερόν οἰκίαν. Polyb. IV, 67, 3. — (5) Buttman, *ad Orac. Dodon.* in Demosth. c. *Midiam* ed. Spalding, p. 121.

Le passage de Démosthène, cité en cet endroit, est altéré et la traduction vicieuse : il faut λέγεις au lieu de λέγονται, et *parlent* au lieu de *sont nommés*. L'auteur s'est beaucoup tourmenté pour savoir ce que signifie le bœuf cornupète et la couronne de chêne des médailles d'Épire. L'explication ne paroît pas difficile : l'un se rapporte à ce que l'Épire étoit abondante en bœufs (1), et n'est pas un *attribut d'Osiris*; l'autre rappelle le chêne de Dodone, l'arbre de Jupiter, et n'est pas *l'emblème ordinaire des prophètes*. Le passage d'Ovide que M. Pouqueville cite à ce sujet, n'autorise en rien cette singulière explication (2). Nous ne pensons pas que ses remarques fassent changer d'avis aux archéologues.

A propos des prêtres de Dodone, il décrit le costume « de ceux » d'Isis, ou, *selon quelques théologiens*, de ceux d'Osiris; ils étoient vêtus » de lin, avoient la tête rasée, portoient des souliers de papyrus, et » tenoient à la main tantôt un sistre, tantôt un rameau d'*absinthe* » *marine* ou *une pomme de pin*. » Il cite péle-mêle, à ce sujet, Ovide, *Met. I*; Diod. *I, 2*; D. Aug. *lib. VIII, c. ult, et aliis locis*; Lactance, *I, 11 et 15*; Macrobius, *I, 2*; d'autres encore qui ne parlent pas plus de *pomme de pin* que d'*absinthe marine*.

Après ces observations, qui ne sont qu'une foible partie de celles qu'on pourroit faire, il nous sera permis de regretter que l'auteur ne se soit pas renfermé strictement dans la discussion du point qu'il vouloit établir, au lieu de se jeter dans des digressions aussi inutiles et chargées d'une érudition toujours confuse et inexacte, quand elle n'est pas complètement fautive.

Ce qui en dédommage un peu le lecteur, c'est que M. Pouqueville a traité, en même temps, dans ces deux chapitres, de la vallée et de la ville de Janina, dont la description est intéressante. J'en dirai autant des trois autres chapitres de ce second livre, qui traitent de la région montagneuse au nord de Janina et du bassin de l'Aoùs, rivière qui va se rendre dans l'Adriatique. Cette région étoit à-peu-près inconnue avant notre voyageur; il fait connoître l'aspect du pays, la population des lieux, les mœurs des habitans. La géographie ancienne de ce pays est très-difficile à bien connoître, à cause du vague et de l'insuffisance des renseignemens des Grecs et des Latins. On y rencontre beaucoup de ruines d'anciennes villes dont il est impossible de dire le nom : telle

(1) Pind. *IV Nem. 85*. — Arrian. *Anab. 11, 16, 6*. — (2) *III Trist. 1, 36*.
Et Jovis hæc, dixi, domus est: quod ut esse putarem, | Augurium menti quærna
corona dabat.

est, en particulier, Konitza. Il s'y trouve aussi un canton de *Caulonias*, sur le bord de l'*Apsus*, dont le nom fait croire à M. Pouqueville qu'il a existé là un peuple de *Cauloniates*. Il est vrai que les anciens n'en parlent pas; « mais, dit-il, son nom se lit sur des médailles qu'on » découvre en grand nombre dans ce pays. » Il en conclut que ces médailles appartiennent à l'Épire, et non à la ville des Cauloniates, dans la Grande Grèce, comme tout le monde l'a cru. Les géographes et les numismatistes adopteront difficilement cette conclusion; les médailles en question, avec le mot ΚΑΥΛΑΥΝΙΑΤΑΝ, soit entier, soit abrégé, et quelquefois en lettres placées dans un ordre rétrograde (ΝΑΤΑΙΝΥΑΛΥΑΚ), portent des caractères trop évidens de fabrication italique, pour qu'ils consentent à y voir les monnoies d'un peuple épirote inconnu dans la géographie ancienne. Il faudroit d'abord s'assurer s'il est vrai qu'on en trouve un grand nombre dans ce canton de l'Épire. Ce grand nombre se réduit peut-être à quelques exemplaires; et, dans ce cas, leur présence en Épire s'explique suffisamment par les relations commerciales des deux pays, sans parler de Pyrrhus, qui a dû emporter d'Italie beaucoup d'argent monnoyé: elle n'a rien de plus extraordinaire que celle de nombreuses dariques persanes à Marathon ou dans les plaines de la Béotie.

(La suite à un autre cahier.)

LETRONNE.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS de la Bibliothèque du Roi et autres bibliothèques, publiés par l'Institut royal de France, faisant suite aux notices et extraits lus au comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres; tome XI. Paris, impr. royale, 1827, in-4°, 333 et 395 pages, avec 3 planches.

EN 1785, huit membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres, MM. Deguignes, de Bréquigny, Gaillard, Du Theil, Villoison, Kéralio, Vauvilliers et Silvestre de Sacy, furent chargés de faire connaître, par des notices exactes et des extraits raisonnés, les manuscrits les plus précieux conservés tant à la bibliothèque royale qu'en divers autres dépôts. Le premier tome de ce recueil parut en 1787: il contenoit un Essai historique sur l'origine des caractères orientaux de

l'imprimerie royale, et vingt-une notices sur des manuscrits orientaux, grecs, latins, ou relatifs, soit à l'Histoire de France, soit plus généralement à l'histoire du moyen âge. Le second volume, publié en 1789, se compose de vingt articles qui appartiennent à ces mêmes genres; mais le tome III, mis au jour en 1790, est presque entièrement consacré aux pièces du procès de Jeanne d'Arc (1). L'impression du tome IV, commencée en 1791, n'a été achevée que huit ans plus tard: seize articles rédigés par M. Silvestre de Sacy, et qui concernent des manuscrits orientaux, remplissent la plus grande partie de ce volume.

Chargé en 1796 de continuer cet utile recueil, l'Institut en a publié les tomes V à X en 1799, 1801, 1802, 1810 et 1818. Ils comprennent plus de cent vingt notices, qui sont dues tant aux rédacteurs que nous avons déjà nommés, qu'à divers autres académiciens ou hommes de lettres, Camus, Bouchard, Le Grand d'Aussi, Ameilhon, Lévesque, Ginguéné, Langlès, Koch, Jourdain, &c.; et MM. Brial, Caussin, Boissonade, Abel-Rémusat, Étienne Quatremère, Hase, Roquéfort. Chaque volume, à partir du huitième, est divisé en deux parties: la première est réservée à la littérature orientale; la seconde embrasse tous les autres genres de manuscrits. Quelques-unes de ces notices sont accompagnées de planches; plusieurs renferment des traductions d'articles ou morceaux inédits, des transcriptions de textes originaux, des rapprochemens philologiques ou historiques. En un mot, elles donnent une idée complète des manuscrits, de leurs sujets, de leurs formes, des faits, des doctrines, des notions ou observations qu'on y peut recueillir.

La partie orientale du tome XI s'ouvre par des pièces diplomatiques tirées des archives de Gènes. M. Silvestre de Sacy avoit déjà inséré une analyse de ces pièces dans le tome III des nouveaux mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres (2); aujourd'hui il en publie plusieurs en entier, en joignant des traductions françaises à celles qui sont écrites en arabe ou en ancien langage génois. Les textes sont accompagnés d'indications préliminaires et de notes succinctes, et les pièces sont rangées dans l'ordre chronologique, depuis l'an 958 jusqu'en 1453; mais à la suite de cette principale série, il s'en trouve une qui ne consiste qu'en trois articles, tirés des archives particulières de la banque de Saint-Georges, et datés des années 1418, 1453 et 1481. Tous ces monumens des relations de Gènes avec les princes musulmans, contribuent, malgré beaucoup de lacunes, à jeter du jour sur les établissemens génois autour

(1) Voyez *Journal des Savans*, novembre 1817, pag. 688. — (2) *Pag. 103-121*; à la suite d'un Rapport sur les archives de Gènes, pag. 85-102.

de la Mer Noire et de la Méditerranée, et dans les îles de cette dernière. Nous devons nous borner ici à ces généralités, M. de Sacy ayant lui-même, comme nous l'avons dit, publié, en 1818, des notices abrégées de ces pièces. Nous ajouterons seulement que, dans le volume que nous annonçons, il rectifie un petit nombre d'inexactitudes légères qui s'étoient glissées dans son premier travail. Voici la plus remarquable : « J'ai sup-
 » posé, dit-il, que Boabdèle, c'est-à-dire Abou-Abd-allah, nommé *roi*
 » *de Valence* (dans la seconde pièce), pouvoit être un gouverneur de
 » Valence pour les Almohades. Cette conjecture ne sauroit être admise.
 » En l'année 544 de l'hégire, 1149 de J. C., les Almohades ou Almo-
 » wahhids n'étoient point encore maîtres de Valence. . . . Le titre de
 » *roi de Valence* donné (ici à Boabdèle) est conforme à la vérité his-
 » torique. »

Parmi ces monumens, se rencontre, sous l'année 1288, un privilège accordé aux Génois par Léon III, roi d'Arménie, à la réquisition de Benoît Jacharia ou Zacharia. C'est le sujet d'une notice particulière due à M. Saint-Martin, et qui commence par des observations sur les relations commerciales qui existoient au moyen âge entre l'Arménie et quelques états italiens, spécialement Venise et Gènes. M. Saint-Martin donne un aperçu de tout ce qui subsiste de documens propres à éclairer l'histoire de ces relations, et il relève les erreurs commises, à cet égard, par quelques auteurs, sur-tout par Marin, dans sa *Storia civile e politica del commercio de' Veneziani*. La première transaction entre les Arméniens et les Génois est de l'an 1201; auparavant l'Arménie avoit étendu aux Italiens l'aversion qu'elle avoit conçue pour les Grecs. Les concessions qu'elle fit aux Vénitiens et aux Génois ne datent que de l'époque où, se voyant en butte aux attaques des Musulmans, elle sentit le besoin d'obtenir l'assistance des marchands européens qu'elle avoit jusqu'alors dédaignés. La date du décret de Léon III, déjà expliquée par M. Silvestre de Sacy (1), l'est de la même manière par M. Saint-Martin: 737 est un nombre pris de l'ère des Arméniens, ouverte en 552; et le mot *millesime* qui précède ce chiffre, signifie ère ou *date*, et n'exprime point un nombre. Suivent, comme petite date, les chiffres romains II, numéro qui se rapporte, selon M. Saint-Martin, à un cycle particulier ou accessoire, soit au cycle paschal, soit à l'indiction. Le texte arménien du décret de Léon III est ici accompagné d'une ancienne version latine, d'une traduction française et de remarques grammaticales et historiques.

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tom. III, pag. 111, 112.

Les pages 122 à 310 du volume qui nous occupe contiennent une notice sur l'Encyclopédie japonaise et sur quelques ouvrages chinois du même genre, rédigée par M. Abel-Rémusat. Il existe, en effet, chez les Chinois, plusieurs encyclopédies, diverses collections où sont rangés, par ordre de matières, des extraits et des opuscules empruntés à différens auteurs. On conserve à la bibliothèque du Roi quatre de ces recueils, qui traitent des peuples étrangers, des caractères et de la littérature, de la musique, des esprits et des prodiges, et qui, bien qu'ils forment ensemble plus de deux cents volumes, ne sont que des fragmens d'une encyclopédie qui en a six mille : elle a été publiée à la Chine sous le dernier règne, et est intitulée *Kou-kin-thou-chou*. Le Youan-kian-louï-han, mis au jour en 1760, et dont le P. Cibot a donné une notice, offre, en quatre cent cinquante livres, un tableau complet de toutes les sciences chinoises. Le caractère encyclopédique se montre plus ou moins dans les dictionnaires par ordre de matières que les Chinois ont rédigés dès le premier âge de leur littérature : il appartient au *Thsing-wen-kian* ou Dictionnaire mandchou-chinois, puisque, en même temps que ce lexique éclaircit toutes les difficultés de grammaire, il présente des notions relatives aux arts, aux sciences, aux opinions, aux institutions, à l'histoire. Les Chinois ont aussi des ouvrages élémentaires peu étendus, mais destinés à donner aux jeunes gens une teinture universelle des sciences, à propager des notions générales sur toute espèce de matières. Tel est le *Hiun-meng-thou-louï*, en huit volumes comprenant vingt livres et un total de quatorze cent quatre-vingt-cinq articles. M. Abel-Rémusat fait une description sommaire d'un exemplaire de ce recueil, ainsi que de celui qui a pour titre *San-thsai-thou-hoei*, c'est-à-dire, Collection figurée des trois choses principales : ces trois choses sont le ciel, la terre et l'homme. Mais la division réelle de l'ouvrage est en quatorze classes, et ultérieurement en cent seize livres, qui occupent quatre-vingts volumes dans l'exemplaire de la bibliothèque du Roi, édition de l'an de notre ère 1609. Cet ouvrage a servi de modèle à celui qui a été rédigé sous le même titre, mais avec plus d'étendue, par des auteurs japonais, et dont M. Titsingh a déposé un exemplaire dans la même bibliothèque : c'est le principal objet de la notice que publie M. Abel-Rémusat. Le nombre des volumes est aussi de quatre-vingts, grand in-8.° Le tome I.° ne renferme que le frontispice, trois préfaces, l'exposé du plan de l'ouvrage, une table des cent cinq livres, et un épilogue. Mais avant d'entrer dans le détail des sujets traités en chacun de ces livres, l'auteur de la notice a cru devoir offrir à ses lecteurs des observations sur les syllabaires japonais.

Les Japonais et les autres peuples qui ont adopté les caractères chinois, se sont vus souvent obligés de les employer comme signes de sons, ainsi que l'a exposé M. Rémusat dans un mémoire dont nous avons rendu compte (1). Ils ont formé ainsi un premier syllabaire; où bientôt la confusion s'est introduite, parce qu'on a représenté une même syllabe par différens caractères, parce qu'un même caractère a servi de signe à différentes syllabes, et quelquefois parce que la prononciation chinoise d'un caractère adopté comme signe de syllabe n'avoit aucune analogie avec le son japonais qu'on lui faisoit représenter. Une seconde écriture, nommée *Firo-kanna*, admet des ligatures et des abréviations qui en rendent la lecture ou le déchiffrement fort pénible; et lorsque cette difficulté est vaincue, il faut encore discerner si le caractère chinois est employé comme symbole idéographique ou comme signe syllabique, si l'on doit en traduire le sens ou en prononcer le son. Un troisième syllabaire japonais s'appelle *Kata-kanna*: les caractères y sont simples, distincts, invariables, et leur nombre n'est que de quarante-sept. M. Abel Rémusat en a fait graver les poinçons; et c'est la première fois que des caractères japonais sont imprimés correctement dans un livre européen. Les trois premiers représentant les sons *i*, *ro*, *fa*, ce syllabaire a pris le nom d'*Irofa*, mot formé comme ceux d'alphabet ou d'abécé dans nos langues.

Cet exposé préliminaire, dont nous ne pouvons indiquer ici que les résultats, mais dont les développemens tiennent à l'histoire générale du langage écrit et parlé, est suivi d'un tableau détaillé des cent cinq livres de l'Encyclopédie japonaise. Quelques-uns sont divisés en sections, et tous en articles, dont le nombre s'élève ordinairement au-dessus de trente, quelquefois au-dessus de deux cents. C'est une vaste nomenclature qui embrasse tous les objets des connoissances japonaises, depuis le ciel et ses phénomènes jusqu'aux champignons et aux préparations alimentaires. Cette partie du travail de M. Abel-Rémusat est d'une telle nature, que nous ne pourrions en rien extraire, quoiqu'elle soit d'une étendue et d'un prix dont on prendra la plus haute idée si l'on considère la multitude des synonymies et des traductions qu'elle renferme, et qui ont dû exiger de longues recherches, des soins assidus et délicats, des vérifications épineuses. Les notes placées au bas des pages éclaircissent les difficultés que laisseroient certains articles. La description du Japon occupe seize livres; mais M. Rémusat avoue qu'elle n'est point rédigée d'une manière assez instructive, et

(1) Cahier de mai, pag. 300-305.

qu'on a de meilleurs matériaux à consulter sur la géographie et la statistique de cette contrée : en conséquence, il a resserré dans des limites fort étroites l'analyse de ces seize livres, et en a retranché l'énumération interminable, et pourtant incomplète, des temples japonais. L'ouvrage finit par un livre additionnel, qui est un index des mots contenus dans les cent cinq livres précédens. Cette table est immédiatement disposée dans l'ordre de l'Irofa ; mais sous chaque caractère, les mots sont rangés systématiquement, selon qu'ils appartiennent à l'une des huit classes suivantes : 1.° ciel et terre ; 2.° affaires humaines ; 3.° parties du corps ; 4.° êtres ayant vie ; 5.° comestibles et habillemens ; 6.° vases et meubles ; 7.° métaux et pierres ; 8.° herbes et arbres. On voit que cette notice fournit les moyens de mesurer l'étendue et d'apprécier la valeur des connoissances de la nation japonaise.

M. Silvestre de Sacy, dans le tome IV des Notices et extraits des manuscrits, en a fait connoître deux où la langue espagnole est écrite en caractères arabes : dans le tome XI, il en décrit un où des mots arabes sont fréquemment entremêlés à un texte espagnol. C'est un traité de la croyance, des pratiques et de la morale des musulmans, composé, après l'an de notre ère 1600, par un Maure qui se nomme Mohanmad Devera, natif d'Albaracin, au royaume d'Arragon. Après avoir traduit la préface de cet auteur, M. de Sacy en transcrit le texte, et fait remarquer tous les mots arabes qui s'y trouvent : *caley*, formule qui suit le nom ou la mention de Mahomet ; *aluma*, le peuple ; *eltakor*, la purification ; *annabi*, le prophète, &c. Les mots arabes sont pareillement distingués dans la table de tous les chapitres de l'ouvrage, qui est ici transcrite. La notice présente ensuite le texte et une version du chapitre XIII. Ce chapitre traite « des victimes de Pâques, de *las adaheas de Pasqua*, » et de la manière dont s'accomplit ce sacrifice, ainsi que des victimes » qui sont admises et de celles qui ne sont point tolérées : on y rap- » porte aussi l'origine de cette cérémonie, et pourquoï elle a lieu ; et » l'on y expose ce qui est d'obligation (*en el alçhiher* ou *alchihed*, » c'est-à-dire) relativement à la guerre contre les infidèles. » Dans l'une des notes qui accompagnent la traduction de ce morceau, M. de Sacy observe que c'est assez improprement qu'on a donné à la fête de l'immolation des victimes le nom de Pâques ; mais que les Arabes d'Espagne, qui vivoient mêlés parmi les chrétiens et qui parloient la langue castillane, avoient adopté cette dénomination. L'auteur de cette notice la termine en décrivant un manuscrit qu'il possède, et dont le texte est espagnol, mais écrit en caractères arabes. On y trouve, 1.° une instruction liturgique ; 2.° quelques chapitres de l'Alcoran (en langue arabe) ;

3.° un calendrier musulman ; 4.° l'histoire des aventures de Tamim Aldari, l'un des compagnons de Mahomet, et enfin quelques pièces détachées. (*La suite au cahier prochain.*)

DAUNOU.

RECHERCHES anatomiques et physiologiques sur la circulation dans les crustacés, par MM. Audouin et Milne Edwards, présentées à l'Académie royale des sciences, dans la séance du 15 janvier 1827. Paris, impr. de C. Thuau, rue du Cloître-Saint-Benoît, n.° 4, 1827, in-4.° avec figures.

Si l'on en jugeoit par le nombre des livres qui ont été publiés sur l'anatomie et la physiologie, on croiroit que ces deux sciences ont acquis toute leur perfection, qu'elles n'ont plus rien à gagner, que le corps animal est entièrement connu dans les parties qui le constituent, et dans l'action de ces parties les unes sur les autres; mais il s'en faut de beaucoup; on peut dire que c'est un champ qu'aucune moisson n'a encore épuisé. On s'est exercé d'abord à l'étude du corps de l'homme, comme présentant plus d'intérêt, puis à celui des animaux de différens ordres, de manière qu'on est parvenu jusqu'aux plus petits et jusqu'à ceux dont l'organisation est la plus obscure. Pendant longtemps on avoit recueilli des faits spéciaux qui se trouvoient isolés; depuis quelques années on a cherché à les coordonner, ce qui a fourni un corps de doctrine: l'anatomie et la physiologie ont pris rang parmi les sciences; elles ont fait de grands progrès. On s'est beaucoup occupé du genre nerveux, sur lequel les recherches ont été importantes. Les organes de la digestion, ou plutôt de la mastication, ont été décrits avec soin, dans les animaux vertébrés, et même chez les insectes. Mais les deux auteurs dont nous faisons connoître les observations, montrent que ce système étoit mal connu dans les crustacés, auxquels on a accordé des vaisseaux sanguins et une circulation sans qu'on sût comment elle s'opéroit.

Ce n'est que vers le milieu du xvii.° siècle qu'on rencontre quelques notions à ce sujet. Les premières sont dues à Willis, qui étudia l'organisation de l'écrevisse fluviatile, et décrivit la structure et la circulation du cœur de cet animal: cette description a paru incomplète. Après lui, Portius, traitant la même matière, n'a rien ajouté à ce qui étoit connu.

Swammerdam a donné plus de détails ; mais ils ne paroissent pas entièrement satisfaisans. Roesel , venu au commencement du XVIII.^e siècle, a décrit l'écrevisse fluviale mieux que Willis (nous rapportons ici l'opinion de MM. Audouin et Milne Edwards) ; mais il a commis une erreur en indiquant comme un vaisseau central ce qui n'est qu'un cordon nerveux de l'animal. Les connoissances anatomiques et physiologiques sur la circulation dans les crustacés, sont restées stationnaires jusqu'au moment où M. Cuvier a fait voir qu'un liquide injecté dans le cœur arrive bientôt aux différentes parties du corps, et que jamais il ne gagne les branchies qui en sont voisines ; nos deux auteurs exposent l'opinion de ce célèbre naturaliste, en y ajoutant celles de plusieurs autres, tels que Latreille, Desmarest, Geoffroy Saint-Hilaire, Treviranus, Lund, de Blainville. Les divergences qu'ont vues dans les opinions de ces savans MM. Audouin et Edwards, les ont engagés à entreprendre un travail tendant à démontrer le mode de circulation dans les crustacés.

Pour exécuter ce projet, vers la fin de l'été 1827 ils allèrent s'établir à Granville, petit port sur la côte de Normandie, riche en objets de zoologie, et dont les habitans se livrent presque uniquement à la pêche ; là ils pouvoient trouver un grand nombre de crustacés, y faire des expériences sur ces animaux, et des dissections sur des individus parfaitement conservés. Ils n'eurent pas de peine à y rencontrer des personnes obligeantes qui leur procurèrent des facilités.

Le premier objet dont ils s'occupèrent a trait à la direction que suit le sang des crustacés dans le cercle circulatoire. Il existe à ce sujet des opinions contradictoires sur lesquelles des expériences seules pouvoient répandre de la lumière ; celles qu'ils firent montrèrent que le sang se dirige des branchies au cœur. Il falloit ensuite rechercher si les canaux destinés à cette communication s'ouvroient directement dans les parties latérales de cet organe, ainsi que M. Cuvier l'avoit aperçu dans le *homar*, ou s'ils débouchoient dans un canal longitudinal, qui remonteroit de la région centrale vers la partie inférieure du cœur, comme M. Cuvier croit que cela a lieu dans le *bernard l'hermite*.

Il y avoit encore à déterminer la route que suit le sang en se portant du cœur aux différentes parties du corps, et comment il en revient aux branchies. Ces deux points nous paroissent avoir été éclaircis, comme les précédens, par des expériences ingénieuses sur un *maia*.

MM. Audouin et Edwards ont prouvé par des observations directes, 1.^o que le sang ne peut arriver aux branchies que par les vaisseaux situés à la face externe de ces organes ; 2.^o que de là ce liquide traverse les lames branchiales, passe au côté interne de la branchie, et arrive

dans le vaisseau qu'on y remarque; 3.° que du vaisseau interne de la branchie, le sang se dirige vers le cœur en traversant des canaux logés sous la voûte des flancs; 4.° que tous les vaisseaux en communication directe avec le cœur, à l'exception des canaux latéraux dont il vient d'être question, sont des artères destinées à porter le liquide nourricier dans toutes les parties du corps; 5.° enfin que le sang qui a servi à la nutrition des divers organes, et qui est ainsi devenu veineux, afflue de toute part dans de vastes sinus latéraux, d'où il revient dans les vaisseaux externes des branchies, pour se convertir bientôt en sang artériel, et parcourt de nouveau le cercle qui a été tracé. Il suit de là que la circulation des crustacés est analogue à celle des mollusques, ce qui confirme une opinion de M. Cuvier dans ses Leçons d'anatomie comparée.

Le deuxième objet de recherches est l'anatomie des vaisseaux artériels et des conduits veineux qui constituent le cercle circulatoire des crustacés. Les deux auteurs ont commencé par ceux de ces animaux dont l'organisation est la plus compliquée; ils ont étudié ensuite les espèces dont l'organisation est la plus simple. Ils ont voulu envisager la question sous un point de vue général, en constatant les faits nécessaires à la connoissance précise de la circulation: ne cherchant point à exposer dans tous leurs détails les modifications de l'appareil circulatoire, mais choisissant comme type de chaque ordre une espèce commune, ils se sont bornés à indiquer les différences caractéristiques qui se sont offertes ailleurs. C'est ainsi qu'ils ont décrit, dans les *décapodes brachiures*, le cœur, le système artériel, le système veineux, en y comprenant les sinus, les vaisseaux afférens et efférens des branchies, les canaux branchio-cardiaques, et, dans les *décapodes macroures*, les mêmes organes; enfin ils font voir les différences qui existent entre ces espèces et celle qu'on appelle *isopodes*. Ils jugent que de l'organisation des crustacés aux insectes il n'y a qu'un pas, et ils se proposent de le prouver par de nouvelles recherches sur l'organisation des autres animaux articulés.

Cette seconde partie est accompagnée de dessins de grandeur naturelle, dans lesquels les distributions des vaisseaux sont représentés en couleur d'après des espèces qui appartiennent aux ordres principaux des décapodes à queue courte et longue, et des *stomapodes*.

L'ouvrage de MM. Audouin et Edwards se distingue de beaucoup d'autres, en ce qu'il est l'exposé exact d'expériences faites avec toutes les précautions possibles, pour opérer des démonstrations et éclaircir des points sur lesquels il y avoit de l'obscurité. Ils ont pris le véritable et le seul moyen de découvrir les vaisseaux employés à la circulation

dans les crustacés, et la manière dont cette fonction s'exécute; c'étoit de s'approcher des sujets sur lesquels ils devoient faire leurs recherches: aussi leur voyage et leur séjour à Granville les ont-ils bien servis. Lorsqu'ils ont présenté leur travail à l'Académie des sciences, deux commissaires qu'elle a nommés, MM. Cuvier et Duméril, en ont fait un rapport favorable.

TESSIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

LE vendredi 25 juillet, l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres a tenu sa séance publique. Elle avoit proposé pour sujet du prix qu'elle devoit adjuger dans cette séance, de *tracer le tableau des relations commerciales de la France et de divers états de l'Europe méridionale avec la Syrie et l'Égypte, depuis la décadence de la puissance des Francs dans la Palestine, jusqu'au milieu du XVI.^e siècle; de déterminer la nature et l'étendue de ces relations; de fixer la date de l'établissement des consulats en Égypte et en Syrie; d'indiquer les effets que produisirent sur le commerce de la France et de l'Europe méridionale avec le Levant la découverte du passage par le Cap de Bonne-Espérance et l'établissement des Portugais dans l'Inde.* Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,500 fr., a été adjugé au mémoire enregistré sous le n.^o 2, et qui porte cette épigraphe: *L'histoire du commerce est celle de la communication des peuples.* Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXI, chap. v. L'auteur est M. G. B. DEPPING, membre de plusieurs sociétés littéraires, que l'Académie couronne cette année pour la deuxième fois. (*Voy. Journal des savans*, août 1822, p. 504; mars et mai 1826, pag. 171-178, 281-291.) — L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière, des sujets des prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1829. Le premier de ces sujets est de *rechercher quel fut l'état politique des cités grecques de l'Europe, des îles de l'Asie mineure, depuis le commencement du II.^e siècle avant notre ère, jusqu'à l'établissement de l'empire de Constantinople. Les concurrents doivent recueillir, dans les écrivains et dans les monumens de tout genre, tous les faits propres à faire connoître, soit l'administration intérieure de ces cités, soit leurs rapports entre elles et avec l'empire.* L'Académie croit convenable d'avertir que les recueils d'inscriptions sont au nombre des sources principales où l'on trouveroit des renseignemens abondans et précieux. Il ne faudroit pas non plus négliger les inscriptions publiées par les voyageurs du siècle dernier et par ceux de nos jours; mais ce sont sur-tout les ouvrages de numismatique qu'il sera nécessaire de consulter pour réunir des notions positives sur l'histoire, l'indépendance plus ou moins absolue, l'organisation politique et le régime administratif des cités helléniques

de la Grèce proprement dite, de la Macédoine, des îles de la Thrace, de l'Asie mineure et des côtes du Pont-Euxin. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Le deuxième sujet de prix consiste à donner l'*exposition exacte du système de philosophie connu sous les noms de néoplatonisme, philosophie éclectique ou syncrétisme, qui a été enseignée par les philosophes de l'école d'Alexandrie et des écoles contemporaines, notamment de celles d'Athènes et de Rome, depuis la fin du 11.^e siècle de l'ère chrétienne, jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Arabes.* Les concurrents devront sur-tout examiner si cette philosophie n'est que la doctrine primitive de Platon, ou faire voir en quoi elle en diffère; et, dans ce cas, indiquer les emprunts que les auteurs de ce système peuvent avoir faits aux doctrines orientales, ainsi qu'à la doctrine chrétienne et à celle des sectes nées dans le christianisme. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1.^{er} avril 1829. Ce terme est de rigueur. — L'Académie propose pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1830, de tracer le tableau des changemens survenus dans la géographie des Gaules après la chute de l'empire romain, dans le but de faire connoître les noms des villes, cantons, provinces, comtés, duchés, et toutes les divisions civiles, territoriales (1) et militaires de la monarchie française en-deçà du Rhin, sous les deux premières races de nos rois. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Les ouvrages seront reçus jusqu'au 1.^{er} avril 1830. Les concurrents sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

Feu M. Allier de Hauteroche a légué une rente de 400 francs sur l'État pour la fondation d'un prix annuel, en faveur de l'auteur qui, au jugement de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, aura publié, dans le cours de l'année, le meilleur ouvrage de numismatique. L'acceptation de ce legs a été autorisée par une ordonnance royale en date du 6 mars 1828. En conséquence, l'Académie annonce qu'elle décernera, dans la séance du mois de juillet 1829, un prix de la valeur de 400 francs au meilleur ouvrage de numismatique publié à partir du 1.^{er} janvier 1824. Les auteurs des ouvrages qui seroient de nature à être admis à ce concours, sont invités à les faire parvenir au secrétariat de l'Institut avant le 1.^{er} avril 1829.

Son Exc. le Ministre Secrétaire d'état de l'intérieur, s'étant fait rendre compte de l'état des travaux relatifs aux recherches sur les antiquités de la France, ordonnés par la circulaire du 8 avril 1819, a reconnu que ces travaux, par leur importance pour l'histoire nationale, méritoient d'obtenir de nouveaux encouragemens, et a jugé à propos d'accorder trois médailles d'or, de 500 francs chacune, aux trois auteurs qui, au jugement de l'Académie, auroient envoyé les meilleurs mémoires sur les antiquités de la France: l'Académie a décerné ces trois médailles à M. le comte D'ALLONVILLE, préfet du département de la Meurthe (voy. notre cahier d'avril dernier, p. 251); à M. JOUANNET, préposé à la conservation des antiquités du département de

(1) C'est par erreur qu'on a imprimé *commerciales* dans le programme de l'Académie et dans le *Moniteur*.

la Gironde; et à M. REVER, correspondant de l'Académie. Le rapport détaillé que l'Académie adresse à S. Exc. le Ministre de l'intérieur, fait connoître l'objet de tous les mémoires relatifs aux antiquités nationales qui lui sont parvenus jusqu'à ce jour. Un extrait de ce rapport a été lu dans la séance publique, où l'on a entendu ensuite une Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. le comte Lanjuinais, par M. Dacier, secrétaire perpétuel; un morceau intitulé *Nouveaux Renseignemens sur la ville de Petra et le pays des Nabathéens*, par M. le comte Alex. Delaborde; un Extrait des observations de M. Gail sur le passage des Alpes par Annibal; des Considérations sur l'état des sciences naturelles chez les peuples de l'Asie orientale, par M. Abel-Rémusat; et l'Extrait d'un mémoire sur les lois agraires chez les Romains, par M. Dureau de la Malle.

M. Jean-Antoine Houdon, statuaire célèbre, membre de l'Académie royale des beaux-arts, a terminé sa longue et honorable carrière, le 16 juillet 1828; il étoit né à Versailles le 20 mars 1741. Il a fait à Rome une statue de Saint Bruno; à Philadelphie, celle de Washington, placée dans la salle des séances du congrès américain; à Paris, celles de Morphée, de l'Ecorché, de la Frileuse, de Diane, de Cicéron; le Voltaire assis qui se voit au théâtre français, &c. &c.; les bustes de Louis XVI, de Louis XVIII, de Franklin, de Turgot, du général la Fayette, de Molière, la Fontaine, J. J. Rousseau, Dalember, Diderot, Buffon, Barthélemy, Gerbier, Colin d'Harleville; de M. de Pastoret, &c.

L'Académie des sciences a perdu l'un de ses membres, M. Bosc, dont les funérailles ont eu lieu le 13 de ce mois. Plusieurs discours y ont été prononcés. « Nous savons, a dit M. Duméril, que le nom de M. Bosc restera désormais » inscrit dans les fastes des sciences naturelles, dont il a hâte les progrès en » France par ses recherches infatigables et par le zèle ardent qu'il a mis con- » tamment à en propager les résultats. La zoologie, la botanique, la miné- » ralogie et l'agriculture ont été les objets principaux de ses travaux nombreux » et de ses écrits justement estimés. Mais c'est à nous, ses contemporains, » d'esquisser son honorable caractère, et de faire connoître quelques-unes de » ses vertus privées. L'énergie et la droiture, la loyauté et la franchise, voilà » ses principales qualités morales qui ont distingué M. Bosc dans les places » supérieures qui lui furent confiées successivement, dans l'administration des » postes et des hôpitaux civils, dans nos relations diplomatiques avec les » États-Unis, dans l'inspection des pépinières établies par le gouvernement. » Le dévouement au malheur et à l'amitié proscrite, la force d'ame et le cou- » rage manifestés dans nos troubles civils, ont fait de M. Bosc l'objet de l'admi- » ration de ses concitoyens, et lui ont valu ces visites honorables, ces entretiens » particuliers, cette sorte d'hommage rendu à ses vertus par les empereurs d'Au- » triche et de Russie. Une maladie longue et douloureuse a privé M. Bosc de son » activité: il a succombé tout-à-coup avec la conscience de l'homme probe, mais » qui ne laisse malheureusement pour héritage à sa veuve désolée et à sa nom- » breuse et intéressante famille qu'un nom respectable. »

M. Cuvier a dit que « M. Bosc, passionné dès sa plus tendre jeunesse pour » l'étude de la nature, a, l'un des premiers, introduit en France les méthodes » rigoureuses, le langage précis et pittoresque de l'école linnéenne. Non » moins ardent pour propager ce que les productions de la nature ont d'utile » pour les hommes, l'un des premiers aussi il a su allier avec succès l'histoire

» naturelle scientifique avec l'agriculture pratique. Dans la faveur comme dans
 » la disgrâce, dans les places lucratives comme dans la pauvreté, en France,
 » en Amérique, M. Bosc fut toujours le même : dur pour lui, obligeant pour
 » les autres, inaccessible à toute tentation, dévoué à ses amis, jusqu'à tout leur
 » sacrifier, jusqu'à tout braver pour eux. Son nom iroit de compagnie avec ceux
 » des Fabricius, des Bruguières, des Lamark, des Lacépède, quand, par ses propres
 » ouvrages, il ne seroit pas placé au même rang que ces hommes célèbres. Mais
 » sa coopération directe au Dictionnaire d'histoire naturelle et à celui d'agri-
 » culture, les nombreux et importants articles dont il a enrichi ces recueils,
 » lui font à lui-même un nom auquel bien d'autres seront honorés de s'être
 » associés. Est-ce à un tel homme que l'on doit rendre ses derniers jours si
 » amers, les abrégés même, en le privant de près de moitié de sa chétive exis-
 » tence, et cela, lorsque vieux, infirme et chargé d'une famille nombreuse, il
 » ne dépendoit pas de lui de se retrancher dans cette indifférence pour les
 » jouissances de la vie, qui l'avoit soutenu à l'âge de la force ! Son courage
 » du moins ne s'est pas démenti dans ces cruelles circonstances. Au milieu
 » de ses longues douleurs, au milieu des plus grandes privations, nous l'avons
 » vu toujours serein, toujours occupé des autres, cherchant avant tout à cacher
 » ses souffrances à ceux qui l'entouroient. Le voilà, après tant de traverses, à
 » l'asile du repos. Ne formons plus qu'un vœu, le dernier sans doute que
 » dans sa sollicitude pour des êtres chéris il ait formé lui-même ; espérons que
 » la noble main qui a su adoucir ses derniers momens, n'oubliera point ce qui
 » est dû à la famille d'un homme vertueux qui a rendu de si longs et de
 » si grands services aux sciences et à son pays. »

« Je ne veux point énumérer ici les utiles travaux de M. Bosc, a dit
 » M. Silvestre ; il faut un cadre plus étendu, il faut un temps plus long pour
 » citer les ouvrages remarquables qu'il a publiés, les découvertes utiles qu'il
 » a faites, pour faire connoître les services qu'il a rendus et les traverses qu'il
 » a éprouvées. Il supportoit l'adversité avec la même fermeté, avec la même
 » constance, qu'il recherchoit la vérité et qu'il obligeoit ses amis. Excellent
 » époux, excellent père, excellent confrère, le bonheur de sa vie étoit tout
 » entier dans ses affections. Les inquiétudes, les tourmens, les sanglots étouffés
 » de tous ceux qui l'entouroient, ont déchiré son cœur pendant la longue et
 » cruelle maladie qui vient de terminer sa carrière : il n'a que trop vivement
 » senti combien d'êtres qu'il chérissoit tendrement, avoient attaché leur bon-
 » heur à son existence. M. Bosc, né dans une honnête aisance, fils d'un mé-
 » decin célèbre, a travaillé sans cesse pour les progrès des arts qui influent
 » le plus sur le bonheur de la société ; il a rempli, à différentes époques, des
 » places élevées ; il meurt sans aucune fortune : il avoit conservé toute sa vie
 » une inflexible probité, un besoin constant d'obliger, et un désintéressement
 » qui ne lui laissoit désirer d'autres biens que ceux qu'il pouvoit faire servir
 » au bonheur de ses amis et à l'utilité publique. »

Nous avons promis d'indiquer sommairement quelques-uns des travaux de l'Académie des sciences depuis le milieu de l'année dernière, d'après les rapports de ses secrétaires perpétuels, MM. Fourier et Cuvier.

Partie mathématique. M. Bosc a suppléé au cinquième volume du *Traité de la mécanique céleste* a été trouvé parmi les papiers de M. de la Place. — Plusieurs mémoires lus par M. Cauchy ont eu pour objet l'application du calcul des

résidus à la solution des problèmes de physique mathématique, le choc des corps élastiques, la pression des corps solides, la transformation des fonctions en intégrales doubles, et l'intégration des équations linéaires aux différences partielles, &c. Un travail de M. Poisson sur le mouvement de rotation de la terre, tend à faire disparaître la différence des solutions que l'on a données des deux problèmes de la translation et de la rotation des corps célestes. — M. Biot a consigné dans un mémoire sur la figure de la terre, les résultats des mesures du pendule qu'il a prises en 1824 et 1825, avec M. son fils, sur l'arc de parallèle qui s'étend de Bordeaux à Fiume en Istrie, et sur la portion australe du grand arc de méridien qui, partant des îles Shetland, traverse l'Écosse, l'Angleterre, la France, passe sur une partie de l'Espagne, et se termine entre l'Europe et l'Afrique dans la petite île de Formentara. L'auteur, après avoir réuni ces observations à celles qu'il avoit précédemment faites sur les autres portions des mêmes arcs, soit seul, soit avec MM. Mathieu et Bouvard, cherche les rapports qu'elles indiquent entre les intensités de la pesanteur sur les divers arcs que ces expériences embrassent, et il arrive à des conséquences bien différentes de celles auxquelles on paroissoit s'être arrêté jusqu'alors. Il trouve que l'accroissement de la pesanteur, en allant de l'équateur vers le pôle, n'est pas, du moins à l'occident de l'Europe, tel que l'exigeroit une figure elliptique résultant des conditions de constitution intérieure employées jusqu'à présent par la théorie. Le même académicien a lu un mémoire sur la double réfraction. — Deux mémoires de M. Fourier concernent, d'une part, les températures du globe terrestre et des espaces planétaires; de l'autre, la distinction des racines imaginaires et l'application de théorèmes d'analyse algébrique aux fonctions appelées *transcendentes*, et spécialement aux questions de ce genre qui appartiennent à la théorie de la chaleur. — L'un des tableaux annexés aux observations météorologiques de M. Bouvard à l'observatoire de Paris, présente pour une année moyenne, dans cette ville, cent quatre-vingt-deux jours de ciel couvert, cent quatre-vingt-quatre nuageux, cent quarante-deux de pluie, cinquante-quatre de gelée, cent quatre-vingts de brouillards, douze de neige, neuf de grêle ou grésil, et quatorze de tonnerre. — M. Navier a entretenu l'Académie du mouvement d'un fluide élastique, qui s'écoule hors d'un réservoir ou gazomètre; M. Savart, des sons produits par les vibrations d'une lame mince qu'un courant d'air a ébranlée. . . — M. Girard s'est occupé des grandes routes, des canaux de navigation et des chemins de fer, sujet qui se rattache d'une manière immédiate aux besoins de l'industrie; il a aussi communiqué à l'Académie une notice sur les étalons de l'ancienne coudée égyptienne. — On doit à M. Poinsot un mémoire sur la composition des momens en mécanique; à M. Damoiseau, des observations sur la comète périodique de six ans et $\frac{7}{10}$, et sur celle de trois ans et $\frac{1}{3}$. — Le dépôt général des cartes et plans de la marine et des colonies, que dirige M. le contre-amiral de Rossel et M. Beauteemps-Beanpré, a continué de s'enrichir des travaux de MM. les ingénieurs hydrographes. Ils ont terminé les opérations qui procureront aux navigateurs des cartes très-détaillées de toutes les côtes du golfe de Gascogne et de tous les ports de ces côtes. — M. Moreau de Jonnés a exposé le résultat de ses recherches sur la vie civile et l'économie domestique des Romains au IV.^e siècle de notre ère. — A la suite de l'analyse des travaux de l'Académie se trouvent quelques-uns des rapports qui

lui ont été faits sur les mémoires de savans étrangers, particulièrement sur ceux de M. Francœur, relatifs aux mesures anglaises et à l'enseignement du dessin linéaire. — Au nombre des ouvrages relatifs aux sciences mathématiques imprimés en 1827 par les membres ou correspondans de l'Académie, on distingue la quatrième édition du Traité élémentaire du calcul différentiel et du calcul intégral, par M. Lacroix; l'Histoire de l'astronomie au XVIII.^e siècle par M. Delambre, publiée par M. Mathieu; la partie historique du Voyage de l'Uranie sous les ordres de M. le capitaine Freycinet, &c.

Partie physique. M. Moreau de Jonnés a communiqué la notice des tremblemens de terre qui ont eu lieu aux Antilles en 1827. On en a compté dix, dont il n'est résulté aucun événement fâcheux; mais celui du 30 novembre a été violent et a duré 50 secondes. C'est le plus fort et le plus long qu'on ait éprouvé aux Antilles depuis près d'un siècle. — D'utiles expériences sur la combinaison des substances gazeuses sont dues à M. Dumas, qui annonce la découverte d'un chlorure gazeux de manganèse, correspondant à l'acide manganésique. — M. Polydore Boulay a reconnu que les iodures métalliques, d'après leur position relative dans l'échelle électrique, jouent les unes le rôle d'acide, les autres celui de base, et s'unissent de manière à produire des espèces de sels. Le même chimiste et M. Dumas ont étudié l'acide sulfo-vinique qui se dégage dans l'opération par laquelle on fait l'éther: leurs expériences les ont conduits à reconnoître que l'acide sulfo-vinique est composé d'un atome d'acide hyposulfurique contre deux atomes d'huile douce du vin. — La garance a été soumise à une nouvelle analyse par MM. Colin et Robiquet, qui ont trouvé dans cette plante deux substances appelées par eux *alizarine* et *purpurine*. Toutes deux sont fusibles, volatiles, cristallisables par sublimation, dissolubles dans l'éther; mais la purpurine est douée à un bien plus haut degré du pouvoir tinctorial. — Trois ouvrages généraux de chimie ont été publiés par des membres ou des correspondans de l'Académie: la cinquième édition du Traité de chimie de M. Thénard, le Nouveau Système de philosophie chimique de M. Dalton, et le Traité des manipulations chimiques de M. Faraday. — Quatre des Mémoires minéralogiques présentés par M. Berthier concernent le pétro-silex rouge de Sahlberg; un minerai d'antimoine découvert en Allemagne, et dont on n'avoit pu extraire le métal; une substance jaune, tendre, onctueuse, qui se trouve en rognons dans les argiles ferrugineuses, où l'on exploite le minerai de manganèse, dit vulgairement de Périgueux. — MM. Delcros et Roset ont présenté un travail sur les montagnes qui bornent au sud les étangs de Caroute et de Berre en Provence. — Les recherches géologiques de M. de Bonnard, dans le département de la Côte-d'Or, ont été continuées, et se sont étendues aux départemens de la Nièvre, de Saone-et-Loire, de la Loire et du Rhône. — L'auteur anglais des *Reliquiæ diluvianæ*, M. Buckland, en visitant la caverne d'Oiselles près de Besançon, jugea que des couches de stalactites qui la tapissent devoient recouvrir quelques dépôts d'ossements. Des fouilles dirigées par M. Gevril, conservateur du cabinet de Besançon, ont justifié les conjectures du savant étranger. On a trouvé beaucoup de crânes et d'os de la grande espèce d'ours à front bombé, déjà reconnue dans les cavernes d'Allemagne, et qui a entièrement péri. Une autre caverne, située à Echenoz près de Vesoul, a été examinée récemment par M. Thiriart, qui y a trouvé des os d'hyène et de plusieurs herbivores. Les départemens de la Gi-

ronde et de l'Aude possèdent de pareilles excavations : MM. Marcel de Serres et Dubreil s'occupent d'en décrire une, découverte, il y a trois ou quatre ans, à Lunel-Vieil, département de l'Hérault. — On doit à M. Cordier un important Mémoire sur la température propre du globe. Les expériences du savant académicien aboutissent à montrer qu'il suffiroit de descendre à vingt et trente lieues pour rencontrer une chaleur capable de fondre toutes les laves et la plupart des roches connues. Il faut donc croire que l'intérieur du globe conserve encore sa fluidité primitive : l'écorce solide s'épaissit à mesure du refroidissement ; mais cette épaisseur n'est pas encore au-dessus de la cent vingtième partie du diamètre, et n'est d'ailleurs point par-tout égale : c'est une des causes qui font varier les différens climats, indépendamment de leur latitude. Il est même probable que l'écorce du globe jouit encore d'une certaine flexibilité, qui expliqueroit plusieurs phénomènes, comme les tremblemens de terre, l'élévation progressive du sol que l'on croit observer en Suède, l'abaissement que l'on assure avoir lieu sur d'autres côtes. — Lorsque deux liquides, de densité ou de nature chimique différente, sont séparés par une cloison mince et perméable, il s'établit au travers de cette cloison deux courans dirigés en sens inverse et inégaux en force : ces deux courans existent dans les organes creux qui composent les tissus organiques, et c'est là que M. Dutrochet les a désignés sous les noms d'*endosmose* pour le courant d'introduction et d'*exosmose* pour le courant d'expulsion : ses expériences ont jeté un grand jour sur ce double phénomène. — M. de Mirbel s'est occupé du liber des arbres et des arbrisseaux à deux cotylédons ; et il a présenté à l'Académie des recherches sur la distribution géographique des végétaux phanérogames de l'ancien monde, depuis l'équateur jusqu'au pôle arctique. — M. du Petit-Thouars a fait connoître quelques particularités de la végétation des conifères, importantes pour leur culture. — M. Turpin, qui s'est livré à tant de recherches microscopiques sur le tissu intime des végétaux, les a portées cette année sur la truffe, pour en découvrir l'organisation et le mode d'accroissement et de propagation. — Un mémoire de M. Auguste de Saint-Hilaire présente des considérations nouvelles sur les rapports qui unissent entre elles les différentes familles de plantes de la classe des polypétales. — M. Bory de Saint-Vincent a continué ses recherches sur les êtres organisés qu'il nomme psychodaires, et qu'il regarde comme des intermédiaires entre les plantes et les animaux. Il a décrit et examiné, sous tous les points de vue, près de trente espèces du genre oscillaire, dont la plupart se trouvent dans les eaux stagnantes, mais dont quelques-unes ne vivent que dans les eaux thermales les plus chaudes. — On doit à M. Geoffroy Saint-Hilaire des observations sur l'oiseau qui débarrasse la gueule du crocodile des insectes qui l'incommodent. Les anciens appellent cet oiseau *trochilus* ; c'est, selon M. Geoffroy, le petit pluvier à collier, nommé *charadrius ægyptius*. Le crocodile, dont M. Geoffroy s'étoit déjà occupé, a été de nouveau l'objet de ses études. Il pense qu'une espèce de crocodile moins cruelle et plus docile que les autres portoit spécialement le nom de *suchus*, et recevoit en Égypte les honneurs divins. — Plusieurs chapitres d'un grand ouvrage actuellement sous presse, sur l'histoire naturelle des poissons, ont été communiqués à l'Académie par M. Cuvier, qui l'a particulièrement entretenue du poisson si célèbre chez les anciens sous le nom de *scarus*, et d'un poisson d'Amérique qui a été nommé *tambour*, à cause du bruit très-fort et

très-singulier qu'il fait entendre. — M. Frédéric Cuvier a lu un mémoire sur les épines du porc-épic, épines dont la grandeur lui a paru propre à éclairer sur la structure et le développement des poils; ces dernières productions n'étant en quelque sorte que des épines plus grêles et plus flexibles. — M. Velpeau a présenté un mémoire sur l'œuf humain, et particulièrement sur sa membrane la plus extérieure, celle qui a reçu le nom de *caduque*. — Les organes de la circulation des crustacés ont été l'objet des recherches suivies et des préparations anatomiques très-soignées de la part de MM. Audouin et Milne Edwards. — M. Portal a publié son grand Traité de l'épilepsie. — M. Brechet a porté l'attention des médecins sur une lésion particulière du cœur, dont la description avoit été omise dans les principaux traités des maladies de cet organe : il la nomme anévrisme faux consécutif du cœur. MM. Delpech de Montpellier et Lisfranc de Paris ont fait connoître la manière dont ils pratiquent l'une des opérations les plus étonnantes de la chirurgie, celle par laquelle on peut reproduire un nez qui a été coupé ou qui a péri par tout autre accident.

Nous n'avons pu indiquer tous les articles compris dans le rapport de M. Cuvier, et il a fallu nous borner à des mentions fort succinctes du plus grand nombre. Nous ne transcrivons que celui qui concerne la girafe. « La girafe donnée au Roi par le pacha d'Égypte, et qui se voit aujourd'hui à la ménagerie du Jardin du Roi, étant le seul individu de cette espèce qui ait été vu vivant en France, a donné lieu à plusieurs écrits concernant son histoire naturelle. M. Mongez a rassemblé les passages des auteurs anciens où il en est question, et ceux des auteurs du moyen âge qui parlent des girafes vues en Europe à diverses époques. Aristote ne paraît pas avoir connu ce singulier animal : Ptolémée Philadelphie fut le premier qui en montra une dans la célèbre fête dont Athénée nous a conservé le détail. L'espèce a été décrite par Agatarchide et par Artémidore. César en fit paraître une à Rome dans les jeux du cirque, quarante-cinq ans avant J.-C. Il y en a une représentée assez exactement sur la mosaïque de Palestrine, monument que l'on croit de l'époque d'Adrien, A la fin du premier millénaire de Rome, l'an de J. C. 248, l'empereur Philippe fit voir, entre autres animaux extraordinaires, jusqu'à dix girafes à-la-fois, et il en parut encore plusieurs au triomphe d'Aurélien, en 284. Il en est question ensuite dans nombre d'auteurs. Cosmas, Philostorge, Héliodore, Marcellin, Cassianus Bassus, Pachymère, en parlent plus ou moins exactement; et l'on juge, par ce que ces écrivains en disent, qu'il avoit dû en être amené plus d'une fois, soit à Alexandrie, soit à Constantinople. Depuis la conquête de l'Afrique par les Arabes, c'est presque aux princes mahométans que le privilège d'en posséder a été réservé; et ce sont en général les maîtres de l'Égypte qui en ont fait des présents. Il en fut envoyé une à Tamerlan en 1404. Bernard de Breitenbach, chanoine de Mayence, en vit une au Caire en 1483, et la représenta grossièrement dans son Voyage à la Terre-Sainte, imprimé en 1486. Les sultans de Constantinople en ont reçu à plusieurs reprises. Gillius en vit trois dans la ménagerie du sérail au commencement du XVI.^e siècle; et Thevet, son compagnon de voyage, en donne des figures dans sa Cosmographie. Il y en avoit une peu avant l'arrivée de Busbeck, en 1554. Michel Baudier y en dessina une en 1622; et M. Andréossy a fait voir à l'Académie la gravure qui se trouve dans l'Histoire du sérail par cet auteur, imprimée en 1632 : mais, dans l'Europe chrétienne, on n'en cite que trois du-

rant tout le moyen âge. L'empereur Frédéric II, qui entretenoit des relations assez intimes avec les princes du Levant, et qui avoit envoyé un ours blanc au soudan d'Égypte, en reçut en retour une girafe, qui a été décrite par Albert le Grand. Il en fut envoyé une autre à son fils naturel, Mainfroi, roi de Sicile. La troisième, et en même temps la dernière qui ait été vue dans la chrétienté, avant celle qui est maintenant à Paris, avoit été envoyée à Laurent de Médicis, en 1486, par le soudan d'Égypte : elle est peinte dans les fresques de Poggio Caiano; et Ant. Costanzio, qui l'avoit vue à Fano, l'a décrite dans une lettre insérée dans son Recueil d'épigrammes, imprimé en 1502, et adressée à Galéas Manfredi, prince de Faenza. Les parties du corps de la girafe étoient elles-mêmes très-rares dans les cabinets. Buffon et Daubenton n'en ont jamais vu qu'un os du *radius*, qui étoit conservé d'ancienne date au garde-meuble de la couronne comme un os de géant. Depuis quelques années, on en possédoit des peaux au cabinet du Roi et au Muséum britannique; et le premier de ces établissemens en avoit un beau squelette. Les derniers voyages en Afrique les ont rendues plus communes... Ces différentes peaux ne se ressembloient pas entièrement pour la grandeur et pour la distribution des taches; et l'on observe aussi quelques variétés dans les formes des têtes: ce qui a fait penser à M. Geoffroy Saint-Hilaire que les girafes du Cap et celles de Nubie pourroient ne pas appartenir à la même espèce. Deux faits nouveaux et curieux pour l'anatomie comparée, résultent de l'examen de ces pièces : le premier, c'est que les cornes de la girafe ne sont pas simplement des productions des os frontaux, mais qu'elles constituent des os particuliers, séparés d'abord par des sutures, et attachés à-la-fois sur l'os frontal et sur le pariétal; le deuxième, plus important peut-être encore, c'est que la troisième petite corne ou le tubercule qui est placé entre les yeux en avant des cornes, est elle-même un os particulier, séparé aussi par une suture, et attaché sur la suture longitudinale qui sépare les deux os du front. . . . »

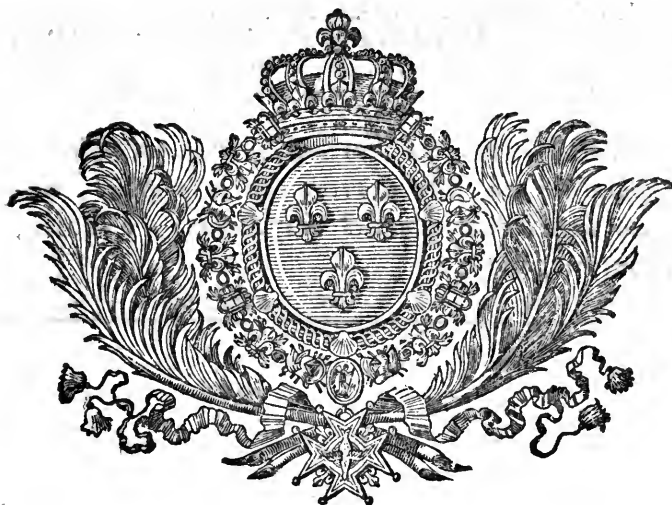
TABLE.

<i>Transactions of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland.</i> (Second article de M. Abel-Rémusat.)	Pag. 387.
<i>D. l'Éducation des sourds-muets de naissance, par M. Degérando.</i> (Second article de M. Silvestre de Sacy.)	400.
<i>Mémoires de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France;</i> <i>tomes I, II, III, IV, V, VI, VII.</i> (Article de M. Chevreul.)	414.
<i>Voyage de la Grèce, par F. C. H. L. Pouqueville.</i> (Second article de M. Letronne.)	421.
<i>Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et autres</i> <i>bibliothèques, publiés par l'Institut royal de France; tome XI.</i> (Article de M. Daunou.)	431.
<i>Recherches anatomiques et physiologiques sur la circulation dans les</i> <i>crustacés, par MM. Audouin et Milne Edwards.</i> (Article de M. Tessier.)	437.
<i>Nouvelles littéraires.</i>	440.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

AOÛT 1828.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

—
1828.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

AOÛT 1828.

NOTICE sur le Voyage littéraire de M. Schulz en Orient, et sur les découvertes qu'il a faites récemment dans les ruines de la ville de Sémiramis en Arménie (1).

M. SCHULZ, professeur à l'université de Giessen, est parti, dans l'été de 1826, par les ordres de M. le baron de Damas, alors ministre des affaires étrangères, pour faire un voyage littéraire dans la Turquie asiatique et dans la Perse. La durée de ce voyage doit être au moins de quatre années: son but principal est de rechercher et de recueillir les

(1) Cette notice a été lue à l'Académie des inscriptions, dans la séance du 11 avril 1828.

ouvrages écrits dans les anciennes langues de la Perse, et particulièrement les livres de Zoroastre qui peuvent se trouver entre les mains des Persans restés attachés à la religion de ce prophète. M. Schulz doit, dans cette vue, séjourner long-temps dans les provinces méridionales de la Perse, à Iezd et dans le Kirman, où les sectateurs de la loi de Zoroastre se trouvent encore en grand nombre. Il doit aussi, chemin faisant, rechercher et décrire les monumens et copier les inscriptions antiques qui peuvent se trouver dans les lieux les plus célèbres de l'ancienne Asie. Il est parti muni pour cet objet d'instructions très-amples, que j'ai été chargé de rédiger par les ordres de M. le baron de Damas.

Malheureusement les événemens politiques de l'Orient, et la guerre des Russes contre les Persans, ont apporté des obstacles à l'exécution de cette entreprise. M. Schulz n'a pu encore pénétrer sur le territoire persan. Après plusieurs tentatives infructueuses, il a été forcé de revenir à Constantinople, où il est arrivé au mois de novembre dernier. Il y a passé l'hiver, et il se propose actuellement de retourner en Asie.

Malgré ce contre-temps fâcheux, le voyage de M. Schulz n'a pas été sans résultat; je dois même dire qu'il a déjà, sous certains rapports, dépassé les espérances que l'on pouvoit en avoir.

M. Schulz a acquis à Constantinople, et durant son séjour dans l'Asie mineure et dans l'Arménie, l'usage facile et habituel des langues de l'Orient, ce qui a singulièrement favorisé ses recherches. Il a eu accès dans presque toutes les bibliothèques de Constantinople; et les notices qu'il m'a adressées, ainsi que les envois qu'il m'annonce, sont de la plus haute importance pour l'étude de la littérature orientale: on a appris par lui qu'il existe à Constantinople deux exemplaires de l'Histoire universelle d'Ibn-Khaldoun, dont on ne connoît en Europe que les Prologomènes philosophiques. Cet historien, ce philosophe, ce publiciste, dont les ouvrages se distinguent par un esprit de critique, de discussion, rare chez les Orientaux, jouit parmi eux d'une haute estime et la mérite à tous égards. Lorsque les troubles qui agitent l'Orient seront apaisés, les indications de M. Schulz me fourniront, je l'espère, les moyens d'obtenir une copie complète de cet ouvrage (1).

Quoique la guerre de Perse ait empêché jusqu'à présent M. Schulz de s'acquitter de la partie la plus importante de la mission honorable qui lui

(1) On peut voir dans le nouveau *Journal asiatique*, tom. I, pag. 68-84 et pag. 125-142, des fragmens considérables de la correspondance de M. Schulz. On y remarquera les détails qu'il donne sur les bibliothèques de Constantinople et sur les manuscrits d'Ibn-Khaldoun.

a été confiée, on verra par la lettre que je viens de recevoir de lui, et que je joins à cette notice, qu'il n'est pas resté oisif dans l'Arménie turque, où il a été forcé de s'arrêter, et qu'il a su y mettre son temps à profit.

Pour que l'on se fasse une plus juste idée des découvertes annoncées dans la lettre de M. Schulz, et des renseignemens que je placerai à la suite, je dois donner ici quelques notions préliminaires propres à en faire mieux apprécier le degré d'importance.

Parmi les diverses localités qu'il étoit prescrit à M. Schulz de visiter, pour y rechercher les restes des monumens antiques, étoit la ville de Van; située dans la partie centrale et la moins fréquentée de l'Arménie turque. Voici la partie des instructions données à M. Schulz qui est relative aux recherches à faire dans cette ville et dans ses environs.

« Après avoir achevé l'exploration de toutes les rives du lac d'Ourmi,
 » M. Schulz devra s'informer des moyens d'entreprendre une excursion
 » dans l'Arménie turque, jusqu'à la ville de Van, située à l'extrémité
 » d'un lac qui en porte le nom.

» La ville de Van est ancienne: on fait remonter son origine à une
 » époque très-reculée; les Arméniens lui donnent le nom de *Schami-*
 » *ramakert*, c'est-à-dire, *la ville de Sémiramis*, et ils décrivent de
 » grands et magnifiques monumens existant encore; et ce qu'ils en
 » disent présente de grands rapports avec les détails que l'on trouve
 » dans les auteurs grecs, sur les édifices élevés dans la Médie et
 » l'Assyrie par les ordres de Sémiramis. Les livres des Persans nous
 » apprennent que Tamerlan tenta, à la fin du XIV.^e siècle, de détruire
 » les antiques monumens de Van; mais la solidité et l'étendue de ces
 » édifices lassèrent les efforts de ses soldats. Les relations modernes
 » écrites en langue arménienne font mention de statues et de monumens
 » antiques trouvés fréquemment dans l'intérieur de la ville de Van; ces
 » mêmes relations désignent particulièrement une vaste colline qui
 » couvre toute la ville du côté du nord, comme le lieu qui contient le
 » plus de restes de l'antiquité. Elles parlent de colonnes, de statues et de
 » cavernes spacieuses taillées dans le roc, qui portent à leur entrée de
 » grandes inscriptions en caractères inconnus à tous les habitans du pays.
 » Il est très-vraisemblable que ces inscriptions sont en caractères cunéi-
 » formes, et qu'elles sont celles mêmes qui, selon les auteurs anciens,
 » avoient été destinées à décorer les monumens élevés par Sémiramis.
 » Le nom et les souvenirs de cette reine d'Assyrie sont communs dans
 » ce pays parmi les Arméniens et les Curdes; plusieurs localités, et
 » un ruisseau qui se jette dans le lac, portent encore son nom. »

Ce fragment des instructions données à M. Schulz est le résumé des

renseignemens que les auteurs arméniens fournissent sur les antiques monumens de la ville de Van et du pays qui l'environne. Je vais faire connoître plus en détail quelques-uns de ces renseignemens.

L'historien de l'Arménie, Moïse de Khoren, qui écrivoit au v.^e siècle, et qui avoit vu les monumens élevés à Van par les ordres de Sémiramis, raconte fort longuement la fondation de cette ville (1), d'après les écrits de Maribas Catina, auteur beaucoup plus ancien, dont il rapporte souvent les propres expressions. Ce dernier historien, qui étoit Syrien de naissance, avoit composé son ouvrage cent quarante ans avant notre ère. J'abrègerai ici le récit de Moïse de Khoren; je n'en conserverai que les circonstances qui se rattachent directement à l'objet qui m'occupe.

Moïse de Khoren raconte ainsi la fondation de Van. Il rapporte que Sémiramis, après avoir achevé la conquête de l'Arménie, se trouvoit avec son armée sur les bords du lac de Van : charmée de l'aspect enchanteur, de la douce température, de la riche verdure, de l'abondance et de la bonté des eaux du pays qui s'étend sur la côte orientale de ce lac, elle résolut d'y fonder une résidence royale, et d'en faire son séjour d'été; elle choisit un bel emplacement sur la côte sud-est, doucement incliné vers le nord et bien arrosé; elle fit venir de l'Assyrie quarante-deux mille ouvriers, qui furent dirigés dans leurs travaux par six cents architectes, artistes habiles à tailler le bois et la pierre et à travailler le fer et l'airain. On commença par élever une immense esplanade, formée avec d'énormes quartiers de roche unis par un ciment de chaux et de sable: cette construction étoit si solide, qu'elle étoit encore intacte du temps de l'historien arménien. On n'auroit pu, ajoute-t-il, en détacher une seule pierre, tant le ciment étoit tenace; les pierres étoient si bien polies et si lisses, qu'elles n'avoient rien perdu de leur éclat.

Cette esplanade, sous laquelle on avoit ménagé de vastes cavernes, qui, au temps de Moïse de Khoren, servoient de refuge aux brigands du pays, se prolongeoit l'espace de plusieurs stades, jusqu'au lieu où étoit l'emplacement de la ville qu'on devoit fonder. Cette cité fut achevée dans l'espace de quelques années, environnée de fortes murailles, et ornée de portes d'airain; on y construisit plusieurs palais bâtis en pierres de diverses couleurs, couverts de belles terrasses; on y joignit des places publiques, des bains en quantité suffisante; des canaux distribuoient dans les différens quartiers et dans les jardins les eaux du voisinage. Beaucoup de bourgs furent élevés à droite et à

(1) *Historia armena*, lib. 1, cap. xv, p. 43-47, ed. Whiston.

gauche dans la campagne; on y fit de belles plantations en arbres fruitiers et en vignes, et l'on y attira une multitude d'habitans. L'historien arménien dit qu'il lui est impossible de décrire toutes les merveilles de cette ville. Il revient ensuite à la vaste esplanade dont il a déjà parlé: il dit qu'après l'avoir environnée des plus fortes défenses, Sémiramis y fit construire les demeures royales; elle en rendit l'entrée et la sortie d'un difficile accès; on n'y pénétrait qu'à travers d'épouvantables cavernes. Moïse de Khoren ne sait comment ont pu être faites toutes ces constructions; mais *c'est*, ajoute-t-il, *le plus beau et le plus grand monument des rois*. La matière, continue-t-il, qui forme la face méridionale du monument, est si dure, qu'il est impossible de l'entamer avec le fer. Là se trouvent des temples, de vastes appartemens, des lieux propres à déposer des trésors, d'immenses souterrains: on y voit une multitude d'inscriptions qui sont à elles seules un objet d'admiration; il semble que, pour les tracer, on ait connu le secret de rendre les pierres aussi molles que la cire. Sémiramis fit aussi élever des colonnes en son honneur; elle en fit placer dans beaucoup d'endroits de l'Arménie.

Cette description, qui paroît au premier abord fort romanesque, s'accorde avec les renseignemens que les écrivains modernes de l'Arménie donnent sur les monumens antiques qui existent à Van, et avec ceux qui ont été recueillis par M. Schulz.

Je joins ici la traduction du passage de la Géographie moderne de l'Arménie faite par le P. Luc Indjidjian, relatif aux antiquités de Van, ou de la ville de Sémiramis (1). Cette géographie, composée en arménien, a été imprimée à Venise en 1806.

« Au nord de la ville, dit-il, en ligne droite, est une très-haute
 » montagne de pierre; on ne pourroit en atteindre le sommet avec
 » une balle de fusil: c'est là que fut taillé et fondé le château imprenable
 » de Van, ouvrage de Sémiramis. Cette montagne est d'une pierre dure
 » d'un genre particulier; elle s'étend de l'ouest à l'est l'espace d'une
 » heure de chemin: le pied de la montagne, du côté du midi, est
 » contigu aux murailles de la ville; c'est là qu'est le faubourg. Cette
 » muraille et le château sont à une demi-heure de distance du lac. Le
 » côté extérieur de cette montagne, c'est-à-dire, celui qui est au nord
 » du côté de la plaine, est une hauteur très-escarpée, remplie d'énormes
 » rochers; les murailles ont été souvent détruites et reconstruites.

» On trouve dans l'intérieur de ce rocher, en cinq ou six endroits,

(1) *Géographie universelle*: Asie, tom. I.^{er}; grande Arménie, Arménie turque, pachalik de Van, pag. 138, 139 (en arménien).

» d'immenses cavernes creusées dans le roc par les anciens ; les portes en
 » sont tournées du côté de la ville ou du midi. On voit d'autres cavernes
 » de l'autre côté de la montagne, c'est-à-dire, au nord ; elles sont toutes
 » abandonnées maintenant : ce sont les excavations, les cavernes, les
 » souterrains, dont parle Moïse de Khoren.

» Du côté du midi, on voit une ouverture taillée avec la plus grande
 » peine dans le marbre le plus dur, qui conduit à une très-belle
 » pièce dont le plafond est en forme de voûte ; sur toute la longueur
 » de l'ouverture se trouvent des inscriptions dont les lettres sont
 » inconnues aux habitans ; cette porte conduit jusqu'au centre ou au
 » cœur de la montagne. Il est fort difficile aux habitans d'y parvenir
 » avec des échelles, soit qu'ils viennent par en haut de la citadelle, ou
 » par en bas de la ville. On trouve également, du côté du nord, vers le
 » bas de la montagne, trois ouvertures qui conduisent aussi à des
 » pièces dont les plafonds sont en forme de voûte : on voit également
 » sur ces portes des inscriptions en caractères inconnus aux habitans ;
 » ce sont probablement les inscriptions en lettres anciennes tracées
 » par l'ordre de la reine Sémiramis, et dont parle Moïse de Khoren. Sur
 » les côtés nord et sud de cette montagne de pierre, on a sculpté, en
 » divers endroits, de petites croix et des figures d'hommes. Il n'y a pas
 » long-temps qu'en creusant dans l'intérieur de la ville, on a trouvé une
 » statue en pierre représentant un homme à cheval.

» Cette montagne et la forteresse n'ont pas d'eau ; mais en temps de
 » paix, il existe un chemin facile par lequel on monte du pied de la
 » montagne à l'occident près la porte *Iskelé Kaponsi* ; c'est par-là que
 » l'on porte l'eau nécessaire aux habitans du château : on y trouve une
 » source d'eau excellente qui s'écoule dans le lac ; on voit auprès de
 » ce ruisseau de très-grands blocs de marbre qui sont abandonnés,
 » et une tour ruinée dans le voisinage ; mais en plaine on trouve une
 » autre source de bonne eau. »

Les monumens et les magnificences de la ville qui fut fondée en Arménie par Sémiramis selon le récit de Moïse de Khoren, rappellent les détails du même genre que Diodore de Sicile donne sur les édifices superbes élevés par cette princesse dans la Médie, ainsi que sur ses parcs délicieux ornés de montagnes sculptées ou taillées (1). La partie de l'Arménie qui comprend la ville de Van a été souvent confondue avec la Médie, dont elle est d'ailleurs voisine et dont elle a même porté le nom à quelques époques ; et il seroit possible que

(1) Diod. Sic. lib. II, pag. 126 et seq. ed. Wess.

quelques-uns des monumens mentionnés par Diodore fussent ceux mêmes qui ont été décrits par Moïse de Khoren. Strabon parle aussi des grands travaux exécutés par Sémiramis, des vastes collines factices qu'elle avoit fait élever en plusieurs endroits de l'Asie (1), et notamment des villes qu'elle avoit fondées en Arménie et dans l'Asie mineure (2). Au reste, la renommée de Sémiramis est restée populaire en Arménie; la ville de Van n'a jamais cessé de s'appeler *la ville de Sémiramis* (3). Le nom et l'histoire de cette princesse ne sont pas non plus restés inconnus aux écrivains arabes: Masoudy en fait mention dans son *Moroudj-eddheheb* (4); il y parle de son mari Ninus (5), et des conquêtes qu'elle fit dans la partie de l'Arménie où se trouve la ville de Van, et il nomme plusieurs des cantons montueux qui environnent cette ville. Les détails qu'il donne paroissent avoir été empruntés à des auteurs grecs ou syriens qui nous sont inconnus; car la conquête de l'Arménie par Sémiramis est un fait qui ne se trouve pas dans les auteurs anciens que nous possédons. Nous en devons la connoissance aux écrivains arméniens seuls.

La célébrité de Sémiramis s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans les mêmes régions, non-seulement parmi la population arménienne, mais encore chez les Curdes (6): les uns et les autres donnent le nom de *Schamiramai-dchour* ou *Schamiramai-arhou*, c'est-à-dire, *l'eau ou le torrent de Sémiramis*, à un cours d'eau fort considérable qui se jette dans le lac de Van, à une petite distance au sud-ouest de la ville du même

(1) Ils étoient appelés les ouvrages de Semiramis, καλέϊται Σεμιραμιδος ἔργα, dit Diodore, *lib. II*, pag. 128. — (2) Strab. *lib. XII*, pag. 529 et 537; *XVI*, pag. 737. — (3) Le P. Luc Indjidjian a recueilli dans sa *Géographie ancienne de l'Arménie*, pag. 178-186, tous les textes originaux relatifs à cette ville. Cette géographie, écrite en arménien, a été imprimée à Venise en 1822, 1 vol. in-4.° Il en sera rendu compte dans un des prochains cahiers. — (4) *Man. d'Outrey. de la Bibl. du Roi*, tom. I.°, fol. 96 recto et verso. — (5) L'auteur arabe décrit brièvement les ruines de la ville de Ninive, dont il n'existoit plus de son temps, en l'an 332 de l'hégire (943-944 de J. C.), que les murailles et quelques statues décorées d'inscriptions اصنام من حجارة مكتوبة على وجوهها. Le fondateur de cette ville étoit Ninus, fils de Bélus, بن بالوس (نبنوس) qui régna cinquante-deux ans. Le trône fut occupé après lui par sa femme *Samiram*, ثم ملك نينوا بعده امرأة اسمها سميرم; elle régna quarante ans; ce qui est d'accord avec ce qu'on trouve dans la Chronique d'Eusèbe et dans les autres historiens anciens. — (6) Ահն է զուր անունանի, զոր է սոյն շամիրամայ անունն հոչէն հայր սուտ բարդք առ հասարակ: « Source et eau célèbres que les Arméniens et même tous les Curdes désignent par le nom même de Sémiramis. » Indjidjian, *Géogr. moderne de l'Arménie*, en arménien, tom. II, page 160.

nom. Je vois dans les notes de M. Schulz, qui a copié une inscription en caractères cunéiformes sur les bords de ce ruisseau, qu'il est appelé *Schamiran-sou*, ou *l'eau de Sémiramis*, par les musulmans du pays.

Les espérances que les récits des écrivains orientaux m'avoient fait concevoir n'ont pas été trompées, et les copies de quarante-deux inscriptions cunéiformes, relevées à Van et dans ses environs, et adressées par M. Schulz à son excellence le ministre des affaires étrangères, sont la meilleure preuve de l'exactitude des récits dont je viens de faire l'analyse.

Je vais transcrire ici en son entier la lettre dans laquelle M. Schulz rend compte lui-même de ses découvertes.

Constantinople, le 11 mars 1828.

« Je crains beaucoup que plusieurs lettres que j'ai eu l'honneur de
 » vous écrire ne se soient perdues, et en particulier celles que je vous ai
 » envoyées d'ici au commencement et à la fin du mois de mai 1827,
 » et avec lesquelles je vous adressois des notices sur les historiens
 » arabes Ibn-Asaker et Ibn-Khaldoun; une autre du 23 juin, où je
 » vous annonçois mon arrivée à Erzeroum, et enfin celle que j'ai
 » expédiée le 16 juillet par un Tartare allant de Bitlis à Constantinople,
 » et que vous aurez trouvée par trop longue pour une lettre écrite au
 » milieu des camps et des troubles du Curdistan. A mon retour à
 » Constantinople au mois de novembre, j'y ai trouvé tout le monde
 » dans une telle consternation et tellement occupé des préparatifs du
 » départ, que je n'ai jamais pu savoir si l'on y a eu le soin d'expédier
 » mes lettres pour Paris, et si l'on en avoit reçu pour moi.

» Par ma lettre d'Erzeroum, que j'ai quitté le 29 juin 1827, j'ai
 » eu l'honneur de vous annoncer mon départ pour le Curdistan : dans
 » l'état où se trouvoit alors la Perse, j'aurois cru manquer à mon
 » devoir si je m'étois rendu à Tauris pour y être condamné à une
 » inactivité complète, ou tout au moins pour y être spectateur oisif
 » de la marche et des opérations des armées. Conformément à mes
 » instructions, j'ai regardé comme but principal de mon voyage dans
 » le Curdistan, l'exploration des rives du lac de Van, et la découverte
 » des monumens antiques qui, d'après les indications données par les
 » auteurs anciens, devoient s'y trouver. Ma lettre de Bitlis vous aura
 » appris qu'au milieu du mois de juillet, je me trouvois déjà entouré
 » de toute part de guerres et de batailles curdes, qui ne me laissèrent
 » d'autre choix que de chercher le chemin de Van à travers les
 » hordes des Haideranus, des Djellos, des Mahmoudis, des Sipéghis;

» en guerroyant moi-même dans toute la force du terme. J'ai bien fait de
 » ne pas avoir essayé de voyager dans le Kurdistan habillé en *derliche*,
 » comme quelques amis mal instruits m'avoient conseillé de le faire :
 » j'aurois bien souvent eu occasion de trouver funeste ce conseil. Après
 » avoir visité Khunuz, Ghumghum, l'admirable montagne de Bin gheul,
 » Mouch et Bitlis, je me suis dirigé par la plaine de Souvar sur le lac,
 » dont j'ai longé les rives, en passant par Toukh, Tadwân, Akhlath
 » et Aldjéwas. J'ai fait le trajet du lac dans une des détestables
 » *mahoues* d'Aldjéwas, et je suis arrivé à Van le 24 juillet, reçu de la
 » manière la plus amicale par le pacha, pour lequel j'avois de très-fortes
 » lettres de recommandation du séraskier pacha d'Erzeroum. Vous
 » apprendrez probablement avec plaisir que l'espoir que nous avions
 » conçu de trouver des monumens de Sémiramis sur les bords du
 » lac de Van, n'a point été trompé. Le grand nombre d'inscriptions
 » en caractères cunéiformes que j'ai découvertes à Van et dans ses
 » environs, et dont j'envoie aujourd'hui une copie à son excellence le
 » ministre des affaires étrangères, vous prouvera quel rôle le château
 » de Van et ses alentours ont dû jouer dans l'histoire de l'ancienne
 » monarchie assyrienne. Le système d'écriture cunéiforme est, sur tous
 » ces monumens, tout-à-fait différent de celui que nous présentent les
 » inscriptions trilingues persanes, et de celui des briques de Babylone.
 » Parmi les quarante-deux inscriptions que j'envoie à Paris, vous n'en
 » trouverez qu'une seule qui appartienne aux systèmes connus en Europe.
 » Elle est moderne, s'il est permis d'appeler ainsi une inscription en
 » langue zendé, assyrienne et mède, taillée dans le rocher du château
 » de Van par ordre de *Khschéarscha*, fils de *Daréiousch* (Xerxès, fils de
 » Darius). Je me suis donné beaucoup de peine pour relever chaque
 » caractère avec la plus grande exactitude. Si, dans l'analyse que vous
 » en ferez, vous rencontrez, notamment dans les phrases parallèles,
 » des différences dans certains caractères, ne croyez pas que ce soient des
 » erreurs du copiste : ces différences m'ont aussi frappé ; elles sont sou-
 » vent fort intéressantes pour nous aider à fixer la valeur d'un caractère,
 » comme vous remarquerez cela, par exemple, dans les trois tables du
 » côté nord du château, que j'ai placées sous les n.^{os} 13, 14 et 15, et
 » qui toutes donnent la même inscription, seulement avec ces différences
 » d'orthographe. J'ai attendu jusqu'ici, de jour en jour, et avec la plus
 » vive impatience, l'arrivée d'un bâtiment sarde de Trébisonde, ayant
 » à bord une partie de mes papiers, dont j'aurai besoin pour achever
 » un mémoire que je prépare pour vous, et dans lequel je donne tous
 » les détails concernant les localités où j'ai relevé les inscriptions. Pour

» ne pas vous faire attendre ces notices, qui pourroient peut-être vous
 » être de quelque utilité dans vos recherches, j'enverrai par le prochain
 » courrier ce mémoire, tel que je l'ai écrit à l'aide des notes qui se trouvent
 » entre mes mains dans ce moment. Vous recevrez déjà aujourd'hui les
 » inscriptions, parce que la pensée que, dans quelque crise extraordi-
 » naire, elles pourroient se perdre, me seroit bien pénible, d'autant
 » plus que leur perte, j'ose le dire, seroit irréparable. Il a fallu bien
 » des circonstances heureuses pour avoir pu les relever toutes, et
 » probablement il se passera bien du temps avant que l'on rencontre
 » dans le Curdistan un Isaak-pacha, dont la confiance et l'amitié
 » entière m'ont permis de pénétrer dans des endroits que, dans d'autres
 » circonstances, il m'auroit été impossible d'aborder, et qui, comme
 » le château de Van, ont été auparavant inaccessibles pour tout étranger
 » sans exception. En retournant à Erzeroum, j'ai suivi les bords du
 » lac par Awanz, Berghiri et Ardjisch, où le fameux rocher aux serpens
 » (*Ilantach*) m'a offert deux inscriptions dans le genre de celles de
 » Van: de là je me suis rendu par Norschin et Taschkent à Melezgherd
 » et à Daher, pour relever près de ce village curde une magnifique
 » inscription de trente-sept lignes, aussi bien conservée que si elle
 » étoit écrite d'hier. Aussitôt après mon arrivée à Erzeroum, au mois
 » d'octobre, j'ai demandé à Ghalib-pacha mes papiers pour continuer
 » de suite ma route pour Tauris. Il crut devoir me les refuser, en me
 » représentant l'impossibilité où je serois de passer la frontière dans un
 » moment où les Russes venoient de prendre Ériwan; et où les Curdes
 » avoient coupé toutes les communications de la Turquie avec la
 » Perse. Ne voulant pas non plus prolonger sans nécessité mon séjour
 » à Erzeroum, où la peste faisoit tous les jours les plus terribles
 » ravages, je pris la résolution de me rendre de suite dans la Perse méri-
 » dionale, en passant par Constantinople, Alep et Bagdad, seule route
 » ouverte à cette époque, celles de Diarbékir et de Mossoul étant depuis
 » long-temps impraticables même pour les Tartares du gouvernement.
 » Allant par terre avec un Tartare, je n'ai mis que quinze jours pour aller
 » d'Erzeroum à Constantinople, quoique la peste, qui dévastoit tout le
 » pays d'Erzeroum jusqu'à Tokat, m'ait forcé de passer par la route dé-
 » tournée de Trébisonde, et de là par des chemins détestables le long
 » de la superbe côte de la Mer Noire, par Kérasonte, Uniéh, Tchar-
 » chambé et Samsoun, d'où j'ai repris enfin la grande route de poste
 » par Marzywan, Osmandjik, Tosia, Boli et Ismid. Je suis arrivé à
 » Constantinople au moment le plus défavorable, au moment même
 » de la consternation générale qui y avoit été produite par la nouvelle

» de la bataille de Navarin. Au premier instant, je comptois partir avec
 » l'ambassadeur de France ; je suis resté en attendant de jour en jour un
 » malheureux bâtiment sarde , auquel j'avois remis mes effets à Tré-
 » bisonde pour pouvoir aller plus vite moi-même. Il n'y a que cinq jours
 » que j'ai reçu la nouvelle qu'il va enfin arriver de Sinope , où , jeté par
 » une tempête , il avoit éprouvé des difficultés de la part du mousselim ,
 » qui l'avoit retenu sous le prétexte qu'il étoit anglais ; on a été obligé
 » de lui expédier d'ici un nouveau firman. Ayant ainsi , au milieu des
 » scènes de malheur provoquées par le départ des ambassadeurs , passé
 » le plus triste hiver à Péra , je crois enfin être au terme des contrariétés
 » que j'ai éprouvées la première année de mon voyage en Asie. La fin
 » de la guerre de Perse me permettra de me rendre directement d'ici
 » à Tauris : j'attends pour cela que le temps se remette un peu ; car les
 » chemins de l'Asie sont en général détestables dans cette saison. De
 » la part des Turcs , je n'éprouverai probablement aucune difficulté
 » pour obtenir les papiers nécessaires , et je compte pouvoir vous annon-
 » cer , dans les premiers jours du mois d'avril , mon départ pour Tauris.
 » Je me propose de visiter pendant l'été prochain les bords du lac d'Our-
 » miah , et de me rendre par le Curdistan persan , notamment par
 » Hamadan et Kirman'schah , dans la Perse méridionale , et à Iezd , lieu
 » principal de ma destination. »

La lettre de M. Schulz annonce , comme on le voit , un mémoire plus détaillé , sur les inscriptions et les monumens antiques de Van. Ce mémoire ne m'est pas encore parvenu : dès qu'il sera entre mes mains , je m'empresserai de le communiquer à l'académie , et de lui faire connoître toutes les circonstances de ces belles et grandes découvertes.

Les inscriptions relevées par M. Schulz à Van et dans ses environs , sont presque toutes sculptées sur les flancs des rochers qui forment la vaste esplanade sur laquelle se trouvoient les édifices somptueux et les demeures royales de Sémiramis , remplacés par la forte citadelle de Van. Plusieurs de ces inscriptions viennent des cavernes mentionnées par Moïse de Khoren. Ce sont ces mêmes inscriptions qui étoient , il y a quatorze siècles , l'objet de son admiration. Plusieurs d'entre elles sont d'une fort grande dimension et placées à une très-grande hauteur. M. Schulz en a copié une qui contient quatre-vingt-dix-huit lignes et plus de quinze mille caractères ; quelques-unes en contiennent sept , huit , dix et douze mille. On doit juger , par ce rapide exposé , du zèle et de la patience qui étoient nécessaires pour surmonter tant de difficultés et achever un tel travail ; il falloit , pour y parvenir , tout le dévouement de M. Schulz.

On doit comprendre sans peine de quelle haute importance est, pour moi en particulier, la découverte d'une aussi grande quantité d'inscriptions en caractères cunéiformes : on sait que depuis plusieurs années je me suis beaucoup occupé du déchiffrement et de l'interprétation des monumens de ce genre. J'ai déjà eu l'honneur de communiquer, en 1822, à l'Académie des inscriptions, et à la Société asiatique, en 1823, quelques-uns des résultats que je crois avoir obtenus.

J'ai publié à cette époque (1) un extrait de mes recherches ; j'y ai fait connoître en détail les travaux entrepris avant moi sur le même sujet, et particulièrement ceux de M. Grotefend ; circonstance que je suis bien aise de rappeler pour les personnes qui ont jugé fort sévèrement les opinions de ce savant, et qui pourroient ignorer ce que j'en ai dit. J'ai fait voir comment, en m'appuyant sur les premiers essais de M. Grotefend, et en y faisant des additions considérables et de notables changemens, justifiés par les grammaires et les anciennes langues de l'Orient, je suis parvenu à donner la lecture complète et l'interprétation de quelques-unes des inscriptions de Persépolis. Ces inscriptions, comme on le sait, sont en trois sortes d'écritures toutes cunéiformes, et en trois langues ; on ne s'est jusqu'à présent occupé que du moins compliqué de ces systèmes, de celui qui est toujours placé en première ligne sur les monumens de Persépolis.

Ce système d'écriture étoit destiné à exprimer les sons d'un idiome qui avoit beaucoup de rapport avec la langue zende, que les livres de Zoroastre nous ont fait connoître. Cet idiome doit avoir été la langue habituelle des Perses contemporains de Cyrus, de Darius et de Xerxès.

Je n'ai cessé, depuis cette époque, de m'occuper de ces mêmes monumens ; j'ai étendu, rectifié et assuré ces premières observations, et j'en ai appliqué les résultats au déchiffrement des deux autres systèmes d'écriture cunéiforme destinés à exprimer deux idiomes bien différens : l'un me paroît être mède, et l'autre assyrien. Je suis bien aise que l'annonce des découvertes de M. Schulz me fournisse une occasion toute naturelle de parler de travaux que je n'ai pas encore l'intention de publier.

Parmi les inscriptions recueillies à Van par M. Schulz, il s'en trouve effectivement une écrite en trois langues, et en caractères absolument semblables à ceux que l'on trouve sur les murs de Persépolis : elle est assez bien conservée dans ses trois parties ; les fractures

(1) Dans le *Journal asiatique*, février 1823, tom. II, pag. 65-90.

y sont peu considérables et sans doute peu importantes; les caractères des inscriptions médiques et assyriennes y sont plus nets et plus distincts que ceux du même genre qui se trouvent sur les murs de Persépolis. J'espère en tirer un grand secours pour mes travaux ultérieurs. Cette inscription présente effectivement plusieurs fois le nom de Xerxès, fils de Darius, *Khschéarscha*, fils de *Darëiousch*, avec les titres et les qualifications qui se trouvent à Persépolis, et telles que celles de *khschaéhié iéré*, roi brave; *khschaéhié khschaéhiéamaâ* (1), rois des rois; *khschaéhié déouéamaâ*, roi des dieux; *aouraïda*, donné d'Ormouzd; *oukhaâmisché*, achéménide; *khschaéhié ahoumousch*, roi du monde, &c.

Les autres inscriptions de Van sont, ainsi que l'a remarqué M. Schulz, dans un système différent des trois genres d'écritures que nous offrent les ruines de Persépolis, et de celui qui est employé sur les briques qui viennent de Babylone, plus compliqué que les premiers, mais moins que le dernier: toutefois, il est impossible de ne pas lui reconnoître de grands rapports avec les caractères que j'ai nommés assyriens; la différence ne paroît pas être essentielle; elle peut venir de la différence des temps auxquels il faut rapporter la date de ces divers monumens. Si, par hasard, les inscriptions de Van remontoient à une époque aussi reculée que l'est celle de Sémiramis, cette supposition n'auroit rien d'extraordinaire: il seroit fort surprenant, en effet, qu'un même système d'écriture se fût perpétué sans aucun changement, durant quinze siècles, à travers les révolutions de l'Asie.

L'inspection rapide que j'ai faite des inscriptions envoyées par M. Schulz, ne m'a pas permis de les examiner assez long-temps et avec assez d'attention pour reconnoître si le nom de Sémiramis s'y trouve effectivement, ou ne s'y trouve pas: je n'ose affirmer que ces monumens remontent à une antiquité aussi reculée; je n'ose assurer non plus qu'ils contiennent le nom de Sémiramis ou celui de tout autre ancien roi de l'Asie. Cette décision présente bien des difficultés, et je n'espère pas être en état de donner de sitôt mon opinion sur cette question importante.

Je pense que l'inscription trilingue dont je viens de parler, et qui appartient incontestablement à Xerxès, fils de Darius, qui fit la guerre aux Grecs, est effectivement la plus moderne de ces inscriptions: les autres sont dans un système d'écriture qu'on ne trouve pas sur les monumens de cette époque et des temps plus modernes; elles me paroissent être en assyrien, et elles appartiennent, je n'en doute pas,

(1) C'est ainsi qu'il faut lire le mot que je croyois, en 1822, devoir prononcer *Khschaéhiéabaâ*.

aux époques les plus anciennes de l'histoire. Ces inscriptions forment une masse de monumens trois fois plus considérable que la totalité des inscriptions cunéiformes connues jusqu'à présent.

Cette découverte, faite au milieu des difficultés et des dangers de tous les genres, suffit seule pour faire le plus grand honneur à M. Schulz, et elle est la garantie assurée de tout ce que nous sommes en droit d'espérer de ce jeune, courageux et savant voyageur.

SAINT-MARTIN.

نخب الازهار في منتخب الاشعار واذكي الرياحين من اسنى
الدواوين

ANTHOLOGIE ARABE, ou Choix de poésies arabes inédites, traduites pour la première fois en français, et accompagnées d'observations critiques et littéraires, par M. Grangeret de Lagrange, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l' Arsenal et correcteur à l'imprimerie royale pour les langues orientales. Paris, 1828, 262 pages, et 162 pages de texte arabe, in-8.º, avec cette épigraphe :

..... *Juvat integros accedere fontes
Atque haurire ; juvatque novos decerpere flores.*

(LUCRET. de Nat. rer. lib. IV.)

L'ANNONCE de ce nouveau recueil de poésies arabes, attendu depuis plusieurs années, ne peut qu'être infiniment agréable aux personnes qui cultivent ce genre de littérature, et auxquelles le talent de M. Grangeret de Lagrange et son goût pour la poésie orientale sont déjà connus par les divers morceaux qu'il a publiés, soit dans les *Mines de l'Orient*, soit dans le *Journal asiatique*.

Ce volume est divisé en deux parties, dont l'une contient le texte arabe des poésies, l'autre les traductions et les notes. Dans les notes, qui n'occupent pas moins de cent vingt-sept pages, l'auteur a fait entrer un assez grand nombre d'autres morceaux de poésie arabe et persane. Enfin il a terminé la partie française de ce volume par un morceau de sa composition, intitulé *Hymne en l'honneur de Jéhova*, où il est facile de reconnoître un écrivain nourri de la lecture des poètes

de l'Orient, mais par-dessus tout des poètes hébreux, qui, toute autre considération à part, ne redoutent la comparaison avec les plus beaux génies d'aucune autre nation.

Les poésies arabes que M. Grangeret de Lagrange a fait passer dans notre langue, sont d'abord divers morceaux tirés des œuvres de Moténabbi, et d'Omar, fils de Faredh; ensuite une élégie de Salah-eddin Khalil-Safadi, fils d'Ibek, que lui a fournie un recueil du célèbre polygraphe Soyouti; puis quelques poésies extraites de l'Histoire de la conquête de la Syrie qui porte le nom de Wakédi, et entremêlées au récit des aventures de Dhérar, l'un des plus braves guerriers de l'armée d'Omar, que commandoit Abou-Obéidah; enfin des poésies diverses qui ne sont pour la plupart que des fragmens très-courts.

Le genre des poésies de Moténabbi a déjà été plusieurs fois, dans ce journal, l'objet de mes observations, et l'opinion que je me suis formée du mérite de ce poète, se trouve encore consignée dans la seconde édition de ma Chrestomathie arabe. Je ne reviendrai donc point sur ce sujet: mais je dois faire connoître le jugement qu'en porte M. de Lagrange. « Ce poète, dit-il, a de l'imagination, de la verve, de l'enthousiasme, et il se distingue principalement par des traits mâles et énergiques, et par l'élévation des pensées. Il a l'esprit naturellement porté vers le sublime, où il atteint quelquefois; mais aussi, à force de vouloir y tendre, il se méprend assez souvent dans le choix des pensées et des images, et alors il tombe dans l'exagération et l'enflure. On trouve chez cet auteur de froides allusions, des pointes et des jeux d'esprit; défauts, au reste, qui sont communs au plus grand nombre des poètes arabes. » M. Grangeret de Lagrange croit que ce goût des poètes arabes pour l'hyperbole, les figures trop recherchées, les jeux de mots, &c. &c., tient à l'absence de toute espèce de fiction, et il pense que, privés de ce ressort, si nécessaire pour plaire et pour attacher, ils ont dû s'étudier à ouvrir d'autres sources d'intérêt et d'agrément. Cette cause peut sans doute avoir influé sur les compositions des poètes musulmans; mais, quoi qu'il en soit, vult-on même ne faire grâce à aucun de leurs défauts, toujours bien plus choquans dans les traductions les plus soignées que dans l'original, on ne sauroit méconnoître chez eux des beautés véritables, des pensées grandes, fortes, élevées, ou fines et ingénieuses, jointes à une grande richesse d'expressions et à un style orné de figures de tout genre, et animé par une abondante variété de tournures et de formes.

Omar, fils de Faredh, poète mystique, qui, sous les emblèmes de

L'amour et du vin, a constamment chanté les pieuses extases des sôfis et les douceurs de la vie contemplative, est moins connu parmi nous que Moténabbi; mais dans le Levant, et sur-tout en Égypte, ses poésies sont bien plus répandues et jouissent de la plus haute réputation. J'en ai publié plusieurs morceaux dans ma Chrestomathie arabe; et en les réunissant à ceux que donne ici M. de Lagrange, on se fera une idée juste du talent de ce poète, où l'on trouve plus d'idées gracieuses que de pensées fortes, et dont l'obscurité n'est pas toujours rachetée par des beautés inattendues ou des traits de génie. Il ne tombe pas subitement comme Moténabbi, pour se relever ensuite; mais c'est qu'il s'élève peu: d'ailleurs il n'offre pas la même variété de sujets, et ceux qu'il traite gagneroient quelquefois à être présentés sous des formes plus simples et moins recherchées. Si je ne me trompe, M. de Lagrange, qui ne s'est pas dissimulé les défauts qui déparent les compositions d'Omar, fils de Faredh, l'a traité cependant avec un peu d'indulgence; mais aussi a-t-il justifié cette indulgence par le choix heureux qu'il a fait entre les œuvres de ce poète.

Quant aux auteurs des autres poésies contenues dans ce volume, nous croyons inutile de tenter l'appréciation de leurs talens, avec d'autant plus de raison qu'un pareil jugement ne sauroit être fondé sur quelques fragmens de peu d'étendue.

Les morceaux de poésie que M. de Lagrange a empruntés à Moténabbi, sont au nombre de cinq. Les quatre premiers sont consacrés à l'éloge d'un émir nommé *Abou-Schodja Fatik*, et qui, à cause de sa valeur qui alloit jusqu'à la témérité, avoit été surnommé *le Fou* (*Al-medjnoun*). Cet émir, qui avoit été esclave, avoit servi Ikhschid, vice-roi d'Égypte; et après la mort de ce prince, tant pour éviter la jalousie de l'eunuque Cafour, qui, sous le nom de tuteur du fils d'Ikhschid, s'étoit emparé du pouvoir, que pour se soustraire à l'humiliation de lui faire la cour, il s'étoit retiré dans le Fayyoun. Moténabbi étoit alors à la cour de Cafour, qu'il flattoit avec son exagération ordinaire, et qui devint ensuite l'objet de son amère satire. Fatik passoit pour généreux, et c'en étoit assez pour que notre poète, qui ne se piqua jamais de désintéressement, desirât lui vendre quelques grains de son encens. Cafour, qui peut-être ne pensoit pas que les louanges vénales d'un poète pussent être de quelque importance politique, permit à Moténabbi de suivre son penchant; et Fatik dut l'honneur d'être chanté par un des poètes les plus célèbres de son temps, à l'avidité du poète et à l'indifférence de l'eunuque. Mais l'émir survécut peu à cette gloire; Moténabbi se brouilla avec Cafour, et quitta furtive-

ment l'Égypte ; et ces deux circonstances réunies procurèrent encore à Fatik , qui n'étoit plus , des éloges pompeux , dus , sans doute , beaucoup moins à la reconnoissance du poëte , qu'au-desir qu'il avoit de se venger de Cafour. On en peut juger par ces vers , où il exprime ses regrets sur la mort de Fatik :

« Quel homme , dit-il , la mort m'a ravi ! Sa mère n'a point connu
 » celui à qui elle a donné le jour. Elle n'a point su qui elle pressoit
 » contre son sein. Ah ! si elle eût connu les hautes destinées de ce
 » héros , elle eût été effrayée de le tenir entre ses bras. Dans Misr,
 » il est des rois qui possèdent autant de richesses que lui ; mais ils
 » n'ont point ses vertus sublimes. Fatik , dans son économie , étoit plus
 » généreux qu'ils ne le sont dans leur munificence , et ses reproches
 » étoient plus agréables à entendre que leurs louanges. Sa mort est
 » plus glorieuse que leur vie , et sa disparition de ce monde plus utile
 » que leur existence. »

On reconnoît dans ces derniers mots l'hyperbole ordinaire de Moténabbi ; mais il faut convenir que ces vers , dans l'original , sont admirables par leur concision et par la simplicité de l'expression , qui contraste avec l'exagération des pensées.

Les vers suivans , plus contraires au bon goût , ont encore le même objet :

« Opprobre soit à ton visage , ô fortune , à ton visage qui se couvre
 » de tout ce qu'il y a de honteux et d'infame ! Quoi ! faut-il que la
 » mort saisisse un homme tel qu'Abou-Schodja Fatik , et qu'elle épargne
 » le vil et méprisable eunuque qui lui porte envie ! Ne diroit-on pas
 » que tous ceux qui entourent sa personne , ont les mains liées ! En vain
 » le derrière de sa tête semble leur crier : Eh quoi ! n'y a-t-il donc
 » personne qui veuille me frapper ! O fortune , tu as laissé subsister
 » l'imposteur le plus audacieux que tu aies jamais épargné , et tu
 » as enlevé le plus vrai d'entre les êtres doués de la faculté de
 » parler et d'entendre. Tu as laissé sur la terre l'odeur la plus infecte et
 » la plus repoussante , et tu as fait disparaître le plus suave des parfums. »

Il faut encore reconnoître ici que , malgré le talent du traducteur et l'attention qu'il a eue de conserver fidèlement toutes les idées de l'original , les beautés de ce morceau sont affoiblies dans la traduction , et les défauts y sont plus saillans. La raison en est qu'il a fallu sacrifier la concision et la force des expressions , à la clarté et aux exigences de notre langue.

L'élégie dont ces derniers vers sont tirés commence d'une manière assez remarquable : mais je dois observer que le traducteur n'a pu éviter

de paraphraser un peu le premier vers, qui est plus vif dans l'original.

» Le chagrin abat mon courage, et la fermeté d'ame le relève : mes larmes, tour à tour obéissantes et rebelles, cèdent au combat de ces deux affections contraires. Le chagrin et la fermeté d'ame se disputent les pleurs qui remplissent mes yeux condamnés à l'insomnie ; l'un les fait couler, et l'autre les repousse. Le sommeil, depuis qu'Abou-Schodja a cessé d'être, a fui loin de mes paupières ; la nuit, excédée de fatigue, suspend sa course, et les étoiles restent toujours à leur lever. Je suis foible et tremblant lorsqu'il faut que je me sépare de mes amis ; mais mon ame sent-elle les approches de la mort, alors je suis brave. » Je crois que la pensée du poète eût été mieux rendue, en disant ; *Faut-il me séparer de mes amis, je n'éprouve que de la timidité, tandis que j'affronte avec courage les menaces de la mort.*

Le cinquième poème de Moténabbi choisi par M. de Lagrange, semble avoir été improvisé, d'après les circonstances dans lesquelles il a été prononcé. Il a cela de particulier qu'avant d'entrer dans son sujet, qui est l'éloge d'un guerrier nommé *Abou'lfewares Dillir, fils de Leschker-wazz*, Moténabbi, à la manière des anciens poètes arabes, adresse la parole à une femme, censée lui reprocher la violence de l'amour auquel il se laisse emporter, et se justifie en vantant les charmes de l'objet pour lequel il a conçu une vive passion, et qui n'est autre que l'épée et la lance avec lesquelles il se plaît à affronter les dangers. Voici le commencement de ce poème, où, comme je l'ai dit, le poète s'adresse à une femme.

« Comme toi, chacun prétend être doué d'une intelligence saine ; et quel est celui qui connoît sa folie ! Certes, entre tous les censeurs de la conduite d'autrui, personne ne mérite plus de reproches que toi, et tu es bien plus digne de censure que celui qui est l'objet de ta critique. Tu me dis : Non, il n'y a pas d'amant semblable à toi. Je te réponds : Trouve un objet aussi charmant que celui que j'aime, et tu trouveras quelqu'un qui me ressemble. Amant passionné, si je parle de belles qui captivent par leur blancheur, je désigne mes épées tranchantes ; si je parle des charmes décevans dont le corps de ces belles est revêtu, je fais allusion au poli éblouissant de mes épées. Par ces brunes séduisantes, j'indique mes lances noirâtres : les victoires de celles-ci sont mes maîtresses, et leurs pointes aiguës m'en procurent la jouissance. Périssent le cœur qui ne sait soupirer que pour des dents éclatantes et de beaux yeux noirs ! . . . Va, laisse-moi obtenir des honneurs auxquels personne n'est encore parvenu ; la gloire difficile à acquérir est dans les difficultés, et la gloire vulgaire est dans les circonstances vulgaires. Tu veux que

» la gloire soit achetée à vil prix ! Peut-on prendre le rayon de miel, sans » que l'abeille blesse de son aiguillon ! &c. &c. »

M. de Lagrange, dont la traduction est d'ordinaire très-fidèle, est cependant, je crois, tombé ici dans une légère erreur en traduisant ainsi le second vers de ce morceau : « Certes, plus que tout autre, tu » es en droit de me censurer; mais tu mérites plus de reproches que » celui à qui tu veux en adresser. » Pour justifier la manière dont je l'ai traduit, il me suffira de transcrire le texte :

لَهْنَاكِ اُولَى لَاتَمَّ بِمَالَمَةِ وَاوْحٍ مَمَّنْ تَعْدِلِينَ اِلَى الْعَدْلِ

Avant de quitter Moténabbi, je ferai un petit nombre d'observations. Je pense que c'est par une erreur purement typographique qu'on lit pag. 40, lig. 4, dans le texte arabe, البجل au lieu de البذل que le sens me paroît exiger, et que je lis dans deux manuscrits de ma collection. A la page 15, lig. 5 de la traduction, on lit: *Djers*, nom de lieu, tandis que le texte porte جوش, d'accord en cela avec mes deux manuscrits. Enfin, parmi les scholies de Wahidi que M. de Lagrange a données, il s'en trouve une, page 41 du texte arabe, qui devient peu intelligible par un retranchement qu'il y a fait, sans doute pour l'abrégé. On ne sait ce que signifie, dans cette scholie, le mot بينهما, parce qu'il y a là un duel qui ne se rapporte à aucun antécédent. Il faut rétablir ainsi cette scholie :

لَهْنَاكِ فِيهِ قَوْلَانِ قَالَ سَيَبْرِيهِ اَصْلُهُ نَهْ اَنْكَ وَقَالَ اَبُو زَيْدٍ اَصْلُهُ لَانِكَ فَاَبْدَلْتَ الْعَمْرَةَ هَاءً لَمَّا يَجْمَعُ حَرْفَانِ لِلتَّوَكِيدِ اللَّامِ وَاِنْ وِبَيْنَهُمَا فِي هَذَا كَلَامٍ وَاِحْتِجَاجِ ذِكْرِهِ فِي الْاَعْرَابِ

Omar, fils de Faredh, a fourni au recueil de M. de Lagrange, comme Moténabbi, cinq poèmes ou élégies. Les quatre premiers morceaux sont des chants d'amour, où l'on retrouve toutes les idées, toutes les métaphores communes aux poètes arabes qui ont consacré leurs vers à chanter les beautés qui leur avoient inspiré de tendres passions, à célébrer les instans heureux qu'ils avoient passés près d'elles, ou à se plaindre de leur absence ou de leurs dédains: mais ici tout est mystique; pour saisir le vrai sens de ces poésies, il faut, sans aucun doute, porter ses regards plus haut, et appliquer toutes ces expressions passionnées, tous ces transports, toutes ces douleurs, aux sentimens qu'éprouve une ame exaltée par la contemplation de la grandeur et de la beauté divine. Il en est de même du dernier morceau, qui ne semble être consacré qu'à chanter le vin et les plaisirs qu'il procure.

En général, on doit applaudir au choix fait par M. de Lagrange. Sans même recourir au texte, on peut reconnoître le talent du poëte et les grâces de sa composition, par exemple, dans ces vers qui servent d'introduction à la première des élégies d'amour insérées dans ce recueil : les personnes auxquelles la littérature arabe est familière, y reconnoîtront aussi et une heureuse imitation des poëtes anciens de l'Arabie, et une multitude de traits empruntés aux poëtes persans, tels que Hafiz. Il faut, pour entrer dans la pensée du poëte, supposer que, dans les ombres de la nuit, les traits de sa maîtresse se sont offerts à son imagination, et ont ravi son ame; mais que bientôt, s'apercevant que son bonheur n'étoit qu'une illusion, il exprime les douleurs que lui cause l'absence de ce qu'il aime.

« Est-ce la lueur rapide d'un éclair qui a brillé dans la plaine sablon-
 » neuse ! ou, sur les hauteurs de Nadjd, aperçois-je la clarté du jour !
 » ou bien seroit-ce Léila, fille de la tribu d'Amer, qui, découvrant pen-
 » dant la nuit son visage resplendissant, a changé les ombres du soir
 » en un matin radieux ! O toi qui es monté sur une vigoureuse cha-
 » melle, puisses-tu être préservé du trépas ! Si, après avoir franchi des
 » chemins scabreux, ou des torrens qui roulent de nombreux cailloux,
 » tu arrives à la vallée de Naamân, où croît l'arak, dirige-toi alors
 » vers une vallée spacieuse qui se trouve dans cette contrée, monte
 » ensuite à la droite de deux montagnes, à l'orient de Naamân, et
 » rends-toi dans Arina, qui exhale des parfums; et lorsque tu seras
 » parvenu à des sentiers tortueux et remplis de sables, alors redemande
 » un cœur qui, près du torrent impétueux, a trouvé le trépas; et salue
 » de ma part les habitans chéris de ce lieu, et dis-leur : Quand j'ai
 » quitté votre ami, il soupiroit ardemment après votre présence. »

Je regrette que le traducteur ait omis dans ce passage un trait de sentiment qui ajoute quelque chose au prix de ce tableau. Au lieu de, *vers une vallée spacieuse qui se trouve dans cette contrée*, le poëte dit, *vers une vallée qui se rencontre là, et dont je me rappelle encore la vaste étendue*. Je crois aussi que ces mots du texte, *فانشه فوادا بالايبيح طاحا*, eussent été mieux rendus ainsi : *cherche dans ces lieux un cœur qui s'est égaré dans cette étroite vallée*. Il me semble que *طاح* ne signifie point ici *périr*, et que le mot *الايبيح* ne peut pas être rendu par *un torrent*.

Il est inutile de faire remarquer combien la désignation précise et presque minutieuse des lieux ajoute de vie et de mouvement à ce morceau, et peint bien les souvenirs d'un amant pour qui rien n'est perdu de ce qui se rattache à l'objet de sa passion. Le poëme mis sous le n.º 7; que M. de Lagrange regarde avec raison comme un chef-

d'œuvre de la poésie élégiaque des Arabes, offre une énumération topographique de ce genre, où chaque lieu est qualifié par un trait particulier, qui, en individualisant les objets, accroît l'intérêt et orne l'expression. Je me contente de l'indiquer, de peur d'être trop long, et j'aime mieux mettre encore sous les yeux des lecteurs un passage plus court pris d'une autre élégie, et propre aussi à donner une idée favorable de notre poète.

« Si quelquefois, au milieu des reproches que mon censeur m'adresse,
 » le doux nom de mon ami, s'échappe de sa bouche, alors mes oreilles
 » ravies s'ouvrent avec avidité pour l'entendre, quoiqu'elles soient
 » sourdes à ses conseils. . . . Souvent, lorsque ma bien-aimée est loin
 » de moi, mes sens abusés la retrouvent dans tout ce qui a de la grâce
 » et du charme; dans les sons harmonieux de la lyre et de la flûte,
 » lorsque ces deux instrumens mêlent leurs accords; dans ces riantes
 » vallées où viennent, à la fraîcheur délicieuse du soir, et au lever de
 » l'aurore, paître de timides gazelles; dans les prairies où tombe la
 » tendre rosée sur des tapis de verdure émaillés de fleurs; dans les lieux
 » où le zéphyr traîne les plis de sa robe embaumée, quand, au léger cré-
 » puscule du matin, il m'apporte les plus suaves odeurs. Je la vois encore
 » lorsque ma bouche presse avidement les lèvres parfumées de la coupe,
 » pour savourer une liqueur vermeille dans les lieux consacrés au plaisir. »

Mais si Omar offre souvent des tableaux gracieux, et sait soutenir l'attention et faire croître l'intérêt par la variété des figures et la vivacité des couleurs, fréquemment aussi il lui arrive de s'abandonner à des idées fausses, et de désenchanter ses peintures par des traits ridicules, et par des hyperboles auxquelles l'imagination ne sauroit se prêter. Je n'en citerai qu'un ou deux exemples, quoiqu'il fût facile d'en faire une ample moisson dans le poëme mis sous le n.^o IX.

« Mes côtes, dit-il, se sont desséchées par la violence de mes desirs :
 » il s'en est peu fallu que le feu qui les consumoit ne les redressât,
 » de courbées qu'elles sont par leur nature. Mes larmes ont coulé avec
 » tant d'abondance, que, sans les soupirs brûlans qui s'exhaloient de ma
 » poitrine, elles m'auroient englouti dans leur cours. »

Et un peu plus loin, parlant de son amour, il s'exprime ainsi : « Si
 » je me perds dans la nuit de sa chevelure ondoyante, l'aurore de son
 » front resplendissant dirige mes pas égarés. Quand ma bien-aimée
 » soupire, oui, dit le musc, c'est du souffle embaumé de cette belle que
 » j'é compose mes plus doux parfums. »

Enfin dans le charmant passage que j'ai cité il n'y a qu'un instant, j'ai dû, pour ne pas choquer le goût, supprimer une idée qui y eût

ajouté une grâce nouvelle, si elle eût été exprimée sous une forme moins hyperbolique que celle que le poëte a adoptée, en disant : « L'éclair me fait pitié, quand on le compare au doux sourire de ma » bien-aimée; les dents éblouissantes de cette belle le couvrent de » honte. » Cette même pensée se retrouve, presque dans les mêmes termes, dans l'élegie de Salah-eddin Khalil Safadi, publiée par M. de Lagrange, et dont je citerai à cette occasion les deux vers suivans :

« Ma bien-aimée se montre-t-elle, alors la lune qui brille sur l'horizon, honteuse de se voir effacée par l'éclat de cette belle, abaisse sur » son front le voile des nuages. O éclair, saisi d'admiration à la vue de » ses lèvres vermeilles, garde toi bien de sourire; car la fraîcheur de son » haleine et la blancheur de ses dents surpassent tout ce que tu possèdes. »

Un autre caractère qui se fait remarquer dans les poésies d'Omar, et que je ne saurois passer sous silence, c'est cette sorte d'indifférence pour tous les dogmes et toutes les pratiques de la religion, qu'affectent les sofis, indifférence qui leur a souvent fait des ennemis parmi les rigides disciples de l'islamisme, et qui tient de bien près aux erreurs du cœur, à ces erreurs qu'enfante sous tous les climats une fausse spiritualité, qui, en reniant l'égarément des sens, lâche la bride à toutes les passions. Que signifient autre chose des vers tels que ceux-ci :

« Pour ma bien-aimée, j'ai abjuré toute retenue; pour elle, j'ai renoncé au mérite des bonnes œuvres, et j'ai négligé d'accomplir le » saint pèlerinage de la Mecque.

» C'est à cause de cette beauté que m'ont charmé, après m'être livré » à de pieux exercices, et mes désordres, et le renoncement à toute » pudeur, et mes actions criminelles. »

Cette même pensée se retrouve, avec beaucoup d'énergie, dans un passage dont je crois que M. de Lagrange n'a pas tout-à fait saisi le sens; il l'a traduit ainsi :

« Heureuse la caravane que tu accompagnes dans ses marches nocturnes ! de ton visage jaillissent les traits lumineux d'une aurore qui » dirige ses pas. Qu'ils agissent suivant leurs desirs, ces fortunés voyageurs; possédant au milieu d'eux une beauté ravissante comme la » pleine lune, ils sont à l'abri de tout danger. »

Le texte du dernier vers est conçu en ces termes :

ليصنع القوم ما شاؤا لانفسهم هم اهل بدر فلا يخشون من حرج
Je crois qu'il doit être traduit ainsi mot à mot (1) :

(1) Au lieu de لانفسهم, il faut lire بانفسهم.

« Que ces gens là fassent de leurs ames tout ce qu'ils voudront :
 » ils sont les combattans de la journée de Bedr ; ils n'ont donc aucun
 » crime à redouter. »

Le poète veut dire assurément qu'ils n'ont pas plus à craindre pour les crimes dont ils pourroient se rendre coupables, que les compagnons de Mahomet qui ont perdu la vie à la journée de Bedr. Il a certainement joué sur le double sens du mot *Bedr* بدر, qui signifie *pleine lune*, et est le nom du lieu où se donna cette fameuse bataille. M. de Lagrange a bien aperçu ce jeu de mots, qu'il est impossible de faire passer dans une autre langue ; mais il me paroît qu'il n'a pas tout-à-fait saisi la pensée du poète.

Je me vois contraint à passer sous silence les autres poésies et les nombreux fragmens qui complètent l'Anthologie arabe de M. de Lagrange, quoique j'eusse pu en citer des passages remarquables, soit par la finesse ou par la profondeur des pensées, soit par l'élévation ou les grâces du style. Mais j'aime mieux consacrer ce qui me reste d'espace aux notes du traducteur.

J'ai déjà parlé des scholies arabes jointes aux poésies de Moténabbi et à celles d'Omar, fils de Faredh ; et il me suffit de dire qu'elles seront d'un grand secours pour tous ceux qui voudront se rendre compte du texte et en approfondir le sens. Je veux parler ici des *notes explicatives, critiques et littéraires*, qu'on trouve à la suite de la traduction des poésies. Ces notes, qui d'ailleurs remplissent parfaitement leur objet, ont servi de cadre à M. de Lagrange pour placer divers morceaux de poésie tant arabe que persane, qui donnent un nouveau prix à ce recueil.

Pour ne parler que de ceux qui ont une certaine étendue, j'indiquerai d'abord quelques élégies ou fragmens de poésie extraits de l'Histoire des Arabes d'Espagne, écrite par Ahmed Almocri, fils de Mohammed, qui se trouvent aux pages 141, 185, 202, 210 et 214 ; puis, pag. 153 à 163, trois *Mékamat* ou Séances de Bédi-almazem Hamadani, écrivain élégant qui a servi de modèle à Hariri, et que j'ai fait connoître en détail dans ma *Chrestomathie arabe*. En fait de poésie persane, on trouve, pag. 167, une élégie de Djami, l'auteur du roman en vers des *Amours de Joseph et de Zouléikha*, publié par M. Rosenzweig, et dont j'ai rendu compte dans ce journal ; une ode de Hafiz, traduite par M. de Chézy, pag. 199 ; une autre ode charmante d'un poète persan peu connu parmi nous, Mélic-alkélaïn Schahfour Nischabouri, extraite de l'*Histoire des poètes persans* de Daulét-schah Samarcandi, pag. 204 ; enfin trois morceaux remarquables de poésie morale, de l'écrivain le

plus célèbre de la Perse, Moslih-eddin Saadi, connu de tout le monde par son *Gulistan*.

L'élegie d'Abou'lbéka Saléh, natif de Ronda, sur la décadence de l'empire des Musulmans en Espagne, méritoit de trouver place dans le recueil de M. de Lagrange. Le poète, après avoir dépeint l'inconstance et les vicissitudes de la fortune, et avoir déploré la perte de Murcie, de Xativa, de Jaën, de Cordoue, de Séville, se plaint de l'indifférence des Musulmans, habitans d'autres contrées au-delà des mers, que tant de désastres n'ont pas encore pu déterminer à porter des secours à leurs frères. Il s'écrie :

« Toi qui vis dans l'insouciance, tandis que la Fortune te donne des » conseils, si tu es endormi, sache que la Fortune est éveillée. Tu te » promènes satisfait et exempt de soucis : ta patrie t'offre encore des » charmes ; mais l'homme (le poète dit plus énergiquement, *mais » l'honneur de l'homme*) a-t-il encore une patrie après la perte de Sé- » ville ! Ce dernier malheur a fait oublier tous les autres, et la longueur » du temps ne pourra pas en effacer le souvenir. O vous qui montez » des coursiers effilés, ardents, et qui, dans les champs où l'épée » exerce ses fureurs, volent comme des aigles ; ô vous dont les mains » sont armées des glaives acérés de l'Inde, qui, dans de noirs tour- » billons de poudre, brillent comme des feux ; ô vous qui par-delà les » mers coulez des jours tranquilles et sereins ; vous qui trouvez dans » vos demeures la gloire et la puissance, n'auriez-vous pas appris des » nouvelles des habitans de l'Espagne ! et pourtant des messagers sont » partis pour vous instruire de leurs souffrances. Sans cesse ils implorant » votre secours, et cependant on les massacre, on les traîne en capti- » vité. Quoi ! pas un seul homme ne se lève pour les défendre ! »

Le poète peint ensuite la douleur et la honte des captifs et des captives tombés au pouvoir des chrétiens, et s'écrie en finissant :

« Ah ! qu'à ce spectacle cruel nos cœurs se fondent de douleur, » s'il y a encore dans nos cœurs un reste d'islamisme et de foi ! »

Le texte de ce poème ne me paroît pas exempt de fautes, qui, selon toute apparence, sont dues aux copistes. Je n'en ferai observer qu'une seule, parce qu'elle empêche de reconnoître une allusion à un nom de l'histoire ancienne des Arabes. On lit au vers septième :

واين ما ساه شداد في ارم

Il faut certainement lire شاده ; car il s'agit ici du fameux palais nommé القصر المشيد, auquel Mahomet fait allusion dans l'Alcoran, sur. 22, v. 44 ; et d'ailleurs il y a entre شاد et شداد un jeu de mots, comme il y en a un dans le second hémistiche,

واين ما ساسه في الغرس ساسان

entre le verbe ساس et le nom propre *Sasan* ساسان.

Je ne m'arrêterai point aux séances de Hamadani, qui sont trop courtes pour en détacher des fragmens, et trop longues pour que je les transcrive ici. Je remarquerai seulement que, dans les vers par lesquels se termine celle qui a pour titre *le Sofi*, il se trouve une pensée très-recherchée, que le traducteur, me semble n'avoir pas bien comprise. Abou'lfath Escandéri, le jongleur que Hamadani se plaît à mettre en scène, avoit excité la compassion de ceux dont il imploroit la générosité, par son extérieur pauvre et déguenillé. Mais, après avoir abusé de leur crédulité, il dit à celui qui paroissoit s'attendrir sur son malheureux sort :

« Que l'état de détresse où tu me vois ne te trompe pas. Je jouis » d'une aisance si grande, *que la joie, tant elle est vive, déchire ses » vêtements.* Ah ! si je l'avois voulu, j'aurois habité sous des lambris » dorés. »

Je crois qu'il eût été plus exact de dire: *Si je le voulois, j'habiterois;* mais mon observation tombe sur les mots: *que la joie, tant elle est vive, déchire ses vêtements.* Je doute que cela présente une idée claire. Il me semble que l'auteur a personnifié le plaisir, et a voulu dire, *qu'il jouit d'une si grande aisance, que le plaisir lui-même en est jaloux, et de dépit déchire ses vêtements,* comme fait un homme profondément affligé. Au reste, je ne garantis point cette interprétation.

Parmi les poésies persanes, l'ode de Schahfour, composée seulement de huit distiques, joint à la finesse des pensées une grâce d'expression qu'aucune traduction ne peut rendre, mais qui ne sauroit être contestée que par ceux qui ne pourroient pas la lire dans l'original. J'en choisirai quelques distiques qui donneront du moins une idée de cette jolie composition. Le poète adresse les questions suivantes à sa maîtresse :

« Qu'est-ce qui est le plus noir, de ton cœur perfide, ou de mon » sort, ou de la petite tache qui orne ton visage! le plus doux, du miel, » ou de tes lèvres, ou de mes paroles qui se répandent comme des » pierreries! le plus enchanteur, du collier des pléiades, ou des perles, » ou de tes dents! le plus élevé (*le plus droit*) de ta stature, ou du » cyprès, ou de mes discours! le plus ravissant, de tes caresses, ou » de mes accens plaintifs! le plus brillant, du soleil, ou de la lune, » ou de mon esprit, ou de ton visage! le plus inconstant, du ciel, de » ton caractère, ou de ma destinée!

Ce qui fait le mérite de cette élogie, c'est la simplicité de l'expression, le parallélisme porté à la plus grande perfection, le retour constant des mêmes formes, et sur-tout l'art de rattacher une même épithète à des objets d'une nature toute différente, sans faire aucune violence à la valeur des termes. Mais aussi c'est ce qui doit faire renoncer à l'espérance d'en donner une traduction fidèle et en même temps agréable. Le dernier vers :

غمزه تو تيزتر يا تيغ يا بازار من

que M. de Lagrange a rendu ainsi : « Est-ce ton regard, ou l'épée, ou » mon état déplorable, qui perce le cœur d'une manière plus cruelle ! » doit plus que tout autre convaincre tous ceux qui entendent l'original, de cette vérité. On peut comparer les mots qui le terminent avec ce passage du Gulistan de Saadi, liv. 2, p. 58, de l'édition de M. Seinélet :

ديدار می نای و پرهیز میکنی
بازار خویش و آتش ما تیز میکنی

J'observe, en passant, que le premier vers n'a pas conservé dans la traduction de M. de Lagrange sa couleur originale. Je crois qu'il auroit fallu le traduire ainsi : « Qu'est-ce qui est le plus en désordre, du » temps, de ta chevelure bouclée, ou de mes actions ! »

Pour compléter cette notice du recueil de M. de Lagrange, il me resteroit à faire connoître l'hymne à *Jéhovah* qui le termine. Mais j'en ai déjà donné une idée, en disant qu'on y reconnoît un écrivain formé à l'école des poètes de l'Orient, et inspiré par les accens sublimes de David, d'Isaïe, d'Ézéchiel, et des autres chantres de l'antique Sion. Peut-être trouvera-t-on ce morceau un peu long, et voudroit-on que l'auteur eût un peu moins souvent fait usage de l'apostrophe; mais je dois m'abstenir d'entrer dans aucun détail, parce que j'ai déjà été beaucoup plus long que je ne voulois l'être. Je dirai donc seulement que les considérations graves, religieuses et éminemment morales auxquelles l'auteur de cet hymne s'est élevé, et qui partent de son cœur plus encore que de son esprit, comme il est impossible de ne pas le reconnoître, forment un utile contraste avec la légèreté et la frivolité de quelques-uns des fragmens de poésie qu'on rencontre dans son recueil. On devine facilement qu'ils y ont trouvé place, plutôt à cause de leur forme spirituelle et gracieuse, qu'en faveur des idées ou des sentimens qu'ils expriment.

SILVESTRE DE SACY.

PAPIRI GRECO-EGIZI, ed altri greci monumenti dell' I. R. museo di Corte, tradotti ed illustrati da Giovanni Petrettini, Corcirese, imperiale regio ordinario professore di filologia greca e latina presso l'università di Padova. Vienna, 1826, in-4.^o de xij et 75 pages, avec trois planches lithographiées.

LES monumens-grecs dont cet ouvrage contient le texte et l'explication, consistent en trois inscriptions et en trois papyrus.

Je parlerai d'abord des inscriptions, dont l'une n'est d'aucun intérêt, et les deux autres ont été publiées souvent.

La première, qui est l'épithaphe en vers d'une actrice nommée *Basilla*, a été trouvée à Aquilée, en 1805. M. Petrettini donne d'abord une première copie de l'inscription, telle qu'elle est gravée sur le marbre; puis une seconde copie, aussi en lettres capitales, avec les mots séparés par des points; puis une troisième, en lettres cursives accentuées, avec les corrections en interligne; et enfin une quatrième, contenant l'inscription avec les vers séparés, en tout quatre pages *in-4.^o* pour le texte d'une inscription de huit vers. Il y a là du superflu; et ce superflu étoit ici d'autant moins nécessaire, que l'inscription est connue. M. Coray l'a publiée le premier avec des explications (1); M. F. Jacobs l'a publiée de nouveau dans les *Litterarische analecten* de Wolf (2), et encore une fois dans les notes de la deuxième édition de son *Anthologie* (3). Ces deux habiles critiques ont levé ou signalé toutes les difficultés; et M. Petrettini, en mettant à profit leurs observations, me paroît n'y avoir ajouté rien d'intéressant.

La seconde inscription est chrétienne et absolument sans intérêt, puisqu'elle ne contient que le nom d'un enfant, avec l'indication de la durée de sa vie, et la formule *ἐν εἰρήνῃ*.

La troisième est la dédicace au roi *Ptolémée dieu Eupator*, rapportée de Chypre et publiée par M. le baron de Hammer; et depuis bien souvent citée.

On peut donc avancer, sans crainte de se tromper beaucoup, que cette partie de l'ouvrage de M. Petrettini n'ajoutera rien à nos connoissances. Nous n'en dirons pas autant de l'autre partie, qui se compose du texte et de l'explication de trois papyrus.

On ignore absolument les circonstances de la découverte de ces trois

(1) Dans son *Plutarque*, tom. IV, pag. 351. — (2) *Tome I*, pag. 104-107.
 --- (3) *Pag. 370, 371.*

monumens ; on ne sauroit même pas en quel lieu de l'Égypte ils ont été trouvés, si leur contenu ne nous apprenoit qu'ils proviennent de Memphis ou des environs, et non de Thèbes, comme la plupart de ceux qu'on a rapportés jusqu'ici.

Le sujet du premier est neuf, mais de peu d'intérêt. C'est une supplique adressée à Sérapis et aux dieux qui siègent avec lui (καὶ θεοὶ, οἱ μετὰ τῷ Σεράπιος καθήμενοι) par Artémisia, fille de Damasis, qui les prie de rendre efficaces les imprécations qu'elle fait contre son père. Le papyrus est écrit en lettres majuscules fort distinctes ; mais il y a des lacunes nombreuses et sur-tout fort grandes. La lecture que M. Petretini a faite des parties qui restent n'est pas toujours exacte, et la restitution des lacunes m'a semblé quelquefois arbitraire, sur-tout aux quatre dernières lignes, dont il ne reste pas le quart. Les observations que l'auteur a présentées à l'appui montrent du savoir et de la sagacité ; mais elles ne rendent pas plus probables la plupart des restitutions qu'il propose.

Son observation la plus importante concerne la date du papyrus. L'auteur croit reconnoître que les caractères sont fort anciens ; il trouve en outre des *ionismes* dans le style, et il en conclut que le papyrus est antérieur à l'époque de la domination grecque. L'opinion de ceux qui croient le culte de Sérapis plus ancien en Égypte que le règne des Ptolémées, est assurément fort probable (1) ; mais jusqu'ici ils n'ont pu citer que des inductions en leur faveur, car les faits positifs leur ont manqué ; et, par exemple, le nom du dieu *Sérapis* ne s'est encore trouvé que sur des monumens d'une époque postérieure à Alexandre. Cette opinion seroit prouvée sans retour, si les observations de M. Petretini étoient exactes. Je crois qu'elles ne le sont pas. Le papyrus est écrit en lettres capitales qui ont cela de particulier, qu'au lieu d'être les *capitales* usitées dans les papyrus, elles ont la forme des lettres *lapidaires* ; à l'exception du Σ, qui a la figure du C, elles ressemblent à celles des inscriptions du temps des Ptolémées ; je ne vois rien là qui annonce l'époque de Thucydide que leur assigne l'auteur. Quant aux *ionismes*, ils consistent dans les formes Ἀρτεμισίη, ἰκτερίη ; mais elles se rencontrent, par suite de la détérioration de la langue, dans des inscriptions du second ou même du troisième siècle de notre ère (2). D'ailleurs les grossières fautes de langage et d'orthographe qui se trouvent dans ce papyrus, prouvent la date assez récente de ce manuscrit, qui n'est certainement pas antérieur à la domination des Lagides.

(1) Voir le *Mémoire de M. Guigniaut sur Sérapis*, dans le tome V du Tacite de M. Burnouf. — (2) *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, p. 372.

Les deux autres papyrus sont réellement la partie importante de l'ouvrage. M. Petrettini les distingue sous le nom de *Papiri di Zoïde*, parce que c'est une femme nommée *Zoïs* qui y joue le principal rôle. On peut les mettre au rang des plus curieux que l'on connaisse, mais en même temps des plus difficiles à lire et à comprendre dans leur entier.

Leur contenu est le même, sauf quelques différences peu importantes, soit dans les noms, soit dans les dates. L'un et l'autre sont en assez mauvais état, sur-tout le second, dont il manque une grande partie : cependant la comparaison attentive de tous deux fournit quelque secours pour les restituer l'un et l'autre. La tâche seroit plus facile, si M. Petrettini avoit choisi un lithographe plus exercé. Malheureusement on ne peut rien voir en ce genre de plus *pâteux* que les *fac-simile* qu'il a donnés ; et s'il a pu dire, avec raison, des originaux qu'il a sous les yeux, . . . *A dir vero, quei tratti di lettere sono talvolta così male scarabocchiati, che farebbero perdere il senno anche al più paziente mortale*, que diront ses lecteurs, qui en sont réduits, pour les déchiffrer, à des lithographies aussi imparfaites !

M. Petrettini donne d'abord séparément la copie en lettres courantes de chacun des deux papyrus ; puis une autre copie, montrant leurs concordances et leurs différences ; puis un texte arrangé sur la comparaison des deux manuscrits, avec la ponctuation et les accens ; enfin une traduction littérale. Je regrette d'être obligé de dire que de tant de peines et d'efforts, il n'est résulté qu'un texte à-peu-près inintelligible dans son ensemble et ses détails.

Ce peu de succès tient à ce que M. Petrettini n'a pas été du tout heureux dans leur déchiffrement. En examinant avec attention ses copies, on reconnaît facilement, quelque imparfaites qu'elles soient, qu'il a très-souvent lu dans les papyrus ce qui n'y est pas, et n'a pas toujours vu ce qui s'y trouve. Comme il y est question du paiement de certaines sommes, il importoit sur-tout de connoître les signes numériques qui servent à les exprimer ; on peut même dire que l'intelligence du sujet en dépendoit entièrement : or, M. Petrettini ne s'en est fait aucune idée, comme on va le voir.

Je n'ai ni le temps ni le desir de faire un mémoire sur ces papyrus, quoique assurément ils en valloient bien la peine, et l'espace qui m'est accordé ne pourroit contenir les observations nombreuses auxquelles leur examen donne lieu. Je dois me contenter de faire quelques remarques sur le sujet en général, et, en faveur de ceux qui aiment ces études, donner un texte meilleur de l'un des deux.

La presque identité de ces deux papyrus est une chose, dit l'auteur,

alquanto strana e non facile da spiegarsi: or, c'est précisément cette identité qui sert à nous en révéler le sujet. Il s'agit, en effet, du versement fait au trésor public d'une somme de 64,000 drachmes, ou de 10 talens 4,000 drachmes, valeur d'un jardin de 6 aroures $1/2$ et $1/8$ (ou $5/8$); ce versement a dû s'effectuer en quatre paiemens égaux, de 16,000 drachmes, ou 2 talens 4,000 drachmes chacun, d'année en année, à la même époque; de telle sorte que la somme a dû être acquittée dans l'espace de quatre ans, à partir du mois pharmuthi de l'an xxx, jusqu'au même mois de l'an xxxiii. C'est Zoïs, fille d'Héraclide, qui doit cette somme et la paie. Voici pourquoi.

Un certain Dorion, en société avec d'autres, avoit affermé une recette publique pour l'an xxix. Il avoit donné ses biens en garantie de la somme convenue pour la ferme; mais, comme ils ne suffisoient pas, Thanubis, fille d'Ithoroy, se porta caution pour le reste, montant à 11 talens et 4,000 drachmes (70,000 drachmes), dont l'hypothèque fut le jardin en question. Comme Thanubis paya comptant au trésor 4,000 drachmes, la caution se trouva réduite à 11 talens (66,000 dr.). Cependant, ni Dorion, ni celle qui l'avoit cautionné, ne pouvant payer, à la requête faite par le trésor, la somme qui étoit due, force fut de procéder à la vente du gage. Zoïs, fille de Thanubis, consentit à payer, pour le compte de sa mère, la somme à laquelle monteroit la vente du jardin. Un autre Dorion, administrateur de la recette que Dorion avoit affermée, fit mettre les biens de celui-ci en vente, plus le jardin de Thanubis, le 18 pharmuthi de l'an xxx. Ce jardin fut adjudgé à Zoïs au prix de 10 talens et 4,000 drachmes (64,000 drachmes), ou 2,000 de moins qu'il ne falloit; mais ces 2,000 drachmes ayant été soldées par Thanubis elle-même, Zoïs se reconnut débitrice envers le trésor de la somme de 64,000 drachmes, qu'elle paya par quart, comme je l'ai dit.

Voilà, si je ne me trompe, le sujet de ces papyrus; mais, pour le comprendre, il falloit de toute nécessité connoître le sens des sigles numériques qui servent à exprimer toutes ces sommes d'argent.

Ceux qui ont jeté les yeux sur quelqu'un des *contrats* de vente grecs rapportés récemment d'Égypte, savent que l'énoncé des sommes commence très-souvent par un signe qui ressemble à un Z. Comme on ignoroit la valeur de ce signe, on ne pouvoit se faire une idée juste des lettres numériques qui le suivoient. M. Buttmann est, je crois, le premier qui, par une comparaison de plusieurs enregistremens (1), ait

(1) *Erklärung der Griech. Beischrift.* u. s. w., pag. 25, 26.

deviné qu'il représente le mot *τάλαντον*, et exprime une somme de 6,000 drachmes. La sigle doit être un composé des deux lettres T et Λ ou A. Cette observation est confirmée par les papyrus de Vienne, qui mettent le fait hors de doute.

L'acte dont chacun d'eux reproduit la teneur se compose de quatre parties.

La première est la déclaration du *trapezite*, qui atteste avoir reçu telle somme avec tels droits.

La deuxième est la lettre de son supérieur, qui l'autorise à la percevoir.

La troisième est la pièce où sont exposées la nature et l'origine de la dette ; j'en ai donné l'analyse plus haut.

La quatrième enfin contient diverses déclarations des officiers publics, relatives à la somme payée.

Je vais donner le texte de chacune d'elles, tel qu'il faut le lire, selon moi. Voici la première : je mets les chiffres en caractères ordinaires ; le *fac simile* ci-joint montrera la forme qu'ils ont (n.^{os} 1 et 2) sur l'un et l'autre papyrus.

- 1 Έτους ΛΑ Φαρμουδι ε πέπωκεν ἐπὶ τὴν ἐμ Μέμφει βασιλικὴν τραπέζαν
- 2 Χαϊρήμωνι τῷ παρ' Ἡρακλείδου τοῦ τραπέζιτου, παρόντος Χρυσίππου, πρεσβυτέρου Ζωίδου πῆς
- 3 Ἡρακλείδου, κατὰ τὴν ὑποκειμένην διαγραφὴν, χαλκοῦ, οὗ ἀλλαγῆ, τάλαντα δύο, τετρακοσχίλια τάλαντα ΒΔ
- 4 ἐξηκοσὴ ΣΞϛf. ἐκατοσὴ ΡΞ τάλαντα ΒΔ'ΥΚϛf

L'expression τῷ παρ' Ἡρακλείδου (I. 2), qui est dans les deux papyrus, a singulièrement embarrassé M. Petrettini : il ne lui trouve aucun sens ; et, en conséquence, il introduit dans le texte τῷ παιδί, ce qui est on ne peut plus malheureux. Ὁ παρ' ἄλλου, dans le style de l'époque, se dit d'un homme qui dépend d'un autre, qui est son *subordonné*, son *vice-gérent* ou son commis (1). Tout est semblable dans le second papyrus, excepté que la date est du 23 pharmuthi de l'an XXXIII, postérieure de deux ans environ, et que le nom de Chérémon est remplacé par celui d'Asclépiade. On pourra traduire : « L'an XXXI, le 6 de » pharmuthi, (2) a été versée à la caisse royale de Memphis, ès mains

(1) Peyron *ad Papyr. græc.* pag. 153. — (2) Litt. est échue. Le sujet du verbe πέπωκεν est τάλαντα ; comme dans Polybe, ἐξακοσχίλια τάλαντα ποιεῖν πῆς Λακεδαιμονίοις ; 11, 62, 1. De cet emploi du verbe πίπειν, résulte celui du mot πῶμα, qui désigne cette espèce de reçu. Ainsi, ἀντίγραφον πῶματος, dans un des papyrus de M. Grey, publié par le docteur Young.

» de Chérémon, exerçant pour Héraclide le trapézite, Chryssippe
 » présent, par Zoïde; fille d'Héraclide, selon l'acte (1) ci-dessous, en
 » monnoie de cuivre, dont le change [doit être effectué (2)], la somme
 » de deux talens et quatre mille drachmes, ci : 2 tal. et 4,000 drachmes;
 » — [plus] le soixantième, ci : 266 $\frac{2}{3}$; — [plus] le centième, ci : 160.
 » — [Total] : 2 talens et 4,426 drachmes $\frac{2}{3}$. » M. Petrettini a lu de
 cette manière : ZIAN. τετρακίς ZIOD. κ' ἐξήκοντα ΣΞΖ — ἐν τῶν ΡΞ, et il a
 traduit, *monete di rame, 7051, quattro volte 7074, e cento 267 sessanta*
160, ce qui ne présente pas plus de sens en grec qu'en italien.

Deux talens et 4,000 dr. font 16,000 drachmes, dont le 60.^e égale
 en effet 266 $\frac{2}{3}$, et le 100.^e 160; en tout 426 $\frac{2}{3}$, qui, ajoutés
 aux 16,000, font exactement 16,426 dr. $\frac{2}{3}$. Il n'y a donc aucun doute
 sur tous ces signes, dont la valeur est fixée sans retour.

Je donnerai ici l'explication de quelques autres signes que j'ai décou-
 verts en lisant les papyrūs du musée royal égyptien : elle levera certaines
 difficultés qui pourroient arrêter dans la lecture de ces monumens.

Dans les deux énoncés de la somme totale, on aura remarqué que
 le nombre 4,000 est représenté par un Δ surmonté d'un crochet. En
 effet, la multiplication par *mille* est indiquée dans les papyrus par un
 crochet qui surmonte la lettre numérique.

Pour les nombres au-dessus, on les exprimoit en les faisant précéder
 de la sigle du talent, qui équivaut à 6,000, suivie du nombre de talens,
 puis de celui des drachmes.

Quand il n'y a qu'un talent, tantôt la sigle est suivie de la lettre Α,
 tantôt cette lettre n'est pas exprimée; en effet, elle est inutile.

Les lettres numériques qui indiquent le nombre de drachmes, suivent
 presque toujours, sans intermédiaire, celles qui indiquent le nombre
 de talens : quelquefois elles en sont séparées par les signes (n.^o 3),
 qui sont la sigle du mot *drachme*, comme je m'en suis convaincu par
 une multitude d'exemples. Ce que, dans nos comptes, nous exprimons
 par le mot *ci*, s'exprime par un trait oblique, suivi quelquefois d'un
 autre plus petit horizontal (n.^o 4).

(1) Διαγραφή : c'est la troisième pièce contenant l'exposé de l'affaire, et dont
 je donne le texte à la fin de l'article. — (2) L'énoncé de presque toutes les
 sommes est précédé des mots, χαλκοῦ οὐ ἀλλαγῆ τιμῆνα κ. τ. λ. Les mots οὐ
 ἀλλαγῆ forment là une espèce de parenthèse qui indique que, quoique les
 sommes soient exprimées en monnoie de cuivre qui est celle de compte, cepen-
 dant les versements au trésor doivent se faire en argent, d'après le rapport légal
 entre les deux numéraires. Je n'aperçois pas quel autre sens ces deux mots
 pourroient avoir.

Quant aux signes des centaines, je n'ai trouvé que ceux du nombre *neuf cents* qui aient quelque chose de particulier; les voici (n.° 5) : le second se trouve dans l'enregistrement du cabinet du Roi, dans celui qu'a publié M. Buttmann, et dans un autre de M. Grey; on n'en avoit pas connu la valeur.

Pour compléter la démonstration, je transcrirai une addition avec son total, que j'ai trouvée dans un papyrus du musée royal égyptien (n.° 6); la somme monte à 8,700 drachmes, ce qui est égal à un talent 2,700 drachmes, total exprimé dans le papyrus. J'ajoute (n.° 15) l'énoncé d'une somme plus considérable, que je tire d'un papyrus du musée royal égyptien : cette somme est de 678 talens et 5,460 drachmes, ou 4,073,460 dr.

Avec cette clef, qu'il seroit aussi facile qu'inutile d'étendre davantage, on pourra lire toutes les expressions de sommes qu'on trouvera désormais dans ces papyrus.

Je reviens maintenant au texte que j'ai rapporté plus haut. On voit donc qu'il contient l'enregistrement d'une somme de 16,000 drachmes, plus les droits, qui se composent du soixantième et du centième de cette même somme.

La seconde pièce est au-dessous de la précédente.

- 1 Θεόδωρος (1) Ἡρακλείδῃ χεῖρειν. Δέξαι καὶ καταχάρισον (2) εἰς τὴν ἑλληνικὴν τῆς νικητικῆς
- 2 τοῦ ΚΟΛ, κατὰ τὴν ὑποκειμένην διαγραφὴν, χαλκοῦ, οὗ ἀλλαγῆ, τάλαντα ΒΔ' προσκομισαὶ δὲ
- 3 καὶ τὴν Ξ καὶ Ρ', καὶ εἴ τι ἄλλο καθήκει εἰς τὸ βασιλικόν· συνυπογράφοντος καὶ Δωρίωνος
- 4 τοῦ ἀντηγράφους μηδὲν ἠγοῦσθαι.

ἔριωσο, ΛΛΑ Φαρμουδί Γ.

» Théodore à Héraclide, salut. Reçois et impute à la recette de la nitrique de l'an XXIX, selon l'acte ci-dessous, deux talens 4,000 dr., » monnoie de cuivre, dont le change [doit être effectué]; reçois en » outre le soixantième et le centième (1), et tout autre droit qui pour- » roit appartenir au trésor royal, Dorion, l'antigraphe, souscrivant en » même temps que rien n'est omis.

» Porte-toi bien : l'an XXXI, le 3 de pharmuthi. »

(1) M. Petrettini change arbitrairement τὴν Ξ καὶ Ρ' en π' Ξ καὶ Ρ', parce qu'il ne comprend pas de quoi il s'agit.

L'enregistrement est du 6 de pharmuthi : il a donc eu lieu trois jours après l'autorisation qu'on vient de lire. Dans le second papyrus, la date de la même autorisation est du 28 phaménoth; et, comme celle de l'enregistrement est du 25 du mois suivant, l'intervalle entre l'autorisation et l'enregistrement a été cette fois-là de vingt-sept jours. Comme je l'ai dit, le soixantième et le centième étoient un droit du trésor : la réserve *ἐξ ἑῶν ἄλλο καθήκει*... est bien fiscale ; tous les cas, comme on voit, sont prévus. Le mot *ἐγληψίς* n'existe pas en grec : mais le second papyrus portant *εἰς τὸ βασιλικὸν εἰς τὴν ἐ. τ. ν.*, le sens en est assez clair ; et la traduction de M. Petrettini, *registri delle riscossioni*, est probablement assez près de l'exactitude. Mais l'expression *τῆς Νιτριτικῆς* me semble très-difficile : la rapprocher, comme a fait M. Petrettini, du canton *Nitriotis* ou de la vallée des Lacs de Natron, est la première idée qui se présente : mais quoique ce canton ne soit pas très-éloigné du nome Memphitès, comme il s'agit du prix d'un terrain situé à Memphis même, on ne voit pas ce que le pays *Nitritis* viendrait faire ici. D'une autre part, je trouve dans un papyrus du musée royal égyptien, contenant un fragment de recette, le mot *νιτρικῆς*, mêlé avec d'autres noms qui indiquent une espèce de perception (par exemple, *προφῆς*, *οἴνου τέλους*, *δραχμῆς*, *νιτρικῆς*, *τετάρτης*) ; il me semble bien difficile qu'il n'en soit pas de même de ce mot. C'est peut-être un terme de la langue égyptienne avec forme grecque, comme *συρίωσις* et autres qui se rencontrent dans les papyrus grecs-égyptiens ; mais j'ignore ce qu'il signifie. Une autre expression remarquable est *συνυπογράφοντος ἐξ Δωρίωνος τοῦ ἀντιγράφου μηδὲν ἠγνοῆσαι*. M. Petrettini a lu *ἠτλονεῖσαι*, et traduit *guarda che nulla manca*. Mais outre que le verbe *ἠτλονεῖσαι* a tout l'air d'un barbarisme, il m'est impossible de lire ici et dans l'autre papyrus autrement que *ἠγνοῆσαι* ; tout à la fin, j'ai encore moins de doute sur la leçon *οὐδὲν εὐρίσκω ἠγνοημένον*, et non pas *ἠτλονημένον*, comme lit M. Petrettini. Il faut donc voir ici les temps de *ἠγνοεῖσαι* : et *μηδὲν ἠγνοημένον* ou *ἠγνοῆσαι* signifie *qu'il n'y a point erreur, que tout est comme il faut*. Dans le style de cette époque, *ἠγνοεῖν* a souvent le sens de *se tromper, tomber dans l'erreur*. Théodore annonce donc au trapézite Héraclide, que l'antigraphe Dorion a reconnu que tout est en règle, et qu'en conséquence on peut passer outre.

La troisième partie, dans chacun des deux papyrus, est la principale ; c'est celle où sont exposés la nature et le montant de la dette de 64,000 drachmes. Cette pièce, qui a vingt-trois lignes, est fort curieuse, et pourroit faire la matière d'un long mémoire. Je me contenterai d'en donner le texte (voy. la fin de l'article), avec quelques courtes notes qui, à l'aide de l'analyse que j'en ai donnée plus haut, suffiront pour la

faire comprendre. On trouvera ce texte très-différent de celui de M. Pettetini; en comparant l'un et l'autre avec les *fac simile*, on verra qu'il en a presque par-tout manqué la lecture. J'y joins le texte des diverses pièces formant la quatrième partie. On aura donc, avec les deux parties rapportées plus haut, la totalité du premier de ces papyrus.

Pour ne pas allonger outre mesure cet article, ou n'être pas contraint d'en faire un second, je me bornerai à deux observations. Le prix de 64,000 drachmes est, comme on voit, celui d'un jardin de six aroures $1/2$ et $1/8$, payable par quart: *εις μίην παραδείσου ἀρουρῶν ἕξ ἡμίους οργδίου, μέρους τετάρτου*. Je ne vois pas d'autre sens possible aux mots *μέρους τετάρτου*. Ce jardin, dont on donne les limites, étoit situé à Memphis, dans le village *Asclepium*; car je crois que tel est le sens de *ἐν τόπῳ Ἀσκληπιείῳ* (lig. 3). Cette somme doit être payée en quatre fois, à partir de l'an xxx, et d'année en année jusqu'à l'an xxxiii.

Cela résulte sur-tout de la dernière phrase, qui, dans le premier papyrus, est ainsi conçue (lig. 21-23): *ἀπὸ δὲ τῆς πρῆς κειμένων* κ. τ. λ. « Sur la somme susdite, 10 talens 4,000 drachmes, Zoïde, ci-dessus » mentionnée, a fait le premier paiement de la même année (xxx); et » maintenant, elle fait le second de l'an xxxi, montant à 2 talens » 4,000 drachmes, monnoie de cuivre, dont le change [doit être » effectué]. »

Il y avoit donc déjà eu un premier paiement l'année précédente, probablement à la même époque, c'est-à-dire, en pharmuthi. Comme l'autre papyrus est postérieur de deux ans, il doit se rapporter au quatrième et dernier versement. En effet, on trouve le rappel de ces divers acquits dans le commencement des quatre dernières lignes du second papyrus, ce qui permet de restituer ces lignes avec une certitude presque entière, quoiqu'il manque les trois quarts de chacune d'elles.

..... ἀπὸ δὲ τῶν]

προκειμένων ΖΙΑ (1) [τετάρθαι Ζοῖδα τὴν προγεγραμμένην, τὴν μὲν πρώτην ἀναφορῶν]
 τῆ ΛΛ φαρμυθὶ Κ [χαλκοῦ, οὐ ἀλλαγῆ, ΖΒΔ (2), τὴν δὲ δευτέραν τῆ ΛΑΛ, καὶ]
 τὴν τρίτην τῆ ΛΒ [L, καὶ ὑνὶ τάσσεται τὴν τετάρτην τε καὶ τελευταίαν τοῦ ΑΓΛ].

- Voici donc la date des quatre paiemens :
- L'an xxx, 20 pharmuthi [acte perdu],
 - L'an xxxi, 6 pharmuth [acte conservé],
 - L'an xxxii . . . pharmuthi [acte perdu],
 - L'an xxxiii, 25 pharmuthi [acte conservé].

(1) V. le *fac simile*, n.º 11. — (2) Le même, n.º 14.

Il est très-possible que les deux autres actes existent dans quelque collection particulière, soit en Europe, soit en Égypte, et qu'on les connoisse plus tard. M. Petretini les croit du règne de Philométor : cela est fort probable ; ils pourroient être aussi bien du règne de son frère Évergète II. Dans le premier cas, leur époque se renfermeroit entre les années 152 et 149 ; dans le second, entre les années 141 et 138 avant notre ère.

Secondé observation : la surface du jardin en question est de 6 aroures $1/2$ et $1/8$, c'est-à-dire, $5/8$ (1). Dans le premier papyrus, cette superficie est exprimée par les caractères (n.º 7) ; dans le second, elle l'est en toutes lettres *ἀρουρῶν ἕξ ἡμίους ὀγδού* : il n'y a donc pas de doute sur la sigle du mot *aroure*. Cela est curieux ; car voici la première fois que, dans un papyrus, la surface d'un terrain est exprimée en aroures ; jusqu'à présent la seule mesure agraire dont il y ait été fait mention est la *coudée* superficielle *πύξ οἰκοπεδικός*, dont la véritable valeur n'est pas connue, puisqu'on en est réduit à l'hypothèse ingénieuse, à la vérité, de M. le comte de Balbe, mais enfin qui n'est qu'une hypothèse. Quoi qu'il en soit, l'aroure égyptienne, étant un carré de 100 coudées de côté, équivaut à ($52^m,7 \times 52^m,7$) 27 ares 77 centiares. La surface du jardin étoit donc de 1 hectare 84 ares, ou de 5 arpens $1/3$ environ. Son prix est estimé à 64,000 drachmes, monnoie de cuivre, ce qui fait environ 2 talens l'arpent. Il est bien fâcheux qu'on ne puisse évaluer ce numéraire ; ce point éclairciroit une infinité de détails de l'économie publique de l'Égypte. Mais quel rapport existoit en Égypte entre l'argent et le cuivre monnoyés ? Je ne crois pas que personne le sache.

Quant à la quatrième partie composée de plusieurs pièces, la première n'est que la répétition abrégée de celle qui a été citée (plus haut, pag. 483) ; les autres sont des déclarations analogues d'officiers

(1) Dans le premier papyrus, le nombre est exprimé par le signe (n.º 7 du *fac simile*) ; dans le second, il est en toutes lettres. Il est surprenant que M. Petretini n'ait rien compris à cet énoncé. Dans son texte corrigé, il donne *ἀρουρῶν ἕξ : μέγους πῆλπου*, et traduit *sei arure ed un quarto*, laissant ainsi de côté *ἡμίους ὀγδού*. Les mots *μέγους πῆλπου* ne peuvent s'entendre d'une portion de l'aroure. La fraction $1/2$ et $1/8 = 5/8$ est exprimée selon l'usage des Grecs, qui, pour la facilité du calcul, décomposoient les nombres fractionnaires de manière à avoir l'unité au numérateur ; les minutes des longitudes et latitudes ne sont pas exprimées autrement dans les Tables de Ptolémée. Ainsi, dans un des papyrus du cabinet du Roi, *πύξ. πέντε πνπκαίδεκαλον*, c'est-à-dire, $1/3$ et $1/15 = 2/5$ de coudée.

des finances, de l'antigraphe, du topogrammate, et de Chryssippe, qui a été présent au paiement : tout cela montre la complication des formalités qui accompagnoient les opérations de ce genre.

Dans le second papyrus, la troisième partie est également suivie de plusieurs petites pièces du même genre, mais différentes par leur contenu, autant qu'on en peut juger d'après l'état déplorable où elles se trouvent. Je lis d'abord : οἱ γραμματεῖς μετέλιπον [εἰς τὴν ἀναγραφὴν ; puis . . . Ἡλιόδωρος (!) δέξαι, καὶ ὅτι [περιγέγραπται, πρὸν παρθεῖσου ἀερέων ἐξ] ἡμίπους οἰδοῦ, μέγας τετάρτου (1) . . .] ; enfin : Παρ]ὰ Ζωίδ[ος Δω]ρίω [ν] δέξαι καὶ ὅτι περιγέγραπται πρὸν παρθεῖσου τοῦ ὄντος ἐν Μέμφει ἐν τῷ [πρῶ] Ἀσκλη]πιείῳ Le reste m'échappe tout-à-fait.

Je finis en recommandant ma copie à M. Petrettini, pour qu'il la compare aux originaux, la rectifie dans tous les points où cette comparaison ne leur seroit pas favorable, et qu'il fasse un nouvel examen de ces manuscrits, dont il n'a pas, à beaucoup près, tiré le parti qu'il falloit. Je ne puis m'empêcher de désirer qu'ils soient aussi l'objet d'un travail spécial de la part de M. Peyron, qui, par son premier mémoire sur les papyrus de Turin, a montré une sagacité si judicieuse et une connaissance aussi profonde qu'exacte de ce genre de monuments.

Troisième et quatrième parties du premier papyrus de Zoïs.

- 1 Βασιλεῦσι (2) Ζωὶς Ἡρακλείδου (3) , εἰς πρὸν παρθεῖσου ἀερέων ἐξ ἡμίπους
- 2 οἰδοῦ, μέγας τετάρτου | γείτονες νότου Ἡρακλείδου (4) καὶ τῶν ἀδελφῶν·
- 3 βορρᾶ, ὁδὸς· λιθός, ὄρος· ἀπλιώτου | διώρυξ Φρήτ, τὸ ὄντος (5) ἐν Μέμφει,
- 4 ἐν τῷ πρῶ Ἀσκληπιείῳ, οὗ σημαίνεται, | δι' οὗ ἐπέδωκεν ἡμῖν Δωρείων ἀνπηρα-
- 5 φεύς κατ' ἄνδρα (6) περιλοικῶ διαλογισμοῦ | τοῦ ΛΛ, εἶναι (7) τῶν πα-
- 6 ρέντων ἐν τῷ αὐτῷ ἔτει Φαρμουδι ΙΗ, διὰ Δωρείωνος | τοῦ γινομένου ἐπιμελητῆ
- 7 πρὸς τὴν ἔγληψιν τῆς Νιτρικῆς τῶ ΚΘΛ, | διὰ τὸ δεδῶκεν ἐν διεγλυήματι ὑπὸ
- 8 Θανέσιος τῆς Ἰδορεῦτος ὑπὲρ Δωρείωνος | τοῦ [συ]νελαβόντος ἄλλοις τὴν αὐτὴν
- 9 ἔγληψιν εἰς τὸ αὐτὸ ἔτος, πρὸς (8) | χαλκοῦ, οὗ ἀλλαγὴ, τάλαλλα (9) ΙΑΔ. . .

(1) Dans le *fac simile*, les mots οἰδοῦ et πείῳ ont été évidemment transposés par erreur. — (2) Le pluriel n'est peut-être pas simplement honorifique, comme M. Peyron l'a expliqué (*Pap. gr.* p. 140 et 167) : il désigne plutôt à-la-fois le roi et la reine, dont le nom est toujours réuni dans les actes publics. — (3) Probablement οφείλει est ici sous-entendu. — (4) Sous-entendu οἰκία ou ἔγλαιον. — (5) Ceci dépend de παρθεῖσου. — (6) κατ' ἄνδρα dépend de ce qui suit, à ce que je crois. — (7) εἶναι dépend de σημαίνεται. — (8) πρὸς dépend de δεδῶκεν. — (9) V. le *fac simile* n.º 10.

- 10 ἀρεμένων δὲ τῶν διαγεγραμμένων (1) παρ' αὐτῆς ΛΔ' (2) |, λοιπῶν δ' ὄντων
 11 τάλαντων ΙΑ (3)... μίτε τῷ Δωρίωνος διαγράφοντος, μίτε τῆς|Θανύβιος ὑπο-
 12 μνήσεως διορθῶσαι (4) καὶ ἐπιθέσει ὑπόμνημα τῷ Δωρίωνι δὲ οὐ ἤξιε ἄλλα τε καὶ
 13 ἐπὶ ἀδυνατεῖ διαγράψαι τὰ ὀφειλόμενα ἐν (!) αὐτῇ | πρὸς τὴν προκειμένην
 14 ἐγγύησιν, χαλκῆ, οὐ ἀλλαγῆ, τάλαντα ΙΑ (5), συμπεπικέναι Ζωίδου |, τὴν
 15 ὑπογεγραμμένην, οὕσαν ἐαυτῆς θυγατέρα, προσβαλέσθαι αὐτῇ (6) | κατ' εὐρί-
 σκοντος (7), ἐφ' ᾧ τὸ ἀπόλειπον ἐκλείσει (8)· ἐκλεθῆναι (9) εἰς π[ράσιν,]
 16 ἐν τῷ ΛΛ Φαρμουθι, καὶ ἐπικηρυσσομένου ἅμα τοῖς ἄλλοις ἐγγαίοις... (10)
 17, 18 Δωρίωνος, συναρξάντων Δωρίωνος ἀντιγραφίως, καὶ τῶν τῶ... (11) |, καὶ
 19 ἄλλων πλεονόντων, διὰ κύρκος Δημητρίου, μηδὲνα ὑποσηναί (12) |, κωροθῆναι
 20 δὲ τῇ Ζωίδου εἰς ΛΔ (13) χαλκῆ, εἰ ἀλλαγῆ, τάλ. ΙΔ' (14)· τὰς δὲ | ἀπολει-
 21 πύσας Β' (15) διαγεγραφεῖν τὴν Θανύβιν· ὅσο δὲ τῶν προκειμένων | χαλκοῦ
 22 τάλαντων ΙΔ', τέταχθαι Ζωίδου τὴν προγεγραμμένην τὴν πρ[ώτην] | ἀναφορὰν
 23 τῷ αὐτοῦ L, καὶ νυνὶ τάσσειται τὴν δευτέραν τοῦ ΛΑΛ | χαλκοῦ, οὐ ἀλλαγῆ,
 τάλαντα — ΒΔ' (16).

Quatrième partie.

- 24 Θεόδωρος δέξαι, καθότι προγράψαι, χαλκοῦ εἰς (17)... τάλαντα δύο
 τετρακισχίλιας|υκς
 25 προσκομισαὶ δὲ καὶ εἰ π' ἄλλο καθήκει, καὶ ὑπογράφων Δωρίων ὁ ἀντιγραφίως μὴθὲν
 26 ἠγνοῦσθαι (18) ΛΛΑ, Φαρμουθι Γ
 27 Δωρίων δέξαι, καθότι προγράψαι, ἐὰν Πεταρενδάτης τοπογραμμάτιος ὑπογράφῃ
 28 μηδὲν ἠγνοῦσθαι χαλκῆ, εἰ ἀλλαγῆ, τάλ. δύο, τετρακισχίλιας|τάλ. ΒΔ' (19)
 29 ΛΛΑ, Φαρμουθι Δ
 30 Πεταρενδάτης οὐθὲν εὐρίσκω ἠγνοημένον ΛΛΑ, Φαρμουθι Δ
 31 Χρῦσιππος... χαλκοῦ οὐ ἄλ. τάλ. δύο πετκίς τετρακοσ. εἰκ. ἐξ διμ. |
 τάλ. Β Δικςf (20) L ΛΑ Φαρμουθι 5.

LETRONNE.

(1) Par-tout ici διαγράφειν signifie solder, payer. — (2) V. le fac simile n.º 9. — (3) Le même, n.º 10. — (4) διορθῶσαι, comme διαγράφειν. — (5) Le même, n.º 11. — (6) Probablement ἐγγύησει. — (7) Je n'entends point cela. — (8) C'est-à-dire à Thanubis. — (9) Sous-entendu, πὴν παρέδεισον. — (10) Ce mot est dans le premier papyrus de Turin (pag. 5, l. 37), et signifie, comme ici, fundus. — (11) Peut-être ἐπιμνησθῆναι. — (12) Soutenir l'enclère (!). — (13) C'est-à-dire, εἰς ἕτη πύσασα. — (14) V. le fac simile, n.º 11. — (15) Le même, n.º 12. — (16) Le même, n.º 14. — (17) Il y a là un K et ε; mais je n'en devine pas le sens — (18) Cet infinitif dépend de ὑπογράφειν, comme à la 27, de ὑπογράφειν. — (19) V. le fac simile, n.º 14. — (20) Le même, n.º 1.

Addition à l'article précédent.

M. Amédée Peyron a devancé le vœu que je formois en terminant le précédent article, imprimé tel qu'il a été lu au bureau du journal le 24 avril, mais dont les principaux détails étoient arrêtés bien avant que j'aie pu en achever la rédaction. Le 20 mai, M. le major Slade m'a apporté de Turin, de la part de ce savant philologue, un exemplaire en épreuves d'un mémoire inédit de sa composition sur les *papyrus de Zoïs*, accompagné d'une lettre datée du 6 mai. Les *fac simile* qui doivent être joints à ce mémoire n'étant pas prêts, M. Peyron n'a pu me les envoyer.

Quelle a été ma satisfaction de voir que, sans nous en avoir communiqué, nous nous sommes rencontrés sur presque tous les points ! Nous entendons de la même manière le sujet et les principaux détails de ces curieux papyrus; nous donnons la même valeur aux sigles numériques qui faisoient la principale difficulté. Mon texte du premier des deux papyrus est aussi à-peu-près le même que celui de M. Peyron; et cet accord prouve que notre leçon est incontestable : il n'y a de différences que dans les troisième et quatrième parties; encore sont-elles bien légères. En voici quelques-unes, d'après un premier et rapide aperçu : l. 9 et 10, M. Peyron remplit les lacunes que j'ai laissées en blanc; il lit ἀνταραιομένων et καὶ μήτε; l. 17, il lit τῶν [αὐ]τοῦ, que mon exemplaire du *fac simile* ne me semble pas autoriser; l. 31, il lit ἐπακαλου après Χρύσιππος, leçon douteuse. D'un autre côté, je crois avoir mieux lu les lignes 27 à 31. Il a lu comme moi ἠγνοῦσθαι et ἠγνοημένον; mais il n'a pas proposé de restitution pour la fin du deuxième papyrus. Quant à l'interprétation, M. Peyron donne un sens très-probable à κατ' εὐέλκοντος (l. 15), que j'ai avoué ne pas comprendre; l. 4, il suspend le sens après σιμάνεται, tandis que j'en fais dépendre le verbe εἶναι de la l. 5; et je tiens encore à cette construction. Je crois également avoir raison de faire dépendre μηδὲν ἠγνοῦσθαι du verbe ὑπογράφειν (l. 26 et 27); enfin je ne doute point que M. Peyron ne convienne qu'il n'a pas bien entendu ἡμίπους ὀγδού (l. 1), qu'il croit signifier 1/8, tandis que ces mots veulent dire certainement 5/8 (1/2 et 1/8). A ces légères différences près, et quelques autres que je n'ai pas le temps de relever ici, nous sommes d'accord en tout; c'est un résultat dont on me permettra de m'applaudir.

Je dois m'empresser d'ajouter qu'au lieu des très-courtes notes auxquelles j'ai dû me borner dans un simple article de journal, M. Peyron a donné un commentaire excellent qui ne laisse presque aucun point

sans explication suffisante. J'aurai occasion d'y revenir en rendant compte de la deuxième et dernière partie de ses *Papyri græci regii Taurinensis musei Ægyptii*, dont il a eu la bonté de m'envoyer un exemplaire en épreuves par la même occasion. Cette fin couronne dignement un ouvrage aussi utile aux lettres qu'il est glorieux pour son auteur.

LETRONNE.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS de la Bibliothèque du Roi et autres bibliothèques, publiés par l'Institut royal de France, faisant suite aux notices et extraits lus au comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres; tome XI. Paris, impr. royale, 1827, in-4.°, 333 et 395 pages, avec 3 planches.

SECOND ARTICLE.

LA seconde partie du volume que nous annonçons commence par une notice des lettres de Cratès le cynique, manuscrit 483 du Vatican. M. Boissonade, auteur de cette notice, a fait connoître dans le tome X les lettres de Diogène, jusqu'alors inédites, et il a prouvé qu'elles sont pseudonymes. Quatorze épîtres grecques sous le nom de *Cratès* ont été imprimées par Alde en 1499; quinze autres sont connues par une version latine qu'Athanasius de Constantinople a rédigée, et dont il existe une première édition donnée à Paris vers 1471, une seconde dans la même ville en 1486, et une troisième sans date. M. Boissonade en a retrouvé le texte grec, ainsi que celui de neuf autres lettres qui portent le même nom et dont on n'avoit aucune connoissance. Ce sont ces vingt-quatre épîtres qui paroissent en ce moment, accompagnées d'une traduction française et de savantes remarques. Huit de ces lettres sont adressées à Hipparchia, épouse de Cratès, les autres à ses disciples, aux Thessaliens, aux Athéniens, à divers personnages: elles établissent ou appliquent certaines maximes de la philosophie cynique. Mais ces vingt-quatre épîtres et les quatorze publiées en 1499, sont-elles réellement de Cratès? M. Boissonade n'hésite point à les déclarer supposées, et il développe les motifs de cette opinion, que Ménager (1), Bentley (2),

(1) *In Diog. Laert.* VI, 98. — (2) *Dissent. de Fab. Æsopi*, pag. 91.

Brucker (1) et d'autres écrivains avoient énoncée, sans l'appuyer d'aucune preuve. En examinant le fond et la forme des trente-huit lettres, on y reconnoît l'ouvrage d'un rhéteur ou même de plusieurs rhéteurs qui traitent diversement les mêmes sujets, qui inventent, pour s'exercer, des matières de correspondance ; qui s'emparent de sentences déjà connues, qui copient çà et là des lignes de Xénophon ou de Diogène de Laërte, qui écrivent à tout un peuple sans avoir rien autre chose à lui dire sinon que les chevaux sont faits pour les hommes et non les hommes pour les chevaux ; qui supposent enfin que d'Athènes à Thèbes en Béotie, le trajet se fait par mer. En certains manuscrits (2), quelques-unes de ces pièces portent le nom d'Apollonius de Tyane, ou bien celui d'Alciphron ; ce dernier pourroit bien être le véritable auteur, non de toutes les prétendues épîtres de Cratès, mais d'une partie de ce recueil. M. Boissonade joint aux vingt-quatre articles qui viennent d'être indiqués, trois autres lettres du même genre qu'il a trouvées dans le manuscrit 483 du Vatican, et dont l'une seroit de Socrate dans les fers à Platon, l'autre d'Aristophane à Théophraste, la troisième de Ménippe aux vrais Porte-besaces, *αὐτοπηρήταις*. M. Morelli les avoit aussi rencontrées dans le manuscrit 81 de Saint-Marc, et les avoit caractérisées *scriptiunculæ levissimæ de quibus dicere nihil interest*. M. Boissonade en a la même opinion, et croit néanmoins utile de publier ces trois billets, ne fût-ce que pour montrer que le jugement du savant bibliothécaire de Venise n'étoit pas trop sévère. On a tout lieu de croire que Socrate n'a rien écrit dans sa prison, et que Théophraste n'étoit pas né ou sortoit à peine du berceau, quand Aristophane touchoit à sa dernière heure. Diogène de Laërte n'attribue d'autres lettres à Ménippe que celles qu'il écrivoit sous le nom des dieux et en style fort travaillé.

M. Boissonade s'est occupé d'un ouvrage plus authentique et plus important, savoir, des Scholies inédites sur S. Grégoire de Nazianze, rédigées par Basile, évêque de Césarée en Cappadoce, au x.^e siècle, et par conséquent fort distinct de S. Basile le Grand, qui occupoit le même siège au iv.^e Une partie assez considérable de ces scholies est ici publiée d'après le manuscrit 573 de la Bibliothèque du Roi, volume *in-fol.* de deux cent soixante-dix-neuf feuillets, d'une écriture du xi.^e siècle. L'éditeur de cet extrait a fait aussi usage du manuscrit de Coislin, numéroté 236, et il a justifié par des remar-

(1) *Hist. philos.* t. I, pag. 390. — (2) 3047 de la Bibliothèque du Roi, — et manuscrits de Vienne et de Florence.

ques philologiques très-étendues les leçons qu'il a préférées. Nous citerons une de ces notes, pour donner une idée du genre d'instruction grammaticale et littéraire qu'elles présentent. « Les éditeurs » ont mis (*ἐν τῆς μίσεως*) ἦν ἐμεισθη dans le texte de S. Grégoire, » quoiqu'ils connussent la leçon ἦς qu'ils ont notée d'après plusieurs » manuscrits. Je crois ἦς préférable, par la raison connue que, de deux » leçons, la plus difficile et la moins commune doit passer avant » l'autre. Dans ces exemples d'attraction, les copistes ont souvent » mis le pronom au cas ordinaire demandé par le verbe, au lieu » de celui que demande le nom : une note de Brunck sur Aristophane » en donnera la preuve à ceux qui prendront la peine de le consulter. » On lit sur un des marbres d'Oxford un décret porté par les Déliens » en l'honneur d'un certain Clinodème : ΕΠΙ ΤΗ ΑΙΠΕΣΙ ΗΙ ΕΧΩΝ . . . » Reinesius, qui a donné cette inscription, a imprimé ΗΝ^εχων. Pour pro- » noncer définitivement entre ces deux leçons, il faudroit voir la pierre : » en attendant, on peut dire avec beaucoup de probabilité que ἦ est la » bonne leçon, et que ἦν n'est qu'une mauvaise correction. Les vieilles » éditions et les manuscrits d'Horace portent :

..... Notante
Judice, QUO nosti populo.....

» Je ne sais quel critique ayant écrit, *quem*, cette prétendue correction » avoit passé dans les éditions jusqu'à Bentley, qui rétablit l'ablatif » d'attraction *quo*, et montra par des exemples que cette construction, » très-familière aux Grecs, n'étoit pas étrangère à la langue latine. » J'ajouterai aux passages décisifs qu'il a recueillis, ces mots d'une ins- » cription dans Fabretti : *Tibur mihi patria, agricola sum vocitatus* » *Flavius ; idem ego sum discumbens ut me videtis ; sic et apud superos* » *annis QUIBUS (quos) fata dedere animulam colui.* »

Ces deux notices sont suivies d'un index qui comprend les noms des auteurs cités et les mots grecs expliqués en l'un et en l'autre. Une troisième, due aussi à M. Boissonade, concerne le traité alimentaire du médecin Hiérophile, extrait des manuscrits 396 et 985 de la Bibliothèque du Roi. Il ne s'agit point du célèbre Hérophile, le plus savant anatomiste de l'antiquité, né l'an 344 avant J. C. ; mais d'un Hiérophile, sophiste ou iatrosophiste du moyen âge, et d'un opuscule sur le régime à suivre mois par mois pour jouir d'une santé parfaite. Ce traité n'a d'intérêt que par les termes nouveaux qu'il ajoute aux nomenclatures, et par les détails qu'il peut fournir à l'histoire de l'art médical. Dans le manuscrit 396, ce livre est joint à plusieurs autres petits articles, au

nombre desquels se rencontre un poëme grec de Théodore Prodrome, où quelques conseils diététiques sont rattachés à chacun des douze mois à partir de mars, ou de septembre selon un manuscrit de Vienne. Il n'y a que six vers pour chaque mois. M. Boissonade commence par transcrire et expliquer ce court poëme, ainsi qu'un autre calendrier médical en trente-deux vers. On arrive, après ces préliminaires, au traité d'Hiérophile, dont le texte grec est accompagné d'une version française et d'un commentaire où des notions d'histoire naturelle, et quelquefois d'astronomie, s'entremêlent aux observations littéraires. Il ne falloit pas moins qu'une érudition si riche et si variée, pour tirer quelque parti de l'opuscule d'Hiérophile. Afin que nos lecteurs puissent prendre une idée de ce livre, nous mettrons sous leurs yeux l'article qui concerne le mois de mai; c'est l'un des plus courts. « Il » faut, pour prévenir les céphalalgies subites, s'abstenir de toutes les » choses sèches, de mauvais suc, bilieuses, telles que les pieds, les têtes, » les intestins, les nerfs, les foies, les poumons, le poisson salé, le » faon de mer, la viande de bœuf et de lièvre, et tout ce qui épaissit » les humeurs : on devra user des viandes indiquées précédemment; » et pour la conduite, le régime et les bains, se conformer aux règles » données pour le mois dernier. En légumes, on prendra les asperges » de marais et le fenu-grec. On évitera les alimens secs, salés et amers. » On observe aussi l'astre du vieillard. » Cette dernière ligne est l'une de celles sur lesquelles M. Boissonade a consulté M. Delambre, qui lui a répondu qu'il ne pouvoit deviner quel étoit l'astre ou la constellation τῷ γέροντι. M. Caussin pense qu'il s'agit de la planète de Saturne, conformément à ces vers de Virgile (Georg. I, 335) :

*Hoc metuens, cæli menses et sidera serva,
Frigida Saturni sese quo stella receptet.*

Nous pourrions ajouter que chez les Romains mai étoit le mois des vieillards, du moins selon l'une des traditions retracées par Ovide; mais il y auroit encore loin de cette attribution à la nécessité d'observer un astre ainsi dénommé. M. Boissonade a placé aussi une table alphabétique à la suite de cette savante notice.

De captâ Bajocensium civitate est le titre d'une pièce de trois cent trente-huit vers latins, hexamètres léonins, dont l'auteur est un chanoine de Bayeux, nommé Serlon, qui, dans l'incendie de cette ville en 1106, avoit essuyé des pertes irréparables. Il se plaint amèrement de la garnison et des habitans, qui ont trahi les intérêts du duc Robert, leur souverain, et n'ont pas défendu la place. M. Brial publie ce petit poëme, sauf quel-

ques lacunes. Le manuscrit qui le contient a été endommagé en 1731 ; il appartenait alors à la bibliothèque cottonienne, qui, à cette époque, fut en partie brûlée : il est aujourd'hui au musée britannique ; c'est un *in-4.* en parchemin, coté *Vitellius A XII. M.* Brial en a dû la connoissance à MM. de la Rue et Betencourt. Les auteurs des douze premiers volumes de l'Histoire littéraire de la France ont parlé de trois autres Serlon, savoir, de celui qui mourut abbé de Glocester en 1104 (1) ; d'un second, mort en 1122, évêque de Séz (2) ; et d'un troisième, abbé de Savigni et décédé à Clairvaux en 1158 (3) ; le quatrième, c'est-à-dire le chanoine de Bayeux, n'avoit point été indiqué. M. Brial a déjà réparé lui-même cette omission en insérant dans les préliminaires du tome XV de la même Histoire littéraire, un article sur l'auteur des trois cent vingt-huit vers où la catastrophe de la ville de Bayeux est déplorée, article auquel pourront recourir les lecteurs de ce poëme, aujourd'hui imprimé pour la première fois ; il l'auroit été dans le Recueil des Historiens de France, si M. Brial n'en avoit reçu trop tard la copie.

La notice qui termine le volume que nous annonçons en ce moment est de M. Hase, et concerne un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, contenant une histoire inédite de la Moldavie, composée en moldave par Nicolas Costin, grand logothète à la cour d'Yassy, et traduite en grec moderne par Alexandre Amiras. Le manuscrit est un petit *in-fol.* de six cent dix pages, avec une note de Saillier conçue en ces termes : « Envoyé par M. Peyssonnel, et remis par M. Marie le 1.^{er} juillet 1732. » Le titre de la version grecque désigne comme auteur du texte moldave, Myron Costin, qui, au xvii.^e siècle de notre ère, avoit en effet composé deux écrits historiques. Dans le premier, il s'agissoit des conquêtes de Trajan et de l'établissement des colonies romaines au nord du Danube ; dans le second, de l'histoire moderne de la Moldavie, à partir de 1591. Mais ces deux livres sont distincts de celui qu'Amiras a traduit en grec, et dont le texte est réellement de Nicolas Costin, fils de Myron. Ce texte n'existe point dans nos bibliothèques de Paris : la traduction commence par une introduction, où l'auteur, en profitant d'un travail de son père, expose ce qu'on croit savoir de l'origine et de la durée des établissemens romains en Moldavie, depuis l'an de J. C. 161 jusqu'en 273. Suit une histoire de cette contrée jusqu'en 1591, sujet qui avoit été traité vers le commencement du

(1) *Histoire littéraire*, tom. IX, pag. 277. — (2) *Ibid.* X, 341. — (3) *Ibid.* XII, 521.

xvii.^e siècle par le grand juge Ourek. La dernière partie de l'ouvrage de Nicolas Costin conduit ces annales jusqu'en 1729, et il paroît qu'en cette année même, quand Nicolas travailloit encore aux derniers chapitres, Amyras traduisoit déjà tous les précédens. Après des observations sur la langue moldave et sur la langue grecque moderne, sur les affinités de la première avec le latin, sur les formes particulières que prend la seconde dans la version d'Alexandre Amyras, M. Hase entreprend l'analyse de tout l'ouvrage : il en transcrit en grec plusieurs morceaux ; il les traduit en français ; il éclaircit les passages obscurs, et rectifie ceux qui sont ou altérés ou erronés ; il donne en grec et en français les titres des soixante-trois derniers chapitres. L'auteur de la notice ne dissimule point les défauts graves qui déparent cette histoire de la Moldavie. Nicolas Costin veut faire parade d'érudition, et laisse trop apercevoir son ignorance quelquefois grossière : pour n'en citer qu'un exemple, il compte Hérodote au nombre des historiens d'Alexandre le Grand ; il représente les Moldaves comme le peuple le plus ancien, le plus vaillant, le plus illustre de l'univers, et croit parvenir à ce but en accumulant les digressions oiseuses et les hypothèses chimériques. Cependant son ouvrage renferme des matériaux précieux dont on n'a fait encore aucun usage, et auxquels pourront recourir avec fruit ceux qui écriront de nouvelles histoires de la Hongrie et de l'empire ottoman. Les derniers chapitres de Costin sont ceux qu'on a jusqu'ici le moins consultés : c'est là pourtant qu'il seroit un guide fidèle, et quelquefois un témoin irrécusable. Pour mieux indiquer le parti qu'on peut tirer de cette histoire de la Moldavie, M. Hase a joint à sa notice un appendice composé de neuf extraits assez étendus. Le 1.^{er} n'est qu'un récit de l'expédition fabuleuse de Trajan dans la grande Tartarie ; mais les huit autres se rapportent à des événemens postérieurs à l'an 1474 : la victoire remportée par Étienne le Grand sur les Turcs en 1475, près de la rivière de Berlad ; la mort d'Étienne et son caractère ; le traité d'alliance entre Soliman II et le roi de Hongrie, en 1529 ; l'expédition des Turcs contre la ville d'Astracan, en 1566 selon Costin, plus probablement en 1568 ou 69 ; le règne du prince Radoul en Moldavie, de 1623 à 1626 ; la révolte contre le prince Douka, en 1671 ; la surprise de la ville d'Yassi, par un parti autrichien, en 1717 ; enfin des négociations, en 1729, entre le prince Grégoire Ghikas, hospodar de Moldavie, et Menguéli Guéraï, second de ce nom, chan de Crimée. Ces neuf morceaux ne sont point traduits en français ; mais M. Hase a joint à la version grecque toutes les remarques philologiques et historiques qui pouvoient en faciliter l'intelligence.

Cette notice se lit, comme les précédentes, avec beaucoup d'intérêt. Toutes contribueront à étendre la connoissance des langues, des traditions et des faits : aucune des recherches que chaque matière exigeoit n'a été négligée, et nous croyons que ce volume sera fort recherché par les personnes qui cultivent la littérature orientale, la littérature grecque, ou l'histoire du moyen âge.

DAUNOU.

HISTOIRE DES VÉGÉTAUX FOSSILES, ou Recherches botaniques et géologiques sur les végétaux renfermés dans les diverses couches du globe, avec figures ; par M. Adolphe Brongniart, docteur en médecine, &c. &c. Paris, chez G. Dufour et Ed. Docagne, libraires-éditeurs, quai Voltaire, n.° 13 ; et à Amsterdam, même maison de commerce.

COMPARER la botanique fossile à la botanique vivante, c'est entreprendre une tâche longue et difficile, laquelle, si elle est bien remplie, rendra tout-à-la-fois service à la minéralogie et à la science des végétaux. M. Cuvier a fait des recherches sur les ossemens des animaux fossiles ; on sait comment son travail a été accueilli, et combien il est précieux. Le jeune M. Brongniart, à l'imitation de ce grand maître, auquel il dédie l'ouvrage que nous faisons connoître, a étudié avec beaucoup de soin les impressions de plantes qui se rencontrent dans le sein de la terre. Né au milieu de la minéralogie, dans laquelle est si versé son père, membre de l'Académie des sciences, directeur de la manufacture royale de Sèvres, et ayant pour aïeul un homme rempli de connoissances vastes et positives sur des sujets très-variés, il n'est pas étonnant qu'il ait conçu un projet que son zèle, son activité et son amour pour la science lui permettront sans doute d'exécuter. Il en publie aujourd'hui une partie, à la tête de laquelle il a placé une préface, où il témoigne sa reconnoissance à toutes les personnes qui lui ont procuré des renseignemens et des échantillons, dont il a su tirer parti en les réunissant aux matériaux que son père et lui ont recueillis, tant en France qu'en Italie, en Allemagne, en Suède, en Écosse, en Angleterre. Ces matériaux sont nombreux et en font espérer d'autres

pour la suite. M. Brongniart n'oublie aucun des noms des savans qui, par leurs communications, ont secondé ses travaux.

L'histoire de la découverte des végétaux fossiles ne remonte pas à une époque bien reculée. M. Brongniart doute si c'est des véritables bois fossiles qu'ont voulu parler Théophraste et Pline, ou de quelques madrépores très-abondans dans les sols calcaires de la Grèce et de l'Italie. Les auteurs grecs et latins, selon lui, n'en font pas mention, parce qu'il y a peu de mines de charbons dans les contrées que les Grecs et les Romains fréquentaient. Ce fut vers le XVI.^e siècle qu'on y fit attention, et qu'on remarqua des impressions de feuilles et de fruits dans la terre. Les savans se partagèrent sur leur origine, comme ils s'étoient partagés sur celle des débris d'animaux. Dans le courant du XVII.^e siècle, il parut sur les fossiles végétaux des notices sans importance. Ce ne fut que vers la fin de ce siècle et au commencement du XVIII.^e, qu'il fut publié des mémoires qui ramenèrent l'attention vers ces sujets liés à l'histoire de la formation du globe. Delahire, de Lister, de Schenzer, le catalogue de Luid, Maraldi, Leibnitz, Mylius, de Jussieu, Volkman, sont cités par l'auteur, avec les indications de leurs écrits. La fin de ce XVIII.^e siècle n'ajoute presque rien aux connoissances acquises; mais au commencement du siècle actuel, les progrès de la géologie devinrent sensibles et sa marche moins systématique. La plupart des naturalistes ne firent alors que décrire avec précision les diverses plantes fossiles qu'ils avoient observées; quelques-uns s'occupèrent de leur disposition dans les couches de la terre et de leur origine; un petit nombre s'efforça d'établir entre elles une classification rigoureuse, et de fixer les analogies qui les unissent aux végétaux vivans.

M. Steinhauer a été le premier à introduire des noms systématiques et une terminaison semblable à celle qui est adoptée pour le reste de l'histoire naturelle. MM. Sternberg et Brongniart en ont aussi adopté une, qu'ils ont perfectionnée en divisant les végétaux fossiles en genres et espèces, comme ont fait les botanistes pour les plantes vivantes. On ne peut nier que cette méthode ne présente beaucoup de difficultés, et qu'elle n'ait besoin, pour parvenir au terme de sa perfection, de recherches nombreuses et continuées pendant un long espace de temps; une étude approfondie et une comparaison minutieuse de la structure des végétaux fossiles et des végétaux vivans y conduiront et déjà y ont servi. M. Brongniart se fait ces questions: « Comment, dit-il, au moyen » d'organes le plus souvent séparés, parvenir à reconnoître un genre, » une famille, une classe même! Comment s'assurer si une espèce est » différente de toutes ce les du même genre qui existent encore, ou si

» elle peut se rapporter à l'une d'entre elles ! La botanique peut-elle, » comme la zoologie, déterminer, d'après la structure d'un seul organe, » celle de tout l'individu, et fixer ainsi avec certitude la place qu'il » doit occuper dans les classifications ! » Avant de répondre à ces questions, il observe qu'il faut distinguer divers cas ; car il est tel organe qui peut conduire à ce résultat, tandis que tel autre ne le pourroit pas ; il est telle classe dans laquelle on pourroit arriver à une détermination précise au moyen d'un organe, tandis que, dans une autre classe, la chose seroit impossible. De là, à l'aide d'une supposition relative aux quatre grands groupes les plus tranchés du règne végétal, considéré dans toutes ses parties ; de là, dis-je, et sans entrer dans des détails, il part pour indiquer quelques principes généraux qui l'ont dirigé dans la valeur plus ou moins grande qu'il a accordée à certains caractères, en déterminant les analogies qui unissent les végétaux anciens avec les modernes.

Nous rapporterons ce qu'il dit de la manière dont il faut procéder pour ne pas tomber dans des erreurs. On doit d'abord s'assurer si l'échantillon qu'on examine représente la plante elle-même, ou sa contre-épreuve dans la roche environnante. Si c'est la plante elle-même, on doit déterminer si elle est parfaitement entière, ou s'il lui manque quelques parties ; si, par exemple, la surface de l'échantillon fossile présente bien la surface externe de la plante avec son écorce (ordinairement transformée en charbon dans les plantes du terrain houiller), ou si cette surface est dépourvue d'écorce et n'est par conséquent qu'une sorte de moule ou de noyau intérieur. Si au contraire on ne possède que la contre-épreuve dans la roche qui l'entouroit, on doit également examiner si cette contre-épreuve est celle de la surface externe de la plante ou celle de son noyau intérieur, dépourvu d'écorce. Ces quatre formes, sous lesquelles la même plante peut se présenter, ont causé fréquemment des erreurs quand on n'y a pas fait attention, et ont conduit à multiplier les genres et les espèces. Il est aisé de sentir que la compression qu'éprouve la plante qui devient fossile, la déforme d'une manière étonnante ; il faut donc y avoir égard pour en apprécier les effets : M. Brongniart n'y a pas manqué.

Ces précautions prises, il rapporte chaque plante fossile, soit à une espèce encore existante, si son identité avec cette espèce est bien évidente ; soit à un genre connu parmi les plantes vivantes, si les caractères propres à déterminer ce genre existent encore dans la plante fossile, de manière qu'on ne puisse former aucun doute sur sa position dans ce genre. Lorsqu'une plante fossile n'aura de rapport avec aucun genre connu, mais qu'elle présentera quelque analogie avec les espèces encore

existantes de ce genre, il la placera à la suite de ce même genre, en en changeant seulement la terminaison. Enfin il formera un genre particulier d'une plante fossile qui ne pourra ni se rapporter avec certitude à un genre connu, ni se mettre en appendice à la suite d'un genre. Les genres ainsi établis se classeront dans des familles de plantes bien connues, avec lesquelles ils ont des rapports, ou, dans le cas contraire, ils seront relégués à la fin de la grande classe du règne végétal dont ils font partie.

Par ce moyen, M. Brongniart rapprochera, autant qu'il sera possible, la classification des végétaux fossiles de celle des végétaux vivans : et par les détails de la structure des plantes vivantes qu'il doit joindre à l'histoire de chaque famille, on pourra juger facilement de l'analogie plus ou moins intime qui existe entre les êtres des deux époques.

En joignant à presque toutes les familles une histoire plus ou moins détaillée des végétaux qui la composent, de leur structure et distribution géographique, M. Brongniart a pour objet de réunir dans un même ouvrage tout ce qui peut intéresser les botanistes et les géologues, par le moyen des recherches qu'il a faites sur l'organisation de ces plantes, et particulièrement sur l'anatomie des organes de la végétation; ce qui n'existe, selon lui, dans aucun ouvrage de botanique. En outre, la distribution géographique des plantes vivantes d'une famille, comparée à la distribution géologique des plantes fossiles de la même famille, fournira des résultats intéressans. Cette marche mettra M. Brongniart en état de donner un *species* aussi complet que possible de tous les végétaux renfermés dans les diverses couches du globe, et de discuter leur analogie avec les végétaux vivans.

Après l'histoire des végétaux fossiles et l'exposé de la manière de reconnoître dans quelles classes ils devront être placés, l'auteur s'occupe de recherches botaniques sur ceux qui sont fossiles. Tous les auteurs ne sont pas d'accord sur les divisions primaires à établir dans le règne végétal; celle qui paroît la plus naturelle à M. Brongniart, et qu'il doit suivre dans son ouvrage, se dispose ainsi : 1. Agames. 2. Cryptogames celluleuses. 3. Cryptogames vasculaires. 4. Phanérogames gymnospermes. 5. Phanérogames angiospermes monocotylédones. 6. Phanérogames angiospermes dicotylédones.

Il indique les différens caractères qui les distinguent, et entre en matière d'abord sur les *agames*, dont le nom exprime, ou l'absence réelle des sexes, ou une diversité telle dans la manière dont s'opère la fécondation, que cet acte a échappé aux recherches des botanistes. Ils forment les chaînons inférieurs de la série du règne végétal. Douze

familles composent la grande division des agames ; trois ou quatre seulement paroissent se trouver à l'état fossile. M. Brongniart croit devoir les réunir toutes sous le titre de *conferves* et d'*algues*. Il applique le nom de *conferves*, comme Linné, à tous les végétaux cryptogames qui se présentent sous la forme de filamens simples ou rameux, presque toujours articulés, et qui croissent dans l'eau. Ces fossiles jouent un bien petit rôle dans la Flore du monde ancien. Les conferves croissent également dans les eaux douces et dans la mer. Les espèces et même les genres qui vivent dans un de ces milieux ne peuvent se développer dans l'autre. En général les espèces marines sont d'un tissu plus solide, leurs filamens plus gros et plus tenaces. Les espèces fossiles paroissent se rapprocher davantage de celles de l'eau douce ; elles sont beaucoup plus fréquentes dans les mers tempérées que dans celles de la zone équinoxiale, tandis que le contraire s'observe pour les *fucus* et pour les autres plantes marines non articulées : aussi le petit nombre des conferves fossiles que l'on connoît se trouve-t-il dans des terrains assez modernes, tandis qu'il y a beaucoup de *fucus* dans des couches plus anciennes. M. Brongniart ne connoît aucune espèce de conferve dans le terrain houiller.

On a cru trouver ce végétal dans les filamens irréguliers qui remplissent les variétés de l'agate ; Daubenton et d'autres l'ont soutenu. M. Brongniart n'est pas de cette opinion ; et il a prouvé, par des observations faites avec le microscope d'Amici, que les filamens qu'on aperçoit dans les agates mousseuses n'avoient aucun caractère de la famille des conferves ni d'autres familles, mais que c'étoient de simples infiltrations et non pas des végétaux.

L'article où M. Brongniart traite des *algues* est fort étendu. Il a réservé ce nom à toutes les cryptogames aquatiques non articulées, qui forment les familles des ulvacées et des fucacées, familles qui sont difficiles, en beaucoup de cas, à distinguer dans l'état fossile, parce que leurs caractères y disparaissent le plus souvent. Les algues, presque sans exception, croissent dans les eaux salées ; leurs formes sont extrêmement variées et leur nombre considérable. On en connoît plus de cinq cents espèces décrites. Suivant Lamouroux, il en existe seize cents dans les herbiers, en y comprenant toutes les plantes marines articulées. Il va même beaucoup au-delà par des calculs de proportion avec les phanérogames, car il en porte le nombre à cinq ou six mille pour toutes les mers du globe ; mais ces calculs ne sont point admis et peuvent être regardés comme hypothétiques. M. Brongniart désigne les genres d'algues qui se trouvent dans les diverses zones. Il passe ensuite à l'examen de

la distribution de celles qui sont dans les couches de la terre ; il en décrit trente-une espèces, dont une ne peut se rapporter à aucune des sections, et une autre est douteuse ; dans la suite il leur en joindra d'autres. Des planches lithographiées les accompagnent.

La description des espèces consiste dans une phrase latine, l'indication du gisement du fossile, celle du pays où on la trouve, et des observations sur chacune : c'est, à proprement parler, le commencement d'une véritable Flore souterraine.

L'auteur examinera dans la suite les diverses familles des végétaux qui se trouvent à l'état fossile, dans l'ordre méthodique qu'il a indiqué, et terminera son ouvrage par un examen géologique des végétaux qui caractérisent chaque terrain, de manière qu'on puisse se former une idée exacte des changemens que la Flore de notre globe a subis aux diverses époques de la formation de ses couches superficielles. Nous pensons que l'ouvrage de M. Brongniart présentera un grand intérêt, et nous nous proposons d'en compléter l'analyse.

TESSIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ET SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES.

L'ACADÉMIE française a tenu sa séance publique, le 25 août 1828, jour de la Saint-Louis. On y a entendu un rapport de M. le secrétaire perpétuel sur le concours du prix de prose ; des fragmens des deux ouvrages entre lesquels ce prix a été partagé ; un rapport de M. le secrétaire perpétuel « sur le 1.^{er} concours » des prix extraordinaires provenant de la fondation de M. de Montyon, et « destinés à des ouvrages d'utilité morale ; » un discours de M. Lemercier, directeur, sur les prix de vertu.

L'Académie propose pour sujet du prix de poésie qui sera décerné en 1829, *l'Invention de l'imprimerie*. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 15 mai 1829. Ce terme est de rigueur. Ils devront être déposés ou adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet joint à l'ouvrage, et contenant le nom de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. *Si quelque concurrent enfreint cette dernière condition, son ouvrage sera exclu du concours.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. — L'Académie annonce que le sujet du prix d'éloquence, pour 1830, sera l'éloge historique de Lamoignon de Malesherbes.

Les deux auteurs entre lesquels le prix de prose (de 1828) a été partagé, ont proposé en ces termes : *Discours*

sur la marche et les progrès de la langue et de la littérature françaises depuis le commencement du XVII.^e siècle jusqu'en 1610.

L'Académie a décerné, comme il suit, les prix de vertu fondés par M. de Montyon: 2,000 fr. à Marie MALFRET, demeurant à Lyon; 1,000 fr. à J. Louis BOURDET, demeurant à Mantes, département de Seine-et-Oise; 1,000 fr. à Victoire-Véronique FRANÇOISE, demeurant à Saint-Servan, département d'Ille-et-Vilaine; 1,000 fr. à Philippe-Ferdinand-Joseph TAINE, demeurant à Rioz, département de la Haute-Saône; 1,000 fr. à Emilie DOUCHAIN, femme Leteigneux, demeurant à Paris, rue Sainte-Catherine, n.º 17; 1,000 fr. à Marie-Pauline LAMBERTI, demeurant à Bastia, département de la Corse; 1,000 fr. à Marie-Charlotte PIERRE, demeurant à Strasbourg; 1,000 fr. à Louise SAVIGNAT, demeurant à Paris chez M. Bonpart, rue Grange-Batelière; 1,000 fr. à Charlotte-Perrine-Geneviève JACOB, demeurant à Paris, rue de Thorigny, n.º 3; 1,000 fr. à Marie-Catherine MÉZIÈRES, femme Barré, demeurant à Orléans; 1,000 fr. à Thérèse-Françoise HATON, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques, n.º 229; 1,000 fr. à Marie-Alexandrine AVALE, femme Goujon, demeurant à Bussy-Saint-Martin, département de Seine-et-Marne; une médaille de 600 fr. à Marie-Madelaine CAVALIER, demeurant à Marseille; une médaille de 600 fr. à Philippe VANEXHEUR, demeurant à Hondschöote, département du Nord; une médaille de 600 fr. à Marie BERTON, demeurant à Nancy; une médaille de 600 fr. à Marie-Anne-Justine PAULARD, veuve Pijonnat, demeurant à Paris, barrière de l'Étoile; une médaille de 300 fr. à Manette BRÉMOND, demeurant à Auxerre; une médaille de 300 fr. à Antoinette MAUVIEL, dite CAYSSAL, demeurant à Moissac, département de Tarn-et-Garonne.

Prix décernés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs: Prix de 6,000 fr. à l'ouvrage de M. Comte, intitulé *Traité de législation*, 4 vol. in-8.º (voy. Journal des savans, juin 1826, pages 379, 380; janvier 1827, pages 62, 63); prix de 3,000 fr. à un ouvrage de M.^{me} Elisa Voïart, intitulé *la Femme ou les six Amours*, 6 vol. in-12; une médaille d'or de 500 fr. au BON GÉNIE, journal destiné à l'enfance, et redigé par M. de Jussieu.

L'Académie, dans sa séance du 25 du mois d'août 1827, a proposé trois prix extraordinaires (provenant des fondations de M. de Montyon) pour des ouvrages d'utilité morale. Elle a déterminé les sujets pour les concours de 1829 et de 1830; et, pour celui de 1828, elle a laissé le sujet au choix des auteurs.

« Quarante-un ouvrages sur autant de sujets différens, ont été envoyés à ce dernier concours. L'Académie a eu le regret de n'en trouver aucun qu'elle jugeât digne du prix. Mais elle en a distingué deux: l'un, enregistré sous le n.º 11, portant pour épigraphe, « Nos droits nous ont été donnés comme » moyens d'accomplir nos devoirs, » et traitant de cette question: L'éducation doit-elle être libre? L'autre, enregistré sous le n.º 30, portant pour épigraphe ces vers de Pindare, Τα μὲν ἄν οὐ δύναται νίπτοι κόσμῳ φέρειν, « Jamais une ame dé- » pourvue de sagesse n'apprit à soutenir le malheur, » et ayant pour titre: *Esquisses de la souffrance morale*. Dans ce dernier ouvrage, l'Académie a remarqué de la sensibilité, de l'énergie et de l'originalité, des observations prises assez avant dans le cœur humain, des sentimens finement analysés, et quelques-uns d'heureux effets de style. Mais elle a regretté que l'auteur, croyant peindre avec plus de vigueur et de vérité les maux violens auxquels l'ame peut être en

proie, ait, en de nombreux passages, exagéré son expression jusqu'à la rendre forcée et bizarre, jusqu'à violer les règles du jugement, les convenances du goût, et les lois mêmes du langage. L'auteur du n.º 11, dans un écrit beaucoup moins étendu, a discuté et résolu affirmativement une question à-la-fois de morale et d'administration publique, qui, en ce moment même, agite et divise les esprits, celle de savoir si l'éducation doit être libre. L'Académie auroit préféré que, plus fidèle à l'esprit du concours, il eût appliqué son talent à un objet moins susceptible de controverse, et, par-là même, d'une utilité plus commune et plus immédiate. Sans prendre aucun parti dans une question livrée à la discussion publique, elle se plaît toutefois à reconnoître qu'elle est traitée dans l'ouvrage avec toute la modération, tous les justes égards pour les personnes et même pour les choses, qui distinguent les écrits véritablement philosophiques; et elle croit juste aussi de déclarer que l'auteur lui paroit posséder, à un degré digne d'estime, l'art et sur-tout le style de l'argumentation. Mais, en même temps, il lui a semblé que le sujet n'étoit rien moins que complètement traité; que l'écrivain ne se rendoit pas toujours un compte assez fidèle de la différence qui existe entre l'éducation et l'enseignement; qu'il ne s'étoit pas toujours mis à l'abri du reproche de contradiction; et qu'enfin plusieurs notions positives, élémens nécessaires de la question, ou lui manquoient, ou avoient été présentées par lui, soit avec inexactitude, soit avec insuffisance. »

L'Académie remet à l'année prochaine le prix qu'elle regrette de n'avoir pu décerner cette année. Les conditions du nouveau concours sont les mêmes que celles qui ont été exprimées dans le programme de l'année dernière. (*Voyez Journal des Savans, août 1827, pages 504-506.*)

L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour l'année 1829 un prix de 8,000 fr. sur ce sujet : *De la charité considérée dans son principe, dans ses applications et dans son influence sur les mœurs et sur l'économie sociale*; et, pour l'année 1830, un prix de 1,000 fr. sur cet autre sujet : *De l'influence des lois sur les mœurs, et de l'influence des mœurs sur les lois.*

L'Académie royale des beaux-arts a élu M. Siméon fils comme académicien libre, en remplacement de feu M. Lauriston.

La Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, a fait paroître le n.º 23 du *Bulletin de ses travaux*. Poitiers, Saurin, 1828, pag. 105-150, in-8.º Il y est rendu compte des séances de cette société depuis le 5 juillet 1827 jusqu'au 6 février 1828. La question qui s'y trouve discutée avec le plus d'étendue est celle de savoir en quel lieu a été livrée, en 732, la bataille gagnée par Charles Martel sur les Sarrasins.

La Société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse a tenu sa séance publique le 22 mai dernier. Les discours et rapports qu'on y a entendus ont été imprimés à Toulouse, chez Douladoure, in-8.º, 94 pages. Un éloge de M. Alexis Larrey, par M. Dufour, président, est suivi du rapport de M. Ducasse fils, secrétaire général, sur les travaux de la société, d'un exposé de la constitution médicale observée à Toulouse depuis le 1.º avril 1827 jusqu'au 1.º avril 1828, et du programme des prix. La société met au concours, pour 1829, le sujet énoncé en ces termes : « Déterminer jusqu'à quel point » les émissions sanguines peuvent être utiles dans les maladies chroniques. » Et pour 1830 : « Tracer l'histoire des plaies pénétrantes de la poitrine, faites

» par un instrument tranchant, et compliquées de la lésion des organes pulmo-
 » naires; établir les indications curatives qu'elles présentent; indiquer, dans
 » l'état actuel, le mode le plus efficace de leur traitement. » Chaque prix est
 » de la valeur de 300 fr. Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être
 » remis avant le 1.^{er} mars de l'année où le prix doit être décerné.

La Société académique d'Aix (Bouches-du-Rhône) a publié un rapport qui
 lui a été lu, dans sa séance du 2 août, par M. Sallier, l'un de ses membres.
 « M. Champollion le jeune a été chargé par le gouvernement d'aller explorer les
 » monumens de l'Égypte. . . . Il s'est associé M. Rosellini, savant archéologue,
 » son élève dans la *science hiéroglyphique*. L'un et l'autre, pressés de se rendre à
 » Toulon, n'ont pu consacrer que peu de temps à l'examen de ma collection
 » égyptienne. Deux jours leur ont à peine suffi pour examiner et dessiner des
 » objets non encore connus. Les papyrus qui font le sujet de ce rapport, ne
 » leur ont été soumis que la veille de leur départ; à peine ont-ils eu le loisir
 » de les parcourir et de prendre quelques notes. Ces papyrus, au nombre de dix
 » ou douze, ont été achetés, il y a quelques années, avec une collection d'anti-
 » quités provenant de l'Égypte, d'un marin originaire de ce pays; ils contiennent
 » pour la plupart des prières ou rituels, plus ou moins étendus, qui avoient
 » été déposés dans des caisses de momies. On y voit le contrat de vente d'une
 » maison, passé sous le règne de l'un des Ptolémées; enfin trois rouleaux
 » réunis, écrits en superbes caractères démotiques, caractères consacrés,
 » comme l'on sait, aux usages civils. M. Champollion manifesta hautement
 » son étonnement et sa joie, lorsque, à l'inspection du premier de ces rouleaux
 » assez volumineux, il reconnut qu'il contenoit *l'Histoire des campagnes* de
 » Sésostris Rhamsès, appelé aussi *Séthos* ou *Séthosis*, et *Sésoosis*, et qu'il
 » donnoit les détails les plus circonstanciés sur ses conquêtes, sur les pays
 » qu'il a traversés, sur les forces et la composition de son armée. Le manuscrit
 » finit par la déclaration de l'historien, qui, après avoir fait connoître ses noms
 » et ses titres, certifie avoir écrit dans la neuvième année du règne de Sé-ostris
 » Rhamsès, roi des rois, lion dans les combats, le bras à qui Dieu a donné la
 » force, et autres périphrases dans le style oriental. Il est à remarquer que la
 » neuvième année indiquée par l'écrivain est celle que Diodore de Sicile
 » désigne comme ayant été l'époque du retour de Sésostris en Égypte.
 » L'étude de mon manuscrit *confirmera*, sans doute *les investigations* auxquelles
 » (M. Champollion) va se livrer en Égypte, et il se promet à son retour de
 » venir le fixer sur la toile, pour en prévenir la destruction et en donner une
 » traduction complète, qui éclaircira enfin cette période importante de l'his-
 » toire ancienne. Cette époque touche aux temps de Moïse; et vraisemblable-
 » ment le grand Sésostris étoit le fils du roi qui poursuivit les Hébreux aux
 » bords de la Mer Rouge. Peut-être est-il encore le même qu'*Ægyptus*, qui
 » força son frère Danaüs ou Armaïs à se réfugier en Grèce, parce qu'en son
 » absence il avoit tenté de s'emparer du trône. . . . Sur le même manuscrit
 » dont nous venons de parler, et *après une marge non écrite*, commence une
 » autre composition intitulée *Louanges du grand roi Amemnengon*. Quelques
 » feuilles seulement, qui sont séparées par des intervalles et marquées de nu-
 » méros, finissent ce rouleau; et forment le commencement de l'histoire con-
 » tenue dans le second de mes papyrus. On peut, ce me semble, conjecturer
 » que cet Amemnengon régnoit avant Sésostris, puisque l'auteur écrivoit la

» neuvième année de ce dernier. Un examen plus approfondi ôtera toute in-
 » certitude à cet égard ; je ne connois *en l'état* mes papyrus que par la rapide
 » inspection qu'en a faite M. Champollion dans le peu de momens qu'il lui a
 » été permis de me donner. Le troisième rouleau traite d'astronomie ou d'as-
 » trologie, ou, plus vraisemblablement encore, de l'une et de l'autre de ces
 » sciences : il n'a pas encore été déroulé ; mais il est aisé de prévoir qu'il sera
 » d'un grand intérêt. Il devra nous faire connoître les observations qui avoient
 » déjà été faites dans ces temps reculés, et le système du ciel tel que l'avoient
 » conçu les Égyptiens et les Chaldéens. Je dois joindre aux détails précédens
 » la description d'une petite figure de basalte qui étoit comprise dans les ob-
 » jets que me vendit l'Égyptien, et qui paroît avoir été trouvée avec les trois
 » rouleaux. Elle représente un homme à genoux, dont la hauteur, si la figure
 » étoit debout, seroit de onze pouces ; la tête ayant quinze lignes. Il est appuyé
 » sur une espèce de table dont le haut est en forme de pupitre ; les mains
 » placées dessus, mais qui ont été brisées, devoient être dans la position d'é-
 » crire. Sur le devant du pupitre est gravé le cartouche de Sésostris, et au dos
 » de la figure, sur une plate-bande, on lit en caractères hiéroglyphiques le nom
 » du personnage avec le titre de *chantre et ami de Sésostris*. . . . »

L'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles a publié le
 tome IV de ses Mémoires ; Bruxelles, Hayez, 1827, in-4.^o La partie mathé-
 matique et physique de ce volume contient des mémoires de MM. Dandelin,
 Quételet, Pagani, Vanderlinden, Hoche, Van-Mons, Cauchy, Ampère, Ha-
 chette, &c. Dans la partie historique, on remarque des dissertations de M. Raoux,
 sur l'ancienne démarcation des pays flamands et wallons, et sur un passage
 de la chronique de Sigebert de Gembloux ; de M. Dewez, sur la question de
 savoir si les Bataves ont fait une alliance avec les Romains dans le véritable
 sens du mot *fœdus*.

La Société des sciences médicales de Bruxelles propose, pour 1829, le sujet
 de prix suivant : « Analyser les faits et les théories qui ont conduit les méde-
 » cins à appliquer des agens irritans à l'extérieur du corps, pour combattre les
 » affections internes ; exposer, sur le mode d'action de ces agens ainsi appliqués,
 » la théorie qui paroît la plus satisfaisante ; déterminer, d'après l'expérience,
 » dans quelle circonstance de l'état de maladie leur application est indiquée,
 » et quels sont alors ceux qui doivent obtenir la préférence. »

L'Académie della Crusca (à Florence) invite, pour la troisième fois, les sa-
 vans d'Italie et de France, à rechercher « comment et en quel temps se sont
 » formées les langues italienne, provençale et française, aux dépens de leur
 » souche commune ; quelles circonstances contribuèrent principalement à im-
 » primer à l'idiome italien le caractère qui le distingue ; quand et à quelle oc-
 » casion l'on a commencé à l'écrire ; à quelle époque on peut remarquer une
 » différence notable entre le langage du peuple et celui des écrivains ; quelle
 » influence ces deux sortes de langages ont exercée l'une sur l'autre ; dans quelle
 » partie de l'Italie la langue populaire s'est le moins éloignée de celle des
 » livres ; si les poètes siciliens ont influé sur les révolutions de la langue écrite ;
 » si avant Dante, Pétrarque et Boccace, quelqu'un des dialectes italiens avoit
 » obtenu la prééminence sur les autres ; pourquoi la langue italienne, formée
 » et perfectionnée la première, fille aînée de la langue latine, ressemblant
 » mieux à sa mère qu'aucune de ses sœurs, n'a pourtant pas obtenu l'honneur
 » d'être la langue de la diplomatie et des principales relations entre les peuples. »

JOURNAL DES SAVANS,
LIVRES NOUVEAUX.
FRANCE.

La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savans, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII.^e et XIX.^e siècles, &c., par M. J. M. Quérard; tome II, première livraison (CA-COZ). Paris, Firm. Didot, 1828, in-8.^o, 328 pag. Prix 7 fr. 50 cent. Voyez l'annonce du tome I.^{er} dans notre cahier de mars dernier, pag. 189, 190.

Catalogue des livres imprimés, manuscrits et autographes de la bibliothèque de feu M. Brial, membre de l'Institut. Paris, impr. de Fain, librairie de Barrois l'aîné, 1828, 51 pages in-8.^o On y remarque une série considérable d'ouvrages relatifs à l'histoire des provinces et villes de France. M. Brial avoit vendu l'an dernier une partie de ses livres. Voyez notre cahier d'octobre 1827, pag. 639.

Catalogue des livres anglais de la bibliothèque de feu M. Boulard, mis en ordre par M. And. Thom. Barbier neveu; suivi du catalogue des livres allemands, hollandais, suédois, danois, russes, polonais, hongrois et bohémiens, classés par M. J. F. Boisverd, ancien libraire. Paris, impr. de Migneret. 1828, in-8.^o, xliij et 324 pages, 3427 et 1529 articles. Ce volume, qui est le cinquième du catalogue des livres de M. Boulard, est rédigé avec un grand soin. Les préliminaires contiennent une table alphabétique des auteurs, éditeurs, traducteurs, &c. La vente de ces 4956 articles se fera, du 10 novembre prochain au 5 février 1829, rue des Petits-Augustins, n.^o 21.

Histoire abrégée de la littérature anglaise, depuis son origine jusqu'à nos jours, par M. Charles Coquerel. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de L. Jamet, 1828, in-18, 450 pages. Prix 3 fr.

Eloge historique de Charles, lu à la séance publique de l'Académie royale des sciences, le 16 juin 1828, par M. Fourier, secrétaire perpétuel. Paris, Firm. Didot, 16 pages in-4.^o — *Eloge historique de Ramond* (lu le même jour), par M. Cuvier, secrétaire perpétuel. Paris, Firmin Didot, 27 pages in-4.^o

Discours sur Philippe Pinel, son école, et l'influence qu'elle a exercée en médecine; prononcé devant la Société médicale d'émulation de Paris, dans la séance du 5 décembre 1827, par M. Bricheteau. Paris, Panckoucke, 1828, 20 pages in-8.^o

Examen critique des dictionnaires de la langue française, ou Recherches grammaticales et littéraires sur l'orthographe, l'acception, la définition et l'étymologie des mots, par M. Charles Nodier. Paris, imprimerie de Doyen, librairie des frères Delangle, rue du Bâtoir Saint-André-des-Arcs, n.^o 19, 1828, in-8.^o, 422 p. Les articles de cet examen instructif et quelquefois piquant sont disposés par ordre alphabétique. L'auteur s'occupe depuis long-temps de grammaire: il a publié un Dictionnaire des onomatopées françaises, en 1808 (Paris, Demonville, in-8.^o) — Au nombre de ses travaux sur d'autres matières, se trouve un traité du plagiat, dont il vient de paraître une seconde édition: *Question de littérature légale*, du plagiat, de la supposition d'auteurs, des supercheries qui ont rapport aux livres; Paris, Roret, 1828, 130 pages, in-8.^o

Nouveau Dictionnaire de la langue française, où l'on trouve, 1.^o tous les mots de la langue française, . . . avec leurs définitions et des exemples; 2.^o les éty-

mologies . . . ; 3.^o un grand nombre d'acceptations non indiquées ni définies jusqu'à présent . . . ; 4.^o l'explication détaillée des synonymes ; 5.^o des remarques sur la prononciation et l'orthographe ; . . . 6.^o la solution des principales difficultés grammaticales ; 7.^o les noms des outils et instrumens des arts et métiers . . . ; 8.^o les termes des arts et des sciences . . . ; 9.^o la critique de plusieurs mots recueillis ou insérés mal-à-propos dans quelques dictionnaires modernes, &c. ; par M. J. Ch. Laveaux, seconde édition, revue, corrigée et augmentée, Paris, impr. de Lachevardière, librairie de Déterville, 1828, 2 vol. in-4.^o, ensemble de 2220 pages, à trois colonnes, en caractère petit-texte. Pr. 42 fr.

Influence de l'écriture sur la pensée et sur la langue, ouvrage qui a partagé le prix fondé par Volney et décerné par l'Institut dans la séance du 24 avril 1828, par M. le baron Massias. Paris, Firmin Didot, 1828, in-8.^o, viij et 185 pag. Voy. notre cahier d'avril dernier, pages 246-248.

Les Fiancés, histoire milanaise du XVII.^e siècle, découverte et refaite par M. Alex. Manzoni, traduite de l'italien sur la troisième édition, par M. Rey-Dussueil. Paris, Gosselin et Sautélet, 1828, 5 vol. in-12. Prix 18 fr. L'original (*i Promessi sposi*) a eu beaucoup de succès en Italie.

Décameron français. Nouvelles historiques et contes moraux, par M. Lombard de Langres. Paris, Selligie, 1828, 2 vol. in-8.^o Prix 12 fr.

Duranti, premier président au parlement de Toulouse, ou la Ligue en province (roman historique), par M. Baour-Lormian, de l'Académie française. Paris, impr. de J. Tastu, librairie des frères Delangle, 1828, 4 vol. in-12, 258, 367, 288 et 312 pag. Duranti fut tué le 10 février 1589, par les ligueurs de Toulouse. Après avoir traîné son cadavre par les rues, ils finirent par l'attacher à un gibet, et y pendirent avec lui un portrait du roi Henri III. De Thou, en louant l'intégrité de Duranti, regrette que sa conduite n'ait pas toujours été sage. L'histoire auroit en effet quelques reproches à lui faire ; mais l'auteur du roman dont il est le héros ne l'a voulu peindre que sous des aspects honorables : il a usé de la liberté qui appartient à ce genre de composition.

Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI.^e siècle, par M. C. A. Sainte-Beuve. Paris, impr. de Guiraudet, librairie de Sautélet, 1828, 2 vol. in-8.^o, viij, 396, xvij et 550 pages. Prix 14 fr. Le tome II contient des pièces et morceaux de Ronsard, et porte en conséquence le titre particulier d'*Œuvres choisies de Pierre de Ronsard*, avec notice, notes et commentaires. Nous nous proposons de rendre compte de ces 2 vol.

La Clovisiade, ou le Triomphe du christianisme en France, poème héroïque (en 24 chants), dédié à la France catholique et guerrière, sous les auspices de la Reine des anges, par M. Darodes de Lillebonne, membre de plusieurs sociétés savantes, deuxième édition. Paris, imprim. de Decourchant, et imprim. ecclésiastique de Béthune, au bureau de l'Athlète du christianisme, 1827 et 1828, in-8.^o Deux cahiers nous en ont été adressés, qui contiennent les dix premiers chants, en 348 pages. Le premier chant commence par ces vers :

Je chante ce bienfait que l'univers atteste,
Les combats d'un héros, son changement céleste,
Ce pouvoir dont l'éclat, chéri de nos aïeux,
Dissipa le prestige et l'erreur des faux dieux ;
Et qui, de Lucifer éclipsant la puissance,
Unit la France au ciel et le ciel à la France.

La Philippiade, poëme en 26 chants, par M. Viennet, député de l'Hérault. Paris, Ambroise Dupont, 1828, 2 vol. in-18. Prix 9 fr.

Odes et poésies diverses, par M. Léon Dusillet. Paris, Ladvocat, 1828, in-18, 230 pages. Prix 4 fr.

Poésies champêtres et philosophiques (savoir) : deux odes imitées d'Horace, suivies du nouveau Tibur et d'une épître à l'amitié. Paris, impr. de Migneret, 1828, 15 pages in-8.° Les deux odes sont adressées, l'une (*Æquam memento*, 11, 3) à M. Gosselin; l'autre (*O fons Blandusix*, 111, 13) à M. Baron, auquel est adressé le nouveau Tibur. Ces trois premières pièces sont de M. J. B. M. Gence : la quatrième est de M. Baron.

Charles II ou le Labyrinthe de Woodstock, comédie en trois actes et en prose, représentée sur le théâtre royal de l'Odéon, le 11 mars dernier, précédée d'une notice sur l'état actuel des théâtres et de l'art dramatique en France, par M. Alex. Duval, membre de l'Institut. Paris, Barba et Ladvocat, 1828, in-8.°, cxxvij et 92 pages. Prix 3 fr.

Obras literarias; Œuvres littéraires de D. F. Martinez de la Rosa. Paris, Bossange, 1828, 2 vol. in-8.° Prix de chaque vol. 5 fr.

Biographie universelle ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus et leurs crimes; ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société d'hommes de lettres et de savans. Paris, impr. d'Éverat, librairie de L. G. Michaud, 1828; tome LI (Winckelmann-Y-yu), 555 pages; tome LII et dernier (Zabaglia-Zyrlin), xij et 562 pages. L'annonce qui a été faite de ces deux vol. dans le Moniteur du 29 juillet, indique parmi les articles qu'ils comprennent, Witikind, par M. de Sevelinges; Wren, par M. Quatremère de Quincy; Xaintrailles, par M. de Barante; Xénophon, par M. Letronne; Yakout, par M. Silvestre de Sacy; Yelieu-Thou-Thsai (surnommé *Tsin-khing*), par M. Abel-Rémusat; Young (Édouard), par M. Villemain; Zaionczek, par M. Gley; Zamet, par M. Durosoir; Zepdrini, par M. de Prony; Zeni, par M. Dezos de la Roquette; Zénon d'Élée, par M. V. Cousin; Zénon, fondateur du stoïcisme, par M. V. Leclerc; Zeuxis, par M. Émeric David; Zimmermann (J. Georges), médecin, par M. Richerand; Zoïle, par M. Dannou; Zuchelli, par M. Walckenaer. Le tome LII est terminé par une liste générale de tous les auteurs de l'ouvrage depuis 1810. Plusieurs sont morts dans le cours de ces dix-huit années : Ameilhon, Beauvard, Boulard, Bourgoïn, Catteau-Calleville, Chaussier, Clavier, Delambre, Desrenaudes, Dussault, Esmenard, Ginguené, Jourdain, Langlès, Maltebrun, Millin, Pillet (Cl. M.), Saint-Ange, Sicard, M.^{me} de Stael, Suard, Tôchon, Treneuil, Vanderbourg, Visconti. — Nous nous proposons d'insérer dans l'un de nos prochains cahiers un article sur ces deux derniers volumes, avec des observations générales sur l'ouvrage entier. Voyez, sur les tomes XXXVII et XXXVIII et sur les précédens, notre cahier d'octobre 1824, pag. 580-584. — Le prix des 52 vol. est de 416 fr.; sur papier fin, 624; sur papier vélin, 1248. On peut joindre à chaque volume un cahier de portraits dont le prix est de 3, de 4 ou de 6 fr., selon la qualité du papier. Il existe un seul exemplaire de tout l'ouvrage sur peau de vélin, avec les fig. Prix 31,200 fr., 600 fr. par volume.

Annales biographiques, ou Complément annuel et continuation de toutes les

biographies ou dictionnaires historiques, contenant la vie des personnes remarquables en tout genre, mortes dans le cours de chaque année; année 1827, première partie. Paris, impr. de le Normand fils, librairie de Schubart; 1828, in-8.°, vj et 324 pages. L'article le plus étendu est celui de lord Byron (93 p.). On peut distinguer parmi les autres ceux de Correa de Serra, du sculpteur Lemot, de Volta, de Piazzzi, de M.^mc Guizot, de lord Erskine (par M. Tailandier), &c. Ces Annales font suite à l'Annuaire entrepris en 1820 par M. Mahul. Voyez notre cahier de janvier dernier, pag. 62.

Geographi græci minores: hudsonianæ editionis integras adnotationes, cum Dodwelli dissertationibus edidit, suasque et variorum adjecit, textum denuò recognovit, et varias lectiones subjecit, versionem latinam emendavit, copiosissimis denique indicibus ac tabulis in ære incisus instruxit J. Fr. Gail (filius); volumen secundum, continens Dicearchi geographica quæ supersunt, Scymni Chii Orbis descriptionem cum fragmentis, et anonymi Stadiasumum maris magni. Parisiis, typis regiis, 1828, in-8.°, 648 pag. Pr. 21 fr. — Cette collection formera 6 vol.: elle se trouve chez MM. Treuttel et Würtz, MM. Bossange, et M. Gail fils, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.° 12.

Atlas universel de géographie ancienne et moderne, en 50 cartes sur grand raisin, avec texte, par MM. Lapie, père et fils. Paris, impr. de Casimir, librairie d'Emery. Ce grand atlas doit paraître en 25 livraisons, à partir du mois de juillet. Chaque livraison est de 2 cartes et d'une feuille de texte, et du prix de 3 fr., de 6 fr. sur papier vélin. — On a publié aussi le prospectus d'un *Atlas classique et universel de géographie ancienne et moderne*, pour l'instruction de la jeunesse, par M. Lapie; 42 cartes qui paraîtront en six livraisons, de 7 cartes chacune sans texte. Prix de chaque livraison, 6 fr.; chez Ancelin, libraire-éditeur, rue Dauphine, n.° 9.

Itinéraire descriptif, historique et monumental des cinq départemens composant la Normandie, précédé du précis de l'histoire et de la géographie de cette province, et suivi, 1.° du dictionnaire historique de toutes les villes, communes, &c.; 2.° de la biographie alphabétique de tous les auteurs et artistes normands; par M. L. Dubois, ancien bibliothécaire, membre de plusieurs académies. Caen, impr. de F. Poisson, librairie de Mancel, 1828, in-8.°, 636 pages, avec des cartes, vues et plans. M. Louis Dubois, auteur de cet utile recueil de renseignemens exacts, précis et méthodiquement disposés, est l'homme de lettres à qui l'on doit la traduction d'Orderic Vital, dont nous avons rendu compte dans notre cahier de mars dernier, pag. 151-160.

Précis de l'histoire physique, civile et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer et de ses environs, depuis les Morins jusqu'en 1814, suivi de la topographie médicale, de considérations sur l'hygiène publique, d'une analyse de l'histoire naturelle du Boulonnais, d'un traité sur les bains de mer, et d'une biographie des hommes distingués de ce pays; orné de gravures et de cartes (et dédié à M. le baron Alibert), par M. P. J. B. Bertrand, docteur en médecine de la faculté de Paris. Boulogne, J. Leroy (et Paris, Ponthieu), 1828, in-8.°, vj et 471 pages, dont les 180 premières concernent l'histoire de Boulogne et du Boulonnais jusqu'à 1789. Tout le surplus de ce tome est consacré aux vingt-cinq années suivantes. Il y aura un second volume qui contiendra la topographie médicale et les articles de biographie indiqués dans le titre qu'on vient de lire.

La France et la Grande-Bretagne unies (par M. Ant. Bertolacci). *Terræ*

marisque connubium. Paris, impr. de Cosson, librairie de Ponthieu, 1828, 45 pages in-8.^o

Économie politique des Athéniens, ouvrage traduit de l'allemand de M. Augustin Boeck, de l'Académie de Berlin, par M. A. Laligaut. Paris, impr. de P. Renouard, librairie de Sautélet, 1828, 2 vol. in-8.^o, ensemble de 1004 pag. Prix 15 fr.

Lettre à M. Champollion le jeune sur l'incertitude de l'âge des monumens égyptiens, et sur l'histoire physique, politique et religieuse de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse, par M. J. Henri. Perpignan, impr. de M.^{lle} Tastu; et Paris, librairie de Bossange, 1828, 191 pages in-8.^o

Tableaux, statues, bas-reliefs et camées de la galerie de Florence et du palais Pitti, dessinés par M. Wicar, gravés par les meilleurs artistes français, expliqués par M. Mongez; ouvrage qui a obtenu une médaille d'or à l'exposition, et qui doit paroître en 50 livraisons, une tous les quinze jours, au prix de 12. fr. On souscrit chez M. Ch. Froment, éditeur, quai des Augustins, n.^o 37, et chez H. Feret, libraire, place du Palais-Royal.

Œuvres complètes de Thomas Reid, chef de l'école écossaise, publiées par M. Jouffroy; tomes III et IV. Paris, impr. de Gaultier-Laguionie, librairie de Sautélet, 1828, 2 vol. in-8.^o Prix, 14 fr. Nous ferons mieux connoître cette publication, quand les deux premiers tomes auront paru.

Traité de la chaleur et de ses applications aux arts et aux manufactures, par E. Pécelet, ancien élève de l'école normale, ex-professeur des sciences physiques au collège royal de Marseille, &c. Paris, Malher, 1828, 2 vol. in-8.^o avec un atlas de 26 planches. Prix 21 fr.

Manuel du constructeur de machines à vapeurs, par M. Janvier, officier au corps royal de la marine. Paris, Roret, 1828, in-8.^o, 290 pages. Prix 2 fr. 50 c.

Éléments d'algèbre, à l'usage des élèves qui se destinent à l'école polytechnique, à la marine, à l'école militaire de Saint-Cyr, ou à l'école forestière, par M. le baron Reynaud, examinateur pour l'admission à ces écoles, &c.; ouvrage adopté par l'université; septième édition. Paris, Bachelier, 1828, in-8.^o de 572 pages. Prix 7 fr. 50 cent.

Astronomie solaire d'Hipparque, soumise à une critique rigoureuse, et ensuite rendue à sa vérité primordiale. (Le faux titre porte: *Astronomie ancienne discutée et rétablie dans ses principaux points, pour assurer les déterminations de l'astronomie moderne*), par M. J. B. P. Marcoz. Paris, impr. de Crapelet, librairie des frères Debure, 1828, in-8.^o, lxxij et 352 pages. Nous rendrons compte de cet ouvrage.

Traité de géographie de Claude Ptolémée d'Alexandrie, traduit pour la première fois du grec en français, sur le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, par (feu) M. Halma. Paris, impr. d'Eberhart, in-4.^o (deux colonnes; l'une en grec, l'autre en français), 222 pages et une planche. M. Halma est mort depuis quelques mois. On a de lui une traduction de l'Almageste de Ptolémée et du Commentaire de Théon sur le premier livre de cet ouvrage, 5 vol. in-4.^o, auxquels se peut joindre celui que nous venons d'annoncer.

Principes de physiologie médicale, par M. Isid. Bourdon, de l'Académie royale de médecine. Paris, Baillière et Gabon, 1828, in-8.^o Prix 12 fr.

Mémoire physiologique sur le cerveau, lu à la séance publique de l'Académie royale des sciences, le 16 juin 1828, par M. Magendie. Paris, Firmin Didot, 17 pages in-8.^o

De l'irritation et de la folie, ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique, par M. F. J. V. Broussais. Paris, imprim. de Lachevardière, librairie de M.^{lle} Delaunay; 1828, in-8.^o, 224 pages.

Observations sur les attaques dirigées contre le spiritualisme, par M. le docteur Broussais; dans son livre *de l'irritation et de la folie*, par M. le baron Massias. *Neque enim vana (levia) et ludicra petantur (petuntur)...*, *sed... de vitâ et sanguine cernunt (certant)*. Virg. (*Æneid.* XII, 764, 765). Paris, Firmin Didot, 1828, 38 pages in-8.^o

Table générale alphabétique et raisonnée des matières contenues dans le Répertoire de jurisprudence et dans le Recueil des questions de droit de M. Merlin, rédigée par M. L. Rondonneau, deuxième livraison (DA-INT). Paris, impr. de Doyen, librairie de Roret, 1828, in-4.^o

Avis sur la cinquième édition de la Bible de Vence (édition latine et française, avec notes, dissertations, cartes, &c., 25 volumes in-8.^o, chez Méquignon-Havard). — L'avis ou l'éditeur, M. Drach, rend compte de son travail, à 8 pages in-8.^o, de l'imprimerie de Cosson. M. Drach n'a conservé que rarement la paraphrase du P. de Carrières, et il a retouché en grande partie la traduction de Sacy.

PAYS-BAS. *Lettre sur les aveugles*, faisant suite à celle de Diderot, ou Considérations sur leur état moral, &c., par M. A. Rodenbach, aveugle et membre du Musée des aveugles de Paris. Bruxelles, 1828; in-32, de 64 pag.

De la Théorie actuelle de la science agricole, et des améliorations dont elle est susceptible; ouvrage présentant un modèle d'enseignement pratique, et formant trois parties distinctes: l'école de botanique, celle d'horticulture, et celle de culture forestière, par M. G. Klynton. Gand, chez M.^{lle} Mestre, 1828, tome I.^{er}, 2 florins. Il y aura deux autres volumes.

M. A. Quételet vient de publier la quatrième livraison du tome IV de sa *Correspondance mathématique et physique*; Bruxelles, Hayez, 1828, pages 205-286, avec une planche. Ce cahier contient des mémoires ou articles de MM. Verdam, Bobillier, Lobato, Pagani, Dandelin, Hachette, et de M. Quételet lui-même.

ITALIE.

Compendio della storia della bella letteratura, greca, latina, e italiana, di G. M. Cardella, professore emerito di eloquenza et di lingua greca. Milano, Silvestri, 1827, 3 vol. in-8.^o Cet abrégé de l'histoire des littératures grecque, latine et italienne, a été composé pour l'usage des élèves du collège de Pise.

Atlante letterario e cronologico per lo studio della letteratura italiana, dal principio del XIII secolo fino al termine del secolo XVIII, da G. T., in-fol. Un premier fascicule de ces tableaux chronologiques de la littérature italienne a paru à Livourne, chez Glauco Masi, 80 pages.

On vient de publier à Florence, chez Daddi, le 12.^e et dernier tome in-8.^o de l'Histoire de la littérature italienne, par Ginguené, traduite en italien par le professeur Perotti, édition revue sur l'original. Le traducteur y a joint des notes et des éclaircissements.

Storia della letteratura italiana del secolo XVIII. Histoire de la littérature italienne du XVIII.^e siècle, par M. Ant. Lombardi, bibliothécaire de Mo-

dène. Le tome I.^{er} a paru dans cette même ville en 1827, *in-8.*° (Prix 6 lire 85 c.)^o et *in-4.*° (Prix 17 lire 13 c.)

Biografie degli scrittori perugini, e notizie delle loro opere, ordinate da G. B. Vermiglioli. Perugia, Bastelli e Costantini, 1828, *in-4.*° Ces notices biographiques et bibliographiques sur les écrivains de Pérouse paroîtront en quatre livraisons, chacune d'un demi-volume, et d'environ 25 feuilles : on s'abonne à raison de 3 baiocchi et demi par feuille.

Crestomazia italiana, cioè, Scelta di luoghi insigni o per sentimento o per locuzione, raccolti dagli scritti italiani in prosa, d'autori eccellenti d' ogni secolo, per cura del conte Giaçomo Leopardi; Milano, Stella, *in-8.*° Les deux premières parties de cette Chrestomathie italienne ont paru en 1827 : elles comprennent ensemble 740 pages. Prix 5 lire.

I Paralipomeni d'Omero, poema di Quinto Smirneo, detto Calabro. Cette version italienne du poëme de Quintus est de Bernardino Baldi da Urbino, mort en 1617, et connu par d'autres ouvrages; elle étoit restée inédite : L. Ciardetti vient de la publier à Florence en 1828, 2 vol. *in-8.*°, xxiv, 253 et 220 pages.

La Farsaglia di M. A. Lucano, volgarizzata dal conte Francesco Casi. Pesaro, Nobili, 1828, *in-4.*°

Epigrammi di M. V. Marziale, volgarizzati in rima ed altrettanti versi da Federigo Fagnani, col testo. Milano, Bernardoni, 1827, *in-8.*°

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17 ; à Strasbourg, rue des Serruriers ; et à Londres, n.º 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

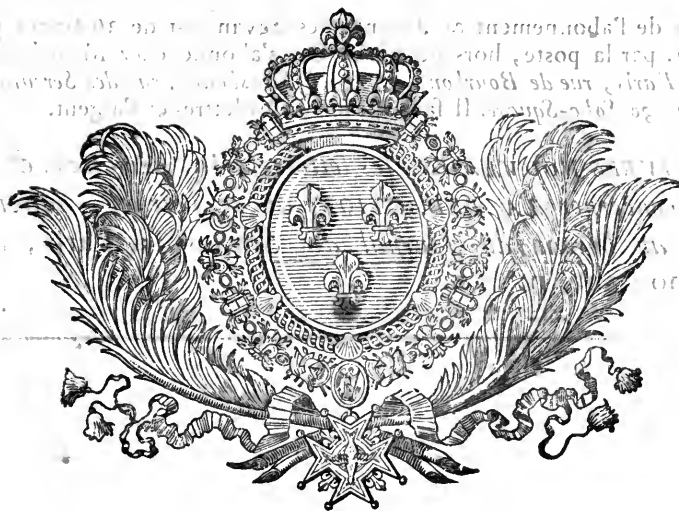
TABLE.

<i>Notice sur le voyage de M. Schulz en Orient, et sur les découvertes qu'il a faites récemment dans les ruines de la ville de Sémiramis. (Article de M. Saint-Martin.)</i>	Pag. 451.
<i>Anthologie arabe, ou Choix de poésies inédites, par M. Grangeret de Lagrange. (Article de M. Silvestre de Sacy.)</i>	464.
<i>Papiri greco-egizj, ed altri greci monumenti dell' I. R. museo di Corte, da Giovanni Petrettini. (Article de M. Letronne.)</i>	477.
<i>Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et autres bibliothèques, publiés par l'Institut royal de France; tome XI. (Second article de M. Daunou.)</i>	490.
<i>Histoire des végétaux fossiles, ou Recherches botaniques et géologiques sur les végétaux renfermés dans les diverses couches du globe, par M. Adolphe Brongniart. (Article de M. Tessier.)</i>	496.
<i>Nouvelles littéraires</i>	501.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1828.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

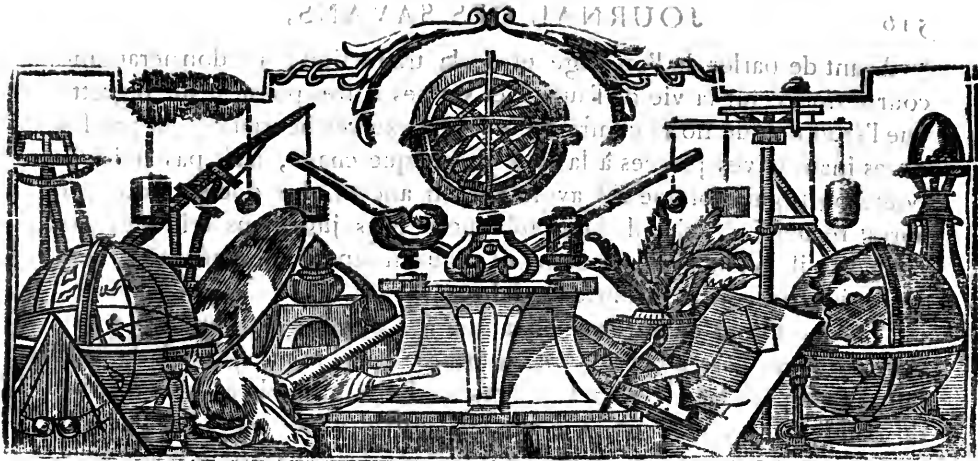
—
1828.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.

PARIS
DE L'IMPRIMERIE ROYALE

1828



JOURNAL DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1828.

*LE GOUPILLON, poëme héroï-comique, traduit du portugais
d'Antoine Diny's. Paris, Verdière et Lequien fils, rue
du Battoir, n.° 20, 1828, 1 vol. in-12.*

LE poëme du *Goupillon* jouit en Portugal d'une juste célébrité, qui n'a point été contestée, et qui même a été confirmée par les critiques étrangers. Un de nos confrères de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, qui ne s'est point nommé, et dont je me permettrai de dire que, depuis longues années, il est compté parmi les plus savans et les plus habiles hellénistes, s'est fait un délassement de traduire dans notre langue le badinage ingénieux du poëte portugais. Antoine Diny's a plusieurs titres à la renommée littéraire, et son poëme du *Goupillon* n'est pas le moins remarquable.

Avant de parler de l'ouvrage et de la traduction, je donnerai une courte notice sur la vie de l'auteur et sur ses autres poésies. Je regrette que l'érudition de notre confrère, qui s'est exercée heureusement par les notes instructives placées à la suite de chaque chant, n'ait pas traité le poète portugais comme s'il avoit été un ancien. Le docte traducteur auroit recueilli des détails biographiques et les jugemens critiques sur l'auteur; il m'eût évité ce soin, et il auroit sans doute exécuté ce travail mieux que je ne pourrai le faire.

Antoine Dinys da Cruz e Silva, né à Lisbonne le 4 juillet 1732, fut destiné au barreau et à la magistrature: après avoir étudié la langue latine et la philosophie chez les pères de l'Oratoire, dans leur maison du Saint-Esprit, il suivit le cours de l'université de Coïmbre, depuis 1747 jusqu'en 1753; cette année il prit ses degrés comme homme de loi. Entraîné par son ardeur pour la poésie, il la cultiva avec succès: admirateur de Camoens, il reconnut bientôt que la littérature portugaise se corrompoit chaque jour par les malheureuses innovations de ces écrivains qui, manquant des talens et du goût nécessaires pour produire de l'effet par les moyens simples et naturels, sont réduits à tourmenter les pensées et les expressions, afin d'avoir un air de nouveauté, et ne parviennent qu'à paroître bizarres. Dinys sentit la nécessité de s'élever contre les novateurs; et ayant communiqué son dessein et son zèle à quelques amis, ils formèrent une conjuration littéraire, dont le but étoit de détrôner le faux goût qui dominoit dans la poésie portugaise. Une société fut établie sous le titre d'*Arcadie*; chaque membre prit un nom arcadien, et Dinys s'appela *Elpino*. Tous travaillèrent au rétablissement des bonnes doctrines et à la propagation des bons exemples. Leurs propres ouvrages hâtèrent le succès de leurs principes et les justifèrent: ces efforts communs réussirent à chasser de la littérature portugaise le néologisme, l'enflure, le faux goût, qui avoient séduit et égaré leurs prédécesseurs. Le poète Dinys s'étoit préparé par d'autres études, à suivre la carrière du barreau ou à entrer dans la magistrature: il remplit successivement diverses fonctions judiciaires, soit dans le Portugal, soit dans les colonies; il passa plusieurs années à Rio de Janeiro, où il fut chancelier de la *Relação*, et enfin membre du conseil suprême des colonies (1). Il mourut à Rio de Janeiro; les uns disent vers la fin du XVIII.^e siècle, d'autres au commencement du XIX.^e

Ce poète n'avoit pas publié ses ouvrages; et ce n'a été que sur des

(1) *Mémoires de l'académie des sciences de Lisbonne*, tome VI, part. 1, pag. 62.

copies qu'il avoit laissé prendre, que quelques-uns ont été imprimés après sa mort, notamment son poëme du *Goupillon* Il fut contemporain de Francisco Manoel, et il devint son digne rival dans la poésie lyrique. On a reproché à Dinys de manquer, en général, de souplesse et de variété; mais ce défaut se fait moins remarquer dans ses hautes compositions lyriques. Ses *Métamorphoses du Brésil* sont fort estimées; on cite particulièrement la métamorphose du Saphir et celle de la Topaze (1). Le traducteur de diverses odes de Francisco Manoel accorde à celui-ci la supériorité à l'égard de Dinys; mais il ajoute: « Au reste, il est » généralement avoué en Portugal que Francisco Manoel et Dinys sont » les deux premiers poètes du XVIII.^e siècle. »

Dinys avoit rempli, pendant quelque temps, les fonctions d'auditeur de guerre dans la ville d'Elvas. Témoin des plaisans débats élevés entre l'évêque et le doyen du chapitre, qui refusoit de présenter l'eau bénite au prélat quand il arrivoit à l'église, Dinys entreprit d'immortaliser le ridicule de ce procès dans un poëme héroï-comique; et malgré la ressemblance de ce sujet avec celui du *Lutrin*, le poëte portugais mérita qu'on lui pardonnât diverses imitations en faveur de quelques conceptions originales.

Le début du poëme est très-heureux: après une invocation où il nomme Boileau, Dinys décrit l'empire de la Mode, qu'il place dans le pays des Chimères. Ce morceau est devenu classique dans la littérature portugaise, et il figure honorablement en tête de ceux que l'auteur *do Parnasso lusitano* (2) a détachés du poëme *do Hyssope*, pour en orner la précieuse collection qui réunit et rapproche les divers titres des poètes portugais à la renommée littéraire. « Dans les vastes intermondes d'Épicure, » s'étend la grande région des *Chimères*, dont les innombrables habitans » diffèrent tous de costumes, de manières et de langage. C'est là que » naquit la Mode; c'est de là qu'elle envoie aux vaniteux mortels les » formes diverses des carrosses et des habits, des chapeaux et des jeux, » des repas et du langage, unique affaire des têtes creuses. Trois cents » nymphes, dont elle est la mère, s'empressent autour d'elle; capricieuses autant que jolies, elles mettent leur ambition à imaginer de » nouvelles parures. Là fut le berceau de la *scolastique* épineuse, vaine

(1) *Mercur étranger*, 1813, tom. I, pag. 276. — *Poésie lyrique portugaise*, ou Choix des odes de Franc. Manoel, pag. 38. — F. Denis, *Résumé de l'histoire littéraire du Brésil*, pag. 574. — (2) Il sera rendu compte, dans un prochain journal, de cette collection, qui donne une idée avantageuse des richesses poétiques de la littérature portugaise.

» philosophie qui régna dans les cloîtres, et qu'embrassèrent jusqu'à la
 » mort les perfides solipses. De là s'élançèrent, pour infester les champs de
 » la belle poésie, les *anagrammes*, les *labyrinthes*, les *acrostiches*, les *haches*,
 » et vingt autres espèces de monstres affreux : à leur aspect, les Muses
 » épouvantées, laissant tomber leurs lyres, cherchèrent un asyle dans
 » les grottes du Parnasse, et s'y tinrent long-temps cachées. Là (spec-
 » tacle digne de pitié!) la Farce insipide osa lever le front, et, chassant
 » outrageusement Melpomène et Thalie de la scène usurpée, elle re-
 » çut les bruyans applaudissemens de la nation dégradée.

» Dans la foule qui peuple ce pays, les uns, d'une main prodigue,
 » échangent avec joie des trésors contre une coquille, un papillon,
 » une fleur lointaine dont les pétales sont bigarrés des vives couleurs
 » de l'arc-en-ciel; d'autres passent incessamment les jours et les nuits à
 » feuilleter les manuscrits de l'antique Latium, vieux bouquins à demi
 » rongés par le temps destructeur, pour composer d'épais volumes sur
 » la prononciation de l'H, ou sur les lois qui unissent la conjonction,
 » soit au nom, soit au verbe; quelques-uns (les malheureux!) com-
 » posent inutilement de longues iliades, et font des milliers de son-
 » nets, d'odes pindariques et d'épigrammes pour des grands seigneurs,
 » dont la superbe vanité daigne à peine y jeter les yeux. . . .

» Le *Génie des bagatelles* tient dans une paix profonde le sceptre
 » puissant de cette vaste et populeuse région. Dans un palais dont la
 » bizarre architecture s'élève majestueusement jusqu'aux nues, réside le
 » dieu souverain. C'est de là qu'il gouverne arbitrairement le peuple
 » lunatique. L'immense édifice est formé de talc transparent; il repose
 » appuyé sur de frêles colonnes de verre. Aux quatre coins s'élèvent, à
 » distances égales, quatre tours de fer blanc: c'est le chef-d'œuvre du
 » caprice; l'art y surpasse de beaucoup la matière. »

Comme ce passage avoit déjà été traduit en français (1), j'ai cru de-
 voir le préférer pour en faire le sujet de quelques observations critiques,
 afin qu'on puisse apprécier, par comparaison, le mérite de la nouvelle
 traduction. La comparaison portera seulement sur les premiers vers.

Le premier traducteur avoit dit : « Au centre de ce vide immense que
 » révoit Épicure, s'étend le grand pays des Chimères, qu'habite un peuple
 » sans nombre, différent de figures, de mœurs et de langage. La
 » Mode y naquit. »

L'original, *Nos vastos intermundios de Epicuro*, n'est pas heureusement
 rendu par *au centre de ce vide que révoit Epicure*.

(1) *Mercuré étranger*, tome II, pag. 281.

Le poëte portugais n'a parlé ni de centre, ni de vide, ni de rêve. Ce dernier mot détruit toute illusion poétique; car si l'on nous avertit que les intermondes d'Épicure ne sont qu'un rêve, nous ne pouvons plus nous prêter à admettre l'existence poétique des objets dont l'auteur nous présente la description. Le nouveau traducteur a dit plus heureusement en traduisant mot à mot, comme la langue française peut traduire élégamment la portugaise: « Dans les vastes intermondes d'Épicure. » Le second vers est bien exprimé par ces deux traducteurs. Le troisième et le quatrième vers donneront lieu à des observations.

Premier traducteur: « qu'habite un peuple sans nombre, différent » de figures, de mœurs et de langage. » *Second traducteur*: « dont les » innombrables habitans diffèrent tous de costumes, de manières et de » langage. » Non-seulement la seconde traduction est plus exacte et plus élégante, mais encore la première n'a ni élégance ni exactitude. Qu'est-ce en effet qu'un *peuple sans nombre*? Ce mot collectif *peuple* peut-il admettre la modification *sans nombre*, au lieu d'innombrable! Qu'est-ce encore qu'un PEUPLE DIFFÉRENT de figures, de mœurs et de langage! Sans doute un peuple diffère d'un autre peuple; les individus qui constituent la masse d'un peuple peuvent différer entre eux; mais on ne doit pas dire qu'un peuple est différent sans indiquer l'objet avec lequel on le compare.

L'estimable littérateur qui le premier fit connoître cette brillante et ingénieuse description, n'avoit pas le dessein de lutter contre l'original sous le rapport du style; il vouloit seulement donner une idée du fond des choses, et il y réussit. Sans doute, s'il avoit publié une traduction entière, il auroit soigné et assoupli son style, pour transmettre, d'une manière plus exacte et plus simple, les expressions de l'original portugais. Au reste, en relevant ces fautes dans la traduction des quatre premiers vers, que j'ai choisis de préférence, seulement parce qu'ils étoient les premiers, et afin de n'avoir pas l'air de chercher les endroits défectueux, je dois dire que le reste de la traduction est plus fidèle et plus élégant. L'auteur a prouvé qu'il avoit assez de talent et de goût pour faire une bonne traduction; j'ai voulu seulement faire juger que le nouveau traducteur a mieux réussi à exprimer les beautés de l'original.

Je releverai pourtant encore une erreur du premier traducteur, qui, dans cette description, a rendu le vers

Trezentas bellas caprichosas filhas,
par « trois cents belles, superbes filles du Caprice; » tandis que le second traducteur a dit plus exactement, en parlant de la Mode, « trois

cents filles dont elle est la mère, . . . capricieuses autant que jolies , &c. Le sens est tout-à-fait différent.

Le Génie des bagatelles, qui protège l'évêque d'Elvas, appelle au conseil les principales puissances de son empire; ce sont la Flatterie, l'Excellence, la Seigneurie, les Complimens, &c. les sylphes, les gnomes, &c. Ces personnifications ne me paroissent pas très-heureuses, mais ce genre de merveilleux peut suffire dans un poëme badin. Le portrait que le Génie fait du prélat est ingénieusement satirique: « Per- » sonne de vous ne peut ignorer que, préférant nos bagatelles au soin » des fonctions les plus pieuses, il ne s'occupe que de choses légères, » ridicules et futiles: la généalogie mensongère qui place son nom » parmi ceux des rois, le velours violet de sa chaussure, les pierres » dont ses boucles sont émaillées, le saphir précieux qui brille à son » doigt, voilà l'unique objet de son étude. Enfin parmi les mor- » tels, il n'en est pas qui rende à ma divinité un culte plus fervent. . . » J'ai résolu de donner à sa vanité un aliment nouveau: je veux que » le doyen l'attende à la petite porte du chapitre, le goupillon à la » main. »

Malgré quelques observations de la Seigneurie, qui s'intéresse au doyen, l'avis est adopté, et la Flatterie est chargée de l'exécution; elle réussit à persuader le doyen: « Illustre dignitaire, . . prends hum- » blement le goupillon béni, et va attendre ton évêque à la porte- » neuve. Honorer nos supérieurs est un acte pieux inspiré par la nature. » Le rudiment nous dit que *nous serons d'autant plus illustres que nous » serons plus humbles*. Le doyen est décidé, et, s'habillant en toute » hâte, il court à l'église. Sans se donner le temps de dire une prière, » il prend le goupillon, et se rend à la porte marquée, pour y recevoir » son excellence. A peine aperçoit-il le grand mulet qui tire la litière, » qu'il se prosterne à terre, et, dans cette attitude soumise, il donne » le goupillon au prélat qui descend. Le prélat le saisit avec empresse- » ment et arrose avec circonspection le doyen, de l'aspergès sacré. Il » se dit que ces profonds respects sont dus à son illustre naissance, » et, enfoncé dans ces vaines idées, il s'en va dévotement chanter la » grand'messe. »

Mais la Seigneurie, qui avoit parlé dans l'assemblée contre le projet de soumettre le doyen à offrir humblement le goupillon au prélat, court chercher la Discorde, et parvient à animer le doyen au point que, honteux de ses précédentes soumissions, il forme le projet de se soustraire désormais à cet hommage avilissant. Un jour de fête, le prélat se rend à l'église dans sa grande litière, au bruit des cloches qui carillonnoient.

« Muse enjouée, dis-moi quelle fut sa surprise, son effroi, lorsque, par-
 » venu à la porte accoutumée, il n'aperçut ni doyen ni goupillon. . . .
 » Le grave prélat change de visage, et reste quelques momens immo-
 » bile. Bientôt l'abattement fait place à la rage : il entre, écumant de
 » fureur, dans la grande sacristie, et de là il monte au maître autel, où il
 » s'habille, et, comme à l'ordinaire, chante la messe d'une voix de
 » basse-taille, sans comprendre ce qu'il chante. De toute cette matinée,
 » il ne donna pas à l'assistance une seule bénédiction. »

Rentré dans son palais, il convoque une assemblée : elle lui con-
 seille d'engager les membres du chapitre à rendre une décision qui force
 le doyen à continuer l'hommage. Quelques chanoines étoient avec lui
 à table quand on opinait ; tout-à-coup l'horloge de la tour sonne l'heure
 des vêpres. « Au bruit de la cloche détestée, les chanoines se lèvent
 » d'un air assez fâché, et, faisant une profonde révérence, ils courent
 » bien vite, de peur de l'amende, prendre place dans le chœur. »

Bientôt on s'agite, on cabale, et l'on veut rendre, en chapitre assemblé,
 un jugement contre le doyen. « Vainement le chantre et le trésorier,
 » hommes austères et inhabiles à l'adulation, s'opposent trois fois au
 » sinistre arrêté ; l'astucieuse Flatterie planoit, invisible, au-dessus de
 » toutes ces honnes têtes, et leur souffloit leurs opinions. Elle fit si bien,
 » que les opposans, forcés au silence et emportés par le torrent,
 » signèrent, non toutefois sans murmurer, le risible décret.

Le doyen en est instruit ; il entre en fureur. Un songe l'excite à la
 vengeance ; et, d'après l'avis d'un jurisconsulte, il se décide à inter-
 jeter appel *coram probo viro*. Il choisit le gardien des capucins, se rend
 au couvent, et, en attendant que l'acte d'appel soit rédigé, il fait la
 conversation ; il examine les tableaux qui décorent le cloître. Parmi
 ces digressions, on en remarque une sur la langue française : « Savoir
 » le français, c'est tout savoir. C'est miracle, seigneur, que de voir com-
 » ment un sot, avec deux doigts de français, se hasarde à parler, en
 » présence d'hommes savans et éclairés, des sciences les plus profondes,
 » sans même excepter la sainte théologie, haute doctrine réservée aux
 » cloîtres, qui a coûté tant de sueurs au grand Scot, aux Bacon, aux
 » Lulle et à moi-même. Cette audace, seigneur, cette effronterie, qui,
 » entre nous, ne connoît plus de bornes, a sur-tout de terribles con-
 » séquences pour notre langue portugaise, dont la pureté s'est vue salie de
 » mille mots français, de mille gallicismes, en passant à travers tant de
 » traductions, qui mériteroient bien d'être brûlées. Ah ! si ces antiques
 » Portugais dont la plume ou la lance et l'épée honorèrent la patrie,
 » soulevant leurs tombes de marbre, sortoient de l'asile où reposent

» leurs cendres conservées ; s'ils entendoient les idiotismes étrangers, la
 » diction mêlée, les termes bâtards, dont ces nouveaux et risibles au-
 » teurs veulent parer leurs écrits, comme si notre langue, et si belle,
 » et si riche, la fille aînée du latin, avoit besoin de ces ornemens bi-
 » zarres, certes ils se croiroient transportés à Caconda, à Zuilimane, à
 » Sofala, à Mosambique, et, détrompés enfin, trop sûrs d'être en Por-
 » tugal et que ce sont des Portugais qui outragent par ces absurdes
 » extravagances les coutumes et la langue, ils mourroient de honte une
 » seconde fois. Au reste, ces auteurs ont une excuse. La noire faim est
 » le plus cruel tyran des malheureux mortels. Pour lui échapper, ils
 » écrivent sans savoir ce qu'ils écrivent ; et comme ils réussissent,
 » qu'importe que leur style soit ou ne soit pas portugais !

L'acte d'appel est délivré au doyen ; il quitte le couvent, dont j'avois
 omis la description : « A une petite distance des superbes murailles de
 » la triomphante Elvas, s'élève, sur le dos d'une montagne, le fameux
 » couvent des capucins. Là, dans le sein d'une molle indolence, cent
 » graves pères oublient leurs austères fatigues. Ce sont des ex-gardiens,
 » des ex-portiers, des ex-lecteurs, des ex-provinciaux. Quelques-uns
 » sont fameux pour avoir, à l'aide d'une subtile adresse et de strata-
 » gèmes heureux, forcé vingt fois le Saint-Esprit à suivre, dans les
 » querelles des chapitres, les vœux de leur parti ; quelques autres sont
 » ex-cuisiniers jubilés, employés long-temps et non sans gloire dans
 » la cuisine enfumée, parmi les poêles noircies et les marmites grasses
 » de suie, à préparer la sale fricassée des saintes révérences. »

Muni de l'acte d'appel, le doyen choisit un greffier pour le signifier.
 Ce rodomont de la chicane lui adresse la parole d'une voix animée :
 « Votre seigneurie pourroit-elle demander à son serviteur quelque chose
 » qu'il ne soit prêt à exécuter ! Quel est le danger qu'il n'affronteroit
 » pas ! Je traverserai les durs glaçons de la Nouvelle-Zemble ; je m'ex-
 » poserai en plein midi aux brillantes ardeurs de la Libye ; intrépide,
 » j'attaquerai les tigres, les lions, les crocodiles ; s'il lui faut un chien,
 » j'irai, pour peu qu'elle le désire, j'irai d'un saut aux limites mêmes
 » du royaume sombre, lui chercher Cerbère, et, avec un bout de corde,
 » je l'attacherai à la porte comme un singe. » Mais quand il apprend
 qu'il s'agit de notifier un acte d'appel au prélat, le greffier balbutie,
 s'excuse, se retire ; le doyen, indigné de cette lâcheté, a recours au brave
 Gonzalvès, greffier audacieux et impitoyable, qui, s'il le pouvoit, se
 mettroit à lui-même la main sur le collet. Vainement son épouse,
 ainsi que celle du perruquier du *Lutrin*, veut le détourner de cette en-

treprise périlleuse; Gonzalvès réussit à jeter dans la voiture du prélat le fameux acte d'appel, et à s'esquiver heureusement.

Pour célébrer ce premier succès, le doyen ordonne un concert et un grand et splendide dîner; il fait de nombreuses invitations: « Cepen-
» dant la féroce gouvernante exécutoit impitoyablement l'ordre sangui-
» naire, et coupoit le cou à cent poules, à cent poulets. Dans la basse-
» cour se distinguoit un vieux coq, père d'une nombreuse famille,
» toujours victorieux de ses fiers rivaux, et dont l'ergot rouge et la rouge
» crête imprimoient le respect; mais tant de qualités brillantes ne le
» peuvent sauver du massacre général, et il honore de son sang le festin
» de son barbare maître. »

La revue des convives fournit au poète l'occasion d'exercer sa verve comique ou satirique. La fête commence par la musique; un des chanteurs proclame l'éloge de la ville d'Elvas. On se met à table, on rit, on plaisante, on mange.

« Lorsque tout-à-coup (ô prodige effroyable qu'on ne peut raconter
» sans frémir!) le vieux coq, qui, bien lardé, gisoit dans un plat parmi
» des poulets et des pigeons, se lève sur ses pattes, et, secouant trois
» fois ses ailes dépouillées, prononce ces mots d'une voix triste et
» claire: En vain, doyen cruel, en vain tu célèbres avec mon sang
» l'heureuse assignation dont tu te promets une victoire; tu succomberas
» sous ton adversaire. Il dit, et retombe immobile sur le large plat.
» L'assemblée effrayée se sépare.

» Cependant l'appel avoit été introduit dans l'instance supérieure, et
» la guerre étoit allumée. Deux fameux procureurs travailloient à obs-
» curcir le droit des parties. . . . Alors le fier Génie des bagatelles prit
» une balance fidèle, et plaça, d'une main attentive, dans l'un des dis-
» ques d'or les raisons du doyen, dans l'autre les raisons du prélat;
» voyant que celles-ci pesoient davantage, peut-être parce qu'elles avoient
» employé plus d'encre et plus de papier, il déclara que le prélat ga-
» gneroit sa cause. » Le doyen, désespéré, consulte le magicien Abraca-
dabo, qui lui annonce la perte du procès, mais lui prédit une ven-
geance future. Le successeur du doyen réussira à renouveler la querelle,
et l'évêque sera forcé de se désister de sa prétention. Ce discours con-
sole le doyen, qui apprend bientôt la perte de son procès.

Telle est la marche, tels sont les principaux incidens de ce poème, dont les détails sont presque toujours ingénieux. Le style de l'auteur, qui, selon ses diverses compositions, a su l'approprier au sujet, me paroît, dans ce badinage poétique, digne d'être comparé souvent à la gracieuse et facile abondance de l'auteur de *Vert-vert*, dont il rappelle la finesse maligne. On se sera aperçu que Dinys a imité quelquefois Boi-

leau; mais sous le rapport du style, il a rarement le secret ou plutôt le talent d'animer, de relever les détails les plus vulgaires par ces expressions qui paroissent à-la-fois simples et neuves. J'en citerai un seul exemple, tiré des premiers vers du chant deuxième.

Reinava a doce paz na santa igreja;
 O bisbo e o deaõ, ambos conformes.
 Em dar, em receber o bento hyssope,
 A vida em ocio santo consumiam.

La nouvelle traduction rend ainsi ces vers : « Une douce paix régnoit » dans la sainte église; l'évêque et le doyen d'accord, l'un à donner, » l'autre à recevoir le goupillon béni, consumoient leur vie dans un » pieux loisir. « Que l'on compare l'original avec les vers de Boileau :

Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle,
 Paris voyoit fleurir son antique chapelle;
 Ses chanoines vermeils et brillans de santé
 S'engraisoient d'une longue et sainte oisiveté.

LUTRIN, chant 1.^{er}, vers 17-20.

Combien les deux derniers vers de Boileau l'emportent, par l'image et par l'expression, sur ceux du poëte portugais ! Cette épithète hardie, *vermeils*, unie si heureusement, à la faveur de l'épithète ordinaire *brillans*, au mot *santé*, et l'expression *s'engraisser* d'une *sainte oisiveté*, sont des créations du style poétique qui distinguent si essentiellement la verve de Boileau. Le seul reproche grave que l'auteur du poëme du *Goupillon* m'ait paru mériter, c'est d'avoir consacré huit chants à célébrer une action dont le récit, resserré en quatre, auroit été plus piquant à mesure qu'il eût été plus rapide et plus animé. J'ai déjà eu occasion de dire que la traduction est à-la-fois fidèle et élégante : le style en est toujours très-soigné; on y reconnoît l'écrivain qui, à l'étude de la langue grecque, a su allier une connoissance approfondie de la langue française, dont il avoit même annoncé un nouveau dictionnaire.

RAYNOUARD.

GRAMMAR of the language of the lenni-lenape of Delaware Indians, by D. Zeisberger; translated from the german manuscript of the author by P. S. Duponceau; with a preface and notes by the translator. Philadelphia, 1827, in-4.^o

LE révérend David Zeisberger, né en Moravie dans l'année 1721, appartenait à la communion des frères Hernhouts. Il passa en Amérique à dix-sept ans, et débarqua en Géorgie, où ses co-religionnaires avoient formé des établissemens. Il vint ensuite en Pensylvanie, et, en 1746, étant âgé de vingt-cinq ans, il fut envoyé comme missionnaire chez les Indiens de l'Amérique du nord. Il a continué de séjourner parmi ces peuplades jusqu'à sa mort, arrivée en 1808; et il a terminé sa longue carrière à Goshen, dans l'état de l'Ohio, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, après en avoir passé soixante-deux à prêcher l'évangile dans les différentes langues de ces contrées. On ne peut douter qu'il en eût acquis une connoissance approfondie; mais celles dans lesquelles il étoit plus particulièrement versé, étoient l'onondago, dialecte iroquois, et le lenni-lenape ou delaware. Il avoit composé, sur le premier de ces idiomes, trois grammaires et un dictionnaire en sept volumes *in-4.^o* Ces ouvrages, écrits dans la langue naturelle de l'auteur, sont restés manuscrits, et sont conservés dans la bibliothèque de la Société philosophique. Ceux qu'il avoit rédigés sur la langue delaware ont été publiés durant sa vie, à l'exception du plus important de tous, qui étoit demeuré dans la bibliothèque des Frères moraves à Bethléem. C'est ce manuscrit qui a été confié, par les soins de Heckewelder, au comité d'histoire de la Société philosophique, et que M. Duponceau a fait passer de l'allemand en anglais. Quoique cet ouvrage ne soit peut-être pas, sous le rapport de l'analyse grammaticale, aussi parfait qu'on pourroit le désirer maintenant, M. Duponceau assure que c'est, à tout prendre, la meilleure grammaire qu'il ait vue en Amérique; et comme la langue qui y est enseignée est en même temps une des plus curieuses qui existent dans l'univers entier, on doit beaucoup de reconnaissance au savant éditeur qui a tiré ce livre de l'oubli, qui l'a traduit, enrichi de notes et d'éclaircissemens, aussi bien qu'à la société qui l'a accueilli dans ses mémoires et fait imprimer à ses frais.

M. Duponceau a mis à la tête de la grammaire de Zeisberger une préface où il touche plusieurs questions intéressantes pour la philosophie des langues. Il y trace en peu de mots l'histoire de cette étude

nouvelle qui consiste dans une comparaison raisonnée des idiomes employés par les diverses familles du genre humain, et qui a pour but de fixer leur descendance, leurs rapports et leurs différences. Cette étude, dont les règles sont peut-être mieux posées que réduites en pratique par la plupart de ceux qui la cultivent, n'a pas non plus encore de nom bien déterminé : on en fait une branche de la philologie ou de l'ethnographie. On a proposé, pour la désigner, les dénominations de *linguistique*, de *synglosse* et d'*idiomographie*. Ce qui importe plus que l'emploi d'un terme au lieu d'un autre, c'est de bien s'entendre sur les principes à suivre et sur les objets à examiner. M. Duponceau fait porter l'étude comparative des langues sur trois points, qu'il distingue par les noms de *phonologie*, *étymologie*, *idéologie*. Effectivement, le parallèle qu'on établit entre deux idiomes, pour avoir des résultats positifs, doit s'appliquer aux sons qui constituent les mots, à la manière dont les mots sont modifiés dans le langage, et aux formes grammaticales qui en marquent les rapports. L'auteur établit à ce sujet une doctrine qui doit avoir l'approbation des bons esprits. Il en vient ensuite à l'application ; et ce qu'il dit des langues américaines en général, et de la langue delaware en particulier, porte le caractère d'une étude approfondie, d'une admiration raisonnée, et mérite toute l'attention des lecteurs.

Les langues américaines sont riches en mots et régulières dans leurs formes, et, sous ce rapport, elles ne le cèdent à aucun autre idiome. Selon M. Duponceau, l'orgueil de la civilisation hésite à admettre ces faits dans toute leur étendue, parce qu'ils montrent combien peu la science et la philosophie ont à faire dans la formation du langage. On aime à voir l'intérêt qu'un homme instruit et convaincu met à défendre un sujet de prédilection. Le haut degré de perfection auquel ont été portés les idiomes des natifs de l'Amérique est un point qui lui tient au cœur, et il s'attache à combattre les opinions qui pourroient y être opposées. Ainsi un savant philologue, tout en admettant que les langues américaines sont abondantes, méthodiques et savamment construites, paroît leur refuser la possession de formes grammaticales proprement dites, parce qu'elles procèdent autrement que le grec, le latin et le sanscrit, en réunissant les mots par voie d'*agglutination*, et il leur assigne un rang inférieur, relativement à la propriété d'aider le développement des idées. M. Duponceau, sans reconnoître cette distinction, exprime le regret que de tels préjugés existent parmi des hommes qui ont acquis, à juste titre, une haute réputation de science et de pénétration. Ailleurs il relève un passage d'un autre auteur qui a dit que le

mécanisme simple ou compliqué de formes destinées à marquer les rapports des mots, attestoit les efforts plus ou moins heureux des écrivains qui ont les premiers donné des lois au langage. On doit avouer que cette assertion seroit directement en contradiction, non-seulement avec ce que M. Duponceau nous apprend du système grammatical des langues américaines, mais avec ce qu'on sait depuis long-temps du Japon, du basque, et de plusieurs autres idiomes de l'ancien continent qui n'ont jamais été perfectionnés par la littérature. Celui qui l'a écrite eût dû la restreindre à cette influence que doivent exercer infailliblement des esprits cultivés, et qui consiste sur-tout à multiplier les signes des rapports, à en mieux déterminer la valeur, à en régulariser l'emploi, sans jamais aller jusqu'à changer la direction qui paroît, dès l'origine, imprimée au langage de chaque peuple, indépendamment de tout travail littéraire. Peut-être concilieroit-on pareillement les deux opinions relatives aux formes grammaticales; car il est certain, de l'aveu de M. Duponceau lui-même, que ces formes n'existent pas, dans les langues américaines, tout-à fait telles qu'elles s'observent dans les idiomes savans de l'Asie, et qu'elles n'y ont pas précisément la même destination: mais les modifications des mots n'y sont pour cela ni moins nombreuses, ni moins singulières, et en particulier la propriété qu'ont ces langues de réunir en un même mot le radical du verbe, avec les affixes et les suffixes qui désignent les circonstances de l'action, le sujet et les complémens, cette propriété, que désigneroit assez bien le terme d'*agglutination*, s'il étoit bien entendu que ce mot n'exprime aucune idée d'infériorité, est ce qui assure à ces idiomes un caractère particulier, et ce qui fonde l'emploi de l'expression de *polysynthétiques* qui leur a été affectée. C'est certainement, comme l'observe M. Duponceau, l'un des phénomènes les plus dignes de l'attention du philologue, dans l'examen comparatif des diverses langues de l'univers. Nous rapporterons, d'après l'auteur, quelques exemples d'un genre de composition si remarquable.

Le mot *pilape*, jeune homme, est formé de *pilsit*, chaste, innocent, et de *lenape*, homme. Il est, dit M. Duponceau, difficile de trouver une combinaison plus élégante d'idées dans un seul mot d'un idiome existant quelconque. Mais ce qu'il faut relever dans ce premier exemple, c'est la force de la crâse, qui fait disparaître une partie du premier mot (*sit*) et une autre partie du second (*len*), en ne laissant subsister que le commencement de l'un et la fin de l'autre, sans que la contraction paroisse épargner la portion du mot qui constitue le radical. La même observation peut s'appliquer aux autres cas cités par M. Duponceau. *Kuligatschis*, que l'auteur traduit par *give me your pretty little paw* ou

what a pretty little paw you have, est une expression (M. Duponceau dit un *mot*) composée de la manière suivante : *K* est le pronom inséparable de la seconde personne, et peut être rendu par *toi* ou *ton*, suivant le sens. *Ouli* est une portion du mot *woulit*, beau, joli; *gat* est la seconde syllabe du mot *wichgat* qui signifie *patte* ou *jambe*, et *schis* est la terminaison diminutive. On voit par cet exemple que la réduction du substantif *wichgat* porte sur des syllabes radicales, et qu'elle va au-delà de tout ce que l'euphonie peut produire chez les peuples dont l'oreille est la plus exercée et la plus exigeante. C'est une merveille que de telles altérations n'engendrent pas la confusion la plus inextricable parmi les hommes qui n'ont aucun moyen traditionnel de fixer le sens des composés, et d'en retrouver au besoin l'étymologie. C'est ce qui devrait être difficile à prévenir, sur-tout quand on réunit ensemble plusieurs verbes avec des idées intermédiaires, dont l'application est nécessairement moins déterminée que ne l'est celle d'un substantif composé, quel que soit le nombre des élémens qu'on y a fait entrer: telles sont les expressions *mattatsch gluppiweque*, nisi revertaris; *n'schingiwipoma*, je n'aime pas à manger avec lui, et une infinité d'autres.

Une langue si curieuse, et, à ce qu'il semble, si difficile, avoit besoin d'être enseignée d'après une méthode judicieuse; et pour tenir lieu de la routine des Américains, il étoit indispensable d'avoir un traité où toutes les règles qu'elle a créées fussent clairement exposées; car les hommes civilisés ont besoin, sous ce rapport, de secours qui paroissent tout-à-fait superflus pour ceux qu'on nomme sauvages, et ce n'est pas l'un des faits les moins curieux dont on a acquis la conviction depuis qu'on s'est livré à une étude raisonnée de ces idiomes si dédaignés autrefois. On ne possédoit sur la langue delaware qu'une grammaire de J. Eliot (1), dont l'édition originale est devenue extrêmement rare, et qui contenoit encore les règles d'un dialecte particulier, celui des Naticks ou Massachusets. Celle de Zeisberger est beaucoup plus complète; et toutefois le savant éditeur avertit qu'on ne doit pas s'attendre à y trouver une exposition toute philosophique, parce que celui qui l'a composée n'a eu en vue qu'un objet purement pratique et l'avantage des jeunes missionnaires. Il a donc suivi les divisions communément em-

(1) J. Eliot, *the Indian Grammar begun, an essay to bring the indian language with rules, &c.* Cambridge, 1666, in-4.^o; réimprimée à Boston en 1822, avec des observations supplémentaires et une introduction, par J. Pickering.

ployées dans l'enseignement de la grammaire, sans néanmoins s'égarer au même degré que les anciens grammairiens espagnols, auxquels on a souvent reproché avec raison d'avoir voulu enseigner les langues de l'Asie et de l'Amérique d'après les méthodes employées de leur temps dans les collèges pour l'étude du grec et du latin. La grammaire de Zeisberger est abondante et riche en exemples, et les paradigmes des verbes y sont suffisamment multipliés. Peut-être eût-elle pu être abrégée sans inconvénient; et cependant il est à regretter, comme l'observe M. Duponceau lui-même, qu'un chapitre entier en ait été retranché, celui qui traitoit de la manière de rendre en delaware les verbes composés des Allemands. L'éditeur anglais, quand il fit sa traduction, ne prévoyoit pas qu'elle dût jamais voir le jour, et lorsque on s'est décidé à la faire imprimer, il n'avoit plus à sa disposition le manuscrit original. Il a conservé l'orthographe de celui-ci, à de très-légères modifications près: du reste, il a généralement suivi le texte de l'auteur, ne se permettant qu'un très-petit nombre de changemens, et rejetant dans des notes la discussion de quelques points qui lui laissoient des doutes.

La langue lenni-lenape n'a pas de cas proprement dits. Le vocatif et le locatif s'indiquent seuls par des suffixes. Les autres rapports sont exprimés, soit par la construction, comme quand on met deux noms à la suite l'un de l'autre pour indiquer que le premier est dans la dépendance du second, ou par des modifications du verbe qui déterminent la nature des divers complémens. Zeisberger n'a rien dit de l'article; mais M. Duponceau fait voir qu'il en existe un qui se prend en un sens défini ou indéfini, et Pickering avoit déjà relevé une semblable omission d'Éliot, par rapport au dialecte massachuset (1).

Les substantifs et les noms verbaux sont passibles d'un genre de composition qui a été déjà indiqué, et qui donne naissance à des expressions d'une grande compréhension, mais quelquefois aussi d'une longueur démesurée. Du nombre de ces derniers sont *mamachtschimussowagam*, l'action d'être insulté; *umangachgeningnswagam*, l'action d'être loué, exalté; *machelemoachgenimussowaham*, l'action de recevoir des honneurs et des louanges. Il y a aussi une terminaison diminutive pour les noms d'êtres animés, et une autre pour ceux des êtres inanimés. Les adjectifs sont le plus souvent dérivés régulièrement des verbes ou des substantifs. Les deux genres ne sont pas, comme chez nous, le masculin et le féminin, mais l'animé et l'inanimé. Il y a quelques ter-

(1) *Indian Grammar, &c.*; notes, pag. xiv.

minaisons particulières pour désigner le sexe dans l'homme et dans les animaux. Les noms des nombres sont assez réguliers dans leurs combinaisons ; mais elles donnent naissance à des expressions très-longues, telles que *nguttapachki attach peschkonk tchenachke*, cent quatre-vingt dix ; *peschkonk tschenachk tchen kittapachki*, quatre-vingt-dix mille, &c. *Pachki* signifie cent ; et *kittapachki* (mille) veut dire littéralement *le grand cent*. Remarquons en passant que les Delawares comptent par nuits, comme les anciens Gaulois ; les mois sont déterminés par les lunaisons, et les années par les semailles et les récoltes.

Les pronoms n'offrent le sujet d'aucune remarque essentielle, parce qu'ils ne sont presque jamais employés séparément. Ils se combinent, comme personnels, avec les verbes, et, comme possessifs, avec les substantifs. Mais ce sont les verbes qu'il seroit sur tout intéressant d'étudier. La matière est compliquée, et l'auteur ne croit pas l'avoir épuisée en près de cent trente-cinq pages *in-4.* La langue delaware a beaucoup d'espèces de verbes : c'est qu'à l'exemple du basque, où l'on peut, dit-on, conjuguer jusqu'aux lettres de l'alphabet, il n'est pas de mots qui ne puissent prendre la terminaison et la signification verbale. De là les verbes substantifs, adjectifs, adverbiaux : les uns et les autres sont distribués, d'après la terminaison, en huit conjugaisons. Chaque conjugaison a quatre formes : la positive, la négative, l'active, la passive ; cinq modes : l'infinitif, le participe, l'indicatif, l'impératif et le subjonctif. Outre les variations de nombre et de personnes, il faut encore compter les terminaisons transitives, où des affixes pronominaux marquent que l'action du verbe s'exerce sur la première, la seconde ou la troisième personne, ou du singulier ou du pluriel, et plusieurs dérivations causatives, adverbiales ou relatives à la localité dans laquelle s'exerce l'action, *sociales* ou collectives, et plusieurs autres. Zeisberger a réuni des paradigmes complets de toutes ces formes, et il les a appliqués à plusieurs verbes de chaque conjugaison. Cela étoit indispensable, à raison des modifications qu'éprouvent les radicaux des verbes et les affixes, en se combinant les uns avec les autres, par l'effet de ces crâses dont nous avons vu des exemples dans la composition des noms. Pour n'en plus citer qu'un seul, *mattatsch n'dahoaltiwuneeen*, formé de *aholan*, aimer, est un composé qui exprime la réciprocité de l'action d'aimer attribuée à la première personne du pluriel, et niée dans le futur par l'affixe *mat-tatsch*, nous ne nous aimerons pas l'un l'autre. Les Massachusets rendent de même, avec deux expressions verbales seulement, le sens de ce verset de S. Mathieu (c. XVIII, v. 3), *Nisi conversi fueritis et efficiamini sicut parvuli*, en disant, *Mattasch gluppiweque, woak mattatsch amemen-*

suwineque (1); phrase où le mot *enfant*, converti en verbe, est à la seconde personne du pluriel du présent du subjonctif, au sens négatif.

Cette excessive complication dans la conjugaison des verbes est certainement un phénomène très-remarquable, quelque jugement qu'on puisse porter sur les avantages ou les inconvéniens qui doivent en résulter dans la pratique. M. Duponceau paroît disposé à l'envisager favorablement, puisque ces terminaisons lui semblent plus riches et d'une plus grande étendue que *celles des langues que nous nommons avec emphase* langues savantes. A quelle cause un tel phénomène doit-il être attribué? voilà l'importante question à la solution de laquelle le savant éditeur a consacré quelques pages. On ne sauroit y voir l'effet d'une culture littéraire, puisque jamais, avant les Européens, la langue delaware n'avoit été fixée par l'écriture. Il pense donc que les formes grammaticales d'une langue constituent ce qu'on pourroit appeler son *organisation*; que cette organisation est l'ouvrage de la nature, et non de la civilisation ou des arts qui en découlent; que ces dernières causes peuvent influencer sur la culture d'une langue, la polir jusqu'à un certain point, mais ne peuvent non plus changer son organisation que l'art du jardinier ne pourroit convertir un végétal en un autre végétal. Une langue peut être plus ou moins convenable pour de certains objets: il y en a de plus poétiques les unes que les autres, et il y en a aussi qui sont mieux appropriées à la clarté d'une déduction logique. « Qui peut dire, demande M. Duponceau, ce qu'Homère auroit produit, s'il eût eu à sa disposition un instrument comme la langue lenni-lenape! il eût vraisemblablement été en état de dire plus de choses en moins de mots. » On peut répondre, et c'est une objection sérieuse que je hasarde ici, que ces mots expressifs auroient été beaucoup trop longs, et qu'il n'y a peut-être pas un avantage bien réel à pouvoir réduire une phrase à un petit nombre de mots, si chacun de ces mots doit être formé d'un très-grand nombre de syllabes. Toutefois je ne rapporte pas cette dernière observation pour la combattre, et M. Duponceau, qui se défend en plusieurs endroits d'une admiration exclusive pour le sujet de ses études, ne fait pas dans ce moment le parallèle du lenni-lenape et du grec, avec l'intention de rabaisser la langue d'Homère au-dessous de celle des sauvages d'Amérique. Mais son sentiment, qui mérite d'être pris en considération, et les faits multipliés qu'il ajoute à ceux dont nous avons déjà la connoissance, semblent donner une force nouvelle à ce principe, appuyé maintenant sur des observations nombreuses, que les combinaisons

(1) *Indian Grammar, &c.*; notes, pag. xxxvij.

savantes et les règles ingénieuses ne sont pas dans les langues le fruit de l'étude et de la réflexion, ni par conséquent la preuve d'une longue culture et d'un travail exécuté par une série de littérateurs; mais que ces propriétés sont le simple résultat d'un instinct naturel, qui agit à l'insu de ceux qui le possèdent, sous l'influence de circonstances qui nous sont inconnues. Cette observation, que nous avons déjà indiquée en rendant compte de la grammaire volofe de M. Dard, est d'une importance qui fera excuser la longueur de cet article et les détails dont il est rempli. Elle ne doit pas être perdue de vue par ceux qui s'appliqueront, en combinant la théorie avec la discussion des faits, à rechercher les causes de l'étonnante perfection qui brille, dès les temps les plus anciens, dans les monumens de la littérature grecque et de celle des Brahmanes, qui semblent d'ailleurs le plus fortement empreints des caractères d'une époque primitive.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

Ստորագրու թիւն Տին Հայաստանիայ, ou Description de l'ancienne Arménie, par le P. Luc Indjidjian, vartabied ou docteur de la congrégation des Mekhitharistes de Venise. GRANDE ARMÉNIE, 1 vol. in-4.^o Venise, 1822 (1271 de l'ère arm.), de 553 pages.

L'AUTEUR de cet ouvrage, le P. Luc Indjidjian, ou, selon l'orthographe italienne, *Ingigian*, est l'un des plus habiles, des plus savans et des plus laborieux membres de la congrégation arménienne établie depuis plus d'un siècle dans l'île de Saint-Lazare à Venise, par le P. Mekhithar de Sébaste. Le P. Indjidjian s'est occupé particulièrement, et depuis fort long-temps, de la science géographique. Il a déjà composé dans sa langue la description complète de l'Arménie moderne, qui a été insérée dans la *Géographie universelle* publiée en arménien par la même congrégation. Ce volume, qui a paru à Venise en 1806, est le premier de cette collection. Il n'est pas, comme la plupart des autres volumes, une reproduction arménienne de quelques ouvrages européens, ou une compilation faite d'après les meilleurs géographes de France, d'Angleterre ou d'Allemagne. La description de l'Arménie moderne est une composition vraiment originale; elle est le résultat de longues et laborieuses recherches; elle a été faite à Constantinople sur les renseigne-

mens recueillis auprès du clergé arménien et de la nombreuse population arménienne qui afflue dans cette capitale de l'empire othoman. Le volume intéressant dont je parle renferme une grande quantité d'indications précieuses sur la géographie politique et physique, non-seulement de la Grande-Arménie, turque et persane, mais encore de toute la partie arménienne de l'Asie mineure comprise entre la Mer Noire et la Méditerranée, depuis l'embouchure de l'Halys et Trébizonde au nord, jusqu'à Alexandrette et la Caramanie au sud. Cet ouvrage, qui n'a pas encore été mis à profit parmi nous, et qui ne le sera probablement pas de long-temps, contient une multitude de détails, de circonstances curieuses, que l'on chercheroit vainement dans les géographes et les voyageurs modernes.

Le nouvel ouvrage du P. Indjidjian, qui va faire le sujet de cet article, ajouteroit sans doute beaucoup à la réputation de l'auteur, et lui concilieroit, je n'en doute pas, les suffrages et la reconnaissance des savans, s'il étoit écrit dans une langue plus connue et plus répandue que ne l'est l'arménien. Il est tout entier relatif à la géographie ancienne ou à celle du moyen âge; l'auteur s'est permis toutefois quelques digressions, pour mettre en rapport avec l'état actuel des mêmes régions les notions fournies par l'antiquité grecque et romaine. Cependant, comme il n'avoit pas pour but de donner une géographie comparée ni de faire une description méthodique de l'Arménie, il s'est rarement livré, dans son texte, à des développemens de ce genre; il s'est borné à recueillir les documens que les écrivains nationaux fournissent sur l'Arménie ancienne; il s'est contenté de rassembler des matériaux qui pussent servir à composer un jour un ouvrage plus complet. Il a voulu donner les moyens de discuter et de comparer les renseignemens puisés aux sources originales. Le savant religieux s'est quelquefois écarté de ce plan; mais c'est pour rappeler ou rapporter des passages des auteurs grecs et latins, propres à éclaircir, à compléter ou même à rendre intelligibles les récits des auteurs arméniens: d'autres fois, au contraire, c'est par les lumières que fournissent les écrivains de l'Arménie qu'il cherche à expliquer ce que les textes géographiques des anciens présentent d'obscur et de difficile. Ces excursions rentroient, à la rigueur, dans le plan ou au moins dans l'objet de son ouvrage, et il étoit bien difficile qu'il se refusât à combiner avec les autorités nationales, des autorités souvent plus anciennes, et toujours intéressantes, qui pouvoient contribuer à compléter les notions quelquefois imparfaites que les auteurs arméniens nous ont transmises sur l'ancien état de leur patrie.

La manière dont le P. Indjidjian a classé ses matériaux est fort simple.

La Grande-Arménie, lorsqu'elle étoit encore indépendante et gouvernée par des rois nationaux, par les princes de la race des Arsacides, étoit divisée en cent quatre-vingt-treize cantons : ces petites divisions me paroissent répondre aux nombreuses stratégies ou préfectures qui, selon Pline, partageoient le territoire de la Grande-Arménie, et qui de son temps se montoient à cent vingt-cinq, parmi lesquelles il en étoit plusieurs qui formoient des états particuliers ; ce qu'on sait être vrai par les récits des auteurs arméniens. *Dividitur, dit-il, quod certum est, in præfecturas, quas ii strategias vocant, quasdam ex iis vel singula regna quondam barbaris nominibus, CXXV* (1). Ces cent quatre-vingt-treize cantons se rangeoient sous quinze grandes provinces. Les noms des uns et des autres se trouvent dans la Géographie arménienne attribuée à Moïse de Khoren. Cette géographie, faite, comme on le sait, sur un abrégé composé en grec à la fin du IV.^e siècle par Pappus d'Alexandrie, a été augmentée, pour ce qui concerne l'Arménie et quelques autres pays de l'Asie, avec des documens nationaux que l'on doit regarder comme complets et exacts. On doit placer dans cette catégorie la nomenclature de toutes les divisions et subdivisions de la Grande Arménie. Ces dénominations barbares, comme les appelle Pline, ont été souvent altérées par les copistes de cet ouvrage. Le P. Indjidjian a pu conférer les éditions de ce livre données à Amsterdam, à Marseille, à Londres et à Venise, avec plusieurs manuscrits non encore examinés, et rétablir les leçons véritables ou meilleures. Les résultats de cette collation ont été encore contrôlés et assurés par les rapprochemens que devoit naturellement produire la réunion de tous les renseignemens géographiques fournis par le dépouillement des ouvrages arméniens connus. Après ce travail, fait avec conscience, je crois qu'il ne doit presque plus rester de doute sur la véritable forme de toutes ces dénominations.

L'auteur a adopté, dans la disposition et la classification de ses matériaux et de ses extraits, l'ordre même de la géographie arménienne que je viens de citer. Il la suit dans l'énumération des grandes provinces et de leurs subdivisions. Il commence de même par la haute Arménie, qui répond au territoire d'Erzeroum ; puis, décrivant une spirale, il descend l'Euphrate au sud, et fait le tour de l'Arménie de l'ouest à l'est, jusqu'au confluent de l'Araxes avec le Cyrus ; puis, reprenant la frontière du nord, il se dirige alors de l'orient à l'occident, et il parvient jusqu'à la province d'Ararat, placée au centre ou au cœur de l'Arménie, comme le disent les auteurs nationaux.

(1) *Hist. nat.* lib. VI, cap. 9.

Après la réunion des renseignemens qui se rapportent aux diverses provinces et aux cantons particuliers de l'Arménie, l'auteur a placé sous le titre de chacun d'eux les textes qui se rapportent aux villes, bourgs, monastères et autres localités indiquées expressément comme en ayant fait partie, ou qu'on peut y placer, en se fondant sur des indications claires. Il a mis à la suite de chaque province, et en se conformant à l'ordre alphabétique arménien, les indications, souvent très-nombreuses, qui se rapportent à d'autres localités mentionnées dans les auteurs arméniens, sans que ces auteurs aient fait connoître la subdivision géographique à laquelle elles appartenoient. Le P. Indjidjian a rejeté à la fin de l'ouvrage et classé de même les noms des villes et des lieux dont il n'a pu indiquer ni le canton ni la province. Il auroit été possible, je n'en doute pas, de faire connoître, avec un degré de probabilité suffisant, la position de plusieurs villes qui se trouvent dans cette dernière catégorie; mais quelques discussions auroient été nécessaires pour justifier ces attributions, et elles auroient beaucoup augmenté l'ouvrage et détourné l'auteur du plan qu'il se proposoit: il a préféré les laisser dans la partie qu'il a consacrée aux lieux de l'Arménie dont la province n'est pas expressément indiquée par les écrivains originaux.

Le P. Indjidjian ne s'est pas borné à citer les auteurs arméniens dont il s'est servi pour composer son ouvrage, il s'est astreint à copier leurs propres expressions, et à rapporter intégralement les passages où ils parlent des villes et des provinces de la Grande-Arménie. Il en donne souvent des fragmens d'une grande étendue; et ces fragmens sont d'autant plus précieux pour nous, qu'ils appartiennent, pour la plupart, à des auteurs inédits, dont il n'existe aucun manuscrit dans nos bibliothèques. L'auteur se borne souvent à les lier et à les mettre en rapport entre eux par de courtes phrases. Les discussions qu'il ajoute quelquefois sont rarement étendues; il rejette dans des notes, les variantes, la critique verbale, et les détails qui ne se rattachent pas assez directement à son sujet.

Il a dépouillé tous les ouvrages arméniens, manuscrits ou imprimés, que l'on peut se procurer à Constantinople ou à Venise: c'est assez dire, qu'il a mis à contribution des ouvrages que nous ne possédons pas à Paris. Parmi les imprimés, on doit remarquer Moïse de Khoren, Agathangélus, Faustus de Byzance, Lazare de Pharb et Élisé, auteurs qui vivoient dans le 14.^e et le 15.^e siècle de notre ère. Il a eu souvent des manuscrits meilleurs que ceux qui ont servi pour les textes imprimés. Parmi les ouvrages manuscrits qui ne se trouvent pas ici, je distinguerai les histoires d'Arisdacès Lazdivertsi, de Vartan Pardzerpertsi, d'Asolik, de Ghiraghos ou Cyriaque

Kandsaketsi, et une histoire de la Siounie, province de l'Arménie orientale, écrite par l'archevêque Étienne, de la race des Orpélians. Cet auteur est déjà connu par une histoire de sa famille, dont j'ai donné une édition, avec une traduction française. Les nombreux fragmens que le P. Indjidjian a empruntés à cette histoire, donnent l'idée d'un ouvrage fort important. On doit remarquer plus particulièrement une Histoire de la race des Ardzrouniens, découverte au commencement de ce siècle. La famille des Ardzrouniens est une des plus illustres de l'ancienne Arménie: son origine remonte à l'antiquité la plus reculée; on la croit issue des enfans de Sennachérib, roi d'Assyrie, dont il est question dans le quatrième livre des *Rois* (1). Selon les Arméniens, ils descendent de ces fils de Sennachérib qui, selon l'historien sacré, s'enfuirent dans l'Arménie après le meurtre de leur père. Leur postérité se multiplia dans l'Arménie méridionale (2). Ils possédèrent, avec le titre de roi, jusque vers l'an 1020 de notre ère, les provinces arméniennes voisines de la Perse et du Curdistan. Ils passèrent à cette époque dans l'Asie mineure, où l'empereur Basile II leur donna la ville de Sébaste avec un vaste territoire en échange de leurs possessions héréditaires, qui furent pour quelques années réunies à l'empire (3). L'Histoire des Ardzrouniens, dont il s'agit, fut composée vers l'an 910 par l'évêque Thomas, attaché à la personne du chef de cette race: elle remonte jusqu'à l'origine de cette famille, dont elle trace la filiation. Elle est divisée en cinq livres. La liste des chapitres que j'en possède, et les nombreux et longs extraits que le P. Indjidjian en rapporte, sont propres à donner une idée avantageuse de l'importance et de l'intérêt de cet ouvrage, dont les manuscrits sont très-rares.

Cette réunion savante et méthodique de presque tous les textes relatifs à la géographie ancienne de l'Arménie, m'auroit été de la plus grande utilité pour la composition des *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, publiés par moi en 1818 et 1819 (2 vol. in-8.^o, imprimerie royale), et en particulier pour ma description de l'Arménie insérée dans le premier volume. Je pourrais actuellement y puiser beaucoup de renseignemens pour une nouvelle édition de mon ouvrage. Cette collection me fourniroit les moyens de faire d'importantes additions à mon travail, mais des additions seulement. Ces renseignemens, je dois le dire, ne changeroient ou ne modifieroient en rien les opinions que j'ai

(1) IV *Reg.* XIX, 37. — (2) Mos. Chor. *Hist. arm.* lib. I, cap. 22, et lib. II, cap. 7. — (3) Saint-Martin, *Mémoires hist. et géogr. sur l'Arménie*, I, 126, 368 et 425.

émises, ou les détails que j'ai donnés. Bien plus, et on aura l'occasion d'en faire la remarque dans la suite de cet article, il seroit facile de reconnoître que l'auteur de la nouvelle *Description de l'ancienne Arménie* auroit pu tirer un grand profit des discussions qui se trouvent dans mon ouvrage. Elles lui auroient, je le crois, épargné quelques erreurs, ou elles auroient éclairci les incertitudes et les difficultés que présentent beaucoup de textes arméniens. Le P. Indjidjian n'a rapproché les autorités arméniennes que des textes grecs et latins, encore pas aussi souvent qu'il auroit pu et peut-être qu'il auroit dû le faire dans l'intérêt de ses recherches. Je n'ai pas négligé cette abondante source d'instruction, et j'ai usé, de plus, des renseignemens que fournissent les auteurs arabes et persans ; et les notions qu'ils donnent sont nombreuses et importantes. Rien n'indique que mon ouvrage, qui a paru au milieu de 1818, ait été connu du P. Indjidjian, dont le livre, imprimé en 1822 à Venise, étoit composé depuis plusieurs années, et à Constantinople, où l'auteur habite depuis fort longtemps.

Il est facile, après ce que je viens de dire, de se former une juste idée de l'importance et du mérite de l'utile recueil du P. Indjidjian. On doit penser aussi qu'un ouvrage de ce genre n'est guère susceptible d'une analyse détaillée : je me bornerai donc seulement à quelques indications et à des observations détachées sur des points de géographie qui ne me paroissent pas suffisamment éclaircis par les doctes travaux du savant Arménien, et qui me semblent demander encore de nouvelles recherches.

On remarque dans la description de la province d'Aghdsnik ou Arzen, qui est l'Arzanène des Grecs, un lieu ou un pays appelé *Klesour* en arménien, *Կլէսուր* ou *Կլէսուր*. Le P. Indjidjian en fait mention d'après le témoignage unique de Moïse de Khoren (1). Il fait voir que le nom de cette localité ne se rapporte à aucune des dénominations antiques conservées par les auteurs arméniens. Il finit par s'arrêter à la supposition, très-vraisemblable selon moi, qu'il est d'une origine étrangère à l'Arménie ; mais il en donne une explication qui ne me paroît nullement satisfaisante. Il pense que Moïse de Khoren a voulu, par cette dénomination, désigner la Céléstyrie, dont il auroit altéré le nom en le transportant dans sa langue. Le P. Indjidjian développe assez longuement les considérations qui lui semblent propres à appuyer cette supposition. Non content des longs détails qu'il a consignés à ce sujet dans sa description de l'Arzanène, il y revient encore à la fin de son ouvrage, en parlant d'un pays mentionné par les auteurs arméniens sous le nom de *Nor-Schirakan*

(1) *Hist. arm.* lib. II, cap. 7, ed. Whiston.

սոր շիրակս. Ce pays, situé hors des limites de l'Arménie, étoit, à ce qu'il paroît, dans l'Assyrie, et il fit temporairement partie des possessions des rois arsacides de l'ancienne Arménie. Selon le P. Indjidjian, il répondoit au *Klesour* de Moïse de Khoren, ou, comme il le pense, à la Céléstyrie. Quand il seroit vrai que l'on pût prendre le *Nor-Schirakan*, voisin de l'Assyrie, pour le *Klesour*, il n'y auroit encore aucune raison pour confondre ce dernier avec la Céléstyrie. Il faudroit croire, si l'on admettoit une telle hypothèse, que la province arménienne d'Arzen, située presque toute entière sur la gauche du Tigre, auroit pu s'étendre, à une certaine époque, jusqu'à la partie centrale de la Syrie baignée par l'Oronte, où étoit le pays que les anciens nommoient *Céléstyrie*, ou *Syrie creuse*. Cette opinion est inadmissible; car la Mésopotamie séparoit ces deux régions. Pour en mieux faire comprendre l'in vraisemblance, je rapporterai le texte où il est question du *Klesour*. Il y est dit que Valarsace, premier roi arsacide d'Arménie, avoit nommé Scharaschan, issu de la race de Sarasar, gouverneur général de la partie sud-ouest du royaume et des pays situés sur le bord du Tigre et limitrophes de l'Assyrie; on ajoute ensuite qu'il lui donna la province d'Ardsen et ce qui l'environne, le mont Taurus ou le mont Sim, et *tout le Klesour*, *դաւառս պարգեւերդիլ, րձն, որ շուրջ սոյլաւ, և զլեւանս Տաւրոս, որ և Սիմ, և կէսուրն ամենայն*. Le P. Indjidjian a été trompé ici par la traduction latine des frères Whiston, qui ont rendu par *omnem Cale-syriam* les mots arméniens du texte, *կէսուրն ամենայն*, *tout le Klesour*, comme je l'ai traduit. Il est facile de voir que ces mots ne peuvent avoir le sens étendu qui résulteroit de la traduction que je viens de citer; il est facile au contraire de reconnoître, par l'opposition que l'auteur semble mettre entre les deux dénominations géographiques, le mont Taurus et *le Klesour*, qu'on doit les entendre dans un sens restreint. La province d'Ardsen, l'Arzanène des Grecs, que l'on sait avoir été bornée au nord par le Taurus, l'étoit sans doute d'un autre côté par *le Klesour*. L'article placé à la fin de ce nom ne peut laisser de doute sur ma manière de l'interpréter. Il est impossible de ne pas reconnoître ici le mot de *κλεισοῦραι*, que les Grecs du Bas-Empire donnoient aux gorges ou passages difficiles situés dans les pays montueux. Par extension, on attribuoit le même nom aux districts dans lesquels ces défilés se trouvoient, et par suite aux châteaux qui les défendoient. Suidas est exprès sur ce point: Les *κλεισοῦραι*, dit-il, sont *τὰ ὄχρεάματα τῶν διαβάσεων*. Cette expression rappelle les *caspia claustra*, et les autres dénominations du même genre employées souvent dans les auteurs anciens pour désigner les grands défilés du Caucase et du Taurus.

L'usage de ce nom étoit devenu général au siècle de Justinien ; et Procope nous apprend que, de son temps, on appeloit *Clisuræ* le pays voisin du célèbre défilé des Thermopyles. Il indique d'autres localités de la Thrace et de la Colchide, qui, par la même raison, portoient le même nom. (1). Il étoit d'autant plus facile d'expliquer de la même façon le texte de Moïse de Khoren, qu'il y a dans le même Procope (2) un autre passage connu des frères Whiston et du P. Indjrdjian, où l'on apprend qu'il existoit encore un canton du même nom, situé précisément dans la région dont il est question dans l'auteur arménien objet de cette discussion. Ce pays se trouvoit, selon Procope, à huit journées de marche de la Sophanène, vers les frontières de la Perse; ce qui nous conduit aux limites de la province d'Ardsen, sur les frontières méridionales de l'Arménie; et il devoit son nom à sa disposition physique, οὐσπερ νενομίχασι κλεισῶρας καλεῖν. Faustus de Byzance, historien arménien du IV.^e siècle, parle des régions montueuses et difficiles de l'Arzanène: ses descriptions s'accordent avec les détails que donne Procope sur les mêmes localités. Les habitans y étoient dans l'usage de clore par des murailles les issues de leurs étroites vallées (3), et d'en faire ainsi ce que les Grecs du Bas-Empire appeloient des *clisuræ*, c'est-à-dire, des *clôtures*. Cette dénomination se retrouve à une époque plus moderne du moyen âge. On voit, par le Traité de l'administration de l'empire, de Constantin Porphyrogénète, que de son temps le terme κλεισῶρα étoit la qualification officielle de la plupart des petits districts de la partie orientale de l'empire limitrophes de l'Arménie, et qui étoient presque tous des vallées difficiles. Ainsi, en parlant du *Turma* ou cantonnement d'Avara qui dépendoit du *Thema* ou de la division militaire de Sébaste, il dit que l'empereur Romain son père en avoit fait une *clisura*, ἐν δὲ Ῥωμαίου δεσπότης γέγονε κλεισῶρα (4). Les chefs de ces petits gouvernemens étoient appelés *clisurarques*. Il est fait mention entre autres de ceux de Larisse et de Symposium dans la Petite-Arménie. Les auteurs arabes de cette époque ont une expression qu'ils emploient de la même façon: le mot *darb*, qui, comme le *derbend* des Perses, signifie une *porte* ou un *défilé de montagnes*, désigne souvent le territoire montueux qui s'étend sur la rive droite de l'Euphrate, et qui sépare la Syrie de l'Asie mineure. Ces auteurs donnent le titre de *saheb-aldarb* صاحب الدرب aux seigneurs arméniens ou grecs qui, aux IX.^e et X.^e siècles,

(1) Procop. *de Edif.* lib. III, cap. 7; lib. IV, cap. 2 et 11. — (2) *Ibid.* lib. III, cap. 3. — (3) Faust. Byz. lib. IV, cap. 50, édit. de Constant. 1730. — (4) *De Adm. imp.* chap. 50, ap. Banduri *Imp. orient.* tom. I, pag. 137.

possédoient ou défendoient ces régions; c'est la traduction exacte du κλειστου-επαρχίας employé dans les Byzantins. Je remarquerai, à cette occasion, que M. Freytag, dans sa traduction de l'Histoire d'Halep par Kemal-eddin (1), ne me paroît pas s'être fait une juste idée du sens de ce mot et de son dérivé, مدرجة, qu'il traduit, selon les dictionnaires, par *incursio in Græcorum territorium*. Ce sens (2) est exact, sans doute; mais il est facile de reconnoître qu'il étoit particulier au langage arabe de la Syrie: il devoit son origine à une circonstance géographique; et enfin, pour en comprendre la vraie signification, il faut se rappeler que les invasions que les Arabes faisoient de la Syrie sur le territoire grec s'effectuèrent en passant par le territoire difficile appelé en arabe *aldarb*, *aldouroub* ou *aladrab* (la porte, les portes ou les défilés). Je terminerai par une observation qui ramènera au texte de Moïse de Khoren et au canton de l'Arménie qui a donné lieu à cette discussion. Je remarque dans le texte arabe de l'historien Elmacin (3), que l'empereur Héraclius, après avoir vaincu et chassé de l'Arménie les généraux de Chosroès II, se dirigea vers Ninive, et vint camper auprès d'un défilé qu'il appelle *darb-alakbar*, c'est-à-dire, *le grand passage*; il y vainquit Rouzbihan, et se dirigea sur Madaïn, capitale de la Perse. Je pense que ce défilé, voisin de Ninive et du Tigre, et par conséquent limitrophe de l'Arménie méridionale, est celui même que Moïse de Khoren nomme *Clésour* et place dans ces mêmes régions.

Le P. Indjidjian cite, dans un autre endroit de son ouvrage, un passage altéré de l'historien Thomas Ardzrouni, où il ne s'est pas aperçu qu'il étoit question du même pays, et dans lequel le sens du terme *Clésour*, qui fait le sujet de cette discussion, est parfaitement déterminé.

Voici le passage de l'auteur arménien, liv. 1, chap. 15 : Սարդան մամիկոնեան խոյս տուեալ քուայ (դ) կողմամբ ըն Սոկայ 'ի խոխոմս տօրոսական լերինս 'ի լեւուրս ջերմածորոյ, և բնակէ յամհոցին՝ որ այժմ Օւղայլ գեղջակաբանեն : Il est évident que le copiste a oublié une lettre au commencement du mot inintelligible *լեւուրս*, et qu'il faut y lire *կլեւուրս*, et ce passage doit se traduire ainsi:

« Vartan le Mamigonien s'étant enfui, il alla vers le pays de Mok » (ou la Moxoène) dans les vallées du mont Taurus, dans le *Clésour*.

(1) *Selecta ex Historia Halebi, pars latina*, pag. 47 et 152. — (2) Le Kamous, dont l'autorité est invoquée par M. Freytag, rapporte qu'on appeloit ainsi tous les chemins qui menaient dans l'empire romain ou qui en venoient, الدرب كل مدخل الى الروم او الناقد منها. — (3) *Histor. Sarac.* pag. 14, édit. in-fol.

et qu'enfin nous connoissons avec exactitude la situation de cette ville, que tous les géographes placent encore, avec d'Anville, bien loin au-delà du Tigre, au milieu des montagnes du Kurdistan. Mon opinion, qui a été regardée comme complètement démontrée par plusieurs savans (1), se retrouve, comme je devois m'y attendre, dans l'ouvrage du P. Indjidjian : les détails qu'il y donne sont de nouvelles preuves en faveur de la justesse de mes conjectures. Je dois dire encore ici que, si le savant Arménien avoit pu connoître mon travail, il y auroit puisé beaucoup de renseignemens et d'indications d'une grande utilité.

La comparaison des deux ouvrages pourroit donner souvent occasion de faire la même remarque. Si mes Mémoires géographiques avoient été connus du P. Indjidjian, il n'auroit pas été aussi embarrassé qu'il l'a été pour trouver la situation de la ville et de la province de Phaïtakaran, qu'il cherche vainement dans toute l'Arménie orientale, sans pouvoir rien dire de plausible à son sujet : il y auroit vu, à n'en pouvoir douter, que cette ville est la même que *Baïlakan*, cité florissante au X.^e siècle, et mentionnée fréquemment dans les auteurs arabes et persans; il y auroit trouvé également la position exacte de la ville de *Vartanakert*, rappelée souvent dans les écrits des auteurs arméniens qui racontent les guerres opiniâtres des Arméniens contre les Arabes, vers la fin du VII.^e siècle, et dont il ne peut indiquer la situation autrement qu'en disant qu'elle étoit dans le voisinage de l'Araxes. *Vartanakert* signifie, en arménien, *la ville de Vartan* : les Arabes n'ont pas transcrit ce nom; ils ont mieux aimé le traduire; et le nom de مدينة ورتان *Medinet-Warthan*, ou simplement *Warthan*, dans Ibn-Haukal (2), Édrisi (3) et Abou'lféda (4), désigne une ville puissante de l'Arménie située sur la rive gauche de l'Araxes, non loin du confluent de ce fleuve avec le Cyrus, à sept parasanges de Bardaah, et à autant de Baïlakan (5).

Je pourrois faire beaucoup d'observations de ce genre, toutes susceptibles de grands développemens; mais elles n'auroient nullement pour but d'affoiblir la juste estime que mérite le travail que nous devons au savant et laborieux P. Indjidjian. Ces observations, ainsi que les premiers détails que j'ai donnés sur l'ensemble de son ouvrage, suffisent, je pense, pour en faire apprécier l'importance. Je crois avoir également bien fait con-

(1) *Journal des Savans*, août 1818, pag. 491. — M. le comte Castiglione, *Monete cufiche del museo di Milano*, pag. 190, 191 — (2) Mss. de la Bibl. du Roi, pag. 152. — (3) *Geogr. Nub.* pag. 242. — (4) Ms. arabe de la Bibl. du Roi, n.^o 578, folio 97 recto — (5) *Mémoires géogr. et hist. sur l'Arménie*, I 256.

noître ce qui le distingue éminemment comme recueil complet de tous les documens relatifs à la géographie ancienne de l'Arménie, et ce qui lui manque sous le rapport des développemens et des éclaircissemens que pouvoient fournir les auteurs anciens et les livres orientaux arabes ou persans. J'aurois peu d'erreurs à y relever; et je dirai de cet ouvrage ce que j'ai dit des recherches que j'ai publiées sur la même matière: je n'aurois que des faits nouveaux à y ajouter. L'auteur manifeste en plusieurs endroits l'intention de donner une suite à son ouvrage, en publiant un travail du même genre sur la Petite-Arménie et sur les régions de l'Asie mineure, du Caucase, de la Perse et de la Syrie, limitrophes de l'Arménie. Je desire fort qu'il puisse mettre ce dessein à exécution, et qu'il complète ainsi la grande et belle entreprise qu'il a si bien commencée. Il est fort à souhaiter aussi que les renseignemens nombreux contenus, soit dans mes Mémoires, soit dans l'ouvrage du P. Indjidjian, puissent être mis à profit par les personnes qui s'occupent des progrès de la géographie comparée: elles y trouveront des notions plus complètes et, je pense, plus exactes que toutes celles dont on a fait usage jusqu'à présent pour la géographie ancienne et moderne des parties de l'Asie inférieure qui séparent l'Asie mineure et la Syrie de la Perse.

L'ouvrage du P. Indjidjian est imprimé avec autant de correction que d'élégance, et c'est certainement un des plus beaux livres qui aient été exécutés par la typographie arménienne de Saint-Lazare à Venise, typographie si distinguée déjà par le mérite, la beauté et l'importance des ouvrages qui sont sortis de ses presses.

SAINT-MARTIN.

VOYAGE DE LA GRÈCE, par F. C. H. L. Pouqueville, consul général de France auprès d'Ali pacha de Janina, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, &c.; avec cartes, vues et figures: deuxième édition, revue, corrigée et augmentée, 6 vol. in-8.°, lxxviiij et 3112 pages. Paris, Firm. Didot.

TROISIÈME ARTICLE.

NOUS avons laissé notre voyageur au milieu de la description de la partie septentrionale de l'Épire.

Le troisième livre contient neuf chapitres qui concernent la contrée:

comprise entre l'Aoüs et l'embouchure du Drin, contrée également à-peu-près inconnue avant M. Pouqueville. En décrivant l'aspect et l'état du pays, il cherche à y rattacher les rares données qui sont fournies par les anciens, et notamment par Polybe, Tite-Live et Plutarque. En descendant l'Aoüs, le Voïoussa moderne, il trouve la bourgade de Mézareth ou Sésareth, qu'il croit être le *Sesarethos* d'Étienne de Byzance, et qu'il distingue peut-être avec raison de la *Dassarétis* de Polybe. Son observation sur un passage où Plutarque (1) a confondu l'Apsus avec l'Aoüs, est très-bonne; mais on la trouve déjà dans Paulmier (2). Il remarque aussi qu'on a eu tort de traduire *αι περι τον Αψον εμβολαι*, par *ostium Apsi*; ce mot signifie en cet endroit *confluent*. Tout ce que dit notre voyageur pour expliquer la relation de Tite-Live sur la campagne de F. Quintius Flaminius, contre Philippe, mérite l'attention du géographe, et est au nombre des bons morceaux de l'ouvrage.

Nous élèverons des doutes sur un fait qui intéresse la numismatique. « Je trouvai, dit M. Pouqueville, à acheter à Premiti un médaillon » romain *qui se trouve, je crois, décrit dans l'Encyclopédie* (3). Bronze. » Tête de Néron à gauche. R. dans une couronne de chêne, *EXVLES.* » *ROMAE. REDDITI.* Cette médaille est regardée comme fausse. » Les archéologues, *qui ont des yeux de lynx*, l'ont ainsi décidé; et » nous souscrivons à leur jugement (pag. 271). » Tous ces caractères sont inexacts et incomplets. La médaille, après l'exergue cité, porte encore *S. P. Q. R.*, qui fait la grande difficulté; la face est celle de Nerva (et non pas de Néron) avec les lettres *IMP. NERVA. CAES. AVG. P. M. TR. P. COS.* C'est ainsi que la cite Tristan (4), la *seule autorité* sur laquelle reposoit jusqu'ici l'existence de cette médaille; car personne ne l'avoit encore vue. Voilà maintenant M. Pouqueville qui affirme en avoir acheté un exemplaire dans un lieu reculé de l'Illyrie. Or, comme les fabricans de médailles fausses ne les portent ou ne les envoient que là où ils savent qu'il y aura des amateurs à duper, il devient bien difficile de concevoir comment une médaille fausse se sera trouvée dans une contrée que les voyageurs ne visitent presque jamais. La circonstance seule du lieu où M. Pouqueville dit l'avoir achetée seroit donc un indice à-peu-près certain d'authenticité; et cependant la *fausseté* de la médaille ressort évidemment du simple énoncé de ses caractères. J'en conclus que

(1) *Flamin.* §. 3. — (2) *Exercit.* pag. 177. — (3) Il l'est dans Eckhell (*VI, 411*), Rasche (*II, I. col. 842, 843*) et ailleurs. — (4) *1, 360.*

notre voyageur a fait ici quelque méprise. Je ne doute pas qu'il n'ait acheté une médaille à Premiti, puisqu'il l'assure; mais cette médaille n'est certainement pas celle qu'il a décrite, d'une manière d'ailleurs si incomplète et si inexacte. J'attends, pour changer d'avis, que j'aie vu l'exemplaire dont il dit avoir fait l'acquisition.

Dans les chapitres V et VI, est décrite la région des monts Acro-Cérauniens, appelée maintenant *Japourie*, jusqu'ici à-peu-près inconnue aux voyageurs. M. Pouqueville commence par des considérations de géographie ancienne; il croit, par exemple, que *l'Aornos et les Cimmériens* d'Homère y étoient placés. Sur cela il n'y a point d'observations sérieuses à faire, puisque on ne saura jamais avec certitude où les Cimmériens d'Homère ont été situés. Seulement, M. Pouqueville n'auroit pas dû parler de *l'Aorne d'Homère*, attendu que ce poète ne prononce pas même le nom d'*Aorne*. Notre voyageur croit aussi avoir retrouvé le port où César aborda pour aller combattre Pompée; la rade de Daorso lui rappelle avec raison les *Daorsi*, peuple illyrien qui ne nous est connu que par les médailles. Le port Râguseo, dans le golfe de la Vallone formé par le prolongement des Acro-Cérauniens, paroît être l'ancienne *Oricum*. M. Pouqueville observe que c'est un mouillage vaste et commode, et le seul port de guerre de l'Adriatique depuis Cattaro.

C'est un peu au nord qu'est l'embouchure de l'Aoûs; non loin se trouvoit l'ancienne Apollonie: la source de poix fossile dont parlent les anciens, existe encore et continue d'être exploitée; le docteur Holland en a donné une description que M. Pouqueville reproduit. De l'autre côté de l'Aoûs, près de l'endroit appelé *Gradista*, il découvrit les ruines d'une ville antique dont l'enceinte est en constructions cyclopéennes, et tout près, sur un rocher, une inscription latine, malheureusement trop fruste, qui contient le nom de *Byllis*; il en conclut que cette ville de l'Illyrie étoit située en cet endroit. Dans cette inscription, qu'il n'est pas impossible de rétablir en grande partie, il est question de travaux exécutés pour rendre une voie publique praticable aux voitures (*ut vehiculis commectur*). « Consultez, dit l'auteur, au sujet de cette » inscription, les itinéraires qui aboutissoient au pont de Trajan sur le » Danube. » Je crois devoir avertir le lecteur que ces itinéraires ne lui apprendront rien à ce sujet.

Sur les bords du golfe de la Vallone, M. Pouqueville reconnoît, dans la citadelle de Canina, l'ancienne ville d'*Ænus*. Vallone, qui donne son nom au golfe, est l'ancienne *Aulon*, située au milieu d'une contrée fertile. De là notre voyageur, négligeant un peu la méthode

géographique, repasse encore l'Aoüs, pour nous ramener aux ruines d'Apollonie, ville située où se trouve maintenant le monastère de *Pollini*, et dont il ne reste plus, selon lui, que quelques fragmens de colonnes, de chapiteaux et de frises; cité, dit-il, *toute entière effacée du livre de vie* (pag. 355). A propos des hordes de bohémiens qui campent dans ce canton, il fait sur l'origine des bohémiens une excursion inutile. Ses lecteurs l'auroient sans doute dispensé volontiers de leur apprendre, par exemple (pag. 362, 364), que les bohémiens sont *contemporains des premières sociétés*; que, *restés informes, comme les hordes que la civilisation n'a pas policées, on les retrouve magiciens ou almés sur les bords du Nil, jongleurs ou baïadères dans la presqu'île du Gange*. Ils auront quelque peine à croire aussi que ces bohémiens soient les mêmes qu'Apulée appelle les oracles de la grande religion, attendu qu'Apulée (1) désigne par les mots *magnæ religionis terrena sidera* (les astres et non les oracles), la partie brillante du cortège dans la grande fête d'Isis, ce qui ne paroît pas avoir beaucoup de rapport avec les bohémiens. Ailleurs M. Pouqueville oublie que les bohémiens sont *contemporains des premières sociétés*; il les déclare d'origine égyptienne, « par la raison, dit-il, que, selon les Albanais, ils » mangeoient leurs camarades tués par les Souliotes: or, cette » épouvantable coutume de manger les hommes existoit chez les » Égyptiens, d'après Juvénal (toine II, page 148, n.º 1). » Voilà une singulière application de la mordante hyperbole du satirique latin, *Nefas illic fetum jugulare capellæ, carnibus humanis vesci licet* (2).

Dans les deux chapitres suivans, l'auteur continue la description de cette partie de l'Illyrie, et remonte jusqu'à Durazzo, l'ancienne *Épidaure* ou *Dyrrhachium*. Il convient que, placé dans l'Épire à l'époque où la guerre divisoit les pachas de Bérat et de Janina, il n'a poussé que des reconnoissances vers cette région inhospitalière (pag. 379): ce qu'il en rapporte est donc le résultat de quelques renseignemens qui lui ont été communiqués par des hommes instruits. Il croit que le *Musaché*, selon lui l'ancienne *Taulantie*, où se trouve la ville de *Voscopolis*, siège de l'évêque de Bérat, a pris son nom des *Mosches*, peuplade pélasgique (pag. 373). Nous aurions désiré qu'il eût dit où il a pris ce fait; car nous n'avons pu découvrir dans l'antiquité un seul mot sur l'existence de ce peuple épirote; et, conséquemment, sur son origine prétendue pélasgique.

(1) *Metamorph.*, XI, pag. 245; et 773 *Elmenh. ibique Wasse.* —
 (2) XV, 13.

Après avoir ainsi poussé des reconnaissances jusqu'à Scodra, loin au nord des frontières de l'Épire, M. Pouqueville revient sur ses pas pour achever la description de ce pays. C'est le sujet du quatrième livre, divisé en huit chapitres et contenant cent quatre-vingts pages. Il commence par la description détaillée de la ville et du vallon d'*Argyrò Castro*, dont l'évêque prend le titre d'*évêque de Drynopolis*. Notre voyageur s'autorise de cette seconde dénomination pour placer dans cette vallée la *Dryopie* des anciens, celle du moins qu'ils ont attribuée au voisinage de l'Épire; car il y en avoit une autre en Thessalie. La situation de la première ne nous est connue que par un passage de Dicéarque (1), qui nous apprend que tout le pays d'Ambracie portoit ce nom; et cela est confirmé par Antoninus Liberalis (2) et par Pline, qui, dans une énumération, met les *Dryopes* à côté des *Cassiopæi*. A ces autorités, d'où il résulte que la Dryopie devoit occuper la partie septentrionale de l'Ambracie, il faudroit pouvoir opposer autre chose qu'une simple homonymie.

Le second chapitre traite du sangiacat de Delvino, qui répond à l'ancienne Chaonie, une des parties les plus importantes de l'Épire. Entre autres détails curieux que l'auteur donne sur ce canton, on doit remarquer ce qu'il dit de la situation de *Phænice*, ville dont parlent Polybe, Strabon, et Procope, et dont il a retrouvé les ruines considérables qui portent encore le nom de *Phæniki*. En revenant de ce lieu vers la mer, près de *Neochorion*, jaillit une source d'eau salée nommée *Armyros* (3), « désignée, dit M. Pouqueville, d'une manière » si particulière par Aristote, dans sa *Météorologie*, qu'on ne peut la » méconnoître. » Les habitans n'en tirent aucun parti, le voisinage de la mer leur fournissant les moyens d'avoir du sel à vil prix. Aristote parle de la quantité de sel qu'on obtient en faisant bouillir l'eau de cette fontaine, qu'il caractérise ainsi : ἐν τε γὰρ τῇ Χαονίᾳ κρήνῃ τις ἐστὶν ὕδατος πλαπτέρου. . . M. Pouqueville dit : « En Chaonie, il existe une source » coulante (c'est ainsi que je traduis πλαπτέρου) . . . (4). » Mais on ne se figure pas trop bien ce que seroit une source non coulante. Le fait est que πλαπὲ ὕδωρ ne veut rien dire autre chose que eau saumâtre, eau salée, sur quoi l'on peut voir Casaubon dans son commentaire d'Athénée (5), et les annotateurs d'Hérodote (6).

Après la description de Buthrotum, que M. Pouqueville considère avec raison comme une des plus anciennes villes d'Épire, il passe à

(1) *V.* 30, in Creuz. *Melet. crit.* pag. 204. — (2) *Metam.* 4. — (3) C'est sans doute une corruption de ἀλμυρός, salé. — (4) *Meteor.* 11, 3, p. 537 E. — (5) *ad Ath.*, 11, pag. 41. B.; tom. VI, pag. 289, ed. Schw. — (6) *Ad.* 11, 108, 4.

celle du bassin de la Thyamis ou Calamas qui prend sa source non loin de Janina. Il la commença par la partie supérieure du cours où se trouve le canton de Delvinaki.

Notre voyageur continue à faire ses efforts pour appliquer les noms anciens aux ruines qu'il découvre ; mais l'insuffisance des données des auteurs classiques rend cette tâche souvent fort difficile. Une ruine cyclopéenne, au sud du lac de Janina, est attribuée par lui à l'ancienne *Passaron*, qui a joué un rôle dans la guerre de Persée : il ne veut pas que ce soit *Cassiope* (1), comme d'autres l'ont cru ; mais la position de toutes les deux étant également incertaine, ces ruines peuvent appartenir à l'une aussi bien qu'à l'autre, ou n'appartenir à aucune des deux. Il en faut dire autant de *Tymphe* ou *Tamphya*, dont il me paroît impossible de dire autre chose, d'après les passages cités par Paulmier et reproduits par M. Pouqueville, sinon qu'elle étoit située en Épire. Notre voyageur, toujours un peu pressé de donner un nom ancien à toutes les ruines qu'il rencontre, a cru trouver dans ce canton les *acropoles pélasgiques* des villes de *Melia*, de *Cimolia* et de *Samia*, qui n'ont jamais existé (t. II, 89-98). Son erreur vient d'un passage qu'il a copié dans Paulmier de Grentesmesnil, où Théophraste parle de quatre espèces de terres fort utiles, savoir la *mélienne*, la *cimolienne*, la *samienne* et la *tymphaïque* : αἱ δ' αὐτοφύεις, καὶ ἅμα τῷ περιττῷ τὸ χρήσιμον ἔχουσαι καὶ δὲν πλείους εἰσὶν ἢ τέτταρες ἢ τὴν Μιλιᾶς, καὶ ἡ Κιμωλία καὶ ἡ Σαμία, καὶ ἡ Τυμφαϊκὴ πετρίη... (2) ; c'est des mots *Melia*, *Cimolia* et *Samia* (espèces de terre qu'on trouvoit dans les îles de Melos, Cimolos et Samos), que notre voyageur a fait *trois villes* ; ce qui est d'autant plus singulier, que, dans sa note (pag. 89), il redit les paroles de Paulmier : *Theophr. loquitur de lapidibus*. Notre remarque est d'autant moins inutile, que déjà ces trois cités imaginaires figurent sur les cartes de Grèce composées d'après ce voyage (3).

Après avoir décrit le bassin de la Thyamis, le voyageur passe au pays situé entre ce fleuve et l'Achéron, appelé maintenant *Chamouri*, dont le chef-lieu est Paramythia. C'est la *Cestrine* des anciens. « Il est » probable, dit M. Pouqueville, que du nom de Cestrine. . . le mélange » ou la corruption des idiomes formèrent ceux de *Zamouri* ou *Chamouri*. » Je crois au contraire *fort peu probable* que le mot *Chamouri* vienne de

(1) Celle qui étoit dans l'intérieur de la Molosside ; car il y en avoit une autre sur le bord de la mer. — (2) *De Lapid.* §. 62, ed. Schn. — (3) Par exemple, celle d'un nouvel atlas pour le voyage du jeune Anacharsis, par Amb. Tardieu ; Paris, 1826.

Cestrine, qui n'y ressemble guère. Ce nom est évidemment corrompu de celui de *Chimerium*, promontoire très-remarquable de cette côte, et qui, attirant plus que tout autre point l'attention des marins, a dû finir par donner son nom au pays.

Le canton de *Paramythia* est un des plus intéressans de l'Épire ; on y découvre souvent des antiquités très-précieuses, et c'est là qu'ont été trouvés les beaux bronzes qui avoient passé dans la collection de Payne Knight. Ephyre ou Cichyre, capitale de la Thesprotie, y étoit située : là se trouvoient le marais *Acherusia* et le fleuve *Achéron* ; là, disoit la tradition, avoit régné *Aïdoneus* avec sa femme *Proserpine*. Il n'est pas douteux, en conséquence, que tout ce canton ne fût consacré au dieu des enfers. Il est un peu moins sûr que ce canton fût appelé autrefois *Aïdonie*, comme le dit M. Pouqueville, et que ses habitans fussent des *Celtes Aïdonites* (préf. pag. xxj), mot formé de *Aïδωνεύς*, surnom de *Pluton*. Selon lui, les anciens divisoient la Thesprotie en *Cestrine* et en *Aïdonie* (t. II, pag. 91). J'ignore où il a pris ce fait ; car le nom géographique d'*Aïdonie* n'existe nulle part dans l'antiquité. Si je ne me trompe, c'est encore là une dénomination antique qu'il a faite avec un nom moderne. Il se fonde sur ce que ce territoire est inscrit, dans les archives de Constantinople, sous le nom de *Villaieti* (ou canton) d'*Aïdoni* (tom. II, pag. 132), ce qui ne prouve rien ; car il se trouve dans le même canton un célèbre couvent appelé *Aïdonati*, nom qui, selon la remarque de M. Pouqueville lui-même, loin d'avoir rapport avec *Aïδωνεύς*, ne désigne que *S. Donat* (*Ἅγιος Δονάτος*), patron à-la-fois et du couvent et de *Paramythia*, qui est appelé, dans *Cantacuzène*, *château de Saint-Donat* : la légende de ce saint est populaire dans tout le pays. Évidemment le nom d'*Aïdoni* de la chancellerie de Constantinople n'a pas d'autre origine, et c'est peine perdue que d'y chercher la trace d'une dénomination antique dont personne n'a jamais parlé. Le seul nom classique de la prétendue *Aïdonie* seroit *Elxatis*, canton de Thesprotie que *Thucydide* (1) place à l'embouchure de l'*Achéron*. Le voyageur a trouvé, dans ce canton, une curieuse médaille, jusqu'à présent unique (2), représentant d'un côté *Cerbère*, de l'autre une tête imberbe, avec une couronne qu'il croit être de pavots, mais dont j'avoue n'avoir pu distinguer la nature. Il pense que cette tête est celle de *Pluton*, appelé *Aïdoneus*, ce qui est douteux. Ce qui l'est bien davantage, c'est que l'A qui se voit aux deux côtés de la médaille, soit l'initiale du nom *Aïdonie* :

(1) I, 46. — (2) Maintenant au cabinet du Roi, publiée par M. Mionnet.

comme un tel monogramme peut signifier autre chose, sa présence ne sauroit suffire pour autoriser à créer le nom d'un pays. Celui d'*Aidonie* doit être effacé de la carte de la Grèce.

Les deux derniers chapitres de ce livre sont consacrés à la description du reste de l'Épire, jusqu'à l'embouchure de l'Achéron : un morceau géographique sur Parga le termine.

Dans le cinquième livre, qui a cent cinquante pages et est divisé en cinq chapitres, le voyageur décrit le reste de la côte et les bords du golfe d'Ambracie.

La Cassiopée occupoit le littoral jusqu'à la presqu'île de Nicopolis : le chef-lieu du même nom paroît avoir été situé sur l'emplacement de Regniassa, lieu de la côte où M. Pouqueville a trouvé une enceinte en bâtiſſe dite cyclopéenne, et des ruines d'édifices, entre autres une porte dont la voûte est d'une construction tout-à-fait remarquable. A Nicopolis, dont il donne une description détaillée, il a trouvé plusieurs fragmens d'inscriptions de peu d'intérêt : l'un donne le commencement de deux vers d'une épitaphe, qui rappellent l'usage antique de couper sa chevelure sur la tombe d'un parent ou d'un ami (*Αἰ δ' ἐπὶ πέτρῳ . . . Κείραβιο πλόκαμον . . .*) ; trois autres appartiennent à des inscriptions tumulaires ; la quatrième est une dédicace en l'honneur d'Auguste. Un morceau sur Prévésa termine ce chapitre.

Le suivant traite du pays de Souli, situé dans les montagnes du bassin de l'Achéron : le voyageur donne de longs détails sur les mœurs et le caractère de la population si remarquable qui l'habite et les malheurs qui l'ont accablée. La ressemblance de nom lui fait croire que ce pays est la *Selléide* des anciens. Mais ceux-ci ne parlent jamais d'une *Selléide* ; et les *Selles* ou *Helles* habitoient dans les environs de Dodone, qui est loin du pays de Souli. D'ailleurs les Soufiotes conviennent qu'ils sont étrangers à ce canton, et qu'ils n'y sont établis que depuis cent quarante ans. Ils ne peuvent dire d'où ils viennent, ni quelle circonstance les a amenés dans les montagnes. Tout ce qu'on sait, c'est qu'ils sont une peuplade épirote. Comme Étienne de Byzance parle d'une tribu de *Syliones* en Chaonie ; sans en déterminer autrement la position, l'identité de nom me fait présumer que c'est un reste de cette peuplade, qui, à la suite de quelque guerre, se sera réfugié dans ces montagnes. Je n'hésiterois pas encore cette fois à effacer de la carte le nom ancien de *Selléide*.

Dans les trois chapitres suivans, M. Pouqueville traite de tout le reste du pays jusqu'au golfe d'Ambracie, comprenant l'Ambracie, l'Athamanie et l'Amphilochie des anciens : son opinion sur la position

d'Ambracie, d'Argithea, et d'Argos *Amphilochicum*, sur le cours des fleuves Arachthus et Inachus, changent la face de la géographie ancienne de cette région. Mais il y a beaucoup d'objections à faire à cette opinion, qui, en plusieurs points importants, contrarie les témoignages de l'antiquité, comme l'a déjà montré M. Kruse, dans le second volume de son *Hellas* (1). Les discussions sur ce sujet tiennent cent pages environ : le quart auroit suffi pour dire l'essentiel et le bien dire; l'auteur auroit de plus évité ici, comme ailleurs, l'occasion d'une grande quantité d'erreurs, soit dans les faits, soit dans les citations. Par exemple, Ambracie n'a pas été fondée par *Ambracus* (p. 242); mais par *Ambrax*; Ἀμβρακος, dans l'auteur cité, étant un génitif, non pas un nominatif. Cette ville n'étoit pas tombée sous le pouvoir d'un des sept sages trop vantés de la Grèce (pag. 243), parce que le Périandre dont parle Aristote (2) n'est pas celui qu'on avoit mis au nombre des sept sages (3). « Thucydide, dit M. Pouqueville, » rapporte que les *Épirotes* apprirent la langue grecque des Ambraciotes » leurs voisins (pag. 268). » L'historien grec ne parle point des Épirotes, mais seulement des habitans d'Argos *Amphilochicum* (4), et tous les développemens qu'ajoute ici l'auteur tombent par le fait. Il regrette que le temps ne lui ait pas permis de chercher, à l'embouchure de l'Aréthon, « les fondemens du fort *Paralia*, du haut duquel Cléombrote, après » avoir lu le Phédon, se jeta dans la mer (pag. 258). » Selon toute apparence, il auroit cherché long-temps avant de le découvrir; car aucun des auteurs anciens (5) qui rapportent ce fait, ne dit de quel endroit Cléombrote s'est précipité dans la mer, et je ne trouve nulle part mentionné un fort appelé *Paralia*. M. Pouqueville assure pourtant l'avoir vu dans Aristote (*de Rep.* lib. xxxviii, chap. 10); mais la République d'Aristote n'a que huit livres, et il ne s'y trouve rien de relatif ni à Cléombrote, ni au lieu d'où il s'est précipité. Nous avouons ne pouvoir deviner d'où M. Pouqueville a tiré cela. Il nous renvoie ailleurs (pag. 255) au xli.° livre de Théopompe, et nous aurions été

(1) *Hellas, oder Geogr. antiq. Darstellung des alten Griechenlands*, u. s. w. Leipz., 1827, II Th., 2 Abth. S. 305-308. — (2) *Polit.* v, 3, 6, ibiq. Coray. — (3) *Menag.* ad. Laërt. 1, 98. — (4) Καὶ ἐμνημόσυνον . . . ἀπὸ τῶν Ἀμπερακιωτῶν ἑνωσικιστῶν, II, 68. M. Gail traduit. . . « aux Ambraciotes leurs voisins, qui, » par suite de ce commerce, adoptèrent la langue grecque. » C'est le contraire de ce que dit l'auteur grec. M. de Pastoret (*Hist. de la législ.* VIII, 389) avoit cité Gronov. VI, 3438, ce qui veut dire *Thes. ant. græcar.* tom. VI, & c., M. Pouqueville croit qu'il s'agit d'un ouvrage Gronovius, et, en copiant la citation, il écrit Gronov. lib. VIII, pag. 3438. — (5) *Voy. Davies ad. Cic. Tusc.*, I, 34.

bien heureux d'être en état de vérifier cette fois la citation. Ayant trouvé un pont sur l'Inachus, il croit que c'est le même que Pline, *par erreur*, a placé sur l'Achéron (pag. 283). Avant d'imputer cette faute à Pline, il auroit dû faire attention que, comme l'arche du milieu de ce pont *présente une ogive remarquable*, selon ses termes, ce ne peut être un pont antique, et conséquemment celui dont Pline a parlé. Dans sa description de l'Athamanie, il nous dit : « L'Athamanie, dont il est ici » question, n'est pas celle qu'Homère (*Iliad.* liv. II) place dans la » région du mont Ossa (pag. 291). » Mais Homère ne prononce pas même le nom d'*Athamanie* ou d'*Athamanès*, ni au second livre ; ni en aucun lieu de ses poèmes : il faut en dire autant des Molosses, à l'occasion desquels M. Pouqueville renvoie encore à Homère (*Od.* XIV, 315), qui ne parle jamais de ce peuple, &c.

Le sixième livre, comprenant six chapitres et cent trente pages, complète la description de l'Épire. Il traite de la partie orientale, appelée maintenant *Anolachie*, que M. Pouqueville attribue à la *Dolopie* des anciens : c'est proprement le bassin supérieur de l'Achéloüs, jusqu'aux sommets du Pinde, qui séparoit la Dolopie de la Perrhébie. L'auteur donne quelques détails sur la population valaque qui est venue l'habiter, et ensuite sur les Valaques en général. Les anciens ont si peu parlé de ce pays, que notre voyageur ne trouve presque rien à en dire. Aussi, pour fournir à la matière d'un livre entier, il est obligé de se jeter dans une de ces digressions pittoresques, philosophiques et morales, qui abondent dans son livre et en rendent la lecture quelquefois si fatigante. Les allusions, les citations, les réflexions morales ou politiques qui tombent des nues, au milieu des descriptions de lieux ou des discussions de géographie, les compliquent tellement, que bien souvent on a peine à suivre l'auteur ; et c'est avec raison que M. Mannert a dit : « M. Pouqueville, qui ambitionne la réputation d'un écrivain » *fleuri*, couvre toute sa route de *fleurs* à travers lesquelles il devient » très-difficile de reconnoître le sol (1). »

Au milieu des digressions de ce genre qui remplissent les premiers chapitres du livre VI, sont noyées quelques observations intéressantes sur la nature des lieux, sur leur géographie comparative, et les tribus qui habitent cette contrée. Le géographe lit sur-tout avec intérêt l'excursion (pag. 407 suiv.) dans la partie du Pinde appelée *Lacmon*, d'où sort l'Aoüs. On regrette que l'auteur y ait encore mêlé quelques erreurs. Par exemple, faisant je ne sais quel

(1) *Geogr. der Gr. und Roem.* th. VIII, Vorrede, S. v.

rapprochement entre le nom ancien *Lacmon* et le nom moderne *Ora* (f. Ori) *Liaca*, il en forme le nom *Haliacmons* ou *Haliac-monts*, qui est absolument imaginaire (I, 230, 306; II, 398-400, et ailleurs). » C'est sans doute, dit-il, cette origine qui a fait surnommer » l'Inachus *Haliacmon*, dans Ortélius. » Il n'a pas remarqué que le passage du faux Plutarque, sur lequel Ortélius s'appuie, ne se rapporte qu'à l'Inachus d'Argolide.

M. Pouqueville dit, dans un endroit: « Je donnai, par une sorte » d'inspiration, des noms à tous les lieux qui m'environnoient (III, » pag. 516). » Les géographes desireroient qu'il se fût plus souvent défié de ses inspirations, ou qu'il les eût soumises à une critique un peu plus exacte. Il est vrai que l'inspiration et la critique ne sont guère compatibles.

Le chapitre v de ce livre, qui contient l'histoire des premiers établissemens des Français en Épire, et des considérations sur le commerce de ce pays; les chapitres vi et vii, qui traitent des productions du climat de l'Épire, complètent la description de cette partie de la Grèce, que M. Pouqueville connoît mieux et a fait mieux connoître que personne jusqu'ici. C'est aussi ce que nous avons fait voir dans notre analyse: mais nous avons cru devoir y montrer également que, s'il a recueilli des renseignemens utiles à la géographie ancienne de cette contrée, il a laissé bien des questions à résoudre, même parmi celles qu'il croit avoir résolues. On peut dire que toutes celles dont il s'est occupé devront être reprises et soumises à une discussion plus sévère et plus approfondie. Il n'a peut-être tenu qu'à l'auteur de laisser moins à faire à ceux qui viendront après lui. Si, possédant un si grand nombre de matériaux neufs et curieux, il avoit mis dans leur discussion et leur classement plus de précision et de netteté, une méthode plus rigoureuse, une exposition plus simple et plus claire, et sur-tout moins de prétention à l'érudition, à l'éloquence et à la philosophie, il seroit certainement resté moins éloigné du but que, par ses efforts et son zèle, il méritoit d'atteindre.

Il nous reste à examiner les autres contrées de la Grèce, sur lesquelles notre voyageur a répandu des lumières nouvelles; mais nous sommes obligés de suspendre, pour quelque temps, la suite de cet examen. Nous avons l'espoir qu'il ne sera pas inutile à la géographie ancienne de la Grèce. C'est ce qui nous a donné le courage de l'entreprendre, et nous donnera celui de le continuer, quand il nous sera possible d'y consacrer de nouveau quelques loisirs.

LETRONNE.

Aaaa

NUMOPHYLACIUM Universitatis cæsareæ litterarum Casaniensis orientale delineavit Franc. Erdmann, *phil. D. LL. OO. Prof. P. O., &c. &c.* Casani, 1826, in-8.° avec 3 pl. gravées.

LE cabinet de médailles de l'université de Casan, cabinet dont la fondation ne remonte qu'à peu d'années, offre déjà une collection de plus de six mille pièces, parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs d'une rareté plus ou moins grande. Il étoit donc à désirer que les personnes qui s'occupent de la numismatique orientale, soit pour elle-même, soit dans ses rapports avec l'histoire des dynasties asiatiques, fussent mises à portée de connoître ce que ce cabinet renferme, en ce genre, de plus intéressant; et c'est à ce besoin que M. Erdmann a voulu satisfaire en publiant le catalogue que nous annonçons, sous la forme d'un programme, à l'occasion de la solennité anniversaire de la restauration de l'université de Casan, qui devoit être célébrée le 17 janvier 1826. Par cette raison, ce volume, outre le titre que nous avons copié, porte aussi celui-ci : *Memoriam restauratæ Universitatis cæsareæ litterarum Casaniensis anniversariam, die 17 mensis januarii, anni 1826, recolendam, indicunt hujus Universitatis rector et senatus.*

Après une préface dans laquelle M. Erdmann fait connoître en peu de mots le cabinet de l'université de Casan, le plan de son travail, et les secours qu'il a eus pour composer ce catalogue descriptif des médailles orientales de la collection confiée à ses soins, on trouve la description même sous ce titre : *Numi orientales illustrati.* A la suite de cette description, qui occupe cent sept pages, et de laquelle dépendent trois planches gravées, vient une table synoptique des médailles décrites, qui présente, sous quatre colonnes, le nom du prince par l'ordre duquel chaque médaille a été frappée, le lieu de la fabrication, et sa date exprimée d'abord en années de l'hégire, et ensuite d'après l'ère chrétienne. Une cinquième colonne indique la page où se trouve la description.

Les dynasties auxquelles appartiennent les monnoies décrites par M. Erdmann, sont : 1.° les khalifes Ommiades; 2.° les khalifes Abbasides; 3.° les émirs Samanides; 4.° les princes Bowäihides, qu'on a coutume de nommer *Bouïdes*; 5.° les Hamdanides; 6.° les Seldjoukides; 7.° les princes mogols de la famille de Holagou; 8.° les khans de la horde d'Or, ou descendans de Djoudji; 9.° les khans de Crimée; 10.° les rois Sasanides; 11.° les rois de Perse de la dynastie des Séfewis, ou, comme on

dit d'ordinaire, des Soffis, y compris Nadir-schah, le destructeur de cette dynastie; 12.° les princes Kadjars; 13.° les empereurs mogols de l'Inde, de la race de Timour; 14.° les sultans othomans; 15.° les rois de Géorgie; 16.° les émirs de Bokhara.

En général, les descriptions sont très-courtes, et ne contiennent, outre les légendes en original et en latin, que le nom du prince avec l'indication des années où il a commencé et fini de régner; par exemple: *Haruni Raschidi* (179-193 h. 786-809 Ch.). La plus ancienne médaille des Ommiades est du khalife Wélid, fils d'Abd-almélic, et de l'an 94 de l'hégire.

J'ai déjà eu plus d'une fois occasion de faire observer qu'il y a un assez grand nombre de médailles arabes, particulièrement des Samanides et des princes de la dynastie de Bowäih, qui offrent des problèmes chronologiques difficiles à résoudre, et dont la solution importe cependant beaucoup à l'opinion qu'on doit se former de l'utilité de la numismatique pour l'histoire de l'Orient. M. Erdmann avertit, dans sa préface, qu'il a omis à dessein la discussion de ces problèmes, et qu'il l'a laissée à l'érudition et à la critique de M. Fræhn. Toutefois M. Erdmann a ajouté aux simples descriptions un petit nombre de notes relatives à diverses difficultés que présentent quelques médailles des khalifes Abbassides et des émirs Samanides; je veux parler de certains sigles placés au-dessus ou au-dessous des légendes, dont le sens, et parfois même la lecture, sont encore problématiques, malgré les explications qu'en ont proposées plusieurs savans, et notamment M. Fræhn, à qui la numismatique orientale a de si grandes obligations. M. Erdmann, par exemple, ne se rend point aux raisons par lesquelles M. Fræhn a établi qu'il falloit lire بم ou بم , et non, comme on l'avoit proposé, بم , un sigle qui se trouve sur un grand nombre de médailles de plusieurs khalifes Abbassides. Persuadé qu'un autre nom qui se voit fréquemment réuni à ce sigle sur une même médaille, doit être lu بمك *Barmec*, il persiste à voir là un hommage rendu à la haute fortune ou au souvenir des Barmécides; et il n'est arrêté dans cette opinion, ni par l'observation que ces sigles se trouvent sur des médailles antérieures à la puissance des Barmécides, ni par ce qu'il y auroit d'extraordinaire à lire leurs noms, un siècle et plus après la ruine de leur famille, sur les monnoies des Samanides. Quant à la première objection, il répond que la famille de Barmec avoit déjà quitté Balkh, lieu de son origine, et trouvé un asyle à la cour des Ommiades, dès les dernières années du premier siècle de l'hégire; qu'elle y avoit été, sans doute à cause de sa noble origine, admise aux plus hautes dignités; et il conjecture que le nom de بم *Yahya* étoit ordi-

naire parmi eux : *Iahja autem tanquam hujus familiae nomen pluribus commune ac generale considerandum esse conjicio*. Il ajoute à l'appui de cette conjecture une raison que je ne comprends pas bien, et dont je ne vois pas du moins quelle conséquence on peut tirer : *Suggerunt hoc genus simile quid extranei, sive sint Græci, sive alii, qui græcas literas atque scientias versionibus inter Arabes, Mamuni imprimis et Amini ætate, divulgare studebant*. M. Erdmann écarte la seconde objection, en supposant que les khalifes Abbasides, après avoir exercé une vengeance cruelle sur les Barmécides ; étant témoins de la vénération et de l'attachement que le peuple conservoit pour leur mémoire, et craignant peut-être que ces sentimens ne le portassent à la révolte, rendirent leur faveur à ce qui restoit de cette illustre maison. Cela lui paroît prouvé par les noms de *Fudhl* et de *Djafar* qu'on lit sur des monnoies d'une date postérieure à la mort de *Yahya*, noms qui ne peuvent être, suivant lui, que ceux des fils de *Yahya*. Il en conclut encore que les khalifes auront permis aux Samanides de mettre sur leurs monnoies les noms des Barmécides, ou du moins auront dissimulé le mécontentement qu'ils en éprouvoient. *Potius chalifæ ipsi. . . Barmecidis iterum fuisse. . . et, ut perpetuetur ; hujus ipsius Iahjæ nomen in numis addere Samanidis permisisse, aut si spontè addiderant, tacitè adnuisse videntur*. Nous n'ignorons pas que la famille des Barmécides ne fut pas entièrement éteinte lors de leur disgrâce ; et la preuve en est que le célèbre biographe *Ebn-Khallican* descendoit de cette illustre famille : mais il ne paroît pas que ces rejetons de Barmec aient joué aucun rôle important sur la scène du monde, à l'époque des Samanides. Aussi ne dissimulerons-nous pas qu'il nous paroît pour le moins bien difficile d'admettre une explication fondée sur des conjectures tout-à-fait gratuites. Et combien deviennent-elles encore plus inadmissibles, quand on se rappelle que l'auteur du *Kamous*, après avoir dit que *مج* ou *مجج* est un mot qu'on emploie pour exprimer *la satisfaction, l'admiration, la jactance et la louange*, ajoute qu'on appelle *bakhi* *بختى* une pièce d'argent sur laquelle on a écrit le mot *مج*, comme on nomme *معى* *mamāi*, celle sur laquelle on a écrit le mot *مع*.

Une formule elliptique qui se voit sur d'autres monnoies, n'a pas moins embarrassé les savans : ce sont ces mots *به وبه*. M. Erdmann rappelle la manière dont il a proposé ailleurs d'expliquer cette ellipse ; il regrette que personne n'y ait fait attention jusqu'ici, et n'ait énoncé un jugement sur sa conjecture. Voici la légende où se trouve cette formule :

ﷺ وبه
 محمد رسول الله
 مما امر به الامام
 المأمون امير المؤمنين

M. Erdmann remplit ainsi l'ellipse, en joignant les mots ﷺ وبه avec le reste de la légende : *حنفاء ﷺ وبه غير مشركين محمد ﷺ*, c'est-à-dire, *Deo (devoti sunt) eique (alios non associant). Mohammed legatus Dei; ille qui cudi jussit Imam Mamun emir fidelium.*

Nous ne pensons pas qu'il soit possible de se rendre à l'opinion de notre auteur, quoiqu'il dise : *quæ opinio et hodie adhuc concinnior atque auctorum voluntati consentaneor.* (il a voulu dire *magis consentanea*) *mihi videtur.* Pour qu'elle fût admissible, il faudroit du moins qu'au lieu de *مما امر به*, on eût écrit *ومن أمر به*, et alors même la construction ne seroit point conforme au génie de la langue arabe. Il me paroît très-naturel de restituer l'ellipse ainsi ; *الحمد ﷺ وبه نستعين*, *Laus Deo, cujus auxilium imploramus.*

M. Erdmann a encore proposé une explication qui lui est propre, d'un mot qui se voit sur quelques monnoies samanides des années 335 et 336. Ce mot, dont la lecture a paru incertaine à M. Fræhn, doit se lire, suivant M. Erdmann *على جار*, et il suppose que cela signifie, *Ali, le client de Dieu*, c'est-à-dire, le défenseur de la cause de Dieu et de ses fidèles serviteurs; mais cela suppose une ellipse tout-à-fait inadmissible. S'il faut lire effectivement *على جار*, ce qui me paroît très-vraisemblable, je serois tenté de croire qu'il faut prononcer *على جار* comme on dit *چار بار*, et que cela signifie, *les quatre (imams du nom d') Ali*, c'est-à-dire, le khalife Ali, Ali Zéin-alabéidin, Ali Ridha, et Ali Askéri.

Je ne m'étendrai pas davantage sur l'objet principal de cet ouvrage, dont le style est souvent inexact et obscur. Par exemple, cette expression *mirum movet* (pag. 13) pour *admirationem movet* ou *mirum videtur*, peut paroître sans exemple. *Eruderare* (page 16) pour *déchiffrer*, n'est pas moins contraire à l'usage; *transigendo impar fuit* (pag. 33), pour dire *il n'a pas pu l'expliquer*. On est surpris de trouver constamment *concinnit* pour *concinit*, &c. &c.

A l'occasion de la ville de Séraï, capitale du Kiptchak, M. Erdmann a cité un fragment de l'histoire des poètes persans de Dauletschah Samarcandi. Il s'y trouve une assez jolie élégie du scheïkh Kemal-almilla-weddin Khodjendi, où ce poète chante les louanges de cette ville, en même temps que les charmes de sa maîtresse. Comme il me semble que

M. Erdmann n'a pas toujours saisi la pensée du poète, je vais en transcrire le texte et en donner une nouvelle traduction, et c'est par-là que je terminerai cette notice.

ای رخت آیت حسن و دهننت لطفی خدای
 بجدی بی بکشا آن لب و لطفی بزمای
 بشد ز نظر کیان خانه همسایه خراب
 ماه من با تو که فرمود که بر بام بر آئی
 خانه تست دل و دیده زبازان سرشک
 کر ازین خانه چکد آب در آن خانه در آئی
 تونه از دیده صاحب نظرانی غائب
 ماهی و ماه نمودار بود از همه جای
 بوستان نیست سرای وکل آن روی کمال
 بسرای آمدی ای بلبل خوشخوان بسرای

« O toi, dont la joue est un prodige de beauté, et la bouche est aussi
 » charmante que la bonté de Dieu, ouvre ces lèvres pour faire entendre
 » quelques paroles, et fais paroître (envers moi) quelque bonté !

» La demeure de ton voisin a été détruite par les regards curieux
 » (c'est-à-dire les regards que j'ai jetés sur toi m'ont ravi le cœur et ôté
 » la raison) : ô ma pleine lune ! qui donc t'a ordonné de monter sur le
 » toit, pour être exposée aux regards de ton voisin) !

» Mon cœur et mes yeux sont aujourd'hui ta demeure : si, à cause de la
 » pluie des larmes que je verse, cette maison-ci (c'est-à-dire, mon œil)
 » est sujette à être inondée par l'eau qui y tombe, entre dans cette autre
 » maison (c'est-à-dire, dans mon cœur).

» Tu ne saurois te soustraire aux yeux des hommes qui jouissent de
 » la vue; tu es une pleine lune, et de quel endroit ne voit-on pas la
 » pleine lune !

» Séraï est un jardin, et ce visage en est la rose : ô Kéinal ! tu es venu
 » à Séraï; fais-y retentir tes accens, rossignol à la voix mélodieuse. »

Dans le derniers vers, le rossignol est le poète : il joue sur le double
 sens de سرای *Séraï*, nom de la ville, et impératif du verbe سراییدن
chanter.

M. Erdmann auroit pu recourir, pour l'intelligence de cette élégie, à
 l'ouvrage de M. de Hammer, intitulé *Geschichte der schönen Red.künste*
Persiens, pag. 256. M. de Hammer a eu tort cependant de joindre à cette

élégie un distique rapporté aussi par M. Erdmann; mais dont la mesure est différente. On lit ainsi ce distique dans l'ouvrage de ce dernier :

اکر سرای چندین و دبران سرای بیار باده که من فارغم زهم دو سرای

ce que M. Erdmann a traduit ainsi :

•Etiamsi Serai talis sit ut hyades Serai,

Affer poculum, ut utramque obliviscar Serai;

traduction qui est tout-à-fait inintelligible. La traduction de M. de Hammer, qui signifie : *Les beautés de Serai sont si charmantes, que pour elles je renonce à ce monde et à l'autre*, me fait conjecturer qu'il faut lire dans le texte, au lieu de دبران, qui ne donne ni un sens quelconque, ni la mesure, دختران. Ce distique signifie alors à la lettre :

Quum talis sit urbs Seraja et tales sint puellæ Serajæ, affer mihi calicem; nam nihil jam curo, neque hunc mundum, neque futurum.

SILVESTRE DE SACY.

HISTOIRE CRITIQUE DU GNOSTICISME, et de son influence sur les sectes religieuses et philosophiques des six premiers siècles de l'ère chrétienne; ouvrage couronné par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, par M. Jacques Matter, professeur à l'Académie royale de Strasbourg. Strasbourg et Paris, Levrault, 1828, in-8.°; tom. I, xvj et 430 pages; tom. II, 500 pag., et un vol. contenant 17 planches précédées de 98 pag. d'explications (et 2 feuillets d'errata).

M. MATTER, dans son Essai historique sur l'école d'Alexandrie, couronné en 1817 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et publié en 1820 (1), s'étoit appliqué à recueillir les notions relatives aux établissemens littéraires des premiers Lagides, aux sectes grecques, judaïques et chrétiennes introduites en Égypte, aux progrès des divers genres de littérature qu'on y a cultivés, enfin à la succession et à la classification des écrivains qui ont plus ou moins appartenu à cette école : une exposition détaillée de leurs doctrines philosophiques et

(1). 2 vol. in-8.° Voy. *Journal des Savans*, août 1828, pag. 477-486.

religieuses n'entroit point dans le plan de son ouvrage. Aujourd'hui, c'est à l'analyse des doctrines qu'il s'attache, ainsi que l'exigeoit la question académique à laquelle il avoit à répondre, et qui étoit conçue en ces termes : « Comparer les doctrines des diverses sectes des gnostiques » et ophites, en s'attachant spécialement à leurs caractères essentiels ; » rechercher les origines de ces sectes, en déterminer, autant qu'il est » possible, la succession ; examiner quelle influence elles ont pu exercer » sur les autres sectes contemporaines, soit religieuses, soit philoso- » phiques. »

La difficulté de ce sujet provient sur-tout de ce qu'on a perdu les livres où les gnostiques avoient exposé eux-mêmes leurs opinions ou leurs croyances : il n'en subsiste que des fragmens trop minces et trop décousus pour offrir un corps de doctrine. Il est vrai qu'on peut y joindre un petit nombre d'inscriptions, des pierres gravées, des talismans ou symboles ; mais l'interprétation de ces monumens est souvent fort litigieuse, et leur authenticité n'est pas toujours incontestable. Ce sont des auteurs ecclésiastiques grecs et latins ; d'une part, S. Irénée, S. Justin, S. Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe, S. Éphrem, S. Épiphane et Théodoret ; de l'autre, Tertullien, S. Cyprien, Philastre et S. Augustin, qui fournissent le plus de détails à l'histoire du gnosticisme, et qui jettent sur elle le plus de lumière. Or, quelque respectables et quelque instructifs que soient ces témoignages, il y peut rester des inexactitudes ; on y remarque des omissions, et quelquefois ils ont besoin d'être conciliés entre eux ou rectifiés l'un par l'autre. Il est, en effet, bien rare que les réfutations, même les plus équitables, des systèmes les plus erronés, en soient des expositions complètes et rigoureusement précises. Les égaremens de plus d'un genre qui étoient réellement à reprocher aux sectes gnostiques, ont pu être exagérés par leurs adversaires.

Nous ajouterons que les mots de *gnose*, *gnostique*, *gnosticisme*, n'expriment d'eux-mêmes qu'une idée extrêmement vague. C'est ce qu'en pensoit Tillemont, l'un des hommes qui avoit le plus profondément étudié l'histoire des faits, des mœurs et des opinions du premier âge de l'ère chrétienne. « Quoique nous fassions, dit-il (1), un titre propre » des gnostiques, à l'imitation de S. Épiphane, on peut dire néan- » moins que ce n'est pas tant une secte particulière qu'un nom que » presque tous les anciens hérétiques affectoient de prendre pour mar-

(1) *Mém. pour servir à l'hist. ecclés. des premiers siècles de l'église* ; tom. II pag. 52.

» quer les nouvelles connoissances et les lumières extraordinaires qu'ils se vantôient d'apporter au monde, le mot de *gnostique* signifiant, parmi les Grecs, un homme savant et éclairé. » Mosheim (*Hist. ecclés.* I, I, v, 3-9) regarde aussi ce nom comme générique et applicable à tous ceux qui, dans les premiers siècles de l'Eglise, corrompoient la doctrine de l'Évangile par un mélange profane des dogmes de la philosophie orientale : il reconnoît qu'ils étoient divisés avant d'embrasser le christianisme ; que depuis ils ont continué de l'être, quoique en portant un même nom ; et que cette diversité devoit naturellement s'introduire, s'entretenir et s'étendre dans un système qui n'étoit que le fruit des conjectures et de l'imagination.

Il reste néanmoins, ainsi que Tillemont l'avoue, un caractère commun à toutes ces sectes : il consista dans les lumières transcendantes qu'elles prétendent avoir acquises sans employer les procédés de l'intelligence humaine, comme aussi sans le secours de la révélation évangélique. On trouve en effet, d'une part, le mot *γνώσις* [connoissance] mis en opposition avec *πίστις* [foi ou croyance], de l'autre la *théosophie* placée en regard de la *philosophie*, ou plutôt élevée fort au-dessus. Ces deux derniers termes, à ne considérer que les élémens qui les composent, ne sembleroient pas contraster entre eux d'une manière si tranchante ; mais l'opposition devient sensible, lorsqu'on entend par *philosophie* la science ou sagesse humaine, et par *théosophie*, la sagesse divine, la science que l'esprit de l'homme puise immédiatement au sein de Dieu.

Dans le christianisme, cette science est une révélation positive, qui, une fois reconnue comme un fait, décide les questions par l'autorité de Dieu même. Il ne s'agit plus de discuter le fond des doctrines, mais d'en vérifier la promulgation, d'en reconnoître la teneur, d'établir le sens des textes divins, soit par une étude immédiate, soit par les traditions et l'enseignement des interprètes légitimes. Il ne reste plus là, au lieu de controverses métaphysiques, que des questions d'histoire, de philologie sacrée et de jurisprudence religieuse. Voilà, non la théosophie, mais la théologie proprement dite. Le gnosticisme, au contraire, substitue ou associe à la révélation authentique des révélations particulières, individuelles, et en quelque sorte naturelles : il veut, de son propre essor, atteindre des hauteurs qui ne sont ni accessibles à la raison, ni dévoilées à la foi ; il revendique pour ses méditations profondes, pour ses spéculations mystiques, le caractère et l'autorité de l'inspiration ; il prétend se placer de lui-même à la source la plus sublime de toutes les connoissances. Cette théosophie se retrouve, sous des formes quelconques, en Asie et en Europe, presque à toutes les époques un peu con-

nues de l'histoire de l'esprit humain. Des livres orientaux anciens et modernes en recèlent les germes ou en exposent même plusieurs détails (1) : on a lieu de croire qu'elle avoit pénétré dans l'école pythagoricienne; on la reconnoît en certaines doctrines de Platon; elle fut un des principaux élémens du néoplatonisme alexandrin. Nous la voyons se reproduire dans la plupart des hérésies, depuis le premier âge de l'Église chrétienne, jusqu'au-delà de 1304; et au XVI.^e siècle encore, après le renouvellement des lettres, le nom même de *théosophes* distingua la secte à laquelle appartinrent Paracelse; Pierre Poiret, Robert Fludd, d'autres enthousiastes dont les systèmes allioient à la métaphysique dite *transcendentale*, la magie, l'astrologie et l'alchimie, complémens ordinaires du mysticisme. Quelque étranges que ces théories puissent paroître aux esprits accoutumés à des procédés réguliers, elles se sont tellement multipliées et diversifiées, elles ont exercé un tel empire et l'ont reconquis tant de fois, qu'il faut bien qu'elles tiennent à quelque disposition naturelle de l'entendement humain: on peut dire même qu'en général elles produisent des persuasions plus vives et plus ardentes que n'ont coutume de l'être les convictions opérées par des démonstrations rigoureuses.

La simple philosophie, par le seul raisonnement, c'est-à-dire, par des séries méthodiques d'observations, de déductions et d'analyses, s'est élevée jusqu'aux dogmes qui proclament l'existence et l'unité de Dieu, l'immatérialité des ames humaines, les récompenses et les peines qui leur sont réservées dans une vie future. Mais elle a trouvé bien plus épineuses les questions relatives à la nature même de Dieu, à ceux de ses attributs qui ne résultent pas immédiatement de sa perfection suprême; aux substances émanées de lui, et particulièrement aux divers ordres d'esprits supérieurs ou inférieurs à celui de l'homme; à l'origine ou à l'état primitif du monde et de chacune de ses parties; aux principes du bien et du mal, à l'enchaînement des causes et des effets, aux types universels des idées, aux réalités et aux apparences, aux transformations ou renouvellemens, et aux destinées finales de toutes choses. Les uns ont pensé que de telles questions étoient insolubles, ou bien qu'elles ne pouvoient être légitimement résolues que par une révélation positive, et qu'il n'étoit ni possible ni utile d'ajouter un seul mot aux réponses

(1) Voyez, dans le *Journal des Savans*, les articles qui concernent le *Codex Nasaræus*, juin et nov. 1819, et mars 1820; le *Desatir*, janv. et févr. 1821, le *Ssufismus* (ou) *Theosophia Persarum pantheistica*, décemb. 1821 et janv. 1822, &c.

obtenues par cette voie surnaturelle ; les autres se sont promis de découvrir, dans les régions supérieures de l'intelligence humaine, un système de connoissances, un corps de doctrines qui embrasseroit toutes ces matières : c'est l'idée générale que nous pouvons prendre du gnosticisme, mais en prévoyant qu'il se divisera en un très-grand nombre de sectes, selon les différentes manières de remplir un cadre à-la-fois si vaste, si mobile et si ténébreux.

M. Matter, après avoir, dans sa préface et dans son introduction, indiqué les travaux antérieurs au sien, et sur-tout les plus récents (1), les secours qui l'ont aidé, les sources où il a puisé, et les principales difficultés du sujet qu'il va traiter, annonce qu'il recherchera, 1.° l'origine du gnosticisme ; 2.° les doctrines successivement professées dans ses diverses écoles ; 3.° son influence sur les sectes contemporaines, soit religieuses, soit philosophiques.

L'auteur aperçoit, bien avant l'ère chrétienne, les germes du gnosticisme chez les Perses et en d'autres contrées asiatiques, dans l'ancienne Grèce, et, sous les Ptolémées, au sein de l'école judaïque d'Alexandrie. Dès-lors se propageoit une science mystérieuse qui traitoit des émanations divines ; du Logos, monde des idées, archétype de l'univers ; du Cosmos, système général des choses visibles ; de la Sophia, mère de la création ; des anges, démons ou génies, gouverneurs des planètes ; du bon et du mauvais principe ; du Nous ou de l'ame pure alliée à l'ame irrationnelle, de l'emprisonnement des esprits dans la matière ; de leurs passages successifs de corps en corps, ou de régions en régions ; de leurs efforts pour se rejoindre à l'intelligence suprême, pour rentrer dans la sphère de ses irradiations, et parvenir à l'intuition immédiate ; enfin des moyens théurgiques ou magiques par lesquels on supposoit que ces communications pouvoient s'obtenir. Les Juifs, aussi bien que les Grecs de l'Asie mineure, de l'Europe et de l'Afrique, avoient eu assez de relations avec l'Asie centrale, pour que ces systèmes orientaux eussent pénétré chez les uns et chez les autres ; et l'on ne peut s'étonner non plus des échanges particuliers qui se sont faits entre les Grecs et les Juifs, « dans cet immense confluent de toutes les doctrines que l'on nomme vulgairement *l'école d'Alexandrie*. »

(1) « Déjà, dit-il, plusieurs écrits importans sur les gnostiques se sont succédés depuis cette nouvelle ère (depuis quarante ans). Nous n'en citerons que ceux de MM. Munter (1790 et 1825), Lewald (1818), Neander (1818), Hahn (1818 et 1825), Fudner (1824), Gesenius (1825), Hamacker (1825), et Bellermann. »

Le second chapitre de la première section de l'ouvrage qui nous occupe, a pour titre : *Traces des doctrines gnostiques depuis l'établissement du christianisme* ; et le troisième : *des Premiers chefs du gnosticisme depuis l'établissement des doctrines chrétiennes*. Peut-être ces deux intitulés n'énoncent-ils pas des sujets assez sensiblement distincts ; mais le chapitre II est en effet consacré exclusivement à rechercher dans les livres du *Nouveau-Testament*, sur-tout dans les épîtres de S. Paul et dans les écrits de S. Jean, les textes qui supposent des doctrines gnostiques déjà répandues, et ceux dont profitèrent ou abusèrent les sectes gnostiques des âges suivans. C'est une matière fort délicate, qui nous paroît traitée ici avec beaucoup de soin et de sagesse. Brucker et Mosheim ont cru trouver dans ces livres sacrés des vestiges de zoroastrisme ou de philosophie orientale ; d'autres savans, comme Ernesti et Tittmann, ont soutenu au contraire qu'il n'existoit dans les écrits apostoliques aucune allusion aux doctrines de cette espèce. M. Matter prouve que les apôtres les ont connues, qu'ils en ont signalé les erreurs et rectifié les directions. Ils ont employé le mot de *gnose*, même pour exprimer la véritable science divine, mais en la distinguant de la fausse ou mensongère *σφειδωνύμου γνώσεως*, qui détourne de la foi ἢν πνεῖς ἐπαγγελόμενοι, περὶ τὴν πίσιν ἡσέχησαν (1). D'un autre côté, l'auteur expose comment les gnostiques chrétiens se sont emparés de certaines expressions symboliques de S. Paul, telles que *plérôme* ou *plénitude*, *éons*, *sceau*, *signe* ou *caractère*, &c., et à quel point ils en ont étendu ou altéré les significations. Ils en ont usé de même à l'égard des termes de *ἀρχή*, *λόγος*, *μονογενής*, *ζωή*, *φῶς*, *πνεῦμα*, &c., employés par S. Jean. M. Matter, en recherchant ainsi dans l'histoire et dans les écrits des apôtres les vestiges du gnosticisme, a cru devoir y comprendre la controverse qui s'éleva relativement aux cérémonies judaïques, dont quelques chrétiens, originairement israélites, réclamoient le maintien. « Les apôtres eux-mêmes, dit-il, s'étoient divisés, pendant quelque temps, sur cette question, dont la solution, en sens judaïque, pouvoit ruiner leur cause. Heureusement les lumières et le séjour forcé de S. Paul à Tarse l'avoient fait décider dans le sens le plus large, le plus favorable à l'universalisme, qui est le caractère distinctif du système chrétien. Mais, malgré la solennité avec laquelle le particularisme judaïque avoit été écarté par les apôtres réunis au chef-lieu de leurs églises naissantes, il avoit conservé des partisans qui bientôt formèrent secte. » Nous doutons que ce démêlé tienne étroitement à

(1) *Ad. Timoth. I, VI, 21 et 22.*

l'histoire du gnosticisme ; et nous ignorons si les mots de *particularisme*, et d'*universalisme*, quand ils appartiendroient à notre langue, seroient les plus propres à retracer l'opinion qui succomba et celle qui dut triompher.

Il s'agit, dans le chapitre III, des personnages qui, aux temps apostoliques jusque vers l'an 130 de l'ère vulgaire, ont été les premiers chefs ou les précurseurs des sectes gnostiques. Tels furent Euphrate, Simon le Magicien, et ses disciples Cléobius et Dosithée ; ensuite Ménandre, Cérinthe et le diacre Nicolas. Simon et Cérinthe sont les plus connus ; le premier, par le chapitre VIII des Actes des apôtres, et par un assez grand nombre de documens que Tillemont a soigneusement rassemblés (1) ; le second, par les documens du même genre que fournissent S. Irénée, S. Épiphane et Théodoret (2). On a moins de renseignemens sur les autres (3). Cependant M. Matter leur décerne à tous le nom de sages. « Nous aurions, dit-il, le tort le plus singulier » de vouloir les mesurer à notre taille ; et l'écrivain qui les jugeroit » d'après les principes de la philosophie critique de nos jours, manqueroit à toutes les règles d'une critique raisonnable. Or, c'est pourtant » ainsi que nous sommes habitués à les voir traiter. Que les chrétiens » primitifs, qui devoient établir leurs croyances et les faire triompher de » toute autre, les aient jugés avec dureté, rien ne se conçoit mieux ; » mais nous qui ne sommes plus juges et parties comme eux, nous qui » ne sommes plus qu'historiens, rien ne nous excuseroit si nous restions » au-dessous de cette auguste vocation. » On peut assurément et l'on doit peut-être se défier des jugemens et même des témoignages portés sur les anciens hérésiarques par leurs adversaires ; mais, après tout, il ne nous reste aucun moyen de mieux vérifier les faits et les doctrines de cet âge : les relations originales et les monumens proprement dits nous manquent, excepté en ce qui concerne deux ou trois points de l'histoire particulière de Simon. Les autres personnages appartiennent, comme l'avoue M. Matter lui-même à l'égard d'Euphrate, aux temps fabuleux plutôt qu'historiques du gnosticisme. Nous n'avons à recueillir, sur les opinions de ces hérésiarques primitifs, que ce que les écrivains ecclésiastiques nous en disent : or, nous y apprenons que Simon cherchoit l'art de disposer des forces secrètes de la nature, et de

(1) *Mém. ecclés.* tom. II, pag. 37-44. — (2) Voy. Tillemont, *ibid.* pag. 58-64. — (3) On peut consulter, sur ce qui les concerne, la *Storia critica delle vite degli eresiarchi del primo secolo*, de Gaétan-Maria Travasa ; Venise, 1757, in-8.

l'assistance des esprits célestes pour opérer des miracles ; que ses disciples établissent comme origines des choses, trois couples ou syzygies, savoir : 1.^o νοῦς et ἐπίνοια ; 2.^o Φωνή et ἔννοια ; 3.^o λογισμὸς et ἐνθύμησις (1) ; qu'ils assujettissent ἔννοια à la métempsycose, qu'ils la fassent esclave des formes et des lois du monde matériel jusqu'au moment de sa délivrance ; qu'ils confondoient le S. Esprit, tant avec le pneuma qu'avec la sophia, mère des sept génies planétaires ; qu'ils plaçoient l'être suprême à la tête du pléroma ; qu'ils distinguoient huit éons : Βυθὸς et Σιγή, Πνεῦμα et Ἀλήθεια, Λόγος et Ζωή, Ἄνθρωπος et Ἐκκλησία. Cérinthe ne laissa subsister aucune relation directe entre Dieu et le monde terrestre : il attribua la création à une puissance inférieure séparée du logos par une longue suite d'éons. M. Matter dit que « l'état fragmentaire de nos renseignemens sur le système de Cé- » rinthe ne nous permet pas de deviner ce qu'il pensoit de l'ori- » gine des ames : » et l'on ne sait pas trop bien non plus ce qu'il enseignoit touchant la personne de Jésus ; mais il la représentoit comme ayant acquis, après une naissance purement humaine, une puissance et des vertus divines, et comme ayant mérité de recevoir de l'être suprême la communication ou l'alliance du Christos. Cérinthe, quoiqu'il ne figure ici que parmi les précurseurs du gnosticisme, a été souvent considéré comme le fondateur de la première secte gnostique au sein du christianisme.

Encore une fois, nous n'avons point une connoissance assez immédiate de toutes ces anciennes doctrines, pour décider quels reproches ou quels hommages leurs auteurs ont réellement mérités : mais à les prendre dans l'état où elles nous ont été transmises, il nous semble fort difficile d'en admirer la *sagesse*. Voici pourtant quelles sont, sur ce point, les observations du savant auteur dont nous analysons l'ouvrage : « La » pneumatologie moderne, dit-il, est tellement bornée, tellement » pauvre, tellement détachée de la théologie et de l'anthropologie, que » nous ne concevons plus la hardiesse de celle des anciens qui la met- » toient dans les plus intimes rapports et qui la confondoient avec la » théologie, l'anthropologie et souvent avec la cosmologie, au point » d'en faire un seul tout d'une richesse, d'une harmonie à laquelle nous » n'entendons plus rien aujourd'hui, quoique nous soyons forcés de » convenir en principe que l'univers forme un ensemble, et que le » monde intellectuel, dont nous ne savons plus rien dire, en soit l'élé-

(1) 1.^o L'esprit et la pensée ; 2.^o la voix et l'entendement ; 3.^o le raisonnement et la conséquence.

» ment le plus essentiel. Il faut pourtant oublier un instant l'état actuel
 » de la spéculation, et se transporter dans le siècle des croyances et
 » dans le pays des intuitions, pour comprendre ou du moins pour
 » juger Simon. » A notre avis, la question est toujours de savoir si le
 mysticisme est une philosophie raisonnable, et si la théosophie, distincte
 de la théologie positive, n'est pas une science fantastique.

L'histoire des écoles et sectes gnostiques, depuis le second siècle de l'ère chrétienne jusqu'au cinquième, forme la seconde et la principale partie de l'ouvrage de M. Matter : c'est celle qui se recommande le plus par la profondeur des recherches, par la précision des exposés et par la distribution méthodique des matières. On avoit imaginé différentes classifications de ces sectes ; on les avoit sur-tout distinguées en judaïsantes, anti-judaïques et synchrétistes ou éclectiques : leur nouvel historien rejette cette division, qui ne repose point assez sur des faits positifs, et il en établit une beaucoup plus réelle, fournie par la distinction des lieux et par la succession des temps. Il fait connaître d'abord les gnostiques de Syrie, puis ceux de Rome et de l'Asie mineure, enfin ceux de l'Égypte.

Après avoir retracé les antiques doctrines phéniciennes, telles que les présente Sanchoniaton, traduit par Philon de Byblos, il montre comment elles sont devenues les élémens de celles de Saturnin et de Bardesane. Saturnin, contemporain d'Adrien, y mêla quelques idées de Simon le Magicien, le dualisme des Perses, des dogmes judaïques et chrétiens plus ou moins altérés. Il adoroit Jehovah comme le Dieu suprême ; mais il croyoit que le dieu national des juifs n'avoit été que le chef des sept Élohim créateurs du monde, et il voyoit dans le *Christos* la puissance suprême envoyée pour remplacer par ses dogmes et ses préceptes ceux du chef des anges. Bardesane, qui vécut sous Marc-Aurèle, composa des commentaires, des dialogues, des apologies, cent cinquante hymnes, et d'autres ouvrages qui existoient encore au temps de Théodoret. Il établissoit deux principes : le père inconnu, dieu souverainement parfait, et la matière éternelle, masse inerte, informe et ténébreuse, mère ou siège de Satan et source de tous les maux. Le dieu suprême, en répandant hors de lui-même ses perfections et sa vie, se déployoit en plusieurs éons qui procédoient par couples. Ces syzygies étoient au nombre de sept, selon Bardesane ; qui, en y ajoutant le père inconnu et sa pensée, formoit une ogdoade, qualifiée plérome. Cet hérésiarque admettoit, outre les sept esprits planétaires, douze génies zodiacaux et trente-six autres intelligences astrales. Il distinguoit l'homme intérieur de l'extérieur ou hylique, et il enseignoit que le *Christos*, fils

du dieu suprême, n'avoit eu sur la terre qu'un corps apparent, et qu'il étoit rentré dans le plérôme, après avoir accompli sa mission et souffert une mort apparente. En ce point, Bardesane adoptoit le dokétisme (1) de quelques autres gnostiques.

La seconde école est tellement éparse en divers pays, qu'elle mériteroit, dit M. Matter, le nom de *sporadique* (2). Elle eut pour fondateur, au second siècle de notre ère, deux Asiatiques, Cerdon et Marcion, qui, n'acquérant point assez de partisans dans leur patrie, se transportèrent à Rome, où ils trouvèrent aussi, parmi les chrétiens, beaucoup d'adversaires. Ils réprouvoient toutes les croyances judaïques, rejetoient l'Ancien-Testament tout entier, et même aussi presque tout le Nouveau : ils ne révéroient que l'Évangile de S. Luc et les Épîtres de S. Paul ; encore n'admettoient-ils ces textes sacrés qu'en les mutilant et en les altérant. Marcion fit un Évangile qu'il intitula *Ευαγγέλιον τοῦ Κύριου*. Il prétendoit que les enseignemens de Moïse ne pouvoient en aucune manière se concilier avec ceux de J. C. ; ou, comme s'exprime M. Matter, « la doctrine chrétienne et son code lui » sembloient *constituer une antithèse formelle contre le code judaïque et sa doctrine*. . . . L'interprétation littérale que Marcion avoit adoptée, » jointe à l'ignorance qui dominoit sur les bords du Pont-Euxin, ne » pouvoit que le confirmer dans son système. . . . *Cette ignorance du » Pont-Euxin tiroit, de quelques images du Nouveau-Testament, des » inductions qui déplaisoient au tendre et sublime mysticisme de » Marcion, autant que le judaïsme des anciens.* »

Nous serions, s'il faut l'avouer, fort peu frappés de cette sublimité ; et l'opposition de Marcion au chiliasme ou millénarisme, qui s'accréditoit alors en quelques églises, nous sembleroit le seul article recommandable dans sa théologie : à nos yeux, le surplus ne consisteroit qu'en une critique téméraire, en une fallacieuse exégèse, et en une théosophie non moins déplorable que celle de Saturnin et de Bardesane. On ne sait trop si Marcion professoit le pur dualisme, ou si le demiurge qu'il admettoit étoit une sagesse ou puissance secondaire entre Dieu et la matière. Sur ce point nous citerons encore textuellement les paroles de M. Matter ; il dit en parlant de Marcion : « Le demiurge ou l'intelligence secondaire de son système n'a pu exister, dans sa croyance, » de toute éternité. Il a dû se rattacher d'une manière quelconque à l'être » suprême, sous la domination duquel il se trouve, *et qui prend le droit » et la peine de lui enlever ses créatures, les hommes. Dans tous les*

(1) *Doctrine des apparences.* — (1) *Σποραδικός*, épars, dispersé.

» autres systèmes, le demiurge est, en dernière analyse, une intelli-
 » gence détachée du père inconnu; il en tient encore quelque chose,
 » fût-il même placé sur le dernier degré des émanations. Il est à l'être
 » parfait, mais *en raison inverse*, ce que Satan est à la matière. En
 » somme, il n'y a jamais que deux principes : d'un côté, la matière ou
 » le mal, dont la partie la plus intraitable, la plus méchante, est Satan;
 » d'un autre côté, l'intelligence suprême ou le bien, dont la partie la
 » moins parfaite, la plus extérieure, quant au plérôme, est le créateur
 » et le gouverneur du monde. Il n'est point de troisième possible : Mar-
 » cion n'a pas pu non plus en admettre. » Cet exposé peut ne pas
 sembler très-clair; mais c'est sans doute la faute du sujet.

Les Marcionites ont tellement modifié la doctrine de leurs maîtres, et d'elle-même elle étoit si peu précise, qu'il seroit inutile de nous y arrêter plus long-temps. L'un des traits qui la caractérisent, quoiqu'il appartienne aussi à d'autres systèmes, est le rôle indécis et malheureux qu'elle fait jouer au demiurge, créateur du monde visible, et spécialement du genre humain. Le Sauveur intervient ou survient dans cette théosophie, comme l'émanation la plus immédiate du père inconnu, ou bien comme ce dieu lui-même, revêtu, aux yeux des hommes, d'un corps qui n'est qu'apparent.

La troisième école gnostique, celle d'Égypte, nous offrira des conceptions ou des fictions du même genre, mais beaucoup plus développées, quoiqu'elles ne soient guère moins incohérentes. Nous les réserverons pour un second article, que nous nous proposons de terminer par quelques réflexions sur le fond et les formes de l'important ouvrage de M. Matter.

DAUNOU.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE française a publié le Discours sur les prix de vertu prononcé par M. Lemercier dans la séance publique du 25 août dernier; Paris, Firmin Didot, 27 pages *in-4.*^o; et les deux ouvrages couronnés dans la même séance, ayant pour titre, *Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature française au XVI.^e siècle*, l'un par M. Ph. Chasles, *ibid. in-4.*^o, 164 pages; l'autre par M. Saint-Marc Girardin, *ibid. in-4.*^o, 70 pages.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a fait imprimer le « Rapport qui lui a été présenté le 18 juillet dernier par sa commission des antiquités de la France, sur les mémoires envoyés au concours pour les trois médailles d'or

ccc

accordées en prix par Son Exc. le Ministre de l'intérieur aux trois auteurs qui, au jugement de l'Académie, auroient composé les meilleurs mémoires sur nos antiquités, depuis le 16 juillet 1824 jusqu'au 18 juillet 1828. » Paris, Firmin Didot, 15 pages *in-4.* Des extraits de ce rapport ont été lus dans la séance publique du 25 juillet. *Voyez* Journal des Savans, juillet, pag. 441, 442.

• L'Académie des sciences vient de perdre l'un de ses membres, M. le général Andréossy.

L'Académie des beaux-arts a élu M. Ramey fils à la place vacante dans la section de sculpture par le décès de M. Houdon.

La Société royale d'Arras pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, publie le programme des concours qu'elle a ouverts. *Économie rurale* : « Expliquer, par les lois de la physique et de la chimie, l'action des engrais sur les plantes et de celles-ci sur les engrais dans la végétation; » établir, d'après les faits et l'observation, si les composts ou mélanges de » différens engrais combinés ensemble et soumis à la fermentation, produisent » sur les terres, en développant des principes nouveaux, un effet plus marqué » que chacun de leurs composans employé séparément, et qui puisse dédom- » mager des frais qu'ils occasionnent. » — *Morale* : « Discours en prose : Situation des idées philosophiques au XIX.^e siècle. La société croit devoir déter- » miner le sens précis qu'elle attache à cette question. Elle considère que » les idées philosophiques ne sont pas uniquement des abstractions métaphy- » siques, mais qu'elles se composent, étant appliquées à l'ordre social, des » divers influences que la marche de l'esprit humain apporte dans la civili- » sation, dans les intérêts généraux, dans les sciences, les arts, les goûts, les » habitudes sociales, et comprennent en un mot toute la physionomie morale » et distinctive d'une époque; car chaque siècle a un caractère qui lui est » propre et qu'il emprunte de la marche ascendante ou rétrograde de l'esprit » humain, ainsi que des circonstances générales où se trouvent placées les » sociétés politiques. » — *Éloquence* : « Éloge historique de M. le duc de la » Rochefoucauld-Liancourt, pair de France, mort à Paris en 1827. » — *Poésie* : « Une pièce de trois cents vers au moins sur les malheurs causés par » la loterie. » Chaque prix consiste en une médaille d'or de 200 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être adressés, francs de port, à M. le secrétaire perpétuel, T. Cornille, et lui parvenir avant le 1.^{er} juillet 1829.

La Société académique d'Aix vient de publier les discours, les rapports et les programmes lus dans sa séance publique du 7 juin dernier. (Aix, Pontier fils aîné, 66 pages *in-8.*) Un discours d'ouverture prononcé par M. de Montvallon, président, a pour sujet les avantages et les douceurs de la vie solitaire que l'on mène à la campagne : l'orateur s'applique à montrer qu'il est utile à l'État qu'au moins une partie des grands propriétaires habitent loin des cités. M. de Montméyan, secrétaire perpétuel, a rendu compte des travaux de la société, et y a compris des notices sur les troubadours, rédigées par M. Émeric David, et destinées à entrer dans le tome XVII de l'Histoire littéraire de la France, actuellement sous presse. Cet exposé est suivi de l'annonce des prix proposés pour 1829 et 1830. — I. « Quels seroient les moyens d'améliorer les » vins du département des Bouches-du-Rhône, soit sous le rapport de la » culture de la vigne, soit sous le rapport de la fermentation vineuse, soit » sous le rapport des soins à donner au vin dans les caves! » Les mémoires

seront reçus jusqu'au 31 mars 1829. Le prix sera de 300 fr. ou d'une médaille d'or de la même valeur. — II. « Quelle a été sur les provinces méridionales, et en particulier sur la Provence, l'influence des grandes invasions territoriales dont ces provinces ont été le théâtre depuis l'entrée des Romains dans les Gaules! » Le concours sera aussi fermé le 31 mars 1829. La valeur du prix est de 500 fr. — III. « La Société met au concours, jusqu'au 31 mars 1830, pour sujet d'un prix de 500 fr., *l'Éloge de Gassendi* et l'analyse raisonnée de sa philosophie: sujet nouveau, puisqu'il n'a point encore été traité avec les développemens qu'il exige. Les concurrens sont prévenus que l'Académie ne demande pas seulement un éloge ordinaire, mais encore un tableau rapide de l'état des sciences à l'époque où parut Gassendi, un parallèle de sa philosophie avec celle de Descartes, un examen raisonné de tous les emprunts qu'a faits Locke à notre illustre compatriote, et des différences qui caractérisent leurs doctrines. Ils auront aussi soin d'indiquer de quelle utilité peut être encore aujourd'hui, malgré les progrès des sciences, l'étude de la philosophie de Gassendi, principalement sur les trois grandes questions de la certitude des connoissances humaines, de l'origine des idées, et de la théorie des facultés de l'ame. » Ce sujet nous semble, en effet, d'une très-haute importance aujourd'hui. — Les vingt-cinq dernières pages du cahier que nous annonçons contiennent une notice sur la vie et les travaux de Jacques Gibelin, médecin et bibliothécaire de la ville d'Aix, né en 1744, mort le 4 février 1828. Cette notice, qui se lit avec intérêt, est de M. Giraud, avocat.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

ΑΤΑΚΤΑ ἡθῶν παρομοιωτικῶν..... *Mélanges, ou Recueil d'observations diverses sur la langue grecque ancienne et moderne; tome I.^{er}, contenant deux poèmes de Théodore Prodrome, avec des prolégomènes, des notes et cinq tables, volume publié par M. Coray. Paris, impr. d'Elberhart, librairie de Firmin Didot, 1828, in-8.^o, 58 et 455 pages.*

De Syntipa et Cyri filio Andreopuli narratio, è codd. Pariss. edita à Jo. Boissonade. Parisiis, apud fratres Debure, 1828, in-12, 226 pag. Pr. 4 fr.

Aventures de Hysminé et Hisminias, par Eumathe Macrembolite; traduit du grec avec des remarques par Ph. Lebas. Paris, impr. de Didot, librairie de J. S. Merlin, 1828, in-16, 352 pag. avec une gravure. Pr. 5 fr. C'est le tome XIV.^e d'une collection de romans grecs.

Tableaux sommaires faisant connoître l'état et les besoins de l'instruction primaire dans le département de la Seine, suivis de remarques succinctes sur la nécessité et les moyens de procurer cette instruction à la généralité des Français, par M. . . . Paris, impr. de Fain, librairie de Colas, 1828, 32 pag. in-8.^o

Images et anecdotes des Croisades, tirées d'un vieux manuscrit français des Œuvres de l'archevêque Guillaume de Tyr, suivies d'observations générales sur l'art et les costumes principalement militaires du XI.^e au XIV.^e siècle, d'après des monumens authentiques, par Chrétien-Maurice Engelhardt, avec treize tables lithographiées, dont onze soigneusement coloriées et partie à fond d'or, &c., 1 vol. in-4.^o sur papier vélin superfin et satiné. Prix de souscription, 30 fr., chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, Londres et Strasbourg.

Notice des monumens antiques et des objets de sculpture moderne conservés dans le musée de Toulouse, par M. Alex. du Mége, Toulouse, Douladoure, 1828, ij et 144 pages in-8.^o

Archéologie pyrénéenne, ou Antiquités religieuses, historiques, militaires, domestiques et sépulcrales de la Gaule narbonnaise et de l'Aquitaine, et recherches sur les Volcæ Tectosages, les Arecomici, les Sardones, Ceretani, Consoranni, Garumni, Convenæ, Onoburates, Bigerrones, Sibillates, Siburates, Osquiditates, Datii, Tarbelli, Tarusates, Sotiates, Bituriges-vivisci, Elusates, Ausci, Garites, Tasconi, Albienses, et autres peuples celtes et aquitains; par M. Alexandre du Mége, 5 vol. in-8.^o de texte, et 2 vol. in-fol. de planches, au nombre de 125, y compris une carte des Pyrénées et des contrées voisines, dessinée d'après les observations de l'auteur, et une carte militaire de l'ancienne Aquitaine et de la portion de la Gaule narbonnaise limitée par les Pyrénées, la Mer méditerranée, le Vidourle, le mont Cebennus, l'Agout, le Tarn et la Garonne. On souscrit chez MM. Treuttel et Würtz, à raison de 180 fr. pour tout l'ouvrage, 360 fr. en pap. vélin. L'Archéologie pyrénéenne se publiera en 25 livraisons, et sera terminée en quinze mois, à partir de la première.

Musée moral, ou Préceptes, conseils et exemples recueillis chez les anciens moralistes et divers autres personnages célèbres de l'antiquité, par M. Ch. S. (Sambucy de L.); première livraison, contenant les neuf premiers siècles avant J. C., in-8.^o, viij et 245 pages.

Traité pratique de chimie appliquée aux arts et manufactures, à l'hygiène, et à l'économie domestique, par M. S. F. Gray; traduit de l'anglais et considérablement augmenté et mis en harmonie avec nos besoins, nos usages et les matières que nous pouvons employer, par T. Richard; première livraison. Paris, impr. de Firm. Didot, librairie d'Anselin, 1828, xx et 96 pages in-8.^o, avec 8 planches. L'ouvrage formera 3 vol. in-8.^o avec un atlas de 100 planches, contenant 379 figures en taille douce; il sera publié en 13 livraisons. Prix de chaque livraison, 2 fr. 50 cent.

ITALIE.

Les frères Mattiuzzi viennent d'achever à Udine, en 1828, l'édition complète de la *divina Commedia di Dante*, conformément au manuscrit Bartolini, avec les variantes des mss. Fontanini et Trivulzio, 3 vol. in-8.^o, dont le dernier est divisé en deux parties, l'une contenant des dissertations et pièces accessoires, l'autre le *Vocabolario etimologico dantesco*, et des tables historiques, géographiques, chronologiques, &c.

Dantis Alighieri Epistolæ quæ exstant, cum notis Caroli Witte. Patavii, sub signo Minervæ, 1827, in-8.^o

Opere di Giovanni Boccaccio, Œuvres de Boccace corrigées d'après les manuscrits. Florence, Magheri, 1828, in-8.^o Les trois premiers volumes ont paru: le nombre de ceux qui les suivront n'est pas déterminé; mais on annonce qu'il n'y en aura pas en tout plus de 17, qu'ils contiendront la collection complète des ouvrages de cet écrivain, y compris un petit poëme inédit, *in terza rima*, et que cette édition correcte sera d'autant plus précieuse, que toutes les précédentes fourmillent de fautes, excepté en ce qui concerne le Décaméron.

La Biblioepa (l'Art de composer des livres), par Denina, a été réimprimée à

Milan chez Silvestri en 1827, *in-12*. La première édition, qui étoit l'unique, donnée à Turin en 1776, *in-8.*, n'avoit pas eu un très-grand succès : l'auteur annonçoit un second volume qui n'a jamais paru, et qui devoit contenir une bibliothèque choisie des auteurs et traducteurs italiens.

La version italienne de la Biographie universelle, ancienne et moderne, a maintenant 42 vol. *in-8.*, imprimés à Venise chez G. B. Missiaglia, et allant jusqu'aux articles P A.

Vocabolario de' nomi proprj sustantivi, tanto d' uomini che di femmine, da Claudio Ermanno Ferrari, seguito da altro vocabolario degli adiettivi proprj, compilato da Luigi Muzzi, accademico della Crusca. Bologna, Masi, 1828, *in-8.* picc., 2 vol., dont le premier a paru en 1827. On ne peut douter de l'utilité d'un recueil où seroient indiquées, d'après des recherches exactes, les origines et les significations de tous les noms propres masculins et féminins, substantifs et adjectifs.

Viaggi di Marco-Polo illustrati e commentati dal conte G. B. Baldelli, preceduti dalla storia delle relazioni vicendevoli dell' Europa et dell' Asia. Firenze, Pagani, 1827-1828, 4 vol. *in-4.*, tomi I et II, 1004 pagine; tom. III, xxviii, clxxv e 204; tom. IV, xxvj e 514 p.; con un atlante di due gran carte geografiche. A cette édition, qu'on annonce comme très-recommandable, se joindroient les *Dissertazioni* de M. Placido Zurla sur Marc Pol et d'autres voyageurs vénitiens, 2 vol. *in-4.*, dont il a été rendu compte dans le Journal des Savans, mai 1823, pag. 287-296.

Descrizione della serie consolare del museo di Carlo d'Ottavio di Fontana, fatta dal suo possessore. Firenze, Gugl. Piatti, tomo terzo, *in-4.*, 1827; recueil qui paroît précieux par la rareté des médailles qu'il fait connoître, et par l'exactitude des descriptions.

Descrizione di molte medaglie antiche greche esistenti in più musei, comprese in 41 tavole incise in rame, e distribuite secondo il sistema geografico numismatico, per Domenico Sestini. Firenze, Gugl. Piatti, 1828, *in-4.* M. Sestini se propose de publier, sous peu de temps, la seconde partie de ce recueil de médailles grecques. — Entre les nombreux travaux numismatiques de cet auteur, nous croyons à propos de rappeler sa *Dissertation sur la ligue des Achéens, dissertation accompagnée des médailles de plusieurs cités confédérées*.

Floræ siculæ Prodromus, sive Plantarum in Sicilia ulteriori nascentium enumeratio, secundum systema linnæanum disposita, autore Joanne Gussone, med. doct. et præfecto horti regii botanici in Boccadifalco. Neapoli, ex typographiâ regiâ, tomus primus, 1827, *in-8.*

CORFOU. ΕΡΕΥΝΑ ΠΕΡΙ ΤΗΣ ΦΥΣΕΩΣ ΤΟΥ ΔΙΑΦΟΡΙΚΟΥ ΥΠΟΛΟΓΙΣΜΟΥ, &c. *Recherches sur la nature du calcul différentiel*, par M. le docteur J. Carandino de Céphalonie, éphore de l'université ionienne, doyen de la faculté de philosophie, et professeur de mathématiques. Corcyre, imprimerie du gouvernement, 1827, 35 pages grand *in-8.* Le texte grec (moderne) est accompagné d'une traduction française par M. A. K.

ANGLETERRE.

Rambling notes and reflections suggested during a visit to Paris, &c. Notes courantes et réflexions écrites pendant un séjour à Paris, durant l'hiver de 1826 à 1827, par sir Arthur Broocke Faulkner. Londres, Longman, 1827, *in-8.*

The past and present statistical state of Ireland, &c. Statistique de l'Irlande, considérée dans sa situation passée et dans l'actuelle; série de tableaux composés d'après des documens officiels, par M. César Moreau. Londres, Treuttel et Wurtz, 1827, *in-fol.*, 56 pages. Prix 30 sh. La surface de l'Irlande est de 32,202 milles anglais carrés, divisés en quatre provinces, subdivisés en 32 comtés. Le nombre total des habitans est aujourd'hui de 9,050,000.

Narrative of a Journey from Constantinople to England. Relation d'un voyage de Constantinople en Angleterre, par le rév. Walsh. Londres, Westley, 1828, *in-8.* 415 pages avec des cartés et autres planches. Prix 12 sh.

Missionary Journal and memoir of the rev. Joseph Wolff, missionary to the Jews; comprising his first visit to Palestine in the years 1821 and 1822, written by himself, edited and revised by John Bayford, esq. F. S. A.; second edition. London, 1827, *in-8.* — Vol. II, comprising his second visit to Palestine and Syria, in the years 1823 and 1824. London, 1828, *in-8.*

Narrative of a Journey through the upper provinces of India, from Calcutta to Bombay, 1824-1825 (with notes upon Ceylon), an account of a journey to Madras and the southern provinces, 1826, and letters written in India, by the late right rev. Reginald Herber, DD., lord bishop of Calcutta; in two vol. London, 1828, *in-4.* — Relation d'un voyage dans les provinces supérieures de l'Inde, depuis Calcutta jusqu'à Bombay, par Reginald Herber, évêque de Calcutta. Londres, Murray, 2 vol. avec des planches.

Journal of a residence and tour in Mexico, &c. Journal d'un voyage et d'un séjour dans le Mexique pendant l'année 1826, par le capitaine Lyon, de la marine royale, membre de la Société royale. Londres, Murray, 1828, 2 vol. *in-8.* Prix 16 sh.

Mexican illustrations, &c. Renseignemens sur le Mexique, ou suite d'observations fondées sur des faits, et indiquant l'état actuel de la société, des mœurs, de la religion, dans la république mexicaine, par Mark Beaufoy, ex-officier. Londres, Carpenter, 1828, *in-8.*, de 310 pages, avec une carte et des planches.

Narrative of a second expedition to explore the shore of the polar sea, &c. Relation d'une seconde expédition pour explorer les côtes de la mer polaire, pendant les années 1825, 1826 et 1827, par M. John Richardson, médecin. Londres, Murray, 1828, *in-4.*, avec cartes et planches. Prix 4 l. 4 sh.

Description of the antiquities and other curiosities of Rome, &c. Description des antiquités et des autres curiosités de Rome, composée d'après des observations immédiates faites dans un voyage en Italie en 1818 et 1819, par le rév. Edward Burton, deuxième édition. Londres, 1828, 2 vol. *in-12.* Prix 15 sh.

The Elements of gymnastics, &c. Élémens de gymnastique pour les jeunes gens, et de *calisthénique* pour les jeunes filles (*καλός*, beau; *σθένος*, force), par M. Gustave Hamilton. Londres, Richard Phillips, 1827, *in-12*, vj et 72 pages, avec 43 gravures. Prix 3 sh.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. *The life of John Lediard, the american traveller, &c. Vie de J. Lediard, dit le Voyageur américain*, contenant des extraits de ses journaux de voyages et de sa correspondance, par Jared Spark. Boston, Hilliard, 1818, *in-8.* Lediard étoit né en 1751; il mourut en 1788, après avoir parcouru les diverses parties du monde.

ALLEMAGNE.

Geschichte der römischen Literatur, &c. Histoire de la littérature romaine, par Jean-Ch. Félix Boehr, professeur à l'université d'Heidelberg, volume in-8°, imprimé dans cette ville, en 1828.

De Phidiæ vitâ et operibus Commentationes tres, auctore Odofr. Mullero. Goettingæ, Dietrich, 1827, in-4°, cum tabulâ ære expressâ. Prix. 16 gr. Ces trois dissertations ont été lues à la Société royale de Gottingue, à l'occasion de quelques statues de l'acropole d'Athènes, transportées en Angleterre.

Vergleichende Grammatik der latinischen, italianischen, spanischen, &c. Grammaire comparative des langues latine, italienne, espagnole, portugaise, française et anglaise, relativement au mécanisme et aux propriétés de ces langues, par M. D. J. Lindner, d'après la deuxième édition de la grammaire polyglotte de M. Blondin. Leipsic, Baumgartner, 1827, in-8°.

A. Th. Hoffmanni *Grammaticæ syriacæ libri III*, cum tribus tabulis varia scripturæ aramaicæ genera exhibentibus. Halæ, 1828, in-4°. Prix 4 rxd. On annonce que cette grammaire syriaque est rédigée sur le plan de la grammaire arabe de M. Silvestre de Sacy.

M. T. Ciceronis *libri de Divinatione et de Fato*. Francof. ad Mœn., 1828, in-8°. Nous annoncerons plus particulièrement cette édition, qui contient des notes de M. Creuzer.

Friderici Sylburgi *Epistolæ quinque, &c.* Francofurti, 1827, 32 pages in-8°. Ces cinq lettres de Sylburge à Melissus ou Schède étoient inédites; c'est M. Frédéric Creuzer qui les publie.

Aristophanes und sein Zeitalter. Aristophane et son siècle; Traité philologique et philosophique de M. Théod. Rotscher. Berlin, Voss, 1827, in-8°. Pr. 1 rxd. 18 gr. M. Rotscher avoit publié, en 1825 une dissertation latine de *Aristophanis ingenii principio*.

Apollonii Rhodii *Argonautica*, ad fidem librorum manuscriptorum et editionum antiquarum recensuit, integram lectionis varietatem et annotationes adjecit, scholia aucta et emendata, indicesque locupletissimos addidit Aug. Wellauer. Lipsiæ, Teubner, 2 vol. in-8°.

Beitrag zur das studium der göttlichen Comoedie, &c. Études sur la divine Comédie de Dante Alighieri, par Bernard Rodolphe Abeken. Berlin, in-8°. Prix 1 rdx. 20 gr.

Commentatio de Germanorum vetustissimâ quam Lambertus Clericus scripsit Alexandreide, auctore Scribeo. Friburgi, 1828, in-4°. Le manuscrit de ce vieux poëme allemand existe à Strashourg. Les exploits du roi de Macédoine, Alexandre, en sont le sujet, comme dans l'Alexandriade latine, composée au XII.° siècle par Gautier de Châtillon.

Procopii Cæsariensis *Anecdota sive Historia arcana*, græcè. Recognovit, emendavit, lacunas supplevit, interpretationem latinam N. Alemanni, annotationes Cl. Maltretii, P. Reinhardi, Toupii et aliorum criticas et historicas, suasque animadversiones adjecit J. Conr. Orellius; accedunt descriptiones pestis et famis, ex ejusdem Procopii libris de bellis excerptæ. Lipsiæ, Hartmann, 1828, in-8°. cum tab. lithogr. Prix 2 rxd. 16 gr.

Hellenische Alterthumskunde, &c. Archéologie hellénique, ou Recherches sur les différentes constitutions politiques des états de la Grèce, par M. W. Wachsmuth. Halle, Hemmerde, 1826 et 1828; deux parties in-8°.

Ueber die Bevökerung der Erde, &c. Sur la population de la terre en 1828, par M. Jules Bergius. Berlin, 1828, in-8.° On compte ici 222,698,038 hommes en Europe; 520,866,150 en Asie; 106,778,210 en Afrique; 40,505,782 en Amérique, 2,500,400 dans l'Australie; sur le globe entier, 893,348,580. Ce total n'est que de 737,000,000 dans un ouvrage de M. Balbi, dont nous avons donné une notice, page 378 et 379 de notre cahier de juin dernier. M. Balbi attribue à l'Europe une population supérieure à celle qui vient d'être indiquée; mais il n'élève point si haut celle de l'Afrique et de l'Asie. La différence totale est de 156,348,580, et pourroit fournir un argument à ceux qui doutent de l'exactitude des calculs statistiques de cette espèce.

Lehburch für den ersten Unterricht der Philosophie. Elémens de Philosophie (1.° psychologie empirique et rationnelle, 2.° logique, 3.° morale et science du droit), par M. Auguste Matthiæ. Leipsig, Brockhaus, 1828, in-8.°, 200 pages.

Corpus juris civilis, recognovit et brevibus annotationibus criticis instructum edidit Fr. Adolphus Schilling. Lipsiæ, Baumgartner, 1828, 2 vol. in-4.° (édition stéréotype.)

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

<i>Le Goupillon, poëme héroï-comique, traduit du portugais d'Antoine Ditys. (Article de M. Raynouard.)</i>	Pag. 515.
<i>Grammar of the language of the lenni-lenape of Delaware Indians, by D. Zeisberger, translated by P. Duponceau. (Article de M. Abel-Rémusat.)</i>	525.
<i>Description de l'ancienne Arménie, par le P. Luc Indjidjian. (Article de M. Saint-Martin.)</i>	532.
<i>Voyage de la Grèce, par M. F. C, H. Pouqueville. (Troisième article de M. Letronne.)</i>	543
<i>Numophylacium Universitatis cæsareæ litterarum Casaniensis orientale delineavit Franc. Erdmann. (Article de M. Silvestre de Sacy.)</i>	554.
<i>Histoire du Gnosticisme, par M. Matter. (Article de M. Daunou.)</i>	559.
<i>Nouvelles littéraires</i>	569

FIN DE LA TABLE.

Le fac simile ci-joint appartient au cahier précédent, et doit être placé en regard de la page 488.

Total.....8700

8700.00

1480

500

600

500

1000

1400

320

900

2000

REVENUE

1200

500

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

EXPENSES

1200

1000

1000

1000

Ed. ...

...

...

...

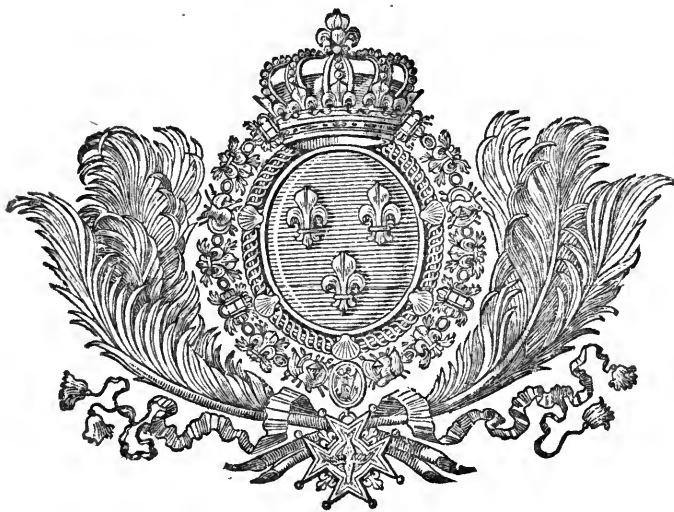
...

...

1)

JOURNAL
DES SAVANS.

OCTOBRE 1828.

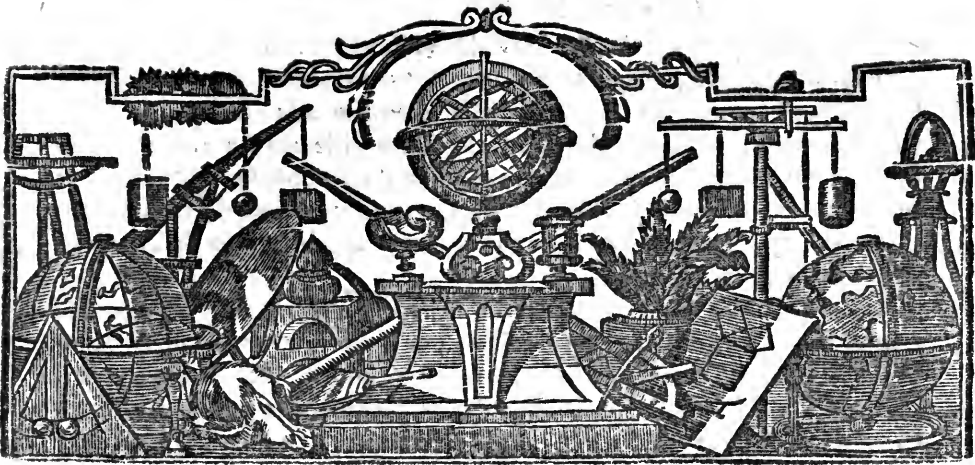


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

—
1828.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

OCTOBRE 1828.

*GESCHICHTE des Kaiserthums von Trapezunt, &c., c'est-à-dire :
Histoire de l'empire de Trébizonde, par J. Ph. Fallmerayer,
professeur d'histoire au lycée royal de Landshut en Bavière;
ouvrage couronné par la société royale des sciences à Copen-
hague. Munich, 1827, xv et 354 pages in-4.° (avec la
devise : Fata canam, sed erunt qui me fnxisse loquantur).*

LORSQUE, à une époque que l'histoire ne sauroit fixer, les premiers colons grecs vinrent descendre sur les rives inhospitalières du Pont-Euxin, ils étoient sans doute loin de prévoir qu'une des villes qu'ils fondaient au milieu des peuples barbares, seroit précisément celle de toutes les cités helléniques qui conserveroit le plus long-temps son indépendance.

ddd 2

Telle a été cependant la destinée de Trébizonde. Située presque aux limites du monde, d'après les traditions fabuleuses de l'antiquité homérique, autonome d'abord, puis soumise aux Romains, place frontière sous les Césars de Byzance, cette ville résista aux attaques des Seldjoukides, et, devenue enfin capitale d'un nouvel empire, elle sut maintenir sur ses murs le labarum de Constantin depuis le commencement du XIII.^e siècle jusqu'en 1462, neuf années après la chute du dernier des Paléologues.

Mais l'histoire de cet empire et celle de ses souverains, appelés *princes de la Colchide* ou de *la Lazique*, par les uns, *empereurs* et *Grands-Comnènes* par les autres, étoient fort peu connues. Avant que le commerce des Vénitiens et des Génois établit de fréquentes relations entre l'Europe et cette partie de l'Asie, les nations chrétiennes de l'Occident et celles de l'extrémité du Pont-Euxin vivoient comme étrangères les unes aux autres; du temps même de S. Louis, ce ne fut pas sans surprise que les guerriers français qui assiégeoient Sidon, entendirent parler « d'un grant seigneur de la profonde Grece, lequel se faisoit » appeler le *grant-Comnene* et sire de *Traffesontes* (1). » Des renseignements isolés donnés par quelques voyageurs du moyen âge, un petit nombre de passages de Nicéas Choniata, de Nicéphore Grégoras, de Chalcondyle et de Phrantzès, ne suffisoient ni pour établir une chronologie suivie, ni pour dissiper une obscurité qui semble avoir effrayé la plupart des écrivains modernes. Les auteurs de *l'Art de vérifier les dates* n'ont pas même cru devoir consacrer un article à l'empire des Comnènes, dont l'existence est devenue presque un problème, et dont le nom, répété sans cesse dans les romans de chevalerie, semble plutôt appartenir à la fiction qu'à l'histoire.

Ce furent sans doute des réflexions de ce genre qui déterminèrent la Société royale des sciences de Copenhague à proposer pour sujet de prix l'histoire de l'empire de Trébizonde, depuis sa fondation par Alexis Comnène, en 1204, jusqu'à sa destruction sous David I.^{er} Le prix fut remporté par M. Fallmerayer, professeur au lycée de Landshut, en Bavière. Nous présumons que le Mémoire couronné étoit dès-lors ce qu'on avoit de plus complet sur cette question historique: toutefois, encouragé par le succès, animé d'un zèle qu'on ne sauroit trop louer, M. Fallmerayer crut devoir tenter de nouveaux efforts pour rendre son travail aussi instructif que possible, avant de le livrer à l'impression. Après avoir mis à profit les recherches de Ducange, de Banduri, de

(1) Joinville, *Histoire de S. Louis*, pag. 123.

Gibbon et de tous ceux qui l'avoient précédé dans la même carrière, il entreprit un voyage littéraire à Venise, dans le but unique de rassembler ce que les manuscrits qui jadis avoient appartenu au cardinal Bessarion, et qui aujourd'hui sont conservés à la bibliothèque de Saint-Marc, pouvoient contenir de relatif à son sujet. Son espoir ne fut point trompé. Un heureux hasard lui fit découvrir, dans cette bibliothèque, non-seulement un éloge de la ville de Trébizonde, composé par le cardinal Bessarion lui-même, mais encore la chronique également inédite de Michel Panaretos, secrétaire de la cour impériale. Ce fonctionnaire a consigné dans ses annales, depuis 1204 jusqu'en 1382, beaucoup de particularités relatives aux règnes et aux familles des empereurs, aux révolutions qui trop souvent ensanglantèrent leur palais, et aux guerres qu'ils eurent à soutenir contre les nations voisines. Outre ces matériaux réunis par M. Fallmerayer lui-même, des savans étrangers s'empressèrent de lui fournir d'utiles renseignemens : parmi eux l'auteur cite sur-tout avec reconnoissance M. Silvestre de Sacy. Ce célèbre orientaliste a eu la bonté de lui envoyer tous les passages de l'historien persan Scherefeddin-Ali qui pouvoient éclaircir l'histoire des grands Comnènes; et plusieurs endroits de l'ouvrage que nous analysons (1), prouvent combien ces communications lui ont été utiles.

Les détails que l'on vient de lire sont, en partie, extraits de la préface (pag. xij-xiv) : écrite d'un style animé et noble, elle prouve que, comme écrivain, M. Fallmerayer peut encore prétendre à un tribut d'éloges mérité. L'ouvrage lui-même est divisé en trois livres, et précédé d'une introduction (pag. 1-43) dans laquelle on trouve réuni et discuté tout ce que les auteurs anciens et ceux du moyen âge nous apprennent sur la ville de Trébizonde, depuis sa fondation jusqu'à l'époque où elle devint capitale d'un nouvel empire. A ce qu'il paroît, cette colonie hellénique sut maintenir son indépendance pendant toute la durée de la monarchie persane; mais elle fut soumise aux rois du Pont. Florissante sous la domination romaine, place de guerre sous les empereurs grecs, elle eut des *ducs* qui, dès le règne d'Alexis Comnène, cherchèrent à se rendre indépendans. M. Fallmerayer prouve (pag. 18-22) que trois d'entre eux, Théodore, Grégoire et Constantin, de la puissante famille des Gabras, reconnoissoient à peine l'autorité de Byzance : leur successeur, Nicéphore Paléologue, entreprit, vers 1174, pour son propre compte, une guerre contre Thamar, reine de Géorgie. Il semble cependant que ces usurpations ne furent point permanentes, et que la

(1) Voyez pag. 77, 135, 204, 226, 231, 233.

Lazique faisoit encore partie de l'empire, lorsque, en 1182, Andronic I.^{er} Comnène, dit le *Vieux*, grand-père du premier souverain de Trébizonde, monta sur le trône. Dans un aperçu général qui termine l'introduction (pag. 28-43), l'auteur cherche à expliquer comment Andronic, le meurtrier de ses parens, le persécuteur sanguinaire des familles patriennes de Constantinople, étoit regardé par une partie de ses sujets comme un prince habile, vertueux et juste. M. Fallmerayer lui-même semble partager cette opinion, et ne seroit pas éloigné de donner le nom de *siècle d'or* à son règne (pag. 38). L'histoire exige peut-être un jugement plus impartial ou plus sévère. Sans doute, nous convenons avec l'auteur que l'empire de Byzance fut en possession de tout ce qui compose l'existence de sociétés régulières : des citoyens jouissant de droits égaux, soumis à des charges pareilles, un gouvernement héritier de l'ancienne politique romaine, agissant d'après des principes d'administration qui ne peuvent être que le résultat d'une civilisation développée depuis des siècles. Nous convenons encore que ces avantages étoient neutralisés par une sorte de maladie morale, et sur-tout par un esprit d'intrigue, d'insubordination et d'indiscipline qui, depuis le x.^e siècle, paroît s'être emparé de la nation. On conçoit donc qu'un souverain doué d'un caractère entreprenant et ferme, ait voulu vaincre et réunir cette foule d'intérêts individuels qui, sans cesse armés les uns contre les autres, devoient nécessairement entraîner les Grecs vers une ruine commune. C'est ainsi, et par des raisonnemens fort spécieux, que M. Fallmerayer excuse la rigueur avec laquelle Andronic agit envers les grands du palais opposés à ses projets d'économie et de réforme. Il est possible que, dans la pensée de ce souverain, un gouvernement sévère se présentât comme le seul moyen de salut, comme le seul ressort politique dont l'action vigoureuse et tutélaire pût ramener vers le même centre les intérêts les plus divergens. Mais il est difficile, selon nous, de justifier les cruautés atroces dont Andronic se rendit coupable; et s'il étoit démontré que ce prince savoit discerner et appliquer si habilement les vrais principes d'administration ou de politique, on auroit de la peine à expliquer la révolte générale et populaire qui, éclatant tout-à-coup le 11 septembre 1185, priva l'empereur du trône et de la vie.

Quoi qu'il en soit, cette révolution sanglante devint, comme on sait, la cause première de la fondation d'un nouvel empire. Les deux fils d'Andronic, Manuel et Jean, déjà déclarés Augustes, eurent les yeux crevés et moururent en prison; mais leur sœur Thamar fut assez heureuse pour sauver ses jeunes neveux, Alexis et David, fils de Manuel, et pour gagner avec eux la Colchide, où les Comnènes conservoient des

amis dévoués. Grossi par une foule de mécontents sortis de la capitale, ce parti se maintint dans les cantons éloignés près de l'embouchure du Bosphore, pendant les dix-huit ans que dura sur le Bosphore la domination de la nouvelle dynastie. Celle-ci succomba à son tour, en 1204; l'empire des Latins à Constantinople s'établit sur les ruines de cette ville chrétienne, et dans les provinces tout devint confusion et désordre. Le jeune fils de Manuel, Alexis, sut profiter des circonstances : ayant réuni un corps de troupes, il partit de la Colchide; et bientôt, maître non-seulement de Trébizonde (au mois d'avril 1204), mais encore d'Amisus, de Sinope, d'Héraclée, il parvint à s'affermir sur la côte méridionale de l'Euxin, à la même époque où Théodore Lascaris s'empara de Nicée et des provinces asiatiques jusqu'au Méandre.

Tels sont les détails, en partie tout-à-fait neufs, que notre auteur donne sur l'établissement des Comnènes dans la *Lazique*, détails qu'il a principalement puisés dans la chronique inédite de Michel Panaretos. Le même ouvrage lui a fourni des renseignemens non moins importants pour la suite de son histoire. Selon l'opinion reçue jusqu'à ce jour, *douze* empereurs seulement régnèrent à Trébizonde pendant l'espace de deux cent cinquante-huit ans : encore ne connoissoit-on avec certitude que les noms de neuf d'entre eux, malgré les recherches laborieuses de l'infatigable Ducange (1). M. Fallmerayer démontre que *vingt* souverains occupèrent le trône depuis la fondation de l'empire jusqu'à sa chute. Voici leurs noms :

- | | |
|--|-----------------------------|
| 1. Alexis Comnène I. ^{er} | 11. Basile I. ^{er} |
| 2. Andronic I. ^{er} , surnommé <i>Gidon</i> . | 12. Irène. |
| 3. Jean I. ^{er} , surnommé <i>Axuchos</i> . | 13. Anne. |
| 4. Manuel I. ^{er} | 14. Jean III. |
| 5. Andronic II. | 15. Michel I. ^{er} |
| 6. Georges I. ^{er} | 16. Alexis III. |
| 7. Jean II. | 17. Manuel III. |
| 8. Alexis II. | 18. Alexis IV. |
| 9. Andronic III. | 19. Jean IV ou Calo-Jean. |
| 10. Manuel II. | 20. David I. ^{er} |

C'est l'histoire de ces princes que M. Fallmerayer raconte, avec ordre et méthode, dans les deux premiers livres de son ouvrage. Dans l'un, qui s'étend jusqu'à la mort de Basile I.^{er} (pag. 44-179), il nous montre la puissance impériale dominant celle des grands vassaux ; dans

(1) *Familix Byzantinæ*, edit. Lutet. Paris, 1680, in-fol. pag. 192-196.

l'autre, la monarchie morcelée et les vassaux devenus à-peu-près indépendans. L'auteur, rectifiant les erreurs chronologiques de ses prédécesseurs, enrichit en même temps sa narration par tant de faits inconnus jusqu'aujourd'hui, que nous croyons faire une chose utile en reprenant chacun de ces règnes en peu de mots. Notre esquisse, nécessairement sèche et incomplète, servira néanmoins à ceux qui ne pourroient pas consulter l'ouvrage de M. Fallmerayer; elle confirmera, entre autres, plusieurs conjectures ingénieuses que M. le baron Marchant vient d'émettre dans un mémoire qui ajoute encore à la réputation méritée de cet habile numismatiste (1).

D'après Gibbon (2), Alexis I.^{er} Comnène, petit-fils d'Andronic le Vieux, se contenta de la dignité de *dux* de Trébizonde: suivant Dugange (3), les écrivains latins ne le désignent que par le nom de *dominus*. Il paroît néanmoins que ce prince prenoit déjà les titres plus relevés de βασιλεύς et d'αὐτοκράτωρ. M. Fallmerayer cite à cette occasion une inscription en grec barbare, relative à Alexis III, et recueillie par Tournefort (4), telle qu'en 1701 elle existoit encore dans le vestibule d'un couvent de religieuses grecques:

ΑΛΕΞΙΟΣ ΕΝ ΧΩ ΤΟ ΘΩΠΙΣΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥ ΚΕ ΑΥΤΟ
ΚΡΑΤΟΡΩΣ ΠΑΣΙΣ ΑΝΑΤΟΛΗΣ Ο ΜΕΓΑΣ ΚΟΜΝΗΝΟΣ
ΘΕΟΔΩΡΑ ΧΥΧΑΡΗΤΙΕΥΣΕΒΕΣ ΑΤΗΔΕΣΠΗΤΑ
ΚΕ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΗΣ ΑΠΑΣΙΣ ΑΝΑΤΟΛΗΣ
ΗΡΗΝΗ ΧΥ . . . ΜΗΤΗΡ ΑΥΤΟΥ ΕΥΣΕΒΕΣ ΑΤΟΥ ΒΑΣΙ
ΛΕΟΣ ΚΥΡΙΟΥ ΑΛΕΞΙΟΥ ΤΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ ΚΟΜΝΗΝΟΥ

M. Fallmerayer rétablit et lit ainsi cette inscription, dans laquelle il croit reconnoître les traces d'un dialecte particulier à la ville de Trébizonde (page 79):

Ἀλέξιος ἐν Χεισῶ τῶ Θεῶ πισὸς βασιλεύς ἐν αὐτο-
κράτωρ πάσης ἀνατολῆς, ὁ Μέγας Κομνηνός.

Θεοδώρα Χεισῶ χέλι εὐσεβισάτη διάσπινα
καὶ αὐτοκράτεισα πάσης ἀνατολῆς.

Ἐιρήνη Χεισῶ [χέλι] μήτηρ αἰ τοῦ εὐσεβισάτου βασι-
λέως κυρίου Ἀλεξίου τοῦ Μεγάλου Κομνηνοῦ.

Nous serions tentés de lire à l'avant-dernière ligne Εἰρήνη, Χεισῶ [χέλι διάσπινα,] μήτηρ δὲ τοῦ εὐσεβισάτου κ. τ. λ.

(1) *Mélanges de numismatique et d'histoire*, ix.^e suite. Lettre à M. le chevalier Gosselin; sur les médailles des empereurs de Trébizonde. Metz, 1827, in-8.^o — (2) *Tome XI*, pag. 73. — (3) *Famil. Byz.* pag. 192. — (4) *Relation d'un voyage du Levant*, tome II, pag. 235, ed. de Paris, 1717, in-4.^o

Alexis I.^{er}, dont les troupes étoient commandées par son frère David, porta ses armes jusque sur le Sangarius en Bithynie; il parvint à se rendre maître de la Paphlagonie, et menaça la puissance naissante des Grecs de Nicée. Mais la fin de son règne ne fut point heureuse. Ayant essuyé plusieurs défaites dans sa guerre contre Lascaris, il perdit Héraclée, dont celui-ci s'empara; en 1214, le sultan d'Iconium Azzeddin Kaïkaous (عز الدين كيكائوس) lui enleva successivement la ville de Sinope (où périt David, frère de l'empereur), et toute la côte du Pont-Euxin, jusqu'à l'embouchure de l'Halys.

Alexis I.^{er} mourut au mois de février 1222, à l'âge de quarante ans. Il eut pour successeur son gendre *Andronic I.^{er}* Gidon (Γίδων); après celui-ci, le fils aîné d'Alexis, *Jean I.^{er}* Axuchos, monta en 1235 sur le trône, qu'il n'occupa que pendant trois ans. Le fils de Jean Axuchos, Joannicus, ayant été enfermé dans un monastère, on proclama empereur son oncle *Manuel I.^{er}*, surnommé le *grand capitaine* (ὁ μεγάλην κέραιος pag. 131), dont le règne, de vingt-cinq ans, fut encore trop court pour le bonheur de ses sujets, et peut-être pour celui de l'Asie mineure. Négociateur habile autant que guerrier intrépide, il traita avec S. Louis et sut gagner l'amitié d'Octaï, grand khan des Mogols, qui dominoient alors en Géorgie, en Arménie, dans le Curdistan et dans le sultanat d'Iconium. Manuel, il est vrai, leur paya tribut et leur fournissoit quelquefois un contingent de troupes; mais il obtint par ces sacrifices une paix favorable à ses états, qui jouissoient de la plus grande tranquillité, tandis que le reste de l'Asie occidentale étoit en proie à la dévastation la plus sanglante et la plus complète. Dans la dissertation citée plus haut, un savant numismatiste avoit déjà deviné que les médailles publiées par lui sous les n.^{os} 2, 3 et 4 (1) devoient appartenir à cet empereur, dont le nom même étoit jusqu'à présent inconnu.

Andronic II (1263) étoit fils aîné de Manuel, né de sa première femme, Anne Xylaloé; il ne régna que trois ans. *Georges I.^{er}*, son frère, lui succéda; engagé dans des guerres continuelles contre les Turcomans, il fut enfin trahi par ses vassaux et tomba au pouvoir des ennemis dans une bataille qui, vers 1279, eut lieu sur le mont *Taurus*. Le trône vacant fut occupé par le troisième fils de Manuel, *Jean II*. Celui-ci, le premier parmi les souverains de Trébizonde que les rois de l'occident aient reconnu pour empereur, entretint d'abord des intelligences avec les Grecs de Constantinople, où un parti nombreux, mécontent de l'union

(1) *Lettre à M. Gosselin sur les médailles des empereurs de Trébizonde*, pag. 16.

des deux églises projetée par Michel VIII Paléologue, l'engagea à venir prendre les rênes du gouvernement. Mais Jean II étoit incapable d'aucune entreprise hardie; timide et indolent, il finit par se réconcilier avec Michel Paléologue, dont il épousa la fille nommée *Eudocie* (en 1282). Son règne fut d'ailleurs agité par des malheurs publics et particuliers : les Turkomans de la Cappadoce lui enlevèrent la province de Chalybie; il eut à combattre en même temps sa propre sœur Théodora Comnéna et son frère Georges I.^{er}, qui, remis en liberté, marchoit sur Trébizonde à la tête d'une armée. Jean II réussit cependant à se maintenir sur le trône jusqu'à sa mort, arrivée en 1298. On a de lui une médaille, comme M. le baron Marchant l'a prouvé dans la dissertation que nous venons de citer (1).

Alexis II, fils et successeur de Jean II, remporta divers avantages sur les Turkomans qui s'étoient avancés jusque sous les murs de Cérassunte; en 1302, au mois de septembre, il fit même prisonnier leur émir, que Michel Panaretos (2) appelle Coustouganis (*Κουστουζάνης*). Mais quatre ans après, les Génois établis à Trébizonde bravèrent l'autorité de l'empereur jusque dans son palais; et en 1319, les Turcs de Sinope, ayant débarqué en force à peu de distance de la capitale, en brûlèrent les faubourgs. Alexis II mourut en 1330, après un règne de trente-trois ans, au commencement duquel (nous ajoutons ce fait peu important au récit de M. Fallmerayer) Lucitès avoit été protovestiaire. C'est à ce fonctionnaire, *Λουκίτη προτοβεσταρίω Τραπεζουντίων*, que sont adressées sept lettres de Théodore l'Hyrtacénien, publiées avec un grand nombre d'autres du même auteur par M. de la Porte du Theil, dans le tome VI des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, pages 7, 10, 11, 21, 34, 37 et 41.

Ce fut aussi sous le règne d'Alexis II que commencèrent les longues dissensions entre les factions des *Scholarii* et des *Mésochaldiens*. M. Fallmerayer pense (pag. 168.) que, dans l'origine, la plupart des puissantes familles indigènes appartenoient à ce dernier parti, tandis que le premier étoit composé de la haute noblesse du palais, dont les ancêtres étoient venus de Constantinople, à l'époque des émigrations de 1185 et de 1204. En effet, les *Scholarii* favorisoient l'alliance avec la cour des Paléologues par lesquels ils étoient à leur tour protégés; leurs adversaires, maîtres d'un grand nombre de châteaux fortifiés, dominoient quelquefois dans la capitale, et toujours dans les provinces intérieures.

(1) Lettre sur les médailles des empereurs de Trébizonde, pag. 14. —
 (2) *Chronicon ms.* fol. 290 recto.

Andronic III, en succédant à son père, fit périr ses oncles Michel et George, et mourut lui-même au mois de janvier 1332, laissant l'empire à son fils *Manuel II*, qui n'avoit que huit ans. Comme il arrive souvent pendant les minorités, les factions étoient aux prises pour obtenir le pouvoir suprême : une guerre civile éclata ; et les *Scholarii*, ne pouvant résister aux Mésoschaldiens, demandèrent des secours à *Andronic III Paléologue*, dit le Jeune. Celui-ci leur envoya quelques troupes commandées par le second fils d'*Alexis II*, *Basile*, qui, redoutant la cruauté de son frère *Andronic III*, s'étoit retiré à Constantinople. Débarqué à Trébizonde au mois de septembre 1332, le prince fugitif détrôna son neveu et lui succéda sous le nom de *Basile I.^{er}* ; cependant il ne devint maître de l'empire entier qu'après trois ans de troubles et de combats (pag. 174).

La puissance de l'empire des *Comnènes* se soutint aussi long-temps que ses habitans formèrent un seul corps de nation ; elle déclina rapidement après *Basile I.^{er}*, qui, mort en 1340, laissa deux fils en bas âge nommés *Alexis* et *Calo-Jean*. A l'époque florissante de Trébizonde, ses princes étoient maîtres de tout le littoral depuis *Amisus*, ou du moins depuis l'embouchure du *Thermodon*, jusqu'à *Gonia* (*Γωνία*), aujourd'hui *Gonieh*, sur la frontière de la *Gourie* ; leur autorité immédiate s'étendoit à plusieurs journées de la côte, jusque dans les vallées intérieures de l'*Iris* et du *Lycus* ; dans les chaînes boisées du *Paryadrès*, où ces rivières prennent leurs sources, une race belliqueuse de montagnards, dévoués à l'empire, opposoient une forte barrière aux attaques soudaines des *Seldjoukides* et aux envahissemens successifs des tribus *turkomanes*. Mais pendant le règne orageux d'*Irène*, veuve de *Basile I.^{er}*, et sous ses foibles successeurs, l'état fut démembré. Les empereurs ne conservèrent sous leur domination immédiate que le rivage du *Pont-Euxin* depuis *Cérasunte* jusqu'aux environs de *Gonia* ; les *Melissenii* à *Cænæum*, les princes de *Bona* et de la *Chalybie*, la puissante famille des *Cabasites* (*οἱ Καβασίται*) à *Mesochaldion*, les seigneurs de *Tzanicon*, de *Dora*, de *Larachané*, oubliant l'honneur et les véritables intérêts de la nation, tantôt alliés, tantôt ennemis des empereurs, avoient trouvé moyen de s'emparer des provinces et des positions qui, militairement, étoient les plus importantes. Nous allons voir dans le deuxième livre de l'ouvrage (pag. 180-285), comment la désunion qui se met presque toujours entre les états fédératifs, livra le pays aux *Ottomans*.

Après un règne fort court, pendant lequel les *Turkomans* brûlèrent la ville de Trébizonde et en assiégèrent le château, *Irène*, veuve de *Basile I.^{er}*, fut détrônée par la sœur de ce prince, *Anna Comnène*, qui

étoit parvenue à lever une armée dans le royaume d'Imirète, où elle s'étoit réfugiée. Anne, proclamée impératrice, eut le bonheur de faire échouer une attaque dirigée contre elle par Michel, fils de l'empereur Jean II, mort en 1298; ce prétendant, arrivé de Constantinople, tomba lui-même au pouvoir d'Anne, qui le fit enfermer au château de Limnia. Toutefois elle ne jouit de l'autorité suprême que pendant treize mois : une faction nombreuse profita du mécontentement général pour appeler de Byzance le fils de Michel, Jean. Ce jeune prince reçut de l'empereur Jean Cantacuzène cinq navires, dont trois étoient montés par des soldats italiens (pag. 185) : accueilli par ses partisans, il s'empara de la capitale dans le mois de septembre 1342; et après avoir fait étrangler Anne, il fut reconnu empereur sous le nom de *Jean III*. Mais livré à ses passions dès qu'il se vit possesseur du trône, il ne put se concilier la confiance des grands, qui l'enfermèrent au monastère de Saint-Sabas en l'an 1344, et choisirent pour souverain son père *Michel I.* après l'avoir tiré de la prison de Limnia. Alors tous les genres de maux fondirent à-la-fois sur le pays. Une peste ravagea la capitale et les provinces; les émirs d'Arzindjan et de Baïbourth s'avancèrent jusque sous les murs de la capitale; une flotte génoise prit la ville de Cerasunte et l'incendia; enfin les chefs des factions, comptant pour rien les intérêts de l'état opposés à leurs intérêts personnels, déposèrent Michel au mois de décembre 1349, et donnèrent l'empire à *Jean Alexis III*, fils de Basile I.^{er}, et âgé seulement de onze ans. Les premières années de ce règne furent troublées par tous les désordres de l'anarchie. Plus tard, le jeune souverain fit quelques efforts pour rétablir l'autorité impériale : il y parvint en partie; mais il fut constamment malheureux dans ses guerres contre le Génois Lercari et contre les Turkomans. Ces peuples firent des incursions jusqu'aux environs de Limnia; l'émir Kilidj-Arslan, s'emparant par surprise de la forteresse de Golacha, chassa les troupes grecques de toute la Chaldée, et un autre chef, nommé *Hadji-émir*, prit le château de Palæomatzuca. Une expédition dirigée par l'empereur en personne pour recouvrer la province de Chériane, se termina par une déroute complète et honteuse (1), dans laquelle Jean Cabasite, duc de Chaldée,

(1) Ἐφύζομεν φυγὴν ἀκοσμον, ὀλίγων Τούρκων διωκόντων ἡμᾶς. Τότε πίνον ἐσκότώσασαι Χριστιανοὶ ὡσπεὶ περὶ ἀκόσοι, καὶ ἐχράθησαν [leg. ἐχράθησαν] καὶ ἀλογα πολλὰ [beaucoup de chevaux furent perdus], καὶ ὁ δούξ Χαλδίας, Ἰωάννης ὁ Καλασίτης, ἐπάσθη. Καὶ εἰ μὴ Κύριος ἦν ἐν ἡμῖν, ἀπωλόμην ἐν καὶ αὐτὸς ἐγὼ. Ἀλλὰ Θεοῦ εὐδοκούντος ἔχουσα μου ὁ ἵππος, καὶ καλὸν βαίον τῷ βασιλέως ἐλευθερώθημεν [sic], καὶ μὲν τρεῖς ἡμέρας κατέλαβον ἐν Τραπεζοῦντι. Michel Panaretos, fol. 298 verso.

fut fait prisonnier. L'historien Michel Panaretos, qui nous a conservé ces détails, ne dut lui-même son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Jean Alexis III mourut au mois de mars 1390, laissant l'empire à son fils unique *Manuel III*, né en 1364, et marié, du vivant de son père, à Eudocie, fille du roi David de Géorgie. L'an 1396, les Ottomans, qui commençoient à dominer dans cette partie de l'Asie mineure, s'emparèrent d'Amisus et parurent aux environs d'Ænæum, ville frontière de l'empire; d'un autre côté, Timour ou Tamerlan, à la tête d'une armée redoutable, s'avança de Tauris jusque sur les rives de l'Euphrate. La situation déplorable où Manuel III se trouva réduit, le porta alors à se soumettre au conquérant tartare, et à se rendre dans son camp; M. Fallmerayer pense même (p. 229) qu'à la bataille d'Ankyre, le 27 juillet 1402, l'empereur de Trébizonde commanda en personne les troupes qu'il avoit été obligé de fournir. Quoi qu'il en soit, l'affoiblissement de l'empire ottoman, causé par la perte de cette bataille décisive, et les dissensions qui eurent lieu parmi les successeurs de Timour, laissèrent respirer Manuel III pendant le reste de son règne. Son fils et successeur *Alexis IV* (1412) soutint contre la république de Gènes une guerre terminée en 1418 par une sentence d'arbitrage, dont le texte, que M. Fallmerayer ne pouvoit connoître, vient d'être publié par M. Silvestre de Sacy (1). Dépourvu de talens et de vertus, Alexis avoit déjà fait la guerre à son père; il eut à son tour à combattre son fils *Jean IV* ou Calo-Jean, qui le fit assassiner vers 1447, implora vainement le secours des souverains de l'Europe, devint en 1456 tributaire de Mahomet II, et mourut deux ans après.

David I.^{er}, frère et successeur de Jean IV, prévoyant l'orage qui menaçoit de fondre sur sa patrie, essaya de réunir dans une grande alliance contre Mahomet II les chefs musulmans de la Caramanie, de l'Arménie et de Sinope, les princes chrétiens de la Mingrélie et des provinces du Caucase; il réclamoit sur-tout l'assistance du puissant sultan des Turkomans Ouzoun-Hassan, qui résidoit à Diarbekr, et qui avoit épousé Catherine Comnéna, ou, comme l'appellent les écrivains orientaux, Despina-Katoun, seconde fille de Jean IV. Mais une seule campagne suffit au souverain ottoman pour s'emparer de Sinope et pour conclure avec Ouzoun-Hassan une paix séparée, dans laquelle David I.^{er} ne fut pas compris. La même année, en 1462, Mahomet II parut devant Trébizonde à la tête d'une armée nombreuse: on sait que la ville capitula aussitôt, et que

(1) *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, tome XI, première partie, pag. 79-81.

l'empereur, sa famille et tous les grands fonctionnaires de l'état s'embarquèrent sur la flotte turque pour être transportés à Constantinople. D'après le témoignage de Dorothee de Monembasie (1), David I.^{er} fut trahi par son protovestiaire Georges, chargé des négociations. Il est difficile de porter des jugemens bien certains sur ces sortes de crimes; mais l'Europe apprit avec douleur qu'une ville forte par sa position, abondamment pourvue de provisions et de troupes, s'étoit rendue sans résistance à l'armée ottomane, qui manquoit d'artillerie et de vivres (p. 278), et qui, de l'aveu des historiens orientaux eux-mêmes, avoit déjà éprouvé de grandes pertes, en traversant à marches forcées les montagnes incultes de la Tzanie. Ainsi se termina, sur les rives du Pont-Euxin, la longue lutte nationale et religieuse entre les Grecs et les Musulmans. Elle avoit commencé, vers 630, sur les frontières de l'Arabie, entre Héraclius et Mahomet; en 1466, David et ses fils, captifs à Andrinoplé, périrent par ordre de Mahomet II.

Le troisième livre de l'Histoire de Trébizonde (p. 286-354) renferme des observations curieuses sur la topographie, l'état de civilisation et l'organisation ecclésiastique de l'empire des Comnènes. Dans cette partie de l'Asie mineure, comme dans bien d'autres contrées méridionales, les sites les plus riens et les plus variés embellissent un pays qui a été si long-temps en proie aux fureurs de l'ambition, aux crimes de l'esprit de parti et aux horreurs d'une guerre sanglante. Bâtie sur le penchant d'une montagne, environnée de coteaux couronnés d'oliviers, de citronniers, de vignes et de bellés maisons de campagne; Trébizonde étoit défendue au nord et au couchant par de profonds ravins; le palais impérial, dont le cardinal Bessarion vante en termes magnifiques l'architecture et la richesse, dominoit la ville. Le territoire produisoit avec abondance de la soie et des vins recherchés; des arts très-avancés, l'industrie, le commerce (2), enrichissoient une population nombreuse qui, d'après Ramusio et Clavijo (p. 321), étoit plongée dans les délices et dans la mollesse. Marini, dans son roman de Caloandro (p. 311), regarde la *Lazique* comme la plus heureuse contrée

(1) Βιβλίον ιστοριών κ. τ. λ. éd. de Venise, 1786, in-4.^o, pag. 422. — (2) Nous ajouterons aux auteurs cités par M. Fallmerayer le passage suivant d'Ebn-Haoukal, qui prouve que long-temps avant l'établissement de l'empire des Comnènes, Trébizonde étoit déjà une ville de commerce importante. « C'est là que se réunissent les marchands musulmans pour entrer dans l'empire romain, et c'est par Trébizonde que nous recevons les étoffes romaines de drap d'or, de lin et de coton, ainsi que les draps de laine et les étoffes russes. » Voyez l'ouvrage de M. C. d'Ohsson, intitulé, *des Peuples du Caucase, ou Voyage d'Abou-el-Cassim*, (Paris, 1828, in-8.^o), pag. 26.

de la terre. Notre auteur prouve que, protégées par les souverains, la philosophie, l'astronomie, les études théologiques, étoient cultivées avec succès à Trébizonde, dont les habitans, jusqu'à la chute de l'empire, étoient probablement aussi lettrés que pouvoient l'être alors la plupart des nations européennes. Quelques-uns d'entre eux étoient même assez forts de leur propre génie pour s'essayer dans des compositions littéraires ; et M. Fallmerayer donne sur leurs talens, sur leurs ouvrages, sur leur vie publique et privée, tous les détails que l'on peut désirer (p. 326 et suivantes). Mais il ne paroît pas que l'éducation et les institutions de ces peuples aient développé en eux les volontés fortes, les qualités militaires et les vertus civiques qui font prospérer un état. Turbulens, vindicatifs, perpétuellement armés les uns contre les autres, ils durent leur longue existence politique bien moins à leur patriotisme ou à leur valeur qu'aux hautes chaînes de montagnes qui protégeoient leur territoire, et où tous les chemins ; outre leurs difficultés naturelles, étoient hérissés de tours retranchées (1). Michel Panaretos mentionne un assez grand nombre de villes, bourgs ou forteresses situés dans ces montagnes escarpées, mais riches en pâturages, dans les cantons de Chériane, Sorogæna, Tricomia, Dryona, dans la Chaldie, la Chalybie et la Tzanique. Les plus remarquables, parmi ces lieux, paroissent avoir été Chasdenich, Cotzanta, Dicæsmon, Doran, Golacha, Laranhané, Matzuca, Mesochaldion, Petroma, Tzampa, Tzazintza : mais M. Fallmerayer n'essaie pas même de fixer leur position ; et les cartes modernes étant insuffisantes, nous sommes obligés d'imiter sa réserve. Grâce à des observateurs habiles, tels que Tournefort, Beauchamp, MM. Jaubert et Macdonald Kinneir, nous connoissons mieux l'état moderne du littoral : toutefois il faudroit un mémoire particulier pour discuter et fixer, même sur cette rive, les positions géographiques qui appartiennent au moyen âge. Les villes ont, pour la plupart, conservé leurs noms grecs ; mais tout est incertitude dans les positions intermédiaires, et nous ne pourrions proposer que des conjectures sur le véritable emplacement de plusieurs lieux célèbres dans l'histoire de Trébizonde : le château impérial de Parcharis, les forts de Cenchrina et de Léontocastron, le défilé de Capanion (2). Le château de Limnia, qui

(1) *Quando Turchi occupaverunt dominium regni Turchie, non potuerunt civitatem Trapezondæ nec ejus pertinentias occupare, propter castra fortissima et alia munimenta.* Haithon, *Histor. orient.* cap. 13. — (2) Chalcondyle de *Rebus turc.* edit. Reg. 247 B. Ce fut auprès de Capanion et du bourg de Meliars (τὴν τοῦ Μελιάρη λεγόμενῃν περθεσίαν) que Jean IV perdit, vers l'an 1449, une

dominoit la côte et qui servoit de prison d'état, étoit-il à deux cents *stades* seulement de la capitale (p. 303) ! il faudroit alors le placer près du cap Corilla, entre Platana et Tripoli. Cependant les cartes marines du moyen âge (1) nous montrent un endroit nommé *Limania* à l'ouest d'*Ænæum*, vers l'embouchure du Thermodon et l'extrémité occidentale de l'empire. Ce *Limania* est-il différent du château de *Limnia* ? ou bien, comme on pourroit le soupçonner, y a-t-il erreur dans la distance donnée par l'écrivain que M. Fallmerayer a cru devoir suivre ?

Mais je crains de m'être laissé trop entraîner par le plaisir de rendre compte d'un ouvrage qui, néanmoins, par le talent de son auteur et par la multitude des faits nouveaux qu'il renferme, mérite de fixer l'attention de nos lecteurs. M. Fallmerayer apporte, dans l'emploi des matériaux réunis avec tant de soin, une exactitude chronologique, une critique judicieuse, et un esprit de suite et d'observation à l'aide duquel il a obtenu des résultats très-satisfaisans. Nous avons fait voir plus haut qu'il sait également s'élever à des considérations générales : ses principes sont alors vrais, ses conclusions presque toujours justes. On peut l'approuver de ne pas avoir donné, à la suite de son travail, le texte du discours composé par le cardinal Bessarion, et un autre éloge de la ville de Trébizonde par Jean Eugénicus, de Constantinople : tous les faits importans contenus dans ces deux pièces inédites semblent avoir été extraits et employés avec soin. Mais nous regrettons de ne pas trouver, à la fin du livre, la chronique de Michel Panaretos, qui a fourni à l'auteur tant de notions curieuses, et qui doit être de peu d'étendue ; une pareille addition auroit ajouté un intérêt de plus à l'ouvrage, sans en augmenter de beaucoup le volume. Ce sera au zèle éclairé de M. de Niebuhr de réparer cet oubli. Espérons que la chronique de Panaretos paroîtra bientôt dans la nouvelle édition du corps des historiens byzantins, édition dirigée par le savant illustre que nous venons de nommer, et dont nous rendrons incessamment compte dans ce journal, comme d'une des plus vastes, des plus utiles et des plus belles entreprises philologiques qui aient été faites de nos jours.

Je terminerai par quelques observations que je soumets à M. Fall-

Bataille, probablement la dernière que les empereurs de Trébizonde aient livrée aux Turcs.

(1) Voyez, entre autres, un atlas manuscrit en six feuilles de parchemin, conservé à la Bibliothèque du Roi, et dressé, vers la fin du XIV.^e siècle, pour l'usage des navigateurs catalans. Il a été copié, dans tout ce qui concerne ce littoral, par Blaeu, *Thâtre du monde*, II.^e partie, Amsterdam, 1643 in-fol. *Asie*, fol. 14 verso.

merayer ; la justice que je me suis plu à lui rendre , doit me les faire pardonner. Dans une seconde édition, que son ouvrage mérite à tant d'égards, il feroit peut-être bien de surveiller les citations tirées d'auteurs qui ont écrit en langues étrangères. Dans les passages grecs surtout, nous avons remarqué des fautes parmi lesquelles nous ne releverons que le mot ἐσπίλωθισαν. (pag. 160, note **, pag. 196, note *) : c'est ἐσπίλωθισαν qu'il faut lire, du verbe grec moderne σπύλω ou σπύλωω, couvrir de ténèbres, *tuer* (τὸν δὲ σκότος ὅσος ἐκάλυψεν, Iliad. Z, vers 111). Nous voyons aussi, p. 258, que l'auteur paroît regarder Amida et Diarbekr comme deux villes différentes ; enfin il nous semble que le titre de *protostrator*, même à la cour de Trébizonde, désignoit le *commandant en chef de la cavalerie* (1), et non l'*amiral* de l'empire, comme on le dit p. 334. Mais ces légères inadvertances, ou ces omissions, n'empêchent point que l'Histoire de Trébizonde ne soit un très-bel ouvrage, digne de la distinction que lui a accordée l'Académie des sciences de Copenhague, et de l'accueil que lui feront sans doute les savans de l'Europe.

HASE.

RELIGION DER BABYLONIER, von D. Friedrich Münter, Bischof von Seeland, u. s. f. — Religion des Babyloniens, par le D.^r Fr. Münter, évêque de Sélande, &c. &c. Copenhague, 1827, 140 pages in-4.^o, avec trois planches gravées.

C'EST proprement à l'explication des symboles, ou du moins d'une partie des symboles que nous offre un monument irrécusable de l'antique religion de l'Asie centrale, que se réfère le nouvel ouvrage du savant et laborieux évêque de Sélande, M. Fr. Münter, que nous nous proposons de faire connoître. Ce monument, trouvé près des bords du Tigre, à une journée de marche au-dessous de Bagdad, par M. Michaux, et conservé dans le cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi, a été publié par M. Millin en 1802, dans le tome I de ses *Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués*, et nous y renvoyons ceux de

(1) Ou le *maréchal*, d'après les Byzantins eux-mêmes, qui prétendent que ces deux termes sont synonymes. Voici ce que dit Nicétas Choniata, 387 C (*ed. Reg.*), en parlant de l'historien Villehardouin, maréchal de Champagne: Μαρισκάλδος [sic] ἢν πᾶξίωμα ὁ ἀνὴρ, δηλοὶ δὲ καθ' Ἑλληνας ἢ φωνὴ πᾶν ΠΡΩΤΟΣΤΡΑΤΟΡΑ.

nos lecteurs qui voudront prendre connoissance par eux-mêmes de ce monument, ou comparer les explications que M. Millin a proposées des figures qui s'y voient, avec celles qu'a suggérées à M. Münter la comparaison de ces mêmes figures avec ce que les écrivains de l'antiquité nous enseignent sur les idées religieuses des Babyloniens. C'est principalement de ce système religieux, que M. Münter a essayé de reconstruire au moyen de quelques données plus ou moins imparfaites, éparses dans un grand nombre d'ouvrages, que nous avons intention de nous occuper, quoique cela ne soit, pour ainsi dire, dans le point de vue où s'est placé notre auteur, que l'accessoire, ou, si l'on veut, les prolégomènes obligés de l'explication du monument. M. Münter est trop éclairé et a trop de critique, pour n'avoir pas senti que, dans des recherches de ce genre, il devoit se tenir en garde contre la tendance assez naturelle par laquelle l'auteur d'une semblable monographie peut se laisser entraîner à emprunter à des nations voisines de cellé qui est l'objet de son travail, des faits, des monumens ou des doctrines propres à remplir les nombreuses lacunes qui, à chaque instant, rompent le fil qu'il s'efforce de renouer; et quoique ces emprunts pussent être justifiés par des raisons assez puissantes, comme il seroit bien difficile de fixer la limite dans laquelle ils devoient être renfermés, M. Münter prévient le lecteur qu'il s'est fait une loi d'y renoncer tout-à-fait, quelques vides que cette réserve, rigoureusement observée, dût nécessairement laisser dans le tableau qu'il vouloit recomposer.

Mais ne falloit-il pas d'abord se demander ce que c'étoit que les Babyloniens, et puis les Chaldéens, qui semblent tantôt être distingués d'eux, tantôt ne faire avec eux qu'une seule nation, et jusqu'à quel point ce qui nous a été transmis sur l'histoire primitive de ces anciens peuples, mérite notre confiance? S'il eût fallu nécessairement offrir une solution satisfaisante de ces questions, avant d'aborder celle que l'auteur s'est proposée, il auroit peut-être été plus sage de renoncer tout d'abord à traiter cette dernière: mais il n'en est pas ainsi, suivant M. Münter. L'histoire des Babyloniens, dit-il, ne commence pour nous qu'avec l'invasion de leur empire par les Chaldéens; mais nous avons lieu de croire que ces conquérans grossiers et barbares, loin de changer le système religieux de Babylone, l'adoptèrent et se l'approprièrent; et en effet, ce que les prophètes juifs, antérieurs à la conquête des Chaldéens, nous apprennent relativement à la religion des Babyloniens, se concilie très-bien avec ce que nous lisons dans les écrivains postérieurs à cet événement, tels que Daniel, et, parmi les historiens profanes, Ctésias, Hérodote, Bérosee et Diodore de Sicile. « Ainsi, dit M. Münter, nous

» pouvons admettre comme vrai que la religion de ce peuple, lorsque, » sous la conduite de Nabuchodonosor, il conquît l'Asie, étoit, sauf » quelques additions, la même qu'il avoit eue avant l'invasion des Chal- » déens : cette époque peut donc nous servir d'un point fixe, duquel il » nous sera permis de porter en toute sûreté nos regards en arrière. Sous le » gouvernement des Perses, les Babyloniens cessèrent d'être un peuple, » et adoptèrent sans doute des idées persanes, autant qu'elles pou- » voient se concilier avec leur culte, essentiellement idolâtrique. Plus » tard, sous la domination des Macédoniens, leur religion propre » se fondit insensiblement avec celles des nations voisines. » Certes, nous ne prétendons nullement, dans une semblable matière, contester les conclusions auxquelles un savant comme M. Münter a été amené par l'étude approfondie, et du sujet dont il s'occupe ici, et de tous ceux du même genre que présente l'histoire des peuples de la race sémitique : nous regrettons pourtant qu'il n'ait pas consacré un chapitre à développer les preuves sur lesquelles il établit le fait de la conquête de la Babylonie par les Chaldéens, et la date de cette conquête. Sans doute l'empire des Chaldéens ne lui paroît commencer qu'à l'époque où Babylone secoua pour la seconde fois le joug des Assyriens, et constitua une monarchie qui dura jusqu'à Cyrus ; mais ce qu'il eût fallu prouver, c'est que la dynastie qui remplit cet intervalle de temps, étoit une dynastie étrangère aux Babyloniens, qui, dans cette hypothèse, ne firent que passer de la domination des Assyriens sous celle d'un peuple barbare et conquérant, auquel seul convient proprement le nom de *Chaldéens*. Ensuite il eût été bon d'entrer dans quelques détails pour prouver l'identité du système religieux des Babyloniens, avant et après l'invasion des Chaldéens. Au surplus, s'il restoit quelque doute à l'égard de cette dernière question, il suivroit seulement de là que le tableau dans l'exposition duquel nous allons entrer, se renfermeroit dans des limites chronologiques moins étendues que celles que lui assigne le docte écrivain que nous analysons.

Après l'introduction dont nous venons de donner une idée, M. Münter traite, en autant de chapitres distincts, des divinités des Babyloniens, de leur système de cosmogonie, de leurs temples, de leurs idoles, de leurs fêtes et rites religieux, des mages et des prêtres, et de la doctrine secrète ou mystique. Un dernier chapitre a pour objet l'application de tout ce qui a précédé, à l'explication des figures que nous présente le monument du cabinet du roi.

Deux sortes de divinités se partageoient le culte des Babyloniens ; les astres, et des dieux d'origine humaine représentés par des simulacres.

Quant au culte des astres, un passage remarquable de Diodore de Sicile, qui vraisemblablement n'a fait que suivre Ctésias, nous apprend que les Babyloniens adoroient, sous une dénomination commune qui a été rendue en langue grecque par le mot *ἑρμηνεῖς*, *interprètes*, les planètes de Saturne, Mars, Vénus, Mercure et Jupiter, entre lesquelles Saturne tenoit le premier rang. M. Münter, adoptant dans le texte de Diodore une conjecture de Wesseling, suppose que cet écrivain a dit que Saturne étoit nommé *Ἴλος*, *Elos*, par les Babyloniens. Qu'on admette ou qu'on rejette cette conjecture, il est certain que le mot *ἥλιον*, qu'on lit dans le texte de Diodore, est une faute. A ces cinq divinités célestes, trente autres astres d'un rang inférieur sont subordonnés; on les nomme les *dieux conseillers*, *βουλαῖους Θεούς*: la moitié de ces dieux a l'inspection sur les lieux situés sous la terre, et l'autre moitié exerce une semblable fonction sur ce qui se passe sur la terre et dans le ciel. Au lieu de *trente*, M. Münter, adoptant la conjecture du savant professeur Gesenius, conjecture qui, nous l'avouons, nous paroît tant soit peu hasardée, croit qu'il faut lire *trente-six*; et il regarde ces divinités célestes comme identiques avec les décans des Égyptiens. Enfin les Babyloniens reconnoissent encore douze *maîtres* ou *seigneurs des dieux*, *κυρίου τῶν Θεῶν*, à chacun desquels ils assignent un des douze mois de l'année et un des signes du zodiaque. Ils désignent de plus, sous le nom de *juges de l'universalité des choses*, *δικαστῆς τῶν ὅλων*, vingt-quatre constellations placées, douze dans l'hémisphère méridional, et les douze autres dans l'hémisphère boréal. On peut ajouter à cet aperçu du système des Babyloniens, en ce qui concerne le culte des astres, qu'entre les planètes ils considéroient Jupiter et Vénus comme des divinités bienfaisantes; Mars et Saturne, au contraire, comme des divinités malfaisantes. M. Münter conjecture que Mercure, sous le nom de *Nébo* ou *Nébo*, jouoit dans ce système le rôle de divinité intermédiaire et conciliatrice entre les deux ordres précédens de planètes ou de génies planétaires: car on peut demander si, dans ce système religieux, les hommages et le culte avoient immédiatement pour objet les corps célestes, ou s'adressoient à des génies chargés de leur direction, et dont ces astres n'étoient que d'aveugles instrumens; et M. Münter pense, avec beaucoup de raison, ce nous semble, que le peuple pouvoit bien adresser ses hommages et ses vœux à ces corps célestes, et ne pas aller plus loin; mais que, pour les instituteurs de ce système religieux et pour les hommes éclairés, les génies directeurs des astres étoient, comme chez les Perses, les véritables objets de leur culte.

J'ometts des observations de détail, relatives aux noms des cinq pla-

nètes chez les Babyloniens, et à leurs influences, pour m'arrêter à une question qui se présente d'elle-même à l'esprit du lecteur, et sur laquelle M. Münter est d'une opinion contraire à celle du savant dont je parlois tout à l'heure, M. Gesenius. Le soleil et la lune étoient-ils étrangers au culte des Babyloniens! et comment se feroit-il que les deux objets qui, dans le système céleste, devoient frapper davantage l'imagination, et dont les influences tombent le plus immédiatement sous les sens, fussent les seuls que ce peuple eût entièrement négligés! Et faudroit-il renoncer à voir le soleil dans *Bel*, et Vénus dans *Mylitta*, pour appliquer uniquement ces noms aux planètes de Jupiter et de Vénus! car c'est là l'opinion de M. Gesenius. M. Münter écarte une partie des autorités qu'a fait valoir son savant adversaire, en observant qu'il ne s'agit point du système religieux qui dominoit dans les contrées qu'arrosent le Tigre et l'Euphrate, dans des siècles postérieurs à l'introduction du christianisme; mais qu'il faut se reporter à l'époque des prophètes hébreux, et rechercher ce qu'entendoient alors les Babyloniens par *Bel* et *Mylitta*. Il observe ensuite qu'il est, pour le moins, extrêmement vraisemblable qu'aux idées astronomiques des Babyloniens se joignoit aussi cette idée cosmogonique, si généralement répandue dans tout l'Orient, qui représentoit la puissance créatrice de la nature comme divisée en deux principes, dont l'un féconde et l'autre est fécondé et engendre. Chez les Babyloniens, où *Mylitta* étoit certainement le principe femelle, peut-on supposer, avec quelque apparence de vérité, que la planète de Jupiter eût usurpé le rôle du principe mâle qu'il est si naturel d'identifier avec le soleil! Les anciens, il est vrai, rendent ordinairement le nom de *Bel* par *Jupiter*; mais que veulent-ils dire par-là, sinon le plus grand des dieux! Toutefois, attendu que le nom de *Bel* ou *Baal* paroît avoir été employé comme un nom générique applicable à toutes les divinités, on peut admettre que la planète de Jupiter, ou le génie de cette planète, ait été quelquefois désignée sous ce nom.

Ce que M. Münter dit de *Bel* comme étant le soleil, le dieu maître du ciel, le principe actif et fécondant de la nature, il l'applique aussi à *Mylitta*, divinité dont les attributs ont pu la faire confondre dans la suite avec la *Vénus* des Grecs; mais qui, suivant lui, dans les temps anciens dont nous parlons, n'a pu être que la lune, la reine du ciel, le principe passif et fécondé de la nature. *Mylitta* a vraisemblablement porté encore chez les Babyloniens le nom d'*Astara*, *Astoreth* ou *Astarté*, nom qui, au surplus, paroît aussi avoir été générique, et s'être appliqué à diverses divinités supposées être du sexe féminin.

Les preuves sur lesquelles M. Münter établit son opinion, prises cha-

cune isolément, ne sauroient être regardées comme des démonstrations; peut-être même les témoignages écrits semblent-ils plus favorables à l'opinion contraire. Toutefois nous n'hésitons point à nous ranger du côté du savant évêque de Sélande; car nous ne saurions nous persuader qu'il ait existé chez aucun peuple un système religieux astronomique où le soleil et la lune n'aient pas joué les principaux rôles.

Outre le culte des corps célestes, les Babyloniens avoient encore, selon M. Münter, celui des élémens, de l'air, du feu, de l'eau et de la terre; ils honoroient aussi d'un culte religieux le Tigre et l'Euphrate; ils avoient des divinités nationales dont l'Écriture sainte nous a conservé le souvenir, comme *Nisroch*, *Anamélech*, *Adramélech*, et vraisemblablement *Thammuz* ou *Adonis*. Mais c'est plutôt par conjecture et par des inductions multipliées, que par des témoignages positifs de l'antiquité sacrée ou profane, qu'on peut comprendre les êtres naturels dont il s'agit; et spécialement les deux fleuves qui embrassent et fertilisent les plaines de la Mésopotamie, au nombre des divinités des Babyloniens; et quant aux divinités nationales dont les noms sont rappelés par M. Münter, en admettant qu'elles fissent toutes partie du culte de ce peuple, ce qui peut être contesté, on ignore si les êtres adorés sous ces noms n'étoient pas quelques-uns des corps célestes déjà indiqués, ou les symboles de leurs influences vraies ou supposées, favorables ou malignes. M. Münter s'appuie sur l'autorité de Bérosee, cité par S. Clément d'Alexandrie, pour prouver que les Babyloniens adoroient le feu et l'eau; mais il faut observer d'abord que ce père de l'Église parle en commun en cet endroit (*Cohort. ad gent. ch. v, p. 56*, édit. de Potter) *des Perses, des Mèdes et des Mages, τοὺς Πέρσας; καὶ τοὺς Μήδους, καὶ τοὺς Μάγους*, sans nommer précisément ni les *Babyloniens* ni les *Chaldéens*; en second lieu, qu'il est bien difficile d'appliquer ce passage aux Babyloniens, parce que S. Clément dit positivement *qu'ils offrent leurs sacrifices en plein air, ne reconnoissant aucune autre image des dieux que le feu et l'eau, θεῶν ἐν ὑπαίθρῳ τούτους. . . . Θεῶν ἀγάλματα μόνον τὸ πῦρ καὶ ὕδωρ νομίζοντας*: enfin que c'est relativement au culte des *simulacres à forme humaine, ἀνθρωποειδῆ ἀγάλματα*, introduit beaucoup plus tard par Artaxerce, fils de Darius et père d'Ochus, qu'il cite le troisième livre des *Chaldaiques* de Bérosee. Nous hasardons cette observation, parce qu'il nous semble que le savant auteur de l'ouvrage que nous analysons, a quelquefois donné aux autorités dont il fait usage, plus de latitude qu'une critique sévère ne peut leur en accorder. Mais pour nous renfermer dans les bornes d'une simple analyse, nous nous contenterons d'ajouter que, toujours selon notre auteur, les Ba-

byloniens honoroient aussi d'un culte religieux des hommes divinisés, des génies protecteurs qu'ils mettoient aux prises avec des démons ou mauvais génies, représentés sous la figure d'animaux monstrueux; des animaux vivans, tels que le dragon de Daniel, et les colombes consacrées à Sémiramis, et des poissons, sans parler des dieux lares ou *Téraphim*, et des divinités grecques et romaines dont le culte vint se mêler plus tard avec le système religieux national. Dans tout cela il y a une multitude de particularités que le savant auteur ne présente que comme des conjectures plus ou moins plausibles, et qui pourroient donner lieu à de nombreuses et longues discussions. Ce seroit, par exemple, le cas de distinguer du système primitif des Babyloniens, ce que la domination des Perses avoit pu introduire d'idées nouvelles et disparates dans le culte de la Chaldée; mais il est plus aisé d'entrevoir les traces de ce mélange, dont on ne sauroit guère douter, que de faire la part de chacun des deux systèmes.

La cosmogonie des Babyloniens ne nous est guère connue que par un fragment de Bérose que nous a conservé George le Syncelle. M. Münter croit reconnoître dans cette absurde tradition trois points essentiels : le premier, c'est que l'univers a été produit de l'eau, ou du moins d'une masse de matière humide; le second, que ce n'est qu'après plusieurs essais, et, pour ainsi dire, après bien des tâtonnemens qui n'avoient donné l'être qu'à des monstres incapables de se reproduire, que la nature est parvenue à former des êtres vivans bien organisés et propres à la reproduction; le troisième, que toutes les choses qui tombent sous les sens, sont nées de l'union des deux forces primitives, le principe mâle qui féconde, et le principe femelle qui conçoit et met au monde. Le principe femelle est, dans ce système de cosmogonie, *Omorka*, et le principe mâle, *Bel*. Le dernier point, comme l'avoue M. Münter, ne résulte pas bien clairement du récit de Bérose; cependant il nous semble qu'on l'y entrevoit assez pour ne pas le contester. Au reste, Bérose lui-même paroît n'avoir regardé ce récit cosmogonique que comme une allégorie: ἀλληγορικῶς δὲ φησιν τὸ ὅτι μὲν φυσιολογίᾳ. Mais il est à regretter qu'il n'ait pas développé cette allégorie, ou que l'explication qu'il en avoit donnée ne nous ait pas été conservée; car on ne sauroit regarder ce qui, dans George le Syncelle, suit immédiatement les noms que nous venons de citer, malgré la particule γὰρ qui en forme la liaison (Ἰγέρῳ γὰρ ὄντος τοῦ παντός κ. τ. λ.), comme une explication; c'est au contraire évidemment une continuation du même mythe, et elle doit être allégorique, comme ce qui a précédé.

On ne peut point douter que les Babyloniens n'aient eu des temples,

parmi lesquels tenoient certainement le premier rang celui de Bel, célèbre dans toute l'antiquité et dont on croit encore reconnoître aujourd'hui l'emplacement, et celui de Mylitta, où, par une de ces infames superstitions que la perversité du cœur humain peut seule expliquer, les femmes de Babylone se livroient aux étrangers. Il est vraisemblable, comme le conjecture M. Münter, que, sous la domination des Perses ou des Parthes, Mithra eut aussi des temples à Babylone.

Il est assez naturel de supposer que les Babyloniens, comme les Phéniciens, les Arabes et d'autres nations asiatiques, ont eu, dès la plus haute antiquité, leurs *Batiles*, qui étoient pour eux les symboles de quelques divinités; et peut-être, parmi ces pierres sacrées, se trouvoit-il des aérolithes. Le caillou roulé du cabinet du roi pourroit bien avoir été l'objet d'un culte semblable. La description du temple de Bel ne permet point de douter que la sculpture n'ait été cultivée à Babylone dans les temps les plus anciens, et que cet art n'y ait été employé, comme celui qui travaille les métaux, à former des simulacres destinés à recevoir les hommages et les adorations du peuple; c'est ce que nous apprennent expressément Isaïe, Daniel et Baruch, dont le témoignage est d'accord avec ceux des écrivains profanes. On ornoit les statues des divinités de vêtemens magnifiques et de bijoux précieux; on leur offroit à manger dans des vases d'or et d'argent; on les portoit en procession sur ses épaules: il paroît même, par un passage de Baruch, dit M. Münter, que quelques-uns de ces simulacres à forme humaine avoient dans la bouche une langue mobile. Les Babyloniens, comme d'autres peuples de l'antiquité, aimoient à donner aux statues de leurs dieux des figures colossales.

Ce culte rendu à des simulacres, cet usage de consacrer des temples à la divinité, sont deux caractères essentiels qui distinguent éminemment le système religieux des Babyloniens de celui des Perses, et il est nécessaire de remarquer que lorsque Béroze, cité par S. Clément d'Alexandrie, dit que ce fut Artaxerce, père d'Ochus, qui éleva le premier, à Suse, à Babylone et à Ecbatane, des statues de *Vénus Tanaïs* ou plutôt *Anaitis*, et qui enseigna aux Perses et aux habitans de Bactres, de Damas et de Sardes, à l'adorer; il ne dit pas un mot des Babyloniens, chez lesquels en effet le culte des simulacres à forme humaine étoit établi de tout temps. M. Münter explique un peu différemment ce passage; mais il reconnoît qu'il ne faut pas l'entendre, d'une manière générale, du culte des idoles à Babylone. Notre auteur pense que la figure de Bel, symbole du soleil levant, se trouve sur quelques briques tirées des ruines de Babylone, et sur divers cylindres. Parmi

les monumens de ce dernier genre, plusieurs lui paroissent offrir des symboles relatifs à la religion des Babyloniens. Cependant il nous semble difficile de démontrer que ces cylindres soient d'une époque antérieure à la domination des Perses; ce qui nous paraitroit nécessaire pour en appliquer les symboles au système religieux ou mythologique des Babyloniens, plutôt qu'à celui des Perses devenus leurs maîtres. Il y a peut-être aussi quelque chose d'un peu hasardé dans ce qu'avance M. Münter, « que les chasses qu'on voyoit peintes ou sculptées sur les » murailles des palais de Babylone, et que, suivant le récit de Dio- » dore de Sicile, on attribuoit à Sémiramis, ne représentoient *certain-* » *nement* point des chasses ordinaires faites par des hommes, mais bien » des combats entre de bons et de mauvais génies, comme on en » voit de semblables représentés sur plusieurs cylindres trouvés dans les » ruines. » Pourquoi donc ces tableaux, qui ornoient les palais de Babylone, n'auroient-ils pas représenté de véritables chasses, comme les bas-reliefs de Bisutoun et de Kirmanschah?

Bérose dit positivement qu'on voyoit, dans le temple de Bel, les représentations de ces animaux infortés et monstrueux, que la nature avoit d'abord produits dans ses premiers essais d'une organisation animale : *ὡν καὶ τὰς εἰκόνας ἐν τῷ τοῦ Βήλου ναῶν ἀνάκειται*. Le savant évêque de Sélande ne doute point de l'exactitude de ce récit, qui lui paroît encore confirmé par divers cylindres, où l'on voit de ces figures monstrueuses; mais il croit que ces représentations n'étoient point des statues ou des ouvrages de sculpture; il pense qu'elles se voyoient sur les tentures et les tapis de pied qui décoreoient les temples. Peut-être seroit-il plus naturel de supposer que l'un de ces usages n'excluoit pas l'autre.

Une nation qui avoit des temples et qui rendoit un culte religieux à des simulacres, ne pouvoit manquer d'avoir des fêtes, des sacrifices et une sorte de liturgie accompagnée de chant et de musique. Toutefois, en se bornant aux témoignages positifs que la vaste érudition de M. Münter a pu réunir, on n'aura qu'un tableau bien imparfait de ce que devoit être, dans une ville telle que Babylone, le culte public, si l'on en juge par la magnificence et la grandeur du temple consacré à la principale divinité. Deux fêtes seulement sont positivement indiquées, l'une par Hérodote, et l'autre par Athénée, qui cite Bérose. La première, célébrée en l'honneur de Bel; c'est-à-dire, du soleil, suivant notre savant auteur, étoit remarquable par la quantité d'encens qu'on y consommoit, et qu'Hérodote évalue à mille talens. L'époque à laquelle on la célébroit est incertaine; il est vraisemblable que c'étoit à l'équinoxe du printemps, et que les Babyloniens, comme les Perses et les Syriens,

consacroient cette solennité au renouvellement de l'année; on ne sauroit cependant assurer que cette fête du nouvel an fût identique avec la fête célébrée en l'honneur de Bel. La seconde fête, que des écrivains plus modernes ont attribuée aux Perses ou aux Scythes, mais qu'on ne peut guère se refuser à reconnoître pour une fête des Babyloniens, n'étoit qu'une sorte de saturnales, et duroit cinq jours: rien n'autorise, ce nous semble, à penser qu'elle eût un caractère religieux.

Il est certain que les Babyloniens offroient à leur principale divinité des sacrifices sanglans; on ignore quelles espèces d'animaux ils sacrifioient. M. Münter croit trouver sur quelques cylindres la preuve qu'ils offroient des boucs et des gazelles; mais, outre ce que j'ai déjà dit de l'incertitude qui règne sur l'époque à laquelle appartiennent ces monumens, rien ne me semble indiquer que les personnages qui présentent ces animaux aient l'intention de les immoler à une divinité. Les Babyloniens ont-ils, comme tant d'autres peuples, cherché à apaiser le courroux de leurs dieux, ou à se concilier leur faveur, en leur immolant des victimes humaines? M. Münter répond affirmativement à cette question, et il se fonde sur un passage du quatrième livre des Rois, où on lit, ch. 17, v. 30, que, parmi les colons étrangers qui avoient été envoyés pour peupler le pays des dix tribus, ceux de Sépharvaïm brûloient leurs enfans en l'honneur d'*Adramélech* et *Anamélech*, dieux de *Sépharvaïm*. Ce passage cependant, outre les doutes qu'on peut élever sur la contrée désignée sous le nom de *Sépharvaïm*, prouve peu contre les Babyloniens, puisqu'on lit, peu de lignes auparavant, que les Babyloniens offroient des sacrifices à *Socoth-bénoth*. Il seroit d'ailleurs étonnant que Daniel, et sur-tout Baruch, ne leur eussent pas reproché ces barbares sacrifices, s'ils avoient été en usage parmi eux. Ce seroit bien gratuitement qu'on supposeroit, comme semble le faire M. Münter, que l'usage de faire coucher toutes les nuits une jeune fille dans l'intérieur du temple pour servir aux plaisirs du dieu, ne fût qu'une sorte de compensation de l'offrande d'une victime humaine qu'on immoloit plus anciennement, et à laquelle on avoit substitué un sacrifice qui ne révolte que la pudeur.

Il est inutile de rappeler les abominables pratiques du même genre par lesquelles les Babyloniens honoroient la déesse Mylitta. Je ne m'arrêterai pas davantage à quelques autres coutumes superstitieuses, communes chez les peuples de l'Asie, et qu'on peut croire n'avoir pas été étrangères aux Babyloniens; je dirai seulement un mot de l'usage où ils étoient d'ensevelir les corps des défunts dans du miel, usage attesté par Hérodote et Strabon; et quoique ces écrivains ne disent pas posi-

tivement s'ils entendent parler des cadavres entiers, ou seulement des ossemens qui seroient restés après que les corps auroient été consumés par le feu, on ne sauroit douter que la première supposition ne mérite la préférence, puisque ces deux auteurs comparent les rites funèbres des Babyloniens à ceux des Égyptiens, et que Strabon ajoute qu'avant de plonger ces corps dans le miel, on les enduisoit de cire : *Θάψουσι δ' ἐν μέλιτι, κηρῶ περιπλάσασθαι*. M. Münter a donc raison de dire que les Babyloniens ne brûloient pas les morts. « Et comment, en effet, ajoute-t-il, auroient-ils osé souiller le pur élément du feu ? » Si l'on admet ce motif, c'est une raison de plus de penser qu'il ne convient pas d'étendre aux Babyloniens la coutume atroce de brûler les enfans en l'honneur de la divinité, coutume que l'Écriture, comme nous l'avons fait observer, attribue d'une manière toute spéciale aux habitans de Sépharvaïm.

Quoique je me sois borné à effleurer les nombreux et importants objets sur lesquels portent les savantes recherches de M. Münter, je me vois obligé de donner à mon extrait plus d'étendue que je ne le voudrois. Je m'arrête donc ici, et je réserve pour un second article ce qui me reste à dire pour faire connoître dans tout son ensemble l'ouvrage dont j'ai entrepris l'analyse.

SILVESTRE DE SACY.

INFLUENCE de l'écriture sur la pensée et sur le langage; ouvrage qui a partagé le prix fondé par Volney, et décerné par l'Institut dans sa séance du 24 avril 1828; par le baron Massias. Paris, 1828, in-8.º de 165 pages.

LE sujet du prix fondé par M. Volney avoit été, pour l'année 1828, de déterminer l'influence de l'écriture sur le langage, en comparant ce qui a eu lieu dans les idiomes privés d'écriture, et dans ceux qui ont été représentés, ou par des signes de sons, ou par des signes d'idées. C'étoit une belle et intéressante question, historique et philosophique à la fois, qui demandoit une étude approfondie de la théorie du langage et la connoissance de quelques-unes des langues qui ont été placées dans ces différentes conditions. On pouvoit ou nier l'influence en question, ou l'admettre; et, dans ce dernier cas, il falloit la caractériser. Parmi les ouvrages envoyés au concours, deux mémoires ont été distingués, présentant, l'un une réponse affirmative, et l'autre une réponse négative, également soutenues par des argumens plausibles et par

des considérations habilement développées. Entre deux solutions absolument contradictoires, il étoit difficile de décerner un prix : mais un témoignage d'estime a pu paroître mérité par les deux principaux concurrens ; et M. le baron Massias vient, pour sa part, de le justifier aux yeux du public, en soumettant à des juges plus nombreux le mémoire qui lui a valu cette distinction. C'est de son travail que nous allons rendre compte.

Deux méthodes se présentoient pour éclairer la question dont il s'agit : l'une eût consisté à étudier quelques-unes des langues qui ont été soumises à l'influence des diverses classes de signes, et à voir si elles portent dans leur constitution intime quelques traces de cette influence ; l'autre, remontant à la source même des différences, auroit eu pour objet de chercher dans la nature de nos facultés le principe des modifications que les langues doivent éprouver, selon les circonstances où elles sont placées. L'une de ces méthodes est la plus lente ; mais elle est aussi la plus sûre : l'autre est plus brillante, et prête à un plus grand nombre de développemens philosophiques. C'est à cette dernière que s'est surtout attaché M. Massias, quoiqu'il n'ait pas négligé de recourir à l'autre dans l'occasion. Un aussi bon esprit ne pouvoit manquer de reconnoître que, s'il est possible d'arriver à une solution complète et rigoureuse d'un pareil problème, on ne peut y parvenir, qu'en soumettant les renseignemens les plus précis, fournis par l'histoire et la philologie, aux lumières d'une analyse délicate et d'une discussion rationnelle.

Dans toute langue, dit l'auteur, il y a pensée, parole, écriture. L'être fini ne peut percevoir que ce qui est fini et déterminé comme lui. Toute impression produisant des sentimens et ensuite des idées, est *écriture*, en ce qu'elle est limitée, circonscrite. Avant d'être déterminée au dehors dans un son ou dans une image, l'idée est limitée, *écrite* dans l'esprit par la propre activité de celui-ci. Cette limitation de l'écriture intuitive s'opère par un mouvement spécial de l'organe cérébral, mouvement toujours le même pour une même idée, et différent pour chaque idée différente. Antérieurement à toute langue artificielle, il existe, suivant la pensée de S. Augustin (1), une langue qui n'est ni hébraïque, ni grecque, ni latine, ni barbare, celle que chacun de nous se parle, archétype de toutes les autres. Chaque homme aussi parle avec ses semblables, comme il s'est parlé avec lui-même ; et les signes qu'il emploie, selon que ceux à qui il s'adresse sont présens ou absens ; voix, gestes, signes ou figures, toutes formes extérieures et sympathiques de la pa-

(1) *Conf.* lib. XI, cap. 3.

role intérieure, marquent les limites et la circonscription que l'idée avoit dans son esprit.

M. Massias trace, de la manière qui lui paroît la plus vraisemblable, l'origine et les modifications successives de l'écriture proprement dite, de celle qui a pour objet de rendre la limitation de la parole intérieure accessible aux sens, malgré la distance des temps ou des lieux. Les monumens manquent pour fixer historiquement l'ordre dans lequel se sont suivis les différens genres d'écriture connus; mais, depuis long-temps, on a fixé un ordre hypothétique, d'après lequel il est naturel de supposer que l'esprit a procédé pour arriver à l'Alphabet. M. Massias adopte cet ordre, et regarde en conséquence l'écriture idéologique comme la plus ancienne de toutes. La première forme qu'elle ait revêtue, est, suivant lui, l'écriture figurative ou iconographique, celle dont se serviroit un sauvage pour faire connoître à son compagnon de chasse un animal absent. Quelques individus mieux organisés ou plus intelligens que les autres, pour s'assurer l'influence que donnent des connoissances occultes, assignent aux figures une valeur sacrée et mystérieuse. Telle est l'origine de l'écriture hiéroglyphique. La civilisation avançant, on est conduit à réunir en tableaux les images d'un certain nombre d'objets; c'est ce qui donne naissance à l'écriture pittoresque, telle que celle des Mexicains. De nouveaux progrès font introduire les symboles, indispensables pour exprimer les idées des sages et les points fondamentaux de leurs doctrines. Ainsi, dit l'auteur, l'écriture intérieure montre immédiatement l'objet à l'intelligence; le geste le met sous les yeux; l'écriture figurative en prend une copie durable; l'hiéroglyphique fait allusion aux choses sacrées et mystérieuses; la pittoresque groupe les objets en tableaux; l'idéologique enfin renferme les idées conventionnelles en des caractères pareillement conventionnels.

Après ces écritures, naissent celles qui peignent les sons réunis en syllabes ou analysés en lettres. L'auteur s'arrête peu aux écritures syllabiques: il indique seulement celles où la consonne est écrite et la voyelle sous-entendue, sans faire aucune mention des véritables syllabaires, de ceux qui offrent autant de signes que la langue admet de combinaisons de consonnes et de voyelles, comme le japonais. Il a entrevu l'une des propriétés des caractères chinois, écrivant et *parlant*, comme il s'exprime, des mots entiers et tout d'une pièce; mais il croit que ces signes ne peuvent suivre *la pensée dans ses imperceptibles filiations avec le rayon sonore*. Nous ne relevons pas cette assertion pour la combattre en ce moment, non plus que celles qui expriment ailleurs l'opinion que l'auteur s'est faite du génie de la langue chinoise. Sans nous engager en une controverse qui

seroit de trop dans un extrait comme celui-ci, nous nous proposons néanmoins de réunir, dans le cours de cet article, quelques-uns des doutes qui nous sont restés à ce sujet, après la lecture de cet intéressant ouvrage.

Les considérations qu'on vient d'analyser étoient indispensables pour servir de base à l'examen qui est le sujet même de cet ouvrage, puisque le propre de toute écriture est de fixer et de rendre sensible la parole, qui, dénuée de ce secours, seroit éphémère et incertaine, et n'auroit d'autre appui que la mémoire et des traditions obscures. En avoir montré les propriétés, c'est, dit M. Massias, en avoir prouvé l'influence, et résolu à l'affirmative la moitié du problème proposé. Mais cette solution, purement préparatoire, est trop vague pour ne pas laisser beaucoup à désirer ; car on n'a jamais mis en doute que le langage sans l'écriture ne fût exposé à diverses causes d'altération, et que l'écriture ne servît à le fixer. Mais on a souhaité de savoir jusqu'à quel point cette fixation étoit nécessaire, et quels étoient ses effets sur la constitution des langues. Aussi l'auteur se propose-t-il de revenir sur cette partie importante du sujet qu'il a voulu traiter, après avoir établi quelle est la fin ou destination du langage ; car, comme il l'observe avec raison, pour savoir comment une écriture influe en bien ou en mal sur une langue, il faut connoître ce qui est bien ou mal pour cette langue.

Le chapitre que M. Massias a consacré à cet objet, est remarquable par l'exactitude des notions, la précision des raisonnemens et la justesse de l'expression. C'est, en peu de pages, un petit traité de grammaire générale, réduit aux moindres termes possibles, et où pourtant rien d'essentiel n'est omis. Nous sommes fâchés que ce mérite même nous empêche d'en présenter l'analyse ; mais nous risquerions de rendre obscur ce qui est concis, et de tronquer une exposition dont la clarté tient à l'ensemble des déductions. Il suffira d'en extraire cette définition : « La fin et la destination des langues les plus parfaites est d'exprimer tout ce qui est, et tout ce qui se passe hors de nous et en nous. . . Les êtres divers, leurs actions, leurs mouvemens, leurs modifications, leurs qualités, leurs harmonies, leur analyse, leurs combinaisons, leurs rapports, nos idées, nos affections, sont ce qui se présente à notre esprit et à nos sens, et qui doit être reproduit dans le langage et par le langage. » On voit que l'idée que l'auteur se forme de la perfection dans les langues, rentre dans celle qu'un savant célèbre a énoncée, et que l'un et l'autre reconnoissent cette perfection dans la faculté d'*exprimer complètement la pensée, avec toutes ses particularités*, en assignant, comme on l'a dit ailleurs, dans le langage et dans l'écriture, des formes spéciales aux diffé-

rentes circonstances de temps, de lieu, de personne, ainsi qu'aux rapports variés qui peuvent exister entre les élémens divers qui constituent la phrase. Selon qu'on adoptera cette définition, ou qu'on en admettra une moins rigoureuse, on sera conduit à classer différemment les langues, sous le point de vue de leur perfection relative; et c'est ce qui peut devenir l'occasion de discussions très-graves. Mais ces discussions sont jusqu'à un certain point étrangères au sujet traité par M. Massias, puisqu'il s'agit plutôt de déterminer la part de l'écriture dans la formation des propriétés qui distinguent les divers idiomes, que d'assigner un rang à ces mêmes propriétés, et par suite aux langues qu'elles caractérisent. Il n'y a, du reste, en théorie, rien que de très-plausible dans la conclusion que l'auteur tire de cette partie de son travail. « On ne devrait pas, dit-il, regarder comme la plus parfaite des langues, celle qui auroit le dictionnaire le plus volumineux, dont les verbes et les noms affecteroient les formes les plus variées et les plus nombreuses, et qui abonderoit le plus en prépositions; mais celle qui posséderoit toutes ces choses dans les plus justes proportions. Les langues, destinées à saisir les objets, doivent ressembler à la main, qui, pour bien remplir ses fonctions, ne doit avoir ni trop ni trop peu d'articulations. »

M. Massias passe à l'une des divisions principales du problème qu'il a entrepris de résoudre: l'influence que l'absence de toute écriture exerce sur la formation d'une langue. Mais deux observations qu'il fait en commençant réduisent presque à rien cette partie de la question: aussi n'y emploie-t-il pas plus de quatre pages. Dans son opinion, on n'a pu avoir en vue les peuplades errantes dans les sables de la Nouvelle-Zélande où aux extrémités du cap de Horn, lesquelles savent à peine assembler quelques mots qui constituent la simple proposition, dont encore elles saisissent l'ensemble plutôt par la nécessité du sens qu'elle renferme que par la forme grammaticale qui l'exprime. Pour ces hordes misérables, il ne s'agit pas de chercher quelle a été l'influence de l'absence de toute écriture *sur une langue qu'elles n'ont pas*. D'un autre côté, l'auteur paroît persuadé que des peuples placés un peu plus haut dans l'échelle de la civilisation, il n'en est aucun qui n'ait à sa disposition quelqu'un de ces genres d'écriture iconographique ou symbolique, dont il a été question plus haut. Ainsi il n'y auroit pas lieu à rechercher les effets de l'absence de toute écriture sur le langage, puisque par-tout où il y auroit une langue, il y auroit aussi une écriture, puisque les hommes privés de ce dernier secours seroient aussi privés en quelque manière des autres moyens de communication. Mais je ne sais jusqu'à quel point les faits se trouveroient

d'accord avec cette double manière de voir. D'une part, les rudimens grossiers de caractères figuratifs qu'on a quelquefois trouvés en usage chez des nations barbares de l'Amérique septentrionale, ne constituent pas une écriture régulière, applicable à l'ensemble des idées de ces nations et à la totalité des mots de leur langue, de telle manière qu'on y puisse voir la cause des modifications survenues dans leur système grammatical ; et de l'autre, c'est un fait maintenant bien connu, et dont ce journal a récemment contenu des exemples, que des hommes bien réellement privés d'écriture n'en possèdent pas moins des idiomes très-savamment combinés, à tel point qu'on seroit tenté de croire que l'absence de l'écriture doit justement être comptée au nombre des causes qui contribuent le plus à donner aux langues un système compliqué. Un pareil phénomène étoit bien digne d'exercer un esprit éclairé, et M. Massias y eût trouvé matière à des observations d'un haut intérêt : car c'est un des points où l'étude des langues *sauvages* peut éclairer la formation des langues savantes, en faisant ressortir cet instinct de composition et de généralisation qui paroît la véritable source des formes grammaticales.

En arrivant à l'écriture idéologique, dont les effets sur le langage sont au nombre des principaux points qui doivent être étudiés, M. Massias se propose d'en examiner les propriétés dans la langue chinoise, la seule langue idéologique qui existe, et, comme il le dit lui-même, le plus curieux phénomène qu'aient produit les facultés humaines. L'importance de cette partie de la discussion auroit peut-être exigé que les concurrens étudiassent cet idiome dans les textes, afin de ne pas s'exposer aux illusions qu'il est si difficile d'éviter en jugeant sur parole des propriétés peu connues, ou en prononçant sur des faits d'après des idées théoriques. Mais l'opinion qu'on se forme encore à présent de la difficulté de cette langue, malgré les expériences qui se multiplient tous les jours, en tient éloignés jusqu'ici ceux qui pourroient y faire les plus grands progrès. L'auteur a cru pouvoir se dispenser d'en acquérir une connoissance personnelle, et s'en rapporter à deux ouvrages principaux ; l'un est une *Lettre sur le génie de la langue chinoise*, dont on a lu récemment une savante analyse dans ce journal, et l'autre un livre purement élémentaire, où l'on a voulu donner des notions pratiques et nullement résoudre des difficultés de philosophie. M. Massias a fait beaucoup d'honneur à ce petit livre en le citant comme une autorité, et en en transcrivant plusieurs passages. Cependant les idées que M. Massias a été conduit à adopter sont très-différentes de celles de l'auteur dont il a bien voulu emprunter le témoignage, et y sont quelquefois diamétra-

lement opposées. L'essentiel est ici de faire connoître l'opinion de M. Massias, sauf à indiquer les cas où il semble qu'il peut avoir été induit en erreur par des énoncés inexacts ou équivoques.

L'écriture idéologique, dit M. Massias, tend à rendre le langage muet : elle suffiroit aux besoins des hommes, s'ils naissoient tous sourds-muets; son essence est en opposition avec l'essence des langues. Il faut donc qu'il y ait en chinois une langue écrite et une langue parlée; et l'on ne sauroit éviter ce dilemme : ou le signe phonétique dit exactement ce que dit le signe idéologique, et alors il y a double emploi, surcharge pour les yeux, l'esprit et la mémoire; ou le signe *phonétique* dit plus ou moins que le signe idéologique, et alors celui qui connoît tous les mots de la langue, n'a néanmoins qu'une foible connoissance de celle-ci. Les Chinois s'entendent cependant ! ils s'entendent *en dépit de leur langue*, par la nécessité de se deviner, par la force attractive des idées, et sur-tout à l'aide d'une foule de phrases usuelles toutes faites, dont le sens est précis, et officiel, de sorte que la plupart d'entre eux ne parlent que la pensée d'autrui, et qu'ils donnent à ce qu'ils disent un sens autre que celui des mots dont ils se servent pour le dire. Il sembleroit que, de même que le gouvernement a fait des Chinois des machines à cérémonies, de même leur langue a réduit leur intelligence à une sorte de mécanisme. On pourroit proposer tout de bon cette question : *un Chinois peut-il être éloquent ?* Il ne le peut même dans la pantomime, son corps, autant que son esprit, étant esclave du cérémonial.

Nous avons transcrit fidèlement toutes ces assertions, et nous en avons seulement supprimé quelques autres sur les tons et sur la partie syllabique de l'écriture chinoise, où la pénétration de l'auteur nous paroît avoir été mise en défaut par des définitions peut-être obscures ou incomplètes dans l'ouvrage qu'il a consulté. Par ces premières idées, on peut pressentir celles qui se présenteront à l'auteur, quand il sera question de déterminer l'influence de l'écriture idéologique sur la classification logique des mots, et leur arrangement dans la proposition. Une savante discussion sur la force relative des impressions qui nous viennent par les sens de l'ouïe et de la vue précède cette exposition, et l'auteur en conclut que l'écriture naturelle est celle qui, en peignant les élémens des sons vocaux, trace en même temps en nous l'image des objets, c'est-à-dire que cette écriture naturelle est l'alphabet. L'écriture idéologique, par les altérations des signes arbitraires qui la composent, devient équivoque et fallacieuse : or, les signes qu'elle comprend ne peuvent être qu'arbitraires. Comment pourroient-ils faire concevoir les choses abstraites et purement intellectuelles ! De cette supériorité de l'instru-

ment auriculaire, naît sans doute l'infériorité du sourd-muet; de là aussi celle du génie du peuple chinois, tant qu'il n'adoptera pas l'écriture alphabétique. Les caractères chinois actuellement en usage ont chacun la *prétention* d'exprimer quelque chose en particulier, *et n'expriment néanmoins tous que la même idée*. Écrire en chinois est un travail qui demande beaucoup de soins et une grande contention d'esprit, tandis qu'avec nos lettres nous écrivons presque sans y songer. Vingt procédés imparfaits de la langue annoncent un idiome surpris et arrêté dans sa croissance par une sorte de rachitisme.

Il faudroit de cet extrait faire un volume, pour donner les explications que rendroient nécessaires toutes les propositions que nous venons de transcrire. Il n'en est aucune qui ne semble fondée sur un témoignage authentique, ou déduite par un raisonnement régulier; et il n'en est pas une non plus qui ne soit en opposition directe avec les faits, ou facile à concilier avec un système tout contraire. La théorie puisée dans les livres donne lieu de penser que les choses doivent être effectivement comme les dépeint ici l'auteur, et quinze jours seulement d'une étude pratique suffisent pour faire voir qu'elles se passent tout autrement en réalité. L'objection fondamentale porte sur ce double signe affecté à chaque idée dans l'écriture et dans la prononciation, et que l'auteur regarde comme une surcharge pour la mémoire, et un empêchement pour l'action intellectuelle. Mais il faut qu'il y ait en nous un principe d'association et de rappel plus énergique qu'on ne le suppose, et en vertu duquel deux signes se retiennent mieux qu'un seul, comme on le voit dans les procédés de mnémotechnie. Les signes écrits disent un peu plus que les termes prononcés, comme chez nous les mots régulièrement orthographiés expriment quelque chose de plus que la prononciation: par exemple, l'étymologie pour les gens instruits et beaucoup d'idées accessoires. Malgré les obstacles dont il nous semble que l'écriture est entourée, tout le monde lit à la Chine, tout le monde s'entend, même sans deviner; tout le monde écrit vite, facilement, continuellement, quoique, comme chez nous, avec plus ou moins d'élégance. Les formes du discours y ont pris autant de développement qu'en aucun lieu du monde; et je ne sais si l'on ne trouveroit pas, chez les *remoutrants* chinois, des morceaux comparables à ce que Rome et la Grèce même ont produit de plus éloquent. Il faut donc bien qu'on s'exagère des difficultés qui produisent si peu d'effet, ou que l'esprit humain ait des ressources que l'on n'apprécie pas assez. Véritablement il y a là un phénomène intéressant; et la philosophie des langues auroit beaucoup à gagner, si un métaphysicien comme M. Massias vouloit l'étudier, non plus

d'après des livres élémentaires et des exposés plus ou moins incomplets et fautifs, mais sur la nature même, s'il est permis de parler ainsi, c'est-à-dire, dans les chefs-d'œuvre qui ont été composés avec cette écriture si imparfaite. Rien ne peut tenir lieu de cette contemplation immédiate; et le plus habile logicien courroit risque de commettre de graves méprises, en voulant prononcer sur le génie d'une langue d'après un traité grammatical. Que pourroit-il dire de concluant et d'incontestable sur le sanscrit, par exemple, d'après M. Bopp, ou sur l'arabe, même d'après l'excellente grammaire de M. de Sacy?

M. Massias parcourt successivement les objets qui se rattachent à la nomenclature, à la fixation des mots, aux déclinaisons, à l'étymologie, à la prosodie, à la numération; et ses observations sur ces différens sujets, remarquables par beaucoup de finesse et de sagacité, concourent toujours à placer l'écriture idéologique infiniment au-dessous de l'écriture alphabétique; et sous le rapport de la théorie, nous ne différencierions à cet égard avec l'auteur que du plus au moins. Mais il y auroit quelques faits à rectifier parmi ceux qui servent de base à ses raisonnemens. Le nombre de trente ou quarante mille mots que contiennent les dictionnaires chinois, n'égale pas, selon lui, celui des noms de plantes contenus dans un dictionnaire botanique; et pour avoir le même nombre de termes qu'embrasse la lexicographie européenne, les Chinois auroient besoin d'inventer au-delà de deux cent mille caractères. Mais on ne songe pas que cet office est rempli par les termes composés, qui répondent très-exactement aux mots de nos langues, pour le nombre, l'usage et la valeur réelle. L'écrivain chinois n'a, pour marquer les rapports des noms et des verbes, qu'un petit nombre de particules, tandis que l'écrivain classique en trouve les signes tout préparés dans les déclinaisons et les conjugaisons: mais on a déjà répété bien des fois que la différence entre les terminaisons et les particules étoit plutôt apparente que réelle, et ne faisoit tout au plus qu'une affaire d'orthographe. On pourroit, dit M. Massias, définir la flexion, une lettre ou syllabe changée ou ajoutée à la fin d'un mot. Ce dernier cas répond justement à ce qu'est une particule chinoise, et la *terminaison* TCHI en chinois est aussi réellement la marque du génitif, que la *particule* O, ou la particule I, en latin, sont les signes du datif. Les rapports d'étymologie paroissent à l'auteur l'un des avantages inhérens à l'écriture des sons; mais le système des radicaux significatifs et de leurs dérivés offre à cet égard une perfection qui n'est égalée nulle part. L'auteur pense que la langue chinoise ne peut avoir de prosodie, et que la proposition ne peut s'harmonier

avec d'autres propositions formant un tissu périodique, de sorte que les phrases semblent y avancer processionnellement. Mais c'est de quoi les oreilles des Chinois sont seules autorisées à juger, comme il faudroit leur tournure d'esprit et les habitudes de leur imagination pour prononcér sur le mérite relatif de leurs poésies. C'est ce qu'on ne peut faire sans témérité en Europe, lorsqu'on n'a pour tout renseignement que quelques vers mal rendus, où tout ce qu'il y a de décousu, d'incohérent et de quintessencié peut sans risque être attribué au peu d'habileté du traducteur.

Après avoir établi que la langue chinoise a véritablement une grammaire, mais que cette grammaire est informe, incomplète, incapable de seconder la pensée dans tous ses mouvemens, M. Massias s'applique à prouver, contre l'assertion d'un autre auteur, que l'expression chinoise n'éveille pas chez celui qui l'écoute l'idée complète, telle qu'elle a été conçue par celui qui l'articule; et comme il attache beaucoup de prix aux onomatopées qui offrent le plus haut degré de perfection dans une langue *phonographique*, il cite plusieurs vers célèbres de poètes latins ou français, dont l'harmonie imitative peint vivement des objets ou des sentimens, et quelquefois une action toute entière: *Luctantes ventos, &c., procumbit humi bos; ergo ægrè rastris, &c. Sa croupe se recourbe, &c.* Il nous semble que ces argumens se rattachent foiblement à la question, et qu'un Chinois pourroit croire y avoir suffisamment répondu, en citant à son tour des passages où les images de l'eau, des montagnes, des chevaux, du cœur, indiquent, même indépendamment de l'intelligence des textes, le sujet qui y est traité ou décrit, et transportent en quelque façon sous les yeux du lecteur un déluge, une solitude agrèste, un combat de cavaliers, une situation tendre et mélancolique. La discussion demanderoit à être reprise de plus haut; mais il faudroit entrer en des développemens qui seront par-tout ailleurs moins déplacés qu'ici.

Le dernier chapitre de M. Massias traite de l'écriture alphabétique, et de son influence sur la langue grammaticale et sur la langue pensée. On peut facilement en deviner la conclusion. L'auteur a fait voir que la langue qui remplit le plus complètement sa destination, est celle qui exprime le mieux ce qui se passe en nous et hors de nous, et qu'elle n'y parvient que par la lexicographie, les catégories et formes grammaticales, la syntaxe, la prosodie et les constructions périodiques. Il s'est efforcé de montrer que l'écriture idéologique est un obstacle à la formation de ces parties constitutives du discours, plutôt qu'un moyen de l'atteindre. Ce qui est dénié à cette écriture, dit-il, l'alphabétique le possède à un degré éminent. Celle-ci, fille légitime du langage, n'est,

pour ainsi dire, que la visibilité et la permanence de la parole, décomposée dans ses derniers élémens. L'écriture *littérale* (par lettres) étant l'instrument le plus analytique, le plus propre à façonner le son, on est forcé de conclure que *cette écriture a une grande influence sur le langage, et qu'elle contribue le plus à son complément et à sa perfection.* Sans l'alphabet, il n'existeroit aucun de ces chefs-d'œuvre littéraires, monumens impérissables du langage, où sont déposés les trésors de toutes les idées et de toutes les affections de l'humanité. Les peuples qui en sont privés, peuvent être comparés à ces coléoptères qui ont leurs ailes dans des étuis, et dont le vol même accuse la lourdeur. Un sage rendoit grâces aux dieux de l'avoir fait naître homme, Grec et Athénien; il auroit, s'il y eût songé, donné un juste et nouvel essor à sa gratitude, en le remerciant de lui avoir fait parler et écrire une langue alphabétique.

On ne sauroit rien ajouter à cet éloge; et nous n'entreprendrons non plus d'en rien rabattre, puisque nous serions moins disposés à contester les avantages de l'écriture alphabétique, qu'à relever ceux de l'écriture idéologique, dont les propriétés nous semblent avoir été souvent méconnues, comme il arrive pour les choses dont on n'a pas un usage familier: seulement il faut remarquer que l'appréciation de l'une et de l'autre est faite généralement sur une idée abstraite que l'on a conçue tant des signes figuratifs que des lettres, et que cette idée ne s'applique rigoureusement ni aux caractères chinois, ni aux élémens alphabétiques d'aucune langue. Pour ces derniers, il seroit superflu de relever tant d'omissions et de lacunes, de doubles emplois, de surcharges, de combinaisons vicieuses et d'irrégularités de toute espèce qui se présentent dans tous les alphabets et même dans le nôtre. Pour se convaincre que celui-ci ne répond nullement à la notion philosophique d'une série de signes analytiques affectés aux élémens de la prononciation, il suffit de voir qu'on n'écrit jamais en français ou en anglais, ni l'intonation, ni l'accent, ni le *stress*, ni le mètre, ni le rythme périodique, et qu'on y écrit étymologiquement des choses absolument étrangères à l'articulation, comme le font assez connoître, sans autre explication, les mots *fruits, outil, ils aiment, ils peignoient, ils piquent, plough, though, cough, feather, feature, &c.*

Mais une telle observation n'infirmé en rien les conclusions de M. Massias; et dans leur généralité, ces conclusions nous paroissent telles, sauf les restrictions qui ont été indiquées, qu'elles doivent satisfaire le plus grand nombre des lecteurs. Peut-être, en se reportant aux circonstances qui ont donné naissance à la question, pourra-t-on regretter que l'auteur qui l'a traitée d'une manière si judicieuse, ait été détourné par

le point de vue tout philosophique qu'il a adopté, d'un examen qu'on avoit attendu des concurrens, et qui étoit indiqué dans les programmes. Un illustre académicien avoit cru remarquer dans le copte quelque trace de l'ancien système hiéroglyphique, tel qu'on imaginoit alors qu'il avoit été en usage, et il inclinoit à penser que la grammaire des langues devoit être diversement modifiée, selon qu'elles étoient privées d'écriture, écrites en images ou alphabétiquement. C'étoit là sur-tout ce qu'on auroit désiré vérifier par les faits. La marche synthétique des langues, le système de déclinaisons et de conjugaisons, l'emploi des particules et des désinences, l'invention des articles et des pronoms, la fusion des particules avec les radicaux, leur transformation en affixes ou en suffixes, la surcomposition des formes ou *polysynthétisme*, le groupement des substantifs pour former les mots composés, la distinction des catégories, la construction inverse ou directe : voilà, dans cette matière, les principaux *faits* qu'il s'agissoit de recueillir et d'examiner par une étude suivie du copte, du chinois, du japonais et de quelques-uns des idiomes des peuples *illettrés* de l'ancien ou du nouveau monde. On auroit eu à expliquer par-là comment des idiomes d'origine tout-à-fait différente ont quelquefois un système de grammaire identique, et comment des dialectes d'une même langue peuvent différer essentiellement sous ce rapport. On eût peut-être rencontré, parmi les branches d'un même idiome, des langues qui, écrites alphabétiquement ou idéographiquement, ou privées de toute écriture, n'en ont pas moins conservé des formes exactement semblables : un seul exemple de cette nature, si l'on en eût pesé toutes les conséquences, eût pu conduire à révoquer en doute cette haute influence que l'écriture est censée exercer sur le langage. La marche suivie par M. Massias part de plus haut, et embrasse la théorie de toutes ces questions ; mais la méthode expérimentale eût peut-être épuisé la matière, et dispensé de nouveaux travaux qu'elle semble encore appeler.

La partie de l'ouvrage de M. Massias que nous venons d'analyser occupe moins de cent pages. La matière est abondante et difficile, et notre extrait, quoique long, incomplet et superficiel. Plusieurs passages ont exigé de l'auteur des éclaircissemens ou des preuves qu'il a dû rejeter dans ses notes. Ces notes sont étendues, curieuses, instructives, écrites dans un style original et animé, et qui rappelle quelquefois la manière de Volney. Nous voudrions pouvoir en donner une idée, et répondre en même temps à quelques difficultés que M. Massias a relevées en lisant avec l'attention d'un philosophe un ouvrage frivole, auquel il a peut-être attaché plus d'importance qu'il n'en méritoit. Nous sommes

retenus par la crainte d'occuper trop long-temps nos lecteurs d'un seul objet, quelque intéressant qu'il puisse être, et d'un seul livre, quoique plein de substance, de raison et d'aperçus judicieux. L'intention de revenir une autre fois sur ces matières, et d'en faire l'objet d'un travail séparé, nous servira d'excuse auprès de ceux qui ne les trouveroient pas suffisamment approfondies ou traitées avec les développemens désirables.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

HISTOIRE CRITIQUE DU Gnosticisme, et de son influence sur les sectes religieuses et philosophiques des six premiers siècles de l'ère chrétienne; ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, composé par M. Jacq. Matter. Strasbourg et Paris, Levrault, 1828, in-8.^o; tome I.^{er}, xvj et 430 pag.; tom. II, 500; et un volume contenant 17 planches, précédées de 98 pag. d'explications.

SECOND ARTICLE.

APRÈS avoir recherché l'origine du gnosticisme, et suivi l'histoire de ses progrès ou de ses vicissitudes, d'abord en Syrie et en Phénicie, puis dans l'Asie mineure et en Italie (1), M. Matter le considère en Égypte, et particulièrement dans l'école alexandrine, où il le trouve composé d'éléments très-divers, savoir, de doctrines zoroastriques, pythagoriques et platoniques, de croyances judaïques et chrétiennes, et de la théologie primitive des Égyptiens. Ce mélange et toutes ces affinités ont rendu ce gnosticisme si complexe, qu'il seroit extrêmement difficile à étudier, s'il n'avoit laissé un assez grand nombre de monumens et de symboles. Pour démêler un système si compliqué, l'auteur commence par remonter aux plus anciennes traditions de l'Égypte. Il écarte, sans la discuter, parce qu'il croit ce soin superflu, l'opinion de Jablonski et de Dupuis, qui rattache à des combinaisons astronomiques et à des habitudes agricoles presque toutes les légendes des dieux du Nil. Il y retrouve au contraire l'antique théosophie de l'Asie. Amon est le dieu suprême et occulte, le *πατήρ ἀγνωστος*: par sa voix ou son *logos*, Amon crée Neith, la femme-esprit, *πνεῦμα*, *έννοια*, l'Athéné des Grecs, l'*ανῶ-σοφία*

(1) Voyez notre cahier de septembre, pag. 559-569.

des gnostiques; il la féconde et elle devient mère de toutes choses : il forme avec elle une première syzygie. La seconde est celle de Mendès, et peut-être de Jovan ou Ilithyia, déesse de la maternité; mais Mendès, principe générateur, n'est qu'une fraction, qu'un déploiement, qu'un aspect d'Amon, comme Ilithyia de Neith. On peut prendre pour troisième syzygie Cnouphis, le demiurge, l'*ἀγαθὸς δαίμων*, qui n'est encore qu'une puissance (*δύναμις*) d'Amon; et Saté, la Junon d'Égypte, la rectrice de l'hémisphère inférieur. Cnouphis, quelquefois appelé Cneph, veut réaliser la création conçue dans Neith; et à cet effet, il produit par la parole un œuf renfermant à-la-fois la matière et l'ouvrier de l'univers, l'intelligence ordonnatrice: c'est Phtha, dont la compagne seroit Anouké, Héré, Istia des Grecs. Socari ou Héphaistos, le génie Our, l'esprit du feu, n'est qu'une modification, une forme de Phtha, et s'associe à la déesse Athor, rectrice de la région supérieure du monde. Phtha ou Socari et Athor correspondent au Vulcain et à la Vénus de la Grèce. On distingue encore un Phtha-Thoré, dont le scarabée est l'emblème, et qui porte le titre de père des dieux : il pourroit avoir pour compagne Bouto, dite la grand'mère, et, comme la nuit ou la lune, génératrice du soleil ou de Phré qui forme avec Tiphé ou Uranie une septième syzygie. Mais M. Matter réduit ces quatorze divinités à une ogdoade, en retranchant, comme de simples formes, Cnouphis et Saté, Socari et Anouké, Thoré et Athor, et en ne conservant qu'Amon et Neith, Mendès et Sovan, Phtha et Bouto, Phré et Tiphé. Du reste, il s'en faut que cette ogdoade soit composée d'une manière uniforme chez les anciens auteurs qui en ont parlé; et ce n'est point assurément en une telle matière qu'on peut s'étonner d'un grand nombre de variantes. Une dodécade comprend un second ordre de dieux égyptiens, qu'il est encore plus difficile de distribuer en six syzygies. Les noms qu'on retrouve le plus constamment dans cette dodécade sont ceux des dieux Djom ou Djem, autrement dit Chôn ou Sem; Piioh ou Lunus, Hermès ou Thoth, Sérapis et Souk ou Chronos, et des déesses Bubastis et Nephté. M. Matter rapproche Hermès du Christos des gnostiques, et distingue le céleste et trismégiste, du terrestre, qui n'est que deux fois grand, et qu'on doit reléguer dans un troisième ordre de divinités. Nephté fut mère des dieux de ce troisième ordre, comme Tiphé l'avoit été de ceux du second. Mais combien faut-il compter de personnages dans le troisième? dix selon quelques auteurs, trente-six selon d'autres, et, suivant plusieurs, trois cent soixante-cinq, outre la pentade née pendant les cinq jours épagomènes, et composée d'Osiris, Isis, Arouéris, Typhon et Nephtys. La pentade devint dodécade tant

par la naissance d'Horus et d'Anubis, que par les émanations ou reproductions de quelques dieux des deux premières classes : Phtha, par exemple, se répéta dans Harpocrate, Sérapis dans Canobus. Nous devons nous borner ici à ce petit nombre de détails, qui nous semblent les plus importans; l'ouvrage que nous analysons renferme de bien plus amples développemens, qui sont en général méthodiques et ingénieux, mais qui ne reposent pas toujours sur des témoignages constans, sur des données positives. L'auteur estime que le gnosticisme a su tirer un très-grand parti de cette théologie égyptienne, qu'il y a découvert la grande idée de l'union étroite des deux mondes, et les notions fondamentales d'un être suprême originairement caché, mais se révélant successivement par les êtres émanés soit de son sein, soit les uns des autres, distribués en syzygies, et destinés à gouverner l'univers. Il a fallu modifier ces doctrines pour les adapter au christianisme, l'une des bases du gnosticisme alexandrin; mais comme il ne faisoit rien aveuglément, du moins à ce que pense M. Matter, il a entrepris une régénération « que le christianisme ne sembloit pas » pouvoir opérer tout seul. » Tel sera, ainsi qu'on nous l'annonce d'avance, le résultat de l'examen que l'on va faire des systèmes de Basilide, de Valentin, de leurs disciples ou successeurs, des ophites, des séthiens, des caïnites, de Carpocrate et des diverses branches de sa secte.

Le premier dogme de Basilide étoit celui des deux principes. Il ne donnoit point de nom au principe du bien; mais de cet être éternel et suprême émanoit *Νοῦς*, de *Νοῦς Λόγος*, de *Λόγος Φρόνησις*, de *Φρόνησις Σοφία*, de *Σοφία Δύναμις*, de *Δύναμις Διχαίσις*. C'est (si l'on ajoute *εἰρήνη*) une ogdoade dont les sept derniers termes émanent du premier, et se réfléchissent à leur tour en d'autres êtres divins. On arrive par plusieurs séries d'émanations successives jusqu'au nombre de 365 intelligences ou mondes intellectuels: ce nombre est exprimé par les valeurs numériques des lettres grecques qui composent le mot *abraxas* ou *abrasax*. Mais on a cherché bien d'autres mystères dans ces mêmes lettres: les kabbalistes avoient donné l'exemple de ces syllabotomies, et M. Matter avoue que les gnostiques l'ont souvent imité; cependant il pense qu'originairement les basilidiens n'avoient point songé à envelopper dans ce mot leurs doctrines secrètes, et qu'ils ne le prenoient que pour l'expression numérique des êtres qui entroient dans leur plérôme. Si les abraxas ont depuis servi de talismans, s'ils ont semblé des gages de la protection des trois cent soixante-cinq intelligences, il est douteux que Basilide et ses premiers sectateurs y aient attaché cette vertu. Leur système a une seconde partie qui correspond au mauvais

principe. En effet, l'harmonie, l'activité et la pureté des puissances émanées de l'être suprême, n'ont subsisté que jusqu'au temps où l'empire du mal, franchissant ses limites, a envahi celui du bien. Celles des sectes gnostiques qui admettent une matière éternelle, mère des esprits malfaisans, ont moins de peine à expliquer l'origine du mal : Basilide, qui ne reconnoît qu'une matière créée par l'être suprême ou par les vertus émanées de lui, est conduit à dire que les puissances des ténèbres ayant aperçu la lumière des mondes purs auxquels le leur confinoit, furent embrasés du desir de se confondre avec eux, et que les efforts commandés par cette passion violente produisirent ce qu'il appelle le trouble et la confusion primitive. D'autres gnostiques ont enseigné au contraire qu'il y avoit eu un débordement du plérôme dans le monde matériel. De quelque part que vînt l'invasion, il falloit que l'ordre se rétablît ou pût se rétablir, et que ce qui étoit originairement divin revînt à sa pureté céleste. Basilide n'explique ce retour que par la métempsychose, par les transmigrations des ames, rayons de lumières qui passent en divers corps jusqu'à ce qu'elles se dégagent de tout mélange hylique. L'Archon ou le chef des intelligences est, dans le système basilidien, le créateur du monde visible, et le protecteur ou directeur du genre humain : c'est le dieu des Juifs. Mais l'Archon ne connoissant pas toute l'économie morale des intelligences qui existoient sur la terre, l'être suprême résolut de se manifester lui-même : il envoya le *νοῦς*, qui s'unit à l'homme. C'est ici que la doctrine basilidienne rejoint le christianisme, mais non sans l'altérer par les conséquences de toutes les rêveries préliminaires qui viennent d'être exposées.

Basilide eut de nombreux disciples, dont le plus fameux est son propre fils Isidore : ils modifièrent sa doctrine, la rendirent plus inconciliable avec celle des chrétiens orthodoxes, y introduisirent le terme symbolique de *kaulakau*, qui n'a point, comme abraxas, une signification numérique, mais qui peut se traduire par *règle sur règle*, ou *espérance sur espérance*, et qu'ils employoient, soit comme le nom du Sauveur, soit comme l'expression de la réunion des deux mondes. Ils empruntèrent plusieurs détails du système de Valentin, chef d'une seconde école de gnostiques égyptiens.

Valentin commença d'enseigner la théosophie vers 136, un an après la mort de Basilide : il admit une double série de manifestations ou émanations d'une seule et même cause première, deux ordres d'êtres, dont les uns étoient des développemens immédiats de la plénitude de la vie divine, et les autres ne provenoient que d'un génie secondaire. Leur chef commun est un abîme de perfection ; il est qualifié *εὐθὺς, προπάτωρ*,

πρόαρκη : en créant, il ne produit point ce qui n'existoit pas ; il met en dehors ce qu'il tenoit caché ; les substances qui sortent de lui sont des δυνάμεις, des διαθέσεις, des αἰῶνες. Ces éons se distribuent en syzygies, en tétradès, en ogdoade, en décade, en dodécade : il en résulte un plérôme, qui acquiert sans peine beaucoup d'étendue ; c'est un vaste cadre qui se remplit de mots pris dans la partie métaphysique du vocabulaire grec, et de noms empruntés tant à la mythologie égyptienne qu'aux livres sacrés des chrétiens. L'arrangement de tous ces termes n'est pas invariable ; mais il est toujours plus ou moins arbitraire ; il ne répond qu'à des idées vagues, qu'à des conceptions imparfaites ou purement imaginaires. Par exemple, les aventures de la Sophia valentinienne ont presque tous les caractères d'un roman : dédaignant Théletos, dont elle est la compagne, elle aspire à s'unir à Buthos ; et en s'obstinant ainsi à vouloir l'impossible, elle soutient une lutte où elle eût péri, si Dieu n'eût envoyé à son secours l'éon Horus, génie de la délimitation, créé tout exprès pour rétablir l'harmonie dans le plérôme. Ce qu'avoit commencé Horus s'acheva quand Nous engendra le Christos et sa compagne, la femme esprit, Πνεῦμα. Cependant Sophia, dans les ardeurs de sa passion, avoit produit, sans union avec Théletos, et par la seule force du desir, une fille que distingue le nom de *Sophie inférieure*, Κατω-σοφία. Cette Sophie II ne pouvant s'élever au plérôme où sa mère avoit été ramenée par Horus, par Christos et Pneuma, se précipita dans le chaos, et eut pour sauveur l'éon Jésus, avec qui elle forma une nouvelle syzygie. Elle ne réside pourtant point dans le plérôme ; elle plane entre le monde parfait et le premier des mondes inférieurs, qu'elle gouverne en suivant les inspirations du Sauveur, et en employant un agent secondaire plus imparfait qu'elle, et qui est le demiurge. Après sa délivrance, Κατω-σοφία produisit trois principes ou éléments, l'hylique, le psychique et le pneumatique, qui, suivant qu'ils dominent l'un ou l'autre dans les créatures humaines, les divisent en trois classes. Les hyliques périssent tout entiers ; la destinée des intermédiaires, savoir, des psychiques, n'est pas très-clairement déterminée ; mais les pneumatiques parviennent à un haut degré de perfection, et finissent par rejeter loin d'eux le principe psychique, qui servoit de véhicule à leur intelligence : ψυχή n'est qu'une sorte de voiture ou d'habillement de Πνεῦμα.

Une doctrine si fantastique ne pouvoit manquer de recevoir des modifications très-diverses. Aussi, de tous les successeurs de Valentin, Axonicus est-il le seul qui n'y ait rien changé. Secundus, Colarbasus, Héracléon et d'autres y introduisirent leurs propres fictions. Quel-

ques-uns se bornèrent à des changemens de nomenclature; plusieurs se rapprochèrent, soit des dogmes de Zoroastre, soit de ceux des chrétiens orthodoxes. Il y en eut qui se vouèrent spécialement à rechercher de profonds mystères dans les valeurs et les combinaisons des lettres dont se composent les noms grecs de *Jésus* et de *Christ*. Colarbasus réforma l'éogonie; Héracléon commenta les évangiles de S. Luc et de S. Jean, avec l'intention d'y trouver les éons du plérôme.

Les ophites, qui adoptèrent une grande partie du système de Valentin, tirent leur nom de l'*ὄφις*, ou du serpent, auquel ils faisoient jouer un grand rôle ou même deux rôles, soit opposés, soit successifs. En effet, cet ophis, tantôt malfaisant et tantôt sauveur, est le serpent qui séduisit Ève, et le Christos qui descendit dans Jésus. D'une part, il se rapproche de l'Ophiomorphos, du Satan plongé avec l'homme dans la matière et précipité dans l'abîme : de l'autre, il ressemble à l'Agathodæmon, au Cneph, au serpent, bon génie de l'Égypte, et il a des rapports avec le rédempteur des humains. Ce double caractère jette beaucoup d'obscurité sur l'histoire et la doctrine des ophites : on ne sait trop s'il correspond à deux sectes différentes ou à deux parties d'un même système; et nous ne croyons pas qu'il y ait sur ce sujet une grande lumière à tirer du diagramme, sorte de tableau figuratif ou d'abrégé symbolique des croyances de ces gnostiques, qui a été décrit par Origène. Il est divisé en deux scènes ou régions, la supérieure et l'inférieure, séparées l'une de l'autre par une ligne noire appelée la *géhénne*. L'inférieure présente un groupe de six sphères et un de dix, le tout embrassé par une sphère générale, celle du léviathan, du dragon ou serpent; sphère qui semble être l'emblème de l'âme du monde ou de Sophia, dont Ophis est le génie. La scène supérieure reproduit à-peu-près le plérôme : on y retrouve le *πατήρ*, le *υἱός*, le *πνεῦμα*, Bythos uni à Ennoia-Charis et à Pneuma-Zoé, Sophia et Christos. Les ophites passent pour avoir professé une sorte de panthéisme dont il n'est pas facile de se former une idée précise, vu l'insuffisance des documens qui nous restent.

Les séthiens et les caïnites sont des gnostiques encore moins connus, qui s'efforçent de concilier la doctrine de Zoroastre avec les premiers chapitres de la Génèse et avec quelques textes évangéliques. Ils en déduisoient une anthropologie mystique, et vouloient qu'on regardât l'esprit comme indépendant de tous les actes du corps. La dernière grande école de la gnose est celle de Carpocrate, né à Alexandrie au II.^e siècle de notre ère. On la qualifie quelquefois éclectique; et en effet elle combinait une partie des théories de Platon avec des croyances

chrétiennes; mais elle réprouvoit presque tout ce qui s'enseignoit hors de son sein, sans porter néanmoins cette critique universelle jusqu'au pyrrhonisme absolu. Les carpocratéens se disoient possesseurs des apocalypses de Zoroastre, dont ils révéroient l'image, ainsi que celles de Pythagore, de Platon, d'Aristote et de Jésus. Leur dogme fondamental étoit de reconnoître la monade, ou le premier être, qu'ils nommoient *μία ἀρκή, πατήρ ὅλων, πατήρ ἀγνωστός*. Ce qui les distingue le plus des autres gnostiques, c'est qu'ils n'admettoient ni la chute de l'homme, ni sa rédemption : à leurs yeux, Jésus n'étoit que le fils de Joseph et de Marie, supérieur pourtant aux autres mortels par ses vertus, par une ame plus énergique, qui se souvenoit mieux de ce qu'elle avoit contemplé au sein du père inconnu; car ils croyoient à la préexistence des ames, et considéroient nos idées comme des réminiscences d'un état primitif.

L'école de Carpocrate se divisa en plusieurs branches, dont la plus fameuse est celle des prodiciens. Leur chef, Prodicus, s'autorisoit de quelques prétendus écrits de Zoroastre pour s'affranchir de toutes les lois morales : il s'efforçoit d'établir la communauté des biens et des femmes; désordres qui ont eu quelques autres promoteurs chez les gnostiques en divers lieux et à différentes époques. Une inscription bilingue, en phénicien et en grec, découverte depuis peu d'années dans la Cyrénaïque, est citée par M. Matter comme un monument de la doctrine prodicienne; on y lit, suivant l'interprétation de M. Hamaker: *ΥΑΟ : salut, communauté, source de justice; salut justice, bienfait de la loi; salut loi, lien de bonheur*. Les lignes grecques signifient: *la communauté des biens et celle des femmes est la source de la justice divine; elle est un bonheur parfait pour les hommes honnêtes et choisis, lesquels, selon Zaradès et Pythagore, doivent vivre en commun*. Il faut noter pourtant que ce monument est daté de la troisième année de la quatre-vingt-sixième olympiade, c'est-à-dire, de l'an 434 avant J. C., et qu'on ne peut l'attribuer à des carpocratéens qu'en supposant qu'ils l'ont antidaté de six à huit siècles; ce qui, à vrai dire, ne nous paroît pas très-certain, quoiqu'on ait à leur reprocher assez d'impostures pour qu'il soit permis de leur en imputer une de plus. L'explication des symboles qui accompagnent cette inscription, deux roues, deux ailes, deux torches, deux serpens, trois triangles, &c., nous semble aussi fort conjecturale; nous aurions besoin, pour reconnoître une doctrine philosophique ou théologique, de représentations plus positives ou plus claires. Une autre inscription grecque, trouvée en Afrique, retrace beaucoup mieux le syncrétisme bizarre des gnostiques alexandrins; elle signifie: *Simon*,

Osiris, Thoth, Saturne, Zoroastre, Pythagore, Épicure, Masdacès, Jean, Christos, et nos chefs les Cyrénaïciens, nous ont enseigné unanimement de maintenir les lois primitives, et d'en combattre la transgression. Masdacès, ou Masdak, vivoit en Perse au VI.^e siècle de notre ère ; il enseignoit et modifioit la doctrine de Manès. On voit que cette seconde inscription appartient aux derniers temps du gnosticisme égyptien.

M. Matter termine la deuxième section de son ouvrage par une notice sur l'association des agapètes, fondée en Espagne, vers 380, par Marcus, magicien né à Memphis, et par une femme nommée *Agapé* ; car presque tous les chefs des sectes gnostiques se sont associés à des femmes ; Simon à Hélène, Apelles à Philoumena, Ptolémée à Flore, &c. Le principe le plus cher aux Agapètes étoit que tout est pur pour les purs. Toutes ces fondatrices, et particulièrement celle des agapètes, ont été en butte à des accusations que l'histoire doit rejeter, dit M. Matter, si elle veut rester pure elle-même. Il nous semble que la pureté de l'histoire consiste dans la véracité la plus sévère, et qu'à l'égard des gnostiques de l'un et de l'autre sexe, elle ne doit ni omettre ni réprouver sans examen des imputations accréditées qui, pour n'être pas incontestables ; ne sont pas néanmoins dénuées de toute vraisemblance.

La troisième et dernière partie de l'ouvrage a pour sujet l'influence du gnosticisme sur différentes sectes religieuses et philosophiques, et d'abord sur les nazaréens, ébionites, elxaïtes, dokètes et autres chrétiens judaïsans. La gnose affermissoit ces anciennes sectes, et principalement celle d'Elxai, dans les opinions qui les séparoiént des chrétiens orthodoxes, dans leurs dispositions à préférer des livres apocryphes aux authentiques, à perpétuer les croyances et les pratiques de la kabbale, à distinguer l'homme Jésus du Christos céleste, à révéler sept esprits ou génies, à emprunter la théogonie sidérale de plusieurs anciens peuples, à soutenir que les intelligences pures, ennemies de la matière, ne prennent jamais que l'apparence d'un corps, qu'ainsi la descente du Christos s'étoit réduite à une simple apparition phénoménale. Les sectes ascétiques des encratistes et des montanistes apprenoiént des gnostiques à se dégager de l'empire des sens, à brûler du pur amour de la science, à fonder la perfection morale sur la métaphysique transcendante, sur les théories mystiques des émanations ou des éons ; à ne tenir l'âme pour immortelle, que lorsque cette âme, ou le principe psychique, se sépare de l'hylique, et ne reste unie qu'au pneumatique. Toutefois les disciples de Montan adoptèrent le chiliasme ou millénarisme, que la gnose condamnoit, et sur d'autres points, au contraire, ils se rapprochèrent plus qu'elle du christianisme orthodoxe. M. Matter qualifie ascético-spéculatifs les ma

nichéens et les priscillianistes, avec lesquels les gnostiques avoient de commun le dualisme et quelques idées panthéistiques. Priscillien étoit un élève d'Agapé, et un déterminé théosophe, croyant à l'ascendant des puissances sidérales, entreprenant de compléter les évangiles, professant le dokétisme et des doctrines dont on appréciera l'obscurité par le fragment qu'en rapporte Orose : « Le commencement de la sagesse est de » reconnoître, à la forme des ames divines, la puissance de la nature et » l'organisation du corps. Les cieux et la terre semblent s'unir, et tous » les princes du monde conspirent à combattre les dispositions des » saints ; car les patriarches occupent la première sphère, celle qui porte » le sceau chirographaire divin, imprimé aux ames qui descendent dans » la chair, tel qu'il a été fait d'un commun accord de dieu, des anges et » des ames, sceau qui les dispose à la lutte qu'elles auront à soutenir. »

Les sectes anti-chrétiennes de l'Orient étoient les samaritains, qui se perpétuoient depuis plusieurs siècles, et qui avoient fini par personnifier la Sophia céleste, et par n'admettre d'autres esprits que ceux qui émanoient du plérome des perfections ; les hypsistaires, qui, donnant à Dieu le nom d'ὕψιστος, s'efforçoient d'opérer une sorte de fusion du sabéisme et du monothéisme ; les mandaites, dont le nom paroît se rapporter au mot chaldéen manda (ܡܢܕܐ), science de la vie ou gnose, et sur lesquels on peut recourir à un article de M. Silvestre de Sacy, inséré dans notre cahier de mars 1820, pag. 133-146 (1). Les sectes anti-trinitaires, nicolaïtes, théodotiens, aloges, praxéates, noétiens, sabelliens, ariens, ont aussi des rapports avec les gnostiques ; car Sabellius fait à-peu-près le même usage qu'eux des mots de manifestation et de puissance ; Paul de Samosate ne voit dans Jésus-Christ que la Sophia ou le νοῦς ; Arius, quoiqu'il écarte les émanations et les éons, distingue la Sophia supérieure, divine et incommunicable, de l'inférieure, qui s'est communiquée au Christ, et qui lui a mérité le nom de *Verbe*. Les théologiens orthodoxes n'ont pas eux-mêmes échappé à l'influence de la gnose, dont le nom et les principes les plus généraux se retrouvoient en quelques lignes des écrits apostoliques. On rencontre dans les hymnes de Synesius le προπάτωρ, l'αυτοπάτωρ, le πατήρ αἰώνων, le πατήρ ἀγνωστος, le εὐθὺς ἀρρητος, le πρωτόγονος ; la Sophia et le demiurge, les esprits gouverneurs du monde, l'ame qui est un rayon de la lumière divine et qui aspire à se replonger dans sa source céleste.

Le gnosticisme avoit peu de prise sur celles des sectes philosophiques

(1) Voyez aussi deux articles de M. de Sacy sur le Désatir ; *Journal des Savans*, janvier et février 1821, pag. 16-31 et 67-79.

qui procédoient ou prétendoient procéder par voie d'observation et de raisonnement ; mais il devoit s'allier à toutes celles dont la métaphysique se composoit plus volontiers d'intuitions immédiates, d'inspirations extatiques, et de traditions mystérieuses. Il ne pouvoit exister que des relations hostiles entre la gnose et des sceptiques tels que Sextus Empiricus ; et quoique nous ayons remarqué le nom d'*Épicure* sur une inscription carpocratienne, quoique la morale de certains gnostiques ait été comparée à celle qu'on impute vulgairement aux épicuriens, ils étoient entre eux le plus souvent en guerre par la nature même de leurs théories. Mais les cyniques, à force de faire des emprunts à l'école platonicienne, ont dû se placer quelquefois dans le voisinage ou même sous l'influence du gnosticisme : voilà pourquoi Sallustius parle des dieux célestes, des dieux inférieurs, du *νοῦς*, du demiurge, des anges, de l'élément psychique et du pneumatique, des âmes rationnelles et périssables, et des âmes logiques émanées du *logos*, et immortelles comme lui. Les stoïciens, plus occupés de morale que de spéculations métaphysiques, n'ont eu presque rien à échanger ni à démêler avec la théosophie. C'est avec les pythagoriciens des premiers siècles après J. C. et avec les néoplatoniciens, que les gnostiques ont des communications intimes et sensibles : avec les premiers, par la doctrine mystérieuse des nombres, par des pratiques ascétiques et théurgiques ; avec les seconds, par une philosophie transcendante. Pythagore et Platon sembloient revenus en Égypte, où, suivant d'anciennes traditions, ils avoient puisé leurs systèmes. Il est vrai que Plotin a écrit un livre *κατὰ τῶν γνωστικῶν*, contre les gnostiques : il combat leur dualisme ; mais c'est en établissant la théorie des trois principes, qu'il nomme *ἀγαθόν*, *νοῦς* et *ψυχή*. Ce qu'il dit de la *παρουσία*, intuition de dieu, de l'*ἀπλῶσις*, simplification de notre être, de l'*ένωσις*, union avec l'intelligence suprême, atteint ou dépasse le mysticisme de Bardesanes, de Basilide et de Valentin. Pour Iamblique, c'est un vrai théosophe : l'école à laquelle il appartient donne au premier principe les noms d'*absolu*, de *bien suprême*, d'*unité parfaite*, au second ceux de *νοῦς* et de *λόγος* ; elle construit un plérome des idées ; elle hypostasie toutes celles qui tiennent à la science des choses immatérielles. Iamblique adopte le nom même de *γνώσις* ; il l'applique à la connoissance innée que nous avons de Dieu, et qui s'enseigne par des traditions mystérieuses. S'il rejette Satan, du moins il peint les mauvais esprits sous l'image du feu, et décerne aux bons les noms d'*anges* et d'*archanges*. Il admet, il cultive l'art théurgique, que les platoniciens héritoient enfin ; quoique un peu tard, des kabbalistes et des Chaldéens ; ils s'emparoit des prétendus livres d'Hermès et d'Orphée, des symboles

et des oracles de l'Égypte. Proclus, au milieu de ses étranges argumens contre les Chrétiens, recommande les fortes croyances, qualifie la foi un présent immédiat de Dieu, et voit en elle le plus sûr moyen de connoître la vérité. Dans son système, si ses écrits offrent réellement un système, tout émane d'une monade primitive, tous les êtres intelligens forment une chaîne unique, et Proclus se fait lui-même le dernier terme de cette serie d'émanations sublimes. Il prétend commander à la nature, évite de se confondre avec elle, retire par degrés son ame de son corps, et s'attache, en vrai gnostique, à concentrer dans sa pensée les rayons de la divinité. Les néoplatoniciens ne pardonnoient point au gnosticisme d'admettre des croyances chrétiennes : à son tour, le gnosticisme s'offensoit des mythes grecs que les philosophes s'obstinoient à conserver ; mais de part et d'autre on puisoit dans les mêmes sources, égyptiennes et orientales ; et ces écoles, plutôt rivales qu'opposées, devoient se rapprocher de plus en plus, jusqu'à ce qu'elles se confondissent, absorbées dans le christianisme, dont les progrès étoient secondés par leurs variations et leurs extravagances.

En terminant son ouvrage, M. Matter dit que les trois puissances, c'est-à-dire, les trois grands corps de doctrine qui dominoient les premiers siècles de l'ère vulgaire, étoient le christianisme, le gnosticisme et la philosophie grecque. Le syncrétisme gnostique se proposoit d'opérer la fusion de toutes ces doctrines. Il n'y a pas réussi sans doute ; mais il avoit, selon l'auteur, une mission bien plus haute, celle de *faire triompher le ciel dans le monde* : nous ne pourrions ni adopter ni contester cet aperçu, parce que nous craindrions de ne pas comprendre les termes qui l'expriment. M. Matter assure que la psychologie des modernes n'est pas plus avancée que celle des gnostiques ; que la pneumatologie est devenue bien plus pauvre, ou s'est même anéantie ; que la cosmogonie et la cosmologie se sont déshéritées de tout ce savoir ; jugement qui nous semble plus que sévère à l'égard de la cosmologie proprement dite. Les dernières lignes de l'ouvrage sont ainsi conçues : « Réunissant » dans ses écoles et ses sanctuaires ce que l'église chrétienne avoit » de plus imposant avec tout ce qu'elle trouvoit de plus théosophique » dans les sanctuaires et les écoles de l'ancien monde, la gnose pouvoit » encore passer pour une école d'érudition ; mais ses disciples n'eurent » point une ambition aussi secondaire. Et en effet, l'histoire, la critique » et la philologie ont peu gagné à leurs travaux ; mais aussi, suivant leurs » principes, ils n'avoient aucun besoin de ces connoissances vulgaires : » la seule théosophie étoit l'objet de tous leurs efforts et de toutes leurs » méditations. D'ailleurs, sous le rapport de la critique, comme sous

» celui de l'érudition historique et philosophique, la gnose se trouvoit
 » au moins à la hauteur de ses deux rivales. Sous quelque point de vue
 » que nous puissions l'examiner, soit dans ses doctrines, soit dans son
 » culte, soit dans son influence sur ses partisans, soit dans celle qu'il
 » exerça sur les autres sectes philosophiques et religieuses, le gnosticisme
 » a occupé dans les annales du genre humain, et par conséquent dans
 » les desseins de la Providence, une place des plus remarquables. Celui
 » dont l'esprit, *en écoutant les écrits de Cléo, aime aller un peu au-delà*
 » *du vulgarisme des faits et des causes*, pour méditer les desseins qui pré-
 » sident à toute cette vaste et rapide succession d'événemens *et de ten-*
 » *dances* que nous rappelle l'histoire, trouvera que le gnosticisme forme
 » un chapitre assez curieux dans les *travaux de l'humanité*. »

Nous sommes persuadés, comme l'auteur, que les doctrines gnostiques méritent l'attention de quiconque veut étudier sérieusement l'histoire de l'esprit humain ; et l'ouvrage dont nous venons de rendre compte est, à notre connoissance, celui où elles sont exposées avec le plus de méthode, d'exactitude et d'intérêt. On doit savoir d'autant plus de gré à l'auteur de la scrupuleuse fidélité de ses analyses, qu'on peut ne pas le trouver exempt de toute prévention en faveur des sectes dont il recherche les origines, et retrace les progrès ou les écarts. Son exemple prouve que l'impartialité qu'on doit exiger de l'historien ne consiste point dans une impassible neutralité, mais dans la bonne-foi éclairée par le savoir. Les faits que M. Matter présente sans la moindre altération et sans aucune omission grave, suffiroient pour inspirer une idée beaucoup moins avantageuse du gnosticisme que celle qu'il paroît en avoir conçue lui-même. Nous serions entraînés, en effet, par ses propres récits, à conclure que les gnostiques n'ont exercé qu'une influence pernicieuse, et sur les églises chrétiennes où ils ont entretenu, multiplié les hérésies, les dissentimens, les schismes ; et sur la philosophie, qu'ils ont égarée par de fausses méthodes et par des théories fantastiques. Ils ont supposé qu'il y avoit des moyens de connoître Dieu et ses ames, distincts à-la-fois et d'une révélation divine, positive et authentique, et des procédés naturels de la raison humaine : hypothèse qui ouvre la porte à tous les prestiges, à toutes les impostures, et qui la ferme à toute instruction véritable.

M. Matter déclare dans sa préface que, « s'il a écarté de ses recherches » toute parure de langage, c'est qu'elle lui eût paru inconvenante dans » un sujet de cette nature ; c'est que notre siècle la dédaigne ; c'est enfin » que la théosophie de la gnose est trop sainte, trop élevée, trop cé- » leste, pour emprunter de vains ornemens aux discours des hommes.

» *Toutes les formes du beau*, poursuit-il, toutes nos paroles, toutes nos images, viennent de la terre : toutes les idées des gnostiques sont descendues de ce monde d'intelligences que composent les types de la création : elles rougissent, pour ainsi dire, de toute espèce de vêtement terrestre. »

Nous croyons qu'en effet la *parure* convenable à un ouvrage tel que celui de M. Matter se réduit à la simple élégance qui résulte naturellement de la pureté constante, de la clarté parfaite, de la précision rigoureuse de toutes les expressions. A notre avis, quelque *terrestre* que puisse être ce genre de beauté, on a droit pourtant de l'exiger dans tous les livres philosophiques ; et c'est une condition que M. Matter a remplie lui-même ; toutes les fois que des mouvemens d'enthousiasme théosophique ne l'ont point entraîné à parler, en son propre nom, le langage moins humain et plus vague des théories qu'il avoit à exposer. Voilà comment on a pu remarquer, dans les morceaux cités en nos deux articles, d'obscurs néologismes, des expressions peu précises ou même peu correctes. Telle est l'influence qu'une philosophie mystique auroit infailliblement sur notre langue : c'est ainsi que la littérature française, transportée hors de son domaine, privée de la lumière vive et pure qui l'environne depuis deux siècles, prendroit, au sein des ténèbres, un caractère auquel ne conviendrait plus en effet le nom de *classique* (1).

L'étendue que nous avons donnée à l'analyse de cet ouvrage nous oblige de nous borner à une simple mention de onze planches qui l'accompagnent, et auxquelles l'auteur a joint de savantes explications.

DAUNOU.

MÉMOIRE sur la génération et le développement de l'embryon dans les végétaux phanérogames, par M. Adolphe Brongniart, D. M. A Paris, imp. de C. Thuau, 1828, 54 pages in-8.°, avec des planches in-4.°

M. BRONGNIART, dont nous avons fait connoître récemment la belle entreprise, dans laquelle il décrit et classe les végétaux fossiles, nous donne occasion de le montrer encore aux lecteurs de ce Journal,

(1) Nous n'avons pu comparer l'ouvrage imprimé de M. Matter à son mémoire manuscrit couronné en 1826. Ce mémoire a été pris en communication par l'auteur, et n'est point, en ce moment, dans les archives de l'Académie.

comme auteur d'un ouvrage de physiologie végétale. Il semble que ce jeune naturaliste ait pris à tâche de traiter des points difficiles. Le mémoire que nous annonçons aujourd'hui a pour objet la génération et le développement de l'embryon dans les végétaux phanérogames. Ce mémoire a été présenté à l'Académie des sciences, qui lui a décerné un prix.

Si la génération dans le règne animal est encore à expliquer, la reproduction des végétaux semble encore offrir plus de difficultés. Plusieurs systèmes ont été proposés : Camerarius admit l'existence des deux sexes dans les plantes, et la nécessité de leur concours pour la formation de l'embryon. Cette opinion donna lieu à beaucoup de discussions parmi les physiologistes : les uns la rejetèrent ; les autres s'en servirent pour appuyer diverses théories ; enfin Linné vint, qui, adoptant les idées de Camerarius, fonda sur elles son système de botanique, et amena presque tout le monde à son avis. Quelques physiologistes s'y refusèrent ; des expériences de Spallanzani parurent lui être contraires : mais Volta fit voir que ce n'étoit qu'en apparence, et la doctrine linnéenne prévalut ; c'est celle que M. Brongniart adopte avec presque tous les botanistes de l'époque actuelle.

Les organes sexuels des plantes sont bien connus, ainsi que leurs principales fonctions. M. Brongniart croit qu'on n'en sait pas assez les détails ; que les observations faites jusqu'ici sont à la vérité exactes, mais incomplètes ; qu'il y en a même d'incompatibles et sans liaison entre elles ; qu'on a sur cela des hypothèses gratuites et des opinions vagues. Il se propose de marcher à travers toute cette confusion, de classer les faits, de les étudier successivement, et de former ainsi une théorie propre à les représenter d'une manière aussi complète que fidèle. Quand on procède avec cette méthode, on peut bien se tromper quelquefois, mais plus rarement ; et souvent on arrive à des résultats certains. L'attention de l'auteur s'est dirigée sur les points suivans, qui forment autant de chapitres : 1.° la structure intime et le développement du pollen ; 2.° les rapports du pollen et du stigmate ; 3.° le mode de communication entre le stigmate et l'ovule ; 4.° la structure de l'ovule ; 5.° l'introduction de la substance fécondante dans l'ovule et la formation de l'embryon ; 6.° le développement de l'embryon, et ses rapports avec les tissus qui l'environnent jusqu'à l'état parfait.

Le premier de ces chapitres traite donc du pollen, substance renfermée dans les loges de l'anthere, et composée de vésicules de diverses formes, remplies de granules très-fins, qui s'échappent de l'intérieur de ces vésicules, lorsqu'ils sont humectés. M. Brongniart a étudié son mode de formation, son organisation à l'état parfait, la nature de ses

granules, et la manière dont cette substance se comporte par rapport au stigmate, dans l'acte de la fécondation.

Suivant lui, aucun des auteurs nombreux qui ont examiné le pollen, ne s'est occupé de son mode de formation; on n'a sur cet objet qu'un petit nombre de notions vagues et obscures. « Le pollen » est-il le résultat d'une sorte de sécrétion, de manière que le nombre » des globules augmente successivement! Les globules naissent-ils » d'abord dans un liquide, dont l'absorption sert à leur accroisse- » ment! Ou enfin existent-ils sous une forme différente dès les premières » époques où l'on peut étudier la structure de l'anthere, et ne font-ils » que s'accroître et changer de forme et de disposition, sans que leur » nombre augmente à mesure que l'anthere se développe! »

M. Brongniart a fait des recherches pour résoudre ces questions; des observations microscopiques lui en ont fourni les moyens. Il a trouvé une grande différence entre le pollen de diverses plantes, examiné dans la jeunesse de l'anthere et à sa maturité. La partie du pollen la plus importante, celle qui est essentiellement destinée à la fécondation de l'ovule, est contenue sans contredit dans son intérieur; elle s'échappe lorsqu'on l'humecte. Sous quelle forme se présente-t-elle à son état parfait lorsqu'elle féconde le stigmate! C'est un point qui a fixé l'attention de M. Brongniart, qui rapporte ce que ses recherches personnelles lui ont fourni de positif, c'est-à-dire, peu de chose. Il engage les observateurs qui auroient des instrumens plus parfaits que les siens, et sur-tout un microscope d'Amici, à éclaircir ce sujet.

Après avoir, dans le premier chapitre, développé la nature et les qualités du pollen, M. Brongniart, dans le deuxième, expose son action sur le stigmate et la fécondation. Dès qu'on eut reconnu que le pollen étoit propre à féconder la jeune graine, soit en donnant la vie à l'embryon, soit en déterminant la formation de celui-ci, on voulut indiquer sa manière d'agir. M. Brongniart développe les diverses opinions auxquelles il ajoute ses observations, qui le conduisent à une explication probable du phénomène.

Il s'agit, au chapitre III, du mode de transmission de la matière fécondante à l'ovule. Cet article a été l'objet d'opinions aussi diverses que le précédent: après les avoir examinées, M. Brongniart en tire la conséquence que ce n'est point par des vaisseaux que le fluide fécondant est porté aux ovules; que ce n'est pas non plus en passant de cellule en cellule, mais que les granules qui le composent parviennent jusqu'aux ovules en passant par les espaces intertriculaires.

La structure de l'ovule avant l'imprégnation est l'objet du quatrième

chapitre. L'auteur, à cette occasion, parle des belles recherches de Malpighi, faites il y a plus d'un siècle, et de celles auxquelles se sont livrés depuis peu MM. Mirbel, Turpin, Treviranus, Dutrochet, plus récemment encore M. R. Brown : ces dernières sont très-remarquables. Dans ce chapitre, M. Brongniart s'est particulièrement attaché à examiner la structure de l'ovaire, de l'ovule, de la graine et de l'embryon dans la famille des graminées ; il y a trouvé toutes les parties essentielles de l'ovule des autres végétaux.

L'organe de l'imprégnation étant connu, l'auteur a dû exposer le mode de l'introduction de la substance fécondante dans l'ovule, et de la formation de l'embryon ; c'est le sujet du cinquième chapitre, comme le développement de l'embryon et la formation des divers tissus de la graine sont le sujet du sixième. Nous nous bornerons à indiquer ces articles, sans qu'il soit besoin de suivre l'auteur dans les détails très-étendus et très-multipliés qu'il ne pouvoit passer sous silence, puisqu'ils étoient indispensables pour l'éclaircissement de la matière.

Dans une conclusion que rendoit utile et même nécessaire l'étendue des discussions entamées et épuisées à un grand intervalle depuis la première exposition du sujet, M. Brongniart rappelle qu'il s'étoit proposé de prouver, autrement qu'on ne l'avoit fait jusqu'à lui, l'existence de la génération dans les végétaux au moyen des deux sexes, et de déterminer de quelle manière elle s'effectuoit. Il croit avoir atteint son but, non par des résultats négatifs ou vagues, mais par des faits positifs que l'œil suit et qu'on peut retracer sur le papier, c'est-à-dire, en étudiant la structure des divers organes et tous les phénomènes de la fécondation. Ces phénomènes, qu'apprend à connoître l'étude de la physiologie végétale, montrent que l'influence du pollen est transmise jusqu'à l'ovule et qu'elle est nécessaire pour la formation de l'embryon. En effet, les grains du pollen sont remplis de granules qui ne sont pas les mêmes que ceux qui existent dans les autres parties du végétal. L'auteur compare ensuite ce qui se passe, à cet égard, dans le règne animal et dans le règne végétal, et il en établit les rapports et les différences, à-peu-près comme nous avons tenté de le faire en 1774, dans une thèse que nous avons soutenue aux écoles de médecine de Paris, sous ce titre : *An similis vegetantium et animantium generandi modus!*

Les conséquences que l'auteur tire de ce qui précède, sont que la formation de l'embryon végétal ne préexiste pas à la fécondation, et que le fluide qui y parvient ne se borne pas à le vivifier. La théorie de l'emboîtement des germes lui paroît aussi peu fondée pour le règne végétal que pour le règne animal.

Un extrait du rapport fait à l'académie des sciences termine le mémoire. En applaudissant aux recherches de M. Brongniart, les commissaires de l'académie n'oublient pas de dire que M. Robert Brown avoit déjà répandu beaucoup de lumières sur cette matière, et ils citent une observation de M. Amici relative au *portulaca oleracea*. Vu l'importance du sujet, les difficultés qu'a eues à surmonter M. Brongniart dans des dissections nombreuses, pour lesquelles l'usage du microscope est indispensable, le talent et le bon esprit dont il a fait preuve, ses juges lui ont décerné un prix.

Dans une note que M. Brongniart a mise à la suite du jugement de l'académie, il rappelle avec raison que, dans le courant de son mémoire, il avoit rendu une entière justice au beau travail de M. Robert Brown, dont ses recherches l'avoient mis à portée d'apprécier l'exactitude et l'importance. « Mais, ajoute-t-il, ce travail n'avoit pour objet » que la structure de l'ovule : tout ce qui a rapport à l'organisation du » pollen, à son action sur le stigmate, à la structure de cet organe et » du style, n'a pas même été mentionné par ce savant botaniste. Plusieurs des points les plus délicats de la structure de l'ovule, tels que » la disposition de la vésicule embryonnaire avant et après l'imprégnation, et la présence d'un tube conducteur particulier pour l'introduction » de la substance fécondante, paroissent avoir échappé à M. R. Brown, » dont la théorie par cela même n'embrassoit pas tous les phénomènes » de la génération des végétaux, mais seulement ceux qui ont rapport » au mode d'introduction du fluide fécondant dans l'ovule et au » développement de l'embryon. »

Onze planches *in-4.* présentent des détails très-curieux des observations microscopiques de M. Brongniart, détails dont l'exactitude seroit difficile à contester, et qui étoient indispensables.

TESSIER.

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE ET SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES.

L'ACADÉMIE royale des beaux-arts a tenu sa séance publique annuelle le samedi 4 octobre, sous la présidence de M. Thevenin. On y a entendu une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. le baron Lemot, sculpteur, par M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel; et un rapport sur les ouvrages des pensionnaires du Roi à l'Académie de France à Rome, par M. Garnier. La distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en taille douce et de composition musicale, s'est faite comme il suit :

I. GRANDS PRIX DE PEINTURE. « Le sujet donné par l'Académie est : *Ulysse et Néoptolème venant chercher Philoctète dans l'île de Lemnos. Ulysse ayant abordé dans l'île de Lemnos avec le jeune Néoptolème, fils d'Achille, pour engager Philoctète à les suivre avec l'arc et les flèches d'Hercule, nécessaires à la prise de Troie, Néoptolème étoit parvenu à les avoir pendant le sommeil survenu à Philoctète, à la suite d'un accès de son mal. Philoctète se réveille et redemande ses armes que tient Néoptolème. Ulysse survient. Il s'oppose d'abord, et consent ensuite à ce qu'on les lui rende. « Philoctète a » ressaisi ses armes; mais indigné à la vue d'Ulysse, son ennemi, il veut le » percer; Néoptolème l'arrête. Cependant Ulysse paroît aussi tranquille contre » les flèches que contre les injures de Philoctète. » *Le moment de l'action est celui où Philoctète a ressaisi ses armes.* L'Académie a arrêté qu'il n'y avoit pas lieu à décerner le premier grand prix cette année. Le second grand prix a été remporté par M. Paul JOURDY, natif de Dijon, âgé de vingt-trois ans et demi, élève de M. Lethière, membre de l'Institut et chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, »*

II. GRANDS PRIX DE SCULPTURE. L'Académie a donné pour sujet du concours: *La mort d'Hercule sur le mont Œta.* Figure de ronde bosse. Déjanire, pour se venger des infidélités d'Hercule, lui avoit envoyé le voile empoisonné que le centaure Nessus mourant lui avoit donné. Hercule ne l'eut pas plutôt mis sur son corps, qu'il se sentit embrasé d'un feu violent. Ne pouvant plus résister à ses souffrances, il fit un bûcher sur le mont Œta, et, y ayant étendu la peau du lion de Némée, *il se jeta dessus et ordonna qu'on y mit le feu.* L'esquisse n'aura pas moins de huit pouces de proportion, et la statue aura un mètre de proportion, ou trois pieds un pouce. Ces mesures sont de rigueur. Le premier grand prix a été remporté par M. Antoine-Laurent DANTAN aîné, natif de Saint-Cloud, âgé de vingt-neuf ans et demi, élève de M. le baron Bosio, membre de l'Institut et chevalier des ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur; le second grand prix, par M. Théodore-Joseph-Napoléon JACQUES, de Paris, âgé de vingt-quatre ans et demi, élève de MM. Cartellier, chevalier des ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, et

Cortot, membre de l'Institut et chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. »

III. GRANDS PRIX D'ARCHITECTURE. « Le sujet du concours donné par l'Académie est le projet d'une *bibliothèque publique pour la capitale du royaume*. Ce bâtiment, entièrement isolé, devra être entouré de plantations, qui seront elles-mêmes renfermées dans un mur d'enceinte. Près de la seule entrée qui sera pratiquée dans celui-ci, devront se trouver un logement de concierge et un corps de garde de sûreté et de pompiers. L'enceinte, outre les plantations, pourra être ornée d'exédres, de fontaines et de portiques pour s'y livrer à l'étude. Le corps de bâtiment affecté à la bibliothèque proprement dite, sera distribué en grandes salles ou galeries pour les livres, divisées par sections, suivant les différens genres. Il y aura, en outre, de grandes salles et cabinets pour les divisions, savoir, les manuscrits, les médailles, les antiquités, les estampes. Ce bâtiment contiendra aussi plusieurs salles ou amphithéâtres disposés pour les cours publics, et à portée de leurs divisions relatives : indépendamment de leurs communications à l'intérieur, elles pourront avoir des entrées particulières donnant sur les promenades, pour que les personnes qui assisteront aux cours ne soient pas obligées de traverser la bibliothèque. Les salles ou galeries de la bibliothèque occuperont le premier étage de l'édifice. Au rez-de-chaussée seront des imprimeries, des ateliers de reliure, des dépôts et magasins. Ce monument, consacré à l'étude et au silence, devra, à l'extérieur, porter le caractère de noblesse et de simplicité qui lui est propre. Quant à l'intérieur, sa plus belle décoration, après les chefs-d'œuvre qu'il est destiné à renfermer, doit consister dans les portraits ou bustes des hommes illustres qui les ont créés. Le mur d'enceinte devra être contenu dans un terrain dont la plus grande dimension n'excédera pas quatre cents mètres. On pratiquera hors de l'enceinte, et y attenant, un bâtiment d'administration ayant une entrée extérieure et une à l'intérieur, mais sans liaison avec le corps de la bibliothèque. Ce bâtiment, destiné aux salles d'administration, et aux logemens des conservateurs et employés, ne fait pas partie du terrain ci-dessus déterminé. On fera pour esquisse sur un seul et même plan, le plan général détaillé du rez-de-chaussée quant à l'enceinte et à l'administration seulement, et du premier étage quant à la bibliothèque ; plus l'élévation et la coupe sur une échelle d'un millimètre pour mètre. Pour les dessins rendus, on fera le plan général du rez-de-chaussée sur une échelle de deux millimètres et demi pour mètre ; le plan du premier étage, sur une échelle de cinq millimètres pour mètre ; l'élévation générale et la coupe générale, sur une échelle d'un centimètre pour mètre. Le premier grand prix a été remporté par M. Marie-Antoine DELANNOY, de Paris, âgé de vingt-huit ans, élève de feu M. Delespine et de MM. Vaudoyer, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, et Le Bas, membres de l'Institut ; le second grand prix, par M. Étienne-Louis-Philippe-Symphorien BOURGUIGNON, né à la Rochelle, âgé de vingt-sept ans, élève de MM. Vaudoyer, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, et Le Bas, membres de l'Institut. L'Académie a accordé une mention au projet de M. Pierre-Charles ABRIC, né à Montpellier, âgé de vingt-huit ans et demi, élève de M. Debret, membre de l'Institut et chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. »

IV. GRANDS PRIX DE GRAVURE EN TAILLE DOUCE. « Le sujet du concours est : 1.° une figure dessinée d'après l'antique ; 2.° une figure dessinée

d'après nature, et gravée au burin. Le premier grand prix a été remporté par M. Joseph-Victor VIBERT, natif de Paris, âgé de vingt-neuf ans, élève de MM. Richomme et Hersent, membres de l'Institut, chevaliers de l'ordre royal de la Légion d'honneur; le second grand prix, par M. Jean-Claude CLAVEY, natif de Meuvy, département de la Haute-Marne, âgé de vingt-quatre ans, élève de MM. Richomme et Hersent. L'Académie a accordé une mention à l'ouvrage de M. Amédée-Barthélemy-Félix GEILLE, natif de la Ciotat, département des Bouches-du-Rhône, âgé de vingt-six ans, élève des mêmes MM. Richomme et Hersent.

V. GRANDS PRIX DE COMPOSITION MUSICALE. « Le sujet du concours a été, conformément aux réglemens de l'Académie royale des beaux-arts: 1.^o un contre-point à la douzième, à deux et à quatre parties; 2.^o un contre-point quadruple, à l'octave; 3.^o une fugue à trois sujets et à quatre voix; 4.^o une cantate composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif simple, et terminée par un air de mouvement; 5.^o HERMINIE, cantate. Les paroles de la cantate sont de M. VIEILLARD. Le premier grand prix a été remporté par M. Guillaume ROSS-DESPRÉAUX, natif de Clermont, département du Puy-de-Dôme, âgé de vingt-six ans, élève de M. Berton, membre de l'Institut, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur; le second grand prix, par M. Hector BERLIOZ, né à la Côte-Saint-André, département de l'Isère, âgé de vingt-quatre ans et demi, élève de M. Lesueur, membre de l'Institut, chevalier des ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, et de M. Reicha pour le contre-point et la fugue; le deuxième second grand prix, par M. Pierre-Julien NARGEOT, né à Paris, âgé de vingt-huit ans, élève de MM. Lesueur et Reicha.

L'Académie a arrêté, le 15 septembre 1821, que les noms de MM. les élèves de l'école royale et spéciale des beaux-arts qui auront dans l'année remporté les médailles des prix fondés par M. le comte de Caylus et M. de Latour, et les médailles dites autrefois du prix départemental et de paysage historique, seront proclamés annuellement à la suite des grands prix dans la séance publique. — Le prix de la tête d'expression a été accordé, en sculpture, à M. Honoré-Jean-Aristide HUSSON, de Paris, âgé de vingt-six ans, élève de M. David, membre de l'Institut et chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Le même prix, en peinture, a été accordé à M. Émile SIGNOL, de Paris, âgé de vingt-quatre ans et demi, élève de M. le baron Gros, membre de l'Institut et chevalier des ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur. Le prix de la demi-figure peinte a été accordé à M. Gabriel-François LÉPAULE, natif de Versailles, âgé de vingt-quatre ans et demi, élève de M. Regnault, membre de l'Institut et chevalier des ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur. La grande médaille d'émulation (prix du plus grand nombre de succès en architecture) a été remportée, pour le cours d'études de 1828, par M. CENDRIER (François-Alexis), de Paris, âgé de vingt-cinq ans et demi, élève de MM. Vaudoyer et Le Bas, membres de l'Institut.

La séance a été terminée par l'exécution de la scène qui a remporté le premier grand prix de composition musicale. L'ouverture est de la composition de M. Ermel, ancien pensionnaire du Roi à Rome.

La notice et le rapport lus dans cette séance, le tableau des prix décernés, et la cantate de M. Vieillard qui a servi de sujet à la composition musicale, ont été imprimés chez M. Firm. Didot; 46 pag. in-4.^o

L'Académie royale des sciences a élu M. Daru académicien libre, en remplacement de M. Andréossy.

L'Académie royale des sciences, belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux, a publié les discours et mémoires lus dans sa séance publique du 5 juin 1828 (Bordeaux, Brossier, 209 pages in 8^o, avec trois tableaux et l'esquisse d'une carte géologique). Ce volume contient un précis de l'histoire de l'Académie par M. Billaudel, président; un rapport sur ses travaux depuis l'an dernier, par M. Blanc du Trouilh, secrétaire général; un exposé des travaux de la commission d'agriculture, par M. Laterrade; un éloge historique de M. Mazois, par M. Jouannet; une pièce de vers du même M. Jouannet, intitulée *la Pastourelle et le Lézard*; le programme des prix décernés et proposés. L'Académie remet au concours les questions suivantes qui ne lui ont pas semblé résolues par les mémoires soumis à son examen. « Quels sont les avantages et les inconvénients » respectifs des enduits, feutres et métaux, particulièrement du cuivre et du » zinc, employés à la doublure des navires! Quel est le degré d'utilité des armatures d'après le mode proposé par le chimiste Davy, et dans quel cas il » convient de l'employer! — Déterminer par des expériences comparatives la » qualité des houilles d'Angleterre et de France, notamment de celles du » bassin de la Dordogne et de la Garonne, et indiquer dans quel cas la bûche » de pin maritime, soit par sa qualité, soit par sa valeur actuelle, doit être » préférée à la houille pour le chauffage des machines à vapeur, pour la fusion » des métaux, pour l'évaporation des liquides, &c. — Déterminer par des » essais présentant des résultats décisifs, quel est le mélange des fontes françaises, » et notamment de celles du Périgord et des Landes, qui produiroit une » fonte de seconde fusion propre à être limée, forée et alésée. » (La valeur de chacun de ces trois prix est de 300 fr. : le troisième et le second seront décernés en 1830, le premier en 1831.) — Le prix (de même valeur) pour la recherche des argiles réfractaires, a été adjugé à M. Monsau, fabricant de poterie à Bordeaux, qui a démontré la qualité réfractaire des argiles qu'on trouve à Cestas, à Pessac, à Mérignac et à Royan. — Le prix de poésie n'a point été décerné; mais l'Académie a jugé digne d'une récompense la pièce intitulée *l'Ille de Poros*, qui a pour devise, *Il étoit amant de sa patrie jusqu'au délire*; et pour auteur, M. Théodore-Henri Barrau, professeur de rhétorique à Niort. — MM. Édouard Chaigne et Charles Sédail, de Bordeaux, ont obtenu le prix dont le sujet étoit de déterminer quelle a été l'influence de Bacon de Vérulam et de Descartes sur la marche de l'esprit humain. Le mémoire que MM. Sédail et Chaigne ont composé en commun a pour épigraphe ce passage de sir James Mackintosh : « L'analyse et la méthode, comme l'armure et la discipline chez » les nations modernes, corrigent en quelque sorte les inégalités naturelles, et » font combattre, à armes égales, le géant et le nain dans le champ de la » raison. » — L'Académie adjugera en 1829 un prix de 600 fr. au meilleur Manuel d'agriculture approprié au département de la Gironde; — un prix de 300 fr. au mémoire qui résoudra le mieux cette question : « Quelles seroient » les lois, les institutions, et en général quels seroient les moyens les plus » propres à prévenir la misère, et à diminuer pour les pauvres la nécessité de » recourir à l'assistance publique! » — une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à une pièce de vers dont le sujet et le genre sont laissés au choix des auteurs; — un prix de 300 fr. sur la question conçue en ces termes : « Quelle fut, sur

» les destinées de la France, l'influence du divorce de Louis VII! »—Pour 1830, l'Académie propose le sujet suivant : « Exposer le mode d'administration suivi » dans les principales villes de l'Europe pour prévenir et éteindre les incendies ; » indiquer les précautions apportées dans la construction des maisons et des » cheminées, les mesures de police observées, le mode d'organisation des com- » pagnies de pompiers, le mécanisme des pompes, des échelles, et autres moyens » mis en œuvre, &c. ; discuter avec soin les avantages et les inconvéniens du » système suivi en chaque ville ; placer en parallèle le tableau des compagnies » qui se chargent de l'assurance des édifices ; comparer entre eux les statuts de » ces sociétés, les chances favorables ou nuisibles qu'elles présentent aux inté- » ressés ; enfin examiner l'influence que chaque système d'administration ou » chaque mode d'assurance peut avoir sur la sûreté publique, sur le caractère » et les mœurs de la population. » — Dans tous ces concours, les mémoires doivent être adressés, francs de port, au secrétariat général de l'Académie, à Bordeaux, hôtel du musée, rue Saint-Dominique, n.º 1, avant le 1.º mars de l'année où chaque prix doit être décerné.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon a fait imprimer aussi ses Séances publiques des 25 janvier et 25 avril 1828 ; Besançon, veuve Daclin, 1828, 180 pages in-8.º

On vient de mettre au jour à Marseille, chez Achard, la première partie d'une Histoire de l'Académie de cette ville, depuis sa fondation en 1726 jus- qu'en 1826, par M. Lautard, in-8.º, 484 pages.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Histoire de l'école polytechnique, par A. Fourcy. Paris, impr. de Belin, 1828, in-8.º, 658 pages ; chez l'auteur, à l'École polytechnique.

Histoire générale de l'art dramatique, suivie d'un essai littéraire sur Molière et du poème dramatique d'Halidouhill, par sir Walter Scott. Paris, impr. de le Normant fils, librairie de Ch. Gosselin, 1828, 2 vol. in-12. Pr. 6 fr.

Olga ou l'Orpheline moscovite, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Ancelot, représentée sur le théâtre français le 15 septembre 1826. Paris, impr. de Guiraudet, librairie de Bréauté, 72 pages in-8.º

Archippe Thaddeevitch ou l'Ermite russe, tableau des mœurs russes au XIX.º siècle, suivi de mélanges historiques et anecdotiques sur cette nation, par M. Boulgarin. Paris, impr. de Jules Didot, librairie de Bossange père, 1828, 3 vol. in-12, ensemble de 35 feuilles avec 3 gravures.

Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Andjelah et de Maradéh, accompagnée de cartes géographiques et de planches représentant les monumens de ces contrées, par M. J. R. Pacho ; ouvrage publié sous les auspices de S. Exc. le Ministre de l'intérieur ; troisième partie, *Cyrénaïque*. Paris, Firm. Didot, 1828, in-4.º, 96 pages avec une carte. Prix 10 fr. pour les souscripteurs.

Histoire des Français, par M. J. C. L. Simonde de Sismondi ; tomes X, XI et XII. Paris, impr. de Crapelet, libr. de Treuttel et Würtz, 1828, 3 vol. in-8.º Pr. 24 fr. Nous avons rendu compte des neuf premiers vol. dans nos

cahiers d'août et sept. 1821, pag. 486-494, 552-562; juillet, 1823, pag. 409-419; février 1824, pag. 77-84; décembre 1825, pag. 707-717.

Histoire de Touraine, depuis la conquête des Romains jusqu'en 1790, suivie du dictionnaire biographique de tous les hommes célèbres nés dans cette province, par J. L. Chalmel; tome I.^{er} A Paris, impr. de Fournier; à Tours, chez Mame et chez Moisy, 1828, in-8.^o, 460 pages.

Biographie ardennaise, ou Histoire des hommes du département des Ardennes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus et leurs crimes, par M. Boulliot. A Paris, impr. de Casimir; libr. de Merlin, et à Charleville, chez Raucourt, 2 vol. in-8.^o, dont le premier paraîtra au commencement de l'année 1829. Prix des deux tomes pour les souscripteurs, 7 fr. 50 cent.

Mémoire sur Argentouaria, ville des Séquaniens, par M. de Golbéry, correspondant de l'Institut. Strasbourg, Levrault, 1828, in-8.^o, 35 pages extraites du Journal de la société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg. Le résultat des recherches de l'auteur est que cette ville celtique étoit située dans la banlieue actuelle de Colmar.

Description des monumens musulmans de M. le duc de Blacas, par M. Reinoud; tome II; description particulière des pierres gravées, arabes, persanes et turques; des vases, coupes, miroirs, armes, rouleaux, tapis, &c. Paris, impr. royale, libr. de Dondey-Dupré, 1828, 488 pages et 10 planches. Il sera rendu compte de ce savant ouvrage dans l'un de nos prochains cahiers: le premier volume a été annoncé dans notre cahier de mai dernier, pag. 317. Prix des 2 vol., y compris les planches, 18 fr., et sur papier vélin, 30 fr.

Des passions considérées sous le rapport philosophique et littéraire; discours improvisé dans la salle de la bourse du Havre, par M. Ch. Durant, recueilli et publié par M. Morlent, et revu par le professeur. Au Havre, impr. et libr. de Faure, 1828, 20 pag. in-8.^o

Essai sur l'éducation morale: discours couronné par la société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, dans sa séance générale du 1.^{er} juillet 1828, par M. J. L. Th. Ratisbonne, avocat. Strasbourg, impr. de la veuve Silbermann, libr. de Febvrier, 52 pag. in-8.^o

Traité complet de la peinture, par P. de Montabert. Troyes, impr. de Bouquot, 1828, 7 vol. in-8.^o; l'ouvrage aura dix tomes.

Aperçus théoriques et pratiques sur les causes, la nature et le traitement de l'hydrocéphale aiguë, maladie particulière du premier âge, précédés de quelques vues générales sur l'éducation morale des enfans, par M. F. M. Levrat aîné. Lyon, Boursy, 1828, 156 pages in-8.^o

Recueil général des lois françaises depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789, par MM. Isambert, de Cruzy et Armet, avocats; tome XI, 1483-1514 (Charles VIII et Louis XII). Paris, impr. de E. Pochard, libr. de Belin le Prieur et de Verdière; octobre 1827; 686 pages in-8.^o — Tome XII (en deux parties) 1514-1546 (François I.^{er}), *ibid.* octobre 1827; 923 pages. — T. XIII, 1546-1559 (Henri II), *ibid.* mai 1828; 546 pages. — Nous avons fait connoître les tomes I-VI de cet estimable recueil, dans nos cahiers de novembre 1822, pag. 643-650, et mai 1824, pag. 413-419. Ces six tomes embrassent toute la législation de la monarchie depuis l'origine jusqu'à l'an 1400. Nous croyons que les tom. VII-X, qui doivent correspondre aux années 1401-1483 (Charles VI,

Charles VII et Louis XI) n'ont point encore paru, non plus que ceux qui (en plus grand nombre) rempliront l'intervalle entre 1559 et 1715. Nous avons annoncé en 1827 (avril pag. 234 et sept. p. 574, 575) les six volumes qui répondent au règne de Louis XV et à celui de Louis XVI jusqu'en 1789. Dans son état actuel, cette collection est déjà d'une très-grande utilité aux jurisconsultes et aux personnes qui étudient profondément nos anciennes annales : elle est faite avec beaucoup de méthode et de soin, et accompagnée d'observations précises et instructives.

M. Beuchot vient de publier le *Prospectus* de la nouvelle édition qu'il doit donner des *Œuvres complètes de Voltaire*, et qui sera collationnée sur les éditions originales; avec des notes, préfaces, avertissemens, &c. Elle comprendra quelques ouvrages inédits, comme l'*Envieux*, comédie en trois actes et en vers, et des fragmens de productions perdues ou non achevées; on y trouvera de plus des opuscules imprimés depuis long-temps, mais non encore recueillis. Plusieurs textes qui ont été altérés, y seront rétablis, d'après les copies ou éditions originales; le prospectus en cite des exemples: c'est ainsi que dans un passage de l'*Histoire de Charles XII*, l'omission des mots, *mais les Russes se présentoient*, détruit la liaison des idées. Les ouvrages en vers seront accompagnés de leurs variantes; l'éditeur donnera celles des ouvrages en prose qui pourront être considérées comme les véritables textes. Ses notes expliqueront les phrases, demi-mots, allusions qui ne sont plus assez intelligibles. Il placera sous le titre commun de *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, et dans l'ordre chronologique, un très-grand nombre d'écrits en prose, jusqu'ici distribués en séries particulières, savoir, tous ceux qui ne sont pas compris sous les titres d'*Essai sur les mœurs*, *Siècles de Louis XIV et de Louis XV*, *Annales de l'empire*, *Histoire de Charles XII*, et de *Russie* sous *Pierre le Grand*, *Dictionnaire philosophique*, *Romans*, *Commentaire sur Corneille*, et *Correspondance*. Les lettres adressées à des personnages quelconques ne formeront qu'une seule série chronologique. — Il y aura 70 vol. in-8.°, qui s'imprimeront chez MM. Firmin Didot. On s'abonne, sans rien payer d'avance, chez M. Lefèvre, libraire, rue de l'Éperon, n.° 6, à raison de 4 fr. 50 cent. par vol. (7 fr. sur grand papier cavalier, vélin superfin; 15 fr. sur très-grand papier Jésus vélin superfin). La première livraison ne sera que d'un vol. et paroîtra vers la fin de novembre 1828: les livraisons suivantes, composées chacune de 3 vol., seront publiées de deux mois en deux mois. Personne, à notre connoissance, n'est mieux préparé que M. Beuchot à donner une exacte et savante édition de Voltaire.

ITALIE.

Compendio della storia della bella letteratura greca, latina e italiana; Abrégé de l'histoire de la belle littérature grecque, latine et italienne, par G. M. Cardella. Milan, chez Silvestri, 1827, in-8.°

Elogj storici di Fed. Commandino, &c.; Éloges historiques de Fréd. Commandino, Ubaldo del Monti, Giuglio Fagnani, lus à l'académie de Pesaro par le comte Gius. Mamiani. Pesaro, chez Nobili, 1828, in-12.

Elogio storico del conte Cesare Ventura; Éloge historique du comte Cés. Ventura, par Gius. de Lama. Parme, 1828, in-8.°

Memorie della vita di Antonio da Solario detto il Zingaro; Notice sur la vi e

d'Antonio de Solario, dit Zingaro, peintre vénitien (mort en 1455). Venise, Alvisopoli, 1828, in-4.º avec gravures.

- Dell' antico corso dei fiumi Po, Oglio ed Adda; Mémoire historique et critique sur l'ancien cours des fleuves du Po, de l'Oglio et de l'Adda dans les champs de Crémone, Parne, Mantoue, &c.; seconde édition augmentée. Milan, chez Silvestri, 1828, in-8.º

Viaggio in alcuni luoghi della Basilicata e della Calabria citeriore; Voyage en différentes parties de la Basilicate et de la Calabre citérieure, fait en 1826, par L. Petagna, G. Terrone et M. Tenore. Naples, impr. française, 1827, in-8.º

Sull' intelligenza di alcuni passi di T. Livio, &c.; De l'interprétation de quelques passages de Tite-Live, relatifs à la situation de l'ancienne Savoie, par Giov. Batt. Belloro. Savone, chez Rossi, 1827, in-8.º

Histoire de la maison de Savoie, par Jean Trézet. Turin, chez Bocca, 1828, 3 vol. in-8.º

Lettere filosofiche su le vicende della filosofia; Lettres philosophiques sur les vicissitudes de la philosophie, relativement aux principes des connoissances humaines depuis Descartes jusqu'à Kant, par Pasquale Galeppi. Messine, Papalardo, 1827, in-8.º Pr. 41. 50 cent.

PORTUGAL. *Memorias para historia e theoria das cortes geraes que em Portugal se celebrão pelos tres estados do reino neste anno de 1824; ordenadas e compostas pelo segundo visconde de Santarem. Lisboa, na impressão regia. Parte 1.ª, 1827, in-4.º, xij et 108 pages — Parte II.ª, 1828, in-4.º, 113 pag. — (et comme III.º partie) Alguns documentos para servirem de provas. Lisboa, na impressão regia, 1828, in-4.º, 346 pages. = M. Santarem a publié aussi un volume intitulé *Noticia dos manuscriptos pertencentes ao direito publico externo diplomatico, &c.; Notices des manuscrits relatifs au droit public du Portugal, à l'histoire et à la littérature du même pays*, déposés dans la bibliothèque royale de Paris et dans les archives de France. Lisbonne, impr. de l'académie des sciences, 1827, in-4.º, iv et 105 pages.*

ALLEMAGNE.

Geschichte der erfindung der Buchdrucker-Kunst, &c.; Histoire de l'invention de l'imprimerie par Jean Genssfleisch dit Guttenberg, par M. C. A. Schaab. Cet ouvrage, rédigé d'après des documens inédits, formera 3 vol. in-8.º, pour lesquels on souscrit à Mayence, chez Kupferberg, et, à Paris, chez Treuttel et Würtz. Pr. 3 fl. le volume.

Haubuch der deutschen literatur; Manuel de la littérature allemande depuis le milieu du XVIII.º siècle jusqu'à nos jours, par J. S. Ersch (mort le 16 janv. dernier); nouv. édit. Leipsic, Brockaus, 1822-1828, 4 vol. in-8.º Pr. 12 rxd.

Sylloge epistolarum græcarum. Ex marmoribus et libris collegit et illustravit Fridericus Theophilus Welcker; editio altera, recognita et aucta: adjecta est tabula lithographica. Bonnæ, ex officinâ typographicâ Thormannianâ, impensis Adolphi Marcus, 1828, xl et 304 pag.

Ann. Lucani Pharsalia, cum notis Barthii, Christii, Cortii, Gronovii, Heinsii, Trilleri aliorumque; ed. C. Fr. Weber. Lipsiæ, Hartmann, 1828, 2 vol. in-8.º Pr. 6 rxd.

De Strabonis patriâ, genere, ætate, operis geographici instituto, atque ratione quâ veterem descripsit Græciam; auct. G. Siebelis. Budissæ, 1828, in-4.º

Restitutio veræ chronologiæ rerum ex controversiis Arianis inde ab anno 325 usque ad annum 350 exortarum, contra chronologiam hodie receptam exhibita : unâ cum specimine historiæ Coptorum à Makrisio arabicè scriptæ, in quo de variis sectis christianis eorumque doctrinis, ritibus, precibus, jejuniis, festis, ordinibus clericorum, legibus eccles. et disciplinis agitur; arabicè et latinè edita ab H. J. Wetzer, cum præfatione L. Van Ess. Francof., apud Brønner, 1827, in-8.º Pr. 1 fl. 12 gr.

SUISSE. *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, ad illustrandam romanæ antiquitatis disciplinam accommodata, ac magnarum collectionum supplementa complura exhibens, cum ineditis C. Hagenbuchii adnotationibus edidit, suasque adjecit S. C. Orellius. Insunt lapides Helvetiæ omnes : accedunt, præter Fogginiî calendaria antiqua, Hagenbuchii, Maffei, Ernestii, Reiskii, Sequiescii, Steinbrüchelii epistolæ aliquot epigraphicæ nunc primùm editæ. Zurici, Orell, 1828. Tomus primus, in-8.º Le tome second et dernier parôtra avant le 1.ºr janvier 1829. Prix des deux vol., 9 flor., et en papier fin, 12.

GENÈVE. *Alexandre le Grand d'après les auteurs orientaux*, par G. A. M. citoyen grec, auteur de plusieurs ouvrages et professeur d'histoire et de littérature grecque, extrait de son cours fait à Genève en 1828. Genève, impr. de Lador, librairie de Cherbuliez; et Paris, Ballimore, 1828, in-8.º, viij et 138 pag.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.º 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

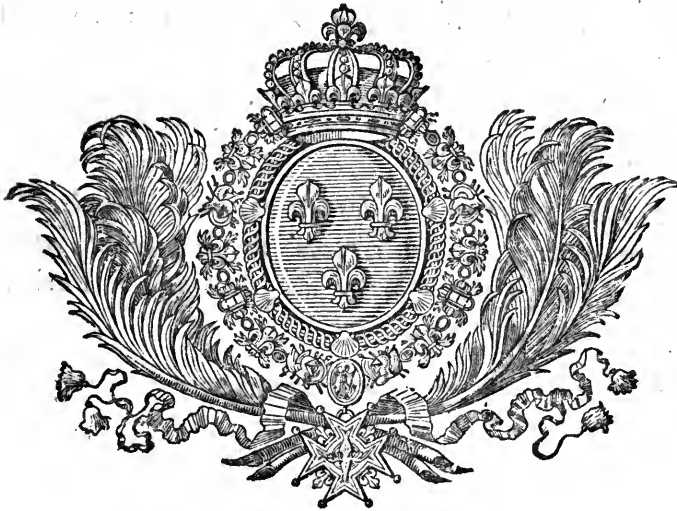
<i>Histoire de l'empire de Trébizonde</i> , par J. Ph. Fallemerayer. (Article de M. Hase).....	Pag. 579.
<i>Religion des Babyloniens</i> , par le D.º Fr. Münter. (Article de M. Silvestre de Sacy).....	593.
<i>Influence de l'écriture sur la pensée et sur le langage; ouvrage qui a partagé le prix fondé par Volney</i> , par M. le baron Massias. (Article de M. Abel-Rémusat).....	603.
<i>Histoire du Gnosticisme</i> , par M. Matter. (Second article de M. Daunou).....	615.
<i>Mémoire sur la génération et le développement de l'embryon dans les végétaux phanérogames</i> , par M. Adolphe Brongniart. (Article de M. Tessier).....	627.
<i>Nouvelles littéraires</i>	632

FIN DE LA TABLE.

ERRATA. Pag. 548, l. 22, ἡ lis. ἦ, et Μηλιας. lis. Μηλιάς; pag. 551, note 4, lisez de Gronovius.

JOURNAL
DES SAVANS.

NOVEMBRE 1828.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

—
1828.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, pour l'année 1828, chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Pour l'année 1829, l'abonnement se fait, aux mêmes conditions, à la maison de librairie LEVRAULT, à Paris, rue de la Harpe, n.º 85; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.º 33.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

NOVEMBRE 1828.

RELIGION DER BABYLONIER, von D. Friederich Münter, bischof von Seeland, u. s. f. — Religion des Babyloniens, par le D.^r Fr. Münter, évêque de Sélande, &c., &c. Copenhague, 1827, 140 pages in-4.^o, avec trois planches gravées.

SECOND ARTICLE.

Nous en sommes restés au septième chapitre, intitulé *des Mages et des Prêtres*. « Chez les Babyloniens, dit M. Münter, tous ceux qui possédoient une certaine culture scientifique et remplissoient les charges de l'état, formoient une classe d'hommes particulière ; on les appeloit *mages*. Ce mot paroît être persan ; mais nous le trouvons

» employé par Jérémie , à une époque où les Perses n'étoient point
 » encore maîtres de Babylone. Ce prophète compte au nombre des
 » princes de la cour de Nabuchodonosor qui eurent part à la prise de
 » Jérusalem , un seigneur nommé *Nergal-Scharezzer*, auquel il donne le
 » titre de *prince des mages* נִבְּמִי. Sans aucun doute, ce mot avoit dans la
 » langue persane le même sens que chez les Babyloniens , comme aussi
 » les mages de la Perse ont eu généralement, dans leur emploi et dans
 » leurs fonctions, beaucoup de ressemblance avec ceux de Babylone :
 » toutefois il ne faut jamais perdre de vue la différence qui devoit
 » naître de celle des religions des deux nations; car il étoit difficile
 » que le théisme plus pur des Perses s'unît avec le culte de la nature
 » établi chez les Babyloniens. D'ailleurs nous n'avons point de raison
 » de croire qu'avant que les Perses eussent soumis la Babylonie, il y
 » eût aucune liaison entre l'ordre sacerdotal des deux peuples. »

Les fonctions et les droits de cet ordre étoient héréditaires à Babylone comme en Égypte. M. Münter pense qu'une personne étrangère à cet ordre par la naissance, pouvoit aussi, à Babylone comme à Memphis, y être admise par l'adoption, et que, dans l'un et l'autre pays, les rois étoient, par certaines formes de consécration, incorporés dans la classe des prêtres; et il cite en preuve de ces assertions l'exemple de Moïse, qui, par suite de son adoption dans la famille de Pharaon, fut instruit dans toute la science des Égyptiens, et ceux de Daniel et de ses jeunes compagnons.

Le titre commun à tout l'ordre des mages étoit celui de חֲכָמִים *sages* ou *docteurs*; mais ils se distinguoient en cinq classes, dont les dénominations sont fournies à M. Münter par le livre de Daniel, et dont il essaie de déterminer les attributions, soit d'après l'étymologie de ces mêmes dénominations, soit d'après les circonstances où chacune d'elles se trouve employée dans les livres d'Isaïe, de Jérémie et de Daniel. Tout cela est nécessairement bien conjectural, et par conséquent sujet à beaucoup d'objections. Ainsi, M. Münter pense que ceux que Daniel nomme מְשֻׁבְּרֵי כַּסְפִּים, sont les mêmes qu'Isaïe appelle חֲכָמֵי כְּסֵף, et par conséquent ceux qui se livroient à l'étude de l'astrologie, et il se fonde sur l'analogie de leur nom avec le mot arabe كسفي, qui signifie *s'éclipser*, en parlant du soleil et de la lune. Mais ne seroit-il pas aussi et même plus naturel de s'arrêter, pour l'étymologie de ce mot, au sens de *sorcier, magicien*, qu'il a en hébreu, ou à celui de *découvrir, dévoiler*, qu'à la même racine en arabe? et alors il n'y auroit aucun motif d'appliquer spécialement cette dénomination aux astronomes ou astrologues. Notre auteur croit encore que le mot חֲכָמִים

dont Moïse se sert en parlant des prêtres égyptiens, et que Daniel applique aux prêtres ou sages de Babylone, doit, en vertu même de ce rapprochement, signifier *ceux qui connoissent et expliquent l'écriture symbolique et hiéroglyphique*, et il en conclut qu'on peut conjecturer que les Babyloniens avoient aussi, comme les Égyptiens, une écriture hiéroglyphique différente de ce que nous connoissons sous le nom d'*écriture à clous* ou *cunéiforme*. Mais le mot *הרטמים* se retrouve dans l'arabe *خرطوم*, qui signifie le nez, la trompe de l'éléphant, et métaphoriquement, au pluriel, *les chefs, les princes d'une nation*. Sans doute il pouvoit avoir chez les Égyptiens et les Babyloniens une signification spéciale, fixée par l'usage; mais il est bien peu vraisemblable qu'elle eût une relation quelconque avec un genre d'écriture déterminé.

Je vais encore plus loin, et, malgré toute ma déférence pour le savant auteur, je crois pouvoir mettre en question si le nom de *mage* a été connu chez les Babyloniens et appliqué à l'ordre sacerdotal, du moins avant la soumission de Babylone aux Perses. Il me semble que toute l'antiquité attribue ce nom exclusivement aux *prêtres* ou *sages* de la Perse, et que, quand il s'agit de Babylone, s'il y a un nom consacré à l'ordre sacerdotal, ou si l'on veut aux *lettrés* de cet empire, c'est celui de *chaldæi*. Je ne doute nullement que les Babyloniens n'aient eu leurs astrologues, leurs devins, leurs onéirocrites, leurs magiciens, &c. &c.; mais ce que je révoque en doute, c'est que le nom de *mage* fût connu chez cette nation. Le passage de Jérémie, le seul qu'on cite en preuve de l'assertion que je combats, n'est ici d'aucun poids; car, dans les anciennes versions, telles que le Targum chaldæique, les septante et la version syriaque, *רנ-מג* est considéré comme un nom propre; et cela est d'autant plus remarquable, par rapport à la dernière version, que les mots *רנ-סרים* que les autres traducteurs ont pris pour un nom propre, sont rendus dans celle-ci par le *chef des eunuques*. D'ailleurs, il seroit assez extraordinaire de trouver le grand hiérophante, le chef de l'ordre sacerdotal, parmi les officiers généraux de l'armée. Enfin, il semble que, dans cette supposition, Jérémie eût dit *רנמגים* et non *רנ-מג*. Je sais que le mot *mage* est employé dans les versions grecques du livre de Daniel; mais l'époque où ont été faites ces versions, l'emploi de cette dénomination ne prouve rien. Faut-il ajouter que le mot *mage* est incontestablement d'origine persane, et que, s'il eût été admis chez les Babyloniens ou les Chaldéens, il seroit bien surprenant qu'il ne se trouvât ni dans Daniel, ni dans les livres d'Esdras! Il ne se retrouve même chez les rabbins que sous une

forme qui prouve que les Juifs l'ont reçu des Grecs, et non des Chaldéens.

Nous voici parvenus à une question bien plus grave, et dont la solution n'est pas sans difficultés. La religion des Babyloniens avoit-elle une doctrine ésotérique, étrangère à la masse de la population, et réservée aux prêtres et aux sages ? Et dans ce cas, quelle étoit cette doctrine ?

S'il est permis de croire, avec un haut degré de vraisemblance, que le premier culte des descendans de Noé n'eut pour objet que l'auteur de leur être et de toute la nature, le régulateur et le conservateur de l'ordre de l'univers, le vengeur du crime et le rémunérateur de la vertu ; que, dans la suite, la pureté de ce culte se corrompit, parce qu'on rapporta les hommages dus à la divinité, à ce qui n'étoit d'abord que le symbole de son action bienfaisante ou vengeresse, puis aux hommes dont elle s'étoit servie pour instruire ou protéger le genre humain, et enfin aux animaux que la reconnoissance ou la terreur signaloit comme les ministres ou les instrumens de sa puissance, il n'y a rien de plus naturel que de supposer aussi que le souvenir et la tradition des premières vérités se conservèrent parmi une classe d'hommes privilégiés qui les transmirent à leurs descendans, et que, par conséquent, après d'une doctrine grossière qui enseignoit le polythéisme sous ses différentes formes, il subsista, pendant long-temps du moins, un enseignement secret, plus digne de l'homme et plus conforme à ses nobles destinées. Et plus on remonte haut dans l'antiquité, plus on est autorisé à rechercher, sous le voile grossier des erreurs les plus absurdes, les grandes vérités de l'unité de Dieu, de sa providence universelle, de la spiritualité et de l'immortalité de l'ame, enfin d'un autre ordre de choses où cessera le scandale de la vertu malheureuse et méprisée, du vice heureux et triomphant.

En partant de ce point de vue, nous ne partageons pas absolument l'opinion de M. Münter, qui ne semble considérer la doctrine ésotérique des Babyloniens que comme un produit de la religion populaire, un raffinement ou une épuration de ce que celle-ci avoit de sensible et de grossier. Toutefois on peut réunir l'un et l'autre points de vue ; car aux premières et imprescriptibles vérités qui sont les seules bases solides de la morale, ont pu se joindre des théories diverses sur la manière dont Dieu exerce sa puissance, dont il manifeste sa volonté, dont il punit ou récompense les œuvres des êtres raisonnables.

« La doctrine secrète des Babyloniens, dit M. Münter, a dû être, à » un assez haut degré, dans une contradiction ouverte avec la religion du

» peuple. Il a dû en être ici comme en Égypte et dans l'Inde, et la
 » contradiction dont il s'agit a dû être plus marquée à Babylone que
 » dans la Perse, où la religion du peuple s'étoit maintenue plus pure
 » et s'étoit moins éloignée du monothéisme, que dans ces autres contrées.
 » Il est difficile de déterminer l'époque à laquelle, à proprement
 » parler, s'est formée cette doctrine secrète. Elle devoit l'être déjà
 » jusqu'à un certain point, lorsque les Juifs commencèrent à avoir des
 » relations avec la Chaldée, puisqu'ils paroissent s'être approprié,
 » pendant leur captivité, une partie des idées de la nation sous le joug
 » de laquelle ils vivoient. » Il y a assurément quelque chose de vrai
 dans cette dernière observation, quoique les écrivains protestans de
 nos jours me paroissent lui donner une trop grande importance.

M. Münter observe avec beaucoup de raison que ce seroit une grande erreur de transporter dans la doctrine secrète de l'antique Babylone, tout le spiritualisme qu'ont prétendu y découvrir les philosophes, tels que Porphyre, Iamblique, Damascius, qui par système ont travaillé à réhabiliter le polythéisme, que la doctrine chrétienne sapoit dans ses fondemens, ou les rabbins qui n'ont jamais connu aucune borne dans l'usage ou plutôt dans l'abus de l'allégorie. Cette considération l'a déterminé à se contenter de quelques idées générales, sans descendre à aucun détail.

Une des plus anciennes théories religieuses du genre humain, théorie qui se retrouve dans toutes les religions de l'Orient qui tiennent au culte des astres, c'est celle qui, considérant la divinité comme la lumière la plus pure, ne voit dans toute la nature créée que des émanations lumineuses de ce principe universel, et ceci ne s'applique pas moins au monde des esprits qu'au monde corporel. D'après une semblable théorie, il n'y a pas lieu d'être surpris que les Chaldéens eussent conçu l'opinion de l'immortalité des âmes, opinion que, si nous en croyons Pausanias, ils furent, avec les Indiens, les premiers à enseigner. Une pareille doctrine se trouvoit d'ailleurs en harmonie avec le mythe relatif à la création de l'homme, qui, ayant été formé de la terre mêlée avec le sang de Bel, devoit à cette noble origine et le don de l'intelligence et la participation à la nature divine. Nous ne savons pas précisément quelle idée les Babyloniens se faisoient de l'état de l'homme après la mort; mais il est certain qu'ils croyoient que les morts conservoient une sorte d'existence indéfinie dans un monde souterrain, puisque suivant eux, des vingt-quatre constellations placées en dehors du zodiaque, *les douze qui étoient visibles pour eux, étoient pour les vivans, et les douze qui pour eux étoient invisibles, n'étoient vues que par les*

morts, pourquoi ils les appeloient les juges de l'univers : καὶ τούτων πύς μὲν ὀραμένους, τῶν ζώντων εἶναι κατὰριθμοῦσι, τοὺς δ' ἀφανείς, τοῖς τετελευτηκόσιν ἠθροῖδαι νομίζουσιν, οὓς δικαστὰς τῶν ὅλων προσαγορεύουσιν (Diod. de Sic. liv. II, chap. 31). M. Münter a traduit comme moi, *sont vues des morts* (*werden von verstorbenen geschauet*). J'ai admis cette traduction, d'après une heureuse conjecture de M. Boissonade, qui substitue ἀπείδαι, *videri*, à ἠθροῖδαι, *congregatas fuisse*.

M. Münter croit que le système religieux qui faisoit de la lumière incréée le principe de toutes choses, amenoit comme une conséquence toute naturelle la doctrine du dualisme, doctrine qui seroit à expliquer l'introduction du mal dans le monde. Le problème de l'origine du mal à dû, ce nous semble, se présenter à l'esprit humain dans tous les systèmes de religion qui n'ont pas abandonné la création et la conservation de l'univers à un aveugle hasard. Le dualisme, qui, au lieu de résoudre ce problème, ne fait réellement que le déplacer, a dû aussi s'offrir d'abord et se recommander à des esprits plus frappés des choses sensibles, que portés à approfondir des questions métaphysiques ; mais je cherche en vain la preuve que les Babyloniens, avant leur mélange avec les Perses, eussent adopté cette solution du problème dont il s'agit. En ce qui concerne la croyance à l'immortalité de l'ame, ne pouvoit-ce pas être chez eux un reste des traditions primitives du genre humain, plutôt que le résultat tardif d'une doctrine cosmogonique quelconque ? Et au lieu de regarder cette croyance comme une conséquence d'un mythe qui n'étoit dans l'origine qu'un symbole, n'est-il pas plus naturel de penser que ce mythe lui-même n'avoit été imaginé que pour rendre sensible, sous une forme symbolique, cette grande vérité, que, seul entre tous les animaux, l'homme unit à un corps formé d'argile, une ame d'origine divine et par conséquent immortelle ! Je vais plus loin, et je dis que la doctrine de l'émanation, loin de poser une limite entre les êtres matériels sujets à la destruction, et l'ame spirituelle et par-là même immortelle, tend plutôt à tout confondre dans un absurde panthéisme.

Puisque le système de l'émanation ne rapportoit pas moins le monde corporel que le monde des esprits au principe divin, le culte de la nature naissoit de là par une conséquence naturelle. « Il n'y a pas » lieu de s'étonner (je ne fais ici que traduire M. Münter) que le » Babylonien fléchît le genou devant les dominateurs du jour et de la » nuit, le soleil, la lune, les astres, et sur-tout devant les planètes ; » tandis que le *lettré*, le *mage*, honoroit comme des émanations de la » divinité, non les corps célestes eux-mêmes, mais les esprits supé-

» rieurs qui y résidoient : rien d'étonnant non plus que les principales
 » forces de la nature terrestre attirassent aussi ses hommages , hommages
 » qu'il payoit à des symboles qui , d'après ses idées et celles de toute
 » l'antiquité , n'avoient rien que de décent , quoique , dans nos mœurs
 » et avec notre façon de voir , nous ne puissions penser qu'avec une
 » sorte d'horreur à un tel culte religieux. » On voit qu'il s'agit ici
 du culte du *phallus* et du *ctéis*.

Chez les Chaldéens , la providence divine gouvernoit tout , et rien n'étoit abandonné au hasard ; mais , par une vue étroite qu'on retrouve chez tous les peuples de l'antiquité , ils rapportoient tout , jusqu'aux phénomènes célestes , à eux-mêmes et au genre humain. De là toutes les erreurs de l'astrologie , mais de là aussi la culture des sciences qui devoient lui servir de base.

Une doctrine ésotérique suppose presque indispensablement des mystères où elle dut être enseignée , quoique le souvenir ne nous en ait été conservé par aucune ancienne autorité.

Enfin les mages babyloniens ne furent pas plus que les sages ou philosophes des autres peuples , d'accord entre eux sur tous les points de leur doctrine : il y eut donc parmi eux des sectes ; mais les moyens nous manquent pour caractériser ces sectes , et déterminer les points sur lesquels elles furent partagées.

M. Münter ne doute pas qu'un des points les plus essentiels de la doctrine secrète des Babyloniens , n'ait été la *démonologie* , c'est-à-dire , ce système qui attribue à l'action ou à l'influence d'une ou de plusieurs classes d'êtres intermédiaires entre la divinité et l'homme , les évènements heureux ou malheureux qui intéressent les sociétés ou les individus. C'est de cette croyance que sont nés les talismans , les amulettes , les opérations de la magie , et toutes les sciences occultes , et c'est à cela que notre auteur croit devoir rapporter les symboles et les caractères qui se voient sur les briques qu'on trouve dans les ruines de Babylone , sur de grands cylindres de terre cuite , d'autres monumens du même genre beaucoup plus petits , enfin sur ces cylindres en agate et autres pierres fines , que tout le monde connoît , et qu'on est dans l'usage d'attribuer exclusivement aux Perses. M. Münter pense que la plus grande partie de ces cylindres se trouvant dans les ruines de Babylone , on ne peut douter que les Babyloniens ne fussent dans l'usage d'en porter de semblables , comme amulettes. Il croit qu'en outre des cachets qui se rencontrent souvent dans les ruines de cette ville , les cylindres eux-mêmes peuvent aussi avoir servi au même usage ; et il observe que nous apprenons d'Hérodote que chaque Babylonien

avoit son *cachet* ou *sceau*, *σφραγίδα*. Mais, par quels moyens distinguer, parmi ces monumens si variés, ceux qui appartiennent réellement à l'antique religion de Babylone, de ceux qui ont été exécutés sous l'influence du système religieux de la Perse? Notre auteur indique les caractères auxquels il pense qu'on peut reconnoître les premiers. Un des principaux seroit, suivant lui, le costume et la coiffure des personnages représentés sur ces monumens. D'ailleurs, plusieurs des figures monstrueuses qu'on y observe, rappellent précisément ces êtres composés de la réunion de parties hétérogènes, que, suivant la cosmogonie des Babyloniens, au témoignage de Bérose, la nature produisit d'abord dans les premiers essais qu'elle fit de sa puissance créatrice. M. Münter applique ce dernier caractère à un assez grand nombre de monumens, et développe le sens qu'il attache aux symboles principaux qu'ils nous offrent, et à leurs accessoires. Nous ne pouvons pas le suivre dans ces détails, qui exigeroient d'ailleurs que nous missions sous les yeux de nos lecteurs la représentation des monumens; nous nous bornons à dire que les deux caractères indiqués par M. Münter sont assurément dignes de beaucoup d'attention. Il y en auroit encore un autre très-important; ce seroit la nature des écritures qui, sur plusieurs de ces monumens, accompagnent les figures symboliques; mais, avant de faire quelque usage de ce caractère, il faudroit que, parmi cette grande variété des écritures cunéiformes, on eût pu déterminer, avec quelque vraisemblance, l'époque et la contrée auxquelles chacune d'elles en particulier appartient.

J'ai dit en commençant que c'étoient les figures symboliques gravées sur le monument babylonien du cabinet du Roi, publié par M. Millin, qui avoient été l'occasion et l'objet principal des recherches de M. Münter, et que ces recherches avoient eu pour but de voir si, en réunissant tout ce que l'antiquité nous a conservé de vestiges du système religieux des Babyloniens, on ne parviendroit pas à retrouver le sens de ces symboles; car, dans l'opinion de M. Münter, ce seroit une erreur de vouloir le chercher dans la religion des Perses. C'est effectivement à cette explication qu'est consacré le neuvième et dernier chapitre de l'ouvrage de M. Münter, qui forme environ le quart du volume. J'ai annoncé que je m'occuperois au contraire beaucoup moins de cet objet que des recherches historiques, parce que je me ferois difficilement comprendre, quant au premier objet, sans le secours de la gravure. Je pourrois encore ajouter un autre motif, c'est que chaque figure est le sujet d'une petite dissertation qu'il faudroit pour ainsi dire copier, pour motiver ou l'assentiment que je donnerois à l'explica-

tion proposée, ou les doutes auxquels elle me paroitroit sujette. Je me bornerai donc à quelques indications qui pourront donner une légère idée de l'esprit dans lequel est conçue cette explication.

M. Münter déclare d'abord que, parmi les figures d'animaux qu'on voit sur ce monument, les unes lui paroissent indiquer des astres, les autres se rapportent au culte de la nature et aux idées cosmogoniques des Babyloniens. Ce premier aperçu laisse déjà entrevoir que notre savant auteur, s'il ne désespère pas de retrouver le sens des symboles pris isolément, n'entreprend pas d'expliquer leur ensemble, de les rapporter tous à un même objet, et de reconnoître le lien qui les unit. Cependant il observe fort à propos que le serpent, qui lui paroît être l'emblème de la planète de Saturne, enveloppe et réunit tous les symboles qu'offre l'une des faces du monument, ce qui semble indiquer une unité d'objet et d'intention. Au reste, comme la planète de Saturne passoit pour un astre malfaisant, le symbole d'un serpent gigantesque et menaçant lui paroît propre à la représenter.

Immédiatement au-dessous du serpent, sont trois étoiles : celle du milieu lui paroît être l'emblème de Bel ou du dieu du soleil, qui a, à sa droite, le symbole de la planète de Jupiter, et, à sa gauche, celui de la déesse de la nature, soit la lune, soit la planète de Vénus, que l'uniformité de leurs attributions et de leur influence a fréquemment fait confondre l'une avec l'autre.

Au dessous de ces étoiles est un premier rang de figures qui s'étend sur les deux faces du monument. On y reconnoît d'abord un chien qui n'est autre que Sirius, selon M. Münter ; quatre autels, et, au milieu de ces autels, un animal monstrueux qui a des cornes, des écailles et des ailes : il a deux des autels derrière lui, et les deux autres devant lui. M. Münter laisse tout-à-fait indécis le sens de ce symbole ; il ne propose aussi aucune conjecture relativement aux symboles placés sur les deux premiers autels, et dont l'un a la forme d'un fer à cheval, et l'autre paroît être un arbre. Quant aux deux autels qui sont devant l'animal ailé, ils sont surmontés chacun d'un corps d'une forme conique ou arrondi par le haut, assez semblable à notre monument lui-même : ce sont, suivant notre auteur, ou les symboles des deux grandes divinités de la nature, ou des bætyles consacrés au soleil et à la lune.

En continuant à suivre ce même rang de figures dans la portion qui occupe le derrière de la pierre, on rencontre d'abord un scorpion que M. Münter regarde comme le scorpion zodiacal, puis un oiseau de proie posé au-dessus d'un piédestal ou plutôt d'une sorte de châssis

sur lequel il est perché. Notre savant auteur voit dans cet oiseau un symbole du soleil. Après lui vient vraisemblablement une poule, puis un autre oiseau, emblème des pléiades, au-dessus duquel est une figure difficile à déterminer, et que M. Münter prend pour le vaisseau qui sauva Xisuthrus du déluge universel, et enfin deux figures monstrueuses, dans lesquelles notre auteur croit reconnoître deux poissons avec des têtes humaines : ces figures lui paroissent se rapporter à ce que Bérose raconte de certains monstres, moitié hommes et moitié poissons, et qu'il nomme *Oannes*, *Odarcon*, &c. Si l'on n'admet pas cette explication, M. Münter propose de prendre ces deux figures pour les symboles du Tigre et de l'Euphrate.

Au-dessous du premier rang de figures, mais seulement sur la partie antérieure de la pierre, est un second rang composé de six figures : 1.° une flèche empennée, placée perpendiculairement sur une petite plate-forme ; 2.° un serpent dont le tronc se divise en deux branches, et que d'autres ont pris pour deux fleuves qui se réunissent et confondent leurs eaux ; 3.° un autel sur lequel est couché un corps pyramidal ; 4.° un animal monstrueux, ayant le corps couvert d'écailles et la tête garnie de cornes droites ; 5.° un autre autel, surmonté d'une figure triangulaire ; 6.° enfin, un autre animal pareil au premier, avec la seule différence qu'il n'a pas, comme le premier, la langue hors de la bouche.

La flèche, suivant M. Münter, est le symbole de la planète mal-faisante de Mars ; le serpent à deux têtes, et dont le tronc se divise en deux, pourroit représenter l'union des deux principes de la nature, union à laquelle tous les êtres doivent l'existence : les deux symboles placés sur les autels sont le *phallus* et le *ctéis* ; les deux animaux rappellent, comme ceux du premier rang, les premières productions monstrueuses de la nature ; ils ne semblent être là que pour veiller à la garde des symboles placés sur les autels, symboles à l'égard desquels je serois très-porté à admettre l'explication de M. Münter.

Enfin les lignes parallèles sur lesquelles reposent les figures de l'un et de l'autre rang, pourroient bien n'être que des symboles de l'eau, et elles indiqueroient le principe humide, duquel, dans la cosmogonie des Babyloniens, toutes choses tiroient leur première origine.

« Voilà, c'est ainsi que s'exprime en finissant M. Münter, tout ce » qu'il m'est possible de dire pour l'explication de ce monument. Le » résultat de mes recherches est qu'il contient des symboles empruntés à » la cosmogonie et à l'astrologie des Babyloniens. Le champ que j'ai » entrepris de défricher dans ce travail est encore entièrement neuf. Je

» n'ai tracé que les premiers linéamens ; puisse mon travail exciter d'autres
 » personnes à le continuer ! Je ne doute point qu'une étude sérieuse de
 » tous les cylindres babyloniens, et une collection exacte et scrupuleuse
 » de tous les renseignemens relatifs à Babylone qui nous ont été
 » conservés dans les écrits des anciens et dont plusieurs peuvent être
 » échappés à mes recherches, ne mènent plus loin, et ne rectifient, sur
 » bien des points, les vues que j'ai proposées. »

Le volume se termine par l'explication des figures contenues dans les deux premières planches ; celles de la troisième planche ont été expliquées au long dans le neuvième et dernier chapitre.

Je dois avouer, en finissant, qu'en traitant un sujet qui s'éloigne de l'objet ordinaire de mes études, je puis avoir hasardé quelques critiques qui paroîtront peut-être un peu téméraires. Si je n'ai pas appelé suffisamment l'attention des lecteurs sur la vaste érudition de l'auteur, sur finesse de ses rapprochemens, sur la sagacité dont il a donné tant de preuves en traitant une matière difficile et obscure, c'est que son nom seul rappelle au plus haut degré toutes ces qualités, à tous ceux qui mettent un véritable intérêt aux recherches archéologiques, et que j'ai d'ailleurs pris avec lui toute la liberté qu'inspire une ancienne amitié, fondée sur une profonde estime, amitié dont il m'a donné, de son côté, une nouvelle marque, bien honorable pour moi, en me dédiant l'ouvrage dont je viens de rendre compte.

SILVESTRE DE SACY.

EDDALÆREN og dens Oprindelse, eller nøjagtig fremstilling af de gamle Nordboernes digninger og meninger om Verdens, gudernes, aandernes og menneskenes tilblivelse, natur og skjæbne. — Système de l'Edda et son origine, ou Exposition des fables et opinions des anciens habitans du nord, sur l'existence, la nature et les destinées de la terre, des dieux, des esprits et des hommes ; comparé en détail tant avec le grand livre de la nature qu'avec les systèmes mythologiques des Grecs, des Perses, des Indiens et d'autres peuples anciens, et entremêlé de recherches historiques sur l'origine et les relations des nations les plus remarquables de l'ancien monde, &c. ; par Finn Mag-

nusen, professeur et adjoint aux archives secrètes du royaume; ouvrage couronné par la société royale danoise des sciences. Tome I, xxx et 408 pag.; tome II, viij et 348 pag.; tome III, vj et 337 pag.; tome IV, xvj et 544 pag. in-8.^o Copenhague, 1824-1826, chez Gyldendal.

Il existe, depuis une série de siècles, dans le nord, une tradition généralement accréditée, d'après laquelle des étrangers venus, à ce que l'on suppose, de l'Asie, se sont établis chez les Scandinaves, soit par la force, soit par un accord mutuel, et ont répandu dans le nord un culte, des croyances et des fables qui y étoient inconnus auparavant. Il est vrai que les plus anciens témoignages écrits ne datent que du XII.^e siècle, et qu'ainsi ils ne peuvent être des garans très-sûrs d'un événement qu'on suppose être arrivé plusieurs siècles auparavant. Mais lors même que les historiens et les sagas garderoient un silence absolu sur l'origine asiatique d'Odin et de son culte, cette opinion auroit pu s'établir insensiblement dans l'esprit des savans qui auroient étudié l'Edda, et comparé le système contenu dans ce livre antique avec les mythologies et les religions de la Grèce, de la Perse et de l'Inde. De pareilles comparaisons se font naturellement et, pour ainsi dire, de souvenir, à la lecture de la mythographie religieuse de chaque peuple. Quelque étranges que nous paroissent ses croyances, il est presque impossible qu'elles ne présentent de l'analogie avec des systèmes religieux qui ont été en crédit autrefois, sur-tout en Asie, où l'imagination est si féconde, qu'elle n'a presque rien laissé aux autres nations et aux siècles futurs à inventer sous ce rapport.

L'Edda se prête d'autant mieux aux comparaisons, que ce recueil abonde en idées poétiques et mythologiques, exprimées ordinairement avec beaucoup de concision, et souvent avec assez d'obscurité pour exiger le secours des commentaires. Ce secours ne lui a pas manqué : l'Edda a trouvé des commentateurs et des interprètes; presque tous ont réussi à montrer des analogies frappantes, et des rapports propres à confirmer l'ancienne tradition des Scandinaves sur l'origine orientale de l'odinisme. Malheureusement pour la science, les uns n'avoient pas assez approfondi l'esprit du livre antique des Islandais; les autres ne connoissoient guère les sources où il faut puiser la connoissance des religions anciennes de l'Asie : ils établissoient des systèmes et fondoient des hypothèses sur quelques passages d'auteurs de diverses nations et de diverses époques; d'étranges spéculations sortoient souvent de cet

amalgame de données vraies ou fausses, anciennes ou modernes ; quelquefois il manquoit à ces spéculateurs hardis la connoissance de la littérature islandaise et celle de la littérature orientale à-la-fois.

Pour être juste, il faut avouer que le sujet est plein de difficultés, et qu'il ne dépend pas de nous de les surmonter toutes. La seule et véritable source où l'on peut puiser la connoissance de la mythologie scandinave, se réduit à une série de poésies des scaldes islandais, que Saemund, auteur chrétien du XII.^e siècle, a recueillies, et que l'on désigne par le nom d'*ancienne Edda* ou *l'Edda poétique* : mais cette série n'est pas complète ; il s'en est perdu une partie considérable, qui peut-être, si nous la possédions, feroit envisager sous de nouveaux rapports les idées mythologiques des Scandinaves. D'ailleurs les poésies rassemblées par Saemund ne sont pas de la même époque ; quelques-unes ont été composées probablement dans un temps où le christianisme étoit déjà introduit ou du moins connu en Islande. A tout prendre, ce ne sont que des effusions du génie poétique des insulaires, dans lesquelles se retrouvent sans doute les préjugés et les opinions populaires, mais qui peut-être vont plus loin que le peuple, ou ne disent pas tout ce que le peuple pensoit. Enfin l'Islande avoit-elle exactement les mêmes mythes, la même cosmogonie, le même système mythologique que les autres pays scandinaves ? Voilà des doutes propres à embarrasser les mythographes modernes. Ce qui ajoute à la difficulté, c'est le langage quelquefois obscur des scaldes : ils indiquent souvent les choses plus qu'ils ne les disent ; ils font des allusions que nous ne comprenons guère, et emploient des termes inusités dont il faut deviner le sens. Il est vrai que les mythographes trouvent de grands secours dans ce qu'on appelle la *nouvelle Edda*, c'est-à-dire, la paraphrase en prose des poésies héroïques et mythologiques des vieux scaldes. Cette espèce de commentaire ou d'explication systématique, due à Snorro, autre auteur islandais du XII.^e siècle, nous expose presque un système complet de mythologie scandinave. Snorro étant en Islande, vivant à une époque où le paganisme étoit à peine éteint, et connoissant à fond la littérature islandaise, ainsi que le prouvent ses recueils à-la-fois utiles à l'histoire, à la poésie et à la mythologie, Snorro, dis-je, mérite une grande confiance, et peut nous servir d'autorité. Cependant c'est des poésies des scaldes qu'il a tiré ses renseignements ; il n'indique point d'autre source : c'est donc toujours à celles-ci qu'il faut revenir comme étant la seule source vraiment originale qui nous ait transmis les mythes des Scandinaves.

On a sagement commencé, en Danemark, par donner une édition

soignée de cette Edda de Saemund. La commission dite d'Arnæmagneus, qui fait valoir les manuscrits et les fonds laissés par Arne Magnusen, n'a rien négligé pour rendre cette grande édition du plus ancien monument poétique et mythologique du nord, aussi recommandable qu'il étoit possible. Leçons correctes, traductions fidèles, variantes, notes et glossaires pleins d'érudition, tables des matières, rien ne manque dans les trois volumes *in-4.* que la commission d'Arnæmagneus a donnés au monde savant (1). Le professeur Rask en a publié une petite édition *in-8.* (2), et M. Finn Magnusen a traduit en danois et expliqué toute l'Edda en 4 vol. *in-8.* (3).

Pour l'Edda de Snorro, on n'a eu pendant long-temps d'autre édition que celle de Résenius, qui avoit supprimé beaucoup de citations de scaldes faites par Snorro, et qui par conséquent avoit dépouillé l'auteur islandais des autorités antiques sur lesquelles il s'étoit appuyé. Fauté d'une meilleure édition, celle de Résenius a constamment été consultée par les savans d'Europe, contents d'y trouver une traduction latine. On possède actuellement une édition du texte complet due aux soins de M. Rask (4), qui a fait pour la nouvelle Edda ce qu'il avoit fait pour l'ancienne. Je ne parlerai point ici des diverses parties de l'Edda qui ont eu, dans les derniers temps sur-tout, des éditeurs et des commentateurs capables de bien remplir la tâche qu'ils s'étoient proposée.

Depuis que les monumens de la mythologie scandinave ont été mis ainsi à la portée du public, et qu'il ne reste que peu de chose à faire pour la *lettre* de l'Edda, le desir d'en approfondir l'*esprit* a dû se ranimer avec une nouvelle force, et l'on étoit stimulé encore davantage par la publication des monumens littéraires de l'Orient, qui recevoient, presque en même temps que l'Edda, l'honneur d'éditions originales, ou de traductions plus fidèles que les anciennes.

Aussi, dès l'an 1814, le gouvernement danois institua un cours de mythologie septentrionale à l'académie des beaux-arts de Copenhague, et le gouvernement de Suède ordonna que l'archéologie du nord fit

(1) *Edda Sæmundar hinns fröda, Edda rhythmica seu antiquior vulgo sæmundina dicta*; pars I.^a, odas mythologicæ à Resenio non editas continens, cum interpretatione latinâ, lectionibus variis, notis, glossario vocum et indice rerum. Copenhague, 1787, *in-4.* — Pars II.^a, odas mythico-historicas continens, cum interpretatione latinâ, &c. *ibid.* 1818. Nous n'avons pas vu encore la troisième partie. — (2) Stockholm, 1818, *in-8.* — (3) *Den äldre Edda, en samling af de nordiske folke äldste sagen*, &c. Copenhague, 1821-1823. — (4) Stockholm, 1818, *in-8.*

partie de l'instruction publique dans les gymnases ou collèges. En 1816, M. de Bülow, conseiller intime de conférences et membre honoraire de l'académie de Copenhague, fit les fonds d'un prix qui devoit être distribué en 1818, et dont le sujet étoit d'*éclaircir d'une manière historique et critique l'analogie existant entre la religion des anciens habitans du nord, sur-tout des Scandinaves, et celle des Indo-Perses, et de comparer à cet effet les traditions, les langues et les monumens de ces nations.*

Ce prix fut décerné à M. Finn Magnusen, un des éditeurs de l'Edda poétique, que ses études et ses travaux antérieurs appeloient en quelque sorte à traiter un sujet qui entroit naturellement dans le cercle de ses recherches. Son mémoire, revu et augmenté dans la suite, s'est accru jusqu'à quatre volumes, qui ont paru dans les années 1824, 1825 et 1826; ainsi l'ouvrage n'a été achevé que dix ans après que le sujet de prix a été proposé, et l'auteur a pu profiter des travaux nombreux qui ont été publiés dans cet intervalle sur la littérature orientale. Il a ajouté des notes aux notes, et multiplié les citations à l'infini: dans la préface du second volume, il avoue même avoir agrandi son plan, et fait de son parallèle primitif une sorte de mythologie générale à laquelle celle du nord sert seulement de fond. Je ne sais s'il faut beaucoup féliciter l'auteur d'être allé si loin, et, pour ma part, j'aimerais mieux qu'il se fût restreint aux termes du programme de l'académie. Une mythologie générale est un travail qui exigeroit des recherches immenses, et qui, pour le moment, seroit loin d'être aussi utile que des mythologies spéciales traitées à fond par des hommes qui en ont fait l'objet d'une étude constante. Je regarde donc plutôt comme un défaut que comme un avantage ces excursions fréquentes qu'on trouve dans l'ouvrage de M. Finn Magnusen, et qui concernent tantôt les langues, tantôt les croyances religieuses répandues dans les quatre parties du monde. Étoit-il bien nécessaire, par exemple, de nous donner, à propos de mythologie scandinave, l'histoire de la religion des Sicks de l'Inde, sur laquelle assez d'autres ouvrages peuvent nous instruire? Pourquoi entreprendre de prouver la concordance entre la cosmogonie des Scandinaves et les systèmes des géologues modernes? Pourquoi chercher en Afrique et en Amérique des analogies mythologiques et religieuses? L'académie de Copenhague espéroit arriver, par la solution de la question proposée, à prouver ou à éclaircir l'origine orientale de la race ou du culte scandinave; or, si l'on nous montre des analogies dans toutes les parties du monde, que devient cette origine présumée? Que faut-il penser des fondateurs d'une mythologie qui ressemble à celle de

tant d'autres peuples de l'ancien et du nouveau monde ! Il est résulté de ces vastes recherches , que l'auteur n'a pu même donner le système complet de la mythologie du Nord : il ne traite dans les quatre volumes que de la cosmogonie , et il promet (tome IV , préface , page 14) un autre ouvrage où sera exposé tout le système mythologique des Scandinaves.

L'auteur convient que , pour comparer avec fruit la mythologie scandinave à celle de l'Orient , il faudroit posséder parfaitement le pali , le samscrit , le zend , le pehlvi , et d'autres langues anciennes de l'Asie méridionale dans lesquelles sont écrits les livres originaux contenant les doctrines du bouddhisme , du brahisme et des religions de l'ancienne Perse. M. Finn Magnusen avoue que ces connoissances lui manquent , et qu'il possède seulement le persan : mais il a consulté les ouvrages des orientalistes anglais et français ; son compatriote M. Rask , qui a fait un voyage dans l'Inde uniquement pour rechercher les traces de l'origine asiatique des peuples du nord , lui a communiqué des notes ; enfin M. Finn Magnusen paroît croire que la connoissance des langues dont il a parlé n'est pas indispensable , puisque , selon son observation , Polier , Kleuker et autres savans , ne connoissant pas davantage les anciennes langues de l'Asie méridionale , sont parvenus à donner des éclaircissemens importans sur les religions , les traditions et les croyances mythologiques de cette contrée. M. Finn Magnusen commet ici une erreur qui n'a pas été sans influence sur la rédaction de son ouvrage. Paulin de Saint-Barthélemy , Polier et d'autres savans qui ont été dans l'Inde , ont en effet le mérite d'avoir recueilli beaucoup de renseignemens intéressans sur les mythes des Hindous , et leurs recueils sont devenus une sorte d'autorité en Europe ; cependant , depuis que l'on a commencé à étudier les livres samscrits mêmes , depuis que les éditions et les traductions de ces livres se sont répandues chez nous , on s'est aperçu que les résultats des recherches d'un Paulin , d'un Polier , &c. , ne nous sont pas aussi utiles qu'on l'avoit cru jusqu'alors (1) : n'ayant pas distingué les diverses sectes ni les diverses époques , ils ont confondu des croyances et des traditions dont les unes se trouvent consignées effectivement dans les livres symboliques des Hindous , mais dont les autres sont l'ouvrage de sectateurs et de commentateurs plus modernes , et dont quelques-unes sont même entrées assez tard dans la

(1) Voyez , à ce sujet , l'article sur la religion , la mythologie et la philosophie des Hindous , dans le recueil périodique allemand *Hermes* , n.º xxiv. Leipzig , 1824.

religion des Hindous. Une pareille confusion, suite inévitable de cette ignorance de l'ancienne littérature sacrée de l'Inde, ne nous permet plus aujourd'hui de nous fier indistinctement aux ouvrages des auteurs européens que M. Finn Magnusen a cités. On peut d'autant moins s'en rapporter à leur témoignage, qu'en exposant le système religieux des Hindous, quelques-uns d'entre eux ont voulu faire prévaloir certaines idées dont ils étoient préoccupés; ils se sont attachés sur-tout à chercher et à faire remarquer des analogies dans le genre de celles qui font le sujet de l'ouvrage de M. Finn Magnusen.

Il faut actuellement rendre compte du plan de son ouvrage. Ce traité est divisé en trois livres, dont le premier développe les traditions sur l'origine des dieux et de la terre, c'est-à-dire, sur la théogonie et la cosmogonie. Dans le deuxième livre, que l'auteur a intitulé *Cosmologie de l'ancien nord*, il expose très en détail toutes les idées des poètes de l'Edda sur la forme de la terre, sur les diverses parties de l'univers, sur le ciel, et sur la division du monde. Le troisième livre, étant une continuation du second, traite aussi des opinions des Scandinaves sur la nature de l'ame et sur la vie future. Chacun de ces trois livres est subdivisé en plusieurs chapitres, dans lesquels l'auteur discute une foule de sujets dépendant du système de l'Edda ou qu'il trouve moyen d'y attacher par les comparaisons dont j'ai parlé plus haut. Chaque chapitre est suivi de beaucoup de notes qui prouvent la grande érudition de l'auteur, mais dont une partie pourroit être supprimée sans inconvénient, quoiqu'elles soient en général curieuses à lire.

L'Edda nous présente deux systèmes ou deux traditions différentes sur la création du monde; M. Finn Magnusen présume que, dans l'origine, elles étoient adoptées chacune par une secte particulière, mais que dans la suite ces opinions ou ces sectes se confondirent: la nouvelle Edda en effet a mêlé les deux traditions, et nous les présente comme un seul système. Long-temps avant que la terre fût créée, il existoit, selon les scaldes, un lieu appelé *Niflheim*, au milieu duquel s'enfonçoit un puits, ou abîme, d'où sortoient plusieurs torrens impétueux, et dont les eaux étoient glaciales, en sorte que les glaces s'entassoient sur les limites du *Niflheim*. Au sud de ce lieu, il y en avoit un autre appelé *Muspelheim*, rempli de feu et de lumière: c'est à l'extrémité de cette région brûlante que résidoit Surtur, le dieu tout-puissant, armé d'un glaive flamboyant, et qui viendra, à la fin des choses, vaincre tous les dieux, et détruire toute la terre par le feu. Les étincelles qui jaillissoient du *Muspelheim* se trouvèrent en contact avec les glaces et les vapeurs froides du *Niflheim*; la glace se fondit; les gouttes, en tombant,

s'animèrent, et donnèrent naissance à une race d'hommes ou de géans dont le premier, *Ymer*, propagea son espèce en faisant sortir un homme et une femme de dessous son bras gauche. Ymer se nourrit du lait d'une vache appelée *Audumbla*, qui étoit venue à naître aussi lorsque la chaleur eut fait fondre la glace du Niflheim. Cette vache à son tour se nourrissoit en léchant les rochers salés enduits de glaces. Le premier jour que la vache lécha les rochers, il sortit de la pierre une chevelure d'homme, le lendemain il en sortit la tête, et le surlendemain tout le reste du corps. Ce nouvel homme étoit grand, beau et fort; il s'appeloit *Bure* ou *Boure*; il eut pour fils *Boer* ou *Borr*, qui se maria avec *Bestla*, issue de la première race, et donna à son tour le jour à trois fils, *Odin*, *Vile* et *Vé*, qui furent ensuite les dieux du ciel et de la terre: ils tuèrent le premier homme Ymer, dont le corps laissa échapper tant de sang que toute sa race s'y noya, à l'exception d'un seul appelé *Bergelmer*, ou le vieux de la montagne, qui se sauva dans un bateau avec sa femme, et qui donna naissance à une nouvelle race. Les trois dieux fils de Boer prirent le corps d'Ymer: de sa chair ils firent la terre, de son sang les fleuves et cette mer qui entoure la terre; ils changèrent ses os et ses dents en montagnes et en rochers; son crâne devint la voûte du ciel; ils y attachèrent des étincelles prises dans le Muspelheim pour éclairer le ciel et la terre; ils produisirent les corps célestes et en déterminèrent le cours. D'après la nouvelle Edda, les trois dieux assignèrent à la race humaine pour séjour les bords du disque de la terre, et construisirent autour un fort qu'ils appelèrent *Midgard*, et qui devoit les mettre en sûreté contre les attaques des géans. Selon d'autres idées, *Midgard* ne désigne que la terre ou le séjour des hommes: le véritable séjour des dieux est *Asgard*, où ils construisirent douze demeures. Au dessous de l'*Asgard* et du *Midgard* existe une troisième région que l'Edda appelle *Udgard*, et qui sert de séjour aux géans primitifs.

Après avoir exposé en détail ces idées mythologiques, qui ne sont pas exprimées avec beaucoup de clarté dans les deux Edda, et après avoir commenté savamment les passages de ces poésies qui se rapportent à la cosmogonie des Scandinaves, M. Finn Magnussen passe en revue vingt à trente mythologies de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et même de l'Amérique, pour montrer d'abord la conformité générale de la cosmogonie des Scandinaves avec celles de tous les autres peuples anciens; il prend ensuite chaque mythe en particulier, pour faire voir qu'il y en a de semblables dans les autres religions. Le Chronos des orphiques répond selon lui au *Surtur* de l'Edda, leur *Æther* au *Muspelheim*, leur *Erebus* au *Niflheim*, enfin leur *Chaos* au *Ginnungagab* de

l'Edda, c'est-à-dire, à l'abîme qui sépareoit la région glacée de la région brûlante. L'auteur fait voir que les Perses et les Indiens croyoient, comme les Scandinaves, que la vie étoit entrée dans l'univers par le contact ou la combinaison du feu et de l'eau; les Perses admettoient, comme les Scandinaves, un être androgyne ou hermaphrodite, qui a produit les premiers hommes; la vache Audumbla se retrouve dans les mythologies asiatiques sous d'autres noms ou avec un autre sexe; la triade sacrée des Scandinaves, composée d'Odin, Vé et Vile, dans lesquels l'auteur voit les dieux de l'air, de la lumière et du feu, répondent à Brama, Vichnou et Siva, &c. Depuis long-temps on a comparé la religion d'Odin à celle de Bouddha; quelques auteurs ont nié la prétendue ressemblance des deux religions. M. Finn Magnusen la soutient de nouveau, sans entrer pourtant dans un examen bien approfondi. En général, l'auteur réussit mieux à retrouver des traits épars que le même système dans les religions asiatiques. Il voit de plus dans le système cosmogonique des Scandinaves, tel qu'il vient d'être indiqué, une allégorie ingénieuse des révolutions du globe, que, selon lui, ce peuple a comprises ou devinées avec autant de sagacité que les philosophes grecs et orientaux.

Dans un second article, je m'occuperai des autres mythes relatifs à la cosmogonie, que M. Finn Magnusen a exposés dans son ouvrage.

DEPPING.

SATIRES DE PERSE ET DE SULPICIA, traduites en vers français (texte en regard), précédées d'une histoire abrégée de la satire ancienne, par A. F. Théry, censeur des études au collège royal de Versailles. Paris, librairie classique de P. Hachette, rue Pierre-Sarrasin, n.º 12, 1827, in-12.

M. THÉRY avoit déjà fait preuve de talent et de goût, notamment dans son discours qui remporta le prix adjugé par l'académie française, en 1821, et dont le sujet étoit: « Déterminer ce qui constitue le génie » poétique, et indiquer comment il se fait connoître, indépendamment de » la diversité des langues et des formes de la versification, dans tous les » divers genres, depuis l'épopée jusqu'à l'apologue. » La traduction qu'il publie aujourd'hui des satires de Perse mérite de fixer l'attention des amateurs de la bonne littérature. Dire que cette nouvelle traduction est

supérieure à celles que nous connoissons, ce ne seroit pas lui accorder tous les éloges qu'elle mérite; cependant je crois convenable de comparer parfois le travail de M. Théry avec celui des traducteurs qui l'ont précédé dans la carrière.

M. Théry a placé en tête une dissertation intitulée, *de la Satire ancienne, et particulièrement de celles de Perse*. Cette dissertation est digne de l'auteur du discours couronné par l'académie. Après avoir déterminé le genre, il parle des divers auteurs satiriques de la littérature romaine; il cite d'abord Ennius. Deux fragmens de cet ancien poëte sont assez remarquables; voici trois vers du premier dirigés contre l'imposture des devins.

Des fous, des fainéans, que presse l'indigence;
Par un récit trompeur achètent un repas;
Ignorans de leur route, ils dirigent nos pas (1).

Ce passage est traduit avec une extrême fidélité, et les vers en sont bien tournés. L'autre fragment d'Ennius est le portrait d'une coquette.

Comme la paume, en son volage essor,
De main en main passe et repasse encor;
Telle aux amans la belle se partage,
A Lycidas montre un riant visage,
Touche du pied le pied de Néoclès,
Chante avec l'un, de ses regards discrets
Provoque l'autre; offre à l'œil de Timante
Le bracelet ou la bague élégante;
Et cependant au dernier de sa cour
Fait que ses doigts parlent aussi d'amour (2).

Le latin étoit très-difficile à exprimer heureusement, à cause de la variété des images, et de la concision du style.

M. Théry dit avec raison que, si Ennius avoit toujours réuni le talent

(1) *Aut inertes, aut insani, aut quibus egestas imperat,
Qui sui quæstûs causâ fictas suscitant sententias;
Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam.*

(2) *Quasi in choro pila ludens,
Datatim dat sese, et communem facit:
Alium tenet; alii nutat; alibi manus
Est occupata; alii pervellit pedem:
Alii dat annulum spectandum, à labris
Alium invocat, cum alio cantat, et tamen
Alii dat digito literas.*

et le goût qui sont très-remarquables dans ces deux fragmens, dont l'un brille dans l'original par la vigueur du style, et l'autre par la finesse de l'observation, Ovide auroit modifié la seconde partie du jugement qu'il a porté de ce poète.

Ennius ingenio maximus, arte rudis.

Je ferai à ce sujet une observation : c'est parce que de tels fragmens n'avoient pas la rudesse ordinaire du poète, que les anciens les ont extraits de ses ouvrages, et les ont cités dans des recueils qui les ont conservés à la postérité.

Pacuvius, parent d'Ennius, se livra après lui à la satire ; il ne nous est parvenu de Pacuvius que trois vers remarquables, conservés par Cicéron, dans lesquels le poète se moque des devins, et où se trouve ce vers assez piquant :

Magis audiendum quàm auscultandum censeo,

que M. Théry a rendu heureusement :

Écoutons-le, fort bien ; mais ne le croyons pas.

Les fragmens assez nombreux qui sont restés de Lucilius offrent rarement un sens suivi. Des passages de sa première satire permettent de croire qu'elle étoit dirigée contre les superstitions du polythéisme. « Lucilius, dit M. Théry, osoit dire ce que beaucoup de Romains osoient penser. Déjà même quelques esprits forts se moquoient ouvertement des augures ; le siècle de Cicéron approchoit. » Voici un passage d'une autre satire, où Lucilius attaque les superstitieux :

Tels semblent respirer ou l'airain ou la pierre ;
Mais le métal grossier est sourd à la prière.
Que peut donc nous offrir ce culte respecté !
Des fables, des dehors ; jamais la vérité (1).

Dans le fragment d'une autre satire, où Lucilius décrit la vie des Romains, les intrigues et les petites passions qui, au reste, sont à peu-près les mêmes dans tous les temps et dans tous les pays, je remarque ces vers :

Duper habilement, jouer la politesse,
Singer l'homme de bien, blesser avec adresse,

(1)

*Credunt signa omnia ahenâ
Vivere et esse homines, et sic isti omnia ficta
Vera putant ; credunt signis cor inesse ahenis.
Pergula pictorum, veri nihil, omnia ficta.*

Engager son voisin dans un piège secret,
 N'est-ce pas des Romains le fidèle portrait (1)!

Il y a, dans quelques vers du poète satirique Turnus, une verve et une hardiesse d'expression qui ont mérité qu'ils fussent attribués à Lucain par quelques savans. Turnus accuse les Muses de se livrer à une sorte de prostitution, en consacrant leurs chants à célébrer la bassesse et les crimes.

Fureurs, cruels plaisirs, infâme volupté,
 O Muses, sans rougir vous avez tout chanté.
 Oui, les vierges du Pinde ont oublié leur gloire. . . .
 Prostituant au vice un mercenaire encens,
 Les filles de l'Olympe, à qui de vils présens
 Ne rendront pas l'honneur d'une haute origine,
 Livrent à prix d'argent leur chasteté divine (2).

Il eût été difficile, et, j'ose le dire, il est impossible en traduisant dans notre langue

Fædosque hymenæos

Uxoris pueri, Veneris monumenta nefandæ,
 de conserver l'anomalie hardie et énergique de *UXORIS PUERI*;
 M. Théry a eu plusieurs bonnes raisons pour y renoncer.

Les vers que j'ai cités afin de faire connoître les principaux poètes satiriques dont M. Théry parle avant d'en venir à Perse et à Sulpicia, auront donné une idée favorable de son aptitude à traduire en vers: la lecture et la comparaison de la traduction entière de Perse confirmeront cette idée. En ouvrant le volume, j'ai cherché avidement à connoître la manière dont M. Théry avoit rendu un des plus fameux passages de Perse; je devrois peut-être dire le plus fameux, *Magne patèr divùm*, &c.

M. Théry, jugeant la traduction de M. Sélis, avoit dit: « Sélis » unit assez heureusement la fidélité à l'élégance; mais presque tous jours il énerve son modèle. » Malheureusement, dans ce passage im-

- (1) *Verba dare ut cautè possint pugnare dolosè,
 Blanditiâ certare, bonum simulare virum se,
 Insidias facere, ut si hostes sint omnibus omnes.*
- (2) *Sæva canent, obscæna canent, fædosque hymenæos
 Uxoris pueri, Veneris monumenta nefandæ.
 Nec Musas cecinisse pudet, nec nominis olim
 Virginei, famæque juvat meminisse prioris.
 Ah! pudor extinctus, doctæque infamia turbæ
 Sub titulo prostant, et quæ genus ab Jove summo,
 Res hominum supra evertæ, et nullius egentæ,
 Asse merent villi, ac sancto se corpore fœdant.*

portant, M. Théry a suivi trop fidèlement la traduction de M. Sélis, et, comme celui-ci, il a énervé Perse. M. Sélis avoit traduit en ces mots : « Puissant maître des dieux, n'emploie point d'autre supplice que celui-ci, » pour punir les tyrans; dont le cœur, plein d'un poison brûlant, couve » quelque projet barbare : qu'ils voient la vertu, qu'ils la voient et qu'ils » sèchent de regret. » Voici la traduction en vers de M. Théry :

Roi des dieux ! pour punir un despote insolent,
Altéré de forfaits, prodigue de parjures,
Ne cherche pas long-temps de cruelles tortures;

Dis-lui : vois la vertu, vois et meurs de regret (1).

Perse a fait porter sur le mot *RELICTA* qui termine les vers latins, l'idée principale de la punition ; c'est le désespoir d'avoir abandonné la vertu : le satirique ne demande pas que les tyrans meurent sur-le-champ, mais lentement et longuement, *intabescantque RELICTA*. Les premiers vers de la traduction n'expriment le latin que d'une manière assez vague ; ils ne rendent pas l'image latine, qui appelle la vertu, au moment où ces cruels tyrans seront dans l'ivresse du crime :

Cùm dira libido

Moverit ingenium, ferventi tincta veneno.

Enfin un autre défaut concourt à déparer cette traduction ; c'est que le tableau qu'elle devoit offrir est contenu dans quatre vers, dont deux seuls riment. Ce manque d'harmonie nuit nécessairement à l'effet : qu'on se souvienne que la plus grande partie des beaux vers français qui sont restés comme maxime, comme belle image détachée, ou pensée frappante, sont précédés de celui qui, par la rime antérieure a préparé l'auditeur à recevoir le complément de l'harmonie avec celui de la pensée ou de l'image.

J'invite donc M. Théry à revoir avec soin la traduction de ce fameux passage, que tous les traducteurs précédens en vers et en prose, excepté M. Sélis et lui, ont tâché de rendre en conservant la place marquée et l'heureux effet du mot *RELICTA* de l'original (2).

(1) *Magne pater divùm ! sævos punire tyrannos
Haud aliâ ratione velis, cùm dira libido
Moverit ingenium, ferventi tincta veneno,
Virtutem videant, intabescantque relictâ.*

(2) La plupart des traducteurs, soit en prose, soit en vers, ont senti cette nécessité de placer à la fin de la phrase ce *relictâ*. En 1658, Geffrier traduisoit : « Qu'ils puissent enfin connoître la beauté de la vertu, et qu'ils meurent du » déplaisir de l'avoir abandonnée. » Le P. Tarteron : « Ne les punissez autre- » ment qu'en leur faisant ouvrir les yeux aux lumières de la vertu, afin que la

Je me hâte de passer à l'examen de divers autres passages qui prouveront avec quelle exactitude et quelle élégance M. Théry a souvent réussi à rendre l'original. Tous les amis de la poésie latine ont retenu ces vers où Perse caractérise les satires d'Horace; voici la traduction de M. Théry :

Horace, des travers ingénieux censeur,
Se joue avec adresse autour de notre cœur,
Effleure ses amis du trait de la satire,
Et rit impunément du peuple qu'il fait rire (1).

Ces vers traduisent l'original d'une manière très-brillante; on trouve dans la traduction de M. Théry un grand nombre de passages aussi heureusement rendus.

Noir censeur, me dit-on, vous raillez... et pourquoi!
Bien fou qui du public dédaigne les suffrages,
Et frustre l'avenir de ces nobles ouvrages
Qui, sauvés par le cèdre et seuls vainqueurs du temps,
N'habilleront jamais la cannelle ou l'encens (2).

L'expression *habiller* a été empruntée à Boileau qui auroit l'honneur de l'avoir heureusement créée en imitant le *METUENTIA thus*, si lui-même n'avoit trouvé déjà la figure employée avant lui en français.

Voici des vers descriptifs tirés de la troisième satire :

Eh quoi! toujours au lit! à travers la fenêtre,
Du jour dans son éclat vois les rayons paroître;
L'ombre de ton cadran vient de montrer midi :
Tu ronfles en buveur par le vin engourdi (3).

» connoissant, ils sèchent et se désespèrent de l'avoir abandonnée. » M. l'abbé le Monnier: « Qu'ils voient la vertu, et sèchent de regret de l'avoir abandonnée. » Parmi les traducteurs en vers, Lenoble, qui accommodoit, disoit-il, Perse au goût présent :

Qu'il sèche de regret de l'avoir méprisée.

M. la Taillade d'Hervilliers, qui, en 1776, publia à-la-fois une traduction en vers et une traduction en prose :

- Qu'ils sèchent du regret de l'avoir négligée.
- (1) *Omne vaser vitium ridenii Flaccus amico
Tangit, et admissus circum præcordia ludit,
Callidus excusso populum suspendere naso.*
- (2) *Rides, ait, et nimis uncis
Naribus indulges. An erit, qui velle recuset
Os populi meruisse, et, cedro digna locutus,
Linquere nec scombros metuentia carmina, nec thus!*
- (3) *Nempe hæc assidue! Jam clarum mane fenestras*

Quintâ dum linea tangitur umbrâ

est exactement et poétiquement exprimé ;

L'ombre de ton cadran vient de montrer midi.

Cependant je proposerois *montre déjà* au lieu de *vient de montrer*. Cette sorte d'auxiliaire *vient, va*, souvent employée dans les vers français, rend presque toujours le vers languissant, et est au moins une négligence que nous ne devons guère nous permettre aujourd'hui, quoique l'exemple de Boileau et de Racine puisse servir d'excuse.

La plume entre ses doigts

Enfin sur le papier va courir sans relâche. . . .

Point : cette encre épaisse au noir tuyau s'attache,

Une eau trop abondante affoiblit sa couleur,

Ou le papier sali boit la triste liqueur (1).

Voilà encore des vers bien tournés qui expriment d'une manière poétique les détails de l'original.

Je ne rapprocherai pas de la traduction de M. Théry les passages correspondans des autres traductions en vers ; ce seroit lui immoler des victimes ; je ne puis toutefois passer sous silence la manière heureuse dont Lenoble me paroît avoir traduit

Intrat et angustas extendit lumine rimas,

en l'exprimant par ce vers :

Sa lumière élargit les trous de vos volets.

Je me borne à ces citations, et je crois pouvoir en conclure que M. Théry possède le talent de traduire en vers, et qu'en revoyant son travail avec sévérité, il aura enrichi notre littérature d'une excellente traduction de Perse.

M. Théry joint à sa traduction des satires de Perse la traduction de la satire de Sulpicia. Justement indignée de l'arrêt de Domitien qui bannissoit de Rome tous les philosophes, afin, dit Tacite dans la Vie d'Agricola, que rien d'honorable ne choquât plus les regards de ce tyran, Sulpicia, épouse de Calenus, qui étoit lui-même victime de cette

Intrat et angustas extendit lumine rimas.

Sternimus indomitum quod despumare falernum

Sufficiat, quintâ dum linea tangitur umbrâ.

(1) *Inque manus chartæ nodosaque venit arundo.*

Tum queritur, crassus calamo quod pendeat humor,

Nigra quod infusa vanescat sepia lympha;

Dilutas queritur geminet quod fistula guttas.

proscription, écrivit la satire que le temps nous a conservée. Les vers de cette femme poète n'étant point concis et serrés comme ceux de Perse, se prêtent plus facilement à une traduction en vers français. Cette satire commence par une invocation, comme s'il s'agissoit d'un grand poème; ce début, qui contient onze vers dans l'original et douze dans le français, se termine par ces mots :

Precibus descende clientis et audi.

Ils ont fourni à M. Théry le vers suivant :

De tes mâles pinceaux prête-moi les couleurs.

Je soumetts à M. Théry une observation : peut-être le traducteur habile et sévère ne devoit pas employer une métaphore dont son auteur ne s'est pas servi, quand elle n'est pas dans l'esprit de la langue originale. Je ne sache pas que les poètes latins ni grecs aient emprunté à la peinture des métaphores pour exprimer l'éclat et la vivacité de leurs vers; doit-on reproduire les pensées et les images des auteurs anciens ou étrangers sous d'autres formes que celles qui leur sont propres ? Si j'estimois moins le talent de M. Théry, je ne lui présenterois point ce scrupule littéraire. Quelques vers donneront une idée suffisante de l'original et de la traduction.

Le peuple, roi du monde, empruntoit à la Grèce
 Les paisibles travaux de sa vieille sagesse . . . (1)
 Et voilà qu'un tyran, aux Romains odieux,
 Tout courbé sous le poids d'un ventre insatiable,
 A chassé loin de nous la troupe vénérable
 Dont les sages leçons savoient guider nos cœurs
 Des vieillards fugitifs la main est occupée
 A détruire en tremblant leurs ouvrages proscrits,
 Et d'un livre épargné la mort seroit le prix.

La pièce finit par ces vers que la muse Calliope adresse à Sulpicia.

Calme ta juste crainte; enfin le jour s'avance
 Où du monstre abattu jouira ma vengeance;
 Compagne d'Égérie, aux bosquets de Numa,
 Je ris des vains bûchers que sa rage alluma;

(1) *Ipsa domi leges et Graia inventa retractans*
Nunc igitur qui res romanas imperat inter,
Non trabe, sed tergo prolapsus et ingluvie albus,
Et studia et sapiens hominum nomenque genusque
Omnia abire foras, atque urbe excedere jussit

Adieu. Ton noble deuil vivra dans la mémoire,
Et l'Apollon romain te répond de ta gloire (1).

RAYNOUARD.

HISTOIRE DES FRANÇAIS des divers états aux cinq derniers siècles, par Amant-Alexis Monteil; quatorzième siècle.
Paris, impr. de Duverger, librairie de Janet et Cotelle,
et chez L. Hachette, 1828, 2 vol. in-8.^o, vij, 482 et
528 pages.

POUR annoncer le travail qu'il entreprend, M. Monteil commence par reproduire un jugement fort sévère qui a été souvent prononcé contre les historiens anciens et modernes. « Si aujourd'hui, dit-il, on écrivoit pour la première fois l'histoire telle qu'elle a été écrite dans l'antiquité, telle qu'on ne cesse de l'écrire encore, nous ne manquerions pas tous de dire : c'est l'histoire des rois, des gens d'église, des gens de guerre ; d'un, de deux, de trois états seulement ; ce n'est pas l'histoire des divers états ; ce n'est pas l'histoire. »

Il est vrai que les chroniqueurs du moyen âge ne songent guère à peindre l'intérieur des sociétés ; qu'enregistrer les événements est à-peu-près leur unique soin, et que les princes, les guerriers, les prélats, sont presque les seuls personnages qu'ils rencontrent ou qu'ils cherchent : c'est un effet des habitudes et des institutions sous l'empire desquelles ils écrivent. Mais est-ce ainsi que l'antiquité avoit conçu l'histoire ? nous oserions en douter ; car le plus ancien historien grec qui nous reste paroît avoir travaillé sur un tout autre plan : son ouvrage est si plein de notions relatives aux usages publics et privés, aux croyances communes, aux travaux domestiques, aux différentes conditions sociales, ou, comme on dit, *aux divers états*, qu'il eût été permis peut-être d'en intituler au moins les premiers livres : *Essai sur les mœurs des nations*. La question n'est pas de savoir si tous ces détails sont exacts

(1) *Hæc ego ; tum paucis dea me dignatur, et inquit.
Pone metus æquos, cultrix mea ; summa tyranno
Hæc instant odia, et nostro periturus honore est.
Nam laureta Numæ fontesque habitamus eosdem ;
Et comite Egeriâ ridemus inania cæpta.
Vive, vale, manet hunc pulcrum sua fama dolorem ;
Musarum spondet chorus et romanus Apollo.*

dans les exposés d'Hérodote ; il ne s'agit que d'en reconnoître les objets, que de retrouver, dès le premier essor de l'histoire, cette direction même qu'elle est accusée de n'avoir pas encore su prendre.

Nous ne croyons pas non plus que, depuis le renouvellement des lettres jusqu'à l'ouverture du XIX.^e siècle, les historiens modernes, et spécialement ceux de la France, aient toujours méconnu le caractère de l'instruction qu'ils devoient acquérir et transmettre ; toujours négligé de retracer les progrès des arts, le cours des opinions, le mouvement des esprits, les coutumes et les mœurs, l'état des personnes, les nuances des professions, le système des lois et des pouvoirs, l'influence des institutions politiques. S'il est vrai qu'ils n'aient point accordé assez d'espace à ces parties importantes de nos annales, ou même qu'ils ne les aient pas assez profondément étudiées, il est juste d'observer que les chroniqueurs ne leur en fournissoient presque aucunement les matériaux, et qu'il falloit recourir à des monumens qui ont été long-temps peu accessibles. Ils ont fait les premières recherches, de toutes les plus laborieuses, et du moins ébauché l'ouvrage ; ils ont ouvert toutes les routes de notre histoire nationale, excepté, si l'on veut, celles où devoient éclore les hypothèses générales, les théories absolues, établies *à priori*.

Il nous semble donc qu'il y a bien de la rigueur à dire de tous les écrits des historiens anciens et modernes : *ce n'est pas là l'histoire*.

On peut distinguer deux classes de connoissances historiques : d'une part, les événemens arrivés en des lieux et à des jours déterminés ; de l'autre, l'état permanent ou insensiblement mobile des hommes et des choses sur un territoire plus ou moins étendu. Nous avouons que la seconde branche est la plus précieuse, et que ce n'est pas celle qu'on a jusqu'à présent le plus cultivée. Mais dédaigner la première seroit un autre égarement, non moins déplorable ; car elle offre ou recèle des leçons qui ne devoient pas être infructueuses. Les détails qu'elle embrasse, quelque affligeans ou même quelque monotones qu'ils puissent être, sont à-la-fois si positifs, si multipliés, si fertiles en conséquences, et susceptibles de tant d'applications, qu'ils sembleront long-temps, toujours peut-être, former le principal corps des annales d'un peuple. Après tout, comment connoître la France du XIV.^e siècle, si l'on ne suit pas le cours des querelles, des guerres, des troubles, des calamités de cet âge : le démêlé de Philippe le Bel avec Boniface VIII, le procès des Templiers, les agitations de trois règnes en quatorze ans, la guerre allumée par l'avènement de Philippe de Valois, prolongée sous son successeur, la captivité de celui-ci ; l'insurrection des Jacques, les

exploits de Duguesclin, l'administration de Charles V, la minorité de Charles VI recommencée par sa dévotion, la révolte des Maillotins, et les intrigues d'Isabelle de Bavière. M. Monteil est lui-même trop instruit de ces grands faits et de tous ceux qui s'y rattachent, pour nous détourner de les apprendre; et sans doute il ne croit pas non plus en avoir donné une connoissance suffisante à ses lecteurs, puisque le plan de son ouvrage lui permet à peine d'en faire des mentions incidentes et sommaires. Ce seroit contre son intention probablement qu'on prendroit ces deux volumes pour une histoire proprement dite de la France ou des Français entre les années 1300 et 1400 (1): il n'a voulu tracer qu'un tableau des mœurs et des pratiques de la vie commune dans les différentes classes de la société.

« Le XIV.^e siècle, dit-il, a été le siècle de la féodalité; le XV.^e, le siècle de l'indépendance; le XVI.^e, le siècle de la théologie; le XVII.^e, le siècle des arts; le XVIII.^e, le siècle des réformes. Les siècles antérieurs ont été, comme le XIV.^e, des siècles féodaux; ils ont été tous enchaînés, tous stationnaires, tous les mêmes. »

Cette immobilité de neuf siècles, si on la prenoit trop à la lettre, seroit difficile à concilier, soit avec l'inconstance qu'on a tant reprochée à la nation française, soit avec le caractère anarchique de la féodalité. Par sa nature même, le régime féodal a beaucoup de peine à demeurer stationnaire; il se développe ou se réforme; ses vicissitudes diversifient les scènes d'oppression et de déchirement, et sa longue décadence profite peu à peu à la vraie société comme au pouvoir légitime. Aussi les progrès de quelques-uns de ces siècles, sur-tout du XII.^e et du XIII.^e, sont-ils fort sensibles dans notre histoire: de l'avènement de Louis le Gros à celui de Louis le Hutin, le régime intérieur de la France s'est assurément beaucoup modifié.

Nous aurions à demander encore pourquoi le XV.^e siècle est qualifié le siècle de l'indépendance. Est-ce à cause des licencieuses et sanglantes querelles des factions de Bourgogne et d'Orléans, ou parce qu'on a eu le bonheur de secouer le joug des Anglais, ou bien à cause des garanties publiques proclamées par la pragmatique sanction, ou de la guerre que les seigneurs ont faite à Louis XI, ou de l'affranchissement du pouvoir royal, opéré par ce monarque? Peut-être y auroit-il lieu d'observer, au XIV.^e siècle et au XVI.^e, autant ou plus de symptômes

(1) C'est à-peu-près le sujet des trois volumes que vient de publier M. Simonde de Sismondi; tom. X; XI et XII de l'histoire des Français; depuis l'avènement de Philippe de Valois en 1328 jusqu'à celui de Charles en 1422.

et de mouvemens d'indépendance, autant de tentatives ou de succès du même genre. Quant aux dissensions théologiques, qui se sont étendues aussi sur tous les âges, il est certain qu'elles ont été chez nous plus violentes au XVI.^e siècle qu'en aucun de ceux qui l'ont précédé ou suivi : cependant ce siècle se présente sous tant d'autres grands aspects dans nos fastes, qu'il est fort douteux que le mot de *théologie* soit le plus propre à le caractériser. Ce n'est point assurément que nous ayons à proposer, pour ces divers âges, de meilleures dénominations générales, de plus heureuses antonomases : cette manière de classer les souvenirs a trop de peine à s'accorder avec la nature et la succession des faits ; ce n'est là, nous le craignons du moins, qu'une mnémonique illusoire, dont le seul usage seroit de rappeler des notions vagues, confuses et inexactes.

Si nous avons exprimé nos doutes sur ces idées préliminaires de M. Monteil, c'est à raison du crédit qu'elles ne peuvent manquer d'obtenir, présentées à la tête d'un ouvrage qui se recommande par l'extrême intérêt des matières et des formes. Il se compose de cent cinq épîtres du frère Jean ou *Jéhan*, cordelier de Tours, au frère André, cordelier de Toulouse : les premières sont supposées écrites en 1380 et les dernières en 1399. Le frère Jean est *né à-peu-près avec le siècle*, dit-il lui-même, et *il meurt à-peu-près avec lui* ; c'est ce qui convient à un écrivain qui en retrace l'histoire d'après ses propres souvenirs. La lettre où il annonce que Charles V *vient de mourir* au château de Beauté-sur-Marne est datée du *trentième jour* du mois d'août ; en quoi l'on peut, si l'on veut, reprendre une légère erreur ; car Charles V n'est mort que le 16 septembre 1380. Il se rencontre quelques autres irrégularités de la même espèce dans le cours des deux volumes : le frère Jean écrit sous la date du 27 août : « Jeudi dernier, les Français et les Flamands » s'assommoient aux champs de Rosbec ; » cette bataille est du 27 novembre 1382. C'est dans une lettre du 13 juillet qu'est donnée la nouvelle de la soumission des Maillotins, quoique ce fait soit de janvier 1383, alors appelé janvier 1382, comme avant Pâques. Il étoit fort aisé de corriger de si petites fautes : M. Monteil n'a pas jugé nécessaire d'en prendre la peine. Il n'aspire aucunement à donner à ces épîtres une apparence d'authenticité : on a même lieu de croire qu'il ne tient pas beaucoup à leur imprimer ou à leur conserver constamment les couleurs du XIV.^e siècle, et qu'il lui importe assez peu qu'on le reconnoisse lui-même, très-immédiatement, sous le masque de son cordelier. C'est ainsi que le frère Jean est un homme de beaucoup d'esprit, qui écrit avec grâce, souvent avec malice, qui jette des regards très-pénétrants sur la plupart des choses de ce bas monde, et qui seroit

fort de mise dans nos sociétés actuelles. Lors même qu'il semble professer des opinions aujourd'hui surannées, mais qu'il doit avoir, sous peine de ne plus appartenir du tout à son siècle, il y a dans ses expressions, ce qu'il faut tantôt de réserve, tantôt au contraire d'exagération, pour ne laisser dans l'esprit du lecteur que des idées beaucoup plus modernes. Frère Jean, par exemple, admire avec transport les progrès immenses que la civilisation, l'administration, toutes les sciences et tous les arts ont faits de son temps : c'est l'un des points sur lesquels il revient le plus volontiers. Le XIV.^e siècle est le grand siècle ; il a laissé bien derrière lui tous les modèles antiques ou classiques ; il a porté le langage, l'éloquence, la poésie, l'art théâtral, les arts du dessin, la musique, les sciences naturelles, les mathématiques, et surtout la métaphysique, au plus haut degré de perfection. Toutes les terres habitables sont découvertes et les limites du monde intellectuel sont posées. On ne sauroit exprimer plus naïvement une illusion qu'en effet les docteurs de cet âge ont éprouvée, et qui est commune à bien d'autres siècles, spécialement à ceux dont les progrès s'arrêtent. Roger Bacon, cent ans auparavant, auroit au contraire indiqué les pas qui restojent à faire, parce qu'il en avoit fait de très-grands.

Un ordre systématique ne convenant point à une série de lettres missives, M. Monteil ne laisse apercevoir dans son ouvrage aucune sorte de plan. Pour déguiser même, le plus qu'il peut, celui qu'il s'est en secret tracé, il donne à ces lettres des titres vagues et incohérens, qui promettent la plus capricieuse variété : *les merveilles, le lépreux, le défrichement de l'Europe. . . , les Juifs, Fabien et Fabienne, les grands châteaux*, &c. Nous ne pouvons être tentés de le suivre pas à pas en de si tortueux détours ; mais s'il faut indiquer les principaux sujets qu'il traite, on a déjà pu entrevoir qu'il donne une attention particulière à l'état de la langue, de la littérature, des écoles, de tous les genres d'études et de tous les arts. Il a fait même entrer dans l'épître LXXXI, intitulée *les étrennes*, une description de soixante-dix-sept arts mécaniques, par ordre alphabétique, depuis les *armuriers* jusqu'aux *vitriers*. L'agriculture, l'économie rurale, la médecine, ont des articles à part et plus étendus, où leurs pratiques sont soigneusement exposées. Puisqu'il s'agit des Français *des divers états*, on doit s'attendre à rencontrer çà et là toutes les conditions sociales, depuis les princes et les seigneurs jusqu'aux serfs ; à parcourir tous les rangs du peuple jusqu'aux mendiants, classe alors nombreuse ; et comme M. Monteil a d'avance imposé au XIV.^e siècle la dénomination de *féodal*, on pense bien qu'il ne peut rien négliger de ce qui concerne ce régime et ses dépendances ;

les châteaux, les forteresses, les prisons, les guerres privées, les tournois, les chevaliers errans, les chevaliers de Rhodes, ceux de l'Étoile, les damoiseaux et les nobles dames. D'une autre part, le frère Jean visite plusieurs villes de France, principalement Paris, et il s'arrête à presque tous les détails de la vie domestique, tels que les mariages, les habillemens, les repas, les prix déterminés des denrées, des marchandises et des travaux. Vous assistez avec lui à des marchés publics, à des foires, à des transactions particulières. Vous apprenez comment s'appliquent, dans les cours de justice, les lois relatives aux obligations, aux dettes, à d'autres affaires privées, ainsi qu'aux délits ou crimes. Le frère Jean vous fournit encore des renseignemens nombreux sur l'établissement et la perception des impôts directs et indirects, sur différentes branches de l'administration locale, sur le gouvernement général du royaume; car, après avoir commencé par quêter dans les campagnes, il a séjourné dans les châteaux, sur-tout dans celui de Montbason, fréquenté des hommes d'état, et pénétré même à la cour. Il parle des institutions monastiques en pleine connoissance de cause, et néanmoins avec une judicieuse sobriété, quoiqu'il fasse semblant de s'enorgueillir fort de sa qualité de cordelier et de sa dignité de frère gardien. Ses regards se tournent quelquefois, un peu trop rapidement peut-être, sur le clergé séculier. Mais il décrit d'une manière très-instructive tant les cérémonies pratiquées dans les églises, que les ornemens dont ces édifices s'enrichissoient, par exemple les vitraux, les horloges, les mausolées; et comme il révèle enfin les usages bizarres, les croyances puérides, les coutumes superstitieuses, il s'ensuit que l'état des idées, des choses et des personnes en France depuis l'an 1300 jusqu'à 1400 est réellement représenté dans les cent cinq épîtres.

A l'égard des événemens, nous l'avons déjà dit, les plus célèbres sont à peine rappelés occasionnellement. Toutefois l'une des dernières lettres en offre un rapide aperçu chronologique. La baillive de Touraine, qui les fait peindre sur vélin, a prié frère Jean de diriger ce travail: en conséquence, il rédige, pour le peintre enlumineur, une instruction qu'il communique au frère André; elle a vingt-six articles qui correspondent à un égal nombre de faits. L'avant-dernier est l'apparition d'un fantôme devant Charles VI traversant la forêt du Mans en 1392. On a lieu d'être un peu surpris qu'en aucune des lettres écrites en 1392, le frère Jean n'ait rien dit d'une si fatale aventure, arrivée à vingt lieues de la ville qu'il habitoit. Nous ne savons trop comment excuser ce silence et celui qu'il garde presque par-tout sur la reine Isabeau. Seroit-ce discrétion? mais dans la lettre LXXXIII, « on dit que

» *la cour est actuellement bien frivole ; on dit que le jeune duc d'Orléans ,*
 » *qui passe certaines heures si saintement , ne les passe pas toutes de même*
 » *(c'est le seul mot qui ait trait aux intrigues de la reine) ; on dit que*
 » *le jeune roi est encore bien léger . . . et que Charles V , au lieu d'avancer la*
 » *majorité des rois , auroit dû plutôt la retarder . »* A la vérité, ces propos sont tenus par une jeune dame très-étourdie : mais quelque autre langue indiscrete pouvoit raconter de même des faits encore plus historiques, et sinon compléter, du moins étendre tant soit peu les récits du frère gardien.

C'est par des fictions de cette espèce, par des suppositions d'écrits communiqués, de discours ou d'entretiens entendus, et trop souvent peut-être par des narrations plus ou moins imaginaires, que sont amenées les notions dont nous avons indiqué les divers objets. L'auteur a cru devoir employer ces moyens de rendre agréable à ses lecteurs l'instruction, d'ailleurs saine et utile, qu'il leur destinoit. En atteignant si bien ce but, il s'est acquis des droits aux suffrages de ceux mêmes qui l'auroient volontiers dispensé de tant d'ingénieux artifices.

Au milieu d'un si grand nombre de particularités, il est difficile qu'il ne s'en rencontre pas d'incertaines, ou même qu'il ne s'en glisse pas d'inexactes. Les unes et les autres sont rares dans les deux volumes de M. Monteil : des formes qui peuvent quelquefois sembler frivoles y cachent un long et sérieux travail. Des matériaux recherchés avec soin, recueillis avec méthode, quelquefois examinés avec scrupule, y paroissent jetés à l'aventure, et n'en sont que plus habilement disposés : si rien n'est symétrique ni aligné dans les routes que l'on parcourt, jamais elles ne sont embarrassées ni obscures. On peut bien y faire quelques faux pas, c'est-à-dire, tomber en quelques erreurs ; mais parmi ces erreurs, qui ne sont ni très-graves ni très-nombreuses, il en est qu'il faut sans doute considérer comme purement apparentes ou conventionnelles : elles sont suggérées au frère Jehan par les habitudes et les intérêts de sa profession. Des cordeliers doivent affirmer, à la fin du XIV.^e siècle, que leur frère Roger Bacon a inventé la poudre à canon : il l'a décrite, et il n'y a pas aujourd'hui bien long-temps qu'on a reconnu qu'il devoit cette notion aux Orientaux. Ses confrères se garderont bien de rappeler les persécutions qu'il a essayées dans son couvent ; mais en revendiquant pour leur ordre la gloire d'un homme de génie, ils étendront le nom de découvertes à des connoissances seulement recueillies et transmises.

Un novice, dans une sorte de harangue académique sur le système général des études, s'exprime en ces termes : « Tite-Live, Trogue
 » Pompée, périssent, tandis que leurs abrégiateurs, Florus et Xiphilin,

» sont dans toutes les mains. » On voit que Xiphilin est pris ici pour Justin ou Trogue Pompée pour Dion-Cassius ; mais il se commettoit plus d'une méprise de ce genre au XIV.^e siècle ; et celle-ci seroit fort pardonnable au jeune orateur, si pourtant il ne donnoit pas à entendre qu'il a eu ces abrégés entre les mains. Nous sommes bien plus surpris qu'il ait lu à Tours tant de livres grecs et latins, jusqu'à Longin, jusqu'aux Institutions oratoires de Quintilien, dont Pétrarque n'avoit qu'un manuscrit très-informe, et qui n'ont été retrouvées complètement que par le Pogge en 1419.

La critique trouveroit beaucoup plus à s'exercer sur la lettre XL, qui est intitulée *le dessert des cordeliers*, et qui traite des langues en général, puis des rapports qui existoient vers 1382 entre les langues d'Oc et d'Oyl. Il y est dit que, vers le commencement du V.^e siècle, on distinguoit dans la Gaule quatre langues, savoir, celles des Celtes, des Romains, des Francs et des Goths ; que la romaine, qui étoit la dominante, forma, en se combinant avec la franque, la langue d'Oyl, et avec la gothique, la langue d'Oc. Le frère Jean, qui parle à Tours celle d'Oyl, propose au languedocien frère André un traité d'alliance entre l'une et l'autre, et ajoute que ce projet auroit été d'une exécution plus facile du temps de leurs ancêtres. « Pour vous en convaincre, » dit-il, il vous suffira de lire les anciens monumens de votre langue. » Quant à ceux de la nôtre, je citerai le serment de Louis le Germanique, celui du peuple, et les lois de Guillaume le Conquérant, dont il me suffira de rappeler le titre : ce sont les lois et les coutumes que li reis Williams garantiz à tout le peuple. »

Il y auroit trop d'observations à faire sur ces citations et ces assertions du frère Jean : nous dirons seulement que le serment prononcé par Louis le Germanique en 842, *Pro deu amur* &c., est un monument de la plus ancienne langue romane ; que pas une syllabe n'y est franque, non plus que gothique ; que tout y est d'origine latine ; que la langue provençale ou de la France méridionale le revendique comme un de ses premiers titres ; que c'est le serment *In godès minna* &c., qui est proféré en langue francique ou franque, et que néanmoins ce second serment n'est pas davantage le type de la langue d'Oyl. Ce que dit sur cette matière le gardien des cordeliers de Tours nous paroît manquer tout-à-fait de précision, n'offrir même aucun système, et ne reposer sur aucun document. Car les notes qui correspondent à cette épître ne consistent qu'en renvois extrêmement vagues aux recherches de Pasquier et de Fauchet, à la collection générale des lois anglaises, aux histoires des villes, des provinces, des troubadours, &c. On est forcé

de tenir pour nulles des indications si spacieuses ; et l'on pourroit ajouter que le titre original des lois de Guillaume n'est point textuellement celui que le frère Jean vient de transcrire : quand il le seroit, nous ne verrions pas ce qu'on en pourroit conclure, ni à quoi tendroit le rapprochement de cet intitulé et du serment de 842. Des cent cinq épîtres, celle que nous désignons ici est, à nos yeux, la plus défectueuse.

L'ouvrage de M. Monteil méritoit, à tous égards, d'être accompagné de notes instructives, ayant le caractère de preuves. Mais au contraire, parmi celles qui remplissent les cent quarante-quatre dernières pages du tome II, il en est de si fugitives qu'elles ne sauroient être d'aucun usage : voyez *les anciennes coutumes ; voyez les manuscrits de la Bibliothèque du Roi ; histoires particulières des villes ; histoires de Paris, d'Orléans et de plusieurs autres villes ; histoires des villes de Cambrai, de Lyon et autres ; &c.* Les renvois à des auteurs ou à des livres connus, mais sans aucune autre indication, ne sont pas beaucoup plus utiles : *Capitulaires, Annales de S. Benoît, Histoire ecclésiastique de l'abbé Fleury, &c.* A la vérité, quelques endroits de certains ouvrages modernes, tels que les glossaires de Ducange et de Laurière, les livres de Brussel, de Sauval, de Daniel, de Lebeuf, de Sainte-Palaye, sont désignés d'une manière plus positive ; mais pour établir de véritables preuves, il auroit fallu remonter aux témoignages immédiats que ces auteurs trop modernes ont dû alléguer. Or, à l'exception de Froissart, et de deux ou trois autres, il est extrêmement rare qu'on soit renvoyé par les notes de M. Monteil à des écrivains du XIV.^e siècle : on l'est bien davantage à ceux des âges antérieurs ou postérieurs ; et, à vrai dire, on ne rencontre guère ici d'autres documens réels, que certaines chartes ou pièces inédites possédées par l'auteur de ces deux volumes. Nous devons avertir cependant que les notes de ce dernier genre sont en assez grand nombre et quelquefois dignes d'attention.

Si à chaque détail des cent cinq épîtres correspondoit un texte du XIV.^e siècle, transcrit quand il est inédit, indiqué lorsqu'il existe en un livre imprimé, l'ouvrage de M. Monteil prendroit un rang fort distingué parmi les livres modernes d'histoire. L'obligation que s'imposeroit l'auteur d'y joindre ainsi des preuves rigoureuses, l'entraîneroit à en revoir toutes les parties, et à remédier aux imperfections qu'il auroit laissées dans quelques-unes. Telle qu'elle est, cette production mérite beaucoup d'éloges, par sa contexture ingénieuse, par la piquante simplicité de ses formes, et sur-tout à raison de l'instruction profitable et jusqu'à présent peu commune qu'elle doit répandre.

DAUNOU.

ASTRONOMIE SOLAIRE D'HIPPARQUE soumise à une critique rigoureuse, et ensuite rendue à sa vérité primordiale (sic); par J. B. P. Marcoz. Paris, Debure frères &c., 1828, in-8.º de lxij et 352 pages.

EN lisant le titre de cet ouvrage, on éprouve un vif sentiment de curiosité. Après les recherches de tant de savans astronomes qui, depuis Bouillaud jusqu'à Delambre, ont soumis à une *critique rigoureuse* les travaux d'Hipparque, le père de l'*astronomie ancienne*, déclarer que son *astronomie solaire* n'a point été comprise jusqu'ici, puisqu'elle a encore besoin d'être rendue à sa *vérité primordiale*, c'est promettre un genre de recherches tout nouveau, et dont il seroit même assez difficile de se former d'avance une idée précise. La curiosité augmente lorsqu'on lit au faux titre du livre: *Astronomie ancienne, discutée et RÉTABLIE dans ses principaux points, POUR ASSURER LES DÉTERMINATIONS DE L'ASTRONOMIE MODERNE*. L'ouvrage que nous annonçons n'est donc qu'une petite partie d'un vaste ensemble, où l'auteur se propose de *discuter* les principaux points de l'*astronomie ancienne*, que l'on croyoit placés hors de toute discussion, et de *rétablir* ce que l'on croyoit si bien *établi* depuis long-temps. De plus, ce *rétablissement* doit servir à *assurer les déterminations de l'astronomie moderne*. Ici la surprise des astronomes sera grande: ils s'imaginent, en général, que l'on a tiré maintenant des observations anciennes tout ce qui pouvoit servir à contrôler les observations et les théories modernes; et, conséquemment, que l'*astronomie ancienne* n'est plus qu'un chapitre, bien important, il est vrai, dans l'histoire de l'esprit humain, mais actuellement sans utilité pour les progrès de la science. Ils sont dans l'erreur: du moins le titre du livre de M. Marcoz le déclare; reste à savoir comment le livre lui-même le prouvera.

L'auteur annonce que son ouvrage et les travaux qui doivent le suivre sont le fruit de *trente années* de recherches et d'études; il demande à n'être pas jugé par *quelques heures d'attention* (pag. xliij) : en voilà plus qu'il n'est nécessaire pour avertir la critique d'être circonspecte. D'ailleurs, dès les premiers regards jetés sur le livre, on s'aperçoit que l'auteur a en effet beaucoup étudié les anciens astronomes; qu'il connoît bien l'*astronomie*, et a un grand exercice du calcul. Enfin de savans mathématiciens ont déjà recommandé les importans résultats auxquels il est parvenu. Ainsi, la nouveauté du sujet, le savoir de l'auteur, la constance de ses travaux, les éloges qu'on leur a donnés, tout

inspire au lecteur cette curiosité bienveillante et cette présomption favorable qui préparent et facilitent la conviction.

Telles sont en effet les dispositions où nous nous sommes trouvés en commençant la lecture de ce livre; mais à mesure que nous avançons, elles s'affoiblissoient graduellement; elles ont fini par disparaître, et par faire place au regret de voir un homme savant et de très-bonne foi perdre un temps considérable et des calculs immenses, à établir un système dont l'in vraisemblance est presque de l'impossibilité.

Indiquons d'abord l'idée principale de l'auteur.

On sait qu'un des points les plus débattus entre les savans est l'état des connoissances astronomiques chez les Chaldéens et les Égyptiens. Quoique nous sachions peu de chose des premiers, nous en savons pourtant assez pour fixer des limites probables à leurs connoissances, et déterminer le vrai caractère de leur astronomie: aussi ont-ils généralement donné de l'embarras aux faiseurs de systèmes. Avec les Égyptiens, on a été beaucoup plus à l'aise; car comme il ne nous reste presque rien de leur astronomie, on a pu les supposer aussi savans qu'on a voulu; et leur prêter une astronomie perfectionnée dès le XXIII.^e siècle avant J. C., l'époque, comme on dit, de la splendeur de Thèbes. Ces opinions sur la science des Égyptiens et d'autres anciens peuples de l'Orient n'ont guère trouvé de crédit qu'en France, par suite de l'influence qu'y ont exercée et qu'y exercent encore les hypothèses ingénieuses, mais romanesques, de Bailly, et le système astronomico-mythique de l'auteur de l'Origine des cultes. Entre autres faits contre la réalité de cette science antique de l'Égypte, on cite l'état d'imperfection où se montre, avant Hipparque, l'astronomie des Grecs, qui se donnoient néanmoins pour les disciples des Égyptiens. Or; l'ignorance des disciples, quand ils ne manquent ni d'esprit, ni de capacité, ni de desir d'apprendre (et les Grecs avoient de tout cela au plus haut degré), a toujours été regardée comme une preuve de l'inhabilitété des maîtres. Les efforts et les tâtonnemens continuels d'Hipparque pour saisir quelques phénomènes fondamentaux, sont encore des indices certains d'une science au berceau, ou plutôt d'un empirisme que le génie d'un homme travaille à élever au rang d'une science. La plupart des déterminations et des théories auxquelles Hipparque arrive avec tant de peine, il les auroit trouvées toutes établies et toutes faites chez les Égyptiens ou les Chaldéens, si ces peuples avoient été, depuis si long-temps, en possession d'une véritable science astronomique, et non pas seulement d'observations vagues et isolées, ou de ces périodes dont

La connoissance est par-tout le fruit nécessaire de quelques siècles d'observation.

M. Marcoz, qui tient beaucoup aux idées de Bailly, de Dupuis et de leur école, est convaincu, au contraire, que les Égyptiens, les Chaldéens, les Indiens, ont possédé, dès la plus haute antiquité, une astronomie savante. Mais l'imperfection des connoissances des anciens Grecs! mais l'astronomie d'Hipparque encore si imparfaite dans plusieurs de ses élémens principaux! comment en rendre compte! Voici le moyen qu'emploie M. Marcoz; et personne ne s'en étoit avisé jusqu'ici. Les prêtres d'Égypte avoient un système mystérieux et *occultateur*, par suite duquel ils ont caché ou voilé toutes leurs connoissances, et spécialement leur science astronomique. Les Grecs ont connu ce système; ils ont été sensibles, comme les Égyptiens, à l'avantage de n'être entendus de personne. Hipparque sur-tout, grand partisan de ce système *occultateur*, a déguisé son astronomie; il s'est fait ignorant à plaisir: ce qu'il prétend savoir n'est rien en comparaison de ce qu'il sait réellement. L'édifice de son astronomie est donc tout fantastique; il faut le *démolir* pour reconstruire celui qu'il nous a caché. Mais heureusement que, soit à dessein, soit malgré lui, il a plusieurs fois laissé deviner son secret, si bien qu'en dépit de lui-même, on peut l'amener à convenir qu'il en savoit beaucoup plus long qu'il ne le dit. Voilà ce que croit avoir exécuté M. Marcoz: il a *démoli*, selon son expression, l'astronomie d'Hipparque; ensuite, il l'a reconstruite sur d'autres bases, l'a *rendue à sa vérité primordiale*; puis, quand il a refait l'édifice si mystérieusement dérobé à nos yeux depuis tant de siècles, il montre qu'Hipparque étoit en possession d'une astronomie aussi exacte que celle des modernes (pag. xj).

Telle est, en résumé, l'hypothèse de M. Marcoz: elle a certainement le mérite de la nouveauté, si elle n'a pas celui de la vraisemblance. Nous croyons qu'il lui manque encore d'être vraie; et elle nous semble le résultat d'une suite d'erreurs partielles que l'auteur a prises pour des vérités. Il en auroit été autrement sans doute, si le sujet avoit été uniquement du ressort des mathématiques, parce que M. Marcoz paroît être un bon mathématicien. Mais le sujet est aussi du ressort de l'antiquité; le calcul doit reposer nécessairement sur des textes anciens; il faut donc commencer par en apprécier l'autorité et la valeur, et sur-tout par en bien comprendre le sens: ce sens exige certaines connoissances spéciales, et une habitude particulière de l'esprit, qui nous paroissent manquer totalement à l'auteur. C'est ce qui explique pourquoi il a si rarement remonté aux sources; pourquoi, à l'exception d'un très-

petit nombre de passages, il s'en est rapporté aux citations de Dupuis, de Bailly, de Weidler; pourquoi enfin la plupart de ses calculs sont établis sur des bases fausses ou sur des données arbitraires.

Pour mettre tout de suite le lecteur au fait des illusions qui peuvent, à cet égard, tromper M. Marcoz, je ne puis citer rien de mieux que sa correction et son explication d'un des passages les plus célèbres dans l'histoire de l'astronomie ancienne, celui où Strabon parle de la proportion de l'ombre au gnomon, observée par Pythéas à Marseille. On sait que Laplace s'est beaucoup servi de cette observation pour prouver une diminution de l'obliquité de l'écliptique conforme à sa théorie. M. Marcoz dit de sa correction que *jamais il ne s'en est présenté avec autant de moyens décisifs de confirmation*: on en va juger.

D'après ce passage, en le rapprochant de quatre autres du même auteur, on voit qu'Hipparque plaçoit Byzance à la même latitude que Marseille, quoique la différence des parallèles soit de $2^{\circ} 16' 22''$. Or tout ce que nous savons de cet astronome prouve qu'il ne pouvoit commettre une erreur de $2^{\circ} 1/4$ sur une observation de latitude. Il nous a paru que la seule manière d'expliquer une pareille erreur étoit d'admettre qu'il n'y a là qu'une seule observation, celle de la latitude de Marseille par Pythéas, et qu'Hipparque a conclu la latitude de Byzance d'une simple combinaison de mesures itinéraires (1).

M. Marcoz prend un autre parti; il change le texte, et le ramène ainsi à cette *astronomie parfaite* qu'il cherche par-tout dans les anciens. Selon Hipparque, à Marseille et à Byzance, qu'il supposoit situées sous le même parallèle, le plus long jour solsticial est de 15 h. $1/4$ (ou 15'), et le rapport de l'ombre du gnomon, le jour du solstice, est 42 moins $1/5$ à 120: ces deux données se coordonnent parfaitement, puisque le calcul n'amène que 2' de différence; et il est impossible de changer l'une sans l'autre. Voici la partie du texte de Strabon qui nous intéresse. . . . ἡ μέγιστη ἡμέρα ὥρων ἐστὶν ἰσημερινῶν δεκάπεντε καὶ τετάρτου· ὁ δὲ γνώμων πρὸς τὴν σκιὰν λόγον ἔχει ἐν τῇ θερμῇ ὄν τὰ ἐλάτων εἴκοσι πρὸς τεσσαράκοντα δύο, λείποντα πέμπτῳ (2). Ces derniers mots choquent M. Marcoz; il y voit un *solécisme*, par la raison, 1.° que le participe pluriel *λείποντα* ne peut se joindre avec un mot singulier (*πέμπτῳ*); 2.° qu'il est joint avec un pluriel dans Ptolémée: *λείποντας μοίρας ζ'*; 3.° que le participe *λειπουσος* (sic) se met avec les fractions et *λείποντος* avec les entiers (car, selon lui, ce sont là deux nominatifs de participes différens); 4.° que, si nous trouvions en latin *deficientia*

(1) *Journal des Savans*, 1818. — (2) Strab. II, p. 134.

quintæ, nous nous déciderions à faire disparaître un tel solécisme et à lire *deficientia quinque* ou *deficientis quintæ*; 5.° qu'il faut lire en conséquence dans le grec *λείποντα πέντε*, ou, pour éviter encore un solécisme, car M. Marcoz redoute beaucoup les solécismes, *λείπούσης πέμπτης*; alors la proportion devient 120 à 42 moins *cing*, c'est-à-dire, 37.

Cette correction et tout ce qui l'amène prouvent que M. Marcoz n'est pas très-familiarisé avec la syntaxe grecque ou latine ni avec la déclinaison d'un participe grec. Nous nous contenterons de le rassurer sur le prétendu solécisme de Strabon. Sa phrase est parfaitement correcte et régulière. On sait qu'en pareil cas le verbe *λείπειν* est suivi, tantôt de l'accusatif... *κύκλους ζωδιακούς, λείποντας μοίρας ζ'* de Ptolémée (IV, 2, pag. 216) ou *ἡμέρα μιᾷ λειπούση τὸ εἰκοσὸν μέρος* du même (III, pag. 161, 162 Halm.), tantôt du datif... *ἡμέρας δυοῖ, λειπούσαις τῷ δωδεκάτω* (*id.* III, pag. 163), ou *περιφέρειαν*... *λείπουσαν εἰκοστῶ μέρει* (Hipparch. in Arat. II, 7); enfin Strabon... *τεσσαράκοντα δυὸ λείποντα π μπηθ*, qui est parfaitement irréprochable.

La correction proposée n'est pas seulement en opposition avec la grammaire, elle l'est encore avec la raison; car, ni en grec, ni en latin, ni probablement dans aucune langue, on n'a exprimé 37 par les mots 42 moins 5. On conçoit qu'une expression de ce genre puisse être employée pour indiquer qu'il s'en faut de telle fraction que tel nombre d'entiers soit complet; ou bien qu'il s'en faut de tant d'unités que l'on ait un nombre rond de dizaines ou de centaines (comme les *duodeviginti*, *duodetriginta* &c. des latins); mais une expression analogue à 42 moins 5 pour dire 37 est introuvable.

Le changement de la proportion 120 à 42 moins 1/5 en nécessite un autre dans le nombre exprimant la longueur du jour. M. Marcoz se tire de la difficulté en disant que *ὥρων δεκάπεντε καὶ τετάρτου* peut signifier 15 h. 4' et non pas 15 h. 1/4; mais cela est grammaticalement impossible. Qu'il nous montre d'ailleurs dans la table des climats d'Hipparque, de Strabon ou de Ptolémée, un seul exemple où la fraction de jour soit exprimée en minutes. Voici maintenant le résultat astronomique de la correction.

La proportion 120 à 37 prise pour expression de la latitude de Byzance, donne pour hauteur solsticielle du soleil (en ayant égard à la réfraction, à la parallaxe et à la correction du demi-diamètre), 72° 35' 42"; de ce nombre étant retranchée la hauteur de l'équateur à Constantinople, il vient 23° 37' 9" pour l'obliquité de l'écliptique au temps de l'observation, ce qui fait 28"7 seulement de variation

séculaire, quantité évidemment trop petite. M. Marcoz *suppose*, contre toute vraisemblance, que la latitude a été prise une minute plus au nord que l'emplacement de Sainte-Sophie ; cela ne donne encore qu'une variation de 32", au lieu de 52"109 qui résulte de la théorie de Laplace, comparée aux observations. M. Marcoz trouve que cette variation est à-peu-près celle que les grands gnomons ont donnée aux modernes. « Ainsi, dit-il, le plus grand observateur de l'antiquité » sera non-seulement excusé de l'erreur qu'on lui a imputée, faute » de l'entendre, mais encore reconnu avoir fait la *meilleure observation* » *d'obliquité* au temps où florissoit l'astronomie chez les Grecs. » Mais comme cette *excellente observation* n'a jamais existé que dans l'esprit de notre auteur, on se gardera bien, sur une telle autorité, de renoncer à la théorie de Laplace, et d'introduire dans la science une donnée imaginaire.

Ce n'est pas tout : le changement de la proportion entre l'ombre et le gnomon, et de la longueur du plus long jour, ayant transporté le lieu de l'observation à Byzance, la latitude de Marseille par Pythéas en disparoit entièrement : cette donnée importante sera-t-elle perdue pour la science ? M. Marcoz lève encore cette difficulté, et la solution qu'il en donne est peut-être plus surprenante que tout le reste. « La » leçon 42 moins 5, dit-il ; *étant si parfaitement établie*, faudra-t-il » déclarer le rejet de l'ancienne leçon 42 moins $\frac{1}{5}$? *Non sans doute.* » Il y a deux villes, Marseille et Byzance, auxquelles l'exposé de » l'observation doit convenir. Avec la leçon nouvelle, on aura l'obser- » vation d'Hipparque ; avec la leçon 42 moins $\frac{1}{5}$, on aura l'observa- » tion de Pythéas pour Marseille : de même, on aura 15 h. $\frac{1}{4}$ pour » celle-ci, et 15 h. 4' pour l'autre. Ainsi, chacune de ces deux villes » aura son observation particulière dans l'exposé d'une seule obser- » vation. » Voilà qui est conciliant : mais comment les deux leçons peuvent-elles se trouver à-la-fois dans le même texte ? C'est ce que M. Marcoz a oublié de nous apprendre.

Cet exemple où il s'agit d'un point si important, sur lequel M. Marcoz est persuadé d'avoir rectifié à-la-fois les anciens et les modernes, suffit déjà pour montrer sa manière de traiter les textes anciens. Sa sécurité parfaite au milieu des énormes difficultés dont il s'entoure, nous avertit d'avance que rien, dans ces textes, ne pourra désormais l'arrêter.

Entrons maintenant dans l'analyse de ses recherches. M. Marcoz a fait précéder son ouvrage d'une longue préface, qu'il intitule *Introduction et notice*, parce qu'il y donne un résumé assez étendu des traités ou mémoires qu'il se propose de publier sur l'astronomie des Égyptiens,

des Chaldéens, des Indiens et des Grecs. Ce qu'il en dit suffit pour faire juger des bases sur lesquelles il s'appuie; et comme ils embrassent des points importans de l'astronomie ancienne, nous en donnerons une idée à nos lecteurs.

Le premier traité est intitulé de l'*astronomie sidérale* des Égyptiens. L'auteur croit avoir trouvé dans les monumens égyptiens trois époques de la longitude du point équinoxial. La première et la plus ancienne est celle où ce point *répondoit à la plus brillante* des pléiades, et où *régulus étoit au point solsticial* (2300 à 2400) avant J. C. Cette dernière position, nous dit-il, est représentée par un *monument égyptien*; « car Murtady prétend qu'Albumassar rapporte, *d'après deux livres égyptiens*, que le *déluge universel* est arrivé, lorsque *régulus se trouvoit au colure des solstices*. » Le *déluge universel* dans un livre égyptien! il ne faut pas être difficile pour s'appuyer d'une semblable autorité. Quant à la position des pléiades *au point équinoxial*, M. Marcoz la trouve dans la *Table isiaque*, dans le *zodiaque de Denderah*, dans celui *de la momie de M. Cailliaud*, et, ce qui est plus fort, dans les *deux demi-cercles astrologiques du Tetrabiblos*! La seconde époque est tout bonnement celle du zodiaque grec. La troisième, est celle où *procyon* se trouvoit au colure des solstices, position attestée *par les médailles alexandrines de l'an VIII d'Antonin*. Pour distinguer *procyon* sur ces médailles, il faut autre chose que la loupe des archéologues. M. Marcoz a réellement une manière à lui de saisir les faits et de lire sur les monumens. Ainsi, ne croyez pas qu'il se contente de voir, sur la *Table isiaque*, *les pléiades au point équinoxial*, il y aperçoit encore, et tout aussi clairement, le *ciel*, la *nuit*, *Osiris* ou le *cercle équinoxial*, principe conservateur, *Phtha* et *Ammon*; *Isis* ou le *soleil équinoxial et solsticial*; *Typhon* ou le *Génie* de la terre et de l'eau, *ayant une grande affinité avec Neptune*; l'année et les saisons; quelques constellations du zodiaque; les attributs, les symboles et les emblèmes de ces êtres personnifiés; les humiliations et les souffrances d'*Osiris*, *mystères de la nuit dont parle Hérodote*. Quand on voit tout cela dans la *Table isiaque*, une chose nous surprend, c'est qu'on n'y voie que cela.

Dans un autre mémoire, il prétend démontrer que les Égyptiens ont connu la précession des équinoxes *avec la même exactitude que les modernes*. Ce point seroit d'autant plus important, que certains sceptiques persistent à dire que, bien loin de pouvoir déterminer la quantité de la précession, les Égyptiens n'ont pas même eu la moindre idée du phénomène. Le phénix, qui a déjà joué un principal rôle dans plus

d'un système mythico-astronomique, vient prêter encore à M. Marcoz le secours de son utile obscurité. Il est fait mention de cet oiseau mystérieux dans un fragment attribué par Plutarque à Hésiode, et qui est certainement d'une époque plus récente (1). Dans ces vers, que le grand Étymologiste appelle *oracle*, il est dit : « La corneille vit neuf générations d'hommes jeunes (ou vieux) (2) ; le cerf vit autant que quatre corneilles ; le corbeau, autant que trois cerfs ; le *phénix*, autant que neuf corbeaux, et nous autres nymphes, autant que dix *phénix*. » De tous ces nombres extravagans, il n'y a rien à tirer. M. Marcoz n'est pas de cet avis. Il pose en fait que le *phénix*, c'est la rétrogradation entière des étoiles dans l'écliptique ; à raison de 50" de précession moyenne par an, cette révolution s'opère en 259.0 ans : il faut donc, bon gré mal gré, que le *phénix* ait vécu ce nombre d'années. La durée d'une génération d'hommes, base du calcul, est difficile à déterminer : M. Marcoz en a profité, dit-il, pour prendre une certaine latitude. La lune lui offroit son cours de 27 jours $\frac{1}{3}$; usant de latitude, il l'a changé en 27 ans $\frac{1}{3}$: mais ce nombre n'alloit pas encore bien ; le calcul lui a fait voir que, PAR RESPECT POUR LA LUNE, il falloit prendre soustractivement le tiers d'année, c'est-à-dire, 26 ans $\frac{2}{3}$. Avec ce dernier nombre, commandé par le respect pour la lune, on arrive au but ; car on a 240 ans pour la corneille, 960 ans pour le cerf, 2880 ans pour le corbeau, et, définitivement, 25920 ans pour le *phénix*, ce qui est tout juste le nombre qu'il falloit. Pouvoit-il en être autrement !

C'est par des procédés analogues que M. Marcoz explique la fameuse période de 11340 ans dont parle Hérodote, et qui a été la *croix* des chronologistes. La solution pourtant étoit bien facile ; avec une demi-douzaine de suppositions et un simple calcul arithmétique, on y parvient en toute sûreté : « car, dit-il, en faisant usage de l'année lunaire de 355 j., qui est celle de Numa, on obtient l'année solaire tropique de 365 j. 5 h. 48' 10", moins quelques décimales ; puis, en prenant les levers et couchers dont parle Hérodote, pour ceux qui ont lieu dans des éclipses de soleil, on classe la période parmi les *lunisolaires* ; » — « enfin, par des considérations résultant des nombres, on déduit le mouvement de la lune, celui de son apogée et celui de ses nœuds, avec une valeur qui s'écarte peu de celle des modernes . . . ; cette période devient un monu-

(1) Larcher, dans les *Mém. de l'Institut*, classe de litt. 1, 182 suiv. —

(2) Plutarque cite deux leçons différentes, *ἡβώντων* et *γερώντων*. M. Marcoz a cru que le mot *ἡβώντων* étoit susceptible des deux sens, *jeunes* et *vieux*.

» *ment important de la science des prêtres de Thèbes.* » C'est ce dont on ne se seroit jamais douté. M. Marcoz prouve de même que les Égyptiens ont mesuré plusieurs degrés du méridien. Partant de la coudée d'Éléphantine, combinée avec un *nombre relatif à Osiris*, il arrive à la dimension du côté de la grande pyramide; puis, à l'aide d'un autre *nombre relatif à Osiris*, il obtient ce degré terrestre en coudées nilométriques avec une exactitude *fort approchée* de ce que donnent *les formules modernes résultant de l'aplatissement*. Un savant de la commission d'Égypte a déjà tiré ce grand résultat du côté de la grande pyramide, en se servant de la coudée grecque. Il est vrai qu'on s'est un peu moqué du raisonnement qui l'y a conduit. Nous desirons que les *nombres relatifs à Osiris* reçoivent un meilleur accueil; mais nous ne l'espérons guère.

Le second mémoire traitera de *l'astronomie sidérale des Chaldéens*. D'abord M. Marcoz regarde comme prouvé que les Chaldéens ont donné leur sphère aux Grecs; parce que le *pôle*, que ceux-ci leur ont emprunté selon Hérodote, n'est autre chose que la *sphère*. Pourtant c'est un fait avéré que ce *pôle* n'est autre chose qu'un *cadran*, analogue peut-être à l'hémicycle de Bérose (1). Théon sur Aratus dit que les Chaldéens croyoient que régulus commandoit aux astres. M. Marcoz en conclut que l'origine de la sphère chaldéenne appartient à l'époque où cet astre étoit au point solsticial. On en peut conclure tout ce qu'on voudra. Quant au zodiaque grec, qui est le chaldéen, « son origine, » donnée par plusieurs étoiles du taureau et par d'autres de diverses » constellations zodiacales, est à l'étoile d'algol, dans la tête de méduse, » et l'on conviendra qu'une tête est un symbole bien convenable pour » indiquer un commencement; » cela nous porte à 2050 avant notre ère.

Les périodes chaldéennes de 432,000, 470,000, 473,000, 480,000 ans ont donné bien plus de peine à M. Marcoz; elles ont été rebelles à toutes ses combinaisons de chiffres: aussi les déclare-t-il moins *instructives que celles des Égyptiens*. Il s'en est bien dédommagé par la découverte de l'époque astronomique de la fondation de Babylone. Dans un fragment conservé par Eusèbe et le Syncelle (2), se trouve l'histoire fabuleuse, tirée de Bérose, des dix rois qui ont régné avant le déluge, pendant 120 sares, chacun de 3600 ans, c'est-à-dire pendant 432,000 ans, jusqu'à Xisuthrus, le dernier d'entre eux, qui est le *Noé* de cette série fabuleuse. Ce que l'on a dit de plus raisonnable sur ces dix rois et les dix autres qui ont régné depuis le déluge *jusqu'à Abraham*, c'est

(1) Ideler, *Handbuch der Chronol.* 1, 234. — (2) Syncell. *Chron.* p. 38.; Euscb. *Chron. armen. lat.* pag 10-19, &c. Cf. Richter, *Berosi Fragm.*

qu'ils sont une imitation maladroite des traditions bibliques qui comptent dix patriarches avant et après le déluge. M. Marcoz, trouvant cette histoire trop difficile à comprendre, hésitoit à s'en occuper ; mais ce passage du livre de la Sagesse ; *Aut ignem aut gyrum stellarum rectores orbis terrarum deos putaverunt* (XIII, 2), l'a tout-à-fait déterminé, et il a pris son parti de considérer les dix premiers rois comme *autant d'étoiles*. Après mille tâtonnemens et des calculs immenses, il a trouvé que les 120 sares sont la sphère *divisée en 120 parties*, que le premier roi, *Alorus* par exemple, est *aldebaran*, dont le nom, dit-il, signifie *dernier* (1) en arabe ; mais dans un cercle, comme on sait, il n'y a ni premier, ni dernier. Selon lui, le calcul de la durée des règnes de chaque roi est celui de *l'ascension oblique* de chaque étoile : d'où il résulteroit que, comme *Alorus* a régné 10 sares ou 36,000 ans, l'ascension oblique d'*aldebaran* auroit cette durée. *Fiat lux!* et ainsi du reste. Le dernier roi *Xisuthrus* est l'étoile du *piéd d'andromède de deuxième grandeur*. Saturne annonça à *Xisuthrus* qu'il alloit y avoir un déluge, et qu'il eût à enterrer tout ce qui étoit écrit. Puisque *Xisuthrus* n'est qu'une étoile, il est clair que Saturne ne peut être que la planète de ce nom. Ne suivons pas M. Marcoz plus loin, et contentons-nous de rapporter sa conclusion : « Ainsi un monument prétendu historique tout entier se trouve converti » en un monument astronomique avec tous ses détails, et *c'est l'horoscope de Babylone* fait par un astronome chaldéen. »

Le troisième traité concerne les *périodes astronomiques des Indiens*. M. Marcoz y cherche, comme par-tout, la précession des équinoxes *déterminée avec la précision des modernes*. Il la trouve dans la période de 4,320,000 ans. Voici de quelle manière : la précession moyenne de 50", 1 par an, qui résulte des observations modernes, donne pour la révolution entière $25,868 \frac{132}{501}$; divisant la fraction par 3 qui en est le plus grand commun diviseur, on a $\frac{44}{167}$: maintenant, si l'on multiplie $25,868 \frac{44}{167}$ par 167, dénominateur de la fraction réduite, on a presque 4,320,000 ans, période indienne. Il faut, comme on voit, que les Indiens aient eu jadis bien juste la précession 50", 1 (ce qui seroit un grand hasard, puisque la précession n'est pas la même dans tous les temps) ; car le plus petit changement dans les décimales de seconde, changera le nombre $25,868 \frac{44}{167}$; la fraction $\frac{44}{167}$ sera remplacée par une autre, et l'on n'aura plus le chiffre 167, qui est l'instrument de cette singulière opération.

Selon la cosmographie indienne, le monde est entouré de deux sphères,

(1) Le nom d'*aldebaran* veut dire l'astre qui *suit, qui vient après*. Ideler *Untersuchungen, über die Sternnamen*, S. 143, 144.

le Nachatter qui enveloppe l'arc de Saturne a pour rayon 25.920,000,000 de jooju, dont chacun équivaut à 4 coss. M. Marcoz, qui ne voit par-tout que des chiffres, sans trop s'inquiéter d'où ils viennent, remarque que ce nombre est un million de fois la période de 25,920 ans, qui résulte de la précession de 50'' ; en changeant donc un rayon en une circonférence, et des mesures itinéraires en années, il retrouve encore la précession annuelle de 50'' ; seulement on voit que les auteurs de cette période étoient un peu moins savans que ceux de la précédente.

Le quatrième traité concerne l'astronomie des Grecs. « La Crète, » dit M. Marcoz, offre la naissance de Jupiter, et ce dieu allaité par » une chèvre qui appartenoit à *Themidia Althæa* (1). Jupiter, par » reconnaissance, l'a placée aux cieus, sous le nom de chèvre. Une » époque mémorable pour cet astre est celui où, par sa longitude, il » répondoit à l'équinoxe du printemps. C'est ce que signifie le nom » de *Themidia*. » Je ne veux pas relever ici tout ce qu'a d'arbitraire un pareil usage de traditions aussi incohérentes. Du reste, le personnage *Themidia* est de l'invention de M. Marcoz, qui a réuni à ce nom la première lettre du suivant. Le texte porte : *datur Jovis infans nutriendus Themidi Almathææ* (l. *Amalthææ*) *quæ fuit domina capræ*, &c. M. Marcoz nous promet des détails sur l'astronomie mythologique, la théogonie, la cosmogonie des Grecs; il nous renvoie en attendant au *Génie allégorique* de Court de Gébelin, aux *Lettres sur l'histoire primitive de la Grèce*, par Rabaut Saint-Etienne, à l'*Origine des cultes* de Dupuis; cela fait déjà pressentir tout ce qu'il nous dira sur ce sujet.

Le cinquième et dernier traité concernera l'*Almageste de Ptolémée*. On a accusé Delambre d'avoir été injuste à l'égard de ce grand astronome, d'avoir sur-tout trop soupçonné sa bonne foi. M. Marcoz va bien plus loin encore; il reconnoît presque par-tout dans l'*Almageste* un système de falsification (pag. xl, xliij) qui rend nécessaire une rectification complète de cet ouvrage. Tel est l'objet de ce cinquième traité. Mais, comme Ptolémée n'a fait qu'imiter Hipparque, c'est par ce grand astronome que M. Marcoz commence; c'est l'athlète qu'il s'attache d'abord à renverser. « Recueillir, dit-il, les vraies connoissances des anciens; arracher à leur déguis ment systématique bien » constaté, leurs observations et leurs déterminations, pour les rendre » comparables à celles des modernes, tel a été mon projet (p. xliij). »

(1) M. Marcoz ne cite pas son autorité; je n'en vois pas d'autre que le scholiaste de Germanicus (ad v. 156), qui rapporte, d'après Musée, cette tradition contradictoire avec tout ce que les anciens ont écrit d'Amalthée.

Est-il parvenu, comme il le croit, à démontrer sans réplique la réalité d'un système de tromperie et de falsification si extraordinaire, qui auroit produit un tel bouleversement dans la science! Quoiqu'il M. Marcoz le déclare appuyé de preuves décisives propres à entraîner la conviction la plus absolue (pag. xj), nous prenons l'engagement de montrer, dans un second article, que ce système est entièrement chimérique, et repose, comme les autres recherches dont nous venons de donner un extrait, sur un des plus grands abus qu'on ait faits des chiffres, dans une matière où l'on en a déjà tant abusé.

LETRONNE.

TRANSACTIONS of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland; vol. I, part. II et III. Londres, 1826 et 1827, in-4.^o

TROISIÈME ARTICLE (1).

LE mémoire sur les *Srawaks* ou *Djaïns*, par le major J. Delamaine, est le plus considérable de ceux qui nous restent à faire connoître dans le premier volume des *Transactions* de la Société asiatique de Londres. C'est aussi l'un des plus intéressans par son sujet, puisque l'auteur s'est proposé d'étudier la secte des *Djaïns* ou *Djaïnas*, secte sur laquelle tant de travaux, entrepris par les hommes les plus instruits, n'ont encore jeté que des lumières insuffisantes. L'origine de cette secte, ses rapports avec celle des Brahmanes et des Bouddhistes, l'époque où elle a pris naissance, et les révolutions qu'elle a subies, sont autant de points importans à éclaircir dans l'histoire religieuse et philosophique de l'Orient. M. Delamaine n'eût-il donné que les renseignemens qu'il a tirés des écrits originaux, et qui peuvent conduire à jeter quelque jour sur la succession des personnages qui ont modifié la doctrine des *Djaïnas*, il auroit toujours le mérite d'avoir ajouté quelques faits nouveaux à ceux qu'on possédoit avant lui; et c'est beaucoup dans une matière si souvent traitée; et qui sollicite si vivement la curiosité des savans.

(1) Voyez nos numéros de mars et juillet 1828.

Selon M. Delamaine, les *Srawaks* ou Djâinas laïques sont à-peu-près tout ce qui reste dans l'Hindoustan de l'ancienne secte des Djâinas ou Arhatas. Ils suivent les habitudes des Banyas, et se livrent au trafic des grains. Indépendamment des opinions djâinas qu'ils professent, ils ont encore douze *vratas* ou *vœux* qui les lient à des observances particulières. On croit ces *vœux* modernes, parce qu'ils ne semblent pas en rapport avec les conditions d'un gouvernement régulier, tel que les *Srawaks* en avoient un jadis.

Ces sectaires ont façonné l'histoire et les traditions selon leurs idées particulières, de manière à laisser dans l'incertitude sur ce qui est authentique et ce qui est de leur invention. Ils reconnoissent que la distinction des castes s'est effacée parmi eux, du moins à l'égard des deux plus élevées, depuis leur séparation du tronc primitif, et cela, conformément à une prédiction qui est rapportée dans leurs livres. Les *yatis* sont les prêtres de leur rite; mais, à défaut de ceux-là, ils ne font nulle difficulté d'employer le ministère des Brahmanes pour calculer les horoscopes et les mariages. Plusieurs temples, construits, selon toute apparence, aux frais des *Srawaks*, portent des inscriptions de deux ou trois cents ans, et dans lesquelles les fondateurs exposent soigneusement leur généalogie. Outre les distinctions connues entre les différentes sectes des Djâinas, et qui ont été indiquées dans l'extrait que nous avons donné du dernier mémoire de M. Colébrooke, on reconnoît encore d'autres branches de *Srawaks*, et M. Delamaine en nomme une dizaine dont il fait connaître les usages particuliers. Les nuances qui les séparent sont très-légères, et l'on a la certitude qu'il en étoit de même dans le XIV.^e siècle de notre ère. Néanmoins les *Srawaks* eux-mêmes en jugent autrement; et ils attachent tant d'importance aux minuties, au sujet desquelles ils s'éloignent les uns des autres, que, dans beaucoup de cas, elles sont un obstacle au mariage entre personnes de sectes différentes.

Les *Digambars*, qui, comme on l'a déjà remarqué, peuvent être considérés comme les Gymnosophistes des anciens, prétendent avoir donné naissance aux *Swetambars*, la branche la plus nombreuse des *Srawaks* de ce temps. On raconte même la circonstance qui obligea un maître célèbre de cette secte antique à se couvrir d'une robe blanche, circonstance qui modifia l'une des pratiques les plus générales parmi les *Gymnosophistes*, et qui devint l'origine de quatre-vingt-quatre branches secondaires parmi les *Swetambars*. Plusieurs légendes relatives aux événemens qui ont produit ainsi des sectes nouvelles ou des associations particulières parmi les *Srawaks*, sont rapportées par l'auteur, et méri-

tent l'attention des lecteurs, moins pour les faits souvent insignifiants et les contes presque toujours absurdes dont elles sont remplies, que parce qu'en combinant les traditions qui s'y rapportent, en fixant la succession des personnages qui y figurent, on peut espérer d'établir quelque arrangement dans la série des faits dont se composera un jour l'histoire du bouddhisme. Toutefois, pour cet objet, il est essentiel de ne pas perdre de vue l'observation que l'auteur lui-même a énoncée en commençant, et il faut encore se défier des altérations volontaires que l'on a pu faire subir aux récits primitifs. C'est à ce point qu'on en est réduit pour toutes les parties de l'histoire civile, religieuse et philosophique de l'Hindoustan, et telle est la cause de l'obscurité que les hommes les plus habiles, tels que MM. Colebrooke et Wilson, ne sont pas encore parvenus à dissiper.

M. Delamaine tire encore parti, sous un autre point de vue, de certaines circonstances des légendes en question. Il relève celles qui paroissent avoir été l'objet d'une indication particulière dans les sculptures de Salsette, d'Ellora et de quelques autres lieux, et dans les peintures qui font l'ornement des excavations attribuées à des ouvriers bouddhistes. L'auteur croit reconnoître, dans plusieurs figures de ces monumens, les fondateurs les plus célèbres des diverses sectes djainas, ou les personnages qui jouent un rôle important dans leurs traditions, par des traits remarquables, des réformes, des institutions nouvelles ou des actions merveilleuses. C'est encore un moyen de fixer, s'il est possible, quelques dates qui pourront servir à mettre de l'ordre dans l'exposition des faits; et l'on ne doit rien négliger à cet égard, parce que tout est encore à faire, et que la connoissance d'une doctrine est toujours incomplète et peu satisfaisante, quand on ignore quels ont été son point de départ et les causes de son développement.

Pour réduire en pratique les douze vœux dont on a déjà parlé, il faut éviter avec soin les actions ou omissions suivantes : ne pas croire à Bhagavan ou à *Djaina*, et ne pas l'adorer; donner la charité en vue de l'avantage qu'on en peut retirer; louer les *gourous* (maîtres) des autres, et parler mal des siens; se lier d'amitié avec les prêtres des fausses religions; ne pas étendre la compassion à tous les animaux; se percer les oreilles; poursuivre un débiteur; nourrir quelqu'un un jour et l'abandonner ensuite; calomnier, rapporter les conversations des autres; discuter les affaires de gouvernement; répéter les contes de bonnes femmes; traiter les enchantemens de sortilèges sans prouver que c'en soient effectivement; recouvrir des biens volés; donner asyle à un voleur; mêler du vieux grain avec du nouveau; manquer à son serment envers son sou-

verain, pour son avantage particulier; faire tort à son souverain par des opérations commerciales; mettre en écrit de faux comptes; donner de fausses mesures; avoir commerce avec une veuve; entretenir une femme de mauvaise vie; se remarier; trop donner à ses plaisirs; ne pas se borner à une certaine quantité de terres, de mobilier ou de bétail, au lieu d'abandonner son superflu aux pauvres; manger certains fruits avec leurs semences, ou du grain avant sa maturité; suivre une profession qui exige l'emploi du feu, comme celle d'orfèvre, de distillateur, de vendeur de grains grillés, de chaudronnier, de maréchal ou de charron; cueillir des fleurs; arrêter un courant d'eau; vendre du grain, du musc, de l'ivoire, des coquilles, du bois d'aloës, de l'arsenic rouge, de la laque, de l'indigo, de l'orpiment, du lait caillé, du beurre fondu, de l'huile, du poil de chameau, d'âne ou de vache, du fer ou de l'opium; travailler au moulin; châtrer les animaux; manger des alimens fermentés; creuser des puits; construire des ponts; enfermer des chiens ou des paons; parler d'affaires de commerce ou y songer durant le temps de la prière; s'asseoir sur un terrain impur; quitter par crainte sa position pendant la prière; répandre des bruits calomnieux; commander de riches ameublemens; appeler l'attention sur soi-même; songer à des plaisirs sensuels en employant le nom de la divinité; renvoyer les prêtres sans salaire; laisser découverts les alimens qu'on a préparés; donner des aumônes par ostentation; faire attendre la nourriture à une personne affamée. Ces péchés et quelques autres sont signalés dans un écrit en langue vulgaire: les observances qui s'y rapportent ne sont pourtant qu'à l'usage de ceux qui ont pris les habitudes d'une dévotion particulière; quelques-uns s'engagent avec les *Yatis* à garder les *vœux* pendant une certaine période de temps, un mois par exemple ou une année, et c'est pour eux une sorte d'initiation graduelle ou un mode d'expiation et de pénitence.

Les *Srawaks* admettent pour la plupart l'existence éternelle du monde, en y comprenant les dieux et les hommes; point de doctrine qui est généralement regardé comme faisant partie du système des *Djâinas*. M. Delamaine remarque néanmoins qu'à l'égard des hommes, il y a une tradition selon laquelle quatorze couples, nés d'une semence antérieure, sortirent d'une caverne dans une montagne lors de la reproduction de l'univers. Mais c'est une idée qui s'applique au renouvellement périodique de la nature, tels que les Bouddhistes l'enseignent avec toutes les sectes indiennes, et qui n'a point de rapport avec l'origine des choses. Il en est de même de la fable qu'on raconte au sujet de la taille de ces premiers humains. Les couples dont on vient de parler n'avoient qu'une

coudée et demie de haut : leurs petits-fils, comme le dit l'auteur, avoient déjà bien profité, puisqu'on leur assigne une hauteur de deux mille coudées. On retrouve, dans la mythologie des Bouddhistes du nord, des traces des mêmes idées; seulement l'accroissement et le décroissement des êtres humains y sont représentés comme graduels et proportionnés à l'augmentation et à l'affoiblissement des forces de la nature dans chacune des grandes périodes de l'existence du monde matériel.

M. Delamaine témoigne quelque étonnement de ce que les Djâinas, tout en accordant à leurs saints déifiés les attributs de l'essence divine et les honneurs d'un culte presque exclusif, n'ont pas laissé de retenir la plus grande partie des dieux des Hindous, quoique réduits par-là à un rôle tout-à-fait secondaire et pour ainsi dire insignifiant. Il n'y a pourtant là aucune opposition avec le système hindou, où l'on sait qu'un pénitent peut aspirer à la déification, même indépendamment des secours des dieux. M. Delamaine fait lui-même cette remarque, et l'on peut ajouter que l'apparente contradiction de ces idées, causée dans la mythologie par l'équivoque attachée au nom des dieux (*devas*), s'efface quand on pénètre dans le fond de la doctrine philosophique, où il n'est plus question de différences individuelles ni de la hiérarchie établie dans la théologie vulgaire.

Les personnages sanctifiés et devenus un objet d'adoration ont le nom de *Djâinas*, qui est devenu celui de la secte; on leur donne aussi la dénomination de *Tirthankaras* et d'*Arhantas*. L'état d'absorption qui constitue leur béatitude est défini, dans les livres de cette croyance, par des attributs négatifs plutôt que par des idées positives; circonstance inévitable quand les hommes veulent concevoir ou donner l'idée de la perfection. L'absence de la faim, de la soif, de la douleur, de la naissance et de la mort, des maladies, de l'affliction, de la crainte, de la surprise, de la négligence, de la fatigue, du doute, du desir, des *sécrétions*, &c.; voilà les traits sous lesquels on se représente la déification : et de même on reconnoît le *Yati* ou prêtre, à ce qu'il s'est rendu exempt de soins, de toute sensibilité au froid et au chaud, de tout besoin d'habitation, de nourriture, de vêtemens, et même de prosélytes, ce qui est apparemment considéré comme le dernier degré du détachement auquel un homme persuadé puisse atteindre.

Le nombre actuel des *Tirthankaras* (car ce nombre peut s'accroître dans la suite des siècles), est de vingt-quatre, ce qui est aussi le nombre des grands *avatars* des Hindous. Les plus importans sont *Rishabha*, le premier de tous, et le vingt-troisième, *Parswanatha*. Deux autres

encore exceptés, tout ce qu'on sait du reste, c'est la durée de leur vie et l'élévation de leur taille; car la stature colossale est, dans ces récits, l'un des attributs assignés aux saints et aux princes, et c'est de cette manière qu'ils sont figurés sur les monumens, par une suite du même esprit qui s'est retrouvé chez quelques peuples anciens de l'occident.

L'auteur ne donne pas les noms de tous les *Tirthankaras* : la liste que M. Colebrooke en a publiée dans son mémoire sur les Djâïnas ne diffère pas essentiellement de celle que M. Delamaine a recueillie : seulement il ajoute quelques détails sur les principaux de ces personnages, et notamment sur *Rishabha-deva*, celui d'entre eux qui est reconnu, par toutes les branches de la secte des Djâïnas, comme le principal saint ou dieu, ou plutôt comme l'être qui a atteint le plus haut degré de pureté. Il passe aussi pour avoir mis en ordre les notions jusqu'alors éparses qui pouvoient former le système djâïna. On dit qu'il abdiqua en faveur de son fils Bharata, après un règne d'une grande splendeur, et qu'ayant abandonné toutes les affaires terrestres, il ne s'occupa plus que du soin d'établir les lois et de fonder la religion. Son corps se réduisit insensiblement, et il se confondit avec la divinité, après une existence de quatre-vingt-quatre *lakshas* (100,000) de *pourva* : un *pourva* est une période d'une longueur inconcevable. Plusieurs traits attribués à Rishabha sont rapportés par les Hindous brahmanistes à l'une des incarnations de Vishnou, qui porte le même nom. On s'accorde à lui assigner une haute antiquité, et l'on ajoute que ses écrits étant devenus inintelligibles pour le commun des hommes, on a été obligé de composer en langue vulgaire de nouveaux ouvrages pour les interpréter.

M. Colebrooke, qui a joint quelques notes importantes au travail de M. Delamaine, pense, avec toute apparence de raison, qu'il n'y a absolument rien d'historique à tirer des légendes monstrueuses qui se rapportent à ce prétendu instituteur de la secte des Djâïnas. Il juge que les traditions relatives à Parswanatha pourroient être moins éloignées d'un fondement réel. Ce personnage ne vécut que cent ans; son prédécesseur immédiat en avoit vécu mille. Il florissoit seulement douze cent trente ans avant l'époque où fut composé le livre qui contient le récit de sa vie. Son prédécesseur étoit antérieur de plus de quatre-vingt mille ans. M. Delamaine donne tout au long une histoire de Parswanatha qui ne répond guère à l'idée qu'on en annonce, et où l'on ne trouve, au milieu de détails puérils et de fables extravagantes, qu'un bien petit nombre de circonstances vraisemblables à relever. Parswanatha naquit

dix fois sous autant de formes différentes. Les particularités de sa dernière naissance conviennent assez bien avec ce qu'on raconte de celle de Chakia-mouni ou Gôtama. Dans ses diverses transformations, il est toujours poursuivi par un ennemi nommé *Kamita*, qui, de son côté, éprouve en enfer diverses métamorphoses et finit par instituer la cérémonie des *cing feux*, moyen de purification ou de pénitence qui consiste à se tenir entre quatre brasiers ardents, la tête exposée au soleil. Ceux qui voudront prendre la peine de comparer cette longue légende avec celles qui s'appliquent à la vie merveilleuse du principal personnage de la religion bouddhique, telle qu'elle est rapportée dans les livres barmans, tibétains ou chinois, y pourront trouver matière à de curieux rapprochemens. Mais nous ne regretterons pas de passer sous silence des détails insignifiants, et qui, pris en eux-mêmes, sont absolument dépourvus d'intérêt.

Parmi les mérites attribués à Parswanatha, durant son existence terrestre, on compte l'entier accomplissement des huit *karmas*, c'est-à-dire, de tout ce qui dépend des facultés de l'esprit et des sens, dans leurs différens rapports, comme ayant pour objet l'apathie ou indifférence systématique. Les *Digambaras* (Gymnosophistes) comptent, sous les huit *karmas*, cent quarante-huit *prakritis* (natures ou modifications). M. Delamaine s'étend un peu sur ce sujet curieux, et nous aimerions à le suivre dans cette exposition, s'il n'avoit, comme plusieurs auteurs dévoués aux mêmes études, et comme on l'a reproché justement à Anquetil, conservé un si grand nombre de termes originaux, que l'intelligence du samscrit est indispensable pour comprendre pleinement le mémoire qu'il a écrit en anglais. Le premier *karmā* renferme le pouvoir de cacher la sagesse, ce qui est le moyen d'être obscur au dehors et d'avoir intérieurement une lumière sans bornes, comme quand on ferme les paupières pour fortifier la faculté de voir. La privation de ce genre de perfection entraîne le séjour sur la terre durant trente *kror* (10,000,000) de *sagaropamas*. Les degrés de l'intelligence, en tant qu'elle peut être entravée par le corps, s'évaluent suivant que l'on peut connoître ce qui se passe à cinq *kos* (1) à la ronde, à cinq cents, ou dans les trois mondes. Les *Tirthankaras* doivent aussi jouir, à leur naissance, de la faculté de pénétrer les cœurs des autres hommes. Le second *karma* se rapporte aux effets de la contemplation, du sommeil, de la veille, du somnambulisme. Un certain degré de somnolence conduit au septième enfer. D'après le

(1) Le *koss* est d'environ 1076 mètres.

troisième karma, celui qui ne fait pas de distinction entre le plaisir et la peine le bonheur et l'adversité, fait voir une sagesse profonde. Celui qui se montre sensible à cette différence aura trente *kror* de *sagaropamas* de naissance à parcourir dans le monde. Dans le quatrième karma, on fait entrer les quatre migrations d'une même personne, de l'état de dieu à celui d'homme, de celui d'homme à celui de brute, ou dans l'enfer. Il s'agit ici de la situation de l'esprit devenu comme égaré par une sorte d'ivresse. De là les passions, la joie, la pitié, et d'autres affections morales tout aussi disparates; le sort des hommes qui renaissent femmes, parce qu'ils ont pensé à une femme à l'instant de leur mort, et des femmes qui deviennent hommes par le même moyen.

Au cinquième karma se rapportent les passages des âmes en différentes substances, sans changement dans leur nature, et les naissances qui ont lieu dans l'enfer. Dans la sixième, on classe les êtres d'après leur intelligence, à commencer par les terres, les plantes, les coquilles qui s'anéantissent ou périssent, les animaux de dernière classe, comme les vers, puis les abeilles, les mouches, &c., qui ont peu d'intelligence, jusqu'aux animaux supérieurs et à l'homme, qui possèdent l'entendement. Celui qui vient à bout du septième karma obtient le *moukti* (ou l'absorption) et *façonne l'existence imparfaite*, comme le potier travaille les vases d'argile. Telle est la manière dont s'exprime l'auteur, en déclarant qu'il est en outre question, dans cet endroit, de différens objets relatifs à la transmigration, mais qui ont été tout-à-fait inintelligibles pour lui. Le huitième karma traite de l'avarice, de la richesse, de la possession, du plaisir et de la pauvreté.

Telles sont les notions que M. Delainaine a recueillies dans un livre indien, au sujet des *karmas*. On a vu, dans l'analyse du dernier mémoire de M. Colebrooke, une exposition toute différente de ce même sujet, puisée à d'autres sources par le savant président de la Société asiatique de Londres. Il est utile de comparer ces versions, et de voir comment divers auteurs ont présenté leurs idées sur ce point important de la doctrine djaina. Quoiqu'on soit encore bien éloigné de pouvoir dissiper toutes les obscurités que tant de travaux ont laissées dans cette matière, on voit aisément qu'on aura la clef de toutes ces difficultés, quand on sera parvenu à bien saisir le dogme fondamental du bouddhisme, une substance unique infiniment diversifiée dans l'univers, et dont les altérations ont donné naissance aux êtres soumis à l'imperfection qui constitue les individus et leurs rapports entre eux.

La troisième livraison des *Transactions*, dont les parties consacrées

à la philosophie indienne nous ont arrêté si long-temps, contient en outre beaucoup d'autres travaux intéressans et que nous regrettons de ne pouvoir faire connoître en détail. Tels sont de curieux extraits de la gazette de Péking, par M. Davis; des détails statistiques sur la population de l'ancienne capitale des Rohillas, par M. Glyn; la relation d'un voyage dans l'intérieur de Sumatra, communiquée par le chevalier Stamford Raffles; deux mémoires qui se rattachent par leur sujet à celui que nous avons spécialement étudié dans ce dernier extrait, l'un sur des inscriptions des temples de la secte des Djâinas, dans le Bihar meridional, par M. Colebrooke, l'autre sur un temple de Parswanatha à Samet-Sikhar, par M. Francklin; et un troisième mémoire de M. Buchanan sur la secte même des Srawaks, où l'on trouveroit de quoi compléter la dissertation de M. Delamaine. Un appendice qui termine le volume, conformément à ce qui a lieu dans les *Recherches asiatiques* de Calcutta, contient des observations thermométriques et barométriques, des tables météorologiques dressées dans l'île du Prince de Galles par le major Coombs, et une liste des dons reçus par la Société. Les planches lithographiées qui accompagnent le volume, se rapportent au traité de calligraphie chinoise et aux extraits de la gazette de Péking par M. Davis, ainsi qu'à divers sujets de paléographie indienne traités par M. Colebrooke et le chevalier Alexandre Johnston.

Nous ne pouvons, en finissant ces extraits, nous dispenser d'exprimer de nouveau le regret de n'avoir pu, dans cinq articles successivement insérés en ce Journal depuis trois ans, parvenir à donner une idée complète des utiles travaux contenus dans le premier volume des *Transactions* de la Société asiatique de Londres. Heureusement, durant ce temps, on en a tiré, pour d'autres recueils, beaucoup de matériaux intéressans en ce qui concerne la littérature et la géographie. Les morceaux qui se rapportent à la philosophie, ne nous semblent pas avoir obtenu toute l'attention qu'ils méritoient; et c'est une des raisons qui ont dû nous engager à fixer la nôtre de préférence sur des mémoires dignes par leur extrême importance, aussi bien que par le nom de leurs auteurs, de prendre rang parmi les meilleurs dont les antiquités indiennes aient fourni la matière.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE ET SOCIÉTÉS ACADEMIQUES.

Le lundi, 3 novembre, l'Académie royale des sciences a élu M. Puissant à la place restée vacante dans la section de géométrie depuis le décès de M. de Laplace.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres vient de publier le tome XVIII du Recueil des Ordonnances des rois de France, rédigé par M. le marquis de Pastoret, l'un de ses membres.

Le jeudi, 20 novembre, l'Académie française a tenu une séance publique pour la réception de M. de Barante. On y a entendu le discours du récipiendaire, la réponse de M. Jouy, directeur, des vers sur l'inspiration poétique par M. Lebrun, et la lecture du programme suivant : « S. Exc. le Ministre de l'intérieur ayant décidé qu'une médaille seroit frappée pour perpétuer le souvenir du voyage que le Roi vient de faire dans les départemens de l'Est, a pensé que la poésie devoit être appelée aussi à célébrer ces heureuses journées, où, suivant les expressions mêmes de sa lettre, « le Roi a pu juger par lui-même » de l'amour que ses peuples portent à sa personne, et où les peuples ont pu lire » sur les traits de leur Roi et apprendre de sa bouche jusqu'où vont sa bonté et » sa paternelle sollicitude pour eux. » En conséquence, le Ministre a arrêté qu'il seroit accordé un prix de 1500 fr. à l'auteur du meilleur poème sur le voyage du Roi en 1828, et que ce prix seroit décerné par l'Académie française, dans la séance des quatre Académies, le 24 avril 1829. L'Académie française s'honore d'avoir à transmettre ce noble appel aux poètes, les laissant libres sur le genre et la forme de leur composition, en un sujet où c'est l'inspiration sur-tout qui fait le poète. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 1.^{er} avril 1829. Ce terme est de rigueur. Ils devront être adressés francs de port au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet joint à la pièce et contenant le nom de l'auteur, qui ne doit pas se faire connoître. Les concurrens sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours ; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin. »

La Société d'horticulture de Paris a tenu, le 9 août, une séance publique, présidée par M. le vicomte de Martignac, ministre de l'intérieur. M. Soulange Bodin, secrétaire général de la société, y a lu un *Compte rendu* des travaux auxquels elle s'est livrée pendant l'année 1827-1828, imprimé depuis chez M.^{me} Huzard, 32 pag. in-8.^o Cette société publie un journal mensuel, pour lequel on s'abonne rue Taranne, n.^o 12, à raison de 15 fr. pour une année ou 12 cahiers.

LIVRES NOUVEAUX.
FRANCE.

Essai sur l'universalité de la langue française, ses causes, ses effets et les

motifs qui pourront contribuer à la rendre durable; lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres les 15 et 22 septembre 1826, par M. Allou. 1.^{re} partie; causes tant historiques (à partir des troubadours) que philosophiques; 2.^e partie: effets; — notes. A Paris, impr. et libr. de Firmin Didot; au Mans, chez Belon, libraire-éditeur, 1828, in-8.^o; xxxiiij et 435 pages.

Notice sur le voyage littéraire en Orient de M. Schulz, et sur les découvertes qu'il a faites récemment dans les ruines de la ville de Sémiramis en Arménie; par M. Saint-Martin: lue à l'Académie des inscriptions le 11 avril 1828, et à la Société asiatique dans sa séance générale du 29 du même mois. Paris, impr. royale, 30 pages in-8.^o — Cette notice a été insérée dans notre cahier d'août dernier, pag. 451-464.

Remarques géographiques de M. Jomard sur les parties inférieures du cours du Sénégal et de celui de la Gambie, accompagnées de deux cartes et d'une note sur les positions de Tombouctou et de Ségo. Paris, impr. d'Everat, 1828, in-8.^o, 24 pages extraites du Bulletin de la Société de géographie, n.^o 63.

Mémorial portatif de chronologie, d'histoire industrielle, d'économie politique, de biographie, &c. (par M. de l'A. . . in); nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, impr. de Firmin Didot, libr. de Verdière, 1828, in-12, xiv et 778 pages en très-petits caractères. Pr. 12 fr. La première édition de cet ouvrage a été annoncée dans le Journal des savans, janvier 1822, pag. 59. Mais l'auteur a donné beaucoup plus d'étendue à ses recherches. Deux parties qui n'occupaient ensemble que 264 pages dans l'édition de 1822, remplissent tout le premier volume de la seconde. L'une de ces parties est intitulée *Histoire politique et littéraire*, et se compose d'une table chronologique de tous les événemens mémorables; de détails relatifs aux annales ecclésiastiques, aux ordres monastiques, aux ordres honorifiques et de chevalerie; aux famines, incendies et désastres: elle est terminée par des listes chronologiques de rois et de princes. — L'autre partie, qui commence à la page 204, a pour titre général, *Industrie*: elle renferme des notices sur l'histoire des sciences et des arts, disposées par ordre alphabétique, depuis *aérostas* jusqu'à *zoologie*. Nous remarquerons parmi les plus instructives celles qui concernent les horloges, les établissemens d'humanité (pag. 317-419), l'imprimerie, les journaux, les laines, le papier (pag. 517-539), les théâtres (pag. 636-672, &c.). Ces notices se terminent à la page 721, et sont suivies d'articles intitulés *églises, palais, obélisques, pyramides, &c.* — canaux de navigation, — dates des découvertes géographiques, voyages autour du monde. — Le tome II contiendra, 1.^o des particularités sur des phénomènes extraordinaires, aérolithes, comètes, &c.; 2.^o des séries de faits statistiques; 3.^o plusieurs actes politiques publiés depuis le xv.^e siècle; 4.^o une table biographique; 5.^o une table des matières traitées dans l'ouvrage. — Ce recueil peut tenir lieu de beaucoup d'autres, et nous n'en connaissons point, du même genre, qui réunissent un aussi grand nombre de notions utiles.

Histoire universelle de l'antiquité, par Fred. Chret. Schlosser, conseiller intime et professeur à l'université de Heidelberg; traduit de l'allemand par M. de Golbéry, conseiller à la cour royale de Colmar, correspondant de l'Institut, &c. Strasbourg et Paris, Levrault, 1828, 3 vol. in-8.^o, xj, 533, 541, et 451 pages. — Le tome I.^{er} de cet ouvrage est annoncé dans notre cahier d'avril 1827, pag. 252: il contient quatre sections; I. temps ante-histo-

riques; II, temps primitifs, premiers états civilisés, la Chine et le Japon, l'Inde, la Bactriane, l'Égypte; III, temps où florissoient les Israélites; empire des Mèdes et des Perses; IV, temps de la domination des Grecs sur le sud-est de l'Europe. Cette quatrième section se prolonge dans le tome II, où il s'agit de la guerre du Péloponnèse et du règne des rois de Macédoine Philippe et Alexandre. Les observations sur le règne de ce dernier prince ne se terminent qu'à la page 142 du tome III, dont le reste est rempli par la section V, intitulée *Successeurs d'Alexandre jusqu'aux conquêtes des Romains*. M. de Golbéry avertit que M. Schlosser achève en ce moment une histoire romaine qui complétera l'histoire universelle de l'antiquité. Ce nom d'histoire ne doit point être pris ici à la rigueur: l'auteur ne compose pas un tissu de récits, mais un corps d'observations générales sur les mœurs, les institutions, les progrès de l'instruction et de la civilisation chez les anciens peuples.

Antiquités romaines de Mandeuire, du pays de Porentruy et de quelques contrées voisines, par M. de Golbéry, correspondant de l'Institut, livraison publiée par Engelmann et compagnie, à Mulhouse, rue de la Justice, n.º 30; à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, n.º 6; à Londres, 92 Dean-Street, 1828, in-fol., 12 pag. de texte et 4 planches lithogr., savoir: 1, carte pour servir à l'intelligence de la bataille livrée par Jules César à Arioviste; 2, carte topographique des ruines romaines situées auprès du village de Mandeuire; 3, porte latérale du théâtre de Mandeuire; 4, vue de la pierre percée du Mont Terrible. — Cet ouvrage a été annoncé, avant le commencement de sa publication, dans notre cahier de juin dernier, pag. 379.

Annuaire universel pour 1827, avec un appendice contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, papiers d'état et tableaux statistiques, financiers, administratifs et nécrologiques; une chronique offrant les événemens les plus piquans, les causes les plus célèbres, &c., et des notes pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts, par M. C. L. Lesur. Paris, impr. de Rignoux, librairie de Thoissier-Desplaces, 1828, in-8.º, viij, 624 et 336 pag. Pr. 12 fr.

Nous avons annoncé dans notre cahier de juin dernier, pag. 379, 380, les six premières leçons du *Cours d'archéologie de M. Raoul-Rochette*, et nous en avons transcrit les sommaires. La septième a pour sujet l'école de Dédale et la sculpture polychrome. Par le nom de Dédale, on doit entendre une école d'artistes probablement athéniens. Après des observations sur l'école éginétique, et une digression sur les peintures du Campo-Santo de Pise, comparées aux productions de l'ancienne école grecque, M. Raoul-Rochette fait mention, d'après Pline, de l'ancien peintre grec Bularque, qui, vers l'an 719 avant J. C., avoit composé un tableau de *bataille*. Il parle ensuite des médailles, et de la nécessité de les étudier pour éclaircir et compléter l'histoire de l'art. Il donne aussi une idée générale des vases peints des Grecs; et la huitième leçon se termine par des remarques sur le coffre de Cypsélus, que Pausanias a décrit. La neuvième est consacrée à l'examen des causes qui produisirent le développement de l'art dans la Grèce, vers la 50.º olympiade: offrandes déposées dans les temples; détails historiques sur deux des plus célèbres temples construits à cette époque, l'*Heræum* de Samos et l'*Artemisium* d'Éphèse; statues honorifiques érigées aux vainqueurs dans les jeux publics; étude du nu, amour du beau. L'expression est subordonnée au principe de la beauté, dans la Niobé, dans le Laocoon, dans

le tableau de Timante représentant le sacrifice d'Iphigénie, &c. : le romantisme au contraire exagère l'expression et renonce à la beauté qu'il désespère d'atteindre; il dégrade ainsi tous les beaux-arts. Monumens de l'ancien style grec décrits par Pausanias : le trône d'Apollon Amycléen, le groupe de Castor et Pollux, avec leurs femmes, leurs enfans et leurs chevaux, &c. : bas-reliefs, conservés, d'Agamemnon, Epeus et Thalybius, de Persée et Méduse, d'Hercule Mélampyge, de l'éducation de Bacchus, &c.—M. Raoul-Rochette éclaire cette partie de l'histoire de l'art grec par un aperçu de la puissance d'Athènes après la guerre des Perses : monumens publics, habitations privées; édifices construits sous l'administration de Cimon, le temple de Thésée, le Pæcile; l'Odéon bâti par Périclès; autres constructions du même temps; progrès de l'art sous Périclès, écoles d'Argos, d'Athènes et d'Égine, entre la 60.^e et la 75.^e olympiade. Le style éginétique est caractérisé par le contraste d'une forte empreinte d'un type hiératique, avec une savante imitation de la nature. — La douzième et dernière leçon traite de Phidias et de son école : examen de quelques circonstances de la vie de Phidias, détails sur ses travaux : statues en bronze d'Apollon, de Minerve, de Miltiade et des dix héros éponymes, deux autres Minerves, et une quatrième, plus célèbre, celle du Parthénon; le Jupiter Olympien. — Les 12 leçons remplissent 374 pages in-8.^o, imprim. de Trouvé, librairie d'Eugène Renduel. Pr. 9 fr.

Cours de l'histoire de la philosophie, professé par M. Victor Cousin à la faculté des lettres de Paris, tous les jeudis, revu par l'auteur. Paris, impr. de Trouvé, avril, mai, juin, juillet et août 1828, 15 leçons in-8.^o; 32, 40, 32, 40, 43, 40, 40, 27, 47, 40, 39, 48 et 47 (total 515) pages. Prix de chaque leçon, 75 cent. (85 cent. par la poste); des 13 leçons, 9 fr. 75 cent., et par la poste, 11 fr. 5 cent.

Nouveaux fragmens philosophiques pour servir à l'histoire de la philosophie ancienne, par M. Victor Cousin, professeur à la faculté des lettres de l'Académie de Paris. (Du vrai commencement de la philosophie, — Xénophon, — Zénon d'Élée, — Socrate, — Platon, Proclus, Olympiodore). Paris, impr. de Cosson, librairie de Pichon et Didier, 1828; iv et 408 pages in-8.^o Pr. 7 fr. 50 cent.

Du courage civil et de l'éducation propre à inspirer les vertus publiques, par M. Hyacinthe Corne, conseiller auditeur à la cour royale de Douai; ouvrage qui a remporté le prix proposé par la Société de la morale chrétienne, au concours de 1828. Paris, impr. de Casimir, librairie de Gayet, in-8.^o, x et 266 pag.

Traduction en grec moderne du Contrat social de J. J. Rousseau, par feu Grégoire Zalyk, avec un discours préliminaire par M. Constantin Nicolopoulo. Paris, impr. de Casimir, librairie de Dufort, 1828, in-12, 44 et 338 pag. Ce volume est dédié aux Grecs par la veuve du traducteur.

Histoire naturelle des poissons, par M. le baron Cuvier et par M. Valenciennes; tomes I et II. Strasbourg, impr. de Levrault; et Paris, librairie de Levrault, 1828, 2 vol. in-8.^o, ensemble de 68 feuilles 1/8. Pr. 13 fr. 50 cent., ou 2 vol. in-4.^o, 103 feuilles et demie. Pr. 18 fr. Voyez l'annonce du prospectus de cet ouvrage, dans notre cahier de décembre 1827, pag. 759.

Rapport sur les produits de l'industrie française (exposition de 1827), présenté au nom du jury central à S. Exc. M. le comte de Saint-Cricq, ministre du

commerce et des manufactures, par M. le vicomte Héricart de Thury, et par M. Mignerou. Paris, impr. royale, 1828, in-8.^o, xvj et 573 pages.

Collection des lois maritimes antérieures au XVIII.^e siècle, dédiée au Roi, par M. J. M. Pardessus, conseiller à la cour de cassation, professeur de droit commercial à la faculté de Paris, &c.; tome I.^{er}, impr. royale, 1828, in-4.^o, lxxxvijet 525 pages. Ce volume, dont nous nous proposons de rendre compte dans l'un de nos prochains cahiers, contient la dédicace, l'introduction ou le tableau du commerce maritime antérieurement à la découverte de l'Amérique, et les onze premiers chapitres de l'ouvrage, lesquels ont pour objet les lois maritimes des Grecs (principalement des Athéniens), des Romains, de l'Europe pendant l'invasion des barbares, de l'empire d'Orient; la compilation connue sous le nom de *Droit maritime des Rhodiens*; le droit maritime des pays conquis en Orient par les croisés, les *rooles* ou *jugemens* d'Oleron; les usages maritimes des Pays-Bas, méridionaux et septentrionaux; la compilation vulgairement appelée *Droit maritime de Wisby*.

Le Progresseur, recueil de philosophie, politique, sciences, littérature et beaux-arts, commerce et industrie. On souscrit à Paris chez l'éditeur du *Progresseur*, rue Favart, n.^o 4; chez M. Delaforest, libraire, place de la Bourse, &c., à raison de 50 fr. pour 12 livraisons ou 4 vol. Le mot de *Progresseur*, qui sert de titre à ce journal, n'est pas français; les auteurs qui doivent le rédiger ne sont point nommés; le prospectus qui l'annonce (8 pages in-8.^o, imprimées chez Anthelme Boucher) n'est pas facile à comprendre: en voici quelques lignes. « Nous interrogerons chacun des élémens sociaux » que les circonstances ou notre propre marche soumettront à notre critique. » Nous examinerons leur légitimité; nous leur demanderons de quel élément » inférieur ils sont sortis, dans quel élément supérieur ils devront se résoudre, &c. » Tout cela sans doute ne pourra se faire que sous l'influence d'une doctrine à » laquelle nous resterons fidèles et qui dominera nos jugemens et nos théo- » ries. » Si ces paroles ont un sens, nous ne serions pas sûrs de le bien saisir. Cependant les auteurs promettent qu'*alors même qu'il leur seroit donné de parvenir à quelque profondeur, ils s'efforceront de dépouiller leur langage de l'appareil scientifique qui pourroit nuire à la clarté, et ils espèrent qu'on leur saura gré de CET EFFORT.*

ANGLETERRE. *The Bibliographer's manual, &c.; Manuel du bibliographe*, ou description des livres rares, curieux ou utiles, relatifs à la Grande-Bretagne et à l'Irlande, ou de ceux que l'on a imprimés dans ces deux pays, depuis l'invention de l'imprimerie; ouvrage contenant des notes bibliographiques et critiques, la description des livres les plus rares, et l'indication des prix auxquels ils ont été vendus de nos jours, par W. Th. Lawndes; première et deuxième livraisons. Londres, 1828, in-8.^o L'ouvrage aura douze livr.; prix de chacune, 5 sh.

ALLEMAGNE.

Chrestomathia arabica, ex codicibus manuscriptis parisiensibus, gothanis et herolinensibus collecta, atque tum adscriptis vocalibus, tum additis lexico et adnotationibus explanata, auctore G. L. Kosegarten, Lipsiæ, Vogel, 1828, in-8.^o Pr. 4 rxd.

Luciani Samosatensis libellus, quomodo historiam conscribi oporteat; cum

varietate lectionis selectâ, et annotatione perpetuâ, edidit C. F. Hermann. Francofurti ad Mœnum, Hermann, 1828, in-8.° Pr. 3 fl. 18. kr.

M. Tullii Ciceronis de Divinatione et de Fato libri, cum omnium eruditorum annotationibus quas Joannis Davisii editio ultima habet; textum denuò ad fidem complurium codd. msstorum edd. vett. aliorumque adjumentorum recognovit, Friderici Creuzeri et Caroli Philippi Kaiseri suasque animadversiones edidit Georg. Henr. Moser. Francof. ad Mœnum, Broenner, 1828, in-8.°, xxvj et 770 pages. Cette édition se recommande par la pureté du texte, par un très-grand nombre de notes philologiques et historiques, et par le soin qu'on a pris d'y rassembler toutes les variantes, dont plusieurs n'étoient pas encore connues. Les courtes et savantes remarques dont M. Creuzer l'a enrichie, contiennent des rapprochemens utiles à quiconque voudra faire une étude sérieuse et profonde de ces deux ouvrages de Cicéron. — Le traité de lois a été publié par les mêmes éditeurs en 1824. *M. Tullii Ciceronis de Legibus libri tres*, cum Adriani Turnebi commentario ejusdemque apologia et omnium eruditorum notis quas Joannis Davisii editio ultima habet: textum denuò recensuit suasque animadversiones adjecit Georgius Henricus Moser; accedunt copix criticæ ex codd. manuscriptis nondum antea collatis, itemque annotationes ineditæ P. Victorii, L. G. Grævii, D. Wytttenbachii, aliorum, Apparatum codicum et ineditorum conguessit suasque notas addidit Fridericus Creuzer. Francofurti ad Mœnum, e typographeo broenneriano, 1824, in-8.°, xxxij et 798 pag. (avec une planche représentant le territoire d'Arpino). La préface est de M. Creuzer, qui, en parlant des notes qui lui appartiennent, s'exprime en ces termes: « In quo ipse mihi hanc legem scripsi, ut quàm » maximè brevitatî studerem, et sæpius in scriptorum locis laudandis me con- » tinerem. »

De Romanorum ædilibus libri quatuor, quibus præmittuntur de similibus magistratibus apud potentiores populos antiquos dissertationes duæ, auctore Guill. Schubert. Regiomonti, Borotrager, 1828, in-8.° Pr. 3 rxd. L'auteur donne une liste des personnages indiqués dans les livres et par les monumens, comme ayant exercé à Rome l'édilité, soit curule, soit plébéienne. Il pense qu'il y a eu des *ædiles cereales* avant les temps de Jules César et d'Octave. Il recherche quelles ont été les fonctions et les attributions diverses de tous les magistrats appelés *édiles*.

Literatur der Mathematik, Natur und Gewerbskunde, &c.; Bibliographie des mathématiques, des sciences naturelles, de la technologie et de l'art militaire, arrangée systématiquement par feu G. S. Ersch, et continuée par Fr. W. Schweigger-Seidel. Leipzig, Brockhaus, 1828, in-8.°, 1739 pages. Ce catalogue ne comprend que des livres allemands, mais y compris les traductions faites en cette langue des principaux ouvrages composés en d'autres idiomes sur les matières que le titre indique.

De Solis maculis, ab summo viro Sæmmeringio observatis: scripsit Lud. Thilo. Francofurti ad Mœnum, Broenner, 1828, in-4.°, cum. 4 tab. lith.

Das Pflanzenreich nach natürlichen Familien, &c.; le Règne végétal exposé d'après les familles naturelles, pour servir de guide à l'enseignement de la botanique dans les écoles, par M. S. Muhl. Trèves, Gall, 1828, 183 pag. in-8.°

DANEMARK. *Fornaldar sögur Nordrlanda*. Sagas anciens du nord, publiés dans la langue originale, par M. C. Rafn. Copenhague, Gyldendal, 1828,

3 vol. in-8.^o : ouvrage pour lequel une souscription est ouverte, et qui sera en tout d'environ 1500 pages.

Historie af Danmarck. Histoire du Danemarck, par P. F. Suhm. Copenhague, 1828, in-4.^o, 666 pages, XIV.^e et dernier volume (ann. 1375-1400), publié, comme plusieurs des précédens, par les soins de M. Nyerup.

RUSSIE. *Sur les origines russes*. Extraits de manuscrits orientaux, dans une suite de lettres adressées par M. de Hammer à M. de Romanzoff, depuis l'an 1816 jusqu'en 1823. Saint-Pétersbourg, 1828, in-4.^o

Eclaircissemens sur quelques passages de la Chronique de Nestor, par M. de Rosenkampf. Saint Pétersbourg, 1827, in-12.

Recueil de monumens slaves qui se trouvent en divers pays hors de la Russie. Saint-Pétersbourg, in-4.^o, avec des planches. M. Köppen, éditeur de ce recueil, en avoit, en 1822, publié un autre, composé des monumens slaves que la Russie possède. Il a mis de plus au jour trois volumes in-4.^o de matériaux pour servir à l'histoire des progrès de la civilisation en Russie.

Essai d'une histoire de l'empire d'Arménie, par MM. J. et D. Arsanoff. Moscou, 1827 et 1828, 3 tomes in-4.^o : 26 gravures sont jointes au premier.

POLOGNE. *Latopisic Litwy i Kronika ruska, &c.* (en russe). *Annales de la Lithuanie, et chronique* copiée d'après un manuscrit slave, avec des notes à l'usage des lecteurs polonais, par M. J. Danilowicz. Wilna, 1827, in-8.^o

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.^o 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.^o 30, Soho-Square; et à partir du 1.^{er} janvier 1829, à la librairie de M. Levrault, à Paris et à Strasbourg; pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

<i>Religion des Babyloniens, par le D.^r Fr. Münter. (Second article de M. Silvestre de Sacy.)</i>	Pag. 643.
<i>Système de l'Edda et son origine, par M. Finn Magnusen. (Article de M. Depping)</i>	653.
<i>Satires de Perse et de Sulpicia, traduites en vers français, par M. A. F. Théry. (Article de M. Raynouard.)</i>	661.
<i>Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles, par M. Amans-Alexis Monteil. (Article de M. Daunou.)</i>	669.
<i>Astronomie solaire d'Hipparque soumise à une critique rigoureuse, par M. J. B. P. Marcoz. (Article de M. Letronne.)</i>	678.
<i>Transactions of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland. (Troisième article de M. Abel-Rémusat.)</i>	689.
<i>Nouvelles littéraires.</i>	698.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1828.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

—
1828.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, pour l'année 1828, chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Pour l'année 1829, l'abonnement se fait, aux mêmes conditions, à la maison de librairie LEVRAULT, à Paris, rue de la Harpe, n.º 85; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.º 33.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1828.

INTRODUCTION à l'étude des vases antiques d'argile peints, &c. ;
par M. Dubois Maisonneuve, 1 vol. in-fol., 1-LXXXV
planches, 1-18 pages in-fol. Paris, 1817 et ann. suiv.

L'ÉTUDE des vases improprement nommés *étrusques*, a reçu, par les nombreuses découvertes qui ont eu lieu dans le cours des dernières années, un accroissement si considérable, que cette branche des connaissances archéologiques est devenue presque une science à part, et sur-tout, grâce aux savans travaux d'un Lanzi, d'un Millin, d'un Boettiger et d'un Millingen, une science presque rigoureuse, par la certitude autant que par l'importance des notions qui en résultent. Directement produits sous l'influence des idées et des croyances de la

Grèce, et la plupart aux temps où l'art grec florissoit encore dans tout son éclat, ces monumens ont offert une foule de traits mythologiques jusqu'alors inconnus, et représentés sous leur costume propre et sous leur forme originale. Ils ont fixé l'opinion, long-temps égarée ou indécise, sur un grand nombre de questions relatives aux mœurs et aux événemens des siècles héroïques, aux doctrines et aux institutions religieuses, aux fêtes publiques et même à la vie privée des Grecs; et chaque jour, en se multipliant sur presque tous les points de l'ancien théâtre de la civilisation hellénique, ils nous révèlent quelque particularité nouvelle et curieuse, propre à étendre ou à rectifier nos idées sur une foule de questions archéologiques.

De nombreux recueils de ces vases ont été déjà publiés avec plus ou moins de soin et de fidélité; d'autres, plus riches et plus intéressans encore, se préparent sans doute, par suite des belles collections formées à grands frais, telles que celles de feu Bartholdy à Rome (1), du marquis Venuti à Cortone, du comte de Lamberg à Vienne (2), de feu le général Koller à Naples (3), de M. Hope à Londres, de MM. le duc de Blacas, le comte de Pourtalès-Gorgier, et Durand, à Paris; sans parler des collections royales de Naples, de Londres, de Munich et de Paris, encore en grande partie inédites. Amateurs, artistes, savans, ont concouru jusqu'ici, d'un zèle égal, à recueillir ces précieux monumens, à les publier, à les éclaircir; et les noms d'Hamilton et de Tischbein, d'Italinsky et de Heyne, de Poniatoufsky et de Visconti, sans parler d'une foule d'autres qui mériteroient d'être portés sur cette glorieuse liste, sont restés associés, à des titres divers, dans la reconnaissance commune des amis de l'antiquité. Parmi toutes les personnes qui ont droit au même éloge, une place honorable est depuis long-temps acquise à M. Dubois-Maisonneuve, pour la belle publication que nous lui devons du recueil de vases expliqués par M. Millin, et pour celle qu'il vient d'entreprendre d'un choix de vases en partie inédits, tous plus ou moins intéressans par la rareté du sujet ou par le mérite du dessin, et propres, sous ce double rapport, à servir, ainsi que l'annonce le titre même de ce recueil, d'*introduction*

(1) *Il Museo Bartoldiano*, descritto dal D. R. Panofka, Berlino, 1827.
 — (2) Laborde, *Vases de Lamberg*, livraisons 1-18; Paris, *in-fol.* — (3) Cette belle collection vient d'être acquise par le gouvernement prussien; et jointe à celle de Bartholdy, elle contribuera puissamment à mettre le musée royal de Berlin au premier rang des grandes collections de l'Europe.

à l'étude des vases antiques. C'est ce dernier ouvrage dont nous allons donner à nos lecteurs une idée sommaire.

Personne jusqu'ici n'a essayé de classer les vases grecs qui nous restent dans un ordre rigoureusement chronologique, d'après le style, le dessin ou la fabrique de ces vases, ou d'après la nature même des sujets qu'ils représentent, ou enfin d'après leurs caractères paléographiques. Sous tous ces rapports, une disposition méthodique des monumens dont il s'agit seroit une entreprise trop difficile, peut-être même impossible, dans l'état actuel des connoissances. La distinction des anciennes fabriques n'est pas non plus aussi certaine ni aussi aisée à établir qu'on pourroit le penser, en s'attachant uniquement à la provenance des vases; car il est souvent arrivé qu'on imita dans des temps récents la fabrique et le dessin des vases d'une époque primitive, de même qu'on exécuta, par exemple, dans les ateliers de Nola, des vases qu'on pourroit croire sortis des manufactures de Corinthe ou de la Sicile. Reconnoître et fixer les vrais caractères auxquels se distingue d'un travail original un travail d'imitation, est, en général, une tâche difficile, et sur-tout par rapport aux vases peints. Nous ne devons donc pas reprocher à M. Dubois-Maisonneuve d'avoir laissé subsister cette difficulté toute entière; mais peut-être aussi, dans un recueil qui s'annonçoit comme une *introduction à l'étude des vases antiques*, devoit-on s'attendre à trouver ces vases disposés avec quelque apparence d'ordre, et non pas, comme ils le sont ici, jetés et confondus sans aucun égard à l'âge présumé, au style positif, ou à la nature même des représentations: fabriques, dessins, sujets, tout est mêlé dans ce recueil, de manière qu'on ne puisse y découvrir la moindre intention systématique. Nous osons faire de ce défaut un léger reproche à l'auteur, qui, par son expérience et par la longue étude qu'il a faite des vases peints, étoit sans doute plus propre que personne à essayer de mettre un peu d'ordre et de méthode dans cette étude, et qui sembloit, d'après le titre même de son ouvrage, s'être en effet proposé un pareil but.

Réduits à ne nous occuper que des vases mêmes publiés dans ce recueil, sans avoir à établir ou à discuter quelques points de doctrine relatifs à leur fabrication, à leur époque ou à leur usage, nous croyons entrer dans les intentions de l'auteur, en lui soumettant nos observations sur ceux de ces vases qui, à raison de leur importance ou de leur nouveauté, méritent de fixer particulièrement l'attention. Jusqu'ici d'ailleurs le texte publié par M. Maisonneuve ne va pas au-delà de la XVIII.^e planche, en sorte que le reste des planches présente une

matière aussi neuve qu'intéressante. Mais ce qui pourroit faire sans peine le sujet d'un livre, ne sauroit être renfermé dans l'espace d'un article. Je me bornerai donc à choisir, parmi les vases inédits ou peu connus, ceux qui me paroîtront susceptibles de quelques explications nouvelles, que l'auteur, dans la suite de son travail, pourra rectifier ou admettre, et qui tourneront ainsi à son profit ou au mien.

Planche I. Ce vase, depuis long-temps publié (1), n'a été bien connu que depuis le voyage qu'il a fait à Paris. Examiné alors avec plus d'attention et dessiné avec plus de soin, tel il apparôit, à-peu-près pour la première fois, dans le recueil de M. Maisonneuve. Malheureusement il a subi, dans la partie principale de la représentation, des restaurations nombreuses, qui ont empêché tous les antiquaires qui s'en sont occupés, jusqu'à M. Maisonneuve lui-même, de proposer une interprétation complète de cette peinture. J'ai tâché de suppléer ailleurs (2) à leur silence; et, quant à la représentation tracée sur le col du vase, où Winckelmann, suivi par Visconti, voyoit *le Soleil et la Lune* dans un quadrigé, où M. Maisonneuve voit à son tour *la Lune et Cérès*, je me borne ici à dire que, suivant toute apparence, elle a plutôt rapport à l'*Apothéose d'Achille*.

Planche X. Ce vase inédit, du Musée royal, offre un sujet assez commun, mais qui se montre ici d'une manière plus complète et avec des détails tout nouveaux. Un jeune héros, assis sur les degrés d'un tombeau, où se déploient deux bandelettes, l'une *blanche* et l'autre *noire*, reçoit d'une jeune femme, debout devant lui, une libation funéraire. La *stèle*, cannelée et d'ordre ionique, à laquelle est suspendu un bouclier rond argolique, est surmontée d'un *globe*, particularité rare et curieuse, par l'analogie qu'elle offre avec les plus anciens monumens étrusques. Des deux côtés du tombeau, une jeune femme portant une patère et une couronne, et un éphèbe, tenant sur sa main un *oiseau*, complètent cette représentation symbolique, dont l'intention funéraire ne permet pas de méconnoître celle de cet *oiseau*, qui figure assez souvent sur les vases, et qu'on a cru pouvoir regarder comme un symbole amoureux (3).

Planche XII. Les peintures de ce vase, inédit comme le précédent, n'ont paru à M. Maisonneuve intéressantes que sous le rapport de

(1) Par Winckelmann, dans ses *Monumenti inediti*, n.º 22, et auparavant encore par Montfaucon, *Antiq. expliq.* suppl. tom. III, pl. 35, et par Passeri, *Pictur. Etrusc. in vasc.* III, 264-269. — (2) Voyez mes *Monumens inédits, Achilléide*, pag. 112. — (3) Millingen, *Vases grecs*, pag. 68; conf. Panofka, *Mus. Bartoldian.* pag. 89.

l'art, et d'ailleurs trop difficiles à expliquer. Il me paroît cependant que c'est un de ceux dont le sujet mystique est caractérisé de la manière la moins équivoque, et qui peuvent, conséquemment, servir le mieux à constater l'usage religieux de ces sortes de monumens. D'un côté, une jeune initiée, debout, dans le temple indiqué par une *colonne dorique*, est placée entre deux prêtresses, dont l'une lui présente l'eau *lustrale*, et dont l'autre tient un flambeau allumé et une branche de *lierre*; de l'autre côté, un jeune initié, dans le costume héroïque le plus sévère, est placé de même entre deux prêtresses, dont l'une lui présente une branche de *myrte* en lui versant une libation, et l'autre tient un objet purement symbolique, et de signification funéraire, attendu qu'on le voit souvent placé en acrotère sur les tombeaux que nous offrent les vases peints. La présence de l'hiérophante, couronné de myrte, et tenant une branche du même arbre mystique, avec le sceptre de l'autre main, achève de caractériser le sujet de cette belle peinture, où l'analogie frappante du costume du héros, avec celui de la statue célèbre du prétendu Phocion (1), est encore une particularité digne de remarque.

La planche XIV offre le dessin d'un vase superbe, emprunté du recueil de Passeri (2). M. Maisonneuve ne semble pas s'être souvenu, plus que Passeri lui-même, que ce vase avoit été publié auparavant, d'une manière plus exacte, par Gori (3). Quoi qu'il en soit, un heureux hasard m'a fait retrouver le monument original, brisé en plusieurs morceaux, et néanmoins complet, dans le couvent des moines de Saint-Philippe de Néri, à Naples. M. Maisonneuve croit y voir la mort d'Achille, suivant l'explication de Passeri, qui me paroît très-hasardée, et à laquelle je tâcherai de substituer ailleurs une interprétation plus conforme aux circonstances du sujet représenté.

M. Maisonneuve a réuni sur la planche XVI six morceaux de peinture antique, appartenant à des vases différens. En premier lieu figure le célèbre vase de Tischbein, t. I, pl. 23, dont l'inscription a fait jusqu'ici le tourment des plus habiles philologues, et qui doit être effectivement réputée bien désespérée, puisqu'elle a résisté en dernier lieu aux efforts réunis, on pourroit même dire, conjurés de MM. Boeckh et Hermann (4). Le nouvel éditeur adopte l'explication de Fiorillo, laquelle n'a même pas l'avantage d'être spécieuse, et ne mérite réellement aucune considération. Quant à la peinture même, où M. Hermann a voulu voir

(1) *Mus. P. Clement.* tom. II, pl. XLIII. — (2) Passeri, *Pictur. Etrusc.* III, 260. — (3) Gori, *Mus. etrusc.* tom. II, tab. cxxx. — (4) Boeckh, *Corp. inscript. græc.* pag. 12, et *Addend. et corrigend.* pag. 868-869.

Ægiste entre Oreste et Pylade, j'avoue qu'il y a plus de vraisemblance pour l'opinion d'Italinski, adoptée et soutenue par M. Boeckh, savoir, qu'elle représente *Dolon surpris par Ulysse et Diomède*. Dans l'explication des autres peintures, M. Maisonneuve a laissé indécis quelques points qu'il ne me paraît pas impossible de fixer d'une manière sûre et positive. Ainsi, la peinture du n.º IV, où il voit deux figures curieuses, l'une par son action sur une espèce d'instrument difficile à déterminer, l'autre par sa longue tunique et jouant de la double flûte, représente, à n'en pas douter, un jeune athlète qui s'exerce, en présence d'une femme jouant de la double flûte, à manier les instrumens de sa profession. Celui qu'il tient de chaque main offre la forme bien connue des haltères; un grand disque, dressé par terre contre un pieu, et un casque, probablement de cuir, tel qu'on le voit souvent aux éphèbes peints sur les vases, et, entre autres, sur un vase du recueil de M. Maisonneuve lui-même (1), lequel casque est suspendu au mur de la palestres, achèvent de caractériser ce sujet. La peinture du n.º 6 donne lieu à une rectification plus importante: la figure armée de deux flambeaux que M. Maisonneuve prend pour une Furie, n'a rien du caractère propre à ces personnages allégoriques; c'est une de ces figures, si fréquemment reproduites sur les vases grecs, qui ont tout simplement rapport aux lampadophories.

Planche XXII. M. Maisonneuve a reproduit un des plus beaux vases de la collection de Lamberg (2), qui offre Bacchus entouré des principaux ministres de son culte, désignés la plupart par leurs noms. L'un de ces noms, ΑΙΝΟΝΟΗ, a été lu ΔΙΚΟΝΟΗ pour ΔΙΚΗ, l'une des trois Saisons primitives, par l'interprète des vases de Lamberg; correction qui ne me paraît pas plus juste que l'interprétation n'en est heureuse. On feroit peut-être avec plus de raison ΟΙΝΟΧΟΗ, nom très-convenable pour une bacchante; mais la vraie leçon me paraît être ΑΙΝΟΝΟΗ; et ce nom significatif désigneroit la ménade du vertige, qui a bien pu figurer dans les thyases bachiques au même titre que l'ivresse personnifiée sous le nom de ΜΕΘΗ. Le satyre nommé ΗΑΥΟΙΝ, est évidemment ΗΑΥΟΙΝΟΣ; et ΙΩΜ, dont on a proposé bien des explications, toutes plus ou moins arbitraires, pourroit être ΗΩΣ, l'Aurore, offrant au vainqueur de l'Inde des fruits de l'Orient.

La planche XXIV offre, parmi plusieurs morceaux de peintures inédites, plus ou moins neuves, deux sujets assez remarquables, qui me semblent avoir une intention funèbre. Dans l'un, un personnage mystique, couché presque horizontalement, et appuyé de la main gauche

(1) Pl. LXXVII, 8. — (2) Vases de Lamberg, I, LXV, 77.

sur une espèce de tabouret, étend l'autre main vers un vase couronné de myrte et placé sur une table où sont dressés trois œufs, symbole connu de purification. L'autre peinture présente un génie femelle, ailé et vêtu, qui paroît être une *Kér*, *génie de la mort*, déployant de chaque main une espèce de bandelette, au-dessus d'un autel funèbre, de l'autre côté duquel est un héros nu, tenant par la bride un cheval qui recule comme effrayé de l'apparition de ce génie. La présence symbolique du *cheval*, indiquant le passage des héros dans l'autre vie, qui se rencontre, avec cette intention non douteuse, sur un grand nombre de *stèles* et de bas-reliefs grecs, mais qui est assez rare sur les vases peints, sur-tout sur ceux d'une fabrique primitive, tels que celui-ci, mérite, sous ce rapport, d'être signalée à l'attention des antiquaires.

La planche XXVIII, prise d'un vase du Musée royal, offre une des représentations funéraires les plus complètes et les mieux caractérisées qu'il soit possible de trouver sur les vases. On y voit une *édicule ionique* élevée sur une large base où sont sculptés des *flots*, et terminée par un fronton au-dessus duquel est placé en acrotère l'ornement dont j'ai déjà parlé. Dans cette *édicule* funéraire est assise une femme, vêtue d'une tunique longue, à mi-manches ouvertes et rattachées par des boutons, qui étoit l'ancien costume des matrones grecques (1). Celle-ci est sans péplus; ce qui rend d'autant plus significatif le geste par lequel, de son bras droit ployé, elle tient le bord de sa tunique relevé jusqu'à la hauteur de son épaule : geste symbolique, servant à indiquer l'apothéose, et qui a déjà été reconnu, avec cette intention, sur plusieurs monumens (2), mais nulle part peut-être d'une manière plus expressive que sur ce vase grec. Debout devant cette matrone, une jeune prêtresse, couronnée de myrte, lui présente le miroir mystique, symbole de l'initiation. Les quatre femmes, placées à l'ordinaire sur deux plans en-dehors de l'édicule, portent toutes des symboles mystiques et propres à l'initiation, le *plat* avec un *œuf* dessus, le *miroir mystique*, l'*éventail*, et les *couronnes de pampre et de lierre*.

Planche XXX. Ce vase, un des plus beaux qui existent, représente, en deux ordres de figures, le mythe de *Pélops* et d'*Ænomaüs*, avec les divinités qui interviennent, c'est à savoir, *Neptune Hippios*, *Minerve*, *Jupiter*, *Ganymède*, désignés tous par leurs noms soigneusement tracés. Un vase absolument semblable, sauf quelques détails, a été publié par M. Inghi-

(1) *Ælien*, *Hist. var.* I, 18. — (2) *Mus. capit.* IV, 12, pag. 39; conf. *Visconti*, *Mus. P. Clément.* III, VIII, pag. 48, et IV, pag. 269, not. I, éd. franç.

rami (1), comme faisant partie de la collection Venuti; mais c'est évidemment par méprise; car il est certain que les deux dessins de M. Maisonneuve et de M. Inghirami dérivent d'un seul et même vase; et ce vase unique existe, non dans la collection Venuti, à Cortone, mais dans le musée Bourbon, à Naples, où il a été tout récemment décrit par M. Panoška (2). Quoi qu'il en soit, ce magnifique monument pourroit donner lieu à de nombreuses et graves observations; mais je me borne à relever ici quelques inexactitudes du dessin de M. Maisonneuve, qui ont induit l'habile interprète des monumens étrusques à croire qu'il appartenoit à un vase différent du sien. Ainsi *Jupiter*, ΖΕΥΣ, porte sur le vase le sceptre qui ne se voit pas sur la planche de M. Maisonneuve; et *Ganymède*, ΓΑΛΥΜΗΔΗΣ (*sic*), tient à la main gauche, en même temps que le *cercle*, un petit *bâton court et sinueux*, qui est pareillement omis sur la planche de M. Maisonneuve, et dont M. Inghirami fait un *serpent*, de même qu'il voit dans le *cercle* une allusion au *cercle zodiacal*, fidèle à son système des représentations astronomiques qu'il trouve par-tout sur les vases peints. Mais pour moi, il est évident que ce *petit bâton* et ce *cercle* que Ganymède tient de la même main, ont rapport au jeu du *trochus*, si familier aux jeunes Grecs, et si convenable à l'âge de Ganymède, et dont on trouve effectivement assez de traces sur les monumens antiques (3). Ainsi s'écroulent les deux seuls fondemens de l'opinion longuement développée que M. Inghirami a cru pouvoir établir sur ce vase, c'est à savoir, que Ganymède, avec le *cercle zodiacal* en main, et le *serpent*, symbole du *verseau*, étoit un personnage purement astronomique, et, par une conséquence nécessaire, que cette représentation de la première course olympique auroit rapport, aussi bien que les jeux du cirque dérivés de ceux de la Grèce, au cours du soleil et au système planétaire; toutes choses qui me paroissent absolument contraires, s'il faut que je le dise, à la véritable intelligence des monumens, et sur lesquelles j'aurai bientôt occasion de m'expliquer plus en détail dans l'examen que je compte entreprendre de l'ouvrage même de M. Inghirami. Je n'ajoute plus qu'un mot sur le vase de M. Maisonneuve; c'est au sujet de l'ancien simulacre qu'on y voit figuré, debout sur une

(1) Inghirami, *Monumenti etruschi o di etrusco nome*, ser. V, tav. xv, pag. 124 et suiv. — (2) *Neapels antike Bildwerke*, tom. I, pag. 342-344. — (3) Passeri, *Pictur. Etrusc.* II, CLVI; Winckelmann, *Monum. ined.* n.º 194, 195. Voyez aussi les témoignages recueillis, au sujet de cet instrument et de son usage dionysiaque et mystique, par les académiciens d'Herculanum, *Pittura*, III, pag. 179-180, et ce qui a été dit, sur le jeu du *trochus*, *Vases de Lamberg*, tom. II, pag. 54.

colonne, et que M. Panofka décrit, je ne sais trop pourquoi, comme *une Artémis barbare, eine barbarische Artemis, wie ihre Tracht sie uns darstellt*. Son costume, composé d'une longue tunique brodée, ne diffère cependant point, d'une manière sensible, du vêtement usité pour les anciennes idoles, vêtement qui rappelle les étoffes réelles dont on drapait les simulacres de bois. On ne conçoit pas d'ailleurs par quel motif et à quel titre une divinité étrangère auroit été invoquée dans une solennité pareille, ou figurée sur un pareil vase. J'observe de plus qu'au-dessus de sa coiffure, dont on fait un *modius*, sont tracés très-imparfaitement trois caractères, que M. Panofka lit ΗΡΑ ou ΠΤΩ, deux leçons passablement différentes l'une de l'autre; et qui prouvent combien toute interprétation qu'on en peut faire est incertaine ou arbitraire. Ainsi le même savant lit ΠΤΩ, pour ΠΙΘΩ, divinité parèdre, que je ne crois pas avoir jamais vue représentée sous cette forme, et pour laquelle l'*arc* est un attribut qui semble, dans tous les cas, aussi peu convenable qu'il est insolite. Si l'on vouloit à toute force faire un mot des trois caractères en question, *vuv*, le nom ΗΡΗ est celui qui s'accorderoit le mieux avec le nombre et avec la forme de ces lettres; mais il est plus probable qu'il ne faut voir dans ces traits mal formés, à la différence des lettres de toutes les autres inscriptions, qu'un appendice du *modius* ou du *diadème*, placé sur la tête du simulacre, attendu le rapport qu'offre cet ornement avec celui qui couronne la tête de Junon, type de plusieurs belles médailles des Éléens.

La planche xxxv, empruntée d'un vase de M. Durand, aujourd'hui au musée Charles X, nous montre *Hercule déifié*, entre la *Victoire* et *Mercury*, ou plutôt un initié, sous les traits et avec les attributs d'*Hercule*, entre la *Victoire* et l'*Hiérocéryx* des mystères. Ce que cette représentation assez commune offre de plus remarquable, c'est un *lapin* figuré en course dans le champ inférieur de la peinture, et certainement avec une intention funéraire. J'ai déjà indiqué, dans ce journal même, cette signification que j'attribuois à cet animal symbolique, à l'occasion d'un vase où il se voit sur la main d'un personnage nommé ΤΡΑΝΟΙΔΙΑ (1). En admettant l'explication que j'ai donnée de ce personnage et de l'inscription qui s'y rapporte, un antiquaire du premier mérite, M. Welcker, avoit seulement exprimé le regret que je n'eusse pas justifié par des exemples tirés des monumens, la signification dont il s'agit (2). L'occasion qui se présente de satisfaire au desir témoigné par M. Welcker,

(1) *Journal des Savans*, ann. 1826, pag. 89-100. — (2) Welcker, *Nachtrag zu der Schrift über die Aeschylische Trilogie*, pag. 237.

me paroît trop favorable, pour qu'il ne me soit pas permis de la saisir. Un vase inédit de la collection de M. Durand offre un génie qui vole dans une position horizontale, et au-dessous duquel court un lapin : or on ne peut guère douter que cette position de ce génie, pareille à celle d'*Hesperus* sur des bas-reliefs romains, ne caractérise un génie funèbre ; d'où résulte la même présomption à l'égard de l'animal symbolique qui l'accompagne. Un génie pareil, assis sur une colonne ionique, tient suspendu par les pattes de devant le même animal, sur un vase qui appartient aussi à M. Durand. On le voit porté de même par un personnage initié, debout près d'une stèle funéraire, sur un vase d'Hamilton (1) ; et pour qu'il ne reste aucun doute sur cette intention symbolique, le même animal est porté par une triple *Hécate*, monument grec publié par le P. Pacciaudi (2). Quant aux sarcophages romains où cet animal est figuré avec cette signification, je dois me contenter ici de citer deux petites urnes sépulcrales publiées par Maffei (3), sur l'une desquelles le lapin se voit sculpté au-dessus d'un cheval marin, et sur l'autre, au-dessus d'un labrum ou vase lustral. Je ne pourrais, sans excéder de beaucoup les limites où je dois présentement me renfermer, indiquer ici tous les monumens et développer tous les motifs d'après lesquels j'ai été induit à signaler l'animal symbolique en question avec le sens que je lui attribue ; mais je remarquerai que Visconti, assimilant l'animal dont il s'agit au loir, qui se trouve sculpté près de quelques effigies du *Sommeil*, expliquoit, par la nature même de cet animal souterrain, la signification funéraire qu'il a bien certainement dans ce dernier cas (4).

Planche XLVII. Cette peinture bachique, prise d'un vase inédit de feu M. Tochon, est remarquable par les inscriptions qui l'accompagnent. Bacchus, ou bien un initié sous les traits de Bacchus, est désigné par l'épithète ΕΛΙΟ, pour ΕΥΙΟΣ, laquelle sert à confirmer la leçon ΕΥΟΙΑ, au lieu de ΕΥΔΙΑ, sur un vase de Tischbein et sur un autre de M. Millingen (5). Debout, devant ce personnage, est une jeune prêtresse qui tient une couronne et la cassette mystique, au-dessus de laquelle est tracé le mot ΘΥCAI. Bien que ce mot puisse être interprété à la rigueur d'une manière conforme à l'objet qu'il accompagne et au personnage

(1) D'Hancarville, III, 34. — (2) *Monum. peloponn.* II, 188. — (3) *Mus. veron.* CXVII, 1 et 2. — (4) *Mus. P. Clément.* III, pag. 213, éd. franç. — (5) Tischbein, *Vases*, II, 44. Visconti avoit le premier proposé cette correction, d'après un vase de Gherardo de Rossi, *Mém. de l'Institut*, III, pag. 42 ; et c'est ce même vase qui a été publié depuis par M. Millingen, *Vases de Coghill*, pl. XIX, avec la fausse leçon ΕΥΔΙΑ, justement réprouvée par M. Panofka, *Mus. Bartoldian.* pag. 108.

qui le porte, je croirois plutôt qu'il faut lire ici ΘΥΑΣ, nom de nymphe bachique, analogue à ceux de ΜΑΙΝΑΣ (1), de ΧΑΙΡΑΣ (2), tracés sur les vases, et connu d'ailleurs par des témoignages dignes de foi, qui enrichiroit la liste déjà considérable des personnages dionysiaques.

M. Maisonneuve a réuni, sur la planche LI, plusieurs peintures très-curieuses, et d'ancien style, tirées de la collection inédite de feu M. Tochon, excepté la quatrième, dont le vase est en ma possession. Une de ces peintures offre un guerrier en embuscade derrière une fontaine, de l'autre côté de laquelle est une femme debout, qui vient puiser de l'eau à cette fontaine. Un sujet tout semblable se trouve sur une peinture du recueil d'Hamilton (3); et un peu différemment traité, sur un vase de Lamberg, publié par M. Millingen (4), qui l'a fort judicieusement expliqué par l'aventure d'Adraste et d'Isméné, que raconte le scholiaste d'Euripide. Une particularité neuve, sur notre vase, est une inscription tracée en caractères mal formés, au-dessus de la fontaine, et qui ne peut guère se lire autrement que ΙΣΜΗΝΗ, nom donné à cette même fontaine, d'après celui de l'héroïne qui y avoit trouvé la mort.

Un très-beau vase, de la collection de M. Hope, forme le sujet de la planche LXIII. On y voit un vieillard barbu et chauve, appuyé sur un bâton en forme de béquille, avec lequel deux guerriers, l'un plus âgé que l'autre et barbu, semblent engagés dans un grave entretien; et derrière le vieillard, une jeune femme, tenant le *prochoos* de la main droite, montre que les lois sacrées de l'hospitalité ont été observées à l'égard de ces deux guerriers étrangers. Cette scène, telle que je viens de la décrire, ne diffère guère d'un assez grand nombre de représentations du même genre tracées sur les vases; mais ce qui distingue celle-ci, et ce qui l'élève au rang d'une peinture historique très-rare, c'est le mot ΠΡΙΑΜΟΣ parfaitement tracé au dessus du vieillard chauve. C'est la seconde fois que Priam apparaît sur un vase, dans cette même collection de M. Maisonneuve (5), et dans d'autres circonstances que celles où il intervient, sur les monumens.

(1) Tischbein; II, 44, ed. Florent. — (2) *Mus. real. Borbonico*; tom. II, tav. XLV. — (3) Tischbein, *Vases*, IV, 18, où l'interprète florentin voit l'oracle de Dodone consulté par un guerrier lydien. — (4) Millingen, *Vases*, XXII, pag. 40. — (5) *Voyez*, pl. XXIX, le vase représentant Priam, à cheval, combattant un guerrier à pied, entre deux Amazones, et désigné par son nom tracé sous cette forme insolite: ΠΡΙΑΜΕ. Mais peut-être faut-il lire sur ce dernier vase, ΠΡΙΑ ΜΕ, *achète-moi*, inscription qui ne seroit pas tout-à-fait sans exemple, et qui réduiroit la peinture elle-même à une représentation très-ordinaire, ou du moins étrangère à Priam.

grecs et romains, c'est à savoir, dans la peinture des malheurs de Troie et de la destruction de sa famille.

Pressé par le défaut d'espace, je me borne à indiquer ici deux vases très-curieux, l'un relatif au mythe de *Thétis et de Pélée*, l'autre à la *vengeance exercée par Achille sur le corps d'Hector*, planches XLVIII et LXX, que j'ai essayé d'interpréter ailleurs (1). Ma dernière observation portera sur un vase inédit de feu M. Tochon, planche LXXXII, qui représente une déesse casquée, probablement Minerve, tenant d'une main une lance, de l'autre une épée suspendue au baudrier, et s'appuyant sur un cippe, contre lequel est dressé un bouclier. Sur ce cippe est écrit perpendiculairement le mot ΝΥΘΟΣ, en lettres assez mal formées, qu'il n'est guère possible de lire ΜΥΘΟΣ, attendu que ce mot, bien que servant à désigner un personnage allégorique, déjà connu par le bas-relief de l'apothéose d'Homère, n'offre ici aucun rapport avec le sujet de la peinture, ni aucun sens raisonnable en lui-même. Je lirais, par un changement très-léger: ΕΥΒΙΟΣ, inscription tracée de la même manière sur un cippe d'un vase inédit, et qui renferme sans doute une allusion analogue à celle du mot ΕΥΤΥΧΙΑ tracé pareillement sur un cippe, que présente un autre vase inédit de la collection de M. Durand. Quant aux rapports de ces inscriptions avec les sujets mêmes des peintures qu'elles accompagnent, ce n'est pas ici que je pourrais les établir comme il convient, et je suis obligé de renvoyer nos lecteurs à un ouvrage où je compte publier et expliquer, si je puis, les monumens dont il s'agit.

Je souhaite que le petit nombre d'observations que je viens d'indiquer brièvement, et qu'il m'eût été facile d'étendre à presque tous les vases de cet intéressant recueil, puissent être de quelque utilité pour M. Maisonneuve, quand il rédigera le texte de son ouvrage. En attendant, je fais des vœux sincères pour qu'il termine bientôt à son gré, comme au profit de la science, un travail long-temps interrompu, et pour qu'il trouve, dans l'achèvement même de cette entreprise qui a dû lui coûter d'assez grands sacrifices, la récompense de son zèle et de ses efforts.

(1) Dans mes *Monumens (inédits) d'antiquité figurée*, pl. I et XVII.

KRITISCHE Grammatik der hebräischen Sprache, ausführlich bearbeitet, von D. Georg. Heinr. Aug. Ewald, u. s. f. — Grammaire critique et détaillée de la langue hébraïque, par M. le D.^r G. H. A. Ewald, &c. Leipzig, 1827, 684 pag. in-8.^o

A Grammar of the hebrew language; comprised in a series of lectures, compiled from the best authorities, and augmented with much original matters, drawn principally from oriental sources, &c.; by the rev. S. Lee, &c. — Grammaire de la langue hébraïque, renfermée dans une suite de leçons, composée d'après les meilleures autorités, et enrichie de beaucoup d'observations nouvelles, tirées principalement de sources orientales. &c. &c.; par le rév. Samuel Lee, &c. Londres. 1827, xxxj et 397 pag. in-8.^o

Grammaire hébraïque, raisonnée et comparée; par M. Sarchi; docteur en droit, &c. &c., avec cette épigraphe:

Alius alio plus invenire potest, omnia nemo. (AUSON.)

Paris, 1828, xvj et 448 pag. in-8.^o

IL seroit peut-être impossible, et certainement aussi difficile que superflu, de faire l'énumération de toutes les grammaires hébraïques, plus ou moins étendues, qui ont été publiées, soit en latin, soit dans toutes les langues vulgaires de l'Europe, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours; mais si l'on en excepte celles où l'on a adopté la méthode du chanoine Masclef, et qui sont en très-petit nombre, on peut les ranger toutes sous trois classes, qui forment en même temps trois époques. Dans la première, on a suivi uniquement l'autorité des grammairiens hébreux; dans la seconde, on a cherché à enrichir et à perfectionner l'étude de la grammaire hébraïque, en appelant à son secours celles des langues de l'Orient qu'on peut considérer comme appartenant avec l'hébreu à une souche commune; enfin dans la troisième, on a cherché à ramener les formes de ce langage aux principes philosophiques de la grammaire générale, et à coordonner sa syntaxe avec les règles qui naissent de la nature même de l'esprit de l'homme et de ses opérations. En réunissant ce qui caractérise les deux dernières époques, on doit, si l'on

en fait un usage judicieux, porter l'étude de la grammaire hébraïque au plus haut point de perfection, et substituer à ce qui n'était qu'une routine aveugle, une science méthodique et rigoureuse.

Mais nous devons ajouter que cette étude peut ou être réduite à un seul fait, l'existence de la langue hébraïque, telle qu'elle se présente à nous dans les livres dont se compose le canon des Juifs, ou comprendre des recherches historiques et critiques sur les diverses formes des lettres et leur âge respectif, sur l'origine et l'antiquité des points-voyelles et de la prononciation actuelle, sur la valeur des accens, &c. ; enfin qu'à l'étude de la langue de Moïse, de David et des prophètes, on peut joindre celle de la même langue, telle qu'elle s'offre à différentes époques dans la *Mischna*, la *Gémare*, les commentaires et les écrits de tout genre des rabbins. Cependant il faut reconnaître que les recherches scientifiques dont nous venons de faire mention ne font point, à proprement parler, partie de la grammaire, et que les formes variées sous lesquelles se présente la langue hébraïque dans les écrits postérieurs à J. C., peuvent être considérées comme des dialectes plus ou moins corrompus, qui ont leurs lois particulières, et ne doivent point être confondus avec l'antique idiome des descendans d'Abraham. Ces observations préliminaires nous conduisent à donner une idée générale des trois grammaires dont nous avons à rendre compte. Elles appartiennent toutes à la dernière des trois classes que nous avons indiquées; elles n'ont pour objet que l'hébreu biblique, mais le plan de leurs auteurs diffère d'une manière essentielle. M. Ewald ne s'est pas borné à l'enseignement de la langue, et il semble avoir écrit moins pour les commençans que pour les hommes qui, sachant déjà l'hébreu, cherchent à se rendre compte de tout ce qui caractérise le système d'écriture de cette langue, et de ses formes étymologiques. La grammaire de M. Sarchi au contraire n'embrasse essentiellement que ce qui appartient rigoureusement au système grammatical, cest-à-dire, l'écriture et la lecture, y compris les accens, l'étymologie et la syntaxe. M. Lee tient le milieu entre les deux autres écrivains; quoiqu'il n'ait pas tout-à-fait négligé la partie scientifique, qui tient tant de place dans l'ouvrage de M. Ewald, il a évité en général les discussions qui sont étrangères aux étudiants.

Il n'y a peut-être aucune langue pour laquelle on ait pris autant de soin, à l'effet de représenter exactement par l'écriture toutes les nuances de la prononciation et de l'accentuation: il est vraisemblable toutefois que l'invention des signes destinés à représenter les voyelles, l'interpunctuation et les accens toniques, est postérieure au temps où la

langue hébraïque étoit une langue vivante; que ce système de notation des sons et des accens, si éminemment artificiel, ne s'est formé, tel que nous le connoissons aujourd'hui, que successivement et par degrés. Mais, quoi qu'il en soit de cette question, c'est le système actuel dans toute son étendue que la grammaire doit faire connoître.

On sait que, dans le système de vocalisation de la langue hébraïque, tel qu'il existe incontestablement depuis une haute antiquité, quelque opinion qu'on adopte d'ailleurs sur son origine et sur l'époque à laquelle il remonte, on distingue trois ordres de voyelles. Presque tous les grammairiens ont désigné ces trois ordres de voyelles par les dénominations de *longues*, *brèves* et *très-brèves*; mais ces dénominations répondant mal à leur véritable valeur, M. Lee a préféré les nommer, 1.^o *voyelles parfaites*; 2.^o *voyelles imparfaites*, 3.^o *schéva* et *ses substitués*. M. Sarchi s'est servi des dénominations de *longues*, *brèves* et *semi-brèves*: il nous semble que ce dernier nom présente une idée fautive, et qu'il eût mieux valu se servir de celui de *semi-voyelles*. M. Ewald appelle le premier ordre *voyelles étendues* (*gedehnte*) ou *longues*, et le second ordre, *voyelles aiguës* (*g. schærste*, à la lettre, *aiguës*); il traite à part du *schéva*, comme étant le signe de l'absence de toute voyelle; et enfin ce n'est qu'en parlant des accidens particuliers aux consonnes gutturales, qu'il fait pour la première fois mention (p. 105) des trois voyelles très-brèves, formées par la réunion du *schéva* avec les voyelles *a*, *é*, *o*, et que l'on appelle *chatef-patah*, *chatef-sékol* et *chatef-kametz*. Le *schéva* simple se distingue d'ordinaire en *schéva quiescent* ou *muet*, et *schéva mobile*, c'est-à-dire, *prononcé*; les trois voyelles très-brèves, dont la figure est composée du *schéva* et d'une des voyelles *patah*, *sékol* et *kametz*-*chatouf*, sont appelées du nom commun de *schéva composé*. M. Ewald nomme le *schéva quiescent*, *schéva terminant une syllabe*, et le *schéva mobile*, *schéva commençant une syllabe*; les *schéva* composés sont par lui nommés des *voyelles très-brèves*. Ces dénominations répondent plus exactement à la nature et aux fonctions de ces signes. Toutefois ils n'est pas parfaitement exact de dire, comme il le fait, que le *schéva* est directement l'opposé des signes des voyelles, et indique l'absence de tout son voyelle: il aurait été plus conforme à la vérité de présenter le *schéva* comme étant dans tous les cas, soit qu'il termine ou qu'il commence une syllabe composée, le signe de cette voyelle prononcée aussi rapidement que possible, sans laquelle on ne saurait articuler aucune consonne, et qui répond à notre *e muet*. La présence de cette voyelle ne saurait être révoquée en doute, lors même qu'elle n'a point de signe qui la représente dans l'écriture; mais elle est un peu plus sensible quand la con-

sonne qu'elle affecte commence une syllabe composée, comme dans *spiritum*, *iméma*, *psittacus*, que quand elle affecte la dernière consonne, comme dans *ob*, *per*, *ver-to*. Si cette voyelle brève, et qui n'a aucune valeur prosodique, prend un caractère plus prononcé quand elle affecte une gutturale ou lettre aspirée, c'est que l'effort qu'exige l'articulation de ces lettres est plus considérable, et entraîne nécessairement un son moins fugitif que celui de l'e muet. Ainsi les auteurs du système de vocalisation de la langue hébraïque, en ne laissant aucune consonne dépourvue de voyelle, et en substituant pour les gutturales un *a*, un *e* ou un *o* très-brefs à l'e muet dont ils se contentaient pour les autres consonnes, ont beaucoup mieux représenté les phénomènes de la parole que nous ne le faisons nous-mêmes, et que ne le font les Syriens, les Arabes et les autres nations orientales qui parlent des idiomes analogues à l'hébreu. On pourroit objecter que deux de ces voyelles très-brèves, le *chatef-patah* et le *chatef-kametz*, mais sur-tout le premier, remplacent assez fréquemment le *schéva* simple, sans que cette substitution soit appelée par la présence d'une gutturale, circonstance dont M. Lee n'a pas fait mention. M. Sarchi s'est borné à en faire l'observation. M. Ewald a indiqué en détail (p. 113 et suiv.) les cas où cela a lieu, et il a cherché à rendre raison de ces anomalies. Il est possible effectivement que, dans certains cas, elles se soient introduites systématiquement; mais je conjecture que le plus souvent elles ne sont que des erreurs de copistes, erreurs que le temps et un respect superstitieux ont consacrées. Au surplus, il y a, à cet égard, peu d'uniformité entre les manuscrits et même entre les éditions du texte hébreu.

La prononciation des consonnes et des voyelles n'est pas la même aujourd'hui chez les Juifs qui habitent des contrées différentes; il est assez difficile de décider quelle étoit autrefois la véritable articulation de certaines lettres, particulièrement des gutturales. M. Lee et M. Ewald pensent qu'elle doit se trouver représentée par celle que les Arabes attribuent aux mêmes lettres, et, d'après cela, on peut croire que quelques-unes des gutturales, le \aleph et le η , ont eu autrefois une double prononciation: il seroit cependant très-hasardeux d'étendre cette conjecture à toutes celles des lettres hébraïques qui ont donné naissance en arabe à deux lettres différentes, comme le \beth , qui a pour correspondans en arabe le β et le ب , et le γ , qui a produit le ص et le ض . Quant aux six lettres פתח כפח נגד כפח que les Juifs articulent aujourd'hui, tantôt avec une prononciation forte, tantôt avec mollesse, on pourroit, en adoptant l'analogie de la langue arabe, conjecturer que le \daleth et le \aleph avoient anciennement une double articulation, mais qu'il n'en étoit

pas ainsi des quatre autres. La comparaison avec la langue syriaque seroit plus favorable au système actuel des Hébreux; mais toutes ces questions, sur lesquelles en définitive on ne peut s'arrêter qu'à des conjectures plus ou moins plausibles, sont plutôt du ressort de la philologie et de la critique que de celui de la grammaire. M. Sarchi les a passées sous silence, et l'on ne sauroit lui en faire un reproche. Il a représenté l'articulation du *y* par les lettres *ng*, et l'a comparée au *n* nasal des mots français *étang*, *bon*, *manger*. Beaucoup de Juifs, il est vrai, prononcent ainsi; mais c'est une prononciation tout-à-fait inconnue aux Juifs qui habitent les contrées de l'Orient, et qui ont la même gutturale dans leurs langues maternelles. D'ailleurs, le *y* commençant souvent une syllabe, ou même un mot, comme dans *חַרְצָה* et *עֵרִי*, il est évident que son articulation propre ne sauroit être représentée par le *n* nasal. Au surplus, il me suffit de dire que MM. Lee et Ewald, et sur-tout le dernier, ont donné, en traitant de la prononciation des lettres et des voyelles dans la langue hébraïque, beaucoup de développemens scientifiques dont on pouvoit se passer dans de simples livres élémentaires, mais qui ne sont point déplacés dans des ouvrages destinés à un plus haut degré d'enseignement. M. Ewald a énoncé, sur l'origine de l'écriture alphabétique, des idées susceptibles, je crois, de quelques modifications; peut-être au lieu de faire exclusivement honneur de cette invention aux Phéniciens ou Araméens, est-on autorisé aujourd'hui à conjecturer que les Phéniciens n'ont fait qu'imiter et généraliser un procédé que les Égyptiens connoissoient, et dont ils faisoient usage depuis des siècles concurremment avec l'écriture figurative.

En parlant des lettres gutturales (p. 21), M. Ewald dit que, parmi ces lettres, l'א représente la plus légère aspiration, comme lorsqu'on veut prononcer une voyelle d'une manière un peu plus fortement marquée; et il donne pour exemple le mot אור, qu'il représente ainsi, *or*. Il est plus vrai de dire que l'*alef* dans ce cas répond à notre *h* non aspirée, comme l'ont fait M. Lee et M. Sarchi: mais ce n'est pas là rendre raison de l'usage de cette lettre dans les langues de l'Orient; car l'*h* non aspirée n'a, en français ou en italien, aucune valeur; et n'est là que pour rappeler l'étymologie. Qu'il me soit permis ici de transcrire une observation que j'ai faite à ce sujet dans un ouvrage qui n'a pas encore vu le jour. « Le système, ai-je dit, des grammairiens hébreux, arabes, éthiopiens et autres, qui regardent la première lettre de l'alphabet comme une sorte de consonne susceptible d'être modifiée par toutes les voyelles, est parfaitement conforme à la nature.

» En effet, toutes les fois que nous prononçons une syllabe qui com-
 » mence par une voyelle, comme dans *avoir, étonnant, irascible*, &c.;
 » il y a d'abord l'action de la poitrine, qui forme l'émission de l'air,
 » et ensuite celle du canal vocal et des organes de la parole, qui mo-
 » difient cette émission, en se resserrant ou se dilatant plus ou moins,
 » et par d'autres dispositions, différentes pour chaque voyelle. C'est ce
 » mouvement, cette action de la poitrine, commune à toutes les voyelles,
 » que représente le *hamza* des Arabes ou l'*alef*, et ensuite, si l'on
 » écrit les voyelles, chacune d'elles est représentée par son signe par-
 » ticulier. C'est donc notre manière d'écrire, et non celle de l'hébreu,
 » de l'arabe, du sanscrit, &c., qui est défectueuse et contraire à la na-
 » ture; et les Arabes, en nommant cette action de la poitrine, com-
 » mune à toutes les voyelles, *hamza*, c'est-à-dire, *piqûre*, et en distinguant
 » le *hamza* de l'*élif* qui se voit dans les syllabes *ba*, *ta*, &c. n'ont rien
 » fait que de très-conforme à la vérité. »

M. Ewald s'est étendu sur la permutation des consonnes d'un même organe (p. 21) : c'est sur-tout pour la comparaison des racines hébraïques avec celles des langues d'une même origine, comme le chaldéen, le syriaque, l'arabe, &c., que la connoissance de ce système de permutation est d'une grande importance; elle appartient plutôt à la lexicologie qu'à la grammaire. En tant que ces permutations s'exercent dans les mots hébreux eux-mêmes, M. Sarchi en a parlé brièvement dans son chapitre V, consacré à l'orthographe; et, à cette occasion, je ferai observer qu'il a énoncé presque comme une règle (p. 352), une anomalie dans l'écriture, anomalie qui ne peut être considérée que comme une faute ou un caprice de quelque copiste, et qu'un respect puéril ou une sorte de superstition a conservée dans la transcription des livres de la Bible: je veux parler de ces lettres, ou plus grandes ou plus petites que le corps de l'écriture, qui se trouvent parfois au milieu d'un mot, et des cas où un *mem final* est placé au milieu ou bien un *mem* ou un *noun initial* et *médial* substitué à un *mem* ou à un *noun final*. Je suis plus étonné que M. Ewald ait cru (p. 21) que, dans certains cas, on pouvoit attribuer une semblable anomalie à quelque autre cause qu'à celle que j'ai indiquée. Un respect superstitieux du même genre a été observé à l'égard de quelques fautes d'orthographe qui s'étoient glissées dans les premières copies de l'Alcoran; et Ebn-Khaldoun, écrivain musulman judicieux, n'a point hésité à en faire justice. M. Lee (p. 10) a jugé de ces anomalies comme je le fais.

J'ai déjà fait observer que, dans le système d'écriture de la langue hébraïque, on semble avoir porté aussi loin que possible le soin de

représenter exactement tous les accidens de la prononciation, non-seulement des mots pris isolément, mais des propositions, des phrases et des périodes, de sorte que rien ne fut laissé au goût ou au caprice du lecteur. Ce système toutefois n'est pas aussi uniforme qu'on pourroit le croire, si l'on ne consultoit que les Bibles imprimées. Il est plus compliqué dans plusieurs manuscrits que dans d'autres, et il présente assez souvent des anomalies qui peut-être ne sont dues qu'à des erreurs ou à des négligences des copistes, ou bien aux systèmes particuliers de quelques grammairiens. Il n'a pas non plus atteint parfaitement son but; car tout le monde sait que plusieurs Juifs de divers pays, faisant usage de la même Bible, prononcent cependant avec une telle diversité, qu'ils ne s'entendent pas réciproquement. Il y a d'ailleurs dans ce système des difficultés assez graves; par exemple, pour l'exacte distinction, dans certains cas, du *schéva* muet ou prononcé, du *kametz* et du *kametz-chatouf*, du *daghesch* fort ou doux, des cas où les gutturales exigent les *schéva* composés, ou peuvent admettre le *schéva* simple. On n'est point parfaitement d'accord sur ce qui constitue le caractère distinctif des trois ordres de voyelles; il n'est pas plus aisé de rendre raison de l'accident de prononciation qu'on a voulu désigner par l'emploi du *daghesch* doux ou du *rafé* avec les lettres כמנ, distinction que quelques manuscrits étendent à un grand nombre d'autres consonnes. M. Ewald a consacré de longues discussions à tous ces objets: il a recherché la raison qui a dû guider les auteurs de ce système dans toutes ses parties, et est remonté à la nature même des organes de la parole et aux phénomènes qui accompagnent l'exercice de cette faculté, pour assigner à chaque signe sa valeur primitive et essentielle; il a cru pouvoir tracer la progression suivant laquelle ce système d'écriture s'est formé peu-à-peu, et a acquis cette richesse, pour ne pas dire ce luxe excessif, qui en fait le caractère distinctif. Il seroit impossible de donner en peu de mots une idée de ce travail, où il y a certainement beaucoup de sagacité, d'observations judicieuses et de conjectures plausibles, mais qui aussi présente fréquemment des assertions hasardées et susceptibles d'être contestées. Par exemple, M. Ewald, voulant rechercher ce qu'indique le *daghesch* doux, et tendant à prouver, contre le sentiment commun des grammairiens, qu'il n'est point destiné à priver la consonne qu'il affecte d'une certaine aspiration, c'est-à-dire, par exemple, à changer le ב en v, le מ en f, &c., pose pour principe que si le *daghesch* doux, que dans ce cas il nomme *daghesch dirimens*, affecte une consonne qui suit une syllabe composée,

comme par exemple le ך du mot יִלְבַּשׁ, il indique que la consonne affectée de ce signe doit tenir étroitement à celle qui termine la syllabe précédente, en sorte qu'on doit presque prononcer *yilb-basch*, comme si le ך étoit doublé; et qu'au contraire, si, dans le même cas, la consonne qui suit la syllabe composée n'est point affectée du *daghesch*, c'est un signe que (je traduis ici ses propres expressions) « la » syllabe précédente flotte, pour ainsi dire, entre les deux syllabes; que » la voix doit s'arrêter sur cette consonne, et presque la prononcer » double. Ainsi les mots מַלְכֵי et יְלִדֵיהֶם doivent être lus *mall-ke* » et *yall-dout*. » Il dit encore un peu plus loin que שַׁמְתָּ doit se prononcer *samt-ta*, et שַׁמְנוּ *samm-nou*; et il ajoute que, si l'on vouloit, à l'égard des derniers mots, rendre sensible aux yeux cette finesse de la prononciation, il faudroit écrire שַׁמְנוּ avec un *daghesch* doux dans le ך. Il y auroit de toute nécessité dans ce cas, comme il l'observe, avant la consonne initiale de la seconde syllabe, une voyelle très-brève qui se feroit légèrement entendre. Mais d'abord, cette voyelle très-brève existe réellement toutes les fois qu'une syllabe se termine par une consonne, sans qu'il faille pour cela que la consonne soit double; elle n'est pas moins sensible dans *bal* que dans *balle*, quoiqu'elle ne soit pas écrite, et, sans elle, le *l* ne pourroit être articulé. En second lieu, si tel étoit l'objet que les grammairiens ont eu en vue en introduisant le *daghesch* doux comme signe d'un certain accident dans la prononciation, pourquoi l'usage en auroit-il été borné, du moins suivant la pratique la plus générale, aux six consonnes פֶּתָבֵּ? Il me paroît donc bien plus naturel de penser que le *daghesch*, dans le cas dont il s'agit, indique une manière de prononcer plus ferme, et le *rafé* une prononciation plus molle; et il faut observer que, si on l'a nommé *doux*, ç'a été uniquement par opposition avec l'autre *daghesch* appelé *fort*, qui indique le redoublement de la consonne, comme dans סַבּוּ *sabbou*. Sans doute cet accident de la prononciation, que je n'appellerai point une aspiration, étoit plus sensible dans ces six consonnes que dans les autres; et voilà pourquoi elles sont les seules où, généralement parlant, on a cru devoir l'indiquer: mais il pouvoit aussi se faire apercevoir par des oreilles très-fines, dans bien d'autres consonnes; et l'on conçoit que quelques grammairiens, pour renchérir sur leurs devanciers, ou simplement par une analogie plutôt rationnelle qu'empirique, aient étendu à un grand nombre de consonnes l'usage du *daghesch* doux et du *rafé*. M. Sarchi, dans son cinquième chapitre, s'est beaucoup étendu sur l'usage du *da-*

ghesch nommé *corroboratif* par les grammairiens hébreux, et regardé par eux comme une variété du *daghesch* fort, variété dont le caractère particulier est non de redoubler la consonne qu'il affecte, mais seulement de lui donner une prononciation plus énergique. Ce *daghesch fort* et *corroboratif* est celui que M. Ewald nomme *euphonique* ou *conjonctif*. Il me paroît indubitable que, dans l'origine, cette variété du *daghesch* a réellement été destinée à indiquer le redoublement de la consonne, et qu'elle ne diffère du *daghesch* nommé *redoublant* que parce que le redoublement qu'elle indique est purement enclitique, et n'est qu'un accident de la prononciation, étranger à la forme radicale des mots, et aux flexions grammaticales : c'est aussi ce que donne à entendre la dénomination que lui assigne M. Ewald. M. Lee a omis tout-à-fait d'en parler.

Après avoir traité avec un grand détail des voyelles et des diverses variétés du *daghesch*, M. Ewald a consacré plusieurs sections à présenter, sous une forme systématique et générale, les accidens particuliers à quelques lettres ou associations de lettres, dont la nature donne lieu à certaines anomalies. On pourroit comparer cette partie de la grammaire hébraïque aux *canons* concernant les lettres appelées *faibles* ou *molles* par les Arabes, canons qu'Erpenius a placés en tête de la partie étymologique de sa grammaire arabe, et qui répondent au petit traité intitulé *كتاب التعليل*, qui a été publié tant en arabe qu'en anglais à Calcutta. En effet, l'objet de ces sections de la grammaire hébraïque de M. Ewald est de ramener à quelques principes généraux et analogiques une multitude d'accidens occasionnés, dans les formes grammaticales des noms ou des verbes, par la présence de certaines lettres, telles que le \aleph et le \aleph' , les gutturales en général, et en particulier le \aleph et le \aleph' ; et cela, soit dans les mots radicaux, soit dans leurs accessoires, et aussi par la rencontre de certaines consonnes et de certaines voyelles, à raison de leurs affinités ou de leurs contrastes. M. Lee a traité le même sujet avec moins de développemens, mais d'une manière plus commode peut-être pour les étudiants, dans sa troisième leçon. Il n'y a rien qui réponde précisément à cela dans la grammaire de M. Sarchi. Une partie des observations relatives à ce sujet, mais une petite partie seulement, se trouve pourtant dans le quatrième article de son cinquième chapitre : du reste les plus importantes de ces anomalies sont indiquées partiellement dans son ouvrage, à mesure que les cas où elles ont lieu se présentent.

Nous observerons à cet égard, 1.^o que ces anomalies sont en si grand nombre, et sujettes à tant d'exceptions, qu'il est bien difficile

d'imprimer dans sa mémoire, d'une manière presque abstraite, les règles qui servent à les réduire en système; 2.^o que le grand nombre d'exceptions auxquelles ces règles sont sujettes, donnent lieu de croire que les auteurs du système de ponctuation ou de vocalisation du texte hébreu de la Bible, ne s'étoient pas fait à eux-mêmes des principes bien fixes; 3.^o que, parmi ces exceptions, il y en a certainement beaucoup qui ne tiennent qu'à des erreurs des copistes : et certes il ne faut qu'avoir jeté les yeux sur un manuscrit de la Bible hébraïque, pour concevoir combien il étoit difficile, non-seulement au copiste, mais même au correcteur, quelque savans qu'ils fussent, et quelque scrupuleuse attention qu'ils apportassent à leur travail, de ne pas commettre des fautes dans un texte surchargé de tant de voyelles diverses, de signes orthographiques et d'accens. Vouloir trouver une raison à chacune de ces exceptions, c'est, je suis enclin à le croire, porter trop loin le respect pour un système aussi compliqué.

Pour lire correctement l'hébreu, il ne suffit pas de bien connoître les consonnes et les voyelles, il faut encore connoître les accens, qui d'ailleurs exercent une influence notable sur les formes grammaticales. Ces accens sont en très-grand nombre, et aucune autre langue n'offre un système d'accentuation aussi compliqué. Je crois qu'on pourroit assurer, sans crainte de se tromper, qu'on ignore la valeur spéciale d'une grande partie de ces accens, abstraction faite de celle qu'ils ont comme notation d'une sorte de récitatif musical, et que, s'il falloit appliquer aujourd'hui cette multitude d'accens à un texte hébreu autre que celui de la Bible, on manqueroit de règles fixes pour se guider dans cette opération. Toutefois, il est nécessaire de les connoître, parce qu'ils ont fréquemment une influence plus ou moins grande sur le sens, que quelques-uns remplacent nos signes de ponctuation, et que d'ailleurs, comme nous l'avons dit, ils influent sur la partie étymologique de la grammaire. En tant qu'ils affectent le sens, nous dirons avec M. Lee, que « sans leur accorder une autorité divine, on ne peut leur refuser » une certaine importance, comme étant l'ouvrage d'hommes qui ont » consacré leur vie à l'étude du texte hébreu de la Bible; mais que » néanmoins on ne doit pas faire difficulté de les abandonner, toutes » les fois qu'on reconnoît que le texte est susceptible d'une division » préférable à celle qu'ils indiquent (p. 29).

M. Lee a séparé ce qu'il avoit à dire des accens et de leurs divers usages en deux parties : il en a fait connoître la forme et les noms, malheureusement encore plus nombreux que les accens eux-mêmes, dans sa seconde leçon; il y a en même temps donné une idée générale de

leur usage, et de la place qu'ils occupent dans les mots, et il a fait connoître plus spécialement les deux accens nommés *euphoniques*, le *métheg* et le *makkaf*. Quant à ce qui concerne l'emploi des accens *toniques*, qui indiquent le rapport de diverses propositions entre elles, la fin de la phrase et de chacune des propositions qui la composent, enfin les diverses parties de chaque proposition, et l'intonation qui leur convient, il a réservé tout cela pour la vingtième et dernière leçon.

M. Sarchi a suivi à-peu-près la même marche. Dans son premier chapitre, qui traite de la prononciation, il s'est borné à faire connoître ce qu'il appelle *accens auxiliaires*, savoir, le *daghesch*, le *mappik*, le *métheg* et le *makkaf*, qui influent sur la prononciation des mots considérés isolément et en eux-mêmes; quant aux autres, il en a traité dans le quatrième chapitre, intitulé *de la prosodie*, où il a considéré de nouveau le *makkaf* et le *métheg* comme *signes prosodiques*; et dans le cinquième chapitre, consacré à l'orthographe, il est revenu sur le *daghesch* et le *mappik* et leur a donné la dénomination de *signes diacritiques*. Il nous semble que le *daghesch* et le *mappik* ne sauroient être regardés comme des accens, et que le nom de *signes diacritiques* ou *orthographiques* leur convient mieux. Le *métheg*, au contraire, fait véritablement fonction d'accent, quoiqu'il n'affecte pas la syllabe tonique; et le *makkaf*, qui sert à réunir plusieurs mots et à indiquer qu'ils doivent être prononcés comme s'ils n'en faisoient qu'un seul et que le dernier seulement doit avoir l'accent tonique, est en quelque sorte l'opposé du *métheg*. Je dis en quelque sorte, car le *métheg* se place aussi quelquefois dans les mots suivis du *makkaf*. Ces deux signes sont donc bien nommés *prosodiques*. Le *métheg* a encore un usage très-important pour la lecture; c'est qu'il sert à distinguer le *kametz* du *kametz-chatouf*. Par ces raisons, il nous semble qu'il seroit plus systématique et plus conforme à la nature des choses, de comprendre dans la première partie de la grammaire tout ce qui concerne ces quatre signes, sauf à indiquer, ou par l'emploi d'un plus petit caractère, ou par une marque spéciale, les observations de détail que les commençans pourroient omettre pour y revenir plus tard.

M. Ewald s'est borné à donner une idée générale des accens, comme signes de division ou d'union entre les diverses propositions ou entre les parties dont se compose chacune d'elles (p. 136), et il s'est attaché seulement à faire connoître le *makkaf* et le *métheg*. Dans l'*appendix* de son ouvrage (p. 664), il a rapporté les noms des accens tant *distinctifs* que *conjunctifs*, et il a observé que, comme ce sujet ne pouvoit pas

être exposé d'une manière abrégée et en même temps satisfaisante, et que d'ailleurs il n'appartenoit pas, à proprement parler, à la grammaire, il traiteroit une autre fois de l'origine des accens et de leur usage.

J'ai omis de dire que tout ce dont nous avons parlé jusqu'ici n'est considéré par M. Ewald que comme les *prolégomènes* (*Vorbereitender Theil*) de sa grammaire. Avant ces prolégomènes, il dit quelques mots de la langue hébraïque en général; puis il indique la division de son ouvrage, qui doit se composer de deux parties, *la doctrine des formes* (*Formenlehre*) ou l'*étymologie*, et la syntaxe. Mais, avant ces deux parties essentielles de la grammaire, il a jugé nécessaire d'en placer une autre qui leur sert de préparation, et dont l'objet est d'abord de faire connoître l'écriture et tout ce qui en dépend, et ensuite de poser, d'après la nature même et les qualités des lettres isolées ou des syllabes, les principes qui doivent éclaircir l'origine et la constitution des diverses formes grammaticales. Cette partie préparatoire se divise en trois sections: la première (p. 7-46) traite des lettres et des voyelles; la seconde (p. 47-144), des signes qui s'ajoutent aux lettres, soit pour indiquer la syllabisation (c'est le premier chapitre), soit pour indiquer le ton et les rapports respectifs des mots (c'est le second chapitre); enfin la troisième traite des principes de la formation (des mots), principes qui servent en même temps de base à la doctrine relative au ton ou à l'accent prosodique. Nous allons dire un mot de l'objet de cette troisième section, avant de terminer cet article.

Les racines hébraïques, pour le très-grand nombre, renfermant trois consonnes, sont susceptibles par cela même de subir, dans leur intérieur, par le seul changement des voyelles, une grande variété de formes, que d'autres langues ne pourroient obtenir que par des crémens ou des additions extérieures. Dans cette association de trois consonnes dont se forment les racines, on ne fait aucune distinction entre les lettres, en sorte que celles qui ont le moins d'affinité entre elles, relativement à l'articulation, se trouvent en contact immédiat: de là il suit qu'il seroit difficile de prononcer un grand nombre de ces racines monosyllabiquement; on a donc dû, pour conserver l'analogie, rendre toutes les racines dissyllabiques. Dans toute racine, il n'y a d'essentiel que les trois consonnes; car c'est dans leur association que réside le sens ou l'idée principale attachée au mot: la variété des voyelles ne fait que modifier cette idée. Toutes les voyelles qui servent ainsi à modifier la racine, étoient originairement brèves: par suite, quelques-unes, à raison de leur position, ont reçu la valeur pro-

sodique d'une voyelle longue; il n'y a qu'un seul cas où, dans l'origine même, une modification de la racine s'est opérée par l'insertion d'une voyelle longue; il est évident que l'insertion d'une voyelle longue est moins naturelle que celle des voyelles brèves, plus propres à la permutation.

Les formations qui s'opèrent dans l'intérieur même de la racine, sont très-nombreuses; elles sont de trois sortes. Dans la première, il n'y a qu'une seule voyelle propre, placée après la première radicale, les deux autres radicales restant sans voyelles, comme מֵלֶךְ *malc*. Dans la seconde, la voyelle propre est placée après la seconde radicale, et le ton est toujours sur cette voyelle: la première radicale devrait proprement être sans voyelle; mais elle prend toujours, en conséquence d'une règle fondamentale, le *kametz*, comme כָּתַב *câtab*, כָּתַבָּ *câtâb*, כָּתֵב *cateb*, כָּתֹב *câtôb*, כָּתוּב *câtoub*, כָּתִיב *câtib*; dans la troisième, il y a insertion d'une voyelle longue après la première radicale, le ton restant toujours sur la voyelle composée, formée des deux dernières radicales, comme כֹּתֵב *coteb*. De nouvelles formations ont encore lieu par le redoublement d'une seule ou de deux des consonnes radicales, comme כִּתֵב *kitteb* יִרְקֵק *yérakrak*. Mais il faut observer relativement à la première sorte de formation, qui ne devrait produire que les trois formes מֵלֶךְ *malc*, סֵפֵר *sefr* et קֹדֵשׁ *kodsch*, qu'on en obtient régulièrement, par l'admission d'un *sékol* dépourvu de ton, les formes מֵלֶךְ *mélec*, סֵפֵר *séfer* et קֹדֵשׁ *kôdesch*. Quant à la seconde sorte de formation, dont le caractère propre est de n'avoir qu'une seule voyelle entre les deux dernières radicales, et qui cependant présente toujours un *kametz* après la première radicale, voici comment on justifie cette espèce de contradiction. Si une consonne se trouve seule au commencement d'un mot devant une syllabe tonique, et si d'ailleurs elle a une liaison intime avec la syllabe tonique (ce qui est toujours le cas, quand il s'agit d'une lettre radicale), cette première consonne ne s'articule pas par le *schéva*; mais, tant à cause de sa proximité du ton, qu'en raison de la brièveté du mot et de l'étroite union que cette consonne a avec la syllabe suivante, elle prend toujours une voyelle proprement dite, et cette voyelle est toujours le *kametz* (l'*â* long), parce que le *kametz* est la plus courte des voyelles longues.

J'ai exposé fidèlement les idées de M. Ewald, et je dois convenir que, dans sa manière de voir, tout est lié et forme un ensemble qui n'a

pu être conçu que par un esprit observateur et éminemment systématique, qualité qu'on reconnoît également dans son traité de *Metris arabicis*, dont j'ai rendu compte dans ce journal. Mais je ne puis m'empêcher de penser que l'observation des phénomènes particuliers, et le désir de les ramener tous à un petit nombre de principes généraux, l'a entraîné dans quelques illusions, et lui a fait poser pour règles générales ce qui n'est souvent que des pétitions de principe. Quelle preuve peut-on donner que, dans l'origine, les voyelles employées pour modifier la racine ont dû être brèves; que l'insertion d'une voyelle longue, pour former la première syllabe d'un mot dérivé sans addition de consonnes, est moins naturelle que celle d'une voyelle longue; que les formes des mots מֶלֶךְ, סֶפֶר, et קֶדֶשׁ, ont dû être originairement מֵלֶךְ, סֵפֶר, et קֶדֶשׁ; que le *kametz* est la plus brève entre toutes les voyelles longues, et que dans les mots, tels que כָּרוֹב, כְּרוֹב, כִּרוֹב, &c., le *kametz* n'est que le substitut d'un *schéva*; que les racines trilitères ne pouvoient pas être généralement monosyllabiques, sauf à ajouter une voyelle très-brève quand la rencontre de quelques gutturales, ou de quelques consonnes fortes, rendroit la prononciation difficile &c. ? Pourquoi, en un mot, n'auroit-on pas pu faire en hébreu ce qu'on fait à chaque instant en syriaque, langue qui a tant d'affinité avec l'hébreu? Sans doute, quoique le système de prononciation d'une langue en particulier soit bien plutôt l'effet d'une disposition spéciale des organes de la parole et de l'ouïe, que le résultat d'une théorie savante, on peut, par l'observation des faits, y reconnoître des principes généraux et des exceptions, et en former *a posteriori* une théorie qui aide un étranger à retenir les phénomènes en les classant. Mais pour établir une semblable théorie, substituer aux formes usitées dans une langue, des formes supposées primitives dont on ne sauroit prouver l'existence à aucune époque, et dont celles qui existent réellement ne seroient que des altérations euphoniques, c'est, si je ne me trompe, abuser du principe de généralisation des faits. Il arrive même quelquefois, quand on se laisse trop aller à de semblables idées systématiques, que deux propositions se servent alternativement de démonstration, et par conséquent ne sont ni l'une ni l'autre légitimement démontrées. Le cas suivant ne seroit-il pas un exemple de cette sorte de paralogisme?

On lit (p. 64) : « Dans la catégorie des voyelles longues, les plus longues sont le *zéré* et le *cholem*, qui toutefois ne sont pas parfaitement égales entre elles. Le *kametz* est ici la voyelle la plus brève et celle qui ap-

» proche le plus (de la classe des voyelles brèves) : aussi voyons-nous
 » que, d'après un des caractères essentiels de la langue, c'est toujours le
 » *kametz* qui survient, toutes les fois qu'une consonne qui proprement
 » devrait être sans voyelle (c'est-à-dire, n'être affectée que du *schéva*),
 » doit cependant, uniquement à cause du ton, prendre une voyelle
 » longue. » Pour justifier la vérité de ce principe, l'auteur renvoie
 au §. 93 : et que voyons-nous dans l'article auquel il nous renvoie ! le
 fait même allégué ici, où le *kametz*, nous dit-on, remplace le *schéva*,
 parce que le *schéva* ne seroit pas suffisant pour faire sentir l'articu-
 lation ; qu'il faut une voyelle effective, et pourtant de peu de valeur,
 et que le *kametz* est la plus courte des voyelles longues ! Tout cet
 édifice, qui ne s'appuie que sur lui-même, ne sera-t-il pas renversé,
 si l'on nie cette assertion gratuite, que le *kametz* est une voyelle moins
 longue que le *zéré* et le *cholem* ! Et d'ailleurs, si l'on vouloit substi-
 tuer au *schéva* une voyelle réelle, et pourtant très-brève, pour-
 quoi n'avoit-on pas recours au *chatef-patah*, ou à une des voyelles
 ou sémi-voyelles de la même catégorie ?

Après avoir parlé des mutations qui ont lieu dans l'intérieur même
 de la racine pour exprimer diverses modifications de l'idée princi-
 pale, M. Ewald passe aux formations qui se font par des augmens
 ou des crémens, c'est-à-dire, des additions soit de lettres, soit de syllabes
 avant ou après les radicales, et qui, dit-il, ne se trouvent jamais au
 milieu. Cette manière de s'exprimer pourroit être contestée par ceux
 qui regarderoient le redoublement d'une radicale, comme dans כָּמַךְ ou ,
 l'insertion des lettres ך et ם, comme de vraies additions à la racine.
 Quant au ך et au ם, on peut ne les considérer que comme des ap-
 pendices des voyelles *cholem*, *schourek* ou *chirek* ; mais, pour le redou-
 blement d'une radicale, c'est assurément une addition qui a lieu dans
 l'intérieur même de la racine. Quoi qu'il en soit, tous les crémens et
 les augmens ne sont, suivant notre auteur, que des mots existant d'a-
 bord indépendamment, et par eux-mêmes, mais qui, en s'unissant
 aux racines, ont été plus ou moins raccourcis ou contractés, et sont
 souvent devenus méconnoissables. Cela est vrai, sans doute, du plus
 grand nombre ; mais je doute fort qu'on puisse étendre ce principe à
 la terminaison féminine, aux terminaisons ם et ם du pluriel des noms,
 à celle du duel, et au ם caractéristique des troisièmes personnes du
 futur.

Mais je dois me borner à ce que j'ai dit sur cette troisième sec-
 tion, malgré son extrême importance, et les nombreuses conséquences

que l'auteur déduit de ses principes, pour la connoissance systématique des formes grammaticales ainsi que de l'influence réciproque de ces formes sur la syllabe tonique, et de la syllabe tonique sur les formes grammaticales; car déjà cet article est bien long, et il me reste à parler de la partie étymologique et de la syntaxe, ce qui exigera encore, selon toute apparence, deux articles d'une étendue pour le moins égale à celui-ci.

SILVESTRE DE SACY.

EXAMEN critique des dictionnaires de la langue française, ou Recherches grammaticales et littéraires sur l'orthographe, l'acceptation, la définition et l'étymologie des mots, par M. Charles Nodier, chevalier de la légion d'honneur, bibliothécaire du Roi à l' Arsenal. Paris, Delangle frères, rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, n.º 19, 1828, 1 vol. in-8.º

UN lexicographe qui trouvoit très-pénibles et très-fastidieux les soins nécessaires et indispensables pour faire un dictionnaire, et surtout pour le faire bon, composa en vers latins une épigramme dont voici le sens :

« S'il est un homme que la sentence sévère du juge ait déjà condamné » à d'affreux tourmens et à un long supplice, qu'on ne le dévoue pas » aux fers pesans et aux pénibles travaux du baigne; que des masses de » métal ne soient pas suspendues à ses mains roidies; mais qu'il com- » pose un lexique. En effet, que sont les autres supplices! ce cruel » travail renferme à lui seul tous les genres de tourmens (1). »

J'ai lieu de croire que, parmi les tourmens et les infortunes d'un lexicographe, l'auteur de l'épigramme comptoit pour beaucoup l'ennui et le désagrément de subir des critiques presque toujours fondées, quand un homme d'esprit et de goût examine avec sévérité un ouvrage

(1) *Si quem dura manet sententia judicis olim
Damnatum ærumnis suppliciisque caput,
Hunc non fabrili lassent ergastula massâ,
Nec rigidas vexent fossa metallâ manus,
Lexica contextat. Nam cætera, quid moror? omnes
Pœnarum facies hic labor unus habet.*

composé de plusieurs mille articles, pour y relever seulement quelques erreurs échappées à l'inadvertance ou à la lassitude.

Le rôle qu'a choisi M. Nodier est plus facile et moins fastidieux : au lieu de composer un dictionnaire, il les attaque tous ; il relève les mauvaises définitions, les fausses étymologies, les formes d'orthographe vicieuses, et il indique les variétés d'acceptions qui n'ont pas été remarquées. C'est sans doute rendre à la langue un service essentiel : l'ouvrage de M. Nodier sera utile aux savans et à la science.

Je me trouve moi-même réduit à choisir à mon tour parmi les articles de l'*Examen critique des dictionnaires de la langue française*, les passages qui peuvent donner lieu à des observations littéraires ou grammaticales.

Et je commence par exprimer le regret que M. Nodier n'ait pas inséré, en tête de son ouvrage, la liste des dictionnaires de la langue française qu'il soumettoit à son examen critique : on trouve indiqués çà et là quelques dictionnaires dont il dénonce les erreurs ; mais il s'en faut beaucoup qu'on puisse appliquer à ce petit nombre la qualification générale de *dictionnaires de la langue française*, comme le titre le faisoit espérer.

Avant de présenter les observations que j'ai annoncées, je dois dire que je rends pleine et entière justice au mérite de la plupart des articles dont je ne parlerai pas.

Quand M. Nodier, dénonçant de fausses définitions, indique celles qu'il croit plus exactes, il est en général assez heureux pour qu'on puisse lui faire le reproche de n'avoir pas assez souvent employé cette critique habile qui, en indiquant le mal, présente le remède.

Je comparerais volontiers ce genre de critique à la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle faisoit ; je suis convaincu qu'il auroit été facile au talent de M. Nodier de guérir plus souvent, et de ne pas se borner presque toujours à blesser ; c'est alors qu'il auroit rendu un grand service à la science ; il auroit suffi de le copier.

Je dois dire aussi qu'en indiquant de nouvelles acceptions, M. Nodier a souvent réussi à en faire connoître qui étoient à-la-fois vraies et utiles.

Quant aux critiques relatives à l'orthographe, elles m'ont paru toujours fondées ; mais peut-être celui des dictionnaires dans lequel ont été relevées les fautes d'orthographe que M. Nodier a corrigées, ne méritoit pas un examen aussi minutieux.

Les articles sur lesquels M. Nodier peut donner lieu à des représailles, sont sur-tout ceux qui concernent les étymologies, et l'histoire de la langue.

J'hésite d'autant moins à entrer en lice avec lui, qu'il a dit dans sa préface : « Il y aura donc lieu à renvoyer nombre de mes traits contre » mon bouclier, et je les recevrai sans rancune; je demande la même » courtoisie aux tenans que le sort des armes m'a donnés dans cette » joute innocente. »

Je rapporte ces paroles franchement chevaleresques; et la citation que j'en fais me servira de transition pour présenter mes observations critiques sur le contenu de l'article CHEVALIER.

« Au mot CHEVALIER, M. Nodier trouve remarquable que la plupart des noms qui désignent les castes nobles soient empruntés du cheval, comme si la gloire de soumettre cet animal superbe avoit été le premier titre à la prééminence que certains hommes ont acquis sur d'autres; il en est ainsi de *chevalier*, qui vient du mot français *cheval*. »

Il ajoute, « et *d'écuyer*, qui vient de son nom latin. »

Je n'ignore pas que cette étymologie avoit déjà été hasardée: je la crois très-fausse; et lorsque M. Nodier prête l'autorité de son nom à une telle erreur, et sur-tout dans un ouvrage où il relève les fautes des dictionnaires, il me place dans l'absolue nécessité de la combattre et de la réfuter.

Il me paroît de toute évidence qu'ÉCUYER vient de *scutum*, comme l'a dit Ménage: l'écuyer portoit l'écu du chevalier qu'il accompagnoit.

Aussi la langue des troubadours, celle des trouvères, et toutes les autres langues de l'Europe latine, ont employé primitivement ou elles conservent encore l's de *scutum*, en disant ESCUT, ESCUDIER, *escuier*, &c.

Les troubadours ont employé ESCUT, *bouclier*, au propre et au figuré:

Don sian traucat mil ESCUT.

(BERTRAND DE BORN: *lo coms m'a.*)

(Dont soient troués mille écus).

Ab lo ESCUT de paciencia.

(VIC. ET VERT. fol. 65, v.º, col. 2.)

(Avec le *bouclier* de patience).

Servirs qu'on no guazardona

Et esperanza bretona

Fan de senhor ESCUDIER.

(BERNARD DE VENTADOUR: *la dousta.*)

(Service qu'on ne guerdonne

Et espérance bretonne
Font de seigneur un écuyer.)

Les anciennes traductions françaises des psaumes rendent SCUTUM par *escut*.

L'ESCUT avirunera tel.
(*Psaume 90*, tr. du Psaut. de Corbie.)
Pren ESCUD e hanste. (*Psaume 34*.)

Joinville a dit :

« Nous fichasmes les pointes de nos ESCUS ou sablon et le fust de
» nos lances ou sablon et les pointes vers eulz. »

Le roman d'Alexandre :

De bon voisin fet sages son ESCU. (Rom. d'*Alexandre*.)

L'ancienne traduction du livre des *Rois* porte : ESCUIERS.

E sis ESQUIERS devant lui alad. (Tr. du 1.^{er} liv. des *Rois*, fol. 23.)

Jean Bouchet a aussi employé le mot ESCUIERS.

Au temps present on les dit ESCUIERS

Comme portant escu, bannières, targes.

(J. BOUCHET, *Triomphe de François I.^{er}*, fol. 12 v.^o.)

L'italien a dit et dit encore, *scudo, scudiere*; l'espagnol, *escudo, escudero*; le portugais, *escudo, escudeiro*.

Il est donc évident que notre mot ÉCUYER ne vient pas d'*equus*, cheval, mais bien de *SCUTUM*, *escut*, *escu*, *écu*, et qu'on appeloit celui qui le portoit, d'abord ESCUYER, ensuite, par la suppression de l's, *écuyer*.

A la fin du même article, M. Nodier ajouté : « Je suis assez porté
» à croire, quoi qu'en disent les étymologistes, que *baron* est fait aussi
» de *mar* ou *marh*. »

S'il y a une étymologie qui ne doit pas être contestée, c'est celle de BAR, BARON, produits de *VIR, VIRUM*, latins. Je me borne à renvoyer aux autorités que j'ai rapportées à ce sujet dans ce journal, de juin 1820, page 368, où l'on peut lire que le mot latin *VIR* du Nouveau-Testament est traduit par le mot roman *bar*.

Dans la loi des ripuaires, titre LIII, BARO signifie homme, corrélatif à femme : *iam BARONEM quam FEMINAM*, &c.

Le glossaire de Philoxène explique BARO par *avrip*.

Enfin je renverrai aux nouvelles observations sur les étymologies par Barbazan, insérées au commencement du tome II de la nouvelle édition des *Fabliaux* que M. Méon a donnée après Barbazan.

Au mot *déscrier*, M. Nodier s'explique ainsi :

« DÉserter, abandonner un lieu, ou bien, dans notre ancienne
» poésie, rendre un lieu désert ou abandonné.

... Mais, qui met sa gloire à *déserrer* la terre,
Par des meurtres épais.... (MALHERBE).

» Quelle langue c'étoit alors que la nôtre! quelle puissance d'expressions!
» quelle richesse de métonymies! sa *louange*, pour sa *gloire*; *déserrer*,
» pour *dépeupler*; *épais*, pour *fréquens* ou *nombreux*, le *spesso* des
» Italiens! »

J'ai cru convenable de transcrire en entier l'article de M. Nodier.

On aura remarqué qu'au lieu de *louange* son imprimeur a mis *gloire*.

Je suis à deviner ce que le mot de *louange* a de plus beau; je
conçois qu'on eût dit *CHERCHER la louange*, mais *METTRE sa louange*
me paroît peu français, même au temps de Malherbe.

Quant à ce que M. Nodier dit de *déserrer* la terre pour la *rendre*
déserte, cette acception est très-ancienne dans la langue française; et
quoique M. Nodier ne la trouve que poétique, afin de pouvoir
l'admirer davantage, il est certain qu'elle a été employée en prose plus
souvent qu'en vers.

En prose: « Les nobles, le clergé, les bourgeois, et le commun
» peuple de ce royaume, sont à-peu-près tous *DESERS* et détruits. »
(MONSTRELET, tom. I, fol. 255.)

« Qu'il auroit repeuplé la ville de Messène, deux cent et trente
» ans après qu'elle avoit esté détruite et *DESERTÉE* par les Lacédé-
» moniens. » (PLUTARQUE, trad. d'Amyot. *Mor.* tom. III, p. 348.)

« Auquel conseil on dit qu'il y eut un Thébain nommé *Erionthus*,
» qui fut d'opinion que l'on rasât entièrement la ville et qu'on
» *DESERTAT* le pays, de sorte que il ne servist plus que de pascage
» aux bestes. » (PLUTARQUE, trad. d'Amyot, *Vie de Lysandre.*)

En vers :

Il a, brûlant de guerre,
DESERTÉ d'habitans la plupart de la terre.

(R. GARNIER, trag. de *Cornélie*, acte IV, scène I.^{re})

Mais les regrets de M. Nodier cesseront peut-être, quand il se sou-
viendra que Bossuet et Massillon ont employé *DÉSERTER* dans le
même sens que Malherbe.

« C'est vouloir en quelque sorte *DÉSERTER* la cour que de combattre
» l'ambition qui est l'ame de ceux qui la suivent, et il pourroit même
» sembler que c'est ravalier quelque chose de la majesté des princes,

» que de décrier les présens de la fortune, dont ils sont les dispensateurs. » (BOSSUET, *serm. du 4.^e dim. de carême.*)

« La force de ses discours, qui pensa DÉserter la France et l'Allemagne, en inspirant aux peuples le désir de se croiser, passa pour indiscretion et faux zèle. » (MASSILLON, *panégyrique de S. Bernard*).

Enfin le mot substantif DÉsertation a été employé :

« En DESertation et destruction de nostre peuple. » (MONSTRELET, tom. I, fol. 196.)

Si l'on me demande la cause du rejet de plusieurs expressions ou acceptions qui, ayant été employées par d'anciens écrivains ou même par de bons écrivains modernes, passent pour n'être plus dans la langue, je répondrai que c'est la perfection de la langue même : souvent une expression, telle que *désert*, a été rejetée pour ne pas donner lieu à des équivoques, pour ne pas obliger le lecteur à attendre la suite de la phrase, et à en faire une analyse mentale, avant d'être sûr si DÉserter actif signifie seulement *rendre désert* ou *abandonner* : or ABANDONNER étant le sens le plus généralement employé, c'est cette dernière acception qui a prévalu et l'autre a été *désertée*, c'est-à-dire, abandonnée.

Ces vers de Malherbe sont tirés d'une pièce que M. Nodier n'a pas indiquée ; elle est intitulée *Ballet de Madame*, liv. VI ; elle n'est pas imprimée dans les *Œuvres choisies* de Malherbe.

Je releverai ici une erreur qui se trouve dans les notes de Ménage sur Malherbe. Ménage dit : « J'ai appris de M. Racan que Malherbe » fit ces vers en un jour. »

Cela peut être vrai ; il s'agit de neuf stances de quatre vers chacune.

« Il ajoute : Cette Madame est M.^{me} Élisabeth de France, qui depuis » a été reine d'Espagne. » Mais Malherbe étoit né en 1555, et Élisabeth de France, mariée en 1559, est morte en 1568.

Il me semble hors de doute que ces vers furent faits lors du mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche.

La partie du travail de M. Nodier où il indique l'époque de l'introduction de plusieurs mots dans la langue, est curieuse et piquante ; mais il y a quelquefois de la témérité à dire que tel auteur a le premier employé tel mot ou telle expression. Parfois l'auteur qui a cru lui-même innover, n'a que ressuscité une expression employée dans notre ancien idiome.

Au mot RÈGNE, M. Nodier s'exprime en ces termes :

« Il a été pris UNE FOIS pour *royaume* ou *empire* dans les classiques ; ce » singulier latinisme est de Jean-Baptiste Rousseau, en parlant du Turc,

Qui, paisible tyran de la Grèce abattue,
Partage à notre vue
La plus belle moitié du RÈGNE des Césars.

Je puis assurer que le mot RÈGNE, dans cette acception, n'est pas un latinisme de notre célèbre lyrique; la langue des troubadours et celle des trouvères l'avoient employé pour désigner un royaume.

Voici deux exemples de l'un et de l'autre idiome; je pourrois en fournir un très-grand nombre.

Qu'el lo met' al REGNE celestial. (Jean ESTÈVE : *aissi.*)
(Qu'il le mette au royaume céleste).
Conquistar lo REGNE de Paradis. (Liv. de *Sydrac.*)
(Conquérir le royaume de Paradis).

On lit dans le roman de Rou :

Qui ne m'a pas conte tenu.
De mon REGNE qu'il a eu....
El rei rendi son REGNE,
N'en volt avoir journée.

Voilà donc le mot *regne* de *REGNUM* latin anciennement employé dans les deux idiomes.

M. Nodier est tombé dans une erreur évidente lorsque au mot *lettre* il a dit :

« LETTRE. s. f. Il est aussi masculin au pluriel dans ce solécisme de » chancellerie : *lettres royaux.* »

« Auguste ne put pas donner le droit de cité à un mot fort élégant. »
« Chilpéric ne put pas faire recevoir quatre lettres fort utiles à notre »
« abécédaire; mais les vieux barbarismes se perpétuent tant qu'on veut. »

Le mot LETTRE a toujours été féminin au pluriel comme au singulier.

Mais ROYAL, comme tous les adjectifs venant des adjectifs latins en *ALIS*, étoit invariable, c'est-à-dire, des deux genres dans les idiomes des troubadours et des trouvères, ainsi qu'il l'étoit dans la langue latine.

Je crois avoir suffisamment expliqué cet accident grammatical, soit dans ma Grammaire comparée des langues de l'Europe latine, pag. 100 et 101, soit dans les articles insérés dans ce journal. Quelques nouveaux exemples de l'ancien idiome français convaincront sans doute M. Nodier.

De majesté ROYAL ou IMPERIAL. (MONSTRELET, t. I, fol. 50.)

« Et la voie ROYal qui d'icelle ville va à Paris. » (MONSTRELET, tom. I, fol. 134.)

« De laquelle ordonnance furent faites lettres ROYaux et signées par »
« notaires. » (MONSTRELET, tom. I, pag. 156.)

Le roman du Renard avoit dit, tom. III, pag. 227.

Et puis lut les lettres *ROIax*.

J'avois fait plusieurs autres observations semblables sur l'Examen des dictionnaires; mais il aura suffi d'indiquer à M. Nodier qu'il y a, dans son ouvrage, quelques articles à revoir et à corriger, et j'aime mieux en revenir aux éloges que mérite en général, et sous plusieurs rapports, cet utile et intéressant travail sur la langue française.

M. Nodier peut aisément l'augmenter et l'améliorer, et je l'invite à rentrer dans la carrière.

En lisant l'Examen critique des dictionnaires avant de connoître la préface, j'ai été un peu scandalisé du style épigrammatique, du ton leste que l'auteur semble avoir affecté en quelques articles: ce n'est pas qu'on exige d'un lexicographe, d'un grammairien, une gravité pédante qui craigne de se déridier et de se permettre un bon mot; mais *sunt certi denique fines*.

Dans la préface j'ai ensuite remarqué ce passage :

« Une objection de plus de valeur contre cette publication, c'est la
» forme à demi facétieuse, à demi hostile, de ces dissertations de quelques
» lignes, où je n'ai pas toujours eu le loisir d'être poli. Cette méthode
» d'analyse, ou goguenarde, ou acerbe, me paroît fort contraire aux
» bienséances de la critique, et nul écrivain, dans toute sa carrière
» littéraire, ne s'est montré plus éloigné que moi de ce genre d'in-
» convenance qui répugne à mon caractère, et qui s'accommode très-
» mal d'ailleurs à l'allure sérieuse de mon esprit; mais j'ai déjà dit que
» ces notes n'avoient été d'abord écrites que pour mes propres études,
» et je n'ai pas voulu, en les mettant au jour, me faire fallacieusement
» meilleur que je suis. »

Cette déclaration ne m'a point désarmé: j'estime assez M. Nodier pour croire qu'il s'est fait illusion. Il n'étoit nullement obligé de se faire juger par ses lecteurs sur des traits malins et des sarcasmes plaisans, échappés dans le premier jet de la composition; il lui a été permis de les penser, mais il y a quelque inconvenance à les publier, quand c'est sans utilité, sans intérêt pour la science.

Ce qu'il dit pour sa justification ou pour son excuse, prouveroit que, comme Boileau, M. Nodier

Fit sans être malin ses plus grandes malices.

Je le crois assurément, parce que je connois la bonté et l'amabilité de son caractère; mais, cette fois, je crains que son cœur n'ait été la dupe de son esprit.

RAYNOUARD.

MÉMOIRES de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, années 1816 à 1824; tomes I, II, III, IV, V, VI, VII, in-4.° Paris, Firmin Didot, rue Jacob, n.° 24.

SECOND ARTICLE.

DANS l'article précédent, nous avons examiné les mémoires compris dans la partie physique des deux premiers volumes du nouveau recueil de l'Académie royale des sciences. Dans celui-ci, nous nous proposons d'examiner les mémoires compris dans les tomes suivans.

Mémoire sur la combinaison de l'oxigène avec l'eau, et sur les propriétés extraordinaires que possède l'eau oxigénée, par M. THÉNARD.

Ce travail n'occupe pas moins de 104 pages; mais les faits qu'il renferme justifient, par leur nouveauté et leur importance, les détails avec lesquels ils sont exposés. C'est au reste ce que nous espérons démontrer à nos lecteurs dans le compte que nous allons en rendre.

La découverte de l'eau oxigénée a fait une sensation d'autant plus vive dans le monde savant, qu'elle étoit moins attendue: en effet, en remontant de l'époque où elle fut connue, jusqu'à l'année 1781, où le célèbre Cavendish prouva que l'eau est un composé d'oxigène et d'hydrogène, et non un corps simple, comme on le croyoit alors, on ne trouve aucune expérience qui conduise à penser que ces mêmes élémens sont susceptibles de s'unir en une autre proportion que celle où ils constituent l'eau; d'un autre côté, lorsqu'on voit les nombreuses opérations au moyen desquelles M. Thénard a obtenu l'eau oxigénée, les précautions qu'elles exigent pour être exécutées avec succès, on conçoit bien que cette découverte n'a point été le résultat du hasard, qu'elle a dû au contraire être le fruit de recherches extrêmement laborieuses.

Pour se procurer l'eau oxigénée, on neutralise une certaine quantité d'acide hydrochlorique par du deutoxide de barium. Il en résulte de l'hydrochlorate de protoxide de barium et de l'oxigène, qui, en s'unissant avec une portion de l'eau au milieu de laquelle les corps réagissent, donne naissance à de l'eau oxigénée. On précipite le protoxide de barium par l'acide sulfurique, et l'on neutralise de nouveau la liqueur par du deutoxide de barium. En répétant plusieurs fois ces opérations, on finit par obtenir un liquide composé d'eau, d'eau oxigénée et d'acide hydrochlorique, dans lequel on verse du sulfate d'argent, afin de substituer à l'acide hydrochlorique l'acide sulfurique, dont on se débarrasse ensuite

au moyen de la baryte : on a alors un liquide formé d'eau et d'eau oxigénée ; en l'exposant avec une capsule d'acide sulfurique sous un récipient où l'on fait le vide, l'eau, plus volatile que l'eau oxigénée, s'évapore, et celle-ci reste à l'état de pureté.

M. Thénard, ayant analysé l'eau oxigénée avec le plus grand soin, a trouvé qu'elle contient sensiblement deux fois plus d'oxigène que l'eau ; de sorte que, celle-ci étant représentée par un volume d'oxigène et deux volumes d'hydrogène, l'autre l'est par deux volumes d'oxigène et deux volumes d'hydrogène.

L'eau oxigénée est limpide comme l'eau : mais elle en diffère par sa densité, qui est environ une fois et demie plus grande ; par sa propriété de conserver sa liquidité à 30 degrés au-dessous de zéro ; par un goût astringent, qui a quelque chose de métallique ; par son action sur l'épiderme, qu'elle blanchit, et par son action sur la peau, qu'elle irrite à la manière d'un sinapisme.

L'eau peut être exposée à la chaleur la plus élevée de nos fourneaux sans se décomposer ; il n'en est pas de même de l'eau oxigénée : à 20 degrés, elle commence à perdre de l'oxigène ; et si l'on en exposait brusquement quelques grammes à une température de 100 degrés dans un vase étroit, la décomposition seroit assez rapide pour produire une explosion.

De la facilité avec laquelle l'oxigène se sépare de l'eau oxigénée, on conclut que celle-ci pourra, dans beaucoup de cas, agir sur les corps en leur cédant de l'oxigène. C'est ce qui arrive avec l'arsenic, le molybdène, le sélénium, le zinc, &c., avec les protoxides de barium, de manganèse, de fer, d'étain, de cobalt, avec l'acide arsenieux, ainsi qu'il étoit facile de le prévoir d'après la tendance qu'ont ces substances à absorber l'oxigène. Mais on ignoroit, avant le travail de M. Thénard, que la strontiane, la chaux, le deutoxide de cuivre, sont, comme les précédens, susceptibles de passer à un degré supérieur d'oxigénation.

On pouvoit encore prévoir, d'après les faits connus, qu'il y auroit des corps qui rendroient l'eau oxigénée plus stable en se combinant avec elle, tandis que d'autres n'exerceroient sur elle aucune action sensible. C'est aussi ce que M. Thénard a observé. Tous les acides en général qui ont des affinités énergiques, et qui d'ailleurs ne sont pas susceptibles d'absorber de l'oxigène, donnent à l'eau oxigénée plus de stabilité. Par exemple, de l'eau oxigénée dissoute dans l'eau qui commence par l'action d'une certaine température à dégager des bulles d'oxigène, cesse d'en donner dès qu'on y ajoute un peu d'acide phosphorique, d'acide hydrophorique, d'acide sulfurique, d'acide hydro-

chlorique, d'acide arsénique, d'acide oxalique, &c. Il faut neutraliser l'acide pour que le dégagement recommence, ou bien élever la température. Les acides carbonique et borique, à cause de leur foible acidité, n'ont point d'action; ils se comportent en cela comme la silice, l'alumine, l'oxide de chrome, le deutoxide d'étain, &c.

Si l'histoire de l'eau oxigénée se bornoit à des faits analogues à ceux dont nous venons de parler, la découverte de ce composé n'auroit rien présenté qui ne rentrât naturellement dans ce qu'on connoissoit antérieurement; mais il en est autrement: l'eau oxigénée qui touche l'argent, le platine, l'or, le plomb, &c. suffisamment divisés, le protoxide de plomb, les péroxides de manganèse, de cobalt, de fer, &c., se décompose plus ou moins rapidement, sans que le corps qui détermine ce résultat éprouve de changement dans son poids, ni dans aucune de ses propriétés physiques ou chimiques. Pour sentir toute l'importance de ce fait, il n'est pas inutile de revenir sur la manière dont on explique les actions chimiques, en tant qu'on les fait dépendre d'une force appelée *affinité*, qui sollicite les molécules des différens corps à s'unir ensemble pour constituer des *composés chimiques*.

Lorsque nous examinons une matière composée, par exemple un corps binaire solide, nous ne pouvons apercevoir aucune partie qui soit différente du reste de la masse: il nous paroît non-seulement homogène, mais encore les propriétés que nous pouvons lui reconnoître au moyen de nos sens différent plus ou moins de celles des élémens qui le constituent. Ce que nous disons de ses propriétés physiques est applicable à ses propriétés chimiques; c'est-à-dire que nous ne pouvons admettre qu'une de ses parties séparées mécaniquement des autres se comporte dans ses actions chimiques autrement que celles-ci, ni que le composé se comporte absolument comme le feroient ses élémens si ceux-ci agissoient isolément. C'est donc cette homogénéité de toutes les parties dans lesquelles on peut réduire mécaniquement un composé solide, qui distingue ce composé d'un simple mélange de différens corps; car, en supposant que ces corps fussent suffisamment divisés pour être mélangés uniformément à la vue, il est aisé de concevoir des opérations absolument mécaniques au moyen desquelles on les sépareroit les uns des autres: telle seroit l'agitation du mélange dans un liquide, si les corps différaient suffisamment en densité pour qu'il y en eût qui restassent en suspension plus de temps que les autres: telle seroit encore l'action d'un barreau aimanté que l'on promeneroit dans un mélange formé d'un corps magnétique et de corps non magnétiques; le premier, en s'attachant à l'aimant, se trouveroit ainsi séparé des autres.

Il en est tout autrement de la séparation des corps qui sont unis chimiquement: qu'ils diffèrent les uns des autres par leur densité relative, par la propriété magnétique, &c., on ne pourra les isoler au moyen du lavage, du barreau aimanté, &c. Il y a plus: nous voyons des corps gazeux, comme le gaz ammoniac, le gaz acide carbonique, donner naissance à un composé solide; nous voyons des corps solides, comme le soufre et le carbone, donner naissance à une matière liquide. Or il y a une cause pour qu'une masse formée de corps divers se comporte comme un corps homogène tant que ses élémens restent unis; il y a une cause qui rend solides le gaz acide carbonique et le gaz ammoniac dans le sel qu'ils forment; il y a une cause qui surmonte l'adhérence des parties de soufre du carbone dans le sulfure de carbone: or les causes de ces phénomènes sont rapportées à la *force d'affinité*; mais, comme toutes les forces, l'affinité ne nous est connue que par les effets que nous en faisons dépendre.

Voyons maintenant les moyens que nous employons pour séparer des corps unis par l'affinité.

Ces moyens rentrent dans deux cas généraux:

1.^o On soumet le composé à l'action d'un corps, aidée d'un certain degré de chaleur;

2.^o On soumet le composé à l'action simple de la chaleur ou de l'électricité.

Dans le premier cas, un des corps de la combinaison est chassé et remplacé par celui qu'on a mis en contact avec lui; par exemple: chauffe-t-on du fer et du sulfure de mercure, le mercure se dégage et le fer s'unit au soufre. On explique ce fait en disant que le fer a plus d'affinité pour le soufre que n'en a le mercure.

Passons au second cas.

Lorsqu'on chauffe le composé dans un appareil convenable pour recueillir tous les produits qu'il est susceptible de donner, il arrive qu'à une certaine température, la matière est réduite en ses élémens. Par exemple: le peroxide de mercure soumis à cette expérience se résout en mercure et en gaz oxigène. On explique ce fait en disant que la chaleur, tendant à écarter indéfiniment les parties de la matière, porte les molécules d'oxigène et de mercure hors de la sphère où ces corps sont soumis à leur affinité mutuelle.

Lorsque les élémens d'un composé cèdent à l'action de l'électricité, ou l'on admet que les molécules acquièrent une force répulsive par l'élevation de la température que l'électricité détermine, ou bien que les molécules se séparent sous l'influence d'une double polarité

électrique, ainsi que cela arrive dans l'action de l'appareil électromoteur. Le principe d'un composé qui se porte à un de ses pôles y va en vertu de la force électrique attractive de ce même pôle, et en vertu de la force électrique répulsive de l'autre pôle.

D'après ce qui précède, il est évident que la décomposition de l'eau oxigénée par l'argent, le platine, l'or, le plomb, &c., par le protoxide de plomb, les peroxides de manganèse, de cobalt, de fer, &c. ne se classe dans aucun des deux cas que nous venons d'examiner. En effet, elle est tout-à-fait étrangère au premier cas, puisqu'elle s'opère sous l'influence d'un corps qui n'agit pas par affinité. Elle ne rentre point dans le second cas tel que nous l'avons exposé, puisqu'elle est opérée sous l'influence d'un corps que nous n'avons ni échauffé ni électrisé. Cependant il ne faudroit pas croire que nous regardons l'électricité comme absolument étrangère au phénomène; nous sommes au contraire conduits à l'y rapporter dans l'état actuel de la science: ainsi, M. Thénard, par exemple, conçoit que dans l'eau oxigénée, l'eau *pourroit être* à l'état électro-positif, tandis que l'oxigène seroit à l'état électro-négatif; et que dès-lors, en ajoutant à cette combinaison, des corps tels que l'argent, les électricités se réuniroient et produiroient de la chaleur, en même temps que l'eau et l'oxigène, n'étant plus sous l'influence électrique, cesseroient de rester combinés.

Certainement cette explication est spécieuse, mais elle est loin d'être démontrée; car l'état électrique des principes immédiats de l'eau oxigénée, est une supposition, et, d'un autre côté, on ne voit pas pourquoi tous les corps conducteurs de l'électricité n'en détermineroient pas la décomposition. M. Thénard n'a pu reconnoître d'électricité libre au moment où l'eau oxigénée se décompose.

Non-seulement des métaux, des oxides, séparent l'oxigène de l'eau, mais tous les organes ou tissus organiques produisent le même effet sans éprouver, en apparence au moins, de changement dans leurs propriétés. La fibrine est le seul principe immédiat des animaux qui, à l'état de pureté, possède la même faculté à un degré très-marqué.

Enfin en terminant ici l'examen du mémoire de M. Thénard, nous ajouterons que, depuis qu'il a été imprimé, l'eau oxigénée dissoute dans une certaine proportion d'eau a été employée avec le plus grand succès pour blanchir des cartons de Raphaël qui étoient devenus noirs, parce que le sous-carbonate de plomb de la peinture étoit en partie converti en sulfure de plomb. Ce blanchiment est facile à expliquer, parce que l'oxigène quitte l'eau pour se porter sur le sulfure métallique, et qu'il le convertit en un sulfate sans couleur.

MÉMOIRE sur les inflammations des intestins ou les entérites qui surviennent dans les maladies du foie ; par M. PORTAL.

M. Portal s'est proposé, dans ce mémoire, d'établir, par des observations qui lui sont propres, que c'est une grave erreur de considérer toutes les entérites, ou inflammations des intestins, comme *essentiels*, c'est-à-dire, comme des maladies qui se sont développées immédiatement dans les intestins par des causes très-variées, telles que des alimens trop stimulans, une nourriture trop abondante, des poisons, des purgatifs violens, des vers, des vices fébriles, &c. &c. ; car il pense qu'un grand nombre de ces inflammations ne viennent qu'à la suite d'affections du foie ; et il croit encore, avec Ferrein, que c'est dans cet organe qu'il faut chercher le siège des gastralgies, des fièvres bilieuses, &c., et non dans l'estomac, comme on le fait généralement aujourd'hui. Si des personnes qui ont le foie attaqué se plaignent de douleur dans les intestins ou dans l'estomac, c'est que, suivant lui, ces derniers organes ont plus de sensibilité que le premier ; et dès-lors, quoiqu'ils ne soient que secondairement affectés, il est tout simple que les malades y rapportent l'origine de leurs souffrances. L'auteur entre en matière après avoir rappelé les nombreuses communications du foie avec les intestins. Il cite deux individus attaqués ou menacés d'entérites, qui furent guéris par le traitement qu'on prescrit dans les maladies du foie. Il examine les inflammations des intestins qui se développent dans les fièvres bilieuses, dans les diarrhées et les dysenteries réunies à des fièvres putrides ou malignes, les inflammations des intestins qui accompagnent la colique hépatique ou qui lui succèdent, celles qui surviennent assez fréquemment dans le *choléra-morbus* et dans le *typhus*. Toutes ces entérites, causées par des affections du foie, doivent être traitées d'une toute autre manière que les entérites essentielles : en conséquence, M. Portal, après avoir décrit les symptômes auxquels on peut les reconnoître, décrit le traitement qu'elles nécessitent pour être combattues avec succès.

L'auteur cite plusieurs ouvertures de cadavres d'individus morts d'entérites non essentielles, qui ont confirmé ses idées sur le véritable siège de la maladie ; mais il ne dissimule pas qu'il est des cas où le foie ne présente à l'anatomiste aucune lésion sensible.

M. Portal attribue la corrosion des intestins, qu'on remarque assez souvent dans les entérites, à la propriété caustique que la bile a acquise par l'effet d'une altération plus ou moins profonde qu'elle a subie. Nous ne prétendons pas dire que cette opinion n'est pas exacte ; cependant nous ne pouvons l'admettre comme prouvée, parce

qu'elle ne repose sur aucun examen chimique, et que, dans les recherches que nous avons faites sur les biles d'un assez grand nombre de personnes mortes de maladies du foie, nous n'en avons jamais trouvé dans lesquelles on pût remarquer la moindre causticité; et nous ajouterons que nous avons observé, dans certaines maladies autres que celles du foie, un liquide intestinal doué de quelque âcreté, mais qui étoit bien distinct du suc biliaire.

NOTE sur la propriété que possèdent quelques métaux de faciliter la combinaison des fluides élastiques, et nouvelles Observations sur le même sujet, par MM. DULONG et THÉNARD.

Les journaux avaient annoncé, d'après M. Doebereiner, professeur de chimie à l'université d'Iéna, que le platine en éponge détermine à la température ordinaire la combinaison de l'hydrogène avec l'oxigène, et que le développement de la chaleur qui en résulte est tel que le métal devient incandescent. Un fait aussi remarquable ne pouvoit manquer d'attirer l'attention des chimistes: aussi MM. Dulong et Thénard s'empresèrent-ils de le vérifier presque aussitôt qu'ils le connurent, et de consigner leurs recherches dans deux notes qu'ils lurent à l'Académie des sciences.

On savoit que les gaz oxigène et hydrogène sont susceptibles de se combiner par le contact de la flamme ou celui d'un corps chaud, par la compression, par l'étincelle électrique; mais on ignoroit, avant M. Doebereiner, qu'il suffit que ces gaz touchent certains corps froids pour s'unir aussitôt. On reconnoît ici, comme dans l'action décomposante de plusieurs substances sur l'eau oxigénée, l'imperfection de nos théories pour expliquer les actions moléculaires. Quoi qu'il en soit, les faits que les savans français ont ajoutés à la belle découverte de M. Doebereiner en ont augmenté l'importance, parce qu'ils lui ont donné un caractère de généralité qu'elle n'avoit pas auparavant.

MM. Dulong et Thénard ont vu que le palladium, le rhodium et l'iridium se comportent avec l'oxigène et l'hydrogène à la manière du platine, et de plus que les autres métaux et un grand nombre de substances solides non métalliques déterminent l'union de ces gaz à des températures qui sont au-dessous de 360 degrés, mais qui varient suivant l'espèce du corps mis en expérience, et suivant son état de division: il suit de là que la matière des tubes dans lesquels on expose des gaz à leur action réciproque, peut exercer une influence qu'il ne faut pas négliger dans les recherches chimiques. Par exemple, le mélange d'oxi-

gène et d'hydrogène chauffé dans un tube de verre détonnera à une température où il n'éprouverait aucun changement s'il étoit contenu dans un vase de marbre blanc.

La configuration des corps solides a de l'influence sur leur action : ainsi des fragmens de verre anguleux ont une énergie deux fois plus intense que celle des fragmens de verre arrondis.

Il y a d'autres mélanges que celui d'oxygène et d'hydrogène, qui sont susceptibles de prendre feu par le contact de l'éponge de platine ; tel est celui d'oxygène et d'oxide de carbone.

Les savans français ont fait l'observation remarquable que, dans les métaux qui agissent à froid, la propriété active ne leur est point inhérente ; car on peut à volonté la leur enlever et la leur rendre par des moyens très-simples : par exemple, un fil de platine de $\frac{1}{2}$ de millimètre formant un écheveau de cent tours, n'agit qu'à la température de 300 degrés sur le mélange d'oxygène et d'hydrogène ; si on le fait rougir et refroidir plusieurs fois de suite, il devient capable d'agir de 50 à 60 degrés ; et si on le plonge pendant quelques minutes dans l'acide nitrique froid ou chaud, et qu'ensuite on le lave et on le fasse sécher à 200 degrés environ, il déterminera l'inflammation du mélange à la température ordinaire ; enfin on le privera de cette propriété en le plongeant cinq minutes dans le mercure, ou bien en l'exposant, le même temps, à un courant rapide d'eau, d'oxygène, d'hydrogène et d'acide carbonique sec.

MÉMOIRE sur l'état de la végétation au sommet du Pic du Midi de Bagnères ; par M. RAMOND.

La distribution des végétaux à la surface de la terre fut pour Ramond un objet constant d'études. En parcourant les Alpes et les Pyrénées, il ne tarda point à s'apercevoir que l'analogie qu'on remarque d'abord entre l'ordre où les plantes se trouvent placées sur le penchant des montagnes, et celui où on les rencontre dans les plaines, en allant de l'équateur vers les pôles, n'est point assez parfait pour que les deux distributions puissent être confondues ensemble, et pour qu'il ne soit pas nécessaire d'étudier chacune d'elles en particulier, afin de voir en quoi elles diffèrent et ce qu'elles ont de commun.

La principale ressemblance qu'on remarque entre le sommet d'une montagne élevée et les régions polaires, est le froid qui règne dans les deux stations ; mais pour une température moyenne égale, il y a une grande différence dans les variations que la chaleur y éprouve dans le

cours de l'année ; les saisons, les jours et les nuits s'y succèdent dans un ordre différent ; la pression de l'air est constamment moindre sur les montagnes que dans les plaines des zones polaires : d'un autre côté, la lumière, qui a une si grande influence sur la végétation, a un éclat, une vivacité dans les régions élevées qu'elle n'a point ailleurs ; enfin, pour la même température, l'évaporation des liquides y est bien plus rapide que dans les plaines. Considérons ensuite l'influence de la nature du sol, la distribution primitive des espèces végétales, les causes qui ont pu les répandre sur une plus grande surface que celle qu'elles occupoient originellement, et nous verrons qu'il y a bien des causes capables de modifier plus ou moins l'effet qu'une température moyenne tend à produire dans une région alpine et dans une région polaire.

C'est d'après cette manière de voir, que Ramond a recherché d'abord toutes les causes qui peuvent avoir de l'influence sur la végétation au sommet du Pic du Midi de Bagnères. Il fixe la latitude de cette montagne, sa hauteur ; il détermine la nature et la température du sol où croissent les végétaux qu'on y rencontre ; il fait connoître la marche du baromètre, de l'hygromètre et du thermomètre, telle qu'il l'a observée dans les trente-cinq voyages qu'il y a faits en quinze années différentes. Le climat du sommet du Pic du Midi de Bagnères correspond, selon lui, aux contrées comprises entre le 65° et le 70° de latitude : il y fixe la durée de la belle saison à trois mois et demie ; l'hiver y règne constamment le reste de l'année.

M. Ramond parle ensuite des espèces de plantes qui croissent sur les cimes du Pic du Midi ; elles se composent de soixante-deux cryptogames et de soixante-onze phanérogames. Parmi ces dernières, on en trouve soixante-cinq qui sont vivaces, cinq qui sont annuelles et une seule bisannuelle. On n'y rencontre qu'un seul arbre ; et cet arbre, le *salix retusa*, est réduit, pour ainsi dire, à l'état d'herbe par l'aspect et ses dimensions. Après avoir déterminé les rapports numériques des diverses espèces circonscrites dans leurs familles respectives, après s'être livré à des considérations générales sur la vie de ces plantes, il compare la Flore du Pic du Midi à celle de l'île Melville, et il apprécie avec une grande sagacité leurs analogies et leurs différences.

Dés observations météorologiques d'un grand intérêt pour tous les savans, et une description détaillée des plantes qui composent la Flore du Pic du Midi de Bagnères, terminent ce mémoire, dont la lecture est aussi attachante par la variété des sujets qui y sont traités, qu'elle l'est par le charme soutenu de la diction.

NOUVELLE DESCRIPTION du BENINCASA CERIFERA de Savi, plante
de la famille des cucurbitacées ; par M. DELILE.

M. Fischer a le premier cultivé et répandu en Europe les graines d'un végétal originaire de la Chine, qu'il a désigné par le nom de *cucurbita cerifera*. M. Savi, professeur de botanique à Pise, en a fait ensuite un genre, auquel il a donné le nom de *benincasa*, en mémoire du fondateur du jardin de l'université de Pise. Enfin, M. Delile, correspondant de l'Académie royale des sciences, ayant reçu de Vienne, de la part de M. Jacquin, des graines de cette plante, en a semé dans le jardin de Montpellier; les individus qu'elles ont produits ont été le sujet de la description qui fait la matière de ce mémoire.

Le *benincasa* a les plus grands rapports avec les genres de cucurbitacées qui l'avoisinent; car, dans la réalité, il n'en diffère que parce que ses tiges portent des fleurs hermaphrodites et des fleurs uni-sexuelles mâles à étamines libres, tandis que les tiges des espèces des autres genres portent des fleurs uni-sexuelles, les unes mâles et les autres femelles, sans fleurs hermaphrodites. M. Delile, en avouant que ces différences sont assez légères, pense cependant que le genre *benincasa* est suffisamment caractérisé par la nature de l'enduit cireux qui recouvre ses fruits. Nous avouons que ce dernier caractère, considéré comme générique, n'a pas à nos yeux l'importance que M. Delile paroît lui accorder; car ce savant dit qu'on ne connoissoit pas dans la famille des cucurbitacées, avant qu'on eût décrit le *benincasa*, de plante qui produisoit de la cire ou de la résine à sa surface: or, le travail que nous avons fait sur les matières végétales auxquelles on a donné le nom de cires, nous a mis à portée d'observer que les potirons, les melons et toutes les courges que nous avons examinées, sont revêtus d'une quantité de matière cireuse qui, quoique foible, est cependant très-sensible; dès lors le caractère qu'on peut tirer de la présence, sur les fruits du *benincasa*, d'une quantité de cire plus forte que celle qui se trouve sur les fruits des autres genres des cucurbitacées, n'a plus la même valeur que si ces derniers en étoient absolument dépourvus; et il y a plus, les recherches qui nous occupent encore sur la nature des principes immédiats des êtres organisés en général, et des plantes en particulier, considérées relativement à la distribution méthodique de ces êtres, nous ont conduits à envisager l'excrétion d'une matière cireuse comme un caractère qui est plutôt spécifique que générique. Enfin nous rappellerons la remarque que nous avons consignée ailleurs, au sujet de l'extrême différence de nature chimique qui existe entre quelques-unes des matières qui ont été confon-

dues sous le nom de *cires* : ainsi, celle des feuilles du *chou*, fusible à 71 degrés environ, n'est pas saponifiable; la cire qui recouvre les graines du *myrica cerifera*, fusible à 49 degrés, est complètement saponifiable, et se comporte comme une véritable *stéarine*; elle est donc plus analogue au suif de mouton qu'à la cire d'abeille: il en est de même encore d'une matière qu'on a mise dans le commerce sous le nom de *cire de la Cochinchine*; elle est formée, pour la plus grande partie, d'une stéarine fusible à 41 degrés environ, et d'une quantité sensible d'acides stéarique, margarique et oléique.

E. CHEVREUL.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

LE lundi, 1.^{er} décembre, l'Académie royale des sciences a élu M. Flourens à la place vacante par le décès de M. Bosc.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Essai philologique sur les commencemens de la typographie à Metz et sur les imprimeurs de cette ville, puisé dans les matériaux d'une histoire littéraire, biographique et bibliographique de Metz et de sa province. Metz, impr. de Dosquet; et Paris, librairie des frères Tilliard, 1828, in-8.^o, 293 pages, avec un portrait d'Abraham Fabert et d'autres figures et *fac simile*. Quoiqu'il soit dit dans un dictionnaire *raisonné* de bibliologie que l'imprimerie a été portée à Metz en 1471 par Adam Rot et pratiquée par lui dans cette ville jusqu'en 1475, aucune édition faite à Metz avant 1500 n'étoit citée par les bibliographes. Selon Panzer (VIII, 405), le premier produit de la typographie messine est de 1501 (*Joannes Versor de Animá*, Gaspar. Hochfeder, 1501, in-8.^o). Mais la bibliothèque publique de Metz possède un exemplaire du livre 1.^{er} de l'imitation de J. C., imprimé en cette ville par Jean Colini, de l'ordre des carmes, et Gérard de Villeneuve, en 1482, petit in-4.^o L'auteur de l'Essai que nous annonçons en donne une description fort détaillée, ainsi que d'un vol. in-8.^o dont la souscription porte : « Ces présentes heures à l'usage de Metz » furent acheuées le viij.^e jour de novembre, lan mil cccc. iiiij. xx. et xviii » (1498) pour maistre Jehan Magdalene demourant a la dicte ville de Metz. » Le *Joannes Versor* de 1501 n'est point indiqué ici; mais on fait mention de 8 feuillets in-8.^o intitulés : « Pronostication pour l'an mil v cens et xi carculée

» au vrai midy de la noble cité de Metz, » article dont Panzer n'a pas tenu compte. Ce bibliographe citoit, sous l'année 1513, un psautier en latin et en allemand, imprimé à Metz par Hochfeder, *in-4.º*, et sous l'année 1514, un *Lavacrum conscientie, in-4.º*, sorti des mêmes presses : au lieu de ces deux éditions, le nouvel Essai philologique place sous l'année 1514 la *Medulla gestorum trevirensium*, que Panzer ne date que de 1518. L'Histoire de la typographie messine est continuée depuis 1525 jusqu'en 1828, sans comprendre toutefois, pour les derniers âges, un catalogue complet de toutes les éditions : il a suffi d'indiquer tous les imprimeurs qui ont successivement exercé cet art dans la ville de Metz et les principaux produits de leurs presses. L'ouvrage est composé avec beaucoup de méthode et contient des notices curieuses : il se termine par une *Excursion* sur les premiers temps de l'imprimerie dans les villes voisines de Metz (Trèves, Saint-Nicolas-de-Port, Toul, Pont-à-Mousson, Nancy, Senones, Verdun, Epinal, Claitieu, Saint-Dié). — Cet Essai est dû à M. Teissier, auteur d'une Histoire de Thionville, qui a été annoncée dans notre cahier de mai dernier, pag. 317, et dont nous allons indiquer le plan. Premier âge, Thionville sous les rois de France carlovingiens, années 753-925. Second âge, Thionville séparé de la France, et dépendant des comtes de Luxembourg jusqu'en 1354, des ducs de Luxembourg jusqu'en 1462, des ducs de Bourgogne jusqu'en 1477, de la maison impériale d'Habsbourg jusqu'en 1519, des rois d'Espagne jusqu'en 1643. Troisième âge, Thionville rentré sous la domination française, 1643-1715. Ces annales sont suivies d'observations particulières sur les fortifications de Thionville, sur les établissemens religieux, sur les écoles et collèges, sur les Israélites, &c. ; de notices topographiques et statistiques, biographiques, archéologiques. Le volume est terminé par des notes, extraits et souvenirs disposés chronologiquement depuis 1715 jusqu'en 1828 : on voit que ces articles forment une sorte de continuation de l'histoire du troisième âge de Thionville.

Stavilégie ou méthode Lafforienne, pour apprendre à lire en peu de leçons aux personnes de tout âge; prospectus, et procès-verbaux constatant les résultats obtenus par la méthode. Paris, impr. de Gaultier-Laguionie, 1828, 46 et 4 pages *in-8.º* M. de Laffore ne donne point encore d'explication publique de sa méthode; il annonce seulement qu'elle est fondée sur l'idéologie, l'anatomie et la physiologie. « Comme la transmission des idées s'effectue, » dit-il, en intéressant l'instrument vocal, l'oreille et l'œil, agens dont l'organisation est par-tout la même, j'étudiai ces divers modes de transmission, » abstraction faite de telle ou telle langue. Dès-lors mes conséquences devinrent » générales, mes lois applicables chez tous les peuples; et leur expression la » plus simple fut, dans mes mains, une sorte de formule algébrique, dont les » termes devoient varier suivant la langue particulière à laquelle il s'agiroit de » l'appliquer, sans que son essence dût être en rien altérée par la diversité des » emplois qu'elle recevoit. . . Je ne donne qu'une loi, toute du domaine de » l'œil, pour la division des mots en syllabes; qu'un seul principe de lecture, » applicable à tous les cas généraux; qu'une seule règle pour tous les cas particuliers, &c. » Un rapport de M. Francoeur, et plusieurs certificats émanés des autorités publiques et des sociétés littéraires, certifient les succès de cette méthode, pour laquelle M. de Laffore a obtenu un brevet d'invention de dix ans (*Bulletin des lois*, n.º 221 de 1828, pag. 274).

Grammaire de la langue grecque et de ses différens dialectes; présentée dans un ordre analytique et synoptique, par M. A. Gerfaux. Paris, impr. de Gratiot, librairie de Kilian, 1828, in-4.^o, viij et 96 pages. Première partie, lettres et signes (esprits, accens, ponctuation); deuxième partie, mots, articles, noms substantifs, adjectifs, pronoms, verbes, participes, prépositions, adverbes, conjonctions; troisième partie, syntaxe. Cette grammaire est très-concise, et presque toujours réduite en tableaux.

Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises, par M. Ch. Nodier, chevalier de la légion d'honneur, bibliothécaire du Roi à l' Arsenal; ouvrage adopté (en 1808) par la commission d'instruction publique pour les bibliothèques des lycées; seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, impr. de Doyen; librairie des frères Delangle, rue du Battoir-Saint-André-Arcs, n.^o 19, 1828, in-8.^o, 405 pages. La première édition est de 1808; Paris, Deimonville, 220 pages in-8.^o La nouvelle édition contient plusieurs articles nouveaux (Jacasser, Lippée, Nasiller, Patatra, Pouffer, &c.), et des additions aux anciens. Le volume est terminé par un poëme latin où se rencontrent beaucoup d'onomatopées: *Albi Ovidii Juventini Elegia de Philomelâ*. Cette élégie (en 70 vers), composée, à ce qu'il semble, vers le v.^e siècle de l'ère vulgaire, a été imprimée au xv.^e, et plus d'une fois reproduite depuis: elle est ici suivie de quarante-neuf remarques, et de la traduction française que l'abbé de Marolles en a faite.

Discours prononcé à Aubagne, le 28 septembre 1828, par M. le comte de Villeneuve, conseiller d'état, préfet des Bouches-du-Rhône, à l'inauguration du monument érigé dans cette ville en l'honneur de l'abbé Barthélemy. Marseille, Achard, 8 pages in-8.^o

On a distribué le prospectus d'une nouvelle édition du *Voyage pittoresque ou Description de Naples et de la Sicile*, comprenant Naples et ses environs, toute la partie méridionale de l'Italie connue autrefois sous le nom de la grande Grèce, et la Sicile, par J. C. Richard de Saint-Non. La première édition est de 1781-1786, quatre tomes, 5 vol. gr. in-fol. La nouvelle, revue, corrigée, augmentée de notes historiques, d'une notice sur Saint-Non par Brizard, remplira 4 forts vol. in-8.^o, imprimés chez Crapelet, avec un atlas gr. in-fol., renfermant 400 planches dont l'impression est confiée à MM. Durand et Sauvé. On souscrit, sans rien payer d'avance, chez MM. Dufour, rue du Paon, n.^o 1, et Baudouin, rue de Vaugirard, n.^o 17, à raison de 240 fr. pour tout l'ouvrage. Après la publication de la 12.^e et dernière livraison, le prix sera porté à 300 fr.

Prospectus d'une édition des *Vies des hommes illustres de Plutarque*, traduites par Domin. Ricard, avec des notes sur chaque vie, 10 vol. in-8.^o Paris, imp. de Casimir, librairie des frères Emler, rue Guénégaud, n.^o 23. Il y aura 5 livraisons de 2 vol. chacune: la première sera publiée à la fin de décembre 1828, et la dernière à la fin d'avril 1829. Prix de chaque livraison, 12 fr. pour les souscripteurs.

Essai sur l'histoire de l'esprit humain dans l'antiquité, par M. Rio, professeur d'histoire au collège de Louis-le-Grand; tome I.^{er} Paris, impr. de H. Fournier, librairie classique de Hachette, et chez Alex. Mesnier, 1829, in-8.^o, xj et 462 pages. Pr. 7 fr. 50 cent. Ce premier volume contient quatre livres: I. Considérations générales; la Chine, l'Inde, la Perse et la Phénicie, l'Égypte, la Judée.

II. La Grèce avant Périclès. III. Siècle de Périclès : poésie et beaux-arts, éloquence, histoire, philosophie, sciences. IV. Siècle d'Alexandre. « Je compte, dit l'auteur dans sa préface, sur une critique d'autant plus éclairée, que je me suis laissé entraîner par l'esprit qui domine une foule de travaux contemporains. On commence à attacher plus d'importance à l'histoire intellectuelle des peuples qu'à leur histoire politique. Je puis dire que c'est mon siècle qui m'a imposé mon sujet. Maintenant il m'importe de savoir si j'ai bien suivi ses inspirations, &c. »

Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité, par Herder; ouvrage traduit de l'allemand et précédé d'une introduction par Edgar Quinet. Strasbourg et Paris, Levrault, 1827 et 1828, 3 vol. in-8°. Tome I.^{er}, 71, xvj et 372 pages; tome II, 527 pag.; tome III, 543 pag. Pr. 18 fr. Herder déclare que « les spéculations métaphysiques, détachées de l'histoire, ne lui semblent que des leurrez aériens, qui conduisent rarement à quelque résultat; que la philosophie de l'histoire, loin de vivre ainsi d'abstractions, ne repose que sur l'histoire même. Pour moi, dit-il, au lieu de m'élaner en pleine mer, je ne ferai que raser les côtes, c'est-à-dire que je me bornerai aux faits certains, ou du moins tenus pour tels, en les distinguant de mes propres conjectures. » Il commence par rapprocher l'histoire civile de plusieurs autres sciences positives comme elle, astronomie, géographie physique, géologie; histoire naturelle des animaux, des végétaux, de l'homme; anatomie, physiologie, &c. Ses regards se portent ensuite sur l'organisation des divers peuples, sur l'influence des traditions, sur le progrès des arts, sur les annales de l'Asie, de l'Égypte, de la Grèce, de Rome, de l'Europe au moyen âge et dans les siècles modernes. Ces tableaux lui suggèrent des observations, dont quelques-unes ont un peu le caractère métaphysique dont il avoit promis de se préserver. L'ouvrage est divisé en vingt livres: peut-être n'y règne-t-il pas assez de méthode; il offre néanmoins des aperçus instructifs. Le texte a paru en 1774; l'auteur en a donné une seconde édition en 1784. Herder est mort en 1803 à 59 ans. — La traduction française paroît faite avec beaucoup de soin: l'introduction qui la précède et la notice qui la suit laissent voir que le traducteur appartient, beaucoup plus que l'auteur, à la nouvelle école philosophique qui, de l'Allemagne et de l'Écosse, a passé en France. Ces trois volumes nous semblent très-dignes de l'attention de tous ceux qui cultivent la science historique.

Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine, par M. Amédée Thierry (dédiée à son frère, M. Augustin Thierry). Paris, impr. de H. Fournier, librairie de Sautet, 1828, 3 vol. in-8°, lxxj, 408, 414 et 515 pages. Pr. 21 fr. Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage dans l'un de nos prochains cahiers. L'auteur pense qu'il a existé une famille gauloise, distincte des autres familles humaines de l'Occident (même de celle des Germains); et qu'elle étoit partagée en deux races, les Galls et les Kimris. Ce système est exposé dans l'introduction, dans le chapitre 1.^{er} de la première partie, et dans le chap. 1.^{er} de la seconde. Le corps de l'ouvrage est purement historique: les annales gauloises y sont conduites depuis l'an 1600 (et sur-tout 600) avant J. C., jusqu'à l'an 79 de l'ère vulgaire.

(Vingt-cinq) *Lettres sur l'histoire de France*, pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire, par M. Augustin Thierry; seconde édition, revue,

corrigée et augmentée. Par s. impr. de Gaultier-Laguionie, librairie de Sauteler, rue de Richelieu, n.º 14, et d'Alex. Mesnier, place de la Bourse, 1828, in-8.º, xvj et 536 pages. La première édition (dont nous avons rendu compte dans notre cahier de décembre 1827, pag. 717-725) avoit 69 pages de moins. L'auteur a fait des additions aux premières lettres, a refondu quelques-unes des suivantes, et en a ajouté une sur l'histoire des assemblées nationales.

Histoire de la Louisiane, et de la cession de cette colonie par la France aux États-Unis de l'Amérique septentrionale; précédée d'un discours sur la constitution et le gouvernement des États-Unis, par M. Barbé-Marbois. Paris, Firmin Didot, 1829; in-8.º, 485 pages, avec une carte. Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage dans l'un de nos prochains cahiers.

Réponse adressée le 15 novembre 1827, par M. L. F. Graslin, consul de France à Santander, à M. Petit-Radel, 20 pages in-4.º lithographiées. M. Petit-Radel avoit demandé à M. Graslin des renseignemens sur quelques monumens pélasgiques ou cyclopéens qui devoient exister en Espagne. M. Graslin ne pense pas que des Pélasges, des Grecs ou des Romains aient abordé en Galice, en Asturie, dans la Cantabrie ou dans la Biscaye, avant l'invasion de ces pays par des armées romaines. Cet écrit, dont il n'a été tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, paroît digne d'une plus grande publicité.

Second Mémoire sur l'ancienne ville des Gaules qui a porté le nom de Samarobriva, suivi d'éclaircissemens sur Vermand, capitale des Veromandui, par M. Rigollot fils, membre des sociétés académiques d'Amiens et de Saint-Quentin, Amiens, Boudon-Caron, 1828, 46 pages in-8.º; imprimé par ordre de l'Académie d'Amiens. Est-ce Amiens, est-ce Cambrai, est-ce Saint-Quentin qui correspond à l'ancienne Samarobriva? M. Rigollot a soutenu la première de ces opinions dans un mémoire que nous avons annoncé pag. 697 et 698 de notre cahier de novembre 1827: son second mémoire tend à réfuter des objections et à éclaircir certains détails topographiques. La question est depuis long-temps débattue; elle a été résolue par plusieurs savans, Fontenu, Bellefleur, d'Anville, M. Walckenaer, comme elle l'est par M. Rigollot, qui toutefois ajoute plusieurs observations neuves à celles de ces écrivains. Depuis la publication de son premier mémoire, M. d'Altonville a embrassé le même sentiment dans sa Dissertation sur les camps romains de la Somme (voyez Journal des Savans, avril 1828; pag. 251); et M. Amédée Thierry a placé parmi les Kimris-Belges, les *Ambiens*, dont le chef-lieu, dit-il, s'appeloit Samarobriva, pont sur Somme (*Hist. des Gaulois*, tom. II, pag. 40); sur quoi l'on peut observer que, selon M. Rigollot, *Briga* ou *Briva* signifioit une ville plutôt qu'un pont. Malgré cette incertitude et quelques autres du même genre, nous croyons que l'opinion qui revendique pour Amiens l'ancien nom de Samarobriva paroîtra la plus plausible. Cependant M. Mangon-Delalande l'a réclamé pour Saint-Quentin, avec beaucoup d'érudition et d'habileté. Il a publié sur ce sujet trois écrits imprimés in-8.º, à Saint-Quentin; savoir: une dissertation de 48 pages, en 1825; un mémoire de 28 pages, en réponse à la Société académique de Douai, 1827; et, en cette même année, une réponse, en 57 pages, au premier mémoire de M. Rigollot. C'est à ce dernier écrit de M. Mangon-Delalande que M. Rigollot vient de répliquer. La controverse semble devenir un peu vive, quoique assurément on soit de part et d'autre

beaucoup trop éclairé pour supposer qu'elle intéresse, en aucune manière, l'honneur des villes de Saint-Quentin et d'Amiens : c'est un article de géographie ancienne, qu'il est permis de trouver encore un peu indécis.

Économie politique des Athéniens, ouvrage traduit de l'allemand de M. Aug. Boeckh, de l'académie de Berlin, par M. A. Laligant. Paris, impr. de Paul Renouard, librairie de A. Sautélet, et d'Alex. Mesnier, 1828, 2 vol. in-8°, xv, 484 et 500 pages. Prix, 15 fr. — La dernière page des préliminaires contient une table de conversion de la monnaie d'Athènes (chalcus, oboles, drachmes, mines et talens) en monnaie de France. Cette table évalue le chalcus à 2 cent., l'obole à 15, la drachme à 92, la mine à 91 fr. 66 cent. et le talent à 5,500 fr. comme dans les tables publiées par M. Letronne. — L'ouvrage de M. Boeckh est divisé en quatre livres, dont le premier traite des monnoies, du commerce, du territoire et de la population de l'Attique; le second, des revenus et des dépenses de l'état, de l'administration des finances; des apodectes, des trésoriers, de l'intendant des revenus publics, des hellénotames, des greffiers, contrôleurs, &c. Les chapitres de dépenses sont intitulés *constructions, police et gardes Scythes, célébration des fêtes, distributions au peuple, salaires de l'assemblée du peuple, du sénat, des tribunaux, &c.; secours aux nécessiteux, récompenses, armées de terre et de mer...* Les livres III et IV exposent en détail les différentes branches de revenus publics, ordinaires et extraordinaires. . . . Cet ouvrage se recommande assez par l'importance de la matière et par la réputation de l'auteur, qui continue à Berlin la publication du *Corpus inscriptionum græcarum*. (Voyez nos cahiers de février et juillet 1827, pag. 125, 443 et 444.) — Un mémoire de M. Letronne sur la population de l'Attique, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1816, est inséré dans le recueil des travaux de cette compagnie, tome VI (de la nouvelle série), pag. 164-220.

Ordonnances des Rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique; dix-huitième volume, contenant les ordonnances rendues depuis le mois d'avril 1474 jusqu'au mois de mars 1481; par M. le marquis de Pastoret, vice-président de la chambre des pairs. . . ., membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres,). Paris, impr. royale, librairie d'Arthus-Bertrand, 1828, in-fol., lxxij et 897 pag. La préface de ce volume traite des contributions et redevances payées aux seigneurs, et des redevances ecclésiastiques. Des tables chronologiques et alphabétiques remplissent les pages 760-897. . . . L'Institut ayant été chargé de continuer cette grande collection, que Laurière avoit commencée en 1723, et dont Bréquigny publioit le tome XIV en 1790, ce travail a été confié à M. de Pastoret, qui a fait paroître en 1811, 1814 et 1820, les tom. XV, XVI et XVII: il en a été rendu compte dans nos cahiers de janvier et février 1822, pag. 27-39 et 96-104. L'un de nos prochains cahiers contiendra un article sur le tome XVIII. — Nous donnerons aussi une analyse des tomes VIII et IX, in-8°, de l'*Histoire de la législation*, par M. de Pastoret, qui viennent de sortir des presses de l'impr. royale, et qui se trouvent à la librairie de MM. Treuttel et Würtz. Voyez, sur les sept premiers volumes, nos cahiers de septembre 1817, pag. 545-549; novembre 1825, pag. 657-666; mars 1826, pag. 131-144.

Joannis Godofr. Lud. Kosegarten S. S. Theol. D. ejusdemque et litterarum orientalium in Acad. Gryphisvaldensi professoris publ. ordin.... Chrestomathia arabica, ex cod. manuscriptis parisiensibus, gothanis et berlinensibus collecta, atque tum adscriptis vocalibus, tum additis lexico et adnotationibus explanata. Lipsiæ, 1828, in-8.º

Stesichori Himerensis Fragmenta ; collegit, dissertationem de vitâ et poesi auctoris præmisit O. Ferd. Kleine. Berolini, Reimer, 1828, in-8.º

Reise S. Hoheit des herzogs Bernard zu Suchsen-Weimar Eisenach durch Nordamerica ; Voyage dans l'Amérique du nord fait par S. A. le duc Bernard de Saxe-Weimar Eisenach, dans les années 1825 et 1826. Weimar, 1828, chez Hoffmann, 2 vol. in-8.º avec cartes, plans, vues et vignettes.

Kreta, ein versuch, &c. ; Essai sur la mythologie, l'histoire, la religion et la constitution de l'île de Crète, depuis les temps anciens jusqu'à la domination romaine, par K. Hoeck. Leipsic, Lauffer, 1828, 2 vol. in-8.º

Kurzefasste Preussich-Brandenburgische geschichte, &c. ; Abrégé de l'histoire de la Prusse Brandebourgeoise, pour servir dans les écoles militaires; par M. Rotlander, lieutenant du 30.º régiment d'infanterie. Trèves, Gall, 1828, in-8.º, 303 pages.

Geschichte des Schweidischen Volks und Reich, &c. ; Histoire de la Suède et des Suédois, par G. d'Ekendahl. Weimar, bureau d'industrie, 1828, in-8.º ; tomé I et première partie du tomé II, allant jusqu'à l'avènement de Christian II en 1520. Les volumes suivans ne doivent pas tarder à paroître.

L'Histoire de la Russie par Karamsin, traduite du russe en allemand (Geschichte Russland nach Karamsin, &c.) par A. W. Tappe, se publie à Dresde, chez Arnold ; tomé I, 1828, in-8.º

Neu entdeckte, &c. ; Recueil des monumens récemment découverts en Nubie et aux bords du Nil, depuis la première jusqu'à la seconde cataracte, dessinés et mesurés en 1819 par M. Gau, livraison XIII.º et dernière. Stuttgart, Cotta, 1828, in-fol.

Tabellarische Uebersicht der gewöhnlichsten altomischen Münzen, &c. ; Tableau comparatif, en forme de tables, des anciennes monnoies romaines les plus usitées, avec l'argent attique, principalement du temps de Cicéron et d'Auguste, par L. Hartmann. Leipsic, Hartmann, 1828, in-8.º Pr. 21 gr.

Handwörterbuch der Mythologie, &c. ; Manuel lexique de la mythologie des peuples germaniques et septentrionaux, par A. Vulpius. Leipsic, Lauffer, 1828, in-8.º avec des planches. Pr. 2 rxd.

Diogenis Laertii de Vitis, dogm. et apophth. clarorum philosophorum libri decem; græca ad opt. exempl. conformavit, emendationem, notas, epim. crit., latinam Ambrosii interpretationem castigatam, itemque indices addidit G. Hübner. Lipsiæ, Köhler, 1828, in-8.º ; tomé I.º, contenant les cinq premiers livres.

De megaricorum (philosophorum) doctrinâ, ejusque apud Platonem et Aristotelem vestigiis, autore F. Deycks. Bonnæ, Weber, 1828, in-8.º Pr. 12 gr.

Lehrbuch der politischen oekonomie; Cours d'économie politique, par Ch. H. Rau. Heidelberg, Winter, 1828, in-8.º Pr. 4 fl. 30 kr.

Vorlesungen über die Gefangniß-Kunde, &c.; Cours professé à Berlin en 1827, par N. H. Julius, sur l'amélioration des prisons, des prisonniers, des criminels libérés, &c., avec une introduction contenant le nombre, la nature et les causes des crimes dans plusieurs états européens et américains. Berlin, Stühr, 1828; in-8.º de 526 pages avec 4 planches et six tables. Pr. 3 rxd. 8 gr.

Fundamenta doctrinæ pathologicæ, sive de corporis animique morbi ratione atque naturâ libri tres, scholarum causâ conscripti, auct. L. H. Friedlander. Lipsiæ, Voss, 1828, in-8.º Pr. 2 rxd.

Beobachtungen über Krankheiten der Neugeborenen; Observations sur les maladies des nouveaux-nés, recueillies dans les hôpitaux de Paris, par Heyfelder. Leipsic, chez Hartmann, 1828, in-8.º Pr. 12 gr.

Ueber den Bau und die Krankheiten des Auges, &c.; Sur la structure et les maladies des yeux, par Burkard Edle. Vienne, Heubner, 1828, in-8.º, avec trois planches coloriées. Pr. 5 fl.

RUSSIE. *Fragmenta arabica*; è codicibus manuscriptis parisinis, nunc primum, publicis sumptibus, edidit D. R. Henzius, à cons. aul.; exegetica et LL. OO. in Cæsareâ universitate litterariâ quæ Dorpati constituta est, P. P. O. Petropoli, 1828, in-8.º

CONSTANTINOPLE. *Dictionnaire arabe et turc*, imprimé à Constantinople pendant le ramazan de l'année de l'hégire 1242 (1827), sous la direction d'Ibrahim Isaïb, in-fol. de 709 pages.

ANGLETERRE.

Stenography, or an easy System &c.; Sténographie, ou Méthode facile d'écriture abrégée, fondée sur des principes mécaniques et mathématiques (d'après les systèmes de Lewis et Fr. Richardson), et exposition d'une méthode régulière pour étudier l'ouvrage sans l'assistance d'un maître, par E. Hinton; seconde édition. Londres, Longman, Rees, Orme, Brown et Green, 1828, 78 pages in-8.º

A new Series of old plays, &c.; nouveau Recueil d'anciennes pièces de théâtre, réimprimées pour faire suite à la dernière édition de la collection de Dodsley, avec des éclaircissemens et des notes, par J. Payne Collier. Londres, Prowett, 1828, in-8.º; première livraison: il y en aura douze. Prix de chacune, 2 sh. 6 d.

King James the second of Scots; Jacques II, roi d'Écosse; drame historique en cinq actes, par le capitaine David Erskine. Londres, 1828, in-8.º, avec deux portraits. Pr. 2 sh.

Husn oo dil, or Beauty and Heart; Husn oo dil, ou beauté et bon cœur; allégorie en onze chapitres, composée par Alfettah de Nishapoor, en persan, et traduite en anglais, par W. Price. Londres, 1828, in-4.º

Descent of the Danube from Ratisbon to Vienna, &c.; Voyage sur le Danube, depuis Ratisbonne jusqu'à Vienne, fait en automne 1827, avec des anecdotes et des descriptions de villes, châteaux, monastères, &c., situés sur les rives du fleuve, par J. R. Planché. Londres, Duncan, 1828, in-8.º avec une carte. Pr. 10 sh. 6 d. — M. Planché a précédemment publié les *Lays and legends of the Rhine*.

Journey to Marocco; Voyage à Maroc, par le capitaine G. Beauclerk. Londres, Poole et Edwards, 1828, in-8.° avec 9 pl. lithogr. Pr. 1 l. 1 sh.

Journal of an Embassy from the governor general of India to the courts of Siam and Cochinchina; Journal d'une ambassade de la part du gouverneur de l'Inde aux cours de Siam et de Cochinchine, contenant un tableau de l'état actuel de ces royaumes, par John Crawford. Londres, Murray, 1828, in-4.° avec des planches.

Journal of a voyage to Peru, a passage across the Cordillera of the Andes, &c.; Journal d'un voyage au Pérou, passage à travers les Cordillères des Andes, fait à pied, dans la neige, pendant l'hiver de 1827; et voyage à travers les Pampas, par le lieutenant Charles Brand. Londres, Colburn, 1828, in-8.° avec fig. lithogr.

History of Persia; Histoire de la Perse, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, par sir John Malcolm, gouverneur de Bombay; nouvelle édition. Londres, 1828, 2 vol. in-8.°

King Henri VIII household book; Livre de ménage du roi Henri VIII, contenant les dépenses de la maison de ce monarque, depuis 1529 jusqu'en 1532, publié pour la première fois d'après le manuscrit original, avec des remarques, par Harris Nicolas. Londres, chez Pickering, 1828, in-8.° Pr. 1 l. 1 sh.

Memoirs of the life of lord Burghley; Mémoires sur la vie et l'administration de William Cecil, lord Burghley, secrétaire d'état sous le règne du roi Édouard VI, et trésorier d'Angleterre sous le règne de la reine Élisabeth, contenant un tableau historique de son temps et des notices biographiques sur les personnages célèbres avec lesquels il étoit lié, par Nares. Londres, 1828, in-8.°, avec portraits et fac simile.

Historical sketches of the latter part of the reign of Charles the first; Esquisses historiques sur la fin du règne de Charles I.°, avec son procès et son exécution, par W. D. Fellowes. Londres, 1828, in-4.° avec portraits.

Commentaries on the life and reign of Charles the first; Commentaires sur la vie et le règne de Charles I.°, par d'Israéli. Londres, 1828, 2 vol. in-8.° Pr. 1 l. 1 sh.

Diary of a member in the parliament, &c. Journal d'un membre du parlement des protecteurs Olivier et Richard Cromwell, depuis 1656 jusqu'en 1659, publié par John Fowill Rutt. Londres, 1828, 4 vol. in-8.°

Correspondence of Henry Hyde, &c.; Correspondance de Henry Hyde, comte de Clarendon, et Lawrence Hyde, comte de Rochester, et leurs journaux; recueil publié d'après les manuscrits originaux, avec des notes par S. W. Singer. Londres, 1828, 2 vol. in-4.° Pr. 5 l. 5 sh.

Tales of an antiquary, &c.; Contes d'un antiquaire, pour servir à la connoissance des mœurs, des traditions et des localités remarquables de l'ancienne ville de Londres. Londres, 1828, 3 vol. in-8.° Pr. 1 l. 11 sh. 6 d.

The History and antiquities of London; Histoire et antiquités de Londres, Westminster, Southwark et environs, par Thomas Allen. Londres, Cowie, 1828, 3 vol. in-8.° avec planches et gravures en bois.

An historical Account of subways in the british metropolis, &c.; Description historique des conduits souterrains de Londres pour l'écoulement des eaux et pour l'éclairage des maisons par le gaz; par John Williams. Londres, Carpenter, 1828, in-8.°

ITALIE. *Longo sofista; gli Amori di Dafni e Clod; les Amours de Daphnis et Chloé*, par Longus, traduction italienne d'Annibal Caro. Florence, Borghi, 1828, in-64, annoncé comme remarquable par l'exécution typographique.

TABLE

DES ARTICLES contenus dans les douze cahiers du Journal des Savans publiés en 1828. (Les simples annonces bibliographiques ne sont pas toutes comprises dans cette table.)

I. LITTÉRATURE ORIENTALE.

Anthologie arabe, par M. Grangeret de Lagrange. Paris, impr. royale, 1828, in-8.^o; janvier, pag. 61; art. de M. *Silvestre de Sacy*; août, pag. 464-476.

Les Métamorphoses d'Abou-Zéid de Séroudj, ou imitations libres des séances de Hariri, par M. Rückert, en allemand, 1826, in-8.^o: art. de M. *Silvestre de Sacy*; avril, pag. 235-241.

Grammaire hébraïque de M. Sarchi; février, pag. 119; mai, 315. Sur cette grammaire et sur celles de MM. Ewald et Lee, art. de M. *Silvestre de Sacy*; décembre, p. 719-734.

Description de l'ancienne Arménie, par le P. Luc Indjidjian. Venise, 1822, in-4.^o: art. de M. *Saint-Martin*; septembre, p. 532-543.

Notice sur le voyage littéraire en Orient, de M. Schulz, par M. *Saint-Martin*; août, p. 451-464; novembre, 699.

Transactions of the royal asiatic Society of Great-Britain. Londres, 1826, 1827, in-4.^o: trois art. de M. *Abel-Rémusat*; mars, p. 160-169, juillet, 388-400; novembre, 689-697.

Lettre de M. Guill. de Humboldt à M. *Abel-Rémusat*, sur les formes grammaticales en général et sur le génie de la langue chinoise en particulier; Paris, 1827, in-8.^o: deux art. de M. *Silvestre de Sacy*; février, p. 67-80; mars, 141-151.

Dictionnaire et grammaire de la langue wolofe, par M. Dard. Paris, impr. royale, in-8.^o: art. de M. *Abel-Rémusat*; janvier, p. 36-45.

Numophylactum universitatis casaniensis, curâ Francisci Erdmann. Casani, 1826, in-8.^o: art. de M. *Silvestre de Sacy*; septembre, p. 554-559.

Description des monumens musulmans du cabinet de M. de Blacas, par M. Reinaud. Paris, 1828, in-8.^o; mai, p. 317; octobre, p. 637.

Rapport de M. *Silvestre de Sacy* sur le concours au prix fondé par Volney, et décerné cette année à MM. Schleyermacher et Massias; avril, p. 246-250.

II LITTÉRATURE GRECQUE ET ANCIENNE LITTÉRATURE LATINE.

Bibliothèque grecque de M. Coray; Dissertations d'Arrien sur Épictète; janvier, p. 63.

ATAKTA: Mélanges et observations diverses sur la langue grecque; par M. Coray; septembre, p. 571.

Astronomie solaire d'Hipparque, ou astronomie ancienne discutée, par

Dddd

M. Marcoz. Paris, 1828, *in-8.* ; août, p. 510 : art. de M. *Letronne* ; nov., p. 678-689.

Géographie de Ptolémée, traduite par M. Halma ; août, p. 510.

Geographi græci minores, édition donnée par M. Gail fils ; août, p. 509.

Procli philosophi Opera, edita à Victore Cousin. Parisiis, Levrault, 1820-1827, 6 vol. *in-8.* : art. de M. *Daunou* ; janvier, p. 15-26.

Nouvelle édition de la collection des écrivains de l'histoire byzantine ; Agathias ; avril, p. 256 ; juin, p. 381, 382.

Grammaire grecque, par M. Gerfaux, décembre, p. 754.

Cours de littérature grecque moderne, par M. Jacovaky Rizo Neroulos ; mars, 192.

— M. T. Ciceronis libri de Divinatione et Fato . . . , de Legibus, editit G. H. Moser, cum notis Fred. Creuzeri ; novembre, p. 703.

Rapport de M. Schweighæuser sur une traduction des odes d'Horace ; janvier, p. 61.

Traduction de Perse et de Sulpicia en vers français, par M. Théry. Paris, 1827, *in-12* : art. de M. *Raynouard* ; novembre, p. 661-669.

Œuvres posthumes de Boileau, ou traduction de Perse et de Juvénal, publiées par M. Parrelle. Paris, 1827, 2 vol. *in-18* : art. de M. *Daunou* ; avril, pag. 227-235.

III. LITTÉRATURE MODERNE. 1.^o *Belles-lettres* : Dictionnaires et Grammaires. — Rhétorique. — Poésie. — Romans. — Mélanges.

Statilégie ou méthode Lafforienne ; décembre, p. 753.

Examen critique des dictionnaires de la langue française, par M. Nodier ; août, p. 506 : art. de M. *Raynouard* ; décembre, p. 734-739. = Dictionnaire des onomatopées françaises, par M. Nodier ; décembre, p. 754.

Nouveau dictionnaire de la langue française, par M. Laveaux ; août, p. 506, 507.

Dictionnaire classique de la langue française ; mai, p. 315.

Essai sur l'universalité de la langue française, par M. Allou ; novembre, p. 498, 499.

De l'état actuel de la langue française, par M. Crapelet ; mai, p. 315, 316.

Vocabolario de' nomi proprj, da Luigi Muzzi ; sept., p. 573.

Grammar of the language of the lenni-lenape of Delaware Indians, by D. Zeisberger, translated by P. S. Duponceau. Philadelphia, 1827, *in-4.* : art. de M. *Abel-Rémusat* ; septembre, p. 525-532.

Influence de l'écriture sur la pensée et sur le langage, par M. Massias. Paris, 1828, *in-8.* : art. de M. *Abel-Rémusat* ; octobre, p. 603-615.

— Rhétorique et poétique de Voltaire ; juin, p. 376.

De la poésie des troubadours, par M. Diez (en allemand), 1827, *in-8.* : art. de M. *Raynouard* ; juin, p. 347-358.

Le roman du Rou, publié par M. Pluquet. Rouen, 1827, 2 vol. *in-8.* : art. de M. *Raynouard* ; mars, p. 131-141.

Tableau historique et critique de la poésie française au XVI.^e siècle, par M. Sainte-Beuve ; août, p. 507.

Œuvres choisies de Ronsard ; août, p. 507.

Contes en vers et poésies de M. Pougens ; janvier, p. 61.

Ode en l'honneur de S.^{te} Cécile, par M. Spencer Smith; février, p. 118; mai, p. 318.

● La Chasse, poème en deux chants; &c., par M. de Chevigné; mai, p. 316.

La Clovisiade, poème, par M. Darodes de Lillebonne; août, p. 507.

Comédies historiques, par M. Népom. Lemerrier; janvier, pag. 61, 62.

Œuvres dramatiques (en italien) du comte Gambarà; février, p. 121.

Le Goupillon, poème héroï-comique, traduit du portugais d'Ant. Dinys (par M. B. . . . e). Paris, 1828, in-12; juin, p. 377; art. de M. Raynouard, septembre, p. 515-524.

— Nouvelle édition de la version française du roman chinois Hau-Kiou-Choan; février, p. 118.

Duranti, roman historique par M. Baour-Lormian; août, p. 507.

Opere di Boccaccio; septembre, p. 572.

Édition de Voltaire donnée par M. Beuchot; octobre, p. 638.

2.^o *Histoire*. — (Géographie et Voyages. — Chronologie et Histoire universelle).

Dissertation sur les camps romains de la Somme, par M. d'Allonville; avril, p. 251.

Mémoires de M. Mangon de Lalande et de M. Rigollot fils sur l'ancienne ville de Samarobryva; février, p. 119; décembre, p. 756, 757.

Mémoire sur Argentouaria, par M. de Golbéry; octobre, p. 637.

Sur la population de la terre, par M. Jules Bergius; sept., p. 576.

Balance politique du globe, ou statistique générale de la terre, par M. Adr. Balbi; juin, p. 378, 379.

Viaggi di Marco Polo; sept., p. 573.

Lettres inédites du Levant, par J. Carne. Londres, 1826, in-8.^o: art. de M. Silvestre de Sacy; janvier, p. 26-36.

Mission à Siam et à Hué, d'après le journal de G. Finlayson. Londres, 1826, in-8.^o: art. de M. Burnouf fils; janvier, pag. 45-55.

Voyage de la Grèce, par M. Pouqueville, deuxième édition. Paris, 1827, 6 vol. in-8.^o: trois art. de M. Letronne; avril, p. 218-227; juillet; p. 421-431; sept., p. 543-553.

Nouvelle édition du voyage de Naples et Sicile, par Saint-Non; décembre, p. 754.

— Examen analytique et tableau comparatif des synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce, par M. L. C. F. Petit-Radel. Paris, Impr. royale, in-4.^o: art. de M. Saint-Martin; juin, p. 338-347.

Recherches sur l'année de la naissance de J. C., par M. Fred. Münter; juin, p. 383.

Mémorial portatif de chronologie (par M. de l'A. . . .); nov., p. 699.

Idées sur la philosophie de l'histoire, par Herder, traduit de l'allemand par Quinet; décembre, p. 755.

Histoire universelle de l'antiquité, par M. Schlosser, traduite de l'allemand par M. de Golbéry; nov., p. 699, 700.

Biographie universelle, tom. L; janvier, p. 62. Tom. LI, LII; août, p. 508. — Version italienne, sept., p. 573.

Annales nécrologiques; janvier, p. 62; mai, p. 316; août, p. 508, 509.

- (Histoire des nations anciennes et modernes),
 Flavii Cresconii Corippi Johannidos libri 7. Mediolani, 1820, in-4.^o :
 art. de M. *Saint-Martin* ; avril, p. 202-217.
 Histoire de Trébizonde, par M. Fallmerayer, Munich, 1827, in-4.^o ; avril,
 p. 256 : art. de M. *Hase* ; octobre, p. 579-583.
 Histoire des Gaulois, par M. Amédée Thierry ; décembre, p. 755.
 Seconde édition des lettres de M. Augustin Thierry sur l'Histoire de France ;
 décembre, p. 755, 756.
 Raoul ou Rodolphe, roi de France en 923, dissertation de M. Guillon.
 Paris, 1827, in-8.^o : art. de M. *Daunou* ; février, p. 93-102.
 Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles, par M. Mon-
 teil, xiv.^e siècle, Paris, 1828, 2 vol. in-8.^o ; mai, p. 316 : art. de M. *Daunou* ;
 novembre, p. 669-678.
 Notice sur le cabinet des chartes et diplômes de l'histoire de France, par
 M. Champollion-Figeac ; avril, p. 251.
 Précis de l'histoire de Boulogne-sur-Mer, par M. Bertrand ; août, p. 509.
 Histoire de la Flandre, par Jules Van-Praet ; mai, p. 317.
 Histoire de Normandie, par Orderic Vital, traduite par M. Louis Dubois,
 Paris, 1825-1827, 4 vol. in-8.^o : art. de M. *Daunou* ; mars, p. 151-160.
 Itinéraire de la Normandie, par M. Louis Dubois ; mai, p. 317 ; août,
 p. 509.
 Histoire de Thionville, par M. Teissier ; décembre, p. 753.
 Histoire de la Louisiane, par M. de Marbois ; décembre, p. 756.
 — (Antiquités religieuses et civiles ; monumens divers, médailles,
 inscriptions, &c.).
 De la Religion des Babyloniens, par M. Fr. Münter ; juin, p. 383 : deux
 art. de M. *Silvestre de Sacy* ; octobre, p. 593-603 ; nov., p. 643-653.
 Réponse de M. Graslin à M. Petit-Radel sur les monumens cyclopéens
 en Espagne ; décembre, p. 756.
 Économie politique des Athéniens, par M. Boeckh, traduite par M. Laligant ;
 décembre, p. 757.
 De ædilibus Romanorum libri 4, auctore Guill. Schubert ; nov., p. 703.
 Antiquités romaines des pays détachés du département du Haut-Rhin ; par
 M. de Golbéry ; juin, p. 379 ; nov., p. 700.
 Archéologie pyrénéenne, par M. Dumége ; sept., p. 572.
 Cours d'archéologie, par M. Raoul-Rochette, douze leçons ; mai, p. 315 ;
 juin, p. 379, 380 ; nov., 700, 701.
 Galeries homériques de Fischbein... Fr. Inghirami, &c. : art. de M. *Raoul-
 Rochette* ; mars, p. 170-183.
 Monumens inédits d'antiquité figurée grecque, étrusque ou romaine,
 recueillis par M. Raoul-Rochette ; avril, p. 252, 253.
 Pompéi, choix de monumens inédits, par M. Raoul-Rochette ; mars,
 190, 191.
 Sur les grottes sépulcrales étrusques récemment découvertes près de Cor-
 neto : mémoire de M. *Raoul-Rochette* ; janvier, p. 3-15 ; suite, février,
 p. 80-90.
 Description des vases grecs peints, par M. de Maisonneuve : art. de
 M. *Raoul-Rochette* ; décembre, p. 707-719.

Collection de peintures de l'ancienne école allemande, publiée par MM. Boissérée et Bertram. Munich, *in-fol.* : art. de M. Raoul-Rochette ; mai, p. 274-287.

Papiri græci illustrati ab Amedeo Peyron. Taurini, 1826, *in-4.º* : art. de M. Letronne ; février, p. 102-111.

Papiri greco-egizj, illustrati da Giov. Petrettini. Vienna, 1826, *in-4.º* : art. de M. Letronne ; août, 477-490.

Sur quelques inscriptions inédites trouvées dans la Cyrénaïque, par M. Pacho : deux art. de M. Letronne ; mars, p. 183-188 ; mai, p. 260-265.

Lettre de M. Jomard à M. Abel-Rémusat sur une nouvelle mesure de coudée, trouvée à Memphis ; janv. p. 58-60.

Description de médailles antiques grecques, par M. Sestini ; sept., p. 573.

Mélanges de numismatique, par M. Marchant ; juin, p. 380.

(Histoire littéraire . . . Histoire des sectes, des opinions, des divers genres de sciences et de compositions littéraires. — Bibliographie, notices de manuscrits, catalogues de livres.)

Atlas historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, par M. Jarry de Mancy ; février, p. 115-117. Iconographie instructive du même ; *ibid.* p. 117.

Histoire de l'esprit humain dans l'antiquité, par M. Rio ; décembre, p. 754, 755.

Histoire littéraire de la France, tom. XVI, *in-4.º* : art. de M. Raynouard ; mai, p. 287-300.

Histoire du gnosticisme, par M. Matter. Paris, 1828, trois tomes *in-8.º* ; avril, p. 253 : deux art. de M. Daunou ; sept., p. 559-569 ; oct., p. 615-627.

L'Edda et son origine, fables et opinions des anciens habitans du Nord, &c., par M. Magnusen. Copenhague, 4 vol. *in-8.º* (en danois), juin, p. 385 : art. de M. Depping ; nov., p. 653-661.

Histoire de l'astronomie au XVII.º siècle, par Delambre. Paris, 1827, *in-4.º* : art. de M. Biot ; avril, 175-202.

Lettres de M. Jauffret sur les fabulistes anciens et modernes ; févr., p. 117.

— Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, &c. Paris, impr. royale, 1828, *in-4.º* ; mars, p. 189 : deux art. de M. Daunou ; juillet, p. 431-437 ; août, p. 490-496.

Essai philologique sur les commencemens de la typographie à Metz, par M. Teissier ; décembre, p. 752, 753.

The Bibliographer's manual, by W. Th. Lawndes ; nov., p. 702.

La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique, par M. Quérard ; mars, p. 189, 190 ; août, p. 506.

Bibliographie des mathématiques, des sciences naturelles et des arts, par Ersch ; novembre, p. 703.

Catalogue des livres de M. Boulard, tom. V, livres anglais, allemands, &c. ; août, p. 506.

Catalogue des livres de feu M. Brial ; août, p. 506.

3.º Philosophie . . . Morale. — Politique. — Législation.

Cours de l'histoire de la philosophie, par M. Cousin, treize leçons. — Nouveaux mélanges philosophiques du même ; nov., p. 705.

Analyse des principes de la connoissance humaine, par M. Gence ; févr., p. 119.

Manuel d'instruction pratique des sourds-muets, par M. Bébian. Paris, 1827, 2 vol. in-8.^o : art. de M. *Abel-Rémusat*; mai, p. 265-274.

De l'Éducation des sourds-muets, par M. Degérando. Paris, 1827, 2 vol. in-8.^o : deux art. de M. *Silvestre de Sacy*; juin, p. 323-338; juillet, p. 420-414.

Essai sur l'enseignement en général et sur celui des mathématiques en particulier, par M. S. F. Lacroix, troisième édit.; avril, p. 253.

Traduction anglaise-de l'imitation de J. C., par M. Frogнал Dibdin; juin, p. 385, 386.

— Le Contrat social de J. J. Rousseau, traduit en grec moderne par Grég. Zalyk.

Tome VIII du Recueil des ordonnances des rois de France, rédigé par M. de Pastoret; novembre, p. 698; décembre, p. 757. — Histoire de la législation par M. de Pastoret, tom. VIII et IX; décembre, p. 757.

Recueil général des lois françaises, par MM. Isambert, de Cruzy et Armet; octobre, p. 637, 638.

Collection des lois maritimes antérieures au XVIII.^e siècle, par M. Pardessus; novembre, 701, 702.

4.^o *Sciences physiques*. . . . Médecine.

Leçons de chimie appliquée à la teinture, par M. Chevreul; juin, p. 380.

Repertorio delle miniere. Turin, 2 vol. in-8.^o : art. de M. *Chevreul*; février, p. 111-114.

Histoire philosophique des plantes, par M. Poiret. Paris, 1827, 5 vol. in-8.^o : art. de M. *Tessier*; avril, p. 241-246.

Histoire des végétaux fossiles, par M. Adolphe Brongniart: art. de M. *Tessier*; août, 496-501.

De la génération dans les végétaux phanérogames, par M. Adolphe Brongniart. Paris, 1828, in-8.^o : art. de M. *Tessier*; octobre, p. 627-632.

Histoire naturelle des lavandes, par M. Gingins-Lassaraz. Paris, 1826, in-8.^o : art. de M. *Tessier*; juin, p. 358-361.

Monographie des orobanches, par M. Vaucher. Genève, 1827, in-4.^o : art. de M. *Tessier*; février, p. 90-93.

Recherches anatomiques et physiologiques sur la circulation dans les crustacés, par MM. Audouin et Milne Edwards. Paris, 1827, in-4.^o : art. de M. *Tessier*; juillet, p. 437-440.

Histoire naturelle des poissons, par MM. G. Cuvier et Valenciennes; novembre, p. 701.

Correspondance physique et mathématique, par M. Quetelet; juin, p. 383; août, p. 511.

— Écrits divers, publiés en Allemagne, concernant la méthode curative nommée *homéopathie*; mai, p. 318-320.

IV. INSTITUT ROYAL DE FRANCE. — *Académies*. — *Journaux littéraires*.

Institut royal de France. Séance publique des quatre académies; avril, p. 246; juin, p. 312.

Académie française, Mort de M. François de Neufchâteau: discours de MM. Feletz et Silvestre à ses funérailles; janvier, p. 56, 57. Election de

M. Lebrun; février, p. 114. Mort de M. Desèze; discours prononcé à ses funérailles par M. Auger; mai, p. 312. Election de M. de Barante; juin, p. 375. Séance publique du 25 août; prix décernés à MM. Chasles, Saint-Marc Girardin, Comte et de Jussieu, et à M.^{me} Voiart. Dix-huit prix de vertu. Prix de poésie, d'éloquence et de morale, proposés pour 1829 et 1830; août, p. 501-503. — Tableaux de la langue et de la littérature françaises, par MM. Chasles et Saint-Marc Girardin, couronnés par l'Académie, p. 569. Séance publique pour la réception de M. de Barante; novembre, p. 698.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Mort de M. Brial; mai, p. 313. — Prix décerné à M. Depping; juin, p. 375, 376. Séance publique, concours ouverts; fondation d'un prix de numismatique, par M. Allier de Hauteroche. Médailles d'or décernées à MM. d'Allonville, Jouannet et Rever, pour des recherches d'antiquités nationales; juillet, p. 440-442; sept. p. 569, 570.

Histoire et mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome VIII. Paris, 1827, in-4.^o: deux art. de M. Daunou; mai, p. 300-311; juin, p. 361-370.

Académie des sciences. Mémoire de M. Biot sur la figure de la terre; février, p. 114. Séance publique: prix décernés et proposés; juin, p. 371-375; Exposé des travaux de l'Académie depuis le milieu de l'année 1827, par ses secrétaires perpétuels, partie mathématique par M. Fourier, partie physique par M. Cuvier; juillet, 443-448. Mort de M. Bosc; discours prononcés à ses funérailles, par MM. Duméril, Cuvier et Silvestre; juillet, p. 442, 443. Mort de M. Andréossy; septembre, p. 570. Election de M. Puisant à la place vacante depuis la mort de M. de Laplace; novembre, 658. Election de M. Flourens; décembre, p. 752.

Mémoires de l'Académie des sciences; tome VII, in-4.^o: deux art. de M. Chevreul; juillet, 414-421; décembre, p. 740-752.

Académie des beaux-arts. Mort de M. Lauriston; juin, p. 371. Mort de M. Houdon; juillet, p. 442. Election de M. Siméon fils; août, p. 503; de M. Ramey; octobre, p. 510. — Séance publique et distribution de prix; octobre, p. 632-634.

Société royale et centrale d'agriculture: sa séance publique, prix décernés et proposés; mai, p. 313-315.

Société d'horticulture de Paris: novembre, p. 498.

Société de géographie: prix qu'elle propose; mars, p. 189.

Société royale d'Arras: septembre, p. 570.

Société libre d'émulation de Rouen: prix qu'elle propose; janvier, p. 57, 58.

Société d'agriculture, belles-lettres, &c., de Poitiers; bulletin de ses travaux; août, p. 505.

Académie de Besançon: octobre, p. 636.

Académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux: discours, mémoires et programmes lus dans ses séances publiques; janvier, p. 57; et octobre, p. 635, 636.

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Mémoire sur le passage d'Annibal dans les Alpes; février, p. 114.

Société de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse: sa séance publique, prix proposés; août, p. 503, 504.

Académie d'Aix : recueil de ses mémoires ; février, p. 115. Société académique d'Aix : histoire des campagnes de Sésostris ; découverte chez M. Sallier par M. Champollion le jeune ; août, p. 504, 505. — Séance publique et prix proposés ; sept., p. 570, 571.

Académie de Marseille : son histoire ; octobre ; p. 636.

Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles : tome IV de ses mémoires ; août, p. 505.

Sujet de prix proposé par la Société des sciences médicales de Bruxelles ; août, p. 505.

Académie della Crusca : prix qu'elle propose pour la troisième fois ; août, p. 505, 506.

— Tables de la Bibliographie de la France (ou des ouvrages publiés en France en 1827), par M. Benchot ; juin, p. 377.

Nouveau journal de la Société asiatique de Paris ; janvier, p. 57.

Revue trimestrielle ; mars p. 191, 192.

Le Spectateur français au XIX.^e siècle (extraits de journaux) ; juin, p. 376, 377.

Le Progresseur, recueil périodique ; novembre, p. 702.

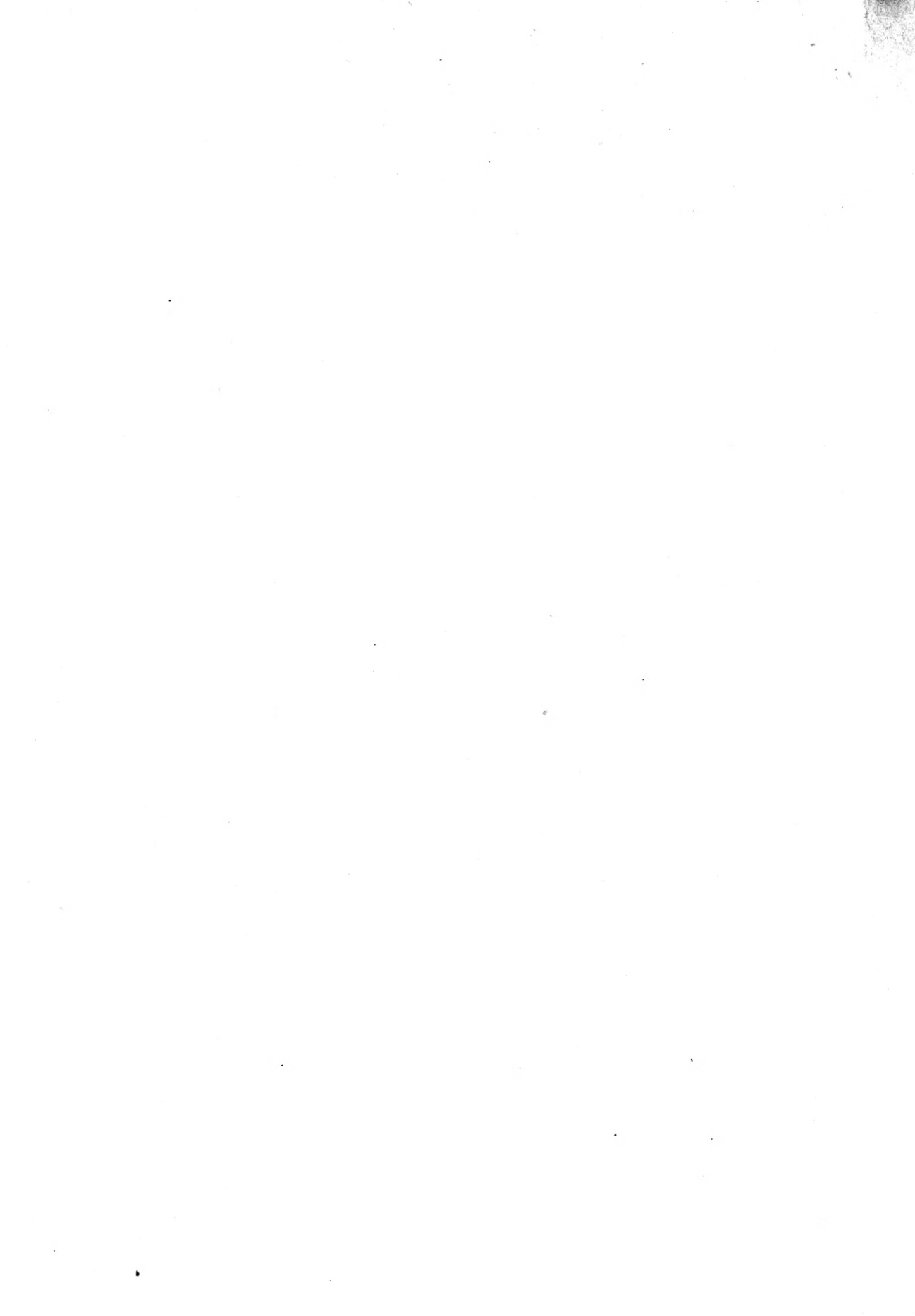
NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.^o 17 ; à Strasbourg, rue des Serruriers ; et à Londres, n.^o 30, Soho-Square ; et, à partir du 1.^{er} janvier 1829, à la librairie de M. Levrault, à Paris et à Strasbourg ; pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

Introduction à l'étude des vases antiques d'argile peints, par M. Du-bois-Maisonneuve. (Article de M. Raoul-Rochette).....	Pag. 707.
Grammaires hébraïques, par MM. Lee, Ewald et Sarchi. (Article de M. Silvestre de Sacy.).....	719.
Examen critique des dictionnaires de la langue française, par M. Charles Nodier. (Article de M. Raynouard.).....	734.
Mémoires de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France ; tomes I, II, III, IV, V, VI, VII. (Second article de M. Chevreul.).....	740.
Nouvelles littéraires.....	752.
Table des douze cahiers.....	761.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA: Cahier de novembre, pag. 648, lig. 7, *ἀπρέιδαι* ; lisez *ἀπρέιδαι*.



AS
161
J7
1828

Journal des savants

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

